Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LVII. — 1er MAI 1883.

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoît, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1883

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CONDÉ

(1643).

III[1].

THIONVILLE.

XII. — SUITES DE LA BATAILLE DE ROCROY. — LE « DESSEIN DU CHENEST. »

Le 18 mai, on était, à la cour, fort inquiet de ce qui se passait devant Rocroy; au moment même où l'armée de Picardie se déployait devant celle de D. Francisco Melo, Turenne écrivait de Paris au duc d'Anguien : « En mon particulier je suis en peine de ce qu'il arrivera du siège de Rocroy, que l'on croit ici asseuré. Quand on est éloigné d'un lieu et qu'on ne sçait pas le détail de toutes choses, il est fort malaisé d'en dire son advis. J'eusse extrêmement désiré de tascher de contribuer à ce que les choses peussent réussir à vostre contantement. » Turenne attendait alors à Paris une patente de général en chef promise depuis longtemps et non délivrée (2); peut-être, en prenant la plume, ne se rendait-il pas bien compte de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

(2) Sa nomination au commandement de l'armée d'Italie fut signée le 18 mai, le jour même où il écrivait au duc d'Anguien.

l'état de son esprit; il est permis de croire qu'à l'anxiété patriotique se mêlait un peu de curiosité maligne et comme une pointe de rivalité. Toutefois cette lettre exprime assez bien le sentiment général. Nos armes avaient été si souvent malheureuses sur cette frontière, et les circonstances étaient si graves, que l'inquiétude était profonde. Aussi lorsque, dans la journée du 20, La Moussaye descendit à l'hôtel de Condé et, de là, courut au Louvre, répandant « la nouvelle du gain de la bataille, » ce fut dans les rues de la capitale un véritable transport de joie. La considération de ce qu'auraient pu être les conséquences de la défaite faisait ressortir l'éclat et la grandeur du succès. La Moussaye était de haut lignage, populaire, beau et bien disant; il s'était déjà fait remarquer à la guerre; c'était l'ami intime du duc d'Anguien : on juge comme il fut fêté. Il avait fait grande diligence; ayant quitté le champ de bataille au moment même où les tercios venaient de succomber, il n'apportait que des messages verbaux et quelques lignes adressées par le général en chef au premier ministre. Avec la fière simplicité d'un homme assez sûr de sa gloire pour ne pas craindre de la diminuer en relevant le mérite d'autrui, Anguien faisait la part large à Gassion : « Le principal honneur de ce combat lui reste deu (1). » Gassion aussi avait écrit à Mazarin; dans sa lettre, courte d'ailleurs, il avait trouvé moyen de ne parler que de lui-même (2).

Tourville, premier gentilhomme de M. le Duc, arriva le 21 avec le bras en écharpe, car il avait été blessé dans la bataille; il apportait des renseignemens plus précis, des détails plus complets, un premier rapport écrit, quelques propositions. La nouvelle coïncidait avec certain remaniement du ministère et du conseil, une des étapes de Mazarin vers le pouvoir absolu; c'était un grand coup de fortune pour le cardinal : aussi « les importans et MM. de Vendosme » restèrent-ils à l'écart; ils étaient seuls; la cour, la ville, se précipitèrent chez M. le Prince, chez Mme la Princesse, chez Mme de Longueville. Pendant quinze jours, ce fut au quartier-général de l'armée de Picardie une pluie de félicitations, beaucoup de banales, quelques-unes piquantes, comme celle du vieux Bassompierre, qui sortait de la Bastille, ou celle de La Meilleraye : « Vous êtes le seul qui ayez remporté une grande victoire pour un roi de quatre ans, le quatrième jour de son règne. » Il y en avait aussi de charmantes, celle, par exemple, où la mère et la sœur de M. le Duc, passant la plume aux « aimables personnes qui les entourent, » réunissaient les signatures de celles qui seront les héroïnes de la

(1) M. le Duc à Mazarin, 19 mai.
(2) Gassion à Mazarin, 21 mai.

Fronde ou l'ornement de la cour du jeune Louis XIV : Mlle de Bouteville, déjà hardie et plus belle que le jour (1), Julie d'Angennes, Louise de Crussol, Marie de Loménie et, confondue parmi d'autres, la plus modeste, mais non la moins tendre, Mlle du Vigean. Nous donnerons ailleurs la clé de quelques-uns des mystères que couvrent ces noms. Nous le ferons sobrement, car toute cette histoire anecdotique de notre héros a déjà été racontée par le plus aimable des philosophes, qui était aussi un de nos plus purs écrivains (2), et qui a laissé peu à glaner derrière lui.

De la part des hommes considérables, les lettres de félicitation ne suffisaient pas; il fallait envoyer un courrier, un gentilhomme; on chercha querelle à Turenne de ce qu'il s'était borné à écrire; il est vrai que sa lettre était un peu sèche et du même ton que celle du 18 (3). Chevers (4), arrivé le troisième, présenta les trophées. « Vos drapeaux ont réjoui tout Paris, » écrivait le duc de Longueville (5). Tout Paris, en effet, était sur pied pour les voir, la cour dans le Louvre, le peuple sur les quais et à Notre-Dame; cinquante cavaliers de la maison du roi et cent hommes choisis parmi les plus beaux du régiment des gardes étaient à peine en nombre pour porter tant de bannières et d'étendards. Ce concert de louanges, l'écho de cette joie populaire n'était pas encore arrivé jusqu'au jeune vainqueur, que déjà sa pensée était concentrée sur un but unique : recueillir les fruits de la victoire. Dès les premières heures qu'il passa entre les étroites murailles de la petite place délivrée, il expédiait à l'intendant de l'armée l'ordre de faire immédiatement préparer à Guise et à Vervins le pain et les voitures nécessaires pour une opération de vingt jours, et il demandait que, de Paris, on mît le marquis de Gesvres en état et en demeure de le soutenir dans l'exécution d'un dessein considérable. Puis il ramenait ses troupes à Guise, où il arrivait le 24 mai. Le même jour, Choisy et La Vallière le quittaient pour porter à Paris les détails de son plan et toutes les propositions qui s'y rattachaient.

« Nous voicy à cet heure maistre de la campagne et il n'y a quasy rien que nous ne puissions entreprendre, » écrivait-il le 23 mai à son père. Trois desseins s'étaient offerts à son esprit : une tentative contre les villes maritimes de Flandre, la conquête de quelques places de l'Escaut, celle des forteresses de la Moselle. Les deux

(1) Longueville à M. le Duc.

(2) M. Cousin, dans maint volume. Le sujet avait déjà été traité par MM. Rœderer et Walckenaer.

(3) Turenne à Anguien, 21 mai, 1er juin.

(4) Expédié le 23 mai.

(5) 26 mai.

premières entreprises semblaient plus à sa portée; mais on ne pouvait essayer d'attaquer les ports de mer, Gravelines ou Dunkerque, sans forces navales; or, celles de France n'étaient pas organisées, et pour avoir celles des Provinces-Unies, il aurait fallu entamer une négociation dont l'issue était fort douteuse; les Hollandais montraient peu d'entrain. La satisfaction que leur causait la victoire de leurs alliés à Rocroy n'était pas sans mélange; ils commençaient à s'effrayer de la puissance du roi très chrétien, et, voyant en lui le futur possesseur de la Flandre, redoutaient plus ce voisinage que celui des vice-rois espagnols (1). L'Escaut était proche de l'armée, mais loin des magasins et des réserves qui se trouvaient alors en Bourgogne et en Lorraine. Avec la sûreté précoce de son jugement, M. le Duc avait compris qu'en maîtrisant le cours de la Moselle, on frappait les ennemis à la fois en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce qui avait longtemps fait la force des Austro-Espagnols, c'était la facilité des communications entre Anvers et Vienne; autant les Français s'attachaient à couper cette ligne, autant les généraux de l'empereur et du roi catholique tenaient à la conserver ou à la rétablir. S'emparer de Thionville et donner à l'occupation de Metz sa véritable valeur, c'était protéger notre armée d'Alsace contre une attaque sur ses derrières, c'était préparer la conquête de la Flandre, enlever, tout au moins diminuer les chances de secours que nos ennemis de Flandre pouvaient attendre d'Allemagne. L'entreprise était considérable. Nous y avions déjà échoué avec éclat. Les plus hardis voyaient dans ce grand siège la conclusion, le couronnement d'un vaste ensemble d'opérations dont le Rhin aurait été le théâtre; mais le duc d'Anguien se croyait sûr de ses calculs. Le jeune et hardi capitaine envoya vers la cour son intendant et son chef d'état-major pour proposer le « dessein du Chenest » (ce fut la formule adoptée pour désigner le siège de Thionville), en exposer les détails, en demander les moyens. M. le Duc avisait en même temps qu'il allait pénétrer en Hainaut et y opérer pendant vingt jours (2), pour détourner l'attention des ennemis, les attirer de divers côtés, les forcer à garnir leurs places, masquer enfin les préparatifs du siège.

Il commença sa marche le 26, passa par Landrecies, suivit le cours de la Sambre, enlevant sur sa route Barlaimont, Aymeries, Maubeuge, qui ouvrirent leurs portes aux premières volées de canon, puis, tournant au nord et menaçant toutes les places, il se saisit de

(1) Les négociateurs français, passant par La Haye en se rendant à Munster, eurent grand'peine à renouveler le traité d'alliance.

(2) C'est là l'explication des vingt jours de pain ordonnés à Guise dès le 20 mai.

Binche, qui résista un peu plus et où il augmenta son artillerie de cinq pièces de campagne. Il s'arrêta quelques jours dans cette ville déjà industrielle et commerçante, et plus importante alors qu'aujourd'hui; ses partis parcouraient le pays, allaient jusqu'aux portes de Bruxelles, levant des contributions, semant l'alarme partout. Melo rassembla les débris de ses troupes, prit position à Mons et à Nivelles, rappela Fuensaldaña, qu'il avait laissé en observation sur la lisière du Boulonnais, et fit encore une fois revenir Beck du Luxembourg. C'était bien ce que le duc d'Anguien espérait et, dès qu'il eut obtenu ce résultat, il reprit la route de France. Le 8 juin, en passant à Maubeuge, il trouva des nouvelles qui lui causèrent un assez vif désappointement.

Il n'avait rien demandé, rien fait demander pour lui après sa victoire; mais il avait espéré qu'on lui accorderait sans délai des récompenses, dont quelques-unes insignes, il est vrai, pour ses officiers, pour son armée. A ses instances très vives en faveur de Gassion on répondait par des promesses. Certainement le mestre de camp général de la cavalerie légère serait nommé maréchal de France avant la fin de la campagne; mais il y avait des engagemens pris avec M. de Turenne, et le nouveau règne ne pouvait être inauguré par cette promotion de deux huguenots, d'autant plus qu'il y avait un troisième concurrent, considérable par sa famille, M. de La Force, qui était aussi protestant. Certains ménagemens sont imposés à une régence, et la reine, sans oublier que M. de Gassion « s'était engagé à demeurer dans l'entière fidélité quand même ceux de sa religion manqueraient à leur devoir (1), » ne pouvait envoyer encore le bâton si bien gagné. Aucune réponse au sujet de Sirot et de Quincé, désignés par M. le Duc comme devant être promus au grade de maréchal de camp et attachés à son armée. Rien sur le rétablissement des enseignes dans les vieux régimens, ni sur les compagnies qu'il avait demandées pour divers officiers; rien non plus sur le gouvernement de Rocroy, dont il désirait voir gratifier d'Aubeterre, un des bons mestres de camp de la bataille, en remplacement de Geoffreville, « qui a si mal défendu sa place (2). » On se bornait à remplir quelques-uns des vides qu'une bataille sanglante laisse toujours dans les rangs, même d'une armée victorieuse. Quelques renforts lui étaient annoncés (3) et on lui envoyait, avec deux maréchaux de camp qu'il n'avait pas indiqués, Grancey et Palluau, un nouveau lieutenant-général en remplacement de l'Hôpital, à qui sa blessure avait donné un honorable prétexte de retraite.

M. le Prince avait proposé dans le conseil de donner cet emploi à

(1) La Régente à M. le Duc, 20 mai.
(2) M. le Duc à M. le Prince, 23 mai.
(3) Le Roi à M. le Duc, 22 mai.

Turenne, et, à son défaut, soit au maréchal de Châtillon, si l'armée devait continuer à tenir la campagne, soit à La Meilleraye, si on se décidait pour un grand siège. La Reine leur préféra le duc d'Angoulême. Ce fils de Charles IX et de Marie Touchet, allié à la plus dangereuse des maîtresses de Henri IV, compromis dans mainte intrigue et même dans quelques complots, hôte intermittent de la Bastille, parfois menacé de l'échafaud, avait beaucoup de services et passait pour un vigoureux reître. Assez populaire, avec ce prestige qui s'attache au dernier rejeton d'une race éteinte, il avait alors soixante et dix ans, et la goutte ne lui laissait guère de repos. « Je doutte fort, écrivait le duc de Longueville à son beau-frère, je doutte fort qu'à cause de son aage et de ses incommodités, il vous puisse fort soulager, mais vous le trouverez fort complaisant et presque toujours de l'avis du dernier qui parle (1). » C'est sans doute pour cette raison qu'il fut désigné. M. le Duc se garda bien de confier aucune fonction active à son nouveau lieutenant-général. Il lui laissa quelques troupes fatiguées et quelques détachemens tirés des garnisons pour faire une sorte de police des frontières.

Voici d'ailleurs ce qui avait surtout ému et mécontenté le duc d'Anguien. Comptant sur le concours des troupes de Champagne qui déjà étaient à sa disposition avant la bataille, informé par dépêches des 18 et 20 que son armée allait être renforcée, pressé par lettre royale de faire connaître ses vues, il avait indiqué le siège de Thionville et prié le ministère de donner immédiatement au marquis de Gesvres l'ordre de préparer cette opération pendant la pointe de l'armée en Hainaut. Or, Gesvres s'étant arrêté à tous les prétextes pour ne pas s'éloigner de la princesse Marie de Gonzague, dont il était passionnément épris, malgré ses dédains, ressentait quelque chagrin d'avoir trop compté sur un début de campagne moins vivement mené et d'avoir laissé à d'autres l'honneur de conduire ses troupes sur le champ de bataille de Rocroy. Aujourd'hui, à peine de retour à Reims (2), tout en affirmant son désir de « donner à M. le Duc le moyen de profiter de sa victoire, » il paraissait tenir beaucoup à conserver l'indépendance qu'on lui avait à peu près assurée, et se trouvait « en état de faire des choses très considérables du côté du Luxembourg, si on lui permettait d'agir. Surtout je supplie Votre Excellence d'empêcher qu'on ne m'ôte pas une des troupes qu'on m'a données (3). »

Le gouvernement semblait avoir prêté l'oreille à ces observa-

(1) 26 mai.

(2) Le 22 mai, de Reims, il envoyait à M. le Duc ses félicitations sur la victoire de Rocroy, qu'il venait d'apprendre en arrivant de Paris. Gesvres n'assistait donc pas à a bataille du 19, où le font figurer la plupart des historiens.

(3) Gesvres à Mazarin, Reims, 24 mai.

tions (1). Mazarin, qui depuis s'est proclamé l'auteur du siège de Thionville (2), se montrait incertain et semblait même ignorer que l'importance de cette conquête venait d'être signalée par le commandant de l'armée du roi en Allemagne (3). Les premiers ordres envoyés à Gesvres (4) sont suspendus (3 juin); tous les donneurs d'avis sont écoutés ; « on a représenté beaucoup de choses qui rendent l'exécution du dessein du Chenest fort difficile (5); » celui-là trouve le corps de Champagne trop faible; le maréchal de La Meilleraye, particulièrement expert dans les sièges, ne croit pas au succès ; d'autres plans sont suggérés. Un officier général qui rentre des prisons de l'ennemi, Rantzau, aussi fin courtisan que vaillant soldat, homme d'esprit, superficiel, non moins connu pour ses habitudes d'intempérance que pour les glorieuses mutilations de son corps (6), « indique une conquête importante qui couronnerait la victoire de Rocroy, » et le premier ministre envoie ce mémoire à M. le Duc, en demandant une prompte réponse. Il s'agissait de substituer à l'entreprise qu'avaient indiquée les deux généraux en chef des armées de Picardie et d'Allemagne une de ces opérations mesquines qui venaient d'être déjà examinées et repoussées, le siège de Bouchain (7). Sans ouvrir de discussion, Anguien déclara que « l'exécution des propositions de M. de Rantzau était impossible, » et il répondit sur l'ensemble avec une vivacité qui trahissait l'emportement de son caractère (8); si bien que M. le Prince prit sur

(1) Le Tellier à M. le Duc, 5 juin.

(2) Le mémoire où Mazarin expose les raisons qui ont fait décider le siège de Thionville, la lettre de ce ministre au cardinal Bichi sur le même sujet, sont des documens postérieurs à l'événement.

(3) Voir plus loin le plan de Guébriant.

(4) Instructions du 28 mai.

(5) Le Tellier à M. le Duc, 5 juin.

(6) Rantzau (Josias, comte de), né en 1609, d'une très ancienne famille du Holstein, avait servi d'abord en Hollande, ensuite sous Gustave Adolphe, puis dans l'armée de l'empereur, qu'il quitta pour retourner avec les Suédois; aussi était-il considéré par les Impériaux comme coupable de trahison, et nous verrons qu'il faillit lui en coûter cher. Entré au service de France en 1635, il perd un œil devant Dôle en 1636, une main et une jambe devant Arras en 1640, reçoit en 1641 trois blessures devant Aire, quatre en 1642 à Honnecourt, où il fut fait prisonnier :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Il avait conservé une tournure martiale et un très beau visage. Maréchal de France en juin 1645, il mourut en 1650.

(7) Proposition présentée à la Reine par le comte de Rantzau, maréchal de camp, transmise à M. le Duc par Le Tellier. C'est bien cette proposition que vise la lettre de Mazarin du 3 juin.

(8) M. le Duc à M. le Prince. — M. le Duc à la Régente, 8 juin.

lui de supprimer la lettre de son fils à la Régente : « elle était capable de gaster vos affaires ; vous allez un peu bien vite et prenes les choses trop à cœur (1). » Cette lettre d'ailleurs n'avait plus d'objet lorsqu'elle parvint à Paris ; une dépêche expédiée en chiffres de Binche avait mis fin à l'hésitation du conseil de régence : « Vostre dessein est bien haut. — Enfin la Reyne a déféré à vos advis touchant le siège du Chenest (2). » La veille, des ordres, positifs cette fois, avaient été expédiés à Reims ; « M. le duc d'Anguien s'étant arresté au dessein du Chenest, Leurs Majestés entendent que le sieur marquis de Gesvres marche droit vers la place, qu'il l'investise et la bloque incontinent. »

Le 8 juin, le secrétaire d'état de la guerre et le premier commis de l'artillerie envoyaient à M. le Duc, avec les dernières instructions du roi, tous les renseignemens sur les ressources qu'il trouverait à Metz, et sur les approches de la place qu'il allait attaquer (3).

XIII. — L'INVESTISSEMENT DE THIONVILLE ET LE SECOURS.

Une fois la décision prise, Gesvres fit diligence.

Il avait reçu les troupes du Boulonnois et de la Bourgogne et il venait d'être rejoint par d'Aumont avec mille chevaux que M. le Duc lui avait envoyés sans se laisser troubler par « les appréhensions de la cour (4). » Devançant son infanterie, il occupait, le 16 au soir, les avenues de Thionville. Le 18, le général en chef ayant marché presque aussi rapidement, arrivait devant la place avec la plus grande partie de ses troupes. Il avait tenu la route extérieure par Mézières, Sedan, Virton, et reconnu les abords de Longwy, couvrant ainsi la marche de ses convois et prêt à faire face aux tentatives de l'ennemi. Une autre colonne, conduite par Sirot, qui avait enfin reçu son brevet de maréchal de camp, devait escorter le matériel dont les armées de Picardie et de Champagne étaient déjà pourvues et prendre celui que pouvait fournir la place de Verdun.

Antique domaine des ducs de Bourgogne, échue, comme tant d'autres, aux Habsbourg, Thionville (5) est bâtie sur la rive gauche

(1) M. le Prince à M. le Duc, 16 juin.

(2) M. le Prince à M. le Duc, 6 juin. — Le Roi à M. le Duc, 7 juin. — Le Tellier à M. le Duc, 8 juin.

(3) Le Tellier à M. le Duc. — Saint-Aoust à M. le Duc.

(4) D'Aumont à M. le Duc, 11 juin. Avec ses mille chevaux, d'Aumont alla de la Capelle à Thionville en cinq jours (du 12 au 16) faisant environ 40 kilomètres par jour; Gesvres, de Reims à Thionville, par Verdun, en quatre jours (du 13 au 16), 38 kilomètres par jour; Anguien, avec toutes ses troupes, de Sedan à Thionville, par Virton et Longwy, en quatre jours, 30 kilomètres par jour.

(5) Theodonis Villa, une des résidences favorites de Charlemagne. Les Allemands lui ont donné le nom de Diedenhofen.

de la Moselle, à sept lieues au nord de Metz, arsenal de l'assiégeant, et à même distance au sud de Luxembourg, d'où l'assiégé pouvait attendre des secours, au centre d'une plaine fertile, semée de quelques villages, encadrée au sud par un petit affluent de la Moselle, la Fensche, au nord par des marais, bordée à l'est par le fleuve et enveloppée à l'ouest par une ceinture de hauteurs qui décrivent un arc de cercle d'environ 3,000 mètres de rayon. Ces collines, où la vigne se mêle aux bouquets de bois, sont elles-mêmes dominées par d'épaisses forêts, aux pentes escarpées; dans une gorge étroite qui coupe ce massif, la Fensche roule ses eaux et déjà alors mettait en mouvement quelques forges, premiers jalons des grandes usines modernes d'Hayange et de Moyeuvre. Hors des deux larges voies qui conduisaient à Luxembourg et à Metz, la plaine de Thionville n'était accessible que par ce défilé où passe le chemin de Longwy; c'est celui qu'avait pris le duc d'Anguien. Nul pont pour traverser le fleuve, rarement et difficilement guéable. La route de Sierck suit la rive droite, qui présente un terrain ondulé, semé de bosquets et de villages, facile à parcourir.

La ville avait à peu près l'aspect qu'elle présente aujourd'hui; le périmètre de l'enceinte était le même. — Un solide rempart se développant le long du fleuve (rive gauche); jetée sur la rive droite, une lunette assurant les communications entre les deux bords; vers la plaine, cinq grands bastions et autant de demi-lunes devant les courtines, avec escarpes et contrescarpes bien revêtues; un grand ouvrage à corne au nord; des fossés larges, profonds et pleins d'eau; un chemin couvert spacieux, trois portes bien défilées et protégées contre toute tentative d'insulte; partout d'épaisses maçonneries et une profusion de palissades; tout ce que l'art de l'ingénieur pouvait donner alors avait été mis en œuvre pour rendre cette place formidable (1). La difficulté des approches, qui ne pouvaient se faire qu'à découvert, augmentait encore sa force; le souvenir de la résistance qu'elle avait opposée au duc François de Guise en 1558, et l'échec éclatant que nos armes venaient tout récemment (1639) d'essuyer sous ses murs, lui donnaient un grand prestige. Au moment où les chevau-légers français en occupèrent les avenues, elle était admirablement pourvue, sauf en hommes; matériel de guerre, bouches à feu, poudre, tout l'outillage, y compris de grands amas de bois et même de terre, était au complet. Peu de farines, mais

(1) Ces défenses, remaniées jadis par Vauban et Cormontaigne, ont dans ces dernières années subi une nouvelle transformation. L'ouvrage de la rive droite a pris un grand développement; il renferme aujourd'hui la gare du chemin de fer; les ponts ont été multipliés, les dehors sur la rive gauche en partie rasés; l'enceinte a été pourvue de traverses et de casemates; les terrassemens ont été relevés et renforcés.

l'approvisionnement en blés considérable ; un moulin retranché établi près du fossé du front sud et desservi par un bras de la Fensche assurait le service de la mouture ; tout le fourrage des environs ayant été rentré, les chevaux purent être maintenus assez longtemps en bonne condition.

Si Thionville avait été mis en état avec une prévoyance qui était dans les habitudes des autorités espagnoles, la garnison était insuffisante. Elle avait été réduite à huit cents hommes, résidu de divers corps, Melo ayant, dans son désarroi, appelé à lui presque tous les combattans valides dont il pouvait disposer. La faiblesse du chiffre ne pouvait être exactement appréciée de l'état-major français ; mais le fait était connu. C'est ce qui avait décidé le duc d'Anguien à se hâter, c'est ce qui lui avait fait si vivement regretter les retards apportés aux premiers mouvemens du marquis de Gesvres. Puisqu'il avait eu l'habileté et la bonne fortune d'amener son adversaire à faire refluer sur le Brabant et le Hainaut toutes les forces espagnoles, il ne fallait pas laisser le temps à Beck de ramener à Luxembourg ses troupes, qu'il avait conduites vers Mons et Bruxelles, et de jeter un secours important dans Thionville.

Aucun ennemi extérieur n'avait paru lorsque dans l'après-midi du 18 juin, le général en chef rejoignit son lieutenant sous les murs de la place ; nul mouvement dans la ville ; rien n'y était entré ; tout était tranquille dedans et dehors. C'était un grand point gagné ; il était urgent d'assurer ce premier avantage ; car M. le Duc se doutait bien que maintenant sa marche avait dû être éventée, son dessein pénétré, et que l'ennemi s'avançait à tire-d'aile afin d'y pourvoir. Dans le dispositif donné à l'avant-garde, Gesvres n'avait pu s'occuper de la rive droite, où aboutissait le chemin de Sierck, et où les communications avec la place étaient, nous l'avons vu, assurées par un ouvrage. Un gué fut reconnu, quelques bateaux rassemblés, et le soir même du 18, M. de Grancey était poussé par-delà l'eau avec un gros détachement d'infanterie et de cavalerie. Anguien avait désigné ce maréchal de camp parce qu'il connaissait les lieux, ayant servi au dernier siège de Thionville ; il lui recommanda la plus stricte vigilance. Lui-même resta à cheval et tint ses troupes sous les armes toute la nuit, faisant face à Luxembourg, au côté le plus menacé ; son instinct militaire lui disait que l'ennemi était proche. La nuit fut calme sur la rive gauche, et le jour étant survenu, M. le Duc allait séparer ses quartiers et donner quelque repos à son armée, lorsqu'il apprit que le malheureux Grancey, joué par deux paysans ou prétendus paysans, s'était porté au-devant d'un corps imaginaire, tandis que le secours, cheminant à travers bois et collines, entrait sans pertes dans la place. Décidément le lieu ne

portait pas bonheur à Grancey : la bataille de 1639 lui avait déjà valu un séjour à la Bastille, le roi ayant trouvé « qu'il n'avait pas su maintenir ses cavaliers dans le devoir, » et si, en 1643, il avait eu affaire à un chef moins généreux, sa maladresse ou sa malchance aurait pu encore cette fois lui coûter cher ; mais M. le Duc ne le chargea pas. Cette longanimité ne plut pas à l'esprit positif de M. le Prince : « Si par les lettres de quelques valets je n'avais pas appris qu'il est entré cinq cents hommes par le quartier de M. de Grancey, je ne sçaurois que les mots graves de la vostre contenant secours de quelque infanterie. Mon fils devoit l'avoir escrit et mettre la faute sur quy elle est (1). »

C'est encore au comte d'Isembourg, à celui qui nous avait si longtemps disputé la plaine de Rocroy, que le roi d'Espagne devait ce nouveau service. Aux premiers indices d'une marche des Français vers la Moselle, ce vaillant officier avait quitté Charlemont et, encore presque mourant de ses blessures, s'était fait transporter à Namur, dont il était gouverneur, et d'où il fit partir aussitôt pour Luxembourg quelques compagnies d'infanterie wallonne échappées au désastre du 19 mai. Beck, renvoyé un peu plus tard en poste par Melo, put joindre à ce groupe un peu d'infanterie allemande, quelques chevau-légers et des Croates ; le 18, le détachement passa la Moselle sur un pont de bateaux, s'arrêta un moment à Sierck, et se dérobant aux patrouilles françaises, entra le 19 au matin dans l'avancée de Thionville sur la rive droite. La garnison atteignait le chiffre de deux mille cinq cents hommes environ, en comptant les habitans aptes à porter les armes, et recevait un contingent important de cavalerie. Les défenses de la place reprenaient ainsi toute leur valeur; les conditions du siège étaient changées; il fallait renoncer aux procédés expéditifs, se résigner à une attaque méthodique, rassembler de grands moyens, s'attendre à une résistance longuement prolongée. Le siège de Thionville qui, dans la pensée du duc d'Anguien, aurait été le point de départ d'une série d'opérations, devait maintenant occuper toute la belle saison. Le récit d'un espion, des postes mal placés, quelques patrouilles égarées suffirent pour modifier profondément les résultats qu'on pouvait attendre de la campagne de 1643.

XIV. — L'ÉTAT-MAJOR, LES TROUPES ET LES LIGNES.

Ce qui est digne de remarque, c'est que le duc d'Anguien, si emporté devant les résistances de la cour, les retards, les contradictions

(1) M. le Prince à M. Girard, 24 juin.

des hommes, sut maîtriser le chagrin qu'il éprouvait, accepta avec bonne humeur la situation nouvelle qu'un accident avait créée et s'occupa d'y pourvoir avec le même entrain qu'il avait apporté le 19 mai à réparer le désastre de La Ferté. Il se mit à tracer ses lignes, à établir ses quartiers, à rassembler ses moyens, à régler la marche de ses convois, et le 22, il écrivait à son père : « Nous sommes icy, à mon advis, en meilleur estat que vous ne pouvez vous l'imaginer. »

Son état-major, qu'il avait eu tant de peine à constituer à Amiens, était devenu non-seulement suffisant, mais excessif. Deux mois plus tôt, ceux qui croyaient le plus à son étoile, comme d'Aumont et d'Andelot, n'avaient guère montré d'empressement à le rejoindre. Aujourd'hui, c'est à qui sera de l'armée de M. le Duc. Il avait quatre officiers-généraux à sa disposition sur le champ de bataille de Rocroy; il en eut jusqu'à onze pendant le siège de Thionville : le duc d'Angoulême, lieutenant-général détaché sur les frontières de Picardie; les maréchaux de camp Gassion, Espenan, Gesvres, Sirot, que nous connaissons, Grancey (1) et Palluau (2), qui deviendront tous les deux maréchaux de France, Quincé, détaché auprès du duc d'Angoulême; d'Andelot (3), destiné à disparaître dans une des escarmouches de la Fronde, brave jusqu'à la témérité, fier de son grand nom de Châtillon, rêvant de sortir du rôle effacé qu'avait accepté son père, mais ayant moins de génie que d'ambition, en ce moment admirateur passionné de la belle Bouteville, qu'il épousera avec l'appui plus ou moins désintéressé de son jeune général; d'Aumont, aussi brillant, plus complet, homme d'esprit, très entendu au métier, aimé et apprécié du duc d'Anguien, destiné à dépasser tous ceux que nous venons de nommer si la guerre ne l'avait prématurément dévoré (4); Arnauld, solide et tenace, de cette forte race de jansénistes dont nous avons déjà parlé (5); la plupart, on le voit, offi-

(1) Jacques Rouxel, comte de Grancey et de Médavy, né en 1603, d'abord destiné à l'église et tonsuré à neuf ans, capitaine de chevau-légers à seize ans, blessé au siège de Saverne en 1636 et fait maréchal de camp la même année, maréchal de France en 1651, mort en 1680.

(2) Philippe de Clérembault, comte de Palluau, né en 1606, maréchal de camp en 1642, maréchal de France en 1653, mort en 1665.

(3) Gaspard IV de Coligny, arrière-petit-fils de l'amiral, né en 1620, venait d'être nommé maréchal de camp. Il se fit catholique, épousa en 1645 Isabelle-Angélique de Montmorency-Bouteville, quitta le nom de marquis d'Andelot pour prendre celui de duc de Châtillon à la mort de son père le maréchal (1646), et fut tué au pont de Charenton en 1649.

(4) Charles, marquis d'Aumont, né en 1606, tué en 1644, petit-fils et frère de maréchaux de France.

(5) Pierre Arnauld de Corbeville, dit *Arnauld le Carabin*, était mestre de camp général des carabins sur la démission de son oncle Pierre Arnauld « du fort. » Il mourut en 1651.

ciers de valeur; mais leur mérite même ne faisait que rendre ce grand nombre plus gênant. Comme ils arrivaient les uns après les autres, M. le Duc demanda avec quelque impatience qu'on arrêtât ce déluge de maréchaux de camp : « Ne nous en envoyez plus; nous en sommes embarrassés, et je vous ferai retourner ce que nous avons de trop ; » d'autant plus que, M. de Gesvres ayant un commandement séparé et l'exerçant avec hauteur, aucun de ses camarades ne voulait servir sous lui. « Il serait bon de régler cela, car cela faict enrager tous les aultres et le service ne se faict pas (1). »

La Vallière avait conservé ses fonctions de maréchal de bataille (chef d'état-major) et M. de Choisy celles « d'intendant de justice et finances, » avec M. de Tyran sous lui comme « général des vivres; » M. le Duc avait désigné Saint-Martin, un des lieutenans du grand-maître, pour remplacer La Barre et commander l'artillerie; il n'eut qu'à s'applaudir de ce choix. On mit à sa disposition un ingénieur appelé Perceval, qui avait dirigé plusieurs des sièges de Hollande et qui passait pour le premier de son temps. Perceval dut chercher dans les régimens quelques officiers de fortune pour s'en faire assister. Il avait amené un homme spécial pour la conduite des travaux dans l'eau, Courteille, dont la nature de la place rendait le concours fort utile.

Nous ne discuterons pas le mérite des lignes continues, en usage au XVIIe siècle et bien souvent employées depuis, pour protéger l'assiégeant contre les attaques intérieures et extérieures. M. le Duc se dispensa de la contrevallation, mais il construisit une circonvallation dont le développement était d'environ 18 kilomètres. Sur la rive gauche, en aval de la place, les lignes touchaient à la Moselle près de Massom, et en amont, vers le lieu dit aujourd'hui Maisonneuve; sur la rive droite, elles enfermaient les deux Yutz; le point culminant était au nord-ouest, vers Guentrange (cote 330). Épousant les formes d'un terrain varié, présentant un relief inégal, fraisées et palissadées sur certains points, elles étaient ici disposées en crémaillère, là brisées par des flèches ou flanquées par des redoutes, appuyées enfin par quelques ouvrages plus considérables et décorés du nom de forts. Dès le 20 juin, un pont de bateaux amené de Metz, établi en amont, assurait la communication entre les deux rives, les gués devenant impraticables à la moindre crue; un second pont sur pilotis fut plus tard construit en aval. Pour remuer une semblable masse de terre, il fallut le concours d'un grand nombre de paysans enrôlés comme travailleurs, payés et nourris. Comme le général en chef n'épargnait pas l'argent, ce fut mené vivement. Dès le 26 juin,

(1) 26 juin.

M. le Duc écrivait à son père : « Notre circonvallation est bientôt fermée, elle n'est pas en état de soutenir un puissant effort, mais les petits secours ne peuvent plus entrer. Beck est près de Luxembourg; s'il vient hasarder quelque effort, il faut que ce soit à force ouverte. » Beck ne fit pas d'effort, et la circonvallation fut achevée en vingt jours sans autre incident que des engagemens de cavalerie peu importans, mais qui donnèrent au général en chef l'occasion de charger deux ou trois fois pour dégager des amis imprudens. Tavannes, lieutenant de ses gardes, fut blessé dans une de ces escarmouches; il en coûta plus cher à l'écuyer Francine. Comme cet ancien et fidèle serviteur revenait de Paris avec des dépêches, il tomba dans un poste de Croates et fut pris après une vigoureuse résistance. Renvoyé par Beck, il succomba à la gravité de ses blessures et fut fort regretté de M. le Duc.

Au « quartier du roi, » établi à Therville, au sud-est et à environ 200 mètres de la place, le duc d'Anguien avait gardé auprès de lui la fleur de son infanterie, nos connaissances de Rocroy, — Picardie, Piémont, La Marine, Rambure, Molondin, — et un régiment de formation récente, déjà fort beau, que Campi commandait pour le cardinal Mazarin et que le mestre de camp titulaire voulait voir traiter sur le même pied que les gardes (1). — Que le lecteur veuille bien accorder un moment d'attention à ce régiment : « Royal italien » est devenu la fameuse 17e légère de 96, le 17e léger des guerres d'Afrique, enfin le 92e de ligne qui, dans notre agonie militaire de 1871, a tiré les derniers coups de fusil à Villersexel et à la Cluse de Pontarlier. — Les gendarmes et compagnies d'ordonnance étaient aussi à Therville, aux ordres directs de M. le Duc. Gassion était tout près avec sa cavalerie légère; la ferme où il logeait a conservé son nom. M. de Gesvres avait son quartier au nord, près de Massom; dans les corps qu'il avait amenés et qui l'entouraient, nous remarquons « Navarre, » un des « vieux, » qui eut pour noyau les gardes huguenots du roi Henri. Le reste des troupes à pied et à cheval était réparti dans quatre autres quartiers, dont deux sur la rive droite; là commandaient Palluau et Sirot en remplacement de Grancey, qui, étant tombé malade, soit du chagrin de sa mésaventure du 19, soit du déplaisir d'être sous les ordres du marquis de Gesvres, avait dû demander un congé. Toutes les distances étaient considérables, le service était très lourd, très compliqué : vedettes, patrouilles, avancées, escortes pour la cavalerie ; grand'gardes, terrassemens et corvées de tout genre pour l'infanterie, en attendant les travaux bien autrement fatigans et les périls du siège proprement

(1) Le Roi à M. le Duc, 25 juin.

dit. Les troupes avaient grand'peine à y suffire. « Nous sommes icy effectivement quatorze mille hommes de pied et sept mille chevaux, sans compter les officiers, sergens et valets (1), » et M. le Duc, réclamant de l'infanterie avec sa vivacité ordinaire, indiquait celle qu'on retenait inutilement devant La Motte; mais M. le Prince ayant été pris de la gravelle le jour où cette demande fut rapportée devant le conseil de régence, on différa de prendre une résolution (2). Cependant on finit par se décider à lever pour quelque temps l'éternel blocus de la petite forteresse lorraine, et Arnauld fut envoyé devant Thionville avec six régimens d'infanterie et deux de cavalerie (3). On recourut aussi à l'expédient ordinaire de faire des emprunts aux « vieilles garnisons. » Enfin, huit compagnies de gardes françaises et suisses reçurent l'ordre de rejoindre le corps de siège. Tous ces renforts arrivèrent assez tardivement, fort diminués en route et furent loin de donner en réalité ce qu'ils représentaient sur le papier. C'est à peine s'ils égalèrent les pertes que le feu, la fatigue et les maladies firent essuyer à l'armée. Le ministre n'en demandait pas moins qu'en échange de ces contingens, M. le Duc envoyât une bonne partie de sa cavalerie au duc d'Angoulême, qui criait misère chaque fois qu'une patrouille espagnole paraissait en Boulonnois ou aux frontières du Hainaut. M. le Duc expédiait une copie de son tableau de service, représentait qu'il n'avait pas trop de chevaux pour surveiller le vaste périmètre de ses lignes, repousser les sorties, observer Beck, défaire les partis qui venaient attaquer nos convois et qu'il fallait parfois reconduire jusqu'aux portes de Luxembourg; tout ce qu'il put faire fut de mettre mille chevaux à la disposition de son lieutenant-général.

XV. — LE SIÈGE DE THIONVILLE.

Le temps employé à la construction de la circonvallation avait à peine suffi à la formation des approvisionnemens de siège. Après le premier convoi amené de Verdun par Sirot, d'autres s'étaient succédé par eau ou par terre, venant de Toul, Nancy (4), et surtout de Metz. Trente pièces de batterie, des munitions de guerre, des bateaux, etc., avaient été reçus de cette dernière place. De grands dépôts de vivres, des amas de madriers, gabions, sacs à terre, avaient été formés, le plan du siège arrêté et le tour de service

(1) M. le Duc à M. le Prince.
(2) M. le Prince à M. le Duc, 29 juin.
(3) Le Roi à M. le Duc, 4 juillet.
(4) La capitale de la Lorraine était alors occupée par les Français.

réglé. Gassion, malgré ses fonctions spéciales, roulait pour la tranchée avec les autres maréchaux de camp, ce qui ne l'empêcha pas de passer souvent à cheval les nuits où il n'était pas de garde, ripostant par de vigoureux coups de main aux entreprises de la cavalerie de Beck.

Il y eut deux attaques, dirigées toutes deux sur le front sud-ouest, c'est-à-dire sur les bastions de La Cloche et de Saint-Michel, la courtine qui les réunit et la demi-lune qui couvre cette courtine. Là aussi se trouvait le moulin fortifié, transformé en défense avancée et enveloppé par un bras de la Fensche. Le marquis de Gesvres eut l'attaque de gauche, le duc d'Anguien celle de droite, la plus rapprochée du fleuve. Dans la nuit du 8 au 9 juillet, Picardie et Navarre montant la première garde, la tranchée fut ouverte « sans perte d'aucun homme, » écrivait M. le Duc, le 9, au matin. « Si l'on envoie l'argent et les hommes que l'on a promis, j'espère que dans six semaines je rendray bon compte de cette place (1). » On n'envoya ni tout l'argent, ni tous les hommes qu'on avait promis, mais M. le Duc tint parole.

Le 11, une communication fut ouverte entre les deux attaques, flanquée de redoutes et armée de vingt-quatre pièces qui battirent le moulin retranché. Bois-Guérin, adjoint de l'artillerie, fut tué pendant cette opération. On était à deux cents pas de la contrescarpe. — Le 13, « au jour de M. d'Aumont, Picardie et La Marine estant de garde enlevèrent le moulin fortifié. Trois cents hommes sortirent pour le reprendre, mais furent vigoureusement repoussés (2). » — Le 14, le moulin fut armé d'une batterie de six pièces et réuni par un boyau de tranchée au système des attaques. De ce jour, la garnison commença à souffrir du manque de farine. — Le 15, dans la soirée, à l'attaque de M. le Duc, Gassion étant de tranchée, « le régiment de Mazarin enleva un petit travail bien palissadé » et se logea sur la crête du glacis, tandis qu'à « l'attaque de M. de Gesvres, d'Andelot, avec les régimens de Grancey et d'Harcourt » obtenait le même avantage. A cette occasion, les ingénieurs Le Rasle et Perceval furent blessés, tous deux très utiles, le second surtout : « C'est l'homme qui a le plus contribué à l'avancement de ce siège ; j'en suis affligé au dernier point. » Aussi M. le Duc demande-t-il pour lui une récompense considérable alors : une compagnie dans un vieux régiment (3).

(1) M. le Duc à M. le Prince, 9 juillet.

(2) M. le Duc à M. le Prince, 15 juillet.

(3) M. le Duc à M. le Prince, 15 juillet. — Le 18, M. le Duc proposa Perceval pour remplacer Montreuil, capitaine dans Piémont, tué. De la plupart des lettres que nous avons sous les yeux, il semble résulter que Perceval ne survécut pas à ses blessures.

Le 16 juillet, une sortie de trois cent cinquante hommes et deux cents chevaux fut repoussée par les régimens de Grancey et d'Harcourt. Huit cents coups de canon furent tirés dans cette journée. On était arrivé à cinquante pas de la contrescarpe ; la grande batterie était fractionnée et la batterie du moulin renforcée. Dans la nuit du 17 au 18, on fit le logement sur la contrescarpe aux deux attaques. « Lescot vous porte les nouvelles du logement que nous avons faict sur la contrescarpe avec toutes les particularités (1). » M. le Duc ne disait pas dans sa lettre que, sans sa présence d'esprit, son courage, son savoir et son entente du métier d'ingénieur, cette opération capitale et hardie aurait échoué.

Elle avait été entreprise « d'insulte » aux deux attaques. A celle du marquis de Gesvres, Gassion et d'Aumont marchaient à la tête de la colonne, Champagne et Vidaille, ingénieurs, dirigeaient les travailleurs. Le succès fut complet, sans autre incident que la perte de plusieurs volontaires, presque tous officiers, de « La Marine » et autres régimens. A l'attaque du duc d'Anguien, Espenan commande, et bien que M. le Duc l'ait cité comme « un des meilleurs hommes de siège que je connaisse, » le général en chef dut encore le suppléer comme à Rocroy. Voici dans quel ordre s'étaient avancés les assaillans : trois sergens de Picardie, suivis de douze mousquetaires ; trois lieutenans avec trente soldats et les volontaires, la fleur des amis de M. le Duc, La Moussaye, Bois-Dauphin, Chabot et autres ; puis le reste du régiment. La Plante, capitaine de Picardie, faisait fonctions d'ingénieur, remplaçant Perceval et Le Rasle. Il tomba, la cuisse traversée, comme il commençait à tracer ; les trois sergens étaient tués ; presque toute la tête de colonne était frappée ; faute de direction, la confusion se met parmi les combattans et les travailleurs ; la plupart des porteurs de fascines et de sacs à terre jettent leur fardeau. Le duc d'Anguien accourt, fait apporter gabions, barriques et sacs à terre par la queue de la tranchée, trace l'ouvrage et le fait exécuter sous un feu des plus vifs. Cinquante hommes étaient à couvert avant la pointe du jour. Les logemens ébauchés sur la contrescarpe furent assurés la nuit suivante et on en fit deux autres sur le chemin couvert. Puis vint l'opération la plus délicate, la descente et le passage de ce grand fossé plein d'eau ; cela prit dix jours. — Le 28 au soir, Espenan étant en garde avec Picardie et La Marine, attaque la demi-lune, s'en empare malgré l'explosion de plusieurs mines et y fait un logement si solide que, le 29, il y donne à dîner au duc d'Anguien. La demi-lune ayant été immédiatement réunie par un

Cependant nous trouvons un ingénieur de ce nom auprès du prince d'Orange en 1645 (*mémoires* du prince de Tarente, p. 27) ; est-ce le même homme ou un de ses parens ?

(1) M. le Duc à M. le Prince, 20 juillet.

pont à la contrescarpe et armée d'une batterie, les deux bastions sont écrasés de feu, et « le baron de Guency, capitaine dans Persan, commandé avec quarante hommes, favorise les mineurs, qui sont attachés le soir et mis à couvert avant l'aurore. » (30 juillet.) Le feu continue les deux jours suivans. Le 1er août, deux mines jouent, une seule avec effet; le lendemain, la seconde est mise au même état que la première, et le logement est fait au pied de la brèche.

La grande crise de l'assaut approchait; l'ennemi était-il préparé à subir cette suprême épreuve? Voici ce qui en fit douter : c'était une lettre que le général Beck adressait au gouverneur de Thionville et qui fut prise sur un espion, pendu le 29 juillet au quartier du roi (1); nous en citerons quelques passages, où les devoirs d'un commandant de place assiégée sont tracés dans des termes qui sont de tous les temps.

« Je ne puis comprendre le sujet de la foiblesse que vous témoignez, estant tout asseuré que vous pouvez tenir beaucoup au-delà des huict jours dans lesquels vous dites que vous serez contraint de vous rendre. Les demi-lunes de la place sont toutes entières, son rempart dont je sçay la largeur et la bonté, n'est point encore endommagé; pouvez-vous parler de vous rendre ayant tant de pièces à disputer, la moindre d squelles est capable de se deffendre plus longtemps que le terme que vous voulez prendre? Souvenez-vous qu'il y va de vostre honneur, que la réputation de vos officiers est attachée à cette action. Si vos canonniers ne font leur devoir, vous aurez moyen de les y contraindre; si les habitans ont d'autres sentimens que les vostres, vous avez la force à la main pour les maintenir au devoir, et si vos officiers sont prévenus de quelques frayeurs, vous les pouvez ramener en leur remonstrant que la foiblesse porte toujours beaucoup d'infamie, et conduit souvent au supplice; surtout prenez garde qu'il ne se parle d'aucune reddition dans vostre conseil de guerre; et conservez-y vostre authorité. Vous serez peut-être importuné des prestres et des femmes; mais il ne les faut point écouter; l'honneur vous défend d'avoir des oreilles pour eux, et quand vous considererez que toute l'Europe a l'œil sur vous, vous ferez l'impossible pour acquérir une gloire qui ne mourra point avec vous. J'attends cette vigueur de vostre courage et sur cette bonne opinion je suis, monsieur, votre humble serviteur.

« J. Beck. »

(1) Cette lettre fut déchiffrée par le secrétaire Girard, avec le chiffre envoyé par Rossignol, le « spécialiste » que Richelieu employait à traduire les correspondances les plus secrètes; Mazarin en avait hérité. M. le Duc expédia la pièce à Paris le 29. Elle a été imprimée dans le *Mercure*, xxv, 39.

Se fiant à cet indice, M. le Duc crut pouvoir sommer la place (1er août), et pour soutenir cette sommation, il s'avança sur le pont de fascines qui conduisait à la brèche (1er août). La réponse du gouverneur ne se fait pas attendre ; elle est négative et aussitôt appuyée d'une salve de mousqueterie et d'artillerie qui décime la suite du prince : un capitaine de Lesdiguières est tué, Espenan et Chevers sont blessés. On arrivait au corps à corps et les pertes devenaient sensibles ; le dernier des officiers qu'on avait pu, tant bien que mal, employer comme ingénieurs, Champagne, avait été mis hors de combat. Le marquis de Lenoncourt (1) gouverneur de Nancy, venu en curieux, avait été tué, ainsi que Saltoun, capitaine des gardes écossaises, Corsini, gentilhomme florentin, capitaine dans Royal-Italien, bien d'autres encore. Au rapport de tous les prisonniers, la garnison attendait un prompt secours d'Allemagne. Elle multipliait ses efforts pour ralentir les progrès des Français ; le feu de la place se soutenait très vif ; les sorties étaient fréquentes et très vigoureuses ; celle de la nuit du 2 au 3 août parut une « action extraordinaire. » Pendant qu'une colonne attaque de front la garde de tranchée, quelques hommes montés sur des bateaux traversent le fossé, gagnent la contrescarpe, entrent par les embrasures dans la batterie de gauche, tuent ou chassent la garde, enclouent les pièces, rentrent dans leurs bateaux et regagnent la ville.

Le 3 août, un Messin, prisonnier dans Thionville, se jette du haut du bastion au pied de la brèche et vient annoncer au duc d'Anguien que le gouverneur et le major de la place ont été tués dans la nuit. — Cette nouvelle est saluée d'une double salve, et aussitôt le soleil couché, M. le Duc fait mettre le feu à un nouveau fourneau préparé en tête de son attaque. L'effet est plutôt nuisible et renverse les ponts de fascines. Néanmoins on donne l'assaut et vingt hommes de Picardie atteignent le sommet de la brèche ; mais ils ne sont pas soutenus ; le mestre de camp Maupertuis tombe blessé ; l'assaut est repoussé.

XVI. — LA NUIT DU 4 AOUT ET LA REDDITION DE THIONVILLE.

La journée du 4 août fut néfaste pour les Français ; les assiégés montrèrent partout une vigueur extraordinaire, qui fut couronnée par le succès. M. le Duc ayant fait jouer un nouveau fourneau, Gassion, qui entrait en garde, s'élance à l'assaut ; il tombe presque aussitôt atteint d'une mousquetade à la tête ; le chevalier de Chabot

(1) Claude de Lenoncourt, dit le marquis de Lenoncourt, maréchal de camp en 1639.

a la cuisse traversée. Lescot, lieutenant des gardes du duc, est tué (1); les enfans perdus qu'il conduisait se dispersent; la colonne s'arrête et le logement ne peut être poussé qu'à la moitié de la montée. — A l'attaque du marquis de Gesvres, le feu est mis aux deux mines creusées sous le bastion; tout était préparé pour que l'inflammation fût simultanée. Au premier bruit, Gesvres part; mais, la seconde explosion étant de plusieurs minutes en retard sur la première, assiégés et assaillans sont ensevelis sous les décombres; les Français ne peuvent atteindre le sommet de la brèche; Gesvres avait disparu. L'issue de ces deux attaques répandit dans l'armée une grande tristesse, qui rapidement gagna Paris. Était-ce un échec définitif? Quelques-uns le croyaient, peut-être même, hélas! l'espéraient. On tenait Gassion pour mort; au siège, il pourrait être remplacé; mais si l'armée extérieure paraissait et s'il arrivait malheur à M. le Duc, jouant sa vie comme il faisait, qui mènerait la cavalerie? La perte de Gesvres fut vivement ressentie; il était de taille à mener une armée; impérieux, peu aimé de ses camarades, en assez mauvais termes avec son général en chef, mais avide de gloire, sachant commander, résolu à mériter le bâton de maréchal. « Vous entendrez parler de moi malgré vous, écrivait-il à la princesse Marie en arrivant devant Thionville, et quelle que soit votre indifférence, je saurai faire une action que vous serez forcée d'approuver. » Il n'obtint que les regrets de celle qu'il aimait, et ce fut son parent, l'évêque de Beauvais, qui en recueillit le témoignage.

Le duc d'Anguien jugea qu'avant de tenter de nouveaux assauts, il fallait laisser reprendre haleine aux troupes et compléter les brèches. Tandis que le mineur était attaché à la courtine, de nouvelles galeries étaient percées sous les bastions; mais le sol était déjà tellement bouleversé que, malgré les efforts de La Pomme, capitaine de mineurs « et le premier homme de son temps dans cet art, » ces tentatives auraient été insuffisantes sans la construction d'une nouvelle batterie. Au bout de quatre jours, la ruine des deux bastions était achevée, et la courtine qui les unissait, battue par les boulets, soulevée par la poudre, n'était plus qu'une masse de décombres; l'accès était ouvert à trois colonnes d'attaque. Le 7, un trompette français sonna l'appel; le feu fut suspendu; deux officiers sortirent de la place et vinrent conférer avec le maréchal de camp de tranchée, Palluau, assisté de Tourville, premier gentilhomme du général en chef. Le 8, les articles de la capitulation furent signés par Louis de Bourbon et le sergent-major Dorio, celui-là même qui, le

(1) Il arrivait de Paris avec les dépêches.

19 juin, avait conduit le secours et qui avait pris le commandement après la mort du gouverneur et du major de la place. Le 10 août, à quatre heures du matin, cinquante-six jours après l'investissement et trente-deux après l'ouverture de la tranchée, les gardes françaises et suisses occupèrent les brèches, tandis que l'armée sous les armes voyait défiler la garnison, tambours battant, enseignes déployées, mèches allumées et balles en bouche. Douze cents hommes valides sortirent de Thionville, suivis de deux chariots portant malades ou blessés. Une escorte française les accompagna jusqu'à Luxembourg. Ils laissaient huit cents des leurs dans le cimetière de la place.

Dès que la dernière voiture eut passé la porte, M. le Duc fit son entrée dans sa conquête. Il fut harangué en latin par le maire, et improvisa une réponse dans la même langue à l'ébahissement de l'auditoire; puis, visitant le front d'attaque, il admira le relief et l'épaisseur des retranchemens élevés à la gorge des bastions éventrés (1) et s'étonna d'abord que l'assiégé n'eût pas tiré meilleur parti de pièces aussi fortes; mais l'état de la courtine effondrée, laissant une large ouverture béante, lui parut justifier la reddition. Et, en effet, la défense avait été très honorable : les dehors disputés pied à pied, successivement enlevés de vive force; deux assauts repoussés et trois brèches praticables au corps de place, la moitié de la garnison sous terre ou hors de combat, le gouverneur, le major et onze capitaines tués, les vivres complètement épuisés, sauf le blé, qu'on ne pouvait plus moudre depuis la perte du moulin, la garnison se retirant avec ses armes, emmenant ses malades et ses blessés; jamais capitulation n'a été signée dans des conditions plus régulières.

XVII. — ANGUIEN A THIONVILLE.

Les détracteurs et les envieux ne manquèrent pas de mettre en lumière ces assauts repoussés, attribuant la fin du siège moins à l'habileté de l'assaillant qu'à la mort du gouverneur et à l'épuisement des vivres. Mais ces propos trouvèrent peu de crédit. Le duc d'Anguien sortait glorieusement de l'entreprise qu'il avait conçue, dont il avait accepté la responsabilité, qu'il avait dirigée dans le

(1) Ces retranchemens intérieurs étaient en forme de demi-lune, avec une palissade formidable et un bon fossé au fond duquel se trouvait un canal de bois plein de poudre et de grenades recouvertes d'un demi-pied de terre, pour faire sauter ceux qui essaieraient de traverser le fossé.

moindre détail et qu'il avait accomplie dans le délai par lui fixé tout d'abord. Pendant toute la durée du siège il montra non-seulement une intrépidité toujours égale, une persistance dans le mépris du danger qui causait de réelles alarmes, mais aussi une vigilance, un savoir et un esprit de ressources qui furent admirés des hommes du métier. Voici d'abord ce que lui écrivait Mazarin le 15 juillet :

« J'apprends avec frayeur que vous n'êtes pas seulement jour et nuit après les travaux, mais que vous hasardez votre personne jusqu'aux plus petites occasions avec la même prostitution que si vous n'estiés qu'un simple soldat... Il est temps que vous mettiés de la différence entre les fonctions d'un volontaire et le devoir d'un général... Considérez qu'une partie du salut et de la gloire de cet estat repose sur vostre teste... Je vous conjure donc, Monsieur, d'estre meilleur ménager d'une vie qui n'est point à vous. » Et pour effacer tout soupçon de flatterie déguisée sous ce conseil, le cardinal ajoutait quelques jours plus tard : « Ne prenez pas ce que je vous dis pour de la cajolerie. »

Il serait superflu de citer d'autres témoins et d'insister sur un point aussi bien établi que la vaillance de Condé; mais il est un côté presque scientifique de cette grande figure qui est moins connu, et c'est cependant un des aspects sous lesquels il tenait le plus à paraître devant la postérité. Nous avons dit combien avaient été fortes ses études, et nous verrons plus tard Bossuet lui demander des leçons de physique. Fruits de son travail ou dons de la nature, il réunissait les conditions essentielles qui font les maîtres dans ce grand art de l'ingénieur militaire : la précision du calcul et l'esprit d'invention dans la conception, l'habileté et la hardiesse dans l'exécution.

La Moussaye a donné du siège de Thionville un récit où, sans négliger les épisodes dramatiques, il expose dans le menu les procédés employés à chaque phase du siège, entrant dans des détails d'exécution qui ne pouvaient être connus du brillant aide-de-camp. Le journal d'un officier du génie ne saurait être plus complet et plus lucide; nous lui avons fait quelques emprunts. Entre autres épisodes, nous avons raconté celui où le général en chef reprend et achève un travail interrompu par la mort de celui qui le dirigeait; nous ne saurions multiplier ces explications techniques. Que le lecteur curieux cherche dans le petit volume qui a pour titre *Rocroy et Fribourg*, si mutilé qu'y soit le texte original, l'exposé du percement des galeries si difficiles à étançonner dans « cette terre mouvante, toute détachée et qui se réduisait en poussière par l'ébranlement des mines, » ou bien encore « le passage du fossé » plein d'eau et des plus profonds, exécuté par la combinaison de la mé-

thode hollandaise avec le procédé que Courteilles avait employé au siège de Hesdin. Est-ce un des ingénieurs subalternes qui a pu donner des renseignemens à la fois si précis et si pittoresques à l'auteur de ce compte-rendu? Ils avaient tous disparu. Très supérieur aux autres, Perceval avait été frappé le premier; Le Rasle, La Plante, Champagne, tous ceux qui le remplacèrent imparfaitement furent tués. Le seul qui survécut était le premier de tous, celui qui avait été l'âme et la pensée du siège, le duc d'Anguien. C'est sous ses yeux ou sous sa direction, on peut le dire, que La Moussaye a écrit; nous en avons la preuve matérielle. On reconnaît le véritable auteur du récit, d'abord dans la sobriété des éloges donnés au général en chef, mais aussi dans cette recherche à peindre la difficulté vaincue et dans cette coquetterie de métier qui rappelle César comptant les clous et les poutres du pont qu'il avait jeté sur le Rhin, ou décrivant les quinconces de chevaux de frise et de trous de loup qu'il avait semés devant les lignes d'Alesia. La main qui avait tenu le tire-ligne pour dessiner les attaques a pris la plume pour raconter le siège, et c'est la même aussi qui, restant ferme sous une grêle de balles, biscaïens et grenades, avait plus d'une fois tracé sur le terrain les ouvrages qu'elle avait esquissés sur le papier. C'est bien le grand Condé qui a pris Thionville, comme c'est lui qui a gagné la bataille de Rocroy. Ces deux actions si différentes étaient, de toutes celles qu'il a accomplies, les plus chères à son souvenir. La victoire du 19 mai était la première fleur de sa gloire; il la considérait comme son chef-d'œuvre, et dans les dernières années de sa vie il se plaisait à en retracer le plan et à en raconter les épisodes. Peut-être cependant était-il encore plus fier d'avoir par sa ténacité et sa science forcé sur la Moselle le boulevard de la puissance dont il avait détruit les légions sur la bruyère des Ardennes.

XVIII. — SUITES DE LA REDDITION ET PRISE DE SIERCK, 3 SEPTEMBRE.

Marolles (1), mestre de camp de grande valeur, fut installé gouverneur de Thionville; sa commission avait été signée d'avance sur la demande instante du général en chef, qui, cette fois, n'avait pas été appuyée par son père. M. le Prince aurait désiré que cet emploi fût réservé à son protégé Espenan; M. le Duc admettait que « M. d'Espenan servait miraculeusement bien; c'est le meilleur homme de siège que je connaisse; » il demanda pour lui le cordon

(1) Joachim de Lenoncourt, dit le marquis de Marolles.

bleu, mais il ne voulut pas de lui pour Thionville. M. le Prince admira que son fils préférât ainsi un homme nouveau à un vieil ami et renvoya la demande du cordon bleu. « J'ai fait cette affaire sans remettre vos lettres, » écrivit-il sèchement. L'emploi de lieutenant de roi fut donné à La Plaine, capitaine dans Picardie; cette fois le déboire fut pour M. le Duc, qui avait déjà mis en fonctions un officier de sa confiance, M. de Campels. Il ne put obtenir qu'on revînt sur cette décision et ne fut pas plus heureux dans la distribution des charges laissées vacantes par la mort du marquis de Lenoncourt : d'Aumont et d'Andelot, qu'il avait présentés et qu'il espérait voir ainsi récompenser de leurs excellens services, échouèrent dans leurs prétentions; Clermont, Nancy et la Lorraine furent données à La Ferté-Senneterre. Vamberg, colonel d'un régiment étranger, ayant été tué en duel, M. le Duc demanda sa succession pour La Moussaye, son ami intime : nouveau refus du cardinal (1). Le duc d'Anguien ressentit vivement l'opposition de son père, le désappointement de ses amis, le mauvais vouloir latent du premier ministre : « Je croy que je n'ay plus affaire à l'armée, » écrivit-il à son père (2) dans un moment d'irritation.

Coïncidence singulière : au moment où le vainqueur de Rocroy exprimait ainsi son dépit, Turenne, découragé, s'adressait aussi à M. le Prince pour être tiré de l'Italie, où il n'avait rien à faire et « si peu de troupes qu'il n'est pas du service de Sa Majesté que je demeure plus longtemps comme cela (3). » Il sentait qu'on le mettait quasi à l'index, et, en effet, il était alors soupçonné « de vouloir se faire considérer par le parti protestant comme un soleil naissant. » Mazarin n'avait pas les haines violentes ni les sévérités de Richelieu; mais, moins sûr de lui-même et de son autorité, il était plus méfiant. Il voulait tenir les généraux en bride, surtout ceux qui étaient par eux-mêmes des personnes considérables, et il avait raison; l'erreur était de chercher à restreindre l'influence des commandans d'armée en leur marchandant les moyens d'action. C'était ainsi qu'il était disposé à agir alors vis-à-vis de Turenne et, avec plus de mesure, moins ouvertement, vis-à-vis du duc d'Anguien. Ces procédés inspiraient au premier un ressentiment plus profond que les mouvemens de colère du second.

M. le Duc avait toujours payé largement pour les travaux, pour l'artillerie, enrôlant des ouvriers, accordant des hautes paies, n'épargnant rien pour soulager ses troupes et assurer le succès. Son père

(1) Mazarin à M. le Duc (4 septembre).
(2) 29 et 30 juillet.
(3) Trin, 11 août.

lui reprochait de dépenser « sans compte ni mesure, de dissiper l'argent sans règle, comme si c'était de la terre; » il insinuait qu'en s'y prenant mieux, « on pourrait faire des deniers revenans-bons (1). » De leur côté, le cardinal, les ministres s'effrayaient de cette prodigalité, trouvaient ces exigences un peu lourdes, car si Anguien ne demandait rien pour lui, il entendait que ses troupes fussent bien traitées, ses officiers récompensés; il commençait à devenir gênant, grief impardonnable aux yeux de maint gouvernement. M. le Prince l'éclairait sur ce changement d'humeur. « Vos affaires vont mal, écrivait-il (2), vos services sont peu reconnus, vos alliés et amis, comme MM. de Brézé et de Chaulnes maltraités, et vos ennemis avancés. »

Le chevalier de Bois-Dauphin était allé à Paris présenter les « articles de Thionville » et demander des ordres. « Tous les avis sont que Melo va se réunir à Beck, que Hatzfeld leur amène cinq à six mille hommes et que tout ce corps considérable va venir icy; c'est à vous à voir ce que je pourrai faire en ce rencontre (3). »

La réponse fut portée par Rantzau, désigné pour remplacer le marquis de Gesvres : la marche offensive des ennemis semblait moins probable; le prince d'Orange ayant pris position près de Gand avec seize mille hommes, Melo était immobilisé; Cantelmi, sur la Meuse, Fuensaldaña, vers Béthune, n'avaient que des détachemens insignifians; Hatzfeld était retenu vers Cologne, le duc Charles dans le Palatinat; l'armée française était donc libre d'agir. On indiquait Sierck et Longwy comme des entreprises utiles dès que Thionville serait en état (4). M. le Duc n'avait pas attendu ces instructions pour faire « diligenter le rasement des lignes et la réparation des brèches, » pour veiller lui-même au remplacement des munitions de guerre et de bouche consommées par la place. Il profita du voisinage pour aller visiter Metz; Rantzau l'accompagnait; il avait donné rendez-vous au duc d'Angoulême, dont les troupes avaient été rapprochées de la Meuse quand on avait redouté une attaque de l'ennemi. Mais le vieux Charles de Valois, empêché par la goutte, se fit remplacer par Quincé. Voici ce qui fut décidé : « Dans six ou sept jours, nous pourrons partir pour aller visiter Beck auprès de Luxembourg, l'obliger à s'en tirer ou à s'enfermer dans la place, et cependant prendre Sierck, puis voir si on pourrait establir des troupes en quartier sur la Sarre et prendre Longwy

(1) 20 juillet et autres.
(2) 25 août.
(3) M. le Duc à Mazarin, 9 août.
(4) Le Plessis-Besançon à M. le Duc, 9 août. Mazarin à M. le Duc, 12, 19 août, etc.

au retour, le tout au cas qu'il n'arrive point aux ennemis d'autres troupes que celles qu'ils ont (1). »

Un peu au-dessous de Thionville, la Moselle, quittant la belle et large vallée qu'elle retrouvera un peu plus loin, serpente au fond d'une gorge assez étroite. Là, sur la rive droite, un château, aujourd'hui ruiné, est accroché au flanc d'un mamelon que, dans un de leurs méandres, les eaux du fleuve battent avant de changer de direction. Une file de maisons trouve à peine place sur une berge étroite au-dessous du château; c'est Sierck, alors terre de Lorraine. L'infanterie de M. le Duc enleva la ville le soir même de son arrivée; le gouverneur fit mine de défendre le château, reçut quelques coups de canon et capitula au bout de vingt-quatre heures (3 septembre). Cette facile conquête coûta la vie à un vigoureux officier, Maupertuis, mestre de camp de Picardie, tué à l'attaque de la ville, et au maréchal-général des logis Chevers, une des espérances de notre cavalerie (2), qui fut surpris dans un fourrage. Très affligé de cet accident, M. le Duc chemina toute une nuit avec Rantzau, d'Aumont et un gros parti, autant pour venger son ami que pour tâcher d'en venir aux mains avec la cavalerie de Beck; mais il ne rencontra pas les Croates et ne put décider le général ennemi à sortir de Luxembourg.

A peine entré dans Sierck, il avait écrit à son père : « C'est une place absolument mauvaise et qui ne se peut quasy deffendre; je croy qu'il seroit bien à propos de la raser (3). » Toutefois, comme le point avait son importance dans la situation des belligérans, il y laissa une garnison. L'occupation de ce poste était l'épilogue du siège de Thionville; la prise même de cette grande place, si glorieuse qu'elle fût, n'était pas le seul but qu'Anguien avait eu sous les yeux en proposant, dès le 23 mai, le « dessein du Chenest. » Lorsqu'il demandait à conduire vers l'est l'armée victorieuse à Rocroy, sa pensée allait jusqu'au Rhin. Il faut revenir sur nos pas, jeter un coup d'œil sur la situation militaire en Allemagne, parler un peu du grand homme dont les dernières actions se confondent avec les premiers pas du duc d'Anguien, esquisser la vie du maréchal de Guébriant.

HENRI D'ORLÉANS.

(1) M. le Duc à Mazarin, 18 août.
(2) Voir le récit de la bataille de Rocroy
(3) 4 septembre.

LE

JUIF DE SOFIEVKA

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Une neige épaisse recouvrait le sol; l'atmosphère était si calme que les gros flocons tombaient tout droit en se balançant mollement, sans se heurter dans les airs. Une énorme nappe de velours immaculé semblait tendue sur la steppe unie, vierge de toute végétation; on n'entendait pas un son, pas même le vol des oiseaux : il n'y en avait point dans cette solitude.

Tout au loin, à droite, se détachant à peine sur l'horizon d'un gris si pâle qu'il se fondait avec la blancheur de la terre, on apercevait des taches foncées : étaient-ce des kourganes, des habitations humaines? Il était impossible de savoir ce que représentaient ces masses informes, qui ressemblaient à des excroissances de terrain et qui étaient, elles aussi, à demi ensevelies sous la neige. Seul, un homme traversait ce blanc désert. C'était presque un adolescent; ses membres grêles fléchissaient sous le poids d'un lourd paquet enveloppé de toile cirée, attaché sur ses épaules. Ses traits hâves, émaciés, trahissaient des jeûnes persistans et de longues fatigues; un éclat fiévreux brillait dans ses yeux, qui avaient l'expression

effarouchée d'un fauve aux abois. Ses cheveux, noirs et longs, d'où dégouttait la neige fondue, se collaient autour de son cou; deux mèches pendaient de chaque côté de ses joues, dont elles faisaient ressortir la maigreur. Il serrait frileusement autour de lui son long caftan noir râpé luisant sur les coutures, d'où découlaient de minces filets d'eau formant comme une frange au bas du vêtement. L'homme s'affaissa tout à coup, ses forces étaient épuisées. Il resta ainsi ramassé sur lui-même pendant quelques instans; sa tête s'appuyait sur ses genoux entourés de ses bras. La neige continuait à tomber et le recouvrait peu à peu. Bientôt il ne forma plus qu'un petit monticule blanc. Le froid l'engourdissait; il était si las et il avait tant besoin de sommeil! Cependant il était jeune; il voulait vivre; la vie lui était chère. Il jette un regard désespéré autour de lui. Ne découvrira-t-il donc pas un abri dans cette solitude? Là-bas, tout au loin, il aperçut les taches noirâtres.

— Je suis sauvé! cria-t-il.

Ses lèvres minces, bleuies par le froid, ébauchèrent un sourire; par un effort suprême, il se leva, secoua les flocons, qui s'éparpillèrent autour de lui, et se dirigea dans la direction où il devinait un village. Il marcha longtemps, trébuchant souvent, tombant quelquefois, enfonçant jusqu'à mi-jambe dans cette plaine blanche où aucune trace n'indiquait même un sentier; mais il se relevait toujours, et, les yeux fixés sur les taches noires qu'il reconnaissait pour des izbas à mesure qu'il s'en rapprochait, l'espoir du repos lui donnait la force de continuer sa route.

Quand il atteignit Sofievka, il faisait déjà nuit. A l'entrée du village, il aperçut à travers l'obscurité une grande maison à deux étages entourée d'un jardin; la porte de la grille qui en faisait le tour était ouverte. Il hésita un moment; mais la vue des traînées de lumière perçant à travers les vitres couvertes de givre l'attirait.

— Le château est évidemment habité; un seigneur m'accordera l'hospitalité plus volontiers qu'un paysan, se dit-il.

Et il s'engagea dans le sentier qui menait à la maison. A quelques pas de l'habitation, deux gros chiens se précipitèrent sur lui en aboyant. Il essaya vainement de les calmer; ils s'acharnaient après lui avec violence.

— Maudits chiens de chrétien! grommela le jeune homme.

Les aboiemens avaient été entendus de l'intérieur; un domestique entre-bâilla la porte d'entrée et passa curieusement la tête au dehors.

— Qu'y a-t-il donc, Chamoussia, Kachtane? fit-il en s'adressant aux chiens, qui remuèrent la queue et jappèrent plus fort. — Que

fais-tu ici? que veux-tu? ajouta-t-il en apercevant la cause de ce vacarme.

— Je suis un pauvre colporteur mourant de fatigue et de froid, et je viens vous supplier de m'accorder l'hospitalité pour cette nuit, répondit faiblement le jeune homme, qui avait gravi les marches du perron.

Le domestique, tenant toujours la porte entr'ouverte, le toisa d'un coup d'œil rapide.

— Va ailleurs, juif; nous n'avons que faire de vagabonds comme toi, fit-il brutalement.

Les longs cheveux et le caftan dénonçaient la nationalité du jeune homme, qui poussa une exclamation désolée.

— Laissez-moi entrer, ne fût-ce que pour une heure; je ne vous ferai aucun mal, cria-t-il d'un accent déchirant.

Il ne se sentait plus la force d'aller jusqu'au village.

Le domestique, marmottant une imprécation, allait refermer la porte lorsqu'une main l'écarta brusquement, une voix sévère demanda ce qui se passait, et un homme de haute taille, jeune encore, un peu gros, parut sur le seuil. Sans écouter la réponse du domestique, il examina attentivement le malheureux colporteur, affaissé sur les marches du perron. Une lueur d'espoir ranima le juif, qui réitéra sa prière.

— Entre et sois le bienvenu, dit gravement Kortchenko.

Il se pencha vers le jeune homme et l'aida à se relever.

— Tu devrais avoir honte, Nikita, de renvoyer ce malheureux, dit-il à son domestique d'un ton de reproche.

Nikita se gratta derrière l'oreille.

— C'est que, voyez-vous, Boris Pavlovitch, on ne sait jamais ce dont ces mécréans sont capables, riposta-t-il.

— Tais-toi et va vite lui préparer un souper et un lit. Il est à demi mort d'inanition, interrompit Kortchenko.

Le juif entra dans la maison soutenu par le bras du propriétaire.

Il grelottait, ses dents s'entre-choquaient.

— Merci! merci! balbutiait-il.

Kortchenko le conduisit dans une chambre bien chaude, le déshabilla, aidé de Nikita, qui ne s'acquittait de cette fonction qu'à contre-cœur, et, après l'avoir soigneusement couvert et lui avoir fait prendre une tasse de thé chaud, — le pauvre être ne put avaler autre chose, — il lui souhaita le bonsoir.

Rentré dans son cabinet de travail, il rapprocha son grand fauteuil de cuir du poêle où pétillaient joyeusement de grosses bûches de hêtre, tisonna le feu, puis renversa sa tête sur le dossier du

fauteuil et se mit à réfléchir, tout en suivant des yeux les petites étincelles qui s'engouffraient dans le tuyau de la cheminée.

Boris Kortchenko n'avait jamais quitté la petite Russie, son pays natal; il ne connaissait ni Pétersbourg ni Moscou, et lorsqu'il s'était absenté de Sofievka, il n'avait jamais été au-delà de Kiev. Quant à un voyage à l'étranger, il ne se rappelait même pas y avoir songé. Il se trouvait bien au milieu de ses steppes aux horizons infinis, ne croyait pas que d'autres pays pussent être plus beaux; il ne comprenait pas qu'il y eût une jouissance comparable à celle de s'occuper du bien-être de ses paysans, qu'il aimait comme s'ils eussent été ses enfans, et qui l'adoraient. Son père n'avait jamais quitté le pays non plus; il s'était marié à la fille d'un propriétaire voisin; ils avaient été heureux du bonheur qu'ils répandaient autour d'eux. Le fils né de cette union avait été leur joie constante en complétant leur vie; ils se partageaient entre lui et leurs paysans, envers lesquels ils se croyaient autant de devoirs qu'envers l'enfant qui leur tenait par les liens du sang. Boris Pavlovitch, élevé dans cette atmosphère de paix et d'amour, n'avait éprouvé aucun des troubles malsains qui commençaient déjà alors à tourmenter la jeune Russie. Son bon sens, ses sentimens d'humanité et de justice puisés en lui-même lui avaient fait comprendre et sentir que ces êtres qui lui appartenaient de par la loi, dont il pouvait disposer à sa fantaisie, étaient des hommes comme lui, et qu'étant ses pareils, ils méritaient une part égale de liberté dans la vie. Ce n'est pas que ses parens ou lui abusassent jamais de leurs droits seigneuriaux; ils s'efforçaient, au contraire, de relever l'initiative, la volonté chez ces serfs sur lesquels ils avaient droit de vie et de mort, mais la délicatesse des sentimens de Kortchenko se révoltait de posséder ce droit, qui outrageait la dignité humaine.

Quand les vieux Kortchenko moururent, Boris Pavlovitch affranchit ses serfs bien avant l'émancipation du reste de la Russie. Les paysans ne lui en surent presque pas de gré. Son joug avait été si doux que la liberté ne leur apportait aucun bienfait. Mais s'ils se réjouirent peu du bonheur qui leur était accordé, celui qui le leur procurait se sentit soulagé d'un grand poids. Il avait rempli un devoir que lui imposait sa conscience, son amour de l'humanité : ces hommes n'étaient-ils pas ses frères et n'avaient-ils pas les mêmes droits que lui, puisque le Tout-Puissant forme toutes ses créatures à son image? Kortchenko était convaincu qu'avec la charité on serait parvenu à résoudre les problèmes les plus complexes, à concilier les antagonismes les plus acharnés; un de ses thèmes favoris était de prêcher les réformes qui devraient être apportées dans la situation des israélites en Russie.

— Qu'on leur accorde les mêmes droits qu'aux chrétiens,

disait-il souvent, et on verra les bienfaits qui en résulteront pour le pays.

— Vous ne connaissez pas les juifs, lui répondait-on en riant. Vous ne les jugez que d'après les utopies de votre imagination; il n'y en a pas un seul dans vos villages, voilà pourquoi Sofievka est si prospère.

Et on lui citait Kamenka, un hameau situé à une distance de vingt verstes, où les juifs s'étaient emparés de tout le commerce, avaient ruiné et démoralisé les paysans, qui jouissaient dans le pays de la plus mauvaise réputation. Kortchenko répliquait à cela que l'exemple de Kamenka ne démentait aucunement ses théories. Le propriétaire avait affranchi ses serfs, il est vrai, mais il ne s'était jamais occupé de ses terres, ne les connaissait même pas, puisqu'il vivait toujours à l'étranger. L'intendant avait trouvé plus commode de se décharger des soins de l'administration sur les juifs de la ville voisine, qui étaient venus lui proposer d'affermer les champs. Les paysans, ne trouvant plus d'occupation là où ils auraient dû en trouver, allaient en chercher hors du pays; ceux qui restaient étaient les indigens et les paresseux; les juifs les faisaient travailler quelquefois, sans doute, mais les payaient mal, et d'ailleurs, en peu de temps, la population juive s'était tellement accrue à Kamenka qu'elle se suffisait à elle-même.

Le Petit-Russien est adroit, intelligent, mais il est paresseux et ne se réveille qu'à l'appât d'un profit immédiat ou sous l'empire d'une passion; quoique fort tenace lorsqu'il a un but, il se laisse aisément décourager par l'infortune. La paresse prend le dessus; il courbe la tête sous la fatalité, qu'il n'essaie plus de conjurer, et s'enivre pour noyer son chagrin. On s'enivrait terriblement dans les cabarets de Kamenka, qui étaient également entre les mains des juifs. La prospérité de ces derniers irritait les indigènes.

— Si le comte A... voulait s'occuper de ses terres, s'il procurait du travail à ses paysans, ils ne seraient pas désespérés, ils ne boiraient pas autant, ne feraient point de dettes. Par cela même leur animosité contre les israélites n'aurait plus de raison d'être, répondait Kortchenko. Ceux-ci sont industrieux, ils ont de l'argent qu'ils prêtent à des indigens qui ne peuvent pas le leur rendre et qui se mettent à les détester. Je ne dis pas que les juifs n'aient pas aussi quelques torts de leur côté, ajoutait-il. Mais, s'ils sont rapaces, c'est qu'ils sont forcés par la position qui leur est faite de recourir à des moyens illicites. Ils amassent leurs richesses sou par sou avec les plus grandes privations; de là leur haine contre les chrétiens. Mettez-les sur un pied d'égalité et la concorde la plus parfaite régnera entre ces castes qui s'exècrent.

L'hospitalité qu'il avait accordée au juif cette nuit le ramenait à ces réflexions. Le feu s'était depuis longtemps éteint qu'il restait encore enfoncé dans son fauteuil et ne songeait pas à aller se coucher.

— Que ce serait beau, pourtant, si les hommes consentaient à oublier les dissensions, les haines, si la charité unissait toutes les races, toutes les religions! fit-il enfin à mi-voix avec un soupir. La pendule, accrochée à la muraille, marquait minuit; il y jeta les yeux, se leva lentement, s'étira et ouvrant la porte qui communiquait avec l'antichambre :

— Nikita! appela-t-il.

Le serviteur parut, la figure endormie, les yeux clignotans; peu accoutumé à ce que son maître veillât si tard, il avait sommeillé en attendant :

— Comment va le juif?

— Il est agité, il parle en dormant, puis il se réveille en demandant à boire. Je le crois malade, répondit Nikita.

— Je vais le voir avant de me déshabiller; peut-être faudrait-il envoyer chercher le médecin, dit Kortchenko avec sollicitude en se dirigeant vers la chambre de son hôte.

Nikita le suivit en grommelant :

— Vous auriez bien mieux fait de ne pas recueillir ce mécréant... Vous allez voir qu'il nous portera malheur... A-t-on jamais vu un misérable juif déranger ainsi un seigneur?

— Tais-toi, interrompit sévèrement Kortchenko.

Nikita avait été élevé avec lui, et se permettait souvent des libertés de langage, mais cette fois le ton du maître était si péremptoire qu'il courba la tête et dut se borner à l'accompagner en silence.

II.

Foma le juif fit une longue maladie; Kortchenko le soigna comme il eût fait un fils. Il avait mandé le médecin de la ville voisine, et passait des nuits entières à veiller au chevet du malade, qui fut en danger de mort pendant plusieurs jours.

Nikita ne cessait de déplorer la conduite de son maître, et, comme il n'osait plus lui en parler, il se dédommageait de ce silence forcé avec ses camarades de l'antichambre :

— Vous verrez que tout cela tournera mal, disait-il. Il n'y a rien d'assez bon pour ce va-nu-pieds, on lui donne du bouillon de poulet, du vin rouge... A-t-on jamais vu chose pareille?

Les autres domestiques hochaient gravement la tête, et trouvaient que Nikita avait raison.

Quand Foma, bien faible encore, fut en état de quitter le lit, Kort-

chenko jugea le moment opportun pour l'entretenir d'un projet qu'il nourrissait en secret depuis quelque temps déjà. Il entra un matin dans la chambre de son protégé. Celui-ci, les pieds enroulés dans une couverture, était assis dans un fauteuil moelleux, près d'un grand feu auquel il chauffait ses longs doigts devenus presque diaphanes. Il voulut se lever à l'entrée du seigneur, mais sa faiblesse était encore telle qu'il dut s'appuyer aux bras du fauteuil pour ne pas tomber :

— Ne te dérange donc pas, dit Kortchenko en le forçant à se rasseoir. — Comment vas-tu ce matin?

— Mieux!.. bien mieux! répondit le juif d'un ton dolent. D'ici à peu de jours je pourrai enfin vous débarrasser de ma présence.

Kortchenko s'assit sur une chaise de paille, qu'il approcha de son interlocuteur :

— C'est justement au sujet de ton départ que je veux causer avec toi, Foma, dit-il. Que comptes-tu faire?.. Où iras-tu?

— Je n'en sais rien encore... Je recommencerai ma vie errante, j'irai d'un village à l'autre vendre ma marchandise...

— Combien gagnes-tu à ce métier-là?

Le juif le regarda d'un air à la fois surpris et méfiant :

— Pourquoi m'adressez-vous cette question?

— Parce que je m'intéresse à toi et que je puis peut-être améliorer ta situation.

Un éclair passa dans les petits yeux enfoncés de Foma; il se livra à un calcul mental, compta sur ses doigts ce que pouvait lui rapporter une journée.

— De vingt à trente kopecks par jour quand le commerce marche bien, mais quelquefois je ne gagne rien du tout, dit-il enfin.

Kortchenko réfléchit un instant; Foma le regardait avec une certaine inquiétude :

— Connais-tu un métier quelconque?

— Dans mon enfance, on m'a appris celui de cordonnier, répliqua le juif, mais je l'ai vite abandonné; il y avait trop de concurrence dans la ville où j'habitais; c'est alors que je me suis fait colporteur.

Kortchenko poussa une exclamation joyeuse.

— Ta fortune ne dépend plus que de ta bonne volonté, dit-il... Tu gagnes bon an mal an une douzaine de roubles par mois.., je t'en offre vingt si tu consens à rester chez moi. Tu seras logé, nourri, habillé, tu feras des bottes pour toute ma maison et, si tu as du temps de reste, tu peux l'employer à travailler pour les habitans du village. Cela te va-t-il?

Foma, les mains crispées sur les bras du fauteuil, le corps pen-

ché en avant, la bouche ouverte, regardait le propriétaire. La surprise, l'incertitude, la méfiance, se lisaient sur ses traits pâles, que l'émotion marbrait de taches rouges. Kortchenko attendait patiemment sa réponse; son visage souriait, dans ses yeux honnêtes brillait la satisfaction :

— Ce n'est pas bien de se moquer ainsi d'un pauvre homme, balbutia enfin Foma en se laissant retomber dans le fauteuil avec découragement.

— Je ne me moque pas du tout de toi; ce que je te propose est très sérieux, reprit Kortchenko, — et il voulut expliquer au juif ce qui lui paraissait si inconcevable. Il lui parla longtemps des droits égaux des hommes, de son admiration pour les qualités de la race israélite, des moyens qu'il croyait nécessaires pour développer ces qualités au profit de la Russie. S'échauffant à ses propres paroles, il oubliait qu'il avait affaire à un être sans éducation, tout à fait incapable de le comprendre; ses théories favorites l'emportaient au galop, et il se laissait entraîner. Foma entendait bien sa voix, mais elle paraissait venir de loin; il n'essayait même pas de saisir le sens de ses paroles, il n'avait plus qu'une pensée, il ne voyait plus qu'une chose : on lui proposait un asile, le repos; plus que le pain quotidien, presque le luxe! Vingt roubles par mois! Jamais, dans ses rêves les plus extravagans, il n'avait espéré somme pareille. Vingt roubles! ce chiffre miroitait devant ses yeux; il le voyait partout, sur les murs de la chambre, dans l'air et surtout sur la figure de son bienfaiteur. Et puis qui l'empêcherait de gagner davantage? Les domestiques de Kortchenko étaient nombreux, il est vrai, mais ils n'useraient pas autant de bottes qu'il pourrait en faire; il en ferait pour les paysans de Sofievka, puis pour ceux des environs... Ce n'était pas vingt roubles qu'il voyait alors, mais une série de chiffres insensés qu'il ne parvenait plus à compter.

Kortchenko parlait toujours :

— J'accepte! s'écria tout à coup Foma; puis, comme effrayé de sa véhémence, il se leva péniblement, se prosterna aux pieds du seigneur et les baisa :

— Je tâcherai de mériter votre bienveillance, ajouta-t-il d'un ton mielleux.

Kortchenko le releva avec sollicitude.

— C'est moi qui suis ton obligé. Je suis sûr que tu te rendras utile... et puis, grâce à toi, j'espère enfin être à même de prouver que mes convictions ne sont pas de vaines utopies.

Foma fut logé dans une des dépendances du château; c'était une petite maison basse, à toit rouge; à droite, se trouvaient une cuisine et une grande pièce servant de salle à manger aux serviteurs;

à gauche étaient deux chambres que l'on donna au juif et dont l'une devait lui servir d'atelier ; un couloir les séparait de la salle à manger et de la cuisine.

Cette installation fit grand bruit au village. On se racontait en ricanant que le seigneur avait recueilli un mendiant juif, que, non content de l'avoir hébergé et soigné pendant sa maladie, il l'avait prié de se fixer à Sofievka et lui avait fait un pont d'or.

— C'est plus qu'il n'a jamais fait pour un chrétien, disaient les paysans.

C'était la première fois qu'ils critiquaient le propriétaire.

Cependant la curiosité était éveillée ; on se demandait ce qu'était ce juif merveilleux ; il devait évidemment avoir quelque grand mérite pour être traité avec tant d'égards. Boris Pavlovitch, tout bon qu'il était, ne l'aurait pas gardé s'il n'eût espéré en tirer profit. On apprit bientôt qu'il était cordonnier.

Un dimanche, au sortir de la messe, Nikita, contemplant ses bottes neuves, avoua qu'elles n'étaient pas trop mal faites. On l'entoura avec intérêt ; le juif travaillait-il seulement pour le seigneur, ne consentirait-il pas aussi à chausser les paysans ? Il n'y avait pas de cordonnier à Sofiekva, et il fallait aller acheter des bottes à la ville, située à soixante kilomètres de distance.

— Le maître lui a permis d'accepter toutes les commandes, répondit Nikita avec dignité.

Dès le lendemain, trois ou quatre cliens se présentèrent chez Foma :

— C'est drôle tout de même, se disaient-ils en s'acheminant vers sa demeure, de voir ce juif installé dans la cour du château !

Bientôt Foma fut surchargé de commandes ; il travaillait vite et bien, vendait sa marchandise à des prix raisonnables :

— Il est vraiment honnête ! disaient les paysans non sans un certain étonnement.

Kortchenko jouissait de son œuvre ; il s'était pris d'une affection réelle pour son protégé et ne passait pas de jour sans l'aller voir. En apprenant que les paysans se fournissaient chez lui, il se frotta les mains de joie.

Foma passa des semaines sans sortir de la cour du château ; il ne quittait presque jamais son établi, sauf aux heures de repas, qui le réunissaient au reste des domestiques. Il avait tant pâti du froid dans sa vie qu'il s'habituait difficilement à croire que désormais il n'en souffrirait plus. Chaque fois qu'il s'arrachait à sa chambre close, il craignait de ne plus la retrouver. Il jouissait profondément de son bien-être matériel, et le soir, en s'allongeant sur le canapé qui lui servait de lit, il restait éveillé de longues heures, réfléchissant aux péripéties extraordinaires de son existence.

— Si l'on m'eût prédit, il y a quelques mois, que je dormirais dans des draps avec un coussin moelleux sous ma tête et chaudement couvert, j'aurais cru à une mauvaise plaisanterie, pensait-il.

La sensation lui en était si douce qu'il remarquait à peine les plaisanteries que les domestiques et les paysans lui décochaient à l'occasion. Il est vrai qu'elles n'étaient pas bien blessantes, car le plus souvent on se contentait de rire un peu de ce qu'il refusait de manger du porc et de ce qu'il s'enfermait le samedi pour réciter des prières. Il se montrait si humble, si conciliant, si serviable, que l'antipathie naturelle provoquée par son origine disparaissait peu à peu. Seul Nikita continuait à le voir de mauvais œil.

III.

Il tombait une pluie mêlée de neige; la journée était terne, grise. Au dehors, les arbres du jardin se repliaient frileusement sur eux-mêmes comme pour se garantir des rafales de vent qui menaçaient de les déraciner.

Foma s'était rapproché de la fenêtre afin de profiter du peu de lumière de cette sombre matinée, mais il ne travaillait pas. Des morceaux de cuir, des outils gisaient pêle-mêle autour de lui; renversé sur sa chaise, il laissait pendre ses mains inertes et suivait machinalement des yeux les gouttes d'eau trouble qui tombaient du ciel. Pour la première fois de sa vie, il s'ennuyait. Que lui manquait-il donc? Rien et tout. Depuis qu'il se souvenait de lui-même, il avait lutté contre la misère; le plus souvent il ignorait ce que lui apporterait le lendemain; son existence jusque-là avait été une série non interrompue de calculs subtils pour se procurer le pain quotidien. Et maintenant, il n'avait plus à s'en préoccuper, et cependant jamais il n'avait été aussi triste. Jadis, lors même qu'il envisageait l'avenir avec crainte, cet avenir offrait du moins un vaste champ au développement de son intelligence et de son habileté; alors il avait un but, et aujourd'hui il n'en avait pas. Il vivait seul, presque comme un paria, car, quelle que fût la bonté de Kortchenko et l'indifférence de son entourage, il se sentait toléré et non aimé. Jamais on ne le traiterait comme un égal, la déférence même qu'on lui témoignait lui paraissait ironique. Il gagnait de l'argent, il est vrai, mais à quoi cela lui servait-il? Il sentait en lui un besoin d'activité dévorante; ses instincts d'industrie se réveillaient; ce qu'il recevait ne lui suffisait plus, il rêvait l'indépendance, le pouvoir. Il trouvait que Kortchenko ne l'appréciait pas à sa juste valeur; ne croyait-il pas avoir fait preuve d'une générosité éclatante en le condamnant à fabriquer des bottes du matin au soir?

Mais il se sentait de force à remplir un emploi bien autrement important. Il étouffait dans sa petite chambre si chaude; ouvrant la fenêtre, il se pencha au dehors, laissant la pluie lui fouetter le visage et le vent soulever sa longue chevelure. A droite, le château se détachait sur un fond d'arbres dégarnis; il lui parut énorme dans ce jour gris.

— Comme j'aurais su utiliser cette baraque si elle m'appartenait! pensa-t-il.

Son cœur se gonfla d'orgueil et d'amertume. Pourquoi y avait-il là, à sa portée, un homme riche, tandis qu'il était pauvre? Il est vrai que cet homme riche l'avait recueilli, mais ce n'était que l'aumône d'un caprice, et combien le caprice durerait-il?

— Moi aussi, je ne veux dépendre de personne, se dit-il. Et quand je serai riche, quand je serai puissant, j'écraserai sous mon talon ceux qui me méprisent aujourd'hui.

Il referma violemment la fenêtre; une foule de pensées se heurtaient dans sa tête. Il n'avait aucun plan et ne savait encore ce qu'il ferait de son argent, mais il résolut d'en amasser le plus possible. Par quels moyens? Il l'ignorait. Mais, à dater de ce moment, il passa ses journées courbé sur son ouvrage, tandis que son esprit cherchait à découvrir les voies qui le conduiraient à cette fortune ardemment convoitée. Il ne dépensa plus un kopeck et renonça même à fumer.

— Qu'est-ce qui te prend de ne plus sucrer ton thé? lui demanda Nikita, un soir que les domestiques étaient réunis à souper et que chacun d'eux avait un verre de ce breuvage placé devant lui.

Foma, depuis quelque temps, glissait dans sa poche les deux morceaux de sucre qui étaient déposés sur sa soucoupe.

— Je le préfère ainsi, répondit-il en portant le verre à ses lèvres.

— Mais alors pourquoi prends-tu le sucre? Il coûte cher, tu n'as qu'à le laisser, il servirait à un autre.

— Il en fait provision pour le revendre; on n'est pas juif pour rien, dit un autre domestique.

Un éclat de rire général accueillit cette phrase, et tous regardèrent Foma, qui avait pâli. Il ne répliqua point, mais un éclair haineux jaillit de ses prunelles; néanmoins il s'empara tranquillement de ses deux morceaux et quitta la pièce. Quand il eut refermé la porte, il entendit les rires et les quolibets qui saluaient son départ; serrant le poing, il fit un geste menaçant dans la direction de ceux qui s'amusaient à ses dépens :

— Moquez-vous de moi, je vous le revaudrai un jour.

Le lendemain, Kortchenko l'envoya faire quelques emplettes à Kamenka. C'était un grand hameau, presque une petite ville, où il y avait bon nombre de boutiques, toutes tenues par des juifs.

Foma descendit de sa télègue devant la porte d'un cabaret, attacha son cheval à la poutre qui supportait le petit toit de bois ombrageant le perron et regarda curieusement autour de lui. C'était la première fois qu'il venait à Kamenka. Devant lui s'étendait une longue rue non pavée; les *hatas* (1) s'alignaient tristement des deux côtés; la plupart étaient en mauvais état et dénotaient la misère; un arbre grêle s'élevait par-ci, par-là; des enfans sales en petites chemises trouées grouillaient devant les perrons. Quelques têtes noires frisées se mêlaient aux têtes blondes; elles accusaient le type israélite, et ces enfans-là étaient plus déguenillés que les autres. Au bout de la rue, près du puits, était un groupe de femmes, les unes en costume russe, le sarafane serré au-dessous des seins, les manches bouffantes, en toile blanche, relevées jusqu'au coude, laissant voir à nu les bras, que rougissait le froid; les autres en robes « à la française, » une jaquette fourrée sur les épaules, la tête serrée dans un mouchoir de soie et descendant jusque sur le front. Elles causaient avec animation, et Foma reconnut de loin les accens glapissans de sa langue maternelle, qu'il n'avait plus entendus depuis si longtemps. Une femme se détacha du groupe et s'avança vers le cabaret; ce devait être une jeune fille, car ses cheveux pendaient librement en deux longues nattes le long de son dos; or il n'est plus permis à une juive mariée de montrer sa chevelure. Elle s'arrêta devant Foma, le regarda de ses grands yeux fendus en amande, et un large sourire découvrit ses dents blanches.

— Que veux-tu? lui demanda-t-elle en hébreu.

Il lui expliqua ce qui l'amenait; elle l'invita à entrer au cabaret, qui appartenait à son père, à se reposer un peu avant de procéder à ses achats. Il suivit la jeune fille, qui balançait gracieusement un seau d'eau sur ses épaules. Le verre de vodka qu'elle lui offrit lui parut le meilleur qu'il eût goûté de sa vie; ses yeux ne la quittaient pas, et il la trouvait bien belle.

— Comment t'appelles-tu? lui demanda-t-il.

La juive, qui s'était aperçue de l'impression qu'elle produisait, lui coula une longue œillade en dessous, puis, baissant les paupières :

— Rebecca, répondit-elle doucement.

Ce soir-là, en revenant par l'obscurité à travers les steppes, Foma ne s'aperçut pas du mauvais état des routes; la télègue enfonçait dans les ornières, le cheval s'embourbait sans qu'il songeât même à l'encourager de la voix. Il rêvait à Rebecca, la jeune fille brune qui lui avait souri si gentiment.

— Si je pouvais l'avoir pour femme! pensait-il. Elle est char-

(1) Maisons des paysans de la Petite-Russie.

mante et son père est riche... Il lui donnera sans doute une belle dot... Ah! mais il est trop riche pour permettre à sa fille d'épouser un pauvre gueux comme moi.

Et sa soif de richesse s'accrut à cette pensée, il se promit d'être plus âpre au gain, de décupler son activité pour être en état d'obtenir Rebecca. Désormais son ambition se doublait d'amour; mais, à mesure qu'elle devenait plus impatiente, sa haine des chrétiens augmentait. Il les haïssait de ce qu'il ne pouvait s'enrichir qu'en travaillant pour eux, et en même temps il les flétrissait d'un mépris écrasant de ce qu'ils ne comprenaient pas la vraie cause de son humilité apparente. Lorsqu'il saluait un paysan, sa tête effleurait le sol, mais, pendant qu'il affichait ainsi son infériorité, son cœur était lacéré de honte et de rage; il aurait voulu étrangler celui qu'il prétendait honorer et qui ne lui servait que de marchepied.

Un jour, un moujik lui rapporta une paire de bottes qu'il avait livrée à la hâte et qui s'était immédiatement déchirée.

— Tiens, juif, s'écria-t-il, reprends ces bottes qui ne valent rien, rends-moi mon argent ou fais-m'en une nouvelle paire.

Foma essaya de protester, mais le paysan tenait bon, il ne voulait pas jeter son argent par la fenêtre. Foma grinça des dents, devint blême; pour faire plus de besogne à la fois, il commençait à se négliger, espérant que sa négligence passerait inaperçue. Mais si tous ses cliens étaient aussi clairvoyans que celui-ci, ils l'abandonneraient bien vite; il fallait donc se résigner à refaire l'ouvrage. Il arracha brusquement la chaussure des mains du paysan; cet imbécile lui faisait perdre plus qu'une journée de travail, il lui enlevait l'espoir d'écouler de la mauvaise marchandise.

— Tâche au moins d'être poli, Foma; on dirait vraiment que c'est ma faute si tu as mal cousu le cuir, fit le paysan d'un ton plaintif.

Foma, les dents serrées, lui jeta un regard venimeux; puis, s'inclinant très-bas :

— Je te demande pardon; je voulais réparer mon erreur au plus vite, dit-il d'une voix tremblante.

Le paysan ricana.

— Après tout, tu es un bon diable; seulement, tâche de bien faire cette fois-ci, répondit-il en s'en allant.

Ce jour-là, Foma aurait voulu posséder dix mains, pouvoir se passer de nourriture, de sommeil, afin de travailler, travailler toujours, Cette scène se passait le matin; à dîner, il avala son chtchy à la hâte et courut s'enfermer dans sa chambre pour continuer son ouvrage sans se laisser émouvoir par les plaisanteries de ses camarades. Il piquait fiévreusement un point après l'autre; sa main, armée de l'alène, se levait et s'abaissait régulièrement; de grosses gouttes

de sueur perlaient sur son front sans qu'il y prît garde; il avait une courbature à force de rester des heures l'échine ployée dans la même attitude. Mais que lui importaient ces misères? Chaque point le rapprochait du but, et l'image de Rebecca se dressait souriante devant lui. Il avait tant de commandes qu'il ne pouvait y suffire; cependant il voulait les exécuter toutes, de crainte que, s'il les refusait, on ne s'adressât à un autre cordonnier. Et tandis qu'il travaillait avec un acharnement qui tenait presque du délire, il sentait au dedans de lui une implacable soif de vengeance contre ces chrétiens dont il ne pouvait se passer. Vers le soir, ses artères battaient follement, son cerveau était prêt à éclater, le sang affluait à sa tête, qu'il avait tenue baissée pendant tant d'heures, ses doigts écorchés saignaient :

— Je ne ferai plus rien qui vaille, pensa-t-il avec découragement, en jetant à l'autre bout de la pièce le morceau de cuir qu'il était en train de découper.

L'atmosphère de son atelier le suffoquait, il prit sa casquette, sortit et aspira largement l'air frais du dehors.

Il ne faisait pas encore tout à fait nuit, un crêpe gris semblait envelopper la terre; de légères vapeurs s'élevaient du sol humide et le recouvraient d'un voile, comme pour le dérober aux rayons indiscrets de la lune qui montait à l'horizon. Des effluves printaniers s'échappaient des arbres bourgeonnans, où les oiseaux faisaient déjà leurs nids. La nature entière était doucement assoupie; mais ce calme, contrastant avec son agitation intérieure, ne fit qu'exaspérer Foma; il aurait voulu voir se déchaîner autour de lui une de ces bourrasques terribles qui arrachent et brisent tout sur leur passage; impassible au milieu de la tourmente, les bras croisés, le front haut, il aurait aimé crier à l'ouragan : « Détruis, anéantis tout ce qui n'est pas à moi et tout ce que j'abhorre! » et il aurait applaudi à la chute des arbres, à l'effondrement des maisons, à la destruction générale de la terre.

Ces réflexions l'absorbaient au point qu'il traversa sans s'en apercevoir la longue rue du village, dont les maisons commençaient à s'éclairer. Les jeunes filles et les femmes couraient de l'une à l'autre avec des torches allumées, se prêtant ou empruntant du feu, car à cette époque-là les allumettes étaient encore chose rare dans le peuple. Les figures jeunes ou vieilles illuminées par les fagots résineux d'où s'échappait une fumée noirâtre prenaient une apparence fantastique. Mais Foma ne voyait rien. Il dépassa la maison du prêtre, l'église blanche au toit vert, entourée d'un mur bas peint à la chaux par-dessus lequel on distinguait le bout des croix de quelques tombes privilégiées. On n'enterrait là que les *dvorovyi*, les propriétaires pauvres qui n'avaient pas d'église à eux, ou bien les

paysans qui s'étaient illustrés d'une manière quelconque. Le commun des mortels reposait au cimetière, situé à peu près à un kilomètre du village. Foma se dirigeait inconsciemment de ce côté. A mi-chemin dans la route déserte, son attention fut attirée par une ombre noire qui venait à lui; cette ombre avançait lentement, et il ne put se défendre d'un petit frisson; ce pouvait être quelque moujik attardé et ivre qui, s'il le reconnaissait, ne manquerait pas de lui faire des taquineries; le lieu était solitaire, le paysan pouvait avoir le vin mauvais. Foma eut peur; il chercha un refuge, mais il n'aperçut autour de lui que la steppe unie s'étendant à perte de vue. L'ombre se rapprochait et prenait la forme d'un homme de haute taille qui semblait trébucher.

— Foma! Foma! où vas-tu donc? cria une voix dans l'obscurité. Est-ce moi que tu fuis ainsi?

Le juif s'arrêta; il avait reconnu la voix de père Afanasiy, le prêtre de Sofievka. Revenant sur ses pas et saluant jusqu'à la ceinture:

— Je ne vous avais pas reconnu, très révérend,.. je croyais,.. je pensais,.. balbutia-t-il d'une voix mal assurée.

— Tu m'as pris pour un ivrogne, riposta le prêtre en riant doucement. C'est la fatigue et non le vin qui me fait chanceler. J'ai été voir des malades à quinze verstes d'ici et comme mon cheval boitait, j'ai dû faire la route à pied, si bien que j'y ai à peu près laissé mes chaussures, ajouta-t-il en montrant ses pieds couverts de boue. A propos, Foma, on te dit excellent cordonnier; fais-moi donc une paire de bottes, je n'ai plus rien à mettre et il fait encore trop froid pour marcher nu-pieds. Je te serai reconnaissant de me les livrer au plus vite.

Foma hésita avant de répondre. Travailler pour un prêtre orthodoxe! Ses scrupules religieux se révoltèrent à cette idée; son travail n'aiderait-il pas pour ainsi dire à la propagande de cette religion qu'il exécrait? Si père Afanasiy était obligé de faire son achat en ville, il devrait se déranger, s'absenter deux ou trois jours, et pendant ce temps les paysans mourraient dans l'impénitence finale, on murmurerait peut-être contre le prêtre, on lui reprocherait d'avoir déserté sa paroisse à cette saison, où le printemps amenait une recrudescence de maladies. C'était bien tentant; mais, d'un autre côté, comment laisser échapper cette occasion de gagner quelques roubles?

— Eh bien! Foma, puis-je compter sur toi? demanda père Afanasiy d'une voix fatiguée.

— Après-demain vous aurez ce que vous désirez, répliqua le juif en s'inclinant encore une fois.

Le prêtre le remercia, lui souhaita une bonne promenade et reprit

sa marche. Foma attendit qu'il fût loin pour retourner lui aussi à sa maison.

— J'emploierai un si mauvais cuir qu'il ne lui servira pas deux jours, et je suis bien sûr qu'il ne se plaindra pas, lui, murmura-t-il avec un sourire diabolique.

De cette façon, il tranquillisait sa conscience et la mettait d'accord avec sa rapacité.

IV.

Par une brûlante soirée d'août, Foma avait poussé sa promenade jusqu'à la rivière afin d'y jouir d'un peu de fraîcheur. La rivière n'était pas éloignée du village, et au coucher du soleil les enfans s'y rendaient habituellement pour pêcher à la ligne. La rive fleurie était tout émaillée de petits bonshommes en chemises rouges ou blanches, aux jambes nues, brunies par le soleil, qui se tenaient immobiles les uns assis, les autres debout, de grandes gaules à la main. Ils suivaient anxieusement les oscillations du fil sur l'eau, et si un mouvement un peu violent indiquait la morsure d'un poisson, il fallait voir avec quel geste énergique ils rejetaient leurs petits bras en arrière en se reculant pour soulever le butin ! Chaque petit pêcheur avait autour de lui une demi-douzaine de camarades plus jeunes qui n'étaient pas encore admis à l'honneur de se servir d'une ligne, mais qui entouraient leur aîné avec une déférence craintive et se tenaient prêts à obéir à ses moindres volontés. C'étaient eux qui portaient le grand seau rempli d'eau destiné à recevoir le produit de la pêche ; ils déterraient les vers servant d'appât, les piquaient sur l'hameçon, et quand ils avaient été bien obéissans, pour les récompenser le petit pêcheur leur permettait de décrocher le poisson pendu au bout de sa ligne. Lorsqu'on voyait la proie surgir de l'eau et se tordre dans les airs, c'étaient des cris de joie à n'en plus finir, puis, quand après leur avoir suffisamment fait admirer son adresse, l'heureux pêcheur se décidait à baisser son butin vers la terre, toutes les petites figures se tournaient anxieusement vers lui, on ne riait plus, on attendait le nom de celui à qui serait accordée l'insigne faveur de débarrasser la ligne de son fardeau. Foma s'arrêta un moment à contempler ce joli spectacle. Une douzaine de gaules se levaient presque simultanément, le soleil couchant rougissait les écailles nacrées des poissons palpitant dans l'atmosphère bleue, les cris joyeux des enfans se mêlaient aux bruissemens assourdissans des grillons dans l'herbe haute, d'où montaient des émanations capiteuses. Un des marmots s'étant retourné aperçut Foma :

— Le juif! dit-il, de cette voix basse qui résonne si haut et qui semble être le privilège des enfans sous le coup d'une terreur quelconque.

Aussitôt tous se retournèrent et se serrant les uns contre les autres, ils regardèrent l'intrus avec de grands yeux moitié effrayés, moitié sourians. On voyait peu le juif au village; jamais il ne caressait un enfant ou un chien; aussi était-il pour eux quelque chose d'étranger qui faisait fuir les uns et aboyer les autres. Cependant ce jour-là, il paraissait d'aimable humeur, car il s'approcha des petits paysans, leur tapota les joues et leur dit avec bonhomie :

— Continuez, continuez.

Les petits le voyant sourire sourirent aussi; il s'assit sur l'herbe au milieu d'eux, leur permit de grimper sur ses genoux, de jouer avec ses longs cheveux; il ne se fâcha même pas de ce qu'ils s'en étonnaient avec la franchise ingénue de leur âge.

— Veux-tu ce poisson? demanda le pêcheur le plus rapproché de lui, en retirant un sterlet de l'eau. Foma accepta le don, et comme preuve de sa reconnaissance il aida à gratter la terre pour y dénicher les vers.

C'était un samedi; les paysans s'attardaient aux champs afin de rentrer la moisson pour se reposer le lendemain. De grands chariots remplis de maïs et traînés par des bœufs se suivaient lentement sur la route qui longe la rivière. Ils étaient remplis de maïs. Quelques femmes perchées sur les tas s'y tenaient les unes enlacées, les autres à demi couchées; leurs jupes multicolores, leurs chemises blanches brodées de rouge et leurs nattes entremêlées de rubans formaient un mélange de tons éblouissans qui couronnait les millions de grains jaunes; leurs silhouettes se détachaient finement sur le ciel, où le soleil couchant laissait des traînées d'un rouge feu. Les hommes cheminaient à côté des chariots et ranimaient les bœufs paresseux d'un tour de fouet ou d'une parole vive; de temps en temps ils se baissaient pour ramasser quelque tige tombée à terre. Les femmes chantaient à mi-voix et les vibrations de l'air gardaient longtemps l'écho mélancolique de leurs chansons.

— Tiens! le juif qui s'amuse avec nos enfans, cria gaîment un paysan. Hue! hue! ajouta-t-il en enveloppant son attelage d'un coup de fouet.

Foma le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eut disparu dans le village.

— Voilà la richesse! la prospérité! pensait-il. Que n'eût-il pas donné pour posséder un champ lui aussi, pour en revenir avec son chariot pliant sous le poids de la récolte!

Quelques enfans avaient couru sur la route, et s'étant emparés des grains de maïs que les paysans avaient négligé de ramasser, ils

revinrent tout contens les montrer à leurs camarades; l'un d'eux en avait plein sa petite chemise, qu'il relevait des deux mains. A cette vue, une idée étrange traversa l'esprit du juif. Ce maïs si doré, si beau, constituait la nourriture préférée des paysans. Mais il leur faisait généralement défaut à la fin de l'hiver; alors c'étaient des plaintes, des doléances interminables. Si quelqu'un s'avisait d'en faire une bonne provision, il pourrait la revendre au prix qu'il voudrait vers le printemps. Pourquoi Foma ne serait-il pas ce quelqu'un? Mais comment se procurer cette précieuse réserve?

— Tiens, tu te promènes avec du sucre dans tes poches? fit une petite fille qui, nichée sur les genoux du juif, s'était livrée à des perquisitions dans ses vêtemens sans qu'il s'en aperçût, tant il était préoccupé de ses plans. Elle tenait entre ses doigts les deux morceaux qu'il avait rapportés du souper.

— C'est bon, ça! continua la gourmande en faisant claquer sa langue, et en les regardant d'un œil de convoitise.

Les autres enfans avaient aussi leurs regards rivés sur ces petits morceaux blancs qui pour eux représentaient une régal extraordinaire, car le sucre est un grand luxe chez les paysans. Foma tressaillit; il venait de trouver une combinaison.

— Voulez-vous en manger souvent? demanda-t-il en prenant la friandise des mains de la fillette, dont les yeux s'emplirent de larmes.

— Oui! oui! répondirent en chœur toutes les petites voix.

— Eh bien! d'abord donnez-moi ce que vous avez là; ensuite, chaque fois que vous m'apporterez dix tiges de maïs, je vous promets en échange un morceau de sucre.

Les enfans écarquillèrent les yeux et ouvrirent de grandes bouches, ils ne comprenaient pas.

— Mais comment ferons-nous pour t'apporter ce que tu demandes? fit le plus avisé.

Foma hésita un moment; il ne pouvait leur dire ouvertement de voler; s'ils le trahissaient, il serait perdu; comment, sans se compromettre, leur faire comprendre ce qu'il voulait?

— Tenez, regardez sur la route, il y a encore bien des grains qui roulent dans la poussière, recueillez-les soigneusement chaque fois que vous verrez passer des chariots,.. et puis je pense qu'il en est resté pas mal aux champs... par mégarde,.. ajouta-t-il à mi-voix.

Les interlocuteurs s'entre-regardèrent, ils avaient bien envie de la friandise.

— Ce sera très difficile, et nous ne t'apporterons que peu de chose, car d'ordinaire on a soin de perdre le moins possible de maïs, répliqua le plus âgé d'un air pensif.

— C'est votre affaire, dit Foma en se levant. Il jeta les morceaux

de sucre en l'air. — Goûtez-en, fit-il, et n'oubliez pas que je vous en donnerai chaque fois que vous l'aurez mérité.

Les enfans se jetèrent à plat ventre dans l'herbe, se disputant la friandise; le juif les considéra un instant, tandis qu'un sourire ironique passait sur ses lèvres minces.

— Je les tiens, pensa-t-il, en reprenant lentement le chemin de sa hata.

Dès le lendemain, une demi-douzaine de gamins lui apportaient ce qu'il désirait. Comme il s'étonnait de la grande quantité:

— Nous avons été dans les champs du seigneur, répondirent-ils en rougissant un peu. Il a tant de maïs que quelques tiges de plus ou de moins ne sont pour lui d'aucune conséquence.

Foma alors prit un air grave et blâma ce procédé, qu'il s'était bien gardé de leur recommander; le peu qu'ils seraient parvenus à glaner sur les chemins après la rentrée des récoltes lui aurait suffi. Les enfans se pressaient dans un coin de l'atelier tout effarouchés de ces paroles sévères, auxquelles ils ne s'attendaient pas.

— Tu n'en veux donc plus? se décida enfin à demander l'un d'eux.

— Si fait; apportez-m'en tant que vous pourrez, répliqua vivement Foma, mais ne me dites plus jamais que vous les avez enlevés aux champs, et surtout faites bien attention de n'être point surpris en venant ici, car alors adieu la récompense!

Néanmoins il leur distribua le sucre promis, qui mit bientôt fin à leur embarras, et ils se promirent d'en mériter encore dans le plus bref délai, quitte à ne pas dévoiler à Foma la provenance de leur butin. Bientôt presque tous les enfans du village furent du secret et ils s'ingénièrent par mille moyens à escamoter autant de maïs que possible. Avec la ruse innée de l'enfance, ils enveloppaient les tiges compromettantes soit dans des mouchoirs, soit dans des gerbes de fougères et s'arrangeaient de façon à les porter à Foma à l'heure de la sieste, quand ils étaient à peu près sûrs de ne rencontrer personne. Cependant un jour Kortchenko, regardant par la fenêtre, aperçut un gamin qui traversait la cour un gros paquet sous le bras.

— Où vas-tu et que portes-tu? cria-t-il.

Le garçon, interdit un moment, se remit aussitôt et, entr'ouvrant le mouchoir, il en sortit un beau champignon tout frais. Il s'était avisé d'en couvrir le maïs en cas de surprise.

— C'est Foma qui m'a ordonné de lui apporter cela, répondit-il.

Kortchenko sourit avec bonhomie, mais comme il était un peu intrigué de savoir ce que son cordonnier faisait de ses champignons, il le questionna à ce sujet dans la soirée.

— Je possède une recette spéciale pour les conserver en hiver, répliqua celui-ci sans se déconcerter, et je voulais vous faire hommage de toute ma provision.

En effet, au plafond de son atelier étaient suspendus d'innombrables champignons enfilés sur un mince cordon. Tous ceux qui entraient pouvaient les voir, on les lui apportait avec le maïs; seulement ce dernier était précieusement caché dans sa chambre, où personne ne pénétrait jamais, tandis que la provision de champignons expliquait suffisamment le va-et-vient des enfans. Kortchenko, enchanté de découvrir une nouvelle capacité dans son protégé, ne put s'empêcher d'en faire part à Nikita.

— Tu vois combien ce mécréant, comme tu l'appelles, se rend utile; il se tient tranquille, il travaille et n'a qu'un seul désir, celui de me témoigner sa reconnaissance, dit-il en se frottant les mains.

Nikita ne répondit que par un grognement indistinct; il n'était pas convaincu.

V.

Foma attendit patiemment tout l'hiver avant de se défaire des précieuses tiges, qu'il conservait avec un soin jaloux. Tous les soirs, il s'endormait après les avoir regardées et, le matin, à son réveil, elles étaient les premières à réjouir sa vue; il leur souriait avec satisfaction en supputant d'avance ce qu'elles pourraient lui rapporter. En attendant, il travaillait sans relâche, vendait à Kamenka les habits neufs que Kortchenko lui donnait, et se contentait d'un vieux caftan très usé qui le garantissait à peine du froid. Aux grandes occasions, quand il allait faire visite au père de Rebecca, il revêtait des habits moins fripés réservés pour cette circonstance.

Grâce à son activité et à son économie, il était déjà parvenu à amasser un petit capital qu'il portait toujours sur lui, enveloppé dans un mouchoir à carreaux. De temps en temps, quand il était bien sûr de ne pas être dérangé, il le dénouait et comptait son trésor. Maintenant il allait tous les mois à Kamenka, sous un prétexte ou sous un autre. Kortchenko, qui avait eu vent de son amour pour Rebecca, le plaisantait souvent à ce sujet.

— Pourquoi ne l'épouses-tu pas? lui demandait-il.

— Je suis encore trop pauvre pour prétendre à sa main, répondait Foma avec un gros soupir.

Kortchenko alors souriait dans sa barbe et lui prêchait la patience.

— Tu ne l'en apprécieras que davantage pour l'avoir désirée plus longtemps, disait-il.

Le juif ne répondait rien à ce raisonnement, mais il trouvait la patience bien difficile à pratiquer.

De son côté, Rebecca s'était éprise du cordonnier. Elle avait commencé par s'amuser de ses regards et de ses soupirs langoureux, mais bientôt elle le trouva fort beau garçon et regretta qu'il ne fût pas plus fortuné. Les deux jeunes gens avaient échangé des aveux, et comme Foma insistait pour parler au père de la jeune fille :

— Garde-t'en bien, avait-elle répondu, tu ne ferais que gâter nos affaires. Mon père te refusera certainement, et comme il est entêté, il ne voudra plus revenir sur son refus, tandis que, si pour solliciter ma main, tu attends d'être arrivé à une certaine aisance, peut-être se laissera-t-il fléchir, quoique je sache qu'il rêve pour moi un parti brillant.

Foma avait dû se résigner à attendre, tout en se consolant par la certitude de ne pas être indifférent à celle qu'il aimait.

Vers le printemps, ses prévisions se réalisèrent ; les paysans manquèrent de maïs. C'est alors qu'il jugea le moment opportun pour mettre en vente celui qu'il tenait en réserve, mais il comprenait fort bien qu'il lui fallait agir avec la plus grande prudence ; aussi ne fut-ce qu'avec une hésitation si habilement jouée qu'elle eût trompé les plus clairvoyans, qu'il proposa à un de ses cliens d'essayer de s'en procurer chez un de ses confrères qui, disait-il, habitait Kamenka.

— Je sais qu'il en a, dit-il. Je dois aller le voir demain et, si vous voulez, je puis lui demander de vous en vendre.

— Ah ! petit père ! ce serait un véritable bienfait, répondit le paysan tout content, car, pour comble de malheur, ma femme est malade depuis quinze jours et ne peut manger que de la *salamata* (1) ; elle m'en demande continuellement et je ne sais comment lui en procurer à moins d'aller en ville ; or le voyage est une perte de temps considérable et coûte de l'argent... Mais, ajouta-t-il, après une courte réflexion, si tu me donnais l'adresse de ton ami, je pourrais m'entendre directement avec lui. Pourquoi ai-je besoin de ton intermédiaire ?

— Mon ami ne trafique pas en général, et si j'obtiens ce que tu désires, ce sera une faveur toute spéciale de sa part. Si tu t'adressais à lui, il refuserait certainement... Du reste, si tu ne veux pas que je m'en occupe... tu sais ? répliqua Foma en haussant les épaules avec indifférence.

— Non, non, petit père,... rends-moi ce service, je t'en prie, insista le paysan inquiet. Tu comprends, si ce n'était ma pauvre femme, je m'en serais passé, mais aujourd'hui c'est autre chose...

(1) Sorte de gruau fait avec du maïs.

Seulement tâche de ne pas le payer trop cher, ajouta-t-il prudemment.

Foma le rassura de son mieux; les deux hommes s'entendirent pour se retrouver le surlendemain, et lorsque le paysan reçut ce qu'il avait demandé, quoiqu'il dût le payer un prix exorbitant, il se confondit en remerciemens. Bientôt on apprit au village que Foma avait un ami qui lui vendait du maïs, et plusieurs amateurs se présentèrent chez le complaisant commissionnaire, qui ne refusait jamais ses services.

— Mais comment se fait-il que ton ami en ait amassé une si grande provision? demandèrent enfin les paysans étonnés.

Foma leur confia alors, sous le sceau du plus grand secret, que son ami avait un peu glané sur les champs du propriétaire.

— Vous comprenez, ajouta-t-il en forme d'explication, c'est une des raisons qui lui font désirer de ne point divulguer son nom, quoiqu'en somme il n'ait commis aucun mal. Le comte A... ne s'occupe de rien, c'est l'intendant qui empoche les revenus, et il est déjà bien assez riche; de cette façon, mon ami peut vous venir en aide...

Les paysans approuvèrent; l'idée ne leur vint pas de condamner l'homme qui s'appropriait le bien d'autrui; ils ne considéraient même pas son procédé comme un vol, car en somme, tout ce qui provient de la terre n'appartient-il pas à Dieu? et le bon Dieu étant également un bon père pour tous ses enfans, chacun n'a-t-il pas le droit de prendre la part qui lui est nécessaire? Ce sont les seigneurs qui ont inventé que les bois et les blés leur appartenaient en propre, mais jamais les paysans n'admettront la justesse de cette assertion. Cependant, malgré ce raisonnement, Foma insista sur la nécessité du silence.

— Mon ami ne fait rien de répréhensible, dit-il, mais il ne faut pas que Boris Pavlovitch apprenne que je me suis constitué votre commissionnaire, peut-être le prendrait-il en mauvaise part; les seigneurs ont souvent de si étranges lubies!

Les paysans comprirent parfaitement et aucun des dvorovyi n'eut vent du trafic auquel se livrait le cordonnier.

Le samedi de Pâques, Foma n'avait plus une tige de maïs; il regardait sa chambre dégarnie, mais en revanche il possédait de nombreux billets de dix roubles, qu'il caressait d'un doigt tremblant.

— Foma! cria la voix de Kortchenko de l'atelier.

Le juif serra précipitamment les billets dans son sein et courut dans la pièce voisine.

— Pourquoi t'enfermes-tu ainsi? demanda Boris Pavlovitch et sans attendre la réponse. Tiens, dit-il, je veux que toi aussi tu aies ta

part de la joie qui règne dans tous les cœurs à l'occasion de la grande fête de demain. Tu n'es pas chrétien, mais le bonheur t'unira à nous. — Et il lui glissait un billet de 500 roubles. — Maintenant te voilà assez riche pour demander la main de celle que tu aimes.

Foma restait bouche béante, le bras tendu, la main ouverte, n'osant la refermer sur le papier qui y était déposé. Ses regards effarés erraient du visage du propriétaire au billet qui lui assurait le bonheur. Tout d'un coup des larmes abondantes jaillirent de ses yeux.

— Petit père,.. seigneur,.. je suis indigne de tout ce que vous faites pour moi, cria-t-il enfin d'une voix étranglée en se précipitant aux pieds de Kortchenko.

— Relève-toi... Je me suis promis de te rendre heureux et je vois bien qu'il te manquera quelque chose tant que tu n'auras pas Rebecca.

Foma restait toujours prosterné. Son corps était secoué par de violens sanglots.

— Pourquoi pleures-tu? N'es-tu pas satisfait? demanda le propriétaire inquiet.

— Je suis indigne,.. indigne,.. murmura Foma en frappant de la tête contre le plancher poudreux.

Quand il se releva, il était très pâle; saisissant la main de son bienfaiteur, il y colla longuement ses lèvres. Kortchenko se dégagea doucement, l'exubérance de cette émotion le gênait. Comme tous les gens véritablement bons, il était d'une grande timidité en présence des bienfaits qu'il répandait.

— Va bien vite à Kamenka et décide le père de ta bien-aimée à te la donner le plus tôt possible. Vous aurez assez de place pour deux ici... et plus tard nous verrons à augmenter le logement, dit-il avec un sourire en quittant l'atelier.

Foma courut revêtir son caftan de cérémonie. Comme il l'enlevait de son clou, il aperçut le long de la muraille un des cordons qui avaient servi à enfiler les tiges de maïs et qui y était encore accroché. Il l'arracha brusquement.

— J'ai agi d'une façon ignoble envers cet homme à qui je dois tout, pensa-t-il; et un remords serra son cœur, tout gangrené qu'il fût. — Bah! reprit-il, en réalité, je ne lui ai fait aucun tort; ces quelques grains qui lui appartenaient et que je me suis appropriés ne sont d'aucune importance pour lui... D'ailleurs, si je n'en avais pas profité, d'autres l'auraient fait à ma place.

Le père de Rebecca, le vieux Zachar, opposa d'abord quelque résistance au mariage de sa fille, mais l'avenir que Foma faisait miroiter à ses yeux l'éblouit tellement qu'il finit par céder aux instances des jeunes gens. La vue des 500 roubles donnés par Kort-

chenko produisit surtout un grand effet; que ne pouvait-on attendre d'un homme capable d'une semblable générosité! Le soir, lorsqu'il eut accordé son consentement, le père et les fiancés se trouvèrent assis tous trois à une petite table du cabaret de Kamenka.

— Tu n'oublieras pas ta nouvelle famille, j'espère, dit le vieillard, tandis que les jeunes gens échangeaient des regards amoureux et se tenaient par la main sous la table. — Tu sais, j'ai des neveux, les fils de ma pauvre sœur morte l'année dernière; ce sont des garçons habiles et intelligens; tu pourras leur trouver des places avantageuses à Sofievka; ici les paysans sont si pauvres qu'il n'y a plus rien à en tirer.

Foma promit tout ce que Zachar voulut; les yeux noirs de Rebecca et le contact de sa main le grisaient bien plus que la vodka qu'on lui faisait boire. La jeune fille le regardait tendrement par-dessous ses longs cils et soulignait les paroles de son père par une pression de ses doigts effilés.

Le mariage eut lieu quelque temps après à Kamenka, qui possédait une synagogue. Ce fut Kortchenko lui-même qui offrit le pain et le sel à la mariée, quand elle entra dans sa nouvelle demeure, où il avait fait ajouter quelques meubles.

— Sois la bienvenue comme l'a été ton mari lorsqu'il est venu à Sofievka, dit-il d'un ton ému.

La juive lui glissa un long regard qui semblait déborder de reconnaissance, mais qui, en réalité, n'avait d'autre but que celui de bien étudier le visage de l'homme dont on lui avait conté tant de choses étonnantes. En la quittant, son père lui avait surtout recommandé de ne négliger aucun moyen de continuer la fortune si bien commencée.

— Ce Kortchenko doit être une mine d'or. Tu es une fille intelligente, Foma est amoureux, tu en feras ce que tu voudras, ta fortune est entre tes mains.

La jeune fille se le tint pour dit.

Elle commença par étudier l'entourage, par combler de prévenances les femmes des dvorovyi; elle les invitait à prendre le thé chez elle, les faisait causer, essayait de découvrir les faiblesses du maître, de ses serviteurs, des paysans. Mais ses questions étaient invariablement suivies de la même réponse; tout le monde était heureux à Sofievka, et personne ne se plaignait de rien. Elle se dit qu'il serait difficile de tirer parti de gens aussi satisfaits de leur sort; cependant, tenace comme toutes les filles de sa race, elle ne se découragea point.

— Mais que veux-tu de plus que tu n'as? demanda Foma un jour qu'elle se lamentait de voir son activité limitée à un champ aussi restreint.

— Ce que je veux? Viens ici, lui dit-elle d'une voix ardente, en l'entraînant sur le perron et étendant son bras vers la demeure seigneuriale : — Vois-tu ce château, ce jardin, ces arbres, je veux tout cela.., et je les aurai, ajouta-t-elle plus bas avec une flamme dans les yeux.

Foma haussa imperceptiblement les épaules.

— C'est impossible! dit-il; mais il soupira, et son regard resta longtemps attaché sur cette grande maison qui l'avait recueilli pauvre petit colporteur à demi mort de froid et de faim.

Rebecca avait eu des difficultés à vaincre pour se faire bien venir des paysannes, mais elle avait fini par y réussir, et il ne se passait pas de jour que l'une ou l'autre n'entrât causer quelques instans avec elle et n'acceptât la tasse de thé ou de café qu'elle ne manquait jamais d'offrir.

— Nous allons nous ruiner à héberger tout ce monde, disait Foma. Mais il était trop amoureux pour résister aux caprices de sa femme, et lorsque celle-ci un jour rapporta de Kamenka un petit baril de vodka qu'elle avait dissimulé au fond de sa télègue, il ne sut protester que faiblement. Cette prodigalité lui paraissait tout à fait superflue. Rebecca écouta ses récriminations avec un sourire énigmatique.

— Laisse-moi agir! fut tout ce qu'elle dit, et désormais chaque fois qu'un moujik venait commander une paire de bottes à son mari, elle lui offrait gracieusement un petit verre. Les clients, enchantés de cette aubaine inattendue, se présentèrent en plus grand nombre qu'autrefois, on saisissait avec joie le moindre prétexte pour se rendre chez Foma; tantôt c'était un point à recoudre, tantôt une semelle neuve à remettre; mais il était rare qu'on s'en allât sans s'être laissé persuader par Rebecca de la nécessité de se commander une nouvelle paire de chaussures.

— Je ne suffis plus à tout ce travail, il m'est impossible de m'en acquitter à moi tout seul, soupirait Foma.

Rebecca souriait toujours de son sourire de sphinx et répétait simplement :

— Travaille!

Elle l'aidait d'ailleurs autant qu'elle le pouvait et n'épargnait ni ses doigts ni ses yeux.

— Que ne m'envoyez-vous vos enfans? demanda-t-elle, quelques semaines après son arrivée, à un gros paysan qui en était déjà à son second petit verre. Ils traînent dans la rue du matin au soir et s'habituent ainsi à la paresse.

— Et qu'en feras-tu? demanda le paysan en riant.

— Je leur apprendrai à lire, ce me sera une distraction.

La mine du paysan devint perplexe, il se gratta longtemps derrière l'oreille.

— C'est bien aimable à toi, petite mère, dit-il enfin; mais c'est

que, vois-tu, apprendre coûte cher et je n'ai pas de quoi payer les leçons. Il y a bien l'école que Boris Pavlovitch a instituée au village. L'on y va gratis, mais il faut pourtant donner un cadeau de temps en temps au professeur, et pour ce qu'il enseigne cela n'en vaut pas la peine. Je te remercie quand même.

— J'instruirai vos enfans pour rien, répondit Rebecca avec son plus charmant sourire. Je vous dis que c'est pour me distraire, je m'ennuie; chez mon père j'étais entourée de marmots, et ils me manquent ici.

Foma écoutait cette conversation avec un indicible étonnement; quelque rusé qu'il fût, il ne comprenait pas où sa femme voulait en venir avec cette proposition étrange.

— Comment! tu consentirais à perdre ton temps ainsi? demanda le paysan ébahi; et, comme Rebecca faisait un signe affirmatif, il se leva, s'inclinant jusqu'à la ceinture:

— Je te croyais bonne, mais je vois que tu es encore meilleure que je ne pensais, dit-il avec attendrissement.

Dès le lendemain, quatre gamins de sept à douze ans faisaient leur apparition dans l'izba de Foma. Rebecca leur apprit d'abord quelques lettres de l'alphabet, puis elle leur enseigna à se servir des outils du cordonnier. Au bout d'une semaine, une dizaine d'enfans se réunissaient chez elle; on lui en proposa d'autres, car toutes les mères étaient désireuses de faire l'éducation de leur progéniture à si peu de frais; mais elle refusa sous prétexte qu'elle ne saurait s'occuper convenablement d'un plus grand nombre d'élèves. Les petits, eux aussi, étaient enchantés; car, au lieu de l'immobilité forcée de l'école, on leur offrait nombre d'occupations variées; les uns découpaient le cuir, les autres le cousaient; l'izba prenait l'aspect d'un véritable atelier; pendant qu'ils aidaient ainsi Foma à accélérer sa besogne, Rebecca leur enseignait quelques lettres par-ci par-là. Les parens ne pouvaient assez se louer de la chance inespérée qui leur tombait en partage; non-seulement les enfans apprenaient à lire, mais aussi à travailler; ils sauraient un métier qui ne manquerait pas de leur être utile dans l'avenir, et tout cela sans dépenser un kopeck. Quant à Kortchenko, il était au comble de la satisfaction. Jamais il n'avait espéré un semblable succès. Aussi, ne se lassait-il pas de s'en vanter à ses voisins, auxquels il citait Foma et sa femme comme le modèle des ménages.

Les choses marchèrent ainsi pendant quelque temps; puis tout à coup Rebecca cessa d'offrir à ses cliens le petit verre auquel elle les avait si agréablement habitués.

— Pourquoi es-tu devenue si avare? lui demanda un moujik moins délicat que les autres. Jadis tu nous régalais toujours, et maintenant tu nous laisses partir le gosier sec.

— C'est bien contre mon gré, croyez-le, répondit la jeune femme; ce que je vous offrais était un cadeau de mon père, mais il ne veut plus le renouveler, et nous ne sommes pas assez riches pour acheter de cette vodka.

— Le fait est qu'elle était excellente, répliqua le paysan en passant sa langue sur ses lèvres comme pour y retrouver le goût de la boisson; c'était un des habitués les plus assidus du cabaret du village. N'y aurait-il pas moyen d'en obtenir encore?

— Pourquoi pas? fit Rebecca; seulement il faudrait la payer.

— Qu'à cela ne tienne! Procure-t'en, et tu me diras ce que cela coûte...

— Eh bien! avais-je tort de leur offrir à boire? dit Rebecca d'un air triomphant dès que le paysan eut tourné le dos.

— Comptes-tu par hasard établir ici un débit de boissons? demanda Foma effrayé. C'est horriblement dangereux; si nous sommes découverts, nous serons chassés.

— Laisse-moi faire et n'aie pas peur, interrompit la jeune femme.

A partir de ce jour, elle eut toujours en réserve un petit tonneau de vodka dissimulé dans sa chambre, là même où Foma avait précédemment caché le maïs. Elle se la procurait à Kamenka chez son père, l'apportait dans sa télègue quand elle allait lui faire visite, et prenait bien soin de ne rentrer que tard dans la nuit. Tout le monde étant endormi, personne ne voyait transporter le tonneau de la charrette à l'izba. Comme elle faisait payer les consommations moins cher qu'au cabaret, les amateurs devinrent nombreux, et chose étrange, personne d'entre eux ne trahit le secret de ce commerce, qui, en peu de mois, porta un préjudice réel aux intérêts de Kortchenko. La cabaret de Sofievka était tenu par un homme à ses gages, qui y vendait la vodka fabriquée à la distillerie du propriétaire, située à peu de distance du village. Pour mettre, autant que possible, un frein à l'ivrognerie, Kortchenko faisait débiter la boisson à un taux assez élevé; aussi jusque-là ce fléau, si commun en Russie, avait-il été presque épargné à Sofievka, mais depuis l'innovation du commerce clandestin du ménage juif, les amateurs étaient affriandés par le bon marché; tout en désertant le cabaret, ils n'en buvaient pas moins; au contraire! Foma, d'abord effrayé de la hardiesse de sa femme, ne tarda pas à s'en féliciter.

— Boris Pavlovitch finira par apprendre ce qui se passe ici, lui disait-il cependant quand la terreur le reprenait.

— Eh bien! qu'importe? S'il nous renvoie, nous nous établirons au village, répondait-elle tranquillement.

La catastrophe redoutée éclata plutôt qu'ils ne l'avaient prévu. Nikita, dont le juif n'était pas parvenu à vaincre l'animosité, s'était

promptement aperçu du nombre toujours croissant de visiteurs qui se rendaient chez le cordonnier.

— Il est impossible que ce soit seulement pour des chaussures, avait judicieusement pensé le domestique, et il s'était mis à surveiller la maison, dont les allures lui paraissaient suspectes.

D'abord il ne surprit rien ; étant entré une fois à l'improviste, il trouva trois ou quatre paysans attablés devant une bouteille et des verres; mais, aussitôt qu'elle l'aperçut, Rebecca lui proposa de goûter du cadeau que venait de lui envoyer son père. Nikita déclina cette offre et sortit mécontent. Quoi de plus naturel que Zachar envoyât de temps en temps une bouteille à sa fille? Cependant le serviteur hochait la tête d'un air de doute profond.

— On n'est pas juif pour rien, répétait-il, et je suis sûr qu'ils manigancent là quelque chose de peu propre.

Il était convaincu que tout cela cachait un mystère, et il se jura de le découvrir. L'occasion s'en présenta tout à fait inopinément. Un soir, à l'heure du souper, Nikita se dirigeant vers la hata de Foma, dont une partie servait, comme l'on sait, de salle à manger à la domesticité du château, rencontra près du seuil un gamin d'une dizaine d'années, qui pleurait à chaudes larmes et paraissait si malheureux qu'il l'arrêta pour lui demander ce qui le rendait si chagrin. D'abord il ne reçut aucune réponse satisfaisante.

— Je serai roué de coups si l'on apprend que j'ai parlé, balbutiait l'enfant à travers ses sanglots. — Cependant, comme le domestique insistait et l'assurait de sa discrétion : — Voilà six semaines que Foma me fait travailler du matin au soir... C'est moi qui apprête le cuir, qui suis chargé de tout le gros ouvrage. Dimanche j'ai voulu aller jouer, mais il a refusé de me donner congé... Il avait un travail pressé.

— Mais je croyais, Fedia, que Rebecca t'apprenait à lire? demanda Nikita, voyant l'enfant hésiter de nouveau et promener un regard effrayé autour de lui.

— Apprendre à lire!.. Allons donc! Je ne sais même pas l'alphabet depuis que j'y vais... Nous ne sommes là que pour aider le juif.

— Et pourquoi ne le dis-tu pas à ton père?

— Ah! voilà! Je me suis plaint à lui ; alors il m'a traité de paresseux, d'imbécile... C'est qu'il aime ce maudit juif;.. il y va tous les jours pour y boire de l'eau-de-vie... Et tenez, maintenant il y est encore, et comme je ne pouvais plus tenir l'aiguille, — Fedia montra ses doigts éraillés, — il m'a jeté à la porte avec un gros coup de poing...

Nikita emmena avec lui le garçon, qui, dans la solitude de sa

chambre, lui raconta la façon dont Foma s'était procuré du maïs, — il en avait apporté lui-même, — le trafic de vodka, et le reste.

— J'en étais sûr! s'écria le domestique d'un air triomphant.

Rassurant l'enfant de son mieux, il le renvoya à moitié consolé, et courut chez son maître.

VI.

Ce jour-là, Kortchenko avait une réunion de voisins. On venait d'achever le souper, mais les convives étaient encore à table, savourant leurs cigares et leur thé. Boris, renversé sur le dossier de sa chaise, regardait complaisamment le grand samovar en cuivre rouge brillant placé devant lui. De temps en temps, il approchait du robinet la théière de porcelaine et la remplissait d'eau jusqu'aux bords, puis il avançait la main pour prendre les verres vides de ses invités et les remplissait de thé bouillant. Quiconque n'a pas habité la province en Russie ne peut s'imaginer la quantité extraordinaire de liquide que peuvent contenir les estomacs élastiques des braves indigènes. Tout en s'acquittant consciencieusement de ses devoirs de maître de maison, Kortchenko n'avait pas manqué d'enfourcher son dada favori. Il était justement en train de s'étendre longuement sur les mérites du couple juif qu'il avait établi à Sofievka, lorsque la tête ébouriffée de Nikita se montra par la porte entrebâillée. Quelque événement grave devait s'être passé pour qu'il se permît de déranger son maître en pareille conjoncture. Un coup d'œil suffit à Kortchenko pour voir les traits bouleversés de son fidèle serviteur.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-il, non sans une vague appréhension.

— Il y a, petit père, que ce que j'ai prédit dès le premier jour est arrivé. Le juif vend de l'eau-de-vie en cachette dans ta propre cour; il démoralise les paysans, il maltraite les enfans...

— Que veux-tu dire? explique-toi;.. il faut que tu sois ivre pour débiter de pareilles sottises,.. interrompit Kortchenko, très pâle, en se levant et en se rapprochant de Nikita, qui, tout rempli de l'importance de sa communication, s'était avancé jusqu'au milieu de la pièce sans se soucier des regards étonnés des voisins qui l'écoutaient bouche béante.

Nikita était fort ému. A l'exaspération qu'il ressentait contre celui qui abusait si indignement de la confiance de son bienfaiteur se mêlait aussi un certain sentiment d'orgueil causé par la réalisation de ses pronostics. C'était la vivacité de ces sentimens complexes qui l'avait entraîné à oublier momentanément le respect qu'il devait à son maître et à faire une irruption si insolite dans la salle à manger. Il toussa pour bien éclaircir sa voix, passa le revers de sa

manche sur sa bouche, et, les deux bras collés aux coutures de son pantalon, il répéta textuellement les révélations de Fedia. Kortchenko pâlissait à mesure que le domestique parlait et ressentait contre lui une espèce de colère irraisonnée. D'abord il ne voulut pas le croire, mais lorsque l'accent de vérité de Nikita l'eut convaincu pour ainsi dire malgré lui, il éprouva un désir violent de le prendre par les épaules et de le mettre à la porte. Cependant il se contint, et, comme il était essentiellement juste, il se reprocha ce mouvement d'humeur; mais pourquoi Nikita n'avait-il pas attendu le départ des voisins pour parler? Kortchenko voyait autour de lui des regards et des sourires moqueurs; personne ne soufflait mot; seule, la voix sonore de Nikita résonnait dans la salle; il n'en entendait pas moins les réflexions mentales auxquelles se livrait tout ce monde, heureux de l'effondrement de ses illusions. Un moment, il baissa la tête et rougit de sa bonté comme s'il eût été pris en faute. Cependant sa fierté naturelle l'éleva bientôt au-dessus de cette faiblesse; il promena un œil franc et ouvert sur les visages ironiques, qui se baissèrent à leur tour.

— Il paraît que je me suis trompé, messieurs; on commet souvent des erreurs avec les meilleures intentions, dit-il d'un accent qu'il s'efforçait de rendre calme. Je m'y suis probablement mal pris et n'ai pas su pourvoir à tous les besoins de mes protégés; la responsabilité de ce qui arrive retombe sur moi seul.

Les voisins, qui s'attendaient, d'après le début de sa phrase, à le voir renier ses théories pour adopter les leurs, le regardaient avec un indicible étonnement; ils se réjouissaient déjà de lui prouver combien il avait été dupé et combien leur clairvoyance était supérieure à la sienne. En s'accusant, il coupait court à toute discussion.

— Tu peux t'en aller, Nikita, continua-t-il en reprenant sa place auprès du samovar; je verrai plus tard ce qu'il y a à faire.

La stupéfaction du serviteur égala celle des convives; la placidité de son maître le déroutait absolument. Sans escompter les conséquences immédiates de sa révélation, il s'était cependant vaguement bercé de l'espoir que Kortchenko, exaspéré, renverrait les coupables séance tenante et que Sofievka serait purgée de ce couple détesté. Et voilà qu'au lieu de les confondre, il reprenait tranquillement sa place à la table, comme si ce qu'il venait d'apprendre ne le touchait en rien.

— Ce mécréant lui aura jeté un sort, pensa Nikita en adressant à son maître un regard de commisération mêlé de terreur.

Il sortit lentement et alla méditer au fond du jardin sur les moyens de conjurer le mal.

Cependant, malgré son calme apparent, Kortchenko était profon-

dément troublé; ce fut donc avec un véritable soulagement qu'il entendit les clochettes et les grelots des attelages de ses hôtes résonner dans la cour, et annoncer leur départ prochain. Il les reconduisit néanmoins jusqu'au perron, selon son habitude, et les vit installés chacun dans son drochky ou son tarantass, souriant, mais les mains crispées d'impatience, et le dos intentionnellement tourné à la maison de Foma.

— Le voilà, le mécréant! s'écria en riant un des visiteurs en désignant du doigt une ombre qui venait d'apparaître sur le perron du juif.

Kortchenko ne dit rien, salua encore; les voitures s'ébranlèrent enfin : il était seul.

Quand le dernier drochky eut disparu au tournant de la route, il se tourna vers la demeure de son protégé. Les deux petites fenêtres de l'atelier étaient éclairées; un grand silence régnait dans la cour du château; un vent d'automne sifflait dans les arbres, qui craquaient avec un bruit sinistre. Une indicible tristesse serra son cœur. Jusqu'ici il avait ignoré l'amertume de l'ingratitude; il avait toujours pratiqué le bien, et ce bien lui avait toujours réussi; peut-être est-ce pour cette raison qu'il y croyait si ardemment. Ce n'est pas qu'il s'attendît à de la reconnaissance; en faisant une bonne action, il ne songeait jamais à ce qu'elle lui rapporterait, il suivait simplement le penchant naturel de son cœur et se trouvait amplement récompensé en voyant des heureux autour de lui. Il n'avait recueilli que des bénédictions dans sa vie, ce qui l'avait rendu confiant; il ne croyait pas au mal, parce qu'il ne l'avait jamais vu; aussi le déchirement causé par la conduite de Foma fut-il peut-être plus grand que ne le comportait réellement la circonstance. Il demeura longtemps dans l'obscurité croissante, le visage tourné vers l'habitation de celui qui le trompait; une larme roula sur sa joue; c'était la première qu'il versait depuis la mort de ses parens; puis, le front courbé, il rentra à pas lents dans sa demeure. Cette nuit-là, il dormit mal, lui qui d'ordinaire jouissait du meilleur des sommeils. Qu'allait-il faire? Comment agir avec Foma? Il n'éprouvait aucun ressentiment contre lui, mais seulement une immense tristesse.

— J'ai pourtant fait mon possible pour le rendre heureux, se répétait-il.

Et sa conscience ne lui reprochait aucune négligence. Il sentait qu'il devait se décider, et prendre une résolution vigoureuse, non-seulement pour mettre un terme au trafic frauduleux de Foma, mais pour le renvoyer de la cour du château. Les domestiques avaient sans doute connaissance des révélations de Nikita, sans parler des paysans, qui étaient du complot.

— Et eux aussi me trompaient! se dit-il avec douleur en se retournant fiévreusement dans son lit.

Peut-être cette pensée lui fut-elle la plus amère.

Le lendemain, de bonne heure, il se rendit chez Foma, qu'il trouva en manches de chemise déjà à l'ouvrage. Rebecca, une katsaveïka (1) déchirée sur les épaules, rangeait négligemment la chambre. Cette katsaveïka, jadis fort belle, était aussi un cadeau du propriétaire; mais, avec le manque de soins caractéristique de sa race, elle l'avait portée sans la nettoyer ni la raccommoder jusqu'à ce qu'il n'en restât que des lambeaux de soie entre lesquels perçait la ouate de la doublure.

Kortchenko s'arrêta sur le seuil et considéra attentivement celui qu'il avait sauvé d'une mort presque certaine; pour la première fois, il fut frappé de l'expression fauve, indécise et rusée du regard qui, jusque-là, ne lui avait paru respirer que l'intelligence. Il découvrit dans la physionomie des lignes qui accusaient l'astuce et la dureté; les doigts longs lui parurent crochus, rapaces; le front fuyant, que recouvraient des mèches droites et graisseuses, avait quelque chose de bas indiquant des instincts inférieurs. Il lui sembla découvrir un nouvel homme dans celui qu'il croyait si bien connaître. La voix nasillarde de Foma interrompit sa rêverie.

— Fais-nous donc la grâce d'entrer, petit père Boris Pavlovitch, disait-il d'un ton mielleux.

Rebecca épousseta du pan de sa katsaveïka un escabeau en bois et le lui offrit; mais il le refusa du geste, et, debout au milieu de l'atelier :

— Foma, est-ce qu'il te manque quoi que ce soit? demanda-t-il avec une grande douceur en regardant le juif dans le blanc des yeux.

— Pourquoi cette question, seigneur? Que puis-je souhaiter de plus que ce que vous m'avez donné? répondit celui-ci.

Jetant son ouvrage à terre et se prosternant aussitôt aux pieds du propriétaire, il entama une litanie de remercîmens.

Rebecca, appuyée à la muraille, ne quittait pas des yeux Kortchenko, dont la physionomie lui paraissait bizarre; son instinct féminin lui faisait pressentir qu'il allait se passer quelque chose d'extraordinaire.

— Alors, s'il ne te manque rien, pourquoi trafiques-tu de vodka en cachette? pourquoi entraînes-tu les paysans à l'ivrognerie? pourquoi pervertis-tu les enfans? interrompit Kortchenko d'un ton sévère cette fois.

Le juif se releva subitement avec la souplesse d'un chat, blêmit

(1) Casaquin à gros plis porté par les femmes des dvorovyi, les marchandes, etc.

et se mit à trembler de tous ses membres. Il se tenait les mains jointes, la tête enfoncée dans les épaules, le dos voûté comme s'il se fût attendu à y recevoir une volée de coups. Le propriétaire lui reprocha amèrement son ingratitude, lui expliqua longuement, comme à un enfant, le mal qu'il faisait, non-seulement à lui, mais surtout aux paysans. A mesure qu'il parlait, le dos voûté de Foma se redressait; il abandonnait son attitude suppliante; sa frayeur se calmait; il était sûr de n'être pas battu, et, en présence de la magnanimité de son bienfaiteur, il recouvrait son impudence. Rebecca, les pupilles dilatées, le regard flamboyant, s'était rapprochée de son mari, et tous deux maintenant se tenaient devant le propriétaire, non comme des coupables devant un juge, mais comme des victimes injustement calomniées.

— Ce n'est pas vrai! répétaient-ils à l'unisson.

Alors Kortchenko marcha droit à la chambre voisine, dont la porte était ouverte. Dans un coin se trouvait un tonneau de vodka et auprès une douzaine de verres; il posa la main sur la pièce de conviction:

— Pourquoi ceci? demanda-t-il.

Foma n'avait pu retenir une exclamation en le voyant pénétrer dans cette chambre; mais il n'avait pas eu le temps de lui en défendre l'accès.

— Vous allez tous deux quitter cette maison et Sofievka, dit Kortchenko.

Son cœur se serrait; il espérait encore un bon mouvement; si Foma eût avoué sa faute, il la lui aurait peut-être pardonnée. Mais le juif le regarda en ricanant.

— Vous êtes le maître de me renvoyer d'ici, dit-il; quant à me chasser de Sofievka, c'est une autre question... Chacun peut y demeurer.

Kortchenko ne répondit pas; Foma avait raison; il pouvait bien lui interdire le séjour dans les dépendances du château, mais il n'avait aucun droit de le renvoyer du village. Cette réponse insolente, au lieu du repentir qu'il espérait presque inconsciemment, lui fit grand mal, et il quitta la hata sans ajouter un mot.

— Nous nous en irons dès aujourd'hui, vous pouvez en être sûr, cria Rebecca.

Kortchenko referma la porte derrière lui et traversa la cour accablé.

A peine fut-il éloigné que Foma se laissa tomber sur un banc :

— Qu'allons-nous devenir? fit-il avec découragement.

— Nous allons être riches et puissans, nous serons les maîtres du village, s'écria Rebecca en ramassant avec précipitation les objets épars dans la pièce. Elle s'était vite emparée d'un grand drap qu'elle

avait étendu par terre et y jetait pêle-mêle tout ce qui lui tombait sous la main :

— Tu es un imbécile si tu ne comprends pas qu'en nous en allant d'ici nous avons tout à gagner... Nous perdons les vingt roubles de ce maudit chrétien, il est vrai, mais nous les regagnerons au centuple en faisant le commerce d'eau-de-vie au village; on nous y connaît bien maintenant, et d'ici peu nous ruinerons le cabaret de Kortchenko. Va immédiatement chez Gavrilo et demande-lui l'hospitalité en attendant que nous trouvions mieux.

Les instincts d'industrie de Foma se réveillèrent à ces paroles; il saisit sa casquette graisseuse et courut chez le père de Fedia, Gavrilo, qui était un de ses cliens les plus assidus.

Le paysan était occupé à transporter ses effets de la pièce qu'il avait occupée l'été dans celle qui lui servait l'hiver. Toutes les maisons des moujiks un peu aisés se composent de deux parties, dont l'une, sans poêle, est habitée pendant la saison chaude, et l'autre, mieux calfeutrée, à doubles fenêtres, avec le grand poêle bas de faïence qui constitue à la fois lit et canapé, sert pendant l'hiver. Or l'automne était avancé, et Gavrilo jugeait nécessaire de changer de domicile :

— Le seigneur m'a chassé! gémit Foma en entrant.

— Et pourquoi? demanda le paysan, laissant tomber dans sa surprise une pile de coussins qu'il tenait dans ses bras.

— Parce qu'il a découvert que je vous vendais de la vodka supérieure à la sienne et moins chère, continua Foma d'un ton lamentable. — Il s'était affaissé sur un coin du banc qui courait autour de la pièce.

— Il ne me reste plus qu'à m'en aller, à quitter Sofievka, à errer par le monde. Sans gîte, sans abri... je suis venu te dire que tu ne t'attendes plus à trouver ton petit verre chez moi...

— Allons donc! c'est impossible, répliqua Gavrilo avec vivacité.

C'était un brave homme, mais borné et malheureusement très friand de la bouteille. La perspective d'être privé de la vodka que lui servait Foma lui était fort désagréable.

— Où veux-tu que j'aille? Je n'aurai jamais le courage de me présenter à mon beau-père et de lui demander l'hospitalité; il ne me pardonnera pas ma maladresse. Et Rebecca qui va bientôt accou cher! continua Foma qui réussit à faire jaillir des larmes de ses yeux. — Ah! maudit soit le jour où j'ai cédé à vos instances et où j'ai introduit le premier baril de vodka dans ma maison pour vous faire plaisir! continua-t-il... Je paie cher ma complaisance.

Gavrilo se grattait la nuque d'un air perplexe; il se sentait quasi responsable de la disgrâce de Foma; en effet, si ce dernier n'avait

pas vendu de boissons, il aurait continué à jouir de la bienveillance du seigneur ; or, il n'en avait vendu que parce que les paysans désiraient en acheter ; par conséquent, ils étaient en partie coupables de ce qui arrivait et devaient réparer autant que possible le tort qu'ils avaient causé. Toutes ces réflexions se pressaient dans l'esprit peu clairvoyant, mais charitable de Gavrilo.

— Écoute, dit-il, si tu ne sais où reposer ta tête cette nuit, je t'offre cette pièce ; il ne fait pas encore trop froid pour y demeurer ; demain, tu seras plus calme et tu décideras de ton avenir !.. Tout de même c'est dur de la part du seigneur de te renvoyer ainsi, et ça lui ressemble bien peu... Il paraît qu'on ne peut jamais se fier à ces gens-là, ajouta-t-il d'un air pensif.

Foma se garda bien de lui avouer qu'il précipitait lui-même son départ ; il entrait dans ses calculs de faire juger Kortchenko d'une façon défavorable. Éteignant la flamme triomphante de ses prunelles, il s'inclina devant le paysan comme il s'était jadis incliné devant le seigneur, et le remercia avec des larmes abondantes.

Quand Fedia apprit que le juif s'installait dans la maison de son père, il courut désolé en avertir Nikita. Il craignait que ce dernier ne l'eût trahi et qu'on ne lui fît payer chèrement sa dénonciation.

— Je ne veux plus rentrer, criait l'enfant affolé. Il me fera travailler pour lui jusqu'à extinction de forces, je serai battu...

Nikita eut toutes les peines du monde à le calmer et à le faire retourner chez ses parens.

Recueilli par Gavrilo, Foma trouva tous les jours un prétexte convenable pour rester jusqu'au lendemain ; les premières neiges blanchissaient déjà les steppes qu'il n'avait pas encore découvert d'installation qui lui convînt. Finalement, comme il commençait à faire très froid, il demanda l'autorisation d'établir à ses frais un poêle dans la pièce qu'il occupait ; le paysan y consentit de bon cœur.

— Puisque tu te résignes à cette dépense, ajouta-t-il, tu feras tout aussi bien de passer l'hiver dans ma hata ; tu y es le bienvenu.

C'est ainsi que Foma élut domicile dans la maison du paysan, aux portes mêmes du château, qu'il narguait de temps en temps d'un air de défi. Il continua ostensiblement son métier de cordonnier, mais sous main il vendait la vodka que lui fournissait le vieux Zachar de Kamenka.

VII.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis le jour où le petit colporteur fit son apparition à Sofievka. Après deux années passées dans la hata de

Gavrilo, il en avait affermé une pour son compte et s'était décidé à ouvrir un cabaret. A partir du jour où il planta au-dessus de son perron le sapin qui indiquait son commerce, il se sentit véritablement maître de la situation. Son beau-père était mort et lui avait laissé un joli héritage; Foma capitalisait ses revenus et allait de temps en temps les déposer à la ville. Mais, malgré sa fortune croissante, il ne dédaignait aucun moyen pour l'augmenter; il prêtait à la semaine, au mois, dix kopecks par ci, vingt par là, et lorsque ses débiteurs n'étaient pas en état de le rembourser, il se montrait bon enfant, consentait à attendre; mais à chaque délai qu'il accordait, il réclamait comme prix de sa condescendance soit une poule, soit une brebis, etc. En peu de temps il s'était de cette façon composé un poulailler fort convenable et avait très bien garni son étable. Se souvenant des recommandations de son beau-père, il s'était adjoint deux des cousins de sa femme. D'abord, ils l'aidèrent au cabaret, mais bientôt ils s'établirent chacun séparément avec femme et enfans; l'un devint boucher et l'autre ouvrit une boutique de mercerie, choses qui n'avaient jamais existé à Sofievka. Les paysans s'en accommodèrent fort bien; les articles s'y vendaient un peu plus cher qu'en ville, mais ils étaient à portée de la main, il ne fallait pas se déranger pour les aller chercher; on pouvait bien sacrifier quelques kopecks afin d'éviter un voyage de soixante verstes.

Foma avait un fils, Savka, et une fille, Marioussia. Les juifs formaient une espèce de petite colonie qui vivait très unie, évitant soigneusement toute intimité avec les paysans. A mesure qu'il s'enrichissait, Foma devenait moins complaisant, il n'admettait plus les familiarités de ceux qu'il recherchait jadis; il se faisait appeler Foma Abramovitch; et lorsqu'il traversait le village, les mains enfoncées dans ses poches, il ne répondait que par un signe de tête dédaigneux aux saluts pleins de déférence que lui adressaient les paysans. Le commerce d'eau-de-vie ne lui suffisant plus, il avait affermé un terrain, et c'est surtout alors qu'il devint redoutable, car tous ses débiteurs (et ils étaient nombreux!) se transformèrent en autant d'ouvriers dont il disposait sans aucune miséricorde. Cependant son cabaret prospérait si bien que, la concurrence devenant impossible, Kortchenko avait dû se résigner à fermer le sien; et chaque fois que Foma passait devant l'établissement, réduit à l'état de ruine, un sourire méchant ridait son visage. Il savait que cette mesure avait imposé un gros déficit au propriétaire, qui y écoulait les produits de sa distillerie; maintenant il devait les envoyer à la ville ou attendre les acheteurs en gros. Foma aussi se fournissait chez lui depuis la mort de Zachar, mais, fait bizarre, quoique son cabaret fût plus fréquenté que ne l'avait jamais été celui de Kortchenko, il employait bien moins d'eau-de-vie que ce dernier. Il est

vrai qu'il ne se gênait pas pour la couper largement avec de l'eau. Les paysans s'étonnaient souvent du goût fade de la boisson et de la quantité qu'il fallait en absorber pour atteindre cet état de gaîté qui n'est pas tout à fait l'ivresse.

— Que voulez-vous? répondait Foma. Depuis que ce n'est plus mon beau-père qui me la fournit et que je me sers à la distillerie de Boris Pavlovitch, ce n'est plus la même qualité.

Les paysans murmuraient, en ajoutant cependant qu'autrefois, quand l'autre cabaret existait encore, la vodka qu'on y trouvait et qui provenait de la même source était excellente.

— C'est tout naturel, répliquait Foma. Il veillait à ses intérêts, alors, tandis qu'à présent il lui est indifférent de nous fournir de la drogue.

Par une matinée tropicale de la fin de juillet, Foma sortit sur le perron de son izba, abrita de la main ses yeux éblouis par la lumière intense du dehors, et considéra attentivement le ciel en humant l'air chaud de ses narines dilatées. Le village était désert, trois ou quatres chiens gisaient sur l'herbe roussie par le soleil; ils étaient étalés sur le côté, les pattes écartées, la langue sortant de la gueule, et haletaient péniblement. Les feuilles des arbres pendaient accablées sans qu'une brise vînt les rafraîchir. Le ciel d'un bleu éclatant, profond, estompé de teintes claires à l'horizon, n'avait pas un nuage; l'atmosphère était si pure, si transparente, qu'on croyait en distinguer les vibrations comme les oscillations de l'eau dans un vase de cristal. Des milliers de paillettes dorées se jouaient sur les hatas de terre battue, sur les toits de chaume, sur les petits carreaux verdâtres des fenêtres à guillotine hermétiquement closes pour ne pas laisser pénétrer la chaleur. Au bout du village, on apercevait à travers les arbres touffus le toit de tuiles rouges du château.

Les années avaient laissé leur empreinte sur Foma; ses cheveux étaient encore d'un noir de corbeau, mais ses traits s'étaient accentués; son nez, devenu plus pointu, se rapprochait du menton, ses lèvres s'étaient pour ainsi dire amincies par l'habitude qu'il avait contractée de les serrer l'une contre l'autre; elles ne faisaient plus qu'une mince ligne rouge; ses yeux perçans, entourés d'un réseau de petites rides, avaient une expression encore plus inquiète que par le passé. Après être resté pendant quelques instans sur le perron, il rentra dans l'intérieur de la maison. Rebecca, qui était devenue une grosse femme à peau luisante, reprisait des bas près d'une fenêtre. Un jeune homme, portrait vivant de Foma à l'époque de sa jeunesse, était nonchalamment étendu sur un des bancs les bras croisés sous sa tête, les paupières fermées.

— Il y aura de l'orage cette nuit, dit Foma en entrant. Il faut rentrer le blé, Savka, ajouta-t-il plus haut.

Le jeune homme ouvrit les yeux, bâilla et tourna paresseusement la tête du côté de son père.

— Lève-toi, attelle les télègues et va vite aux champs, ordonna Foma.

— Mais que puis-je faire tout seul? repartit Savka en se levant d'assez mauvaise grâce. Il nous faudrait au moins cinq hommes pour achever la besogne avant le soir.

— Je vais les chercher; en attendant, dépêche-toi.

Foma sortit et se dirigea presque en courant le long de la rivière du côté où il savait trouver les paysans occupés de leur moisson. Tout en marchant sur la berge, ses pensées se reportaient à ce jour éloigné de vingt années, où il était venu s'asseoir à cette même rivière au milieu des petits pêcheurs de poissons; il aurait pu en indiquer la place exacte. Que d'événemens depuis! Ces enfans, qu'il attirait jadis par l'appât d'un morceau de sucre, avaient grandi, étaient devenus des hommes: c'étaient ces hommes qui maintenant affluaient à son cabaret, lui empruntaient de l'argent; le système était à peu près le même, seulement les moyens s'étaient modifiés avec l'âge. Maintenant il allait les retrouver aux champs, les sommer d'abandonner leurs récoltes pour s'occuper de la sienne. Pouvaient-ils seulement refuser? Une expression diabolique traversa le visage du juif. Non certes, car tous ces enfans qui l'avaient pour ainsi dire aidé à faire fortune, il les avait ruinés ou à peu près; en tous cas, il les tenait en son pouvoir; ne lui devaient-ils pas tous de l'argent et quelques-uns depuis tant d'années qu'il leur aurait fallu se défaire de tout leur avoir pour être à même de payer leur dette? Mais Foma ne voulait pas qu'ils payassent; il savait bien qu'un jour ou l'autre il rentrerait dans son argent, et en attendant il préférait avoir des débiteurs dont il disposait à son gré par le seul fait de la menace.

Il atteignit bientôt le champ. Quelques gerbes étaient empilées sur les chariots, mais la majeure partie de la récolte déjà coupée gisait à terre; une douzaine d'hommes et de femmes, pliés en deux, avançaient lentement presque en ligne régulière dans les épis encore debout, qu'ils coupaient avec la faucille tenue dans la main droite et ramassaient dans la main gauche. Les femmes, qui avaient enlevé leurs sarafanes, ne se distinguaient des hommes que par leurs chemises plus longues, aux manches bouffantes, et leurs têtes recouvertes d'un mouchoir blanc noué sous le menton pour les garantir des rayons trop ardens du soleil. De petits enfans sommeillaient tranquillement, leurs petits poings près de la figure, dans des espèces de paniers en forme de gondoles, recouverts de toile grossière. Foma s'approcha doucement, — quand il marchait, il avait l'air de glisser, — d'un grand gars élancé qui travaillait avec plus d'acharnement que ses compagnons.

— Fedia, dit-il, en lui appuyant la main sur l'épaule, va immédiatement rentrer mon blé.

A cette interpellation, le jeune paysan, — c'était lui qui jadis avait dénoncé Foma, — se retourna brusquement; sa figure énergique pâlit un peu; il fixa sur son interlocuteur un œil suppliant.

— Foma Abramovitch, laissez-moi d'abord achever mon lot;.. ensuite je courrai à votre champ.

— Vas-y sans retard, répéta le juif d'un ton plus péremptoire, et toi aussi, dit-il au vieillard qui travaillait à côté du jeune homme et qui n'était autre que Gavrilo, son père. En entendant la voix de Foma, il avait levé la tête et prêtait attention au colloque sans pour cela abandonner sa faucille et la gerbe qu'il tenait de l'autre main.

— Vous avez donc juré notre ruine? continua Fedia; vous vous êtes emparé de nos poules, de notre bétail, de tout ce que vous pouviez prendre; il ne nous reste plus que ce champ et maintenant, lorsque vous savez qu'une pluie peut détruire notre unique revenu, vous voulez que j'aille travailler pour vous?

— Je te l'ordonne, riposta Foma. Est-ce ma faute si ton vieil ivrogne de père a bu tout son bien? est-ce qu'il ne me doit pas plus d'argent qu'il ne pourra jamais me payer?

— Ah! Foma! interrompit le vieillard, je sais bien que je suis un grand pécheur devant le Seigneur, mais tu sais aussi qui m'a tenté, qui m'a poussé à boire, qui m'a proposé de me faire crédit quand je n'avais plus de quoi payer ma consommation.

— Silence! siffla Foma. Ne vas-tu pas prétendre que je suis cause de ta misère?

Le vieillard hocha tristement la tête, mais avant qu'il pût répondre:

— Allons, trêve de bavardages inutiles, conclut le juif. Vous allez tous deux aider mon fils à rentrer mon blé, ou bien j'adresse une plainte contre vous à qui de droit; nous verrons alors qui rira le dernier.

Les deux hommes s'entre-regardèrent; ils avaient appris trop tard, hélas! à connaître celui qui les menaçait et le savaient capable d'exécuter sa menace. Fedia lui lança un sombre regard; la haine qu'il avait vouée dès son enfance au juif n'avait fait que croître à mesure qu'il lui voyait prendre un ascendant toujours plus grand sur Gavrilo, dont il exploitait le vice. Le jeune homme, avec ce respect profond qu'ont les paysans russes pour leurs aînés, n'avait jamais osé émettre un avis, jusqu'au jour où son père, s'étant jeté dans ses bras, lui avait avoué qu'il ne possédait plus rien; qu'il venait d'envoyer à Foma la dernière douzaine d'œufs que sa femme gardait encore en réserve et que le juif, auquel il devait une forte somme, le menaçait de le chasser de sa hata s'il ne consentait pas à se constituer son ouvrier. Fedia n'avait pas adressé un reproche à son père;

seulement, à dater de cet aveu, il avait travaillé, lui aussi, dans les champs du juif exécré afin d'alléger la tâche du vieux Gavrilo. Foma s'était vite aperçu de l'intelligente activité du jeune homme, qui lui abattait plus de besogne en deux heures que son père ne faisait en une journée; aussi s'adressait-il à lui de plus en plus souvent, jusqu'à ce qu'enfin ce fut lui qu'il demandait toujours. Gavrilo avait bien essayé de protester : — C'est moi qui vous dois de l'argent, c'est à moi de travailler, disait-il; — mais Foma lui fermait la bouche d'un geste péremptoire : — C'est ton fils, n'est-ce pas? Donc, si j'ordonne une saisie, il y perd autant que toi, — et puis je le veux ainsi.

Ce dernier argument était indiscutable. Voilà pourquoi, chaque fois que Fedia apercevait le juif, son cœur battait plus fort; il le savait sans pitié. Cependant, ce jour-là, le cas était d'une si grande importance, qu'il essaya d'adoucir son persécuteur.

— Foma Abramovitch, prenez mon père, mais accordez-moi deux heures, deux heures seulement! je vous promets de travailler ensuite pour vous sans même m'interrompre pour la sieste.

— Tu consens à me céder ton père qui est à peu près infirme, ricana le juif. C'est très généreux de ta part, mais cela ne me convient pas. Allons, venez tous deux, sinon...

Un éclair sinistre passa dans les yeux gris de Fedia; ses dents blanches mordirent sa lèvre inférieure, mais il ne fit plus d'objections, et, passant sa faucille sur son bras, il se baissa pour prendre son dîner : un morceau de pain sec et un cruchon de terre contenant de l'eau.

— Mère, cria-t-il à la vieille Ganna, qui coupait, elle aussi, le blé à quelque distance de l'endroit où se trouvait son fils, dépêche-toi de rentrer le plus possible; tout ce qui restera dehors cette nuit sera perdu, car il y aura un orage, et tu sais si notre provision de blé est petite...

La vieille se redressa.

— Tu es bon, toi, de me recommander de faire vite, comme si je le pouvais! Mais où vas-tu donc? demanda-t-elle étonnée, voyant Fedia abandonner l'ouvrage; puis, apercevant le juif, elle se courba plus bas qu'auparavant, se mit à couper les tiges avec une activité fébrile; deux grosses larmes roulaient sur ses joues tannées, tandis que, précédés de Foma, son mari et son fils quittaient le champ.

VIII.

Le cabaret était rempli de monde; deux torches résineuses fichées dans le plancher mal joint éclairaient mystérieusement les figures

enluminées des consommateurs; la fumée des torches, jointe à celle des pipes, montait au plafond et enveloppait la pièce d'une buée grise dans laquelle se mouvaient les formes de Foma et de Rebecca. Tous deux, un carafon de vodka à la main, glissaient d'une table à l'autre avec une souplesse féline et remplissaient les verres vides.

— Sais-tu, Foma Abramovitch, que cette boisson ne vaut rien? s'écria un paysan d'une voix avinée; elle a mauvais goût, on s'en remplit le ventre sans parvenir à s'égayer.

— Ce n'est pas ma faute, petit père, répliqua le juif de sa voix doucereuse. Je viens d'ouvrir le tonneau, et même c'est le premier essai de la nouvelle invention de Boris Pavlovitch.

— Quelle invention?

— Mais vous savez bien qu'il s'est avisé maintenant d'employer des pommes de terre au lieu de seigle pour faire la vodka.

Un murmure de mécontentement s'éleva dans la pièce. Les récoltes de seigle avaient été si mauvaises pendant ces dernières années que Kortchenko, pour continuer à faire marcher sa distillerie, s'était décidé à le remplacer par des pommes de terre. Les paysans désapprouvaient cette innovation avant même d'en avoir pu apprécier les produits. La nouvelle eau-de-vie valait l'ancienne; seulement Foma y avait ajouté tant d'eau qu'elle avait effectivement perdu tout arome. Il s'était dit qu'il fallait profiter du nouveau système; les paysans attribueraient sans doute la saveur de la boisson à son origine, et ses calculs ne l'avaient pas trompé.

— Et savez-vous ce qu'il y a de plus drôle, petits frères, continua-t-il, c'est que ces pommes de terre poussent dans des champs engraissés avec des os!

— Comment! avec des os? s'écrièrent plusieurs voix.

— Vous n'avez donc pas remarqué les grands chariots recouverts de nattes qui encombrent la cour du château?

— Oui,.. mais quel rapport?..

— Eh bien! ces chariots sont remplis d'os. Kortchenko les dissimule, les fait brûler avant de s'en servir, afin que vous ignoriez ce qu'il met sur sa terre, mais j'ai découvert la vérité.

Un brouhaha général suivit cette révélation. Quelle infamie! fallait-il être *musulman* pour se décider à employer un pareil engrais! Et dans quel dessein?

— Est-ce que ce sont des ossemens humains? demanda pourtant un moujik plus avisé que les autres.

— Et que veux-tu donc que ce soit? répliqua tranquillement Foma, quoiqu'il sût que Kortchenko achetait ses os aux bouchers de la ville, où ils subissaient la préparation nécessaire avant d'être transportés à Sofievka.

— C'est indigne; il veut nous empoisonner,.. il nous force à boire

de l'eau-de-vie provenant des os de nos pères et de nos mères, murmuraient hautement les paysans. — Le lendemain, tout le village était en émoi ; les commères assemblées à leurs portes s'indignaient de ce que le seigneur voulait empoisonner leurs maris et leurs enfans. Kortchenko, traversant en drochky la rue du village, fut surpris de voir qu'on se détournait sur son passage et que ceux-là même qui le saluaient soulevaient leurs bonnets de mauvaise grâce.

Le temps n'avait pas épargné le propriétaire, et on avait peine à reconnaître dans l'homme voûté, aux yeux éteints, aux cheveux presque blancs, le vigoureux gentilhomme campagnard d'autrefois. Ce qui se passait au village sans qu'il y pût mettre un frein l'attristait profondément. Lorsque, revenant un dimanche de la messe peu de temps après l'ouverture du cabaret de Foma, il avait rencontré deux ou trois paysans, déjà titubans à cette heure matinale, il avait presque maudit le juif, mais se ravisant aussitôt : — C'est ma faute, s'était-il dit. — Et, à partir de ce moment, il s'était reproché d'avoir involontairement contribué à la ruine de ces paysans qu'il aimait tant. A mesure que la propriété et la puissance de Foma augmentaient, Kortchenko évitait de se montrer, sortait de moins en moins de l'enceinte du château ; la vue des boutiques tenues par les juifs lui faisait mal, et chaque fois qu'il rencontrait Foma et que celui-ci le saluait avec une obséquiosité ironique, son cœur se serrait douloureusement. Une mélancolie profonde s'était emparée de cet homme naguère si content; il recherchait la solitude, lui qui jadis ne connaissait pas de plus grand plaisir que celui d'aller le soir, d'une cabane à l'autre, s'enquérir des besoins de chacun; des semaines entières s'écoulaient quelquefois sans qu'il allât au-delà du jardin, et quand il en sortait, il dirigeait de préférence ses promenades du côté du cimetière : il lui semblait retrouver là au milieu des reliques du passé ses illusions perdues.

Il était à peu près dix heures du soir. Kortchenko, fatigué d'une longue et chaude journée passée dans son cabinet de travail, avait éprouvé le besoin de humer quelques bouffées de fraîcheur. Accompagné d'un de ses chiens favoris, il quitta sa maison et se dirigea vers le cimetière situé au-delà du village. C'était une espèce de petit bois isolé, où les tombes étaient dispersées à l'aventure parmi les arbres qui se disputaient le terrain et empiétaient sur les morts dont de simples croix en bois indiquaient la dernière demeure. Quelques-unes de ces croix étaient brisées; d'autres n'avaient plus qu'une branche, d'autres encore gisaient à terre entortillées dans les lianes qui grimpaient à travers. Personne ne songeait à les relever. Tout en leur portant une vénération profonde, le paysan n'a aucun soin des morts. Du reste, comment trouverait-il le temps de s'en occuper quand il a à peine celui de pourvoir à sa propre existence? Les

hautes fougères croissaient en liberté sur les petits tertres de terrain à moitié éboulés, les herbes folles s'enchevêtraient partout, recouvrant les tombes de jeunesse et de verdure; les tiges de menthe exhalaient un parfum délicieux; qui sait d'ailleurs si les morts ne revivaient pas dans cette végétation exubérante?

Une petite chapelle en bois avait été construite près de la route qui longeait le cimetière; mais elle aussi était bien délabrée et ne servait que rarement lorsque quelque parent voulait faire dire une messe dans le cimetière même. Le sentier qui y menait était à peine indiqué, puis il se perdait sous le gazon.

Kortchenko s'enfonça dans la feuillée odoriférante qui frissonnait de temps en temps sous une brise légère, passant dans les branches avec un doux bruit de baiser. Le ciel était couvert; la lune apparaissait quelquefois entre les nuages. Kortchenko s'assit près d'une croix vermoulue, penchée de côté, et, la tête appuyée dans ses mains, s'absorba dans une profonde méditation. A quoi pensait-il ainsi? Il songeait à ses illusions envolées, à sa vie solitaire. Sa jeunesse avait été si remplie par les devoirs qu'il s'était créés autour de lui que l'idée du mariage ne s'était jamais présentée à son esprit. Entouré de ses paysans qui l'aimaient, il ne s'était jamais senti seul tant qu'il avait eu confiance en eux et en lui-même; aujourd'hui la solitude lui pesait. Il comprenait trop tard qu'il avait sacrifié sa vie... A qui? A quoi? Peut-être à des chimères; peut-être à son propre orgueil. Il s'était cru de force à répandre assez de bonheur autour de lui pour que ce bonheur d'autrui dont il serait l'auteur suffît à combler toute son âme, et il reconnaissait avoir trop présumé de lui-même. Un goût de fiel lui monta aux lèvres. Ses artères battaient avec violence. Il releva la tête; une oppression atroce pesait sur lui. Il se leva brusquement tout à coup, il lui parut que le cimetière se peuplait de fantômes, les croix s'agitaient, les branches prenaient les formes de bras gigantesques, s'avançaient vers lui comme pour l'étreindre. Il voulut regagner la route; des boulets de plomb semblaient s'attacher à ses pieds; dans l'obscurité il trébucha contre un arbre et tomba sur une croix qui se brisa sous lui avec un bruit formidable qui retentit dans le silence de la nuit. Il se releva, et, précédé de son chien, se mit à courir. Comme il atteignait la chapelle et s'y appuyait défaillant, il entendit un cri et vit des ombres qui s'enfuyaient dans la direction de Sofievka. Il voulut les appeler, les rassurer, mais aucun son ne sortait de son gosier desséché. Il se remit cependant; honteux de sa terreur, il reprit, lui aussi, le chemin de son château.

Deux paysannes attardées revenaient à Sofievka; en passant à côté du cimetière, elles baissèrent involontairement la voix, faisant un grand signe de croix et pressèrent le pas. Tout à coup un mouve-

ment dans les arbres attira leur attention; elles entendirent un coup sec comme du bois qu'on casse; affolées de terreur, elles s'étaient arrêtées, les yeux fixés sur les massifs sombres; en ce moment, la lune dégagée de nuages éclaira de son reflet métallique le visage blême d'un homme surgissant du fond noirâtre. Une grosse bête rôdait autour de cet homme, qu'elles reconnurent pour être le propriétaire, mais si changé, si différent de ce qu'il était d'ordinaire, qu'elles poussèrent un cri perçant et s'enfuirent de toute la vitesse de leurs jambes sans oser se retourner en arrière. Arrivées à Sofievka, elles entrèrent droit au cabaret, où elles savaient trouver leurs maris.

— Nous avons vu le diable en personne,.. le diable et Boris Pavlovitch, crièrent-elles simultanément en se jetant à demi mortes sur un banc.

Les hommes les entourèrent avec des exclamations de surprise; Foma, repoussant tout le monde, s'était avancé le premier et questionnait les femmes, qui d'abord ne purent fournir aucune explication; mais, s'étant calmées peu à peu, elles racontèrent ce qu'elles avaient vu.

— Boris Pavlovitch est là avec ses serviteurs occupé à déterrer les morts, disaient-elles; nous avons entendu les coups de hache... et cet animal qui rôdait autour était Lucifer en personne caché sous la forme d'un cochon.

Dans leur terreur, elles avaient pris le chien pour un gros pourceau. Or, dans la Petite-Russie, le peuple est convaincu que l'esprit malin se cache sous la forme de cet animal.

Des imprécations, des menaces, des cris furieux suivirent cette révélation, que personne des assistans ne songea à révoquer en doute. Kortchenko voulait leur mort, il profanait les tombes, il commettait des sacrilèges abominables; ils ne supporteraient plus de pareilles choses. Dans leur colère, que Foma attisait encore par des propos insidieux, ils oubliaient que celui qu'ils accusaient leur avait consacré son existence. On ne se sépara que bien avant dans la nuit; les esprits étaient surexcités au point que le juif dut déployer toute son habileté pour empêcher les paysans d'aller réveiller le propriétaire et lui demander compte de sa conduite. Mais ceci ne rentrait pas dans ses combinaisons; aussi réussit-il à les calmer en leur promettant solennellement de l'aller trouver lui-même le lendemain, de lui exposer la situation et de lui déclarer que désormais lui, Foma, n'achèterait plus la vodka faite de pommes de terre engraissées au moyen d'ossemens humains. Le lendemain, en effet, Foma se présenta au château. Il ne put se défendre d'une certaine émotion en pénétrant au-delà de cette grille, qu'il n'avait pas franchie depuis vingt ans. A sa vue, la stupéfaction de Nikita, qu'il trouva

dans l'antichambre, fut si grande, qu'il ne put balbutier que quelques mots inintelligibles, mais son geste menaçant en disait plus long que les paroles.

— Je dois parler à Boris Pavlovitch, dit Foma, qui s'était prudemment rapproché de la porte d'entrée dans la crainte que le vieux serviteur, emporté par son ressentiment, ne se livrât à des voies de fait sur sa personne.

— Va-t'en ou je te jette dehors! grogna celui-ci en guise de réponse.

— Il le faut absolument, entends-tu? insistait Foma. Il s'agit d'une affaire de la plus haute importance; si tu refuses de m'annoncer, j'attendrai dans la cour jusqu'à ce que le maître sorte... et je lui dirai que tu m'as renvoyé.

Nikita hésita encore. Cependant, comme sa menace n'avait pas mis le juif en fuite, il se dit qu'il venait peut-être effectivement pour quelque chose de sérieux et se dirigea à contre-cœur vers le cabinet de Kortchenko. Celui-ci lisait.

— Boris Pavlovitch, fit très doucement le serviteur, il y a là le juif qui demande à vous parler.

— Quel juif?

— Foma, répondit Nikita en baissant la tête.

Il savait que ce nom causait une impression pénible à son maître.

Kortchenko laissa échapper un geste de surprise douloureuse; mais se maîtrisant aussitôt :

— Qu'il entre! dit-il d'une voix calme.

Nikita retourna à l'antichambre.

— Vas-y, fit-il brutalement en indiquant du doigt le cabinet de travail. — Puis il ajouta à part soi : — S'il croit que je n'assisterai pas à cette entrevue, il se trompe; je ne vais pas laisser Boris Pavlovitch tout seul avec lui; qui sait s'il ne vient pas pour l'assassiner? Jadis il lui a jeté un sort, aujourd'hui peut-être veut-il s'en débarrasser.

Tout plein de soupçons, le vieux serviteur, dont les cheveux étaient aussi blancs que ceux de son maître, suivit le juif de son pas lourd et se mit dans l'embrasure de la porte entr'ouverte, prêt à fondre sur lui au moindre mouvement suspect.

Foma fit deux pas dans la pièce, puis se prosterna la face contre terre.

— Seigneur, commença-t-il de sa voix nasillarde, pardonne à ton humble serviteur d'oser te déranger... Je suis un grand coupable à tes yeux...

— Assez, interrompit Kortchenko avec sévérité. Je pense que tu n'es pas ici pour te repentir... Ce serait un peu tard au bout de vingt années... Que te faut-il et quelle affaire t'amène?

— Tu me défends donc de soulager mon âme de tous les regrets qui s'y sont amassés?

— Foma, dit Kortchenko d'un accent triste, mais ferme, si c'est pour me parler du passé que tu viens ici, tu feras mieux de t'en aller; c'est un sujet qui m'est pénible, et sur lequel je ne veux pas revenir.

Le juif, resté à genoux jusqu'alors dans une attitude suppliante, se leva; ses yeux pétillaient d'un feu diabolique; il plongea ses mains dans ses poches, se campa insolemment sur ses jambes:

— Si c'est ainsi, Boris Pavlovitch, dit-il, je vais droit au but et je vous déclare que je n'achèterai plus votre vodka; les paysans refusent d'en boire. Depuis que vous avez remplacé le seigle par des pommes de terre et que vous fumez vos terres avec des os, ils sont persuadés que vous voulez les empoisonner et que vous avez fait un pacte avec le diable... Tenez, pas plus tard qu'hier, on vous a surpris errant dans le cimetière, on a entendu des coups de hache... Que pouviez-vous faire là dedans au milieu de la nuit si ce n'est défoncer les cercueils et vous emparer des squelettes?

— Misérable! cria Nikita, s'élançant sur le juif, un poing levé, prêt à l'écraser comme un reptile.

Foma s'accula au mur en garantissant sa tête de ses deux bras, qu'il éleva entre lui et le domestique.

— Aïe! aïe! gémit-il, comme s'il eût déjà ressenti le coup redouté.

— Laisse-le, dit faiblement Kortchenko. Renversé sur le dossier du fauteuil, il avait fermé les paupières et une pâleur cadavéreuse s'était tout à coup répandue sur ses traits.

— Boris Pavlovitch, qu'avez-vous? Vous sentez-vous mal? demanda Nikita, se précipitant vers lui.

— Ce n'est rien,.. un éblouissement passager, fit Kortchenko en l'écartant doucement de la main. — Puis, se tournant vers Foma, qui le contemplait avec des yeux effarés: — C'est bien, ajouta-t-il, tu peux t'en aller maintenant.

Son accent était si péremptoire, malgré sa douceur, que le juif, rentrant sa tête dans ses épaules, se faufila le long du mur et se glissa dehors par la porte. Craignant d'être poursuivi par Nikita, dont la colère ne serait plus maîtrisée par la présence de son maître, il courut jusqu'à ce qu'il eut atteint sa maison. Là, il respira librement et un large sourire épanouit son visage inquiet, tout ruisselant de sueur.

Après le départ de Foma, Kortchenko, posant ses coudes sur la table placée à côté de son fauteuil, avait caché sa tête dans ses mains. C'était donc là le couronnement de sa vie! Les paysans, ses enfans chéris, l'accusaient de les empoisonner, de profaner les

tombes de leurs ancêtres! Ils le croyaient protégé des puissances infernales!

— Ah! c'est trop d'injustice! murmura-t-il d'un accent désespéré.

Et il pleura longuement. Il ne songea pas un instant au préjudice matériel que lui porteraient ces horribles accusations, il n'éprouvait qu'une angoisse poignante d'être ainsi jugé par ceux auxquels il n'avait fait que du bien, et il sentait que désormais la vie ne serait plus pour lui qu'une longue douleur. Il ne voyait que désolation et ruine autour de ses illusions perdues, de ses affections anéanties... Les ressorts de son énergie étaient brisés, il ne croyait plus à rien et n'espérait plus rien. Ne voulant pas continuer un commerce qui lui avait coûté tant de chagrins, il ordonna de fermer la distillerie; à partir de ce jour, il s'enferma dans son cabinet de travail et s'obstina à ne plus sortir. Foma profita de cette séquestration volontaire pour insinuer aux paysans que, se sentant coupable, Kortchenko redoutait de se montrer au village; mais cette assertion ne fut pas accueillie avec la crédulité qu'il aurait souhaitée. Les paysans se repentaient déjà un peu de leurs accusations trop promptes. La distillerie du maître étant fermée, la vodka fournie par Foma provenait d'une autre source et cependant elle n'en était pas meilleure. On commençait à se demander si ce n'était pas le juif lui-même qui la frelatait pour en retirer plus de profit. Un sourd mécontentement se propageait. Les juifs devenaient de plus en plus intraitables; l'insolence de Foma en particulier ne connaissait plus de limites; à la moindre protestation, il avait la menace à la bouche. On se taisait, car il avait malheureusement le pouvoir de réduire les trois quarts des habitans de Sofievka à une ruine complète, mais la haine s'amassait dans les cœurs ulcérés.

Sur ces entrefaites, un dimanche après la messe, le prêtre annonça que Kortchenko était gravement malade depuis la veille et qu'il allait prier pour lui. Les paysans qui se disposaient à quitter l'église, s'arrêtèrent avec une douloureuse surprise. Depuis longtemps ils ignoraient ce qui se passait au château, personne n'avait eu connaissance de la maladie du propriétaire. Un murmure de pitié parcourut l'assemblée; tous restèrent d'un commun accord, et un paysan alla prévenir de ce qui arrivait ceux qui étaient déjà dehors. Ils revinrent aussitôt, et c'est au milieu d'un silence solennel que le père Afanasiy supplia le Tout-Puissant de rendre la santé à celui qui souffrait. Lorsque le prêtre s'agenouilla, toute l'assistance se prosterna à terre avec de grands signes de croix; quelques-uns joignirent les mains dans une prière fervente; les autres, les bras croisés sur la poitrine, contemplaient les saintes images de l'iconostase d'un œil humide et murmuraient à mi-voix :

— Seigneur Dieu, sauve notre maître!

Sous le coup de l'émotion générale, Kortchenko était redevenu le maître aimé des années d'autrefois. Quelques femmes sanglotaient.

Pendant ce temps, Kortchenko agonisait. Le chagrin, la déception avaient ébranlé sa robuste nature; peu à peu ses forces avaient diminué; il avait perdu le sommeil, l'appétit, et passait de longues heures sans bouger de son fauteuil; un jour sa faiblesse fut si grande qu'il dut renoncer à quitter le lit.

— C'est le commencement de la fin, dit-il en souriant à Nikita, qui le veillait nuit et jour et dormait sur un matelas posé en travers de la porte de sa chambre.

Le vieux serviteur voulut envoyer quérir le médecin.

— A quoi bon? répondit Kortchenko et, malgré les prières réitérées du domestique, il maintint son refus.

Le samedi, il fit venir le prêtre.

— Je sens qu'il ne me reste plus que peu d'heures à vivre, dit-il, et je ne voudrais pas mourir sans que vous m'ayez absous de mes péchés, mon père.

Des larmes mouillèrent les yeux du vieux prêtre. Il s'assit au bord du lit du mourant, lui prit les deux mains et les serra longuement dans les siennes, sans parler.

— Je suis tourmenté par l'idée que je suis cause de tout le mal qui est arrivé ces dernières années à Sofievka, continua Kortchenko. J'ai péché par orgueil, mon père,.. j'en ai été cruellement puni, mais d'autres ont pâti par ma faute, c'est là ce qui me fait le plus souffrir... Croyez-vous que Dieu me pardonne le mal que j'ai commis?

Ses yeux fiévreux, enfoncés dans les orbites, se fixaient sur le prêtre avec une anxiété poignante. Celui-ci retenait difficilement ses sanglots. Il connaissait Kortchenko depuis qu'il se connaissait lui-même; natif de Sofievka, où son père avait été prêtre avant lui, il avait vécu dans une intimité constante avec le maître, dont il comprenait et admirait les belles qualités. Il avait souffert presque autant que lui de la démoralisation qui s'était emparée peu à peu de ses paroissiens cités jusqu'à l'arrivée de Foma comme des modèles de sobriété et d'honnêteté, et, en déplorant la générosité de Kortchenko et sa trop grande confiance, il s'était abstenu des reproches et des récriminations oiseuses, sachant fort bien que, lors même qu'il commettait une erreur, elle ne provenait que de la trop grande élévation de son âme.

Le prêtre et le propriétaire s'entretinrent longuement; ce fut plutôt une explication suprême qu'une confession. Lorsqu'enfin le père Afanasiy se leva et posa ses mains sur la tête du mourant en

invoquant la bénédiction du ciel, Kortchenko poussa un soupir de soulagement.

— Je quitterai la terre sans crainte, murmura-t-il, puisque vous m'assurez que le Dieu de miséricorde ne me refusera pas l'entrée du séjour des bienheureux...

Le dimanche, pendant qu'on priait pour lui, Kortchenko se mourait.

Le soleil entrait en flots radieux dans sa chambre aux murs tendus de papier gris. Une grosse touffe de lilas étalait ses grappes fleuries sur le rebord de la fenêtre ouverte, par laquelle pénétraient les senteurs enivrantes du printemps. De son petit lit de camp placé au fond de la chambre il apercevait les arbres au feuillage vert tendre se détacher sur l'azur du ciel, où moutonnaient de petits nuages blancs. Un essaim d'abeilles voltigeait autour des fleurs et baignait dans un large rayon de soleil. Une espèce de vapeur rose dorée enveloppait les insectes, dont les ailes diaphanes prenaient des teintes éblouissantes et scintillaient comme autant de diamans multicolores. Leurs bourdonnemens se mêlaient au gazouillis plaintif des petits oiseaux d'un nid enfoui dans la feuillée.

La mort avait déjà posé son empreinte mystérieuse sur les traits amaigris du propriétaire. Il ne parlait pas, et sa poitrine haletait. Sa main droite tenait une croix pressée contre son sein et l'autre pendait en dehors du lit au pied duquel était agenouillé Nikita, la tête enfoncée dans les couvertures. Tout à coup une volée de cloches résonna dans l'air pur.

— La messe est finie! murmura faiblement Kortchenko.

Quelques instans plus tard, des pas nombreux retentirent sur le gravier du jardin, des voix étouffées se firent entendre, on aurait dit qu'une multitude cernait la maison.

— Qu'est-ce que ce bruit? demanda Kortchenko. — Nikita s'approcha de la fenêtre et aperçut une foule de paysans qui se tenaient pressés les uns contre les autres sur la pelouse devant la façade. En le voyant, ils lui firent signe qu'ils voulaient lui parler. Il se pencha en avant.

— Nous venons d'apprendre que le maître est malade, dit un vieillard, se détachant du groupe et prenant la parole au nom de ses compagnons; nous avons prié pour lui, et maintenant nous désirons savoir de ses nouvelles.

— Il se meurt, répondit Nikita.

Un gémissement sortit de la poitrine de ces hommes.

— Ne pourrions-nous le voir une dernière fois? demanda le moujik, dont la voix tremblait.

Nikita, appelé par Kortchenko, était retourné auprès du lit.

— Qu'est-ce? demanda le mourant; une inquiétude vague se lisait dans ses yeux éteints.

Nikita hésita un peu, puis :

— Ce sont les paysans qui viennent s'enquérir de votre santé, dit-il. Ils demandent à vous voir.

Un éclair de joie indicible illumina les traits de Kortchenko; un sourire d'une douceur presque surhumaine entr'ouvrit ses lèvres décolorées...

— Ils veulent me voir! murmura-t-il. Je savais bien qu'ils étaient bons, qu'ils m'aimaient encore... Mes enfans!.. mes enfans bien-aimés!

Il voulut se soulever, mais il ne le put et retomba sur ses coussins.

— Porte-moi à la fenêtre pour que je leur dise adieu, reprit-il.

Nikita essaya de protester.

— Fais ce que je te dis,.. je t'en prie,.. insista Kortchenko.

Le vieux serviteur n'osa plus contrarier son désir; il fit un grand signe de croix et souleva dans ses bras le corps émacié de son maître en murmurant :

— A la grâce de Dieu!

Il l'apporta ainsi jusqu'à la fenêtre et pénétra avec lui dans le large rayon de soleil qui l'inondait. A sa vue, toutes les têtes se découvrirent, un seul cri jaillit des poitrines oppressées :

— Petit père! — et tous se jetèrent à genoux dans l'herbe verte.

Le rayon lumineux se jouait autour du mourant, l'enveloppait, resserrait pour ainsi dire autour de lui son étreinte de feu. Il baisait ses cheveux, qui resplendissaient comme autant de fils d'argent, caressant la pâleur transparente de ses joues toutes sillonnées de teintes bleues. Kortchenko, souriant toujours, étendit son bras au-dessus des têtes inclinées :

— Je vous bénis, dit-il d'une voix faible comme un souffle, mais que tous entendirent pourtant.

Épuisé par l'effort, ses paupières battirent un instant, sa respiration devint plus rapide, une convulsion tordit ses membres, sa tête retomba sur l'épaule de Nikita. Il était mort. Nikita poussa un cri déchirant, auquel répondirent les voix du dehors.

V. Rouslane.

(La dernière partie au prochain n°.)

UN ESSAI

DE

SYNTHÈSE PALÉOETHNIQUE

I. *Le Préhistorique, antiquité de l'homme*, par M. Gabriel de Mortillet. Paris, 1883, Reinwald. — II. *Musée préhistorique*, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, photogravures Michelet. Paris, 1881, Reinwald. — III. *L'Amérique préhistorique*, par M. le marquis de Nadaillac, avec 219 figures dans le texte. Paris, 1883, Masson.

Pour la première fois, un auteur a voulu condenser en un seul volume de petit format les notions relatives à l'homme préhistorique. Ces notions, et les enseignemens aussi bien que les problèmes qui en résultent, il les a exposées dans un langage concis et clair, avec une parfaite bonne foi, ne déguisant rien de ses opinions personnelles, mais ne s'en servant pas non plus pour établir ce qui est encore discutable, rejetant le faux et démasquant l'erreur, même alors qu'elle favoriserait ses propres idées. C'est là assurément une tentative des plus honorables, et, quand elle est le corollaire d'une vie consacrée aux recherches, on ne saurait qu'applaudir, sans s'arrêter à quelques dissonances partielles. — Pourquoi d'ailleurs cette poursuite de l'homme préhistorique exciterait-elle des passions acharnées? Pourquoi troublerait-elle les âmes timorées? Non-seulement elle ne vise, chez les vrais savans, qu'à constater une réalité objective, digne par conséquent du respect de tous; mais elle a eu l'heureuse fortune de réunir dans un dessein commun des esprits assurément très divers, n'ayant ni les mêmes mobiles ni les mêmes tendances, animés seulement du désir d'accroître le domaine du savoir. C'est ainsi que des libres penseurs et des prê-

tres, des hommes du monde et des hommes de cabinet, des collectionneurs, des pionniers, des philosophes, des praticiens, les uns spiritualistes et chrétiens, les autres positivistes, ceux-ci partisans résolus de la doctrine de l'évolution, ceux-là enclins à l'attaquer, ont également travaillé à « faire du préhistorique, » c'est-à-dire à réunir tous les indices, toutes les observations, tous les objets qui se rapportent à l'existence de l'homme dans les temps antérieurs à l'histoire, — alors que notre espèce n'était en possession ni des arts ni des procédés dont la civilisation est sortie, ou ne les exerçait que d'une façon rudimentaire et sans pouvoir transmettre le souvenir de ses actes.

Le préhistorique est nécessairement antérieur à toute chronologie fondée sur une supputation des événemens qui intéressent l'homme; mais, en dehors de la chronologie positive, existe-t-il des moyens qui permettent de remonter au-delà de la tradition historique et d'établir la durée au moins relative des événemens, alors que l'homme, déjà vivant et conscient comme individu, était inconscient en tant que corps social et incapable de mesurer la durée, de même qu'il ignorait les bornes de l'espace? C'est là une des questions que M. de Mortillet a dû traiter, et bien qu'il ne l'ait abordée qu'à la fin de son ouvrage, nous en toucherons quelques mots au début même de cette étude, afin de mieux faire saisir, avec les difficultés du sujet, les termes précis sur lesquels il repose.

I.

Aussi loin qu'on peut remonter en s'appuyant sur des textes, des inscriptions, des monumens, enfin sur des traditions qu'il n'est guère permis de suspecter absolument d'erreur, l'Égypte ancienne nous amène à cinq mille ans avant Jésus-Christ. C'est la date probable du règne de Ménès, le fondateur de la première dynastie; mais, avant Ménès, dit un récent historien, résumant les travaux antérieurs (1), « il existait, dans la vallée du Nil nouveau, une organisation égyptienne, une civilisation spéciale. Il y avait sur les bords du fleuve de vastes cités, des constructions importantes. » Ménès sortait de Thinis ou Théni, ville d'Osiris, située un peu au nord de Thèbes et non loin d'Abydos. Il bâtit Memphis, dont il fit sa capitale, mais pour arriver jusqu'à lui en partant des premiers essais de colonisation dans la vallée du Nil, ce n'est pas trop assurément que d'ajouter au chiffre d'années que nous venons de mentionner un chiffre égal, et d'admettre ce passé de dix mille ans attesté par Pla-

(1) *Histoire universelle: les Égyptes*, par M. Marius Fontane, ch. v, p. 75. Paris, 1882, Lemerre.

ton comme représentant la durée du peuple égyptien avant l'époque où vivait le philosophe athénien. Il y aurait donc en tout un intervalle de douze mille ans entre notre temps et celui auquel il est raisonnable de reporter les débuts de la civilisation égyptienne, — une des plus anciennes, sinon la plus ancienne de toutes celles qui se sont développées depuis l'apparition de l'homme.

A cette limite seulement commence le préhistorique, et c'est dans un passé bien plus reculé qu'il faut maintenant s'enfoncer. Sans données écrites, sans date même conjecturale, nous est-il possible d'en évaluer la durée? Ici, remarquons-le, plus de monumens susceptibles d'interprétation directe, plus même de souvenirs traditionnels; en fait d'indices, il ne nous reste à interroger que les seuls vestiges du passage de l'homme, et l'appréciation du rapport à définir entre ces vestiges et les œuvres de la nature. Celle-ci, il est vrai, peut être toujours consultée, parce que son activité ne s'arrête jamais. Ignorant le repos, elle dépose ses couches de sable, de limon, de cailloux ou de graviers, accumulées ou entremêlées, dans un ordre invariable et qui une fois inauguré ne saurait être interverti. C'est ce que l'on nomme une chronologie relative, dont il faut bien se contenter à défaut d'un chronomètre par années et par siècles, qui fait ici entièrement défaut. Il est maintenant acquis à la science que l'homme a traversé l'âge quaternaire tout entier; établir la durée de cet âge, c'est fixer par cela même l'antiquité de notre race; mais cette durée, sûrement très longue, peut-elle être évaluée en années, au moins approximativement, et par quelque procédé inspirant une certaine confiance? C'est ce que se demande M. de Mortillet en formulant les conclusions de son livre.

A ce point de vue, bien des essais ont été tentés, et M. de Mortillet discute la valeur et la portée de chacun d'eux. Il a raison de repousser la théorie de la périodicité des phénomènes glaciaires, considérés comme conséquence de la précession des équinoxes et des variations d'excentricité de l'orbite terrestre, puisqu'aucune périodicité ne marque le retour, en géologie, des changemens qu'ont subis le climat et la configuration relative des continens, à travers les anciennes périodes. Ce sont, au contraire, des phénomènes successifs, dépendant d'une cause toujours active à partir d'un âge des plus reculés et n'ayant jamais cessé d'exercer son influence dans un sens déterminé, celui de l'abaissement continu de la température, d'après une échelle graduée dans un ordre inverse de celui des latitudes, — le pôle ne s'étant, à ce qu'il semble, jamais déplacé.

Les cercles d'accroissement de certains arbres qui ont poussé sur des ruines en Amérique, les deltas d'embouchure qui avancent graduellement, la superposition des lits d'alluvions, ont donné lieu à

des calculs partiels, insuffisans sans doute, mais qui aboutissent pourtant à des séries d'années atteignant cinq à six milliers pour le seul âge de la pierre polie (Robenhausien), treize mille ans pour le dépôt d'une couche de limon du Nil inférieure à une statue de Rhamsès et à la base de laquelle on a rencontré un fragment de brique. Enfin, les stalagmites de la caverne de Kent, en Angleterre, qui recouvrent à la fois des objets romains et des instrumens de silex éclaté de l'âge magdalénien, ont permis à M. Vivian, en invoquant l'épaisseur proportionnelle des deux couches, de reporter au-delà de trois cent mille ans l'ancienneté des seconds. Il est vrai qu'il faudrait être certain que, dans tout cet intervalle, les eaux incrustantes n'ont été ni plus puissantes ni plus chargées de calcaire qu'elles ne le sont de nos jours, ce qui est loin d'être prouvé.

D'autres calculs ont plus de portée : ce sont des calculs généraux qui, sans avoir la prétention de fournir des dates rigoureuses, sont cependant de nature à faire imaginer la durée des temps quaternaires. — Les oscillations du sol européen sont à noter. Le Danemark, le nord de l'Allemagne et de la Russie ont été submergés pendant le quaternaire. La Scandinavie, après s'être affaissée, s'est ensuite relevée lentement. L'oscillation à laquelle l'Angleterre a été soumise a eu, dit-on, jusqu'à 400 mètres d'amplitude; l'union de ce pays et du nôtre a certainement persisté pendant toute la période des éléphans « méridional, antique et primitif. » Ce sont là des mouvemens qui n'avaient rien de brusque, et si on les compare à ceux qui de nos jours agissent pour relever la péninsule scandinave, et que l'on applique le chiffre le plus fort que l'on ait observé, celui de $1^{m},50$ par siècle, à l'oscillation la plus faible qu'il soit possible de concevoir, on obtiendrait plus de soixante-dix mille ans. Mais, à un autre égard, quel temps n'a pas exigé l'apparition, la diffusion et finalement l'extinction des trois races d'éléphans et de rhinocéros qui ont successivement dominé et se sont mutuellement remplacées sur notre sol! — Enfin, un autre phénomène plus grandiose et plus surprenant, l'extension des glaciers alpins, transportant des blocs erratiques sur une longueur qui varie de 110 à 280 kilomètres, a exigé une durée énorme. On sait que la vitesse maximum de ces blocs ne dépasse pas en moyenne 60 mètres par an, sur les pentes rapides; mais les glaciers quaternaires, qui avaient envahi les dépressions inférieures, étaient loin de pouvoir accuser une pareille vitesse. Cette vitesse devait être cinq fois moindre, selon M. de Mortillet, et chaque bloc erratique aurait mis dès lors plus de vingt mille ans pour arriver du Mont-Blanc jusque dans la vallée du Rhône moyen. Ajoutons que le nombre des blocs ainsi charriés successivement, de manière à venir atteindre la moraine terminale, est énorme; joignons encore à la période d'extension celle du retrait de ces

mêmes glaciers, qui a dû être presque aussi longue que l'autre, et nous ne trouverons pas exagéré le chiffre de cent mille ans proposé par M. de Mortillet comme exprimant la durée de l'époque glaciaire. Mais l'époque de l'extension, puis du retrait des glaciers, a été précédée elle-même d'une période « chelléenne » ou « préglaciaire, » et tous ces calculs approximatifs réunis conduisent M. de Mortillet à adopter un total de plus de deux cent mille ans, qui représenteraient la durée entière des temps quaternaires, pendant lesquels nous sommes assurés de la présence de l'homme sur le sol européen.

L'homme est donc prodigieusement ancien, — du moins selon notre façon d'apprécier et de comprendre le temps; car ces deux cent mille ans, si effrayans qu'ils semblent au premier abord, sont peu de chose en regard des myriades de siècles qu'il faudrait invoquer s'il s'agissait d'énumérer la série des périodes géologiques antérieures à celle où l'on commence à découvrir des traces de l'homme, série immense d'âges successifs que termine le quaternaire, la plus récente et sans doute aussi la plus courte de ces périodes. — Mais, si l'homme se montre en Europe à une date qui nous semble reculée, d'où venait-il et comment a-t-il pu s'étendre non-seulement sur le sol de notre continent, mais à la surface du globe entier? — Les races humaines répondent-elles à des unités distinctes ou bien peut-on concevoir un point de départ originaire, une « région mère, » d'où l'humanité serait sortie un jour pour occuper les diverses parties de son domaine? La science, — je ne parle pas ici, bien entendu, des solutions religieuses, — a-t-elle du moins des conjectures à mettre en avant à ce sujet, et peut-elle les appuyer de quelques indices?

La polygénie, ou autrement dit la pluralité d'origine des races humaines, a été admise de nos jours par bien des esprits. Le plus éminent a été Agassiz, qui, dominé peut-être par les préjugés de son pays d'adoption, concevait les principales races humaines comme autant de produits géographiques d'un certain nombre de régions déterminées, chacune de ces régions ayant servi de centre à une création partielle, ayant ses plantes aussi bien que ses animaux, marqués dès le commencement de caractères inaltérables. Cette compréhension dogmatique, autant que mystique par certains côtés, de la nature vivante, qui élevait l'espèce à la hauteur d'un archétype, du concept d'un être divin réalisé à l'aide d'une sorte de révélation, ne s'accordait guère avec les faits; elle blessait à la fois les idées religieuses en divisant la souche humaine, et les tendances philosophiques vers la fraternité et la solidarité des races. Elle tranchait d'une façon assez peu heureuse le problème qui subsistera toujours, soit qu'on efface outre mesure, soit qu'on exagère à des-

sein les différences qui séparent les diverses tribus humaines aussitôt que l'on néglige les passages et les nuances intermédiaires.

En France, M. de Quatrefages, dans ce recueil d'abord, et plus tard dans un livre justement estimé sur « l'espèce humaine, » s'est fait le défenseur éloquent de la doctrine monogéniste. Adversaire résolu du transformisme, il s'est efforcé de détruire la plupart des argumens par lesquels Darwin et ses disciples ont soutenu que l'homme n'avait pas échappé à la loi universelle et qu'il avait dû sortir de quelque forme antérieure graduellement modifiée. Bien que les conséquences tirées des idées darwinistes, considérées à tort ou à raison comme entachées de matérialisme, aient été jusqu'ici combattues avec acharnement par la plupart des spiritualistes, elles étaient loin pourtant, sur le point principal, celui de l'unité de l'homme, d'exprimer un désaccord soit avec les données de M. de Quatrefages, parlant au nom de ceux qui croient à l'existence objective de l'espèce, soit avec les traditions bibliques qui font descendre l'homme d'un seul couple primitif. Pour admettre la polygénie, il faut affirmer, à l'exemple d'Agassiz, que, par l'effet d'un renouvellement de la vie préalablement détruite, un certain nombre de régions mères ont produit chacune des espèces particulières d'animaux et de plantes, ou bien soutenir, ainsi que cela ressort du livre de Carl Vogt (1), que, sur plusieurs points à la fois, divers pithéciens auraient donné naissance à des formes anthropoïdes, d'où les principales races humaines seraient finalement dérivées. Mais l'une ou l'autre de ces hypothèses conservent bien peu d'adhérens convaincus. Les races humaines ont trop d'affinités réciproques, puisqu'elles sont incontestablement fécondes entre elles, pour qu'on n'incline pas à préférer une formule scientifique de nature à concilier les deux tendances en réalisant l'accord de la variété dans l'unité. D'autre part, cette unité du point de départ originaire, aboutissant aux si profondes différenciations physiques, intellectuelles et morales que nous avons sous les yeux, comment la concevoir? L'homme, et le même homme, si l'on fait abstraction du contour, de la taille, de la couleur, c'est-à-dire de ce qui, chez lui comme chez les animaux, est accessoire et accidentel, si l'on fait abstraction également des aptitudes dépendant de l'exercice des facultés qui relèvent de la pensée, en un mot de ce qui tient à l'âme, l'espèce humaine ainsi comprise s'est avancée jusqu'aux extrémités du monde habitable, et, remarquons-le, elle ne s'est pas avancée récemment, ni déjà pourvue des ressources que l'expé-

(1) *Leçons sur l'homme, sa place dans la création et dans l'histoire de la terre,* par Carl Vogt, seizième leçon.

rience et l'esprit d'invention ont mises plus tard à sa disposition, mais encore jeune et inconsciente. C'est alors cependant, faible et presque nue, ayant à peine le feu et des armes grossières pour se défendre et se procurer une proie, qu'elle a conquis le monde, s'étendant de l'intérieur du cercle polaire arctique à la Terre-de-Feu, du pays des Samoyèdes à l'île de Van-Diemen, du cap Nord au cap Africain. C'est cet exode primitif, aussi certain qu'inconcevable, aussi avoué par la science que par le dogme, qu'il s'agit d'expliquer, ou du moins de rendre vraisemblable, et cela dans un siècle où ce n'est qu'après les plus merveilleuses découvertes, à l'aide des plus puissantes machines de navigation, moyennant les entreprises les plus hardies et les plus aventureuses, que l'homme civilisé a pu se flatter enfin d'être allé aussi loin que l'homme enfant l'avait fait dans un âge que son éloignement dérobe à tous les calculs.

II.

Insistons sur cette pensée, qui servira de base à notre étude, et sur laquelle nous devons d'autant plus appuyer qu'elle met en lumière un obstacle insurmontable jusqu'ici pour ceux qui se sont efforcés de retrouver le lien des races disjointes, et de déterminer le trajet suivi, lors de leur diffusion, par des tribus que séparent maintenant des mers, des étendues glacées ou des déserts infranchissables; car enfin si l'homme est un, — et nous sommes portés à le croire, — il faut nécessairement lui assigner un point de départ unique d'où il ait pu émigrer pour se répandre ensuite à la surface du globe.

L'humanité, dans sa marche à travers le temps et à partir du jour où elle a quitté son premier berceau, a certainement obéi à une double impulsion, et de cette double impulsion proviennent à la fois toutes les différences qui la divisent et les supériorités relatives qui distinguent certaines collectivités. Ces traits de supériorité, lorsqu'ils se trouvent condensés sur un point et chez une race, à un haut degré de force et d'intensité, prennent le nom de « civilisation » et conduisent l'homme vers un état de bien-être matériel, de sélection morale, de puissance inventive et artistique, qui peut bien avoir des inconvéniens, mais qui atteste pourtant de quoi l'organisation humaine est capable. L'avenir seul dira si cette direction, une fois ouverte, a des limites ou bien si, malgré des retours en arrière et par des routes très diverses, l'homme n'est pas destiné à s'engager dans une voie de progrès et de découvertes indéfinis.

En résumé, l'homme enfant n'a cessé de s'étendre; il a pénétré

partout où il rencontrait un passage; mais, à mesure qu'il occupait l'espace ouvert devant lui, il s'est cantonné, et, à mesure qu'un de ses rameaux prenait racine dans l'une des stations qui se multipliaient à raison même de cette marche, à chaque point d'arrêt, l'homme subissait l'influence de cette localisation; il revêtait par cela même les caractères particuliers d'où provient la race. C'est par suite de ce double mouvement d'expansion et de localisation que l'humanité est à la fin devenue telle que nous la connaissons; il est impossible d'en douter. Grâce à une longue série de localisations successives ou simultanées, non-seulement les races se sont constituées, mais, par une alliance féconde du milieu et de la race une fois formée, par une culture progressive dont les âges anciens gardent le secret, les foyers civilisateurs se sont à la fin montrés inégaux en valeur, plus ou moins lumineux selon les cas. Il serait facile de marquer sur la carte l'emplacement de ceux qui jetèrent un jour une clarté assez vive pour la refléter sur d'autres peuples demeurés en arrière, mais attentifs au signal de leurs devanciers. Le nombre de ces centres de civilisation est, en réalité, fort restreint, et ils se trouvent justement répartis de la façon la plus significative.

Pour saisir ce qui suit et apprécier les conséquences des prémisses que nous allons poser, il ne faut pas perdre de vue la distribution des masses continentales. Il en existe trois, ou plutôt on observe trois groupemens principaux de l'étendue émergée. L'ossature fondamentale de ces masses remonte à une date des plus reculées et leur ensemble affecte une configuration de nature à frapper toute personne qui examinera attentivement une mappemonde. On voit alors qu'elles s'avancent et s'élargissent au nord de manière à se toucher dans cette direction ou à ne laisser entre elles que d'étroites passes, aux approches du cercle polaire arctique, et de manière aussi à circonscrire à l'intérieur de ce cercle une mer polaire centrale, formant un bassin entouré d'une ceinture discontinue de terres ou d'archipels dont l'exploration est à peine achevée, mais dont l'existence et la disposition ne sauraient être contestées. Descendons maintenant vers le sud, et nous verrons ces masses, rapprochées ou même soudées entre elles dans la direction boréale, l'Amérique du Nord, l'Europe, et l'Asie septentrionale, donner lieu à trois appendices, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Australie, et ces appendices à leur tour s'atténuer graduellement et se terminer en pointe au sein d'une mer sans limite, l'Océan austral, bien avant d'atteindre le cercle polaire antarctique. A l'intérieur de ce dernier, remarquons-le, la disposition des terres est exactement l'inverse de celle qui caractérise le pôle boréal, et, au lieu d'une mer centrale, cernée d'une ceinture continentale, on rencontre une calotte

solide baignée par un immense océan, au point même où l'axe vient aboutir.

Si nous observons chacune de ces masses, nous n'aurons pas de peine à constater que c'est dans des conditions géographiquement semblables, toujours auprès d'une petite mer intérieure, aux approches, mais plutôt au nord du tropique du Cancer, entre le 35e et le 20e degré de latitude nord, que la civilisation est née, en Amérique et en Afrique comme en Asie. Le plus oriental de ces foyers civilisateurs doit être placé dans l'extrême Asie, en Chine, à portée de la mer du Japon. Il a pu, grâce à l'isolement, conserver jusqu'à nous son originalité native. Le plus occidental, mais aussi le plus récent, à ce qu'il semble, était situé le long des plages intérieures du golfe du Mexique, vers la région intermédiaire au Mexique et à l'Amérique centrale qu'on a nommée « Anahuac. » Il était en voie de rayonnement et de transformation au moment de l'arrivée des Européens en Amérique. Quoi qu'on ait pu dire, — et nous reviendrons sur ce point, — il était bien indépendant et purement autonome; mais, trop faible et relativement nouveau, il ne résista pas au choc imprévu d'une civilisation plus avancée et d'une race plus forte.

Vers le centre de l'espace dont nous venons de jalonner les points extrêmes, toujours à la même latitude, plus anciennement qu'en Amérique et peut-être qu'en Chine, il faut placer encore deux centres civilisateurs dont nous relevons nous-mêmes incontestablement par plus d'un intermédiaire, il est vrai. D'une part, c'est l'Égypte, dans la vallée du Nil et tout près du Golfe-Arabique; de l'autre, c'est la Mésopotamie, au fond du Golfe-Persique, c'est-à-dire la vallée de l'Euphrate allant rejoindre le Tigre pour se réunir à celui-ci en une seule embouchure. Ainsi, en revenant à la répartition continentale que nous admettions plus haut, chaque masse aurait eu son foyer civilisateur spécial, sauf l'Asie, qui en aurait eu deux, l'un en Chine, à l'extrême Orient, l'autre à l'ouest, entre la mer Caspienne, le Caucase et le Golfe-Persique. Mais il faut justement observer, — et cette observation n'est pas, selon nous, sans importance, — que ce second foyer est placé sur la ligne de suture qui joint les continens asiatique et européen, l'Océan indien, au lieu de se prolonger, comme les deux autres, jusqu'aux plus hautes latitudes, s'arrêtant au Golfe-Persique pour s'y terminer en cul-de-sac. Peut-être qu'autrefois la mer séparatrice s'avançait plus haut, de manière à rejoindre par la Caspienne et l'Aral une méditerranée asiatique aujourd'hui presque entièrement disparue. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que ce groupement des principales races initiatrices, ce rapprochement de deux centres lumineux situés à portée l'un de l'autre, destinés à se pénétrer et à se confondre, consti-

tuent le fait paléoethnique le plus considérable que l'on soit en droit d'enregistrer. Le Nil et la mer de Syrie à l'occident, la Haute-Arménie et la Caspienne au nord, l'Indokouch et l'Indus à l'est, au sud la mer d'Arabie, circonscrivent la région où Kouschites, Sémites et Aryens, ceux-là agriculteurs, industriels, fondateurs de villes, les seconds pasteurs, les derniers montagnards, puis émigrans et envahisseurs, se sont heurtés, coudoyés, mélangés, tour à tour dominateurs ou dominés, inventant les arts et l'usage des métaux, apprenant à s'armer, à s'organiser hiérarchiquement, atteignant l'idéal par la religion, possédant avec l'écriture, d'abord hiéroglyphique, puis idéographique, l'instrument le plus puissant dont l'intelligence humaine puisse disposer. Dès lors, l'histoire se trouve inaugurée, et par elle, une chaîne désormais continue relie les générations socialement organisées, habitant des villes et obéissant à des lois, à celles qui leur succéderont jusqu'à nos jours.

En constatant ces origines de l'histoire pour rentrer aussitôt dans notre sujet, n'oublions pas ce que nous avons établi plus haut, que c'est en se localisant, et par une harmonie préalable de la race et du milieu, celui-ci favorisant la première et l'excitant à développer les aptitudes dont elle portait en elle les germes féconds, que les tribus humaines sont parvenues à affirmer leur supériorité. Mais ce mouvement, ou plutôt ce travail localisateur, a été nécessairement précédé d'un mouvement expansif, d'une marche entraînant l'humanité à la surface du globe et lui en faisant occuper tous les points. Cette migration originaire, jusqu'à présent inexpliquée plutôt qu'inexplicable, réclame d'autant plus notre examen qu'en cherchant à tourner la question, au lieu de l'aborder de front, on est venu se heurter à des barrières en apparence infranchissables.

III.

Deux des trois masses continentales se trouvent donc soudées ensemble à l'intérieur de la zone boréale. Par suite de cette soudure qui correspond à la direction de l'Oural, l'Europe n'est qu'une dépendance de l'Asie, et la diffusion primitive de l'homme à travers ces deux continens a soulevé d'autant moins d'objections que les traditions religieuses plaçaient en Asie le berceau du genre humain, d'où il se serait répandu sur toute la terre, immédiatement après le déluge. Les difficultés s'accumulent au contraire lorsqu'au lieu de l'ancien continent, on considère l'Amérique, où d'un bout à l'autre l'homme se trouve représenté par des races dont l'unité a frappé les meilleurs observateurs. Non-seulement l'homme américain avait inauguré sur le sol du Nouveau-Monde une civilisation originale et relativement avancée, mais il y a laissé, principalement vers le nord, des traces

irrécusables de sa présence dans un âge des plus reculés. M. de Mortillet nomme « chelléenne » l'époque où l'homme européen taillait le silex à grands éclats, associé à des pachydermes géans, aujourd'hui perdus, et antérieurement à la plus grande extension des glaciers. Ces mêmes instrumens se retrouvent en Amérique, dans la vallée du Delaware à Trenton (New-Jersey), plus loin au Mexique, près de Guanajuato, si nettement caractérisés qu'on ne saurait les méconnaître. Leur situation à la base des alluvions quaternaires et leur coexistence avec les éléphans et les mastodontes indiquent la présence d'une race contemporaine de celle des graviers de la Somme, ayant la même industrie, et sans doute les mêmes mœurs et les mêmes traits physiques. Cette race américaine primitive, sœur de celle qui habitait l'Europe à la même date, d'où serait-elle venue, si l'on n'admet pas de communication directe entre les deux continens? Mais la difficulté de faire voyager de pareils hommes d'un bout à l'autre de l'Atlantique, la certitude qu'ont donnée les sondages de l'ancienneté de l'Océan interposé, enlèvent toute possibilité de croire, soit à une jonction matérielle des deux continens, soit à une découverte de l'un de ceux-ci par voie de navigation, découverte qui serait due à quelque Colomb inconnu, né plus de cent mille ans avant l'autre.

Nous sommes ainsi en présence de ce problème, toujours renaissant et toujours éludé, de l'origine de l'homme américain. Il est évident qu'on ne saurait le résoudre en invoquant, soit une colonisation accidentelle, réalisée à l'aide de certaines peuplades asiatiques, errant d'île en île, soit une barque entraînant de malheureux naufragés; il s'agit, au contraire, de populations primitives s'écoulant, comme en Europe, par flots successifs et attestant la présence continue de l'homme dont le développement et l'extension gradués ont suivi en Amérique la même marche que sur l'ancien continent. Cette question pressante, M. de Nadaillac l'examine sous toutes ses faces, mais il inscrit en tête de son livre ces mots qu'il répète en le terminant et qui attestent la difficulté de trouver une solution : « *The New-World is a great mystery* : Le Nouveau-Monde est un grand mystère. »

L'immigration des Asiatiques ou des Européens, surtout des premiers, qui auraient suivi la route jalonnée par les îles Aléoutiennes et pénétré ensuite dans l'Alaska, aurait pour elle la vraisemblance; cette hypothèse devrait même prévaloir si la certitude de la présence, dès l'âge quaternaire, d'une population américaine autochtone ne la réduisait aux proportions d'un fait secondaire. Il en est de même des rapports contradictoires, il est vrai, et, par conséquent, suspects, qu'on s'est efforcé d'établir entre les monumens, les statues, les signes graphiques de l'Amérique centrale et ceux de l'antique Égypte

ou de l'Asie bouddhiste. On dit que l'un des bas-reliefs de Palenqué offre l'image typique de Bouddha; il en est qui trahissent par des traits évidens l'influence du bouddhisme. D'autre part, le calendrier thébain et celui de Mexico sont identiques. La céramique, la sculpture, l'affectation aux monumens de la forme pyramidale, l'usage des hiéroglyphes, certains détails caractéristiques dans la pose ou la coiffure des statues révèlent l'Égypte ou la Phénicie. Mais qui ne voit que ces visées, ingénieuses, si l'on veut, ne reposent sur rien de sérieux, et qu'il en est de même des assimilations tirées de la linguistique comparée des peuples de l'ancien et du nouveau continent? Ces rapprochemens s'expliquent par la conformité de l'esprit humain, à la fois variable et possédant un fonds commun d'idées, d'instincts et de procédés. Ces similitudes prouvent, si l'on veut, l'unité de l'homme; mais parce que l'homme d'Amérique, en inventant des méthodes, en créant des arts, en supputant la durée chronologique, aura rencontré des formules équivalentes, ou même identiques, à celles dont l'homme d'Asie ou d'Europe s'était servi, il ne s'ensuit pas que celui-ci ait dû les importer. Si quelques couples isolés ont pénétré en Amérique, ils s'y seront éteints presque sans influence sur l'art ou sur les races du pays où ils auraient un jour abordé. Mais si des tribus entières, avec leurs arts, leur idiome, leurs traditions et leur industrie s'étaient introduites sur le sol du nouveau continent, si des relations suivies de commerce, ou des colonies, y avaient été établies par des peuples déjà civilisés, ce ne seraient plus alors d'obscurs indices qu'on aurait rencontrés, mais des monumens entiers, des inscriptions exemptes d'incertitude. Il eût certainement été moins difficile à ces colons et à leurs descendans d'écrire en phénicien ou en égyptien, en chinois ou en sanscrit réel, que de couvrir les murs d'énigmes indéchiffrables qui ont dû demander des siècles pour être conçues et combinées, avant que l'idée vînt aux artistes américains de les graver sur la pierre des édifices. Les races immigrées dont on croit reconnaître l'empreinte, en élevant de pareils monumens, auraient adopté pour les décorer les méthodes et le style de leur pays d'origine. Le bon sens dit qu'en initiant les Américains natifs aux pratiques de l'architecture, elles n'auraient pas eu l'idée d'inventer de toutes pièces un art nouveau, n'ayant avec celui de la mère patrie que de lointaines et faibles analogies. Et puis tout ce qu'on a voulu supposer tombe devant deux considérations qui priment toutes les autres : l'une est la certitude de l'extrême ancienneté de l'homme sur le sol américain, où il a été, comme en Europe, le compagnon des grands animaux de l'âge quaternaire; l'autre est l'uniformité relative de la race cuivrée, si semblable à elle-même dans toute l'étendue de l'immense continent, dès que

l'on excepte le rameau hyperboréen, représenté par les Esquimaux. Agassiz, Morton, F. Muller et bien d'autres font ressortir ce lien général de toutes les tribus américaines qui répondent à la race rouge ou cuivrée, une en dépit de ses innombrables variétés. M. Simonin a résumé très nettement l'impression qui se dégage de cette unité, en disant : « L'homme américain est un produit du sol américain. »

La difficulté vient de ce que les monogénistes, ayant en vue un seul berceau et un point de départ unique de tout le genre humain et ne plaçant en Amérique ni ce berceau ni ce point de départ, sont forcément conduits à coloniser le nouveau monde à l'aide d'immigrations asiatiques ou européennes, toujours dirigées dans le sens des parallèles. Cette direction présumée trouve immédiatement un obstacle dans les océans interposés, d'autant plus larges, comme nous l'avons remarqué, que l'on redescend davantage vers le sud. Au contraire, l'obstacle disparaîtrait si l'on pouvait consentir à négliger ces immigrations « latérales, » pour ne tenir compte que de la seule extension réalisée dans le sens des méridiens, du nord au sud, des plages boréales jusqu'à l'extrémité australe des trois masses continentales dont nous avons reconnu l'existence. En effet, aucune barrière ne s'oppose, et ne s'est probablement jamais opposée, dans le passé, à la marche des hommes allant du nord au sud, et l'uniformité relative des Américains, d'un bout à l'autre du continent habité par eux, n'aurait jamais excité l'étonnement si l'on n'avait pas dû se préoccuper de leur introduction à un moment donné au sein d'une région que l'on se figurait n'avoir reçu la visite de l'homme que longtemps après l'extension de celui-ci à l'intérieur de l'Asie.

La première remarque à faire, — remarque qui vient à l'appui de cette facilité de l'homme à franchir autrefois les distances, pourvu que la terre n'ait pas manqué sous ses pieds, — c'est que la pointe extrême des trois continens principaux, dans la direction australe, se trouve partout occupée par des races, venues sans doute originairement d'ailleurs et rangées, dans la Terre de Feu, au Cap et dans la Tasmanie, au nombre des plus inférieures de toutes, sans en excepter aucune. Ces races, s'avançant les premières, auront précédé les autres; elles ont gardé l'empreinte visible de l'infériorité relative de la souche dont elles se sont prématurément détachées. Il faut croire, en effet, que ces trois rameaux, Fuégiens, Boschimans, Tasmaniens, si peu élevés par leurs caractères physiques, intellectuels et moraux, ne sont allés s'implanter si loin que parce que l'espace s'ouvrait inoccupé devant eux. Éclaireurs du reste de l'humanité, ils ont gagné de proche en proche les dernières limites de la terre habitable. Ils ont dû remplir, à un moment donné, une

partie au moins de l'espace intermédiaire; mais comment auraient-ils résisté au choc des races plus fortes? Promptement submergés, ils n'auront survécu et ne se seront perpétués jusqu'à nous qu'à la condition de se restreindre à un faible périmètre, à la fraction la plus reculée de leur ancien domaine. Aussi ne faut-il pas s'étonner si MM. de Quatrefages et Hamy, après avoir décrit la plus ancienne race européenne dont on possède les crânes, celle de Canstadt, ne lui trouvent d'analogie un peu étroite que parmi ces mêmes indigènes des régions les plus avancées vers le sud, les Boschimans et les Australiens. Le contraire aurait lieu de surprendre : non-seulement la situation actuelle de ces races n'implique nullement qu'elles soient originaires des lieux où on les rencontre, encore moins qu'elles y aient été toujours confinées, mais on peut croire qu'elles auront fait partie des premières émigrations, par la raison bien simple que le passage devait être libre, lorsqu'elles se sont avancées, comme une avant-garde des flots humains s'épanchant du nord au sud. Si ces races inférieures, lors de leur exode, avaient trouvé la zone tempérée déjà en possession d'hommes plus intelligens et plus forts, elles auraient inévitablement succombé, impuissantes qu'elles auraient été à percer un pareil rideau pour gagner les cantons qu'elles ont fini par conserver.

On voit que nous sommes enclin à reculer au nord, jusque dans les régions circumpolaires, le berceau probable de l'humanité primitive. De là seulement elle aura pu rayonner, comme d'un centre, pour s'étendre dans plusieurs continens à la fois et donner lieu, après s'être différenciée sur place, le long des plages de la mer polaire à des émigrations successives, véritables essaims destinés à se propager, à se pousser et à se remplacer tour à tour, jusqu'au moment où chacun d'eux se sera cantonné dans une région à part, plus ou moins avancée vers le sud, et s'y sera arrêté pour y revêtir des caractères et des aptitudes définitives. Telle est la théorie qui s'accorde le mieux avec la marche présumée des races humaines. Il s'agit de démontrer qu'elle est également conforme aux données géologiques les plus autorisées et en même temps les plus récentes, enfin qu'elle s'applique, en dehors de l'homme, aux plantes et aux animaux qui ont accompagné ses premiers pas et qui lui sont restés le plus étroitement associés au sein des régions tempérées devenues plus tard le siège de sa puissance civilisatrice.

IV.

Les lois générales de la géogénie favorisent d'une façon remarquable l'hypothèse dont nous venons d'ébaucher les traits. Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger les interprètes de cette science

et, parmi eux, le plus sage, le plus complet, comme le plus récent, l'auteur du dernier *Traité de géologie*, M. A. de Lapparent. Nous trouvons dans son livre l'exposé méthodique de tous les élémens de nature à rendre cette hypothèse vraisemblable. Que faut-il pour cela? — Établir deux points essentiels qui ne seront sérieusement contestés par aucun géologue.

L'un est le refroidissement tardif et progressif des régions polaires, encore peuplées de grands végétaux, jouissant d'un climat plus tempéré que celui de l'Europe centrale actuelle, habitables et fertiles jusqu'au 80e degré, même au milieu des temps tertiaires. A partir de cette époque seulement, le refroidissement aurait fait de rapides progrès et les glaces, d'abord confinées sur le haut des montagnes, seraient venues prendre possession d'un sol destiné à devenir leur domaine exclusif. C'est ainsi que les contrées arctiques, sans être absolument fermées à la vie, ne lui auraient plus offert désormais que des conditions pénibles et exceptionnelles. Tel est le premier des faits que nous ayons à signaler. Dans de pareilles circonstances, l'homme aussi bien que les animaux et les plantes durent s'éloigner ou périr, émigrer de proche en proche ou se trouver réduits à une existence de jour en jour plus précaire. Il existe encore des hommes hyperboréens attachés à certaines parties de ces contrées glacées, misérables, errans, mais tenant à cette terre qu'ils se refusent à abandonner absolument, et sur laquelle ils ont réussi à persister. Ils obéissent ainsi à cet instinct du pays natal et des habitudes acquises plus fortes en eux que tout le reste; mais ils diminuent graduellement et finiront sans doute par disparaître comme ils le font entendre eux-mêmes dans leur chant expressif et mélancolique.

Le second point à établir est la stabilité « relative » des masses continentales actuelles et de leur distribution autour du pôle arctique, occupé par une mer, tandis que l'autre pôle correspond à une calotte de terre ferme peu étendue entourée par un immense océan. L'importance du pôle arctique au point de vue de la production des plantes et des animaux et de leurs migrations, aussi bien que la nullité de l'autre hémisphère à ces mêmes points de vue, ressortent de ce groupement. L'essentiel est qu'il n'y ait rien de capricieux dans cette distribution des terres et des mers, qu'il y ait eu, sinon toujours, du moins très anciennement des terres émergées occupant une partie notable de l'hémisphère boréal, s'avançant très loin vers le nord et décrivant autour de la mer arctique une ceinture d'îles et de contrées plus ou moins attenantes.

C'est effectivement ce qu'enseigne la géologie. Les changemens, les immersions et émersions, n'ont jamais été que partiels et successifs. L'ossature de nos continens remonte à des âges très reculés.

Il y a eu toujours une Europe, une Asie, une Amérique et aussi des terres polaires arctiques. Seulement, à travers bien des modifications que le temps a réalisées, on observe cette loi que c'est à l'aide d'agrégations, par des ceintures de plages soulevées, disposées autour des masses cristallines et des terrains primitifs émergés les premiers que les continens se sont formés. Pour ce qui est des alentours mêmes du pôle arctique, nous savons, à n'en pas douter, qu'il y a toujours eu dans cette direction, sinon des continens, du moins de grandes terres, longtemps peuplées des mêmes végétaux que le reste du globe, et qu'à partir d'une époque qui coïncide avec la fin du jurassique, le climat, d'abord aussi chaud là qu'ailleurs, a tendu à s'abaisser graduellement. L'abaissement s'est manifesté originairement dans une proportion des plus lentes ; lors du tertiaire, il était encore loin d'avoir atteint les limites actuelles, puisque plusieurs des arbres qui peuplaient le Groënland à ce moment : — séquoïas, magnolias, platanes, etc., — n'acquièrent tout leur développement aujourd'hui que dans le midi de l'Europe et s'accommodent moins bien du climat de l'Europe centrale.

Nous sommes donc assurés de l'ancienne existence d'une bordure ou zone circulaire de terres voisines du pôle arctique et couvertes d'une riche végétation. La permanence d'une mer polaire n'est pas moins attestée par les fossiles recueillis de toutes parts. On sait à quel point les explorateurs de toutes les nations, et, récemment, l'intrépide Nordenskiöld, ont fouillé sous la glace de l'extrême Nord pour en retirer des documens de toute nature, surtout des empreintes végétales qui ont permis à M. Heer de reconstituer la flore arctique des divers âges aussi sûrement que s'il s'était agi d'un véritable herbier. Les alentours du pôle ont été longtemps habitables, et habitables par l'homme, dans un temps rapproché de celui où les vestiges de son industrie commencent à se montrer en Europe comme en Amérique. En passant ainsi des régions arctiques dans celles qui touchent au cercle polaire et, par l'intermédiaire de celles-ci en Asie, en Europe et en Amérique, l'homme n'aura fait que prendre la route qu'une foule de plantes et d'animaux avaient suivie, soit avant lui, soit en même temps, et sous l'empire des mêmes circonstances.

Effectivement, c'est à l'aide de migrations venues des environs du pôle que l'on explique généralement le phénomène des espèces disjointes, phénomène identique à celui que présente l'homme de l'ancien et celui du Nouveau-Monde comparés entre eux. En combinant les notions actuelles avec les indices fournis par les fossiles, — que l'on considère les plantes ou que l'on s'attache aux animaux, — on constate de nombreux exemples de cette disjonction qui fait voir des formes congénères, souvent même à peine distinctes, distribuées à la fois dans des régions discontinues et sur des points très éloi-

gnés de l'hémisphère boréal, sans qu'aucune connexion apparente, dans le sens des parallèles, explique une pareille communauté.

L'Europe témoigne par des fossiles irrécusables avoir possédé autrefois une foule de types et de formes végétales demeurés américains, qu'elle ne peut avoir reçus que de l'extrême Nord. Elle a eu certainement, par exemple, des magnolias, des tulipiers, des sassafras, des érables et des peupliers, assimilables de tous points à ceux que renferme l'Union américaine. Les deux platanes, celui d'Occident et celui de l'Asie-Mineure, auxquels il faut ajouter un platane fossile jadis européen, réalisent le même phénomène de dispersion. Notre continent, lors du tertiaire, a vu croître un *ginkgo* pareil à celui du nord de la Chine; il a eu des séquoïas et un cyprès chauve correspondant aux végétaux de ce nom, indigènes de la Californie et de la Louisiane. Le hêtre paraît avoir habité la zone circumpolaire arctique avant de s'introduire et de s'étendre dans l'hémisphère boréal tout entier. Il en est de même sans doute du sapin à feuilles d'if, dont M. Heer a signalé des vestiges reconnaissables provenant de la terre de Grinnel, au-delà du 82e degré de latitude, à une époque bien antérieure à celle où eut lieu l'introduction en Europe de cette espèce.

C'est à des émigrations venues, sinon du pôle, du moins des contrées attenantes au cercle polaire, qu'il faut attribuer la présence constatée dans les deux mondes de beaucoup d'animaux propres à l'hémisphère boréal. Cela saute aux yeux lorsqu'on parle du renne, du bison, du cerf; mais cela doit être également vrai pour les animaux de temps plus anciens, et, bien qu'il n'y ait à cet égard d'autres preuves directes que l'abondance des restes de mammouths dans la haute Sibérie, la même loi concerne sans doute les éléphans et les mastodontes. Nous voulons parler ici des espèces de ces deux genres qui se propagèrent du nord au sud et furent, en Amérique comme en Europe, les compagnons de l'homme primitif. La connexion des masses continentales, étalant par-delà le cercle polaire une ceinture de terres à peine discontinues, donne la clé de tous ces phénomènes. La cause dont ils dépendent entraîne toujours des irradiations et, par suite, des disjonctions d'espèces et de races, quel que soit le règne que l'on considère.

Non-seulement le géologue que nous avons cité insiste en termes formels sur la régularité de « l'accroissement, par des adjonctions successives de couches sédimentaires, des noyaux primitifs » et, par une conséquence de ce *processus*, « sur la très ancienne date du plan sur lequel les masses continentales ont été constituées et dont les grandes lignes ont dû se dessiner dès l'origine (1); » mais il a

(1) *Traité de géologie*, par A. de Lapparent, p. 1245 à 1248. Paris, 1883, F. Savy.

encore exposé avec beaucoup de talent les raisons qui plaident en faveur du système géogénique développé par M. Lowthian Green (1) sous le nom de « système tétraédrique. » D'après ce système, la permanence des masses continentales et leur disposition dans un ordre déterminé autour du pôle arctique tiendrait à une loi primordiale dépendant de la structure même et des résultats de la contraction du globe terrestre à travers les périodes géologiques. Notre planète, d'abord fluide, puis solidifiée à la surface et obéissant, à mesure qu'elle se consolidait, à un mouvement de retrait, aurait pris au moins en gros une forme tétraédrique, en partie masquée par la mobilité de la masse liquide des océans, appréciable pourtant, si l'on fait abstraction de cette masse, pour ne considérer que la charpente et surtout les parties exondées et saillantes dans leurs rapports avec les parties déprimées et immergées qui répondent aux principales mers.

Pour faire admettre la possibilité de cette sorte d'écrasement du sphéroïde terrestre, M. Green et d'autres savans se sont appuyés sur des expériences fort délicates et concluantes qui justifient pleinement la supposition que l'écorce du globe aurait affecté en s'affaissant la figure tétraédrique, destinée, ajoute le géologue français qui nous sert de guide, « à lui assurer le plus longtemps possible la conservation de sa superficie. » — Mais, ces prémisses une fois concédées, il suffit de placer le tétraèdre terrestre de manière à ce que l'une de ses faces corresponde au pôle arctique et la pointe opposée à cette face au pôle antarctique pour obtenir aussitôt la dépression représentée par une mer occupant le premier de ces pôles, de même que la calotte saillante qui se montre à l'autre. Dès lors aussi, les trois pointes restantes du tétraèdre coïncideront avec les trois saillies continentales groupées dans l'hémisphère boréal autour de la dépression arctique et les arêtes de ces pointes marqueront les appendices, atténués vers l'hémisphère austral, des trois masses continentales. Au contraire, les trois faces allant aboutir à la saillie qui perce au pôle antarctique formeront le vaste océan austral, dont le prolongement dans la direction du nord donne lieu à trois mers : Pacifique, Atlantique et Indienne, terminées en sens inverse des continens qu'elles séparent. Il n'est pas jusqu'à la dépression méditerranéenne qui coupe les continens par le milieu et à la déviation vers l'est que présente leur pointe méridionale qui ne soient expliquées par le système de M. Green, qui a le mérite, selon M. de Lapparent, « de faire rentrer ces anomalies apparentes dans le cadre même de la symétrie tétraédrique. » En insistant sur une hypothèse encore nouvelle, mais que ses applications déjà variées, autant

(1) *Vestiges of the molten Globe.* London, 1875.

que la conception en est ingénieuse, semblent appeler à un grand avenir, nous avons voulu montrer que l'homme lui-même, ce dernier-né d'une création dont il résume en lui tous les traits, loin d'échapper aux lois générales que la science tend à établir, s'y conformait par ce qu'il laisse soupçonner de son origine et que, lié invinciblement aux plantes et aux animaux qu'il a su détourner à son avantage, soumettre à son service, ou combattre et finalement exterminer, il avait pourtant partagé leur destinée, dès qu'il s'agit de rechercher les traces de ses premiers pas, au sortir de la région mère reculée et encore indéterminée qui le vit naître et qui présida à son développement initial.

Avant de laisser ce qui touche aux origines présumées de l'homme, il est impossible de ne pas dire un mot des rapports que l'on a souvent cherché à établir entre lui et les pithéciens. L'homme primitif, d'après plusieurs savans de l'école transformiste, ne serait autre qu'un anthropomorphe perfectionné, physiquement en vue de la marche et de la station bipède, intellectuellement par le développement de la capacité crânienne, jusqu'au moment où le raisonnement qui consiste dans la faculté d'abstraire, en se servant du langage articulé, aurait pris chez lui la place de l'instinct. Les innombrables et indéniables connexités anatomiques ou physiologiques qui rattachent le corps humain à celui des singes, surtout des singes élevés en organisation, qui n'ont ni appendice caudal ni callosités aux fesses, et dont la face même, si l'on veut, et les allures ont quelque chose de singulièrement humain, favorisent ce système au moins en apparence. Il faut observer cependant que ces similitudes tiennent, en grande partie, au plan général sur lequel les vertébrés, et en particulier les mammifères, ont été tracés. L'homme, en dépit de son immense supériorité mentale, est un mammifère au même titre que les autres êtres compris dans cette division du monde animal. Son classement au point de vue physique est hors de contestation ; mais l'origine génétique ou, en un seul mot, la descendance, est une tout autre question, plus obscure et plus difficile à résoudre, même en acceptant les données purement darwiniennes. D'après celles-ci, l'homme serait certainement sorti d'une forme inférieure, dont il représenterait la culmination. Il serait le terme auquel aurait abouti une série, mais cette série, si l'on veut, cette tige dont l'épanouissement aurait eu l'homme pour couronnement, il n'est pas dit que nous la connaissions, ni qu'elle n'ait pu se dérober à nous dans le passé, encore moins que ce soit celle des pithéciens.

Les pithéciens, en effet, ont au fond d'autres attenances que des attenances purement humaines. Leurs allures sont plutôt analogues que directement assimilables à celles de l'homme ; autrement adaptés, ils paraissent avoir suivi une marche évolutive toute différente.

Ils sont essentiellement grimpeurs, tandis que l'homme est exclusivement marcheur et a dû être toujours prédisposé pour la station bipède. Les plus élevés des pithéciens, ceux que l'on nomme anthropomorphes, marchent mal et difficilement. Lorsqu'ils quittent les arbres où ils demeurent plus habituellement, leur station est oblique, et dans la course ils replient les orteils pour ne pas toucher le sol de la plante des pieds. Il y a donc là un ensemble d'indices révélateurs qui autorisent à ne pas admettre sans examen et en dehors de preuves décisives, l'hypothèse de l'origine simienne de l'homme. Il y a plus, et les pithéciens paraissent avoir évolué en sens inverse de l'homme. Amis exclusifs de la chaleur, ils dépérissent rapidement quand on les sort des environs de la ligne pour les amener dans notre zone tempérée. Leur siège principal, la région qu'ils préfèrent, est compris entre les tropiques, qu'ils ne dépassent au nord, comme au sud, que par quelques-unes de leurs espèces et à la faveur de certaines circonstances. La zone tropicale est donc la zone de prédilection des singes et celle surtout qui convient exclusivement aux anthropoïdes. Ces derniers, à Java, dans le sud de l'Inde et au centre de l'Afrique, représentent les plus élevés des pithéciens, ceux qui physiquement tiennent à l'homme de plus près. — Ainsi, tandis que l'homme venu du Nord et probablement de l'extrême Nord, ne s'avance au sud qu'au moment où l'abaissement de la température favorise sa diffusion, les singes, dont une forte chaleur est l'élément vital, se développent dans un âge où l'Europe se trouve en possession d'un climat au moins subtropical, et ils s'éloignent de notre continent dès que ce même climat devient tempéré, de telle sorte que leur départ coïncide justement avec l'arrivée de l'homme. En un mot, les singes fuient pour retrouver plus au sud la chaleur qui leur est nécessaire, alors que précisément la diminution de cette chaleur semble ouvrir à l'homme l'accès des régions d'où ses devanciers sont définitivement exclus.

La nécessité de placer le berceau des pithéciens dans un pays chaud, contrairement à ce qui a dû se passer pour l'homme, donne la clé d'une particularité de la distribution géographique actuelle de ce groupe d'animaux. Nous voulons parler de la séparation des singes de l'ancien et du nouveau continent en deux groupes distincts, n'ayant pas la même formule dentaire, puisque ceux de l'ancien monde ont trente-deux dents, comme l'homme, et ceux de l'Amérique trente-six. L'importance de ce caractère, qui est grande en anatomie, oblige d'admettre une très ancienne séparation des deux groupes, sortis l'un et l'autre d'une transformation des lémuriens, tribu de grimpeurs à caractères ambigus, actuellement confinée à Madagascar, mais dont on a rencontré des vestiges certains à l'état fossile dans le tertiaire ancien, sur divers points de l'Europe, princi-

palement dans les phosphorites du Lot. Ces lémuriens primitifs ont reçu de M. Delfortrie les noms significatifs de *paléolémur* et de *nécrolémur*. Pour expliquer, selon la doctrine transformiste, la descendance de l'ensemble des singes de l'ancien et du nouveau continent du rameau lémurien, il suffit de supposer qu'à une époque assez reculée pour que le refroidissement polaire fût encore peu sensible, les lémuriens se soient répandus dans l'hémisphère boréal tout entier, le climat chaud jusque dans le nord n'opposant pas d'obstacle à cette diffusion. Mais cette transformation des lémuriens en singes a dû demander un temps considérable, pendant lequel le groupe en voie de différenciation aura dû reculer de plus en plus vers le sud, de telle sorte qu'au moment où les pithéciens auront acquis respectivement les caractères spéciaux qui les distinguent dans l'ancien et le Nouveau-Monde, ils étaient déjà trop avancés dans la direction du Midi pour avoir encore la possibilité de se mêler; les voies de communication, en un mot, étaient fermées derrière eux.

Appuyés sur cette base, interrogeons maintenant les documens paléontologiques. Qu'allons-nous voir en invoquant le témoignage de M. Gaudry, consigné dans son beau livre sur *les Enchaînemens du monde animal* (1)? Les lémuriens, ces précurseurs des singes, se montrent seuls jusqu'à la fin de l'éocène. C'est plus tard, lors du miocène et non pas même du plus inférieur, à Sansan (Gers), à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), à Monte-Bamboli en Toscane, plus loin à Pikermi (Attique), que l'on rencontre des pithéciens assimilables à ceux de la zone équatoriale « de l'ancien continent. » A cette époque qui est à peu près celle d'OEningen et de la mer mollassique qui partageait l'Europe de l'est à l'ouest, de la vallée du Rhône en Crimée, à travers la vallée actuelle du Danube, un climat subtropical régnait encore dans le centre de l'Europe, et les palmiers s'avançaient jusqu'en Bohême, le long des rives septentrionales de cette mer intérieure. C'est à la faveur de cette température que les singes occupaient alors l'Europe jusqu'aux approches du 45e degré, mais sans aller au-delà, remarquons-le, et dans un âge encore voisin du terme de leur évolution, soit que la région mère où ils achevèrent de se constituer ait été plus méridionale que l'Europe, soit qu'ils aient arrêté leurs traits définitifs sur le sol même de notre continent. Dans tous les cas, c'est bien à la chaleur seule que leur présence était due, puisqu'à partir du pliocène et, à mesure que les éléphans et l'homme lui-même commencent à se montrer, par une conséquence visible de l'abaissement du climat, alors cepen-

(1) *Les Enchaînemens du monde animal*, par A. Gaudry, membre de l'Institut. Paris, 1878, F. Savy.

dant que les arbres des forêts canariennes couvraient encore la France centrale, les singes s'effacent pour ne plus jamais reparaître.

Le *mesopithecus Pentelici*, dont M. Gaudry a reconnu à Pikermi jusqu'à vingt-cinq individus, était assez petit; il avait des membres de macaque avec une tête de semnopithèque. Il marchait à quatre pattes et se nourrissait de bourgeons et de feuillage; mais le dryopithèque (*dryopithecus fontani*) de Saint-Gaudens, découvert par M. E. Lartet, avait la taille et présentait les caractères des singes anthropomorphes les plus élevés. Il existait cependant chez lui une différence sensible dans la dimension relative des prémolaires, qui empêche de l'assimiler à l'homme, l'importance de ce caractère étant très marquée en anatomie comparée. M. Gaudry reconnaît la supériorité de cet anthropomorphe fossile qui, dit-il, se rapprochait de l'homme par plusieurs particularités, comme le gorille, dont il retraçait certainement l'apparence. La saillie de ses canines, dépassant beaucoup les autres dents, imprimait sans doute à sa face une physionomie féroce et bestiale, éloignée de celle qui distingue la figure humaine. C'est pourtant à ce même singe que M. Gaudry est tenté d'attribuer les silex, intentionnellement éclatés selon l'abbé Bourgeois, trouvés dans le calcaire de Beauce, à Thenay (Loir-et-Cher), sur l'horizon géognostique de Saint-Gaudens, et que nous apprécierons bientôt. — Le pliopithèque de Sansan (Gers), dont il existe une mâchoire, ressemblait plutôt à un gibbon. Pour retrouver maintenant les analogues du pliopithèque et du dryopithèque de l'Europe miocène, il faut dépasser le tropique du Cancer et atteindre les environs du 12e degré de latitude nord soit en Afrique, soit en Asie. Le retrait est significatif; il équivaut à plus de 30 degrés et, par conséquent, dans le cas fort probable où le même intervalle aurait autrefois existé entre le périmètre hanté par les anthropomorphes européens et la région natale dans laquelle l'homme aurait été originairement confiné, nous serions reportés à la latitude du Groënland actuel, par 70 ou 75 degrés. C'est là certainement un calcul hypothétique; il est fondé pourtant sur ce double argument difficile à réfuter, tellement il s'enchaîne, que la séparation des pithéciens en deux groupes, à l'époque où leurs genres ont commencé à se différencier, s'est effectuée dans des régions trop méridionales pour leur permettre de communiquer entre eux, tandis que l'homme a dû avoir son berceau placé bien plus au nord pour avoir la possibilité de diriger simultanément ses premières émigrations dans les deux mondes.

Raisonnons un peu différemment et nous arriverons à une conclusion presque semblable: l'abondance des instrumens taillés à larges éclats, dans les vallées contiguës de la Somme et de la Seine,

marque l'existence sur ce point de conditions extérieures évidemment favorables à la diffusion de l'homme, dont la race se multipliait alors pour la première fois. La flore de cette époque, observée à Moret, près de Fontainebleau, dénote un climat favorable au développement du figuier, du laurier, du gainier, et, par suite des aptitudes bien connues de ces plantes, la présence de conditions assimilables à celles que présente actuellement le midi de la France, vers le 42e degré de latitude. Mais, maintenant, pour atteindre, à partir du 42e degré, les régions voisines du tropique où les palmiers, les camphriers, les avocatiers se trouvent associés dans un même ensemble, il faut redescendre au moins de 12 à 15 degrés plus au sud et atteindre, vers le 30e ou le 28e degré de latitude nord, les Canaries, l'Égypte moyenne, le sud de la Perse, l'extrémité méridionale du Japon, enfin la Floride et les pourtours du golfe du Mexique. Nous retrouvons alors à peu de chose près les conditions climatologiques de l'Europe miocène, conditions à peine suffisantes pour faire vivre des anthropomorphes. Entre ces conditions et celles qui paraissent avoir favorisé pour la première fois l'essor d'une race humaine, il existe donc un écart d'au moins 12 degrés, plus probablement de 15 degrés de latitude; — mais lorsque les palmiers sabals croissaient non loin de Prague et que les camphriers s'avançaient au nord jusqu'à Danzig, l'homme, si tant est qu'il existât, pouvait habiter sans inconvénient par-delà ou vers les alentours du cercle polaire arctique, à égale portée de l'Amérique du Nord et de l'Europe, qu'il allait bientôt peupler.

Une seule objection pourrait être opposée à cette manière de comprendre l'origine et l'extension première de l'homme, c'est celle-ci, que le genre humain n'est pas actuellement parqué ni limité, comme le sont les pithéciens. Si ces derniers ont été refoulés par l'abaissement de la température et que le froid toujours croissant leur ait tracé au nord des limites infranchissables, l'homme, de son côté, aurait dû être arrêté au sud par la chaleur, et pourtant non-seulement il a gagné la zone torride, mais il a traversé l'équateur pour aller au-delà occuper les régions australes jusqu'aux extrémités de l'espace habitable. Cela est vrai, l'homme s'est montré plus plastique que la plupart des animaux; à un moment donné, il est devenu cosmopolite. C'est pour lui un caractère et une distinction de plus. Non-seulement il a su affronter le froid et ne pas abandonner entièrement les régions glacées du Nord, mais il n'a pas reculé devant les ardeurs du tropique. Partout il a reçu, en se localisant, l'empreinte des lieux où il se fixait, en se créant une foule de patries secondaires, au sortir de sa patrie d'origine. Remarquons-le, en insistant sur ce point que cette tendance vers la diffusion est une particularité distinctive de la race humaine; remarquons bien que, sortie sans doute

d'une région tempérée, c'est encore dans les régions tempérées qu'une fois localisée, elle a pu exercer et perfectionner à la longue ses plus nobles facultés. Ailleurs l'homme a vécu et il a réussi à se maintenir; là seulement, toujours vers les mêmes latitudes, — que ce soit en Chine, en Chaldée, en Égypte ou sur les plages mexicaines, — l'homme a accompli ses destinées en se civilisant; il a donné l'essor aux germes de supériorité qu'il gardait en lui, mais ces germes, déposés au fond de son âme par la volonté incompréhensible de celui dont il est l'image, sont demeurés faibles et inactifs dans une foule de races. Chez quelques-unes seulement ils se sont développés à des degrés inégaux, et finalement épanouis jusqu'à produire des fleurs merveilleuses.

V.

Il ressort de l'exposé précédent que l'homme, au sortir d'une région mère encore indéterminée, mais qu'un ensemble de considérations engage à reporter au nord, a dû rayonner dans plus d'une direction; que ces émigrations se sont constamment dirigées du nord au sud; et qu'enfin, elles ont donné lieu à des races dont les plus anciennes, celles qui, dans leur exode, s'avancèrent le plus loin, auraient été aussi les plus inférieures. Les supérieures seraient celles qui, venues plus tard et localisées dans des conditions de climat particulièrement favorables, se seraient élevées graduellement jusqu'à atteindre, par le perfectionnement des facultés mentales et du bien-être matériel, cet état complexe qu'on désigne du nom de civilisation.

M. de Mortillet s'est préoccupé de cette marche et, persuadé que l'homme proprement dit, celui qui est sous nos yeux, l'humanité en un mot dont nous faisons partie intégrante, n'est qu'une résultante et, pour ainsi dire, le terme dernier d'une série de transformations successives, il distingue plusieurs hommes : l'homme tertiaire, l'homme quaternaire, l'homme actuel. L'homme du quaternaire ancien, celui du Néanderthal, de Denise et de Canstadt lui paraît déjà si différent du type humain historique que non-seulement il le sépare de celui-ci, mais qu'il crée pour les temps antérieurs au quaternaire une catégorie humaine ou pseudo-humaine d'un ordre particulier. Ce sont pour lui des « précurseurs de l'homme » auxquels il applique le nom significatif d'anthropopithèques (*anthropopithecus*), c'est-à-dire « hommes simiens, » parce qu'il les considère comme ayant précédé l'homme dans l'échelle des êtres, et constituant un type intermédiaire entre les anthropomorphes actuels et l'homme. Il s'agirait donc d'une créature assez élevée au-dessus du gorille et du chimpanzé pour avoir su tailler des cailloux et se

servir du feu, assez inférieure pour n'avoir pu s'élever au dessus de cette industrie ni atteindre jusqu'à l'homme proprement dit. En d'autres termes, c'est concevoir des races qui seraient aux Boschimans et aux Tasmaniens ce que ceux-ci sont ou paraissent être par rapport à nous, et retourner en définitive à la polygénie par un autre chemin, en la considérant comme successive et non plus comme simultanée et la repoussant au fond du passé, au lieu de l'établir comme une barrière séparatrice des diverses races actuellement existantes. C'est ce que la théologie ne repoussait pas d'une façon absolue, lorsqu'elle discutait l'existence possible des « préadamites. » La religion même semble désintéressée dans la question, puisque l'abbé Bourgeois, dont les découvertes ont donné lieu aux anthropopithèques de M. de Mortillet et qui n'en repoussait pas l'idée, a toujours passé pour un prêtre parfaitement orthodoxe, en même temps qu'il avait acquis le renom mérité d'un très habile observateur. Rien ne s'oppose donc à l'examen impartial de la question. On peut cependant formuler, à l'encontre des vues de M. de Mortillet, deux objections, l'une de fait, c'est que personne n'a jamais vu ces anthropopithèques dont la structure et les instincts ne sauraient être définis que par le « seul raisonnement; » l'autre théorique, qui ne manque ni de justesse ni de portée, c'est que la distance qui aurait séparé le précurseur humain de l'homme lui-même n'est calculée que sur celle que l'on présume avoir existé entre l'homme quaternaire et celui de nos jours; mais la seconde de ces distances qui devrait servir à mesurer la première est elle-même des plus incertaines et des plus difficiles à apprécier.

De l'aveu de M. de Mortillet, aveu naturel de la part d'un transformiste, la race « chelléenne, » celle dans laquelle se résume pour lui l'homme quaternaire, s'est elle-même modifiée peu à peu : « Son sang, dit-il, se trouve infusé dans la race nouvelle et pourrait même de nos jours reparaître par atavisme. » Il ne s'agit donc pas d'une barrière infranchissable, ni d'un homme entièrement spécial au quaternaire, ni à plus forte raison d'un homme exclusivement tertiaire, mais plutôt d'une transformation graduelle des traits physiques et des instincts du type de l'homme dans un âge trop reculé pour ne pas voir les indices perdre de leur sûreté et disparaître au fond du passé. La question se réduit en réalité à savoir s'il a existé en Europe, côte à côte avec les anthropomorphes dont la présence dans le miocène moyen de Saint-Gaudens est certaine, une race humaine, quelque primitive et rudimentaire qu'on la suppose, demeurée physiquement inconnue, mais possédant un instinct industriel assez développé pour tailler le silex, afin de l'utiliser comme instrument. Tout se résume donc, en ce qui concerne l'homme tertiaire, à rechercher si les instrumens recueillis à Thénay par l'abbé Bour-

géois, et ceux découverts ensuite en Portugal dans un terrain plus récent, mais incontestablement tertiaire, sont authentiques, ou si l'on n'aurait pas confondu avec des objets intentionnellement façonnés de simples éclats et des fragmens naturels.

Les notions relatives aux vestiges présumés de la présence et de l'industrie de l'homme, à l'époque tertiaire, ont été exposées avec une parfaite lucidité et une rare bonne foi par M. de Mortillet, à qui il est juste de rendre ce témoignage; mais a-t-il réussi à apporter des preuves décisives à l'appui de sa conviction? C'est là tout autre chose et, en dehors de la théorie abstraite, une fois que les os rayés, incisés ou impressionnés ont été mis de côté, comme dus plutôt à la dent des animaux qu'à l'action de l'homme, une fois que les sépultures et les ossemens prétendus tertiaires ont été rejetés comme douteux ou introduits postérieurement à la formation du terrain qui les renferme, il ne reste comme dernier élément de la question à résoudre que les silex eux-mêmes, recueillis par l'abbé Bourgeois et considérés par lui comme taillés intentionnellement. Or Thénay est placé fort bas dans la série géologique des étages, telle que la donne M. de Mortillet. Il appartient au calcaire de Beauce, rangé lui-même dans l'aquitanien, c'est-à-dire dans le miocène inférieur, sous les sables de l'Orléanais et sur un niveau antérieur à celui de Sansan, dont la faune comprend les anthropomorphes dont nous avons parlé.

A ce moment, l'existence des rhinocéros est encore douteuse; les mastodontes ne se montrent pas, les éléphans sont très éloignés; les ruminans inaugurent à peine leur évolution; les hipparions, ces prédécesseurs des chevaux, ne feront leur apparition que longtemps après; les marsupiaux achèvent de disparaître et les carnassiers ne sont représentés que par des types ambigus. Aucune des formes animales qui devront accompagner les premiers pas de l'homme, aucune de celles qu'il aura à combattre ou qu'il lui faudra asservir, ne se laisse apercevoir. C'est pourtant au milieu de cette nature à l'état d'ébauche que l'homme serait venu se placer, déjà en possession du feu! C'est au moins peu probable *a priori*. Il faudrait, pour en acquérir la conviction, pouvoir invoquer d'autres séries de documens que ceux qu'on nous présente et qui consistent, il faut le dire, bien qu'ils aient été choisis entre plusieurs milliers, en quelques nucléus irréguliers, craquelés à la surface et entourés le long des bords d'une ceinture de petits éclats supposés intentionnels. C'est évidemment quelque chose, mais ce n'est pas suffisant en regard des invraisemblances accumulées qui semblent se réunir pour conseiller de ne pas ajouter foi à de pareils indices. — L'être assez intelligent pour présenter au feu, qu'il aurait allumé et entretenu, des silex pareils, et à les façonner à l'aide de retouches ne se serait pas certainement arrêté à ce premier pas. Il en aurait franchi plusieurs rapidement,

et, au lieu de rencontrer les instrumens chelléens à la base du quaternaire et dans l'âge de l'*elephas antiquus*, nous les trouverions plus d'un étage auparavant, et dès le niveau de Sansan, au plus tard vers celui d'Eppelsheim, sur l'horizon des hipparions, là où les riches dépôts de Pikermi et du Mont-Léberon ont permis à M. Gaudry de reconnaître et de reconstituer presque tous les êtres d'un même ensemble contemporain.

Les silex tertiaires du Portugal ne sont pas faits pour entraîner davantage la conviction. Ils ont été recueillis par M. Ribeiro et après lui par M. Bellucci. Ils proviennent d'une formation d'eau douce incontestablement tertiaire dont l'âge miocène récent a pu être déterminé avec certitude, d'après les animaux par M. Gaudry, d'après les plantes par M. Heer. La flore portugaise d'alors diffère peu de celle d'OEningen, en Suisse, qui se rapporte au même horizon géognostique. Elle présente une association d'ormes, de peupliers, de canneliers, de savonniers, de tamariniers qui témoignent de la douceur et de l'égalité du climat d'alors, d'un bout à l'autre de l'Europe. Placé dans un pareil milieu, l'homme y aurait assurément rencontré les conditions les plus favorables à son développement. Mais existait-il, était-il prêt à inaugurer ses voies, à faire « sa trouée à travers le monde? » C'est ce qu'il faudrait pouvoir constater, et malheureusement il s'agit d'un dépôt de grès, mêlés de cailloux siliceux, en partie désagrégés, soumis à des érosions postérieures et à des influences atmosphériques qui expliquent les innombrables éclats épars sur le sol, et parmi lesquels ceux qu'on a crus taillés intentionnellement ont été triés après une longue exploration. M. Cazalis de Fondouce, qui faisait partie du congrès préhistorique de Lisbonne en 1880, a visité les couches miocènes de Monte-Redondo; sa compétence en pareille matière ne saurait être récusée; il insiste particulièrement sur les dénudations et les remaniemens postérieurs au dépôt des couches pour exprimer des réserves au sujet des éclats en très petit nombre qui paraissent assimilables à ceux de l'époque dite du Moustier. Il n'y aurait pas impossibilité qu'ils eussent été taillés par l'homme. L'un d'eux paraît avoir été retiré d'un lit miocène non remanié; mais si le fait est admissible, ne vaut-il pas mieux attendre que de trancher déjà et sans preuve directe un aussi grand problème? M. de Mortillet lui-même a la sagesse de ne rien affirmer au-delà de l'authenticité des instrumens eux-mêmes. Il ajoute que leur petitesse le porte à croire que les êtres qui les auraient fabriqués, proportionnés à cette faible dimension, n'étaient et ne pouvaient être de véritables hommes. Le doute que M. de Mortillet laisse planer sur les créatures dont il évoque l'intervention, nous l'étendons aux instrumens, nous reposant sur les découvertes futures du soin de déterminer une solution.

VI.

Ce qui rend la persuasion plus difficile vis-à-vis du côté problématique que présente la question de l'homme tertiaire, c'est justement l'éclatante lumière de la période suivante, celle que M. de Mortillet appelle « chelléenne, » de la station de Chelles, près Paris, qu'il considère comme typique. L'homme s'y montre avec une industrie évidente, primitive, puisqu'elle comprend une seule catégorie d'instrumens, mais si nettement caractérisés par leur forme, leur procédé de fabrication à larges éclats, leur contour amygdaloïde ou deltoïde, et jusqu'à leur dimension, qu'il serait impossible à l'esprit le plus prévenu de ne pas les reconnaître au premier abord comme étant le produit d'une seule et même race. M. de Mortillet s'est attaché à en définir l'usage plus exactement que n'avaient fait ses devanciers. On les a souvent appelés des haches, et les découvertes promptement célèbres de M. Boucher de Perthes leur valurent le nom de « haches de Saint-Acheul, » lieu où elles abondent plus que partout ailleurs, à la base des graviers quaternaires de la vallée de la Somme. Mais le gisement de Chelles, dans la vallée de la Marne, est encore plus caractéristique. L'*Elephas antiquus* de Falconer, l'ancêtre probable de l'éléphant des Indes, le prédécesseur en Europe du mammouth, s'y trouve seul associé aux instrumens humains; à Saint-Acheul, on rencontre plus fréquemment le mammouth, bien que la première espèce ne soit pas absente pour cela. Ainsi, l'homme chelléen aurait vu deux races d'éléphans se succéder, ou plutôt se mêler sous ses yeux. Probablement aussi le climat s'altéra insensiblement et devint plus froid, sans que ses mœurs ni son industrie en fussent troublées. A la longue cependant, le contre-coup des événemens physiques et biologiques dont l'Europe devint le théâtre aurait influé sur l'homme quaternaire, et la race chelléenne, devenue celle du Moustier, aurait transformé peu à peu ses habitudes, en même temps qu'elle façonnait d'autres instrumens.

Il n'y aurait rien eu de brusque ni de tranché dans cette évolution, née des exigences d'un climat qui augmentait peu à peu de rudesse, et contre lequel il fallait bien se précautionner. Il avait été d'abord remarquablement doux, favorable par conséquent à la propagation de l'homme et des grands animaux auxquels il était alors associé. L'époque chelléenne précède ce que l'on a nommé « le glaciaire, » c'est-à-dire la période correspondant à la plus grande extension des glaciers et aux phénomènes qui résultèrent de cette extension. La grande Mer du Nord, produit d'un affaissement des massifs britannique et scandinave, n'existait pas encore. Le midi de l'Angleterre était soudé au continent. Le figuier et le laurier

croissaient dans la vallée de la Marne. Tout un ensemble de grands animaux se groupaient autour de l'*Elephas antiquus*; le *priscus* n'était autre que l'éléphant d'Afrique; il s'avançait moins au nord que le premier, mais on observe entre eux des intermédiaires. Le rhinocéros de Merck est le compagnon habituel de l'éléphant antique. Les hippopotames se joignaient à eux et fréquentaient les eaux de tous les fleuves, dont les éléphans et les rhinocéros suivaient les bords. Un carnassier formidable, le « machœrodus, » achevait alors de disparaître; le grand ours des cavernes se multipliait au contraire. Les chevreuils, les cerfs, les chevaux vivaient en troupes nombreuses. La température, dit avec raison M. de Mortillet, était douce, sans chaleurs trop vives. L'étude des végétaux autorise à admettre une humidité également répandue des environs de Paris à ceux de Tlemcen en Algérie, circonstance évidemment favorable à l'extension de l'homme, qui rencontrait partout à peu près les mêmes conditions d'existence. L'homme chelléen vivait en plein air, peut-être sous des abris légers, dans des cabanes de feuillage; mais il ne fréquentait pas les cavernes et ignorait, à ce qu'il semble, l'usage d'ensevelir les morts, particularités qui expliquent à la fois l'abondance des instrumens de cet âge dans les alluvions et à la surface du sol de certains pays, leur absence des grottes qui servirent de lieu de refuge aux âges suivans, enfin l'extrême rareté des ossemens.

Il faut supposer que la race de Chelles avait trouvé dans la région correspondant aux vallées actuelles de la Seine, de la Marne et de la Somme des conditions spécialement favorables. Le nombre des instrumens recueillis sur les points restreints de cette région où l'on a pratiqué des fouilles le prouve suffisamment. Les silex de la craie fournissaient à la fabrication des matériaux abondans qui constituaient peut-être une source de richesse pour ces peuplades. M. de Mortillet estime à plus de vingt mille les échantillons retirés depuis vingt-cinq ans du plateau de Saint-Acheul, près d'Amiens, et le gisement est loin d'avoir été épuisé. Ce chiffre, en y joignant celui des pièces recueillies sur une foule de points de l'Oise, de Seine-et-Marne, de l'Yonne, de l'Aube, du bassin de la Loire, de la Normandie, etc., donne l'idée d'une population active, ayant atteint une certaine densité relative et dont aucun événement fâcheux n'aurait interrompu durant de longs siècles la paisible extension. On suit du reste la race de Chelles bien au-delà des limites que nous venons d'indiquer et qui marquent le périmètre des premières découvertes. Partout les instrumens restent les mêmes, mais la matière change, et là où les rognons de silex font défaut, d'autres substances dures et compactes, comme le quarzite, le jaspe, les grès fins, etc., ont été utilisées. C'est ce que l'on remarque principalement dans le bassin de la Gironde, où les cailloux roulés des roches pyrénéennes,

qui sont répandus le long des affluens de gauche, ont servi à la fabrication des instrumens chelléens recueillis par M. Noulet d'abord et plus tard par M. d'Adhémar. Plus loin, vers l'ouest et le sud, les environs de Dax, le centre de l'Espagne autour de Madrid, le Portugal; en Italie, la vallée du Pô, les environs de Pérouse, enfin le centre de l'Algérie, l'Égypte et même le Cap, témoignent, selon l'opinion raisonnée de M. de Mortillet, de l'extension de la race chelléenne, qui, toujours semblable à elle-même par les produits de son industrie, pourrait bien résumer les traits de cette première expansion à travers les continens qui nous a paru avoir dû caractériser la marche de l'humanité à son origine. Ce qui autoriserait cette croyance, c'est la présence non douteuse, tellement elle résulte d'une frappante similitude, de ces mêmes instrumens chelléens dans l'Amérique du Nord. Nous en avons déjà parlé d'après M. de Nadaillac; M. de Mortillet n'est pas moins affirmatif à leur égard. Il les signale dans les alluvions glaciaires de la vallée du Delaware (New-Jersey), par 75 degrés de longitude ouest, d'une part, et, d'autre part, dans le bassin du Bridger (Wyoming), à la même latitude, entre le 40e et le 44e degré de latitude nord, mais à 4,000 kilomètres de distance des premiers, par 110 degrés de longitude ouest. L'Amérique aurait donc été peuplée aussi par la race chelléenne venue du nord en même temps qu'en Europe, pénétrant à la fois dans les deux continens, atteignant de part et d'autre la même latitude et armée des mêmes instrumens.

Ces instrumens si caractéristiques, leur uniformité même empêche de les méconnaître. Parmi eux, presque aucune diversité, comme dans les âges subséquens. La division du travail, cet indice certain de la supériorité industrielle, est ici réduite à son plus bas degré. La hache chelléenne, toujours la même, a cependant dû servir à plus d'un usage. C'était là son mérite aux yeux des hommes qui l'ébauchèrent, parfois avec une rare régularité; c'est aussi le signe de l'évidente infériorité de la race qui sut la tailler et se borna durant des milliers d'années à son emploi exclusif, l'appliquant sans doute à une foule d'emplois. Mais, d'abord, est-ce bien là une hache au sens naturel du mot? M. de Mortillet démontre victorieusement qu'il n'en est rien et, examinant de près l'instrument chelléen, il en précise les traits et en détermine la vraie nature. Impropre à tout emmanchement, uniquement destiné à être tenu en main, il mérite le nom de « coup de poing; » en lui tout est calculé, la dimension, la forme du contour, dans le seul dessein de faciliter le mouvement de la main qui retenait et serrait ce disque en amande, pointu par une de ses extrémités, plus ou moins tranchant sur les bords, souvent échancré ou un peu tordu, fréquemment aussi demeuré brut par un bout, émoussé en manière de talon et fait pour être saisi et em-

poigné. L'homme chelléen devait attaquer ou se défendre avec un bâton, une massue en bois plus ou moins lourde et dangereuse; mais, avec l'arme d'attaque ou de défense, qui a nécessairement péri sans laisser de trace, il possédait l'outil, l'outil indispensable, s'appliquant à toutes les fins, remplaçant à lui seul la hache, le couteau, le ciseau, la gouge; perçant, sciant ou taillant selon le cas, aussi simple que l'intelligence qui l'avait créé et s'adaptant à tous les métiers, qui n'avaient alors ni nom ni but bien précis et se réduisaient à aider l'homme enfant dans ce qu'il voulait entreprendre. Quand on compare l'un à l'autre ces « coups de poing » chelléens, si peu variés en apparence, figurés dans le « musée préhistorique, » on discerne pourtant comme un germe encore faible de différenciation qui se laisse entrevoir. L'extrémité demeure brute et lisse, parfois arrondie et cylindrique, comme pour donner lieu à un manche, tandis que la sommité se rétrécit et s'allonge en une vraie pointe. Il semble qu'on reconnaisse les rudimens d'un poinçon ou bien qu'on aperçoive un coin. D'autres fois le disque, régulièrement amygdaloïde d'ordinaire, affecte un contour deltoïde, ou bien, au contraire, il offre l'aspect d'un fer de lance. Ce sont là pourtant des variations secondaires qui disparaissent généralement dans l'uniformité de la masse des objets réunis.

La division croissante, mais lentement effectuée du travail industriel, semble avoir été la tâche réservée à l'âge suivant, celui du Moustier, qui se soude au précédent et, avec une moindre perfection dans les détails, montre, en revanche, plus d'habileté et de rapidité dans le procédé, un sentiment plus utilitaire dans l'emploi du silex taillé. Les instrumens obtenus par percussion, et finis à 'aide de retouches, sont déjà bien plus variés et leur forme mieux appropriée aux usages auxquels ils étaient destinés. C'est donc une spécialisation plus avancée et qui tend à se perfectionner graduellement. Le climat européen est devenu plus rude; les glaciers marchent vers leur plus grande extension; l'homme « moustiérien » est obligé de s'abriter dans les cavernes, où les vestiges de son industrie deviennent aussi fréquens que ceux qu'il a laissés épars sur le sol. Du reste, selon M. de Mortillet et selon la vraisemblance, la race et l'époque du Moustier ne sont qu'un prolongement de celles de Chelles. Seulement l'homme, pressé par le climat, se réfugie dans des cavernes. Sous l'empire de nécessités qu'il ignorait, il éprouve des besoins auparavant inconnus. Il devient forcément plus industrieux; il s'arme en vue du combat pour la vie, désormais plus rude. La nature vivante change autour de lui; les grands animaux s'éclaircissent : le mammouth a décidément supplanté l'éléphant antique; au rhinocéros de Merck a succédé le rhinocéros aux narines cloisonnées; le cheval, le « méga-

ceros, » ou cerf des tourbières, au bois gigantesque, les ours, le glouton, le renne, le cerf du Canada, le bœuf musqué, l'aurochs entourent l'homme de leur foule et l'obligent à repousser leurs attaques, ou l'engagent à les poursuivre. La chasse devient pour lui une nécessité de premier ordre; mais, en définitive, c'est toujours la race chelléenne et ses rares débris qu'il faut interroger pour se faire une idée des traits physiques de l'homme européen dans la partie ancienne des temps quaternaires.

Tant que le soin de donner aux morts une sépulture durable n'a pas été une préoccupation chez les plus anciennes races, les chances de recueillir leurs restes authentiques et de reconstituer leurs caractères physiques, à l'aide de leurs ossemens, sont demeurées très faibles. Les fauves qui hantaient les cavernes y traînaient leurs victimes et elles-mêmes y restaient souvent à l'état de cadavres. L'homme qui, à partir du moustiérien, séjournait aussi dans les excavations, y a laissé les ossemens des animaux qu'il avait mangés, des débris de foyers et des instrumens mêlés aux cendres; mais, s'il n'avait pas encore l'idée d'honorer ses morts en les déposant dans un lieu particulier, destiné à protéger leurs dépouilles, il ne gardait pas non plus ces dépouilles auprès de lui. D'ailleurs, il existe bien des usages relatifs à l'ensevelissement, et maintenant encore, les tribus de l'Amérique du Nord placent leurs morts sur des arbres ou les exposent dans des cabanes dressées sur des pieux. Ce sont là des rites qui peuvent et doivent avoir précédé ceux de la sépulture dans des grottes, puis sous des pierres disposées de manière à rappeler les grottes en les imitant artificiellement. L'homme qui choisit ce mode de sépulture obéissait visiblement à la pensée de procurer au mort une demeure semblable ou même supérieure en beauté à celle qu'il avait possédée de son vivant. Cette idée, déjà complexe, a dû venir tard. Il ne faudrait pas en conclure cependant que l'homme chelléen abandonnât ses morts sans aucun souci de leur donner une tombe; mais si son arme principale, la massue, n'a pu laisser de vestiges, une sépulture à l'air libre n'en aurait pas laissé davantage, et, de plus, elle expliquerait la perte à peu près absolue des ossemens humains de l'époque. Les quelques débris venus jusqu'à nous seraient ceux d'individus morts par accidens, et cette circonstance permettrait de comprendre pourquoi la même pénurie n'a pas lieu pour les ossemens des autres animaux contemporains, qui n'auraient pas été, comme l'homme, systématiquement soustraits à l'enfouissement après leur mort.

Les pièces fausses ou douteuses, rapportées sans preuves à l'époque chelléenne, une fois écartées, M. de Mortillet ne retient pour légitimes qu'un bien petit nombre d'ossemens. Ils constituent la race qui, étudiée au point de vue purement anatomique, a reçu de

MM. de Quatrefages et Hamy le nom de race de Canstadt, à cause d'un crâne extrait du lehm de cette localité, où il était associé à des os d'éléphant, en 1700, par le duc Eberhard de Wurtemberg. Ce crâne, celui d'Éguisheim près de Colmar, les blocs de Denise près du Puy, par-dessus tout le crâne de Néanderthal, enfin la mâchoire dite de la Noulette, c'est là tout et c'est, il faut l'avouer, peu de chose. Pourtant, c'est assez pour laisser reconnaître le front et le menton fuyant en arrière, les muscles fortement accusés, l'épaisseur des os, enfin la voussure surbaissée et remarquablement allongée, dans le sens antéro-postérieur, de la calotte crânienne. Voilà l'homme de Néanderthal de M. King, qui n'est guère comparable qu'au Boschiman et à l'Australien de nos jours, mais qui en diffère autant et plus, selon M. de Mortillet, que ceux-ci ne diffèrent de l'Européen. La saillie des arcades sourcilières, le développement de la partie occipitale du crâne, certaines empreintes de cicatrices remarquées sur l'individu retiré de la grotte de Néanderthal ont porté M. de Mortillet à le croire violent et batailleur; il va même jusqu'à lui refuser le langage articulé, en se fondant sur l'absence de l'apophyse « géni; » mais c'est aller bien loin sans doute dans la voie des conjectures à propos d'un si petit nombre de documens et si incomplets.

Nous ne savons rien de plus sur l'homme primitif européen. Se serait-il ensuite éteint au contact de races plus nobles et plus récentes, après avoir longtemps persisté aux mêmes lieux sans éprouver de changement? Son extension simultanée sur un grand nombre de points donne lieu de penser qu'à l'origine au moins il représente, non pas une race particulière, mais un fonds commun destiné à se modifier peu à peu, après s'être localisé et particularisé, à la faveur des conditions de milieu très variées rencontrées çà et là. L'homme de Néanderthal serait alors la souche de ce qui a suivi. C'est lui qui, s'avançant vers le sud, aurait peuplé la terre et se serait ensuite divisé en races locales et en tribus. L'époque du Moustier montrerait, en Europe, la suite de ce premier état, et le phénomène de la localisation des races, dont nous avons parlé au commencement de cette étude, aurait poursuivi sa marche en amenant des résultats très divers selon les circonstances et les conditions. Les périodes qui suivirent celles du Moustier et qui sont nommées, l'une « solutréenne, » l'autre « magdalénienne, » par M. de Mortillet, à raison des stations typiques de Solutré (Saône-et-Loire) et de la Madeleine (arrondissement de Sarlat, Dordogne), correspondraient ainsi aux temps où l'homme localisé se transforme peu à peu, revêtant sur divers points les caractères spéciaux qui distinguent les races, développant des aptitudes aussi diverses que les lieux mêmes où

il s'est fixé, s'arrêtant à des degrés inégaux et successifs de cette échelle qu'il a été destiné à gravir, mais qui ne conduit au plein exercice de ses facultés les plus nobles qu'à la condition d'atteindre les plus hauts échelons.

VII.

Le « solutréen » n'est qu'une transition, et une transition assez rapide, même d'après les évaluations de durée relative adoptées par M. de Mortillet. Il semble que le solutréen réponde plutôt à un cantonnement régional qu'à une époque. En tout cas, cet âge conduit au suivant, celui de la Madeleine. ou « magdalénien. » Tous deux sont l'expression ethnique du glaciaire proprement dit, c'est-à-dire de cette période d'abaissement calorique qui coïncida en Europe avec le retrait graduel des glaciers, tandis que le climat tendait à devenir à la fois plus sec et plus extrême et que les grands pachydermes, spécialement le mammouth, disparaissaient peu à peu, éliminés par la rigueur croissante des saisons et l'appauvrissement de la végétation. Au contraire, le renne et le cheval se multiplient. Le premier surtout, d'abord rare et sans doute confiné plus au nord ou dans le voisinage des montagnes, descend vers les plaines et occupe tout le centre de l'Europe, sans pénétrer cependant ni en Espagne, ni en Provence, ni en Italie. Malgré les innombrables variétés qu'il présente et qui n'ont pas été encore méthodiquement déterminées, ce renne est bien celui des Lapons actuels, qui s'est avancé au cœur de l'Europe, à la faveur du froid et de l'extension énorme des glaciers. Il abonde dans la plupart des stations solutréennes ou magdaléniennes. Plus tard, il remontera vers le cercle polaire, dont il ne quitte pas actuellement les alentours. Au milieu d'une foule de fauves énumérés par M. de Mortillet et que l'homme devenu chasseur poursuit pour se nourrir de leur chair, se vêtir de leur peau, et dont il utilise les parties dures en vue de son industrie, le renne et le cheval tiennent le premier rang. A Solutré, le cheval domine; on a compté les squelettes de vingt mille au moins, peut-être de quarante mille individus. C'est bien le cheval actuel, avec une tête plus grosse relativement au corps, qui est petit ou de taille moyenne, avec des membres forts, des muscles vigoureux. Il se rapproche par certains détails anatomiques de l'hipparion son ancêtre. Ni le cheval ni le renne n'étaient alors domestiqués, et le chien était encore inconnu. C'est à la course ou par des pièges que l'homme de cette époque s'emparait des animaux; il les tuait sur place ou les garrottait pour les apporter sur les points où il habitait et s'en nourrir. Le mammouth était alors une sorte d'animal légendaire, retiré au fond de certaines forêts, excitant la curiosité,

assez répandu pourtant pour fournir de l'ivoire et aussi pour que l'homme de cet âge, frappé de son aspect, ait songé à graver ses traits, que son burin nous a naïvement transmis. Effectivement, l'homme de Solutré et de la Madeleine est devenu artiste à sa manière; matériellement et psychologiquement, son état s'est modifié et les progrès accomplis sont immenses. La division du travail industriel, longtemps obscure et à peine marquée, est maintenant effective. Si le silex, la pierre pour mieux dire, est encore la seule matière employée au début, à Solutré, la taille atteint son apogée; les pointes en feuilles de laurier étonnent par leur extrême régularité et la finesse de leurs retouches. Les pointes « à cran, » disposées pour être emmanchées, sont très habilement exécutées. Cependant, durant le cours du magdalénien, un nouvel élément industriel vient s'ajouter au premier; l'os est travaillé à son tour, ainsi que l'ivoire et la corne des cervidés. C'est là une transformation et un progrès véritable. La substance employée se spécialise aussi bien que l'instrument lui-même. Nous avons vu les pointes de javelots et de dards, très artistement retouchés sur les deux faces, destinées à être emmanchées; les grattoirs ne sont pas moins bien appropriés à l'usage auquel ils étaient exclusivement appliqués. Dans le magdalénien, les instrumens conservent ce caractère d'utilité immédiate; ils fournissent la lame, le perçoir, le burin, la scie. Avec l'os travaillé paraissent les aiguilles, les harpons, enfin les objets de pur ornement, les sculptures et ciselures.

Certaines représentations donnent de curieux détails sur l'homme et les animaux de l'époque. Le renne, l'ours, le mammouth ont été figurés. L'homme est toujours nu ou paraît l'être. On connaît l'image d'une femme enceinte dont le corps semble couvert de poils abondans; mais ce sont peut-être des rides ou encore l'indice de vêtemens de peaux. Un homme marche avec un bâton appuyé sur son épaule. D'après M. de Mortillet, les mains ouvertes ne montreraient jamais le cinquième doigt, toujours replié sous les autres, et cette allure aurait caractérisé l'homme magdalénien. Nous disons l'homme, mais il ne faut plus ici, croyons-nous, le prendre d'une façon générale. De même que, par la division du travail, les produits de l'industrie se sont spécialisés, de même, après une première extension, les races humaines se sont différenciées en se localisant. Ce sont les plus anciens résultats de cette localisation en Europe que nous découvre le magdalénien. La race de Solutré, dont les pointes en feuille de laurier sont si achevées, celle plus récente et plus artiste des grottes du Périgord, dont nous admirons les dessins naïfs et les essais de sculpture, nous traduisent les premiers efforts de cet esprit d'initiative et de progrès relatifs qui, après la localisation des races humaines, conduisirent quelques-unes d'entre elles

à des inventions matérielles et à des conceptions idéales et par elles jusqu'aux limites de cette culture suprême de l'ensemble de nos facultés qui mérite le nom de civilisation. Nous sommes encore bien loin certainement de ce niveau élevé qu'un très petit nombre de races réussirent seules à atteindre. Les tribus dont nous nous préoccupons ici, et qui peuplaient la France avant la fin du quaternaire, avaient bien en elles quelques éclairs avant-coureurs de cet esprit intuitif, quelques germes latens de sens créateur et initiateur; mais, en regardant les choses de plus près, on comprend que ces germes, étouffés à leur naissance, n'ont rien de fécond ni de définitif; il s'agit plutôt d'une éclosion hâtive, d'un signal qui ne sera répercuté par aucun écho.

Comme le démontre avec raison M. de Mortillet, dans cette Europe du quaternaire récent, l'homme de la Madeleine est chasseur, actif, ingénieux, frappé du spectacle que déploie autour de lui la nature vivante. Il possède un foyer; il a ses joies et ses tristesses, il célèbre ses chasses, il sait se procurer certaines jouissances à l'aide des arts d'imitation et d'ornementation. Enfin il reconnaît des rangs et une hiérarchie, puisqu'il possède des insignes d'honneur et des marques de commandement; mais c'est là tout : point d'agriculture, aucune domesticité; si ces hommes prennent soin de leur sépulture, elle est placée en plein air; et aucun indice légitime n'a encore permis de signaler des tombes de cet âge, construites avec la pensée de protéger les restes des morts en leur élevant un abri durable, imité de leur demeure pendant la vie, selon des rites et dans des lieux déterminés. Tout cela est réservé à l'âge suivant. On voit que nous ne touchons pas encore, surtout en Europe, à l'aurore des plus anciennes sociétés régulières. L'âge magdalénien répond à un état particulier qui nous montre les résultats des plus anciennes localisations des races humaines, désormais parquées dans des régions où elles se développent à part, mais bientôt aussi se touchant, se pénétrant et se mêlant à l'aide d'émigrations qui leur ont très rarement permis d'accomplir entièrement à l'écart leur perfectionnement définitif.

Quelle était cette race magdalénienne? Peut-on se prononcer à l'égard de ses traits physiques et de sa structure ostéologique? Une découverte demeurée célèbre, celle des sépultures de Cros-Magnon, due à M. Louis Lartet, qui avait extrait plusieurs corps d'une grotte renfermant des débris de l'âge de la Madeleine, avait porté la plupart des savans à considérer ces restes comme ceux de la race artistique du Périgord. Mais cette opinion, adoptée par les auteurs du grand ouvrage *Crania ethnica*, est repoussée par M. de Mortillet, qui découvre à Cros-Magnon, ainsi qu'à Furfooz, à Aurignac, et à Menton des indices de remaniemens postérieurs, opérés à

l'âge de la pierre polie ou « robenhausien. » On aurait alors utilisé comme lieux de sépulture les réduits et les grottes habitées antérieurement par l'homme de la Madeleine, qui, lui, ne pratiquait pas ce mode d'ensevelissement. Cette circonstance, d'ailleurs, explique naturellement, comme nous l'avons déjà dit, la rareté des ossemens de cet âge, rareté singulière au premier abord, si l'on s'attache à la multitude des produits de l'industrie. L'auteur que nous suivons ne supplée que bien imparfaitement à cette lacune par des inductions tirées de l'étude des diverses représentations humaines dues aux dessinateurs magdaléniens. Les traits que l'auteur prend pour des poils et qui témoigneraient de la villosité des hommes de ce temps, ne seraient-ils pas plutôt des indications grossières de vêtemens appliqués sur le corps et provenant de la dépouille des animaux? Il est certain que de pareilles œuvres, en leur attribuant une certaine naïveté dans le rendu, ne sauraient reproduire que des contours approximatifs, analogues à ceux que trace sur nos murs la main furtive des enfans ou celle des personnes dont le dessin n'a pour guide que le seul instinct. Pour M. de Mortillet, la race européenne magdalénienne n'aurait été qu'un prolongement modifié de celle de Chelles et du Moustier. Les mélanges par migration, la coexistence de plusieurs races différant par le crâne, brachycépales et dolichocéphales juxtaposés, seraient postérieurs au quaternaire récent, postérieurs à l'extinction du mammouth et au retrait du renne se repliant vers le nord. Alors serait venu un âge pendant lequel le climat s'adoucissant de nouveau, les glaciers s'étant retirés jusqu'au pied des montagnes, la mer ayant abandonné le nord de l'Europe pour se renfermer dans ses limites actuelles, une ère nouvelle aurait été inaugurée. C'est cette ère de développement et d'activité continus, dont les progrès nous conduiraient enfin de terme en terme jusqu'à l'invention des métaux et ensuite jusqu'à l'histoire proprement dite. Mais cette période dernière comprend elle-même plusieurs sous-périodes. Les métaux sont d'abord inconnus, et en admettant même, ce qui est fort possible, que leur usage ait été découvert plus tôt sur un point que sur un autre, en Asie qu'en Europe, par exemple, sur les lieux mêmes où ils auraient été trouvés et mis en œuvre avant de l'être ailleurs, il a existé forcément une période pendant laquelle la pierre était encore la seule matière employée pour la confection des instrumens de travail. Certains arts, point de départ nécessaire de toute société, avaient pourtant commencé à être exercés : ainsi, la domestication des animaux utiles, à commencer par le chien, l'agriculture et, par suite, l'adoption de certaines plantes alimentaires, l'usage de la poterie, enfin un groupement des hommes et de leurs habitations en vue d'une défense commune, en vue aussi

de la pratique des rites religieux et des honneurs rendus aux morts, tels sont les points principaux qui marquent les linéamens des plus anciennes sociétés et qui se rattachent à un ordre de choses antérieur, non-seulement à toute civilisation naissante, mais à l'invention même des métaux.

C'est à une semblable époque, ayant laissé, sur une foule de points de l'Europe, de la Scandinavie à la Suisse, du cœur de la France au sud de l'Italie et ailleurs, des milliers de vestiges de toute sorte que M. de Mortillet a appliqué le nom de *robenhausienne*. Pour le suivre sur ce nouveau terrain et s'avancer jusqu'à l'âge du bronze, il faudrait entrer dans des détails qui nous entraîneraient trop loin. Le robenhausien est l'époque des dolmens et aussi celle des cités lacustres. L'homme commence alors à sortir de l'enfance. S'il ne connaît pas l'usage des métaux, du moins en Europe; s'il ne possède qu'une agriculture et une industrie rudimentaires ; si, à certains égards, son existence est misérable, obligé qu'il est pour éviter la famine de ne négliger aucune ressource alimentaire en ayant recours dans sa détresse aux mûres, aux cornouilles, à la châtaigne d'eau, aux pommes sauvages, pourtant il sème déjà le blé et l'orge, il tisse de grossières étoffes de lin, il façonne des vases en poterie et les fait durcir au feu, enfin, il élève à ses morts de véritables monumens, qui ne sont que des grottes artificiellement reproduites à l'aide de pierres brutes régulièrement disposées. Les rites et l'invocation religieuse, les procédés de médecine et de chirurgie, une sorte de luxe dans le mobilier, des pratiques : les unes superstitieuses ou singulières, comme la trépanation ; les autres rationnelles et relatives aux réductions des fractures, commencent alors à se répandre. On sent que l'on touche au moment des grandes inventions, des efforts gigantesques tendant à élargir le cercle d'abord si étroit des connaissances et des procédés.

Ces élans de l'homme primitif, arrachant à la nature ses secrets, auront par eux-mêmes quelque chose de plus spontané que nos évolutions sociales si complexes, si étroitement enchaînées à un progrès antérieur. Le rôle des initiateurs qui, s'instituant chefs de tribus, surent les grouper, les réunir dans des villes et leur donner des lois marquées de l'empreinte de leur génie, nous a été transmis comme un des plus lointains souvenirs de l'histoire. Ménès, Nemrod, Assur personnifient sans doute des peuples entiers ; mais ces peuples qui naquirent un jour à la vie politique, c'est le plus souvent à l'aide d'une action réellement individuelle, par l'influence des héros, des êtres inspirés et supérieurs, qu'ils percèrent la nuit qui avait enveloppé leur berceau. Lorsque les circonstances et la race combinées amenèrent ces sortes d'élans, l'homme encore jeune et demeuré plastique n'eut qu'à se précipiter dans la voie nouvelle

qui s'offrait à lui. L'espace qu'on lui montrait s'étalait à perte de vue et, dans ses visions, il entrevoyait confusément d'immenses destinées. Il se levait alors et suivait les chefs en qui s'incarnaient ses instincts et qui formulaient ses aspirations. Si loin que remonte l'histoire, elle ne va pas jusqu'à ces scènes primitives, qu'elle laisse pourtant deviner. S'il nous était donné de les reconstituer, nous verrions les peuples, au sortir de l'inconscient, s'éveiller à la vie sous l'empire d'idées qui, devenues ensuite traditionnelles, les gouverneront durant des siècles.

L'idéal ne s'est révélé à l'homme que lorsque celui-ci a su le ravir avec une violence instinctive; mais alors aussi une sorte d'enivrement est venue saisir les esprits, devant qui s'ouvrait pour la première fois l'accès de ce monde des idées, sans lequel notre race, limitée à un horizon borné à quelques inventions matérielles, y serait restée à jamais confinée. Elle n'aurait ainsi pas même atteint le positif et le réel, en renonçant à poursuivre le spirituel et le divin. C'est là ce qui explique l'extrême inégalité des races humaines. Elles ont toutes possédé originairement la faculté innée de se perfectionner, mais cette voie du perfectionnement, avec ses mille degrés successifs, beaucoup ont cessé de bonne heure de la gravir; d'autres s'y sont engagées résolument, et, arrivées à une certaine hauteur, elles ont senti palpiter en elles comme un germe mystérieux; une vibration inconnue leur a révélé une sorte d'harmonie dont rien jusque-là ne leur avait fait soupçonner l'existence. C'est l'écho de cet enchantement de l'intelligence qui naît à la lumière, dont les premiers Védas ont gardé le retentissement à peine affaibli. — Quand les Aryens, nos lointains ancêtres, s'éveillèrent à la vie sociale, dans les hautes vallées de l'Asie, entre le Caucase et l'Indus; quand ils marchèrent insoucians et enthousiastes dans plusieurs directions, hors de leur paradis terrestre, invoquant la divinité protectrice et l'apercevant dans les nuages, dans la lumière du soleil, dans la foudre, se croyant aux prises avec des forces mystérieuses et leur prêtant l'idéal qu'ils portaient en eux; quand ils joignaient à des mœurs simples, à l'instinct des arts, aux pratiques de l'agriculture, le sentiment de ce qui élève l'âme, l'amour de la famille, l'impression de cette beauté souveraine qui rayonne dans la nature, ils représentaient bien alors le type de ce que l'homme a de plus pur, de ce qui lui a donné l'empire, enfin de ce qui seul peut maintenir cet empire aux races demeurées fidèles à leur plus haute destinée, en éloignant d'elles les risques de la déchéance.

G. DE SAPORTA.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

AMÉRICAINS

II[1].

HENRY JAMES.

Au moment même où nous constations ici le grand et légitime succès obtenu en Angleterre par les nouveaux romanciers américains, la *Quarterly Review*, attaquant ce succès avec une certaine âpreté, le qualifiait d'engouement et allait jusqu'à prétendre qu'il suffisait désormais, pour qu'un roman réussît auprès des lecteurs anglais, que son auteur fût de Boston ou de New-York. Ce critique sévère qui évoque les noms de Cooper, d'Irving et de Hawthorne pour diminuer le mérite de leurs successeurs, MM. William Howells et Henry James, s'indigne assez justement des comparaisons oiseuses établies entre ces jeunes réalistes et un maître tel que Dickens, il déclare très haut sa préférence pour Balzac, et sans doute il n'a pas tort, mais est-il bien fondé, d'ailleurs, à leur reprocher le goût invétéré de l'analyse psychologique, le dédain des péripéties saisissantes et de la catastrophe imprévue? On pourrait lui répondre que, dans de plus hautes sphères, George Eliot avait ce goût et ce dédain

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

en commun avec eux. Il paraît s'étonner aussi de l'incroyable liberté avec laquelle certains Américains dénoncent les travers de leurs compatriotes. Est-ce vraiment à la critique étrangère de s'en scandaliser? Peut-être, après tout, se montrerait-elle moins susceptible si M. James, pour ne parler que de lui, était seulement coupable d'avoir pris quelquefois l'Amérique à partie. Ce que sans doute on lui pardonne avec plus de peine, c'est de n'avoir pas ménagé davantage les Anglais, ni du reste aucun des types européens qui lui sont, grâce à la vie errante qu'il mène, aussi familiers que ceux de son propre pays. Nous en convenons, cette plume élégante et acérée ne pèche ni par l'excès d'indulgence ni par l'optimisme, mais il est difficile de lui refuser d'avoir poussé très loin l'observation de la nature humaine modifiée selon les différens milieux, l'art des portraits, l'horreur de la banalité, une distinction de forme enfin qui semblerait devoir appartenir à quelque artiste consommé du vieux monde plutôt qu'à un pionnier dans le champ si nouvellement défriché de la littérature américaine? Les lecteurs de la *Revue* ont déjà pu juger par deux échantillons bien choisis, *Eugène Pickering* et *la Madone de l'avenir*, des qualités profondes et subtiles à la fois qui, chez M. James, sont le résultat de l'éducation autant que de l'hérédité.

Né à New-York, fils d'un écrivain bien connu, il eut, contrairement à la tradition qui veut que les débuts littéraires soient durs dans le Nouveau-Monde, toutes les facilités possibles pour se développer dans une atmosphère d'étude et d'intelligens loisirs; la destinée maligne ne le condamna pas, comme Howells et tant d'autres, à imprimer la prose d'autrui pour vivre avant de pouvoir produire lui-même. Il voyagea dès son enfance en Angleterre, en France et en Suisse, revint étudier le droit à Harvard, habita enfin New-Cambridge, cette Athènes des États-Unis, où presque tous les talens de l'époque ont fait leur nid. Là il publia ses premiers ouvrages, mais les meilleurs ont été écrits en Europe; Henry James y réside le plus souvent, passant d'Angleterre en Italie, avec quelques haltes à Genève ou à Paris. Sa patrie, qui le voit si peu, lui a longtemps gardé rancune de cet exil volontaire et aussi d'un ouvrage charmant qui a établi, en revanche, sa réputation à l'étranger. Les jeunes filles américaines se sont révoltées contre *Daisy Miller*, l'audacieuse évaporée qui transporte une *flirtation* à outrance sur les bords du Léman et sous les ombrages du Pincio, toujours suivie d'une nuée d'adorateurs quand elle ne va pas avec un seul admirer le Colisée au clair de la lune. La porte des maisons respectables finit par se fermer devant elle et ses excès d'indépendance la séparent, pour son châtiment, du seul homme qu'elle se souciât d'aimer. La pauvre folle s'était flattée pourtant de l'amener au contraire, à la jalousie et à la passion en se montrant provocante avec d'autres;

elle ne survit pas à sa méprise. Winterbourne, celui qu'elle aimait en secret, celui qui n'a pas su la comprendre, tout Américain qu'il soit lui-même, est forcé bien tard de lui rendre justice : — Je me suis trompé, dit-il ; j'ai vécu trop longtemps à l'étranger.

Qui ne se tromperait comme lui ? On ne s'étonne que d'une chose, c'est que Daisy Miller, au milieu de ses extravagances, n'ait pas rencontré un brutal ou un libertin qui l'ait forcée à se repentir d'avoir joué ainsi avec le feu. Par bonheur pour elle, la pauvre enfant n'est pas venue en France abuser de sa liberté, mais les excentricités relatives de plus d'une Américaine à Paris nous permettent de juger que le portrait de cette brillante et superficielle créature, innocente sans délicatesse, n'est nullement chargé. Il n'y a que la vérité qui fâche ; nous ne pouvons donc nous étonner des récriminations qui ont éclaté contre M. James. En vain l'auteur avait-il donné à l'enfant gâtée plutôt que coupable beaucoup d'excuses : un père uniquement occupé à gagner de l'argent dans l'Ouest, une mère aveugle et stupide, des origines vulgaires, malgré son énorme fortune, et une petite tête aussi vide qu'elle est ravissante. Il avait commis le crime irrémissible, il avait frappé, fût-ce avec une rose, la jeune fille américaine, ce despote auquel tout est permis et dont les privilèges sans nombre faisaient dire à l'une de leurs compatriotes : — Je ne comprends que deux rôles au monde, celui-là ou celui de l'empereur de Russie.

Nous supposons que Bessie Alden, l'aimable héroïne d'*un Épisode international*, obtint auprès de ces dames la grâce de M. James. Dans une seconde nouvelle, il montra l'Américaine sur son propre terrain, respectée, quoi qu'elle fasse, et ne faisant rien, en somme, quand elle est bien élevée, qui puisse donner de doute sérieux sur son honnêteté parfaite.

Le jeune lord Lambeth voyage pour son plaisir d'Angleterre à New-York ; il porte une lettre d'introduction à M. Westgate, qui est naturellement dans les affaires et invisible tout en exerçant une large hospitalité par l'entremise de sa femme, que le monde possède tandis qu'il travaille. Cette jolie personne a une sœur accomplie sous tous les rapports ; rien n'est gracieux comme l'accueil fait au voyageur sur une piazza de Newport par Mrs Westgate et miss Bessie.

En vue de la mer et communiquant au plus coquet des salons, la piazza nous apparaît garnie de coussins moelleux, de chaises de fantaisie dorées à nœuds de rubans, où sont groupées plusieurs jeunes filles en compagnie de leurs admirateurs. L'un de ces derniers fait la lecture à haute voix. Le nouveau-venu le prie de ne pas s'interrompre.

— Oh ! non, répond très librement l'une des dames, personne ne ferait plus attention à lui maintenant.

Toutes les attentions, en effet, se concentrent sur l'étranger; on l'interroge, on le met au courant du pays avec un mélange délicieux d'obligeance et de familiarité. Bien qu'une mère vigilante l'ait prémuni contre ces sirènes, peut-être même à cause de cela, le jeune lord Lambeth est captivé dès le premier instant; miss Bessie le conduit partout dans son petit panier, ils s'égarent ensemble parmi les rochers en tête-à-tête et les questions de miss Bessie sur la vie anglaise sont sans fin. Ce que lui en dit lord Lambeth l'enchante au point qu'elle promet d'aller faire connaissance avec tout cela au printemps suivant. Si lord Lambeth n'était pas le plus modeste des hommes, il pourrait se figurer, étant noble et riche et fils unique, que cette petite Yankee court après lui. Il ne fait point cette injure à Bessie; cependant un ami qui l'accompagne est moins crédule et avertit par télégramme la duchesse, mère de Lambeth, que son fils lui paraît bien près de perdre la tête; sur quoi le jeune lord, par télégramme aussi, est rappelé en Angleterre.

Comme elle l'a promis, Bessie y vient à son tour, mais, arrivée à Londres, sa vive intelligence ne peut se refuser à concevoir plusieurs vérités cruelles. Ici les mœurs sont différentes de celles de l'Amérique; on l'accusera d'avoir suivi lord Lambeth avec le honteux projet de donner la chasse à un titre. Si belle, si bien élevée qu'elle soit, elle n'est pas son égale, selon les inexplicables préjugés de cette société aristocratique, et cependant est-il vraiment supérieur sous le rapport de la culture, de la valeur intellectuelle, du sentiment bien entendu de la responsabilité? Elle le compare à d'autres, moins brillamment placés sur l'échelle sociale, mais plus instruits, plus réellement distingués que lui, qui devrait avoir des talens à la hauteur de sa naissance; elle commence à mépriser un peu le rang qui l'avait intéressée en Amérique. La duchesse, d'autre part, s'efforce de la blesser par cette condescendante politesse mêlée d'impertinences voilées que certaines grandes dames prodiguent si facilement aux bourgeois. Bessie déconcerte à force de présence d'esprit et de simplicité cette mère alarmée qui comptait essayer de tous les moyens pour lui faire lâcher prise. Ces moyens se trouveront inutiles. Le départ imprévu des deux voyageuses met fin au roman ébauché, le bon sens de la jeune fille triomphe d'une inclination naissante; si Bessie a souffert, sa sœur elle-même n'en saura rien.

N'est-ce pas là une contre-partie suffisante de *Daisy Miller?* Dans ce récit, néanmoins, comme dans l'autre, l'appréciation est toujours juste, trop quintessenciée peut-être, avec une certaine tendance au dénigrement. Les héros de M. James nous sont montrés tout entiers sous leurs bons et sous leurs mauvais aspects, selon le procédé de George Eliot; l'impartialité de l'auteur est

telle que nous devons étudier attentivement chacun de ses caractères, comme nous ferions d'un personnage réel, pour surprendre peu à peu ses secrets, pour savoir si nous devons finalement l'aimer ou le haïr; bien souvent nous restons incertains, comme il arrive dans la vie, trouvant des excuses à ceci, une sorte de justification à cela. C'est dire que M. James n'écrit pas pour le gros public, qui veut qu'on lui serve des émotions toutes prêtes et qu'à la fin du volume tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, grâce au mariage de M. X. et de Mlle ***. Il dédie ses œuvres aux amateurs de psychologie, il détaille sous leurs yeux les drames secrets de la conscience, des cas douteux, des personnalités complexes. Cet abus essentiellement moderne du microscope et de l'alambic rend ses plus longs romans d'une lecture difficile et noie l'intérêt de l'action dans des considérations à perte de vue, mais toujours exactes jusqu'à la cruauté, sur les sentimens, les motifs, les circonstances infiniment petites qui peuvent décider d'une conduite humaine. Nous ne nous en plaignons pas pour notre part, trouvant grand intérêt aux digressions et aux hors-d'œuvre que pare le style exquis de M. James, un style coulant et facile sans être jamais négligé. Ces longueurs qu'on lui reproche n'ont rien de commun avec le remplissage; elles fourmillent de pensées ingénieuses et neuves, de mots heureux, de traits d'esprit qui ne font que de discrets emprunts à l'*humour* tel qu'on l'entend en Amérique. De tous les écrivains de son pays, Henry James est celui qui tient le moins à provoquer le rire; ses plaisanteries sont rares, il y perce une pointe de sarcasme quelque peu attristé; il évite de pousser ses personnages comiques à la charge et reste toujours, en somme, dans les limites de la vérité profondément creusée qui nous conduit par une pente fatale à la misanthropie. Hâtons-nous de dire que Henry James, malgré cette tendance habituelle, s'entend à créer çà et là des figures sympathiques, témoin, dans *the Portrait of a lady*, ce charmant Ralph Touchett, l'Américain fixé en Angleterre, forcément paresseux, trop malade pour demander des plaisirs à l'activité physique, pour qui « la vie est comme un bon livre lu à travers une traduction misérable » et qui se résigne si noblement à placer son bonheur dans le bonheur d'autrui. Faute de mieux, il vivra par l'observation, par la curiosité, par la faculté d'admirer, par l'exercice de l'esprit; un grain d'ironie sans malice se mêle à sa philosophie généreuse et l'aide à cacher avec pudeur l'excès de sa bonté. Tous les lecteurs de Henry James garderont dans leur cœur le souvenir de ce jeune homme si séduisant, malgré sa laideur et ses infirmités; tous penseront à lui, non pas comme à une figure de fiction, mais comme à un ami. Il faut reconnaître que l'art de tracer les caractères demeure

la qualité maîtresse de l'auteur de *Daisy Miller*, des *Européens* et de *Quatre Rencontres;* celui d'enchaîner les événemens avec adresse, l'art de la composition, n'est pas ce qui le distingue. Créateur du roman international proprement dit, il nous montre presque toujours un Américain égaré en Europe et aux prises avec les difficultés qu'il y rencontre, avec les conflits inextricables qui peuvent résulter des différences de races et d'éducation. La plupart de ses livres roulent sur le même sujet. Parcourons *the American*, comme type du genre.

Le digne Christophe Newman est parti de l'Ouest avec une effrayante provision de dollars qu'il compte dépenser à Paris pour son instruction et son plaisir. Jusque-là, sauf les quatre années qu'il a consacrées au métier de soldat pendant la guerre de sécession, sa vie s'est passée à gagner de l'argent, son pain d'abord, dès l'âge de quatorze ans, puis des millions. L'action, l'effort et l'entreprise lui sont aussi naturels que de respirer; il a fait de ses bras et de son cerveau tout ce qu'un homme peut en faire; il a été aventureux, il a connu de rudes échecs aussi bien que de grands succès, mais la plus âpre jouissance est toujours sortie pour lui de la lutte elle-même. Nous ne savons vraiment pourquoi Henry James est accusé par ses compatriotes de maltraiter l'Américain. Celui-ci, avec sa volonté inébranlable servie par des muscles d'acier, son ingénuité qui n'est jamais niaise, l'empire qu'il a sur ses passions toutes neuves à trente-six ans, nous apparaît bien puissant au milieu de la vétusté du vieux monde qu'arpentent ses longues jambes infatigables, tandis que toutes les autres figures empruntées à notre civilisation s'agitent au-dessous de lui comme autant de pygmées. Sans doute, il commet de nombreuses fautes sous le rapport de la tenue et des manières; il n'a aucune notion d'art et prend de méchantes copies pour des originaux; il s'obstine à respecter des demoiselles qui ne demandent qu'à se perdre; mais en revanche rien n'entame la cuirasse de principes et de convictions robustes qui le rend invulnérable, et il sort intact des périls de son voyage. N'anticipons pas. Le voici à Paris, dévoré de curiosité, ne sachant point au juste comment les satisfaire, se demandant, après les jours de labeur, ce qu'il fera de son gain, avec un sentiment délicieux de loisir qu'il exprime ainsi : — Je voudrais m'asseoir six mois sous un arbre à entendre de la musique, les bras croisés. — Cette fraîcheur, cette mélodie, cette sensation exquise de repos, il trouve tout cela dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain, auprès de Mme de Cintré. L'angélique résignation de cette aimable femme, qui, veuve d'un vieillard qu'elle n'a épousé qu'à regret, reste en proie à l'autorité impérieuse d'une mère dominatrice, le pénètre de respect et d'attendrissement. Elle n'a jamais voyagé hors des terres de sa famille,

ses idées ne se sont jamais ouvertes à rien de grand et qui vaille la peine de vivre, son cœur n'a jamais battu. Cette existence murée ressemble beaucoup, pour un Yankee, au sommeil de la Belle au bois dormant; il rêve de délivrer l'opprimée, il demande sa main : pourquoi ne la demanderait-il pas? Il est riche, — qu'il le soit devenu à fabriquer des cuviers de blanchissage ou quelque autre engin prosaïque, peu importe, — il peut lui assurer une existence brillante, il sera le meilleur des maris. Les préjugés de vieille race lui échappent absolument. Il vaut un autre homme; Mme de Cintré serait même disposée à reconnaître qu'il vaut infiniment mieux que tous les hommes qu'elle a connus, mais l'obstacle est dans l'orgueil intraitable de la famille de Bellegarde. La marquise douairière se croit outragée par les seules prétentions de Newman; un instant toutefois la cupidité la fait hésiter, mais, près de consentir, elle reprend sa parole, le respect humain est le plus fort. Que penserait son monde? Et Newman croirait en vain pouvoir compter sur l'amour de Mme de Cintré. En France, les femmes d'une certaine éducation ne s'affranchissent jamais de l'inflexible tutelle qui s'impose au nom des convenances et du devoir filial. Les vertus mêmes qui ont rendu Mme de Cintré l'objet d'un culte pour Newman la décident à se sacrifier; ne pouvant être à lui, elle ne sera du moins à personne : un couvent de carmélites reçoit cet ange qui ne sait ici bas que baisser le front et replier ses ailes.

La fin du récit est remplie d'invraisemblances, non pas dans les sentimens, mais dans les situations; on l'attribuerait volontiers à miss Braddon, aux romanciers à sensation, plutôt qu'à un raffiné tel que Henry James. Pour mieux souligner la générosité de Newman, l'auteur lui fait découvrir quelque terrible secret qui met entre ses mains l'honneur des Bellegarde. Un meurtre a été commis par la douairière, il en a la preuve; après avoir tenté en vain d'intimider ce démon d'orgueil, il pourrait se venger, divulguer le passé criminel, mais Claire est au couvent pour toujours, ce scandale ne la lui rendrait pas, il renonce à d'inutiles représailles et brûle un papier révélateur qui laisserait la marquise à sa merci.

Nous ne nous étonnons pas de trouver Newman si vivant, si réel; ce qui nous émerveille, c'est la vérité du caractère de Valentin de Bellegarde, l'un des derniers types du gentilhomme français galant, expansif, spirituel, dont toutes les vertus se bornent au sentiment un peu vague, mais exalté néanmoins, de l'honneur, qui, à la grande surprise de Newman, parle sans cesse des femmes, convient de ses bonnes fortunes et n'a rien trouvé à faire en ce siècle, où les gens de sa sorte n'ont plus de place, que de se battre pour le saint-père, quitte à se faire tuer ensuite, tout sceptique qu'il soit, pour les beaux yeux d'une fille perdue. — C'est

encore la jeune marquise de Bellegarde qui, forcée au décorum dans sa vie extérieure, se rabat sur les perversités d'imagination, rêvant çà et là quelque escapade secrète dans un théâtre de bas étage ou un café concert, du reste tout à ses chiffons, réalisant le type accompli de la *cocodette*, cette descendante dégénérée de la *lionne*; — c'est surtout Mlle Nioche, ce joli monstre intéressant par son ambition et sa rouerie natives, qui *fait de la peinture* au Louvre en attendant l'occasion favorable et immanquable de se lancer dans les hautes régions du demi-monde, tandis que son père, un émule encore avili du père Goriot, veille sur sa vertu, tout prêt à lui donner, lorsqu'elle chancelle, les conseils de son expérience et à tirer ensuite, tout en larmoyant, quelques menus profits de sa chute. — On voit que Henry James n'écrit pas spécialement à l'intention des jeunes filles, comme la plupart des romanciers de son pays; le scalpel qu'il manie d'une main assurée va chercher hardiment certaines plaies qu'il met à nu sans hésiter; mais toujours l'expression reste délicate, et nous ne connaissons personne qui puisse se vanter à plus juste titre de savoir tout dire honnêtement. Cette qualité rare se manifeste surtout dans la dernière partie de *the Portrait of a lady*. C'est seulement dommage que l'originalité du sujet y soit gâtée par trop de diffusion.

Tandis que *the American* et *Roderick Hudson*, traitent des expériences d'un Américain en France et en Italie, *the Portrait of a lady* nous fait assister à celles d'une Américaine en Angleterre. Isabel Archer, jeune orpheline d'Albany, est amenée en Europe par une tante excentrique qui, après avoir été longtemps brouillée avec tous les siens, se prend d'amitié pour elle et le lui prouve en la faisant voyager :

— Comptez-vous la marier ? demande quelqu'un à la tante, Mrs Touchett.

— La marier ! répond la vieille dame, je serais bien fâchée de lui jouer un pareil tour. Elle est parfaitement capable de se marier elle-même. Elle a pour cela toute facilité.

En effet, Isabel, comme presque toutes les Américaines qui viennent en Europe, a laissé derrière elle, sinon un engagement, du moins une demi-promesse. A peine arrivée en Angleterre, elle inspire une vive passion à lord Warburton, un grand seigneur libéral, dont les idées prétendues avancées lui font hausser les épaules. S'il rêve de progrès, s'il a des aspirations radicales, pourquoi ne commence-t-il pas par sacrifier quelques-uns des priviléges qui le condamnent à mourir aristocrate en dépit du déguisement auquel se laisse prendre le parlement dont il fait partie, mais qui ne saurait tromper une fille née en pleine république? Lord Warburton est, quoi qu'il en dise, conservateur, puisqu'il veut tout garder. L'inconséquence d'une pareille con-

duite divertit miss Archer; elle s'en tient à admirer sa seigneurie comme un beau vieux tableau et elle refuse la main patricienne qui tient pourtant un revenu de cent mille livres sterling avec une demi-douzaine de châteaux. Se marier avant d'avoir vu le monde? Elle ne s'en consolerait pas! Une femme de son âge a autre chose à faire: elle veut jouir de la vie, étudier les choses par elle-même et n'aliénera sa liberté qu'après une promenade bien complète en Europe. Son cousin Ralph, qui serait amoureux d'elle, si une maladie de poitrine assez avancée ne lui défendait de s'abandonner à tout autre sentiment que l'amitié, s'amuse comme un bon génie à favoriser les désirs d'Isabel. Par ses soins, l'ardente jeune fille aura le nerf nécessaire à ses entreprises; il décide son père, le banquier Touchett, à inscrire pour une grosse part sur son testament Isabel Archer. Celle-ci, bien entendu, ignore qu'elle est redevable au généreux Ralph de ce bienfait, qui, du jour au lendemain, transforme la pauvre orpheline en riche héritière. Peut-être, hélas! ce changement lui sera-t-il funeste. Il attire les intrigans autour d'elle. Isabel, qui ne s'est pas laissé éblouir par le titre et la valeur personnelle de lord Warburton, qui a ignoré l'amour désintéressé de Ralph, qui résiste enfin à la passion tenace, indestructible du Bostonien Goodwood, ne saura pas se défendre contre les pièges que lui tend une femme astucieuse. On la marie, alors qu'elle croit se marier elle-même. A force de ruses longuement et savamment menées, une certaine Mme Merle, intrigante de la plus perfide séduction, qui a pris sur elle peu à peu tout l'empire que peuvent exercer la souplesse d'un esprit infernal et la connaissance approfondie du monde, la donne à son ancien amant, Gilbert Osmond, qu'il s'agit d'enrichir dans l'intérêt de la fille adultérine que, seize années auparavant, elle a eue de lui. Personne n'a jamais soupçonné ce noir mystère : la jeune Pansy est née selon toute apparence d'un premier mariage d'Osmond, contracté au loin.

Mme Merle et Osmond, d'origine américaine, sont venus tous deux, dès leur jeunesse, emprunter au vieux monde ses vices, ses travers, ses corruptions, et la semence empoisonnée acquiert un développement merveilleux dans ce terrain exotique. Par parenthèse, les plus curieux personnages de Henry James sont les Américains qui prennent en Europe leurs lettres de naturalisation : il a peint de main de maître les natures hybrides, les monstres complexes, d'un pernicieux attrait, que nous rencontrons parfois en voyage, et sur lesquels nous avons le tort de juger leurs compatriotes, très disposés à les renier. Miss Leigh, l'énigmatique beauté que sa mère, dans *Roderick Hudson*, cherche à vendre au plus offrant et qui devient princesse, appartient essentiellement à certaine catégorie où il faut ranger, mais à un rang supérieur, la remarquable figure de Gilbert

Osmond. Ce dédaigneux, qui n'a jamais consulté que ses goûts, qui professe l'horreur des choses vulgaires et affiche sans bruit une haute culture, cet esprit critique et blasé de dilettante qui a fait « de sa vie une œuvre d'art, » qui, trop indolent et trop hautain pour courir lui-même les aventures, ne lutte ni ne cherche, et laisse sa vieille maîtresse lui rabattre le gibier, est un des personnages les plus soigneusement étudiés que l'on puisse rencontrer dans le roman contemporain.

Son incomparable distinction charme Isabel comme la pudique réserve, la ravissante timidité de Mme de Cintré ont captivé Newman; mais c'est d'abord un sentiment de générosité qui la décide à l'épouser : il tiendra tout de sa main, et elle en est heureuse. Faisant grand cas de l'argent, elle veut que Gilbert Osmond, qu'elle croit aimer, en possède, et elle se donne avec sa fortune sans hésiter. Hélas! son erreur est de courte durée ; bientôt elle sait à quoi s'en tenir. Chez Gilbert tout est affectation ; il a vécu exclusivement pour en imposer au monde ; ses goûts, ses études, ses talens, ses collections, tout avait un but; sa vie solitaire à Florence, pendant des années, a été une pose; son ennui, sa tendresse paternelle, ses manières exquises, sa mélancolie, une pose; elle a beau chercher, elle ne rencontre rien de naturel en lui, et, tandis qu'elle s'étonne, qu'elle s'afflige, cet odieux mari se prend graduellement à la haïr; elle a trop d'idées, cela le gêne; il voudrait qu'elle s'en débarrassât, qu'il ne restât rien d'elle que sa jolie apparence. Caractère, sincérité, convictions, vertus, tout cela est de trop ; il n'aime que le convenu, il s'efforce de l'y emprisonner. Pauvre Isabel qui errait naguère à travers le monde comme s'il lui appartenait tout entier, heureuse, triomphante, en tirant de la vie tout ce qu'elle peut donner, elle étouffe dans les ténèbres où, systématiquement, on la plonge! Plus d'air, plus de lumière; il faudrait qu'elle n'eût d'autres ambitions, d'autres préférences que celles de son mari; elle s'aperçoit qu'Osmond n'a aucuns principes; toutes les femmes, à l'en croire, sont capables de prendre des amans, toutes mentent, toutes trahissent, toutes ont leur prix. Décidément, Isabel s'est trompée, elle paie cher cette lamentable erreur, mais sans se plaindre, en n'accusant qu'elle-même. La seule consolation lui vient de sa belle-fille, un type idéal d'ingénue, élevée au couvent, la feuille de papier blanc bien nette, immaculée, sur laquelle tout est à écrire; mais elle ne peut même diriger cette enfant à sa guise; on redoute son influence, on s'est servi d'elle pour assurer à la petite Pansy un beau mariage, selon les idées de Mme Merle, voilà tout. Enfin, un jour néfaste survient où l'affreuse vérité luit pour Isabel : les raisons secrètes de son mariage lui sont révélées par une folle, la comtesse

Gemini, la sœur même d'Osmond... Restera-t-elle sous le joug qu'elle a imprudemment choisi de porter? profitera-t-elle du divorce qui lui permettrait de récompenser la longue constance de Goodwood? L'auteur nous le laisse ignorer; si *the American* pèche par un dénoûment trop mélodramatique, *the Portrait of a lady* n'en a pas du tout. Chacun des lecteurs reste libre de terminer à sa guise les aventures d'Isabel et nous n'y voyons pas d'inconvénient, l'essentiel ayant été dit, tous les caractères ayant donné ce que l'on pouvait attendre d'eux. Il y en a de bien remarquables au second plan : celui de Ralph Touchett, que nous avons esquissé plus haut, celui de lord Warburton, le grand seigneur censé radical, qui représente une partie de la noblesse anglaise platoniquement réconciliée avec les révolutions; le vaporeux pastel de Pansy, la jeune fille élevée dans les plus strictes traditions latines, sans volonté, sans talens supérieurs, sans velléité de résistance, sans aucun sentiment de sa propre valeur, victime touchante de la destinée, facile à mystifier, à écraser, puisant toute sa force dans l'unique pouvoir qu'elle a de s'attacher sans réserve; puis Mrs Touchett, la vieille Américaine excentrique, voyageuse infatigable, qui habite Florence, tandis que son mari est à Londres, et qui rend visite à M. Touchett quand son caprice l'y pousse. Dès les premiers temps de leur mariage, elle s'est aperçue, dit-elle pour toute excuse, qu'elle et lui n'avaient jamais envie de faire la même chose en même temps, et ils se sont arrangés de façon à vivre d'accord. Les affaires de M. Touchett le fixent en Angleterre; Mrs Touchett déteste la cuisine anglaise et le brouillard; n'est-ce pas assez pour justifier son séjour en Italie? Du reste, elle se réserve de filer de temps à autre sur New-York pour y placer ses fonds, desquels son mari, bien qu'il occupe une haute situation financière, ne se mêle pas. Mais la plus amusante silhouette de ce long roman est celle d'Henriette Stackpole, le reporter femelle, qui fait de la correspondance en Europe pour les journaux américains, sans hésiter jamais à *utiliser* les gens qui la reçoivent aussi bien que les choses qui l'entourent. Le blâme qui, chez nous, s'attache à une indiscrétion lui échappe. Elle est intelligente pourtant et profondément honnête; ses coups de boutoir sont distribués avec une loyauté brutale; elle n'exagère, ni ne calomnie. Le seul fait de vivre de sa plume suffit pour qu'on l'estime dans son pays, mais partout ailleurs cette brave fille fureteuse et tranchante, avec son franc parler et sa plume aux aguets, serait rangée dans la catégorie des pestes. La satire très piquante et très mesurée à la fois dont elle est le prétexte a choqué plus d'un Américain.

Encore une fois, M. James nous paraît médiocrement ambitieux de plaire à tout le monde; les esprits critiques de la trempe du

sien n'ont pas cette fortune, si c'en est une; ils suivent leur penchant avec l'indépendance un peu dédaigneuse qui révèle le penseur et l'artiste, consignent leurs observations, marquent d'un trait net ce qu'ils croient être la vérité, quitte à laisser dire ensuite. Devenir populaires, rester surtout prophètes chez eux, est leur moindre souci. Dans la série qui commence à *la Pension Beaurepas* et qui, passant par *le Paquet de lettres* et *le Point de vue*, n'est pas près, nous l'espérons, d'être terminée, l'auteur de *the American* a plus vaillamment que jamais dit leur fait à ses compatriotes, tout en portant avec une égale impartialité sur les Européens en général ses jugemens de cosmopolite bien renseigné. Il suppose un certain nombre de personnages appartenant à différens pays, réunis dans une pension de Suisse, il nous fait faire connaissance avec eux, divulgue leurs antécédens, surprend leurs secrets, décachète leurs lettres et trouve moyen de nous intéresser à ce foyer de menus commérages internationaux, de telle sorte que nous ne regrettons plus ni ses nouvelles, où il était souvent trop à l'étroit pour les développemens psychologiques, ni ses romans en trois volumes qui manquent de chaleur, de mouvement et où l'action est toujours délayée outre mesure.

Analyser ce genre d'ouvrage si merveilleusement conforme au génie de M. James serait bien difficile, tout le charme, subtil comme la brillante poussière sur l'aile d'un papillon, étant dans le ton original et familier des lettres, la vivacité des conversations, l'amusante opposition des jugemens portés sur une même chose ou une même personne par un pédant de Gœttingue, un Parisien entreprenant, des Américaines avides de tout acheter et de tout apprendre, des Anglaises scandalisées, etc... L'auteur s'incarne dans chacun de ses personnages, prend tour à tour leurs préjugés, leurs passions, leurs ridicules, avec une souplesse et une habileté prodigieuses. Évidemment il a réalisé le désir de Stendhal, qui rêvait, pour bien connaître la nature humaine, de « vivre dans une pension bourgeoise où les gens ne peuvent cacher leurs véritables caractères. » Une pension de Genève est à ce titre l'idéal du genre : c'est l'Europe, c'est le monde qui défile chez Mme Beaurepas. Pour donner l'idée de la troisième manière de M. Henry James, qui est, à notre avis, la meilleure, nous transcrirons ici son dernier ouvrage, *the Point of the view*. Les pages suivantes traitent, sous forme épistolaire, du retour dans leur patrie des deux habituées principales de la pension Beaurepas, Mrs Church, une mère américaine, prétentieuse et sans le sou, éprise des « pays historiques, » et sa fille, miss Aurora, qui, sous prétexte d'apprendre les langues européennes et de recevoir une teinture des vieilles philosophies, a erré, depuis son enfance, à l'étranger, tou-

jours de pension en pension. Leurs étonnemens lorsqu'elles rentrent chez elles, étonnemens pleins de mépris de la part de la mère, et mêlés de curiosités passablement enthousiastes du côté de la fille, s'entre-croisent avec les impressions des autres voyageurs de différentes nationalités, partis sur le même paquebot : une vieille demoiselle de New-York, à demi européanisée, un membre radical du parlement d'Angleterre, un Américain passionnément converti à l'ancien monde, un autre Américain, champion ardent du nouveau, et un membre de l'Académie française, dissertant sur l'Amérique, chacun à son point de vue.

I.

Miss Aurora Church, en mer, à miss Whiteside, à Paris.

Chérie, le bromure de sodium a été tout à fait inutile. Je ne prétends pas dire qu'il soit inefficace, mais seulement que je n'ai jamais eu l'occasion de le tirer de mon sac. Croirez-vous que j'ai passé tout le temps du voyage sur le pont à me promener et à causer? Faire douze fois le tour du pont équivaut, dit-on, à un mille. D'après ce compte, j'ai fait mes vingt milles par jour. Et à chaque repas, un appétit de matelot, s'il vous plaît! Naturellement, le temps était délicieux; je n'ai donc pas eu grand mérite. Le perfide Océan est resté bleu comme le saphir de mon unique bague et uni comme le parquet de notre salle à manger genevoise. Depuis trois heures nous sommes en vue de la terre, bientôt nous entrerons dans la baie de New-York, qui passe pour admirable. Sans doute, vous vous la rappelez, quoiqu'on dise que tout change si vite en ce pays! Moi, je ne reconnais rien, mes souvenirs de notre voyage en Europe étant très affaiblis par le temps; il ne m'en reste que l'impression désagréable d'avoir été enfermée tous les jours une heure dans le salon pour y apprendre par cœur des poésies religieuses. Je n'avais que cinq ans, et je crois qu'à cet âge j'étais extraordinairement timide; maman, d'autre part, était si sévère! Elle l'est encore, seulement cela m'est devenu égal. J'ai été fustigée de telle sorte, moralement, cela va sans dire, que ce régime m'a endurcie. Il est vrai que les enfans de cinq ans que nous avons à bord sont insupportables; on les a toujours sous ses pieds; ce sont naturellement de petits compatriotes, autrement dit de petits barbares. Non que je veuille poser ici que tous nos compatriotes soient des barbares; ils font quelques progrès, paraît-il, après la première communion. Je ne sais si c'est à cette cérémonie qu'ils sont redevables de l'amélioration, d'autant qu'un grand nombre s'en passent; mais les femmes valent mieux assurément que les

petites filles. Bon ! j'oublie déjà votre recommandation. Avant même d'être arrivée, je m'égare dans les généralités... Il n'y a pas de mal à cela, je suppose, tant que ce n'est pas pour me plaindre. En vérité, la moindre plainte serait de l'ingratitude. Jamais je n'ai passé un temps aussi agréable, jamais je n'ai eu autant de liberté dans ma vie ; de fait je suis sortie seule tous les jours ! Si c'est un avant-goût de ce qui m'attend là-bas, l'avenir me sourit, car vous pensez bien qu'en disant que je suis sortie seule, j'entends que nous étions toujours deux ! Et la seconde personne n'était pas maman. Elle a été assez souffrante, pauvre maman ! A l'en croire, toutefois, ce n'est pas l'effet de la mer, c'est plutôt l'approche de la terre... Oh ! elle n'a aucune hâte d'arriver. De grosses désillusions nous attendent, prétend-elle. Qui aurait supposé que maman eût des illusions à perdre?.. Elle a l'esprit si philosophique ! Quoi qu'il en soit, elle reste des heures assise en silence, l'air grave, les yeux fixés sur l'horizon. Hier, je l'ai entendue dire à un Anglais fort original, M. Antrobus, le seul des passagers avec qui elle cause, qu'elle avait grand'peur de ne pouvoir aimer son pays natal et qu'elle serait désolée de ne point l'aimer. Elle se trompe ; elle en sera ravie.... J'entends qu'elle sera ravie d'avoir à désapprouver, car, si tout allait bien en Amérique, cela serait contraire à son système. Vous le connaissez, le système de maman ! Il était opposé à notre retour, mais le mien, — j'ai dû inventer de mon côté un système, — était favorable à ce retour, et, bref, mes raisonnemens l'ont emporté. Elle a compris que, n'ayant pas de dot, je ne me marierais jamais en Europe, et j'ai fait semblant d'être fort préoccupée de cette idée pour la décider à partir. Au fond, cela m'est parfaitement égal. Je n'ai qu'une crainte, c'est de mordre trop vivement aux mœurs de mon pays. Déjà j'ai signifié à maman que je serais toujours en course. Quand je parle ainsi, elle me regarde ; ses yeux se dilatent, puis, lentement, elle les referme. On dirait que le mal de mer la prend. Je l'engage à essayer du bromure qui est dans mon sac, mais elle m'éloigne d'un geste découragé... De nouveau, me voilà partie, faisant sonner mes petites bottines sur le pont, si bien balayé. Cette allusion à mes bottines n'est pas un effet de la vanité. En mer, les pieds et les souliers des gens acquièrent une haute importance, de sorte qu'il faut absolument en avoir de jolis. On ne regarde que cela pendant la promenade sur le pont ; vous en venez à les connaître intimement et à en détester quelques-uns.

J'ai peur que vous ne m'accusiez d'avoir déjà pris le mors aux dents et je m'aperçois moi-même que je n'écris pas comme doit écrire une demoiselle bien élevée ; serait-ce par hasard l'air de l'Amérique? Cet air me plaît, il me met du vif-argent dans les veines ; si je reste à griffonner, c'est que j'ai une hâte fiévreuse

d'arriver et que, lorsqu'on s'occupe, le temps passe vite. Je suis dans le salon ; en face de moi, une lucarne de sabord grande ouverte laisse entrer les bonnes odeurs de la terre. De temps à autre, je me lève et je vais regarder si nous nous en approchons... Je parle de la baie, car, pour la ville, nous ne l'atteindrons pas avant la nuit. Je ne veux pas manquer cette baie tant vantée, avec ses îles adorables. Il est aisé de voir que ces heures-ci sont les dernières, car tout le monde s'empresse d'écrire les lettres qui doivent être mises à la poste dès le débarquement. Nous aurons bien de l'ennui, je crois, avec la douane. Songez donc à tout ce qu'il a fallu acheter en prévision de ce fameux mariage. Nous nous sommes ruinées à Paris, — ce qui explique en partie les airs solennels de maman, — mais au moins je serai belle! Maman me semble prête à dire ou à faire n'importe quoi pour esquiver les droits odieux qu'on va réclamer; comme elle le fait très justement observer, elle ne peut se ruiner deux fois! Moi, je ne sais comment on aborde ces terribles douaniers, mais je compte leur dire : « Voyons, messieurs, une jeune fille comme moi, élevée dans les traditions les plus sévères du vieux monde, reléguée constamment au second plan par une mère vraiment supérieure,.. la voilà,.. jugez-en vous-même ; — voyons, une ingénue ne saurait être soupçonnée de contrebande! que peut-elle rapporter, sinon quelques petites reliques de son couvent? » Je n'ajouterai pas que mon couvent s'appelait le magasin du Bon Marché! Maman me gronde depuis trois jours, lui avoir imposé autant de malles : sept entre nous deux!.. Il faut avouer que les reliques tiennent de la place.

Les passagers continuent de vaquer à leur interminable correspondance. Toujours point de nouvelles de la baie! M. Antrobus, l'ami de ma mère, un honorable membre du parlement, ferme sa neuvième missive. Il a écrit durant la traversée une centaine de lettres et semble inquiet du nombre de timbres-poste qu'il lui faudra se procurer en arrivant. C'est un homme très bien informé ; il n'en sait pas encore assez long toutefois, car il ne cesse de faire des questions aux gens. Il se propose d'examiner de près et profondément certaines choses ; on dirait qu'il a d'avance découvert le petit trou révélateur qui permet cet examen. Il marche presque autant que moi, mais quels souliers énormes! Il interroge jusqu'à moi-même... J'ai beau lui dire que je ne sais absolument rien de l'Amérique, cela ne l'arrête pas, il recommence... — Comment cela se passerait-il dans un de vos états du Sud-Ouest? — Voilà une de ses phrases. Me voyez-vous lui rendre compte des états du Sud-Ouest? Je le renvoie à maman, un peu pour taquiner celle-ci.

« M. Antrobus a une femme et dix enfans. Rien de romantique... Mais il est muni de lettres innombrables pour une foule de gens de

là-bas, — j'oublie que nous arrivons! — et, en dépit de ses opinions singulièrement avancées, très différentes des nôtres, maman a promis de lui assurer l'entrée de la meilleure société. Je me demande ce qu'elle peut savoir de la meilleure société de ce temps-ci, car durant nos voyages nous n'avons pas gardé de relations avec l'Amérique, et personne, j'en ai peur, ne nous reconnaîtra ni ne se souciera de nous. N'importe! maman croit que nous serons reçus à bras ouverts, comme si, les pauvres Rucks exceptés, qui ont fait banqueroute et ne sont plus d'aucun monde probablement, nous pouvions compter sur qui que ce fût! Mais maman a l'idée que, même sans apprécier l'Amérique, nous y serons pour notre compte universellement appréciées. Il est vrai que nous commençons quelque peu à l'être. Vous le verriez tout de suite à la façon dont MM. Cockerel et Leverett m'invitent sans cesse à un tour de promenade. Ces deux jeunes gens, qui sont Américains, ont demandé la permission de me rendre leurs devoirs à New-York, à quoi j'ai répondu : — Mon Dieu, oui, si c'est l'usage du pays! — Bien entendu, je n'ai pas osé répéter ceci à maman, qui se flatte que nous avons rapporté dans nos malles un assortiment complet d'usages à nous et qu'il suffira de les secouer un peu avant de les endosser en arrivant. Pourvu que ces deux messieurs ne se présentent point à la fois, il me semble que je ne serai pas trop effarouchée. Ils sont prêts à se prendre aux cheveux aussitôt qu'il s'agit de votre pauvre petite servante, mais je ne suis que le prétexte; ce qui les divise en réalité, c'est, comme le dit M. Leverett, l'opposition du tempérament. J'espère qu'ils ne se porteront pas en somme, à de trop violentes extrémités, car je ne suis folle d'aucun des deux. S'ils suffisent pour le pont d'un navire, on ne s'en soucierait guère dans un salon; ils ne sont pas du tout distingués, quoi qu'ils en puissent penser,.. du moins M. Leverett a des prétentions sur ce chapitre qui paraît être beaucoup plus indifférent à M. Cockerel. Chacun d'eux m'amuse en passant, mais je me lasserais vite de l'un ou de l'autre s'il s'agissait d'une intimité de la vie entière. Ni l'un ni l'autre du reste n'a encore demandé ma main; toutefois il est clair qu'ils tournent autour. Ce doit être beaucoup pour se jouer pièce réciproquement, car au fond ils ne semblent pas bien sûrs de moi. S'ils le sont par hasard, c'est le seul point sur lequel ils s'entendent. M. Cockerel abhorre M. Leverett, il l'appelle un petit âne malingre ; il dit que ses idées sont moitié affectation, moitié dyspepsie. M. Leverett en revanche parle de M. Cockerel comme d'un sauvage, mais d'un sauvage divertissant. Il dit que toutes choses en ce monde pourraient nous amuser si nous regardions du beau côté, qu'il s'agit non pas d'aimer ou de haïr, mais de comprendre, que comprendre, c'est pardonner. Fort bien, mais je n'aime guère cette suppression des affections, quoique je

n'aie nulle envie de fixer les miennes sur M. Leverett. Il est d'ailleurs très versé dans les arts et parle comme un article de revue. Il a longtemps habité Paris; c'est le gros grief de M. Cockerel contre lui. M. Cockerel ne tarit pas sur les mauvais effets du séjour de Paris et de l'Europe en général. Si maman le connaissait, elle le mépriserait fort, mais elle ne le connaît pas, puisqu'elle ferme toujours les yeux quand il passe en me donnant le bras. M. Leverett cependant me dit que nous verrons bien pis que M. Cockerel. Celui-ci est de Philadelphie et il insiste pour que nous allions visiter cette ville. Maman déclare qu'elle l'a vue en 1855 et l'a trouvée affreuse. A cela M. Cockerel répond qu'il faut ignorer la marche du progrès en Amérique pour parler de ce qu'était une ville en 1855! Il y a de cela un siècle. A quoi maman réplique vertement qu'elle sait trop que les Américains vont vite, si vite qu'ils ne prennent le temps de rien faire de bon, et M. Cockerel, qui, — rendons-lui cette justice, — a un excellent caractère, termine la discussion en faisant observer que maman devrait attendre qu'elle eût touché terre avant de porter un jugement. — Je les vois d'ici leurs progrès, riposte ma chère mère, et ils me soulèvent le cœur. (Naturellement cet échange d'idées a lieu par mon intermédiaire, car ils ne se sont jamais adressé la parole.)

M. Cockerel réalise ce que j'ai entendu dire de la considération qu'en Amérique les hommes témoignent aux femmes. Évidemment ils se plaisent à les écouter et ne les contredisent jamais, politesse assez négative par parenthèse. On peut mettre beaucoup de galanterie dans la contradiction. Je remarque qu'il y a plusieurs choses que les hommes d'ici ne savent pas exprimer, et mon observation porte sur tous ceux que nous avons à bord; ils ont avec les femmes une attitude quasi fraternelle. Mais je vous ai promis de ne pas poser de règle générale; peut-être trouverai-je des manières plus expressives sur le prochain rivage. M. Cockerel retourne en Amérique après un aperçu sommaire du vieux monde, avec la conviction renforcée que son pays est le seul pays possible. Je l'ai laissé sur le pont il y a une heure, contemplant la ligne des côtes à l'aide d'une lorgnette d'opéra et disant qu'il n'avait rien vu d'aussi joli dans tout son voyage. Quand j'ai fait observer que la côte me semblait un peu basse, il a répondu que cela ne serait que plus facile d'aborder. Aborder... M. Leverett n'en a aucune hâte. Je le vois assis dans un coin du salon d'où il peut m'observer; lui aussi, je suppose, écrit des lettres, mais, à la façon dont il mord sa plume et roule les yeux de côté et d'autre, on dirait que la lettre est un sonnet et qu'il cherche une rime. Peut-être le sonnet m'est-il dédié? J'oublie qu'il supprime les affections!

La seule personne qui intéresse maman est le grand critique

français, M. Lejaune, que nous avons l'honneur de posséder parmi nous. J'ai lu quelques-uns de ses ouvrages, bien que maman blâme leurs tendances et le trouve, lui, un effrayant matérialiste. Je les ai lus avec sa permission à cause du style. Vous savez que M. Lejaune est un des nouveaux académiciens. Figurez-vous un Français comme tous les autres, seulement moins agité peut-être; il porte une moustache grise et le ruban de la Légion d'honneur. C'est le premier écrivain français de distinction qui soit venu en Amérique depuis M. de Tocqueville; les Français, quand il s'agit de changer de place, ne sont pas très entreprenans. Aussi a-t-il toujours l'air de se demander avec étonnement ce qu'il fait dans cette galère. Son beau-frère l'accompagne, un ingénieur, attiré par des mines quelconques, et il cause avec lui seul, car, ne parlant pas anglais, il suppose apparemment que personne ne parle français. Maman serait ravie de l'assurer du contraire. Elle lui adresse un petit salut vague et un sourire quand il passe, mais il ne répond qu'en s'inclinant avec le plus profond respect, au grand désespoir de maman. Le beau-frère ne le quitte pas plus que son ombre. Celui-là est négligé dans ses habits, gros et barbu, décoré, lui aussi. Son unique occupation est de fumer et de regarder les pieds des dames. Maman, quoiqu'elle en ait d'irréprochables, n'ose pas s'aventurer à rompre la glace. Je crois que M. Lejaune compte écrire un livre sur l'Amérique, et M. Leverett m'avertit que ce livre sera terrible. M. Leverett a lié connaissance avec M. Lejaune, il prétend que M. Lejaune le mettra dans son livre; il dit que le mouvement intellectuel en France est superbe. En général, il ne fait pas grand cas des académiciens, mais celui-ci est, à ses yeux, une exception, — si vivant, si personnel!

J'ai demandé à M. Cockerel ce qu'il pensait du projet de M. Lejaune d'écrire sur l'Amérique; il a haussé les épaules. Je me suis étonnée qu'il n'eût pas écrit lui-même sur l'Europe. A l'en croire, l'Europe ne vaut pas la peine qu'on écrive à son sujet; d'ailleurs, s'il disait ce qu'il en pense, les gens crieraient au paradoxe. Il trouve qu'on est superstitieux en Amérique touchant cette vieille Europe; il voudrait que notre pays se comportât comme si l'Europe n'existait pas. J'ai répété ceci à M. Leverett, qui m'a répondu : « Si l'Europe n'existait pas, l'Amérique n'existerait pas non plus, car c'est l'Europe qui nous fait vivre en achetant notre blé. » — Son opinion est qu'un cruel embarras attend l'Amérique dans l'avenir; elle produira les choses en quantité si prodigieuse qu'il ne se trouvera pas assez de gens dans le reste du monde pour les acheter et que nous demeurerons avec nos productions, hideuses pour la plupart, sur les bras. A ma demande : — Trouvez-vous donc le blé une production hideuse ?.. — Il a répondu qu'il n'y avait rien de moins

beau que trop de nourriture. Moi, je trouve qu'à nourrir le monde trop bien, nous aurons cependant le beau rôle. Mais je ne comprends rien à ces questions, cela va sans dire, M. Leverett non plus, il me semble, tandis que M. Cockerel paraît savoir ce qu'il dit. Il affirme que l'Amérique est complète en elle-même. Ce qu'il entend par là au juste, je ne sais trop... je conçois seulement que les grands intérêts de l'humanité ont, pour une raison ou pour une autre, passé de ce côté du globe. Puissent-ils s'y trouver bien et moi aussi! Dieu sait que je suis lasse de l'Europe, maman m'ayant toujours forcée de l'admirer; mais si j'aime faire moi-même son procès, je ne suis pas contente quand d'autres l'insultent. Nous avons eu de bons momens dans ce vieux monde, quoi qu'on en dise, et à Plaisance nous vivions fort bien, moyennant quatre francs par jour! Maman est déjà épouvantée des dépenses qui nous attendent ici. Ce qui me rassure, moi, c'est que nous avons gaspillé tant d'argent pour revenir qu'il ne nous en restera plus pour nous en aller de nouveau. Vous voyez que je continue à bavarder en attendant que les îles soient en vue... Bon! M. Cockerel vient m'appeler. — Elles sont en vue et plus charmantes que jamais, me dit-il. — Voyons un peu la baie.

J'appelle à mon tour M. Leverett :

— Les îles, monsieur! les îles!..

— Les îles?.. Ah! mademoiselle, j'ai vu Capri, j'ai vu Ischia!

— Moi aussi, mais cela n'empêche pas. . . . . .

P.-S. J'ai vu leurs îles. Elles sont assez drôles.

II.

Mrs Church (New-York) à Mme Galopin (Genève).

Nous sommes arrivées, chère madame, et je ne sais si je m'en félicite. Certes, le choix m'eût-il été donné d'atteindre la terre sans accident ou de couler à fond, j'aurais choisi la première alternative, tenant, en opposition contre les tendances générales de la pensée moderne, pour ce principe que notre vie est un dépôt sacré dont nous restons responsables devant la puissance d'en haut; néanmoins, si j'avais pu prévoir quelques-unes des épreuves qui m'attendaient, j'eusse été tentée, je l'avoue, d'en finir sur-le-champ, et cela peut-être dans l'intérêt de ma fille. Mais à quoi bon supposer?.. le fait est là... Nous sommes saines et sauves, au physique s'entend. Une pension de famille, qui m'avait été recommandée, nous a reçues; j'y ai trouvé le genre de magnificence barbare qu'il faut accepter dans ce pays-ci, à moins que l'on ne préfère la rudesse primitive : point de milieu... Le prix, payable chaque

semaine, est aussi magnifique que le reste. Notre hôtesse porte des diamans aux oreilles, les salons sont ornés de marbres et de statues; mais il n'y a pas de vin à table et le menu est court. Ah! quelle différence avec la vie facile que l'on trouve au bord de votre beau lac! Pourquoi ai-je écouté ma fille? C'est afin de lui complaire, et sans autre motif, que je suis venue ici. Tous les Américains qui passaient lui répétaient les uns après les autres qu'elle perdait sa jeunesse sur ce sol historique où je l'avais transplantée de bonne heure; elle a fini par les croire. — Laissez-moi faire une expérience, me disait-elle sans cesse, si elle échoue comme vous le prévoyez, si je me déplais là-bas, tant mieux pour vous! Il est convenu que nous reviendrons. — L'expérience était coûteuse, mais vous savez que mon dévoûment maternel n'a jamais rien marchandé. Ce qui me navre, c'est qu'ici l'éducation soignée qu'a reçue mon Aurora n'aidera guère à un mariage. Les hommes ne tiennent pas à épouser des femmes plus instruites qu'eux-mêmes et ne savent aucun gré à une jeune personne d'être au courant des dernières théories du pessimisme allemand. Ce pays est le pays des masses : les individus n'y ont pas de place. L'individu est un électeur, voilà tout. Or, ma fille et moi nous appartenons à cette élite méconnue, retranchée de plus en plus. Ailleurs j'avais beau n'être qu'une veuve sans fortune, logeant au quatrième, j'étais une personne, avec des droits personnels. Ici, au contraire, le peuple a des droits, mais la personne n'en a aucun. Vous vous en apercevriez vite dans la pension où nous sommes descendues. Cette belle dame qui la dirige m'a fait attendre vingt minutes sans s'excuser ensuite. J'étais restée silencieuse, les yeux fixés sur la pendule. Aurora procédait à l'inventaire du salon avec ses rideaux couleur magenta, ses murs peints à fresque et les nombreuses photographies qui représentent la famille et les amis de la maîtresse du lieu... comme si elle avait le droit de les imposer à ses pensionnaires! Ce personnage fit enfin son entrée; j'appris que madame était en train, lorsqu'on m'avait annoncée, d'essayer une robe! Ensuite elle donna l'ordre à un grand nègre dégingandé de nous montrer nos chambres, tandis qu'elle s'asseyait au piano. Je commençai à me demander dans quelle sorte de maison nous nous étions fourvoyées; la vue d'une Bible dans chaque chambre me rassura. Quand nous redescendîmes, notre musicienne interrompit la série de roulades qu'elle envoyait à tous les échos, mais sans nous demander comment nous avions trouvé notre appartement, sans exprimer le moindre désir de nous voir le prendre. Ce dernier point semblait lui être fort indifférent. Elle ne voulut entendre parler d'aucune diminution...

La familiarité de la part de ceux que nous considérons comme des inférieurs est ici prodigieuse. J'ai déjà été contrainte à me lier

avec une douzaine de personnes dont je ne sais rien et ne veux rien savoir. Aurora se console en prétendant qu'elle est posée en « beauté de la pension bourgeoise. » Jolie distinction! Ceci me ramène aux projets d'avenir de ma pauvre fille. Elle-même doute fort de les voir se réaliser; c'est ma faute, bien entendu, l'ingrate s'en prend à l'éducation que je lui ai donnée, éducation fausse, dit-elle. Aucun Américain ne l'épousera parce qu'elle ressemble trop à une étrangère, et aucun étranger ne voudra d'elle parce qu'elle est trop Américaine. Je lui fais observer qu'il ne se passe pas de jour sans qu'un Européen de distinction épouse une Américaine : — Peut-être, me répond-elle, mais ce n'est pas pour les beaux yeux de la demoiselle. — D'ailleurs elle ne consentirait à accepter que la fleur des pois parmi les étrangers. J'ai cessé de discuter avec elle, je la laisserai agir pour son propre compte; elle vivra trois mois à l'américaine, je ne serai que spectatrice; mais vous conviendrez avec moi que c'est une pénible épreuve pour un cœur de mère. Je compte les jours jusqu'à l'expiration des trois mois. Joignez vos prières aux miennes, chère amie. Aurora sort seule, monte seule dans le tramway (une voiture de place coûte cinq francs pour la moindre petite course.) Quelquefois ma fille est accompagnée par un monsieur ou par une douzaine de messieurs. Elle reste absente des heures de suite, personne ne s'en étonne. N'ébruitez pas cette conduite extraordinaire à Genève! L'habitude des hommes en ce pays est « d'être attentifs, » comme ils disent, et les jeunes filles sont l'objet de cette attention. Elle ne conduit pas nécessairement au mariage, tout en étant le privilège exclusif des célibataires et quoique en même temps, par bonheur, — ceci vous semblera peut-être incroyable, — elle ne serve jamais de masque à d'autres projets. C'est simplement une ingénieuse invention qui permet aux jeunes gens des deux sexes de passer le temps ensemble. Bien qu'elle n'implique pas le mariage, elle ne l'exclut pas non plus et l'a parfois pour conséquence; mais si la demoiselle n'est autorisée à prendre qu'un mari à la fois, il lui est permis d'avoir un nombre illimité d'admirateurs. Il me serait impossible de dire, — vous croirez encore que je plaisante, — combien ma fille en compte autour d'elle pour le moment. Deux de ces messieurs sont relativement de vieux amis, ayant fait avec nous la traversée. L'un d'eux est le type même de l'Américain, fort honorable d'ailleurs, homme d'affaires bien posé. Tout le monde ici a une profession, et la profession est rémunérée beaucoup mieux que chez vous. M. Cockerel, tandis que je vous écris, promène ma fille. Il est venu la prendre, il y a une heure, en boghey. Le boghey est une étrange et périlleuse petite voiture, juchée sur d'énormes roues, qui ne tient que deux personnes très serrées l'une contre l'autre. Je les ai vus partir de ma fenêtre. Il la menait à

fond de train. Tout cela était de bien mauvais goût. Mais je sais du moins qu'elle reviendra sans plus d'avaries qu'au départ. Il en est de même quand elle sort avec M. Leverett qui, lui, ne possède pas de voiture, et l'attend modestement dans le salon. Je n'ai aucun moyen de m'assurer de la situation pécuniaire de celui-là. Il flotte sur ces questions un vague qui est bien fait pour alarmer les mères. A Genève, je ne serais pas embarrassée, j'irais vous trouver, chère madame, et vous m'auriez vite appris tout ce qu'il importe de savoir, mais New-York est grand et personne ne paraît se douter de l'état de fortune de M. Louis Leverett. Il est vrai qu'il est de Boston, où demeurent tous les siens. Je ne peux pourtant pas faire le voyage pour découvrir peut-être que ce jeune Louis, — fort cultivé du reste, — a quelque cinq mille francs de rente. Je me rassure en constatant qu'il n'est pas ce qu'on peut appeler dangereux. Quand Aurora revient d'une promenade avec lui, elle me dit qu'ils ont parlé de l'Italie et de la renaissance, — M. Leverett connaît son Europe sur le bout du doigt, sans l'apprécier précisément à ma manière. — Vous blâmerez la tolérance des mères américaines, et je ne puis m'en étonner, chère amie, mais, du moins, ne me trahissez pas!

III.

Miss Sturdy (Newport) à Mrs Draper (Florence).

30 septembre.

J'ai promis de vous dire si je m'y plaisais; mais, en vérité, je suis allée et venue tant de fois que j'ai presque cessé de me plaire ou de me déplaire. Rien ne me frappe à l'improviste; je m'attends à tout ce que je vois. Et puis je n'ai pas l'esprit critique, vous savez, aucun talent pour l'investigation perçante et approfondie. Ayant vécu plus longtemps que de coutume du mauvais côté de l'eau, je me sens un peu dépaysée au milieu des usages américains. Nos compatriotes sauront bien m'y rompre de nouveau, mais pour le moment, je ne me laisse pas contraindre. Je leur dis ce que je pense, parce que je crois avoir, en somme, l'avantage de savoir ce que je pense... quand je pense quelque chose, bien entendu; souvent je ne pense rien du tout, et cela les mécontente. Ils exigent que vous ayez des impressions, et ils tiennent à ce que ces impressions soient favorables,.. rien de plus naturel, je ne leur ferai pas un crime de ce qui me paraît, au contraire, une fort aimable qualité. Cette qualité rend sympathiques les individus qui la possèdent; pourquoi n'en serait-il pas de même des peuples? Il y a néanmoins certaines choses sur lesquelles je ne veux pas avoir

d'opinion. Le privilége de l'indifférence m'est cher entre tous; je reconnais les personnes intelligentes à la manière dont elles l'exercent. J'ai passé l'âge où il est nécessaire d'être un peu hypocrite... Quand une femme a cinquante ans, sa complète indépendance et un embonpoint respectable, elle survit à bien des nécessités. Chacun constate chez miss Sturdy une sensible augmentation de poids, et, quoiqu'on n'aille pas jusqu'à m'accuser tout haut d'être grosse, je sais ce qu'on en pense. Ici la grossièreté, dans le sens contraire de finesse, existe fort peu, n'existe pas assez peut-être, quoique la vulgarité surabonde... en revanche.

En somme, le pays devient beaucoup plus attrayant, les choses ont acquis l'art de plaire. Nos maisons, toujours très bien organisées, se recommandent par un air de fraîcheur et de propreté; les intérieurs européens sembleraient comparativement poudreux et moisis. Nous avons beaucoup de goût. Je ne m'étonnerais pas de nous voir inventer n'importe quoi de joli; il ne nous faut qu'un peu de temps. Naturellement nous en sommes encore aux imitations. Seules les piazzas sont originales. Je suis assise sur une piazza en ce moment; j'écris, mon portefeuille sur les genoux. Cette large loggia, légèrement construite, entoure la maison d'une allure aussi libre que l'aile éployée d'un oiseau; les brises errantes montent de la mer, qui lèche les rochers au bout de la pelouse. Newport est plus délicieux que vous ne pouvez vous le rappeler. Comme tout le reste, il s'est perfectionné. Je n'ai pas rencontré dans le monde entier de ville d'eaux qui lui fût comparable. La foule l'a quitté en cette saison, ce qui l'embellit encore, quoiqu'il reste beaucoup de monde dans ces grandes maisons élégantes, plantées avec une sorte de régularité hollandaise sur le tapis vert de la falaise, tapis bien lisse et merveilleusement balayé. Çà et là une jolie femme effleure d'un pas coquet une des pelouses qui se touchent sans séparation de haie ni de barrière; sa vaste ombrelle brille au soleil comme un dôme d'argent. Les lignes du rivage lointain sont harmonieuses et pures, bien que l'on n'éprouve aucun désir de leur rendre visite. L'effet général en est très délicat, et tout ce qui est délicat a en Amérique le plus grand prix, la délicatesse y étant aussi rare que la grossièreté.

Mais je ne vous ai pas dit un mot de mon voyage. Il a été amusant et facile. Je recommencerais volontiers le mois prochain. En mer je suis insolemment solide, je brave la tempête; d'ailleurs nous n'eûmes pas de tempête à braver : j'avais emporté avec moi un approvisionnement de littérature légère et je passai neuf jours sur le pont dans mon fauteuil de voyage, les pieds en l'air, à feuilleter des romans Tauchnitz. Les passagers étaient nombreux; personne d'intéressant toutefois, sauf une cinquantaine de jeunes filles

américaines. Vous savez tout ce qui concerne cette espèce, en ayant fait partie vous-même. Elles sont très agréables, mais cinquante c'est vraiment trop, il y en a toujours trop. Je me suis rabattue sur un Anglais interrogant et radical du nom d'Antrobus, qui ne m'a pas trop ennuyée. C'est un excellent homme; je l'ai prié de venir passer deux jours ici, chez moi. Il a pris l'air épouvanté; j'ai dû lui expliquer alors que nous ne serions pas seuls en tête-à-tête, que ma maison était celle de mon frère et que c'était au nom de mon frère que je l'invitais. Il est donc venu la semaine dernière; il va partout; nous avons entendu parler de lui dans une douzaine de lieux différens. Les Anglais sont très simples ou, du moins, paraissent l'être ici; jamais ils ne savent si tout est plaisanterie ou si l'on est trop sérieux de moitié. Nous avons autrement de vivacité, quoique nous parlions beaucoup plus lentement. Oui, nous pensons vite, tout en comptant nos paroles, comme si nous nous exprimions dans une langue étrangère. Ils débitent leurs phrases, au contraire, avec une extrême volubilité, et ne comprennent pas les deux tiers de ce que nous leur disons. Mais peut-être ne pensent-ils péniblement que nos pensées, les leurs vont un meilleur train.

Cet Antrobus ne tarit pas en questions; il est aisé, du reste, de lui répondre, car sa crédulité est touchante. Il m'a rendue honteuse; je le trouve meilleur Américain que nombre d'entre nous; il nous prend, après tout, au sérieux plus que nous ne le faisons nous-mêmes. Il semble persuadé qu'une oligarchie de richesse est en train de croître ici et m'a conseillé de me tenir en garde contre elle. Je ne sais pas exactement comment je m'y prendrai, mais j'ai promis de me rappeler ses conseils. Il est d'une énergie effrayante. Si nous consacrions à fonder nos institutions la moitié de l'énergie que les Anglais mettent à s'informer d'elles, nous aurions une patrie bien florissante. M. Antrobus paraît avoir, en somme, très bonne opinion de nous, ce qui m'a surpris, l'Amérique n'étant pas, quoi qu'on en puisse dire, aussi agréable que l'Angleterre. Je déplore qu'il en soit ainsi; je me console en songeant qu'il y a du moins en Angleterre certaines choses insupportables. M. Antrobus, toutefois, semble fort préoccupé des dangers que nous courons. Je ne comprends pas bien lesquels. On court si peu de dangers sur une piazza de Newport par cette belle journée, mais, hélas! ce que je vois d'une piazza de Newport n'est pas l'Amérique, c'est l'envers de l'Europe. Pour être sincère, je ne prétends pas dire que je n'aie enregistré aucuns périls depuis mon retour; deux ou trois même m'ont paru fort graves, mais ils n'ont rien de commun avec ceux que signale M. Antrobus. L'un d'eux, par exemple, est que nous cesserons bientôt de parler la langue anglaise. Le pur anglais a cours de moins en moins; l'américain le chasse. Les enfans parlent l'américain, qui,

dans une bouche d'enfant, est terriblement rude; l'américain règne exclusivement dans les écoles; les revues et les journaux en sont infestés. Naturellement un peuple de cinquante millions d'âmes qui a inventé une civilisation nouvelle a droit à un langage qui lui appartienne, mais je souhaiterais qu'il fût digne de la langue mère dont, après tout, il dérive plus ou moins; on m'affirme que c'est plus expressif, et cependant que de choses admirables ont été dites dans le royal anglais! Vous me répondrez qu'il ne peut être question ici de royauté. L'américain sera donc la musique de l'avenir. Pauvre cher avenir, comme vous serez expressif! Mes petits-neveux, lors de mon arrivée, m'ont effrayée par leurs inflexions vocales pareilles à celles de crieurs des rues. Ma nièce a seize ans, d'excellentes manières; elle est parfaitement élevée, mise à peindre; elle babille du matin au soir,.. et ce n'est pas un joli bruit. Quel dommage! Nos jeunes filles sont tout le contraire des Anglaises du même âge qui savent parler et ne savent pas causer; ma nièce cause à ravir, mais parle fort mal. A propos de ces petites personnes, voilà un autre danger. La jeunesse nous dévore; il n'y a place que pour elle en Amérique. Tout est fait en vue de la génération qui s'élève; la vie est arrangée à son intention; c'est la ruine de toute société. On admire nos enfans, on les considère, on s'incline devant eux; ils sont toujours là et, en leur présence, tout le reste s'éclipse. Ils sont prodigieusement soignés au physique, nettoyés, brossés, condamnés à porter des vêtemens hygiéniques, à se présenter chaque semaine chez le dentiste, mais les petits garçons vous distribuent des coups de pied et les petites filles vous font la grimace. Un flot immense de productions littéraires à leur usage encourage ces procédés. En ma qualité de quinquagénaire, je proteste. Il est trop tard malheureusement, car plusieurs millions de petits pieds sont en train de trépigner sur la conversation et de la réduire à néant. L'âge mûr aura de plus en plus un rôle ingrat chez nous. Longfellow a écrit un petit poème délicieux, *l'Heure des enfans;* il aurait dû l'intituler *le Siècle des enfans.* Et par enfans je n'entends pas seulement ceux qui sont à la mamelle, j'entends tout ce qui est au-dessous de vingt ans. L'importance sociale du jeune Américain grandit jusqu'à cet âge, puis elle s'arrête. Bien entendu, celle des jeunes filles est plus marquée que celle des garçons, mais celle des garçons n'en existe pas moins. On connaît ces petits messieurs, on les cite, ils ont une réputation et des prétentions. Quant aux demoiselles, je l'ai déjà dit, elles sont trop nombreuses. Vous supposerez peut-être que j'en suis jalouse, à mon âge et avec ma figure? Je ne crois pas, parce que ma figure n'a jamais effrayé les gens et que, malgré mon âge, je trouve à qui parler. Les jeunes filles elles-mêmes ont du

goût pour moi, et moi je les adore. Elles sont souvent charmantes, moins cependant que ne le disent les romans; je n'ai pas vu de grandes beautés, mais le joli abonde. Règle générale, on appelle jolie personne une jolie figure; la taille est rarement citée, quoique j'en connaisse de remarquables. Si le niveau de l'agrément physique est élevé, le niveau de la conversation l'est beaucoup moins; ce malheur est inévitable dans un pays de jeunes filles. Il y a tant de choses dont elles ne peuvent parler! Elles peuvent, en revanche, parler de beaucoup d'autres quand elles sont aussi instruites que la plupart le sont ici, et l'on devrait peut-être se contenter de cette mesure, mais c'est difficile quand on a été longtemps à un régime différent. Les pensées et leur expression sont infiniment plus châtiées qu'en Europe; cela me frappe partout où je vais. Il y a certaines allusions qu'on ne fait jamais; pas d'histoires légères, pas de propos risqués. Je ne sais au juste sur quoi roule l'entretien, car la provision de médisance est mince et d'une qualité médiocre. Cependant on ne paraît pas manquer de sujets. Les jeunes filles sont toujours là, elles gardent les portes de la conversation et ne laissent rien passer qui ne soit innocent. Vous vous rappelez ce que je pensais naguère du ton de vos dîners florentins et combien je vous étonnai en demandant pourquoi vous permettiez de pareilles licences. Vous me dites qu'elles étaient comme le cours même des saisons, qu'on ne pouvait les empêcher, que, pour changer le ton de votre table, il faudrait changer aussi les mœurs. En Amérique, les mœurs sont honnêtes aussi bien que les paroles, et la meilleure preuve que l'on en puisse donner, c'est la liberté dont jouissent les jeunes filles. Elles sont lâchées à travers le monde, et le monde en tire plus de bien qu'il n'en résulte de mal pour ces demoiselles. Dans votre monde à vous, cela ne réussirait pas : les pauvrettes y affronteraient toutes sortes d'horreurs. De ce côté de l'Océan, au contraire, elles restent merveilleusement naïves, si l'on tient compte de tout ce qu'elles osent, et la raison de ce miracle, c'est que la société les protége au lieu de leur tendre des nasses. Il n'y a pour ainsi dire point de galanterie, comme vous l'entendez; les flirtations sont jeux d'enfans. Les hommes, très occupés, n'ont pas le temps de faire la cour. Si la classe oisive devient plus nombreuse, un changement surviendra peut-être, mais j'en doute, car nos Américaines me paraissent extrêmement réservées sur tous les points essentiels. Une grande franchise apparente les caractérise, mais elles redoutent comme la peste les complications. Nos hommes sont d'excellens garçons, meilleurs au fond que les femmes, que je soupçonne d'être un peu dures avec toutes leurs subtilités; elles agissent moins bien envers les hommes que les hommes n'agissent envers elles. L'Américain, en général,

est tout à sa profession, à ses affaires, à son commerce; il y a très peu de *gentlemen* purs et simples. Ce rôle de *gentleman* doit être parfaitement tenu pour avoir du mérite, et je ne suppose pas que vous prétendiez que ce soit toujours le cas dans vos pays. Quand il est mauvais, moins on le rencontre, mieux cela vaut. C'est un peu le cas ici avec les jeunes filles. Vous voyez, je reviens à elles fatalement! Quand le système d'éducation qu'on leur applique réussit, elles sont les plus aimables du monde; s'il échoue, au contraire, le désastre est complet: cette méthode qui fait fleurir toutes les grâces des meilleures, empire fatalement les moins bonnes, achève de les pervertir. Il est rare, en un mot, que la jeune Américaine ait des qualités négatives. Quand elle n'est pas accomplie, son exemple est un terrible avertissement; mais sur vingt cas, il y en a dix-neuf, — parmi les gens qui savent vivre s'entend, et je n'indique pas la proportion de ceux-ci, — où le résultat est heureux.

Nos filles ne sont pas timides; pourquoi le seraient-elles? Rien n'est de nature à les effrayer. Le système démocratique prive les gens de ces armes que chacun n'est pas admis à posséder également. Je ne connais personne de formidable; on n'est ni mauvais, ni cruel. Nul n'est tenté de remettre son voisin à sa place, nul n'a de revanche à prendre; chacun peut s'asseoir à son aise, sans en laisser un autre debout. La bonhomie naturelle et l'égalité sociale suppriment les triomphes insolens d'un côté et les griefs amers de l'autre. L'impertinence n'existe presque pas.

Vous direz que je décris une société bien monotone, où il n'y a ni grandes figures ni grands succès. Vous y êtes, ma chère, il n'y a pas de grandes figures. L'occasion d'en être une ferait faute à tout Européen et vous seriez bien attrapée, vous qui vous complaisez dans le spectacle des grandeurs. Si vous voulez m'en croire, ne revenez jamais ici, car les petites gens en somme vous manqueraient plus encore que les grands. Tout le monde est de taille moyenne. Les plus importans personnages semblent manquer de dignité. Ils sont très bourgeois; ils font des plaisanteries inoffensives, des calembours à l'occasion; ils sont trop bons enfans; ils manquent de *style*; les hommes du moins, car les femmes, agitées d'ailleurs et bavardes, en apportent une bonne dose dans leur coiffure; mais elles n'en ont que là. Moi, je me console avec la bonhomie. On est ici plus démonstratif qu'en Angleterre, c'est un plaisir pour qui n'est personne, à proprement parler, de sentir monter sa valeur en rentrant dans ce pays. On vous accorde plus d'attention et on pense à vous davantage, on vous parle, on vous écoute... les hommes, dis-je, vous écoutent, car les femmes ont le défaut d'interrompre à chaque instant; elles ont la repartie trop vive, j'imagine, trop de verve et d'idées... mais ce ne sont pas toujours des idées,

il y a force exclamations vagues, force phrases sans suite... En somme, elles sont naturelles. J'ai rencontré bien peu d'affectation. Cela viendra probablement avec le progrès. Vous allez conclure de ce tableau, je le répète, que la société est insipide! Pardon, laissez-moi bien vite ajouter que tout n'est pas également plat. Je ne vous ai parlé que des rapports mondains. Les boutiquiers, les employés du chemin de fer, les domestiques, les cochers de fiacre, tous ceux à qui vous achetez ou demandez quelque chose, mettent vos nerfs à rude épreuve. Avec ceux-là vous avez besoin d'appeler à votre aide les meilleures manières et d'en avoir pour deux. Si vous nous trouvez trop démocrates, goûtez un peu de ce côté de la vie américaine et vous saurez au juste à quoi vous en tenir! Vous vous sentirez vivre dans la région même de l'inégalité; le poids de cette inégalité pèsera lourdement sur vos épaules.

Et le prix de tout?.. Ne m'en parlez pas... C'est à faire frémir!

IV.

De l'honorable Edward Antrobus, membre du parlement, à l'honorable Mrs Antrobus.

Boston, 17 octobre.

Ma chère Suzanne, je vous ai adressé une carte-poste, le 13, et un journal du cru hier matin; en vérité, je n'ai pas le temps d'écrire. Je vous ai envoyé le journal, en partie, parce qu'il renfermait un compte-rendu, absolument incorrect d'ailleurs, de quelques observations que j'avais faites, concernant l'association des professeurs dans la Nouvelle-Angleterre, et en partie, parce que j'ai pensé que cela vous amuserait, vous et les enfans, de constater l'orthographe particulière qui finira peut-être par faire son chemin jusqu'en Angleterre et certaines bizarreries d'expression qui révèlent *l'humour* américain; quelques-unes sont cherchées avec intention, d'autres sont involontaires et d'autant plus drôles par cela même.

Excusez-moi si ces quelques lignes sont presque illisibles; je vous écris à la clarté d'une lampe de chemin de fer que le mouvement du train secoue avec un cliquetis incessant au-dessus de mon oreille gauche. Ayant tant de choses à voir, je dérobe avec peine un moment à ce spectacle vertigineux pour faire ce que je désire. Vous direz que ce moment-ci est étrangement choisi, par exemple, quand je vous aurai appris que je suis couché dans un *sleeping-car*. J'occupe le cadre supérieur (l'arrangement de ces wagons vous sera expliqué à mon retour), tandis qu'au-dessous de moi, — les cahots sont abominables, — repose une dame inconnue. Vous vous

récriez... Que voulez-vous? C'est l'usage du pays. On m'assure qu'une dame peut voyager de cette manière à travers tous les États-Unis sans se compromettre. Que cela tienne au voisinage si proche, derrière les mêmes rideaux, de cet être mystérieux d'un sexe différent du mien, ou aux secousses du train qui s'élance en avant avec des zigzags semblables à ceux de la queue d'un cerf-volant, il m'est impossible de dormir... Considérez ma situation : un ventilateur est ouvert au-dessus de ma tête, de sorte que le courant d'air très vif, mêlé à une pluie de cendres, pénètre par cet ingénieux orifice. Si la dame était à ma place... non, elle ne s'y serait pas mise; je suis disposé à conclure de tout ce que j'ai déjà vu, qu'au cas où j'eusse été déjà installé à l'étage inférieur, elle m'aurait invité, sans cérémonie, à lui livrer mon lit et à monter plus haut; les dames de ce pays-ci sont autorisées à tout exiger. Mais enfin, en supposant que mon incommode voisine fût à ma place et moi à la sienne, je distinguerais, grâce à un brillant clair de lune, un peu mieux ce que j'écris d'abord, et aussi la campagne, — une vaste étendue de pays assez inculte, autant que j'ai pu en juger avant de me coucher, tandis que la dame en question se mettait elle-même au lit, — la campagne semée de petites maisons de bois blanc qui, sous les rayons de la lune, avaient l'air de boîtes en carton. Il m'a été impossible de découvrir précisément par qui étaient occupées ces modestes demeures; elles sont trop petites pour appartenir à de riches propriétaires, et il n'y a pas de paysans ici. Tout le blé venant du Far-West, la Nouvelle-Angleterre ne possède guère de fermiers. Les renseignemens que l'on recueille en ce pays sont souvent contradictoires, mais je suis résolu à aller quand même au fond des choses. J'ai déjà pris note d'une quantité de faits qui portent sur les points les plus curieux pour moi : les écoles, l'éducation mutuelle des deux sexes, l'élévation des classes inférieures, leur participation à la vie politique. La vie politique, en réalité, se borne presque tout entière aux rangs inférieurs de la classe moyenne et aux rangs supérieurs de la basse classe. Dans quelques-unes des grandes villes, les gens du dernier ordre y prennent une part considérable, — phase intéressante à laquelle je donnerai plus d'attention. Il y a plaisir à voir le goût des affaires publiques pénétrer ainsi toutes les couches sociales. Seuls, les gens comme il faut sont indifférens; ceci, en revanche, est un fait grave. On peut objecter qu'il n'existe ici ni aristocratie, ni haute bourgeoisie; comment nommer cependant la catégorie de ces oisifs élégans qui méritent plus qu'en Angleterre le reproche de préférer leurs aises à la propagation des idées libérales? Le nombre de ceux-ci augmente, et je ne suis pas sûr que l'accroissement du dilettantisme, joint à de grandes richesses magnifiquement prodiguées, soit

un bien sans mélange de mal, même dans une société où la liberté de développement a produit de si beaux résultats. Le fait que ce corps ne soit pas représenté dans la classe gouvernante tient peut-être autant à la jalousie que lui vouent les travailleurs plus actifs qu'à sa propre légèreté. Telle est du moins l'impression que j'ai recueillie dans les états du Centre et dans la Nouvelle-Angleterre ; dans l'Ouest j'aurai sans doute lieu de la modifier.

La fatigue de franchir, comme je le fais habituellement, depuis mon arrivée, trois ou quatre cents milles d'un bond est naturellement assez pénible, mais tout le long du chemin je m'informe et j'apprends. Les conducteurs de trains avec lesquels je cause sont souvent des hommes d'un esprit original et même d'une certaine importance. L'un d'eux, il y a quelques jours, m'a donné une lettre d'introduction pour son beau-frère, qui est président d'une université de l'Ouest. N'ayez donc aucune crainte que je ne sois pas dans la meilleure société. Les arrangemens pour le voyage sont, comme vous l'aurez vu par ce que j'ai dit plus haut, extrêmement ingénieux, mais il faut avouer que quelques-uns sont plus ingénieux que commodes. Ceux par exemple qui concernent les bagages, la transmission des paquets, etc., ont besoin d'être expliqués ; je n'ai pas encore bien compris. D'autre part, on ne trouve ni véhicules, ni commissionnaires, et j'ai calculé que j'avais porté moi-même tous les nombreux accessoires dont je ne puis souffrir d'être séparé, sur un espace de soixante-dix à quatre-vingts milles. Parfois je me reproche de n'avoir pas emmené Plummeridge ; il m'aurait été utile en ces circonstances; il aurait brossé mes habits, fait mes malles, préparé mon bain... il n'y a pas de *tubs* à cet effet dans les auberges, et le transport de cet ustensile présente souvent des difficultés presque insolubles... Je ne suis pas du tout certain par parenthèse que mon tub soit à cette heure dans le train avec moi, à bord! c'est ici l'expression consacrée. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'entassement et de la bousculade de toutes choses à bord d'un train de chemin de fer américain : figurez-vous un vaisseau pendant la tempête. Mais, allais-je dire, qui donc aurait servi à son tour mon fidèle serviteur? Il lui faut à lui aussi son *tub* et tous ses petits engins de confort. Puis il y a des circonstances où on lui aurait mis son couvert à la même table que moi. Quel cruel embarras pour ce pauvre Plummeridge! Non! j'ai mieux fait décidément de le laisser chez nous sur le quai de l'embarcadère la main à son chapeau. Personne ici ne porte la main à son chapeau, et, quoique ce soit sans doute le signe d'un état social plus avancé, j'avoue que je reverrai avec plaisir mon vieux Plummeridge faire ce geste familier, — familier en ce sens que j'en ai la grande habitude. Vous jugez, d'après ce que je vous écris, que la démocratie n'est pas un vain mot en ce pays, et je pourrais vous donner beau-

coup d'autres exemples de son règne universel. C'est, du reste, ce que nous venons ici examiner, et même, très souvent, admirer, quoique je ne réponde pas que nous puissions espérer l'établir en Angleterre dans un laps de temps déterminable ; il faudra que l'essence même des mœurs anglaises ait considérablement changée. — Excusez ce pâté désastreux ! Le mouvement du train et la situation précaire de la lampe tout près de mon nez auraient depuis longtemps découragé un épistolier moins résolu. — Ce qui m'étonne, c'est le sentiment aristocratique très marqué qui se dérobe sous cette simplicité républicaine. On prétend tout bas que la ville impériale, — tel est le nom donné à New-York, — serait mûre pour une monarchie, mais il ne faut pas prendre au sérieux des paroles en l'air. Le prétendant qui viendrait recueillir cette couronne chimérique s'exposerait, je gage, à une défaite pire que Culloden.

Revenons au système d'éducation, qui a, comme je vous le disais, absorbé une bonne partie de mon temps, car je n'ai pas visité moins de cent quarante-trois écoles et collèges. Le nombre des gens instruits est extraordinaire ; cependant la mauvaise habitude d'un certain argot permettrait d'en douter. Hier, j'ai entendu à la haute école de Pognanuc cinquante-sept filles et garçons réciter en chœur une ode au drapeau américain, après quoi, j'ai assisté à un *lunch* de dames où figuraient plus de quatre-vingts convives du sexe. Il y avait un seul individu en pantalon ; ses pantalons, par parenthèse, quoiqu'il en ait apporté une douzaine, commencent à montrer la corde. Les hommes ne participent jamais aux repas où sont discutées entre femmes des questions religieuses, politiques et sociales. Ces agapes immenses de femmes me paraissent être un des traits frappans de la vie américaine et indiquent vraiment que les hommes ne sont pas aussi indispensables qu'ils veulent bien le prétendre. On a fait exception pour moi, en ma qualité d'Anglais et de voyageur, pour me montrer quelques femmes supérieures, m'a-t-on dit. J'ai vu en effet bien des fronts intelligens. Ces étranges collations s'organisent selon les âges. Mon zèle d'étranger curieux m'a aussi valu d'assister à des repas de jeunes filles, d'où sont exclues rigoureusement les femmes mariées et où les invitées m'ont paru être non moins intelligentes. — Pardon, si je ne vous en dis pas davantage, mais j'écris dans une fausse position ; ces crampes deviennent insupportables. — Les enfans, pourvus en Amérique de privilèges démesurés, ont aussi l'esprit très vif et très ouvert. J'ai causé avec beaucoup de professeurs, principalement des dames, qui ont souvent une classe nombreuse de jeunes gens sous leur direction. L'une d'elles entre autres, âgée de vingt-trois ans, qui occupe la chaire de philosophie morale et de belles-lettres dans un collège de l'Ouest, m'a avoué avec une franchise parfaite qu'elle était adorée des étu-

dians attentifs à son cours. Cette aimable personne, modeste et jolie, est la fille de quelque petit marchand des états du Sud-Ouest, et a fait ses études à Amanda-College (dans le Missouri), où les écoliers des deux sexes sont élevés ensemble. Comme elle désire connaître la vie à la campagne en Angleterre, je l'ai engagée, quand elle visiterait l'Europe, à venir passer quelques jours chez nous. Elle ne ressemble guère à nos filles, mais les garçons s'entendront très bien avec elle et de toutes façons elle vous intéressera.

Je suis ravi de ma visite à Philadelphie, où j'ai vu des milliers de maisonnettes rouges occupées par des artisans aussi aisés qu'instruits, et alignées, — les maisons, — selon le système rectangulaire. Ces petites gens-là ont des fourneaux perfectionnés, des pianos de bois de rose, le gaz, l'eau chaude, un mobilier de bon goût et les *essayists* anglais dans leur bibliothèque. Un tramway parcourt chaque rue. Tout est scientifiquement marqué de lettres et de numéros. On ne perd le temps à rien chercher. L'esprit va droit au but sans l'ombre d'une distraction; c'est idéal.

V.

Louis Leverett (Boston) à Harvard Tremont (Paris).

Novembre.

Tout est changé pour nous deux, mon ami; tandis que vous arrivez là-bas, je retombe ici, moi, consumé par l'amour du lointain rivage. Cela ne va pas du tout, Harvard! J'ai vécu si longtemps à l'étranger que ma place s'est effacée de ce petit monde bostonien; les flots monotones de l'existence locale se sont refermés sur elle; je ne la retrouve plus; je suis un étranger dans ce pays, où il m'est difficile d'admettre que je sois né,... un pays, dur et froid, et sans expression pour ainsi dire. Je pense à votre Paris, si expressif, lui, aux soirs de printemps sur le boulevard Saint-Michel, à l'éclat de la grande ville, au murmure puissant de cette civilisation si mûre, à laquelle rien ne manque plus, au peuple de Paris, le plus intéressant qui existe. J'ai dans ma poche un petit volume, édition exquise, véritable elzévir moderne, d'où jaillit, sous une forme lyrique achevée, un cri du cœur de la jeune France. Ici la forme manque partout. Je ne sais ce que je vais devenir. Il me semble n'avoir plus ni coussins douillets ni rideaux moelleux autour de moi pour m'accoter et adoucir le jour; je me sens nu sous un réflecteur immense. La lumière la plus impitoyable se répand de tous côtés sur toutes choses et mes yeux en sont blessés. Je n'ai pu reprendre mon appartement; il est occupé par un méde-

cin magnétiseur. Je dois me contenter de l'hôtel; c'est affreux, rien de personnel, rien qui satisfasse vos préférences, vos habitudes. Personne pour vous recevoir à l'arrivée; il faut jouer des coudes à travers la foule : un comptoir se présente, portant un livre où vous inscrivez votre nom et que tout le monde vient feuilleter à sa guise. Derrière le comptoir, un homme vous regarde dans le blanc des yeux; il a l'air de dire : « Que diable voulez-vous? » Puis, après ce regard, il ne vous accorde plus la moindre attention. Il vous jette une clé, appuie sur le timbre. Un sauvage irlandais paraît : « Emmenez-le, » semble-t-il dire à l'Irlandais; mais tout cela s'accomplit en silence. Vous avez beau demander : « Qu'allez-vous faire de moi, s'il vous plaît? » — Attendez, vous verrez bien, répond le lugubre silence. Autour de vous la foule est grande, mais grande aussi est la tranquillité. De temps à autre, vous entendez quelqu'un cracher. Des milliers de gens se pressent dans cet horrible édifice; ils se repaissent ensemble dans une grande salle aux murs blancs, éclairée par des centaines de becs de gaz et chauffée outre mesure. Cette lumière, cette chaleur furieuse semblent donner à toutes choses un relief, une netteté abominables; pas de mystères dans les coins, pas d'ombre favorable aux visages. Vos voisins ont l'air hagard et sévère; on dirait que les passions, les goûts, les sens leur font défaut. Ils mangent en silence sous l'impitoyable réflecteur; de temps à autre, un cri d'enfant éclate impérieux. Les domestiques sont noirs et désagréablement familiers. Ils n'ont aucune politesse; s'ils vous adressent la parole, en revanche, ils ne vous répondent jamais. Ils se plantent près de votre coude, vous sentez leur présence tout en dînant; ils vous observent comme si vous étiez une bête curieuse, ils vous inondent d'eau glacée, et ne vous donnent pas autre chose; si vous lisez le journal, ils se penchent sur votre épaule et le parcourent avec vous. Alors je le plie et le leur présente; ces misérables feuilles sont vraiment dans le goût africain. Figurez-vous maintenant de longs corridors défendus par des courans d'air brûlant; au milieu glisse, comme un fantôme, quelque petite fille pâle sur des patins de salon. « Place! » vous crie-t-elle. Elle a des rubans dans les cheveux, une robe tout en ruches et en falbalas; elle fait ainsi le tour de cet immense hôtel. Je songe naturellement à Ariel, qui mit en quarante minutes une ceinture à la terre, et je me demande ce qu'il put bien dire en passant.

Un garçon, noir comme de la suie, me pousse un plateau dans les reins. Ce plateau est chargé de grandes carafes; je reconnais l'inévitable liquide. Nous mourons d'eau glacée, de calorifères et de gaz. Je pense à ces choses, assis dans ma chambre, — une vraie chambre de torture : murs blancs, imitations de bronze,

table à écrire recouverte en marbre. La clarté aveuglante du gaz me poursuit partout où je n'en ai que faire; je voulais lire dans mon lit, impossible; mon visage, mes draps, le mur sont éclairés de lueurs intermittentes, mais les pages même du livre restent dans l'ombre. Je me lève, j'éteins; ma chambre n'en est que plus claire. A travers les ouvertures vitrées qui surmontent mes portes, la lumière entre à flots du corridor, des chambres voisines, que sais-je? elle inonde mon lit, où je me tourne et retourne en désespéré; elle se glisse sous mes paupières closes. Je m'élance, j'appelle au secours; il n'y a pas de sonnette, rien qu'un étrange orifice dans le mur qui transmet l'appel du voyageur en détresse. Je confie à ce trou des sons incohérens; d'autres sons plus incohérens me reviennent sur un ton d'interrogation sévère. Cette voix creuse, impersonnelle veut savoir ce dont j'ai besoin. Cruel embarras! J'ai besoin de tout et pourtant je n'ai besoin de rien, de rien de ce que cette arrogante impersonnalité peut me donner. Je veux mon petit coin de Paris, le vieux monde et ses trésors, je veux sortir d'ici... Mais comment confier tout cela à un conduit mécanique? Des rires moqueurs remontent de l'office. Et je me ruine dans cette maison maudite, où je ne suis pas servi! Que faire? Je me recouche accablé, tandis que l'orifice dans la muraille émet de longs murmures; il paraît mécontent, indigné; il gourmande mes idées vagues,.. vagues sauf sur un point. J'abhorre leurs affreux arrangemens.

Vous voulez savoir si je vois mes amis? Je n'en ai guère et je ne m'entends plus avec eux. Nous avons cessé d'être en rapport. Ces gens-là sont excellens, sérieux, tout à leur besogne, mais le type n'en est pas varié. Tout le monde est M. Jones ou M. Brown, et tout le monde a bien l'air d'être M. Brown ou M. Jones; ils sont amaigris, délayés dans le grand bain tiède de la démocratie. Leur identité n'est pas complète, ils manquent de modelé. Non, ils ne sont pas beaux, mon pauvre Harvard, disons-le tout bas, ils ne sont pas beaux. Aussi beaux, répondrez-vous, que les Français. Je ne suis pas de votre avis. Les Français les moins favorisés ont l'originalité de leur agrément, de leur laideur, de leurs ridicules; ici on n'est même pas laid, on est insignifiant. La plupart des jeunes filles sont jolies, mais n'être que jolie, c'est encore à mon avis être insignifiante. Cependant j'ai causé avec quelqu'un, j'ai rencontré une vraie femme. C'était sur le bateau, puis nous nous sommes revus à New-York;.. un type particulier, une personnalité réelle, beaucoup de modelé, celle-là, et le charme de l'énigme. Mais elle n'était pas à proprement parler de ce pays, un composé plutôt de qualités étrangères. Enfin elle cherchait ici quelque chose... comme moi. Nous nous trouvâmes, et un instant cela nous suffit. Je l'ai perdue maintenant, je m'en afflige parce

qu'elle aimait à m'écouter. Elle a passé... Je ne la reverrai plus... Elle m'écoutait si volontiers... Elle comprenait presque...

VI.

M. Gustave Lejaune, de l'Académie française, à M. A. Bouche, Paris.

Washington, 5 novembre.

Je vous envoie pêle-mêle mes petites notes; tenez compte, je vous prie, de la précipitation, des plumes d'auberge et de la mauvaise humeur. Partout une même impression : la platitude de cette démocratie sans contrepoids, encore aggravée par la platitude de l'esprit commercial. Tout est sur une immense échelle et illustré par des millions d'exemples. Mon beau-frère est toujours occupé, il a des rendez-vous, des inspections, des entrevues, des discussions. Il paraît que les Américains sont très forts lorsqu'il s'agit d'argumens; ils vous attendent au coin d'une route, puis, tout à coup, déchargent leur revolver. Si vous tombez, ils vident vos poches. La seule chance que vous ayez est de tirer d'abord. Avec cela nulle aménité, point de manières, aucun soin des préliminaires et de l'apparence. J'erre de côtés et d'autres, tandis que mon beau-frère est à ses affaires; je flâne dans les rues, je plonge dans les boutiques, je regarde passer les femmes. C'est un pays facile à voir; la civilisation est à fleur de peau, vous n'avez pas à creuser. La bourgeoisie positive et pratique qui se coudoie autour de vous est toujours affairée; elle vit dans la rue, à l'hôtel, dans le train, on se sent toujours pris au milieu d'une foule. Soixante-quinze personnes envahissent le tramway, s'asseyent sur vos genoux, vous marchent sur les pieds; quand ils veulent passer, ils vous poussent simplement. Tout cela se fait en silence; ils savent que le silence est d'or et ils ont le culte de l'or. Quand le conducteur veut avoir le prix de votre place, il vous pousse, lui aussi, très sérieusement, sans parler. Quant aux types, — il n'y en a qu'un : tous les autres sont une variation de celui-là... le commis voyageur moins la gaîté. Les femmes sont souvent ravissantes; vous rencontrez les jeunes filles dans les rues, dans les trains, partout en quête d'un mari. Elles vous regardent franchement, froidement, judicieusement pour voir si vous pouvez leur convenir, mais elles n'admettent rien de ce que vous supposeriez,.. du moins on me l'affirme; elles ne veulent que le mari. Un Français pourrait s'y tromper; il doit s'assurer du fait, et je m'en assure toujours. Elles commencent à quinze ans; leur mère les envoie se promener, et la promenade dure toute la journée, sauf l'intervalle du dîner et d'une halte chez le pâtissier. Quelquefois cela

continue dix années de suite; ensuite si elles n'ont pas rencontré le mari, elles y renoncent et font place à leurs cadettes, le nombre des femmes étant énorme. Pas de salons, pas de société, pas de conversation. Les gens ne reçoivent point chez eux; voilà pourquoi ces demoiselles ont à chercher le mari où elles peuvent. Il n'y a aucune honte à ne pas le trouver; on va et vient tout de même, poussée par la force de l'habitude, par l'amour du mouvement, sans espoir, sans regrets, sans imagination, sans aucune sensibilité, sans rêver le couvent. Nous avons fait plusieurs voyages, aucun de moins de trois cents milles. D'énormes trains, d'énormes wagons avec lits et lavabos, et des nègres qui vous brossent à coups redoublés comme si vous étiez un cheval. Une activité vertigineuse, un perpétuel fracas, une foule compacte de gens qui ont l'air harassé, parmi eux un gamin qui vous lance des brochures et des bonbons... voilà un voyage américain. Les fenêtres des wagons sont énormes comme tout le reste, mais à quoi servent-elles? Il n'y a rien à voir! La campagne est vide, sans caractère, sans détails; aucun objet ne vous révèle que vous êtes dans un lieu plutôt que dans un autre. De fait, vous êtes partout; le train fait cent milles à l'heure. Toutes les villes se ressemblent: de petites maisons qui ont dix pieds de haut, ou de grandes qui en ont deux cents, des poteaux télégraphiques, des enseignes gigantesques, des trous dans le pavé, des océans de boue, des commis voyageurs, des demoiselles à la chasse du mari. D'autre part, ni mendians ni cocottes. Une médiocrité colossale, sauf, au dire de mon beau-frère, en ce qui concerne les machines, qui sont admirables. Naturellement aucune architecture : leurs maisons sont faites de bois et de fer; point d'art, point de littérature, point de théâtre. J'ai ouvert quelques-uns des livres, mais ils ne se laissent pas lire! Aucune forme, aucun fond, ni style, ni idées générales; on dirait que tout est écrit à l'intention des enfans et des jeunes personnes. Ceux dont on fait le plus d'éloges sont les livres facétieux; ceux-là se vendent par milliers d'éditions. J'ai parcouru les plus vantés, mais on fait bien de nous avertir qu'ils sont amusans : figurez-vous des plaisanteries de croquemort!

Ils ont un romancier avec des prétentions à la littérature, qui traite de la chasse aux maris et des aventures de riches Américains dans notre vieille Europe corrompue, où leur candeur toute primitive fait honte aux Européens (1); c'est proprement écrit, mais si pâle! Ce qui n'est point pâle, ce sont les journaux, énormes comme tout le reste (cinquante colonnes d'annonces), et pleins de commérages sur le continent... Quel ton, grand Dieu! Les personnalités, les récriminations s'y entre-croisent comme autant de coups de

(1) Henry James lui-même.

revolver. Des *en-tête* de six pouces de haut, des télégrammes d'Europe sur Sarah Bernhardt, de petits paragraphes sur rien du tout, le menu du dîner du voisin, des articles à pouffer de rire touchant la situation européenne, tout le tripotage de la politique locale. Le reportage est incroyable; je suis pourchassé par les charlatans qui en font métier. Les malheurs conjugaux de M. et Mme X... (ils donnent le nom tout au long) sont racontés dans leurs moindres détails, non pas en cinq ou six lignes, discrètement gazés et entremêlés d'insinuations, comme chez nous, mais avec les faits vrais ou faux, les lettres, les dates, le lieu et l'heure. J'ouvre un journal à l'aventure et je trouve au beau milieu, à propos de rien, ce renseignement : « Miss Suzanne Green a le plus long nez de New-York. » Miss Green (je me renseigne) est un auteur célèbre. Et les Américains ont la réputation de gâter leurs femmes ! Ils les gâtent donc à coups de poing. Nous avons vu peu d'intérieurs (personne ne parle français), mais si les journaux donnent une juste idée des mœurs domestiques, celles-ci doivent être curieuses.

Comme le passeport est aboli, on a dans ces feuilles étranges imprimé mon signalement,.. peut-être au profit des demoiselles qui cherchent un mari.

Nous sommes allés au théâtre. La pièce était française, il n'y en a pas d'autres, mais le jeu des acteurs n'était que trop américain. Nous sommes partis au milieu de la représentation. Le manque de goût est vraiment inouï. Un Anglais que j'ai rencontré m'a dit que le langage se corrompait tous les jours; l'Anglais lui-même cesse de comprendre; cela me console... je ne suis pas le seul. Que dire de Washington, où nous sommes arrivés ce matin? Mon beau-frère veut voir le bureau des brevets; au débotté, il a couru retrouver ses machines pendant que je me promenais dans les rues et visitais le Capitole. La machine humaine est ce qui m'intéresse le plus; je ne me soucie même pas de la politique en fait de machine (c'est ici le nom qu'on lui donne). Et la machine en question fonctionne très rudement,.. un de ces jours elle éclatera. Il est vrai que vous ne soupçonneriez jamais ces gens-là d'avoir un gouvernement; Washington en figure le siège principal, mais, sauf trois ou quatre monumens, affreux pour la plupart, on dirait un établissement de nègres. La représentation de l'état manque complètement. Les rues énormes, comme toujours, sont bordées de petites maisons rouges qui dépassent à peine le tramway. Il faut voir pour l'apprécier le Capitole, un vaste édifice, du classique le plus faux, en marbre blanc, fer et stuc, qui a, du reste, assez grand air. La déesse de la liberté se prélasse au-dessus, couverte d'une peau d'ours; leur liberté, en effet, est bien une liberté de bêtes sauvages. Vous entrez dans le Capitole comme dans une gare de

chemin de fer. Pas de fonctionnaires, pas de concierges, pas d'officiers de garde, pas d'uniformes, aucun signe d'autorité, rien qu'une foule d'individus mal mis, circulant à travers un labyrinthe de crachoirs. Nous sommes trop gouvernés peut-être en France, mais au moins nous avons une certaine représentation de la conscience et de la dignité nationales. Ici toute dignité est absente et on me dit que la conscience est un gouffre sans fond. *L'état, c'est moi!* vaut encore mieux que le crachoir. Cet ustensile est architectural, monumental en Amérique; que dis-je? c'est le seul monument! En somme, le pays est intéressant, maintenant que nous avons, nous aussi, une république. C'est la plus vaste illustration de la chose, c'est aussi le plus formidable avertissement. Voilà donc le dernier mot de la démocratie : platitude! — L'Amérique est très vaste, très riche et parfaitement laide. Un Français n'y pourrait vivre, car la vie, en la prenant au pire, permet toujours chez nous une sorte d'appréciation. Ici, au contraire, il n'y a rien à apprécier. Quant aux gens, ce sont des Anglais moins les conventions. Jugez de ce qui reste! Les femmes pourtant sont quelquefois bien tournées. Il y en avait une à Philadelphie. J'ai fait connaissance avec elle, par accident... Elle ne cherchait pas le mari, elle en avait déjà un... C'était à l'hôtel... Je crois que le mari ne compte pas. Mais un Français, je le répète, peut se tromper et doit s'assurer d'abord qu'il a raison. Aussi je m'assure toujours!

VII.

Marcellus Cockerel (Washington) à Mrs Cooler, née Cockerel, (Oakland, Californie).

25 octobre.

J'aurais dû vous écrire depuis longtemps, ma chère sœur, car il y a quatre mois que votre dernière lettre m'est parvenue. J'ai passé la première moitié de ces quatre mois en Europe, l'autre moitié sur le sol natal. Concluez de cela que j'ai été d'abord trop triste, puis trop heureux pour écrire. Vous aurez appris par les journaux que j'étais revenu le 1er septembre. Délicieux pays où l'on voit tout dans les journaux, délicieux journaux si vastes, si familiers, si complaisans qui n'ont d'autre prétention que de donner des nouvelles! Je crois que la différence dans ce qu'on appelle le ton de la presse n'a pas médiocrement contribué à la satisfaction que j'éprouve de rentrer chez moi. En Europe, c'est lamentable : la science infaillible, la solennité, la fausse honorabilité, la verbosité, les discussions interminables sur des sujets surannés!... Ici, au contraire, les jour-

naux sont comme les trains de chemin de fer qui portent tout ce qui arrive droit à la station et ne professent que le culte de la ponctualité. En votre qualité de femme pourtant, vous les détestez sans doute ; vous les trouvez vulgaires, voilà le grand mot lâché ! Apprenez, chère amie, que le mot de vulgarité a cessé d'être pour moi épouvantable. La vulgarité, — oh! je sais que vous ne serez pas de mon avis, il y a des conceptions auxquelles l'esprit des femmes est incapable de s'élever, — la vulgarité est une accusation superficielle et stupide ; mieux que tout le reste, ce qui est vulgaire vous épargne la peine de penser, immanquable condition de succès. Durant ces trois dernières années passées tout entières en Europe, je suis devenu moi-même terriblement vulgaire. Voilà le service que m'ont rendu les voyages. Quand je dis en Europe, je veux dire à l'étranger, car là-dessus, j'ai consacré plusieurs mois au Japon, à l'Inde et à l'Orient en général. Vous rappelez-vous nos adieux, la veille de mon embarquement pour Yokohama? Vous me prédisiez que je prendrais goût à la vie étrangère, de telle façon que l'Amérique ne me reverrait plus et que vous seriez forcée, si nous voulions nous rejoindre, de me donner rendez-vous à Paris ou à Rome. Vous m'en aviez même donné un d'avance auquel vous avez manqué. Jamais plus, je n'en accepterai de personne pour aucune de ces deux villes. Votre lettre pourtant m'est parvenue à Paris ; je lui dois la seule bonne journée qu'il m'ait été donné d'y passer. Paris me paraît détestable par-dessus tout. C'est le pays de la *blague*. La vie qu'on y mène est pleine d'un faux confort pire que l'absence totale de recherche; les gens petits, grassouillets, irritables m'étaient antipathiques. J'avais fait ces réflexions plus amèrement encore que de coutume quand, après une ennuyeuse soirée passée dehors au commencement de l'été, j'ai reçu votre écriture des mains de mon serpent de portière. Elle arrivait à point. Jamais je ne m'étais senti d'aussi méchante humeur. On m'avait servi le plus alambiqué des dîners dans le plus étouffé des restaurans ; j'étais allé de là dans un théâtre non moins chaud ; en guise d'amusement, j'avais assisté à une pièce où des flots de sang répandus étaient les moindres horreurs. Les théâtres là-bas sont insupportables ; sans parler de l'atmosphère pestilentielle, on a les coudes de ses voisins dans le flanc et toute la salle passe sur votre corps de demi-heure en demi-heure, sous prétexte d'entr'acte. Allez! j'ai connu de bien mauvais momens en Europe! Échappant à un dialogue tout artificiel que je croyais avoir entendu cent fois, à la laideur du public, à la fausse politesse doublée de rapacité d'une ignoble ouvreuse, j'étais allé m'asseoir pour attendre dix heures devant un café, où l'on m'avait servi, sous le nom de bière, je ne sais quel breuvage aqueux. Par cette nuit d'été, sur ce boulevard réputé si brillant,

la vie était plus dégoûtante encore que le spectacle que je venais de quitter; le récit de tout ce que je vis n'est pas fait pour vos oreilles. En outre, j'étais las de cette éternelle grimace de plaisir, de la monotonie lamentable de cet article de Paris qui prétend être si varié; en regardant les passans, les boutiques, il me semblait voir défiler une procession de mannequins devant des amas de saletés. Soudain l'idée me frappa que j'étais censé m'amuser, — mon visage devait être long d'une aune, — et que probablement, au moment même, vous disiez à votre mari : Quel voyage merveilleux il doit faire! — Cette pensée fut la première qui, après un mois de sombres réflexions, m'égaya; je me levai et regagnai mon gîte. Chemin faisant, je me disais : — Je visite l'Europe; après tout, il faut avoir visité l'Europe. — C'était convaincu de cette nécessité que j'avais entrepris une expédition qui est terminée depuis six semaines, et depuis six semaines je suis heureux! Je me suis acquitté de la corvée, consciencieusement résolu à tout avaler, une bonne fois. Désormais l'Amérique me possédera jusqu'à la fin de mes jours.

Ce long retard que vous excuserez me procure aujourd'hui l'avantage de pouvoir vous communiquer mes impressions, non pas mes impressions sur l'Europe, — vous trouverez des impressions sur l'Europe partout et fort aisément, — mais sur le pays natal tel qu'il apparaît à l'exilé réinstallé dans ses foyers. Probablement vous les jugerez bizarres, mais gardez ma lettre et dans vingt ans elles vous feront l'effet de lieux-communs. J'étais, vous le savez, fermement résolu à parcourir le monde, je me disais que chacun devait voir par ses propres yeux, que j'aurais ensuite l'éternité pour me reposer. J'ai donc voyagé avec énergie, j'ai pénétré partout, je me suis procuré force lettres de recommandations, j'ai fait nombre de connaissances. Le résultat de tout cela, c'est que je me suis débarrassé d'une superstition. Nous en avons tant qu'une de moins, surtout quand c'est la plus grosse, est un soulagement réel. Cette superstition, — vous l'avez comme les autres, cela va sans dire, — est que nous ne pouvons être sauvés que par l'Europe. Eh bien! notre salut au contraire est ici, et le salut de l'Europe par-dessus le marché, en admettant qu'on puisse la sauver, ce dont je doute. Naturellement vous vous moquerez de ma façon de brandir le drapeau national, vous m'appellerez fanfaron de liberté, vantard, mais je suis dans cette disposition bienheureuse qui fait que nous nous soucions peu des noms qu'on nous donne. Je n'ai pas de mission, je ne tiens pas à prêcher, je suis simplement arrivé à un état d'esprit qui me satisfait; j'ai secoué la vieille Europe de mes épaules, je respire enfin! Oh! si les Américains en masse pouvaient crier en chœur une bonne fois : « Le diable emporte l'Europe! »

comme nos propres affaires s'en trouveraient mieux! Nous n'avons qu'à vivre notre propre vie sans nous occuper du reste. Vous me demanderez ce que je préfère ici et je vous réponds : — Tout. — Désagrémens pour désagrémens, j'aime mieux les nôtres. Longtemps je me suis laissé taquiner, assommer à l'étranger, avec la volonté de trouver tout charmant; à la fin pourtant, j'ai réfléchi que ce n'était pas là une obligation et que je pouvais bien convenir avec moi-même que ces choses dont on me rebattait sans cesse les oreilles n'avaient pas la moindre importance : je veux dire les sujets internationaux ennuyeux, la misérable politique, les stupides coutumes sociales, le paysage proportionné à la taille de *babies*.

L'immensité du monde américain au contraire, nos progrès qui se manifestent sur une si grande échelle, qui marchent à si grands pas, le bon sens et la bonne humeur des gens me consolent sans peine de l'absence de cathédrales et de tableaux du Titien. Je n'entends plus, Dieu merci! parler de Bismarck et de Gambetta, de l'empereur Guillaume et du tsar, de lord Beaconsfield et du prince de Galles! Ce Mama-Jumbo (1) de Bismarck surtout avec ses secrets, ses surprises, ses intentions mystérieuses, ses oracles, m'exaspérait. Ils méprisent notre politique de partis, mais qu'est-ce donc que leurs jalousies et leurs rivalités européennes, leurs armemens et leurs guerres, leur rapacité, leurs mensonges réciproques, sinon l'intensité de l'esprit de parti? L'intérêt du genre humain n'a rien de commun avec cela. Leurs grosses armées pompeuses, sottement alignées, leurs galons d'or, leurs salamalecs, leur hiérarchie sempiternelle, me font l'effet de jeux d'enfans. Ici le sentiment de l'*humour* et de la réalité nous permet d'en rire. Oui, nous sommes plus près de la réalité, nous sommes plus près de ce qu'il leur faudra tous finir par accepter. Les grandes questions de l'avenir sont des questions sociales que les Bismarck et les Beaconsfield ont peur de voir se régler. Le spectacle d'une rangée de potentats dédaigneux qui considèrent les peuples comme leur propriété personnelle et qui agitent leurs plumets ou leurs sabres pour s'intimider les uns les autres nous paraît grotesque et abominable à la fois. Rentré ici, on voit bien qu'un courant irrésistible pousse le monde vers la démocratie et que notre pays est la plus vaste scène où puisse s'engager le drame. Alors les petits thèmes européens à la mode font l'effet de questions de clocher. En Angleterre, où l'on discute le bill sur les lièvres et sur les lapins, l'extension des franchises locales, le droit d'épouser sa belle-sœur, l'abolition de la chambre des lords, on nous traite de provinciaux! C'est dur, je vous l'affirme, de

(1) Spectre nègre.

les écouter débattre l'utilité d'une religion d'état sans leur crier que les civilisations vermoulues sont seules capables de s'arrêter à pareilles sornettes. La clarté de l'atmosphère sociale a chez nous un charme incomparable. Tout s'y arrange vite et simplement, point d'esprit de routine, point de gens à cocardes et à grands sabres qui règlent vos moindres mouvemens. L'Américain n'est jamais pris au dépourvu; il aurait honte de ne pas savoir faire tout ce que fait son voisin; cette capacité générale jointe à une spontanéité générale aussi, le sentiment de la liberté uni au goût et à la volonté d'apprendre, n'est-ce pas l'essence même de la plus haute civilisation?

Si vous saviez comme je me suis senti à l'aise dans un train de chemin de fer où je pouvais circuler, étendre mes jambes, jouir d'un siège et d'une fenêtre à moi tout seul, trouver une table et des chaises, me procurer à boire et à manger! L'un de mes supplices, dans ces vilaines petites boîtes européennes, était d'être dévisagé des heures de suite par un vis-à-vis inconnu. Parlez-moi de la façon large, libre et facile dont s'accomplissent ici toutes choses! A Londres, le garçon d'hôtel me priait chaque samedi de commander mon dîner du dimanche, et quand je lui demandais une feuille de papier, il la marquait sur la note. Cette ladrerie, cet appel incessant à la pièce de dix sous m'exaspérait.

Sans doute, j'ai vu dans le nombre beaucoup de gens aimables, mais je trouve l'imagination de mes compatriotes plus vive et plus souple; d'ailleurs ils ont l'avantage d'un plus vaste horizon, qui n'est pas borné au nord par l'aristocratie britannique, au sud par le scrutin de liste. Pardon si je mêle un peu les pays, mais ils ne méritent pas qu'on les sépare. L'absence de petites misères conventionnelles, de petits jugemens tout faits est rafraîchissante. Nous analysons mieux les choses, nous avons plus de discernement, nous sommes plus familiers avec la réalité. Quant aux manières, il y en a de mauvaises partout, mais les plus mauvaises sont, à mon avis, celles de l'aristocratie qui se pique d'être polie dans son cercle pour avoir le droit d'être insolente en dehors de lui. La vue de ces millionnaires, dont les richesses augmentent par l'effet du travail, m'impose beaucoup plus que toutes les armoiries et toutes les décorations du vieux monde, et il y a un certain type puissant d'Américain pratique (il existe dans l'Ouest surtout), très tranquillement pénétré de cette vérité que l'avenir est dans ses mains, un type incomparable, plus intéressant que tous ceux que j'ai rencontrés ailleurs.

Sans doute, vous allez encore me jeter à la tête vos cathédrales et vos Titiens, mais ce qui m'aide à m'en passer, c'est que nous

n'avons en revanche ni autant de misère ni autant de vice que là-bas. Nous ne connaissons pas cette classe où la femme est régulièrement battue, nous ne connaissons pas le paysan stupide qui travaille comme une bête de somme sur les terres de la noblesse; ici les gens ont le sentiment de ce qu'ils valent, ils agissent, ils inventent, ils répondent d'eux-mêmes, ils ne sont jamais, dans les affaires sociales, liés par l'autorité, les précédens. Nous aurons tous les Titiens du droit de notre argent un jour ou l'autre et je ne serais pas étonné que nous fissions même passer la mer à quelques cathédrales. Oh! je vous entends! Je suis un Yankee rugissant! Répétez-le cent fois, tandis que je déclare mon goût pour Washington, où l'on ne se sent pas gouverné, quoique ce soit le siége du gouvernement. Le jour de mon arrivée, je suis allé au Capitole, eh bien! vous ne vous figurez pas combien de temps il m'a fallu pour me persuader, rompu comme je l'étais à la tyrannie, que j'avais le droit d'y entrer, aussi bien qu'un autre, que ce monument magnifique (car il est magnifique, ne vous en déplaise), m'appartenait comme à tout le monde. Les portes étaient grandes ouvertes; j'entrai partout sans rencontrer seulement un *policeman*. On cherche en vain les uniformes, la livrée est bannie de notre république. Cela étonne d'abord, cela manque, ne fût-ce qu'au point de vue pittoresque; on s'imagine que la machine est arrêtée; point du tout; seulement elle travaille sans feu ni fumée. Au bout de trois jours, le fait qu'il n'y a ici que de simples habits noirs, sans rien qui révèle le soldat ou l'espion, commence à nous impressionner à la façon d'une chose majestueuse et symbolique. La plus grande revue à laquelle j'aie assisté en Allemagne a produit moins d'effet sur moi. Soit, je suis un Yankee rugissant, mais il faut prendre un pinceau vigoureux pour peindre un modèle de cette taille. L'avenir est ici, cela va sans dire, et ce n'est pas seulement l'avenir que nous possédons, c'est encore le présent. Vous vous plaindrez que je ne vous donne pas de mes nouvelles personnelles, mais je suis plus modeste sur mon propre compte que sur celui de mon pays. J'ai passé un mois à New-York, et tandis que j'y étais, j'ai vu presque tous les jours une jeune fille assez intéressante qui avait fait la traversée avec moi sur le bateau. Un instant, j'ai songé à l'épouser... Non,.. elle avait été gâtée par l'Europe!

VIII.

Miss Aurora Church (*New-York*) *à miss Whiteside* (*Paris*).

9 janvier.

Je vous ai fait part en arrivant de mes conventions avec maman : elle me laissait toute liberté pour trois mois et si, après ce laps de

temps, je n'en avais pas fait bon usage, il était entendu que je la remettais entre ses mains. Eh bien! les trois mois sont expirés et j'ai grand'peur de n'avoir fait ni bon ni mauvais usage de cette liberté. Bref, je ne suis pas mariée, — c'était là le fin mot de notre petit arrangement. Après avoir tenté pendant des années de m'établir en Europe sans dot, maman s'était flattée que je réussirais peut-être mieux toute seule. Certes je ne pouvais échouer plus complètement qu'elle. Eh bien! je ne suis arrivée à rien... Je n'ai même pas essayé. Je me figurais que ce genre d'affaire marchait d'elle-même ici, et elle n'a pas marché du tout en ce qui me concerne. Je ne dirai pas que je sois désappointée, car je n'ai en somme rencontré aucun homme qu'il m'aurait plu d'épouser. Quand vous vous mariez de ce côté de l'Atlantique, les gens s'attendent à ce que vous les aimiez; or je n'ai vu personne qui me donnât l'envie de l'aimer. Je ne sais pour quelle raison, mais aucun de ces messieurs ne ressemble à ce que je me représentais. Peut-être ai-je rêvé l'impossible : pourtant il y avait en Europe des hommes que j'eusse épousés de bon cœur. Il est vrai que presque tous étaient déjà mariés. Ce qui me vexe, c'est d'abdiquer ma liberté. Je ne me soucie pas particulièrement du mariage, mais je tiens à faire ce que je veux. Le genre de vie que j'ai mené durant ces derniers mois était fort de mon goût. Je n'en suis pas moins fâchée pour ma pauvre maman que rien de ce qu'elle souhaitait ne soit arrivé. *Primo*, personne ne fait cas de nous, pas même les Rucks, qui se sont évanouis sans laisser de traces, comme les gens ont le secret de le faire dans ce pays-ci. Nous n'avons pas produit la moindre sensation ; mes robes neuves ne comptent pas; on en a de plus belles; nos connaissances philologiques et historiques sont médiocrement goûtées. Il paraît que nous réussirions mieux à Boston; mais maman a entendu dire qu'à Boston il n'y avait de mariages qu'entre cousins. Maman est hors d'elle, parce que tout coûte si cher... c'est une ruine! Enfin je ne me suis pas fait enlever, je n'ai été l'objet de nulle insulte, de nulle calomnie; cette pauvre maman avait donc tort dans toutes ses prévisions.

Elle m'aurait, je crois, vue avec plaisir recevoir quelque bonne leçon, mais il n'en a rien été,.. ni insultée ni adorée... On ne vous adore pas dans ce pays-ci; on vous laisse seulement croire qu'on est tout près de le faire. Vous rappelez-vous les deux jeunes gens que j'ai connus sur le bateau et qui, après notre arrivée, me rendaient visite à tour de rôle? D'abord l'idée ne m'était pas venue qu'ils pussent être amoureux de moi, quoique maman parût en être persuadée; puis, au bout d'un certain temps, j'ai supposé qu'elle devait avoir raison, et finalement je me suis aperçue qu'il ne s'était

jamais agi que de conversation. M. Leverett et M. Cockerel disparurent un beau jour sans se mettre en peine de m'avoir brisé le cœur. Il ne dépendait que de moi pourtant de m'imaginer qu'il en était ainsi. Tous les Américains sont les mêmes; vous ne savez où ils veulent en venir; les rapports sociaux consistent en une sorte d'innocente coquetterie des deux côtés. Pour être franche, je crois qu'au fond je suis un peu désappointée, non pas tant sur le chapitre matrimonial que par la vie en général. Elle semble d'abord si différente de l'existence européenne qu'on s'attend à quelque chose d'excitant; puis vous finissez par découvrir que vous vous êtes promenée huit ou quinze jours au bras d'un monsieur ou dans sa voiture, et que c'est tout. Maman est furieuse de ne pas trouver plus de choses à condamner. Elle déclarait hier que ce pays-ci n'avait même pas le mérite d'être haïssable. Quelle fut ma surprise lorsqu'elle me proposa là-dessus de partir pour l'Ouest! Une telle idée venant d'elle!.. Les habitués de la pension, probablement pour se débarrasser de nous, lui ont parlé de l'Ouest, et elle a mordu à cette suggestion avec une sorte de désespoir. Vous comprenez, il est impossible de rester les bras croisés, pour ainsi dire, à manger son dernier sou... Peut-être la fortune nous sera-t-elle plus favorable dans l'Ouest. De toutes façons, ce côté-là aura du moins l'avantage d'être moins cher et franchement haïssable. Maman hésite entre ce parti et le retour en Europe. Je ne dis rien; je me sens vraiment indifférente. Qui sait si je ne suis pas destinée à devenir la femme d'un pionnier? Mais, ma liberté, comme je l'ai gaspillée! Il ne m'en reste plus un atome à remettre entre les mains de maman. La voici qui vient me dire que, tout délibéré, nous pousserons plus loin, qu'elle a opté pour l'Ouest. Ce sera un pionnier décidément. Bah! ils ont quelquefois des millions... »

Ce dénoûment, qui n'en est pas un, nous autorise à croire que l'auteur de *la Pension Beaurepas* nous fera suivre bientôt M^rs^ et miss Church dans l'Ouest, où son coup d'œil lucide, sa verve mordante, son incomparable aptitude à poser nettement, malicieusement le pour et le contre trouveront plus d'une occasion de s'exercer.

TH. BENTZON.

CHINE ET TONKIN

L'entrée triomphale de régimens français dans le palais d'été du Fils du Ciel à Pékin n'est pas l'un des événemens les moins curieux de ce siècle, mais il se produit en ce moment un fait beaucoup plus important au point de vue européen, c'est la tendance absolument nouvelle de l'empire chinois à vouloir, — après tant d'années d'effacement, — reprendre en Asie une situation prépondérante. Ses richesses, son étendue, sa population, paraissent lui revenir en mémoire et lui imposer des devoirs dont il n'avait plus souci.

La Chine, arriérée au point de jeter à la mer le matériel d'un chemin de fer roulant entre Shanghaï et Wosung, a demandé pourtant aux nations qui inventèrent cette chose absurde, « les transports rapides » ce qu'elles avaient de mieux en canons et en torpilles. De nos sciences utiles, de nos découvertes pacifiques, elle n'a voulu, jusqu'à présent, que ce qui pouvait augmenter ses moyens de défense ou lui permettre d'attaquer au besoin des voisins plus faibles qu'elle. L'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne, lui ont fourni tout ce qu'elle a voulu en ce genre, et le trésor impérial chinois, seul, sait à quel prix. Elle a dépensé à cela une telle quantité de piastres que, de bonne foi, elle peut se croire invulnérable et en état de partir en guerre.

Quant à nous, en raison de la présence de troupes françaises à Saïgon et sur la rivière Rouge du Tonkin, c'est-à-dire à quelques kilomètres de la frontière chinoise, un devoir nous est imposé : celui

d'observer la transformation qui paraît s'opérer chez les disciples de Confucius et d'examiner s'ils sont aptes à jouer en Orient le rôle actif dont nous parlions plus haut. Serions-nous, comme quelques prophètes l'affirment, à la veille du réveil d'un grand peuple, tout près de la résurrection de l'empire de Gengis-Khan, ou, comme l'a dit un penseur, « est-ce l'ombre que les grandes destinées projettent devant elles et dans le jour d'aujourd'hui demain est-il déjà présent? »

Nous ne sommes, comme j'espère le prouver, qu'en présence de quelques tentatives de revendications surannées qui sont le propre de la ténacité du caractère des Chinois, ténacité qui va toujours de pair avec leur morgue incorrigible. Il faut qu'on le sache : il n'y a qu'une bravade ridicule de leur part dans l'envoi d'une poignée de braves sous les murs d'Hannoï, en vue d'une citadelle sur laquelle flottait le drapeau tricolore! Il en est de même des conseils de résistance qu'ils donnent secrètement à notre vieil ennemi le roi Tu-Duc. Le changement d'attitude des Chinois vis-à-vis des Européens date du jour peu éloigné où la question de la rétrocession du territoire du Kouldja s'est réglée d'une manière pacifique entre eux et les Russes. Quoique ce soit en échange d'une très forte somme d'argent que la Russie ait consenti à rétrocéder ce territoire, le Fils du Ciel n'en a pas moins considéré cette acquisition coûteuse comme un brillant triomphe remporté sur l'un des plus grands royaumes d'Occident (1). C'est depuis lors que ses ministres se sont interposés en qualité de médiateurs entre Japonais et Coréens, qu'ils ont dirigé contre nous un semblant d'armée au Tonkin, réclamé de nouveau au Japon les îles Liou-Chou et fait la ridicule sommation aux souverains, leurs anciens tributaires, d'avoir à renouveler les preuves de leur vasselage.

Ayant signalé les petits états qui se reconnaissent toujours les tributaires de l'empereur de Chine et ceux qui, comme les royaumes de Siam et du Cambodge, repoussent hautement sa suzeraineté, nous montrerons qu'une guerre avec le Céleste-Empire, — il en a été question! — est chose tout à fait improbable et, fût-elle inévitable, qu'il n'y a pas lieu de supposer que les armées chinoises soient capables de se mesurer avec les nôtres.

I.

Indépendamment des dix-huit provinces qui composent le vaste ensemble de l'empire du Milieu, il est divers royaumes, plus ou

(1) Voyez *Chinois et Russes au Kouldja,* dans la *Revue* du 14 avril 1881.

moins considérables, qui lui reconnaissent depuis une époque très reculée une sorte de suzeraineté, et qui, à ce titre, lui paient annuellement ou tous les cinq ans, divers tributs en nature. Tels sont le Népaul, la Corée, la Birmanie, le royaume de Siam, l'Annam et les îles Liou-Chou dans la mer de Chine. Entre tous, le roi de Corée s'est toujours fait remarquer par la régularité avec laquelle il a envoyé à Pékin ses présens et ses ambassadeurs. En 1694, un souverain de ce pays barbare auquel vint le désir, — étrange dans ces contrées, — de couronner sa femme, poussa la condescendance jusqu'à solliciter de l'empereur de Chine l'autorisation d'accomplir cet acte. De nos jours, à la suite d'une sanglante révolution qui obligea le roi et la reine à prendre la fuite, la Chine a replacé les fugitifs sur leur trône, puis elle a laissé dans Seoul, leur capitale, une garnison très forte. Aujourd'hui c'est plus qu'un protectorat qu'exerce le Céleste-Empire, si ce n'est pas tout à fait une prise de possession. L'Angleterre et d'autres puissances qui désirent passer un traité de commerce avec la Corée, — mais avec la Corée seulement, — ont demandé des explications. M. Bourée, notre ministre à Pékin, est tellement persuadé d'une connexité complète entre le Céleste-Empire et son tributaire, que, dans le traité qu'il demande à ce dernier, il exige pour nos missionnaires les droits dont ils jouissent en Chine, c'est-à-dire ceux de prêcher l'évangile à ciel ouvert et de construire des églises.

Depuis 1768, époque où les Chinois passèrent le Thibet pour combattre le rajah de Ghoorka, le Népaul est dans l'humiliante obligation de se reconnaître leur tributaire. C'est de ce pays de Ghoorka, proche de l'Hindoustan, qu'est sortie la dynastie des rajahs qui règne encore aujourd'hui à Khamandou, la capitale du Népaul. Cette principauté pittoresque, appelée la Suisse asiatique, située au Nord, entre une vice-royauté chinoise, et au Sud, sur les limites d'une vice-royauté anglaise, ne garde son indépendance qu'en se faisant humble avec ses gros voisins. Tous les cinq ans, une ambassade part de Khamandou pour Pékin, et dépose aux pieds du trône impérial quelques présens. Le rajah actuel, quoique très réservé, voit son peuple fatalement entraîné vers le joug anglais. Tôt ou tard, comme tant d'autres rois ou princes indiens, il ne sera plus qu'un pâle personnage à leur solde. Ce jour-là, l'Angleterre se donnera le plaisir d'aviser l'empereur de Chine qu'il n'ait plus à compter sur les hommages et les tributs du Népaul. Comme on le verra plus loin, ce ne sera pas la première fois qu'il aura reçu un semblable avis.

Ce fut en 1769, après une bataille sanglante qui fut livrée entre Chinois et Birmans, que ces derniers, vaincus, consentirent à recon-

naître une sorte de suzeraineté à leurs adversaires et à leur envoyer chaque année une ambassade et des présens. Pressée à l'ouest par l'inévitable Angleterre et à l'est contiguë à la Chine, la Birmanie, ou du moins ce qu'il en reste d'indépendant, se trouve dans la même situation critique que le Népaul. Cependant le roi et son peuple haïssent mortellement les Anglais, et peut-être les Birmans, gardiens jaloux des passes qui conduisent de chez eux en Chine, n'ont-ils pas été tout à fait étrangers au meurtre de l'infortuné Margary (1). Il faut avoir sous les yeux une traduction de la *Gazette de Pékin* pour savoir en quels termes le farouche roi de Birmanie, aussi cruel que le roi nègre du Dahomey, s'humilie devant son maître et seigneur. Mais peut-être ne fait-il si grand bruit de sa soumission que pour persuader aux Anglais qu'en achevant de s'annexer la Birmanie, la Chine pourrait bien leur déclarer la guerre. Peine perdue, car il n'entrera jamais dans l'esprit de nos voisins que l'empereur de Chine puisse les menacer un jour d'une rupture. Il n'y a que notre France, — avec ses fréquens changemens de ministères, les indécisions des personnages qui la gouvernent, leur incapacité reconnue à diriger jusqu'ici les affaires extérieures, — qui se trouve exposée à cette humiliante éventualité d'une déclaration de guerre par l'empire chinois.

Le royaume de Siam, plus éclairé, plus éloigné de l'astre qui brille à Pékin que les petits satellites dont nous venons de parler, s'est décidé en 1870 à ne plus envoyer à l'empereur de Chine ni hommage ni lettre de soumission. Les Anglais, qui sont très influens à Bangkok, n'ont pas dû être étrangers à cette résolution. A la vérité, le royaume de Siam n'a jamais été conquis, comme tant d'autres, par les armes chinoises, et s'il envoyait à l'empereur céleste des présens, c'était simplement pour reconnaître la protection que ses marchands trouvaient en Chine. Cependant, comme l'on a beaucoup de mémoire à la cour de Pékin et qu'il y a un ministre chargé de veiller à l'observation des rites et des vieilles coutumes, l'impertinent oubli de la cour de Siam fut signalé en haut lieu. Pour rappeler habilement cette dernière au souvenir de ses devoirs, le gouvernement chinois imagina donc de se faire écrire par le gouverneur-général du Foh-Kien qu'un ambassadeur s'était présenté devant lui, porteur des excuses des rois siamois, et que, si une ambassade ne s'était pas rendue plus tôt de Bangkok à Pékin par la voie de terre, c'était par crainte de tomber aux mains des rebelles Taï-Pings. Ceci fut inséré dans la *Gazette de Pékin,* et peu

(1) *Les Nouveaux Ports ouverts de la Chine,* dans la *Revue* du 15 février 1878.

de temps après, l'un des deux régens de Siam donnait publiquement à ce récit un démenti formel.

Avec l'audace qui caractérise les ministres de l'empire du Milieu, un mandarin a été l'année dernière à Bangkok avec mission de faire rentrer dans le devoir le tributaire récalcitrant. Les Siamois ont répondu qu'ils voulaient bien continuer à entretenir d'excellentes relations avec les Chinois, mais sur un pied d'égalité, et qu'ils se rendraient à Pékin par la voie de mer, ainsi que le font les ambassadeurs des puissances d'Occident, et pas du tout par la voie de terre, qui est celle suivie par les feudataires. La Chine se l'est tenu pour dit, ce qu'elle fait toujours lorsqu'on lui parle avec fermeté. Elle ne réclame plus rien de Siam, qui, par précaution, arme ses forts et élève de nouvelles citadelles.

Le vice-roi du petit archipel des Liou-Chiou a, lui aussi, longtemps payé tribut, il est vrai, à la Chine; mais il est encore plus vrai que l'archipel en question a toujours fait partie du fief de l'une des plus grandes familles seigneuriales du Japon, — celle des Satsuma. Il n'y a qu'à lire sur une bonne carte les noms des principales îles, tels que ceux de Okinava-Suma, Ka-Kirouma et Oho-Sima, pour ne pouvoir douter qu'elles ont été baptisées par les Japonais. En 1879, ces derniers firent, sans aucun avis préalable, de l'archipel des Liou-Chiou l'un de leurs départemens; ils ordonnèrent au vice-roi de ne plus reconnaître la suzeraineté de la Chine, et, comme il s'y refusait, on l'embarqua de force pour le Japon sur un navire de guerre. Il y est encore aujourd'hui, entouré d'une petite cour qu'on lui a permis de faire venir de son pays pour le consoler de sa royauté perdue.

Certes, l'entrée d'une armée anglo-française à Pékin et à Canton fut une cause de grande humiliation pour les Chinois; le châtiment qu'une petite armée japonaise alla infliger aux pirates de l'île Formose, l'une de leurs possessions (1), fut aussi très sensible à leur orgueil; mais la façon cavalière dont le mikado leur enleva les îles Liou-Chiou a blessé beaucoup plus encore leur amour-propre. Leur ressentiment, quoique dissimulé, dure toujours; il se manifeste sans éclat, mais d'une façon continue. Si le Japon arme encore aujourd'hui avec plus de persistance que jamais, et au-delà même de ce que ses finances lui permettent, c'est parce qu'il croit que sa puissante voisine n'attend qu'une occasion favorable pour lui déclarer la guerre. Nous croyons que le Japon n'a, pour le moment du moins, rien à craindre; mais, quoi qu'il en soit, il

(1) Voyez *Formose et l'Expédition japonaise*, dans la *Revue* du 15 novembre 1874.

n'est pas inutile de constater que la Chine a perdu là encore l'un de ses anciens tributaires, et que c'est un petit royaume, moins grand que l'une de ses plus petites provinces, qui s'est permis de le lui enlever.

Il y a mille ans environ que le Tonkin fut conquis par les Chinois et qu'il devint l'une des annexes de la province de Ngan-Nan (1). Au commencement du xve siècle, un général du nom de Le chassa l'armée d'occupation chinoise, et se fit proclamer roi. Il est tout à fait improbable qu'il lui soit venu à l'idée, après avoir battu les soldats de l'empereur de Chine, d'aller demander l'investiture au vaincu, et de se reconnaître son tributaire. Il y a quatre-vingts ans bientôt, un Annamite, du nom de Nghuen-Anh, mit à son tour en fuite les descendans de Le, et le roi Tu-Duc, qui règne aujourd'hui sur l'Annam et le Tonkin, est un des fils de ce Nghuen-Anh. Nous ne voyons pas jusqu'ici à quel propos, dans quelle circonstance, l'Annam a pu demander à la Chine, comme cette dernière le prétend, de devenir son vassal. Cette question d'un tribut payé au Céleste-Empire par les rois de l'Annam et du Tonkin est capitale pour nous, puisque de la façon dont elle sera tranchée doit dépendre notre attitude vis-à-vis de ces deux pays. On l'a si bien compris à Hué comme à Pékin que le gouvernement chinois a imaginé, l'année dernière, de faire construire à Haï-Phong, l'une des bourgades du Tonkin que nous occupons à l'embouchure du fleuve Rouge, des magasins pour recevoir un tribut en nature de cent mille piculs de riz (2), tribut que l'Annam serait censé payer à l'empereur de Chine. L'expédient est trop grossier pour qu'il puisse nous tromper. Il a été fort habilement imaginé, non-seulement pour fournir des armes à ceux qui voient d'un œil d'envie notre présence dans ces parages, mais encore pour faire naître des doutes sur la légitimité de notre intervention au Tonkin chez quelques esprits timorés. Ces constructions qui s'élèvent tout à coup, en 1880, à Haï-Phong pour recevoir un prétendu tribut bientôt centenaire, sont sorties, en vérité, trop à propos du sol et bien tardivement.

Même en admettant, comme on l'assure à Pékin, et ainsi que M. Bourée, notre ambassadeur trop crédule, semble le croire, que le roi de l'Annam soit le vassal de la Chine, qu'il lui ait livré, en réalité, annuellement, et cela depuis bientôt un siècle, 6,250,000 kilogrammes de riz, pourquoi, lorsque nous nous sommes emparés

(1) Voyez *le Tonkin et les Relations commerciales*, dans la *Revue* du 1er mars 1874.
(2) 6,250,000 kilogr.

du Tourane et de Saïgon, en 1858, le Céleste-Empire n'a-t-il fait entendre aucune plainte, pas une seule protestation? C'était pourtant le cas : notre prise de la citadelle de Tourane et notre installation à Saïgon ne se sont pas faites sous le manteau de la cheminée, mais au bruit du canon et en mitraillant quelques centaines d'Annamites.

Seize ans plus tard, en 1874, la France, représentée à Saïgon par le contre-amiral Dupré, signe avec le roi Tu-Duc un traité qui n'a été guère observé, on le sait, que par nous. Que dit l'article 2? « Son Excellence le Président de la République Française, reconnaissant la souveraineté du roi de l'Annam, *son entière indépendance vis-à-vis de toute puissance étrangère, quelle qu'elle soit*, lui promet aide et assistance et s'engage à lui donner, sur sa demande et gratuitement, l'appui nécessaire pour maintenir dans ses états l'ordre et la tranquillité, pour le défendre contre toute attaque et pour détruire la piraterie qui désole une partie de son royaume (1). » En vertu de cet article, n'avons-nous pas le droit beaucoup plus

(1) « Toute nation, dit Vattel (*Droit des gens*, liv. I, ch. I) qui se gouverne elle-même, sous quelque forme que ce soit, sans dépendance d'aucun étranger, est un état souverain... On doit compter au nombre des souverains ces états qui sont liés à un autre plus puissant par une alliance inégale dans laquelle, comme l'a dit Aristote, on donne au plus puissant plus d'honneur, et au plus faible plus de secours.

« Les conditions de ces alliances inégales peuvent varier à l'infini. Mais, quelles qu'elles soient, pourvu que l'allié inférieur se réserve la souveraineté ou le droit de se gouverner par lui-même, il doit être regardé comme un état indépendant, qui commerce avec les autres sous l'autorité du droits des gens.

« Par conséquent, un état faible qui, pour sa sûreté se met sous la protection d'un plus puissant et s'engage, en reconnaissance, à plusieurs devoirs équivalant à cette protection, sans toutefois se dépouiller de son gouvernement et de sa souveraineté, cet état, dis-je, ne cesse point pour cela de figurer parmi les souverains qui ne reconnaissent d'autre loi que le droit des gens.

« Il n'y a pas plus de difficulté à l'égard des états *tributaires*. Car bien qu'un tribut payé à une puissance étrangère diminue quelque chose de la dignité de ces états, étant un aveu de leur faiblesse, il laisse subsister entièrement leur souveraineté. L'usage de payer tribut était autrefois très fréquent; les plus faibles se rachetaient par là des vexations du plus fort, en se ménageant à ce prix sa protection, sans cesser d'être souverains.

« Les nations germaniques introduisirent un autre usage, celui d'exiger l'hommage d'un état vaincu ou trop faible pour résister. Quelquefois même une puissance a donné des souverainetés en fief et des souverains se sont rendus volontairement feudataires d'un autre. Lorsque l'hommage, laissant subsister l'indépendance et l'autorité souveraine dans l'administration de l'état, emporte seulement certains devoirs envers le seigneur du fief, ou même une simple reconnaissance honorifique, il n'empêche point que l'état ou le prince feudataire ne soit véritablement souverain. Le roi de Naples faisait hommage de son royaume au pape; il n'en était pas moins compté parmi les principaux souverains de l'Europe. »

que la Chine de considérer le roi de l'Annam, sinon comme notre vassal, du moins comme notre protégé (1)?

L'honorable M. de Saint-Vallier, dans le discours qu'il a prononcé sur cette question ces jours-ci au sénat, est complètement de cet avis. Voici ce qu'il a dit à ce sujet : « L'empereur de Chine a dû être assez surpris de voir le roi d'Annam invoquer une suzeraineté nominale qui avait bien pu être imposée à l'époque où les Chinois avaient pénétré en Cochinchine, mais qui paraissait tombée depuis longtemps dans la désuétude et l'oubli... Toutefois cet appel du vassal devait flatter le suzerain, et il y eut dès lors entre la cour d'Annam et l'empereur chinois un échange de communications avec des promesses de secours. Les journaux étrangers ont fait beaucoup de bruit de cette suzeraineté et des difficultés qui en résulteraient pour nous dans le cas où nous donnerions suite à notre projet d'occupation. Ces difficultés, nous ne pouvons les admettre : d'abord parce que la Chine, jusqu'à l'appel tout récent de l'Annam, n'avait jamais songé à rappeler ces droits de suzeraineté sur les provinces cochinchinoises, et puis parce que cette suzeraineté qu'invoque l'Annam ne s'est jamais, en aucun temps, étendue au Tonkin. Le Tonkin a toujours été une principauté indépendante, la région montagneuse qui le sépare de la Chine l'ayant préservé des invasions du Céleste-Empire. » M. le ministre des affaires étrangères, dans sa réponse à M. de Saint-Vallier, a été encore plus explicite. « Le traité de 1874, a-t-il dit, a été notifié à la Chine immédiatement après sa ratification. Cette puissance n'avait à faire et ne fit, en effet, aucune observation. »

II.

Ce qu'il y a d'étrange dans tout ceci, c'est que la campagne dirigée contre notre influence au Tonkin a été menée longtemps par un Chinois converti du nom de Ma-Kien-Tchong. Ce personnage connaît mieux Paris et la France que beaucoup de Français. Deux fois bachelier, il a passé avec succès sa thèse de licencié en droit et il s'est vu délivrer le diplôme que l'École des sciences politiques décerne à ses meilleurs élèves. Admis d'abord dans nos écoles, nous l'avons vu par la suite se montrer dans les salons à la mode des deux

(1) Voir *l'Annexion du Tonkin*, dans la *Revue* du 15 septembre 1880.

rives de la Seine. Lorsque son éducation fut complète, il partit pour son pays natal, où, grâce à sa finesse d'esprit, à sa connaissance des choses d'un monde ancien et d'un monde nouveau, il devint le conseiller intime du plus grand homme de la Chine actuelle, le vice-roi Li-Hung-Chang. Ma-Kien-Tchong fut d'abord envoyé par son protecteur à Calcutta pour arranger certains différends qui divisaient, — à propos d'opium, — l'Angleterre et le Céleste-Empire. Plus tard, choisi pour rétablir l'ordre en Corée, il fit résolument arrêter le principal fauteur des troubles, qui n'était rien moins que l'oncle du roi détrôné, et l'envoya de sa propre autorité, et sous bonne escorte, en exil. Lorsqu'il eut rétabli le légitime souverain sur son trône, il lui vint la crainte de voir tomber ce faible monarque sous l'influence ou même sous la domination des Japonais. Il l'obligea alors, malgré l'opposition d'un parti national hostile aux Européens, à ouvrir au commerce étranger les ports de la Corée, tenus rigoureusement fermés depuis des siècles comme autrefois ceux de la Chine. En faisant signer des traités au roi de Corée avec les grandes puissances, il a cru le mettre fort habilement sous leur protection.

Encouragé par ces premiers succès, Ma-Kien-Tchong voulut rendre éclatante la suzeraineté de la Chine sur la Corée. A cet effet, il invita la France, les États-Unis et l'Angleterre à la reconnaître d'une manière officielle. Ces trois nations s'y refusèrent. Tombé pour cela en disgrâce, notre ancien commensal n'en serait pas moins encore très influent à Pékin, s'il n'était catholique. Mais ses compatriotes ne lui pardonnent pas son apostasie. Il est, assure-t-on, actuellement au Tonkin, conseillant la résistance à Tu-Duc, lui promettant l'appui du Céleste-Empire et lui soufflant son rôle dans la comédie toute nouvelle du tribut des cent mille piculs de riz. Est-ce l'habileté de cet homme qui est cause de la mauvaise fortune de M. Bourée? Ce qu'il y a de certain, c'est que, ces jours-ci, ce diplomate a été invité par dépêche télégraphique à se rendre à Paris.

S'il faut en croire des rumeurs que confirme la presse anglaise de l'extrême Orient, ce rappel précipité serait dû à certain traité que notre ministre aurait élaboré avec le vice-roi Li-Hong-Chang. Malheureusement pour M. Bourée, M. Challemel-Lacour ne veut ni ne peut ratifier un semblable document. L'on comprendra tout de suite pourquoi. L'article 1er déclarerait que la France renonce pour toujours à s'emparer du Tonkin. L'article 2 ferait reconnaître par la France, quelque invraisemblable que cela puisse paraître, la suzeraineté de la Chine sur le Tonkin et l'Annam. Enfin l'article 3 dispenserait le Tonkin et l'Annam de payer à l'empereur céleste l'impôt annuel des cent mille piculs de riz.

On comprendra le douloureux étonnement et la légitime indignation éprouvée par notre ministre des affaires étrangères à la lecture d'un tel projet. Ces sentimens sont, du reste, ressentis également par tous ceux qui ont quelque souci des intérêts de la France, et ils approuvent sans réserves le rappel de notre ambassadeur.

III.

Il est bon, à notre époque où l'imprévu ne joue un si grand rôle que parce que notre imprévoyance est excessive, de rechercher quelles forces de mer et de terre la Chine pourrait mettre en ligne. Nous nous hâtons d'ajouter qu'en cherchant à faire la lumière sur ce point, nous sommes bien loin de croire que cette puissance songe à se mesurer avec nous, pas plus qu'avec d'autres, sauf le Japon pourtant.

La puissance navale de la Chine à l'heure actuelle ne peut, l'on s'en doute déjà, inquiéter aucune marine militaire de l'Europe; la Chine ne possède en effet, malgré de grands efforts et de grands sacrifices, que deux lourds cuirassés, un monitor, deux frégates, douze corvettes, dont deux seulement ont une armure en fer, trente canonnières en bois, deux bateaux à roues, dix petits steamers douaniers et deux barques transports. Il faut ajouter à cette liste le *Ting-Yuen*, bâtiment de guerre qui s'achève en ce moment dans l'arsenal de Stettin, et qui partira pour la Chine aussitôt que son armement en canons Krupp aura été complété à Kiel. De l'aveu même des constructeurs allemands, le *Ting-Yuen* réunit dans sa coque, à un trop grand degré de perfection pour des Chinois, toutes les découvertes modernes. Ce n'est plus un bâtiment de guerre, c'est une exposition de machines scientifiques. Indépendamment d'un éclairage de système récent, on y voit fonctionner un télégraphe électrique, puis, divers inventions hydrauliques, un attirail très compliqué de roues, grand attirail destiné à mettre simplement à la mer les petites embarcations du bord, des appareils à torpilles, des manivelles tournant à la vapeur, des pompes à feu et à eau de divers inventeurs, enfin beaucoup d'autres engins devant lesquels ont dû longtemps pâlir ceux qui les ont inventés. Que sera-ce lorsque des capitaines chinois ordonneront à des équipages inexpérimentés de mettre en mouvement tous ces rouages d'horlogerie? A la première explosion insolite, au moindre choc électrique inattendu, le vaisseau modèle

risquera d'être abandonné, heureux si ceux qui le montent ne sautent pas en l'air avec lui! Ajoutons, pour faire évanouir bien des appréhensions, qu'une escadre française partant de Toulon peut en quatre mois aller en Chine et être revenue à son point de départ, ayant assurément coulé bas les navires impériaux qui auraient osé lui donner rendez-vous dans la baie de Tourane ou dans les eaux du golfe du Tonkin. Les Chinois peuvent d'ailleurs être certains que les constructeurs allemands ne demanderont pas mieux que de leur renouveler leurs flottes. Le Céleste-Empire est pour eux une source de gains magnifiques. Que l'on interroge également à ce sujet les Anglais d'abord et les Américains ensuite : tous se sont enrichis outrageusement aux dépens de leur naïve cliente. S'il n'est pas question de fournitures françaises, c'est parce que notre marine marchande est pour ainsi ainsi morte. Pourquoi s'en étonner? On l'a subventionnée pour qu'elle puisse vivre sans travailler et s'enrichir sans courir aucun risque.

Il est bien difficile de savoir le chiffre exact de soldats que l'empire chinois a sous les armes. Il est aussi difficile à établir que celui de sa population, que des recensemens plus ou moins véridiques font varier de trois cent vingt à quatre cent millions d'habitans. Quoi qu'il en soit, l'armée chinoise fût-elle, sans compter les garnisons de la Mandchourie, de six cent mille hommes, comme elle l'était en 1880, — sur le papier, — nous avons tout lieu de croire qu'il n'y a pas plus de trois cent mille soldats en activité. Si les généraux chinois n'envoyaient pas en congé trois cent mille Braves, et s'ils n'en touchaient pas sans scrupule la solde, trois cent vingt mille hommes tiendraient garnison dans les grandes villes, pendant que deux cent mille hommes d'infanterie et quatre-vingt mille de cavalerie feraient un service actif. Mais, nous le répétons, il n'en est rien ; et malgré la bravoure incontestable du soldat chinois, malgré l'achat par son gouvernement de quelques milliers d'armes à tir rapide, malgré l'instruction militaire donnée aux recrues asiatiques par des instructeurs anglais et allemands, une armée chinoise lâcherait pied devant n'importe quelle armée européenne. Ce ne serait certainement pas par lâcheté, nous devons le dire, mais parce que les troupes qui la composeraient n'auraient, pour la plupart, à opposer à nos armes perfectionnées que des lances, des arcs, des flèches, des hallebardes, des fusils défectueux et des canons d'une portée inférieure aux nôtres et d'un tir moins rapide.

Il est avéré qu'il y a beaucoup de compagnies de soldats chinois qui ne sont formées que de vagabonds, dont l'occupation principale est de s'entendre avec les voleurs de grands chemins lorsqu'il y a quelque bon coup à faire, c'est-à-dire quelque riche marchand ou

capitaliste à dépouiller. Au temps où il a fallu combattre les rebelles Taï-Pings, l'armée dite régulière n'a été d'aucune utilité. Les milices locales, les engagés volontaires européens ou américains, les *yung* ou Braves, qui correspondent aux mercenaires des anciennes armées d'Occident, se sont seuls battus, et, seuls, ils ont réprimé l'insurrection. Même instruite et bien exercée, l'armée chinoise, en raison de son organisation actuelle, ne peut rendre de grands services. La mobilisation présenterait les plus grandes difficultés, car il n'y a en Chine ni intendans, ni état-major, ni commandant en chef.

Supposons qu'il y ait dans chaque province ce qu'il devrait y avoir, c'est-à-dire de 30,000 à 50,000 hommes. Ils seront, comme ils le sont aujourd'hui, divisés en trois ou quatre corps, ayant chacun un chef spécial, et allant où bon leur semble. Si leur paie leur est versée régulièrement, ils se contenteront de la dépenser sans rien faire; se fera-t-elle mal ou pas du tout, ils vivront de pillage. Ajoutez à cela qu'on ne les réunit jamais pour les exercer; qu'ils n'ont ni matériel de campement, ni bagages, et qu'ils vivent la plupart du temps dans des huttes en terre élevées ou construites par eux-mêmes. Quels services une telle armée pourrait-elle rendre en temps de guerre? Évidemment aucun. Cet état de choses se modifiera sans doute dans un temps plus ou moins rapproché, car la Chine, se croyant menacée par le Japon en Corée, par les Russes au Kouldja et à tort par nous au Tonkin, ainsi que nos ennemis le lui insinuent, la Chine, disons-nous, ne peut tarder à opérer des réformes; mais quand se feront-elles, dans un pays où l'on ne tolère même pas la construction d'un chemin de fer de quelques kilomètres? Et puis, comment admettre que l'Europe ne sera pas toujours supérieure à l'Asie dans ses moyens d'attaque et de défense? Notre sécurité nous fait une loi impérieuse de la devancer sous ce rapport; si nous venions à l'oublier, bientôt l'Occident disparaîtrait comme autrefois sous une nouvelle invasion de barbares.

Rien de plus opportun, pour notre thèse, que ces sages paroles prononcées par M. Renan en Sorbonne il y a très peu de jours : « La science est l'âme d'une société, car la science, c'est la raison. Elle crée la supériorité militaire et la supériorité industrielle. Elle créera un jour la supériorité sociale, je veux dire un état de société où la quantité de justice qui est compatible avec l'essence de l'univers sera procurée. La science met la force au service de la raison. Il y a, en Asie, des élémens de barbarie analogues à ceux qui ont formé les premières armées musulmanes et ces grands cyclones d'Attila et de Gengiskhan, mais la science leur barre le chemin. Si Omer, si Gengiskhan avaient rencontré devant eux une bonne artillerie, ils n'eussent pas dépassé les limites de leur désert.

Il ne faut pas s'arrêter à des aberrations momentanées. Que n'a-t-on pas dit à l'origine contre les armes à feu, lesquelles pourtant ont bien contribué à la victoire de la civilisation? Pour moi, j'ai la conviction que la science est bonne, qu'elle fournit seule des armes contre le mal qu'on peut faire avec elle... »

On assure qu'il y aura bientôt 50,000 soldats chinois armés de fusils à tir rapide et devant leur instruction militaire à des officiers européens. Nous voulons bien le croire; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire une remarque. La garde impériale (celle qui est chargée de protéger le Fils du Ciel et sa résidence à Pékin), est forte de 17,000 hommes. C'est peut-être là le noyau de l'armée qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, cherchera à fonctionner mieux que celle que nous connaissons aujourd'hui. Or cette garde est divisée en six bataillons, dont quatre seulement sont armés de fusils se chargeant par la culasse. Les deux autres n'ont encore que le fusil à mèche. On sait qu'il ne faut pas plus de deux hommes pour manœuvrer un seul de ces engins étonnans : l'un, pour le porter, l'autre pour y mettre le feu. Si telle est la cohorte d'élite préposée à la sécurité du jeune empereur de Chine, que doivent être les troupes qui sont éloignées de la capitale? Tout récemment, un grand voyageur, M. Colquhun, fait la rencontre des soldats chinois postés sur la frontière sud du Yunnan pour en défendre l'accès aux barbares français : « Ils n'avaient d'autres armes, a dit avec une sorte de dépit M. Colquhun dans une conférence qu'il faisait à Simla aux officiers anglais de cette garnison, qu'une pipe à opium, une lampe pour l'allumer, un rouleau d'étoffe jeté autour du cou servant à essuyer la sueur de leur front, et l'indispensable éventail... » M. Colquhun ne nous aime pas, simplement parce qu'il aimerait mieux voir le Tonkin entre les mains de l'Angleterre qu'entre celles de la France, aussi ce spectacle l'a-t-il navré. Évidemment, si ce sont là les guerriers qui doivent replacer sous la suzeraineté de la Chine le royaume de Siam, les îles Liou-Chiou, le Tonkin et l'Asie entière, il ne faut guère s'effrayer des velléités d'ambition qui tourmentent les fortes têtes du Céleste-Empire, y compris celle de notre ennemi intime Ma, l'ancien élève des jésuites.

Nous avons eu tout dernièrement entre les mains un document curieux, extrait et traduit de la *Gazette de Pékin* à notre intention, par un ami à nous. C'est un rapport fait par un censeur sur l'armée des Braves, rapport qu'il a adressé à l'empereur en le suppliant à genoux de le lire. Il date de l'année dernière, et nous le donnons, à peu de chose près, tel qu'il a été placé sous les yeux de l'empereur de Chine.

« 1° Pourquoi, dit le censeur impérial, autorise-t-on, dans les camps des armées chinoises, la présence d'une nuée de domestiques presque aussi nombreux que les combattans?

« 2° Les officiers reçoivent la même solde en temps de paix qu'en temps de guerre, soit 400 à 500 taëls par mois (2,500 à 3,200 fr.). Pourtant, pendant la paix, ils ne travaillent pas; ils passent leur temps à jouer ou à fumer de l'opium; ils donnent aussi de faux états sur le nombre des soldats qui sont sous leurs ordres. N'y a-t-il pas une enquête utile à faire à ce sujet?

« 3° L'entretien général de l'armée est le même en temps de paix qu'en temps de guerre; on dépense les mêmes sommes en tentes et en équipemens, et cependant n'est-il pas vrai que, lorsque le soldat ne combat pas en rase campagne, il n'a pas besoin de tentes dans les villes et que ses vêtemens ne s'usent pas au repos comme lorsqu'il est en route?

« 4° Les officiers choisissent les plus beaux hommes et les meilleurs guerriers quand ils vont à la guerre pour en faire leur garde personnelle. Ils doublent les soldes de ces hommes. Ne serait-il pas certes plus utile de les laisser là où leur présence est le plus nécessaire?

« 5° Les officiers réclament au gouvernement et se font payer par lui le double du prix de revient de la nourriture de chaque soldat.

« 6° Les habillemens sont également portés au double de leur coût par les officiers chargés de les payer.

« 7° Les officiers ne prétendent-ils pas qu'ils ne reçoivent pas leur solde avec régularité, et sous ce prétexte n'est-il pas avéré qu'ils ne paient aux soldats que la moitié de ce qui leur est dû?

« 8° On tranche la tête au soldat qui a l'audace de dire qu'il est volé, comme coupable d'insubordination.

« 9° Les instructions ministérielles exigent que les régimens changent de garnison tous les ans. Cet ordre est-il toujours strictement exécuté? Non.

« 10° Les gouverneurs doivent faire un rapport sur la composition des armées occupant chaque province. Qui fait ces rapports? Les colonels ou les généraux.

« 11° Les sommes nécessaires à l'entretien de l'armée sont presque partout détournées de leur destination. N'y a-t-il pas urgence à ce que ce soit le trésor qui fasse lui-même le paiement des soldes aux troupes?

« 12° Il arrive que des soldats désertent, meurent ou rentrent dans leurs foyers, et cependant ils n'en figurent pas moins sur les listes comme présens aux corps. Quels sont ceux qui empochent les différences? Les officiers. »

Le censeur patriote qui a eu l'audace de dénoncer de tels abus est certainement digne d'être loué. Quant à être écouté, c'est une autre affaire. Il y a dans l'armée chinoise, forcément disséminée sur une étendue de 330 millions d'hectares, — soit six à sept fois celle de la France, — trop de mandarins militaires, de colonels, de généraux, voire de maréchaux intéressés au maintien de ce qui existe pour qu'il y soit jamais fait un changement sérieux. Non, ce ne sont pas de tels soldats qui tiendront en échec ceux que commande à Hannoï le commandant Rivière, et qui pourront jamais être un obstacle sérieux au développement de notre influence dans l'extrême Orient.

IV.

Mais quelle politique devons-nous suivre à l'égard de la Chine pour éviter des complications ? Il n'en est qu'une : cesser la politique d'indécision que nous avons au Tonkin depuis 1874 et qui nous a rendus la risée de l'Orient; ne pas laisser un seul moment de plus, — comme nous l'avons fait et cela au risque de compromettre notre belle colonie de Cochinchine et le prestige de notre pavillon, — le commandant Rivière au centre d'un pays ennemi, sans moyen d'agir et sans instructions précises.

Dans le discours que l'honorable M. Challemel-Lacour a prononcé ces jours-ci au sénat, il semble que l'on veuille agir au Tonkin avec plus d'énergie que par le passé, ce qui ne sera pas difficile ; et, bien que les mesures que l'on paraît devoir prendre ne soient pas de celles qui conduisent à une possession définitive du pays, mais à une annexion bâtarde comme celle du Cambodge, nous ne nous sentons pas disposés à critiquer une solution qui montre du moins que le ministère actuel a des projets arrêtés. Nous n'y sommes plus accoutumés et il lui faut savoir gré de ce retour aux bonnes traditions.

Il y aurait, de l'avis de personnes au courant des finesses asiatiques, un moyen pratique d'éviter un refroidissement avec la Chine, tout en satisfaisant le roi Tu-Duc. Ce serait d'établir au Tonkin des douanes à l'instar de celles que les Chinois installent en ce moment en Corée, avec un personnel moitié annamite et moitié français, puis, en donnant au souverain de l'Annam une large part sur les produits des taxes douanières, l'intéresser au développement de notre influence et de notre commerce. Tu-Duc, voyant la France remplir son trésor vide, n'aura plus aucune raison de conspirer contre nous,

et il invitera la Chine et ceux qui lui conseillent de nous être désagréable à ne plus s'occuper de lui.

Il serait criminel de le cacher : il est, derrière l'empire du Milieu, une puissance européenne, dont l'inimitié pourrait bien nous poursuivre jusque sous ces lointaines latitudes. Ce sont, en effet, des officiers allemands qui, de préférence à des officiers français, instruisent aujourd'hui sur quelques points du littoral les recrues chinoises ; ce sont des armes perfectionnées allemandes qu'on donne à ces jeunes soldats, ce sont aussi des torpilles de même origine qui défendent l'entrée du Peï-Ho et autres fleuves, et nous avons vu que le seul navire cuirassé de la flotte chinoise digne d'être ainsi qualifié proviendra des ateliers de Stettin. Faut-il encore une preuve du désir que l'on a à Berlin de mériter les bonnes grâces de la cour de Pékin, dans l'intention d'exercer sur elle une influence peut-être tout aussi dangereuse pour nous que pour la Russie? La voici ; elle est toute récente, et a valu au vice-consul d'Allemagne à Swatow, M. de Mollendorf, un rappel sans sursis.

Lorsque le port de Swatow fut ouvert aux étrangers, les Allemands obtinrent, ainsi que les représentans des autres nationalités, le droit d'y acquérir des terrains. Une maison de commerce allemande acheta, il y a bientôt un an, un morceau de terre qui fut vendu par son propriétaire chinois avec toutes les clauses que la loi exige. Mais les mandarins de Swatow avaient vu d'un très mauvail œil cette vente d'un terrain à une maison étrangère, et ils s'opposèrent à ce que MM. Dirks, les acquéreurs, en prissent possession. L'affaire traînait en longueur, lorsqu'en janvier dernier le vice-consul d'Allemagne fit demander cinquante hommes au commandant de l'*Élisabeth*, corvette de guerre prussienne qui se trouvait en rade de Swatow. Entouré de ces cinquante hommes, il plante un mât au centre du terrain vendu, hisse un pavillon noir et blanc et proclame aux yeux ébahis des mandarins que l'emplacement sur lequel il se trouve est devenu à tout jamais terre allemande. Rien de plus correct. Les autorités chinoises ont pourtant porté plainte à Berlin, et, ô surprise! M. de Mollendorf vient d'être révoqué. Les Européens en résidence à Swatow déplorent vivement cette mesure, qu'ils considèrent comme inique. Quant aux mandarins, leur joie orgueilleuse se manifeste sans retenue.

Cette intervention occulte et hostile de l'Allemagne dans nos affaires du Tonkin n'a rien qui puisse nous inquiéter. Nous en parlons simplement pour la constater et affirmer que, forts de nos droits, nous saurons les faire respecter. Mais nous voudrions que l'on sache bien que cette intervention n'est que le fruit de notre indécision. Tandis que nous hésitons, les autres agissent. Voyant

que nous ne savions ni prendre le Tonkin ni l'abandonner, la Chine a cherché naturellement à y jouer le rôle dominateur qui lui a si bien réussi en Corée. Rien de plus logique, il faut bien le reconnaître.

Nous terminerons en disant : Si la Chine n'a pas fait encore l'essai de la puissance militaire qu'elle croit avoir acquise dans ces dernières années, si elle ne s'est pas décidée à faire la guerre à un petit royaume comme le Japon après la confiscation des îles Liou-Chou, c'est parce qu'elle ne s'est pas sentie tout à fait assez forte pour cela. Le Japon avait un navire cuirassé et la Chine n'en avait pas. Il en a été de même à l'égard de la Russie, qu'elle avait pourtant bien plutôt envie de combattre que d'enrichir de plusieurs millions de roubles; et qui sait si, poussée contre nous par de pernicieux conseils, elle n'a pas songé un instant à nous déloger de la citadelle d'Hannoï? Heureusement elle a compris qu'une aventure semblable, en gênant par la suite l'accès de ses ports, pourrait tarir les meilleures sources de ses revenus ou laisser le champ libre à l'une des nombreuses sociétés politiques et religieuses qui pullulent chez elle. Tout le Tonkin n'a pu l'engager à braver de pareilles éventualités, sans compter le risque d'être de nouveau battue par les barbares d'Occident. Toutefois, si le gouvernement chinois sortait encore une fois de sa réserve habituelle au sujet de notre présence au Tonkin, nous saurons du moins pourquoi nous sommes autorisés à prendre vis-à-vis de lui une attitude énergique. Que ne l'avons-nous fait plus tôt? Mais à quoi bon récriminer? La chambre, qui, pour satisfaire ses haines de parti, ne regarde pas à compromettre nos plus évidens intérêts coloniaux, la chambre, qui a laissé humilier les pavillons de notre escadre à quelques milles d'Aboukir, en vue des Pyramides, la chambre, qui ne sait comment organiser la Tunisie, ne connaît absolument rien, et ne veut rien apprendre des choses de l'Orient et de l'extrême Orient. Elle vit toujours dans la croyance que les Asiatiques entendent quelque chose aux rapports internationaux qui sont en quelque sorte monnaie courante en Europe. Mais les Asiatiques ne connaissent qu'une raison, la force; qu'un mérite, l'action.

EDMOND PLAUCHUT.

POÉSIE

SOLEILS D'HIVER.

I.

NOEL DU MIDI.

Cannes, 25 décembre.

Jetant follement ses notes perlées
Dans le bleu du ciel,
La cloche s'en donne à toutes volées...
Noël! c'est Noël!

Loin de la langueur pâle et monotone
Du Nord engourdi,
Tout en me charmant, ton éclat m'étonne,
Noël du Midi!

Pour moi, jusqu'ici, Noël, c'était l'âtre
Tant de fois chanté;
Sa douce chaleur, sa vapeur bleuâtre,
Son intimité;

C'était, sous la neige épaisse et serrée
Tombant d'un ciel gris,
L'immensité blanche et comme parée
De mon vieux Paris;

C'était, aux rayons dorés des boutiques,
Des gens très pressés,
Suivant, à la nuit, ombres fantastiques,
Les trottoirs glacés;

Bref, Noël, avec son brouillard morose,
Toujours me semblait
La fête du froid, faisant le nez rose,
Rouge ou violet.

Ici, c'est l'aimable et charmante fête
Du soleil d'hiver
Réchauffant gaîment le cœur et la tête
De son rayon clair;

Au loin, dans l'azur des grands flots tranquilles,
Tout pointillés d'or,
C'est le groupe blanc et coquet des îles
Pour fond de décor;

Partout, sur le port et sur la Croisette,
C'est le bruit joyeux
D'une foule vive, en fraîche toilette,
Et la joie aux yeux;

Et sur ce tableau qui brille et rayonne
En tons éclatans,
Le sourire étrange et doux d'un automne
Qui serait printemps!

II.

MONTE CARLO.

Un décor de féerie, avec son édifice
Pompeux et surchargé, sa nature factice,
Ses aloès géans rangés en espaliers,
Sa place minuscule aux larges escaliers,
Et, pour toile de fond, la montagne âpre et nue.

L'œil ébloui s'étonne et rêve la venue
De quelque roi grotesque, aux bas jaunes ou verts,
Démarche titubante et couronne à l'envers,
Hurluberlu quatorze ou prince de la sorte,
S'avançant dignement, entouré d'une escorte
De gardes moustachus et casqués de fer-blanc;
Puis se tournant soudain vers l'escadron volant
Des danseuses, brillant dans sa magnificence :
« Et maintenant, messieurs, que la fête commence! »

Le soleil éclatant s'abaisse à l'horizon.

Seul, devant le palais, parmi la floraison
Des roses de Bengale et des palmiers d'Afrique,
Un homme est là, debout, sur ce tableau féerique
Attachant un regard vague et comme hébété.
Autour du tapis vert il a longtemps lutté :
La fortune marâtre a fait sa poche vide.
Et, très pâle, sentant le vent du suicide
Passer dans ses cheveux et courir sur son front,
Il regarde, au lointain, le soleil rouge et rond...
Et vers ce louis d'or dont les clartés descendent,
Comme pour le saisir, ses mains sèches se tendent.

III.

L'ÉTOILE.

Nice.

Dans le ciel transparent que le couchant colore
Une étoile paraît, timide et seule encore,
Comme un œil scintillant aux portes de la nuit.
Seul moi-même, suivant le hasard de mon rêve,
Assis sur un rocher au-dessus de la grève,
Je regarde, songeur, ce point fixe qui luit.

Et je me dis : « Combien, avant moi, d'autres hommes
Depuis les premiers temps de ce monde où nous sommes

Sur cette même grève ont passé, soucieux !
Vers ce même astre clair qui sur l'horizon rose
Ainsi qu'un clou d'argent étincelle et se pose,
Combien d'autres mortels ont élevé les yeux !

Pourquoi tant de regards tournés vers cette étoile?
Voulaient-ils, ces rêveurs, percer le sombre voile
Qui d'un monde inconnu nous cache la clarté?
Vermisseaux inquiets s'agitant sur la terre,
Voulaient-ils arracher à l'astre le mystère
Enviable et lointain de sa placidité

N'était-ce pas plutôt dans ces momens d'ivresse
Où tout l'être exalté déborde de tendresse
Que leurs regards montaient vers la pâle lueur?
Ne la prenaient-ils pas pour douce confidente
De leurs espoirs comblés, et d'une voix ardente
Ne lui contaient-ils pas l'histoire de leur cœur?

Partez, envolez-vous vers les profondes voûtes,
Tristesses et bonheurs, espérances et doutes,
Grandiose soupir de ce monde anxieux;
De tout temps, isolé dans sa faiblesse extrême,
L'homme chercha là-haut comme un autre lui-même:
La joie et la douleur font regarder les cieux.

JACQUES NORMAND.

REVUE LITTÉRAIRE

LES COMMENCEMENS D'UN GRAND POÈTE.

Victor Hugo avant 1830, par M. Edmond Biré. Paris, 1883; J. Gervais.

« Un des élèves les plus obscurs de David, nommé Lavoipière, sollicitant du prince Louis-Napoléon, en juillet 1852, une place de conservateur des musées, faisait ainsi valoir le plus mémorable de ses titres : « Je fus aussi chargé par David de lui ébaucher le javelot de Tatius, dans le tableau des *Sabines*. » Je ne prétends pas à une autre gloire que celle de ce brave Lavoipière, et il me suffira d'avoir ébauché le javelot de Tatius pour celui des successeurs de Sainte-Beuve qui fera un jour le Tableau de la Poésie française au XIXe siècle. » — Ainsi s'exprime quelque part, vers la fin de son livre sur *Victor Hugo avant 1830*, spirituellement et modestement, l'auteur lui-même, M. Edmond Biré. Nous l'en louerons; et nous ne l'en croirons pas. Car on peut certainement adresser plus d'une critique à son livre, comme par exemple trouver que l'esprit de parti s'y laisse beaucoup trop voir, et trop souvent y donne à la recherche même de la vérité je ne sais quelle déplaisante allure d'inquisition judiciaire; on peut penser aussi que la disposition n'en est pas toujours la plus heureuse, et qu'il y intervient beaucoup de digressions, dont plusieurs ne tiennent au sujet, quand elles y tiennent, que par un fil bien fragile; on peut encore ajouter que, par une espèce de contagion du poète à son biographe, quelques plaisan-

teries, — sans être jamais aussi lourdes que celles de Triboulet ou de don César de Bazan, — ne sont pourtant pas tout à fait assez légères; mais, après tout cela, le livre de M. Edmond Biré n'en demeure pas moins un des plus amusans, des plus curieux, des plus instructifs que l'on puisse lire, très riche de documens, de documens inédits, plus riche d'anecdotes, un de ces livres enfin qui s'attachent en quelque manière à l'histoire d'un homme et d'un temps, font étroitement corps avec elle, et désormais ne s'en séparent plus. Nul maintenant n'écrira sur Victor Hugo, ni même sur les origines du romantisme, sans recourir d'abord au livre de M. Edmond Biré, et ce n'est pas beaucoup s'avancer que de dire qu'il y en a dès à présent telles et telles parties que l'on n'en recommencera pas.

J'ose en conseiller tout particulièrement la lecture à ceux qui ne connaîtraient du poète que ce qu'il a bien voulu nous en faire savoir par les siens, ou ce qu'il n'a pas dédaigné de nous en apprendre lui-même; si toutefois, comme je le crains, admirateurs, loueurs, et flatteurs endurcis, ils ne se complaisent pas de parti-pris et de ferme propos dans l'aveuglement de leur hugolâtrie. C'est qu'il y a là de simples rectifications de dates et de faits, — pour ne rien dire encore du reste, — qui sont bien, à elles seules, ce que l'on peut imaginer de plus piquant. La malignité publique y courra tout d'abord, et il faut avouer qu'elle aura raison. Les défaillances de la mémoire se comprennent, s'excusent et se pardonnent quand elles sont un effet naturel de l'éloignement du temps et de l'affaiblissement de l'âge, mais non plus du tout quand, par une rencontre ou coïncidence fâcheuse, il arrive qu'elles fassent, au détriment de la vérité vraie, les affaires de notre amour-propre; et tel est le cas de Victor Hugo. C'est évidemment en poète qu'il se trompe, — sans le vouloir, sans le savoir, et s'il le savait, sans y rien pouvoir, — seulement ses erreurs tournent toujours à son profit, et si sa mémoire est dupe de son imagination, il a l'imagination ainsi disposée qu'elle soit immanquablement complice de son orgueil. Voyons-en plutôt quelques exemples entre tant d'autres.

Il se trompe sur ses ancêtres, tout d'abord, qu'il métamorphose magnifiquement d'humbles cultivateurs qu'ils furent, ou d'honnêtes menuisiers, comme Joseph, son grand-père, fils lui-même de Jean-Philippe, en conseillers de cour, capitaines des gardes, évêques de Ptolémaïs et chanoinesses de Remiremont. Il se trompe sur son père, le général Hugo, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, dont il veut absolument faire ce que l'on appelait alors un « brigand de la Loire » et qui, tout justement, n'ayant d'ailleurs à se louer beaucoup ni de l'empire ni de l'empereur, fut un des premiers qui se rallièrent au gouvernement de la restauration. Il se trompe sur sa mère, qu'il transforme en une autre brigande « en fuite à travers le Bocage, comme Mme de La Rochejaquelein, » et

qui, fille d'un paisible armateur de Nantes, ne quitta, de 1793 à 1796 (qu'elle vint à Paris épouser le capitaine Hugo) ni la ville natale, ni le toit paternel. Se trompe-t-il moins sur lui-même? — Il nous raconte qu'en 1817, ayant concouru pour le prix de poésie, l'Académie française, ne pouvant pas croire aux « trois lustres » qu'il se donnait, ne lui décerna qu'une simple mention, au lieu du prix dont la pièce aurait d'abord été jugée digne. — Erreur! nous dit M. Biré; le rapport de Raynouard est là pour nous apprendre que, bien loin d'être d'abord jugée digne du prix, la pièce fut d'emblée classée la neuvième, et que les « trois lustres » du précoce auteur lui nuisirent si peu qu'au contraire ils furent son principal titre à la bienveillance de l'Académie. « Si véritablement il n'a que cet âge, dit le rapport en propres termes, l'Académie lui a dû un encouragement. » — Il nous raconte ailleurs que trois ou quatre ans plus tard, après la lecture de l'une de ses premières odes, Chateaubriand l'aurait salué du nom d'*Enfant sublime*, et même il spécifie que le mot, devenu depuis classique, se trouverait au long dans une note du journal *le Conservateur*. — Illusion! répond encore M. Biré; ni la note, ni même le mot ne sont dans *le Conservateur*, comme le veut le poète; ils ne sont pas davantage dans *la Quotidienne*, comme l'a supposé Sainte-Beuve; ils ne sont pas non plus dans *le Drapeau blanc*, comme l'a cru Mme Hugo: *Drapeau blanc*, *Quotidienne* et *Conservateur*, je viens en effet tout exprès d'en fouiller les collections. — D'autres erreurs, moins graves, et dont on voit d'abord moins clairement l'intention, ne sont pas moins plaisantes. On ne s'explique pas pourquoi l'auteur de *Ruy Blas* et d'*Hernani* s'attribue, comme un *Plan de tragédie* fait par lui jadis au collège, l'analyse du *Phocion* d'un certain Corentin Royou. On s'explique mieux, j'en conviens, pourquoi de nos jours même, après *Notre-Dame* et *les Misérables*, il persiste à revendiquer la prose de François de Neufchâteau comme sienne, et se donne pour l'auteur de l'*Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol:* c'est qu'il a de tout temps affecté de grandes prétentions à l'érudition. Mais je crains que malheureusement on ne s'explique trop bien pourquoi, dans son autobiographie, le nom même des témoins de son mariage est sorti de sa mémoire; il les nomme Ancelot et Soumet; ce furent, en réalité, Biscarrat et Alfred de Vigny. Or il y a eu un temps de ce siècle où la réputation du poète d'*Eloa* porta on ne sait quel ombrage à la gloire du poète des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*. La preuve en est dans l'étrange substitution qu'il a faite, en 1834, du nom et du poème de Milton au poème et au nom d'Alfred de Vigny dans un fragment où jadis il avait fait d'*Eloa* le plus retentissant éloge: « Il ne s'est pas aperçu, dit avec raison M. Biré, qu'en se servant de ce petit subterfuge pour ne pas rappeler *Eloa*, il grandissait singulièrement ce poème, et qu'en voulant abolir jusqu'au nom d'Alfred

de Vigny, il faisait rejaillir sur ce nom quelque chose de l'éclat du nom même de Milton. »

D'un fort beau caractère on voit là le modèle,
Et nous savons assez comment cela s'appelle.

Aucun de ces détails n'est inutile, quand il s'agit d'un poète qui, — grâce à la faveur des circonstances autant qu'à son propre génie, — occupera, dans l'histoire littéraire de son temps, la place de Victor Hugo. Les uns sont en effet des traits que les biographes du poète retiendront, et les autres, en même temps que la biographie du poète, intéressent aussi celle de la plupart de ses contemporains. Ceci dit, je ne puis m'empêcher de trouver qu'en plus d'une occasion M. Biré a poussé trop avant sa recherche. A quoi bon, par exemple, se donner un mal infini pour prouver que les premiers rapports de Lamennais et de Victor Hugo ne datent pas du temps précis où les a placés le poète? puisque, tout compte fait, M. Biré ne prouve rien contre l'origine que Victor Hugo leur assigne. A quoi bon encore établir par le menu que le drame d'*Amy Robsart*, joué sur la scène de l'Odéon le 13 février 1828, est bien et dûment de Victor Hugo et non pas, comme on le crut un temps, de son beau-frère, Paul Foucher? puisqu'aussi bien voilà vingt ans que Victor Hugo lui-même en est publiquement convenu. Mais à quoi bon dessiner, en marge de son vrai sujet, toute une courte biographie de Soumet, pour en arriver à conclure que le noble, pur, et pieux auteur de *Clytemnestre* et de *Cléopâtre* était absolument incapable de mener un jeune poète souper chez Mlle Duchesnois? J'en connais de plus purs, et de plus pieux, qui ont fait pis. On sent trop le parti-pris là-dessous, et que le siège est fait d'avance. Aussi, quel que soit l'intérêt de ces détails, leur importance même, à de certains égards, et quoique je ne doute pas qu'ils contribuent pour beaucoup au succès du livre de M. Biré, c'est autre chose que j'y apprécie surtout, à savoir, ce que j'y rencontre de renseignemens, non sur l'homme, mais sur le poète, et non pas tant sur le caractère que sur l'œuvre. Car, il faut bien se rendre compte qu'en dépit d'une certaine critique les œuvres, et les œuvres seules, subsistent au regard de la postérité; qu'à distance, non pas même de plusieurs siècles, mais d'une ou deux générations seulement la personne n'importe plus guère; et que l'admiration publique a déjà consacré bien des poètes et des orateurs en comparaison de qui presque tout ce que l'on relève ici contre Victor Hugo n'est en vérité que fort innocente peccadille.

Les débuts littéraires de Victor Hugo remontent au-delà même de 1817, jusqu'en 1816, c'est-à-dire jusqu'au collège, qu'il n'attendit même pas d'avoir quitté pour composer la tragédie classique, *Irtamène*, — qui était encore à cette date le tribut de rigueur que tout bon rhéto-

ricien devait payer à la mode poétique. Aujourd'hui, c'est par des polissonneries naturalistes que l'on commence. Rien ne subsiste d'*Irtamène* que le dernier vers :

Quand on hait les tyrans, on doit aimer les rois,

et rien non plus d'*Athélie*, qui la suivit. C'est pourquoi l'on saura grand gré à M. Biré d'avoir exhumé du vieux journal où elles étaient enfouies quelques traductions de Virgile, en vers naturellement, — *le Vieillard du Galèse*, *Achéménide*, *Cacus*, *les Cyclopes*, — et surtout de nous avoir fait connaître quelques fragmens inédits du *Discours sur les avantages de l'étude*, celui-là même qui concourut en 1817 pour le prix de poésie. Victor Hugo concourut encore en 1819, et même envoya deux pièces, y ayant cette année-là, par extraordinaire, deux concours, l'un sur *l'Institution du jury* et l'autre sur *les Avantages de l'enseignement mutuel*. Étranges matières à mettre en vers français! Évidemment, sur de tels choix, Delille, ce Delille aujourd'hui si profondément oublié, si rarement lu, pesait encore de tout le poids de sa très grande popularité. En même temps qu'il adressait ces *Discours* en vers à l'Académie française, le jeune poète adressait ses premières odes, — *les Derniers Bardes*, *les Vierges de Verdun*, *le Rétablissement de la statue d'Henri IV*, — à l'Académie des Jeux floraux, qui les couronnait. En classant toutes ces pièces, en précisant l'origine, et, si l'on peut s'exprimer aussi prosaïquement, la destination de chacune d'elles; en nous en faisant connaître presque pour la première fois un certain nombre, — une satire sur *le Télégraphe*, notamment, et une autre intitulée *l'Enrôleur politique*, — lesquelles, on ne sait pourquoi, ne paraissent pas devoir prendre place dans l'édition définitive des *Œuvres complètes*; en nous mettant à même de suivre ainsi pas à pas le progrès du poète vers la prise de possession de sa pleine originalité, c'est un grand service que M. Biré a rendu à l'histoire littéraire. De 1816 à 1822, c'est-à-dire jusqu'à la publication du premier recueil des *Odes et Poésies diverses*, nous avons maintenant, année par année, de quoi remplir ce que l'on regrettait de trouver de lacunes dans la biographie toute complaisante que Sainte-Beuve avait écrite en 1831.

On remarquera sur toutes ces pièces que, bien loin d'y afficher alors la moindre prétention révolutionnaire, c'est au contraire ce qu'il y a d'extrêmement intéressant chez ce poète de dix-huit ans que la facilité, l'aisance, la souplesse avec laquelle il se plie tour à tour aux exigences classiques des genres les plus différens. C'est essentiellement déjà le don de la facture, l'aptitude en quelque sorte universelle à écrire en vers, la faculté de changer de forme, pour ainsi dire, en même temps

que d'inspiration. Ses traductions rappellent Delille, ses *Discours* en vers font penser à Voltaire, ses *Satires* pourraient être de Gilbert, ses *Odes* enfin ressemblent à celles de Jean-Baptiste Rousseau; et si l'on en fait la comparaison avec les *Méditations*, qui paraissent en 1820, rien qui soit encore moins pénétré du lyrisme moderne, c'est-à-dire qui soit plus extérieur, plus impersonnel à son auteur. S'il y a là quelque chose de nouveau, ce n'est que ce que j'appellerai la connaissance infuse du doigté de la prosodie, et chez un enfant qui ne fait que sortir du collège, une richesse de rimes et une habileté à conduire la période qui sont déjà toutes voisines de la perfection de l'art d'écrire en vers. Le virtuose est admirable; et l'on sent que quelque nouveauté qui vienne à surgir, il suffira qu'il veuille bien s'en emparer pour y exceller aussitôt par-dessus tous ceux mêmes qui l'auront inventée, mais évidemment il est classique, dans le sens étroit qu'avait alors le mot, absolument classique, et, si ce n'est par l'ardeur de son royalisme, — nullement romantique.

C'est un autre service, à ce propos, dont on ne saurait trop remercier M. Biré, que d'avoir été rechercher dans *le Conservateur littéraire* les articles de critique du poète, pour y retrouver sous leur forme didactique les principes généraux dont ses premières pièces n'avaient été que l'inconsciente application. *Le Conservateur littéraire* était un journal fondé par Victor Hugo lui-même, avec le concours de quelques amis, mais dont il fut, en réalité, de 1819 à 1821, le principal et souvent l'unique rédacteur. Sous le titre de *Littérature et Philosophie mêlées*, il a réuni, en 1834, quelques-uns des articles qu'il y avait publiés, — ou plutôt quelques fragmens de quelques-uns de ces articles,— mais en y faisant, pour la forme et surtout pour le fond, de si importantes modifications qu'il était absolument nécessaire qu'un chercheur patient recourût au texte primitif et le collationnât une bonne fois avec celui qui figure dans les *Œuvres*. Si par hasard quelques poètes, orgueilleux et naïfs, croyaient encore, selon le mot célèbre, que les Victor Hugo ne reviennent pas sur leur œuvre et ne corrigent les fautes qu'ils peuvent avoir laissées s'échapper dans une ode qu'en en composant une autre, on ne saurait trop les engager à se défaire d'une idée si fausse, en se donnant le spectacle instructif de ce que quinze ans de temps, — *grande mortalis ævi spatium*, — peuvent apporter de changemens dans le style et les convictions d'un homme. Dans sa publication de 1834, tout en avertissant qu'il n'y a rien changé, Victor Hugo, vingt fois pour une, imprime exactement le contraire de ce qu'il avait écrit en 1820 ou 1821. Il ajoute beaucoup, il supprime davantage, et naturellement, quand il ajoute, c'est pour nous faire croire qu'il professait, en 1820, des idées qui ne lui sont venues qu'en 1834; comme, quand il supprime, c'est pour nous cacher qu'en 1834 il lui convenait d'abjurer

telles ou telles idées qu'il avait en 1820. C'est son droit, son droit plein et entier, son droit incontestable, le droit de tout écrivain de conduire son œuvre au dernier degré de perfection qu'elle puisse recevoir; mais pourquoi appelle-t-il cela « ne rien changer, » et « donner une base sincère d'études à ceux qui seraient peut-être curieux de suivre le développement de son esprit? »

Le fait est qu'aux environs de 1820, ses théories, comme ses œuvres, étaient aussi éloignées du romantisme qu'il soit possible, et de la poétique même qu'il devait adopter plus tard. Par exemple, il goûtait beaucoup l'abbé Delille, et dans un article sur ses *Œuvres posthumes*, non content de le louer pour « l'élégance et l'harmonie de son style, » il lui faisait un mérite particulier d'avoir, en traduisant *le Paradis perdu*, fort heureusement adouci ce qu'il y avait de farouche et de sauvage dans le poème de Milton. « Cela prouve, disait-il, que Delille connaissait parfaitement les délicatesses de la muse française. » Rencontre à coup sûr singulière! Une seule chose lui gâtait l'abbé, c'était l'abus de l'antithèse : « On pourrait critiquer dans ce morceau *une recherche d'expressions antithétiques :* c'est là le défaut de Delille, ou plutôt du genre qu'il avait adopté. » Il avait dit auparavant, à l'occasion d'André Chénier : « Vous trouverez dans Chénier la manière franche et large des anciens, rarement *de vaines antithèses.* » Ajoutez que, pas plus que les beautés de l'antithèse, il n'appréciait encore les beautés de l'enjambement. « La manière de l'auteur, disait-il en parlant d'un poète obscur, n'appartient à aucune école; ses vers ne sont pas d'un versificateur; un versificateur *aurait évité ces fréquens enjambemens* qui détruisent souvent toute l'harmonie d'une période, d'ailleurs poétique. » Il est vrai qu'il insistait dans le même article sur la nécessité de la rime riche, mais c'était parce que la poésie, suivant lui, « n'avait pas la ressource d'employer les tournures prosaïques; » et l'on reconnaîtra que, s'il n'y a rien de plus juste, il n'y a rien de moins romantique. Aussi ne marchandait-il pasl'éloge même à l'auteur des *Satires.* « Boileau, dit-il quelque part, partage avec notre Racine le mérite unique d'avoir fixé la langue française, ce qui suffirait pour prouver que, lui aussi, avait un génie créateur. » Et ce n'est pas seulement, en ce temps-là, ce mérite extérieur du style qu'il admire dans Racine, c'est le fond, c'est sa conception de la tragédie classique, et il y a plaisir de l'entendre répondre aux prôneurs de Schiller et de Shakspeare : « Nous n'avons jamais compris cette distinction entre le genre classique et le genre romantique. Les pièces de Shakspeare et de Schiller ne diffèrent des pièces de Corneille et de Racine *qu'en ce qu'elles sont plus défectueuses.* C'est pour cela qu'on est obligé d'y employer plus de pompe scénique... Mais les Allemands se contentent de leurs tragédies... Cela prouve que les Allemands ont moins de goût que nous, c'est-à-dire qu'ils raisonnent moins leurs sensations. Il

suffit de la narration des faits les plus bizarres et les plus invraisemblables pour émouvoir les enfans, parce que les enfans n'ont pas la force de comparer leurs idées. » Nous ne sommes pourtant qu'à six ans de date, sept ans au plus, de la célèbre préface de *Cromwell*. Même au mois de juin 1822, réunissant ses premières *Odes* en volume, le poète n'aura pas encore pris-parti. C'est dans l'intervalle qui sépare les premières *Odes* des *Nouvelles Odes* que Victor Hugo est né au romantisme.

Je trouve qu'en général on ne distingue pas assez les époques dans l'histoire littéraire. Assurément, il est fort difficile de dire avec précision qu'à tel jour, à telle heure, une chose a commencé de s'élever sur les débris d'une autre. Cependant l'histoire même n'est possible et la critique n'est exacte qu'autant qu'elles réussissent à faire ce discernement et marquer ces distinctions. Il me semble bien que M. Biré a eu raison d'en établir une entre le cénacle de 1824, celui dont Nodier fut l'âme, et le cénacle de 1829, celui dont Victor Hugo fut le centre. C'est par le royalisme, en effet, que l'auteur de l'*Ode sur la naissance de Mgr le duc de Bordeaux* est venu au romantisme. « L'*Edinburgh Review*, écrivait Stendhal au lendemain de l'apparition des *Odes*, s'est complètement trompée en faisant de M. de Lamartine le poète du parti *ultra*... Le véritable poète du parti, c'est M. Hugo;.. le parti lui procure un fort grand succès. » On sait, au surplus, que le poète lui-même n'a daté que de 1827, c'est-à-dire de son *Ode à la colonne de la place Vendôme*, le début de sa rupture avec les royalistes, en quoi d'ailleurs M. Biré prouve qu'il se trompe une fois de plus et que, pour rompre, il attendit les journées de 1830. Or le royalisme, insensiblement, par une pente en ce temps-là presque irrésistible, et quoiqu'il eût reçu dans « la maison de la rue des Feuillantines » une éducation médiocrement religieuse, l'avait amené au christianisme ; et le christianisme, à son tour, l'avait amené, par-delà le XVIIe siècle, auquel il reprochait son paganisme, « à la chevalerie dorée, au joli moyen âge de châtelains, comme dit Sainte-Beuve, de pages et de marraines, » c'est-à-dire au romantisme. C'est dans *la Muse française*, le journal ou la revue de ce premier cénacle, qu'il fit paraître, en 1823, son ode sur *la Bande noire;* c'est en 1824 et 1825 qu'il écrivit *le Sylphe*, *les Deux Archers*, *l'Aveu du châtelain*, *la Fiancée du timbalier*, l'*Ode aux ruines de Montfort-l'Amaury*, et si ce n'est pas vers 1826 qu'il conçut la première idée de *Notre-Dame de Paris*, j'inclinerais à placer vers cette date le dessein de la préface de *Cromwell*.

Il se peut bien, comme le veut M. Biré, que, dans cette admiration du moyen âge, le poète, qui n'avait pas vingt-cinq ans encore, ait été précédé, guidé même par Nodier, lequel avait d'ailleurs été, si je ne me trompe, aussi lui, précédé par Chateaubriand, mais la question,

quoi qu'on en dise, et en se formant une idée très fausse, à mon avis, de l'invention littéraire, n'est pas tant de découvrir quelque chose, fût-ce le moyen âge, que de savoir en tirer parti. Ce que Victor Hugo dégagea seul, et le premier, de ce romantisme sentimental, et qui, jusque dans ses *Ballades*, ne va pas sans quelque fadeur,

> Si j'étais, ô Madeleine,
> L'agneau dont la blanche laine
> Se démêle sous tes doigts...

c'est cette fameuse esthétique du *grotesque* et toutes les conséquences qui s'ensuivaient pour l'art nouveau. Lisez attentivement la préface de *Cromwell* : « Le grotesque imprime surtout son caractère à cette merveilleuse architecture, qui, dans le moyen âge, tient la place de tous les arts. Il attache son stigmate au front des cathédrales, encadre ses enfers et ses purgatoires sous l'ogive des portails, les fait flamboyer sous les vitraux, déroule ses dogues, ses monstres, ses démons autour des chapiteaux, le long des frises, au bord des toits. » Combien d'autres passages qui ne sont pas moins caractéristiques! Là-dessus il importe fort peu que les théories du poète soient historiquement fort discutables; il importe déjà beaucoup plus de bien voir comment le même homme qui déclarait encore, en 1824, ne pas comprendre ce que c'étaient que classiques et romantiques, s'est trouvé naturellement posé, trois ans plus tard, en chef du romantisme, et M. Biré nous l'apprend; mais j'ose croire qu'il importait tout à fait de montrer qu'en rapportant son romantisme à ses origines, on ne diminuait pas pour cela sa part d'invention et sa part considérable.

C'est, en effet, ici que perce trop, beaucoup trop, l'esprit de parti dans le livre de M. Biré. Je ne m'en étonne pas. L'auteur des *Châtimens*, qui, dans l'art de lancer l'injure, au risque de s'en éclabousser lui-même, n'aura peut-être eu de rival en ce siècle que l'auteur des *Odeurs de Paris*, a insulté tant de choses qu'il n'est pas facile à ceux qui les aiment, et d'autant plus qu'il les a plus outrageusement traitées, de retrouver, comme au commandement, pour parler de son œuvre et de lui, le calme et l'impartialité. Il le faut cependant. Je n'ai donc pas vu sans regret M. Biré s'acharner sur cette *Préface* de *Cromwell* pour nous démontrer, entre autres points, qu'avant Victor Hugo Stendhal avait dit tout ce qu'il y avait à dire sur le romantisme ou romanticisme. Stendhal! ôter quelque chose à Victor Hugo pour le donner à Stendhal! ce sceptique prétentieux dont les explications, définitions, et réflexions aboutissent à cette découverte qu'en 1823 le vrai romantique n'était pas Nodier, mais Pigault-Lebrun! Car c'est la conséquence qu'il tirait lui-même de cette définition, que l'on republie partout depuis dix ou douze mois, que « le *romanticisme* est l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de

leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. » J'ai même vu que l'on trouvait le paradoxe fort joli! Moi aussi, si j'y comprenais quelque chose. Que dirons-nous encore de cette analyse que M. Biré nous donne du drame, après la *Préface*, et où il s'épuise à montrer Victor Hugo « pillant » Corneille, Shakspeare, Molière, Regnard, Beaumarchais et Népomucène Lemercier? Eh quoi! parce que Corneille nous aura montré Auguste délibérant avec Maxime et Cinna s'il doit abdiquer ou garder l'empire, il sera interdit de nous montrer Cromwell délibérant avec ses conseillers s'il demeurera protecteur ou s'il se fera roi? ou encore, parce que, pour peindre le tumulte et l'agitation confuse d'une foule, Lemercier se sera servi de mots l'un l'autre entrecoupés :

Rangez-vous! place! place! — Holà! ciel! — Je rends l'âme,

ce sera l'imiter que de dire :

Ah! le voilà! — C'est lui! — Voyons! — Lui-même. — Ah! ah!

Il y a là quelques pages que, dans l'intérêt même de son livre, — et ce ne sont pas les seules, — M. Biré gagnera tout à faire disparaître.

Je l'aime mieux quand il nous parle des relations de Sainte-Beuve et de Victor Hugo. C'est un paragraphe très intéressant que celui où il détermine en quelque façon l'apport de Joseph Delorme à la révolution romantique. Indépendamment de l'ardeur avec laquelle Sainte-Beuve emboucha la trompette pour crier aux quatre points cardinaux la gloire naissante du romantisme, M. Biré croit pouvoir lui attribuer quelque chose de plus, et quelque chose de considérable, quelque chose d'essentiel, puisque ce n'est rien de moins que la réforme de la prosodie. En effet, c'était alors le temps, en 1828, où Sainte-Beuve publiait son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*. « Il est remarquable, nous dit M. Biré, que Victor Hugo n'essaya des formes poétiques nouvelles, ne substitua au vers régulier la césure mobile et le libre enjambement qu'à partir de 1827. *La Chasse du burgrave*, *le Pas d'armes du roi Jean*, sont de 1828. N'est-il pas permis de conjecturer que les pièces où l'auteur se crée à plaisir des difficultés dont il triomphe avec une étonnante souplesse ont été écrites après une conversation où le critique lui avait montré, chez les poètes dont il faisait son étude journalière, de semblables jeux de rime? » Pourquoi seulement M. Biré n'a-t-il pas approfondi la conjecture jusqu'à la transformer en une certitude? Il eût à tout le moins rencontré sur la route une question des plus importantes : c'est de savoir si, comme l'a soutenu, dans son remarquable *Traité de versification française*, M. Becq de Fouquières, dès que l'on faisait, — comme Victor Hugo, — de la richesse de la rime le principe constitutif, dominateur et

régulateur du vers, il n'y avait pas une nécessité intérieure qui devait fatalement amener tôt ou tard la mobilité de la césure et la liberté de l'enjambement. Je signale en tout cas le problème au futur historien du romantisme. Il y a là un point important de technique à la fois et d'histoire. Sainte-Beuve, après cela, n'en aurait pas moins fait arriver plus tôt ce qui sans lui ne serait arrivé que plus tard, et la juste part que lui a faite M. Biré n'en serait nullement diminuée.

On pourrait même aller plus loin. Lorsque je considère, en effet, dans l'œuvre entière de Victor Hugo, le caractère des *Feuilles d'automne,* tout particulier, presque unique, teinté de cette mélancolie douce et en même temps maladive, dont le titre même éveille l'idée, j'imagine que le poète des *Consolations* et de *Joseph Delorme* y est de quelque chose. Au fond, tout au fond, je crois y discerner un germe de morbidité, le germe qui grandira lentement à travers le siècle et que, vingt-cinq ou trente ans plus tard, on verra s'épanouir dans *les Fleurs du mal,* de Charles Baudelaire. On avouera bien du moins qu'il n'y a rien de plus étranger à l'inspiration coutumière de la poésie de Victor Hugo... Tenons-nous-en là, de peur de dépasser les bornes entre lesquelles M. Biré a renfermé son livre. Aussi bien sommes-nous ici parvenus à l'un des beaux momens de cette longue carrière. C'est autour de Victor Hugo que s'est formé le nouveau cénacle, poètes et conteurs, peintres et sculpteurs; il vient de publier *les Orientales,* en 1829; il va bientôt, en 1830, donner ce célèbre *Hernani;* il est entré dans cette ardente mêlée de discussions qu'il faut traverser pour atteindre la gloire; et si quelques-uns de ceux qui l'entourent, plus clairvoyans, discernent déjà peut-être où le mèneront un jour le dérèglement même de ses qualités et l'idolâtrie qu'il professe pour ses propres défauts, nul cependant alors n'oserait croire que le poète des *Odes* et des *Orientales* puisse devenir celui de *l'Ane,* ou l'auteur encore de la préface de *Cromwell* et du *Dernier Jour d'un condamné* celui de *l'Homme qui rit.*

Nous avons beaucoup pris dans le livre de M. Biré; cependant il y resterait beaucoup encore à prendre. Citons du moins,—à présent que nous avons indiqué l'intérêt littéraire d'une question qui tout d'abord n'en semblait peut-être pas avoir, — citons les pages où il a rétabli la vérité vraie sur l'éducation du poète. Ce n'est pas du tout aux leçons de sa « mère vendéenne, » quoi qu'il en ait dit, mais bien aux leçons de son père, le général Hugo, promu successivement maréchal de camp et lieutenant-général par Louis XVIII et Charles X (et non point par l'empire, qui l'avait laissé colonel), que l'enfant dut son royalisme. Mais inversement, ce n'est pas du tout aux leçons de son père, transformé pour la circonstance en ardent républicain, c'est à lui-même, c'est à sa soif de popularité, parce que le vent tournait alors de ce côté, que le jeune homme plus tard dut son bonapartisme, et depuis, son républicanisme. Signalons encore les pages où M. Biré démontre que l'*Ode à*

la colonne de la place Vendôme n'eut pas du tout dans la vie du poète l'importance particulière qu'il lui a plu d'y donner dans son *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. L'ardeur de son bonapartisme naissant ne détourna de Victor Hugo ni les sympathies ni les faveurs mêmes de la cour et du parti royaliste. Car, bien loin de déplaire, il ne fut, ce jour-là, que le retentissant et magnifique écho de l'indignation qui s'empara de tous les cœurs français quand on apprit qu'à une réception de l'ambassadeur d'Autriche, les ducs de Dalmatie et de Reggio s'étaient vu refuser des titres qui faisaient partie du patrimoine de la gloire nationale. Rappelons enfin les pages où M. Biré nous a mis au courant des supercheries littéraires, additions, suppressions, altérations de ses anciens articles et de ses anciens discours que le poète s'est laborieusement imposées, pour essayer de mettre dans sa vie politique une suite, une logique, une unité dont on l'eût si facilement dispensé! La vie politique de Victor Hugo! quel est l'historien qui s'en souciera dans l'avenir? et quel est l'admirateur sincère du poète qui ne lui eût rendu bien volontiers cet hommage de la passer sous silence?

Mais où nous ne suivrons pas M. Biré, c'est dans la conclusion qu'il a cru devoir donner à son livre, et qui, portant sur l'œuvre de Victor Hugo tout entière, dépasse ainsi de beaucoup ses prémisses. Je crois bien qu'il a raison, et, dans l'ensemble, je souscrirais volontiers à son jugement. Mais, en critique, ce n'est pas tant le dispositif, c'est les considérans du jugement qui importent. Or, ce n'est pas assez de *Han d'Islande* et de *Bug Jargal* pour pouvoir porter un jugement sur l'auteur de *Notre Dame de Paris* et des *Misérables;* ce n'est pas assez des *Odes* et des *Orientales* pour pouvoir porter un jugement sur l'auteur des *Contemplations* et de la *Légende des siècles;* est-ce même assez de *Marion Delorme* et d'*Hernani* pour pouvoir porter un jugement sur l'auteur de *Ruy Blas* et des *Burgraves?* Ces considérans incomplets suffisent même ici d'autant moins que, dans la partie biographique de ce *Victor Hugo avant* 1830, M. Biré s'est appliqué plus consciencieusement, et plus heureusement, à rompre l'unité tout artificielle que le poète s'est efforcé de donner à sa vie. Si M. Biré a clairement montré quelque chose, c'est que le Victor Hugo d'avant 1830 différait étrangement du Victor Hugo d'après la révolution. Mais alors, comment peut-il juger du Victor Hugo d'après la révolution sur ce qu'il ne nous a dit que du Victor Hugo d'avant 1830? Cependant, et quoique ne voulant pas, pour beaucoup de raisons, discuter le jugement de M. Biré, il en est un point que nous ne pouvons absolument pas lui accorder, c'est quand il croit avoir fait beaucoup d'établir que Victor Hugo n'aurait été nulle part ce qu'il appelle « un novateur. »

M. Biré nous rappelle un mot bien connu de Voltaire : « Les novateurs ont à juste titre le premier rang dans la mémoire des hommes, » et en effet Voltaire l'a dit, mais il ne l'a pas prouvé. S'il eût essayé

de le prouver, il se serait promptement aperçu qu'à ce compte, son rang à lui-même n'était pas ce qu'il croyait, et c'est pour cela peut-être qu'il n'a pas essayé. Il lui eût d'ailleurs été bien difficile d'y réussir. Que nous importe, à vrai dire, que la préface de *Cromwell* ait été précédée des brochures de Stendhal, d'une préface de Manzoni, d'un chapitre de Mme de Staël, comme si Stendhal, Manzoni et Mme de Staël n'avaient pas eux-mêmes été précédés par Mercier, par Lessing, par Diderot, et ceux-ci, à leur tour, par combien d'autres que l'on retrouverait? En est-il moins vrai d'abord que la préface de *Cromwell* est ce qu'elle est, et, en second lieu, que c'est d'elle que date l'explosion du romantisme? Mais si, comme je le crois, — sans partager d'ailleurs l'extravagante admiration qu'il est de mode aujourd'hui de professer pour ce drame fameux, — *Hernani* leur est supérieur à tous deux, la valeur en est-elle moindre, pour avoir été prévenu sur la scène du théâtre français par *le More de Venise*, d'Alfred de Vigny, et l'*Henri III*, de Dumas? Sur quoi je suis bien obligé de faire observer à M. Biré, qui n'aurait pas dû l'oublier, que, s'ils sont antérieurs à *Hernani* l'un et l'autre, *le More de Venise* est postérieur d'environ quatre mois à *Marion Delorme*, et *Henri III* postérieur de treize mois à *Cromwell*. Et pourquoi ne lui demanderais-je pas à quel signe il reconnaît le « novateur » dans cette traduction de Shakspeare qui est *le More de Venise*, puisqu'il le méconnaît dans cette adaptation de l'histoire d'Angleterre qui est *Cromwell?* On lui voudrait décidément une justice plus impartiale. Mais la vérité, c'est qu'en art, comme en science, comme partout, il semble qu'un vrai « novateur » soit toujours un homme qui manque par quelque endroit, qui voit le but et qui n'y atteint pas, et qui finalement lègue à de plus heureux que lui le soin de réaliser ce qu'il avait rêvé. Ce qui me déplaît dans *Notre-Dame de Paris*, ce n'est pas qu'elle ait été conçue sous l'influence de Walter Scott, c'est qu'elle demeure au-dessous de *Quentin Durward*. Mais inversement, ce n'est point parce qu'Alfred de Vigny aura tenté quelque chose de semblable dans ses *Poèmes anciens et modernes* que j'en admirerai moins *la Légende des siècles*.

Il faut ajouter que c'est surtout en poésie, et au théâtre, qu'il y a une supériorité d'exécution qui emporte le reste. De plus grands que Victor Hugo sont là pour le prouver, — Dante, Milton et Goethe, ou Shakspeare, Corneille et Molière. On l'a dit vingt fois et on ne saurait trop le redire : il n'y a pas un sujet de Shakspeare qui lui appartienne. Et il y a mieux que cela! Que M. Biré prenne la peine de rechercher pourquoi tout ce théâtre de Victor Hugo, — depuis *Marion Delorme* jusqu'aux *Burgraves*, — est si faux, si en dehors de la vérité, si puéril même la plupart du temps, par-dessous l'éclat de sa splendeur lyrique? C'est justement pour être, si je puis dire, « trop inventé; » c'est justement parce que le poète s'est un jour promis, dans un accès d'orgueil, de ne porter au théâtre que des sujets qui ne seraient qu'à lui; c'est juste-

ment enfin parce qu'ils ne sont appuyés en quelque sorte, ni comme la comédie de Molière à la réalité de la vie commune, ni comme la tragédie de Corneille à la vérité de l'histoire, ni comme le drame de Shakspeare à la réalité tour à tour, à l'histoire, et à la tradition consacrée. Non! ne répandons pas ces idées fausses et dangereuses sur l'invention littéraire. Veillons d'autant plus à ne pas les répandre qu'on peut être assuré que le vulgaire les accueillera plus aisément. Qu'est-ce qui est nouveau dans le monde? Les *Méditations,* nous dit M. Biré. Sans doute, et à Dieu ne plaise que je dise rien ici, dans le temps surtout où nous vivons, qui puisse donner à croire que j'admire médiocrement Lamartine! mais M. Biré croit-il qu'il fallut chercher bien longtemps pour trouver des prédécesseurs à Lamartine? Et quand ce ne serait que Chateaubriand? En effet, dit M. Biré, *le Génie du christianisme*, voilà aussi qui est d'un « novateur; » et je tiens si peu à le contrarier que je n'ai garde d'y contredire. J'aimerais seulement qu'il n'eût pas mis son opinion sous l'autorité de M. Léon Gautier, lequel se connaît d'autant moins en littérature qu'il se connaît mieux en chansons de gestes. Mais quoi! « la Bible vengée des sarcasmes de Voltaire, » pour prendre une des nouveautés dont M. Biré fait honneur à Chateaubriand, qu'y a-t-il là de si nouveau? L'abbé Guénée l'avait fait avant lui. Pas de la même manière, répondra-t-il peut-être. C'est précisément ce que je dis, et rien davantage : ils ne l'avaient pas fait de la même manière. Et quand M. Biré m'apprend que M. Charles Lafont avait déjà traité dans ses *Légendes de la charité* ce sujet des *Pauvres Gens* que Victor Hugo a repris dans sa *Légende des siècles,* c'est tout ce que je veux lui faire entendre : ils l'ont donc traité tous deux, — Charles Lafont et Victor Hugo, — mais pas de la même manière!

Il était nécessaire d'appuyer un peu sur ce point. Le livre de M. Biré, comme nous le disions en commençant, est trop important, et s'attachera trop étroitement à l'histoire du poète et de l'œuvre pour qu'il ne fût pas indispensable d'en discuter loyalement l'esprit. Comme il est d'ailleurs séduisant, par endroits même très divertissant, il convenait surtout de montrer qu'il faut le lire avec quelques précautions. C'est ce que nous avons tâché de faire, et sous cette réserve, nous n'hésitons pas à le recommander. Nous n'avons au surplus pour cela qu'à reproduire quelques mots de Sainte-Beuve sous la protection desquels M. Biré s'est mis lui-même : « Je voudrais avant tout, disait l'auteur de *Chateaubriand et son Groupe littéraire,* donner simplement des chapitres d'histoire littéraire, les donner vrais, neufs, s'il se peut, nourris de toute sorte d'informations sur la vie et l'esprit d'un temps encore voisin de date et déjà lointain de souvenir. » Ces chapitres d'histoire littéraire, M. Biré nous les a donnés, — et en même temps le légitime désir d'en voir quelque jour la suite.

F. Brunetière.

LA

TRIPLE ALLIANCE

Nous n'en pouvons douter, on a eu soin de nous le dire et de nous le redire, une ligue s'est formée entre deux puissans empires et un jeune royaume pour protéger la sûreté de l'Europe contre tous les boutefeux qui la menacent, et, nous ne pouvons l'ignorer non plus, de tous « ces boutefeux de noise et de querelle, » celui dont on redoute le plus les inclinations perverses et les projets scélérats, c'est la France. Qu'il s'agisse d'un traité formel ou d'une simple entente verbale, la triple alliance, qui vient de se constituer pour six ans, nous dit-on, ne ressemble pas à ces unions vulgaires contractées par des états qui méditent une bonne affaire dont ils se partageront les bénéfices. L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sont étrangères à toute passion égoïste, à tout esprit de conquête et de convoitise. Elles donneront l'exemple de cet absolu désintéressement qui n'appartient qu'aux âmes de magistrats ou de gendarmes. Elles se sont concertées pour veiller en commun sur le repos public, elles ont ourdi une conspiration de l'ordre moral, elles ont formé une sorte de sainte hermandad destinée à tenir en respect les malfaiteurs et les pillards. Désormais, nous en sommes dûment avertis, que nous regardions au nord ou au midi, nous ne pourrons nous mettre à la fenêtre sans apercevoir des tricornes qui tiennent la campagne et nous guettent. Si nous sommes sages, nous aurons soin de rester chez nous, nous nous tiendrons clos et cois.

. . . . Jusqu'au retour des roses
Chauffons-nous, chauffons-nous bien.

Cependant on veut bien convenir que, dans notre condition présente, nous ne sommes pas un péril pour l'Europe, ni à la veille de commettre quelque attentat contre la paix publique. On nous fait la grâce de reconnaître que nous nous occupons d'autre chose que de combiner des plans de campagne, de compter les étapes que devront fournir nos armées pour entrer le même jour à Rome, à Vienne et à Berlin. Mais on croit nos institutions peu stables, et on prévoit que tel incident pourrait surgir qui nous ferait sortir de notre repos pour marcher de nouveau à la conquête du monde. Un diplomate très clairvoyant disait de nous avec assurance : « La France n'est mûre ni pour la révolution ni pour la contre-révolution. » Mais celui qui parlait ainsi est un diplomate français qui connaît son pays. On nous juge autrement dans les chancelleries étrangères; on y tient pour constant que nous avons l'humeur changeante, que les institutions que nous nous sommes données ne nous plairont pas longtemps, que la dictature est le régime qui nous convient, que nous y reviendrons fatalement et que, roi ou empereur, notre nouveau maître, quel qu'il soit, ne saurait asseoir sa puissance sans nous procurer quelque agrandissement au dehors, sans nous réconcilier avec sa fortune par un don de joyeux avènement, par l'appât de quelque heureuse aventure. Voilà l'idée qu'on se fait de nous, et c'est à ce danger qu'on a voulu parer d'avance. Il en résulte que la sainte hermandad, constituée par deux empires et un royaume pour protéger l'Europe contre nos convoitises, est destinée du même coup à protéger la république, — la nôtre, bien entendu, — contre nos dégoûts, nos inconstances ou nos repentirs. Un journal allemand a été chargé de nous le faire entendre, et il s'est exprimé si clairement à ce sujet que notre amour-propre s'en est ému. Il nous a paru singulier qu'on disposât ainsi de nous, qu'on réglât sans plus de façons notre sort et notre avenir. Nous étions tentés de croire que la France appartenait à la France, que cette partie de l'Europe était à nous.

Que les temps sont changés ! Que penserait de ce qui se passe aujourd'hui un de ces jacobins de a Convention ou du Directoire, race disparue comme ces animaux antédiluviens dont les ossemens nous étonnent quand nous les retrouvons au fond de quelque caverne? De leur vivant, la république française agissait sur l'imagination des peuples et des souverains comme une tête de Méduse, elle les pétrifiait d'étonnement et d'effroi; mais peu lui importait; elle disait dans sa fierté triomphante : Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent! Nous lisions dernièrement les pages si curieuses, si intéressantes, si instructives, qu'à l'aide de documens inédits, M. Frédéric Masson a écrites sur l'ambassade de Bernadotte à Vienne en 1798. Un mois après le traité de Campo-Formio, sans daigner consulter la cour impériale, le directoire décida d'envoyer à Vienne un homme qui, pour la vieille Europe, était

« un sergent français devenu général, » et dont le comte de Cobentzel disait « qu'il était de ces hommes dont le meilleur ne vaut rien. » Plus la cour de Vienne était désireuse de se soustraire à ce cruel déplaisir, plus le directoire était pressé de lui en faire savourer l'amertume. Bernadotte, comme le dit M. Masson, n'était pas seulement le représentant de ces armées qui en moins de deux ans avaient chassé l'Autriche de l'Italie et arraché à la maison de Lorraine ses belles provinces des Pays-Bas, il personnifiait cette convention régicide qui, ne se tenant point satisfaite de la mort de Louis XVI, avait fait tomber la tête d'une archiduchesse autrichienne. Avec lui, la révolution elle-même faisait son entrée à Vienne. « C'était une bravade. Mis hors la loi européenne et en quelque façon hors l'humanité, le directoire avait eu le suprême bonheur de contraindre l'Europe à rapporter cette sentence d'excommunication. Il n'avait point été amnistié ou gracié par les souverains. C'était sur un pied d'égalité, de supériorité qu'il avait traité avec la vieille Europe. Il n'avait pas même demandé aux cabinets de reconnaître la république. N'était-elle pas le soleil? Aveugle qui ne la voyait point. Il s'était imposé par la force de ses armes, par le génie de ses généraux, par la puissance de sa propagande; si quelqu'un avait fait grâce, ç'avait été la république (1). »

Quand Bernadotte, avec ses longs cheveux épars, qui gardaient un œil de poudre, avec ses petits favoris en pistolets, son long nez busqué, sa haute cravate noire négligemment nouée, son panache tricolore, son grand sabre, ses airs victorieux et sa faconde gasconne, fit son apparition dans la capitale de l'Autriche, on eût pu croire, comme le remarque M. Masson, qu'un Popilius Lænas se présentait, sa baguette à la main, devant un Antiochus de Syrie. Si déplaisant qu'il parût, on lui prodigua les attentions, les empressemens. La première fois qu'il fut admis au cercle de la cour, l'impératrice, les archiducs, l'archiduchesse Amélie, se mirent en peine de le séduire, et l'empereur affecta de s'entretenir longtemps avec lui, au vif chagrin de la plupart des favoris et des favorites, que ce singulier diplomate traitait de courtisanes. Il annonçait dans une de ses dépêches que « quelques-unes eurent besoin d'avoir recours aux sels pour ne pas s'évanouir. » Aujourd'hui nos ambassadeurs n'excitent point tant d'émoi; les femmes n'ont pas besoin de respirer des sels pour ne pas s'évanouir à leur approche; on ne songe pas même à les regarder avec étonnement. Quand ils sont aimables, on leur fait bonne mine; quand ils sont habiles, on compte avec eux; quand ils sont maladroits, on est indulgent pour leur inexpérience, dont on leur sait beaucoup de gré. En vérité, le gouvernement qu'ils représentent inspire si peu d'horreur

(1) *Les Diplomates de la révolution*, Hugou de Bassville à Rome, Bernadotte à Vienne, par Frédéric Masson. Paris, Charavay frères, 1882.

aux monarchies nos voisines que deux empereurs et un roi viennent de décider en commun qu'il ne faudrait pas inventer la république française, si elle n'existait pas, mais que, puisqu'elle existe, le mieux est de s'appliquer à la conserver, crainte de pis.

Oui, les temps sont bien changés, et il y a de bonnes raisons pour que la république française ne soit plus un objet d'horreur pour ses voisins. Partout le droit divin a transigé avec les peuples. Nous sommes entourés de monarchies plus ou moins libérales, plus ou moins parlementaires, et quoique la somme de libertés qu'elles accordent à leurs sujets ne paraisse pas suffisante à tout le monde, les mécontens eux-mêmes, pour peu qu'ils aient de bon sens, sont obligés de convenir qu'il n'y a rien d'irréparable dans les maux dont ils se plaignent, que, sans recourir aux moyens violens, ils finirent par obtenir justice à force de plaider. Il s'ensuit que, monarchie ou république, la forme de gouvernement n'est plus une question de principes, mais une affaire de goût. Les uns estiment qu'un souverain est un article de luxe, une coûteuse inutilité; les autres jugent qu'un état sans souverain manque d'autorité et de prestige. C'est une querelle qu'on peut vider sans se dire d'injures et sans aller sur le terrain. Au surplus, les conventionnels, les jacobins d'autrefois joignaient la passion de la grandeur nationale à l'esprit de propagande, ils brûlaient du désir de répandre à la fois sur le monde la France et leur idée. Les radicaux avancés, qui se considèrent comme leurs héritiers, leur ressemblent bien peu à cet égard; ils sont de tous les partis qui nous divisent le moins soucieux de notre grandeur, de l'influence que nous pouvons exercer au dehors. Qu'on leur permette de supprimer le sénat et la présidence de la république, le reste n'est, à leurs yeux, qu'un détail insignifiant ou une vaine superstition. Quant aux partis plus avancés encore, ils aspirent à transformer la république en une confédération libre de communes ; leur rêve est de supprimer la France. Un tel projet est de nature à ne point déplaire à nos ennemis.

Quand nous disons que deux empereurs et un roi se sont entendus pour protéger au besoin les institutions républicaines contre nos repentirs, nous ne faisons que répéter ce qu'a dit le journal officieux de Berlin. Les explications qu'il a fournies au sujet de la triple alliance pouvaient se résumer ainsi : « Tels que vous êtes, vous nous semblez inoffensifs; mais le jour où vous vous permettrez d'être autre chose, nous aviserons et nous prenons dès aujourd'hui nos précautions. » L'article dont nous parlons et qui a fait du bruit dans le monde était écrit d'un style bourru, médiocrement aimable; cela ressemblait à une signification par voie d'huissier. Mais il ne faut pas attacher en pareille matière trop d'importance aux questions de forme. Les rédacteurs habituels de ce journal ne se piquent point de sacrifier aux grâces, et quand ils transmettent à l'univers les messages du chancelier de l'empire alle-

mand, ils les assaisonnent à leur façon. Les domestiques de grande maison sont d'habitude plus superbes, plus rogues que leur maître, et il arrive souvent qu'en s'acquittant de ses commissions, ils blessent des amours-propres qu'on les avait priés de ménager. On sait que M. de Bismarck reprocha un jour à l'un de ses secrétaires d'être trop *massif* dans tout ce qu'il écrivait, et que ce secrétaire ayant répondu qu'il pouvait travailler aussi dans le genre aimable et qu'il s'entendait *en fine malice*, le chancelier lui repartit : « Soyez fin, mais sans malice, écrivez en diplomate; même dans les déclarations de guerre, on se croit tenu d'être poli. » Ils ont beau s'y appliquer, les rédacteurs de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne sont jamais polis dans leurs déclarations de guerre, et s'il leur arrive de caresser les gens, leur main ressemble toujours à une patte et on sent la griffe sous le velours.

M. de Bismarck a déclaré plus d'une fois que, depuis ses grands succès, il n'a cessé de donner des gages à la politique de paix et de conservation. Il entendait par là que sa principale étude a été de veiller à la défense du grand empire qu'il a fondé, de le préserver de toute insulte et de tout dommage. Il est dans sa nature de ne pas attendre les coups, de prendre toujours les devans, de garantir sa tête en amassant des charbons sur celle de ses ennemis. Ce conservateur est l'homme des mesures préventives, il déjoue d'avance les coalitions qu'il redoute par d'autres coalitions dont il est le chef et l'arbitre. Il a su s'arranger pour avoir toujours des alliances à sa disposition. Il en a quelquefois changé; du moment qu'elles lui servent, il ne fait point acception des personnes, il les préfère toutes également. Ses alliés se plaignent tout bas qu'il s'ingère un peu trop dans leurs affaires. En mainte rencontre il s'est appliqué à se débarrasser de tel ministre étranger qui gênait ses combinaisons ou dont les intentions lui étaient suspectes; mais il n'a employé à cet effet que des moyens détournés et de sourdes manœuvres, qui tantôt lui ont réussi et tantôt ont échoué; les plus habiles ne réussissent pas toujours. En somme, il faut reconnaître qu'il a su conserver à l'hégémonie allemande un caractère de modération relative; les uns la subissent, les autres l'acceptent, sans la goûter beaucoup. On n'est pas parfait; le talent de se faire aimer est le seul qui manque à ce grand homme d'état.

Il faut reconnaître aussi qu'en ce qui nous concerne, après avoir nourri à notre égard des sentimens peu louables, il s'est ravisé, qu'il a changé de méthode et que, depuis 1875, il n'a point été pour nous un mauvais voisin. Nous n'avons à lui reprocher aucun acte offensif ni offensant. Plus d'une fois au contraire, il s'est montré disposé à nous être agréable. Personne n'est plus versé que lui dans l'art de trafiquer la crainte et l'espérance. Il nous a fait des offres de services, il nous a donné à entendre que si nous consentions à nous en remettre à sa bienveillance, nous nous en trouverions bien, qu'il nous aiderait à faire

de bonnes affaires. Mais le moyen d'être son ami sans être son protégé? S'il en coûtait peu à tel de nos ministres d'accepter cette situation, il en coûtait davantage à d'autres. On raconte que jadis un chancelier offrit sa protection au parlement et que le premier président, se tournant vers la compagnie, lui dit : « Messieurs, remercions M. le chancelier, il nous donne plus que nous ne lui demandons. » M. de Bismarck ne demande pas mieux que d'entretenir avec nous de bons rapports, mais il lui déplaît que nous en ayons avec d'autres, il désire que nous n'ayons affaire qu'à lui. Il respecte tous nos droits, sauf le plus beau de tous; il n'admet pas que nous ayons le droit de nous faire des amis. Toutes les fois que nous avons été tentés de nous rapprocher de quelque puissance du continent, d'avoir commerce avec elle, il a trouvé moyen de nous en témoigner son déplaisir, et il a su exploiter habilement les circonstances et nos propres fautes pour nous remettre à notre place.

Nous avons connu un homme fort riche et fort puissant, qui avait beaucoup d'amis; on en a toujours beaucoup quand on est puissant et riche. Il leur faisait le meilleur accueil, il écoutait leurs plaintes, il s'occupait de redresser leurs griefs, de leur procurer des plaisirs. Mais il interdisait aux gens qu'il aimait d'entrer en liaison les uns avec les autres, et son ombrageuse jalousie fomentait entre eux des mésintelligences. Il entendait que chacun de ses amis lui appartînt tout entier. Il y a quelque chose de cela dans les procédés de M. de Bismarck; sa bienveillance nous est acquise à la condition que nous ne nous lierons avec personne. Dans l'intérêt de sa sûreté, il nous condamne à l'éternel isolement, et s'il fait des vœux pour la conservation de la république française, c'est qu'il estime que le régime républicain est le plus propre à nous empêcher de contracter des alliances. Sur bien des points, il a étonné le monde par les variations de sa pensée ; mais en matière de politique étrangère, il a peu varié, ses principes sont des axiomes. « La situation de la France, lit-on dans une de ses dépêches datée de 1872, est certainement de telle nature qu'il est difficile et peut-être impossible, même pour le diplomate le plus habile, de porter un jugement éclairé sur l'état de ce pays. Cette difficulté, ajoutait-il, est encore augmentée par le caractère impressionnable et irritable de la nation, défaut dont les hommes d'état français les plus habitués aux affaires se ressentent plus que les hommes d'état allemands ou anglais. » Nonobstant, il s'était fait son idée dès ce temps-là, et par son ordre M. de Balan écrivait au comte Arnim : « Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que Votre Excellence voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. Ce serait dépasser la mesure que d'avancer que nous ne saurions accepter en France une autre forme de gouvernement que

la forme républicaine. Mais, d'autre part, si nous prenions parti pour un autre gouvernement, quel qu'il fût, nous attirerions sur nous les animosités dont il serait l'objet. Nous rendrions ainsi la France capable de contracter des alliances, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas. » Ce qu'écrivait M. de Balan le 23 novembre 1872 est tout à fait conforme aux récentes déclarations de la gazette officieuse de Berlin, et si nous étions moins oublieux, nous nous épargnerions d'inutiles et désagréables surprises.

Nous savons exactement quels souhaits M. de Bismarck forme à notre égard, nous avons plus de peine à démêler, à pénétrer les sentimens que nous a voués l'Italie. Assurément le langage de la plupart des journaux de la péninsule n'a rien de flatteur pour nous; mais peut-être aurions-nous tort de prendre trop au sérieux leurs incartades. Nous n'avons manqué aucune occasion de rappeler à nos voisins du Midi tout ce qu'ils nous devaient, et notre insistance leur a paru indiscrète; heureusement ils n'oublient guère ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, et ils ne trouveraient aucun profit à se brouiller avec nous. « Nous sommes la plus jeune des nations, nous disait un Italien distingué, mais nous sommes le plus vieux des peuples. L'expérience des siècles a laissé un dépôt au fond de notre conscience, et il en résulte que cette conscience ne ressemble pas aux autres; elle est moins prompte à s'émouvoir et aussi à se scandaliser. » Mais si la conscience de l'Italien se scandalise difficilement, il a l'esprit trop ouvert, une intelligence trop vive de ses intérêts pour souhaiter sincèrement notre perte. C'est quelquefois une garantie que l'égoïsme intelligent.

L'Italie est une des nations les plus intéressées au maintien de l'équilibre européen, l'une de celles dont la sûreté serait le plus compromise par une diminution trop sensible de l'influence et de l'action de la France. Le jour où, d'accroissement en accroissement, l'empire dont Berlin est la capitale s'étendrait jusqu'à Trieste, le roi d'Italie ne se sentirait pas chez lui à Venise, et le jour où nous ne serions plus en état de nous faire respecter, l'admirable pays qui vient de célébrer le centenaire de Raphaël risquerait de tomber de nouveau dans un dur vasselage. Les Italiens qui, tout en nous disant des injures, affirment que nous sommes nécessaires à l'équilibre de l'Europe, sont certainement de bonne foi. Quant à la forme de notre gouvernement, ils ont à cet égard une opinion moins nette, moins arrêtée que M. de Bismarck. Ils jugent la république moins inoffensive qu'il ne le dit, ils redoutent davantage la contagion du mauvais exemple. D'autre part, ils redoutent aussi les hasards des restaurations. Ils savent que la dynastie qui a leurs préférences est celle qui a le moins de chances de nous agréer, et ils sont persuadés que si le comte de Chambord montait sur le trône, son premier soin serait de marcher sur Rome pour y rétablir le pou-

voir temporel. C'est prévoir les malheurs de bien loin. Tout gouvernement qui mettrait l'épée de la France au service d'autres intérêts que les intérêts français prononcerait lui-même sa déchéance. Mais les Italiens croient que notre cas est l'inverse du leur, que nous sommes la plus vieille des nations et le plus jeune des peuples, et qu'il est peu de folies dont nous ne soyons capables.

Dans le fond, la seule inquiétude sérieuse qu'ils aient éprouvée a été la crainte qu'il ne s'opérât un rapprochement durable entre l'Allemagne et nous. Comme les gens trop candides, les gens trop fins sont sujets à s'abuser. Les Italiens se sont imaginé plus d'une fois, depuis la conférence de Berlin, que nous avions conclu un accord secret avec M. de Bismarck, que désormais il se ferait un devoir d'aller au-devant de tous nos désirs, qu'il nous prodiguerait les marques de son bon vouloir. Ils savent que son habitude est d'obliger ses amis en leur offrant le bien des autres; ils ont craint que, pour nous faire oublier nos malheurs, il ne nous procurât des compensations à leurs dépens. Aussi ont-ils travaillé activement à nous supplanter dans ses bonnes grâces. Ils ont pensé que la place était bonne et ils ont voulu nous la prendre, nous dépouiller d'un bien auquel nous n'avions garde de prétendre.

M. Mancini a déclaré, dans son discours au sénat italien, qu'il n'était animé d'aucun sentiment hostile à notre égard. Nous l'en croyons sans peine; l'homme éminent qui a été choisi pour représenter l'Italie à Paris nous est un garant qu'on désire avoir de bons rapports avec nous. Nous croyons aussi qu'en accédant à la triple alliance, M. Mancini s'est proposé surtout de prouver et à l'Europe et au saint-père que l'Italie n'était pas isolée, qu'il y avait quelqu'un derrière elle. Du même coup, il a voulu procurer au cabinet dont il fait partie un prestige qui flattât l'amour-propre national, et, sans contredit, grâce à la triple alliance, M. Mancini est désormais plus sûr de sa situation, mieux armé pour défendre son portefeuille contre tous ceux qui désirent l'en soulager. Pendant longtemps, M. de Bismarck a tenu la dragée haute au cabinet Depretis et repoussé dédaigneusement ses avances. Naguère encore il lui adressait de Berlin de sévères avertissemens. Il lui remontrait que le libéralisme conduit par une pente fatale au radicalisme, que les ministères de gauche mènent à la république, et il n'entend pas qu'il y ait en Europe d'autre république que la nôtre. Si ses vœux eussent été exaucés, ce ministère de gauche eût fait place à un ministère de droite. Mais il n'a pas de sots entêtemens, il se résigne à ce qu'il ne peut changer. Il a été fort mécontent de voir M. Gladstone revenir aux affaires, il s'est accommodé de M. Gladstone. Il a fini aussi par s'accommoder de MM. Depretis et Mancini. Nous craignons seulement que, s'étant fait longtemps prier, il ne leur fasse acheter les avantages qu'il leur promet par beaucoup de complaisances et que l'excès de leurs empresse-

mens ne mette leur fierté à sa merci. En tout cas, si leur politique a été habile, nous ne dirons pas, comme l'un de leurs partisans, que c'est là « de la belle politique, » à moins qu'il ne faille en juger comme le philosophe qui trouvait fort belle une poésie médiocre parce que l'auteur avait atteint son but. Le lendemain, ce philosophe prit une médecine qui lui fit du bien et la rigueur de sa logique l'obligea de déclarer que, puisqu'elle avait atteint son but, c'était une belle médecine.

On a discouru sur la triple alliance dans la plupart des capitales de l'Europe, à Berlin, à Rome, à Vienne, à Pesth. Partout on a dit à peu près les mêmes choses; mais le langage, le ton, la voix, le geste, les airs de tête, tout différait. A Berlin, on a paru se proposer de nous faire rentrer en nous-mêmes, de nous donner une de ces mortifications salutaires qui servent à l'amendement du pécheur et lui inspirent d'utiles réflexions; peut-être aussi désirait-on nous faire comprendre que notre nouveau ministère n'est pas vu d'un œil favorable par le prince-chancelier, que nous n'avons pas tenu assez compte de ses préférences et de ses goûts. A Rome, le ministre des affaires étrangères n'a eu garde de nous morigéner. Il a laissé à M. le comte Cadorna, qui jadis trouva un refuge chez nous, le soin de nous dire notre fait, de nous signifier que nous sommes d'incorrigibles brouillons, que les peuples sages, paisibles, désintéressés et vertueux n'auront de repos que le jour où le coq gaulois ne chantera plus. Mais si M. Mancini s'est abstenu de toute parole malsonnante qui aurait pu nous blesser, il n'a pas cherché à dissimuler l'épanouissement de sa joie; son attitude n'était point modeste, il avait l'air d'un messager de bonnes nouvelles qui s'écrie : « Qu'ils sont beaux sur la montagne les pieds de celui qui apporte la paix ! » Il y avait dans son éloquence un accent d'allégresse triomphante, c'était un discours de mardi gras, bien propre à humilier notre face de carême, à nous faire sentir la médiocrité de notre situation, et que l'Europe célébrait une fête dont nous payions les violons. M. Tisza a tenu à la chambre des députés de Pesth un langage bien différent. Il a paru désireux de nous rassurer, de dégonfler les ballons italiens, de mettre la sourdine à des prétentions trop bruyantes qui lui causaient de l'humeur : « N'allez pas prendre la mouche ni vous mettre martel en tête, a-t-il semblé nous dire. Méprisez les vains caquets, il faut en rabattre; on s'exalte, on s'agite beaucoup pour peu de chose. En ce qui nous concerne, soyez convaincus que nous n'aurions garde de nous associer à des manœuvres dont la France aurait à souffrir, que nous lui voulons beaucoup de bien, que nous tenons à entretenir avec elle les plus amicales relations. » Quelques jours plus tard, les journaux officieux de Vienne déclaraient qu'il n'y avait rien de vrai dans certains bruits qui avaient couru, que les trois puissances ne s'étaient point liées par un pacte écrit, qu'il ne s'agissait ni d'une

alliance offensive, ni d'une entente dirigée contre nous, ni même d'une garantie réciproque des territoires des contractans.

Nous croyons sans peine à la sincérité des déclarations de M. Tisza. La monarchie austro-hongroise serait bien mal inspirée si elle travaillait à notre diminution. Qu'a-t-elle à craindre de nous? Quel démêlé pourrions-nous avoir ensemble? Quel intérêt pourrait nous diviser? Pour se mettre à l'abri des assauts du panslavisme, elle a conclu avec l'empire allemand un mariage de convenance et de raison. Ces mariages ont leur prix, mais ils ont peu de douceurs, ils sont sans illusions comme sans poésie, ils ignorent les joies de l'amour. En s'alliant à M. de Bismarck, l'Autriche s'est affranchie des soucis que lui causait l'humeur inquiète de son voisin de l'Est; mais M. de Bismarck se fait payer les services qu'il rend. Quelqu'un prétendait que sa pensée secrète est de faire de l'Autriche une puissance orientale et de la Russie une puissance asiatique. L'Autriche a dans l'Occident des intérêts qu'elle ne saurait sacrifier sans compromettre son existence, et il est à présumer qu'en acceptant les conseils qui lui viennent de Berlin, elle se réserve le bénéfice d'inventaire. M. de Bismarck sera plus sûr de la tenir depuis que l'entente à deux s'est transformée en une triple alliance. En revanche, l'Autriche y a trouvé l'avantage de n'avoir plus à craindre les complots des irrédentistes italiens. Le cabinet de Rome s'est engagé à oublier le Trentin et Trieste, il s'est converti à la politique conservatrice. Le voilà devenu l'un des gendarmes de l'Europe. Le premier devoir d'un gendarme est de ne pas laisser ses mains s'égarer dans les poches de son prochain.

Ce qui vient de se passer ne doit nous causer ni effarement, ni dépit, ni mauvaise humeur. Le dépit est un détestable conseiller, la mauvaise humeur ne remédie à rien, et notre effarement serait peu justifié. La triple alliance, qui s'est formée entre des puissances qui ont elles-mêmes beaucoup de précautions à prendre les unes avec les autres, ne nous menace d'aucun danger immédiat, et on sait ce que valent des combinaisons annoncées à grand bruit, ce qu'a duré l'union des trois empereurs, comment elle a fini et combien il est vrai de dire que « les amitiés de la terre s'en vont avec les années et les intérêts. » Toutefois nous aurions tort de regarder d'un œil trop tranquille la situation qui nous est faite, d'en prendre trop facilement notre parti. Tout le monde se défend de vouloir nous offenser; on ne laisse pas de nous mettre à l'interdit, de nous retrancher de la société des gens de bien, on nous condamne à faire notre pot à part. Cela rappelle l'histoire de cet homme qui avait reçu sur sa joue un coup de la main d'un jésuite. On agita pendant des mois la question de savoir s'il l'avait reçu de l'avant-main ou de l'arrière-main, et si un coup du revers de la main sur la joue doit être appelé soufflet ou non. Pascal décida que

c'était au moins un soufflet probable. Il est très probable aussi que la façon dont on nous traite ne ressemble guère à un bon procédé, et malheureusement cela tombe sur un moment où nous sommes en froid avec les Anglais, nos seuls amis, lesquels profitent de la circonstance pour nous adresser de pressantes admonestations, pour nous dire : « Vous voyez ce qui vous arrive, vous êtes en butte aux méfiances, aux animadversions, tout le monde s'ameute, se coalise contre vous. Soyez très sages, soyez très prudens, renoncez au monde et à ses pompes, à la chair et à ses désirs. Vivez en ascètes, en anachorètes ; laissez à d'autres les grands projets, les entreprises lointaines ; tâchez d'oublier l'Egypte, Madagascar, le Congo, le Tonkin ; tenez-vous tranquilles, restez chez vous, parlez très bas et souffrez que nous fassions d'un bout de l'univers à l'autre tout ce qui nous plaît. » Il est dur de recevoir des leçons de modération et de tempérance d'excellens amis qui sont sur leur bouche et ne se refusent rien ; il est dur d'être mis au régime par les plus gros mangeurs de l'univers.

Nous ne pouvons douter de notre isolement, et nous aurions tort de nous y résigner. Il est beau de s'écrier fièrement : « Nous nous suffirons à nous-mêmes ! » C'est un mot de héros de mélodrame, ce n'est pas un mot de politique, et nous sommes certains que notre ministre des affaires étrangères en juge ainsi. Mais ce qui importe surtout, c'est de reconnaître et de nous bien persuader que si nous avons à nous plaindre des autres, nous avons aussi à nous plaindre de nous, que nous sommes pour quelque chose dans notre isolement, que nous y avons contribué par nos fautes, par notre inconsistance, par notre manque de conduite. Quoi qu'en dise M. de Bismarck, on peut croire que ce n'est pas la forme de nos institutions, mais l'usage que nous en avons fait qui a nui à notre crédit en Europe, et qu'une république sage, circonspecte, avisée, bien gouvernée, s'y ménagerait sans trop d'effort des relations utiles.

Ce n'est pas à la république de 1793 ou de 1798 que nous devons demander des leçons de conduite. Grâce à la terreur qu'inspirait son nom, elle pouvait tout se permettre. Comme l'a remarqué M. Masson, tel de ses diplomates se trouvait bien d'unir l'arrogance à l'audace et l'audace à l'ignorance. A peine installé dans son ambassade, Bernadotte le prit de haut avec tout le monde. Il avait toujours la main sur la garde de son épée ; le sans-gêne de ses prétentions, ses allures cavalières révoltaient la cour de Vienne, sans que personne osât se plaindre. L'archiduc Charles, à qui il avait demandé une audience, lui fit répondre qu'obligé d'accompagner l'empereur à la chasse, il le priait de remettre sa visite au jour suivant. Le lendemain, Bernadotte lui envoya dire par l'un de ses officiers « qu'il ne pouvait avoir l'avantage de le voir. » Il exigea que M. de Thugut supprimât dans les almanachs autrichiens un

article où la fille de Capet et les Bourbons émigrés étaient désignés sous les noms qu'ils portaient autrefois, et quand M. de Thugut lui représentait les obligations de cœur de son souverain ou les ménagemens qu'on devait avoir pour l'empereur de Russie qui s'était déclaré le défenseur de Louis XVIII, il lui répliquait insolemment : « Qu'importe la fureur délirante de ce tyran du Nord ? La république française brave et dédaigne ses menaces. Bientôt ce tigre à figure humaine sera attaqué lui-même au cœur de ses états. » M. Masson a raison de le dire, « le particulier et l'étrange, c'est que cette politique à coups de sabre lui réussissait fort bien. »

Voilà des procédés qui ne sont plus à notre usage, et une diplomatie savante et correcte nous est bien nécessaire pour nous remettre sur un bon pied en Europe. Mais que peut l'habileté de nos diplomates quand le gouvernement qu'ils représentent est sujet à de perpétuelles éclipses ? Il était là tout à l'heure, on le cherche, on ne le voit plus. Puissent les mortifications qu'on nous fait ressentir servir de leçon à nos députés ! Puissent-ils se rendre compte de tout le dommage qu'ils nous ont causé par leurs perpétuelles préoccupations électorales, par leurs goûts dépensiers qui ont compromis notre fortune, par leurs discussions passionnées sur des affaires de bibus, par leurs défaillances dans la question d'Egypte, et surtout par leur indiscipline, qui nous condamne à n'avoir que des ministères d'un jour ! Un Italien disait récemment à l'un des correspondans d'un journal anglais : « L'Italie n'est pas intéressée à l'agrandissement des puissance centrales de l'Europe ni à l'humiliation de la France. Elle a été contrainte par les circonstances de rechercher la faveur de l'Allemagne. Elle préférait l'amitié d'un peuple avec lequel elle a tant d'affinité, mais aucun ministère français n'a pu durer depuis 1876. » Peu importe que cet Italien fût absolument sincère ; le malheur est qu'il disait vrai, et que nous n'avons rien à lui répondre. Qui pourrait compter sur nous quand nous ne pouvons pas compter sur le lendemain ? Un gouvernement républicain a plus besoin qu'un autre de se faire prendre au sérieux et d'inspirer la confiance. Il peut se passer de gloire, il ne peut se passer d'estime. Avec la considération, tout nous reviendra, le crédit, les amitiés et le reste, et, sans cesser d'être pacifiques, il nous sera permis d'être aussi fiers que circonspects. « Évite soigneusement les querelles, disait Polonius à son fils Laërte ; si elles viennent te chercher, prouve à ton adversaire que tu es un homme dont il faut se garder. »

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *le Père de Martial*, pièce en 4 actes, de M. Albert Delpit.

Je voudrais que le critique, avant de commencer l'examen d'une pièce, indiquât au moins par un signe, par un astérisque ou par une petite croix, à quel ordre appartient l'ouvrage : s'il faut le ranger parmi les *confections* de théâtre ou parmi les œuvres d'art. Je voudrais qu'un autre signe, placé auprès du premier, avertît si le succès de l'ouvrage intéresse l'avenir des lettres; s'il convient de saluer l'auteur à la place qu'il occupe et de le quitter là, ou de le pousser encore et de le diriger dans sa voie. Cela fait, l'éloge et le blâme développeraient leurs phrases, mais dans le ton marqué; l'un et l'autre laisseraient l'ouvrage dans son ordre et l'auteur dans sa classe. Aucun éloge ne pourrait faire qu'un drame passât de l'ordre inférieur dans l'autre; aucun blâme, qu'il déchût de celui-ci dans celui-là. Aucun éloge n'exalterait plus qu'il ne sied l'orgueil d'un talent déjà noué; aucun blâme ne rabattrait l'espérance d'un talent qui doit grandir. A ces conditions, même dans ce désarroi où nous sommes, parmi tant de théâtres et tant de pièces, dont les succès divers prouvent si peu de chose, voire de l'aveu des auteurs les plus applaudis; devant ce public si distrait, si affairé, si mal organisé pour juger des productions de l'esprit, la critique, même dispersée entre tant de journaux, même pressée au point qu'elle doit se réduire presque à la besogne du compte-rendu, pourrait garder encore, avec quelque chance d'être utile aux belles-lettres, quelque chance d'être écoutée.

Est-il besoin de dire que ce procédé serait plus honnête? C'est peut-être assez d'assurer qu'il serait profitable à tout le monde. On nous accorderait plus de crédit; on serait moins souvent mystifié par nous, et je ne vois pas que personne, parmi les auteurs, pût se récrier là-contre. On saurait que *l'As de trèfle*, pour amusant que soit ce mélodrame, n'est pas un chef-d'œuvre; on se tiendrait content de s'y divertir sans y chercher des beautés dignes du théâtre classique : M. Pierre Decourcelle voudrait-il qu'on exigeât de lui davantage? On saurait que *Formosa*, si précieuse que soit cette ébauche de tragédie romantique, n'est rien de plus que cela, c'est-à-dire une œuvre morte; on admirerait cette jument de Roland sans lui demander de vivre : M. Vacquerie aurait-il le courage de s'en plaindre? On irait voir *les Bourgeois de Lille* comme un drame patriotique, mieux écrit que les vieilles pièces du Cirque, moins fortement conçu que l'*Horace* de Corneille : M. Dartois y perdrait-il? On ne penserait pas que M. Belot eût écrit *le Pavé de Paris* pour satisfaire à sa muse; on ne s'attendrait pas d'y trouver les marques d'un talent qui doit renouveler la scène : serait-ce un dommage pour M. Belot? En revanche, quelques reproches que le juge le plus sévère pût accumuler contre *le Père de Martial*, représenté ces jours-ci au Gymnase, on serait averti qu'une bonne part de ce drame sort de l'ordinaire, et l'on regarderait M. Albert Delpit comme celui de nos jeunes auteurs dont la victoire importe le plus à nos plaisirs, car c'est assurément le mieux doué pour le théâtre. Si retentissant que soit le succès de l'ouvrage, on s'efforcerait d'en grossir encore le bruit, et le public, par cette conduite, ne ferait que servir équitablement ses intérêts.

C'est que cette pièce tirée d'un roman, ou plutôt refaite sur la même donnée, contient un morceau rare, un morceau de résistance, et pour lequel j'échangerais volontiers vingt de ces comédies pathétiques dont nous sommes heureux de nous contenter à l'ordinaire : viandes creuses, accommodées avec plus ou moins d'agrément, et qui pèsent peu dans la balance lorsqu'on met dans l'autre plateau la vraie substance d'un drame. C'est aussi que M. Albert Delpit, dans cet ouvrage comme dans le précédent, *le Fils de Coralie*, se déclare proprement homme de théâtre. Il peut remporter des succès de roman, nos lecteurs le savent; mais c'est bien plutôt sur les planches qu'il est vraiment chez lui; c'est là qu'il abat toutes les révoltes et qu'il ravit tous les suffrages; c'est là qu'il fait, pour le plaisir des vaincus, un magnifique abus de sa force. Il m'entraîne, malgré que j'en aie, dans la situation extraordinaire qu'il a choisie; il m'y tient, il m'y renferme avant que j'aie pu m'en échapper par une petite porte; il veut que j'en sorte par la brèche, et l'explosion que fait cette brèche est si belle que je suis transporté d'admiration. Elle ne me cause pas seulement de la sur-

prise; elle me découvre des âmes héroïques et telles qu'un poète tragique pouvait seul les imaginer; elle les illumine tout entières et me fait voir le reflet ou l'ombre de l'une sur l'autre. Un tel éclat n'est pas seulement l'effet d'une violence habile, mais d'un véritable génie dramatique; cette énergie, qui est la vertu la plus évidente du talent de M. Delpit, est proprement celle de l'écrivain de théâtre.

En effet, qu'on me propose la donnée suivante : un jeune homme va épouser une jeune fille qu'il aime et dont il est aimé. Depuis des années, ils se destinent l'un à l'autre; il l'aime de toutes ses forces, elle l'aime de tout son cœur. Il vit en province très simplement avec son père, un homme de bien; avec sa mère, une sainte. Soudain le père de la fiancée, un banquier fort honnête, est ruiné, menacé de faire faillite et même banqueroute. Un rival se présente, un homme de cinquante ans, riche de vingt millions, amoureux de la jeune fille, éconduit naguère, qui revient et propose de sauver le père en épousant la fille. Il se trouve que cet homme est le père du fiancé: la mère, cette sainte femme, a commis une faute jadis pendant une absence de son mari; elle sait que son fils est le fruit de cette faute, et voici qu'elle reconnaît son amant dans le rival de son fils. Cette donnée, pour commencer, me paraît un peu extraordinaire, et l'extraordinaire m'est toujours suspect. Cependant je puis l'admettre et je consens qu'on me pousse dans le traquenard de cette situation théâtrale; il ne s'agit plus que de m'en tirer : j'imagine que je puis le faire à peu de frais. Si j'étais ce jeune homme, laisserais-je ma fiancée m'échapper et se vendre en mariage à mon père? Ou bien tuerais-je mon père en combat singulier et réduirais-je mon beau-père au suicide? Serais-je condamné à l'une ou l'autre de ces extrémités? Nullement; je dirais à mon beau-père : « J'adore votre fille, elle m'aime; nous sommes d'honnêtes gens et nous vous tenons pour honnête homme; contentez-vous de notre estime et renoncez pour un temps au monde; faites faillite ou banqueroute à Paris : cela vaut encore mieux que de faire marché de votre fille et de faire notre malheur à tous; venez vivre avec nous : cela vaut encore mieux que de vous tuer, et cela profitera plus à vos créanciers; nous travaillerons pour les payer un jour, et nous travaillerons bien, car nous serons heureux. » Ce langage serait raisonnable et je crois qu'il persuaderait d'honnêtes gens.

Mais je puis l'admettre encore : ce jeune homme sera moins sage que je ne serais à sa place; il ne verra d'autre ressource que de provoquer son rival, un tireur qui, s'étant battu deux fois, a deux fois tué son adversaire; la mère, épouvantée, ira trouver ce rival pour lui dire : « Vous avez été mon amant, vous êtes le père de mon fils; fuyez une rencontre avec lui. » Si le rival, comme c'est un peu son droit, soupçonne cette révélation de n'être qu'un artifice maternel, et si le jeune

homme l'insulte gravement, les choses enfin seront-elles venues à ce point qu'une rencontre soit inévitable, et cette aventure devra-t-elle se terminer par la mort d'un homme ou du moins par la dissolution d'une famille? Je me mets, cette fois, à la place du rival. J'ai cinquante ans, je suis un tireur de première force, j'ai tué deux adversaires en duel. Un jeune homme m'insulte ; sa mère, tout à l'heure, m'a dit qu'il était mon fils; je ne m'en doutais pas, j'en doute, et personne ne s'en doute : voilà la situation. Faut-il que je me batte, et si je me bats, faut-il que je tue ce jeune homme ou que je me fasse tuer par lui? Faut-il laisser croire à sa mère qu'un de ces crimes est inévitable, la mort de son fils ou la mienne, si bien que l'horreur de ce choix lui arrachera des aveux et que désormais son bonheur, son honneur, celui de son mari, celui de toute sa famille sera détruit par ma faute et que j'en aurai des remords qui ne s'apaiseront que dans la tombe? Grâce à Dieu! je puis me tirer encore et nous tirer tous de ce mauvais pas à meilleur marché.

On me dit que ce jeune homme est mon fils; ce n'est guère vraisemblable et cela me gênerait de le croire; cependant, c'est possible; au moins le certain est qu'il est le fils de sa mère, à qui je dois des égards. Faut-il me battre, et si je me bats, faut-il acculer cette femme à une confession tardive, en ne lui laissant voir que deux alternatives abominables? Point du tout! Je puis d'abord ne pas me battre et dédaigner l'insulte d'un enfant; ce serait le plus simple : j'ai donné de mon courage et de mon habileté d'assez terribles preuves. Enfin, pour mettre les choses au pis et si je juge que ma mansuétude, en l'espèce, serait suspecte et presque indiscrète, je puis mener ce jeune homme sur le terrain, après avoir averti sa mère de mes intentions; je lui piquerai le bras de mon épée ou peut-être l'épaule. S'il est mon fils, que Dieu me pardonne! je lui aurai repris quatre gouttes de ce sang que j'ai mis dans ses veines; mais je n'aurai pas brisé sa vie, ni celle de sa mère, ni celle de l'homme qui l'a élevé comme son fils, ni la mienne. Personne n'aura péri dans cette impasse, dont nous serons sortis sans éclat et par une petite porte.

Ce n'est pas le compte de M. Albert Delpit; car on devine, — ou l'on sait déjà, si l'on a lu son roman, — que telle est la donnée de son drame; et cette situation extraordinaire, où d'abord il précipite ses héros, il ne permet pas qu'ils s'en évadent par ces portes basses qu'entr'ouvre le bon sens : il a la force de les y maintenir jusqu'à cette explosion qui seule, de par sa volonté, doit les en faire sortir. Aussi bien serait-ce naïveté de s'en plaindre : toute la trame de l'ouvrage, au moins jusque-là, n'est qu'une mèche préparée pour cette explosion; celle-ci, ménagée de la sorte, donne-t-elle un beau spectacle? Toute la question est là; — j'entends un spectacle d'âmes, et tel qu'un véritable

poète doit l'offrir sur la scène : or, je le déclare en conscience, rarement poète contemporain nous en proposa de plus beaux.

Nous sommes à Cambô, dans le jardin de Pierre Cambry, le député royaliste, le philosophe chrétien, le philanthrope et le patriote, qu'on nomme familièrement le roi des Basques. N'est-ce pas lui qui, en 1870, a mené contre l'ennemi les gars de la montagne et de la vallée? Au premier rang de ses soldats combattait son fils Martial, fiancé d'Espérance, la fille du banquier Jordan. S'il est le roi de la contrée, sa femme Thérèse en est la reine. C'est de lui, d'ailleurs, que cette belle créature tient ses vertus et volontiers elle s'en fait gloire : étant la femme d'un tel homme, comment ne pas être une femme de bien? Les pauvres gens disent que Thérèse est un rayon de joie dans leur chaumière; il se peut qu'elle soit ce rayon, mais son époux est le soleil. Elle l'admire et l'aime; il l'aime comme au premier jour : « Laisse-moi t'embrasser, lui dit-il, pendant qu'on ne nous regarde pas. » Nous apprenons à les connaître par un double entretien avec leur hôte, Jean de Born, un Parisien venu dans le pays pour faire passer des fusils aux carlistes. « Vous arrivez justement pour assister aux fiançailles de mon fils, » a dit Pierre Cambry à Jean de Born; cependant, avant de célébrer ces fiançailles, il faut que Pierre éprouve l'âme de Martial; il faut qu'il lui annonce la ruine imprévue de M. Jordan, sa faillite certaine, sa banqueroute probable, son suicide possible. Martial ne bronche pas : « Espérance est ruinée, son père est failli, s'écrie-t-il; soit! Je travaillerai pour deux, je travaillerai pour trois. Et qu'importent l'infamie et la banqueroute? Tu m'as gagné assez d'honneur pour que je puisse partager avec quelqu'un. » Pierre Cambry remercie Thérèse du noble fils qu'elle lui a donné; il ouvre la grille du jardin pour le cortège des fiançailles. Devant les montagnards endimanchés, devant les garçons et les filles d'honneur et les ménétriers tout fleuris, Pierre Cambry se tient debout, non loin de sa femme Thérèse, entre Espérance et Martial, qui, d'une voix tremblante, récitent les versets d'usage, selon la coutume basque rédigée par M. Delpit :

— Eh! qu'as-tu donc, ma gente amie,
Pourquoi restes-tu sans chanter?
— Parce qu'en ne te disant mie,
J'ai plus d'aise pour t'écouter.

— Eh! qu'as-tu donc, ma gente amie,
Pourquoi fermes-tu tes beaux yeux?
— Parce qu'étant bien endormie,
Dans mon rêve je te vois mieux.

— Mon trésor, vous êtes jolie,
Je vous le dis en vérité !
Si l'amour est une folie,
Je suis fou pour l'éternité !

— Si pour toujours je suis ta belle,
Pour toujours je me donne à toi...
Allons ensemble à la chapelle,
Et gentiment épouse-moi !

Pierre Cambry joint les mains des jeunes gens, qui s'agenouillent devant Thérèse ; un violoncelle derrière la charmille module un chant religieux et tendre, et une paysanne qui domine le groupe fait pleuvoir sur les fronts des fiancés et de la mère des roses effeuillées, tandis que, dans un coin de la scène, un personnage épisodique, Gilbert Harispe, échange avec Jean de Born ces paroles : « Devine qui je viens de rencontrer dans Cambô : le duc de Hautmont ! — Jacques, ici? Pour quelque femme, sans doute... » Et le spectateur se souvient qu'au nom de cet homme, déjà prononcé par Jean, Thérèse a tressailli.

Tout ce premier acte est franc, clair, agréable ; on y voit le drame s'esquisser à grands traits et les personnages se mettre en place avec aisance ; on y respire un air de vertu, mais de vertu qui n'écœure pas. Enfin, par une heureuse économie de l'ouvrage, l'apparence tout à fait riante de ce tableau nous prépare à sentir plus vivement l'horreur de ce qui va suivre.

Au deuxième acte, nous sommes chez M. Jordan, le père d'Espérance, dans la villa qu'on aperçoit du jardin de Pierre Cambry. M. Jordan arrive de Paris pour embrasser une dernière fois sa fille, décidé à mourir. En effet, il n'a qu'une chance de salut et qu'il repousse avec fermeté : ne serait-ce pas un vilain trait d'égoïsme que de rompre le mariage d'Espérance avec Martial pour la donner au duc de Hautmont, un gentilhomme de cinquante ans, un viveur dont les prodigalités n'ont pu épuiser la fortune et qui s'offre à payer les dettes du père s'il épouse la fille ? Ce tentateur est venu relancer le banquier jusqu'ici ; M. Jordan veut l'éconduire sans même consulter sa fille. Mais, dans un entretien suprême, Espérance devine la résolution de son père et qu'elle peut encore le sauver ; elle devine à quel prix, et le conjure d'accepter son sacrifice. Que M. Jordan rappelle le duc de Hautmont ; Espérance elle-même signifie à Martial qu'il doit renoncer à sa main. Mais Martial ne se résigne pas ainsi : « Tu n'avais plus le droit de disposer de toi, s'écrie-t-il, car tu m'appartenais ; j'ai un rival, je le trouverai, je le tuerai ! » Il s'enfuit, éperdu de douleur et de rage. Sa mère survient : « Où va Martial ? — Chercher son rival pour le provoquer et le

tuer! — Son rival? — Le duc de Hautmont, qui paie les dettes de mon père et que j'épouse. — Le duc! — Le voici. — Laisse-nous; je vais le recevoir, et je vous sauverai. »

Le duc paraît et se trouve en face de Thérèse : « Vous! — Moi! Que me voulez-vous? — Je veux que vous cessiez d'être le rival de mon fils, du vôtre... — Martial, mon fils! — Oui, votre fils! Et mon châtiment, c'est que je doive vous le dire aujourd'hui et que vous ne me croyiez pas... » En effet, le duc ne peut s'empêcher de réfléchir que vingt-quatre ans ont passé avant qu'on lui révélât cette paternité douteuse, et qu'à l'heure où la mère la lui déclare, elle a grand intérêt à ce qu'il y croie. Et par les brèves répliques échangées dans cet assaut de souvenirs, nous devinons l'histoire de ces coupables amours. Thérèse et le duc, jadis, s'étaient promis l'un à l'autre et n'avaient pu s'épouser; on avait donné Thérèse à Pierre, et le duc l'avait rencontrée, à peine mariée, pendant un voyage de son mari. Elle s'était jetée dans ses bras; un jour, après quelques semaines adultères, elle s'était sentie mère, elle s'était enfuie. « Comment alors, s'écrie le duc, ne me dites-vous pas pourquoi vous partiez? — Hé! si je vous l'avais dit, répond-elle, je ne serais jamais partie. » Son mari est revenu; elle n'a pas eu le courage d'avouer sa faute; elle a laissé Pierre Cambry recevoir pour son fils, élever, aimer comme le fruit de sa chair et l'héritier de son âme le fils de Jacques de Hautmont. Pendant vingt-quatre ans elle a dévoré son repentir; et combien amer! Combien de fois n'a-t-elle pas failli le cracher en aveu! Car pendant ces longues années, elle s'est prise à aimer son mari; à l'aimer d'un amour craintif, humble, ardent, fanatique; d'un amour qu'exaspérait sans bruit la cuisson du remords. Et maintenant, après ce long supplice, après que tant de fois elle s'est rongé la langue avec ses dents pour ne pas achever le baiser commencé en confession suppliante, voici que ce châtiment se dresse devant elle, la rivalité de l'amant et de l'enfant : le père et le fils vont s'entretuer! Non, Jacques de Hautmont ne voudra pas ce crime, il fuira ce sacrilège; il laissera Espérance à Martial, et d'abord il évitera la colère du jeune homme... Mais le duc de Hautmont secoue la tête; il taxe de pieux mensonge tout le discours de cette mère; il décline les charges de cette paternité importune; il aime Espérance, il sauve son père, il sait qu'elle l'accepte, cela lui suffit. Il ne croit pas que le fils de Thérèse mourra de son amour : est-il mort autrefois lui-même de son amour pour Thérèse? Martial est un enfant, qui se consolera; lui est un homme, qui veut maintenir ses droits d'homme et ne pas s'embarrasser d'un prétendu devoir de père : « Gardez votre enfant; moi, je garde ma fiancée. »

Une telle scène est pénible et pèsera sur tout le drame. Difficile-

ment nous pardonnerons à Mme Cambry une faute dont nous ne voyons pas d'assez près l'excuse et, même à vingt-quatre ans de distance, le manège de cette femme entre l'amant et le mari nous apparaît comme assez malpropre; d'autre part, l'homme qui refuse de croire sa maîtresse lorsqu'elle lui crie qu'il l'a rendue mère est toujours dans une posture déplaisante. Mais ce qu'il faut reconnaître, c'est que la situation est abordée avec une crânerie qui déconcerte les résistances du public; aussi bien, c'est la façon ordinaire de l'auteur et sa manière d'attaquer l'obstacle : il me rappelle en ces occasions l'ingénieur dont il est parlé dans une comédie de M. Augier, qui, se trouvant sur la machine d'un express et voyant une charrette de moellons arrêtée sur la voie, lâche toute la vapeur et lance le train à travers la charrette comme un boulet de canon. M. Delpit va de même. Les chicaneurs l'attendent au tournant d'une situation : il l'aborde de front, il l'enlève, il est passé avant qu'on ait jeté un cri. D'ailleurs il faut déclarer que cette crânerie ne sert pas à nous duper; ce n'est pas celle d'un escamoteur, mais bien d'un moraliste; cette bravoure est mise au service de la vérité, voire d'une vérité qui n'est pas banale : ce duc de Hautmont, déclinant cette paternité qu'on lui révèle après vingt-quatre ans et refusant de renoncer pour elle à son amour, fait à peu près ce que tout homme de chair et d'os ferait en pareille occasion, mais ce que peu de héros de théâtre, hormis Pourceaugnac, auraient le courage de faire; et, ce faisant, il s'expose à la défaveur du public.

Cependant le duc a promis à Thérèse de faire tout ce que lui permettrait l'honneur pour éviter Martial; même, à la prière de Jean de Born, il s'apprête à quitter Cambô. Mais Martial, par un hasard, devine le nom de son rival; il le rencontre dans un lieu public, dans le salon du casino, lui cherche querelle, le provoque et lui jette son gant au visage. C'en est trop, le duc se battra, les quatre témoins sont désignés; la fureur des deux adversaires fait prévoir que la rencontre sera mortelle. Voilà donc les héros du drame, et je ne parle pas seulement de ceux qui vont mettre l'épée à la main, mais de tous ceux dont les sentimens sont en lutte devant nous, enfermés dans le champ clos où l'auteur les a voulu maintenir. Un silence religieux se fait dans l'auditoire, quand Thérèse se retrouve seule avec son fils, dont elle a surpris quelques paroles échangées avec des témoins; on attend un bel éclat : je vous jure que l'attente ne sera pas trompée.

« Je ne veux pas que tu te battes! » crie Thérèse à Martial. Il s'agenouille devant elle et lui demande pardon : il faut qu'il se batte, il a provoqué le duc, il l'a frappé. « Je ne ne veux pas que tu te battes! » Ce refrain, tantôt jeté d'une voix impérieuse, tantôt murmuré entre les dents, revient scander le dialogue de la mère et du fils; tout ce

dialogue est mené de main de maître, et par le chemin de ces questions et de ces réponses comme par une spirale qui va se rétrécissant toujours, le malheureux jeune homme, entraînant sa mère, se rapproche toujours plus de l'horrible vérité. « Des excuses!.. — Je ne parle pas d'excuses; mais tu peux partir. — Fuir devant le duc parce qu'il a tué deux hommes en duel! Je ne reconnais pas la vaillante mère qui m'a élevé... » Et Martial lui rappelle le courage qu'elle a montré, lors de la guerre, lorsqu'elle l'a envoyé à l'ennemi; et l'an dernier encore, lorsqu'elle l'a choisi pour champion contre un insolent qui lui avait mal parlé. Et de prétexte en prétexte, la pauvre femme recule jusqu'aux plus faibles : « Je ne veux pas que tu te battes! Tu es désespéré maintenant, tu te défendrais mal. — Au contraire, va! Je me défendrai bien! Je hais cet homme et je le tuerai. » Parricide à présent! Le fils sera parricide s'il n'est tué. De quelque part qu'elle se tourne, Thérèse ne voit que malheur et crime; elle perd tout espoir, elle est près de perdre la raison, lorsque Pierre, son mari, paraît. Aussitôt elle court vers lui comme vers le chef, le maître, le patron de la barque en péril, le sauveur dans toutes les tempêtes : « Martial va se battre. — Je le sais. — Arrête-le. — J'y vais tâcher. — J'ai souffleté le duc, interrompt Martial; il faut que je lui rende raison. — Il le faut, en effet. — Tu l'approuves?.. reprend la mère. — Que veux-tu, ma pauvre Thérèse? Nous n'y pouvons rien : c'est dans ces idées-là que nous l'avons élevé. »

Le mot n'est-il pas beau? Pierre Cambry le laisse tomber avec une simplicité touchante; puis il revient vers Martial, et, lui serrant fortement la main : « Défends-toi bien, au moins, » et, d'une voix attendrie : « S'il t'arrivait malheur, tu sais que j'en mourrais. » Ainsi, sans le savoir, Pierre Cambry remet à ce fils qu'il aime et dont la naissance l'outrage le soin de venger son honneur : sur qui et devant qui? Sur l'homme à qui ce fils doit la vie et devant cette mère qui sait tout. Rarement on mit sur la scène un jeu plus tragique de destin.

Mais les témoins appellent Martial. Thérèse demeure en face de Pierre. « Ne crains rien, lui dit-il. Regarde toute ta vie passée; tu n'y trouveras que des raisons d'espérer dans la justice de Dieu. Quand je t'ai épousée, j'étais plus âgé que toi, je n'étais pas beau; tu pouvais ne pas m'aimer. Cependant tu as été le modèle des épouses, le modèle des mères : Dieu ne te frappera pas. » Thérèse reçoit, le front courbé, ces éloges qu'elle ne mérite pas, ces éloges mélangés d'excuses qui se proposent à sa conscience et la fléchissent vers l'aveu; soudain elle a comme la vision du combat sacrilège qui se livrera demain : ces deux hommes face à face! le père et le fils! Elle se tourne vers Pierre, et, les yeux dans les yeux, accrochant ses mains aux épaules de cet homme comme une folle ou comme une noyée : « Pierre, sauve

mon fils! Sauve-le! Ce duel est abominable! Ce duel ne peut avoir lieu! — Pourquoi? » A ce simple mot, elle recule suffoquée par l'aveu trop gros qui s'arrête dans sa gorge; elle chancelle, elle s'agenouille : « Parce que je suis une misérable! parce que le duc est le père de Martial! » — « Misérable! » en effet; Pierre bondit sur elle pour l'étrangler; elle invoque la mort comme une expiation; mais il dénoue ses mains, il se redresse, et puis retombe vaincu de douleur sur un siège. Il reste là, tandis qu'elle se traîne à ses pieds et murmure une confession qu'il n'entend pas; les yeux fixes, d'une voix sourde il interrompt seulement deux fois sa plainte : « Et je n'ai plus d'épouse!.. Et je n'ai plus de fils! »

Quelques personnes, paraît-il, bien qu'émues par cette scène, ont prétendu que l'aveu de Thérèse manquait de raisons; j'avoue que je le trouve fort beau, justement par les raisons que j'en vois. Thérèse, depuis vingt-quatre ans, a connu cet homme; elle l'estime, elle l'admire, elle l'aime. Est-elle si sûre de sa grandeur d'âme qu'elle compte sur lui, de propos délibéré, pour empêcher un sacrilège qui, justement, vengerait son outrage? Est-ce d'instinct seulement et par habitude de recourir à lui dans le danger qu'elle l'appelle comme un sauveur, sans réfléchir qu'elle peut s'en faire un justicier? Invoque-t-elle son désintéressement ou bien oublie-t-elle qu'il est intéressé dans le débat? L'un et l'autre se peut soutenir; l'un et l'autre sans doute est vrai presque à la même seconde : dans ces crises d'âme, des mobiles différens s'enlacent pour aboutir au même acte. Le certain, ici, c'est que l'acte est sublime : pour sauver son fils, après vingt ans d'impunité, — achetée par quels efforts! — cette femme se dévoue à la justice, c'est-à-dire à la colère, à la haine, au mépris de l'homme qu'elle adore maintenant; elle désole cet homme, elle rompt la sécurité de son honneur et le bonheur de sa vie, — et en même temps elle lui donne le plus grand témoignage de confiance, partant de respect et d'amour, qu'une femme puisse donner à un homme! Ce mouvement est l'un des plus beaux que je connaisse au théâtre, et l'un des plus raisonnables.

Cependant Pierre Cambry, à entendre la fin de ces aveux, sort de son accablement et reprend sa fureur. Cet homme de cinquante ans, encore amoureux de sa femme et jaloux, n'est pas un ange, mais un homme : « Tais-toi! tais-toi! crie-t-il. Quel besoin as-tu de me jeter tes souillures à la face! » Il marche sur Thérèse la main levée; la porte s'ouvre : c'est Martial. Pierre se retourne : interrompu dans sa justice, hagard, farouche, il balaie l'intrus du geste, il veut chasser l'étranger, le témoin vivant de son déshonneur : « Va-t'en! répète-t-il d'une voix rauque; va-t'en! » Pierre Cambry, je le répète, n'est pas un ange ni surtout un ange de théâtre; il sait que Martial n'est pas son fils; il ne peut en ce moment que le haïr, il le repousse de sa présence

comme de son cœur. » Cependant Martial s'étonne, et doucement : « Tu es fâché contre moi! De quoi suis-je coupable? » Et ce juste rentre en lui-même : « Coupable, toi? murmure-t-il... Non; en effet, tu n'es coupable de rien. — Trouves-tu que j'aie tort de me battre? » Pierre saisit ce prétexte et verse de ce côté sa colère qui gronde encore; en même temps, il se rappelle la tâche que la révélation de Thérèse lui impose : « Oui, reprend-il avec force, oui, tu as tort. Oui, tu n'es qu'un enfant, un mauvais enfant qui ne sais pas souffrir et dompter ta douleur! » Martial aussitôt : « Si tu juges que j'ai tort, toi que j'aime depuis vingt ans comme la justice même, c'est que j'ai tort. Si tu veux que je fasse des excuses, toi, que j'estime comme l'honneur fait homme, eh bien! j'en ferai. » A ce coup, Pierre Cambry se sent frémir; un revirement se fait dans son âme. Sans se l'avouer peut-être, il est touché de cette tendresse et de ce respect qui s'attachent à lui et dont Martial lui donne une si forte preuve; devant le sacrifice de ce jeune homme et cet exemple de volonté, une émulation le saisit, digne des plus purs héros de la tragédie classique : « Cet enfant s'est dompté, dit-il, et je ne me dompterais pas!.. Martial, va embrasser ta mère! » Et comme il se dirige vers la porte : « Et toi, dit Martial simplement, tu ne l'embrasses pas! » Il ne faut pas que l'enfant devine la vérité, ni que la mère rougisse devant lui. Pierre Cambry revient vers Thérèse, il se penche sur son front, mais sans le baiser, et murmure ces paroles : « Tu es coupable, mais ton fils est innocent... — Où vas-tu? — Te le rendre! » Flatterai-je l'auteur en disant que cette fin d'acte est sublime? En vérité, je ne serai que juste. La franchise avec laquelle j'ai fait mes réserves sur tout ce qui précède cette explosion est une garantie de ma bonne foi.

Ce qui suit, on le devine, au moins ce qui suit immédiatement. Pierre accourt chez le duc : « Ce n'est pas avec Martial qu'il faut vous battre, c'est avec moi. — Avec vous! Pourquoi? — Parce que vous avez été l'amant de ma femme; parce que vous êtes le père de son fils! » C'était donc vrai! Le duc n'avait pas cru la mère; il croit le mari : ne fallait-il pas que l'affreux secret fût dix fois vrai pour que Thérèse l'eût révélé à Pierre? Le duc promet à Cambry que Martial et lui-même auront satisfaction. Devant les témoins assemblés, il déclare qu'il renonce à la main d'Espérance, il se reconnaît des torts, il fait des excuses à Martial : « Des excuses, oui, monsieur; et je vous souhaite de vivre mieux que je n'ai vécu, afin que vous n'ayez pas à vous humilier, quand vous aurez cinquante ans, comme moi, devant un jeune homme de vingt ans, comme vous. » Ce n'est pas tout; un duel avec M. Cambry compromettrait Thérèse, et le duc ne s'y défendrait pas; d'ailleurs ce gentilhomme passionné vient de juger sa vie, qu'il voit mauvaise, et de briser lui-même son cœur; il prend une résolution extrême, qu'il annonce tout

bas à Pierre : il s'engage dans l'armée carliste ; au premier combat, il sera tué.

La pièce pourrait finir là ; beaucoup d'honnêtes gens, de sens plus rassis que le duc, pensent même que ce malheureux pousse un peu loin l'expiation et se trouveraient gênés à la place de M. Cambry par cette annonce d'un suicide. Le mariage de Martial et d'Espérance est assuré ; on peut croire que Pierre et Thérèse dévoreront leur secret et que bientôt le vieux péché sera comme s'il n'avait jamais été. C'est un dénoûment heureux. Mais le courage de l'auteur, après tant de prouesses, n'est pas encore las ; il estime avec le critique « qu'un bon dénoûment est celui qui met fin à une lutte d'intérêts, de caractères et de passions par un moyen issu de ces passions, de ces caractères ou de ces intérêts (1). » Il juge que le caractère de Martial ne se prêterait pas à cette fin presque heureuse, qu'il en exige une autre : Martial ne peut se contenter de ces défaites dont il profite, de ces excuses suspectes et de cet évanouissement de son rival. D'ailleurs, il suffit qu'une autre fin présente un danger pour que M. Delpit s'y risque. Il ramène donc le jeune homme chez le duc ; il fait qu'il y rencontre sa mère et qu'il y devine la vérité. Martial prend Thérèse dans ses bras, il la baise au front ; peu s'en faut qu'il lui demande pardon de sa clairvoyance. Il souffrira toujours, lui aussi de sa découverte ; mais du moins sa douleur sera digne ; ayant à défendre son honneur, il n'ignorera rien de lui-même et la paix de sa conscience ne sera pas achetée par une fiction. Le respect et l'amour qu'il garde pour sa mère et pour l'homme qui l'a élevé, pour son père selon l'esprit et selon le cœur, ne lui seront pas volés. Il s'incline devant le duc, et il entraîne Thérèse : « Allons là-bas, dit-il, où nous avons quelqu'un à consoler. »

On ne pourra nier que cette fin s'éloigne de la banalité ; on reconnaîtra qu'elle satisfait au caractère du héros ; il faudrait une sensiblerie bien délibérée pour la blâmer ; à qui même la blâmerait, le courage et la loyauté de l'auteur n'en paraîtraient que plus estimables. L'auteur, comme son héros, demeure jusqu'au bout fidèle à ses passions, et l'on ne peut contester qu'elles soient nobles. Auprès de ce drame, qui ne trouverait timides *le Fils* de M. Vacquerie et *les Vieux Garçons* de M. Sardou ? Cependant on s'étonnait de la hardiesse de l'un, parce qu'il faisait rougir une mère devant son fils ; on vantait la témérité de l'autre parce qu'il montrait le père naturel et le fils en rivalité d'amour. Mais avec quelle prudence, avec quelles précautions de théâtre l'un et l'autre côtoyaient ces situations ou s'en esquivaient ! Dans le drame de M. Vacquerie, le mari et l'amant étaient morts quand le fils découvrait la

(1) Léopold Lacour, *le Théâtre et la Vérité*, introduction au volume *Gaulois et Parisiens ;* Calmann Lévy, éditeur.

faute de sa mère; il ne restait de l'un qu'une fortune et de l'autre qu'un portrait : point de combat, en somme, faute de combattans. La comédie de M. Sardou mettait le fils naturel et son père aux prises, mais tout juste pour qu'ils pussent s'embrasser : dès que ce vieux don Juan soupçonnait ce petit Grandisson d'être son fils, il se fondait en amour; ici, d'ailleurs, c'étaient la mère et le père légal qui avaient pris soin de trépasser. M. Delpit trouve ces conditions trop douces; de même pour *le Fils de Coralie* avait-il dédaigné les conditions du *Fils naturel :* Jacques Vignot refuse de reconnaître son père, le capitaine Daniel serait bien embarrassé de connaître le sien. Où les autres ne se hasardent que sur la pointe du pied et pour s'empresser de déguerpir, M. Delpit saute à pieds joints et se carre ; où les autres ne touchent qu'à peine, il s'établit. Mais son courage, nous l'avons vu, n'est pas une effronterie stérile : s'il se plaît dans les lieux escarpés, nous savons quelles beautés tragiques il y trouve.

Assurément, le comble de l'imprudence eût été de signer cette pièce Bergerat et de la faire jouer à l'Odéon, voire même à Bruxelles, où l'auteur du *Nom* vient de faire écouter jusqu'au bout *Herminie*. L'auteur du *Fils de Coralie* a profité de son crédit pour imposer au public *le Père de Martial*. Il a profité aussi de l'autorité que lui prêtait l'excellente troupe du Gymnase : M. Landrol, qui représente Pierre Cambry avec un art consommé de comédien ; M. Marais, qui se dépense généreusement, dans le rôle de Martial ; Mme Pasca, une tragédienne en robe de *dame;* Mlle Lemercier, une touchante ingénue; MM. Barbe, Lagrange, Bertal, Noblet. Moins bien défendu par le nom de l'auteur et par le talent des interprètes, ce drame n'eût peut-être pas dompté la fortune avec autant de superbe qu'il l'a fait : c'eût été dommage pour le public de la centième et pour l'honneur des lettres.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Toutes les politiques se mesurent et se jugent à leurs résultats, comme l'arbre est jugé à ses fruits : c'est une vieille vérité de bon sens qui ne sera certes pas démentie par l'histoire d'aujourd'hui, par l'état présent des affaires de la France. Les mauvaises politiques n'ont que de mauvais résultats, c'est d'une inexorable logique.

Évidemment il faudrait avoir une dose rare d'aveuglement de parti, d'optimisme ou d'illusion, pour ne pas voir de toutes parts, sous toutes les formes, les signes d'une situation, qui ne sera que transitoire, il faut en garder l'espérance, qui n'est cependant pour le moment rien moins que facile et rassurante. De quelque côté qu'on se tourne, en effet, on sent que tout s'est aggravé, que tout s'aggrave assez rapidement par le progrès des influences malfaisantes, par l'altération croissante de toutes les idées, de toutes les conditions de gouvernement, par ce déclin visible de toute politique sérieuse, auquel correspond le progrès d'un indéfinissable malaise d'opinion. — Ce n'est pas du rôle diplomatique assuré à notre pays qu'on peut tirer quelque orgueil aujourd'hui. Non vraiment, il n'y a pas de quoi! La France n'a pas même les avantages du recueillement qu'elle s'était ménagé pendant quelques années après ses désastres, de cette neutralité toute pacifique et indépendante où elle s'était réfugiée. Elle n'a que les inconvéniens et les ennuis d'un isolement qu'on lui fait sentir, elle voit se former ces espèces de coalitions dont on exagère sans doute la portée, qui ne sont pas moins pour elle une sorte de menace ou d'avertissement et qui, dans tous les cas, veulent dire qu'avec elle on n'en est plus à se gêner. La France, à l'heure qu'il est, ne peut essayer de faire un mouvement sans rencontrer des résistances, des défiances qui peuvent la mettre dans l'alternative de laisser sans défense des intérêts sérieux ou de braver des conflits que sa raison désavouerait, qui ne

feraient que rendre plus sensible et plus pénible son isolement. — Ce n'est pas non plus notre situation financière qui pourrait inspirer quelque fierté; elle est devenue singulièrement laborieuse. On a si bien fait que toutes les ressources de la France sont engagées, que le déficit est rentré dans nos budgets, et qu'on en est pour le moment réduit à des expédiens qui ne sont eux-mêmes que des palliatifs. — Les affaires du travail et de l'industrie ne sont pas dans un meilleur état. Les grandes entreprises sont paralysées. Les luttes du capital et du salaire sont partout latentes; les grèves se multiplient, et, tout récemment encore, il y avait à Marseille une de ces suspensions de travail qui, si elles se renouvelaient, seraient bientôt une ruine, menaceraient dans sa puissance, dans sa prospérité l'opulente métropole méditerranéenne au profit de ses rivales, Gênes et Barcelone. — Ce n'est point enfin l'état moral du pays qui peut sembler plus rassurant que tout le reste. La paix morale et religieuse, qui était à peu près complète il y a quelques années en dépit des luttes naturelles et inévitables des partis, cette paix précieuse, elle est maintenant remplacée par les scissions intestines, par la guerre plus ou moins déguisée aux croyances, par le trouble porté dans le foyer des familles, dans les moindres hameaux, sous prétexte d'une loi d'enseignement interprétée et appliquée par les passions de secte.

De quelque côté qu'on se tourne, en un mot, ce ne sont que des crises ou des commencemens de crises, qui ne vont pas, si l'on veut, jusqu'à agiter matériellement le pays, qui laissent néanmoins l'inquiétude chez les uns, l'irritation chez les autres, le doute, la fatigue partout, et s'il en est ainsi, en dépit de tous les optimismes intéressés, à qui la faute? Il n'y a qu'une cause évidente, palpable : c'est la politique qui a régné depuis quelques années, qui a cru pouvoir abuser de tout sans se douter de ce qu'elle faisait, qui dans son infatuation a compromis les affaires diplomatiques et morales aussi bien que les affaires financières et économiques de la France. La politique prétendue républicaine, la politique étroite, âpre, et imprévoyante de parti a produit par degrés ses résultats, ses fruits naturels. Et voilà, en définitive, la vérité telle qu'elle apparaît une fois de plus à ce moment, où les chambres françaises, à peine rentrées en session, ont reçu pour leur bienvenue cette proposition de conversion de la rente, qui a été livrée aux débats parlementaires, qui n'est au bout du compte que la rançon de toutes les fautes commises, le signe expressif d'une situation financière devenue difficile.

Depuis que les chambres sont revenues effectivement, c'est à peu près tout ce qu'elles ont eu à faire, tout ce qu'elles ont fait. Le gouvernement, après bien des tergiversations ou des apparences de tergiversations, s'est décidé à proposer de réduire de 5 à 4 1/2 l'intérêt d'un capital de 7 milliards qui représente la masse des emprunts

souscrits il y a douze ans pour payer la rançon de guerre et libérer le territoire. Le gouvernement a proposé, la chambre des députés et le sénat ont discuté, même vivement et savamment discuté, puis on a voté la conversion. Le résultat est pour le trésor le bénéfice annuel d'une somme qui peut s'élever à 33 ou 34 millions. Fort bien ! Le fait est maintenant accompli sans qu'il y ait à y revenir. Il reste néanmoins avec sa signification, avec le caractère qu'il reçoit des circonstances, et c'est précisément à l'occasion de cette conversion de la rente qu'on peut le mieux voir comment une mesure légitime, rationnelle, peut par suite d'une mauvaise politique perdre de son prix et de son efficacité. Sans doute la légalité de la conversion n'a point été sérieusement mise en question; elle a pu être contestée autrefois, elle ne l'est plus depuis longtemps. Malgré la nature spéciale de la rente, l'état garde, comme tout débiteur, le droit de se libérer envers ses créanciers ou de leur offrir un renouvellement de contrat dans des conditions moins onéreuses. De plus, c'est encore un point hors de toute contestation, la conversion n'a rien d'inattendu et d'insolite; elle avait été prévue le jour même où l'état, ayant à ouvrir d'immenses emprunts, choisissait le 5 pour 100 justement parce qu'il lui laissait pour l'avenir la facilité d'améliorer par degrés les conditions d'une dette contractée sous le poids de nécessités inexorables. Les souscripteurs des emprunts, les porteurs de la rente le savaient, ils avaient été prévenus; ils ne pouvaient avoir de doute que sur le moment. La conversion n'est donc par elle-même ni une violation de légalité ni une surprise, c'est entendu; mais il est bien clair qu'une opération semblable, pour garder son autorité et son efficacité, ne peut s'accomplir que dans des circonstances favorables et à des conditions qui lui laissent le caractère d'un allégement des charges publiques. Elle a sa raison d'être quand l'équilibre est dans les finances, quand les affaires industrielles et commerciales sont en plein essor, quand l'état peut profiter de l'abondance de ses ressources, de l'élévation de son crédit pour diminuer sa dette. Elle peut se légitimer encore par l'emploi prévoyant, fructueux de la somme qu'on obtient ainsi, et c'est ce qu'avaient prévu tous ceux qui affectaient d'avance les bénéfices de la conversion à l'agriculture. C'est la pensée que M. Léon Say exprimait il y a quelques semaines à Lyon en disant : « Le jour où l'importante opération de la conversion pourra se réaliser, il ne faudrait pas s'en servir comme d'un expédient pour équilibrer le budget ou le gaspiller dans des crédits supplémentaires, il faudra tenir la parole que nous avons donnée à l'agriculture. » C'est ce que le ministre des finances du cabinet du 14 novembre, M. Allain-Targé, disait, il y a quelques mois ; « Le dégrèvement agricole, c'est la conversion ! »

Voilà qui est clair ! Lorsque la conversion, au lieu de se produire dans un certain état de prospérité ou d'aisance financière, comme cela

aurait pu arriver, il y a quelques années, ne se réalise que dans une situation embarrassée, comme cela arrive aujourd'hui; lorsqu'elle est détournée de sa destination ou ne sert plus à une atténuation des charges publiques, la mesure change d'aspect. Ce n'est plus rien; ce n'est plus, comme M. Bocher le disait l'autre jour avec sa vive et nerveuse éloquence au sénat, qu'un médiocre expédient budgétaire, « la ressource d'un gouvernement nécessiteux qui s'est laissé acculer successivement au déficit et qui recourt, pour en sortir, aux petits moyens, n'osant pas employer les grands. » Encore si ces « petits moyens » suffisaient à demi, s'ils pouvaient refaire un certain équilibre! Mais ces 33 ou 34 millions ne sont aujourd'hui qu'une ressource presque imperceptible; ils ne représentent qu'une bien faible partie des besoins du budget, et c'est ici précisément que cette conversion récemment accomplie se rattache à toute une situation financière assez grave pour ne pouvoir être ni relevée ni même allégée par un assez vain palliatif, par ce qui n'est plus qu'un expédient de circonstance.

On ne peut plus, en effet, avoir aucune illusion après les derniers débats des chambres. La vérité est qu'en quelques années la situation financière de la France a singulièrement changé, qu'elle est devenue assez sérieuse, assez critique pour fixer toutes les préoccupations, — et ces quelques années représentent justement le règne de la politique prétendue républicaine. On épiloguera tant qu'on voudra, les faits sont là, cruellement évidens, palpables, avec leur moralité qui éclate dans le contraste entre deux momens de notre histoire. Lorsqu'il y a cinq ou six ans, le parti républicain arrivait définitivement au pouvoir, qu'il n'a plus cessé d'occuper sans partage, il trouvait un état financier qu'on pouvait certes appeler florissant après les épreuves que la France venait de traverser, dont elle avait porté le poids sans fléchir. Depuis 1871, on avait pu suffire à tout, aux charges des emprunts de guerre, à un commencement de réorganisation de l'armée, à la reconstruction du matériel militaire, à la fortification de la frontière et de Paris, à la liquidation de la dette contractée avec la Banque de France. Le budget, si lourd qu'il fût, était assez fortement constitué pour rester en équilibre, et même plus qu'en équilibre. Déjà les plus-values d'impôts dépassaient toutes les prévisions, — de sorte qu'on restait avec des excédens dont on pouvait disposer, soit pour des dégrèvemens gradués, soit pour des travaux prudemment conduits. C'était bien là aussi un résultat, — le résultat d'une politique suivie depuis 1871 avec autant d'abnégation que de patriotisme, acceptée en définitive par le pays, qui retrouvait ses forces après ses désastres. Ce n'était pas encore, il est vrai, la politique dite républicaine. — Où en est-on aujourd'hui? Les résultats, il faut l'avouer, ne sont pas tout à fait les mêmes. On peut suivre d'année en année cette singulière et inquiétante progression en sens inverse. Depuis 1879, les bonis ont com-

mencé à diminuer pour se changer bientôt en déficit de plus en plus accentué. Le déficit de 1882, dégagé de toutes les supputations vaines, sera au bout du compte de près de 250 millions. Celui de 1883 peut déjà être évalué à un chiffre égal, si ce n'est supérieur, d'autant plus qu'aux crédits supplémentaires, qui commencent à se multiplier, viennent se joindre dans les premiers mois des diminutions de recettes. Le déficit, on peut le dire d'avance, restera dans le budget de 1884 déjà proposé, puisqu'il n'y a aucun moyen régulier de l'éviter, puisque, dans les évaluations officielles, il n'y a qu'un chétif et illusoire excédent de 250,000 francs et qu'on n'a pas compté avec les dépenses imprévues. Le déficit est devenu la fatalité de nos budgets.

Comment donc tout cela s'est-il passé? Comment en est-on venu là assez rapidement? Ah! c'est que, dans l'intervalle, la politique prétendue républicaine, disposant souverainement de la direction des affaires, a cru pouvoir se jeter sur les finances comme sur tout le reste, au risque de changer l'abondance qu'elle avait reçue en détresse. Elle a voulu ou elle a cru se populariser tantôt par des dégrèvemens mal conçus, tantôt par des multiplications d'emplois, par des augmentations de traitemens, par des pensions pour ses cliens, par ses prodigalités, c'est-à-dire par un incessant accroissement des dépenses publiques. Elle a si bien fait que le budget ordinaire, qui était, il y a six ans, de 2,780 millions, dépasse maintenant 3,100 millions. On va vite quand on ne compte pas! Et ce n'est là encore qu'une partie de la situation financière. A côté du budget ordinaire, si rapidement grossi, on a ouvert ce budget extraordinaire renouvelé de l'empire, employé souvent à couvrir les dépenses de l'ordre le moins imprévu et alimenté par l'emprunt. Emprunt pour le plan trop fameux et surtout ruineux de M. de Freycinet! Emprunts plus ou moins déguisés pour les écoles dont M. Jules Ferry veut faire des palais dans les villages! Emprunts de l'état! Emprunt des communes! L'emprunt est devenu une institution permanente, quelque chose comme une planche aux assignats toujours prête. Oui, en vérité, dans un pays qui a subi il y a douze ans à peine d'effroyables désastres, qui a été obligé de payer 8 ou 10 milliards, on ne craint pas d'élever encore le capital de la dette de 8 ou 10 nouveaux milliards, sans raison pressante, le plus souvent par des calculs de parti ou dans des intérêts électoraux, de l'aveu d'un ancien sous-secrétaire d'état! Tandis que les autres états, après leurs guerres ou leurs entreprises coûteuses, s'efforcent de refaire leurs forces, de regagner ce qu'ils ont perdu; tandis que les États-Unis ont déployé une énergie extraordinaire pour éteindre leur dette de la guerre de sécession; tandis que l'Angleterre amortit chaque jour, la France seule est mise à ce régime de l'emprunt continu. Et si malheureusement, sur ces entrefaites, il y avait une de ces crises dont il faut éloigner la pensée, qui sont néanmoins toujours possibles, — où un pays comme la France

a besoin d'avoir de libres et puissantes finances, qu'arriverait-il? C'est alors qu'on verrait le danger de cette imprévoyance acharnée à épuiser d'avance, à engager les ressources publiques sous toutes les formes ordinaires et extraordinaires.

Le gouvernement, nous en convenons, ne laisse pas d'avoir parfois des doutes et de se sentir assez perplexe. M. le ministre des finances qui, livré à lui-même, serait peut-être de l'avis de ses contradicteurs, mais qui se croit obligé de pallier un peu le mal, M. le ministre des finances convient qu'on est allé trop loin, qu'on s'est « laissé illusionner; » il ne cache pas qu'il y a des déficits, que toutes les ressources disponibles sont épuisées. M. le président du conseil, qui est intervenu l'autre jour à la chambre des députés, n'a point hésité à avouer qu'il serait peut-être prudent de « faire moins vite les travaux publics, » de fermer un peu la main pleine de cette « manne bienfaisante » des chemins de fer. Le gouvernement sent le mal, c'est possible. Qu'a-t-il à proposer? Il propose de chercher une médiocre ressource dans la conversion qui vient d'être votée et de « modérer » l'exécution du plan de travaux publics; mais il est trop clair que cela ne suffit pas, et le dernier mot de la sagesse financière, de la prévoyance patriotique, c'est M. Bocher qui l'a dit l'autre jour dans son décisif et lumineux exposé : « Il y a un moyen : celui que vous dictent la raison, le bon sens, l'expérience, que vous conseille le patriotisme. Ayez le viril courage de vous y résoudre. Plus d'expédiens financiers, plus de mesures illusoires et trompeuses; des budgets sincères, réguliers, comprenant toutes les dépenses nécessaires et seulement celles-là! Plus de budget extraordinaire, plus de budget d'emprunt; ce nom seul le condamne! » Oui, sans doute; seulement de si viriles résolutions impliquent tout un changement de direction dans les affaires publiques; elles ne sont possibles qu'avec une politique nouvelle ou rectifiée, et M. le président du conseil se tromperait étrangement s'il se figurait raffermir la situation générale du pays, refaire le gouvernement en se bornant à modérer quelques prodigalités trop criantes dans les finances, en perpétuant dans le domaine moral et religieux ces guerres, ces violences irritantes qui se reproduisent sans cesse sous toutes les formes.

Qu'arrive-t-il en effet à cette heure même? On a deux exemples sous les yeux. Le gouvernement s'est cru obligé de refuser à l'église le droit d'avoir une opinion sur des actes de la congrégation de l'index qui ont été publiés partout. Il ne s'est pas contenté de faire condamner par la juridiction administrative des évêques qui ont commis le crime de ne pas s'incliner devant l'infaillibilité de M. Paul Bert; il a obtenu du conseil d'état un sorte d'avis ou de consultation lui attribuant une omnipotence à laquelle le pouvoir civil a prétendu tout au plus sous les régimes les plus absolus. D'après cela, le gouvernement aurait sur tous les fonctionnaires civils et religieux un droit disciplinaire allant

jusqu'à la suspension des traitemens. Bien entendu, les fonctionnaires civils ne sont ici que pour la forme, on n'en est pas encore là; il ne s'agit que des évêques, des curés, des desservans, qu'on veut frapper, et, en réalité, le gouvernement n'y manque pas. Il suspend chaque jour des traitemens, — toujours pour venger l'infaillibilité de M. Paul Bert. Voilà cependant comment on travaille à la paix religieuse! Ce n'est pas le seul fait du moment. Le conseil municipal de Paris poursuit sa triste campagne contre tout ce qui est religieux. S'il pouvait effacer le nom de Dieu des livres d'enseignement, il le ferait, au risque du ridicule dont il se couvre. Il a chassé tous les emblèmes religieux des écoles, il a chassé les frères de leurs maisons, il a chassé les sœurs de charité; il a plus d'une fois cherché à chasser les aumôniers des hôpitaux. Jusqu'ici le gouvernement s'était refusé à laisser passer cette odieuse mesure qui ne respecte pas même la liberté de la foi chez des malades, chez des mourans. Le ministère vient de se résigner; il a fait la volonté du conseil municipal, il a sanctionné l'expulsion des aumôniers! Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, lorsque toutes ces belles choses s'accomplissent, les républicains ont à tout propos une réponse invariable. Si on supprime le traitement des prêtres, on ne fait qu'user d'un droit qu'avait l'ancien régime sur le temporel ecclésiastique! Si on chasse les religieux, Napoléon les chassait aussi! Si on se sert des moyens administratifs, des ressources de l'état dans des intérêts électoraux, tous les autres régimes en ont fait autant! S'il y a des déficits dans les finances, tous les gouvernemens ont eu des déficits! Il paraît que cela suffit. Mais alors il faut le dire, il faut avouer que la république est instituée pour se servir de tous les moyens arbitraires des anciens gouvernemens dans l'intérêt des passions de parti et de secte. Avec tout cela cependant, à quoi arrive-t-on? On finit par créer cette situation troublée où nous sommes, par irriter les consciences, par décourager la confiance, par détacher de la république les esprits désintéressés et sincères. Et voilà encore un résultat de la politique telle que les républicains du jour l'entendent!

Dans ce mouvement des choses qui nous entraîne, qui va on ne sait où, la mort, en multipliant ses coups, semble vouloir nous prouver à sa manière que tout change, que des belles années du siècle il ne restera plus bientôt qu'un souvenir. Elle nous a enlevé ces jours derniers encore le meilleur des hommes, un parfait écrivain qui a été l'honneur des lettres françaises dans notre temps. Jules Sandeau s'est éteint lentement, doucement, aimé et regretté de tous pour son talent, pour son caractère, pour toutes les qualités séduisantes de sa rare nature. Il s'est éteint à soixante-douze ans après une vie simple et laborieuse, toute remplie d'œuvres d'élite.

L'histoire de ce cher mort d'hier n'est ni longue ni compliquée; elle est tout entière dans ses livres, dans les créations charmantes qui ont

consacré son nom, qui font aujourd'hui un aimable cortège à sa mémoire. Depuis ces jours déjà lointains, presque légendaires où il débarquait à Paris avec l'ardeur des jeunes cœurs, avec l'espérance et le courage pour toute fortune, il a parcouru la carrière d'un pas sûr, sans impatience et sans déviation, semant sur sa route toutes ces inventions heureuses qui vont de *Marianna* à *Jean de Thommeray*, dont la plupart ont fait leur première apparition ici même. Qui ne se rappelle tous ces personnages de l'idéal, et Madeleine, et Fernand, et le docteur Herbeau, et Mlle de La Seiglière, et Renée de Penarvan, et le colonel Evrard? Qui a pu oublier ce récit d'où est sortie une des plus brillantes comédies du temps, *le Gendre de M. Poirier?* Mêlé à cette ardente et tumultueuse renaissance littéraire d'il y a un demi-siècle, Jules Sandeau a eu le privilège d'échapper aux périlleuses influences, même à celles qui ont pu un instant éblouir ou fasciner sa jeunesse, et d'être lui-même. Il a gardé fidèlement à travers tout les dons qu'il avait reçus de la nature : un esprit sincère, une observation fine, la science de toutes les délicatesses du cœur, et avec cela une ironie sans âpreté et sans fiel. C'est son originalité. Il ne s'est jamais laissé entraîner aux excentricités des imaginations inassouvies et aux inventions hasardeuses; il ne s'est jamais laissé aller à chercher l'intérêt ou le succès dans la peinture des corruptions morales, des bas-fonds de la nature humaine. Il est toujours resté sans effort, par l'inspiration d'un goût inné, l'historien attachant et juste des émotions saines, de la passion vraie, des caractères aux prises avec les contraintes de la vie, quelquefois des mœurs, des nuances sociales ou des ridicules. Il a toujours eu le sentiment de la dignité du talent, et c'est ce qui fait que ses romans, conçus avec un art exquis, écrits dans une langue sobre, élégante et pure, gardent la couleur et l'attrait des œuvres vraiment littéraires lorsque tant d'autres s'effacent ou périssent.

Oui, certes, l'artiste était supérieur chez Jules Sandeau, et l'artiste n'était peut-être si fin, si élevé, que parce que l'homme lui-même avait tous les dons d'une généreuse nature. Il avait la droiture du caractère, la bonté du cœur, la fidélité dans ses amitiés, une bienveillance facile dans ses rapports, une modestie simple qui le mettait en garde contre le bruit et l'ostentation. C'était l'homme le plus désintéressé pour lui-même, le plus cordial pour ceux qui entraient dans son intimité, le mieux fait pour être aimé et respecté de ses contemporains qu'il avait charmés. Peut-être aurait-il pu se promettre encore bien des jours. Malheureusement il avait reçu, il y a six ans déjà, une de ces blessures irrémédiables par où s'en va tout ce qui reste de vie et de sève au vieil âge. Il avait perdu son fils, qui l'honorait, qui comblait ses vœux, qui était, selon un vieux mot, une aimable créature. Il avait vu s'éteindre sous ses yeux ce jeune lieutenant de vaisseau qui paraissait promis au plus brillant avenir, et qui périssait tout à coup d'un mal contracté au service

public. Nous nous souvenons de l'émotion avec laquelle ce père, d'une main tremblante, nous montrait un jour une lettre que le généreux jeune homme avait écrite avec toute la fierté de son âme, dans une des heures critiques de sa vie. Depuis ce moment, Jules Sandeau s'était senti en quelque sorte déraciné. Il ne cessait pas d'être ce qu'il avait toujours été, cordial et bon; il gardait la blessure ouverte, il avait perdu ce qui le rattachait au monde. Et puis, dans ce monde même où tout changeait, où tout s'assombrissait, — où tout se renouvelait, si l'on veut, — peut-être aussi ne voyait-il rien qui pût lui faire oublier sa douleur de père, et lui rendre le courage. Il n'y mettait aucune humeur pessimiste, aucune amertume. Il était toujours accueillant et sympathique pour les tentatives nouvelles, surtout pour ses jeunes émules; il se sentait un peu d'un autre monde qui était en train de disparaître. Le directeur de l'Académie française, M. Rousse, lui a fait de dignes et touchans adieux en parlant de sa mort comme d'un deuil de famille pour l'Institut. Et ici également, comme à l'Académie, c'est un deuil de famille dans cette maison où Jules Sandeau laisse, avec le lustre de ses œuvres, les plus affectueux souvenirs.

La littérature a ses deuils; la politique a ses aventures grandes ou petites qui recommencent sans cesse, pour tout le monde et un peu partout. La paisible Hollande elle-même vient de passer par toutes les péripéties d'une crise ministérielle qui s'est prolongée pendant quelques semaines et dont le dénoûment assez laborieux ne laisse peut-être pas de paraître encore provisoire. Le cabinet que présidait M. Van Lynden et dont la chute a déterminé cette crise prolongée, n'est pas tombé sans doute sur une question bien grave, puisqu'il ne s'agissait que d'un vote d'ordre du jour; mais, dans la discussion qui avait précédé le vote, il y avait eu de telles déclarations de la part des principaux chefs parlementaires que le cabinet ne pouvait plus compter sur un retour de confiance, qu'il ne pouvait plus même songer à se reconstituer. L'embarras était d'autant plus sérieux que le morcellement des partis dans le parlement rend fort difficile la formation d'un ministère nouveau. Depuis quelques semaines, il y a eu une série de tentatives toutes d'abord également inutiles. Le roi a commencé par s'adresser à un des chefs du parti conservateur, M. Heemskerk; mais le parti conservateur n'est pas assez puissant dans le parlement pour former une majorité, pour soutenir un ministère, et M. Heemskerk a paru d'abord hésiter à tenter l'aventure. Le président de la seconde chambre, M. Van Rees, a été appelé, lui aussi; on comptait sur son autorité, sur l'influence que lui donne sa position. M. Van Rees, par ses opinions sur la liberté commerciale, s'est malheureusement attiré de puissantes inimitiés qu'il aurait été exposé à rencontrer le jour où il serait entré au pouvoir. Un ancien ministre, homme d'un libéralisme modéré, M. Gleichmann, a reçu à son tour la mission

de former un cabinet. Il a essayé de rassembler des ministres, d'arriver à une combinaison qui pût offrir quelques chances de succès; il n'a pas pu réussir. Le roi n'a eu alors d'autre ressource que de se retourner vers le parti progressiste plus avancé, — quoique encore fort modéré, — vers un des chefs de ce parti, M. Kappeyne van Coppello, qui a été déjà président du conseil, mais ici, autre difficulté d'un ordre particulier : M. Kappeyne a cessé d'appartenir à la chambre; il a voulu y rentrer, il s'est présenté tout récemment comme candidat à Amsterdam et il a échoué. Ce n'était pas un bon préliminaire pour sa rentrée au pouvoir. Au demeurant, après toutes ces tentatives, après une absence du roi, qui dans l'intervalle est allé avec la reine passer quelques jours en Angleterre, on est revenu au point d'où l'on était parti; on s'est adressé de nouveau à M. Heemskerk, qui cette fois n'a plus hésité, et s'est chargé de former un cabinet où il a fait entrer avec lui M. Van der Does de Villebois comme ministre des affaires étrangères, M. Weitzel comme ministre de la guerre, le grand maître des cérémonies de la cour, M. du Tour Van Bellinchave, comme ministre de la justice, quelques autres personnages comme ministres des colonies, de la marine, des travaux publics. C'est le résultat de ce laborieux enfantement de quelques semaines.

On a donc fini par trouver des successeurs au cabinet van Lynden, qui, de toute façon, après ses derniers échecs, ne pouvait plus garder le pouvoir même à titre provisoire. On a réussi à reconstituer un ministère à La Haye. Qu'en est-il réellement toutefois ? Ce serait peut-être une illusion de considérer ce dénoûment comme définitif. Les nouveaux ministres peuvent n'être point dénués de mérite et avoir été des fonctionnaires distingués; ils sont malheureusement sans notoriété, tout au moins sans influence dans le monde politique, et la première difficulté pour eux sera de justifier, d'expliquer leur avènement devant les chambres. Le nouveau président du conseil, qui a gardé pour lui le ministère de l'intérieur et qui s'est flatté peut-être de suppléer à l'insuffisance parlementaire de ses collègues, M. Heemskerk, est personnellement sans doute un homme de valeur, considéré dans son parti; mais il ne peut se méprendre sur les difficultés d'une situation devant laquelle il s'était d'abord arrêté. Il sait qu'il n'obtiendra pas l'appui des libéraux dans le parlement et que, même en s'alliant avec les catholiques, il ne peut avoir une majorité suffisante. Il n'a pas craint cette fois de tenter l'aventure : il reste à savoir si le résultat répondra au courage qu'il a montré en acceptant de former un cabinet dans ces conditions difficiles et même peu régulières. A ne voir que les apparences, les dispositions des partis, ce résultat semble assez douteux. M. Heemskerk a cependant pour lui deux chances : la première est dans les divisions intestines des libéraux, divisions qui n'ont fait que s'accentuer pendant la dernière crise, et qui ont mis le parti libéral dans

l'impossibilité de prendre la direction des affaires; la seconde chance est dans une circonstance étrangère à la politique, dans l'ouverture de l'exposition, qui paraît devoir offrir la plus rare collection de produits des colonies néerlandaises. Cette exposition va s'ouvrir ces jours prochains à Amsterdam, elle doit être inaugurée par le roi et la reine récemment revenus de Londres; elle aura, dit-on, un intérêt unique au point de vue ethnographique, agricole, commercial, et elle sera dans tous les cas assez attrayante pour faire de cette ville d'Amsterdam qu'on a appelée la Venise du Nord, le rendez-vous des curieux de l'Europe. La Hollande va être un peu envahie par les étrangers. Les partis ne sentiront-ils pas la nécessité d'ajourner tout au moins le renouvellement des difficultés intérieures qui ont rempli les dernières semaines, d'observer une sorte de trêve temporaire, la trêve de l'exposition? C'est possible, ce n'est pas certain; c'est encore une question pour ce sage peuple qui, heureusement pour lui, ne s'émeut pas trop de ses crises de parlement, — qui ne demande, comme bien d'autres, que le repos avec une bonne direction de ses affaires.

L'Orient est et restera longtemps encore pour l'Europe un grave embarras, un foyer d'intrigues et de conflits allant se résoudre périodiquement dans des conférences pour renaître le lendemain sous une autre forme. Quand ce n'est pas pour le règlement de la navigation du Danube que les ambitions s'agitent, que les influences entrent en lutte, comme on l'a vu récemment, c'est pour le choix d'un gouverneur du Liban, comme on le voit encore aujourd'hui. Quand les crises, les complications ne sont pas à Belgrade ou du côté du Montenegro, à Constantinople ou en Syrie, elles sont à Sofia, dans cette principauté semi-indépendante de Bulgarie qu'on a voulu créer, qu'il est plus malaisé de faire vivre dans les conditions où elle a éte constituée. La question est encore de savoir ce qu'a voulu réellement le traité de Berlin, quel caractère, quelles limites il a entendu imposer aux dispositions qu'il a sanctionnées. Une difficulté plus grande encore est de donner une certaine vie, une certaine force à cette indépendance ou semi-indépendance créée par la diplomatie, placée entre la suzeraineté lointaine, nominale, désormais inoffensive de la Porte, et la pression directe, immédiate, toujours présente de la Russie. Cette difficulté, elle n'a cessé de peser sur la principauté nouvelle depuis le premier jour; elle n'a point été étrangère aux agitations intérieures qui se sont produites autour du prince Alexandre de Battenberg, élu chef de la Bulgarie, à l'espèce de coup d'état qui a suspendu ou modifié la constitution votée peu auparavant. Elle vient de se manifester plus que jamais, il y a quelques semaines, par une crise nouvelle, par la chute d'un ministère qui représentait un certain intérêt bulgare, qui trouvait des sympathies dans le pays, une majorité dans l'assemblée modifiée par le

dernier coup d'état, mais qui, même dans ces conditions, n'a pu tenir contre l'influence russe. Est-ce la chute d'un ministère qu'il faut dire? Non, pas tout à fait. C'est l'élimination de la partie bulgare d'un cabinet mixte où la prépondérance appartenait déjà en définitive à la Russie, particulièrement représentée par les généraux Sobolef et de Kaulbars. Entre les deux élémens du cabinet de Sofia l'incompatibilité a récemment éclaté, et ce n'est point naturellement la Russie qui a été vaincue. Une fois maîtres du terrain, les généraux russes n'ont plus songé qu'à organiser le gouvernement à leur gré, et comme ils n'ont pu mettre la main sur aucun homme politique bulgare qui ait voulu s'associer à eux dans ces conditions, ils ont imaginé un autre expédient tout simple pour se tirer d'embarras: ils ont donné un portefeuille à un ingénieur russe, et ils ont placé à la tête des autres ministères des employés qu'ils ont décorés du titre de gérans : de sorte que, depuis quelques semaines, c'est la Russie qui gouverne souverainement la Bulgarie.

Quel est le secret de cette crise qui a tout changé à Sofia et qui excite encore dans le pays une assez vive irritation? Les Russes ont manifestement leur but. Ils veulent contraindre la Bulgarie à construire à ses frais un chemin de fer qui, partant du Danube, traverserait les Balkans, toucherait à Sofia, puis irait se rattacher aux lignes ottomanes qui vont à Constantinople. La Bulgarie, quant à elle, ne voit aucun avantage, ni pour son indépendance, ni pour son commerce, dans ce chemin de fer, qui, ainsi conçu, ne sert que les intérêts et les vues stratégiques de la Russie. Elle a résisté jusqu'ici, et c'est la principale cause de la dernière crise. Elle résiste encore; conservateurs et libéraux semblent assez disposés à s'allier contre la prépotence étrangère, et il est plus que probable que la chambre bulgare, lorsqu'on aura recours à elle, refusera de sanctionner le projet qui lui sera présenté; mais la chambre bulgare ne se réunira qu'au mois d'octobre, et d'ici là les Russes, disposant d'une somme de 25 millions qui est en réserve dans la caisse du trésor bulgare, comptent bien avoir commencé les travaux et engagé la principauté. Ils sont d'autant plus pressés qu'ils veulent gagner de vitesse l'Autriche, qui, de son côté, s'occupe de relier ses chemins de fer aux lignes turques. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, pendant ce temps, le prince Alexandre, qui ne s'est peut-être prêté que malgré lui aux dernières combinaisons ministérielles de Sofia, s'est mis en voyage. Il est allé à Constantinople, où il a été reçu avec les honneurs dus à un vassal tel que lui. Il va à Athènes, il se propose d'être à Moscou, pour le couronnement du tsar, tandis que le général Sobolef règne à Sofia. L'indépendance bulgare fait en tout cela, il faut l'avouer, une singulière figure. Qui sait si, après la conférence pour l'Égypte, après la conférence pour le Danube, après la conférence pour

le Liban, il ne faudra pas avoir encore une conférence pour la Bulgarie? Et c'est ainsi que renaît sans cesse cette question d'Orient, toujours grosse de surprises et d'orages.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Nous laissions, il y a quinze jours, le marché financier convaincu de l'imminence de la conversion. Ces prévisions n'ont pas été trompées par l'événement. Au début de la première séance de rentrée du parlement, le ministre des finances a déposé un projet de loi ayant pour objet d'autoriser le gouvernement à rembourser la rente 5 pour 100 ou à la convertir en une rente nouvelle 4 1/2 pour 100. La discussion a duré huit jours; finalement le projet a été voté par les deux chambres, après avoir subi deux modifications importantes acceptées par le gouvernement.

La loi de conversion décide que la rente 5 pour 100 sera échangée contre une rente nouvelle portant intérêt à 4 1/2 pour 100, jouissance du 16 août prochain. Il est concédé un délai de dix jours aux porteurs de titres pour déclarer qu'ils n'acceptent pas la conversion et préfèrent le remboursement au pair. Il est probable que peu de rentiers se présenteront pour faire une semblable déclaration. Le gouvernement n'en a pas moins cru devoir se faire autoriser par les chambres à émettre des bons du trésor et à négocier une opération d'avance avec la Banque de France pour le cas où il aurait des sommes considérables à rembourser. Le ministre avait proposé que les porteurs de la nouvelle rente 4 1/2 pour 100 fussent garantis pendant cinq ans contre toute éventualité de conversion nouvelle ou de remboursement. Ce délai a paru avec raison trop court; on l'a porté à dix ans, et il a été décidé que les rentes nouvelles créées en remplacement des titres actuels seraient réparties en un certain nombre de séries dont chacune, isolément, pourra être appelée au remboursement après l'expiration du délai de garantie.

Cette division par séries aura pour résultat de rendre plus tard toute conversion nouvelle inutile. Si l'on suppose le capital nominal de 7 milliards de la dette 5 pour 100 divisé en quatorze séries de 500 millions de francs chacune, il suffira au ministre appelé à diriger nos finances dans dix années de contracter un emprunt de 500 millions de francs en 3 pour 100 et d'en appliquer le produit au remboursement pur et simple, au pair, c'est-à-dire à 100 fr. pour 100 d'une des quatorze séries, désignée par le sort. La même opération, répétée pour les treize autres séries à des intervalles plus ou moins éloignées, aura, dans un temps déterminé, soit quinze ou vingt ans, entièrement éteint la dette 4 1/2 pour 100 et réalisé au bénéfice des budgets futurs une économie dont le montant dépendra des cours du 3 pour 100 à cette époque, mais qui dépassera de beaucoup, selon toute probabilité, le bénéfice de la conversion actuelle.

Le débat auquel a donné lieu, dans l'une et l'autre chambre, le projet de loi sur la conversion, a été peu intéressant. Tous les systèmes possibles de conversion ont été proposés comme amendemens aux propositions du ministre des finances, puis reconnus impraticables dans les circonstances actuelles et successivement repoussés. L'opposition a cherché vainement à obtenir que les 34 millions que la conversion va permettre d'économiser annuellement fussent employés à dégrever l'agriculture de quelques-unes des charges si lourdes sous lesquelles elle succombe. Le ministre a déclaré nettement que la conversion n'était pas pour le cabinet le point de départ d'une politique financière à vues larges et réformatrices, mais un simple expédient pour équilibrer le budget ordinaire de 1884, auquel il allait manquer justement 34 millions. Malheureusement il manquera bien encore 100 ou 150 millions à ce budget, même après la conversion, et cette opération, qui a causé un si vif émoi sur le marché financier et provoquera de profonds et durables mécontentemens dans la masse des petits capitalistes porteurs d'inscriptions de rente, devrait être sévèrement jugée s'il ne fallait la considérer qu'au point de vue du soulagement précaire qu'elle assure à un budget qui est et restera en déficit.

Il a été fait bien des calculs pour établir la parité entre le 3 pour 100 et la nouvelle rente 4 1/2 pour 100. Il est évident que les acheteurs de ce fonds devront tenir compte du fait capital que le 4 1/2 pour 100 1883 pourra être non plus converti, mais simplement remboursé au pair à partir de 1892. En ce moment, les cours de 110 à 112 francs paraissent constituer les limites extrêmes de variations du 5 pour 100; il aurait pu cependant tomber bien plus bas si les appréhensions qui ont été conçues au sujet de la prochaine liquidation avaient dû se réaliser. En mars dernier, le Crédit foncier avait vendu les rentes précédemment achetées avec les fonds provenant de l'émission des obligations foncières 3 pour 100 et déjà, lors de la liquidation du 2 avril, on

redoutait des livraisons de titres. Les vendeurs ont consenti à reporter, les taux des reports se sont tendus et la spéculation a conservé ses positions à la hausse. Depuis le 2 avril, la rente 5 pour 100 a baissé de 3 francs, et pendant ce temps un déclassement considérable s'est produit, le comptant ayant constamment vendu. La spéculation est donc plus chargée qu'il y a un mois et elle subit déjà des pertes énormes. Si la menace des livraisons de titres avait encore une fois pesé sur la place, on pouvait craindre un effondrement. Le bruit s'est répandu samedi que le Crédit foncier allait mettre à la disposition du marché toutes les ressources nécessaires afin que ce pas difficile soit franchi sans accident, qu'il serait fait aux acheteurs des conditions très modérées de report, et qu'en conséquence aucun étranglement n'était à appréhender. Les cours des fonds publics se sont immédiatement relevés.

Si nous comparons les cotes du milieu du mois à celle d'hier, nous trouvons que les deux 3 pour 100 ont monté de 0 fr. 50, tandis que le 5 pour 100 a fléchi de 2 francs. Il est probable que des oscillations successives augmenteront peu à peu l'écart entre ces deux catégories de titres, soit par une hausse des rentes 3 pour 100, soit parce que, les ventes de portefeuille se continuant le mois prochain, le 5 pour 100 converti tendra à s'établir aux environs de 107 à 108. C'est la première hypothèse qui paraît plutôt devoir se réaliser.

Des nouvelles satisfaisantes ont circulé, pendant toute cette quinzaine, au sujet de l'état des négociations engagées entre l'état et les grandes compagnies. Un accord est de plus en plus probable. On dit même que les bases d'un arrangement avec la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée ont été établies : légères réductions de tarifs, construction par la compagnie de deux ou trois mille kilomètres des lignes Freycinet, affectation d'une partie des plus-values de recettes nettes, comme gage des emprunts en obligations à émettre.

Si l'on admet que les conventions seront signées et même qu'elles seront adoptées par les chambres, la hausse des actions de nos grandes compagnies devra-t-elle s'ensuivre ? On ne le pense généralement pas ; car les conventions détermineront une immobilisation des dividendes pour de longues années et imposeront aux compagnies des sacrifices, prix de la sécurité que donnera à ces entreprises le nouveau bail passé avec l'état. Seule la compagnie du Midi pourrait voir sa situation s'améliorer sensiblement, au point de vue du dividende, ce qui a valu à ce titre une hausse de 70 francs depuis quinze jours, tandis que nous retrouvons aux mêmes cours, à quelques francs près, les actions du Nord, du Lyon et de l'Orléans.

Les valeurs du Canal de Suez ont subi une baisse importante dans ces deux derniers jours, motivée par la nouvelle que des armateurs anglais et des délégués des chambres de commerce de la Grande-Bre-

tagne étaient allés demander à lord Granville de favoriser la formation d'une compagnie ayant pour objet la construction d'un second canal à travers l'isthme de Suez. Lord Granville a poliment éconduit les délégués; mais le *Times* a publié un long article sur la question, démontrant que les Anglais tiennent beaucoup au percement de ce second canal, et aussitôt des titres ont été jetés sur le marché. On dit, d'autre part, que ce mouvement de baisse à la veille de la réponse des primes ne s'est pas produit tout à fait spontanément, et qu'après la réponse, la spéculation ne tardera pas à revenir à une appréciation plus calme de l'incident qui a causé une si vive alarme.

De nombreuses assemblées d'actionnaires ont eu lieu pendant cette quinzaine. Au Crédit foncier de France, M. Christofle a pu assez légitimement se glorifier des résultats obtenus en quelques années: liquidation du Crédit agricole, réalisation des valeurs égyptiennes, augmentation constante des prêts fonciers, absorption de la Banque hypothécaire, fixation à 55 francs du dividende de 1882.

L'assemblée de Paris-Lyon-Méditerranée s'est réunie le 27 et a voté un dividende 65 francs, inférieur de 10 francs à celui de l'exercice précédent. Citons encore les assemblées de la Banque des Pays hongrois, bénéfices 2,232,800 francs, dividende 20 francs; de la Banque des Pays autrichiens, dividende 16 francs; de la Caisse mutuelle des reports, dividende 12 fr. 50; de la Compagnie algérienne, dividende 28 francs; des Voitures, dividende 37 fr. 50; de la Compagnie générale française de tramways, dividende 13 francs; de la Banque française et italienne, pas de dividende, fusion avec la Banque d'escompte; du Crédit général français, pas de dividende, dissolution de la société, apport de l'actif à une société nouvelle; de la Banque nationale, pas de dividende, 5 millions de perte; de l'Imprimerie Chaix, dividende 25 francs.

L'action du Gaz a faibli, quelques ventes ayant été déterminées par la perspective des procès qui vont s'ouvrir entre la compagnie et la Ville.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien a présenté la plus ferme tenue, conséquence du succès avec lequel se poursuit l'opération de la reprise des paiemens en espèces. Les rentes espagnole, égyptienne et turque ont un peu fléchi. Les transactions sont toujours des plus limitées sur les fonds russes et austro-hongrois.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CONDÉ

(1643)

IV[1].

LE SECOURS D'ALLEMAGNE.

XIX. — GUERRE EN ALLEMAGNE. — GUÉBRIANT ET SES CAMPAGNES, DE 1639 À 1642.

Si une bataille perdue en Picardie, aux frontières de l'Artois ou du Hainaut, pouvait être un danger de mort pour la France, le triomphe définitif des Impériaux en Allemagne n'eût pas été moins fatal. La maison de Hapsbourg sortant victorieuse de la guerre de trente ans, ce n'était pas seulement le despotisme universel fondé en Europe, c'était la France renfermée, étouffée dans les plus étroites limites, menacée de convoitises, de revendications constantes, de démembremens périodiques, ramenée aux plus mauvais jours de la guerre de cent ans, ouverte à l'invasion. C'était *Annibal ad portas* (2). N'avait-on pas vu en 1636 l'armée de l'empereur établie en Bourgogne, descendant sur Lyon par la vallée de la Saône,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril et du 1er mai.

(2) « Le roi de Hongrie étant à Brisach, *Annibal est ad portas.* » (Mémoire adressé par Richelieu à Louis XIII, 14 octobre 1636.)

tandis que les coureurs du roi catholique arrivaient aux portes de Paris? Pour conjurer ce péril toujours menaçant et pour sauver l'Europe, la France devait son aide et son appui à ceux qui avaient entrepris ou accepté la lutte, agir elle-même avec toutes les ressources que d'autres difficultés, d'autres entreprises, extérieures ou intérieures, lui permettaient de consacrer à cette œuvre grandiose. N'ayant pas d'armée à envoyer au-delà du Rhin, Richelieu employa d'abord les subsides : le premier, le plus grand, le moins maniable de ces soudoyés fut Gustave-Adolphe. Après la mort de ce héros, le cardinal chercha des alliés dont les allures fussent moins indépendantes. En même temps qu'il renouvelait l'accord avec les Suédois, il traitait (1) avec « l'Union évangélique, » qui s'engageait, moyennant un million de livres par an, à maintenir trente mille hommes de pied et six mille chevaux; mais de tous les princes qui signèrent le traité d'Heilbronn, le landgrave de Hesse seul resta fidèle à ses engagemens; isolé, il était impuissant. L'insuffisance des alliés se trouvant démontrée, Richelieu voulut s'assurer par un achat en bonne forme un général avec ses troupes. Il y en avait plusieurs sur le marché qui s'offraient, se retiraient, donnaient des espérances, demandaient des surenchères. En dehors des deux grandes armées, celle de Suède, surtout puissante par l'organisation et la tactique, celle de l'empereur, considérable par le nombre, avec ces essaims de cavaliers venus des bords du Danube, qui rappelaient les hordes d'Attila, le sol de l'Allemagne s'était couvert de petites armées, de bandes de mercenaires, tantôt entretenues par un prince régnant comme le duc de Bavière, tantôt groupées autour d'un aventurier hardi, comme le bâtard Mansfeld, qui un moment fit trembler l'Europe, ailleurs suivant un de ces princes sans argent et sans terres, cadets de souverains ou souverains dépossédés, qui n'ayant qu'un titre et une épée, sont prêts à se vendre ou à se louer pour un temps : tels le duc Charles de Lorraine, ou le duc Bernard de Saxe-Weimar.

Issu de cette maison de Saxe qui avait disputé l'empire à Charles-Quint et qui était assurément la plus nationale, la plus illustre de l'Allemagne, grand, fort, le visage pâle, les yeux et les cheveux noirs, le regard froid et dur, ambitieux, sans scrupules, très doué pour la guerre, Bernard de Weimar avait débuté fort jeune par lever un corps de troupes que Gustave-Adolphe prit à sa solde. Il devint un des premiers lieutenans du roi, et après la catastrophe de Lützen partagea avec le comte de Horn le commandement de l'armée suédoise. La sanglante journée de Nördlingen (1634) rompit

(1) 6 avril 1633.

l'accord entre lui et les Suédois; ceux-ci avaient laissé sur le terrain seize mille morts et quatre-vingts canons; il est rare que la bonne intelligence entre alliés survive à un pareil désastre. Bernard fut accusé d'avoir fait donner et mal donner cette grande bataille perdue (1). Il n'attendait qu'un prétexte pour recouvrer son indépendance; le premier usage qu'il en fit fut de se vendre à la France (1635). Ce n'était pas tout à fait une désertion; en se séparant de l'armée suédoise, il ne devenait pas l'ennemi de la couronne de Suède. Sans doute il emmenait plus de troupes qu'il n'en avait levé (douze mille fantassins et six mille chevaux, payés 4 millions par an); mais le noyau était bien à lui. Animé de la haine des Hapsbourg, tout en conservant un vague attachement à l'empire, il était résolu à reconstituer sur sa personne la grandeur de sa maison spoliée, et malgré les traités, les engagemens pris durant son voyage à Paris, il ne se livra jamais complètement. Depuis le jour où il entra au service de Louis XIII, il ne sortit guère d'un échiquier restreint, manœuvrant, prenant des places en Lorraine, en Franche-Comté, sur les deux rives du Rhin entre les Vosges et la Forêt-Noire. Nous ne voulons pas égarer le lecteur dans le dédale de cette période de la guerre de trente ans; mais, sans essayer de démêler l'écheveau de ces opérations militaires si confuses, nous en marquerons les caractères principaux. Les mouvemens des armées qui ont parcouru les provinces germaniques entre la mort du roi Gustave et l'arrivée au premier plan des capitaines désintéressés, Guébriant, Mercy, Turenne, ne sauraient s'expliquer par des raisons purement stratégiques ou politiques; princes ou généraux d'aventure obéissaient le plus souvent à deux mobiles plus puissans que les intérêts de leur cause : la nécessité des subsistances, les arrière-pensées personnelles. Il fallait vivre avant tout, chercher des recoins oubliés par les dévastateurs qui se succédaient depuis si longtemps dans ces malheureuses contrées; en essayant de ménager ses amis et alliés, on évitait surtout les pays qu'une armée, amie ou ennemie, venait de quitter; ils étaient épuisés pour longtemps. Puis venaient les visées particulières; chacun de ces condottieri, qu'il soit grand ou médiocre, a une couronne à prendre ou à retrouver, un grand fief à gagner, un domaine à rétablir. En s'appliquant à conquérir solidement le

(1) Les Français donnent le nom de Nördlingen (qu'ils prononcent Norlingue), à la bataille gagnée par le duc d'Anguien en 1645, et que les écrivains allemands appellent avec raison la bataille d'Allerheim (voir liv. IV, chap. III.) La bataille du 6 septembre 1634, fut livrée près de Nördlingen, que les Austro-Espagnols assiégeaient et que les Suédois voulaient secourir; ce fut une des journées les plus sanglantes et les plus considérables de la guerre de trente ans; sans l'appui moral et matériel de la France, les vaincus n'auraient jamais pu se relever d'un tel désastre.

Brisgau, le Sündgau, la Haute-Alsace, les places des Vosges, Bernard comptait bien ne pas se borner à servir la cause protestante ou à tenir ses engagemens envers le roi de France. Il croyait être sûr de travailler pour lui-même, soit qu'il réussît à s'approprier tout ou partie de ses conquêtes, soit qu'il y trouvât les élémens d'un échange pour aller fonder un état en Thuringe, près du berceau de sa famille.

Au mois de juillet 1639, il tomba malade en Franche-Comté; ce fut une grande crise : s'il survivait, il gardait l'Alsace, pour lui d'abord, peut-être pour l'empire, certes pas pour la France; s'il mourait, que de compétiteurs se disputeraient sa succession! Le plus redoutable était le Palatin, dépouillé de ses états par l'Autriche, soutenu par l'Angleterre, par la Suède, avec les vœux secrets des autres puissances. Richelieu le fit arrêter comme il traversait la France, dans un incognito mal gardé; ce fut un coup de maître; l'habileté, la fermeté du comte de Guébriant et un grand sacrifice d'argent firent le reste. Bernard ne put atteindre Brisach et mourut à Neuenbourg (1). La France recueillit l'héritage de l'illustre condottière, une armée et deux places, Saverne et Brisach, les clés de l'Alsace.

Jean-Baptiste Budes de Guébriant, né en 1602 dans un modeste castel du diocèse de Saint-Brieuc, appartenait à une famille moins riche que noble : le plus clair de son héritage était sa parenté avec Du Guesclin. Il avait fait de bonnes études au collège de La Flèche, écrivait le français avec une pureté remarquable et savait assez de latin pour suivre une négociation dans cette langue. Simple soldat en Hollande, il fit deux années d'apprentissage militaire sous les maîtres de la tactique. A peine de retour, il sert un de ses amis qui se battait en duel, et le voilà forcé de quitter encore la France. On le laissa rentrer dans notre armée d'Italie; il eut une compagnie au régiment de Piémont, puis fut admis aux gardes; mais Paris ne le vit guère. Sauf pendant quelques mois après son mariage, il vécut toujours aux armées, surtout aux armées lointaines. Sa première action d'éclat fut en 1636, « l'année de Corbie, » au milieu d'une panique générale. Il arrivait d'Allemagne, se jeta dans Guise, qu'il sauva, et battit un parti espagnol près de La Capelle. Le roi le fit maréchal de camp et le renvoya en Valteline, sous le duc de Rohan; c'était une bonne école, mais un service pénible et peu recherché.

De là, Guébriant ramena nos troupes (une poignée d'hommes) et joignit le duc Bernard, qui ne voulut plus se séparer de lui. Il eut

(1) Sur la rive droite du Rhin, à quelques lieues au sud de Vieux-Brisach.

alors un double caractère et une situation difficile. Commandant un contingent français au milieu d'une armée étrangère, il était en quelque sorte accrédité comme représentant de son roi auprès de ce prince allemand, dont il était aussi le lieutenant; il se montra propre aux deux rôles. L'égalité de son humeur s'alliait à une fermeté inébranlable; conciliant et plein de tact, il savait résister aux prétentions, aux caprices, parler fièrement au nom de la France. Bernard, qui l'avait eu à ses côtés à la journée de Wertenweil et durant le mémorable siège de Brisach, lui témoigna sa haute estime en lui léguant, avec ses armes, le fameux cheval noir Rapp, qui, disait-on, assistait son maître dans les mêlées, se jetant sur ceux qui cherchaient à le frapper, les renversant avec ses pieds, les déchirant avec ses dents. Guébriant n'était pas moins aimé de l'armée weymarienne que de son chef. Vivant au milieu de ces rudes soldats allemands et suédois, n'ayant pas leurs mœurs, ne parlant pas leur langue, il avait su conquérir leur confiance et même leur affection. Buveur d'eau, il avait eu l'art de persuader à ces terribles ivrognes qu'il se grisait avec eux; quand ils s'aperçurent de sa feinte, ils l'avaient déjà si bien pris à gré qu'ils en rirent et lui pardonnèrent sa sobriété. Chef ou camarade d'hommes insatiables, parfois obligé de satisfaire leur avidité ou de fermer les yeux sur leurs rapines, il ne prit jamais rien, ne demanda ni argent, ni terres, et ceux qui pouvaient le moins comprendre cette conduite admiraient son désintéressement. Le burin de Nanteuil a reproduit ses traits; l'emplâtre de taffetas noir qui cachait une large blessure reçue à la joue, ne dépare pas un visage grave et doux, où se reflète la sérénité de l'âme. Le lecteur me pardonnera si je l'arrête devant cette figure dont la contemplation repose : on aime à rester un peu avec cet homme d'un mérite si solide et si complet, qui ne fut ni ambitieux, ni cupide, que les honneurs allèrent chercher, qui ne fit que le bien, et ne pratiqua que le devoir.

Maintes fois, dans ses entretiens à moitié intimes, à moitié officiels avec le duc de Weimar, il l'avait sondé, essayant de l'amener à s'expliquer sur ses intentions, sur la suite qu'il donnerait aux engagemens pris avec la France; il l'avait trouvé impénétrable. Un jour cependant il obtint une courte réponse qui n'était que trop claire : « Vous me demandez toujours Brisach, mais c'est demander à une sage fille son pucelage et à un homme de bien son honneur. » Aussi Guébriant veillait-il sans relâche, et lorsque son général malade quitta les bords de la Saône pour gagner sa forteresse du Rhin, il brava la contagion et suivit la litière de Bernard. Le fléau le frappe à son tour, l'arrête à Huningue; là, il apprend que le duc expirant n'a pu dépasser Neuenbourg. Il accourt au risque de sa vie, arrive

trop tard pour recevoir les adieux de son illustre chef et pousse aussitôt jusqu'à Brisach. Déjà, dans sa prévoyance, il avait secrètement fait marcher vers cette place la poignée de soldats français dont il disposait.

Brisach était entre les mains du général major d'Erlach, à qui le duc de Weimar l'avait confiée. C'était un Suisse du canton de Berne et de race militaire ; depuis cent cinquante ans, vingt-huit officiers de son nom avaient figuré sur les contrôles de l'armée française; lui-même avait commandé quelque temps un régiment à notre service; mais quelles que fussent ses sympathies pour la France, elles ne pouvaient l'aveugler sur ses intérêts ; c'était par là qu'il fallait le prendre. Déjà, à la première nouvelle de la maladie de Bernard, le général Bannier avait écrit (1er août 1639) au gouverneur de Brisach pour lui rappeler ses devoirs envers la couronne de Suède. Guébriant prouva facilement à son camarade que le roi de France était le plus puissant, le plus proche, que sa caisse était la mieux garnie, et que lui seul payait. D'Erlach se laissa persuader, fit une réponse évasive à Bannier, écrivit au secrétaire d'état De Noyers une longue lettre où il indiquait ce qu'il y avait à faire pour conserver à la France l'armée weymarienne et les places qu'elle occupait. Le courrier ne tarda pas à revenir, rapportant à d'Erlach le brevet d'une large pension, celui du gouvernement de Brisach, timbré cette fois aux armes de France, des lettres de naturalisation, ce qui était un hors-d'œuvre, et, ce qui était plus positif, la patente pour l'exploitation des mines de Munster et de Delémont (1), qui devaient approvisionner de fer nos places et notre armée (2). Avons-nous besoin d'ajouter que d'Erlach sut tirer parti des droits que lui conférait cette patente et qu'il y veilla avec autant de jalousie qu'à tenir hors de Brisach tout agent qui pouvait le gêner? Quatre colonels, qui prirent le nom de directeurs, traitèrent au nom de l'armée weymarienne définitivement engagée au service de la France, moyennant de larges avances immédiates et de bonnes garanties données aux chefs et à leurs mandans.

Guébriant avait tout fait ; car les commissaires spéciaux, d'Oysonville, Choisy, Tracy et autres ne signèrent que pour confirmer ses actes et sa parole. Il n'eut rien pour lui, ni argent, ni titre nouveau ; on lui trouvait encore trop peu d'étoffe pour lui donner officiellement l'autorité sur ces hommes qui ne connaissaient que lui. Le

(1) Dans le pays de Porentruy, ou ancien évêché de Bâle, aujourd'hui Jura bernois. Depuis la réformation jusqu'à 1792, cette contrée a été presque constamment administrée par l'ambassadeur de France en Suisse, qui résidait à Soleure, comme l'évêque dépossédé de Bâle.

(2) Papiers de d'Erlach.

duc de Longueville fut nommé général de l'armée du roi, composée de deux groupes : les troupes récemment capitulées et qui restaient conduites par leurs directeurs ; le corps français, dont la petite bande d'Henri de Rohan formait le noyau, et dont le maréchal de camp, comte de Guébriant, conservait le commandement sous le nouveau général en chef. Longueville avait le sang de Dunois, la bravoure héréditaire ; il ne manquait pas d'intelligence, mais de santé et d'activité ; négociateur plutôt que soldat, il parut irrégulièrement à l'armée qu'il commandait, fut presque toujours en congé ; se réservant les conférences entre les ambassadeurs et ministres, il examinait sommairement les plans militaires de son maréchal de camp et lui en laissait l'exécution.

L'armée du roi prit immédiatement l'offensive (octobre 1639), passa le Rhin qu'aucun soldat français n'avait encore franchi (1), pénétra au cœur de l'Allemagne, décida la landgrave de Hesse à joindre à nos troupes les quelques milliers de bons soldats dont elle disposait (2), opéra avec les Suédois, puis hiverna sur la rive droite du fleuve pour empêcher l'ennemi de passer sur la rive gauche ; car il ne faut plus que les Impériaux ou leurs alliés remettent le pied sur cette terre d'Alsace dont nous avons jalonné l'occupation par quelques conquêtes et qui est en train de se donner à la France. Ce fut une affaire bien menée dès le début. Nulle tentative pour importer une administration étrangère, pour créer une organisation générale ; laisser subsister les gouvernemens locaux, n'inquiéter ni les magistrats élus ni les seigneurs héréditaires, protéger les catholiques contre l'oppression des Suédois, montrer aux luthériens que la retraite des Français les livrerait aux Espagnols : telle fut la ligne tracée à l'origine par Richelieu, maintenue par ses successeurs, suivie par des agens aussi intelligens que dévoués. Guébriant fut le premier à marcher dans cette voie ; nul ne fut plus hardi, plus persévérant ; jamais il ne perdit de vue le but principal : couvrir l'Alsace, lui assurer le repos, la laisser suivre sa pente naturelle, s'unir doucement à la France. C'était rompre le plus gros anneau de la lourde chaîne qui, tendue de Vienne à Anvers, enserrait la meilleure partie du monde ; c'était mériter à nos rois cet éloge que leur adressait

(1) Il y avait bien eu pendant quelques mois, en 1634, une garnison française à Philipsbourg, un petit contingent français au siège de Brisach, mais ces deux places sont sur le fleuve ; ailleurs il n'y avait eu que des individus servant dans des armées étrangères. Nous parlons ici de soldats français en corps.

(2) Le traité avait été négocié par d'Avaux. La landgrave de Hesse-Cassel, Amélie-Élisabeth de Hanau, veuve et régente depuis deux ans, s'engageait à fournir 7,000 hommes de pied et 3,000 chevaux moyennant 200,000 rixdalers par an et une pension à son fils, le jeune landgrave régnant.

un ministre hollandais (1), protestant passionné : « L'Europe est redevable aux Bourbons pour avoir rappelé la liberté mourante. »

Stratégiste de l'école de Gustave-Adolphe, il étend le théâtre de ses opérations et leur donne un caractère logique; toutes appartenant à un même ensemble, chacune a un objet défini, soit qu'il vienne chercher auprès du Rhin des secours qui manquent trop souvent, soit que, renforcé ou non, bien ou mal payé, il reprenne son essor à travers l'Europe pour aller ici dégager une armée battue, là chercher un allié qui hésite, ailleurs dissiper un rassemblement ennemi qui se forme. Jamais il ne marche au hasard; mais comme il va vite et loin! Jetons un moment les yeux sur la carte d'Europe, non pour le suivre, mais pour marquer quelques-uns des points où on le voit paraître. Le voici sur le Danube, aux portes de Ratisbonne, puis en pleine Allemagne du Nord, vainqueur à Wolfenbüttel. Quelques mois plus tard, nous le retrouvons dans le pays de Clèves, battant Lamboy, le faisant prisonnier, ruinant son armée. La saison ne l'arrête pas; en plein hiver, il prend des places, gagne des batailles; c'est au mois de janvier (1642) qu'il livra celle de Kempen. Puis il manœuvre entre le Rhin et la Basse-Meuse, menace les Espagnols victorieux, les force à lâcher prise et à perdre les fruits de la bataille d'Honnecourt. L'armée de Picardie dégagée, il passe en Saxe, donne la main à Torstenson près de Leipzig et achève en Thuringe sa belle campagne de 1642. Depuis plus d'un an, le duc de Longueville avait abandonné le titre d'un commandement qui n'avait jamais été que nominal. Créé d'abord lieutenant-général, honoré du cordon bleu, Guébriant reçut le bâton de maréchal après la victoire de Kempen.

Ces honneurs, ces dignités ne le mirent pas à l'abri du mauvais vouloir de nos alliés les Suédois : ce n'était pas la moindre de ses difficultés. Dès le début, il avait eu maille à partir avec Bannier, vigoureux homme de guerre, mais violent, impatient de toute autorité, et d'habitudes si intempérantes qu'une fois l'ambassadeur de France, ayant affaire à lui, dut attendre quatre jours pour le trouver dans un moment lucide. Bannier cependant avait subi l'ascendant de Guébriant, manœuvrait d'accord avec lui, et l'avait si bien pris en amitié que, comme le duc Bernard, il finit par lui léguer ses armes. Il meurt, Torstenson le remplace, et tout est à recommencer. Très supérieur à son prédécesseur, mais obéissant à un patriotisme étroit, le nouveau général suédois ne veut sacrifier aucun des intérêts momentanés de la couronne de Suède aux intérêts généraux des alliés, revient sur sa parole, manque aux rendez-vous. Guébriant

(1) Spanheim, *Mémoires de la Palatine Loyse-Julianne.* (Leyde, 1645.)

parvint à ne pas rompre avec lui, mais ne put jamais l'amener à une action commune. Que faire alors avec un fantôme d'armée?

A Kempen, le maréchal avait dix-huit mille hommes et à Wolfenbüttel presque le double. Mais quand les Suédois s'éloignent, retournent en Poméranie ou manœuvrent en Bohême, quand les Hessois se reposent ou que le duc de Lunebourg retire ses troupes, quand les marches ont été longues, la saison rude, les combats sanglans, l'effectif tombe à douze, dix et jusqu'à huit mille hommes. C'est à ce dernier chiffre qu'en était Guébriant, lorsque Torstenson le laissa seul en Thuringe. Il fallut abandonner les entreprises pour se rapprocher de Brisach et retourner vers le Brisgau, tout en manœuvrant pour occuper l'ennemi. La petite armée repassa le Main, fit une pause sur le Tauber, une autre sur le Neckar, puis, serrée par les Bavarois et les Lorrains, descendit dans le val de la Kinsig; l'ennemi disparut. On était en plein hiver; les souffrances furent cruelles; c'est au commencement de mars (1643) que Guébriant s'arrêta à Waldkirch, près de Fribourg.

Le climat, les manœuvres de l'ennemi, la désertion des alliés n'étaient pas les seuls obstacles contre lesquels il eut à lutter, sa propre armée était une source d'embarras continuels. Les Weymariens se battaient bien, mais quelle façon de servir! D'abord, là où ils passaient, c'était le feu du ciel; la Franche-Comté ne les a pas oubliés : on dit encore « l'année des Suédois » pour rappeler le temps où le duc Bernard traversa cette province. A chaque instant, les « directeurs » ou les officiers mettent le marché à la main : c'est Rosen qui réclame une augmentation de pension; Oheim, qui trouve injuste que Taubadel, son cadet, soit mieux traité que lui; Taubadel, qui se plaint d'avoir reçu une nouvelle qualité « sans gages; » Schmittberg, qui se déclare trop pauvre pour soutenir l'honneur de la charge de général-major d'infanterie; le duc George de Wurtemberg (un des meilleurs et des plus modestes), qui prie le roi d'avoir égard « à sa grande incommodité; » ce sont les ritmestres qui réclament avec hauteur le remboursement des avances par eux faites aux reîtres pour épées, pistolets, bottes, éperons, manteaux, etc.; tous accompagnant leurs réclamations de la menace d'un départ immédiat si elles ne sont pas accueillies; sans parler des menées, des complots de ceux qui veulent vendre l'armée à l'empereur, des tentatives d'embauchage faites par les agens du doge de Venise. A chaque instant, l'édifice si patiemment élevé, si souvent étayé, menaçait de s'écrouler.

Le petit corps purement français qui, avec les Weymariens, formait l'armée du roi, donnait moins d'embarras. Il y avait là de bonnes troupes, le régiment de Montausier, par exemple, ceux de

Roqueservière et de Tracy. Guébriant tirait parti avec art des aptitudes diverses des deux races et d'une certaine rivalité. Embrigadant des régimens français et allemands, il formait ainsi des groupes excellens, mais à la condition de laisser à chaque troupe ses habitudes et son organisation : « En joignant le régiment de Roqueservière à celui de Schmittberg, on aurait la meilleure brigade d'Allemagne, mais à la condition que le régiment de Schmittberg demeurât sur le pied allemand, sans quoy aucun officier ni soldat n'y demeureroit une heure (1). » Restait la difficulté presque insurmontable du recrutement; les colonels ne pouvant guère faire des levées de si loin, on essaya divers procédés : d'abord ce qu'on appelait les contingens des « vieilles garnisons, » c'est-à-dire des détachemens tirés des places fortes les moins éloignées; ordre était donné aux gouverneurs d'envoyer à l'armée d'Allemagne des soldats éprouvés, et ils recevaient l'argent nécessaire pour les remplacer par des recrues. Mais les hommes des « vieilles garnisons » avaient presque tous laissé des femmes derrière eux; ils désertaient pour les rejoindre; les gouverneurs fermaient les yeux et les enrôlaient à vil prix sous d'autres noms. L'envoi de régimens tout formés ne réussit pas mieux; les soldats qui rentraient d'Allemagne, régulièrement ou irrégulièrement, faisaient de leurs souffrances, avec l'exagération ordinaire, un tableau effrayant, peignaient les longues marches, les mois passés au bivouac, sur la neige, au milieu de forêts de pins, la maigre pitance qu'il fallait disputer à de malheureux paysans épars dans quelques villages épuisés et à peu près bloqués par les armées ennemies. Le service en Allemagne était devenu pour les Français un objet d'aversion et presque d'épouvante. La correspondance du roi avec Guébriant est pleine de lettres comme celle-ci : « Mon cousin, j'avois donné ordre aux régimens d'infanterie de Courcelles et de Lesdiguières de passer en Allemagne, mais les officiers et les soldats ont eu si peu d'affection à leur devoir et ont témoigné tant d'aversion à ce voyage qu'aussitôt qu'ils se sont approchés de la Lorraine, ils se sont dissipés (2). »

Voyant combien il était difficile d'obtenir qu'on lui envoyât des troupes et plus difficile encore de les retenir, le maréchal conseilla d'essayer une levée dans son cher pays de Bretagne. Avec du genièvre et de faibles primes on parvint à racoler quelques centaines de recrues; comme cela paraissait insuffisant, on fit de véritables battues dans les champs et dans les villages, et on poussa quel-

(1) Lettre de Guébriant, *ap.* Le Laboureur.
(2) Le Roi à Guébriant, 17 juin 1643.

ques milliers de malheureux sur les ports de mer, où on les embarqua, enchaînés, sans armes et presque sans vêtemens. Les bateaux qui les portaient furent dirigés sur la Hollande, puis remontèrent le Rhin; on les débarqua dans le pays de Juliers, près du camp qu'occupait alors Guébriant, et son bon cœur fut vivement ému de l'état dans lequel il les vit. Il les fit traiter de son mieux, donna à chacun d'eux un habit gris, etc., mais la nostalgie les saisit; la plupart moururent ou se sauvèrent.

Guébriant voyait ainsi fondre son armée et s'évaporer les secours qu'on lui expédiait ou lui promettait. Il jugeait bien que jamais il ne serait rejoint par les petits détachemens; c'était une nouvelle armée qu'il fallait mettre à côté de la sienne. D'autre part, il avait compris que la campagne qui allait s'ouvrir (1643) pouvait avoir une importance capitale, car les préliminaires de la paix venaient d'être signés, et chaque état avait hâte d'améliorer sa situation en vue d'un traité définitif conclu sur la base de l'*uti possidetis;* aussi, tandis que les troupes de Guébriant se reposaient en Brisgau, son esprit, qui ne se reposait jamais, enfantait un plan de campagne qu'il soumit au roi avec des développemens très complets dans une longue et remarquable dépêche datée du 20 mars 1643. Il conseillait de renoncer aux petits groupes et aux entreprises secondaires, le siège de La Motte, les courses dans les Pays-Bas ou en Franche-Comté, de former deux corps vers Amiens et à Brisach, le premier contenant et occupant les Espagnols, le second descendant la vallée du Rhin jusqu'à Mayence; puis, les deux armées, s'unissant sur la Moselle, écrasant les bandes impériales, auraient terminé la campagne par le siège de Thionville et peut-être, du coup, mis fin à la guerre.

Les circonstances, les vues de Louis XIII, sa mort, l'agression de Melo, ne permirent pas de suivre ce plan si bien tracé; peut-être même ne fut-il jamais sérieusement examiné; l'hésitation que Mazarin montra après Rocroy et dans d'autres circonstances permet de le croire; en tout cas, Guébriant ne reçut pas de réponse. — Sa tristesse était grande. Nous avons essayé de donner une idée de ses exploits et de son labeur; lui seul peut dire par quelles épreuves passa son âme et quelles furent les souffrances de son cœur. Prenons au hasard dans ses lettres au ministre de la guerre : « Je suis en un pays et avec une nation dont je ne sais pas la langue, avec quatre armées différentes et sans avoir d'authorité que sur la moindre partie de celle du roy. Les difficultés s'augmentent tous les jours, aussi bien que les insolences des troupes. — Celles dont on se pouvait assurer diminuent tous les jours, tant par la mort que par l'extrême misère qu'elles souffrent. Ne voyant aucune espérance d'en avoir d'autres, je me suis résolu de vous supplier encore une

fois, monsieur, de me faire avoir mon congé, vous protestant et jurant en foy d'homme de bien que, hors la disgrâce du roy, mon maître, je préfère, non-seulement la Bastille, mais la mort même à demeurer plus longtemps icy, où je ne puis attendre qu'une perte entière de ma réputation, que je cherche à établir depuis vingt ans sans avoir jamais épargné ny mon sang ny ma vie (1). »

Et cependant il restait et il marchait, et il continuait de se battre, de passer des hivers dans la neige et dans la boue, de lutter avec ces égoïstes, de soutenir ces découragés. Il vécut ainsi sept ans (1637 à 1643) sans revoir la France, sa famille, son cher pays de Saint-Brieuc, sans prendre aucun congé. Lorsqu'enfin, à bout de forces, au printemps de 1643, il demanda avec de nouvelles instances quelques jours de repos, le roi le retint à son poste, mais autorisa la maréchale à l'aller visiter au milieu de son armée. Guébriant courut au-devant de sa femme avec un empressement juvénile, la reçut aux limites de son commandement, dans les Vosges, la conduisit à Brisach, l'y fêta de son mieux. Ce fut comme un rayon lumineux dans le ciel sombre de ce brave homme; mais ce ne fut qu'un éclair; il fallut se séparer au bout de peu de jours : Guébriant avait reçu l'ordre de manœuvrer pour couvrir le siège de Thionville. La maréchale reprit le chemin de Paris et son mari marcha vers le lac de Constance.

XX. — CAMPAGNE DE GUÉBRIANT EN 1643, SES RELATIONS AVEC LE DUC D'ANGUIEN.

Le jour même (8 juin 1643) où Mazarin, cédant aux instances du duc d'Anguien, avait fait expédier au marquis de Gesvres l'ordre définitif d'investir Thionville, le roi avait écrit au général de ses armées d'Allemagne pour l'informer de cette résolution et l'inviter « à en favoriser le succès. » Par une remarquable coïncidence, le vainqueur de Rocroy, rentrant, sans le savoir, dans l'ordre des idées que Guébriant développait deux mois plus tôt, allait aborder par la conclusion le plan qui, expédié le 20 mars de Waldkirch, était déjà enfoui dans les cartons du ministère, oublié des uns, ignoré des autres. La lettre du roi n'était pas encore arrivée au quartier-général de Waldshut que déjà on y connaissait la marche de l'armée de Picardie vers la Moselle (2), et Guébriant avait commencé à ma-

(1) Guébriant au secrétaire d'état De Noyers, 4 août-24 septembre 1641, *ap.* Le Laboureur.

(2) La lettre du roi, du 8 juin, fut portée par Montausier et remise le 22 à Guébriant, qui, la veille, avait reçu une lettre du 16, où le sieur La Plaine, écrivant au nom du duc d'Anguien, annonçait la marche sur Thionville.

nœuvrer lorsqu'il reçut une dépêche où le duc d'Anguien, racontant les premiers travaux du siége, rappelait que « Thionville ne pouvait être secouru que par les troupes d'Allemagne, puisque celles de Flandres sont défaites. C'est à vous, Monsieur, à les empescher de venir et à me donner avis de leur marche. » Guébriant comptait bien « les empescher de venir, » ôter toute espérance de secours à Beck et à Melo. Au lieu de pousser vers le nord, en se rapprochant de la place attaquée, il prit la route de l'est pour attirer sur lui Lorrains, Bavarois, Impériaux, tous ceux que l'indifférence, l'inertie de nos alliés ou leur secret mauvais vouloir, laissaient libres de menacer l'armée assiégeante. Quelques mouvemens préparatoires l'ayant déjà ramené dans cette direction, il transporta son quartier-général de Waldshut à Engen, centre d'une nouvelle base d'opérations étudiée d'avance, jalonnée par la forteresse d'Hohentwiel, que nous occupions depuis assez longtemps, ainsi que par les places de Tütlingen sur le Haut Danube et d'Uberlingen sur le lac de Constance, dont le colonel Widerbold et le général major d'Oysonville s'étaient plus récemment emparés. Il comptait s'avancer à travers ces belles contrées qui avoisinent le lac de Constance et qui ont été le théâtre des exploits de Moreau; son esprit hardi et fécond, qui avait déjà conçu la conquête du Rhin, avait préparé la marche par le Danube. Il voulait, par une voie encore inexplorée, porter la guerre au cœur des états du duc de Bavière et comptait atteindre l'Iller dans cette campagne; déjà il était établi auprès de la célèbre abbaye de Salem (1), et ses coureurs avaient poussé jusqu'à Lindau. Mais le duc de Bavière avait confié son armée à un général doué d'une rare pénétration, très sûr de ses calculs, méthodique et cependant prompt à prendre son parti, lisant le terrain très vite et très bien, ayant un tact particulier à choisir les positions défensives et une grande habileté à en tirer parti. C'était le colonel que nous avons vu monter à l'assaut de Saint-Jean de Losne, celui que nous allons bientôt retrouver en face du duc d'Anguien, le gentilhomme lorrain François de Mercy (2). Guébriant croyait encore l'armée bava-

(1) Salem ou Salmansweiler, abbaye de Cîteaux, située sur l'Art, à deux lieues est d'Uberlingen.

(2) Mercy, Lorrain ou plutôt Wallon, était des environs de Longwy. Son frère aîné, Gaspard, et lui, étaient entrés très jeunes au service du duc Maximilien, depuis électeur de Bavière; mais il avait promptement dépassé son frère, qui devint un de ses maréchaux de camp et fut tué devant Fribourg (1644). Lui-même mourut glorieusement sur le champ de bataille, en 1645, ainsi que nous le verrons plus loin. Il était général en chef de l'armée de Bavière et maréchal de camp général des armées impériales. Son petit-fils, Claude-Florimond, fut un des meilleurs généraux de l'empereur Léopold II, qui érigea en sa faveur la terre de Mercy en comté (1720). Cette famille s'est ensuite mêlée à celle d'Argenteau, a donné plusieurs généraux à l'Autriche, et fleurit encore aujourd'hui.

roise sur le Neckar ou sur la Kinsig, lorsqu'il la trouva établie près du Markdorf et lui barrant la route; Mercy avait l'avantage de la position et du nombre. Le maréchal changea son plan et, remontant vers le Haut-Neckar, attaqua la place de Rottweil, dont la possession lui paraissait devoir compléter son système d'occupation et se rattachait aux projets qu'il avait formés pour l'avenir; mais là encore il fut prévenu par Mercy, manqua son coup de main. Repoussé du Neckar, il revint à son camp du mois de mars, à Wolsack, sur la Kinsig; au moins avait-il atteint son but immédiat, empêché Lorrains et Bavarois de secourir Thionville. En effet, la réduction de cette place était déjà assurée, et le 10 août Anguien écrivait à Guébriant : « Mon armée est libre et celle de M. d'Angoulême étant à Verdun pour occuper mes postes, je suis en état de vous assister si vous voulez entreprendre quelque chose au-delà du Rhin. C'est donc à vous, Monsieur, de me mander franchement l'état auquel vous estes, celuy des ennemys et ce que vous pouvez entreprendre; vous promettant de contribuer tout ce quy sera en mon pouvoir pour favoriser vos desseins... Notre armée est encore bonne et en fort bon état... Envoyez-moi quelqu'un bien instruit de vos intentions, et qui soit homme de créance. Nous pourrions faire quelque projet qui seroit avantageux au service du roy (1). »

Guébriant répondit à cette ouverture par l'envoi d'un de ses généraux-majors français, Roqueservière; à ce moment, le commandant de l'armée d'Allemagne était surtout préoccupé de l'orage qui menaçait notre récente conquête de Thionville. Ayant perdu le contact avec les Bavarois qui étaient remontés vers le Nord, il les croyait disposés à passer sur la rive gauche du Rhin, où les avaient précédés les Lorrains du duc Charles et où Hatzfeld allait peut-être les suivre. Guébriant voyait déjà toutes ces armées ennemies se réunissant sur la Moselle aux Espagnols, aux troupes de Beck, aux débris de celles de Melo, et ces coalisés marchant ensemble contre le duc d'Anguien, le surprenant au milieu de la confusion que présentent les abords d'une place à la suite d'un long siège. Il offrait de passer le Rhin et de marcher vers le prince, soit avec ses dix vieux régimens de cavalerie, soit avec toute son armée.

Roqueservière trouva M. le Duc à peu près sorti du chaos, ayant comblé ses tranchées, rasé ses lignes, réparé, regarni la place, très fatigué lui-même, ainsi que ses troupes, mais toujours plein d'entrain, se préparant à parcourir le Luxembourg, à chercher Beck de tous côtés, à Sierck, sur la Sarre, à Longwy. Il se conformait ainsi aux derniers ordres qu'il avait reçus de la cour autant qu'il pouvait saisir le sens de dépêches dont les dernières phrases contredisaient

(1) Le Laboureur.

souvent la première. Ainsi la lettre du 12 août, qui prescrit d'attaquer Sierck et Longwy, est pleine de réticences, de sous-entendus; le 20, il n'est plus question que de quartiers de rafraîchissement pour les troupes; enfin, le 29, le roi donne des ordres précis pour le licenciement de plusieurs régimens en annonçant qu'ils seraient bientôt remplacés par de nouvelles levées (on sait ce que valent de telles promesses), et, le même jour, il met le duc d'Anguien en garde contre une attaque de forces ennemies récemment concentrées et qu'on n'estimait pas à moins de vingt-deux mille hommes. Anguien, cependant, achevait ses dernières opérations, complétait ses préparatifs pour mettre les troupes en quartier, cherchait à rencontrer le duc d'Angoulême, désigné pour commander sur la frontière après son départ et à qui la goutte faisait manquer tous les rendez-vous. Cheminant entre Thionville, Metz et Sierck, M. le Duc écrivait à Mazarin, il insistait sur la nécessité de ne pas terminer la campagne sans avoir puissamment assisté Guébriant, et sur l'urgence de lui assurer la coopération des Hessois et des Suédois réunis. Il était déjà tard; peut-être était-il encore temps de modifier les résolutions prises, de suspendre les ordres donnés pour le licenciement d'une partie des troupes et la mise en quartiers des autres. Mais le cardinal remercia Anguien de ses avis (3 septembre) et l'assurant que toutes les mesures étaient prises, lui fit expédier l'ordre de renoncer à l'opération de Longwy, d'envoyer un détachement de deux mille hommes en Allemagne et de faire occuper au reste de l'armée les quartiers déjà indiqués (ordre du roi du 4 septembre). Ce même jour, M. le Duc prenait Sierck. Dès qu'il reçut les nouvelles instructions de sa majesté, il en assura l'exécution et, malgré l'urgence de ses affaires, ne prit la route de Paris qu'après avoir pourvu à tout (12 septembre).

Il y avait plus d'un mois que parens, amis, serviteurs le pressaient de revenir à la cour, de ne pas épuiser ses forces dans des opérations secondaires; il avait assez tenté la fortune; la victoire de Rocroy et la prise de Thionville suffisaient pour une campagne. Sierck et Longwy (1), deux bicoques, n'étaient pas des conquêtes dignes de lui, son père le disait sans ambages, et le premier ministre l'insinuait entre mille complimens (2). Dans toutes leurs lettres, M. le Prince, Mme la Princesse, le duc de Longueville reprochaient à M. le Duc de trop négliger ses intérêts, de solliciter des faveurs pour tout le monde sans rien exiger pour lui-même : « Vous laissez passer le moment, lui répétaient ses correspondans; on paie

(1) Longwy n'avait pas encore été transformé par Vauban.
(2) Mazarin à M. le Duc, 24 août.

vos services avec les récompenses données à d'autres; quant à vous, vous n'aurez ni gouvernement, ni pension, rien enfin que... des dettes. » M. le Prince revenait sur ce dernier point avec insistance. Il avait beau pester contre les conseillers de son fils, tonner contre ses prodigalités, envoyer à Girard des modèles de comptabilité et des projets de combinaisons financières; rien n'y faisait; non-seulement M. le Duc avait employé pour la solde, pour les travaux, pour les vivres, jusqu'au dernier sou des fonds qui lui avaient été envoyés et même des gratifications que la régente lui offrait au nom du roi, « les avançant du sien, » ainsi que les ministres le faisaient sonner bien haut; mais il avait acquitté une partie des dépenses du siège au moyen d'un emprunt fait à son beau-frère Longueville, ce qui avait jeté M. le Prince dans un véritable désespoir lorsqu'il l'avait découvert. Il était urgent de régler ces affaires. Un motif d'ordre plus noble appelait aussi M. le Duc auprès de sa famille; le 29 juillet, sa femme lui avait donné un fils « le plus beau du monde et qui vous ressemble; c'est merveille que la grosseur de cet enfant, veu la petitesse de la mere. » La duchesse était restée souffrante; elle avait la fièvre; « le retour de son mari la guérirait. » — « Vous avez reçu permission de venir icy, écrivait M. le Prince dès le 14 août. Au nom de Dieu, profitez-en (1). »

Mais le duc d'Anguien avait l'âme assez haute pour résister à tant de sollicitations pressantes, et même à un attrait peut-être plus vif encore (car il n'aurait pas fallu chercher bien loin dans les replis de son cœur pour y trouver un sentiment qui n'était ni l'amour conjugal ni la tendresse paternelle), et il répondait à son père : « Je souhaiterais avec passion pouvoir retourner auprès de vous dès à cet heure; mais je ne crois pas que je le puisse encore faire avec honneur, ny mesme pour le bien du service (2). »

XXI. — PRÉPARATIFS DU SECOURS D'ALLEMAGNE. — INCIDENT.

Il attendait une tentative de l'ennemi, une attaque combinée, Beck, le duc Charles, Hatzfeld et peut-être Mercy, ou une nouvelle direction, l'ordre de combiner une opération avec Guébriant. Voici enfin des instructions précises; toute nouvelle entreprise lui est interdite; la composition du détachement qui doit passer en Allemagne est fixée ainsi que l'état des troupes à mettre en quartiers. Il

(1) M. le Prince à M. le Duc, Perraut à Girard.
(2) 19 août.

est allé chercher Beck aux portes de Luxembourg, et Beck n'a pas bougé; nul danger pour la frontière ni pour sa conquête; la saison des opérations touche à son terme, son retour est attendu; il dirige ses troupes sur leurs quartiers, voit partir d'Aumont et Sirot, qui les conduisent, expédie en avant de lui La Moussaye d'abord, puis Espenan, et part le dernier du camp d'Étain, où il n'y a plus d'armée (12 septembre). Il approche de Paris et vient de passer Dormans lorsque son carrosse est arrêté par un voyageur qui allait le chercher à son quartier-général. C'était M. de Tracy (1), commissaire-général et colonel dans l'armée d'Allemagne.

Tracy avait laissé Guébriant le 2 septembre à Ernstein, en Alsace, sur l'Ill, à environ quatre lieues au sud-ouest de Strasbourg. L'armée française d'Allemagne avait dû repasser le Rhin, non plus pour assister celle du Luxembourg (2) et l'aider à repousser une coalition d'Impériaux et d'Espagnols, mais parce qu'elle ne pouvait plus se maintenir dans le pays de Bade; les Bavarois renforcés s'étaient rapprochés du Rhin; privé du concours des Hessois, qui s'étaient cantonnés dans leur pays, obligé de laisser une force considérable dans Brisach, et ne voulant pas dégarnir les places avancées de Hohentwiel et d'Uberlinden, le maréchal manquait d'hommes pour résister à Mercy, qu'Hatzfeld pouvait rejoindre d'un moment à l'autre. Il avait adressé au roi un appel suprême, demandant un secours effectif pour reprendre l'offensive. Si on ne pouvait l'assister, il serait forcé d'abandonner l'Alsace, et, ne voulant pas repasser les Vosges, il irait s'établir en Franche-Comté, d'où il menacerait le flanc d'une armée d'invasion. Avec ces dépêches de Guébriant, la cour recevait d'Alsace un flot de réclamations, du gouverneur suédois de Benfeld, des chefs de la noblesse libre et franche du saint-empire, de Basse-Alsace, des préteur et sénat de Strasbourg, des magistrats des villes qui s'étaient données à la France, tous parlant au nom de leurs sujets, alliés ou administrés, tous effrayés ou irrités de voir le fléau de la guerre ramené sur la rive gauche du Rhin, leur pays exposé aux ravages des Bavarois, et déjà livré aux déprédations des Weymariens, hôtes fort incommodes. L'am-

(1) Tracy (Alexandre Prouville, marquis de) servait constamment depuis 1632 aux armées de Lorraine et d'Allemagne; commissaire-général de l'armée par brevet du 14 septembre 1641, colonel de cavalerie en 1642, conseiller d'état en 1643, il obtint le régiment de dragons Guébriant après la mort du maréchal, et continua de servir en Allemagne jusqu'aux troubles, durant lesquels il changea de parti plusieurs fois. Envoyé au Canada comme lieutenant-général en 1665, étant alors âgé de plus de soixante-dix ans, il combattit avec succès les Iroquois et mourut en 1668, peu après son retour en France.

(2) L'armée de Picardie-Champagne était ainsi désignée depuis le commencement du siège de Thionville.

bassadeur de Suède à Paris, Grotius, s'était non moins vivement plaint d'un mouvement de retraite qui mettait en péril l'armée de son souverain. Mazarin comprit alors ce qu'il aurait dû prévoir de longue date, les conséquences de l'inévitable retraite de notre armée d'Allemagne : l'Alsace arrachée à la France ou se détachant d'elle; nos alliés écrasés; nos ennemis se saisissant de places et de territoires pour que leurs négociateurs aient les mains pleines à Munster et ferment la bouche aux nôtres. Il se hâta de prescrire la formation sur la Meuse d'un corps de huit à neuf mille hommes destiné à marcher immédiatement vers le Rhin. Le duc d'Anguien devait le conduire; une fois réuni à Guébriant, il était autorisé à prendre le commandement en chef; le maréchal avait déclaré d'avance qu'il était prêt à lui obéir en tout. Les ordres de détail sont contenus dans un groupe de lettres royales datées du 8 au 10 septembre. Tout y est prévu : organisation du commandement, mouvemens de troupes, itinéraires, subsistances, jusqu'à la recommandation de faire cuire fortement le pain pour qu'il puisse être conservé plusieurs jours sur les voitures. Ce fut vite et bien ordonné, mais il aurait fallu s'y prendre six semaines plus tôt.

Ces instructions furent remises à Tracy, qui dut partir de Paris le 12 ou le 13 (septembre). Un avis à mots couverts avait été confié le 8 au marquis de Noirmoutiers (1), qui ne paraît pas avoir rejoint M. le Duc, et la première nouvelle qu'eut ce dernier des résolutions prises sur les affaires d'Allemagne lui fut donnée par Tracy. Il était sur le grand chemin, à quelques lieues de Paris; il continua sa route, ne pouvant mieux faire; le messager de Guébriant revint sur ses pas avec lui. Arrivé à Paris vers le 18, le jeune prince s'appliqua aussitôt à se bien pénétrer des intentions du conseil et à se mettre en mesure de les remplir. Dès le 25, le roi, sans nommer l'Allemagne, tant on était effrayé de l'effet que ce mot fatidique produisait sur les esprits, adressait une instruction définitive à M. le Duc « allant vers la Sarre » et confirmait « tout ce qui lui a été dit de vive voix depuis qu'il est de retour par-deçà. » Le but que se proposait le conseil de sa majesté était de permettre à Guébriant de prendre ses quartiers au-delà du Rhin et « d'occuper l'armée de Bavière à l'avantage de cette couronne et de ses alliés. » Mais les instructions allaient bien plus loin et traçaient un plan de campagne dont l'exécution aurait exigé une saison tout entière et des forces considérables.

(1) Noirmoutiers (Louis de La Trémoille, marquis, puis duc de), né en 1612, maréchal de camp attaché à l'armée d'Allemagne par brevet du 26 mai 1643, commanda une des quatre attaques au siège de Rottweil. Lieutenant-général en 1650, mort en 1666.

Il s'agissait de prendre Spire, Worms et Mayence ; M. le Duc devait y marcher droit par Saarbruck, Kaiserslautern, Neustadt (an der Hart), attaquer les places du Rhin avec toutes ses forces réunies aux troupes de Guébriant et à celles de la landgrave de Hesse. Comment Guébriant, à peine en état de se maintenir en Alsace, pourrait-il descendre le fleuve jusqu'à Mayence? par quels argumens, quelles promesses déciderait-on les Hessois à rentrer en campagne? Sur ces points la dépêche était muette. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce qu'il y avait de périlleux dans cette combinaison. C'était le projet que Guébriant avait présenté à la fin de l'hiver, qui reparaissait plus ou moins transformé et qui, praticable au mois d'avril, était devenu chimérique au mois d'octobre. Avec son bon sens, M. le Prince avait vu clair, et il dut répéter à son fils, ce qu'il lui avait écrit tout d'abord : « Ne prenez pas ce leurre de trois places en quarante jours qui n'est mis en avant que pour obtenir le secours (1). »

Que se passa-t-il alors? Le duc d'Anguien, en se présentant au Louvre, avait refusé de déposséder Guébriant de son commandement, mais s'était déclaré prêt à marcher à son secours; il avait conféré avec les ministres, reçu les ordres du roi; tout à coup on apprend qu'il est remplacé par le duc d'Angoulême. Eut-il quelque hésitation lorsqu'il vit reparaître la chimère des trois places en quarante jours? Céda-t-il un moment aux suggestions de maint donneur d'avis, en essayant d'obtenir le remboursement de ses avances ou en mettant un haut prix au nouveau service qui lui était demandé? On répandait dans le public que M. le Prince avait réclamé pour son fils le gouvernement de Languedoc. Mazarin, dans ses « carnets, » dit que M. le Prince désirait ce gouvernement pour lui-même, et qu'il offrait de céder la Bourgogne à son fils, à moins qu'on ne lui donnât la Champagne ; de son côté, M. le Duc aurait fait parler de Metz et des Trois-Évêchés ; et, à cette occasion, le cardinal se plaint de l'avidité de la maison de Condé. Sans doute, M. le Prince n'était pas un modèle de désintéressement, et son fils fut plus tard enflammé d'une ambition dont la hauteur ne s'était pas encore révélée ; mais en cette circonstance, les prétentions du père et du fils n'avaient rien d'arrogant, ni d'excessif; car elles ne furent même pas formulées. Voici ce que nous lisons dans un court mémoire remis à ce moment même par M. le Prince à la régente : « Le duc d'Anguien a vécu dans l'espérance des bonnes volontés de la royne en faveur des services qu'il a rendus à l'estat, au roy et à elle ; mais il ne

(1) Note du 10 septembre. Membre du conseil de régence, M. le Prince était au courant, et d'ailleurs il avait été directement informé par Guébriant. (Lettre du 24 août.)

capitule pas avec sa souveraine et attendra l'effet de sa bonne volonté au temps qu'elle dict la vouloir faire paroistre (1). » Un tel langage ne justifie pas l'invective du cardinal contre la cupidité d'autrui. D'ailleurs la note des « carnets » n'a pas de date; elle fait partie d'un système apologétique qui ressemble fort à un plaidoyer écrit après coup. Mazarin en était alors à ses débuts comme premier ministre; certaines parties de l'homme d'état lui manquaient; il employait encore trop volontiers, dans la direction de la guerre, les procédés qui conviennent aux négociations : ainsi qu'au lendemain de Rocroy, il se montra indécis après la prise de Thionville; il vit juste, mais trop tard.

Le retour du duc d'Anguien à Paris était généralement attendu aussitôt après la fin du siège. Et cependant lorsqu'il y parut un mois plus tard, quelques personnes jouèrent la surprise. Les discussions qui eurent lieu dans le conseil trouvèrent de l'écho dans le cercle des ambassadeurs et des courtisans. Survint le remplacement éphémère du duc d'Anguien par le duc d'Angoulême; cet incident, presque burlesque, ressemblait trop à une scène de la comédie italienne et trahissait l'origine du premier ministre; toutefois on en parla diversement. La vérité est que M. le Prince ne voulait ni qu'on lançât son fils dans une aventure, ni qu'on le chargeât d'une simple conduite de troupes. C'est malgré la vive résistance de son père que le duc d'Anguien se rendit au vœu du conseil, et la régente, le cardinal, tous les ministres reconnurent hautement le grand service qu'il rendit, le désintéressement dont il fit preuve en acceptant une mission qui revenait plutôt à un maréchal de camp qu'à un général en chef. Plus tard, après les événemens accomplis le ton se modifia; alors on laissa dire que le vainqueur de Rocroy avait, par son retour et son séjour à Paris, à la fin de septembre, compromis le succès de la campagne d'Allemagne, et cette insinuation se glissa parmi les souvenirs, plus ou moins exacts, que Mazarin enregistrait à propos d'incidens nouveaux (2); mais les notes prises par le ministre en 1643 témoignent que le jeune général était venu à Paris muni d'une permission régulière (3). L'examen des dates et des dépêches renverse le fondement de l'accusation; si l'armée de Guébriant n'a pas été secourue en temps utile, la responsabilité appartient au premier ministre. L'orgueil et les passions ont entraîné le grand Condé à des fautes, à des actes coupables qui sont assez connus et que nous ne dissimulerons pas. Le soldat reste sans

(1) Minute originale.
(2) Huitième carnet.
(3) Deuxième carnet.

reproche; jamais il n'a manqué au dévoûment professionnel. Mais c'est assez chercher le mot de l'énigme. Voici le fait :

XXII. — LE SECOURS D'ALLEMAGNE.

Pendant quarante-huit heures, du 27 au 29 septembre, le duc d'Angoulême eut le titre de général de l'armée du Luxembourg, chargé de renforcer Guébriant, et il fut remplacé par le maréchal de Châtillon dans le commandement qu'il exerçait depuis plusieurs mois sur les frontières de Picardie et de Champagne. Les ordres furent préparés à cet effet; quelques-uns même furent expédiés. Ils étaient tous révoqués le 30 (1).

Le choix du vieux Charles de Valois n'était pas sérieux. Il n'avait jamais été bien habile; il était alors complètement perclus, et il serait difficile de croire qu'on eût songé à lui, même pour un commandement, en quelque sorte postiche, de quarante-huit heures, si l'on n'avait sous les yeux les ordres ou avis donnés à divers; mais même pendant ces deux jours le duc d'Anguien ne cessa pas d'être désigné en fait pour conduire le secours en Allemagne. Il le conduisit en effet avec toute la diligence possible, sans mettre aucune condition à son obéissance, sans recevoir ni terre, ni pension, ni gouvernement. Pas une heure ne fut perdue par sa faute, ni dans l'expédition, ni dans l'exécution des ordres; il suffit de changer un nom sur quelques pièces. Les deux intendans, Choisy et d'Oysonville, ne suspendirent pas un instant les préparatifs que les dépêches expédiées le 9, ou plutôt datées du 9, leur avaient prescrit de faire à Metz, Nancy, Saverne, et qui devaient prendre cinq ou six semaines; car on ne pouvait rien improviser, rien omettre; il fallait ménager nos conquêtes récentes, et faire en sorte que les troupes fussent bien pourvues sur leur route : un mécompte dans le service de la solde, du pain, des fourrages ou des transports eût été suivi d'un débandement général.

N'oublions pas que l'aversion des troupes pour « le voyage d'Allemagne » semblait insurmontable; tous les renforts envoyés à Guébriant depuis deux ans avaient fondu comme la neige au soleil. Aussi multipliait-on les précautions : les intendans de justice et les prévôtés avaient reçu l'ordre de placer des archers à tous les passages de la Meuse, de la Marne, même de l'Aisne, pour arrêter les déserteurs ou les officiers revenant sans permission. « Ne donnez aucun congé, recommandait le ministre dans toutes les dépêches;

(1) Le remplacement du duc d'Angoulême par le maréchal de Chatillon fut seul maintenu.

que personne ne puisse soupçonner le but de l'expédition (1). » Précautions inutiles! Le 19 septembre, d'Aumont écrivait à M. le Duc de son quartier-général de Bar : « Dans trois semaines, les troupes seront aussi en état de servir que jamais... au voyage d'Allemagne près. »

Et cependant les trois semaines n'étaient pas écoulées que ces troupes marchaient « vers la Sarre. » Cet euphémisme ne faisait plus illusion à personne. Le nom du jeune et victorieux général avait produit un effet magique. Les officiers oublièrent leur misère, qui était grande; les soldats avaient confiance; tous partirent de bon cœur; on regarda cela comme un miracle (2). Espenan, d'Aumont, Sirot et Noirmoutiers, maréchaux de camp, marchaient à la tête des colonnes et furent bientôt rejoints par Rantzau, lieutenant-général. Le pain était prêt aux lieux indiqués; la « montre » se fit attendre, comme toujours, mais finit par arriver. M. le Duc s'arracha aux félicitations, aux fêtes, aux plaisirs, aux joies de la famille, aux affaires, partit de Paris le 4 octobre et voyagea avec une rapidité inouïe pour l'époque, grâce aux relais que Rantzau, mettant à contribution les carrosses des évêques et des intendans, lui avait fait préparer partout. Arrivé le 6 à Bar, il était, avec ses troupes, le 11 à Pont-à-Mousson, le 14 à Château-Salins, puis à Sarrebourg, où il reçut des nouvelles de Guébriant; le messager était Tourville, premier gentilhomme de M. le Duc et proche parent du maréchal; il était allé annoncer au quartier-général d'Ernstein la marche de l'armée du Luxembourg, et il rapportait une note confidentielle où Guébriant, insistant sur l'urgence des secours qu'il attendait, donnait quelques indications pour la marche sur Kaiserslautern et Spire dans le cas où M. le Duc voudrait l'entreprendre avec son armée affaiblie. Mais déjà Anguien avait abandonné cet aventureux projet, et il venait d'expédier Chabot à la cour pour en donner avis (3). Ayant rempli la première partie de ses instructions, atteint la Sarre avec toute son armée, il constitua définitivement le détachement destiné « à faire le reste du voyage. » C'était le moment critique; mais « la présence du duc d'Anguien maintint tout le monde dans le devoir. » Le corps détaché, placé sous les ordres de Rantzau, avec Sirot et Noirmoutiers pour maréchaux de camp, était de quatre mille hommes de pied et deux mille six cents chevaux; on avait tenu à ce qu'il ne parût pas composé de troupes sacrifiées. A défaut des « vieux, » les deux régimens de la reine furent

(1) Lettre du roi du 4 septembre et autres.
(2) Voir les lettres de d'Aumont et autres.
(3) Cette résolution fut approuvée. Lettre de Mazarin du 22 octobre.

désignés pour en faire partie avec cinq compagnies des gardes françaises, et le régiment fatigué d'Aubeterre fut remplacé par le beau régiment « Mazarin » (Royal-Italien), que le cardinal tenait toujours en parfait état, et qui venait de se distinguer au siège de Thionville. — Tandis qu'Espenan et d'Aumont prenaient la direction du Bassigny avec les troupes désignées pour rentrer dans le royaume, M. le Duc continuait sa route avec les autres et allait coucher à Saverne, d'où il put contempler cette admirable plaine d'Alsace qui était déjà terre de France et qu'il devait conserver à la patrie, lorsque, trente-deux ans plus tard, sur la fin de sa carrière, il recueillit la succession militaire de Turenne.

Le 22 octobre, il rencontra Guébriant, qui était venu l'attendre à trois lieues de Strasbourg, au château de Dachstein, et lui offrit un banquet dont les principales villes d'Alsace avaient voulu rehausser l'éclat. Colmar avait envoyé les carpes, perches et brochets du Rhin; Strasbourg des pâtés de coqs bruans (coqs de bruyère), tout ornés de plumes de ces beaux oiseaux. Le maréchal avait amené les principaux de son armée (1) pour les présenter au prince, qui s'assit à table entre deux colonels de maisons souveraines, le marquis de Bade-Dourlach et le duc George de Wurtemberg (2). Le lendemain, M. le Duc vit en bataille la petite armée que Guébriant avait concentrée auprès d'Ernstein; l'effectif ne dépassait pas sept mille combattans, et que d'efforts il avait fallu pour maintenir cette poignée d'hommes ensemble! Ces troupes étaient plus belles que sûres; malgré les rudes épreuves de la campagne, la cavalerie était très bien montée, « les Weymariens ayant une habileté particulière à se procurer des chevaux (3); » elles se faisaient remarquer par une correction dans les alignemens et dans les manœuvres qui avait déjà frappé et surpris plusieurs princes allemands experts dans le détail de l'instruction des troupes. Après cette revue, Rantzau fut installé dans ses fonctions; personne ne fit bonne mine au nouveau lieutenant-général; trop connu dans cette armée, tenu en médiocre estime malgré sa grande vaillance, il excitait la jalousie de quelques-uns et n'inspirait pas confiance aux autres; ce choix était une erreur qui fut payée cher.

Tandis que Guébriant achevait ses préparatifs, le duc d'Anguien fit une tournée en Alsace et Brisgau; d'Erlach lui fit à Brisach une réception magnifique; il ne fut pas moins bien accueilli, non-seulement à Haguenau, où il y avait garnison française, mais aussi à

(1) Appelés, à la mode du pays, généraux-majors et colonels, tandis que dans nos autres armées on disait maréchaux de camp et mestres de camp.

(2) Frère cadet du duc régnant, qui avait embrassé l'autre parti. C'était un des plus braves de l'armée et peut-être le moins âpre dans ses prétentions.

(3) Lettre de Guébriant.

Benfeldt, dont le commandant suédois, Möckel, oublia un moment sa mauvaise humeur habituelle et le redoublement récent de son mécontentement, enfin à Strasbourg, où il fut admis avec une suite de soixante gentilshommes. Gouverneurs de places françaises ou étrangères, magistrats de villes libres, maîtres ou sujets, bourgeois et soldats, tous voulaient voir et fêter ce jeune prince, « déjà si grand capitaine et si renommé en son petit âge (1). » M. le Duc profitait de cette excursion pour examiner avec soin les fortifications, recueillir des plans, acquérir une connaissance des lieux, des hommes et des choses qu'il devait mettre à profit plus tard. Il eut aussi plusieurs entretiens avec Guébriant et ses lieutenans, examina avec eux la situation militaire et donna son avis sur les opérations bien tardives, hélas! qui allaient être entreprises.

Aux dernières nouvelles, les Bavarois étaient remontés vers le nord et se retranchaient sur l'Alb, d'Esslingen au Rhin. Ils se rapprochaient ainsi du duc Charles, qui se tenait à cheval sur le grand fleuve, gardant les ponts, ayant du monde à Landau, Worms, Spire. Ils restaient en communication avec Hatzfeld en marche vers le Main, et attendaient de nouveaux contingens. Maximilien disposé peut-être à négocier avec la France, mais voulant avant tout se faire craindre et compter, avait ordonné une sorte de levée en masse, appelé tous les gentilshommes de ses états, les chasseurs et forestiers des Alpes bavaroises. Ces forces, réunies sous la direction d'un général tel que Mercy, pouvaient produire un effort considérable; cependant rien ne devait être complet avant le printemps, et les généraux alliés songeaient à hiverner en Franconie. Mais ils étaient tenus en suspens par les mouvemens de l'armée du Luxembourg, craignaient un retour offensif sur la Sarre et le Rhin moyen, voulaient rester à portée de leurs ponts et en mesure de secourir Beck et Melo. Était-ce pour détourner leur attention que Guébriant avait tant parlé de Worms et de Spire, et dans son insistance à conseiller la marche par Kaiserslautern, y avait-il eu quelque affectation, peut-être une indiscrétion volontaire? Ces rumeurs accréditées avaient eu pour résultat de retenir l'ennemi, de le ramener vers le nord, de dégager la route qui s'ouvrait devant Guébriant. Celui-ci ne songeait qu'à s'assurer de bons quartiers en Souabe, à mettre en sûreté ses postes avancés aux sources du Danube et sur le lac de Constance, Hohentwiel, Tüttlingen, Uberlinden; au printemps, il porterait la guerre dans les états mêmes du duc, ou plutôt, comme on l'appelait déjà, de l'électeur de Bavière, peut-être dans ceux de l'Empereur.

Des lettres pressantes furent adressées à Beauregard, notre mi-

(1) Lettre des magistrats de Colmar à Guébriant.

nistre résident à Cassel près de la landgrave, aux généraux hessois qui étaient cantonnés en Westphalie, aux Suédois qui étaient encore plus loin; on demandait à nos alliés d'observer les diverses armées ennemies, de les occuper, de les empêcher de se réunir. L'artillerie était insuffisante; Guébriant avait espéré recevoir un parc qui n'était pas venu, Saint-Martin, lieutenant de l'artillerie détaché près de M. le Duc, n'ayant pas trouvé à Metz les ressources nécessaires; cette lacune fut, avec l'envoi de Rantzau comme lieutenant-général, le grand mécompte de Guébriant. Cependant il ne perdit pas courage; son obstination de Breton, sa hardiesse de capitaine, ne connaissaient pas d'obstacles. La saison était chaque jour plus défavorable : les pluies devenaient abondantes et froides dans la plaine; les cimes se couvraient de neige; mais si les intempéries lui créaient des difficultés, elles arrêteraient aussi les ennemis; ses troupes ne souffriraient pas plus que l'hiver précédent, et alors elles avaient résisté. Les ennemis avaient plus de monde, mais ils étaient loin; d'ailleurs, on ne pouvait ni rester en Alsace, ni abandonner cette province, ni s'arrêter sur la rive droite du Rhin pour recevoir un choc, le dos au fleuve. Il fallait traverser la Forêt-Noire et aller attendre le printemps entre le haut Danube et le lac de Constance. Le pont que Guébriant avait ordonné de construire s'achevait (1); les troupes étaient réunies; l'argent manquait encore; dès que les banquiers de Bâle eurent fait honneur aux traites envoyées de Paris, le passage commença et, la lune aidant, il fut achevé en trente-six heures. (30 octobre et 1er novembre.)

La veille, M. le Duc était venu à Ernstein souper au logis de Rantzau et coucher au quartier de Guébriant, avec lequel il s'était mis entièrement d'accord, et qu'il avait assisté, avec autant de tact que de dévoûment, lui donnant tout ce qu'il pouvait sans intervenir dans le maniement de ses forces, sans entraver sa liberté d'action. Il vit défiler l'armée refondue, portée maintenant à plus de douze mille hommes, et l'accompagna sur la rive gauche jusqu'à Ottenheim. Là, il embrassa pour la dernière fois le vaillant général qu'il ne devait plus revoir, et le laissa se dirigeant sur le débouché de la Kinsig. Puis il acheva sa tournée et, traversant les Vosges entre Sainte-Marie-aux-Mines et Saint-Dié, s'arrêta à Neufchâteau pour régler la mise en quartiers du reste de ses troupes; il rentra dans Paris le 15 novembre.

(1) Le pont par lequel Guébriant était revenu de la rive droite à la rive gauche aboutissait en Alsace à Rheinau, à 10 kilomètres sud-est de Benfeld. Guébriant le fit amener plus bas, en face d'Ottenheim (pays de Bade), beaucoup plus près, d'un côté du quartier-général d'Ernstein, et de l'autre, du débouché de la Kinsig.

XXIII. — LA MORT DE GUÉBRIANT.

Cependant Guébriant poursuivait vivement sa marche. La chaîne de la Forêt-Noire, dans sa partie méridionale surtout, est malaisée à traverser. On n'y rencontre pas les hautes barrières de rochers des Alpes ou des Pyrénées; mais les accidens de terrain sont considérables, les pentes raides, les bois touffus, les gorges étroites et profondes. Les touristes qui, de nos jours, voyageant au cœur de l'été, remontent en voiturin de Fribourg à Donaueschingen, ou qui descendent sur Hausach en suivant les nombreux lacets du chemin de fer, peuvent se rendre compte des obstacles que rencontrait jadis une armée, s'engageant avec ses convois dans cette région, au commencement d'un hiver rigoureux, cheminant sur d'étroits sentiers couverts de neige ou de glace : « Je ne suis pas assez diable pour me risquer dans le val d'Enfer, » disait Villars en 1705, et Moreau passa pour un hardi capitaine lorsqu'il lança dans cette gorge son armée en retraite. Cependant, au mois de novembre 1643, Guébriant n'hésita pas à tenter le passage bien autrement difficile qui conduit de la vallée de la Kinsig dans celle du Neckar. Il y perdit des voitures, beaucoup de chevaux; quelques hommes y périrent de froid; bon nombre de traînards et de déserteurs restèrent en arrière, mais la ténacité du général en chef l'emporta; en cinq jours, il arriva devant Rottweil (7 novembre).

Le jour même où Guébriant se présentait devant la place, son avant-garde, commandée par Rosen, était surprise à Geisingen (1). Le général-major Reinhold von Rosen (2), « le vieux Rose, » comme on l'appelait, quoiqu'il eût à peine quarante-cinq ans, était un homme d'expérience, mais quinteux, égoïste, et alors fort mécontent d'être sous les ordres de Rantzau. Il s'était enfermé dans un château, laissant sa troupe sans direction. La garde, composée de cavaliers pris dans toutes les compagnies, était commandée par un ritmestre qui n'avait aucune autorité sur ces hommes ainsi dési-

(1) Geisingen, sur le Danube, à 12 kilomètres en aval de Donaueschingen, et à 28 kilomètres au sud de Rottweil.

(2) Reinhold von Rosen Gross-Ropp, Livonien, commande un régiment de cavalerie de mille chevaux à Lutzen, sous Gustave-Adolphe, suit le duc Bernard, devient un des quatre directeurs-généraux de son armée, et s'engage définitivement au service de France en 1639. Lieutenant-général en 1648, gouverneur de Haute et Basse-Alsace en 1652, il meurt le 18 décembre 1667. Ce fut lui qui fit entrer au service de France son jeune parent, Conrad de Rosen, comte de Bolweiller, qui devint maréchal de France en 1703 et mourut en 1715.

gnés (1) et ne se montra pas plus vigilant que son général. Elle fut surprise par une poignée de soldats sans donner l'alerte. Les dragons et les chevau-légers, déshabillés et endormis dans les villages, n'eurent que le temps de se sauver sans armes, chevaux ni bottes : « Voyez quel malheur par l'imprudence et négligence d'un homme à qui Dieu avait envoyé une bonne fortune entre les mains, s'il eût satisfait au devoir, non pas d'un général-major, mais d'un simple ritmestre (2). »

Cet incident était de mauvais augure, mais Guébriant ne s'y arrêta pas ; il attachait une extrême importance à la prompte occupation de Rottweil, qu'il avait déjà essayé de surprendre quelques mois plus tôt et qui semblait devoir lui donner la sûreté de ses communications avec le Brisgau et la Haute-Alsace, la sécurité pour les cantonnemens qu'il allait faire prendre à ses troupes, la clé du Neckar et du Danube, le complément de la base d'opérations qu'il avait préparée, le moyen de reprendre au printemps la campagne que les incidens de l'été précédent l'avaient forcé d'interrompre.

Rottweil est le type des petites villes de la Souabe : hautes maisons à plusieurs étages, larges rues, jolie église, situation pittoresque au centre d'un plateau où le Neckar et ses affluens creusent de profonds ravins et qu'enveloppent de hautes et sombres collines dominées par les pitons de la Rauhe-Alp et de la Forêt-Noire. La place est bordée par la gorge du Neckar, protégée soit par des escarpemens, soit par un fossé profond, avec une épaisse muraille de grosses pierres que l'on démolit aujourd'hui. Sur un terre-plein au sommet de la ville, une tour de garde (wacht thurn) porte encore des empreintes de biscaïens; le bastion, dont elle occupait la capitale, n'existe plus. C'était le front d'attaque; là seulement on pouvait remuer la terre et faire les approches.

La place fut investie le 8, et le siège mené avec toute la rapidité que permettait l'état de la saison et des chemins. Le 17, Guébriant visitait les travaux, lorsqu'il fut frappé au bras droit. « Qu'est-ce? demanda-t-il au gentilhomme qui le suivait. — Monsieur, je crois que vous êtes blessé. — Je le sais bien, mais je vous demande ce que c'est. » C'était un coup de canon. Il continua d'encourager les soldats qui passaient, et comme le capitaine de ses gardes, Gauville, partait à la course pour aller chercher un chirurgien : « Allez doucement, Gauville, lui dit-il; il ne faut jamais effrayer les soldats. » On le porta dans une cabane du voisinage, où

(1) Exemple intéressant; ce mode de formation des gardes avancées a donné lieu, encore de nos jours, à de vives controverses.

(2) Lettre de Guébriant, au camp, près Rottweil, 8 novembre 1643, six heures du soir, *ap.* Le Laboureur.

il fallut l'amputer; mais l'amputation fut mal faite et trop près de la fracture.

Le 19 novembre, la ville impériale de Rottweil capitula. Guébriant régla le détail de l'occupation et, le 20, il fit partir l'armée pour Tüttlingen, dans la vallée du Danube au milieu des pâturages qui bordent de ce côté les rives du fleuve avant qu'il s'enfonce dans la gorge de Sigmaringen. — Le 21, on porta Guébriant dans sa conquête; en passant sous la porte en ogive qui existe encore, il leva son bonnet de la main qui lui restait pour remercier Dieu. Le 24, on reconnut que la gangrène s'était mise dans la plaie, et le prêtre qui l'assistait lui demanda s'il était prêt à supporter une seconde amputation: « Qu'ils coupent, qu'ils taillent! répliqua-t-il, ce qui ne servira pas à ma santé pourra servir à mon salut; j'endurerai tout pour l'amour de Dieu. » Quelques heures plus tard, il rendit l'esprit. Dans le délire qui précéda sa fin, on l'entendit s'écrier : « Ah! ma pauvre armée! On la défait. Mes armes! mon cheval! Tout est perdu si je n'y suis. »

Au moment où ce dernier cri du soldat et du capitaine s'échappait de la poitrine de Guébriant, l'armée française d'Allemagne était surprise et dispersée.

Les Hessois ne bougeant pas, les Suédois s'enfonçant de plus en plus vers le nord, la basse Moselle et le Main étant à l'abri de toute tentative immédiate, les Lorrains du duc Charles, les Bavarois de Mercy et de Jean de Werth, les Impériaux de Hatzfeld avaient quitté les environs de Spire et de Karlsruhe pour aller hiverner en Franconie et se mettre en mesure de résister, au printemps, aux entreprises de Guébriant. Lorsqu'on apprit la blessure de ce dernier, l'infatigable Mercy espéra tirer parti de cet accident; il décida ses alliés à « se mettre ensemble, » avant de prendre leurs quartiers, pour observer les derniers mouvemens de l'armée française. Celle-ci était déjà affaiblie par les privations, le feu, la désertion; il y avait beaucoup de malades, quelques-uns des meilleurs officiers hors de combat : Taubadel, Montausier (1), Roqueservière. Les cantonnemens étaient mal pris. Le quartier-général, le canon, la poudre, une partie de l'infanterie et de la cavalerie étaient dans la petite ville de Tüttlingen; Rosen avec l'avant-garde à Mülheim sur le Danube en descendant; mais sa mauvaise humeur durait encore et il ne montra pas plus de vigilance qu'à Geisingen. L'ennemi marcha droit sur

(1) Montausier (Charles de Sainte-Maure, baron de), créé successivement marquis, puis duc et pair, servait brillamment depuis 1630. Maréchal de camp par brevet du 5 janvier 1643, il fut plus tard gouverneur d'Alsace et lieutenant-général; il mourut en 1690, à l'âge de quatre-vingts ans. C'est lui qui, en 1645, épousa Julie d'Angennes, gouvernante des enfans de France. On a aussi dit de lui qu'il était l'Alceste de Molière.

Tüttlingen, où l'on faisait la débauche, se saisit du parc laissé sans garde hors des murailles, tourna notre canon sur la place et y pénétra aussitôt. Il y eut peu de morts. Tous les généraux, bon nombre d'officiers et de soldats furent faits prisonniers; on mit les premiers à rançon, tout ce qui était « troupe » fut incorporé par l'ennemi et forcé à prendre parti. Plusieurs régimens de cavalerie et quelques fuyards de l'infanterie gagnèrent Brisach. Rantzau fut en grand péril : au moment où le duc de Lorraine lui donnait permission d'aller à Paris traiter de la rançon des prisonniers, l'empereur le réclamait pour lui faire son procès comme rebelle. Il s'en tira assez vite et plus facilement qu'il ne le méritait. Sirot, qui était aussi prisonnier, mais qui presque seul avait conservé son sang-froid dans le tumulte et tenté quelques efforts pour organiser la résistance, fut moins heureux et resta deux ans entre les mains de l'ennemi.

Le corps de Guébriant sortit de Rottweil au milieu de la confusion causée par la déroute de Tüttlingen. Rotrou, son secrétaire, frère cadet du poète, qui à la première nouvelle de la blessure, avait quitté Paris avec deux chirurgiens célèbres, Bertreau et d'Alencé, ne put dépasser Brisach. Le corps y arrivait en même temps; le carrosse sur lequel on l'avait mis à Rottweil s'étant rompu dans les montages, il arriva jeté sur un mulet, à peine escorté de quelques cavaliers. D'Erlach le reçut dignement et l'expédia aussitôt à Paris. — Le nom du vainqueur de Kempen, du sauveur de Brisach, du héros de tant d'entreprises difficiles, est moins connu que celui de maint général médiocre ou d'égoïstes agitateurs; peu de Français de nos jours savent ce que la patrie lui doit. Simple gentilhomme de province, étranger aux intrigues de cour ou de cabinet, servant au loin, sans relâche, dévoué, modeste, austère dans ses mœurs, sincèrement religieux, il tient peu de place dans les chroniques amusantes. Comme il ne demandait pas, on ne lui fit guère de largesses; le seul présent qu'il reçut fut la rançon du général en chef Lamboy, son prisonnier, qu'on lui abandonna après Kempen; encore eut-il plus de mal à la toucher qu'à prendre une place. Il mourut pauvre. La postérité l'ignore ou à peu près. Ses contemporains l'admirèrent un moment; le roi, qu'il avait si bien servi, voulut honorer sa mémoire par la pompe inusitée des funérailles, qui furent célébrées dans notre antique cathédrale, en présence des princes du sang, des cours souveraines et de tous les dignitaires de l'état. Le vaillant soldat, l'habile général, le patriote, l'homme de bien, qui avait donné l'Alsace à la France et qui était mort pour la lui conserver, fut enseveli royalement à Notre-Dame de Paris.

HENRI D'ORLÉANS.

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

II[1].

LES DAMES DU CALVAIRE.

I. — MADAME VEUVE GARNIER.

Chevalier errant de la monarchie que l'on allait décapiter, blessé, tout boursouflé par la petite vérole, agonisant, abandonné par le capitaine du navire qui devait le transporter hors de la France, contre laquelle il avait combattu, Chateaubriand fut recueilli, soigné, sauvé par la femme d'un pilote anglais; il lui doit la vie et ne l'a pas oublié. En rappelant dans ses *Mémoires* cet épisode de sa jeunesse, il s'écrie : « Les femmes ont un instinct céleste pour le malheur. » Cette exclamation, je n'ai pu la retenir en visitant la léproserie où les Dames du Calvaire sont à l'œuvre. Ce n'est point une congrégation religieuse; elles forment entre elles une association libre et laïque; aucun vœu ne les enchaîne, aucun costume ne les distingue; elles sont du monde et ne l'ont point quitté; elles ont leurs

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

malades à l'infirmerie, il est vrai; mais elles ont leurs enfans à la maison, leurs relations, leurs plaisirs, leurs devoirs de société; si elles consacrent une partie de leur temps au soulagement d'incurables misères, si elles abandonnent spontanément les raffinemens de leur existence pour venir panser des cancers et laver des dartres rongeantes, c'est qu'il leur plaît de faire ainsi pour obéir aux impulsions de la foi qui les anime.

L'œuvre est d'hier; elle germe à Lyon à peu près à l'époque où les Petites-Sœurs des pauvres commencent à Saint-Servan leur apostolat de charité; mais nul prêtre ne l'inspire; elle est conçue tout entière par une femme veuve, que la douleur et les regrets conduisent à l'amour de ce qui souffre et au sacrifice de soi-même. Elle était née à Lyon le 17 juin 1811 et s'appelait Jeanne-Françoise Chabot; son père, négociant de quelque aisance, lui fit donner l'éducation qui suffisait alors aux filles de la bourgeoisie moyenne. Elle me paraît avoir été douée d'une nature exubérante; elle a été extrême dans le bien, elle aurait pu être excessive dans le mal; elle devait être passionnée, « de premier jet, » passant avec rapidité de la résolution à l'action, ne réfléchissant guère et sautant volontiers par-dessus les obstacles, dont elle ne mesurait pas la hauteur; elle était de celles dont on dit familièrement : « Mauvaise tête et bon cœur. » Lorsque l'âge fut venu de l'apprentissage scolaire, on la mit au couvent de la Visitation. Elle n'y fut point docile; elle regimbait, je crois, contre la règle, elle chansonnait les religieuses et n'était point matée par les châtimens. Un incident futile, amplifié sans doute par l'esprit étroit des sœurs, la délivra. Volontairement ou involontairement, elle avait brisé une cruche; il paraît que le méfait était grave; l'écolière fut punie plus que de raison et humiliée. L'enfant, blessée dans son bon sens et dans son esprit de justice, se révolta et déclara qu'elle mettrait le feu au couvent. Les béguines de la Visitation ne crurent pas devoir conserver une élève aussi récalcitrante, et elles la rendirent à sa famille. Vingt ans auparavant, Lamartine s'était sauvé d'un pensionnat lyonnais, où ses maîtres le martyrisaient.

La future mère des Dames du Calvaire chassée d'un couvent, il y a là de quoi faire réfléchir. J'y insiste, car le mal est permanent et ne semble pas près de prendre fin. Le but de l'instruction doit être de reconnaître les facultés de l'enfant, de les développer, de les féconder et de le mettre à même d'en tirer parti au cours de l'existence pour l'agrandissement intellectuel, l'accroissement de la richesse, ou les services à rendre au pays. Dans l'état actuel de l'enseignement, quel que soit le principe en vertu duquel il est distribué, quelle que soit la bannière qu'il ait arborée, les pédago-

gues ne tiennent compte ni du caractère, ni des sentimens, ni des vocations de l'écolier; ils ne lui demandent, ils ne lui imposent que la soumission à une règle uniforme. Hors de la discipline point de salut! La discipline est inflexible, elle ne se plie à aucune exception, mais les natures les plus exceptionnelles sont contraintes de s'y plier. Il en résulte des révoltes de l'esprit, des actes d'insubordination, la stérilité des études et l'absence d'éducation. Les maîtres n'en sont pas moins persuadés de l'excellence de leur système, qui laisse la cervelle en friche pour ne s'occuper que de la conduite extérieure et des fautes contre les règlemens. Quelques-uns d'entre eux, ivres de leur importance, s'imaginent que c'est là le moyen de « forger les âmes; » ils ne s'aperçoivent pas qu'ils les dépriment, les corrompent ou les exaspèrent. Jeanne-Françoise Chabot ne se laissa pas « forger » au couvent de la Visitation, et j'estime qu'elle a sagement agi. Rentrée au domicile paternel, elle y trouva les exemples et les soins d'une famille honnête qui sont indispensables à l'enfant et dont les préjugés scolaires sont souvent l'opposé, sinon l'ennemi.

Dans le milieu où elle était née, où elle se sentait aimée, elle se façonna elle-même, Dieu merci! Elle sut conserver l'indépendance de son caractère; elle sauva la vitalité de son initiative, sans quoi l'on ne fait rien de bon en ce monde. On peut se figurer qu'il y eut des bourrasques, des rêves exaltés, des aspirations vers un idéal entrevu et que la destinée ne permet pas d'atteindre; qu'importe! Les âmes appelées aux fortes œuvres planent dans des espaces intermédiaires, où elles sont saisies par des conceptions que le vulgaire ignore. En 1830, Mlle Chabot épousa M. Garnier; elle avait alors dix-neuf ans. Union médiocre dans le petit commerce; le mari travaillait, la femme tenait le comptoir; la jeune fille qui s'était insurgée contre la discipline conventuelle fut une épouse modèle dans toute l'acception du terme. Elle aimait son mari, et elle employait son énergie, — cette énergie virile que l'on avait souvent essayé d'efféminer, — à mieux se soumettre et à ne résister jamais. Elle était heureuse; mais le bonheur n'a point de durée dans la race humaine. Deux fois elle fut mère; à vingt-trois ans, elle avait perdu ses enfans et elle était veuve.

L'ardeur de sa nature éclata dans son désespoir; elle fut violente, elle fut outrée; sa maternité était brisée; la mort avait précipité trop de vides autour d'elle; elle sombrait et se sentait si accablée qu'elle en poussait des cris de détresse. Elle fut lente à se résigner, à se courber sous un destin que rien ne pouvait réparer, à accepter de n'avoir plus personne à aimer; j'imagine que la lutte a été très dure en elle et que, sans les convictions religieuses dont

elle était pénétrée depuis l'enfance, elle n'en fût point sortie sans dommage. Elle n'avait pas de fortune; la mort inopinée de son mari compromettait le succès des opérations commerciales; elle liquida sa situation et se retira avec 1,200 francs de rente : à peine de quoi ne pas mourir de faim. C'est avec de telles ressources qu'elle sera bientôt conduite à entreprendre une œuvre d'une charité inexprimable. Une fois de plus, je ferai remarquer que ces créateurs d'institutions bienfaisantes, de maisons de refuge pour les malheureux, les enfans estropiés, les vieillards délaissés, pour les incurables, sont des gens qui ont souffert et que la vie a broyés. L'œuvre des Dames du Calvaire est née de la douleur d'une veuve.

Avec la fougue qui était un de ses caractères distinctifs, Mme Garnier se tourna plus vivement encore que par le passé vers la religion; elle lui demanda, non pas de lui rendre ce qu'elle avait perdu, mais de la calmer, et de lui donner de quoi apaiser ce que la mort de tant d'êtres adorés laissait d'inassouvi en elle. Elle se consacra aux œuvres de paroisse; elle quêta pour les pauvres, habilla les petits enfans nus, tricota des bas, fit des vêtemens, et grimpa dans les mansardes pour y porter des aumônes, des consolations et du pain. Ils sont nombreux, sous les toits de Lyon, les pauvres gens auxquels la misère n'est pas clémente. Pendant le règne de Louis-Philippe les émeutes, les épidémies (1), les chômages n'ont point épargné la ville : Perrache, La Croix-Rousse et La Guillotière peuplent les hospices et meurent dans les hôpitaux. Là, il y a deux villes : le siège du primat des Gaules et Commune affranchie; la ville catholique et la ville révolutionnaire; l'une panse l'autre, l'aide à vivre, l'aide à mourir. Mme Garnier trouvait là un champ d'action d'une fécondité lamentable; sa charité pouvait s'y répandre à l'aise, sans jamais s'épuiser. C'était une quêteuse intrépide et que rien ne rebutait; elle se montrait résolue jusqu'à l'importunité en demandant pour les autres. On avait remarqué son activité sans lassitude; on eût dit qu'elle réclamait les besognes les plus dures, les plus fatigantes, comme si elle eût voulu se fuir et ne point rester en tête-à-tête avec elle-même. On satisfaisait autant que possible à ce besoin d'expansion qui la tourmentait, et, parmi les visites à faire aux malades, on lui réservait les plus lointaines.

Un jour, on lui désigna une femme qui demeurait dans le quartier de la Glacière; c'était, disait-on, une femme abandonnée de tous et rongée par un mal effroyable. Était-ce une lépreuse? On l'a dit, je

(1) Par une exception encore mal expliquée et dont les Lyonnais sont fiers, leur ville n'a point été touchée par le choléra.

ne le crois pas. La lèpre est devenue tellement rare en nos pays de France, que l'on peut affirmer presque avec certitude qu'elle n'y existe plus. Dans une bauge mansardée, au milieu d'exhalaisons fétides, Mme Garnier trouva une femme couchée sur des chiffons empestés et dont le corps n'était plus qu'un ulcère. L'ivrognerie, la débauche et ce qui s'ensuit semblaient avoir frappé sur cette créature leurs coups les plus formidables. Elle était farouche et ne répondait pas lorsqu'on lui parlait. En vain, Mme Garnier essaya-t-elle de l'attendrir, elle n'en put tirer un mot. Le spectacle était affreux et la puanteur était horrible. Mme Garnier revint le lendemain et les jours suivans. Elle s'était fait une sorte de large blouse qu'elle passait par-dessus ses vêtemens avant de pénétrer dans le cloaque ; elle nettoyait la chambre, secouait le paquet de haillons et de copeaux qui faisait office de lit, lavait la malade, la pansait; elle était obligé d'aller sur le palier aspirer une bouffée d'air et revenait continuer cette besogne surhumaine. La misérable n'y comprenait rien et se laissait faire; tant de dévoûment, des soins si pénibles et si constans la pénétrèrent et amollirent son cœur. Un jour, elle baisa la main de Mme Garnier et pleura.

Lorsque Job, assis sur la cendre, frappé d'une lèpre maligne depuis les pieds jusqu'à la tête, eut pris « un tesson pour se gratter, » ses amis vinrent le voir; ils se placèrent près de lui et, pendant sept jours et sept nuits, ils le regardèrent sans oser parler. Aucun d'eux, ni Éliphaz de Théman, ni Bildad de Schoua'h, ni Tsophar de Naamah, ne pensa à faire couler de l'eau sur ses plaies vives, à changer sa tunique souillée, à entourer ses ulcères de linge propre; nul n'imagina de lui venir en aide et d'emporter dans un lieu de secours cet homme qui avait été « le plus grand des pays d'Orient. » Ses trois amis se contentèrent de philosopher avec lui, d'échanger des arguties scolastiques, et d'écouter une dissertation d'histoire naturelle sur Béhémot et Léviathan. Mme Garnier ménagea les aphorismes; mais elle ne ménagea ni la charpie, ni le vin sucré, ni la bonne nourriture, ni les consolations, — les consolations de tendresse et d'espérance qui vont à l'âme et y font briller des lueurs que l'on ne soupçonnait pas. Elle ne ménagea pas non plus ses démarches, car elle réussit à obtenir pour sa protégée une place à l'hôpital. L'aspect, l'odeur de cette infortunée, étaient tels que la première fois que l'aumônier s'approcha d'elle, il recula et fut sur le point de s'enfuir. Mme Garnier était là, elle comprit l'horreur involontaire dont le prêtre était saisi, et, comme pour lui donner courage, elle s'assit sur le lit de la malade et la tint embrassée. « La lépreuse » ne pouvait survivre, elle mourut bientôt; mais elle partit fortifiée, sans haine, sans colère, enfin calme, et regar-

dant vers des régions lumineuses qu'on lui avait fait apercevoir au-delà du tombeau.

Pour les intelligences naturellement disposées aux larges conceptions, un fait simple suffit parfois à ouvrir le domaine de l'inconnu : Une pomme tombant d'un arbre révéla, dit-on, à Newton, les lois de la gravitation ; dans le monde moral et pour les cœurs fervens, les phénomènes se produisent de la même manière. Les soins prodigués à une lépreuse perverse et résistante furent pour Mme Garnier le point de départ d'une création dont la grandeur est pour surprendre. Ce qui s'agita en elle, on peut le deviner. — Quoi ! dans nos villes, à côté du luxe qui s'affiche, de la débauche qui s'étale, il y a des misères pareilles, des maux sans merci, des décompositions anticipées, des souffrances sans nom et des êtres que nul espoir ne soutient ! Ces malheureux ne peuvent être admis dans les hôpitaux ordinaires, parce qu'ils sont incurables ; les hospices réservés aux incurables refusent de les recevoir parce qu'il n'y a pas de place ; faut-il donc les laisser périr au milieu de leurs sanies, sans secours, sans une bonne parole promettant les compensations futures, sans un verre d'eau pour étancher leur soif, comme des loups blessés crevant au fond des bois ? Non, il faut les rechercher, les recueillir, panser leurs plaies, apaiser le tumulte de leur âme, laver leur corps et nettoyer leur esprit. Les femmes seules sont capables de ces dévoûmens prolongés qui ne reculent ni devant la fatigue, ni devant le dégoût, ni devant l'ingratitude ; et parmi les femmes, celles qui gardent au cœur le deuil permanent du veuvage, qui se sont données à Dieu pour être non pas consolées, mais rassérénées, qui ont demandé à l'amour divin de calmer les douleurs de l'amour terrestre, les veuves, en un mot, convaincues des vérités supérieures et chauffées par la foi, sont plus que toutes autres aptes au grand labeur de la charité. — Donc, on adoptera les femmes incurables et on les confiera aux soins des femmes veuves. C'est là le principe de l'œuvre ; on n'en a pas dévié.

Forte de son projet et résolue à le réaliser, Mme Garnier se mit en chasse ; l'expression n'a rien d'excessif : elle pénétra dans les Brotteaux et fouilla la Guillotière, où ne manquent ni la misère, ni la maladie. Elle y trouva une jeune fille, retirée de la fournaise d'un incendie, vivante encore, défigurée, excoriée, sanguinolente. Elle loua une chambre et y installa Marie « la Brûlée, » dont elle devint la mère et se constitua la sœur gardienne ; auprès de cette malade, elle put bientôt conduire deux cancérées. Que l'on se rappelle la chambre de Jeanne Jugan, où Marie Jamet et Virginie Trédaniel apportaient les vieilles infirmes de Saint-Servan ! A Lyon aussi, l'œuvre va naître sous l'inspiration d'une pauvre femme qui

ne s'inquiète ni de sa faiblesse, ni des difficultés et qui ne compte que sur son grand cœur à travers lequel elle aperçoit la Providence. Deux veuves s'étaient jointes à elles et l'aidaient. Le noyau de l'association est formé.

La chambre était petite, les trois malades la remplissaient et s'y trouvaient à l'étroit, Mme Garnier rêvait de louer une maison, d'y transporter ses incurables, d'y amener toutes celles qu'elle pourrait découvrir et d'appeler près d'elle les veuves chrétiennes dont la foi désirait s'exercer par des actes moins platoniques que la prière et la méditation. Il lui fallait de l'argent et l'on sait qu'elle était sans fortune. Elle entra en campagne, expliquant son projet, et demandant que l'on s'y associât. On l'écouta avec étonnement, on leva les épaules, et plus d'une fois on lui dit : « Vous êtes folle! » Non, certes, elle n'était point folle, mais elle était exaltée, et dans la vie un grain d'exaltation ne nuit pas à ceux qui, pour toucher au but, doivent secouer l'indifférence humaine, vaincre l'égoïsme et réveiller la générosité. Elle était hardie, elle était tenace : dix fois dans la même journée, elle livrait assaut à la même personne; pour se débarrasser d'elle on déliait les cordons de la bourse ; elle emportait l'aumône et courait à ses malades. Elle avait de l'emphase dans le geste et dans la parole; elle plaidait si passionnément la cause à laquelle elle s'était dévouée, qu'on la prenait pour une visionnaire et même pour une actrice. Elle ne s'en blessait pas : elle avait la vision nette du bien qu'elle voulait faire; elle jouait son rôle de solliciteuse, elle le jouait si parfaitement que souvent elle se retirait les mains pleines. Tant d'objections s'élevaient néanmoins contre elle, tant d'observations lui avaient été adressées, qu'elle éprouva quelques doutes et se demanda si l'œuvre qu'elle voulait entreprendre ne serait pas frappée d'impuissance, dès le début, par sa grandeur même et par le courage, pour ne pas dire l'héroïsme, qu'elle exigerait. C'était une femme de résolution subite ; tout à coup, l'idée lui vint d'aller soumettre son projet à l'archevêque de Lyon, qui était le cardinal de Bonald ; elle se rendit immédiatement près de lui et lui exposa le plan de l'association qu'elle voulait former. Le cardinal la laissa parler sans l'interrompre, puis il lui dit : « Votre projet est bon, la réalisation en sera difficile, mais Dieu vous aidera ; marchez sans crainte, et comptez sur moi. » Après un instant de réflexion, il ajouta : « Votre œuvre sera nommée : l'association des Dames du Calvaire (1). » L'œuvre était approuvée et bap-

(1) On ne doit pas confondre l'association des Dames du Calvaire, avec la congrégation et avec la communauté des sœurs de Notre-Dame du Calvaire, qui elles-mêmes diffèrent entre elles.

tisée. La parole du cardinal ne fut pas inutile ; dans Lyon la catholique, ce fut un encouragement, ce fut un ordre. Bien des bourses jusque-là fermées s'ouvrirent et l'on put louer, dans la rue Vide-Bourse, une maisonnette où les incurables déjà recueillies furent installées. Marie « la Brûlée, » impotente et ne pouvant marcher, était tellement hideuse qu'un cocher de fiacre refusa de la recevoir dans sa voiture. Mme Garnier la chargea sur ses épaules et l'emporta. Ceci se passait le 3 mai 1843.

On avait « déménagé » trois malades ; la maison était assez spacieuse pour en contenir dix-sept, qui y furent bientôt ; le nombre des pensionnaires avait augmenté, celui des veuves qui les servaient et quêtaient pour elles s'était également augmenté. L'ardeur de Mme Garnier, dont on avait souri jadis, n'excitait plus que l'émulation ; l'œuvre de la « visionnaire » commençait à convaincre les incrédules et on s'empressait d'y participer. On put se déplacer, aller occuper une maison plus vaste, et, le 5 mai 1845, on s'établit à un endroit nommé les Bains-Romains, non loin de Notre-Dame de Fourvières, qui est un lieu de pèlerinage cher à la population lyonnaise. La maison, bien située, était déjà presque un hospice ; les dames veuves ne suffisaient plus à la besogne quotidienne, on leur adjoignit des filles de service qui purent les soulager et ne laisser aucun malade en souffrance. L'œuvre s'était développée dans des proportions et avec une rapidité inespérées ; on dut songer à lui donner une sorte de discipline définitive, et Mme Garnier en rédigea elle-même le règlement organique, tel qu'il est en vigueur aujourd'hui. L'œuvre se compose : 1° de dames veuves agrégées qui viennent à l'hospice panser les incurables ; 2° de dames veuves qui résident dans l'hospice et soignent les malades ; 3° de dames veuves zélatrices qui quêtent pour accroître les ressources nécessaires au traitement des malades et à l'entretien de la maison ; 4° d'associées qui versent une cotisation annuelle dont le minimum est de 20 francs. Tout le poids de l'œuvre porte sur des veuves : c'est l'ordre de la viduité : « Cette pauvre veuve, dit Jésus à ses disciples, a donné plus que les autres. »

Un article des statuts dit expressément : « Les dames sociétaires ne forment point une société religieuse proprement dite. L'association n'exige de ses membres aucun vœu ni perpétuel, ni temporaire. On peut en faire partie sans renoncer entièrement à sa famille, à ses biens, à sa liberté. » C'est là l'originalité de l'œuvre et sa force ; c'est ce qui lui permet un recrutement facile, c'est ce qui offre à certaines natures désireuses du bien, redoutant la contrainte, un attrait auquel elles ne résistent pas ; l'acte de la volonté individuelle est permanent et provoque l'acte de sacrifice. Cette disposition est

à la fois ingénieuse et habile : on ne déserte point le poste que l'on a librement accepté et l'on accomplit avec joie la tâche que l'on s'est imposée à soi-même. Se figure-t-on ce que serait une armée de volontaires combattant chacun pour sa propre cause et à la place qu'il aurait choisie? C'était là le fait du groupe qui s'était formé autour de Mme Garnier; elle encourageait les autres par son exemple, l'exemple des autres l'animait; entre ces veuves il y avait émulation de chaque minute : on était joyeux de découvrir de nouvelles incurables, on était heureux d'avoir réuni de nouvelles ressources; celles-ci ne manquaient pas à Lyon, qui est une ville riche, peu luxueuse, économe et charitable. Mme Garnier savait solliciter ; son dévoûment, du reste, était si large que l'on aimait à s'y associer. Elle le vit bien, lorsque, ne consultant personne et obéissant à une de ces impulsions qu'elle ne savait modérer, elle fit une « folie » qui aurait pu compromettre à jamais son œuvre et qui cependant lui donna de plus fortes assises.

Quoique l'on eût changé de logement, on était toujours à l'étroit, car les malades étaient plus nombreux que les lits dont on pouvait disposer. On avait utilisé tant bien que mal d'anciens bâtimens, mais ils devenaient insuffisans à mesure que l'œuvre se dilatait, et Mme Garnier ambitionnait d'avoir un véritable hospice, construit sur ses plans, aménagé pour le service des incurables, et assez vaste pour permettre de ne jamais fermer la porte aux postulantes. Elle apprit qu'un vieux domaine, nommé le clos de La Sarra, situé sur les coteaux de Fourvières, était à vendre : l'ancienne maison, un peu délabrée, avait la réputation excessive d'être un château. Tout autour s'étendait un terrain où bien des bâtisses pouvaient trouver place. Mme Garnier alla trouver le propriétaire, le vit huit fois au cours de la même journée, le pria, le supplia, l'émut, le troubla et obtint de lui une réduction de 30,000 francs sur le prix demandé; on se frappa dans la main et le marché fut conclu. Or, Mme Garnier aurait pu fouiller dans la caisse de l'œuvre des Dames du Calvaire, elle n'y aurait même pas trouvé de quoi acquitter les frais de vente. Aidée de Mme Girard, que l'on pourrait appeler sa première assistante, elle redoubla d'efforts et d'éloquence; elle réunit toutes les personnes qui, à un titre quelconque, participaient à l'œuvre, et leur expliqua qu'il lui fallait de l'argent, non-seulement pour payer le clos de La Sarra, mais encore pour édifier un hospice, parce que la maison d'habitation ne pourrait suffire qu'au logement des dames sociétaires et des filles servantes. C'était de quoi faire jeter les hauts cris; nul ne se plaignit; on avait adopté l'œuvre, on désirait lui donner un développement approprié au but entrevu, on s'imposa des sacrifices qui furent onéreux; on apporta toutes les sommes que l'on

put recueillir; pour le reste, on prit des engagemens qui furent régulièrement tenus. On était propriétaire du clos, on avait de quoi bâtir et l'on se mit au travail.

A mesure que l'œuvre grandissait, Mme Garnier sentait s'élargir la mission de bienfaisance dont elle était l'apôtre. Non contente de ramasser des incurables, elle voulut rechercher les cancers de l'âme et les guérir. Puisque l'on allait avoir de la place, pourquoi ne pas ouvrir un refuge aux filles perdues que la débauche a lassées et qui peut-être n'ont besoin que de quelques secours moraux pour rejeter toute bestialité et reprendre rang parmi les créatures humaines? Comme Mme de Beauharnais de Miramion au XVIIe siècle, comme aujourd'hui les Dames du Bon Pasteur, elle eût voulu avoir sous sa houlette le troupeau des filles repenties et ramener dans les voies droites toutes les brebis égarées. Ç'a été là le rêve de plus d'un grand cœur, et de cruelles désillusions ont atteint ceux qui ont tenté de le réaliser. Lorsque Mme Garnier fit confidence de ce nouveau projet aux Dames du Calvaire, elle se heurta contre d'invincibles et justes objections; elle céda, ou, pour mieux dire, elle sembla céder. La charité est naturellement entêtée, elle a si souvent triomphé des obstacles qu'elle n'en veut tenir compte; elle s'obstine, elle persiste; elle excelle à se dérober aux observations, et, s'il le faut, elle se cache pour faire le bien, comme on se cache d'une action mauvaise. Dans ses courses à travers les misères, lorsqu'elle plongeait aux bas-fonds de la perversité, elle avait découvert une fille plus fatiguée ou moins rebelle que d'autres, qui avait semblé écouter ses paroles avec douceur. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à Mme Garnier qu'il y avait là une âme que l'on pouvait purger de toute corruption. Elle emmena cette fille avec elle au Calvaire, n'en souffla mot, l'enferma dans sa propre chambre, et, à force de soins maternels, d'encouragemens et de tendresse, s'imagina qu'elle parviendrait à l'arracher au vice. La conversion n'était point du goût de la pécheresse, qui, un beau jour, sauta par la fenêtre, décampa et reprit la clé des champs, la clé de la débauche et de la dégradation. Aventure qu'il était facile de prévoir et qui attrista Mme Garnier, mais qui, du moins, eut ce bon résultat de lui démontrer par l'expérience même que son projet était de ceux auxquels il est sage de renoncer. Les Dames du Calvaire n'eurent donc à soigner que les cancers matériels; cela est suffisant.

L'installation nouvelle était terminée; de grands dortoirs, un jardin, des ombrages, de l'air et du soleil donnaient à l'hospice une ampleur et des facilités de service que l'on ne connaissait pas encore; on en prit possession le 2 juillet 1853; là, on était chez soi, sur son terrain, dans sa maison; la fondatrice put se réjouir et espérer que

des jours nombreux lui permettraient de veiller longtemps encore sur l'œuvre qu'elle avait créée seule et malgré des difficultés qui eussent fait reculer un cœur moins vaillant que le sien. Elle avait alors quarante-deux ans, elle était de bonne santé, point jolie, malgré une expression qui ne manquait pas de douceur, très alerte, de mouvemens brusques, démonstrative jusqu'à l'excès, et demandant à son énergie morale plus que ses forces physiques ne pouvaient produire. Depuis son veuvage, depuis bientôt vingt années, elle avait haleté sur les chemins de la bienfaisance, chemins rudes qu'il faut gravir plusieurs fois avant d'y récolter le fruit que l'on cherche; sans repos ni merci pour elle, marchant nuit et jour, brûlée d'une ardeur qui dévorait sa substance, elle avait été le Juif errant de la charité, et plus lasse qu'elle ne le croyait, elle avait continué sa route, les yeux fixés vers le but qu'elle s'était promis d'atteindre. Ses angoisses avaient dû souvent être poignantes au milieu des obstacles qu'elle affrontait avec une impétuosité que ni les déceptions, ni les tracasseries des hommes de loi ne parvinrent jamais à ralentir. Elle n'avait rien ménagé en elle, ni l'âme ni le corps. Il arriva un instant où la matière surmenée refusa d'obéir. La pauvre femme était non pas au bout de sa tâche, mais au bout de ses forces, qu'elle avait usées dans un travail surhumain. Elle devait mourir à la peine, tuée par son propre apostolat. La révoltée qui était en elle, qui jadis, aux jours de l'enfance, menaçait d'incendier le couvent et qui, après tout, lui avait peut-être insufflé son indomptable volonté, la révoltée subsistait. Elle se redressa contre la mort et n'en voulut pas; il lui semblait qu'elle avait encore du bien à faire et elle se refusait à partir. Il lui fallut un grand effort pour se soumettre; elle pensa à ceux qu'elle avait aimés, à ceux qui l'avaient précédée, à ceux qu'elle allait revoir, et elle se résigna.

Au moment où tout espoir de la conserver était perdu, il se produisit un fait que je ne dois pas omettre. Dans ses courses à la recherche de ceux qu'elle pourrait sauver, Mme Garnier avait rencontré une femme de vie dissolue, qu'elle avait amenée au repentir. Cette femme, par suite d'héritages authentiquement établis, possédait un bijou précieux, une véritable relique, qui était la croix d'or que saint François de Sales avait portée. Dans l'effusion de sa gratitude, la fille repentie l'avait donnée à Mme Garnier. Sur son lit de mort, aux approches de l'agonie, la fondatrice de l'œuvre du Calvaire priait et tenait cette croix pressée sur ses lèvres. Le cardinal de Bonald la fit réclamer comme une relique appartenant à l'église; Mme Garnier feignit de ne pas comprendre; le cardinal fit plus que d'insister, il ordonna; il agissait en qualité de supérieur ecclésiastique. On fut contraint d'obéir, mais pour ne point répondre par

un refus péremptoire, la moribonde dut subir avec elle-même un combat cruel (1). Je regrette un tel acte d'autorité; j'estime que le cardinal de Bonald eût chrétiennement agi en laissant Mme Garnier, — une sainte, — mourir avec la croix de saint François de Sales entre les mains, et je pense que la place de cette relique était non pas dans le trésor de la cathédrale du primat des Gaules, mais dans la petite chapelle de l'hospice des Dames du Calvaire. Mme Garnier avait fait assez de bien au cours de sa vie, pour qu'on ne lui fît point de mal à l'heure de sa mort.

Deux ou trois jours après la violence morale qui avait été exercée sur elle, le 28 décembre 1853, Mme Garnier mourut. L'impulsion qu'elle avait donnée à son œuvre était si forte, que, loin de s'affaiblir, elle sembla recevoir une vibration plus puissante, car chacun rivalisa de dévoûment pour remplacer celle qui n'était plus. C'est là le fait des fondations de charité qui, s'appuyant sur une foi d'autant plus active qu'elle est plus sincère, correspondent à l'un des besoins impérieux que créent la cruauté de la nature et l'indifférence des hommes. Il suffit d'avoir conçu une œuvre pareille, pour qu'elle soit, en quelque sorte, obligée de naître, de prendre corps, de s'accroître, car les misères l'assaillent et la contraignent à se développer, fût-ce au prix de sacrifices et de labeurs sans cesse renouvelés. Pour certains cœurs haut placés, l'exercice de la charité devient une nécessité tyrannique, à laquelle on ne peut se soustraire. On n'est jamais quitte envers la bienfaisance, parce que l'on reconnaît que la souffrance ne se tient jamais quitte envers l'espèce humaine. On a beau redoubler d'efforts et d'activité, on ne sait où courir, car de tous les coins de l'horizon, de toutes les mansardes, de toutes les soupentes, de tous les grabats, on s'entend appeler. On loue une chambre, puis un appartement, puis une maison : on parvient enfin à construire un hospice; on n'a repoussé aucune infortune, on a vécu de privations et de dégoûts, afin d'apaiser les chairs dolentes et les âmes aigries; on a si impitoyablement rudoyé son existence, que l'existence vous abandonne, et lorsqu'à l'instant suprême on ne forme plus que le vœu de mourir en baisant une croix vénérée, un prince de l'église vous l'arrache des lèvres : c'est dur!

II. — L'HOSPICE DE LA RUE LOURMEL.

L'œuvre se développa aux lieux mêmes de sa naissance, et l'on put croire un moment qu'elle resterait confinée sur sa colline, dans

(1) *Les Veuves et la Charité*, par l'abbé Chaffanjon, p. 151.

ce clos de La Sarra que Mme Garnier avait si virilement conquis. Malgré le désir que l'on éprouvait de s'étendre et d'envoyer des « missions » dans différentes villes, on hésitait, car l'heure était mauvaise. La guerre avait ruiné bien des gens que la commune avait humiliés jusqu'au désespoir. Était-ce le moment d'essayer de s'établir à Paris et d'y faire appel à la charité épuisée ou affaiblie par les désastres que l'on venait de traverser? On attendit jusqu'en 1874, et alors on se décida à agir. Mme veuve Lechat, femme énergique, qui possédait plus d'une des qualités de Mme Garnier et dont le visage solidement modelé avait quelque apparence d'un bouledogue attendri, ne douta pas de la générosité de Paris et lui demanda d'indispensables ressources. Quant aux malades, on savait d'avance qu'ils ne feraient point défaut. La propagande de Mme Lechat et de quelques veuves qui se réunirent à elle fut active; on quêta, on mendia : « Pour les pauvres cancérées, s'il vous plaît! » Bientôt on put louer et outiller une maison où l'on entra le 8 décembre 1874 et qui fut solennellement inaugurée deux jours après; actuellement abandonnée par les Dames du Calvaire, cette maison existe encore, je l'ai visitée. C'est un berceau; — je me suis repris, j'allais dire : une crèche.

Elle est située à l'angle de la rue Léontine et de la rue Alphonse. Je me doute bien que cette indication n'apprend rien au lecteur. Dans le XVe arrondissement, où fut jadis la plaine de Grenelle, que j'ai encore connue presque déserte, au fond du quartier de Javel, on a percé des rues que bordent quelques masures. Près d'un terrain maraîcher où verdissent des poireaux et des laitues, à proximité d'une petite chapelle dont les murs en plâtre ne semblent pas bien solides, un pédagogue plein d'illusions avait fait bâtir une école. Il n'y manquait que des élèves; les deux marronniers qui ornent le préau ne les remplaçaient pas. Il fallut abandonner la maisonnette scolaire. C'était bien loin, c'était bien insuffisant, mais on se répéta le vieux proverbe : « Petit à petit l'oiseau fait son nid » et Mme Lechat, assistée de quatre veuves, loua la maison pour y établir à Paris, la succursale des Dames du Calvaire. On s'aménagea; l'ancien parloir et l'ancienne classe réunis purent contenir douze lits; des chambrettes placées au premier étage, c'est-à-dire sous le toit, furent réservées aux dames résidentes; on improvisa une chapelle dans une sorte de cabinet qui prenait jour sur le jardin maraîcher; une cahute en pisé recrépi, qui aujourd'hui est une crèmerie, faisait office de chambre des morts. C'était étroit et incommode; actuellement c'est fort sale; lorsque c'était « l'hospice des femmes incurables, » c'était propre et fourbi tous les jours. L'œuvre semble douée d'une force d'expansion naturelle, car lorsque l'on tenta de

s'installer à Paris, on ne comptait que cinq dames associées; au bout d'un an, il y en avait deux cent quarante-six. Comme Lyon, Paris s'empressa d'écouter les voix qui l'imploraient pour d'intolérables souffrances.

La maison, assise sur un terrain bas, n'était pas assez éloignée de la rivière; on s'en aperçut lors des inondations de 1875; une nuit, on cria au secours et sauve qui peut! L'eau se précipitait. Aller chercher de l'aide à la mairie, il n'y fallait pas songer, la course eût exigé une demi-heure, et c'était plus qu'il n'en fallait à la Seine pour battre les frêles murailles et les jeter bas. On invoqua quelques chiffonniers du voisinage, qui s'empressèrent; on fit un barrage de tous les matériaux qui tombaient sous la main; on n'arrêta pas, mais on retarda l'invasion de l'eau; les malades ingambes s'enfuirent, on emporta les autres, et tout ce pauvre monde effaré, guidé, encouragé par les Dames du Calvaire, put se réfugier à l'asile Payen (1). Les voisins ne s'étaient pas réservés; ils avaient protégé la maison, dont le rez-de-chaussée baignait déjà dans l'eau, et ils avaient concouru activement au déménagement des incurables. On voulut les récompenser, ils refusèrent toute rémunération; on insista, ce fut en vain; ils disaient : « Nous savons bien que vous êtes des « madames, » mais vous soignez les malades et nous sommes heureux de vous avoir donné un coup de main. » Ils n'en démordirent pas; à leur façon, ces braves gens avaient participé à l'œuvre du Calvaire.

Le second vicaire de la paroisse de Grenelle, l'abbé Raymond, était l'aumônier du petit hospice, il visitait les pauvres femmes que mange la bête cancéreuse, il leur disait la messe et les réconfortait à l'heure inéluctable qui si souvent sonne au-dessus des lits où reposent les condamnés. C'était, — c'est encore, — un homme jeune, dont l'accent méridional accuse l'origine. Avant de venir à Grenelle, il était à Belleville, où, pendant la commune, il connut les Trinquet, les Ranvier de l'endroit et ne faiblit point devant leurs menaces; il y était pendant la guerre et il suivit les troupes qui allaient livrer la bataille de Champigny; on pouvait avoir besoin de son ministère; en tout cas, un infirmier de plus, robuste et dévoué, n'est jamais inutile aux blessés. Les soldats qu'il escortait n'étaient point très solides au feu; il y eut de l'hésitation quand éclatèrent les obus; puis on se débanda et l'on tourna les talons. L'abbé, à ce moment, ne se souvint que du Dieu des armées, que l'on invoque

(1) L'asile Payen, qui reçoit en hospitalité vingt-quatre vieillards de Grenelle même, a été fondé et est entretenu exclusivement par Mlle Payen, fille du célèbre chimiste, membre de l'Institut, laquelle consacre sa fortune à des œuvres de charité.

avant le combat, auquel on rend grâce après le triomphe; il se jeta au-devant des fuyards et les ramena. Au pas de course et face à l'ennemi cette fois, on passa devant un général de brigade; un officier lui cria : « Où faut-il aller? » Le général répondit en riant : « Suivez cette soutane, elle est dans la bonne route! » Hélas! malgré « cette soutane » et malgré « la bonne route, » on n'était pas dans le chemin qui conduit à la victoire.

La pauvre école transmuée en hospice était de dimensions si restreintes qu'elle en devenait inhospitalière. Où bâtir? La place manquait; on acheta un chalet portatif et on le roula dans un coin de la cour; c'était un agrandissement, mais si médiocre qu'il était illusoire. A peine établie depuis une année, la maison ne pouvait plus suffire ni aux malades ni à leurs infirmières volontaires. Ne trouvera-t-on pas, comme sur les collines de Lyon, un clos de La Sarra, où l'on pourra construire un hôpital sérieux, un hôpital définitif dont les incurables et les Dames du Calvaire pourraient prendre possession? Le clos existait rue Lourmel, non loin de la rue Léontine, à portée du boulevard de Grenelle et près d'un marché où il serait facile de s'approvisionner. Comment acheter et surtout comment bâtir? Toujours de la même façon, en s'adressant à cette charité française, à cette charité chrétienne, qui jamais ne se récuse. Les femmes mirent de l'ardeur à demander et à donner; l'une d'elles a livré ses diamans, qui étaient nombreux et de choix, à la seule condition que son nom ne serait jamais prononcé. Plus d'une de celles dont parle le monde, qui ont des titres retentissans, qui habitent des châteaux historiques et dont les aïeux suivirent Pierre l'Ermite, ont fait des économies sur leur toilette, n'ont pas renouvelé les harnais de leurs équipages pour glisser quelques billets de 1,000 francs dans l'aumônière des dames zélatrices; au fond des bourses de quête on trouva des bracelets et des bagues. Je sais une femme élégante, et jeune, et jolie, qui, pendant deux hivers consécutifs, ne porta que des robes de laine; j'en fus étonné; à cette heure, je n'en suis plus surpris.

Trois mille mètres de terrain furent achetés; avec prudence, au fur et à mesure des ressources, on y éleva une maison hospitalière dont on prit possession à la fin de 1880. La première supérieure de Paris, Mme Lechat, qui par son activité avait tant contribué à la construction du nouvel hospice, n'y entra pas : on peut dire qu'elle mourut sur le seuil, le 24 septembre 1879. Pas plus que Mme Garnier elle ne s'était ménagée, mais moins heureuse qu'elle, elle partit avant d'avoir vu ses malades établies dans les conditions qu'elle avait rêvées pour elles. Le sceptre, — qui est une pince à charpie, — a passé aux mains de Mme veuve Jousset, dont le nom a

de la célébrité dans la typographie parisienne; si son règne n'est pas fait de douceur et de mansuétude, elle a l'apparence trompeuse.

Une petite porte basse qui pendant le jour n'est jamais fermée, comme si l'on craignait que la souffrance n'entrât pas assez vite; un jardin en contre-haut soutenu par un mur de pierres meulières, jardin trop nouveau pour avoir déjà de l'ombrage; les arbres, — qui pousseront, — sont actuellement remplacés par un hangar à l'abri duquel les incurables peuvent s'asseoir et s'envelopper d'air sans craindre le vent et les rayons du soleil. Au bout du jardin, l'hospice, vaste bâtiment construit de matériaux simples et solides, ouvert de larges baies, comme il convient à la demeure des maladies; l'orientation est bonne; si l'on montait sur les toits, on apercevrait les coteaux de Passy, les verdures du bois de Boulogne et le Mont-Valérien. Au-devant de l'hospice, semblable à la guérite d'une sentinelle avancée qui a repris son poste de combat, le chalet, le petit chalet roulant, annexe de la maison primitive, souvenir de la vieille école où l'on campa d'abord, que l'on a démonté et remonté; il fait bonne figure et n'a point souffert dans son voyage. Aujourd'hui, c'est le cabinet de la supérieure et le parloir où l'on reçoit les visites; aux murailles, deux bons portraits de Mme Lechat et de Mme Jousset, le Christ d'après Titien, *Sainte Monique et Saint Augustin* d'Ary Scheffer, *le Repos en Égypte* et la croix d'argent, la croix d'uniforme, qui est le seul emblème qui distingue les Dames du Calvaire lorsqu'elles sont de service. La maison est intelligemment distribuée, aérée, lumineuse, bien faite pour l'objet qu'elle doit remplir. Les couloirs de dégagement sont spacieux et l'on peut y circuler sans troubler le repos des malades. Une officine avec un grand fourneau pour les préparations pharmaceutiques et des lavabos qui ne sont que trop indispensables aux infirmières; à côté s'ouvre la pharmacie, où je remarque un meuble en bois blanc et à tiroirs; sur chaque tiroir, un nom; c'est là que les dames agrégées serrent le tablier d'hôpital; je lis des noms dont la plupart sont dignes d'être criés par un héraut d'armes (1). En face ou à peu près s'étend

(1) Mmes Jousset, comtesse de Lastic, comtesse de Rayneval, comtesse Clary, de Barruel, de Bonval, Ravaut, comtesse de Beaulaincourt, Belly, Hugoulin, de Chevrigny, vicomtesse de Thoisy, duchesse d'Uzès, Boistel, comtesse Lafond, comtesse de Biron, comtesse de Vibraye, marquise de Broc, comtesse de Pontgibaud, Trouillet, comtesse de Briançon, Servolle, Gounelle, baronne de Gaujal, Pradhon, Pichon, comtesse de La Haye, comtesse de Beaurecueil, vicomtesse de Lastic, comtesse de Bonneval, Gariod, Saglio, Tissier, Sauné, de Barras, Bouchard, Bommard, de Contenson, comtesse Cornudet, princesse d'Hénin, d'Assailly, Boulu, de Vaublanc, baronne d'Ortès, Wallaert, d'Eudeville, Philipon, comtesse de Chabannes, comtesse de Saint-Phal, de Jouvencel, marquise de Ferrière, Épinette, baronne de Laroche-Poncier, Antheaume, de Montéage, Le Cordier.

le dortoir, où vingt lits entourés de rideaux de cotonnade reçoivent les incurables; une ou deux chambres particulières sont réservées pour des enfans malades que l'on a recueillis dans le quartier. De plain-pied avec le dortoir, la chapelle, froide et nue comme toutes les constructions trop neuves; aux murailles, les tableaux d'un chemin de croix. Un escalier, accosté d'une pente douce munie de rails sur lesquels peut glisser un cercueil, conduit à la salle mortuaire, où sont déposées les pauvres femmes enfin délivrées de leur supplice. Là, mieux que dans les hôpitaux, on respecte les cadavres; on ne les couche pas sur la dalle de pierre ou sur la planche de chêne; on les étend sur un lit garni de matelas; ils y restent exposés et entourés de prières jusqu'au moment où le couvercle de la bière se referme sur eux.

En pénétrant au second étage, on comprend que l'hospice compte s'agrandir et offrir plus de place aux malades. Là, en effet, tout est provisoire; les cloisons du corridor central et des chambres sont en bois; il suffira d'un coup de marteau pour les démonter, et alors on aura un second dortoir ample et très éclairé. Actuellement, et en attendant des ressources nouvelles, cet étage est réservé au logement des dames résidentes, que l'on pourrait aussi bien nommer les dames pensionnaires, car non-seulement elles soignent les cancérées, dirigent l'approvisionnement, veillent à la lingerie, à la buanderie, à la confection des bandes et des compresses, sonnent la cloche du réveil, tiennent les comptes, font les correspondances, passent les marchés avec les fournisseurs, assistent les malades à leur dernier moment, les lavent, les ensevelissent, les accompagnent à la chapelle, mais elles paient pension comme des voyageuses de la bienfaisance descendues au grand hôtel de la charité. Jamais nulle rétribution, d'aucune sorte, n'est réclamée aux malades, mais les infirmières paient le droit de vivre à leur côté et de se lever la nuit pour leur porter secours. Les chambres sont gaies et vivantes; elles n'ont rien de la régularité morne qui parfois est si pénible à contempler dans « la clôture » des communautés religieuses.

Chacune des dames résidentes s'est meublée à sa guise; le lit est en acajou et muni d'une bonne literie où le sommeil peut réparer les forces épuisées; il y a des rideaux drapés, des tables couvertes de ces gracieux ustensiles dont les femmes aiment à se servir; des portraits sont pendus aux murailles et maintiennent en permanence le souvenir des absens; des gants jetés sur un guéridon, un chapeau de dentelles noires accroché à une patère, un vague parfum d'iris ou de verveine rendent plus éclatant encore le contraste qui s'accuse entre des habitudes élégantes et une

fonction devant laquelle plus d'un cœur viril succomberait. Du fond de la pharmacie et du dortoir des cancérées monte une odeur d'acide phénique qui est comme un rappel à la réalité; ici, au second étage, c'est le lieu du repos transitoire; en bas, c'est le lieu du labeur, du dégoût à vaincre, du sacrifice permanent. Là, les Dames du Calvaire, les veuves ont pu faire l'expérience que les chagrins s'allègent d'eux-mêmes et deviennent moins cuisans lorsqu'on leur donne pour compagne la fonction de soulager la souffrance, et elles reconnaissent que le meilleur moyen de ne pas trop s'appesantir sur ses propres douleurs est de toujours penser aux douleurs d'autrui.

Au dernier étage habitent les filles de service, jeunes pour la plupart, se dévouant aussi, car elles ne reçoivent pas de gages, vêtues d'un costume semblable et que je trouve d'apparence trop religieuse, car il convient avant tout de laisser à l'œuvre son caractère expressément laïque. Elles dorment dans un dortoir commun et vivent dans une salle commune, où je vois des machines à coudre, où l'on raccommode les draps, où l'on ourle les torchons, où l'on roule les bandes fraîchement lavées pour le pansement du lendemain. Ces trois étages s'élèvent sur un vaste sous-sol bitumé qui contient les appareils d'un calorifère et d'un ventilateur, la cuisine étincelante de cuivres, la chambre aux provisions, une serre qui m'a paru glaciale, et la salle à manger,— beaucoup trop froide — où les dames résidentes prennent leur repas.

La maison était à peine inaugurée qu'elle a failli être détruite; l'inondation avait menacé la petite maladrerie de la rue Léontine, l'incendie s'est attaqué à l'hospice de la rue Lourmel. Dans la nuit du 17 décembre 1881, le feu prit dans une fabrique de câbles télégraphiques juxtaposée à la maison des Dames du Calvaire. Ce fut une des dames qui, réveillée à deux heures du matin par l'intensité des flammes, donna l'alarme en sonnant à toute volée la cloche de la chapelle. Tout le monde fut vite sur pied; on ferma les compteurs à gaz, on ouvrit les robinets des bains, on leva et on habilla en hâte les malades afin de les sauver d'abord si le péril devenait trop pressant; à cinq heures du matin, les pompiers, grâce à la pompe à vapeur de Passy, étaient maîtres du feu; les murs de l'hospice étaient noircis et calcinés, on n'eut qu'à les réparer et l'on en fut quitte pour la peur; mais la peur fut vive, et le souvenir de cette nuit redoutable ne s'est point effacé de la mémoire des dames résidentes.

Je n'ai encore parlé que des annexes où sont groupés le service et les servantes de la vraie maison, qui est le dortoir où l'on souffre, où l'on gémit, où l'on meurt; on pourrait l'appeler la salle de l'ex-

trême-onction, car c'est l'antichambre du repos; celles qui viennent s'y coucher n'en sortent guère que pour s'en aller dans un monde où les plaies vives et les dartres rongeantes sont inconnues. Vingt lits : en 1882, vingt-six décès. L'infatigable faucheuse y est à demeure et ne se lasse pas de frapper. Pour les malheureuses qui sont là, défigurées, ouvertes, tuméfiées, la mort est l'anéantissement souhaité d'une chair saturée de tortures et la libération d'une âme à laquelle nulle espérance n'est interdite; lorsqu'elle approche, on lui sourit. L'une me disait, — comme Alfieri, celle-là avait au front *il pallor della morte e la speranza*, la pâleur de la mort et l'espérance : « Puisque je suis incurable, pourquoi ne pas finir tout de suite? » C'est une clinique de cancers d'une incomparable richesse, et le médecin, — le docteur Eugène Legrand, — qui soigne ces infortunées, a sous les yeux des objets d'étude et d'observation dont la diversité est désespérante. La nature est inépuisable dans l'invention des supplices qu'elle inflige aux humains, — qui, heureusement, ne sont que des mortels, — on dirait qu'elle s'ingénie à dérouter la charité et à la vaincre; peine perdue : plus le mal est horrible et repoussant, plus la charité se fait active, ardente et courageuse. Quelque effroyable que soit la tâche, nulle dame du Calvaire n'a jamais reculé.

Les lits, convenablement espacés, sont enveloppés de rideaux blancs; des formes étranges entourées de bandelettes mouillées de sanies sanguinolentes, disparaissent à demi sur les oreillers : ce sont les malades; pourquoi la vie s'acharne-t-elle à ne point abandonner ces matières en décomposition? En passant devant ces lits, plus lamentables à voir que les dalles de la Morgue, sur lesquelles reposent, du moins, des corps devenus insensibles, je me rappelais mes courses à travers le cimetière de Damas, lorsque je cherchais au milieu des tombes la masure où vivaient les lépreux, juifs et musulmans, parqués loin de la ville, jetés hors de l'humanité, qui s'en écartait avec épouvante, psalmodiant une plainte sans parole, car le voile de leurs palais était effondré, tendant une main sans doigts, car leurs phalanges étaient tombées, levant la tête pour voir, car leurs paupières boursouflées fermaient les yeux. Gonflés, recouverts d'écailles, ils achevaient de pourrir ensemble dans une puanteur telle que les chiens hurlaient et se sauvaient à leur approche. A cette époque (septembre 1850), un seul homme venait chaque jour les consoler et les secourir : c'était le supérieur de nos lazaristes. La parole de Mahomet : « Fuis le lépreux comme tu fuirais le lion, » n'avait pas été prononcée pour lui.

Il n'y a point de lépreuses à l'infirmerie du Calvaire, car la lèpre n'existe plus dans notre pays, qu'elle a tant ravagé jadis; au

XIVe siècle, dix-neuf mille léproseries en Europe, dont deux mille en France. On ne dit plus la messe des morts sur « le ladre; » on ne le conduit plus solennellement, en chantant le *De profundis*, jusqu'à sa « borde; » on n'a plus à lui remettre en main « la cliquette, » qu'il doit faire bruire pour indiquer sa présence. Xavier de Maistre le chercherait en vain dans le val d'Aoste, il n'y est plus. Où le trouverait-il? On dit qu'il existe encore dans certaines régions de la Suisse, de la Norvège et de la Suède; en dehors de Damas; je l'ai vu à Rhodes, à Jérusalem, à Naplouse, à Birket-ek-Karoum et dans la Calabre ultérieure deuxième, à Catanzaro, sur les bords du golfe de Squillace.

Pour n'être point la lèpre, les maladies que l'on soigne à l'hospice de la rue Lourmel n'en sont pas moins hideuses; il faut avoir le courage de les regarder en face, car, sans cela, on ne pourrait apprécier, comme il convient, le prodigieux dévoûment des Dames du Calvaire; que le lecteur m'excuse donc si j'appelle son attention sur des objets d'autant plus dignes de pitié que leur aspect seul est pour inspirer le dégoût. L'odeur d'acide phénique qui plane dans le dortoir et baigne les lits d'une atmosphère purifiante indique tout de suite que l'on vient d'entrer dans le domaine des plaies vives. Quelques malades ne sont point couchées; assises et s'occupant à de faciles besognes, elles ont de la vaillance encore et peuvent, dans les beaux jours, marcher au long des allées du jardin. Un bandeau bossué de charpie leur coupe le visage en deux; la paupière est rouge, l'œil est anxieux, les lèvres sont blafardes; des boursouflures violacées marbrent la peau des joues; si l'on enlève le bandeau, on voit le mal dans toute son horreur : c'est le *lupus vorax*, le loup dévorant, qui, de préférence, se jette au visage et le ronge. Lorsque le moyen âge voyait cette plaie abominable, il lui criait : « *Noli me tangere!* Ne me touche pas! » Lentement, avec des précautions de gourmet qui savoure un morceau succulent, il a mangé le nez, qui n'est plus qu'un nez de tête de mort, mais de tête de mort vivante, humide et saignante. Deux des malheureuses ainsi défigurées prisent encore et fourrent du tabac dans cette blessure qui met à nu les os et découvre les membranes intérieures. Une vieille tradition, qui date sans doute de l'antiquité, règne dans nos campagnes. Pour les paysans, cette dartre persistante et perforante, ce *lupus*, est une bête qu'il faut nourrir, car elle a toujours faim et détruit l'homme lorsqu'on la laisse manquer d'alimens; de là un seul mode de médication : une tranche de viande appliquée et maintenue sur la plaie. On essaie aujourd'hui de la traiter par des scarifications répétées, par l'acide azotique;

on cite quelques cas de guérison; mais les *lupus* que l'on a arrêtés dans leur marche étaient-ils bien des *lupus?*

Ce mal qui lacère le visage, qu'il rend à la fois ridicule et horrible, est très douloureux; sa persévérance n'est jamais stationnaire, mais sa progression est si lente qu'elle paraît insensible; il n'a point pitié du malade, il le tue en détail, seconde par seconde et pendant des années. A l'époque où j'ai étudié la Salpêtrière, j'ai connu une femme qui occupait une place d'honneur dans la section des cancérées. Elle était alerte, un peu agitée, parlant sans cesse, et vivait, la tête abritée sous un vaste cornet en carton revêtu de calicot bleu qui ressemblait à un éteignoir et qui lui cachait complètement le visage. Jamais elle ne se regardait, elle avait horreur d'elle. Je voulus la voir, mal m'en prit. Un jour qu'elle passait près de moi dans le couloir de la salle Sainte-Cécile, je frappai du doigt le sommet de son cornet de façon à le faire basculer et à la découvrir. Elle me cria une injure et me donna un coup de pied; je l'avais aperçue : le visage était une plaie où l'on ne reconnaissait plus que les dents et les yeux; le lupus avait fait sa proie des lèvres, des joues, des paupières et du nez. Elle avait sa légende; on disait qu'elle s'appelait Médée, comme la magicienne, qu'elle avait été actrice dans un petit théâtre, fort jolie, recherchée et de vie à outrance. Il n'en était rien. C'était une ouvrière émailleuse, nommée Victoire Médez, veuve de Charles Lerévérend; née au mois de juin 1799, elle fut admise d'urgence à la Salpêtrière en 1853, car déjà elle était hideuse et à demi rongée. Elle n'est décédée qu'en 1871, âgée de soixante-douze ans; une demi-heure avant sa mort, les maxillaires inférieurs se détachèrent et l'on vit des fosses de l'arrière-gorge; est-ce au moins le lupus qui lui a donné le repos? Non, c'est une fluxion de poitrine. J'ai cité cet exemple, qui n'est point une exception, pour montrer que le caractère de cette maladie est son implacable lenteur.

Parfois l'action est plus rapide, mais alors elle semble superficielle, ne s'attaque qu'au derme, respecte les muscles et ne broie pas les os. Une malade est là debout, on la dit guérie; comment était-elle donc avant de l'être? Le visage paraît en laque carminée, luisant, parsemé de pellicules épaisses et grisâtres, comme les squames d'un poisson mort; le nez est tiré en bas, les lèvres sont rétractées, on dirait que la figure est contenue dans une peau trop étroite; les sourcils sont tombés, les cheveux, ternes, sont rares, le cou est strié de rugosités, un œil est couvert d'une taie laiteuse; l'épiderme en se reformant, après l'excoriation, a complètement oblitéré l'ouverture des oreilles, dont les lobes ont disparu. La pauvre créature entend, vaille que vaille, et peut répondre aux questions qu'on lui adresse. Elle n'est point sotte et se dit satisfaite d'être en si bon

état. Elle va et vient dans la maison, et peut-être plus d'une malade dont la tête est entourée des langes du pansement, la trouve heureuse et envie son sort, qui est de rester épouvantable à voir.

Sur un lit bas j'aperçois une fillette d'environ treize ans ; le visage, déformé par le gonflement des maxillaires, a une apparence japonaise que ne démentent ni la vivacité des yeux, ni la chevelure relevée à la chinoise. L'expression est intelligente, la parole est vive, le sourire est doux et reconnaissant. Elle reste étendue sur le dos, immobile, diminuée, presque aplatie, n'ayant plus que l'usage de la main gauche qui s'agite au bout d'un bras maigre dont la chair est flasque et la peau jaunâtre. L'absence de phosphate de chaux dans les os les a réduits à l'état gélatineux; avec un peu d'effort on nouerait les jambes comme un câble; le bras droit a tellement dévié aux articulations que les doigts de la main sont retournés sur eux-mêmes. La vie semble réfugiée, remontée dans la tête; elle a délaissé ce corps chimiquement si mal composé; au-dessus de ce frêle cadavre, il y a un cerveau qui pense, raisonne et ne paraît point s'étonner d'être lié à la mort. Cette enfant ne souffre pas, elle meurt cependant et ne s'en doute guère. Bientôt l'âme quittera cette matière incomplète, et la pauvre petite sera libérée. Près d'elle et paraissant la regarder avec curiosité, un gros animal est assis dans un fauteuil muni d'une planchette qui l'empêche de se lever. Est-ce une femme? Oui, car elle parle. Les pieds et les mains, de substance molle, sont relevés en sens inverse par une contracture des extrémités résultant sans doute de quelque convulsion antérieure à la naissance; la langue, énorme et charnue, sort de la bouche et pend sur les lèvres épaisses; la face, blême et bouffie, est enlaidie de deux yeux saillans, ronds, et qui semblent rouler au hasard d'impulsions que l'on ne devine pas; la parole est embarrassée et comme empâtée de bestialité; l'intelligence n'est point fermée, elle s'entr'ouvre et comprend. Cette créature embryonnaire, qui rappelle les méduses inconsistantes que soulèvent les vagues, qui ne peut marcher, qui ne parvient pas à surveiller ses fonctions naturelles, est aujourd'hui âgée de trente-six ans; elle a réussi à s'approprier quelque enseignement religieux et on vient de lui faire faire sa première communion.

L'angio-leucite n'est point rare à l'hospice de la rue Lourmel; c'est là une appellation bien scientifique; il s'agit de l'éléphantiasis, mot excellent, peignant bien cette déformation des tissus qui fait ressembler les membres de l'homme à ceux de l'éléphant; maladie redoutable qui presque toujours se porte aux jambes. Hérodote raconte que, pour s'en guérir, les Pharaons prenaient des bains de sang humain; Paracelse est moins cruel, il recommande l'or potable et l'eau distillée de perles fines; on ignore au Calvaire

si ce traitement est efficace. Une vieille est assise sur son lit, les pieds posés sur une chaise, je lui demande pourquoi elle ne se couche pas; elle me répond : « Je suis asthmatique et j'étouffe dès que je suis allongée. » Elle découvre ses jambes; l'éléphantiasis les a envahies; le derme est épaissi, violet, écailleux; les tissus sont engorgés ; les chevilles, perdues dans le soulèvement des chairs, n'apparaissent plus au-dessus du pied, tellement gonflé qu'il semble près d'éclater. Pour diminuer la tension de l'éléphantiasis, il faudrait maintenir la malade sur un plan incliné qui relèverait légèrement les jambes; pour empêcher l'asthme d'oppresser les poumons, il faudrait que la malade restât debout, ou du moins fût placée de façon à avoir le torse droit. Problème insoluble et vraiment impitoyable; les deux supplices se combinent et l'on ne peut soulager l'un qu'en exaspérant l'autre. Il en est plus d'une ainsi dans le dortoir; lorsque, pendant le sommeil, le corps s'abaisse automatiquement en arrière, elles suffoquent, se réveillent avec un cri : « De l'air ! de l'air ! »

Adossée contre un rempart d'oreillers, je vois une jeune femme d'une pâleur terreuse ; elle respire un flacon d'eau de Cologne et secoue la tête avec découragement. Je m'approche d'elle et j'y reste avec effort. Je lui demande : « Pourquoi flairez-vous ce flacon ? est-ce que vous craignez de vous évanouir ? » Un nuage rose passe sur ses joues, elle répond : « Oui, monsieur. » Elle se trompe; elle cherche à fuir son odeur et n'y réussit pas. C'est une ouvrière du Gros-Caillou; employée à la manufacture des tabacs, elle a préparé « la tripe, » taillé « la robe, » et roulé le cigare. Elle est tombée par une fenêtre, du haut d'un second étage et s'est brisé la jambe droite. La fracture était compliquée, on a pratiqué l'amputation; j'ignore quel accident est survenu, mais je regrette que, dans sa chute, la malheureuse ne se soit pas tuée sur le coup. Un cancer s'est emparé d'elle, l'a saisie à la jambe coupée et s'étend jusqu'à la hanche; sa cuisse blanche et démesurée ressemble à un sac de farine; le derme s'est fendu sous l'expansion des tissus désagrégés et laisse échapper des putridités nauséabondes. Lorsque les bouffées horribles montent vers elle, elle prend sa petite fiole d'eau de Cologne, et se désespère. Je la regardais pendant qu'on la pansait et que des larmes lui mouillaient les yeux en contemplant sa jambe qui jamais ne la portera plus, et involontairement j'entendais bourdonner dans mon souvenir l'air de *la Juive :* « Je suis jeune et je tiens à la vie ! » — Quelques jours après ma première visite, je suis revenu ; en entrant dans le dortoir, j'ai cherché des yeux la petite ouvrière en cigares, je ne l'ai pas aperçue. Elle est ailleurs, dans l'endroit où l'on ne souffre pas et où, sans doute, on a compris la raison de la souffrance. Un matin, — le 22 avril, — une dame du

Calvaire lui demanda si elle voulait une nonnette pour son dessert; en souriant, elle répondit : « J'en voudrais deux. » Tout à coup elle cria : « Voilà quelque chose qui part! » On se précipita vers elle; le sang ruisselait; pour arrêter plus rapidement l'hémorragie, on coupa les bandes du pansement; la pauvrette inclinait la tête comme un oiseau blessé : les lèvres décolorées ne parlaient plus, le regard flottait vers le ciel pour y chercher la réalité des espérances, le corps sembla s'amollir et s'affaissa. Le cancer avait mordu l'artère fémorale et, en moins de deux minutes, l'âme avait rouvert ses ailes.

La place d'où elle est partie n'a pas eu le temps de refroidir, j'y découvre une apparition. Vous rappelez-vous les contes des fées : « Il y avait une petite vieille, si vieille, si vieille que son nez touchait à son menton? » Elle est là, au Calvaire, accroupie sur son lit, toujours assise, car elle ne peut se tenir autrement, noueuse, ramassée sur elle-même, semblable à ces momies d'Incas que l'on retrouve dans des amphores. L'ankylose l'a prise aux articulations inférieures et l'a ployée en trois. Le long de ses bras décharnés des pralines cancéreuses sont disséminées sur sa peau ridée. C'est une Bretonne bretonnante; elle est du pays qui est entre Josselin et Ploërmel. Aux jours de son enfance, elle a dû jouer près de L'Étang-au-Duc et sous les chênes de La Mivoie, où les Trente ont combattu jadis. A cette heure, c'est un petit fantôme desséché; on dirait que le sang n'y circule plus et laisse les chairs mourir d'inanition. Sa voix fêlée est si grêle qu'on croirait entendre la voix d'un ventriloque qui parlerait derrière les rideaux. Elle dit : « Je voudrais fumer ma pipe; voilà quarante ans que je fume; ça me manque beaucoup de ne pas fumer. » Elle demande qu'on lui donne du *butun*. — Butun en bas-breton, c'est du tabac. — Lorsqu'il fait beau et qu'un rayon de soleil échauffe le jardin, on pose ce pauvre squelette décharné sur un fauteuil et on le roule en plein air; alors la petite vieille recroquevillée fume tout doucement; elle ferme à demi les yeux et rêve. Peut-être, dans sa somnolence, revoit-elle les filles et les garçons aux longs cheveux s'arrêter sous sa fenêtre et se répète-t-elle la chanson du rossignolet sauvage, du rossignolet d'amour, la chanson de la mariée, qu'elle a écoutée, le cœur battant et le front brillant la jeunesse :

Recevez ce bouquet que ma main vous présente;
Il est fait de façon à vous faire comprendre
Que tous ces vains honneurs passent comme des fleurs!

Arrêtons-nous encore auprès d'un dernier lit; celle qui l'occupe et ne le quittera que pour la couche éternelle est une vieille femme qui a dû être jolie autrefois; elle est proprette; sous son bonnet les

cheveux éclatans de blancheur sont bien rangés. Elle aussi, elle dort assise, non pas qu'elle soit asthmatique, mais parce que le poids de son cancer l'étouffe lorsqu'elle est étendue sur le dos. Elle se découvre le thorax; la poitrine plate est tout entière mamelonnée de glandes cancéreuses et ressemble à la carte en relief d'un massif de montagnes. L'ablation même n'est point possible; depuis les clavicules jusqu'à la dernière des fausses côtes, ce n'est qu'une cuirasse formée de nodosités couleur marron nuancée de tons livides. La pauvre femme ne se fait point d'illusion. Le regard a une expression navrante et l'on dirait que les lèvres répètent la phrase de Chateaubriand : « Je me décourage de durer! » — Elle n'a pas « duré » longtemps; deux jours après ma visite, son corps s'est endormi pour ne plus se réveiller; on l'a porté à la chambre des morts et bien vite on a préparé le lit pour y placer une postulante dont le visage est déjà presque disparu.

Que le lecteur ne se figure pas que j'aie outré le tableau : je l'ai atténué; j'ai reculé devant certaines descriptions, il y a des faces que je n'ai pas dévoilées, des plaies dont j'ai volontairement détourné les yeux. Ce que ces femmes souffrent de ces maux sans remède et sans espoir ne peut s'imaginer; derrière les rideaux blancs on entend les plaintes étouffées; parfois, la nuit, le silence du dortoir est troublé par un cri; c'est la bête féroce qui mord une malade et l'arrache au sommeil. Les Dames du Calvaire ne sont jamais loin, et il n'est pas besoin de les appeler deux fois pour qu'elles accourent. Elles savent administrer l'hydrochlorate de morphine comme de vieux praticiens, et l'art des injections sous-cutanées leur a été révélé. Pour ces maux incurables qui sont une aberration de la nature, le médecin n'a jamais trop de compassion; là où le médicament reste inefficace et ne peut guérir, la parole affectueuse est un allégement. C'est moins la maladie qu'il faut considérer que la malade, à laquelle on ne prodiguera jamais assez de consolation, de tendresse et d'encouragement. Les Dames du Calvaire ne l'ignorent pas; elles calment les suppliciées et les endorment par des paroles fortifiantes qui sont les litanies de la commisération, elles apaisent celles qui se révoltent de tant souffrir, s'agenouillent près du lit, prient et font descendre l'espérance dans les cœurs des plus exaspérées.

En quel lieu prierait-on, si l'on ne priait pas dans cette infirmerie où l'on n'a plus rien à attendre de la science humaine, où chaque minute apporte une torture, où la veille est faite d'angoisses, où le sommeil est un cauchemar, où l'âme n'a de refuge que dans les destinées d'outre-tombe? Une femme ankylosée des genoux, les jambes ravagées par une dartre vive, me disait : « Ah! que je voudrais pouvoir marcher! » Je lui demandai en souriant : « Pourquoi? pour

vous promener au soleil? » Elle me répondit : « Oh! non, monsieurs pour aller à l'église. » Elles ne peuvent en effet aller à l'église, mai, l'église vient à elles. Chaque matin, à sept heures, les cloisons du dortoir glissent sur des galets de cuivre et découvrent la chapelle, d'où s'échappe un air frais qui s'approche des lits comme une caresse. Les dames résidentes sont à genoux, derrière elles sont les filles de service; le prêtre est à l'autel, la clochette résonne et la basse messe est dite. Les malades se tournent dans leur lit, tendent leurs mains décharnées vers Celui que l'on invoque, et s'inclinent quand on élève l'hostie. Tout le cœur s'élance lorsque l'aumônier terminant la récitation de l'oraison dominicale, dit : *Et libera nos a malo!* Et délivrez-nous du mal! Quelle ferveur en répondant : Ainsi soit-il! Car, pour ces malheureuses, le mal est tangible et lancinant, il est si effroyable, si extrahumain, qu'il ne peut être que l'œuvre du maudit. C'est l'œuvre du diable, en effet; les Orientaux le savent et leurs historiens le racontent. Il faut les écouter et apprendre d'eux où ce mal est né aux premières heures des légendes et pourquoi l'homme n'en est pas encore absous.

Zohak, le cinquième roi de la dynastie persane des Pischdadiens, le descendant du géant Caïumarath, qui fut un arbre avant d'être homme et de réduire la terre en servitude, était un roi méchant. Il se plaisait aux cruautés, et pour n'être jamais à court d'inventions malfaisantes, il se faisait aider par Éblis le Lapidé, qui est Satan. Lorsqu'au bout de plusieurs années, Zohak congédia Éblis, celui-ci lui demanda pour récompense de ses services la permission de lui baiser les épaules. Zohak y consentit, et à la place que venaient de toucher les lèvres réprouvées, deux ulcères apparurent où grouillaient des serpens qui lui mangeaient la chair. On assembla les savans de ce temps-là, et ils déclarèrent que le seul moyen de guérir le roi Zohak était d'appliquer chaque jour sur les plaies diaboliques la cervelle d'un homme récemment tué. On tua d'abord les prisonniers, puis les innocens; on enleva des enfans pour les enfermer dans l'endroit où l'on gardait les malheureux réservés à l'honneur d'être utilisés par la thérapeutique royale. On vola les fils d'un forgeron d'Ispahan, qui se nommait Gao. Il mit son tablier de cuir au bout d'une perche, sortit en criant : « Aux armes! » souleva le peuple, réunit une troupe de mécontens; à la tête des révoltés, il se rendit auprès de Féridoun, fils d'Alkian, petit-fils de Giamschid, et le proclama roi. Zohak fut vaincu, le jour même de l'équinoxe d'automne et enfermé dans une des cavernes de la montagne de Damavend. Il n'était point guéri, parce qu'on l'avait trompé et qu'on lui avait fourni des médicamens inférieurs. En effet, les apothicaires chargés de massacrer des hommes et de préparer les cervelles humaines laissaient, par pitié, les portes de leur laboratoire ouvertes

et les prisonniers s'évadaient; on remplaçait leurs cervelles par des cervelles de mouton, et Zohak ne s'en apercevait pas. Les fugitifs se sauvaient par des chemins détournés et se réunirent dans des pays alors inconnus : il en résulta la nation des Kurdes. Zohak avait eu beaucoup d'enfans qui se répandirent à travers le monde, car le peuple d'Iran les haïssait en souvenir de leur père et les avait chassés. Ils s'établirent dans les contrées d'Asie, d'Afrique et d'Europe; ils y propagèrent le mal dont ils étaient dévorés; car, encore aujourd'hui, tous ceux qui descendent de la lignée de Zohak portent sur leurs corps la trace des baisers de Satan. Lorsque Zohak, qui est dans la géhenne, aura été pardonné de Dieu l'unique, — sur qui soient les saluts du Prophète! — ce mal disparaîtra de la terre.

Je crois que la science moderne n'acceptera pas sans contestation cette explication de l'origine des cancers et des dartres vives, mais l'Orient ne s'en préoccupe guère; il a vu une maladie tellement horrible qu'il l'a crue surnaturelle et il en a fait remonter la responsabilité jusqu'au diable, qui est le principe de tout mal; c'était logique et d'une orthodoxie irréprochable. Les dévastations que produit ce mal sont indescriptibles, je m'en suis aperçu en les décrivant; elles ont tout ce qui révolte les sens, tout ce qui appelle le dégoût, tout ce qui effraie la compassion, repoussée par l'aspect et par l'odeur. Pour mieux remplir la mission qu'elles ont choisie, les Dames du Calvaire ont vaincu leur répugnance, répudié toute faiblesse et acquis une résistance qui en remontrerait à celle des infirmiers de profession. Je les ai vues à l'œuvre et j'en puis parler. Un matin du mois d'avril, je suis arrivé rue Lourmel, un peu avant l'heure de la visite du médecin. Il faisait sec et froid; l'hospice avait l'air presque gai avec ses hautes murailles blanches éclairées par le soleil et son petit chalet reluisant. Les dames résidentes, les dames agrégées, accourues de tous les coins de Paris pour ne point manquer au devoir, étaient là : j'en ai compté vingt-trois; le tablier de calicot blanc à bavette attaché sur la robe noire, qui est la livrée des veuves, les fausses manches passées au bras, la pince à charpie en main, elles causaient entre elles, se promenaient dans le corridor de l'infirmerie, en attendant le moment de pénétrer dans le dortoir. Sur la poitrine, elles portent la croix d'argent, qui est la décoration du Calvaire; aux doigts, un seul anneau, celui que le prêtre a béni au jour de l'union nuptiale, où est éclose l'espérance qui, en s'envolant, n'a laissé place qu'à la foi et à la charité. Si les ducs, les princes, les marquis, les comtes, les officiers supérieurs, les magistrats, les grands industriels qui ont vécu peuvent voir ce que font leurs veuves aujourd'hui, ils doivent se sentir heureux d'avoir si bien placé l'honneur de leur nom et le souci de l'âme de leurs fils. Que des femmes du monde viennent, une fois par hasard,

faire le pansement à l'infirmerie des incurables, ce sera un acte d'humilité ou d'ostentation; elles viennent à jour fixe, plusieurs fois par semaine, avec persévérance, et elles font acte d'héroïsme (1).

Les Dames du Calvaire sont entrées dans le dortoir, je les ai suivies. Toutes, elles se sont agenouillées sur le parquet, les épaules courbées, la tête inclinée; une d'elles a récité une courte prière dont je n'ai retenu que la dernière phrase : « Daignez, Seigneur, donner à nos malades la patience et la résignation, et à nous l'esprit de foi et de charité. » En ce qui les concerne, je crois que la prière est exaucée. Elles se relèvent et vont vers les malades. J'étais auprès du docteur Eugène Legrand, qui avait bien voulu me permettre de l'accompagner; il allait de lit en lit, prescrivant une ordonnance, remontant les courages défaillans et disant des paroles d'espoir auxquelles il ne croyait guère; pour bien des maux, le mensonge, — est-ce bien le mensonge? — est la part affective du traitement. Tout en marchant à côté du docteur, en écoutant ses explications techniques, je regardais les Dames du Calvaire. J'admirais la douceur et l'agilité des gestes. Il n'y a pas au monde un instrument plus parfait que la main d'une femme adroite; ces longs doigts, assouplis par l'élégance même du travail choisi qui combat l'oisiveté, ont de merveilleuses délicatesses pour toucher les plaies sans les aviver, pour les laver, pour y étendre la charpie fraîche et rafraîchissante, pour les entourer de bandelettes et pour caresser la joue de la malade quand le pansement est terminé. La besogne est horrible, on ne s'en douterait pas à voir celles qui l'accomplissent.

Je me suis arrêté devant le lit de la petite fille qui semble se liquéfier. J'ai regardé les mains qui la pansaient; pareilles à des fuseaux d'ivoire, elles avaient une agilité spirituelle : « Esprit de Mortemart, » a dit un vieil adage. Je les admirais; elles étaient souples et prévoyantes, lorsqu'avec mille précautions ingénieuses, elles soulevaient sans les faire souffrir ces pauvres membres plus flexibles qu'un rouleau de linge mouillé; on eût dit que les bandes se déroulaient d'elles-mêmes, comme si une fée les eût touchées; la petite malade s'apercevait à peine qu'on l'entourait de charpie. Elles ne sont point faibles, ces mains, elles ont une vivacité résistante qui, parfois, ne doit point manquer de vigueur. Elles doivent savoir maintenir un cheval qui devient nerveux et fait des réactions en entendant les trompes sonner un bien-aller ou un vol-ce-l'est. O chasseresse, que je ne nommerai pas et que j'ai contemplée avec attendrissement, ce n'est certes pas Endymion que vous cherchez près de ces lits cancéreux!

(1) Une succursale de l'œuvre des Dames du Calvaire a été récemment établie à Marseille.

Joinville raconte que, lorsque saint Louis chargeait sur ses épaules les cadavres des pestiférés pour les porter au lieu de sépulture, il était escorté de l'archevêque de Tyr et de l'évêque de Damiette, qui, assistés de leur clergé, récitaient les prières des morts. Prêtres et soldats, épouvantés par la crainte de la contagion et suffoqués par la puanteur des corps morts, tenaient des mouchoirs tamponnés sur leur visage : « Mais oncques ne fut vu au bon roy Louis estouper son nez, tant le faisoit fermement et dévotement. » Les Dames du Calvaire non plus « ne s'estoupent point le nez ; » et, près de certains lits, il y a du mérite ; sous les regards féminins, j'ai tenu bon, mais plus d'une fois je me suis senti pâlir. Non-seulement elles pansent les plaies, mais elles enlèvent le bonnet des malades : « Voyons, la mère, que l'on vous fasse belle ! » Elles dénouent les cheveux rugueux où l'on croit voir encore quelques gourmes de l'enfance, elles peignent, elles nettoient tout cela sans détourner la tête, sans haut-le-cœur « fermement et dévotement, » comme le bon roi Louis. Je connais bien des hommes et des plus résolus qui reculeraient. Les Dames du Calvaire sont ce que les femmes du peuple appellent des mijaurées ; ce sont des femmes accoutumées au luxe ou du moins à un réel bien-être. La plupart sont frêles, avec la prédominance nerveuse des Parisiennes ; plus d'une a dû se sauver à la vue d'une araignée, et pousser des cris de détresse en apercevant une souris ; pour se faire sœurs de charité imperturbables, elles ont accompli sur elles-mêmes un effort dont seules elles peuvent apprécier la puissance ; seraient-elles arrivées à dompter leurs instincts, à modifier leur nature, à triompher de leur répugnance, si elles n'avaient pas eu la foi ? — Non !

Au temps de ma première jeunesse, — c'est une vieille histoire, — j'avais aperçu deux yeux bleus que je n'ai pas oubliés. Jamais plus belles pervenches ne se sont ouvertes à la rosée, jamais expression plus douce n'a été l'âme d'un regard. La femme dont ils illuminaient le visage était charmante ; ses cheveux noirs, son rire vermeil, rehaussé par l'éclat de ses dents, ses épaules bien tombantes, son cou flexible et sa ferme taille en faisaient une beauté rare. On l'admirait, on répétait son nom ; elle venait de se marier et semblait éclairée par un de ces nimbes de bonheur que rien ne peut éteindre. Elle chanta ; sa voix était juste et d'un timbre exquis. On battit des mains, elle eut un triomphe, triomphe de salon, il est vrai, mais dont la qualité n'était point à dédaigner. Bien souvent, à l'âge où l'on rêve encore, j'ai pensé à cette soirée, à cette jeune femme étincelante de jeunesse et de grâce, que j'avais aperçue et que je ne devais plus revoir. Qui de nous, aux jours de la primevère, n'a eu son apparition ? Qui de nous la voyant s'évanouir ne s'est dit : Le bonheur était peut-être là ? Parfois j'en

parlais : Que devient-elle? Je savais qu'elle était de vie irréprochable, que jamais l'apparence même d'un soupçon ne l'avait effleurée et qu'elle traversait l'existence sur la pointe des pieds sans y ramasser une tache. Puis le souvenir s'affaiblit, il s'effaça ou s'endormit dans un coin de ma mémoire. J'étais dans l'infirmerie de la rue Lourmel, près du lit d'une cancérée, dont le bras gauche est à la fois dévoré et momifié par un cancer qui a abattu les phalanges de la main. L'infirmière me dit : « Elle souffre parfois cruellement. » Je regardai la femme qui me parlait, nos yeux se rencontrèrent et je reconnus les siens. La vision de ma jeunesse est aujourd'hui dame du Calvaire.

On ne soigne pas seulement les malades reçues en hospitalité; la maison s'ouvre à celles du dehors que leur mal n'immobilise pas et qui viennent en consultation. Quand on en a fini avec l'infirmerie, on s'occupe d'elles; celles-là on les panse, on les peigne, on a même la précaution de les débarbouiller, et cette précaution n'est pas superflue; je ne suis pas bien certain que l'on ne glisse pas quelque argent dans leur poche pour les aider à acheter une nourriture plus substantielle que l'ordinaire de la pauvreté. Plus d'une parmi celles qui, le matin, traversent le Calvaire afin d'y recevoir des soins, y reviendra, poussée par le mal impie, et s'y couchera pour ne plus se relever; leur présence à l'heure du pansement est une sorte de stage auquel le cancer donnera un caractère définitif. Ces malheureuses, — les hospitalisées aussi bien que les externes, — sont très curieuses à examiner lorsque l'on s'avance vers elles pour enlever leurs bandes et renouveler leur charpie; elles ont des préférences, cela se voit tout de suite. Elles ont, pour ainsi dire, adopté certaines dames et semblent n'en point vouloir d'autres; l'une d'elles a de telles contractions dans son bras malade, lorsqu'elle est approchée par une infirmière qui ne lui plaît pas, que le pansement devient impossible. Les Dames du Calvaire les plus recherchées, les plus désirées, sont celles qui appartiennent à la haute aristocratie; il suffit d'être princesse ou duchesse pour se voir réclamée près de tous les lits. La malade qui a été servie par une grande dame ne peut guère réprimer un sourire de satisfaction. Une cancérée qui a des prétentions aux lettres et au bel esprit dit volontiers : « La duchesse est venue aujourd'hui dans sa petite charrette anglaise; c'est elle qui s'est occupée de moi; elle a été charmante! » Qui se serait imaginé que le cancer a ses vanités?

Chaque jour, à neuf heures du matin et à cinq heures de l'après-midi, on panse les malades, sans compter les pansemens supplémentaires exigés par quelques plaies où la putréfaction se hâte et ne veut s'arrêter. Est-ce tout? Non pas. Les bandes, les compresses,

tous ces langes qui ont bu la sanie des cancers, qui ont essuyé la bave du loup enragé, ne séjournent point à la maison ; bien vite on se dépêche de les envoyer au blanchisseur. Il faut les trier, les appareiller, les réunir en paquets d'un nombre déterminé qui permette une vérification sûre et rapide, car, dans un tel hospice, le linge, le vieux linge, est avant toute chose un objet de nécessité première. A qui échoit cette besogne abominable? Aux filles de service, paysannes peu dégoûtées, qui, à la ferme, ont balayé le poulailler, vidé le tect à porcs, creusé des rigoles au purin? — Non; aux Dames du Calvaire. J'en ai vu deux assises, sur un bas tabouret, devant une manne putride; élégantes, éclairées d'un sourire, ayant parfois aux lèvres le petit souffle qui chasse une odeur importune, elles avaient dans les poignets des inflexions plaisantes à regarder. Au temps d'Élisabeth de Hongrie, la manne se fût remplie de roses.

Les chambres des dames résidentes ont quelque chose de personnel que j'ai signalé; bien plus encore l'infirmière a une individualité qui lui est propre. Son costume, sa coiffure, sa démarche sont à elle; dans les mouvemens, dans le port de la tête, elle a son attitude personnelle qui la distingue des autres; elles n'ont de commun que le tablier blanc et les manches blanches qui sont leur parure. C'est ce qui les rend originales et ne permet pas de les confondre avec les sœurs des congrégations, où tout est semblable, la robe et la guimpe, le geste et l'expression, le regard et le sourire. Qui a vu une religieuse les a vues toutes. Chez les Dames du Calvaire rien de pareil; elles n'ont abdiqué ni leur nom, ni leurs habitudes. Telle qui a passé sa soirée au bal ou à l'Opéra, et s'y est divertie, sera debout, le matin, près d'un lit de cancérée, rabattra les couvertures et épongera la plaie infecte que le lupus a creusée. Elle reste femme du monde à côté des agonisantes, dans sa façon de se mettre à genoux pour prier, dans sa grâce en secouant la charpie, dans son élégance à faire bouffer les oreillers affaissés, dans les modulations de sa voix, lorsqu'elle console une malade qui dit : « Ah! je souffre trop! » Entre cette distinction de bon aloi et cette misère faite de tortures, le contraste est éclatant : j'en ai été touché. Plus j'avance dans ces études, plus je soulève les voiles qui cachent les œuvres de la charité privée, plus je pénètre dans ces arcanes de souffrance, de compassion et de foi, plus il me semble, malgré les déclamations envieuses et les revendications furibondes, que la parabole du mauvais riche n'est plus de notre temps et n'est pas de notre pays.

MAXIME DU CAMP.

LE

JUIF DE SOFIEVKA

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX.

Peu de semaines après la mort de Kortchenko, un tarantass couvert de poussière traversa, au galop de ses trois chevaux, la rue du village. Au bruit des roues, des têtes curieuses parurent aux fenêtres, et les petits enfans jouant sur le seuil des portes rentrèrent précipitamment pour annoncer qu'ils venaient de voir passer le nouveau propriétaire. En effet, le tarantass entra dans la cour du château ; les chevaux, fumans, s'ébrouèrent brusquement devant le perron, des deux côtés duquel étaient alignés les serviteurs, qui attendaient tête nue l'arrivée du nouveau seigneur. Un jeune homme à moustache blonde, le monocle dans l'œil, sortit du tarantass. Il portait un élégant costume de voyage, et avant de répondre aux salutations respectueuses qui l'accueillaient, il se tourna vers le domestique assis sur le siège et lui donna quelques ordres en anglais, puis il gravit lestement les marches du perron, s'arrêta un instant en contemplant les têtes inclinées à son approche : un léger sourire flotta sur ses lèvres à la vue de Nikita, qui se tenait un peu à l'écart, vêtu d'un habit noir d'une coupe surannée. C'était un vêtement que lui avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

jadis donné Kortchenko, et que ce dernier avait porté lui-même lorsqu'il était en deuil de ses parens.

— Bonjour! bonjour! grasseya le jeune homme, et il pénétra dans l'intérieur de la maison. Nikita le suivit à une distance respectueuse, prêt à lui donner les indications qu'il demanderait. Le vieux serviteur était méconnaissable depuis la mort de son maître; deux rides profondes comme des sillons lui descendaient le long du nez jusqu'au menton; les yeux creusés brillaient d'un éclat farouche, toute la physionomie exprimait une douleur sombre et menaçante.

— C'est Foma qui a tué mon maître! répétait-il à qui voulait l'entendre, mais son tour viendra; je vengerai Boris Pavlovitch.

Les paysans avaient d'abord accueilli ces paroles avec des sourires incrédules, mais l'insistance tenace du vieillard finit par leur imposer, sans qu'ils se demandassent toutefois par quels moyens il atteindrait son but.

Le nouveau propriétaire s'arrêta indécis dans la grande antichambre. Masslinof était un parent éloigné de Kortchenko, qu'il n'avait jamais vu; il connaissait à peine son nom, et n'avait pas été peu surpris en apprenant un jour qu'il héritait de ce parent obscur. Il s'était décidé à quitter Saint-Pétersbourg, sa résidence habituelle, pour voir quelle espèce de domaine lui était échu, comptant bien n'y rester que le temps strictement nécessaire pour régler ses affaires. La campagne lui souriait peu, et il avait hâte de rentrer dans la capitale :

— Où est ma chambre? demanda-t-il à Nikita.

Celui-ci le conduisit à la pièce occupée autrefois par Kortchenko et en franchit le seuil en faisant le signe de la croix, comme s'il approchait d'une relique; ses yeux devinrent humides :

— Cela sent le moisi ici, et quel ameublement! bonté divine! s'écria le jeune élégant en palpant les chaises et les fauteuils. Cela date d'au moins cinquante ans.

Nikita se taisait; cette critique lui faisait l'effet d'un sacrilège; il commençait à détester ce jouvenceau pétersbourgeois qui remplaçait son cher défunt.

— Loge-moi ailleurs! continua le jeune homme; cette chambre ne me convient pas.

Le serviteur s'inclina et lui indiqua une autre pièce :

— Quand votre seigneurie désirera voir le reste du château, elle me fera appeler, dit-il en se retirant. Je m'appelle Nikita, ancien valet de chambre de feu Boris Pavlovitch, et je réside actuellement au village.

Par son testament Kortchenko lui avait laissé un petit capital; Nikita s'était aussitôt acheté une modeste hata près de l'église dans le caveau de laquelle reposait la dépouille de son maître, et il allait

tous les jours matin et soir prier sur sa tombe. Il avait quitté le château immédiatement après l'enterrement, ne se sentant pas le courage de demeurer seul dans ces chambres où tout lui rappelait celui qu'il avait perdu. Masslinof regarda attentivement le vieux domestique :

— Puisque tu es si ancien ici, dit-il, je suis sûr que tu saurais me donner des renseignemens précieux.

Et il le questionna sur divers sujets. Mais Nikita refusa de répondre ; il ne voulait avoir aucun rapport avec le nouveau propriétaire; il se borna à lui faire visiter la maison de fond en comble, lui en remit les clés, après quoi il le salua respectueusement, et regagna à pas lents son humble demeure.

Masslinof se trouva très dépaysé dans le dédale des comptes, des demandes d'ordres, et des explications qui ne lui expliquaient rien du tout. Il n'aimait pas à laisser voir son ignorance en fait d'agronomie, et quand, voulant payer d'audace, il proposait une innovation au starosta qui régissait la propriété, le sourire réprimé et la lueur malicieuse qui pétillait dans les yeux de ce dernier pendant qu'il démontrait révérencieusement l'ineptie du projet, prouvaient au jeune homme que personne n'était dupe de ses prétendues connaissances. Aussi, au bout de huit jours de labeur infructueux dans les livres de comptabilité, fut-il pris d'une lassitude profonde ; les soirées solitaires étaient interminables ; il souffrait de la nostalgie de son club ; le silence de la campagne lui agaçait les nerfs, et la cuisine du cordon bleu petit-russien lui dérangeait l'estomac.

— Il faut que je m'en aille d'ici, sinon je deviendrai fou furieux ! se dit-il un soir qu'il s'ennuyait plus que de coutume. Comment ce vieux Kortchenko a-t-il pu passer sa vie dans ce trou?

Il se leva pour appeler son valet de chambre ; les sonnettes étaient inconnues au château de Sofievka, et ce détail n'était pas sans importance pour Masslinof, qui détestait de se déranger.

— Nous partons demain soir ; faites les malles, dit-il au valet de chambre, qui s'inclina en silence, tout en se réjouissant secrètement de cette résolution. Sofievka lui déplaisait au moins autant qu'à son maître. Satisfait de cette solution à ses perplexités, Masslinof s'endormit d'un paisible sommeil, sans se préoccuper du choix de celui auquel il confierait la gestion de son domaine.

Le lendemain matin, en se promenant au jardin, il fut assez surpris de voir venir à lui un homme d'un certain âge, vêtu d'un long caftan. Cet individu s'avançait d'un pas craintif, tête nue, les bras croisés sur sa poitrine. Masslinof s'arrêta et attendit l'approche du visiteur. Foma (car c'était lui) toucha la terre de son front et, gardant sa casquette éraillée pressée sur son cœur, il exprima avec emphase le bonheur qu'il ressentait de voir le nouveau propriétaire.

Celui-ci, peu habitué à la phraséologie juive, le regardait avec un indicible étonnement, et se trouvait fort gêné de ce qu'un inconnu éprouvât tant de joie à le rencontrer.

— Est-ce qu'il va continuer longtemps sur ce ton? pensait-il. Que lui répondre? — Je suis très reconnaissant... Merci!.. fit-il, profitant d'un instant où Foma reprenait haleine. Vous êtes sans doute un habitant du village? Ne voulez-vous pas entrer à la maison pour prendre un verre de vin? continuait le jeune homme, désireux de mettre fin à tant d'obséquiosité.

Foma se confondit en remercîmens et, sans vouloir remettre sa casquette, malgré la prière réitérée de Masslinof, il le suivit dans la salle à manger. Après avoir respectueusement dégusté un verre de nalivka (1) qu'un domestique lui apporta sur un plateau d'argent, voyant Masslinof sur le point de le congédier :

— Je suis venu, seigneur, vous faire une petite proposition, dit-il d'un ton très humble.

Et comme le jeune homme l'autorisait à parler :

— J'ai ouï dire que vous nous quittiez ce soir; serait-ce une trop grande indiscrétion que de vous demander ce que vous comptez faire du château?

Les yeux perçans du juif embarrassaient singulièrement Masslinof : — Mais je n'en sais rien encore, répondit-il. Je réfléchirai... En attendant, je pense garder le starosta...

— Ne vous serait-il pas plus avantageux et plus commode d'affermer vos terres? insinua Foma.

— Je crois bien! Je ne demande que cela, s'écria étourdiment Masslinof. Mais où trouver un fermier dans ce pays?

Les paupières de Foma voilèrent modestement ses yeux, dont il redoutait de laisser voir l'éclat trop vif, mais un frétillement de joie parcourut ses doigts, qui serrèrent sa casquette avec un geste d'inexprimable rapacité :

— Si vous daigniez avoir confiance en moi, dit-il, je serai bien aise de vous venir en aide en cette occurrence, je suis prêt à affermer toute la propriété...

— Vous!.. ne put s'empêcher de s'écrier le jeune homme en dévisageant le juif.

Il lui paraissait impossible qu'un être d'apparence aussi misérable fût en état de lui payer une rente, quelque minime qu'elle fût. Or, malgré son inexpérience, il comprenait que le fermage de Sofievka était une grosse affaire et qu'il fallait au moins quelques garanties. Foma se rendit compte de ces impressions, car il s'empressa d'ajouter :

(1) Infusion de fruits dans de l'eau-de-vie.

— Je puis vous fournir toutes les cautions que vous désirerez; j'ai un capital déposé à M***. Il cita une ville voisine et entama le chapitre des négociations.

Une heure après, il quittait le château ivre de joie et d'orgueil : Masslinof avait consenti à lui affermer ses terres.

— A moi! à moi! tout est à moi maintenant! Ce château, ce jardin, ces arbres, ces champs!.. Ah! Rebecca avait raison quand elle prédisait qu'un jour nous serions maîtres de Sofievka! se répétait-il. Sa femme, au fait de sa démarche, en attendait impatiemment le résultat sur le pas de sa porte.

— Hé bien? cria-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçut.

Foma agita son mouchoir en signe d'allégresse, elle se précipita à sa rencontre, et les deux époux tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Leur rêve ambitieux était réalisé : ils allaient habiter en seigneurs la maison où ils avaient été accueillis en mendians.

Masslinof, enchanté, partit le soir même pour Saint-Pétersbourg. Deux jours après, Foma installait au cabaret un de ses nombreux neveux et venait occuper avec sa famille le château déserté par les domestiques, qui avaient refusé de rester au service du juif. Mais qu'importait ce détail? Les serviteurs ne lui manqueraient pas quand il en aurait besoin.

Ce fut un étrange spectacle que de voir entrer dans la cour silencieuse du château un chariot recouvert de nattes, par-dessous lesquelles pendait de droite et de gauche quelque vieille loque. C'étaient les effets de Foma; son fils, Savka, menait le cheval par la bride, tandis que Rebecca et sa fille Mavroussia suivaient derrière. Foma les avait précédés et les attendait près du perron, les clés en main. Les gros chiens de garde, étendus au soleil sur la pelouse, sentant la présence d'étrangers, se précipitèrent sur le chariot en aboyant; les deux juifs les éloignèrent à grands coups de fouet, ce qui ne les empêcha pas de continuer leurs grognemens à distance :

— Tu n'as jamais rien vu d'aussi beau? dit Foma à sa fille d'un ton satisfait, lorsque, après avoir parcouru les appartemens, la famille s'établit sur les bancs ombragés d'où l'on avait vue sur la façade de la maison.

Mavroussia sourit et hocha la tête. C'était la première fois qu'elle voyait la demeure d'un seigneur et elle en était éblouie.

— Quel luxe! quelle quantité de chambres! dit-elle. Je crois que je me sentirai toujours gênée là dedans.

Cependant elle prit la main de son père et la baisa :

— Que tu es bon et intelligent et que je t'aime! murmura-t-elle en levant vers lui ses yeux noirs qui semblaient nager dans une humidité limpide.

Foma lui caressa les cheveux avec tendresse :

— C'est pour toi et pour Savka tout ce que j'amasse de richesses! dit-il. Hein, Rebecca! qui aurait cru que nous serions assis ici comme chez nous? ajouta-t-il en se tournant vers sa femme, qui s'éventait avec son mouchoir, tant l'émotion l'avait échauffée.

Tous deux alors se mirent à se ressouvenir des mille incidens de leur vie, tout en ne cessant de contempler le château; ils ne pouvaient se rassasier de cette vue. Mavroussia écoutait religieusement ses parens; elle savait que son père avait débuté très modestement, mais elle ignorait les circonstances de sa pauvreté, et chaque détail qu'elle apprenait augmentait la vénération qu'elle lui portait. Il faut ajouter qu'on évitait de mentionner les actions suspectes, et que la jeune fille croyait fermement que la richesse de Foma provenait d'un travail honnête. Les gazouillemens des oiseaux qui peuplaient le jardin résonnaient comme une fanfare de triomphe dans la vitalité exubérante de cette journée d'été; Mavroussia se sentait électrisée par cette joie du dehors qui répondait si bien à la sienne; il lui semblait que la nature entière glorifiait ce père dont elle était fière.

C'était une belle fille que Mavroussia : grande, élancée comme un jeune peuplier, l'ovale de son visage était parfait; l'artiste le plus exigeant n'aurait rien trouvé à redire à la régularité de ses traits fins, au coloris nacré de ses joues recouvertes d'un léger duvet comme un beau fruit que n'a pas encore profané la main humaine; ses cheveux noirs prenaient au soleil des reflets bleuâtres; ils ondulaient naturellement et frisaient en petites boucles rebelles autour de son front, bas comme celui d'une statue antique. Deux grosses nattes, retenues par un ruban écarlate, descendaient le long de son dos bien au-dessous des genoux. La jeune fille avait été élevée par ses parens avec un soin jaloux. Elle n'entrait que rarement au cabaret. Malgré l'exiguïté de leur izba, Rebecca avait su épargner à sa fille le spectacle des ivrognes et leurs discours mal faits pour de chastes oreilles. Mavroussia quittait peu sa chambre, séparée de celle de ses parens par un simple rideau de perse; en réalité, ce n'était qu'une seule pièce. Elle brodait, lisait, confectionnait tous les vêtemens de la famille : c'était là sa principale occupation. Dès sa plus tendre enfance, on lui avait inoculé le mépris des chrétiens, dont elle n'entendait dire que du mal; elle croyait ce qu'on lui disait sans se donner la peine de l'approfondir. Aussi se tenait-elle à l'écart; jamais elle n'avait joué avec les petites paysannes, et, plus tard, devenue jeune fille, elle trouva tout naturel de continuer à vivre en étrangère au milieu des habitans de ce village où elle était née. Elle voyait ses coreligionnaires, mais n'éprouvait aucun besoin d'intimité. Elle était heureuse, adorait ses parens, son âme fière s'enorgueillissait de leur fortune croissante, et lorsqu'elle passait

devant une paysanne hâlée par le travail des champs, elle ne pouvait s'empêcher de se redresser avec hauteur.

X.

Quand les paysans apprirent que Foma était domicilié en maître au château, ce fut presque un soulèvement au village. Depuis la mort de Kortchenko, un revirement s'était opéré en faveur de l'ancien propriétaire; on se ressouvenait de sa bonté, de sa générosité; et, le soir, à la veillée, les vieux racontaient avec attendrissement à leurs petits-enfans tous les bienfaits dont les avait comblés le seigneur défunt :

— Nous l'avons méconnu; ce Foma de malheur nous avait ensorcelés, et ce n'est que trop tard que nous avons rendu justice au maître, ajoutaient-ils avec amertume.

Le fiel s'amassait dans leurs cœurs contre celui qui s'était non-seulement emparé de leur avoir, mais qui était parvenu à fausser leur jugement :

— Boris Pavlovitch était notre père, disaient-ils, et, par ce mot, ils résumaient leur reconnaissance tardive et leurs regrets.

La présence du juif au château leur semblait une profanation, et leur premier mouvement fut d'aller l'en expulser de force. Des groupes se formaient sur la place du village, on gesticulait en montrant le poing dans la direction de la maison seigneuriale; puis la curiosité se mêlait à l'indignation. Comment allait-il vivre là dedans? Trancherait-il du grand seigneur? Et des rires succédaient aux imprécations : il leur paraissait grotesque que le juif au caftan râpé qui leur avait servi à boire se fît servir à son tour.

— Peut-être deviendra-t-il plus coulant maintenant que le voilà si riche, dit quelqu'un. Il aura honte, étant si magnifiquement établi, de pressurer de pauvres gens pour quelques kopecks.

Cette phrase calma aussitôt les paysans; chacun se mit à réfléchir. En effet, peut-être, Foma deviendrait-il moins intraitable; la plupart lui devaient de l'argent et, tout en continuant à invoquer sur lui toutes les malédictions du ciel, ils décidèrent de le laisser tranquille et de ne pas lui témoigner leur mécontentement.

En attendant, Foma n'avait guère modifié son genre de vie; il demeurait, il est vrai, au château, mais il n'y habitait que trois chambres.

— A quoi bon toutes ces pièces inutiles? avait-il dit à Rebecca en fermant les volets.

Le couple se contentait d'une chambre, Mavroussia en occupait une autre à côté, puis venait celle de Savka. Toutes trois étaient situées au premier étage, qui n'était qu'un rez-de-chaussée élevé et

avait vue sur le jardin. D'abord Foma avait eu l'intention d'occuper la chambre de Kortchenko, mais il renonça bientôt à ce projet. Il éprouvait un certain malaise dans cette pièce où rien n'avait été changé, on avait même laissé des draps au petit lit de camp, qui semblait attendre son hôte. Ce lit surtout causait une impression désagréable à Foma; et, un soir, entrant dans la chambre à la brume, il crut apercevoir la figure pâle de Kortchenko sur l'oreiller blanc, telle qu'il l'avait vue la nuit qui avait suivi la mort du propriétaire.

Cette nuit-là, le juif, attiré par une espèce de curiosité malsaine, s'était glissé dans le jardin, n'osant pénétrer dans la maison et voulant cependant voir le défunt de ses propres yeux; il s'était hissé dans les branches du lilas qui poussait près de la fenêtre et là, de ce poste d'observation dangereux, il avait pu jeter un coup-d'œil à l'intérieur et y avait vu Boris couché tout blanc sur le petit lit de fer. Ce souvenir ne s'était jamais effacé de sa mémoire et il le retrouvait surtout dans cette chambre. Il se promit de n'y plus revenir et la ferma à clé.

Cependant, malgré son changement de domicile, il s'était réservé la haute main sur les affaires du cabaret et ne dédaignait même pas de servir les cliens comme par le passé. Ce fait ébranla les espérances des paysans ; puisqu'il continuait à faire le cabaretier malgré son opulence, il n'hésiterait pas non plus à traiter ses débiteurs avec sa sévérité accoutumée.

Et, en effet, lorsque vint l'époque de la moisson, il eut recours à ses menaces ordinaires pour forcer les paysans à abandonner leurs champs pour s'occuper des siens; seulement, comme ceux-ci s'étaient multipliés, il devint encore plus exigeant. Il fut bien obligé de se pourvoir de quelques ouvriers supplémentaires, mais il n'en loua que le moins possible, et parut désireux de se venger de cette dépense forcée sur ses malheureux débiteurs qu'il harcelait sans relâche. Dès l'aurore, il parcourait le village pour éveiller les retardataires.

— Allons, allons, criait-il, à l'ouvrage! — et les pauvres gens, encore fatigués de la veille, mais redoutant le courroux du terrible créancier, se hâtaient de courir où il leur ordonnait d'aller.

Le cabaret tombait en ruines; mais comme la hata n'appartenait pas à Foma, il avait jugé inutile de la réparer plus que ne l'exigeait l'absolue nécessité. La maison penchait d'un côté, les marches du perron avaient à peu près disparu, de grosses fentes lézardaient les murs de terre battue; quant au toit, il se composait d'un ramassis de vieilles planches, de branches d'arbres, de débris de toute sorte. Vis-à-vis du cabaret se trouvait la hata de Gavrilo. Le juif la lorgnait depuis longtemps d'un œil de convoitise, mais jusqu'ici il

n'avait osé s'en emparer. Cette hata, quoique vieille, se maintenait en excellent état de conservation. Fedia soignait ces vieux murs qui abritaient la misère de la famille; l'intérieur était nu, d'une pauvreté navrante, car Foma petit à petit s'était approprié tout ce qu'il en avait pu enlever. Les matelas et le linge avaient passé de la maison de Gavrilo dans celle du juif, qui les prenait comme acompte de la dette du vieux paysan. C'est à peine s'il lui avait laissé quelques chemises, le banc vermoulu qui courait autour de la pièce, et une table boiteuse.

Un matin, cependant, il se décida à frapper un grand coup. Le cabaret menaçait de s'effondrer, il fallait le déménager au plus vite; il avait bien songé à l'établir dans une des attenances du château, mais, après mûre réflexion, il préféra une autre combinaison.

— Gavrilo est-il à la maison? demanda-t-il en entrant à l'heure habituelle de la sieste dans la hata où Fedia arrangeait des filets.

— Non, répondit le jeune homme sans lever la tête; — mes parens sont restés aux champs.

Foma réfléchit un peu.

— Eh bien! dit-il, tu t'acquitteras de ma commission. Préviens ton père que j'ai besoin de sa maison dès demain et qu'il doit chercher un autre gîte.

Fedia se leva comme mû par un ressort.

— Que veux-tu dire? balbutia-t-il.

Sa gorge se serrait comme dans un étau; il n'avait que trop compris, hélas! Mais il se refusait à croire à cette épouvantable catastrophe.

— Je dis que j'ai besoin de cette maison et que je la prends, répéta Foma. Il est inutile de me regarder avec des yeux flamboyans... Si vous êtes en état de me rembourser votre dette, je ne demande pas mieux; mais comme c'est peu probable, je crois qu'il ne vous reste qu'à faire vos paquets, ajouta-t-il en ricanant. — Et il sortit.

Son départ lui sauva la vie. Encore un moment et Fedia lui aurait sauté à la gorge. Ce n'était pas assez de leur avoir enlevé à peu près tout ce qu'ils possédaient, il lui fallait encore les réduire à la mendicité! Rembourser la dette! c'était facile à dire, mais où trouver les trois cents roubles que devait Gavrilo? Autant valait attraper la lune. Fedia grinça des dents; son visage s'empourpra, sa main serra la hache passée à sa ceinture, tandis que son œil injecté de sang se fixait sur la place où s'était tenu le juif.

— Si je le tuais! pensa-t-il.

Mais aussitôt ses bras retombèrent avec accablement à ses côtés. A quoi cela servirait-il? Foma n'avait-il pas un fils qui réclamerait la dette due au père?

Fedia s'affaissa sur le plancher à côté de ses filets, se cacha la figure dans les mains; et son brave cœur brisé se répandit en sanglots. Il n'y avait pas d'issue possible, il fallait se soumettre à la volonté du juif. Le jeune homme ne s'inquiétait pas de lui-même; il trouverait toujours à pourvoir à son existence, mais que deviendraient ses vieux parens? Il pensait surtout à sa mère, déjà si affaiblie par les privations.

— Ah! que la malédiction du ciel retombe sur toi, tes enfans et tes petits-enfans! s'écria-t-il en étendant la main vers la demeure de Foma.

Cependant il se leva et se décida à aller prévenir ses parens du coup inattendu de la destinée. Il fallait bien aviser aux moyens de trouver un gîte; il ne resterait qu'à demander asile à un voisin charitable, puis l'on verrait.

Gavrilo dormait côte à côte avec sa femme dans l'herbe si haute qu'elle leur servait d'ombrage. Mille fleurs aux teintes éblouissantes les entouraient et caressaient leurs visages à chaque souffle de la brise qui faisait onduler la grande steppe comme une immense mer de verdure; les abeilles voltigeaient autour des deux vieux, mais il y avait tant de fleurs alentour, qu'elles ne s'occupaient que de leur butin; quelquefois une mouche indiscrète se posait sur la figure de l'un d'eux; alors le dormeur la chassait d'un geste de la main sans se réveiller. Une béatitude profonde se lisait sur leurs traits fatigués; le bonheur physique du repos après le travail est si intense qu'il fait oublier momentanément toutes les préoccupations. Fedia s'arrêta en contemplation devant ce vieux couple qui lui était si cher; un nuage voila ses yeux, qu'il essuya du revers de sa manche; il se sentait profondément malheureux de devoir interrompre ce sommeil réparateur, et pour quel réveil, grand Dieu! Cependant il le fallait.

— Père! dit-il en s'agenouillant auprès de Gavrilo et le tirant doucement par la manche.

Celui-ci se retourna, marmotta quelques mots inintelligibles, mais ne s'éveilla point. Le jeune homme le secoua alors un peu plus fort. Le vieillard ouvrit les paupières, s'assit péniblement sur son séant, et se frotta les yeux, puis il regarda son fils avec un étonnement mêlé de reproche.

— Père, dit Fedia à voix basse, le juif est venu tantôt, il prétend avoir besoin de notre hata; il veut la prendre si nous ne lui remboursons pas ce que nous lui devons.

Les pupilles du vieillard se dilatèrent d'une façon démesurée; il ouvrit la bouche, mais ne put proférer un son et retomba lourdement dans l'herbe, où il enfouit son visage, tandis qu'un tremblement convulsif agitait son corps.

— Père, père, murmura Fedia, brisé par le spectacle de cette

douleur à laquelle il s'attendait pourtant, il faut du courage; je travaillerai pour vous, vous ne manquerez de rien...

Le vieillard continuait à gémir. Ganna se réveilla à son tour; il fallut aussi la mettre au courant. Le désespoir des deux vieillards ne connaissait plus de bornes et pendant ce temps les grillons chantaient dans les tiges fleuries, les abeilles tournoyaient en essaims joyeux et les oiseaux traversaient les airs avec des cris d'allégresse. C'était l'été, la chaleur, le bien-être, le bonheur pour la nature entière, sauf pour ces trois êtres accroupis dans l'herbe et qui se demandaient avec angoisse s'ils trouveraient un morceau de pain le lendemain.

— Mais c'est impossible qu'il soit cruel à ce point, répétait Ganna. Tu es trop fier, Fedia, tu ne sais jamais te faire humble; je suis sûre que si tu l'avais bien prié... Gavrilo, allons chez Foma; j'implorerai sa pitié,.. celle de sa femme,.. de sa fille,.. si les parens refusent, il est impossible que la jeune fille soit assez endurcie pour ne pas être touchée par notre infortune...

Gavrilo se taisait, la tête baissée, les mains ballantes.

— N'y allez pas, dit Fedia, je vous en conjure, vous n'obtiendrez rien, et vous vous humilierez inutilement.

— Non, non, je veux essayer, insista Ganna en se levant. Elle mettait tout son espoir dans la démarche qu'elle voulait tenter. Viens, Gavrilo.

Elle se baissa pour aider son mari à se lever; il se laissa faire, sa volonté semblait paralysée; seulement comme son fils essayait encore de le retenir :

— Laisse-moi, dit-il. Je suis cause de notre malheur, — je dois boire le calice jusqu'à la lie.

S'appuyant l'un sur l'autre, les deux vieux parvinrent jusqu'au château. Sur la pelouse, sous un grand chêne touffu, Foma, Rebecca, leur fille et deux juifs de Sofievka étaient assis autour d'une table chargée de tasses et de gâteaux.

La conversation était des plus animées. Foma se pavanait dans son rôle de pseudo-seigneur et initiait ses amis aux modifications commerciales qu'il projetait d'introduire au village. Gavrilo et Ganna se prosternèrent à terre dès qu'ils aperçurent cette réunion, se relevèrent, firent quelques pas et se prosternèrent de nouveau. Au troisième salut, ils étaient tout à côté des juifs, qui les regardaient venir en souriant avec ironie et en échangeant des œillades significatives.

Mavroussia seule paraissait étonnée.

— Petit père Foma Abramovitch, nous venons implorer ta grande générosité, faire appel à tes sentimens d'équité, commença Ganna d'un ton lamentable. Notre fils Fedia nous a transmis tes ordres, —

mais où veux-tu que nous allions désormais reposer nos vieilles têtes? — Aie pitié de nous, pauvres malheureux!

Gavrilo restait silencieux, les mains jointes.

— Allez-vous-en et ne m'ennuyez pas, interrompit brutalement Foma. Si vous voulez conserver votre maison, payez-moi ce que vous me devez...

— Mais tu sais bien que cela nous est impossible, petit père, continua Ganna. Si tu as pitié de nous, nous travaillerons pour toi encore plus qu'auparavant, nous serons tes esclaves, mais laisse un toit sur nos têtes;.. nous ne vivrons plus bien longtemps,.. alors tu prendras notre hata... Notre fils Fedia pourra gagner sa vie ailleurs...

— Vous me faites perdre patience avec vos lamentations, glapit Foma. J'ai dit ce que j'avais à vous dire, et si vous vous obstinez à rester ici, je vous mettrai dehors de force...

— Accorde-nous au moins un coin quelque part... maintenant tu as tant de maisons à ta disposition,.. suppliait toujours Ganna. Ne peux-tu nous allouer une petite place, ne fût-ce que dans un grenier, pour que nous y mourions en paix... Nous t'avons bien accueilli quand Boris Pavlovitch, — que Dieu ait son âme! — t'avait chassé du château...

A ces mots, Mavroussia, qui suivait attentivement le colloque, tressaillit et regarda son père. Celui-ci, les traits contractés, les yeux brûlans, se leva et menaçant de son poing les têtes inclinées des deux vieillards.

— Hors d'ici!.. à l'instant même, entendez-vous, misérables! glapit-il d'une voix sifflante.

Le vieux couple se releva; deux taches rouges marquaient les pommettes ridées de Gavrilo, ses mains tremblaient; le visage de Ganna ruisselait de larmes.

— Dieu te punira,.. et toi aussi! — dit-elle avec solennité, en se tournant vers la jeune fille, qu'agitait une émotion singulière. Tu aurais dû intercéder pour nous...

Elle ne put en ajouter davantage; Foma la saisit par les épaules et la poussa rudement.

— Père! s'écria Mavroussia.

Sa voix contenait à la fois un reproche, une prière, quelque chose de douloureux. Le juif lui lança un regard foudroyant, puis il se rassit sur sa chaise et essuya son front couvert de grosses gouttes de sueur.

Gavrilo et Ganna descendirent jusqu'à la grille; là, leurs jambes tremblantes refusèrent de les porter plus loin; ils s'abattirent au bord du chemin, la vieille appuya sa tête sur l'épaule du vieux, et ils mêlèrent leurs larmes sans se parler... Que pouvaient-ils se dire qu'ils ne sussent déjà?

Un beau gars, le bonnet garni de plumes de paon crânement posé sur l'oreille, les cheveux bruns frisés flottant autour de son visage énergique déboucha sur la route. Il sortait du village et se dirigeait vers la steppe, en fredonnant et en pinçant les cordes de la bandoura (1) suspendue à son cou. Passant devant la grille, il aperçut les deux vieillards et s'arrêta :

— Eh bien! que vous arrive-t-il donc? demanda-t-il de sa voix jeune et mélodieuse.

— Ah! Danilo! nous ne sommes plus que des mendians,.. répondit Ganna, et, sans essuyer les pleurs qui roulaient sur les joues hâlées, elle lui conta son infortune.

A mesure qu'elle avançait dans son récit, les yeux bleus à reflets violets du jeune homme lançaient des flammes et son beau visage exprimait l'indignation.

— Le misérable vampire! murmura-t-il enfin quand la vieille s'arrêta; puis aussitôt : Ne vous désolez pas tant, ajouta-t-il. Il ne sera pas dit qu'un mécréant de juif aura condamné des chrétiens à mourir de faim. Venez chez moi, je vous logerai tous trois. Plus tard, Fedia trouvera à se caser et vous resterez dans ma hata.

Et comme Ganna le remerciait chaleureusement :

— Vous en auriez fait autant à ma place, dit-il, et il reprit sa promenade et sa chanson.

XI.

L'interruption causée à la petite fête de Foma par l'arrivée inattendue du vieux couple avait eu des suites fâcheuses, et malgré les efforts du juif et de Rebecca pour se montrer indifférens à la scène qui venait de se passer, l'entrain général avait disparu. Quant à Mavroussia, elle demeurait silencieuse, distraite, absorbée dans les pensées contradictoires qui se pressaient dans sa tête. Elle se demandait sur quoi portaient les allusions de Ganna? Pourquoi son père avait-il été chassé du château? Jusque-là elle avait même ignoré qu'il y eût demeuré. Les larmes des vieillards l'avaient fortement émue. Pour la première fois de sa vie, elle accusait son père d'un excès de sévérité et elle se reprochait comme un crime ce blâme involontaire qu'elle adressait à celui qu'elle adorait. Une angoisse étrange s'emparait d'elle; elle se sentait triste, mécontente. De quoi? De qui? Elle n'aurait su le dire.

Quand la famille se dispersa et que Mavroussia se remit au travail à sa fenêtre ouverte, elle laissa tomber l'ouvrage commencé sur ses genoux, et son regard se perdit dans le vague. Elle avait soif de

(1) Sorte de guitare.

respirer à pleins poumons, de se rouler dans l'herbe parfumée et d'y retrouver ce quelque chose qu'elle sentait lui échapper. Couvrant ses cheveux noirs d'un mouchoir rouge, elle quitta la maison et courut vers la steppe. Elle aimait à errer des heures entières dans l'herbe haute qui la cachait presque entière, à en arracher des poignées odoriférantes, qu'elle dispersait ensuite autour d'elle. Couchée dans cet océan de verdure, elle aimait à prêter l'oreille aux mille voix des insectes qui vibraient confusément autour d'elle et venaient caresser son visage ; elle tâchait d'interpréter leur langage et s'intéressait à ce petit monde qui lui était familier.

La journée tirait à sa fin et les dernières lueurs du soleil couchant embrasaient les hautes herbes ; elles prenaient des teintes de plus en plus sombres dans le crépuscule qui enveloppait la terre de ses voiles bruns ; les ombres s'étendaient et marquaient çà et là des taches plus foncées, la vapeur qui montait du sol flottait en nuages blancs et indécis au-dessus des fleurs multicolores qui exhalaient des parfums enivrans. De larges traînées, comme de l'or rouge en fusion, étaient jetées sur le firmament, traversé de temps en temps de nuages si diaphanes qu'ils masquaient à peine l'azur du ciel, et une brise légère courait à la surface de l'herbe, dont elle baisait chaque tige ondoyante. Les mélodies de la nuit remplaçaient les bruits du jour. Les marmottes abandonnaient leurs terriers et, campées sur leurs pattes de derrière, remplissaient l'air de leurs sifflemens aigus. Le bruissement des grillons résonnait plus haut, on aurait dit qu'ils se pressaient d'achever leurs chansons, et parfois le cri d'un cygne parvenait d'un étang éloigné et se répercutait dans l'espace avec un son argentin.

Mavroussia, la tête penchée sur sa poitrine, marchait lentement, savourant toutes les beautés de cette nature qui la ravissait. Tout à coup le refrain encore éloigné d'une chanson frappa son oreille :

A quoi bon mes sourcils noirs — Et mes yeux bruns — Et mes jeunes années — De joyeuse fillette? — Mes jeunes années — Tristement se perdent; — Mes yeux pleurent ; — Le vent ternit mes sourcils noirs.— Mon cœur se fane plein d'angoisse — Comme un oiseau captif. — A quoi bon ma beauté — Puisque je n'ai pas ma part de bonheur? — Pour moi orpheline sur cette terre — La vie est un fardeau ; — Les miens me sont étrangers ; — Je n'ai personne à qui parler, — Personne à qui dire — Pourquoi mes yeux pleurent, — Personne à qui raconter — Ce que mon cœur désire. — Et pourquoi, comme une colombe, — Mon cœur roucoule nuit et jour, — Nul ne me le demande, — Nul ne le voit ni ne le sent — Aucun étranger ne m'intéresse ; — Et à quoi bon m'intéresser? — Qu'importe que je pleure délaissée? — Que je perde mes jeunes années? — Pleure, mon cœur; pleurez, mes yeux — En attendant que je meure

— Pleurez bien fort, bien douloureusement, — Pour que les vents entendent votre plainte, — Pour que les vents nuageux l'emportent — Par-delà la mer bleue, — Jusqu'au jeune homme brun qui m'a oubliée...

Les sons plaintifs de la bandoura accompagnaient la voix riche et mélodieuse. Le chanteur invisible se rapprochait et bientôt la jeune fille aperçut la tête mâle de Danilo surgir au-dessus des herbes ondoyantes. Elle avait eu un instant la pensée de se cacher, mais en le reconnaissant, son effroi se calma et elle continua d'avancer. Elle avait souvent rencontré Danilo au village, sans lui avoir jamais adressé la parole; il ne fréquentait pas le cabaret; on le disait laborieux, infatigable. Depuis la mort de son père, il pourvoyait seul à l'entretien de sa mère et de cinq petits frères en bas âge; mais la responsabilité qui pesait sur lui n'altérait pas son humeur joviale; il se montrait toujours disposé à rendre service à ses amis; sa hata était prospère et jamais un mendiant n'en sortait les mains vides. Mavroussia connaissait tous ces détails.

Danilo paraissait si absorbé par sa chanson qu'il ne vit la jeune fille que lorsqu'il se trouva devant elle.

— Bonjour, Danilo! dit-elle en souriant, et aussitôt une vive rougeur colora ses joues; elle s'étonna d'avoir parlé, mais ce soir-là son âme était attendrie; elle se sentait portée à une bienveillance générale et éprouvait comme un vague besoin de sympathie.

— Bonjour! répondit sèchement le paysan en ôtant son bonnet sans toutefois s'arrêter.

Il aurait marivaudé avec toute autre jeune fille, mais celle-ci appartenait à la race qu'il exécrait, et il continua son chemin en fredonnant.

Ce salut glacial retomba lourdement sur le cœur de Mavroussia; elle se demanda par quoi elle avait mérité l'hostilité que lui témoignaient les gens du village? Jusqu'ici elle ne s'était jamais adressé cette question. Un léger frisson parcourut ses membres, une grande tristesse emplit son âme; il lui sembla tout à coup qu'elle était horriblement isolée et qu'un abîme infranchissable la séparait du reste du monde. Autour d'elle les ténèbres envahissaient rapidement la steppe immense, qui prit un aspect de mystérieuse désolation.

XII.

Il était midi. Dans la hata de Danilo, autour d'une longue table, étaient réunis la famille du jeune homme et ceux auxquels on avait offert l'hospitalité. Un gros pain noir était posé près de l'écuelle, où chacun puisait à même avec une cuiller en bois; on avait fait du

schtchy en l'honneur du départ de Gavrilo et de son fils. Fedia espérait trouver de l'ouvrage au chemin de fer dont le gouvernement avait décrété la construction à P***. En apprenant la résolution de son fils, Gavrilo s'était décidé à l'accompagner. Ni les larmes de Ganna, ni les objections de Fedia et de Danilo n'avaient réussi à le détourner de ce projet. Il lui répugnait de vivre d'aumônes.

— Je suis cause de tous nos malheurs, disait-il. Si je meurs à la tâche, je n'aurai que ce que je mérite.

Après bien des luttes, Ganna, qui avait voulu se joindre à son mari et à son fils, s'était résignée à rester au village.

En dépit des efforts de Danilo, qui s'attachait à raviver les espérances de ces malheureux, une tristesse morne présidait à ce repas qui précédait une séparation peut-être éternelle. Les enfans ne comprenaient qu'à demi la gravité de la situation, mais ils regardaient en dessous avec une sorte de respect craintif la vieille Ganna, qui pleurait, et les partans qui mangeaient silencieusement et répondaient à peine aux paroles d'encouragement de leur ami.

Lorsque la modeste collation fut terminée, chacun s'empressa d'aider Ganna à rassembler les hardes des voyageurs ; elles n'étaient pas bien nombreuses, hélas! et elle eut bientôt fait d'envelopper deux chemises et une paire de bottes dans le morceau de toile qui servait de sac de voyage à son mari. Fedia ne possédait qu'une chemise de rechange et n'avait pas d'autre chaussure que celle qu'il portait, des espèces de souliers en nattes d'écorces d'arbre. Katioucha glissa un pain dans la besace.

— C'est pour le voyage! dit-elle en coupant court aux objections de Gavrilo, et maintenant que vous voilà prêts, prions.

Avant de se mettre en route, il est d'usage en Russie de se recueillir pendant quelques instans et d'invoquer mentalement la bénédiction du ciel sur les partans. Tout le monde prit place sur les bancs; les têtes s'inclinèrent avec une expression de pieuse gravité, les mains se joignirent, un silence profond régnait dans la pièce, par les petites fenêtres de laquelle pénétraient des bouffées d'air embaumé. Un rayon de soleil éclairait obliquement l'image du Christ suspendue dans un coin. La chevelure blonde du Sauveur ressortait sur le fond noirci, et on aurait dit que le regard s'abaissait sur l'assistance avec une douceur compatissante.

— Il est temps de partir, dit Gavrilo en se levant et en faisant un grand signe de croix. Ganna se prosterna à ses pieds.

— Que Dieu t'accompagne! murmura-t-elle à travers ses sanglots.

Le vieillard la releva et lui posa la main sur la tête d'un geste solennel. Une angoisse douloureuse contractait ses traits sans qu'une larme vînt adoucir le feu sombre de son regard.

— Adieu! dit-il simplement. Appelant d'un signe son fils à ses

côtés, les deux hommes, tournés vers l'image, touchèrent trois fois la terre du front, puis ils s'inclinèrent très bas à droite et à gauche; l'assistance leur rendit leur salut en disant :

— Que Dieu vous garde! — et les voyageurs quittèrent à pas lents la hata hospitalière. Au moment d'en franchir le seuil, Fedia saisit sa mère dans ses bras; une larme brûlante tomba sur le cou de la vieille.

— Je le soignerai, ne t'inquiète pas; je te le ramènerai, murmura-t-il.

Ganna, désolée, hocha la tête; elle n'espérait plus revoir son mari ici-bas.

Accompagnés de Danilo, leur pauvre bagage attaché sur leurs épaules, les voyageurs traversèrent le village; les paysans les saluaient au passage en murmurant une bénédiction, mais personne n'osa s'approcher d'eux et leur parler, tant la grandeur de leur infortune inspirait le respect.

Mavroussia parut à la grille du château. La jeune fille resta interdite en voyant passer ceux que son père avait chassés, et qui se détournèrent en l'apercevant. Elle les suivit du regard jusqu'à ce qu'ils eurent atteint la grande route; là les trois hommes s'embrassèrent; Gavrilo et son fils s'éloignèrent lentement; ils allaient faire à pied les cent verstes qui les séparaient de la station de P***. Danilo aurait bien aimé les accompagner plus loin, mais il ne pouvait se permettre de gaspiller un temps précieux. La tête penchée sur sa poitrine, il reprit le chemin du village. En repassant devant la grille du château, son regard se croisa avec celui de la jeune fille. Il toucha son bonnet comme à regret.

— Danilo! s'écria Mavroussia emportée par un sentiment indéfinissable.

— Que désires-tu? demanda-t-il en s'arrêtant, mais sans se rapprocher.

Ce fut la jeune fille qui vint à lui.

— Dis-moi, reprit-elle d'une voix tremblante, est-ce donc vrai que Gavrilo soit ruiné?.. Où va-t-il?

Tout en parlant, elle levait sur Danilo ses grands yeux noirs remplis d'inquiétude. En le questionnant ainsi, elle agissait par un mouvement instinctif, irraisonné.

La vue de ce vieillard et de ce fils que la misère forçait à s'expatrier lui avait causé une douleur poignante qu'elle s'étonnait de ressentir pour des étrangers.

— Il va à la mort, répondit sourdement Danilo. Ton père l'a ruiné, ton père qu'il avait hébergé et nourri pendant deux années et qui lui paie sa dette de reconnaissance en le réduisant à la mendicité... Comme si tu ne le savais pas!

— Mais il devait de l'argent à mon père, interrompit Mavroussia.

— C'est vrai; mais à quoi Gavrilo employait-il l'argent emprunté? A boire; et qui l'y poussait, si ce n'est encore ton père?

— Ah! c'est faux!.. tu mens!.. s'écria la jeune fille avec un geste de superbe dénégation.

Un déchirement affreux venait de se produire en elle. Malgré une voix intérieure qui lui disait que Danilo ne mentait point, son cœur se refusait à croire à cette vérité, qui attaquait l'honneur de son père; l'amour qu'elle lui portait se révoltait contre cette accusation. Danilo la toisa avec mépris de la tête aux pieds, haussa les épaules et s'éloigna en silence, tandis qu'elle rentrait au château. Elle avait hâte de regagner sa chambre; le soleil, qu'elle aimait tant, lui brûlait les yeux; elle trouvait la chaleur du dehors suffocante, un poids énorme lui écrasait la poitrine.

— Père! dit-elle en rencontrant Foma dans la grande salle où il marchait de long en large, pourquoi as-tu chassé Gavrilo?

La satisfaction empreinte sur les traits du juif fit place aussitôt à une expression de colère.

— Qui t'a raconté ces bêtises?.. riposta-t-il avec impatience. Il est parti parce qu'il l'a bien voulu; je me suis remboursé comme j'ai pu... D'ailleurs ces choses ne te regardent pas.

Mavroussia baissa la tête sous cette réprimande méritée. En effet, de quel droit le questionnait-elle? Cependant, retirée dans la solitude de sa chambre, elle ne put s'empêcher de suivre en pensée les voyageurs marchant péniblement sur la grande route poussiéreuse brûlée par les rayons d'un soleil ardent.

A dater de ce jour, une inquiétude bizarre s'empara de la jeune fille: des troubles indéfinissables l'assiégeaient; l'hostilité qui l'entourait et qu'elle ne remarquait pas naguère la blessait profondément. Bientôt elle apprit que Ganna était établie chez Danilo, et elle se demanda à quoi il pouvait bien employer la vieille femme. Malgré son désir de ne point juger Foma et d'excuser sa sévérité, Mavroussia ne pouvait se défendre d'y songer et d'éprouver une commisération profonde pour les victimes de son père. Un soir, se promenant près de la rivière, — depuis quelque temps, elle choisissait de préférence les endroits écartés, — elle aperçut la vieille paysanne assise au bord. Ganna, plongée dans une méditation mélancolique, n'entendit point la jeune fille s'approcher; celle-ci s'arrêta indécise à peu de distance de la paysanne, redoutant en quelque sorte de saisir cette occasion tant souhaitée de questionner Ganna sur la façon dont elle parvenait à gagner sa vie. Cependant, sa curiosité l'emportant sur sa timidité, elle se glissa doucement sur l'herbe à côté de la vieille femme, qui, en la voyant, laissa échapper une exclamation douloureuse et voulut se lever.

— Reste, je t'en prie, dit Mavroussia en lui posant la main sur le bras.

La paysanne la regardait bouche béante avec terreur sans oser se dégager de son étreinte. Depuis le départ de son mari et de son fils, elle avait subi une transformation complète; elle marchait comme un automate, ne parlait presque plus, si ce n'est pour murmurer quelquefois entre deux gros soupirs :

— Seigneur Dieu, ne les abandonne pas!

Elle passait son temps à errer sans but d'un coin à l'autre, le regard fixe, ne voyant rien; elle obéissait machinalement quand on lui disait de se lever, de manger, ou de se coucher; mais toute initiative avait cessé, sa volonté était brisée, et lorsqu'on lui adressait une question, elle levait la tête d'un air effaré, comme si elle se fût attendue à quelque nouveau désastre, puis elle fondait en larmes.

La jeune fille prit la main ridée de la vieille femme, la serra affectueusement dans les siennes.

— Je ne te veux point de mal, dit-elle, au contraire; je serais si heureuse de soulager ton infortune!

Ces paroles n'étaient pas celles qu'elle se proposait de dire, mais elles lui échappaient comme à son insu. Elle avait simplement voulu questionner, et voilà qu'elle lui offrait ses services et semblait tacitement s'avouer en partie responsable des malheurs arrivés à Ganna. Cette dernière ne parlait pas et la regardait toujours avec stupeur. Les yeux de Mavroussia devinrent humides, et elle éprouva une sorte de honte douloureuse à constater l'effroi qu'inspirait sa présence.

— Que puis-je faire pour toi?.. Puis-je t'aider? reprit-elle avec une émotion qu'elle n'essayait même pas de dissimuler.

Ganna secoua la tête.

— Je n'ai plus besoin de rien, répondit-elle enfin en dégageant sa main. Tu n'as pas voulu intercéder pour nous dans le temps,.. maintenant il est trop tard.

Elle parlait lentement, très bas, sans colère; son regard avait quitté le visage de la jeune fille et se perdait dans le vague.

— Mais que fais-tu? continua Mavroussia sans relever le reproche qui lui était adressé. Travailles-tu?

— Je vis de la charité des bonnes gens... Je ne puis plus travailler, fit Ganna avec un sourire déchirant en montrant ses mains, qui tremblaient comme des roseaux agités par le vent. Je suis même incapable d'aider la mère de Danilo à soigner les petits. Mais j'espère que Dieu, dans sa miséricorde, aura bientôt pitié de moi et que je ne leur serai plus longtemps à charge.

Mavroussia l'écoutait avec un étonnement indicible; la vieille

semblait avoir oublié sa présence et continuait à marmotter à mi-voix, comme se parlant à elle-même :

— Ils sont bien pauvres, et cependant Katioucha a acheté de la toile pour me faire des chemises; elle a passé plusieurs nuits à les coudre; je reçois du lait même quand les enfans n'en ont point; il n'y avait qu'un coussin à la hata et c'est moi qui m'en sers... Ah! ce sont de bien braves gens! conclut-elle en soupirant.

A mesure qu'elle parlait, une sorte de colère se mêlait à l'étonnement de Mavroussia. On lui avait enseigné dès l'enfance à ne jamais perdre de vue l'avantage qu'elle pourrait tirer de ses actes, et voilà qu'elle découvrait tout à coup que de pauvres paysans s'étaient chargés d'une vieille femme infirme qui ne pouvait leur être qu'un embarras et une dépense inutile, qu'ils s'imposaient des privations pour lui procurer quelque confort. D'abord la jeune fille incrédule avait écouté Ganna avec un sourire de pitié; mais, peu à peu, elle s'était convaincue que la vieille disait la vérité, et alors son orgueil s'était insurgé. Comment ces chrétiens s'arrogeaient-ils le droit de se montrer supérieurs à Foma, à Rebecca, d'ébranler les principes qu'on lui avait inculqués dès le berceau? Car, quel que fût son amour pour ses parens et pour son peuple, Mavroussia ne pouvait s'empêcher de reconnaître que la générosité désintéressée de Danilo l'élevait bien au-dessus de tous ceux qu'elle avait connus jusque-là, et cette supériorité qui jetait une ombre sur ce qu'elle vénérait la froissait profondément. Elle se leva brusquement avec quelques mots de consolation banale adressés à la vieille, qui, sans répondre, continua à regarder dans l'espace de ce regard en dedans qui semble être l'apanage de ceux qui ont beaucoup souffert : on dirait qu'ils prêtent l'oreille aux souvenirs douloureux qui les obsèdent sans cesse.

Mavroussia s'engagea dans la steppe; les paysans qu'elle rencontra chemin faisant la saluèrent d'un air bourru, mais elle n'y prit pas garde cette fois, tant elle était bouleversée par ce qu'elle venait d'apprendre; une sourde irritation grondait dans son cœur malade. Elle essayait de se persuader que la conduite de Danilo devait cacher un but secret, et elle se torturait l'imagination pour le découvrir. A quoi pouvait lui servir cette vieille infirme qui tombait presque en enfance? Elle ne le comprenait point.

— Ce n'est que de la bêtise, se dit-elle alors; un être intelligent ne fait jamais quoi que ce soit dont il ne puisse tirer parti.

Mais ce raisonnement, quelque logique qu'il lui parût, ne la satisfaisait pas, car, malgré elle, cette bonté qu'elle s'efforçait de dénigrer provoquait son admiration. Elle marcha longtemps dans les hautes herbes, dont le parfum lui montait au cerveau; les pépiemens des oiseaux crispaient ses nerfs tendus; elle ne retrouvait

plus le charme adoucissant de la steppe. Tout ce qui l'environnait lui paraissait enveloppé de gris, et cependant le soleil couchant dorait l'horizon de teintes éclatantes, l'atmosphère était d'une transparence merveilleuse, et la nature entière s'unissait dans un concert joyeux.

— Eh bien! moi aussi je veux faire quelque chose pour cette vieille; je ne veux pas rester en arrière de ces chrétiens, s'écria enfin la jeune fille.

Puis, comme effrayée du son de sa voix, elle jeta un coup d'œil autour d'elle, mais personne ne l'avait entendue; elle était bien seule au milieu de l'océan de verdure. Une rougeur fugitive colora son front, ses joues, jusqu'à son cou, et ceci encore l'irrita. Pourquoi rougissait-elle de sa bonne intention? Elle sentait que sa charité, si elle venait à être découverte, serait blâmée par ses parens, et elle comprenait qu'elle devait l'entourer d'autant de précautions que si elle eût commis un crime; mais, en même temps qu'elle déplorait ces précautions indispensables, il lui semblait qu'en apportant son contingent à la générosité de Danilo, la blessure de son orgueil se cicatriserait.

— Je leur montrerai qu'une juive est aussi capable de faire le bien pour le bien, pensa-t-elle à demi soulagée par cette nouvelle résolution qu'elle avait hâte de réaliser.

Elle reprit vivement le chemin du château. Tout en marchant, elle résolut d'employer ses petites économies à acheter de quoi confectionner un nouveau sarafane à Ganna, qui en avait grand besoin; elle suivrait l'exemple de Katioucha et déroberait quelques heures à son sommeil pour le coudre; puis elle lui tricoterait des bas, et la jeune fille, dans l'exubérance de la gaîté provoquée par ces projets, entonna une *doumka*, la même que Danilo chantait lorsqu'ils s'étaient rencontrés dans la steppe.

Trois jours plus tard, profitant de l'absence de ses parens, qui étaient allés à Kamenka, Mavroussia se dirigeait furtivement vers la demeure de Danilo. Elle marchait très vite, se retournant souvent; son cœur battait à coups redoublés contre le sarafane qu'elle portait dans ses bras, enveloppé dans un mouchoir; elle craignait d'être aperçue, et, avant d'entrer dans la hata, elle s'assura que la rue était déserte. C'était vers le soir, les paysans étaient encore aux champs, et elle espérait trouver Ganna seule. En effet, la vieille femme était couchée sur le grand poêle de faïence et paraissait sommeiller. Mavroussia s'arrêta hésitante sur le seuil; elle pénétrait pour la première fois dans cette hata, dont les propriétaires lui étaient ouvertement hostiles; tout le courage dont elle s'était armée en venant s'évanouit soudain; que deviendrait-elle si Ganna

refusait son présent? Elle eut envie de fuir, d'emporter son sarafane, qui lui sembla une offrande bien mesquine en comparaison des bienfaits dont Danilo et sa mère comblaient la vieille femme. Elle qui s'était tant réjouie d'apporter sa part à la charité des paysans se sentit toute petite, presque coupable, dans cette hata, dont la scrupuleuse propreté dissimulait à peine la pauvreté. Ses yeux s'emplirent de larmes; elle allait refermer sa porte quand Ganna, se soulevant sur le coude, lui demanda ce qu'elle désirait. La jeune fille devint pourpre, mais elle parvint cependant à vaincre sa timidité, et, s'approchant de la vieille :

— J'ai pensé qu'un nouveau sarafane te ferait plaisir, dit-elle rapidement les paupières baissées. Tu veux bien accepter celui que je t'apporte? ajouta-t-elle avec un regard suppliant.

Et, déposant le paquet à côté de Ganna, elle s'enfuit sans chercher la réponse, redoutant un refus.

La vieille paysanne était si stupéfaite qu'elle resta un bon moment sans dénouer le mouchoir; puis, croyant rêver, elle se frotta les yeux; était-il possible qu'elle ne se fût point trompée et que Mavroussia, la fille de ses persécuteurs, lui eût apporté ce paquet déposé près d'elle? L'ouvrant enfin, elle en sortit un beau sarafane tout neuf; après l'avoir attentivement examiné, elle l'étendit à ses côtés et s'allongea derechef sur le poêle; mais ses yeux restèrent grands ouverts, et elle ne parvint plus à se rendormir. Elle resta ainsi sans bouger jusqu'au retour de Danilo et de sa mère. Comme cette dernière la questionnait sur la provenance du sarafane :

— C'est un cadeau de Mavroussia, répondit-elle.

Katioucha laissa tomber le vêtement comme s'il eût été pestiféré.

— Et tu l'as accepté?.. demanda-t-elle avec indignation. J'espère bien que tu ne le porteras pas?

Ganna hocha la tête d'un air indécis.

— Elle est meilleure que ses parens, fit-elle avec une certaine hésitation.

Danilo ne dit rien, mais il avait l'air mécontent.

XIII.

L'hiver avait succédé à l'été, et la sourde hostilité que les paysans ressentaient contre Foma s'était graduellement transformée en une haine d'autant plus violente qu'elle était réprimée. En effet, la pauvreté est doublement pénible pendant la froide saison; en été, les chaleurs diminuent l'appétit; un morceau de pain et un verre de kvass suffisent à soutenir les forces; une chemise déchirée est un mal avec lequel on se réconcilie aisément, on n'en a que plus

frais; mais lorsque la neige recouvre la terre, le corps exige une nourriture plus substantielle, des vêtemens chauds; les hatas sans feu deviennent inhabitables; il semble que la mort vous enlace peu à peu de son étreinte glacée. Sauf de rares exceptions, la plupart des habitans de Sofievka étaient réduits à ce degré de misère où une écuelle de schtchy est considérée comme un luxe qu'on ne s'accorde que le dimanche, et encore! Foma veillait avec un soin jaloux sur les forêts, qu'il avait affermées avec le reste de la propriété. Autrefois, quand le combustible manquait aux paysans, ils ne se faisaient aucun scrupule d'en prendre dans les bois du seigneur. Dans sa grande bonté, Kortchenko laissait ces larcins impunis; d'ailleurs il suffisait qu'on vînt lui demander du bois pour qu'il l'accordât immédiatement sans jamais en exiger le paiement. Maintenant la situation était changée; on devait acheter à un prix exorbitant ce qu'on avait été habitué à recevoir gratis; le juif faisait trop bonne garde autour de ce qu'il considérait comme son bien pour qu'on pût songer à employer des moyens illégaux. Malheur à celui qu'il aurait surpris en flagrant délit de vol!

Deux ou trois paysans très pauvres et plus intrépides que les autres s'étaient décidés une nuit à risquer l'aventure; leurs hatas n'étaient pas chauffées depuis deux jours. Ils avaient été arrêtés par les gardes forestiers, conduits chez Foma, remis entre les mains de la justice. Ils avaient passé plusieurs mois en prison, et, pendant ce temps, leurs familles étaient presque mortes de faim. Ce fait avait suffi pour enlever aux autres paysans toute velléité de suivre leur exemple; Foma s'applaudissait de son savoir-faire. Ses champs étant très vastes, la sécheresse, qui avait détruit une partie des récoltes de l'année, lui avait été moins sensible qu'aux paysans; d'ailleurs les greniers du château regorgeaient encore des produits de la saison précédente, et, tandis que les habitans du village manquaient de blé, il en possédait une bonne provision et le vendait à un taux exorbitant. Tout acheteur qui se présentait chez lui devait prendre une attitude suppliante comme si Foma lui eût accordé une faveur spéciale en lui livrant quelques boisseaux de grains.

— Il me serait bien plus avantageux de l'exporter, affirmait-il avec un soupir.

Et chaque fois il commençait par repousser la demande de l'acquéreur; ce n'était que lorsque celui-ci s'était épuisé en lamentations et en prières qu'il se laissait fléchir; encore exigeait-il un paiement immédiat, car il ne consentait plus à faire crédit.

— Vous me devez bien assez d'argent, et il est inutile d'augmenter vos dettes, disait-il.

Les paysans courbaient la tête sous l'inflexible justesse de ce

raisonnement et tremblaient qu'il ne se lassât de demeurer leur créancier. Qu'adviendrait-il le jour où il réclamerait le paiement intégral de leurs emprunts? Ils ne s'élevaient pas à des sommes bien considérables, mais encore fallait-il les trouver, or, comment se procurer de l'argent au village, si ce n'est par la vente du bétail et du poulailler? On exécrait Foma, on le maudissait; mais, en sa présence, les têtes se découvraient, les échines se ployaient avec une timidité respectueuse; ne devait-on pas ménager celui qui tenait en son pouvoir la fortune d'un si grand nombre?

Au commencement de l'hiver, le juif ayant fait une course à la ville voisine en était revenu dans un état d'agitation sérieuse. Dans plusieurs provinces adjacentes, il y avait eu des rixes entre les paysans et les israélites; on parlait hautement de massacres, de familles entières forcées de s'expatrier; le gouvernement ne réprimait que faiblement ces désordres provoqués par les exactions toujours croissantes des juifs. On ajoutait même qu'il était sérieusement question de mettre un terme à ces abus et de promulguer une loi qui interdirait aux israélites le débit des alcools, source principale de leurs revenus. Foma, accablé sous le poids de ces nouvelles, les confia à sa femme, et le couple médita longuement les moyens de conjurer la terrifiante éventualité.

— Si je ne puis plus vendre de la vodka, je suis un homme ruiné, geignait-il.

Depuis qu'il s'était emparé de l'administration de Sofievka et faisait fonctionner la distillerie fermée par Kortchenko, les bénéfices qu'il en retirait, joints à ceux du cabaret, formaient un total qui n'était pas à dédaigner. L'inquiétude des juifs augmentait de jour en jour, d'autant plus qu'ils vivaient dans une ignorance complète de la marche des événemens. Les journaux étant inconnus dans les villages russes, ils en étaient réduits aux conjectures, et leur imagination surexcitée à force de ressasser continuellement le même sujet leur faisait envisager chaque inconnu comme un émissaire porteur de quelque décision redoutable. Le son des grelots indiquant le passage d'un traîneau les remplissait d'effroi; transis de peur, ils se précipitaient aux fenêtres pour constater le rang du voyageur et ne respiraient librement que lorsque ce dernier avait dépassé le château sans s'y arrêter.

Par une sombre après-midi, Rebecca et Foma étaient mélancoliquement assis dans le salon du château; ils restaient silencieux tous deux, préoccupés de la même pensée.

— J'en deviendrai fou! s'écria Foma en se levant, et il se mit à marcher par la pièce à pas rapides.

— Père, dit Savka dont la tête de fouine parut dans l'entrebâillement de la porte, il y a là Vania qui veut te parler.

Le juif fit un geste d'impatience.

— Tu feras bien de le recevoir, ajouta Savka avec un ricanement mauvais. Il pleure à chaudes larmes et je crois que tu pourrais en tirer parti.

Ayant échangé un regard avec sa femme, qui l'engagea par un signe à suivre le conseil de leur fils, Foma se rendit à la cuisine, où un paysan hâve et maigre réchauffait à la flamme du fourneau ses doigts bleuis par le froid. Il tourna vers le juif un visage labouré par de longues et pénibles privations; les yeux brillaient comme des charbons ardens; l'expression farouche de ce regard donnait le frisson.

— Ma femme est morte d'épuisement, commença-t-il d'une voix rauque, je suis resté avec trois enfans dont le plus âgé a quatre ans; ils crient, ils ont froid et ils n'ont pas mangé depuis hier. Prête-moi un peu d'argent.

Cette demande parut divertir prodigieusement celui à laquelle elle était adressée. Foma se mit à rire d'un rire silencieux mais irrépressible; il se tordait, hochait la tête comme en admiration devant cette prétention inouïe; finalement, il se tint les côtes en gémissant comme étouffé par son hilarité. Vania le regardait en dessous, les lèvres serrées, les bras pendans le long de son corps; ses doigts froissaient convulsivement la peau de son touloupe.

— Hé bien? demanda-t-il enfin.

— Eh bien! rétorqua le juif en imitant son accent, si tu es venu me déranger pour de semblables sottises, tu aurais mieux fait de rester chez toi. — Et il lui tourna le dos.

— Écoute, s'écria Vania en le retenant par le pan de son caftan, si tu ne me donnes pas de quoi nourrir mes enfans, je ferai un malheur.

Le regard qui accompagnait ces paroles était si sombre que Foma eut peur.

— Je ne puis rien pour toi, répondit-il d'un ton plus conciliant. Je le regrette. Va-t'en.

— Donne-moi de l'ouvrage, n'importe quoi.

Foma médita un instant; une idée lumineuse traversa son esprit, toute sa figure se rasséréna. Il posa sa main sur le bras du paysan.

— Ton infortune me touche tellement que je n'ai pas le courage de t'abandonner, fit-il. J'ai pitié de toi et je crois que je puis t'employer.

Il lui expliqua alors que son neveu était obligé de quitter le cabaret et en proposa la gestion au paysan.

— Et je pourrai jouir des revenus? demanda Vania incrédule.

— Quant à cela, non! s'empressa de rectifier le juif. Tu auras ostensiblement l'administration du cabaret, je désire même que la

patente soit délivrée à ton nom, mais en réalité tu ne seras qu'un employé à mes gages; je te donnerai dix roubles d'appointemens par mois, et c'est moi qui percevrai les revenus, qui t'indiquerai la façon de conduire les affaires.

— Mais alors pourquoi tiens-tu à faire usage de mon nom? insista le paysan, qui ne comprenait pas la nécessité de cette complication.

— Ceci ne te regarde pas. Réponds oui ou non. Si tu refuses, je n'ai rien d'autre à t'offrir.

Vania hésita; son instinct lui soufflait que cette combinaison cachait quelque embûche; il lui répugnait de jouer le rôle d'un homme de paille du persécuteur du village. Que diraient les paysans en apprenant son élévation subite au rang de cabaretier, lui dont la misère n'était un secret pour personne? On se demanderait d'où lui étaient venus les fonds nécessaires pour entreprendre le commerce; on devinerait facilement la vérité, et alors il serait déshonoré; jamais ses camarades ne lui pardonneraient de s'être abaissé à servir les intérêts du juif au détriment des leurs. Il se vit bafoué, vilipendé par tous.

— Non, s'écria-t-il, je ne puis pas accepter ta proposition.

Foma haussa dédaigneusement les épaules et se dirigea vers la porte. Comme il en tournait le bouton:

— Arrête! dit sourdement le paysan; je ferai ce que tu voudras.

Le souvenir de ses enfans affamés s'était vivement dressé devant lui; leurs gémissemens plaintifs retentissaient à ses oreilles fatiguées, il voyait leurs regards supplians, leurs petites mains jointes, leurs voix tremblantes qui disaient : « Père, nous avons faim! » Il se résignait à accepter le déshonneur pour leur procurer du pain.

Foma fut enchanté de sa combinaison; ses appréhensions tombèrent du coup; désormais il n'avait pas à redouter la promulgation de la nouvelle loi.

Pendant ce temps, Mavroussia continuait à s'occuper de Ganna, qui avait saisi la première occasion pour la remercier de son présent. Encouragée par cet accueil favorable, la jeune fille s'était adonnée avec zèle à augmenter les hardes de sa protégée. Ses visites, fort espacées d'abord, devinrent de plus en plus fréquentes; elle éprouvait un doux plaisir à s'entretenir avec la vieille femme, dont la résignation l'édifiait. Elle avait commencé par l'aller voir aux heures où elle était à peu près certaine de la trouver seule. Mais s'étant une fois attardée à lui parler de ses chers absens, dont elle ne recevait aucune nouvelle, Katioucha était rentrée. La jeune fille effrayée se leva immédiatement, mais Ganna l'obligea à se rasseoir.

— N'aie pas peur, lui dit-elle; Katioucha sait que tu es bonne.

La paysanne marmotta quelques mots inintelligibles en réponse au regard inquiet de Mavroussia; pourtant elle ne lui dit pas de

s'en aller, et peu à peu des relations amicales s'établirent entre les trois femmes. Danilo, qu'elle finit aussi par rencontrer, ne lui parlait que rarement; il évitait de rester longtemps avec elle; mais quand ils se trouvaient ensemble, Mavroussia sentait son regard se poser sur elle avec une persistance singulière. Insensiblement elle était arrivée à désirer de le voir; elle aimait à être témoin des soins affectueux qu'il prodiguait à sa famille; dans cette hata de paysan, elle se sentait comme enveloppée d'une atmosphère de sérénité, d'indulgence, et elle s'y trouvait bien. Elle s'en allait à regret, ses pensées restaient près de ceux qu'elle avait quittés et s'attachaient surtout à Danilo. La noblesse de son caractère qui se manifestait dans les moindres incidens de la vie journalière lui inspirait une sympathique estime, estime qui dégénéra bientôt en un sentiment plus vif. Elle songeait constamment au jeune homme, et chaque fois qu'elle offrait quelque cadeau à Ganna, elle se réjouissait d'avance du sourire de reconnaissance de Danilo; d'abord elle ne s'était souciée que d'être agréable à la vieille femme, maintenant elle ne se préoccupait guère que de l'approbation du jeune homme.

— Je tiens à lui prouver que je vaux autant qu'une chrétienne, se répétait-elle, et elle était de bonne foi en croyant que ce désir seul guidait sa conduite.

Ses œuvres charitables étaient entourées de tant de précautions qu'elles avaient échappé à la surveillance de Rebecca, mais tous les jours Mavroussia tremblait d'être découverte et envisageait avec terreur cette éventualité qui devait inévitablement se produire.

XIV.

C'était le vendredi saint. Mavroussia savait l'austérité avec laquelle la famille de Danilo observait les rites de l'église, et n'ignorait pas non plus combien le jeûne durant depuis six semaines avait affaibli les forces déjà si épuisées de Ganna. Depuis quarante jours, elle ne se nourrissait que de pain noir et de kvass; même les concombres salés, un des alimens préférés en carême, faisaient défaut; aussi la jeune fille avait-elle réussi ce jour-là à dérober au garde-manger de ses parens quelques galettes de farine de maïs qu'elle destinait à la vieille femme. Prétextant une emplette à la mercerie qui, étant tenue par un juif, restait ouverte, malgré la solennité du jour, elle courut à la hata de Danilo. Ouvrant vivement la porte :

— Petite mère, je t'apporte,.. s'écria-t-elle, et s'arrêta stupéfaite devant le spectacle qui s'offrait à sa vue.

Ganna était affaissée dans un coin; ses mains pendaient inertes le long de son corps; sa tête ballottait sur sa poitrine, une lettre ouverte reposait sur ses genoux. Danilo se tenait debout devant elle

dans une attitude remplie de commisération, tandis que Nikita, assis à quelque distance de la vieille femme, la regardait d'un œil dur, presque triomphant : « Ne te l'avais-je pas prédit ? » semblait-il dire.

Mavroussia toucha timidement le bras de Danilo ; ces trois êtres étaient si absorbés qu'ils n'avaient pas remarqué son entrée.

— Qu'est-il arrivé ? demanda-t-elle à mi-voix.

Le jeune homme tressaillit et repoussa sa main. Nikita fixa sur elle son œil farouche.

— Lis, fit-il en lui indiquant la lettre d'un geste péremptoire. Mavroussia regarda alternativement Ganna et son fils ; ils ne parlaient ni l'un ni l'autre, alors elle prit le papier grossier couvert d'une écriture mal assurée et lut ce qui suit :

« Mère estimée,

« Je considère comme mon premier devoir de t'envoyer l'expression de mon respect et de te dire que je prie le Dieu tout-puissant de t'accorder la santé et l'accomplissement de tous tes désirs, ensuite de t'informer que je me porte bien et que pour le reste j'espère en la miséricorde divine. J'ai aussi la douleur de t'annoncer que mon bien-aimé père « nous a recommandé de vivre longtemps (1) ; » il faut beaucoup travailler pour gagner quelques kopecks ici, il s'est trop fatigué et cette nuit il a rendu son âme à Dieu. Je l'ai enterré ; on ne me donne plus d'ouvrage dans cette contrée et demain je vais à Moscou ; on m'assure qu'il s'en trouve toujours dans cette grande ville. Je n'ai plus rien de particulier à te communiquer et te salue ainsi que tous ceux qui se souviennent de moi au village. Puisse la bénédiction du Seigneur reposer sur toi !

« Ton fils respectueux,

« Fedia. »

Le papier échappa des mains de Mavroussia, elle se précipita aux genoux de la veuve, la serra dans ses bras pendant que des larmes abondantes coulaient sur ses joues.

— Petite mère chérie, courage ! courage ! murmurait-elle en la couvrant de baisers.

La vieille femme paraissait insensible ; on eût dit que son corps était présent et que l'âme s'était déjà envolée.

— Comment la tirer de cet état de prostration ? s'écria la jeune fille désolée en se tournant vers Danilo.

(1) Locution vulgaire usitée par le peuple russe pour indiquer la mort de quelqu'un.

— Va-t'en, tonna tout à coup Nikita blême de colère. Ne comprends-tu pas que ce malheur est l'ouvrage de ton père? que ta présence est un outrage?.. Hors d'ici, fille maudite!

Le vieillard s'était levé, la dominait de sa haute taille et lui indiquait la porte de son bras étendu. Mavroussia lui jeta un regard éperdu ; il la rappelait brutalement à son origine, qu'elle avait oubliée dans sa sympathie profonde pour la douleur de Ganna. Elle joignit les mains avec désespoir, se prosterna aux pieds de la veuve et les baisa.

— Pardon! pardon! sanglota-t-elle d'un accent brisé, puis, courbée sous la terrible accusation du vieillard, elle se traîna vers la porte.

— Mavroussia! dit faiblement Ganna.

La jeune fille se précipita vers celle qui l'appelait; la vieille femme appuya sa tête sur son épaule :

— Ce n'est pas ta faute, dit-elle ; reste.

Et un torrent de larmes jaillit de ses paupières gonflées.

Nikita poussa une sourde imprécation et quitta la pièce en enveloppant d'un regard de mépris écrasant les deux femmes enlacées.

Danilo s'était laissé tomber sur un banc, la tête dans ses mains. Mavroussia n'osait pas le questionner, et ce n'est qu'au retour de Katioucha qu'elle apprit que la lettre était arrivée dans la matinée; ni Ganna ni Danilo ne savaient lire, ils avaient appelé Nikita et c'est lui qui leur avait communiqué la fatale nouvelle.

Katioucha envoya immédiatement son fils chez le prêtre. A son arrivée, Mavroussia voulut s'en aller ; elle ne se sentait aucun droit d'assister à cet entretien, mais une légère pression de la main de Ganna la retint à sa place. Père Afanasiy parla longuement des joies que le ciel réservait à ceux qui avaient été éprouvés sur terre; sa voix douce et mélancolique parvenait à la jeune fille comme le murmure d'une source limpide. Il ne prêchait pas la résignation, car Ganna n'était pas une révoltée, mais il tâchait de la pénétrer d'un sentiment de reconnaissance envers celui qui avait daigné mettre un terme aux peines de Gavrilo, et lui représentait sa mort comme une délivrance. Son œil brillait d'un pur éclat, les traits de Ganna exprimaient une grande paix.

— Que la volonté de Dieu soit bénie en toutes choses ! dit-elle.

— Souviens-toi, conclut père Afanasiy en se levant, que nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire du jour où le Fils de Dieu est mort sur la croix afin d'obtenir de son Père la rédemption de nos péchés. Remercie le ciel qui t'accorde l'insigne grâce de joindre ta souffrance à celle que Jésus a subie pour expier les erreurs de Gavrilo et lui ouvrir les portes du paradis. Agenouillé devant la sainte effigie du Sauveur crucifié, je vais prier pour ton mari.

Il bénit la vieille femme, qui lui baisa dévotement la main, puis il reporta son regard sur Mavroussia, qui buvait pour ainsi dire ses paroles.

— Que le Seigneur daigne ouvrir ton cœur à la vérité! fit-il avec douceur. Je vois que tu compatis au chagrin de Ganna... Que ne viens-tu pas assister au service divin? La maison de Dieu est ouverte à tous ses enfans.

Danilo l'accompagna jusqu'au perron.

— Il est tard, dit-il en rentrant. Ne crains-tu pas, Mavroussia, d'inquiéter tes parens par une absence aussi prolongée?

La jeune fille se secoua comme au sortir d'un rêve; son œil rencontra celui du paysan, qui la considérait avec attendrissement; leurs regards se fondaient l'un dans l'autre; ils comprirent qu'ils s'étaient aimés sans en avoir eu conscience.

Comme Mavroussia retournait à sa demeure, il lui sembla qu'un monde nouveau s'ouvrait devant elle, mais ce monde représentait un chaos si immense qu'elle ne savait pas s'y orienter. La résignation de Ganna, la grandeur sublime de son pardon, — elle s'était abstenue de tout reproche vis-à-vis de celle qu'elle avait vainement implorée d'intercéder à sa faveur autrefois, — la tendre prévoyance dont Danilo avait fait preuve en se souvenant du danger qu'elle courait en prolongeant sa visite, tout cela la frappait de stupeur. Les traits mâles du jeune homme lui apparaissaient comme entourés d'une auréole; un élan d'amour irrésistible l'entraînait vers celui qui lui avait dévoilé tous les trésors de la charité.

— Et il m'aime! il m'aime! je le sens, se répétait-elle avec une joie intense... Et ce prêtre, qui m'a parlé avec bienveillance, qui m'a non-seulement autorisée, mais engagée à fréquenter son église, moi qui voulais le fuir, craignant qu'il me chassât?

Après le départ de la jeune fille, Danilo s'était rendu à l'église, mais il était distrait et ne parvenait pas à suivre avec onction les prières touchantes récitées par le prêtre. Il retrouvait l'œil noir, caressant de Mavroussia jusque devant l'autel; cet œil le fascinait et le jeune homme était harcelé de scrupules.

— Il y a longtemps que je crains de l'aimer, pensait-il, maintenant je n'en puis plus douter; pourtant j'ai lutté vaillamment contre cet amour, qui m'obsédait comme un crime... N'est-elle pas une juive?.. Et malgré cela je sens que je n'aimerai jamais une autre femme; quand je la vois, tout mon être s'élance vers elle,.. je voudrais l'étreindre dans mes bras, l'étouffer de caresses... Et jamais elle ne sera à moi!

Un soupir douloureux comme un sanglot se dégagea de sa poitrine oppressée. Il tomba à genoux, battant du front contre les dalles froides :

— Seigneur, délivrez-moi de la tentation! fit-il presque à haute voix dans l'intensité de son angoisse.

XV.

Tout était silencieux dans la demeure seigneuriale. Foma et Rebecca étaient depuis longtemps endormis; l'on n'entendait au dehors que les pas des veilleurs de nuit qui faisaient la ronde autour du château. Le sommeil cependant fuyait Mavroussia et ses yeux grands ouverts caressaient l'image de Danilo, qu'elle voyait se détacher de l'obscurité. Tout à coup une volée de cloches rompit le silence; d'abord graves, espacées, les notes se rapprochèrent peu à peu, s'égrenèrent rapidement les unes après les autres, s'élançant vers le ciel comme un hymne de triomphe.

Mavroussia se souleva et prêta l'oreille à ces gammes sonores :

— C'est la nuit du samedi saint, pensa-t-elle.

De toutes les fêtes de l'année, les Russes entourent d'une vénération spéciale celle de Pâques.

Elle retomba sur l'oreiller avec un regret amer; le son de ces cloches joyeuses retentissait tristement dans son cœur; que ne lui était-il permis de s'associer à l'allégresse générale! Ramenant les couvertures sur sa tête, elle essaya de s'endormir, mais les sons qui s'élargissaient, et dont l'ampleur remplissait l'espace, continuaient à la poursuivre.

— Danilo est aussi à l'église, se dit-elle, saisie d'un violent désir d'être à ses côtés et d'assister avec lui au service divin.

Elle se ressouvint de l'invitation du prêtre et, sans hésiter davantage, sans réfléchir aux conséquences de son imprudence, elle sauta à bas de son lit, s'habilla à la hâte et se glissa à travers les salles obscures du château. Ayant tiré avec précaution le lourd verrou de la porte d'entrée, une bouffée d'air printanier la frappa au visage et elle se mit à courir dans la direction de l'église. Les fidèles y étaient déjà assemblés; elle se faufila timidement parmi eux, espérant passer inaperçue dans la foule. La clarté resplendissante de l'église l'éblouit. D'innombrables lumières surchargeaient les massifs chandeliers d'argent placés devant l'iconostase; chacun des fidèles tenait à la main un cierge allumé; un inconnu en offrit un à Mavroussia, qui l'accepta machinalement. A droite, sur un pupitre recouvert d'un drap d'or et surmonté d'une espèce de baldaquin, reposait une image de la sainte Vierge constellée de pierreries. Des vertus miraculeuses étaient attribuées à cette image, qui attirait de nombreux pèlerins des environs. En témoignage de leur reconnaissance, les pauvres se bornaient à offrir un cierge; les riches incrustaient soit un diamant, soit un rubis dans la garniture d'or qui

encadrait l'effigie noircie de la madone; les offrandes étaient si nombreuses qu'elles formaient un pavé de pierres précieuses; nuit et jour, des centaines de lumières entouraient l'image. A gauche de l'iconostase se tenait le groupe des chantres parés de chasubles en drap d'argent, parsemés de fleurs en soies multicolores. Un silence profond régnait dans l'église; on n'entendait que le crépitement des cierges qui brûlaient; tous les regards étaient dirigés vers l'autel avec une expression d'attente. La grande porte du milieu de l'iconostase s'ouvrit à deux battans: père Afanasiy et le diacre parurent, revêtus de leurs riches habits sacerdotaux, qui étincelaient aux lumières. Le premier tenait de ses deux mains une croix en or entourée de trois cierges, son assistant portait un évangile splendidement relié; des deux portes latérales de l'iconostase sortirent les sacristains, les anciens du village, portant les uns des images, les autres des bannières et des cierges allumés. Ainsi accompagné, le prêtre traversa l'église et en fit lentement le tour extérieur; cette procession a lieu en commémoration de la visite des disciples au sépulcre du Christ. En rentrant, père Afanasiy, s'arrêtant sur le seuil, prononça d'une voix sonore:

— Christ est ressuscité!

Il éleva la croix et en bénit l'assistance, qui répondit unanimement:

— En vérité, il est ressuscité!

Le chœur entonna un chant sublime qui ébranla les voûtes de l'église, où courut un murmure d'allégresse; une volée de cloches se répercuta dans les airs. Le prêtre revint vers l'iconostase en bénissant sur son passage les têtes inclinées; arrivé devant l'autel, il se tourna vers le peuple, baisa dévotement le crucifix, le diacre suivit son exemple, les deux hommes s'embrassèrent trois fois, puis père Afanasiy se tint immobile, présentant la croix aux paysans, qui s'en approchaient un à un avec une grande piété; chacun donnait l'accolade de rigueur en prononçant la phrase consacrée, remettant un œuf rouge au prêtre, qui le déposait aussitôt sur le plateau que tenait un sacristain placé à ses côtés. Le diacre aspergeait d'eau bénite chaque fidèle. La nouvelle de la résurrection du Christ courut de rang en rang au milieu du bruit des baisers qu'on échangeait en témoignage de joie.

Danilo avait reconnu Mavroussia, s'était rapproché d'elle sans qu'elle le remarquât, et ses yeux ne se détachaient pas du visage de la jeune fille, qui trahissait toutes ses impressions. Elle suivait avec une attention palpitante chaque mouvement du prêtre, qui lui apparaissait comme dans un nimbe d'or... Tout à coup des lèvres brûlantes se posèrent sur sa joue et une voix connue murmura à son oreille:

— Christ est ressuscité !

— Oui, en vérité, répondit-elle avec conviction, — et elle rendit le baiser.

Cette caresse était dégagée de toute passion terrestre; par ce baiser, le premier qu'elle eût reçu de l'homme qu'elle aimait, elle s'unissait à lui par un lien indissoluble; leurs âmes se fondaient dans une commune prière, dans une harmonie céleste. Danilo poussa doucement Mavroussia vers le prêtre; elle n'essaya pas de résister; elle avait abdiqué son individualité pour se laisser absorber dans celle du jeune homme, et il lui semblait que tous deux n'étaient plus qu'une émanation d'amour divin. Toujours guidée par Danilo, ses lèvres se pressèrent sur la croix; pendant qu'elle se prosternait, père Afanasiy lui dit à son tour :

— Que Dieu te bénisse !

La main dans celle du paysan, elle demeura comme en extase devant l'iconostase. Un sentiment d'exquise béatitude l'alanguissait; il lui semblait qu'elle planait dans des régions éthérées, où des formes indécises, diaphanes flottaient autour de Jésus dans un soleil radieux, et que Jésus lui faisait signe de venir à lui.

La messe était commencée; les chants résonnaient à ses oreilles comme une musique surnaturelle; ils lui paraissaient descendre de ce ciel vers lequel s'élançait son âme.

— Pardonne-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés! chantait le chœur.

Ces paroles la ramenèrent sur terre; elle jeta un coup d'œil autour d'elle et vit des visages recueillis empreints d'une pieuse sérénité. La main de Danilo pressa la sienne. Des larmes abondantes roulèrent sur ses joues. Elle comprit ce que signifiait ce terme de « frère » dont ces hommes se servaient entre eux et qui n'était pas un mot vide de sens; ils étaient frères, en effet, par la charité, par le pardon réciproque, par l'amour du Christ. Ses genoux fléchirent, elle était pour ainsi dire écrasée par le bonheur de ce pardon universel dont elle n'était pas exclue.

Quelques femmes se détachèrent des rangs et vinrent se prosterner devant les images; père Afanasiy sortit de l'autel en tenant la coupe d'or qui contient l'eucharistie; les femmes, agenouillées, répétèrent à haute voix la prière qu'il adressait au ciel de les rendre dignes de recevoir la chair et le sang du Fils de Dieu. A cette vue, Mavroussia éprouva une émotion indicible; elle faillit se traîner aux pieds du prêtre pour le supplier de lui accorder la grâce de participer à cette communion qui met le chrétien en contact direct avec son Sauveur.

La cérémonie était terminée; chacun s'empressait de sortir pour retrouver son gâteau et son fromage pascal, que le prêtre devait

bénir en quittant l'église. Sur la pelouse étaient disposées des planches recouvertes de ces provisions spécialement adaptées à la fête de Pâques; des monceaux d'œufs rouges entouraient les fromages blancs en formes de pyramides. La foule animée des paysans n'attendait que la bénédiction du prêtre pour emporter les mets consacrés qui mettaient un terme à leur jeûne prolongé. Le souper de la nuit de Pâques est une tradition si chère au moujik qu'il est prêt à tous les sacrifices pour ne pas y manquer.

Pénétrée des émotions qu'elle venait de traverser, Mavroussia se dirigea à pas lents vers le château. Depuis le baiser, elle n'avait pas causé avec Danilo, qui l'avait quittée pour rejoindre sa mère. A mi-chemin, elle s'arrêta, prêtant l'oreille aux éclats de voix des paysans restés en arrière; ils étaient tous réunis comme s'ils ne formaient qu'une seule famille, tandis qu'elle allait seule par la route que blanchissait l'aube du jour naissant. Autour d'elle, la campagne était plongée dans un calme absolu, mais dans cette solitude, elle croyait entendre un monde d'idées qui priaient. Quelques étoiles vacillaient faiblement sur le firmament sillonné de bandes grises et roses; le château prenait un aspect lugubre dans cette pâle clarté. En se retrouvant au milieu de sa chambre, Mavroussia frissonna; elle regarda son lit d'un œil hagard, comme pour s'y chercher, et il lui sembla qu'elle n'était plus elle-même, que la Mavroussia d'autrefois avait fait place à une autre qu'elle ne reconnaissait plus. Était-ce bien elle la juive qui avait quitté furtivement la maison paternelle pour passer la nuit à l'église? Elle avait joint ses prières à celles des chrétiens; se conformant à leurs usages, elle avait baisé la croix, elle avait affirmé que ce Christ auquel il lui était interdit de croire était ressuscité. Sa conduite insensée ne l'avait-elle pas rendue parjure à la religion de ses ancêtres? N'était-elle pas déjà devenue chrétienne? Un tremblement convulsif la secoua des pieds à la tête.

— Que suis-je donc? s'écria-t-elle, déchirée de remords.

Il lui paraissait inadmissible de renoncer à la foi de son peuple, c'était une monstruosité qui l'épouvantait, et cependant elle sentait ses convictions lui échapper une à une; les principes dont on l'avait nourrie dès l'enfance s'écroulaient, elle essayait vainement de s'y retremper, de se raccrocher à ce qui la soutenait jadis.

— Non, non, c'est impossible, je ne veux plus aimer Jésus, Danilo, ces ennemis de ma race. Je veux,.. je dois rester fidèle à mon peuple,.. gémissait-elle, tandis qu'accoudée à la fenêtre, elle assistait, troublée et désespérée, au réveil de la nature.

XVI.

Quelques heures plus tard, Savka, attablé au cabaret, la tête dans ses mains, feignait le sommeil, mais, en réalité, il prêtait l'oreille à ce qui se disait autour de lui.

A la suite des démonstrations antisémitiques qui s'étaient produites dans quelques localités de la province, les paysans de Sofievka avaient pris une attitude moins humble vis-à-vis de Foma. Préoccupé de ce changement, celui-ci avait chargé son fils de surveiller l'état des esprits.

— As-tu vu Mavroussia cette nuit à l'église? demanda un paysan à un autre; — tous deux étaient assis à quelque distance de Savka, et, le croyant endormi, parlaient à haute voix. — Depuis quand est-elle orthodoxe?

Savka se leva d'un bond.

— Que veux-tu dire? rugit-il.

Le paysan, décontenancé, ricana bêtement.

— Réponds donc, imbécile! cria le jeune homme en frappant du pied. Si tu prétends que ma sœur a été à l'église, tu n'es qu'un menteur.

— Oh! quant à ça, non! rétorqua le paysan; — et, blessé d'être accusé de mensonge, il cita ceux de ses camarades qui pouvaient témoigner de sa véracité; puis, satisfait d'avoir froissé le juif, il ajouta que Mavroussia était bien différente des autres filles de sa race, et que personne au village n'ignorait ses bontés pour Ganna et son attachement à la famille de Danilo.

Savka s'enfuit du cabaret comme un fou. Hors de lui, ce ne fut qu'en bredouillant et par des paroles entrecoupées qu'il informa ses parens de la conduite inqualifiable de leur fille. Ceux-ci écartèrent l'accusation comme une infâme calomnie, ils ne pouvaient croire à un fait aussi invraisemblable. Cependant, comme Savka insistait, ils questionnèrent Mavroussia.

— C'est la vérité, répondit-elle d'un ton calme.

Les juifs la regardèrent avec épouvante, comme si elle se fût subitement transformée en quelque monstre hideux, puis ils accablèrent d'un torrent d'invectives la jeune fille, qui, pâle et muette, n'essayait même pas de se disculper.

— Je te défends de quitter l'enceinte du château, conclut finalement Foma. — Si tu mets le pied au village, je t'enfermerai au verrou.

Mavroussia baissa la tête, mais ses doigts se crispèrent et elle sen-

tit la révolte gronder dans son cœur. La violence avec laquelle son père avait parlé des chrétiens offrait un contraste frappant avec la douceur et l'indulgence de ces derniers. Jamais devant elle, ils n'avaient murmuré contre celui qui leur avait fait tant de mal, et aujourd'hui c'était le persécuteur qui tonnait contre ses victimes! Cette injustice criante tombant au milieu des scrupules de la jeune fille augmenta encore son trouble. Torturée par les sentimens les plus contradictoires, les convictions de son enfance et le respect des siens la retenaient à la foi de son peuple, en même temps que la délicatesse de son cœur, et l'amour qu'elle portait à Danilo l'attiraient vers ce Christ qu'on lui défendait de vénérer.

Pendant plusieurs jours elle se confina dans sa chambre, en proie à des doutes troublans.

Une petite pluie fine tombait mélancoliquement du ciel et détrempait le sol, d'où montaient des effluves printaniers. Les bourgeons, d'un vert tendre, commençaient à parer les arbres dénudés. L'atmosphère était lourde, un tapis incolore semblait tendu sur le ciel bas. Mavroussia descendit au jardin. C'était la première fois qu'elle quittait la maison depuis la scène avec ses parens. Elle suivit à petits pas une longue allée de sapins taillés en charmille, en songeant tristement à Ganna. Comme la vieille femme devait s'étonner de ce qu'elle eût négligé de lui souhaiter une bonne pâque! La jeune fille soupira en se rappelant le présent qu'elle avait préparé pour cette occasion et qui était resté caché au fond d'un tiroir. Au bout de l'allée, elle s'arrêta devant le ravin qui seul séparait cette partie du jardin des champs environnans, et les regarda d'un œil d'envie. Tout là bas elle distinguait le petit sentier qui menait directement à la hata de ses amis; un peu de hardiesse, un élan, et le ravin serait franchi, et elle reverrait Ganna, Danilo; c'était surtout ce dernier qu'elle tenait à revoir. Elle pourrait les prévenir de ce qui était arrivé, leur dire adieu! Elle répéta lentement ce mot qui lui causait un mal affreux et ce n'est qu'alors qu'elle comprit le vide que cet adieu laisserait dans sa vie. Que deviendrait-elle, privée de ces affections qui lui étaient devenues indispensables? Elle frissonna en pensant à la nécessité de rentrer chez elle, parmi les siens, dont chaque parole désormais lui infligeait une nouvelle blessure.

— Mavroussia! s'écria tout à coup une voix joyeuse; et deux bras enlacèrent sa taille et des lèvres frémissantes se posèrent sur les siennes.

Danilo avait appris avec mécontentement l'altercation qui avait eu lieu au cabaret entre Savka et le paysan trop bavard. N'ayant pas vu Mavroussia depuis quelques jours, il s'était douté de la vérité; aussi rôdait-il autour du jardin dans l'espoir de l'apercevoir, ne fût-ce que de loin. Le hasard, bienveillant quelquefois, l'avait amené au

ravin au moment où la jeune fille y était arrêtée. Il n'avait pas hésité à le franchir.

— Ma petite âme! ma bien-aimée! murmurait-il en la couvrant de baisers sans qu'elle songeât à se dérober à ses caresses.

Tous deux, surexcités par les angoisses de la séparation, oubliaient qu'ils ne s'étaient pas encore avoué leur tendresse. D'ailleurs l'amour ne se sent-il pas bien plus qu'il ne se dit, et quand on aime bien, n'est-ce pas une profanation que d'en parler? Danilo ne se souvenait plus de l'origine de Mavroussia, qui, de son côté, oubliait ses résolutions de rester fidèle aux traditions de son peuple; ce premier transport de leur amour les arrachait à tout souvenir et ne leur laissait que la certitude exquise de l'ivresse du moment.

Quand ils furent un peu calmés, Danilo questionna avidement Mavroussia, qui le mit au courant de sa situation. Mais, tout en lui parlant, elle ne pouvait retenir ses larmes et se pressait contre la poitrine du jeune homme comme pour y chercher un refuge.

— M'aimes-tu assez pour accepter ma religion et devenir ma femme? demanda-t-il d'un ton grave et solennel après une courte pause.

Il souleva la tête de Mavroussia, et, se reculant un peu, il plongea son regard interrogateur dans ses yeux pour y fouiller les replis les plus secrets de son âme. Les lèvres de la jeune fille tremblèrent, un spasme agita ses traits; elle ferma les paupières; ses parens, ses amis défilèrent devant elle en cortège menaçant, ils la maudissaient; elle croyait entendre leurs accens courroucés. Elle se sentit faiblir devant l'anathème que lui lancerait son peuple. Danilo scrutait son visage avec une attention sévère.

— Si tu ne deviens pas chrétienne, dit-il d'une voix sourde, je ne te reverrai jamais.

Elle chancela et devint pâle comme une morte. Le sort de son existence entière dépendait de sa décision. Un combat acharné se livra dans son âme. Elle leva ses yeux sur ceux du jeune homme et y lut une énergie désespérée; haletant, penché sur elle, il attendait son arrêt.

— Je t'aime! murmura la juive vaincue, ta foi est la mienne.

Un rayon de soleil perça les nuages; un large ruban riche de toutes les couleurs du prisme et semblable à un arc-de-triomphe gigantesque traversa le ciel gris; une brise légère agita les branches lourdes de pluie; les gouttes d'eau tombèrent comme une avalanche de brillans sur les jeunes gens enlacés dans le rayon lumineux.

Il fut convenu entre eux que Danilo communiquerait au père Afanasiy le désir de Mavroussia d'entrer dans le giron de l'église

orthodoxe. Il ne doutait pas que le prêtre ne l'aidât à réaliser ce vœu et devait revenir le lendemain pour prévenir celle qu'il considérait désormais comme sa fiancée, des arrangemens définitifs au sujet de leur avenir. Les jeunes gens s'étaient réfugiés dans un bosquet; assis sur un banc, ils s'entretenaient de leur avenir, et les heures coulaient sans qu'ils s'en aperçussent. Mavroussia promettait de s'esquiver de la maison paternelle au jour que fixerait le père Afanasiy; le consentement de ses parens n'étant pas à espérer, elle ne voulait même pas le leur demander. Quant à ce qui adviendrait après son mariage, elle n'osait pas le prévoir, elle souffrait à l'idée de s'aliéner sa famille; mais elle se sentait incapable de se séparer de Danilo; aussi imposait-elle silence à tout ce qui n'était pas son amour.

Ils étaient si absorbés qu'ils n'entendirent point des pas furtifs se glisser derrière eux. L'heure du souper ayant sonné sans que Mavroussia eût paru, Rebecca avait envoyé Savka à sa recherche, Celui-ci, après avoir vainement appelé sa sœur, s'était dirigé vers l'allée reculée qu'il savait être une de ses promenades favorites; il avançait avec prudence, fouillant du regard les charmilles touffues. S'arrêtant à quelque distance du bosquet, il crut y entendre des chuchotemens et tendit l'oreille; bientôt il reconnut la voix de Mavroussia et celle de Danilo. S'effaçant, il rampa entre les buissons derrière le banc et là, retenant son haleine, accroupi sur la terre humide, il assista, invisible, à une partie de leur entretien. Ce qu'il en surprit suffit à l'éclairer; ses dents grincèrent de rage, ses doigts creusèrent le sol; furieux, il aurait voulu fondre sur les coupables, les étrangler, mais ils étaient deux. Danilo était robuste; Savka retint sagement sa colère et attendit. Danilo se leva enfin, ses bras passés autour de Mavroussia, il déposa un long baiser sur ses lèvres souriantes. Savka étouffait, mais il ne bougea point. Quand le paysan se trouva de l'autre côté du ravin, la jeune fille lui envoya de la main un dernier baiser et, le sourire encore flottant sur ses lèvres, elle se dirigea vers le château. C'est alors que Savka, écartant les broussailles, bondit sur elle.

— Misérable! glapit-il en lui broyant le poignet et, incapable d'en dire davantage, il l'entraîna devant ses parens.

Mavroussia se sentit perdue; une sueur froide couvrit son front; qu'allait-elle devenir?

Foma, les yeux remplis d'éclairs, les lèvres frémissantes, écouta sans l'interrompre la dénonciation de son fils. Quand il l'eut achevée :

— Est-ce tout? demanda-t-il, et, sur sa réponse affirmative, il s'approcha lentement de sa fille, la fascinant pour ainsi dire du regard, et lui posant la main sur le bras :

— Tu n'es qu'une malheureuse! fit-il d'une voix rauque, sac-

cadée. Un chrétien t'aurait tuée sans merci,.. je me contenterai de te traiter comme une folle qui déshonore le toit paternel.

Tandis qu'il parlait, ses doigts broyaient le bras de Mavroussia; elle ne put réprimer un cri de douleur, mais sans y prendre garde, il la traîna jusqu'à sa chambre, où il la poussa si violemment qu'elle alla heurter le mur; puis il sortit, fermant la porte à double tour et mit la clé dans sa poche.

Accroupie sur le plancher, elle entendit le bruit de ses pas se perdre peu à peu; le silence se fit autour d'elle; elle était prisonnière; les quatre murs de sa chambre étaient un obstacle infranchissable; combien de temps y demeurerait-elle? Son père allait-il réaliser sa menace et la traiter en fille insensée? Saisie à cette pensée d'un désespoir furieux, elle se leva d'un bond et se rua contre la porte, qui ne céda pas : ses doigts s'écorchaient sans parvenir à l'ébranler; alors, perdant la tête, elle se précipita vers la fenêtre : plutôt la mort que cette réclusion forcée! En ouvrant la croisée, elle aperçut Savka étalé sur un banc, qui la regardait avec une expression diabolique et la menaçait du poing. Elle se rejeta en arrière et tomba en sanglotant au pied de son lit.

XVII.

En quittant Mavroussia, Danilo avait couru chez le père Afanasiy.

— Ce que tu entreprends là est très grave, dit celui-ci lorsque le jeune homme lui eut narré l'affaire. Es-tu bien sûr que Mavroussia soit véritablement touchée de la grâce et que ce ne soit pas l'amour qu'elle te porte qui la pousse à souhaiter le baptême?

Le paysan protesta vivement des convictions religieuses de la jeune fille et, après quelques objections aisément écartées, il obtint le consentement désiré. Le mystère le plus absolu devait entourer l'affaire et la cérémonie du mariage suivrait immédiatement celle du baptême, tout retard pouvant amener des complications fâcheuses. Danilo attendit le lendemain avec une vive impatience. A l'heure convenue, il était dans le champ, mais, comme il s'apprêtait à franchir le ravin, il aperçut Savka assis tranquillement sur le bord opposé. Il étouffa une imprécation et, se cachant derrière un arbre d'où il pouvait surveiller l'allée, il résolut d'attendre le départ du juif. Celui-ci cependant paraissait peu soucieux de s'en aller; les heures s'écoulaient sans qu'il fît mine de bouger, et cette persistance étrange ne laissait pas que d'inquiéter Danilo. Le crépuscule descendit sur la terre et Savka restait toujours immobile. Alors les soupçons du paysan se changèrent en certitude.

— Les juifs auront eu vent de qnelque chose, pensa-t-il. Peut-

être m'a-t-on aperçu dans le jardin? Savka est sûrement chargé de surveiller ce qui se passe.

Il s'en retourna au village le cœur gros, essayant de se consoler par l'espoir de revoir Mavroussia dans le courant de la journée suivante, car, quelles que fussent ses appréhensions, il était loin de deviner la vérité.

Les vingt-quatre heures qui suivirent lui parurent interminables, mais sa surprise et sa douleur ne connurent plus de bornes lorsqu'il retrouva Savka à son poste d'observation; il paraissait n'en avoir point bougé, tant son attitude était identique à celle de la veille. Que signifiait cette obstination? Danilo se dissimula derrière son arbre, mais, bientôt incapable de maîtriser plus longtemps sa colère, il s'enfuit à travers champ sans se retourner; il sentait qu'en restant il n'aurait pu résister à la tentation de sauter à la gorge de Savka et de lui arracher des informations au sujet de sa sœur; or, n'était-ce pas la compromettre et empirer encore la situation?

L'ignorance forcée à laquelle il se trouvait réduit l'exaspérait au point qu'il se sentait devenir fou: mille projets insensés se heurtaient dans sa tête en feu, mais la plus simple réflexion les lui faisait aussitôt abandonner. Pourrait-il lutter, lui chrétien et étranger, contre l'autorité paternelle? Restait la ruse. Mais comment en user quand il ne savait pas ce qui était arrivé? Il erra toute la nuit dans les environs, guettant chaque bruit, chaque son, mais tout restait calme; le château hermétiquement clos ne trahissait pas les secrets de ses habitans.

Le matin, rongé par l'incertitude, Danilo entra au cabaret, lui qui d'ordinaire n'y mettait pas les pieds. A cette heure matinale, Vania était seul, accroupi dans un coin, la tête enfoncée dans ses mains. Il était profondément malheureux.

— Qu'est-ce qui t'amène? demanda-t-il surpris de l'apparition de ce camarade, qui depuis longtemps déjà le traitait avec une froideur marquée et l'avait hautement blâmé d'accepter la gestion du cabaret.

Personne en effet n'ignorait au village qu'il n'était qu'un fonctionnaire officieux aux gages de Foma et, quelle que fût la gravité des raisons qui l'avaient amené à cet emploi, on ne le lui pardonnait pas, et Vania était abreuvé d'amertumes de tout genre. Ses anciens compagnons le méprisaient, ne se faisaient pas faute de le lui répéter à chaque occasion, et le juif lui marchandait sa paie. Aussi le cabaretier eut-il un moment d'effroi quand Danilo vint s'asseoir à ses côtés. Seulement un événement extraordinaire pouvait expliquer cette familiarité, et Vania le crut chargé de quelque nouvelle désastreuse. Le malheur devait être terrible pour qu'il entourât sa communication de tant de bienveillance. Mais, contre son attente, Danilo

se borna à le questionner au sujet de Foma, de sa famille et de leurs habitudes.

— Y a-t-il longtemps que tu as vu Mavroussia? demanda-t-il enfin en réprimant à grand'peine son agitation.

Vania répondit qu'il ne l'avait pas aperçue depuis plusieurs jours déjà et que d'ailleurs elle ne venait jamais au cabaret.

Pendant que les deux hommes causaient, Savka entra pour faire sa visite habituelle du matin. Il ricana en apercevant Danilo et lui fit une grimace.

— Que signifie cette plaisanterie? dit aussitôt le paysan en s'approchant menaçant du juif, qui se glissa sournoisement derrière une table, où il se tint à l'abri.

— Mais,.. rien du tout,.. riposta-t-il d'une voix doucereuse, où perçait une pointe d'ironie.

Danilo le secoua par l'épaule :

— Alors fais attention à ta vilaine figure, sinon je t'écrase comme un ver de terre.

Et il sortit furieux de s'être laissé emporter par la colère quand, avec un peu d'adresse, il serait peut-être parvenu à obtenir les renseignemens qu'il cherchait.

Une semaine entière se passa sans qu'il sût rien de ce qui concernait la jeune fille. Chaque jour, à la même heure, il se rendait près du ravin et chaque jour il en revenait plus désespéré que la veille. Deux ou trois fois, il fut surpris par Foma, qui, depuis quelque temps, semblait avoir une prédilection toute particulière pour l'allée longeant le ravin. A la troisième rencontre, le juif s'arrêta.

— Que viens-tu rôder dans ces parages? lui cria-t-il de loin.

Danilo répondit par un juron, mais s'abstint dorénavant de retourner à son poste d'observation. Ces courses, d'ailleurs, ne lui servaient à rien; Mavroussia devait évidemment être enfermée, et plus il s'obstinerait à la revoir, plus ses parens l'entoureraient de surveillance. Jusque-là le prêtre seul connaissait ses projets d'enlèvement. Mais il se décida à mettre Ganna dans sa confidence; le dévoûment de la vieille femme répondait de son silence, et Danilo résolut de l'employer à espionner les abords du château.

— Une femme est toujours plus habile qu'un homme, se disait-il; je suis sûre qu'elle réussira là où j'ai échoué.

Quelques jours plus tard, Ganna était étendue sur un banc devant la hata la plus rapprochée de la demeure de Foma; sous prétexte de s'y chauffer au soleil, elle ne quittait guère ce banc. A travers ses paupières mi-closes, elle ne perdait pas de vue la maison seigneuriale, et bientôt elle vit deux personnes en sortir et s'acheminer vers la grille. L'une d'elles était Savka et l'autre, — la vieille pouvait à peine en croire ses yeux, — était bien Mavroussia, mais

Mavroussia pâlie, maigrie, à peine reconnaissable. Elle se traînait avec effort, sa démarche était abattue comme si tous les ressorts de la jeunesse eussent été brisés.

La jeune fille n'était pas sortie de sa chambre depuis le jour où son père l'y avait séquestrée; sa mère ne la quittait presque jamais, et, lors même qu'on la laissait seule, on l'enfermait à clé, et, par surcroît de précaution, on veillait sous ses fenêtres, de façon à lui fermer toutes les issues. Pendant la nuit, la porte communiquant à la chambre de ses parens restait ouverte. Mavroussia était absolument prisonnière; on lui apportait des alimens qu'on déposait devant elle de mauvaise grâce, et on ne lui parlait que pour lui adresser quelque reproche grossier. Elle s'était d'abord débattue, traînée aux genoux de ses parens, les suppliant de consentir à son union avec Danilo; mais ses prières avaient été impitoyablement repoussées et ses larmes n'avaient éveillé aucune pitié. Dans un paroxysme de colère, son père s'était même emporté jusqu'à la frapper au visage. Un désespoir morne s'était alors emparé d'elle; elle ne prévoyait plus de fin à son emprisonnement et appelait la mort, qui seule pouvait la délivrer de son supplice. Sa santé s'altéra au point que Rebecca, inquiète, finit par obtenir de son mari l'autorisation de lui faire respirer un peu d'air. Habituée comme elle l'était à une vie active, cette réclusion prolongée devait amener des suites fatales.

— Qu'elle sorte, mais que Savka ne la quitte pas d'une semelle, avait prononcé Foma.

La jeune fille s'appuya défaillante à la grille; très faible, il lui paraissait que le sol se dérobait sous ses pieds; des myriades d'étincelles tournoyaient devant ses yeux. Savka, sans perdre sa sœur de vue, s'éloigna de quelques pas, afin de couper une branche desséchée pendante à un arbre. Ganna en profita pour s'approcher de la jeune fille, qui la regarda d'un œil hagard, voisin de la folie.

— Tout est prêt, dit rapidement la vieille à mi-voix;.. le père Afanasiy est prévenu... Danilo t'attendra cette nuit près du bosquet. Tu peux t'enfuir par la fenêtre de ta chambre, qui n'est pas élevée.

A peine achevait-elle ces mots, auxquels Mavroussia répondit par un signe d'acquiescement, que Savka accourut. Il venait de s'apercevoir du colloque des deux femmes et ne se pardonnait pas sa négligence momentanée. La paysanne le salua respectueusement:

— Je demandais à Mavroussia des nouvelles de sa santé, dit-elle d'un ton naturel. Elle a mauvaise mine.

Affectant de ne point la remarquer, Savka entraîna sa sœur.

— Que t'a-t-elle dit? demanda-t-il très inquiet.

Mavroussia se contenta de hausser les épaules.

— Réponds donc! ajouta-t-il brutalement.

Mais ni menaces ni prières n'induisirent la jeune fille à se départir de son mutisme obstiné. Les paroles de Ganna tintaient follement à ses oreilles; elle renaissait à l'espérance, et son cœur débordait d'une joie immense.

XVIII.

La grosse cloche de l'église sonna minuit. Mavroussia, pieds nus, la main posée sur son cœur comme pour en réprimer les battemens précipités, se tenait près du mur qui séparait sa chambre de celle de ses parens et comptait les heures. Quand les dernières vibrations de la cloche moururent dans l'espace, elle s'approcha de la porte, écouta la respiration égale de ses parens.

— Comme ils dorment paisiblement! pensa-t-elle en s'agenouillant sur le seuil.

Quelque grande que fût leur sévérité à son égard, elle éprouvait un remords cuisant à profiter de leur sommeil pour les abandonner.

— Pardonnez-moi, murmura-t-elle les yeux pleins de larmes. Si vous aviez eu un peu de pitié,.. si vous m'aviez autorisée à épouser celui que j'aime, je ne vous aurais pas trompés.

Elle baisa le plancher poudreux, puis elle se releva et ferma doucement la porte.

La lune éclairait la chambre de lueurs froides et métalliques; Mavroussia ne put s'empêcher de frissonner en voyant la blanche clarté répandue sur les murs; elle aurait préféré une nuit sombre; ce grand disque brillant et solitaire l'intimidait. Elle s'avança vers la fenêtre et plongea un regard anxieux dans le jardin. La nature sommeillait, les bouquets d'arbres piquaient çà et là de taches foncées et mystérieuses le gazon qui se déroulait sous les rayons de l'astre de la nuit comme un large tapis d'argent. Au loin, elle apercevait les charmilles de sapins; tout au bout, elle devinait le bosquet où l'attendait Danilo. Son cœur battait à se rompre.

— Allons, courage! se dit-elle. Il est là,.. et, avec lui, la vie, l'amour, le bonheur...

Elle ouvrit la croisée, qui grinça dans sa gâche; ce faible bruit lui parut assourdissant dans le silence environnant; elle s'arrêta, hésitante, écoutant si rien ne remuait dans la chambre voisine; puis, se décidant enfin, elle s'appuya des mains sur le rebord de la fenêtre. Comme elle allait s'élancer, deux bras vigoureux la reje-

tèrent au fond de la chambre. Foma était devant elle. Mavroussia poussa un cri étouffé et se couvrit la figure des mains.

— Tu te disposais à fuir, malheureuse! fit le juif d'une voix sifflante en appuyant lourdement sur les épaules de sa fille.

Elle ne répondit pas et leva sur lui des yeux égarés.

— Il est inutile de le nier, continua-t-il. Je devrais t'écraser;.. tu n'as plus le droit de vivre, toi qui déshonores ta race, qui jettes l'opprobre sur ton père.

Sa voix s'était graduellement élevée à un diapason aigu. Rebecca accourut au bruit au moment où Foma, l'écume à la bouche, levait son bras menaçant sur Mavroussia. La mère se jeta entre le père et la fille. Elle lança une imprécation à cette dernière, mais elle arrêta le bras de son mari, et un dialogue animé suivit entre les deux époux. Mavroussia n'y prêtait aucune attention. Il s'agissait d'elle; mais que lui importait l'avenir s'il ne devait pas la réunir à Danilo?

Elle s'était relevée et appuyée au mur, ses yeux ne quittaient pas les profondeurs sombres du jardin.

— Il est là, pensait-elle, tout près,.. il espère,.. il m'attend,.. quelques pas à peine nous séparent et je ne le reverrai jamais!

L'intensité de sa douleur paralysait son cerveau; ses pensées se confondirent, elle ne parvenait plus à les retenir, à les classer; une souffrance atroce lui tenaillait le cœur, souffrance si aiguë qu'elle tuait le souvenir, et que Mavroussia, torturée, se demandait pourquoi elle souffrait autant.

— Attèle la télègue,.. éveille Savka. Nous conduirons cette malheureuse à Kamenka, dit Rebecca. J'y resterai quelques jours, puis je la confierai à mes parens, qui auront soin de ne la point laisser échapper. Nous cacherons le lieu de sa retraite jusqu'à ce qu'elle se soit calmée.

Foma approuva le projet de sa femme. En apprenant la tentative d'évasion de sa sœur, Savka se rua sur elle et lui appliqua un soufflet retentissant; mais pas un muscle ne tressaillit dans le visage de la jeune fille, qui ne parut même pas s'apercevoir de l'outrage. Elle se laissa lier les mains sans opposer de résistance; ce n'est que lorsqu'on voulut l'emmener qu'elle refusa catégoriquement de se soumettre. On essaya de l'entraîner; elle se jeta à terre, se cramponna au lit, aux meubles en criant :

— Non, je ne partirai pas,.. je veux rester ici.

Redoutant que ses cris ne fussent entendus par quelque oreille indiscrète, Foma et son fils la bâillonnèrent et, comme elle continuait à se débattre, ils la soulevèrent et l'emportèrent dans la télègue. Rebecca s'empara des rênes, tandis que Savka maintenait sa sœur. Afin de ne point réveiller les paysans, les grelots de l'at-

telage avaient été enlevés. Rebecca enveloppa d'un coup de fouet les chevaux, qui partirent au galop. Foma resta sur le perron jusqu'à ce qu'il les eut perdus de vue; alors il essuya son front ruisselant de sueur et rentra.

Dès dix heures du soir, Danilo, incapable de réprimer l'impatience qui le dévorait, rôdait près du jardin; il pouvait à peine croire à son bonheur et, depuis que Ganna lui avait fait part de son entrevue avec Mavroussia, il comptait chaque minute qui le rapprochait de la jeune fille. Le prêtre avait été prévenu, Katioucha également.

A minuit, il franchit le ravin et s'abrita dans le bosquet.

— Elle ne tardera plus beaucoup à venir, pensa-t-il.

L'impatience, l'inquiétude lui donnaient la fièvre; les battemens précipités de ses artères l'assourdissaient; à chaque instant, il croyait entendre crier le sable de l'allée; il tressaillait à la moindre brise qui agitait les arbres; son attention était tendue jusqu'à la douleur; il tordait ses mains et ne pouvait rester en place. Un rossignol caché dans les branches chantait gaîment et sa chanson crispait les nerfs irrités du jeune homme.

Une heure s'écoula, puis deux, puis trois; Mavroussia ne venait pas. Il n'osait se rapprocher du château, la moindre imprudence pouvait être funeste. Il rongeait son frein et attendait, espérant toujours. Les lueurs éblouissantes de la lune avaient fait place à une clarté grise et triste; les vapeurs qui couvraient le sol se dissipaient peu à peu, les oiseaux s'envoyaient des bonjours stridens; de grandes taches rouges émaillaient le bleu du ciel; le soleil apparut d'abord pâle, languissant, comme s'il se réveillait d'un long sommeil, puis il se mit à briller avec un éclat plus vif et bientôt il inonda la campagne de ses rayons dorés.

Danilo, affaissé sur le banc, brisé par l'angoisse de cette nuit d'attente, transi par la rosée qui le pénétrait jusqu'aux os, tremblait la fièvre, et un poids atroce, semblable à une calotte de plomb, lui écrasait le crâne. Il se résigna enfin à quitter le bosquet; quelque catastrophe imprévue avait évidemment retenu Mavroussia; mais il espérait malgré tout et, arrêté au bord du ravin, il écoutait encore, ne pouvant s'arracher à ces lieux où le bonheur lui avait souri.

En sortant du jardin, il se rendit immédiatement chez le père Afanasiy pour lui demander conseil. Le prêtre ne s'était pas couché de la nuit; lui aussi avait attendu Mavroussia.

— Ne crois-tu pas, dit-il, quand le jeune homme lui eut conté sa déception, qu'elle a simplement reculé au dernier moment?

Danilo se récria; il n'admettait pas la possibilité de cette supposition et était décidé à aller trouver Foma et à le sommer de lui laisser voir sa fille.

— Y songes-tu? Tu veux donc la perdre? répliqua le prêtre.

Mais le paysan exaspéré ne voulait plus entendre raison.

— Puisqu'elle n'est pas venue, c'est que son projet de fuite a été découvert, répondit-il aux objections de son interlocuteur; par conséquent, la situation ne peut être empirée.

— Ayant consenti à vous protéger, je suis en partie responsable de ce qui arrive à Mavroussia, dit alors le prêtre d'un ton énergique qui ne souffrait pas de contradiction. C'est donc moi qui verrai Foma; quant à toi, reste ici et attends mon retour.

Danilo dut céder à la volonté du père Afanasiy, et celui-ci, tout plein de graves appréhensions, se rendit au château. Il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés de sa mission, et sentait fort bien qu'il n'avait aucun droit d'exiger des explications au sujet de Mavroussia; si elle eût été de ses ouailles, il aurait été excusable de s'immiscer dans ses affaires, mais elle était juive, qu'avait-il à y voir? Cependant le chagrin de Danilo et l'intérêt véritable qu'il portait à la jeune fille le décidaient à tenter une démarche que son bon sens condamnait.

Il approchait du château quand Foma en sortit.

— J'allais justement chez toi, lui dit-il.

Le juif le regarda de travers et continua de marcher.

Le père Afanasiy régla son pas au sien et, quelque peu encourageant que fût cet accueil, il alla droit au but.

— Je viens te parler au sujet de Danilo. Il aime ta fille depuis longtemps, mais il n'ose te demander sa main et il m'a prié de lui servir d'intermédiaire...

Foma leva son poing d'un geste menaçant :

— Si je le rencontre sur ma route, malheur à lui!.. siffla-t-il d'une voix étranglée par la rage. Vous pouvez lui dire de ma part que jamais,.. jamais, entendez-vous bien?.. il ne reverra ma fille.

— Que veux-tu dire par là?

— Je m'entends, rétorqua le juif d'un air plein de mystère; et il tourna le dos au prêtre sans le saluer.

Un soupçon effroyable traversa l'esprit de ce dernier; la physionomie de Foma était si haineuse, si triomphante, qu'il se demanda à quel terrible moyen il avait eu recours pour mettre une barrière infranchissable entre les deux amans. Il n'osait presque pas interroger le fond de sa pensée, tant elle l'épouvantait, et il revenait tête basse vers sa maison quand il fut arraché de sa sombre rêverie par Danilo accouru à sa rencontre.

— Hé bien? demanda le paysan avec angoisse.

L'attitude du prêtre ne présageait rien de satisfaisant; il hocha la tête et laissa échapper un geste qui trahissait l'insuccès de son entreprise.

— Mais où est-elle?... L'avez-vous vue?... Qu'en a-t-il fait?

— Je n'en sais rien, répondit tristement le père Afanasiy. Foma m'a seulement chargé de t'annoncer que tu ne la reverrais jamais...

— Il l'a tuée! — s'écria Danilo d'une voix stridente, et, les yeux injectés de sang, la tête perdue, il s'élança dans la direction du village.

Des groupes de paysans entouraient la petite maison de bains et attendaient leur tour pour y entrer. Il n'est pas de moujik qui, le samedi, néglige ce soin de propreté; le bain, trop étroit pour contenir tout le monde à la fois, ne désemplit pas de la journée. Les bancs disposés près de la porte étaient tous occupés; bon nombre de paysans étaient étendus sur l'herbe et tous causaient avec une grande animation de l'incendie qui venait d'éclater à Kamenka. Le feu s'était déclaré pendant la nuit dans la hata d'un paysan qui la veille s'était querellé avec un juif, et on accusait ce dernier d'être l'auteur du désastre. Un témoin oculaire donnait des détails sur l'incendie, qui se propageait avec rapidité; les juifs, enfermés dans leurs habitations situées à l'autre bout du village, refusaient d'aider au sauvetage; il était à prévoir que toute la partie de Kamenka occupée par les paysans allait être détruite; les maisons y étaient rapprochées les unes des autres, la rivière éloignée; on n'avait pas de pompe à feu et l'on devait se contenter de combattre les flammes avec les seaux d'eau apportés des puits. Une grande agitation régnait dans l'auditoire, et Nikita, qui attendait aussi son tour pour entrer au bain, épiait curieusement l'effet produit par cette narration lugubre.

— Quand donc aurez-vous le courage d'exterminer ces vampires? gronda-t-il entre ses dents en désignant du doigt Foma qui se dirigeait vers la boucherie.

Tous les regards se tournèrent dans cette direction, et des imprécations sourdes parcoururent les rangs, comme le roulement du tonnerre précurseur d'un orage.

A peine Foma fut-il entré dans la boutique que Vania traversa la rue; baissant la tête et marchant très vite, il côtoyait les maisons afin d'éviter le groupe des paysans, dont il redoutait les quolibets insultans. Une amertume profonde rongeait son cœur et il exécrait celui qu'il servait.

— Donne-moi une livre de bœuf, dit-il au boucher juif, en faisant semblant de ne point remarquer Foma assis dans la boutique.

Le marchand coupa une tranche de viande, la pesa et la lui remit.

— Tiens, fit-il en tendant la main, paie, ça coûte dix kopecks aujourd'hui.

Vania, tout en payant, protesta contre ce prix exorbitant au village.

— Il y a une épidémie parmi le bétail, tu le sais bien, riposta le juif. Si tu veux du bon marché, prends de la charogne; d'ailleurs ce sera toujours trop bon pour toi.

Et, sans attendre sa réponse il lui arracha des mains le morceau saignant, en prit un autre d'une couleur douteuse et le lui jeta à la face. Le paysan recula à demi suffoqué par l'odeur nauséabonde qui s'en dégageait.

— Je t'ai donné dix kopecks,.. rends-moi mon morceau, fit-il très pâle.

Le juif compta d'un air goguenard l'argent déposé sur le comptoir.

— Il y manque deux kopecks, dit-il. Tu espérais sans doute me tromper, mais tu as affaire à forte partie, mon bon.

Effectivement la somme n'était pas au complet, car une pièce de cuivre avait roulé par terre et gisait à ses pieds sans qu'il la remarquât.

— Je t'ai payé intégralement,... voici les deux kopecks, — Vania les lui désigna, — prends-les...

— Ramasse-les toi-même, rétorqua le juif. Je ne suis pas ton serviteur... — Un éclair traversa les yeux du cabaretier. — Non! — dit-il en serrant les lèvres.

Foma ricanait et suivait cette scène avec une satisfaction évidente.

— Tiens bon! dit-il à son coreligionnaire.

Celui-ci s'élança sur Vania et le secoua rudement.

— Chien de chrétien, rugit-il, je t'obligerai à ramasser cet argent avec tes dents et à lécher la poussière du plancher...

Vania, blême de rage, repoussa le juif avec tant de violence, qu'i l'envoya rouler à l'autre bout de la pièce. Mais le boucher, se relevant aussitôt avec la souplesse d'un tigre, tira de sa ceinture le long couteau dont il se servait pour dépecer la viande, se rua sur le paysan, et avant que celui-ci eût le temps de parer le coup, il le lui enfonça dans le bras. Vania couvert de sang se précipita sur le perron :

— Frères! cria-t-il, le juif m'assassine!

Au même instant, Danilo accourait vers le bain. Tête nue, les cheveux au vent, les traits décomposés, hagard, il était comme fou :

— Frères! cria-t-il, Foma a égorgé sa fille parce qu'elle voulait devenir orthodoxe...

— Vengeance!.. Vengeance au nom de la sainte foi!

Sa voix retentissait comme le clairon sonnant l'attaque. Les paysans se levèrent dans un tumulte indescriptible. Nikita, oubliant ses infirmités, parcourait les rangs en répétant le cri séditieux de Danilo. Plusieurs moujiks coururent à leurs hatas et revinrent armés de

faux, de fourches, de bâtons. Tous les visages étaient bouleversés, la haine, longtemps réprimée, débordait; on n'aurait pas reconnu dans ces êtres hurlant, gesticulant, avides de sang et de carnage les hommes paisibles d'autrefois. Vania, sans prendre la peine d'étancher le sang de sa blessure, les entraînait chez le boucher. Au bruit du tumulte, les deux juifs, affolés de terreur, s'étaient barricadés derrière le comptoir et attendaient leur sort en tremblant. Les paysans firent irruption dans la boutique :

— Qu'est devenue ta fille? demanda Danilo en tirant Foma de dessous le comptoir et en le traînant jusqu'au milieu de la pièce.

Un cercle menaçant, vociférant des imprécations, les entoura. Foma, accroupi sur le plancher, le dos voûté, la tête dans ses épaules, marmottait :

— Je l'ignore,.. je t'assure que je n'en sais rien...

Nikita, la face enflammée, écarta violemment la foule, repoussa Danilo; il brandissait une faux qui miroitait au soleil, et, se jetant sur Foma, il lui fendit le crâne :

— Béni soit le ciel, cria-t-il d'une voix tonnante, qui me permet enfin de venger mon maître!

Une large mare de sang s'étendit dans la pièce et baigna les pieds des paysans; la vue, l'odeur de ce sang leur monta au cerveau. Les instincts féroces de ces hommes, résignés jusque-là, s'éveillèrent tout à coup. Vania saisit le boucher qui, blotti derrière une armoire, geignait et demandait grâce; les paysans l'égorgèrent sans pitié.

XIX.

Après avoir conduit sa mère et Mavroussia à Kamenka, Savka retournait chez lui au pas lent de sa troïka fatiguée; il sifflotait gaîment :

— Danilo sera bien malin s'il parvient jusqu'à Mavroussia maintenant, pensait-il, faisant claquer sa langue en signe de satisfaction. Quant à cette folle, on saura la forcer à abandonner ses lubies.

Le savoir-faire de ses parens lui inspirait une confiance absolue. Étendu sur la paille, au fond de la charrette, il laissait librement flotter les rênes; la chaleur de midi, jointe à la fatigue, l'assoupissait peu à peu. Une voix brusque le fit sortir de sa somnolence; sa télègue était arrêtée au milieu de la route, et à côté de lui se tenait le mercier de Sofievka. Il n'avait plus figure humaine et tremblait de tous ses membres :

— Retourne vite d'où tu viens, et prends-moi, dit-il d'une voix éteinte.

Et il lui conta la fin tragique de Foma et du boucher.

— Je suis parvenu à m'échapper, mais ma femme et mes enfans sont restés au village;.. je suis sûr qu'ils sont massacrés à l'heure qu'il est...

Et le juif se mit à pleurer, tout en se hissant dans la télégue. Bouleversé par l'effroyable nouvelle, Savka tourna bride aussitôt.

. . . . . .

Le soir de ce même jour, Kamenka était en feu; les paysans n'avaient pu se rendre maîtres de l'incendie et, l'attribuant à la malveillance des juifs, ils avaient envahi les habitations de ces derniers; dans leur exaspération, ils détruisaient tout ce qui leur tombait sous la main. Les meubles, les provisions, étaient précipités par les fenêtres au milieu de la rue; les boutiques étaient saccagées; des monceaux d'étoffes, de toiles, de vêtemens jonchaient le sol; çà et là gisaient des sacs déchirés d'où s'échappait la farine; les paysannes, les enfans éventraient les coussins, les matelas, tailladaient avec rage ces richesses, produits de leur sueur. D'épais nuages de duvet blanc flottaient dans les airs. Des moutons, des vaches brusquement arrachées à leurs étables erraient en mugissant avec effroi. Les cabarets étaient démolis; on en tirait des tonneaux qu'on défonçait à grands coups de hache; des flots de vodka coulaient partout sans que personne songeât à en profiter.

Les paysans se livraient à une œuvre de dévastation, mais ne pillaient pas; la soif de la vengeance seule les animait. L'un d'eux, surpris par ses compagnons au moment où il s'emparait d'une montre, avait été aussitôt roué de coups et ignominieusement chassé. Les juifs glapissaient et défendaient leur bien comme ils pouvaient, mais les agresseurs étant supérieurs en nombre, ils avaient pour la plupart fini par abandonner leurs demeures et fuyaient vers la ville.

Dans une des dernières maisons du village, des femmes se hâtaient d'emporter le plus de hardes possible en se les superposant sur le dos; les hommes fouillaient les armoires à la recherche de leurs effets précieux, qu'ils entassaient dans des coffres portatifs. Cette maison était encore intacte, et ses locataires s'empressaient de se sauver avec tout ce qu'ils pouvaient ramener :

— Où est Mavroussia? Je ne la vois pas? demanda tout à coup Rebecca, qui étouffait sous l'amas de manteaux et de châles qui la couvraient :

— Je n'en sais rien, répondit Savka d'un ton bourru en hissant un lourd paquet sur ses épaules.

— Mavroussia! Mavroussia! cria la mère.

Personne ne répondit à cet appel.

— Allons, dépêchons-nous! fit un autre juif, sinon nous sommes perdus. La maison voisine brûle déjà :

— Ma fille!.. qu'est-elle devenue? insista Rebecca hésitante.

— Puisse-t-elle être foudroyée!.. gronda Savka en accompagnant ce souhait d'un juron.

Et il entraîna sa mère à la suite des fuyards.

La nouvelle des désordres de Kamenka s'était répandue aux environs avec une célérité extraordinaire, et plusieurs paysans de Sofievka étaient accourus prêter main-forte à leurs frères. Danilo se distinguait parmi les plus enragés. La chemise déchirée, les mains ensanglantées, les traits contractés, livides, un trou béant au front d'où découlait un filet vermeil, il se présentait comme l'apôtre de la vengeance. Le premier dans la mêlée, il encourageait ses compagnons, et, une fourche à la main, il frappait aveuglément de tous côtés, insensible aux coups qui l'atteignaient. Les lueurs pourpres de l'incendie embrasaient le ciel, qui n'était qu'un vaste dôme écarlate. Une fumée dense s'amoncelait au-dessus des hatas détruites; de temps en temps, une poutre noircie tombait, un toit s'effondrait, un mur encore debout croulait en écrasant les blessés, dont les plaintes déchirantes se mêlaient au fracas de l'éboulement. Des langues de feu avides de victimes rampaient des deux côtés de la rue. Une bouffée de vent jeta quelques étincelles sur le toit de la maison que venait d'abandonner la famille de Rebecca; il flamba comme une énorme gerbe de quelque feu d'artifice fantastique.

— Alimentons le feu, frères! cria Danilo.

Il tenait un tison d'une main et sa fourche de l'autre.

Soudain la porte de la hata s'ouvrit et, sur le perron à moitié brûlé, menaçant de crouler, apparut Mavroussia, les vêtemens défaits, les cheveux épars, les yeux égarés, la bouche tordue par un rictus insensé.

— Ma bien-aimée! s'écria Danilo en laissant tomber ses instrumens de vengeance et en se précipitant vers elle les bras tendus.

— Arrière! cria la juive d'une voix éclatante et arrêtant le jeune homme d'un geste imposant. Le cadavre de mon père égorgé par toi et les tiens se dresse entre toi et moi;.. tes mains sont teintes du sang de mon peuple. Chrétien qui prétends aimer et qui massacres, sois maudit!.. Le Dieu d'Israël est le vrai Dieu!

Elle rentra précipitamment dans les flammes, qui l'enveloppèrent de leur étreinte mortelle. Danilo poussa un cri déchirant et se jeta sur ses traces; comme il franchissait le seuil de la maison, le toit s'effondra avec un fracas sinistre et les ensevelit tous deux sous ses débris fumans.

V. Rouslane.

LE

BUDGET DE 1884

ET LA

SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE

Il y a juste un an, nous examinions ici la situation des finances françaises (1). Nous le faisions avec la sincérité qui, malgré l'opinion de quelques étourdis, est un devoir patriotique en pareil cas. Rien n'est plus puéril et plus superflu que de chercher à dissimuler des périls qu'on ne peut surmonter qu'à force de franchise et de résolution. Rien de plus injurieux non plus pour une grande nation démocratique que de la traiter en petite-maîtresse qui a ses nerfs, ses susceptibilités, qui redoute toute révélation désagréable et qui ne veut jamais avouer qu'elle ait commis des fautes, ni reconnaître qu'elle doive s'efforcer de les réparer. Dans les questions de finances surtout, il faut parler net, sans ambages et sans hésitation. C'est ce devoir que nous avons rempli l'an dernier et dont nous allons nous acquitter aujourd'hui de nouveau. Il y a un an, la situation commençait à être compromise; cette année, elle est plus mauvaise; dans deux ou trois ans, si l'on n'y prenait garde, elle serait tout à fait grave. Ces mots peuvent paraître empreints d'une certaine brutalité; ils n'ont cependant rien d'excessif. Un simple coup d'œil jeté sur les élémens principaux de nos finances les justifie. Depuis la guerre, on le sait, la France a traversé deux périodes très différentes; l'une qui, de 1871, s'étend jusqu'à 1875, période labo-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1882.

rieuse, pleine de difficultés et d'efforts, où le gouvernement est aux mains d'hommes prudens, circonspects, qui mettent leur honneur à établir courageusement des impôts productifs et à restreindre l'accroissement des dépenses. Ce sont ces hommes qui ont restauré le crédit de la France et qui, malgré le poids terrible de la dette nouvelle constituée par la guerre, nous ont rendu et laissé des finances excellentes. La seconde période part de 1876 ou 1877, pour expirer en 1881; ce qui la caractérise, c'est qu'elle recueille les fruits des sacrifices de la précédente; à la gêne succède alors une large aisance, qui bientôt se transforme en une prospérité que l'imagination grandit, et dont toutes les têtes finissent par être éblouies et grisées. Quels que soient alors les ministres qui se succèdent trop rapidement au pouvoir, l'influence réelle, l'engagement et le vote des dépenses, la disposition de l'impôt sont aux mains de la majorité ardente et inexpérimentée du parlement. Celle-ci n'a ni règle, ni mesure, ni connaissance des choses, ni conception des vrais besoins et des devoirs stricts de l'état. Elle a rêvé je ne sais quelle politique d'ostentation qui doit répandre sur le pays des bienfaits de toute sorte; elle est d'une générosité naïve, d'une prodigalité systématique; elle a toutes les ambitions et tous les caprices : il lui faut une armée et des forteresses supérieures à celles de l'Allemagne, une marine et des colonies égales à celles de l'Angleterre, des écoles plus belles que celles de la Suisse, des constructions gigantesques de chemins de fer comme aux États-Unis; il lui faut encore ce que ne connaissent pas ces pays, la satisfaction des appétits d'une clientèle électorale nombreuse, affamée et insatiable, et, pour y arriver, la mise à la retraite de tous les anciens fonctionnaires de l'état, ce qui désorganise les services et accroît sans cesse le poids des pensions civiles, la création de places nouvelles, l'augmentation de tous les petits et moyens traitemens. En face de toutes ces causes de dépenses, qui ne se sont jamais rencontrées toutes à la fois chez aucun peuple, la majorité ignorante et insouciante de nos parlemens ne veut placer aucune augmentation de recettes : l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, la Suisse, tous les pays enfin, quand leur crédit public s'est relevé après une crise, en profitent pour convertir sans délai leurs anciennes dettes; en France, on attend six ou sept ans pour s'occuper d'une conversion que les circonstances ont longtemps rendue facile, et quand enfin on s'y résout, c'est sous la pression irrésistible du déficit. Dans tous les pays que nous venons de nommer, si l'état s'occupe des caisses d'épargne ou d'institutions philanthropiques, comme les caisses de retraite, c'est en accordant seulement à ces établissemens sa garantie et en ne leur servant qu'un intérêt stric-

tement égal à l'intérêt qu'il serait obligé de payer lui-même s'il empruntait au grand jour; en France, on s'obstine, depuis dix ans, sous prétexte de philanthropie, à allouer aux déposans un intérêt qui est d'un cinquième et parfois d'un tiers plus élevé que celui des emprunts nouveaux contractés par l'état. Dans les pays où l'on fait beaucoup de chemins de fer, comme aux États-Unis, le gouvernement se garde bien de les construire ou de les exploiter; l'Angleterre, pour ses travaux de ports et de docks, s'en remet à des sociétés privées ou à des corporations locales, qui perçoivent des droits au moyen desquels elles se rémunèrent de leurs dépenses; en France, depuis 1875, l'état, bien loin de les solliciter, a repoussé dédaigneusement tous les concours qu'il eût dû rechercher. En même temps, l'on dégrève; on se vante d'avoir diminué de 300 millions de francs les impôts, et l'on ne réfléchit pas que ces dégrèvemens ont été si malencontreusement combinés que la plupart n'ont profité en rien à la production nationale, que l'un des plus considérables, par exemple, celui sur les vins, a fait perdre au trésor 70 millions de francs sans qu'il soit possible de dire que personne, pas même les consommateurs, ait bénéficié de cette décharge. Le vieux mot « d'état Providence » est sans doute bien usé; nos députés, qui ne croient plus à la Providence, semblent n'avoir pas perdu toute foi au surnaturel, tellement ils violent avec acharnement les règles de la nature des choses. La conduite des finances de la France, depuis six ans, ressemble à une féerie où des milliards inépuisables seraient à la disposition des caprices infinis d'un homme longtemps pauvre et soudainement enrichi. C'est, en effet, une politique d'apparat et de décor que l'on applique avec persévérance. Les mêmes entraînemens, les mêmes illusions, les mêmes rêves que l'on trouve dans le gouvernement central, on les rencontre dans les trois quarts des communes et les trois quarts des départemens de France. C'est un personnel inexpérimenté et naïvement prodigue qui a pris possession de la plupart des assemblées locales, et il exagère, lui aussi, les dépenses utiles, multiplie les superflues, développe les extraordinaires, et se lance à corps perdu dans les emprunts et les déficits.

I.

En nous bornant aux finances nationales, il est aisé de montrer que ce jugement n'est pas trop sévère. La situation des derniers exercices budgétaires en fait foi. Le dernier budget du second empire, régime que l'on ne peut taxer à coup sûr d'excessive parcimonie, s'élevait en dépenses à 1 milliard 621 millions; il s'agit

ici du seul budget ordinaire de l'état, qui laisse en dehors le budget, dit sur ressources spéciales, lequel comprend une partie des recettes et des dépenses locales. En 1875, année où l'on peut considérer que l'on avait compris dans le budget toutes les dépenses essentielles, soit militaires, soit civiles, et l'intérêt intégral des emprunts de guerre, on arrive au chiffre de 2 milliards 626 millions. C'est 1 milliard 5 millions de plus qu'en 1869 ; or, comme les charges de la guerre se sont élevées à 9 milliards 1/2 ou 10 milliards approximativement, la dotation des services ministériels avait pu être accrue de 4 à 500 millions de francs dans cet intervalle de six années. On avait lieu de penser que le budget de 1875 ainsi établi était suffisamment doté; il contenait tout le nécessaire et tout l'utile; il est même vraisemblable qu'il s'y rencontrait du superflu. Prétendre que ce budget de 1875 ne dût jamais être dépassé, c'eût été sans doute une rigueur trop stoïque; mais on pouvait espérer et vouloir que ces accroissemens de dépenses, qui s'imposent aux peuples riches de même qu'aux particuliers, fussent modérés et lents. Comme dans tout budget bien ordonné il y a une partie qui reste à peu près fixe : la dette, et que celle-ci, dans le budget français, exigeait, en 1875, une dotation de plus de 1 milliard, la partie du budget d'alors qui était susceptible de s'accroître dans les années suivantes, ne représentait que 1 milliard 600 millions de francs en chiffres ronds. En admettant que cette partie du budget, réservée à ce que l'on appelle les services ministériels, fût raisonnablement augmentée de 2 pour 100 par année, on aurait eu un accroissement annuel des dépenses de 32 millions de francs environ. Le budget de 1884 pourrait, dans cette hypothèse, être supérieur de 288 millions environ au budget de 1875, ce qui eût porté ce budget de 1884 au chiffre de 2 milliards 914 millions. Encore doit-on dire que la possibilité de convertir la dette publique constituée en 5 pour 100 eût pu et dû faire profiter le trésor d'une économie de 60 à 70 millions de francs environ, de sorte que, en définitive, si nos finances avaient été conduites depuis 1875 avec une prudence moyenne, conformément aux principes de M. Thiers, nous nous trouverions pour l'année 1884 en face d'un budget ordinaire de 2 milliards 850 millions au maximum. Or le budget que nous propose M. Tirard, budget incomplet, qui sera certainement dépassé dans une large mesure, atteint la somme de 3 milliards 103 millions; ce sont des chiffres de prévision, antérieurs de six mois à l'ouverture de l'exercice; les crédits supplémentaires feront leur œuvre, comme toujours, et il n'y a aucune invraisemblance à présumer que le budget réel ordinaire de 1884 s'élèvera à 3 milliards 200 millions au moins ; dans les années précédentes, en effet,

les crédits supplémentaires ont rarement été au-dessous de 200 millions de francs et ont souvent dépassé ce chiffre. En ne les portant que pour 100 millions, nous comptons sur un retour de nos législateurs à la sagesse. Présenté avec un chiffre officiel de dépenses de 3 milliards 103 millions, évaluation qui, sans aucun doute, se transformera en une réalité de 3 milliards 200 millions, le budget de 1884 dépassera de 1 milliard 580 millions celui de 1869 et de près de 600 millions celui de 1875. En disant qu'il eût pu et dû être moindre de 250 à 300 millions, nous faisons, en vérité, preuve de peu d'exigence.

Par quelles étapes est-on arrivé du chiffre très suffisant de 2 milliards 626 millions de dépenses, en 1875, au chiffre vraiment extravagant de 3 milliards 103 millions et plus probablement de 3 milliards 200 millions pour 1884? Jusqu'en 1880 inclusivement, la progression n'est pas excessive : les dépenses de cet exercice, en effet, s'élèvent à 2 milliards 826 millions de francs, ce qui n'excède que de 200 millions celles de l'exercice 1875; ainsi, en ces cinq années, l'augmentation des dépenses a été de 40 millions en moyenne par an; c'est une proportion qui ne dépasse pas de beaucoup celle que, par un esprit peut-être exagéré de concession, nous admettions comme raisonnable et permise. De 1875 à 1880, en effet, le gouvernement a encore été dans des mains ayant quelque expérience, quelque souci des traditions, quelque clairvoyance; la chambre ne se sentait pas aussi complètement maîtresse, elle était moins impérieuse, moins enivrée; elle se laissait moins entraîner par le hasard et le caprice. A partir de 1881, la règle et la mesure disparaissent; le budget de 1884, tel qu'on nous le présente, offre un accroissement de 277 millions relativement au budget de 1880, et si l'on tient compte de ce que le budget de 1884 est un budget de prévision et qu'on y ajoute la proportion moyenne des crédits supplémentaires des dernières années, on voit que les dépenses de l'an prochain dépasseront de 400 millions environ celles de 1880. De 1880 à 1884, l'accroissement annuel des dépenses aura été deux fois et demie plus considérable que pendant la période de 1875 à 1880.

On pourrait se consoler de cette prodigalité en se disant que, si énormes qu'elles soient, si inouïes chez tous les peuples et dans tous les temps, nos dépenses budgétaires ne dépassent pas les forces contributives du pays, que le bien-être des Français n'en est que médiocrement réduit, que la production nationale n'en éprouve aucun détriment notable et que notre vitalité ne s'en trouve pas atteinte. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Les symptômes les plus significatifs et les plus graves témoignent que nos finances

sont en souffrance, que l'industrie, le commerce et l'agriculture languissent et que le poids des impôts se fait lourdement sentir. Il y eut une courte période d'années où la France jouit des avantages et de la gloire d'avoir des budgets en excédent réel des recettes sur les dépenses; c'est la période de 1875 à 1880 inclusivement. Pendant une année de transition, en 1881, on put croire que l'on avait encore un excédent, mais il n'était qu'apparent; il tenait à deux circonstances anormales; on avait transporté au budget extraordinaire une somme notable de crédits qui étaient affectés à des dépenses permanentes et qui régulièrement eussent dû figurer au budget ordinaire; et, en outre, on avait porté en recettes au budget ordinaire 80 millions de francs qui n'étaient pas une ressource propre à l'exercice en cours et qui provenaient des reliquats d'exercices antérieurs. Sans ces deux procédés, que tous les financiers rigoureux considéreront comme irréguliers, le budget de 1881, au lieu d'un excédent apparent et officiel de 111 millions de francs, serait en déficit réel d'une cinquantaine de millions. A partir de 1882, le déficit ne peut plus être nié, il est impossible de le maintenir à l'état latent. Quoiqu'on ait porté au budget ordinaire de cet exercice un ensemble de ressources montant à 145 millions provenant d'exercices antérieurs (page 70 de l'exposé des motifs de 1884), quoique le budget extraordinaire comprît encore pour 70 millions environ de dépenses ordinaires, M. le ministre des finances avoue que l'excédent provisoire des dépenses du budget de 1882 est de 47 millions de francs. Encore ajoute-t-il qu'il réduit le déficit à ce chiffre en retranchant 60 millions d'annulations probables de crédits en fin d'exercice; or rien ne prouve que les annulations atteignent cette somme.

Arrêtons-nous un instant à ce budget de 1882, le dernier écoulé; il vaut vraiment la peine qu'on l'examine, car il montre mieux que tout autre en quelle situation nouvelle sont les finances, hier encore si magnifiques, de la France. Cet exercice 1882 est, non pas le premier qui soit en déficit réel, car celui de 1881 était aussi dans ce cas, mais le premier qui soit en déficit officiel. On nous dit que ce déficit ne dépassera vraisemblablement pas 47 millions; c'est déjà une grosse somme, mais combien elle s'accroît quand on examine les choses de près! M. Léon Say, dans l'élaboration du budget de l'exercice courant, M. Allain-Targé lui-même, et en définitive la chambre, ont reconnu que, jusqu'à la fin de l'année 1882 inclusivement, on avait porté indûment au budget sur ressources extraordinaires tout un ensemble de dépenses montant à 70 ou 80 millions de francs qui auraient dû, d'après les règles d'une bonne comptabilité, figurer au budget ordinaire. Le budget ordinaire de 1882, qu'on nous dit se

solder par un déficit de 47 millions de francs, ne contenait donc pas toutes les dépenses qu'il eût dû contenir. Pour avoir ce total de dépenses, il faut commencer par ajouter 70 millions au moins, alors le déficit de 1882 passe de 47 millions, chiffre officiel, à 117 millions. Ce n'est pas tout : si le budget ordinaire de 1882 est incomplet en dépenses, d'autre part, — ce qui, au lieu d'être une compensation, est une aggravation, — on l'a fait profiter de recettes qui n'appartiennent pas à l'exercice et qui, par conséquent, sont des recettes extraordinaires. Ces ressources étrangères attribuées au budget de 1882 s'élèvent, d'après M. Tirard, à 145 millions 1/2 ; mais comme dans cette somme, 95 millions en chiffres ronds avaient une affectation spéciale et se sont trouvés consacrés à des dépenses qui ne se représenteront pas chaque année, nous ne devons tenir compte que de 50 millions empruntés à des reliquats d'exercices antérieurs et versés à tort dans la masse commune des ressources ordinaires de l'exercice 1882. Si l'on défalque, comme on doit le faire, cet apport irrégulier de 50 millions, le déficit réel de l'exercice 1882 se trouve porté à 167 millions en chiffres ronds. Voilà la vérité : le dernier exercice connu, si l'on compare l'ensemble des dépenses vraiment ordinaires à l'ensemble des recettes vraiment ordinaires, se trouve affligé d'un déficit de 167 millions de francs. Que doit-on attendre du budget de 1884, qui s'offre au parlement avec un chiffre de dépenses supérieur de près de 200 millions de francs au chiffre des ressources ordinaires de 1882 ? Si le déficit réel de ce dernier exercice est de 167 millions, que ne peut-on pas appréhender pour l'exercice prochain ?

Il ne nous échappe pas que, par certains argumens spécieux, on essaie d'atténuer l'importance vraiment inquiétante, même effrayante, de ces déficits. On dit que nos budgets ordinaires contiennent une dotation pour l'amortissement et qu'il n'est que trop juste, si nous voulons avoir la situation réelle, de distraire des dépenses du budget les sommes consacrées à amortir notre dette. L'amortissement ! peut-on prononcer ce mot sans un cuisant remords ou une blessante ironie ? Oui, il y a des nations qui amortissent ; et quand on a, comme la France, une dette de 28 milliards, ce serait un devoir de prévoyance, ce serait non-seulement une obligation morale vis-à-vis les générations à venir, mais un acte de prudence politique pour nous-mêmes, que de songer à amortir une fraction de ces 28 milliards. C'est encore là un des points faibles de nos finances ; nous n'amortissons pas ; ce que nous décorons du nom d'amortissement est une dérision. Douze ans après la paix, quand aucun orage n'est venu troubler notre sécurité nationale, nous n'avons pour ainsi dire rien amorti. On nous présente, sans doute, des tableaux offi-

ciels où l'on allègue que l'amortissement depuis la guerre a porté sur environ 2 milliards ; mais l'on néglige de dire que, en même temps que nous remboursions de faibles fractions de nos anciennes dettes, nous avions soin de pourvoir à une partie de nos dépenses ordinaires par des emprunts nouveaux au moyen d'un compte de liquidation indéfiniment prolongé et de l'imputation au budget extraordinaire de dépenses vraiment ordinaires. Les Américains, qui comprennent aussi bien que nous les vrais intérêts de la démocratie, nous avaient donné un excellent et double exemple que nous n'avons pas voulu suivre : convertir sans relâche les anciennes dettes, dès que le taux de l'intérêt changeait et amortir sans se lasser. Un de nos distingués confrères, M. Victor Bonnet, a, dans une précédente étude, montré combien l'amortissement est chez nous injustement négligé (1). M. Thiers, avec son prévoyant bon sens, s'était efforcé de le constituer en stipulant qu'on rembourserait chaque année, sur les fonds du budget ordinaire, c'est-à-dire sur le produit des impôts, 200 millions de francs à la Banque de France, et que, après l'extinction de la créance de cet établissement, on rembourserait également sur les fonds du budget ordinaire les obligations à court terme créées pour le second compte de liquidation. On eût dû ainsi rembourser 170 millions de francs sur les ressources ordinaires de 1882 ; mais on s'est singulièrement éloigné des préceptes rigides de M. Thiers, et l'on n'a pourvu qu'au remboursement de 103 millions de francs sur les fonds mêmes du budget ordinaire. Après cette dérogation dangereuse, quand l'amortissement est ainsi à la portion congrue, peut-on le faire sonner si haut ? A-t-on le droit de le déduire du déficit de 167 millions, qui est le dernier mot du budget de 1882 ? Même si l'on veut faire cette déduction, ce qui serait à coup sûr une grande faiblesse et une grande imprudence, le déficit reste encore de 64 millions au moins.

L'exercice de 1883 se présente-t-il dans des conditions meilleures ? Il faudrait un singulier parti-pris d'optimisme pour le soutenir. Il fut voté par les chambres avec une évaluation de dépenses de 3 milliards 44 millions de francs. Comme toujours, les crédits supplémentaires étaient aux aguets, n'attendant que le vote du budget primitif pour faire irruption et détruire le fragile équilibre sur lequel on comptait. Dès le mois de mars, c'est-à-dire quand l'exercice n'était pas encore au quart de son cours, ils dépassaient 43 millions et portaient à la somme de 3 milliards 87 millions en chiffres ronds l'ensemble des dépenses proposées. Bien loin de marcher d'un pas égal dans le même sens, les recettes faisaient un mouvement dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1882.

le sens opposé. On les a évaluées à 3 milliards 44 millions de fr., mais voici que les trois premiers mois donnent 5 millions de moins-values. Dira-t-on que ce mécompte est exceptionnel, dû à des circonstances passagères, que la fin de l'exercice compensera la faiblesse du début? Rien n'autorise à l'admettre. Les faits qui ont causé ces moins-values sont trop connus pour qu'on puisse espérer un changement prochain. La vraisemblance est donc que les trois derniers trimestres ne seront pas plus favorisés que le premier, et que la moins-value des impôts, qui fut de 5 millions pour celui-ci, atteindra 20 millions au moins pour l'ensemble. Le chiffre des recettes de l'exercice s'affaissera ainsi, suivant toutes les probabilités, à 3 milliards 24 millions. Le chiffre des crédits est dès maintenant de 3 milliards 87 millions; l'écart, c'est-à-dire le déficit provisoire au moment où nous écrivons, atteint la somme déjà notable de 63 millions. En réalité, le déficit est supérieur : on a porté, en effet, au budget ordinaire des recettes de l'exercice 1883 une ressource importante, — 32 millions, — empruntée aux reliquats des exercices précédens, c'est-à-dire en définitive à la dette flottante : cette ressource ne peut pas être considérée comme normale et ne devrait pas trouver de place dans un budget ordinaire; voilà donc le déficit réel, l'insuffisance des recettes ordinaires et propres à l'exercice pour couvrir les dépenses ordinaires et propres à l'exercice, qui s'élève de 63 millions à 95. Mais ce dernier chiffre même, suivant toutes les probabilités, sera notablement dépassé. Nous n'avons tenu compte dans les calculs qui précèdent que des crédits supplémentaires déjà votés ou soumis aux chambres, soit de 43 millions. Dans toutes les années précédentes, ces crédits tardifs ont singulièrement dépassé cette somme : en 1882, ils ont atteint 220 millions et 181 en 1881. Nous espérons que la chambre se montrera plus prudente que dans les récentes années; nous avons quelque droit de faire fond sur la fermeté de M. Tirard, qui depuis quelques mois fait montre de résolution; néanmoins ce n'est pas soudainement qu'un prodigue devient économe, et il est peu vraisemblable que les crédits supplémentaires ou extraordinaires de 1883 restent fort au-dessous de 130 ou 140 millions. Admettons que les annulations de crédits en fin d'exercice réduisent ce chiffre de 50 millions, il restera encore une cinquantaine de millions à ajouter aux dépenses déjà votées et soumises aux chambres; le déficit de 1883, que nous voyions tout à l'heure monter à 95 millions, atteindra par conséquent 145.

Les perspectives de 1884 ne sont pas beaucoup plus réjouissantes. Le budget se présente avec un ensemble de crédits de 3 milliards 103 millions, chiffre qui est absolument inconnu dans l'histoire

des budgets de toutes les nations civilisées. Or, les ressources ordinaires de l'année 1882, le dernier exercice connu, ne se sont élevées qu'à 2 milliards 904 millions de francs? Si l'on s'en tenait à ce terme de comparaison, le budget de 1884 serait avant sa naissance, en déficit de 199 millions, on peut dire en chiffres ronds 200 millions. Nous accordons que la situation pourra être moins mauvaise. Il est vraisemblable que les impôts en 1884 donneront une certaine plus-value relativement à 1882; mais peut-on espérer que ces plus-values soient fortes? D'après une statistique dressée par le ministère des finances et insérée dans le rapport de M. Ribot sur le budget de 1883, la progression des impôts indirects de 1872 à 1881 est de 3.05 pour 100 par année. Mais il s'en faut que cette progression soit continue et uniforme; elle procède par saccades; or, comme elle a été singulièrement accentuée dans la période de 1875 à 1881 inclusivement, et notamment dans cette dernière année, il est vraisemblable qu'elle sera beaucoup plus lente de 1882 à 1884 ou 1885 inclusivement. C'est ce qui se manifeste dès maintenant. L'année 1882 n'a donné que 1 million de francs de plus que l'année 1881, et les trois premiers mois de 1883, qui fournissent une moins-value relativement aux évaluations budgétaires, ne donnent que 8 millions de plus que les mêmes mois de 1882. En estimant à une quarantaine de millions la plus-value que l'on peut raisonnablement espérer d'une année à l'autre, on trouve que les recettes ordinaires de 1884 pourront dépasser de 80 millions environ celles de 1882; c'est-à-dire que les recettes du prochain exercice s'élèveraient à 2 milliards 984 millions en chiffres ronds; les prévisions de dépenses étant dès à présent de 3 milliards 103 millions, le déficit monterait à 118 ou 120 millions. Il faut y joindre les crédits supplémentaires, qui dans une certaine mesure sont inévitables; l'on arrive alors à un déficit probable de 150 millions. Il est vrai que, pour atténuer ce déficit, on compte ou l'on comptait sur différentes ressources ayant un caractère extraordinaire et que l'on glissa habilement dans le budget ordinaire. L'une de ces ressources est une somme de 17 millions de francs empruntée aux reliquats des exercices antérieurs, c'est-à-dire en réalité à la dette flottante; une autre ressource qui n'est pas normale et à laquelle il va peut-être falloir renoncer, c'est un remboursement de 35 millions à attendre des compagnies de chemins de fer sur les avances que l'état leur a faites à titre de garanties d'intérêt. Que les compagnies de chemins de fer soient en situation de rembourser au trésor 35 millions en 1884, rien ne le fait supposer. En 1881, les compagnies ont remboursé 18 à 19 millions, à savoir : l'Orléans 10 millions, le Midi un peu plus de 6 et l'Est quelques centaines de mille francs. Les recettes nettes des compagnies ont été moindres en 1882 qu'en

1881 ; certaines réduisent leurs dividendes ; et presque toutes, même celles qui ont des excédens de recettes brutes, diminuent leurs remboursemens au trésor, parce qu'à un léger accroissement des recettes brutes correspond souvent une légère diminution des recettes nettes. L'année 1883 s'annonce mal pour les compagnies. Presque toutes ont des moins-values, même sur le trafic brut. Il y avait donc peu d'espérance que ces sociétés pussent rembourser en 1884 les 35 millions qu'on a inscrits au budget de cette année ; ces remboursemens, d'ailleurs, étant une ressource exceptionnelle, eussent dû appartenir au budget extraordinaire. En tout cas, les conventions à intervenir entre les compagnies et l'état peuvent non-seulement diminuer cette somme, mais l'absorber en entier. De tout ce qui précède il résulte que le budget de 1884 s'offre dès à présent aux chambres avec un déficit probable de 150 millions ; c'est aussi à 150 millions environ que se fixe le déficit réel presque certain de l'exercice 1883, et c'est à 150 ou 160 millions également que l'on peut évaluer le déficit du dernier exercice écoulé, 1882. Ainsi 450 millions de déficit du budget ordinaire en trois ans, voilà le nouvel état de nos finances, succédant à la période si étincelante de prospérité de 1875 à 1880.

Ici intervient une opération, diversement jugée, qui modifie dans une certaine mesure les chiffres que nous venons d'écrire : c'est la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2. Cette opération, qui s'accomplit au moment même où nous écrivons, était-elle opportune ? s'est-elle faite suivant le procédé le meilleur ? Ce sont là aujourd'hui des questions oiseuses. L'événement est accompli. A notre sens, la conversion du 5 pour 100 est une opération, non-seulement légitime, mais nécessaire. Elle n'est pas seulement du droit de l'état, elle entre dans la catégorie de ses devoirs. L'état n'a charge, en effet, que de la généralité des citoyens ; et la généralité des citoyens, ce sont les contribuables. L'an dernier, à pareille époque, dans un article paru ici même, nous écrivions ces mots : « La conversion sera bientôt nécessaire, il faudra l'exécuter au plus tard dès le commencement de l'année prochaine (1). » Nous ajoutions, il est vrai, ces mots : « pour accorder au pays quelques dégrèvemens. » Hélas ! c'était un vœu plutôt qu'une espérance. Nous voulions penser, cependant, que la chambre, avertie par tant de voix, notamment à diverses reprises par M. Léon Say, voudrait se réformer sans retard et rompre avec toutes ses mauvaises habitudes. Il n'en a pas été ainsi : les crédits supplémentaires en 1882 ont été plus considérables que jamais, puisqu'ils ont atteint le chiffre colossal de 220 millions de francs. L'état de nos finances s'est notablement aggravé, et aujour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1882.

d'hui ce n'est qu'avec une mélancolie résignée que l'on peut prononcer le mot de dégrèvemens. Pendant sept années, de 1876 à 1883, nous n'avons cessé, quant à nous, de prêcher la conversion ; nous demandions l'accomplissement de cette grande mesure dans un temps où la prospérité du pays était éblouissante. Pas un budget ne fut présenté dans tout cet intervalle sans que nous ayons pris soin de rappeler aux parlemens qu'il avait le moyen de diminuer de 50 ou 60 millions le chiffre des impôts sans rien enlever aux services publics. Accomplie alors, la conversion eût été accueillie avec faveur par l'ensemble du pays et sans trop de regrets par les rentiers. L'agriculture eût pu largement en profiter, et le crédit y eût trouvé une nouvelle cause d'essor. Des considérations politiques se sont opposées, paraît-il, à ce qu'on fît la conversion quand elle était si aisée et si naturelle. On connaît la malheureuse phrase du discours de Romans qui a rendu impossible ce grand acte au moment où il était le plus opportun et le plus simple. Ç'a été l'une des grandes fautes de M. Gambetta, l'une de celles qui montrent combien il avait peu la connaissance des affaires et l'intuition de l'avenir. Faite au moment où le 5 pour 100 venait de dépasser le pair, où personne n'avait pu acheter de cette rente dans les cours élevés, alors que toutes les circonstances étaient riantes, la conversion eût été, même au point de vue politique et pour le prestige du régime nouveau, une mesure excellente. Il était réservé à M. Gambetta de ne pas comprendre une vérité si claire, de ne pas voir qu'en retardant la conversion, il en augmentait les difficultés, qu'en laissant vivre le fonds 5 pour 100 au-delà de sa vie naturelle, il entretenait chez les rentiers des illusions qui plus tard se changeraient en mécomptes, qu'en laissant imprudemment le 5 pour 100 s'élever considérablement au-dessus du pair, il créait des couches nouvelles d'acheteurs auxquels la conversion serait plus dure et plus amère qu'aux anciennes ; qu'en un mot la conversion, qui était alors une œuvre de liberté et de choix, pourrait devenir un jour une œuvre de nécessité. Il était, cependant, d'autant plus facile de la prévoir que M. Gambetta et la chambre engageaient de plus en plus le pays dans la voie des dépenses folles qui devaient rendre la conversion indispensable. En regrettant que cette grande opération ne se soit pas effectuée beaucoup plus tôt et dans des circonstances plus favorables, il nous est impossible, quant à nous, qui l'avons toujours demandée, de ne pas l'approuver. Quand un état se trouve trois années de suite en face de déficits s'élevant chacun à 150 millions environ, il ne lui est pas permis de continuer à payer à ses créanciers, même nationaux, un intérêt supérieur à l'intérêt normal. La conversion vient donc trop tard, mais selon nous elle ne vient pas trop tôt. Sans doute elle ne comblera pas le déficit du budget : elle

réduira seulement à 140 millions au lieu de 150 le déficit de l'exercice 1883 et à 110 ou 115, au lieu de 145 ou 150, le déficit de 1884, elle aidera en outre, si l'on y joint d'autres moyens qui demandent plus de persévérance et de résolution, au rétablissement graduel de nos finances.

II.

Il faudra, en effet, une forte dose de résolution et de persévérance pour restaurer nos finances aujourd'hui si ébranlées et si enchevêtrées. Ce n'est pas quelques points de détail qu'il faut modifier, c'est tout le système. On doit revenir à la pratique prudente de 1872 à 1877. Toute l'administration s'est depuis lors relâchée. La prodigalité des chambres et l'affaiblissement de la prospérité publique ont été de pair. Les preuves de cette vérité abondent. Voyez ce qu'étaient de 1874 à 1877 les crédits supplémentaires. La fermeté des ministres et la tempérance du parlement les maintenaient dans des limites raisonnables. Le budget définitif des dépenses de 1874 ne dépasse que de 37 millions 1/2 le budget primitif; l'écart entre les deux budgets est de 82 millions 1/2 en 1875, il s'élève par exception à près de 144 millions en 1876 et il revient à 51 millions en 1877. Dans ces quatre années, les dépenses réelles n'excèdent que de 315 millions les dépenses prévues, soit une moyenne de 78 millions 1/2 par exercice; c'était, eu égard à la faiblesse humaine, une proportion raisonnable. Combien elle est dépassée depuis lors! En 1878, l'écart entre le budget définitif des dépenses et le budget d'évaluation atteint le chiffre colossal de 327 millions 1/2 de francs; en 1879, il est encore de 240 millions; en 1880, il s'abaisse passagèrement à 124, il remonte à 182 millions en 1881, et, en 1882, le dernier exercice écoulé, mais non encore complètement clos, les dépenses réelles, d'après les déclarations récentes de M. Tirard, auront dépassé de 243 millions au moins les dépenses prévues dans le budget. Les cinq années de la période 1878 à 1882 auront offert au monde ce spectacle inouï qu'en pleine paix les budgets définitifs auront excédé de 1 milliard 116 millions en chiffres ronds les budgets de prévision, ce qui représente un écart moyen de 223 millions entre le budget définitif et le budget primitif. Cet écart est deux fois et demie plus grand que celui que l'on constatait dans la période, cependant beaucoup plus laborieuse et plus critique, de 1874 à 1877.

En même temps que la moyenne des crédits supplémentaires ou extraordinaires triplait, les plus-values, atteignant d'abord des chiffres merveilleux, finissaient par s'éteindre presque complètement, si bien qu'elles devenaient insuffisantes pour parer aux crédits tar-

difs. Par rapport aux résultats de l'exercice immédiatement antérieur, les impôts indirects avaient donné, en 1875, une plus-value de 158 millions 1/2, une de 56 1/2 en 1876 et une moins-value de 13 millions en 1877. Les plus-values reprirent énergiquement depuis lors : 89 millions en 1878, 57 millions 1/2 en 1879, 70 millions en 1880 et 117 millions en 1881. Cette année clôt la période des vaches grasses : l'année 1882 ne donne plus qu'un excédent de 1 million du produit des impôts relativement à 1881, et l'année 1883 s'annonce comme devant rendre 30 à 35 millions de plus seulement que l'année 1882.

Doit-on penser que la suppression ou le ralentissement de ces plus-values soit temporaire, et doit-on faire fond sur une recrudescence prochaine des augmentations du rendement des impôts? Certes, ce serait méconnaître absolument les ressources de la France, la puissance de son épargne, les qualités laborieuses de sa population, que de croire que désormais le produit des taxes va rester stationnaire. Mais, d'autre part, bien des indices semblent annoncer d'une manière presque certaine que, dans les deux ou trois prochaines années, les plus-values des impôts n'atteindront pas les proportions énormes qu'on leur a connues de 1878 à 1881. Les causes des plus-values d'impôts peuvent se ramener à trois chefs principaux : d'un côté, l'accroissement de la population, qui multiplie le nombre des consommateurs ; d'un autre côté, l'activité industrielle et commerciale et plus particulièrement l'élan des industries urbaines et notamment de l'industrie du bâtiment ; enfin, l'augmentation de la fortune publique et surtout du taux d'évaluation de cette fortune. Quelques mots sur ces trois points expliqueront qu'on ne puisse compter pour les prochaines années sur des plus-values considérables du produit des taxes. La population de la France est presque stationnaire; elle s'accroît de 90,000 à 100,000 âmes par an, ce qui n'ajoute que 1/4 pour 100 au nombre des consommateurs des articles taxés ; c'est là, même au simple point de vue fiscal, une grande infériorité par rapport à plusieurs de nos voisins, l'Angleterre, l'Allemagne, le Belgique et même l'Italie. Aussi, dans le premier trimestre de 1883, la plus-value des impôts indirects, par rapport au produit du trimestre correspondant de l'année antérieure, est-elle plus forte en Italie qu'en France. Quant à la seconde cause des plus-values, l'activité commerciale, industrielle et agricole, on ne saurait trop y compter pour les prochaines années. C'est un lieu-commun que l'agriculture souffre; dans le Midi, elle est encore sous l'influence des ravages du phylloxera; dans le Nord, le Centre et l'Ouest, elle a pâti d'une série de mauvaises récoltes, de la difficulté de trouver des ouvriers, et elle a dû subir, en outre, par suite de la concurrence étrangère, des prix de

vente moins favorables. Cette situation laisse une trace dans les recettes du trésor. Les contributions directes rentrent plus difficilement qu'autrefois. Il suffit pour s'en rendre compte, de comparer le tableau du recouvrement des impôts pendant le premier trimestre de l'année courante et des quatre années précédentes. Au 31 mars 1879, il était dû par les contribuables au trésor sur les douzièmes échus 10,152,000 francs; au 31 mars 1880, 10,713,000; au 31 mars 1881, l'arriéré avait fléchi, il n'était plus que de 9,080,000; mais, depuis lors, il se relève considérablement : il est de 12,318,000 francs au 31 mars 1882 et monte à 15,133,000 francs au 31 mars 1883. Le retard dans le paiement des contributions directes est moitié plus considérable en 1883 qu'en 1879. Si, au lieu des sommes, on recherche les proportions, on arrive aux résultats suivans, qui ne sont pas moins démonstratifs. Au 31 mars 1879, les contribuables étaient en retard, sur les douzièmes échus, de 18 centièmes de douzièmes; au 31 mars 1882, le retard portait sur 21 centièmes de douzièmes; il atteint 25 centièmes de douzièmes en 1883. Les frais de poursuite se sont aussi accrus : de 1 fr. 06 par 1,000 francs de recouvremens dans le premier trimestre de 1882, ils ont monté à 1 fr. 24 dans le trimestre correspondant de 1883. Il ne faut sans doute pas exagérer l'importance de ces faits regrettables : en définitive, les contribuables français s'acquittent encore très ponctuellement de leur dette envers l'état et l'on aurait peine à trouver dans le reste du monde des débiteurs aussi exacts. Néanmoins, l'augmentation de l'arriéré et des frais de poursuite prouvent qu'un grand nombre des imposés sont à bout de forces. Et comment ne le seraient-ils pas quand aux fléaux naturels dont ils subissent les coups vient se joindre depuis quelques années un accroissement presque constant des charges fiscales? Les contributions ordinaires et extraordinaires locales s'accumulent, pour les luxueuses constructions d'écoles notamment, qui sont l'une des plus grandes folies de ce temps. L'état a beau dire qu'il n'a pas accru l'impôt foncier depuis le commencement du siècle, qu'il l'a même diminué jusqu'en 1852, il s'arrange, avec ses débauches de constructions, de manière que le nombre des centimes additionnels monte chaque année; et le personnel nouveau, improvisé, qui a envahi presque partout les conseils municipaux et les conseils-généraux, subissant docilement les incitations du gouvernement, développe les budgets locaux à l'instar du budget de l'état. La France est pleine d'un bout à l'autre de grenouilles qui s'enflent pour jouer de l'importance et faire les personnages.

Ce n'est pas toutefois la langueur de l'agriculture qui peut influer le plus sur le produit des impôts; elle peut avoir quelque effet sur la facilité du recouvrement des taxes directes, mais elle n'exerce

qu'une faible action sur les contributions indirectes proprement dites. Les cultivateurs consomment médiocrement des denrées imposées; ils ont la franchise pour le vin ou le cidre de leur cru, qu'ils boivent et qu'ils font boire à leurs gens ; ils ne font que peu usage de café, de sucre et de tabac. Ce sont les ouvriers de l'industrie, ceux des grandes villes surtout et tous les nomades, qui alimentent particulièrement le trésor; voilà la légion innombrable des fumeurs, des buveurs de vin et d'alcool. Les travaux énormes de construction entrepris à Paris, dans la plupart des grandes villes, sur tout le littoral de la Manche et de l'Océan, et dans toutes les stations hivernales de la Méditerranée, les grands chantiers ouverts par l'état sur toute l'étendue du territoire où l'on entreprend à la fois soixante ou quatre-vingts tronçons de lignes ferrées, sans compter les canaux, les chemins vicinaux et les ports, les folies des particuliers et des sociétés anonymes avant le krach de la bourse, le plan Freycinet, dont la conception et le vote appartiennent à la même période d'entraînement et d'illusion : voilà en partie les facteurs des énormes plus-values d'impôts de ces dernières années. La hausse des salaires y a aidé. Payé 7, 8, 9, 10 francs par jour, l'ouvrier a singulièrement accru ses consommations et de vin, et de bière, et de café, et de sucre, et d'alcool, et de tabac. Ces heureux temps ne sont-ils pas passés, et le retour prochain n'en est-il pas improbable? Quelque combinaison que l'on prenne, il faudra bien ralentir les travaux publics ; quant au dévergondage d'entreprises des particuliers et des sociétés anonymes, il s'arrêtera de lui-même. Il n'est que trop clair pour un homme perspicace que ce temps de liquidation qui commence à peine devra durer quelques années et qu'il aura sur le rendement des impôts indirects une influence déprimante; non pas que le produit de ceux-ci doive nécessairement fléchir, mais on ne saurait espérer que, au moins pendant les prochaines années, il s'accroisse rapidement et avec continuité.

La troisième cause des plus-values d'impôts, c'est l'accroissement de la richesse publique et plus particulièrement l'élévation du taux d'évaluation de cette richesse. Nous ajoutons ce dernier membre de phrase, il est très important. La richesse publique va toujours en augmentant dans un vieux pays civilisé qui jouit de la paix : c'est le cas particulièrement en France, où l'épargne est énorme. Celle-ci se borne-t-elle à 1,500 millions? monte-t-elle à 2 milliards ou même à 3? Le chiffre intermédiaire nous paraît le plus vraisemblable. Mais cette épargne peut être en partie gaspillée; ç'a été le cas pour les dernières années. Une foule d'entreprises fantastiques ont vu le jour qui ont ruiné la généralité des participans sans enrichir toujours les fondateurs, aventuriers, grands amateurs de luxe et de vie large. Quant à l'emploi de cette épargne, il reste encore assez abon-

dant : l'état prend 6 ou 700 millions pour ses travaux extraordinaires et ses subventions de toute nature; les départemens ou les villes, 2 ou 300 millions pour le même objet; les compagnies de chemins de fer autant pour les nouvelles voies, agrandissement de gares et achat de matériel; le Crédit foncier, 5 à 600 millions pour des prêts hypothécaires ou communaux; voilà déjà plus de 1 milliard 1/2; les entreprises industrielles diverses, aussi bien les saines que les pourries, les placemens à l'étranger et les emplois personnels prennent facilement le reste. Quoique la richesse publique augmente ainsi continuellement par cette épargne, il est peu vraisemblable qu'il y ait là une source notable de plus-value d'impôts pendant les prochaines années. Ce qui agit principalement sur l'impôt, c'est moins, en effet, la richesse générale elle-même que le taux d'évaluation de cette richesse. La plupart des capitaux sont engagés et disparaissent dans les choses qu'ils ont créées; ils n'ont plus une valeur fixe en numéraire, ils n'ont qu'une valeur variable qui change à chaque instant, dans des proportions considérables, suivant certaines circonstances extérieures et multiples. L'imagination même joue un rôle important dans la fixation de ce taux d'évaluation des divers élémens de la richesse publique. Nous venons de sortir d'une de ces périodes ardentes, pleines d'enthousiasme, auxquelles on peut donner le nom, dérobé aux Anglais ou aux Américains, de « période d'inflation. » Pendant trois ou quatre ans, tous les capitaux incorporés dans des choses matérielles et immatérielles avaient pris une valeur énorme, qui avait pour principale cause l'imagination surexcitée des capitalistes. Les maisons, les terrains, les actions de chemins de fer, de sociétés industrielles, de banques, les promesses les plus fragiles des entreprises naissantes se payaient à des cours que nos pères eussent trouvés insensés et que, revenus à plus de sobriété de jugement, nous avouons nous-mêmes déraisonnables. Le fisc, qui, sous la forme des droits d'enregistrement et de timbre, est toujours aux aguets et qui tient en quelque sorte son escopette braquée sur tout capital qui passe ou se remue, forçant celui-ci, comme rançon, à une contribution proportionnelle de 1 pour 100, de 5 pour 100, de 10 pour 100 suivant les cas, encaissait des sommes d'autant plus fortes que tous les capitaux étaient surévalués par la fantaisie publique. A la période d'inflation succède une période de dépression : terres, maisons, terrains, actions et obligations de toute sorte fléchissent, la dîme que lève le fisc sur toutes ces valeurs ne peut que fléchir avec elles. Aussi les droits d'enregistrement et de timbre faiblissent. En 1882, l'enregistrement a donné 15 millions de moins qu'en 1881 et le timbre n'a fourni que 265,000 francs de plus. Pendant le premier trimestre de 1883, l'enregistrement a produit 7 millions 1/2 de moins que dans le tri-

mestre correspondant de l'année précédente, et, cette fois, le timbre aussi s'est trouvé en diminution de 216,000 francs. Rien, selon nous, ne permet d'espérer une reprise dans un avenir prochain. Il n'est pas certain que le marché des valeurs immobilières ait touché la limite inférieure de la baisse; c'est même peu probable. Quant à la bourse, à proprement parler, il y aurait quelque témérité, dans les circonstances présentes, à en attendre une hausse marquée; peut-être même y aurait-il de l'imprudence à la lui souhaiter. Le mouvement de dépression des fonds publics a été continu depuis quatre ans, et il est dû à des causes trop aisément explicables. En nous reportant à une époque où les bruits de conversion n'avaient pas encore ému et troublé les rentiers et les spéculateurs, au 4 mars dernier, on voit qu'à cette date tous nos fonds étaient notablement plus bas qu'à la même date de chacune des trois années précédentes : le 3 pour 100 cotait, en effet, 81 fr. 35 au 4 mars dernier contre 83 fr. 40 le même jour de 1882, 83 fr. 40 également en 1881 et 82 fr. 55 en 1880. Si le gouvernement sait nous rendre de bonnes finances et une bonne politique, il n'y a pas de doute qu'avec le temps, dans trois ou quatre ans, le marché des valeurs mobilières et des valeurs immobilières aura recouvré de l'animation et de hauts cours; mais, dans l'intervalle, surtout avec une politique un peu agitée et une sagesse médiocre, le taux d'évaluation des capitaux ne pourra beaucoup s'élever, et, par conséquent, les plus-values de l'enregistrement et du timbre ne sauraient être considérables.

Si nos finances, déjà compromises, sont menacées par les crédits supplémentaires et l'atténuation ou la disparition des plus-values, il y a un vice plus grand, qui a été l'auteur principal des embarras où nous nous trouvons, c'est l'obscurité nouvelle, la confusion presque inextricable des finances publiques, des budgets et des comptes. Depuis 1815, la législation financière s'était proposé d'arriver à toute la clarté possible en définissant avec précision ce que l'on appelle l'exercice budgétaire, en le contenant dans des limites fixes, et en empêchant les exercices successifs d'empiéter les uns sur les autres et d'entrer les uns dans les autres. Tel avait été l'objet des travaux persévérans des admirables ministres des finances de la restauration. Aujourd'hui, il semble que l'on veuille détruire leur œuvre : l'exercice financier n'a plus de bornes; il se confond avec les précédens et avec les suivans; il profite de ressources qui ne lui appartiennent pas en propre et il en lègue lui-même aux exercices postérieurs. Cette funeste habitude jette la plus profonde obscurité sur les finances publiques. Elles deviennent aussi compliquées et aussi enchevêtrées qu'elles étaient simples autrefois. En veut-on des

exemples frappans? Qu'on jette les yeux sur le tableau inséré aux pages 70 et 71 de l'exposé des motifs du budget de 1884, on y verra que nos budgets sont pleins de reports : le budget ordinaire ne mérite plus son nom. Considérons le budget ordinaire de l'exercice 1879 : il profite de diverses ressources montant à 119 millions de francs qui sont empruntés aux exercices 1875, 1876 et 1877 ; ce même budget ordinaire de 1879, après avoir été emprunteur, devient prêteur et lègue 96,207,000 francs aux budgets ordinaires de 1881 et de 1882. Le budget dit ordinaire de l'exercice 1880 reçoit, à son tour, 66 millions de recettes appartenant en propre aux exercices 1876, 1877 et 1878, puis il transmet 130 millions aux exercices 1882 et 1883. L'exercice 1881 est dans les mêmes conditions ; on le dote au budget ordinaire d'un ensemble de ressources montant à 80 millions 1/2 empruntées aux reliquats des exercices 1877, 1878 et 1879, et, en mourant, il fait héritiers les exercices 1883, 1884 et les suivans d'une somme de 111 millions. Le budget ordinaire de 1882 est aussi donataire des précédens, mais il ne pourra rien donner aux budgets postérieurs. Il en est de même des exercices 1883 et 1884. L'exercice financier, suivant la méthode nouvelle, n'a donc en quelque sorte ni commencement ni fin ; ce n'est plus un tout qui se suffise à lui-même, un être qui naisse à un moment déterminé et qui meure tout entier à un moment précis. L'exercice n'est plus qu'un mythe ou un vocable. Aussi est-il impossible, au milieu de tous ces reports, de dire, sans un minutieux examen et une grande expérience, si un exercice financier est en déficit ou en excédent et quel est le montant de cet excédent ou de ce déficit. Une même somme est successivement inscrite au budget ordinaire de trois ou quatre exercices différens. Ainsi l'exercice 1876 ayant fourni des ressources à l'exercice 1879, lequel lui-même en a fourni à l'exercice 1881, qui, à son tour, a fait des dons aux exercices 1883 et 1884, on est en droit de dire que c'est la même ressource qui a figuré quatre fois comme recette dans quatre budgets divers. Quand donc on vient nous parler d'équilibre budgétaire ou d'excédens, il y a toute vraisemblance qu'on s'abuse. Pour que l'équilibre budgétaire existât, il faudrait qu'un exercice n'eût absolument reçu aucune ressource en dehors de celles qui lui sont propres, c'est-à-dire en dehors des revenus publics qui se sont produits pendant les mois constituant l'exercice. Aucun de nos derniers exercices n'est dans ce cas, ni celui de 1881, ni celui de 1882, ni celui de 1883 ; l'exercice 1884 n'y sera pas non plus. Dans les profondes ténèbres qui résultent de tous ces reports, les ministres pas plus que les chambres et le public ne réussissent à se rendre compte de la situation réelle des finances. Il faut reprendre l'ancienne méthode, qui est la bonne : le budget ordinaire ne doit pro-

fiter d'aucune ressource qui ne soit pas propre à l'exercice auquel il s'applique, et, quand un exercice financier laisse un excédent, cet excédent a un emploi tout indiqué, à savoir la diminution de la dette flottante ; comme c'est cette dette qui s'accroît de tous les déficits, il est juste qu'elle profite, pour s'alléger, de tous les excédens. La méthode suivie depuis quelques années a un autre défaut que celui de l'obscurité : elle pousse à des emprunts incessans et occultes. Quand on vient annoncer à nos députés que tel exercice (par exemple celui de 1881) se solde par un excédent de recettes d'une centaine de millions de francs et que cette somme est à leur disposition, ils ne se rendent aucun compte de ce qu'ils font en en disposant. Ils s'imaginent naïvement qu'il se rencontre quelque part, dans quelque caisse, une somme nette et liquide d'une centaine de millions en or ou en billets de banque, et que, en affectant cette somme à des dépenses diverses, ils ne modifient en rien la situation du Trésor; c'est une grande erreur. Cet excédent, qui d'ailleurs la plupart du temps est fictif, n'existe pas sous une forme matérielle et tangible ; quand on l'affecte à des dépenses quelconques, c'est exactement comme si l'on décidait que la dette flottante, au moment où l'on émet ce vote, sera accrue d'une centaine de millions de francs. Ainsi, quand on dit qu'un budget dont l'équilibre est difficile recevra 50, 60 ou 80 millions des reliquats des exercices antérieurs, cette façon de parler signifie, en réalité, que ce budget empruntera à la dette flottante 50, 60 ou 80 millions et la grossira d'autant.

Il n'est pas de pire condition pour se conduire que d'être aveugle, et il n'est pas de plus sûr moyen de devenir aveugle que de vivre dans les ténèbres. Les ténèbres financières sont encore grossies par la lenteur du règlement des budgets. Les anciennes règles qui, il est vrai, n'ont jamais été strictement suivies, le sont de moins en moins. Notre législation budgétaire, œuvre principalement de la restauration, s'est montrée singulièrement prévoyante. C'était une sérieuse mesure de contrôle que l'on voulait prendre, quand, par la loi du 15 mai 1818, on ordonnait que le règlement définitif des budgets serait, à l'avenir, l'objet d'une loi particulière qui devrait être proposée aux chambres, avant la présentation de la loi annuelle du budget. Le projet de loi de règlement ou loi des comptes doit régulièrement être présenté par le gouvernement aux chambres dans les deux premiers mois de l'année qui suit la clôture de l'exercice, soit avant le 1er mars 1883 pour le budget de 1881, lequel est clos au 31 août 1882. Jamais ces délais ne sont observés ; la loi des comptes ne paraît plus qu'une formalité sans importance; nos chambres, satisfaites d'avoir voté des budgets tels qu'aucun peuple civilisé n'en a connu, s'endorment ensuite et n'y songent plus ;

c'est le moindre de leurs soucis que de voter les lois de règlement. Nous sommes au mois de mai 1883, le projet de règlement du budget de 1882 ne peut pas être encore soumis au parlement; les résultats que l'on entrevoit de cet exercice sont, d'après les termes mêmes du ministre, « essentiellement provisoires; » il en est de même de l'exercice 1881; le projet de règlement de celui-ci devrait être prêt; il ne l'est pas, et M. le ministre a bien soin de faire connaître que les résultats en sont aussi « essentiellement provisoires, les travaux d'apurement nécessitant un délai assez étendu. » On est un peu plus avancé pour l'exercice 1880; néanmoins, le projet de règlement n'est pas encore achevé : on annonce seulement qu'il « va être incessamment déposé. » Pour l'exercice 1879, le projet de règlement en a été présenté au parlement dans le courant du mois de juin 1882, c'est-à-dire avec un retard de seize mois relativement aux prescriptions législatives, et la chambre ne s'est pas encore souciée de l'examiner. Avec une singulière négligence, les chambres n'ont pas encore voté les projets de loi de règlemens des exercices 1878, 1877, 1876 et 1875. Aucun de ces budgets n'est encore réglé. Au moment où nous écrivons, les chambres ont devant elles dix budgets à la fois, les budgets de 1875 à 1879 inclusivement, dont le projet de règlement leur est soumis, les budgets de 1880 et 1881, qui sont clos et dont le projet de règlement devrait être prêt, le budget de 1882, qui n'est pas encore clos, le budget de 1883, qui est en cours, et le budget de 1884, dont le projet de prévision vient de leur être présenté. Avoir sur les bras dix budgets à la fois, c'est vraiment trop. On détruit peu à peu à la dérobée toute notre législation budgétaire si laborieusement édifiée, et on reprend une à une toutes les fâcheuses pratiques de l'ancien régime. Les finances de l'ancienne monarchie ont péri par l'obscurité et la complication : ce sont les mêmes procédés qui les ont détruites qu'on applique aujourd'hui. Un contrôleur-général du milieu du XVIIIe siècle, Silhouette, dans un rapport au roi, en date de 1759, constatait que l'enchevêtrement des années, leur confusion entre elles, le retard du règlement des comptes, étaient les principaux vices des budgets du temps : « On ne peut pas encore, disait-il, déterminer exactement ce qui est dû des années précédentes sur les diverses parties des dépenses... L'enjambement des parties les unes sur les autres et la confusion qui en résulte n'ont pas permis d'en désigner le montant avec précision. » Les règlemens de compte se faisaient attendre dix, douze, quinze ans. C'est en 1771 que sont réglées d'une manière définitive les dépenses ordonnancées en 1758; celles de 1761 ne le sont qu'en 1776 (1). Avons-nous le droit d'être bien

(1) Voir notre *Traité de la science des finances*, tome II, Généralités sur le budget.

sévères pour nos devanciers quand, au mois de mai 1883, nous n'avons pas encore réglé le budget de 1875? Avons-nous le droit de faire des reproches à leur légèreté ou de prendre en pitié leur ignorance quand nous appliquons comme eux la méthode de l'enjambement indéfini des années les unes sur les autres, et quand, dans le budget de 1884 par exemple, nous trouvons classées comme ordinaires des ressources qui ont été prises à des reliquats de l'exercice 1881, lequel lui-même les avait reçues de l'exercice 1879, qui les tenait de l'exercice 1876? Quelles que soient les richesses de la France nouvelle, prenons-y garde, elles ne résisteraient pas aux procédés financiers que l'on a ressuscités de l'ancien régime.

C'est aussi une pratique et des plus condamnables de l'ancien régime que nous suivons en matière d'emprunts. Il est une méthode simple, claire, qui est celle de tous les particuliers intelligens, de tous les gouvernemens éclairés et soucieux de l'avenir. Quand ils ont besoin de ressources extraordinaires, ils empruntent au grand jour, par un contrat précis, définitif, qui fait connaître au juste la somme empruntée. C'était ainsi que l'on faisait en France autrefois. En cas de besoin, on commençait par un emprunt et l'on ne dépensait qu'après la réalisation de l'emprunt les fonds qu'il avait procurés. Nos nouveaux financiers ont changé tout cela. Quand ils veulent faire des dépenses extraordinaires, — et c'est une envie devenue chez eux une passion qui ne les lâche plus, — ils ne commencent pas par faire un grand emprunt ostensible dans des conditions nettes et connues. Ils se mettent d'abord à dépenser les sommes; ils prennent à droite, à gauche, de tous côtés, dix millions ici, vingt millions là, autant ailleurs, à la caisse des dépôts et consignations, aux caisses d'épargne, aux trésoriers-généraux, à la Banque, ils ralentissent leurs paiemens pour se procurer les sommes disponibles et consomment ainsi les fonds de l'emprunt avant d'émettre l'emprunt. Où une pareille pratique conduit un particulier, chacun le sait; l'emprunt public a, du moins, le mérite d'ouvrir les yeux et de faire connaître la réalité de la situation; les petits expédiens variés auxquels on recourt pour reculer un emprunt qu'on sait nécessaire troublent la vue et entretiennent la disposition à la prodigalité. A ce jeu, l'homme le plus riche se ruine sans s'en apercevoir. C'est cependant cette tactique que suit depuis quelques années le gouvernement français. Il a été émis un emprunt de un milliard par un décret en date du 7 mars 1881. Les versemens de cet emprunt devaient se faire en cinq termes égaux, du 17 mars 1881 au 16 janvier 1882. Le public avait le droit de croire que les sommes que l'état devait recevoir concernaient des besoins propres aux exercices 1881 et 1882, des travaux à exécuter pendant ces années. Il n'en était rien. Les fonds de l'emprunt de 1881 étaient dévorés avant

que le public eût souscrit; ils étaient affectés aux dépenses des budgets extraordinaires des exercices 1879 et 1880. On avait commencé par dépenser, puis on avait emprunté; si bien que, plusieurs mois avant le versement des derniers termes de l'emprunt, le trésor n'était déjà plus maître des sommes qu'ils devaient lui fournir.

Depuis quatre ans, c'est par les mêmes procédés qu'on fait face aux budgets extraordinaires. C'est ce qui fit jeter, l'an dernier, un cri d'alarme à M. Léon Say en présence d'une dette flottante qui allait monter à trois milliards. C'est la même méthode cependant que l'on continue. Le ministre des finances se défend de toute pensée d'emprunt avant 1884, et cependant il est incontestable que l'on fait de grandes dépenses extraordinaires : on se procurera les ressources après; on commence à prendre de tous côtés, comme à la petite semaine, des fonds que le public est toujours libre de retirer; on les consolidera plus tard. On a même fait de ces expédiens une théorie : « La dette flottante n'a pas en principe, dit M. Tirard dans l'exposé des motifs de 1884, pour but d'avancer les fonds destinés à être consolidés sous forme de dette perpétuelle. Si les charges du budget extraordinaire l'exigent, elle peut et doit fournir les moyens de trésorerie nécessaires pour permettre au gouvernement de choisir, avec une complète liberté d'action, les circonstances et les moyens les plus favorables pour la réalisation définitive des capitaux affectés à ce budget. » Nous ne craignons pas de dire que peu de doctrines sont aussi dangereuses. La dette flottante fournit des moyens de trésorerie afin de laisser au ministre le choix de l'heure de l'emprunt public; ce n'est là ni un procédé correct ni un procédé prudent. Qu'arriverait-il si l'horizon venait tout à coup à se troubler et, si les dépenses engagées et terminées, on se trouvait dans la nécessité et à la fois dans l'impossibilité d'emprunter? C'est cette prétendue liberté d'action, ce choix de l'heure la plus favorable, qui nous a amenés, après des retards indéfinis, à faire la conversion dans les circonstances les moins propices; cette même liberté et ce même choix pourraient nous contraindre à des emprunts publics au moment où ils seraient le plus onéreux. Ce qui fait la ruine, ce n'est pas l'emprunt, c'est la nécessité où l'on se met d'emprunter.

Dans le système nouveau, on ne sait jamais ce qu'est la dette flottante. Il y a d'ailleurs deux dettes flottantes, la dette flottante officielle, qui est assez restreinte, la dette flottante occulte, qui est énorme. On éprouve une certaine difficulté à se procurer d'une manière périodique le tableau des engagemens du trésor; la commission du budget elle-même a de la peine à obtenir ces renseignemens précieux et indispensables. Il serait bon que, chaque mois, l'administration publiât des informations précises à cet

égard. L'exposé des motifs du budget de 1884 contient, parmi ses annexes, le tableau de la dette flottante au 1er janvier 1883. C'est une date déjà bien loin de nous, et depuis lors la situation du trésor a dû incontestablement se modifier. Quoi qu'il en soit, au 1er janvier dernier, la dette flottante officielle montait, d'après ce document, à 1 milliard 676 millions de francs. C'est là un bien gros chiffre, qui se composait presque uniquement d'engagemens à vue. En effet, sur cette somme, le compte courant des caisses d'épargne montait à 878 millions, celui de la caisse des dépôts et consignations à 312 millions 1/2. Toutes ces sommes sont exigibles à chaque instant ou à peu près, malgré la clause dite de sauvegarde qui permet au trésor d'échelonner dans une certaine mesure les remboursemens aux déposans des caisses d'épargne. A ce milliard 676 millions de dette flottante officielle il convient de joindre les obligations à court terme émises pour le compte de liquidation qui doivent échoir dans l'année, à savoir 170 millions. Il est évident, en effet, que ces sommes remboursables à court délai ont presque le même degré d'exigibilité que la plupart des engagemens de la dette flottante proprement dite. Avec cette addition, la dette flottante s'élevait à 1 milliard 846 millions au 1er janvier 1883. Depuis lors, elle a dû notablement s'accroître. C'est la dette flottante en effet qui doit pourvoir au budget extraordinaire de 1883; c'est cette même dette qui doit supporter les 47 millions de déficit officiel de l'exercice 1882; c'est elle encore qui aura à faire face au déficit certain de l'exercice 1883; c'est elle enfin qui, sous le prétexte d'excédens des exercices écoulés, fait de véritables prêts aux budgets ordinaires des exercices en cours. Sans avoir, par le vice des renseignemens financiers, des chiffres précis sur l'état actuel de la dette flottante du trésor, il n'y a aucune témérité à penser qu'elle approchera de 3 milliards à la fin de l'année courante. C'était le chiffre d'ailleurs prévu par M. Léon Say dans l'exposé des motifs du budget de 1883, alors qu'on ignorait encore que l'exercice 1882 et l'exercice 1883 se solderaient en déficit, et que l'on n'avait pas imputé sur la dette flottante diverses dépenses ou subventions extraordinaires votées dans ces derniers mois. Ce chiffre de 3 milliards n'est certainement pas celui de la dette flottante officielle; je ne serais pas étonné que ce dernier ne montât pas, à l'heure actuelle, à plus de 1,500 millions; mais, pour avoir le compte des sommes que le trésor peut être, à bref délai, mis à même de rembourser, il faut y joindre les 170 millions d'obligations à court terme expirant dans l'année, et il faut y ajouter aussi les 1,200 millions de la consolidation récente des capitaux de la dette flottante. On sait en effet que, il y a quelques semaines, le *Journal officiel* fit connaître l'inscription au grand livre de la dette publique d'une somme de rentes amortissables

destinées à produire un capital effectif de 1,200 millions de francs, lesquels étaient censés consolider une partie de la dette flottante devenue exubérante. Il ne faut pas toutefois que cette consolidation officielle rassure et soit prise au sens littéral du mot. Les 1,200 millions de rentes ainsi créés ont été remises à la caisse des dépôts et consignations pour dégager d'autant le compte courant exubérant, extravagant, que les caisses d'épargne avaient au trésor. Or, après comme avant cette consolidation, les déposans aux caisses d'épargne pourront, s'ils le jugent convenable, demander le remboursement de leurs dépôts, et le trésor se trouvera sous le même coup de l'exigibilité de cette nature de dettes. Les rentes remises à la caisse des dépôts et consignations ne dégagent ni celle-ci ni le trésor de leurs obligations envers les déposans. Elles permettront, dit-on, le cas échéant, de mettre ces titres en gage et d'obtenir des avances de la part d'établissemens de crédit et de banquiers pour rembourser les déposans s'ils se présentaient en trop grand nombre. Ce raisonnement serait juste en temps de paix et de prospérité, mais il perdrait presque toute sa portée en temps de crise nationale intérieure ou extérieure; alors, en effet, les établissemens de crédit et les banquiers n'ont guère ni la volonté ni les moyens de faire des prêts gagés sur des titres. Au point de vue de l'exigibilité réelle des engagemens, on peut donc considérer que, malgré la consolidation récente d'une partie des capitaux de la dette flottante, le trésor se trouve toujours en face d'une somme de près de 3 milliards qu'on peut lui réclamer à chaque instant.

Une autre ressource restait au trésor, qui a été employée dans ces derniers temps, c'est le prêt de 80 millions que lui a fait la Banque de France en vertu d'une loi du 13 juin 1878. Emprunter à la Banque, en pleine paix, pour construire des hôtels de poste ou pour agrandir des ministères, c'est certes un singulier procédé. La Banque devrait rester la ressource extrême réservée aux cas de nécessité majeure où le crédit public est suspendu et où les capitaux se dissimulent. Aujourd'hui, la Banque, avec la circulation de 2 milliards 850 millions, aurait moins de liberté pour venir puissamment au secours de l'état si quelque grande crise sévissait de nouveau sur le pays. Le compte créditeur de l'état à la Banque s'est d'ailleurs considérablement réduit. Il y a deux ans, à pareille époque, le 28 avril 1881, le compte créditeur du trésor montait à 450 millions; le 27 avril 1882, il était presque au même chiffre, 448 millions; le 26 avril 1883, il était tombé à 142 millions; encore avait-il fléchi davantage huit jours auparavant, descendant à 119 millions le 17 avril dernier. Ce n'est guère que le double de la somme que certains grands établissemens de crédit parisiens ont toujours en compte courant à la Banque.

Le trésor a ainsi dévoré peu à peu la plus grande partie de ses réserves. La dette flottante s'est enflée à un chiffre sans précédent chez aucun peuple civilisé. Comme l'a fort bien dit M. Bocher dans une récente discussion du sénat, le gouvernement a absorbé et les 600 millions fournis par les excédens, ou les prétendus excédens des exercices de 1875 à 1882, et l'avance de la Banque de France, et les sommes que lui a procurées la réduction de son compte créditeur à la Banque. Il a emprunté en pleine paix, en grande partie pour des travaux de bâtisse, 80 millions à la Banque de France; il a réduit des trois quarts son compte courant créditeur dans cet établissement. Cependant les déficits et les dépenses extraordinaires rendent nécessaires des ressources de plus en plus fortes : ces ressources, assure-t-on, ne manquent pas. Le gouvernement est autorisé à émettre pour 400 millions de bons du trésor, et il n'a guère profité jusqu'ici de cette faculté que pour la moitié de cette somme. Les caisses d'épargne, avec leurs dépôts toujours grossissans, lui font en compte courant des versemens de plus en plus considérables. Cela est vrai, mais ces engagemens flottans seraient singulièrement dangereux si une crise survenait. C'est l'abondance même de ces ressources faciles et précaires qui a entretenu la prodigalité de l'état. La dette flottante doit être ramenée à des chiffres plus raisonnables, et le ministre des finances, s'il a quelque souci de l'avenir, quel que soit le règlement adopté pour le prochain budget extraordinaire, ne saurait laisser s'écouler une année sans émettre un emprunt d'au moins un milliard pour dégager une situation beaucoup trop embarrassée.

III.

On s'est plu jusqu'ici à considérer le budget extraordinaire, et particulièrement les dépenses pour la construction de chemins de fer, comme la cause de tous nos maux. On a tiré de cette idée la conclusion qu'une fois un accord intervenu entre les compagnies et l'état, toutes les difficultés financières seraient aplanies, que l'ordre, les plus-values, les excédens budgétaires renaîtraient aussitôt. Dans cette conception se rencontre à côté de la vérité l'erreur. Certes l'exagération et la mauvaise direction des travaux de chemins de fer sont une des principales causes des embarras où nous sommes tombés. Il y a cependant d'autres causes aussi actives. Si l'on ne supprimait que les premières, le déficit subsisterait, quoique moindre. Le mal n'est pas localisé, il est général. Les travaux publics mal conçus sont une de nos plaies, non la seule. Il importe de le dire, car le public, après la signature des conventions

en projet, retomberait dans ses illusions, et nos finances, auxquelles on n'aurait appliqué qu'un remède partiel, continueraient à être fort malades. C'est l'esprit général de prodigalité et d'aventure qu'il faut expulser; ce sont les propositions désordonnées dues à l'initiative parlementaire qu'il faut proscrire; c'est la manie de créer des places, d'augmenter les traitemens qu'il faut réprimer; c'est le goût d'une économie sévère qu'il faut mettre en honneur. On pourrait presque dire qu'il faut que députés, ministres, conseillers-généraux ou municipaux, agens des comités électoraux, toute la nation enfin, abandonnent la conception qu'ils se sont faite du rôle de l'état et des corps administratifs. C'est cette conception même qui est la cause efficace des dépenses désordonnées, des calculs inconsidérés, des déficits continus et des emprunts sans fin. Quel que soit le sort des budgets extraordinaires de l'avenir, on n'évitera pas, comme on l'a vu plus haut, un grand emprunt prochain. Si la réforme, d'autre part, ne porte que sur les budgets extraordinaires et laisse subsister tous les abus de nos récens budgets ordinaires, on sera loin d'avoir restauré nos finances.

Étudions cependant ces budgets extraordinaires qui, pour n'être pas la seule cause de nos maux, en sont une des plus puissantes. On a beaucoup reproché à l'empire les budgets de ce genre, et les mêmes hommes qui critiquaient avec tant de vivacité chez lui cet expédient l'ont repris pour leur propre compte et démesurément agrandi. On comprenait que, dans les cinq ou six années qui ont suivi la guerre, l'insuffisance de nos ressources et la nécessité de réparer les ruines qui jonchaient notre sol, de reconstituer notre armement, de refaire nos forteresses, justifiât la création à côté du budget d'un compte extraordinaire. On l'institua sous le nom de compte de liquidation; au lieu d'un qui paraissait suffisant, on en eut deux successifs : le premier, qui s'éleva à 898 millions 1/2, et le second, qui atteint 1 milliard 104 millions; c'étaient 2 milliards, somme respectable qui eût dû, avec l'énorme dotation du budget ordinaire, suffire pour remettre sur un bon pied notre armée et notre marine. Après 1878 ou 1879, on pouvait rentrer dans les bonnes habitudes budgétaires : n'avoir plus qu'un budget, le budget ordinaire, pourvoir aux travaux de chemins de fer au moyen du système de la garantie d'intérêts qui, sans grands accroissemens de charges, a si merveilleusement suffi à la création des 13,000 ou 14,000 kilomètres médiocrement productifs du nouveau réseau des grandes compagnies, renoncer à la plupart des travaux de canaux, qui sont un leurre et un gaspillage, concentrer les travaux de ports dans les quatre ou cinq grandes places maritimes de France et recourir, pour les doter, au système anglais de droits de port et de quai : voilà ce que l'on eût pu faire avec un peu d'économie et de

méthode; le budget ordinaire, bien dirigé, y eût suffi et nous aurions une dette moindre de 3 milliards.

On a préféré revenir à l'expédient corrupteur des budgets extraordinaires; on a porté à ce compte spécial toutes les dépenses qui gênaient pour l'équilibre du budget; on y a mis les traitemens des fonctionnaires faisant partie des corps administratifs permanens; on y a inscrit des rectifications de routes, des reconstructions de navires de guerre; bref, on a reconnu le caractère extraordinaire à une foule de dépenses qui jusque-là figuraient tranquillement dans le rang des dépenses normales annuelles. On a eu cette hallucination, cette féerie, qui s'appelle le projet Freycinet et qui s'est bientôt doublée du projet Ferry pour la construction des maisons d'école. Bref, à peine introduits de nouveau dans nos finances, les budgets extraordinaires y ont pris des proportions incommensurables. L'histoire est trop connue des 8, 10 ou 12 milliards du plan Freycinet; nous n'y reviendrons pas. Nous nous bornerons à analyser rapidement les derniers budgets extraordinaires pour montrer que les conventions projetées avec les compagnies de chemins de fer, quelques bons effets qu'elles aient, ne remédieront qu'à moitié au mal et que la réforme doit être beaucoup plus complète. L'exposé des motifs de M. Tirard, et particulièrement les tableaux insérés aux pages 36 et 37, 50 et 51, 64 et 65, sont absolument démonstratifs sur ce point.

Avant de donner quelques explications sur la répartition même des crédits portés aux budgets extraordinaires des trois derniers exercices, jetons un rapide coup d'œil sur les variations considérables des chiffres globaux de ces budgets. Les transformations qu'ils subissent sont énormes; les écarts entre les prévisions et les réalités se chiffrent par centaines de millions, de sorte que les esprits même les plus familiers aux affaires ont de la peine à fixer dans leur mémoire l'importance de chacun de ces comptes colossaux. Voici le budget extraordinaire des dépenses de l'exercice 1880. Il est fixé par le vote du budget primitif au chiffre fort respectable de 615 millions de francs; diverses lois postérieures viennent l'accroître et le portent à 822 millions. D'autres lois interviennent qui le réduisent en fin de compte, autant qu'on en peut juger, à 479 millions. Le budget extraordinaire de 1881 n'offre pas de moindres vicissitudes. L'évaluation première est 644 millions 1/2; des lois rendues au cours de l'exercice réduisent cette somme à 481 millions 1/2; d'autres lois, également tardives, agissant en sens contraire, portent ce budget extraordinaire à 707 millions 1/2, ce qui est le chiffre actuel. La même destinée mobile et changeante était réservée au budget extraordinaire de 1882 : les crédits alloués par le budget primitif sont de 559 millions; mais, par des métamor-

phoses successives, ils s'élèvent à 783 millions pour retomber ensuite à 765. Il est impossible de suivre ces budgets extraordinaires dans leurs variations rapides : ce sont des protées. On a chargé l'état de tant de soins que les sommes mises à sa disposition ne suffisent pas pour y pourvoir, et, d'autre part, l'ensemble des crédits mis chaque année à la disposition des administrations est tellement énorme que, quelle que soit la gloutonnerie de chacune d'elles, elles ne peuvent les dépenser totalement : les annulations de crédits et les reports sur les budgets extraordinaires montent à des centaines de millions chaque année. Aussi députés, sénateurs, ministres, comptables, ordonnateurs, personne ne se rend compte, à quelques dizaines de millions près, de ce que l'état dépense chaque année.

C'est que c'est un ménage effroyablement vaste et compliqué que celui des budgets extraordinaires de l'état. Ceux qui croient que les chemins de fer seuls y figurent se trompent singulièrement. Le budget extraordinaire de 1880, qui s'élève, on l'a vu, au chiffre de 479 millions 1/2, se décompose comme il suit : 1,500,000 francs pour le ministère des finances, près de 3 millions pour celui de l'intérieur, 1,100,000 francs pour celui des postes, un ministère nouveau qui a l'appétit dévorant de la jeunesse, 108 millions pour le ministère de la guerre, 19 pour celui de la marine, 346 millions 1/2 pour celui des travaux publics; un tiers environ de cette dernière somme est prise pour les travaux de routes, de ports, de canaux, d'amélioration des rivières, de sorte que la moitié seulement du budget extraordinaire de 1880 est consacrée aux entreprises de chemins de fer. Il en est à peu près de même pour 1881. Sur les 707 millions auxquels est provisoirement fixé le budget extraordinaire de cet exercice, 11 millions sont pris par le ministère des postes, 135 1/2 par celui de la guerre, 24 par celui de la marine; le *ministère des arts*, cet enfant si rapidement enlevé à la vie, comme Gargantua naissant a exigé sa pâture et a trouvé le moyen de se faire inscrire pour 9 millions au budget extraordinaire de 1881; le ministère, fort jeune aussi, mais plus résistant, de l'agriculture, a obtenu 5 millions; enfin 521 millions, soit un peu plus des 4 septièmes de l'ensemble de ce budget extraordinaire, sont alloués au ministère des travaux publics; mais si l'on déduit les travaux de routes, de rivières, de ports, de canaux, la part des chemins de fer ne reste plus fixée à peu près qu'à la moitié du total des crédits extraordinaires de cet exercice. Les crédits pour 1882 se distribuent à peu près dans les mêmes proportions : sur les 765 millions qui forment provisoirement la dotation du budget extraordinaire de cet exercice, 169 vont au ministère de la guerre, 31 1/2 à celui de la marine, 11 aux postes et télégraphes,

10 aux beaux-arts, 6 millions 1/2 à l'agriculture, quelques centaines de mille francs à l'intérieur, 536 millions 1/2, soit moins des 5 septièmes du tout, aux travaux publics; mais les ports, l'amélioration des rivières, les canaux entrent pour leur bonne part dans ce chiffre, de sorte, que pour le budget extraordinaire de 1882, comme pour les précédens, c'est la moitié seulement des crédits qui concernent les chemins de fer. Voilà un point qui est bien constaté et qu'il ne faut pas perdre de vue. Il détruit l'illusion si générale que des conventions nouvelles avec les compagnies de chemins de fer suffiraient à restaurer nos finances. Ce serait un acheminement vers cette restauration, mais la moitié du chemin resterait encore à faire.

Ces conventions sont le prélude nécessaire du rétablissement du bon ordre financier; toutefois, il ne faudrait pas s'arrêter après le prélude. Il est naturel que l'on étende encore le réseau des voies ferrées de la France; mais il ne faut pas s'imaginer que, parce que nous aurons créé 10,000 ou 15,000 kilomètres de voies ferrées de plus, nous accroîtrons notablement la richesse du pays. Nous possédons à l'heure actuelle près de 30,000 kilomètres en exploitation (exactement 28,802 au 18 mars dernier). Chaque nouveau kilomètre que nous construirons n'aura pas la dixième partie de l'effet utile de chacun des kilomètres aujourd'hui exploités. L'Angleterre, pour une population presque égale à la nôtre (35,279,000 habitans contre 37,672,000) ne possède qu'un réseau équivalent au réseau français (18,180 milles, soit 29,379 kilomètres en 1881). Elle se contente de ce réseau; elle ne construit pour ainsi dire plus de chemins de fer, considérant aujourd'hui cette dépense comme presque stérile. En 1880, l'on n'y a ouvert à la circulation que 247 milles nouveaux, soit 399 kilomètres. Dans les onze dernières années, les constructions de voies ferrées n'ont atteint dans les trois parties du Royaume-Uni que 2,643 milles, ou 4,276 kilomètres, moins de 400 kilomètres en moyenne par année. Nous devrions nous contenter de ce chiffre; si l'on veut aller jusqu'à l'ouverture de 500 ou 600 kilomètres par an, c'est le maximum. La construction d'une étendue pareille représente une dépense de 150 millions de francs environ; c'est tout ce dont les grandes compagnies peuvent se charger, sans grever énormément l'état du fait de la garantie d'intérêts. Il ne faut pas oublier que les compagnies ont, en dehors des lignes nouvelles, des dépenses considérables de premier établissement à effectuer chaque année, des doubles voies à créer, des gares à agrandir, du matériel à augmenter ou à améliorer, et que ces besoins représentent une somme d'au moins 150 à 200 millions annuellement. Il faut noter enfin que la proportion des frais d'exploitation des compagnies va toujours en croissant, ce qui est naturel, par l'augmentation du nombre des trains, l'accroisse-

ment de la vitesse, la hausse des salaires. La situation économique du pays ne comporte pas, d'ailleurs, des travaux publics entrepris sur l'échelle gigantesque où on les a conçus. L'agriculture manque de bras; les chantiers gouvernementaux ou communaux en attirent un trop grand nombre. Le cadeau le plus utile à faire à l'agriculture, c'est moins encore de la dégrever que de ne pas lui arracher les ouvriers qui lui sont nécessaires. On affirme que les négociations entre l'état et les compagnies sont sur le point d'aboutir; nous le souhaitons. Le gouvernement aurait renoncé à quelques-unes de ses exigences les plus déraisonnables; il ne demanderait plus une baisse considérable des tarifs. La discussion porterait sur un point tout à fait nouveau; les ministres, s'inspirant d'idées protectionnistes, voudraient faire des tarifs des chemins de fer une sorte de complément, d'auxiliaire ou de correctif des tarifs des douanes, relever les tarifs d'importation ou de transit, diminuer ceux d'exportation. Faire intervenir la politique protectionniste dans la fixation des tarifs de transports, ce serait une imprudence et une faute dont la France ne tarderait pas à être la victime, au grand profit d'Anvers, du Saint-Gothard et de Gênes. Nous aimons à croire que le gouvernement renoncera encore à cette prétention. Alors, si l'on se contente de faire 500 ou 600 kilomètres de chemins de fer nouveaux par année, si l'on consacre ainsi un quart de siècle à l'exécution du plan Freycinet, si même pour ralentir un peu moins l'exécution de ce fameux programme, on se décide à soumettre au régime de la voie étroite une partie des voies ferrées projetées, on aura réglé, au grand avantage du budget, la question à la fois si simple et si intentionnellement compliquée du régime des voies ferrées.

Néanmoins le budget extraordinaire persisterait avec des chiffres de 3 ou 400 millions par année. La guerre, la marine, les postes, les rivières, les canaux, les ports, les chemins vicinaux, les écoles, se partageraient encore avidement ces 3 ou 400 millions. Ce serait un abus qui maintiendrait l'enchevêtrement et les embarras de nos finances. Le budget extraordinaire doit complètement disparaître. Rien ne le justifie plus. Comprend-on, par exemple, le budget extraordinaire du ministère de la guerre treize ans après la paix, car nous parlons ici du budget de 1884 et des suivans? Est-ce que les 2 milliards des deux comptes de liquidation et le demi-milliard prélevé sur les budgets extraordinaires de 1880, 1881, 1882 et 1883 n'auront pas abondamment fourni les ressources nécessaires pour notre armement, la reconstitution de notre matériel et l'achèvement de nos places fortes? Le maintien d'un budget extraordinaire de la guerre, qui se joint aux 605 millions que le budget ordinaire alloue généreusement à cette administration, est un encouragement au gaspillage : c'est plutôt une cause de désorganisation; les ministres et

leurs subordonnés sont poussés par cette surabondance de ressources à toutes sortes d'essais mal étudiés, à des dépenses mal combinées ; ils sont en quelque sorte dispensés d'avoir un plan, un programme, de l'esprit de suite et de l'ordre. Le budget extraordinaire de la marine doit disparaître comme celui de la guerre; peut-être sera-t-il nécessaire pour ce département d'élever de quelques millions les crédits du budget ordinaire. Un budget extraordinaire des beaux-arts ne se conçoit pas. Pour les postes et les télégraphes, l'honorable M. Cochery a fait preuve d'un zèle très louable, mais qui a coûté très cher et qui maintenant peut se calmer.

Nous ne connaissons pas de dépenses plus mal conçues et plus complètement stériles que celles que l'on consacre aux canaux et à toutes les petites criques ou tous les petits ports qui sont éparpillés sur nos côtes, de Saint-Jean de Luz à Dunkerque et de Port-Bou à Villefranche. Des canaux partout, des ports partout, des canaux qui ne transporteront rien pour la plupart, que les chemins de fer, par des abaissemens de tarifs, maintiendront vides le lendemain du jour où ils seront terminés ; des ports en quantité, plusieurs centaines, où tous les mois peut-être entrera quelque goëlette ou quelque brick, restes d'une marine d'autrefois, qui sont destinés à disparaître avant dix ans. Il semble que ceux qui ont fait les plans des projets de canaux et de ports se soient inspirés de l'idée d'un des personnages comiques de Molière. Dans l'acte III des *Fâcheux*, Ormin poursuit Éraste afin qu'il appuie auprès du roi un projet magnifique :

> Cet avis dont encor nul ne s'est avisé
> Est qu'il faut de la France, et c'est un coup aisé,
> En fameux ports de mer mettre toutes les côtes.

Ce conseil burlesque, on prétend aujourd'hui le suivre. On veut mettre les côtes de France tout entières en ports. Il y en aura cent ou deux cents, peut-être plus. Chaque mauvaise crique obtient de l'état quelques millions ; le tout monte à 500 millions, si ce n'est plus. Qu'on renonce à cette dispersion des crédits. Avec les changemens opérés dans la navigation, il suffit à un pays comme la France de deux grands et bons ports sur chaque mer : Bordeaux et Nantes, le Havre et Dunkerque, Cette et Marseille. Si, dans les intervalles, cinq à six ports de second ordre méritent encore quelque intérêt, c'est le maximum. Ces places maritimes, en petit nombre, doivent être fortement outillées : on peut y arriver sans sacrifices budgétaires en empruntant la méthode anglaise. Comment les Anglais font-ils des ports, et ils ont les plus beaux du monde? En accordant aux municipalités, aux chambres de com-

merce, aux corporations le droit de percevoir sur les navires des droits de quai, d'entrée ou de stationnement, dont le total sert à payer l'intérêt et l'amortissement des travaux entrepris. Prenons cette méthode, c'est la bonne. En France, nous sommes malheureusement poursuivis d'une double manie : celle de la gratuité et celle de l'égalité. Tout doit être gratuit ou presque gratuit, les ports, les écoles, les transports, bientôt le logement, le vêtement, etc. Quant à l'égalité, il faut qu'elle existe en tout, pour les choses comme pour les hommes; la montagne aride et isolée doit avoir son chemin de fer à large voie tout comme la vallée la plus riche et la mieux située; toute mauvaise crique a le droit de se plaindre si on ne la traite pas comme Le Havre ou Marseille.

Pour restaurer nos finances, il faut deux mesures capitales : l'une est de supprimer complètement le budget extraordinaire, l'autre est de mettre un terme aux abusives influences parlementaires et électorales qui, en quatre années, ont accru de 400 millions environ les crédits ordinaires des administrations publiques. C'est ainsi que l'on a substitué des déficits de 150 à 200 millions aux excédens de 100 ou 120 millions de francs dont nous jouissions jusqu'à 1880; c'est ainsi qu'on a presque supprimé tout amortissement. Aujourd'hui les remèdes partiels et anodins sont insuffisans; la conversion, qui a privé les rentiers de 34 millions, ne prêtera à nos budgets qu'un secours dérisoire si l'on ne recourt pas à beaucoup d'autres moyens qui demandent autant de résolution et plus de persévérance. La signature même des conventions avec les grandes compagnies de chemins de fer n'apportera qu'un allégement momentané et trompeur si l'on se borne là. Ce sont toutes nos idées administratives, toute notre conception générale du rôle de l'état et des communes, tous les procédés financiers suivis depuis cinq ans, qu'il faut définitivement abandonner. Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir quels dégrèvemens l'on fera; nous sommes presque amenés à la question inverse : Quels impôts nouveaux établira-t-on? Il est encore temps d'échapper à cette fâcheuse nécessité; la France a des ressources qu'elle retrouvera grandissantes le jour où l'on aura renoncé au budget extraordinaire, à l'accroissement incessant des dépenses des administrations et au socialisme d'état. Le danger est dans les hésitations et les atermoiemens. C'est un régime sévère, une abstinence sérieuse qui peuvent seuls rétablir l'équilibre de nos budgets et éloigner d'un pays déjà écrasé d'impôts le fléau de taxes nouvelles.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

LES ROMANCIERS.

I.

ALAIN RENÉ LE SAGE.

J'ai ouï dire que les Espagnols, s'ils ont de tout temps reconnu dans Cervantes un de leurs plus élégans prosateurs, n'avaient pas moins attendu que le jugement de l'Europe entière l'eût mis dans le haut rang qu'il occupe, à côté de Molière et de Shakspeare, pour s'apercevoir qu'en effet il en était digne, et l'y placer eux-mêmes. Notre Le Sage assurément n'est pas leur Cervantes, et *Gil Blas*, il faut l'avouer tout d'abord, est assez éloigné de valoir *Don Quichotte*. Il n'en est que plus curieux que l'œuvre du conteur français et celle du poète espagnol aient éprouvé les mêmes destinées historiques. Nous aussi, il a presque fallu que l'Europe, — l'Angleterre et l'Italie surtout, — nous apprissent à goûter *Gil Blas*, comme à l'Espagne à sentir tout le prix de *Don Quichotte*. C'est seulement vers la fin du XVIIIe siècle que nos critiques ont commencé de rendre à Le Sage une justice que ses contemporains, s'ils ne la lui avaient pas refusée, lui avaient du moins mesurée parcimonieusement; et l'œuvre était déjà traduite en toutes les langues avant que d'avoir pris dans la nôtre la place qu'elle y tient désormais. On s'est fait depuis lors une agréable obligation de réparer l'erreur; et tant de maîtres, l'un après l'autre,

ont si bien parlé de *Gil Blas*, qu'il pourrait sembler inutile d'en parler une fois de plus. Mais peut-être nous ont-ils laissé plus à dire que l'on ne serait tenté de le croire. Non-seulement, en effet, comme à tout le monde, il nous demeure permis d'étudier le roman de Le Sage en lui-même, pour sa valeur littéraire intrinsèque, la matière étant de celles qu'il n'est pas facile d'épuiser; mais surtout, et c'est ce qu'en général ils ont négligé de faire, il convient de l'étudier de plus près, dans ses origines, dans sa composition, dans ses défauts enfin, ou, pour user d'un terme moins sévère, dans ses lacunes, et, en deux mots, dans l'histoire du roman français.

I.

Il y a toute une période, assez longue encore, de notre histoire littéraire, dont le détail nous est assez mal connu. Elle s'étend des dernières années du XVIIe siècle, ou (pour fixer les dates avec plus de précision) de l'apparition du livre des *Caractères*, en 1688, à la publication précisément des deux premiers volumes de *Gil Blas*, en 1715. Quelques œuvres, quelques noms en sont venus jusqu'à nous, le bruit aussi de quelques querelles, philosophiques ou littéraires : anciens contre modernes, Bossuet contre Fénelon, gallicans contre ultramontains. On sait donc assez communément que *le Diable boiteux* est de 1707, et que *le Légataire universel* est de 1708; on a entendu parler de Fontenelle, de La Motte, de Jean-Baptiste Rousseau, de La Fare, de Chaulieu, de Crébillon, de Dancourt; même, on a quelquefois lu *la Réconciliation normande* et *Manlius Capitolinus :* cependant, d'une manière générale, ce que valent ces hommes et ces œuvres, on y croit, comme on dit, plutôt que l'on n'y va voir, et si quelques traits distinguent ces vingt-cinq ou trente ans d'histoire de ce qui les a précédés et de ce qui les a suivis, on serait embarrassé de les définir avec exactitude, ou seulement de les discerner. Un seul fait en dira plus que beaucoup de phrases. Il y a là des œuvres, dignes au moins d'une mention dans l'histoire, que Sainte-Beuve lui-même a fait comme s'il les ignorait, et des noms, dignes au moins d'un souvenir, qu'il n'a pas seulement prononcés. Ce serait dépasser les bornes du cadre où je voudrais me contenir que d'essayer de suppléer à ces oublis, mais il est essentiel à l'intelligence du roman de Le Sage d'indiquer ici quelques-uns au moins de ces caractères.

Le roman, en premier lieu, — ce qui jadis avait été le roman héroïque, le roman en douze tomes, le roman de Gomberville, de La Calprenède, et de Mlle de Scudéri, — sans cesser d'être le roman d'amour, métaphysique et galant, s'était insensiblement réduit,

comme de lui-même, aux proportions de ce que nous appellerions aujourd'hui la nouvelle. Vers la fin du siècle, les romanciers à la mode sont les imitateurs de Mme de La Fayette ou plutôt ses imitatrices : Mme de Murat, l'auteur du *Comte de Dunois*; Mlle de La Force, l'auteur de l'*Histoire secrète de Bourgogne*; Mme Durand, Mme d'Aulnoy, Mlle Lhéritier, d'autres encore, filles de beaucoup d'esprit, femmes de trop d'intrigues, en général demoiselles et dames de moyenne vertu. Leurs aventures, à elles qui répandirent si indiscrètement celles des autres, seraient amusantes, et même agréablement scandaleuses à conter. Leur œuvre, ou du moins ce que j'en ai lu pour m'en faire une idée juste, m'a paru d'un style assez négligé, facile, souvent heureux dans sa négligence, en somme et au fond assez médiocre. Elles n'ont pas moins réussi dans leur temps. Bayle, en plusieurs endroits, s'est plaint de cette profusion d'*Aventures galantes* et de romans soi-disant historiques, dont elles inondaient la France et même l'Europe. Ce véritable érudit n'aimait pas à voir l'histoire ainsi travestie pour le plus grand amusement des oisifs. Son indignation s'étendait jusqu'à Mme de La Fayette, à laquelle il ne passait ni *Zaïde* ni *la Princesse de Clèves*. Et pourtant, il n'est pas douteux que ce que le siècle apprenait à aimer dans ces récits romanesques, c'en était précisément l'apparence historique, leur conformité, par conséquent, avec la vie réelle, et aussi, selon l'expression du même Bayle, — avec l'histoire naturelle. L'une, la conformité avec l'histoire naturelle et la physique expérimentale, s'étalait un peu partout dans l'œuvre de ces dames : on nous permettra de n'y pas insister. L'autre, la conformité avec l'histoire, et avec l'histoire contemporaine, c'était ce qui séduisait dans les romans de cet aventurier de lettres, Gatien de Courtilz de Sandras, l'auteur de tant de Mémoires apocryphes : *Mémoires de M. de Rochefort*, *Mémoires de la marquise de Fresne*, *Mémoires de M. d'Artagnan*. Facilement écrits, eux aussi, — avec cette facilité qu'il ne faut hésiter à qualifier en bon français de regrettable et fâcheuse, parce qu'elle donne aux ignorans l'illusion du naturel, — tous ces Mémoires, en ce qu'ils contiennent de prétendûment historique, sont aussi dangereux à consulter que les inventions de La Beaumelle ou les compilations de Soulavie, mais, en ce qu'ils contiennent d'anecdotique, dans les récits galans ou licencieux, on accordera que de loin en loin, par intervalles, ils ont déjà quelque chose du tour agile et de l'amusante vivacité des *Mémoires de Gramont* et de l'*Histoire de Gil Blas*. Je ne mets pas en doute que Le Sage ait lu toutes ces productions, qu'il ait même personnellement connu Courtilz de Sandras, dont le libraire était aussi le sien, et qu'il ait enfin, tout en l'épurant un peu, suivi cette veine à son tour. C'est aux faiseurs de romans

historiques, très certainement, qu'il a dû l'idée de mêler les aventures de Santillane à l'histoire du duc de Lerme et du comte d'Olivarès et, comme eux, il s'est abondamment servi pour cela des *Anecdotes* qui couraient les librairies du temps.

On a voulu quelquefois faire honneur de cette transformation du roman à l'auteur de l'*Histoire de Francion*, Charles Sorel, et ses successeurs, parmi lesquels on nomme surtout Scarron, pour son *Roman comique*, et Furetière, pour son *Roman bourgeois*. C'est remonter trop haut, de quarante ou cinquante ans trop haut, et c'est surtout se méprendre sur le caractère des œuvres. Si l'on élimine en effet de l'*Histoire de Francion* les grossièretés qui la déshonorent, la gravelure et l'indécence, il ne demeure, comme aussi bien du *Roman comique* et du *Roman bourgeois*, qu'un fonds passablement vulgaire, des accidens invraisemblablement grotesques, des caricatures sans doute assez lestement enlevées, mais rien, absolument rien, qui ressemble à ce que nous avons depuis appelé le roman de mœurs. Il importe beaucoup de ne pas s'y tromper. L'*Astrée*, le *Grand Cyrus*, la *Clélie* sont des romans qui tiennent encore du poème, et même de la poésie; *Francion*, le *Roman comique*, le *Roman bourgeois* tiennent encore de la farce, et, à vraiment parler, ne sont que des parodies. Les premiers visent à l'héroïque, les seconds au grotesque. Or, ce qu'il s'agissait précisément de remplir, à la fin du XVIIe siècle, c'était l'entre-deux de l'héroïque et du grotesque. Car le grotesque ou le caricatural, et on l'oublie trop souvent, n'est pas moins éloigné du train de la vie commune que l'héroïque même. Si les romans de Mlle de Scudéri sortent du bon caractère et de la vérité, ce n'est pas avec les visions de Scarron qu'il faut s'imaginer que l'on y rentre. L'idéal du sentiment et la charge de la caricature s'obtiennent par les mêmes moyens, c'est-à-dire par une altération également systématique des rapports vrais des choses. Si l'on allonge les corps, et que l'on atténue les formes, et que l'on effile les traits, on obtient la banale et inexpressive beauté des figures de keepsakes anglais, comme si l'on grossit les traits, et que l'on épaississe les membrures, et que l'on élargisse les formes, on obtient la laideur convenue de nos journaux à images; mais, de l'une et de l'autre manière, il est clair que l'on s'est écarté de la nature. Pareillement, les personnages du roman héroïque sont plus hauts, ou plus délicats, ou plus jolis que nature, mais les personnages du roman comique sont plus laids, ou plus grossiers, ou plus bas. Les uns et les autres, ils sont donc également distans d'une juste imitation de la vie, puisque l'imitation de la vie n'est à leurs auteurs qu'un point de départ dont ils font pro-

fession de s'écarter chacun à sa façon, et d'après des règles certaines. Ils ne se servent de la nature que comme d'un moyen de la défigurer elle-même, et leur objet est de la grandir ou de la diminuer, de l'embellir ou de l'enlaidir, de la surfaire ou de la rabaisser, mais non pas du tout de la représenter telle qu'elle est.

Ç'a été le rôle du roman pseudo-historique, dans les premières années du XVIIIe siècle, que de tracer à la littérature d'imagination cette voie moyenne, en quelque sorte, et d'y développer le sens du réel avec le goût de l'observation. En effet, d'une part, en les mettant en scène, on ne pouvait pas représenter sous des traits trop différens de ceux que tout le monde leur avait connus des personnages historiques dont la mort était d'hier. Le moyen, par exemple, à Courtilz de Sandras de peindre Mazarin sous les traits d'un prodigue, ou Ninon de Lenclos sous ceux d'une Mère de l'Église? Mais, d'autre part, la notoriété de quelques-unes de leurs plus brillantes aventures ôtait à l'écrivain tout scrupule d'invraisemblance. Ce qui s'était passé s'était passé; l'on n'en pouvait arguer l'impossibilité. L'étonnante fortune d'un Lauzun, pour ne nommer que celui-là, comme elle permettait toutes les espérances aux cadets de Gascogne, permettait du même coup toutes les inventions à leurs historiographes. Enfin, la littérature des Mémoires, déjà si riche, acheminait, elle aussi, le roman vers le même but. On en voit assez les raisons, sans qu'il soit besoin de les développer. Qu'est-ce, à vrai dire, que des Mémoires privés, comme sont ceux de Saint-Simon, par exemple, ou comme est la Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans, sinon cette peinture détaillée des caractères et des mœurs dont la grande histoire n'a consigné dans ses annales que les résultats les plus généraux? Et qu'est-ce qu'un roman de mœurs, dans sa forme originelle, avant que l'artiste en ait extrait pour ainsi dire l'œuvre d'art, sinon, réciproquement, des Mémoires particuliers sur les hommes et les choses de son temps? Nulle autre cause, — il est bon de le noter au passage, — n'a eu plus d'influence, au XVIIIe siècle, et jusque de nos jours même, sur cette forme du récit personnel que le roman a conservée si longtemps. Les *Mémoires d'un homme de qualité*, comme *la Vie de Marianne*, et comme l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, sont autant de récits personnels, on peut bien dire : de confessions.

En même temps qu'elle s'insinuait ainsi dans le roman, l'observation du réel se précisait, et prenait possession de ses moyens, dans ce genre d'ouvrages dont les *Caractères* sont demeurés le modèle. Personne n'ignore quel fut le succès du livre de La Bruyère. En huit ans seulement, de 1688 à 1696, il ne s'en succéda pas moins de neuf éditions, ce qui n'était pas alors plus commun en librairie

que cinquante représentations au théâtre; et dans les années qui suivirent, il ne s'imprima pas moins d'une trentaine d'ouvrages à l'imitation du chef-d'œuvre. Évidemment la mode y était. Or, quel plaisir y cherchait-on? et à quoi la curiosité s'y intéressait-elle? Aux portraits, comme nous le savons par le nombre des *clés* qui nous en sont parvenues, c'est-à-dire aux imitations d'après le vif, et dont un habile déguisement, en imposant au lecteur la nécessité de chercher un original qu'il finissait toujours par retrouver, assaisonnait encore la malice. L'homme est toujours l'homme : le XVIIe siècle dans sa gloire a aimé, comme le nôtre, les indiscrétions, et quand on lui en a donné, il y a couru. Dans les *Caractères* de La Bruyère, ce que nous admirons aujourd'hui, nous qui sommes à deux cents ans bientôt de la cour de Louis XIV, c'est la part de vérité générale que l'art merveilleux d'un grand maître a su comme emprisonner dans ces linéamens qu'il croyait copier d'après nature. Mais ce que les contemporains en ont tout particulièrement goûté, n'essayons pas de nous donner le change, c'en sont les applications, ce qu'il y avait d'observé de près et, par conséquent, d'individuel, dans chacun de ces portraits, le sel de la médisance et souvent aussi, probablement, de la calomnie. C'est justement là ce qui fera quelques années plus tard le grand succès du *Diable boiteux*. Dans cette inépuisable galerie d'originaux qui forme le livre des *Caractères*, Le Sage n'aura eu qu'à puiser à pleines mains, les animer, et faire agir en quelque sorte sur la grande scène de la vie ces portraits descendus de leur cadre.

En effet, du *Diable boiteux*, ôtez la fable, qui, sans doute, n'y est pas essentielle, et numérotez les paragraphes comme on a fait ceux des *Caractères*, vous avez un livre du même genre. Cela est tellement vrai que, dans les premières éditions, la table des matières est rédigée, par caractères, dans la forme suivante : Ch. III. — *La Vieille Coquette, le Vieux Galant, le Musicien, le Poète tragique, le Greffier*... Ch. X. — *Le Licencié, le Maître d'école, la Vieille Marquise, la Procureuse, le Peintre de femmes*... Ch. XII. — *L'Allemand, le Français, le Comédien, la Comédienne, l'Auteur dramatique*, etc. Au même point de vue, il n'est pas moins curieux d'étudier les corrections, additions, et retranchemens que Le Sage a fait subir à son œuvre dans l'édition définitive qu'il en a donnée, dix-neuf ans après la première. On le voit alors qui supprime un fait divers dont la singularité faisait, en 1707, l'objet des conversations parisiennes, et qui en introduit un autre, *signatum præsente nota*, frappé à la marque de 1726. « Considérez dans la chambre prochaine, disait l'Asmodée de la première édition, ces deux prisonniers qui s'entretiennent au lieu de se reposer. Ils ne sau-

raient dormir. Leurs affaires les inquiètent, et, franchement, elles sont assez délicates. Le premier est un joaillier accusé d'avoir recelé des pierreries dérobées. L'autre est un polygame : il y a six mois qu'il se maria par intérêt avec une vieille veuve du royaume de Valence. Il a épousé par inclination peu de temps après une jeune personne de Madrid et lui a donné tout le bien qu'il a reçu de la Valencienne. Ses deux mariages se sont déclarés. Ses deux femmes le poursuivent en justice. Celle qu'il a épousée par inclination demande sa mort par intérêt, et celle qu'il a épousée par intérêt, le poursuit par inclination (1). » Tout Paris, en 1707, connaissait vraisemblablement le procès de ce bigame et celui de ce joaillier recéleur : il les avait oubliés, en 1726, et c'est pourquoi l'historiette a disparu du livre. Les additions ne sont pas moins instructives. « A propos d'*Épîtres dédicatoires*, dit quelque part le démon, il faut que je vous rapporte un trait assez singulier. Une femme de la cour, ayant permis qu'on lui dédiât un ouvrage, en voulut voir la *Dédicace* avant qu'on l'imprimât, et, ne s'y trouvant pas assez bien louée à son gré, elle prit la peine d'en composer une de sa façon, et de l'envoyer à l'auteur pour la mettre à la tête de son ouvrage. » Ces quelques lignes ne figuraient pas dans l'édition de 1707. En 1726, elles étaient sans doute une allusion plus ou moins transparente à quelque anecdote qui courait, je ne puis pas dire les salons, où Le Sage ne fréquentait guère, mais les cafés littéraires. Ne sont-ce pas là, très visiblement, les matériaux, épars encore, de ce qui va devenir le roman de mœurs?

Mais si l'honneur en revient à Le Sage, il est juste de dire que La Bruyère, et ses imitateurs, avaient commencé de lui donner l'exemple. Qui ne se rappelle ces morceaux justement célèbres, dans les *Caractères*, où l'on n'a vu, comme, par exemple, dans le fragment d'*Émire*, tout narratif, que des moyens ingénieux de l'artiste pour varier la monotonie de son plan, et soutenir une attention qu'il pouvait craindre de voir languir? « Il y avait à Smyrne une très belle fille qu'on appelait *Émire* et qui était moins connue dans toute la ville par sa beauté que par la sévérité de ses mœurs... » Mais je crois y découvrir quelque chose de plus. J'y soupçonne une tentative de La Bruyère pour mettre en action ses propres personnages. Vous diriez une intention de roman qui n'a pas été ce que l'on appelle poussée, comme si La Bruyère s'était défié de

(1) Les passages de l'édition de 1707 qui ne se retrouvent plus dans l'édition définitive, ont été soigneusement relevés par M. Anatole France, dans une édition du *Diable boiteux*, qu'il a donnée chez Lemerre; 2 vol. in-12, Paris, 1878. J'aurais souhaité que, comme dans les bonnes éditions de La Bruyère, un signe indiquât aussi les derniers ajoutés de l'auteur.

ses forces, ou comme s'il avait hésité à s'essayer franchement dans un genre qu'aucun vrai chef-d'œuvre n'avait encore illustré, et qui demeurait le partage à peu près exclusif des femmes et des aventuriers de lettres. Un ancien a dit là-dessus et, — ce qui est admirable! — sans le savoir, un joli mot : *Historia, quoquo modo scripta, semper legitur*. De quelque manière qu'écrive l'historien, il est toujours assuré d'avoir des lecteurs. Le romancier à plus forte raison. C'était du moins l'opinion du XVIIe siècle, et il fallait plus d'un chef-d'œuvre avant que le XVIIIe siècle l'abandonnât, et découvrît les signes qui distinguent un bon roman d'un mauvais. C'est aussi pourquoi l'histoire du roman français ne commence qu'avec Le Sage. Les romanciers qui l'ont précédé peuvent avoir eu personnellement toutes les qualités que l'on voudra, cependant, ils ne comptent pas dans la littérature. Leur genre est encore trop indéterminé... Mais, quoi qu'il en soit de ce point particulier, si les moralistes, comme La Bruyère, à la fin du XVIIe siècle, reculaient encore devant une exacte imitation des mœurs, il était un lieu du moins où cette imitation même était poussée jusqu'à l'excès de la fidélité : c'est le théâtre, qu'il nous reste à caractériser.

Il semble, à la vérité, que les auteurs en vogue, l'auteur du *Joueur* et celui du *Grondeur*, l'auteur du *Flatteur* et celui du *Négligent*, achèveraient d'user le chemin que leur a frayé Molière, et pourtant, à bien y regarder, ce ne sont plus des caractères, ce sont des portraits, et des tableaux de mœurs, qu'ils peignent. En dépit de l'étincelante fantaisie qui l'anime ou plutôt qui l'emporte, et qui donne à l'action des *Folies amoureuses* et du *Légataire universel* cette unique allure de mouvement et de rapidité, il y a déjà dans la comédie de Regnard comme qui dirait des touches d'un peintre de la vie familière et des mœurs bourgeoises. Il y en a bien plus encore, quoique bien moins habilement appliquées, dans le théâtre de Dufresny. Mais c'est surtout avec Dancourt qu'il faut voir commencer la véritable comédie de mœurs. D'abord, comme Dufresny, c'est ordinairement en prose qu'il écrit, « n'étant pas *naturel* qu'on parle en vers dans une comédie, » et d'une cinquantaine de pièces qu'il nous a laissées, on n'en trouve pas, effectivement, plus de dix qui soient écrites en vers (1). La prose est-elle au théâtre, comme on l'a dit, un moyen de serrer la réalité de plus près? Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question. Il suffit que c'est bien la prose qui convient à la nature des pièces de Dancourt, surchargées d'épisodes étrangers à l'action proprement dite, quand encore il est possible d'y

(1) Comme rien en ce monde n'est nouveau, je ferai de plus remarquer que Dufresny, quand il écrit en vers, a pour système de ne pas marquer la césure et de disloquer ainsi l'hexamètre, afin que le vers en ressemble d'autant à de la prose.

reconnaître une action, encombrées, un peu comme de nos jours la plupart des pièces de M. Victorien Sardou, d'une foule de personnages, qui se groupent en tableaux vivans, et dont le rôle évident chez l'auteur comique du XVIIe siècle, comme chez notre contemporain, est de constituer le milieu, l'atmosphère particulière, le fond de toile, vivant et remuant, d'où l'action du drame se dégage. Cette action elle-même, quelquefois heureusement nouée, comme dans *le Chevalier à la mode*, quelquefois plus lâche, comme dans le grand nombre des pièces de Dancourt, quelquefois enfin nulle, comme dans *la Femme d'intrigues* ou dans *les Agioteurs*, pour l'approcher encore plus de la réalité, c'est à l'anecdote, au scandale d'hier, au vaudeville qui court les conversations que le poète, aussi souvent qu'il le peut, l'emprunte avec une prédilection marquée, comme dans *la Loterie*, comme dans *le Mari retrouvé*, comme dans *la Désolation des joueuses*, comme dans *les Agioteurs*, comme dans *le Moulin de Javelle*, comme dans *les Curieux de Compiègne*. Il y a là un parti-pris, une intention formelle et hautement déclarée, de chercher le succès dans une imitation, reconnaissable à tous, des mœurs contemporaines. Faute de pouvoir atteindre à la vérité supérieure du caractère, si Dancourt faisait des préfaces, il érigerait en système que la représentation du train de la vie quotidienne est l'objet propre de la comédie. C'est pour cette raison que nous voyons dans son œuvre défiler successivement toutes les classes, ou plutôt toutes les conditions de la société d'alors : hommes d'épée, hommes de robe, conseillers et procureurs, femmes d'argent et femmes d'intrigues, marchandes à la toilette et vendeuses de marée, sergens recruteurs, traitans, frotteurs et cochers ; et si l'observation était seulement un peu plus scrupuleuse, on pourrait presque dire que ce qu'elle perdait en profondeur, elle l'a regagné en étendue (1).

On peut vraiment le dire, si maintenant, au lieu des pièces de Dancourt, nous prenons pour type le véritable chef-d'œuvre de cette comédie de mœurs de la fin du XVIIe siècle, et c'est précisément le *Turcaret* de Le Sage. Je ne sais pourquoi l'on persiste à voir dans *Turcaret* une comédie de caractère, à moins que l'on ne veuille absolument se méprendre sur ce mot de caractère. C'est un caractère, en effet, que d'être avare, c'est un caractère que d'être jaloux, c'est un caractère que d'être hypocrite, c'est un caractère que d'être débauché, c'est un caractère que d'être misanthrope ; mais ce n'en est pas un que d'être financier, non plus que d'être baronne de contrebande ou marquis d'aventure ;

(1) Voyez sur Dancourt un livre récent, léger, spirituellement écrit, dans le goût libre et facile de son modèle, par M. J. Lemaître : *la Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt*, 1 vol. in-12. Paris, 1883 ; Hachette.

et c'est même si peu ce que l'on appelle un caractère que c'est justement ce que l'on opposera bientôt aux caractères sous le nom de conditions. *Turcaret*, par ses origines, — et que d'ailleurs Le Sage ait ou non passé par la ferme générale, — est sorti tout entier du *Bourgeois gentilhomme* et de *la Comtesse d'Escarbagnas*, deux des rares comédies de Molière qui soient de vraies esquisses de mœurs; et, comme *la Comtesse d'Escarbagnas* ou comme *le Bourgeois gentilhomme*, il faut avouer que *Turcaret* n'est pas une comédie de caractères, mais de mœurs. Le Sage a d'abord élargi l'esquisse, il a ensuite ramené l'audacieuse caricature du maître aux proportions de la réalité, il a enfin pris d'un air plus sérieux ce qui dans *la Comtesse d'Escarbagnas* et le *Bourgeois gentilhomme* avait été traité plutôt en badinant; mais l'espèce et le genre sont demeurés dans *Turcaret* ce qu'ils étaient dans l'œuvre de Molière. Ce qui fait la valeur de *Turcaret*, c'en sont les mœurs.

Elles sont mauvaises, mais elles sont fortes; elles sont ignobles, mais elles sont fidèles. Et, puisque nous en sommes à reviser l'opinion consacrée, ne se tromperait-on pas encore de voir dans *Turcaret* une satire uniquement dirigée contre les gens d'argent? Car enfin, comme on en avait fait la remarque, dans le temps même de son apparition au théâtre, n'est-il pas vrai que, parmi les intrigantes qui le pillent et les effrontés qui le bernent, le moins malhonnête homme, c'est presque M. Turcaret? En tout cas, ce monde interlope qui fait la débauche aux dépens de ce sac d'argent, — cette baronne qui le ruine si galamment, ce chevalier de lansquenet qui la tient elle-même sous contribution, ce marquis de la Tribaudière, toujours entre deux vins, Frontin et Lisette, Marine et Flamand, Mme Jacob elle-même, la fille du maréchal de Domfront, et Mme Turcaret, la fille du pâtissier de Falaise, — tous tant qu'ils sont, ne sont-ils pas peints de main de maître, avec la même vigueur et justesse de touche que M. Turcaret, raillés, comme lui, avec la même âpreté satirique, copiés, comme lui, d'après le vif des mœurs contemporaines, qui courent à grands pas aux mœurs de la régence? et pourquoi, dans ce tableau de la fin d'un siècle ou du commencement d'une décadence, ne veut-on décidément reconnaître et voir que le seul personnage du traitant? Non! *Turcaret* n'est pas, comme on le dit, la dernière des grandes comédies de l'école de Molière. Bien loin de là! C'est la première de nos comédies de mœurs, ou du moins, — car il faut faire aussi leur part aux Dancourt et aux Dufresny, — c'en est le chef-d'œuvre, au XVIIe siècle; l'expression supérieure, et abrégée, de tout ce que l'on avait, depuis vingt-cinq ans, tenté dans le même genre et vainement essayé d'attraper.

On voit dans quel milieu, sous quelles influences littéraires, à

quelle école s'est formé le talent de Le Sage. Il y a des œuvres qui se suffisent, comme *Don Quichotte*, par exemple, et qui n'ont pas besoin que l'on aille autre part qu'en elles-mêmes chercher de quoi les comprendre et les interpréter. Mais il y en a d'autres, comme *Gil Blas*, qui ne dépendent guère moins du temps et de la circonstance que du talent de l'écrivain qui les signe. C'est même pour cela que *Gil Blas* n'est que du second ordre, tandis qu'au contraire *Don Quichotte* est manifestement du premier. Et encore n'avons-nous pas tout dit, ou plutôt nous ne commençons qu'à dire. Ce n'est pas assez, dans la nature, que deux ou plusieurs principes, ayant ce que l'on appelle des affinités entre eux, soient mis, par le hasard d'une rencontre, en présence l'un de l'autre; mais il faut le plus souvent qu'une condition extérieure se surajoute, pour ainsi dire, à leur affinité native, et opère du dehors le mystère de leur combinaison. Il n'en va pas autrement dans l'art. Cette condition, pour Le Sage, ce fut la connaissance de la littérature espagnole. Il y fut initié, dit-on, par l'abbé de Lyonne, un des fils du célèbre ministre, et la tradition en paraît assez bien établie pour la recevoir sans difficulté. Je ferai toutefois observer qu'à défaut des suggestions de l'abbé, Le Sage encore ici n'eût eu qu'à suivre le courant du siècle. Dans un temps où toute la politique française tournait sur cette grave question de la succession d'Espagne, on reprenait aux choses d'Espagne une vivacité d'intérêt qu'à peine avait-on un moment cessé d'y porter. Si Le Sage a fréquenté chez les Villars, comme le veut une autre tradition, il y a connu la marquise, mère du maréchal, et dont les *Lettres* sur l'Espagne ne déparent point la collection de *Lettres* de Mme de Coulanges et de Mme de Sévigné. D'ailleurs, au théâtre, les comédies de Thomas Corneille, encore vivant, — depuis *Don Bertrand de Cigarral* jusqu'à *Don César d'Avalos*, — maintenaient toujours quelque chose du goût espagnol. Enfin, l'une de ces femmes de lettres que nous avons citées, la comtesse d'Aulnoy, publiait vers le même temps ses *Nouvelles espagnoles*, ses *Mémoires de la Cour d'Espagne*, son *Voyage d'Espagne* surtout, dont il ne serait pas difficile de montrer le parti que Le Sage a tiré. Une indication, un mot, un hasard même auraient donc pu suffire à pousser le traducteur des *Lettres d'Aristénète* dans la voie où il devait rencontrer son chef-d'œuvre. Il tâtonna longtemps, comme on le sait, douze ou quinze ans environ; puis, un jour, il eut l'idée de faire entrer dans les formes du roman picaresque ce qu'il avait amassé patiemment, tout autour de lui, d'observations et de notes; et de cette combinaison heureuse de la satire avec la comédie et de l'aventure avec la satire, sous l'influence de la nouvelle espagnole, naquit cet inimitable *Gil Blas*.

II.

Une des choses les plus irritantes qu'il y ait en critique, c'est la quantité de lectures et d'écritures que vous impose quelquefois un aimable étourdi, ou un mauvais plaisant, parce qu'il lui aura plu, sans motif, présomption, ni preuve, de jeter dans la circulation littéraire un impertinent paradoxe. La vérité, sur quelque sujet que ce soit, tiendrait en quelques pages, bien souvent même en quelques lignes. On ne calculera jamais avec exactitude ce qu'il faut de place et de papier pour la réfutation de l'erreur. Voilà tantôt cent ans qu'un jésuite espagnol, ou peut-être même son éditeur, en 1787, sans autre intention que de « lancer » sa traduction, s'est avisé de prétendre que *Gil Blas* était traduit littéralement d'un manuscrit tombé par hasard entre les mains de Le Sage, et depuis lors, — Espagnols, Français, Allemands, Anglais, Américains ou Russes, — il a fallu que quiconque parlait de *Gil Blas* donnât son opinion motivée sur le système du père Isla, perfectionné par Llorente, en 1822. Je ne sais si cette hypothèse d'un manuscrit primitif aurait encore de nos jours, en Espagne ou ailleurs, quelques désespérés partisans. En tout cas, les recherches de la critique l'ont ruinée, pour toujours, et de fond en comble. La question n'est plus aujourd'hui de prouver l'inexistence d'un *Gil Blas* espagnol, ce qui ne laissait pas d'être assez difficile (car comment prouver le néant?) mais uniquement (et c'est sans doute plus aisé) de dresser la liste des emprunts que Le Sage a pu faire aux romans picaresques ou au théâtre espagnol; en Espagne, on dit couramment : les plagiats. Convenons d'abord qu'ils sont nombreux, et qu'il est quelque peu puéril, comme on le fait encore parfois, d'en contester l'évidence (1).

François de Neufchâteau, le premier, dans une dissertation datée de 1818, avait indiqué deux ou trois endroits de *Gil Blas* comme indubitablement inspirés du *Marcos d'Obregon* du chanoine Vicente Espinel. L'Américain Ticknor, à son tour, serrant la question de plus près, en 1849, dans sa grande *Histoire de la littérature espagnole*, et y spécifiant les imitations, en avait porté le nombre jusqu'à six ou sept. Enfin, en 1857, un professeur de l'Université de Berlin, M. Franceson, dans une dissertation savante, mais confuse et incomplète, a trouvé dix passages en tout du roman de Le Sage copiés

(1) Toute l'histoire de la controverse, reprise depuis ses origines, a été assez correctement exposée dans une récente brochure, dont nous n'acceptons pas toutefois les conclusions : *die Geschichte der Gil-Blas-frage*, par M. Edmond Veckenstedt, 36 pages, Berlin, 1879; Calvary.

ibrement, c'est-à-dire imités, traduits, ou réduits de celui d'Espinel. L'un et l'autre critique d'ailleurs, animé à la recherche par son succès même, nous a rendu le service d'augmenter cette première liste de tout ce qu'il a pu découvrir dans la littérature espagnole dont Le Sage aurait fait son profit. Ils avaient à leur disposition, pour les y aider, le travail d'un critique espagnol, don Adolfo de Castro, qui dans deux opuscules datés de 1845 et de 1846 s'était efforcé de déterminer le nombre exact de ses auteurs que Le Sage avait imités. Ainsi, tel épisode est emprunté d'une comédie de Figueroa, tel autre d'un drame de Rojas, le troisième, d'une comédie de Calderon, le quatrième, d'un drame de Moreto. Sur quoi peut-être serait-il curieux d'examiner à notre tour d'où Calderon et Rojas eux-mêmes ont emprunté leur drame ou leur comédie. Mais il vaut mieux indiquer, et sans sortir d'Espagne, les moyens de compléter cette énumération. A tant d'emprunts j'ajouterais donc, si c'en était ici le lieu, le détail de tous ceux que Le Sage a faits à la *Vie d'Estévanille Gonzalez* et aux *Aventures de Guzman d'Alfarache*. En effet, ils sont peut-être plus nombreux que tous ceux qu'il a pu faire aux *Relations de Marcos d'Obregon*. Et, pour aller plus loin encore, je ne doute pas qu'un investigateur patient des romans picaresques, un lecteur attentif d'*Alonzo, serviteur de plusieurs maîtres*, par exemple, de Yanez y Rivera, ou encore de *Ruffina, la Fouine de Séville*, de Castillo Solorzano, faisant la même recherche, et sachant d'autre part comment Le Sage compose, n'aboutît aux mêmes résultats. Seulement, ce n'est pas là la question, ou du moins, si c'est une question, la question de l'originalité de *Gil Blas* en est une autre, et voici comme on peut la poser (1).

Il existe de Le Sage, sous le titre de *Félix de Mendoce*, une imitation avouée d'un drame de Lope de Vega, et, sous le titre de *Don César Ursin*, une adaptation déclarée d'une comédie de Calderon : il s'agit de savoir pourquoi ni la comédie de Calderon ni le drame de Lope de Vega, lesquels sont pourtant d'autres hommes que Vincent Espinel, ne se sont acquis la réputation européenne de *Gil Blas*. Il existe également de Le Sage une traduction avouée de *Guzman d'Alfarache*, et une adaptation déclarée d'*Estevanille Gonzalez :* il s'agit de savoir pourquoi ni le second ni le premier de ces romans picaresques ne se sont acquis la réputation européenne de *Gil Blas?* Il existe enfin des suites, continuations, ou imitations de *Gil Blas;* il y en a de françaises, il y en a d'allemandes ; peut-être en trouverait-on en d'autres langues encore : il s'agit de savoir

(1) Si peut-être le lecteur était curieux de savoir comment en Espagne on traite encore aujourd'hui Le Sage, il se procurerait une récente édition de *la Vida del Escudero Marcos de Obregon*, et lirait la préface qu'y a mise M. Juan Perez de Gusman. 1 vol. in-18, Barcelone, 1881. Biblioteca « Arte y Letras. »

pourquoi, françaises ou allemandes, aucune de ces continuations ne s'est acquis la réputation européenne de *Gil Blas?* Mais, si c'est là tout le problème, la solution n'en est pas difficile. En effet, c'est qu'il y a probablement dans *Gil Blas* quelque chose de plus que dans *Marcos d'Obregon*, et c'est justement en raison de ce quelque chose que *Gil Blas* n'est pas *Marcos d'Obregon*. Il peut convenir à l'orgueil castillan de croire qu'en traduisant *Gil Blas* en espagnol, c'était sa chose qu'il reprenait, son bien, sa propriété détenue par un possesseur illégitime; en fait, si l'on a traduit *Gil Blas* dans la langue elle-même des romans picaresques, c'est que tous les romans picaresques mis ensemble n'étaient pas pour tenir lieu du chef-d'œuvre de Le Sage.

Il n'y a pas de meilleure preuve que, si Le Sage emprunta beaucoup, — ce qui n'est ni contestable, ni sérieusement contesté, que je sache, — il rendit davantage. Le roman picaresque doit bien plus à *Gil Blas* qu'il ne lui a effectivement prêté. Car, en dehors de quelques curieux des choses d'Espagne, qui donc, si *Gil Blas* ne leur avait fait une réputation rétrospective, connaîtrait le *Marcos d'Obregon* ou le *Guzman d'Alfarache?* ou plutôt, puisque nous l'avons nommé tout à l'heure, et que le livre a été traduit, dans sa nouveauté même, qui connaît donc aujourd'hui, qui lit *la Fouine de Séville*, et qui sait seulement, en dehors des espagnolisans, le nom de Castillo Solorzano? Est-ce beaucoup s'avancer que de dire que tout le monde aujourd'hui le saurait, et connaîtrait le livre, s'il avait plu à Le Sage d'en faire directement emploi dans son *Gil Blas?* C'est toujours le cas de Corneille et de Guillem de Castro. Voilà tantôt deux cent cinquante ans que l'Europe ne connaît à peu près du dramaturge espagnol que ce qu'il a convenu au poète français d'en imiter pour le perfectionner! Se rejettera-t-on peut-être sur l'ignorance où le public littéraire aurait alors été de la langue espagnole? Mais, sans compter que presque tous ces romans avaient eu les honneurs de la traduction française, il suffit de répondre que, traduits ou non, ils sont tous ou presque tous, du même temps où *Don Quichotte* faisait son tour d'Europe.

La première partie de *Gil Blas* parut au commencement de l'année 1715. A la préparation de ces deux minces volumes, qui ne formeraient pas de nos jours un in-12 de trois cent cinquante pages, Le Sage, au total, n'avait pas consacré beaucoup moins de quatre ou cinq ans. Entre la comédie de *Turcaret*, qui fut donnée, comme on le sait, au mois de janvier 1709, et le premier volume de *Gil Blas*, dont il y a quelques exemplaires datés de 1714, on ne trouve en effet à citer de lui qu'une revision des *Mille et un Jours* de l'orientaliste Pétis de la Croix, en 1710, et deux farces, en 1713, pour le théâtre de la Foire. Il est permis de tirer de là cette con-

clusion que *Gil Blas* n'a pas été tout à fait, comme Sainte-Beuve aimait à le répéter, *écrit pour le libraire*, hâtivement et sur commande, mais, au contraire, composé lentement et lentement écrit, comme une œuvre où l'auteur s'est revanché des besognes que lui imposait la nécessité de vivre, et proposé, une fois au moins, de donner toute sa mesure. Le Sage avait alors quarante-sept ans. C'est l'âge où l'écrivain digne de ce nom éprouve en quelque sorte le besoin de faire œuvre qui dure, et d'élever ce que, depuis Horace, on appelle son monument.

Des six premiers livres que contiennent ces deux volumes, il n'en est pas un dont la fable ne soit plus ou moins directement imitée d'un original espagnol ou italien, le *Marcos d'Obregon* d'Espinel, ou *l'Ane d'or* de Firenzuola. L'aventure même de don Raphaël et du seigneur de Moyadas, qui passe dans nos éditions pour une reprise par Le Sage de son propre bien, et qui n'est rien de plus que le canevas de *Crispin rival de son maître*, serait, au témoignage de Ticknor, empruntée d'une comédie d'Antonio de Mendoza. Néanmoins, le détail était déjà si français, pour ne pas dire parisien, et Le Sage lui-même se rendait si bien compte que c'était toujours la veine du *Diable boiteux*, qu'en tête du premier volume il avait eu soin de placer la *Déclaration* suivante : « Comme il y a des personnes qui ne sauraient lire sans faire application des caractères vicieux ou ridicules qu'elles trouvent dans les ouvrages, je déclare à ces lecteurs malins qu'ils auraient tort d'appliquer les portraits qui sont dans le présent livre. » Nos pères, qui n'étaient pas plus sots que nous, savaient de reste, en 1715, ce que voulait dire une semblable déclaration. Elle était, assez clairement, d'un satirique; elle était aussi, comme nous dirions, d'un réaliste. Mais ce qu'il y avait de plus ici que dans *le Diable boiteux*, et, en un certain sens, de nouveau, c'est que les caractères, au lieu d'être dispersés au hasard d'une composition capricieuse, et presque fantastique, étaient engagés, sinon tout à fait dans une action suivie, mais au moins distribués selon le cours naturel d'une vie humaine. Gil Blas n'avait plus besoin, comme Leandro Perez, qu'un démon complaisant soulevât pour lui, « comme on soulève la croûte d'un pâté, » les toits des maisons de Madrid ou de Paris; il entrait dans la maison même; et c'était de l'antichambre ou de l'office, du cabinet de toilette ou de la chambre à coucher qu'il observait, si j'ose ainsi dire, *in naturalibus*, ses compagnons tour à tour ou ses maîtres. Ajoutez ici que le choix lui seul de la profession que Le Sage donnait à son héros, en le tirant de la société des *picaros* où nous avions pu craindre un moment qu'il tombât, donnait au personnage ce qui manquait le plus à ses originaux espagnols, et ce qui avait empêché *Lazarille*

de Tormes ou *Don Pablo de Ségovie* de faire la fortune européenne de *Gil Blas*, à savoir : l'humanité.

C'est qu'en effet, tout entremêlé qu'il soit souvent de moralités ennuyeuses, le roman picaresque, *Lazarille de Tormes* ou *Don Pablo de Ségovie*, ne peut guère être considéré comme une lecture divertissante que par les coupeurs de bourse dans leurs bouges et la canaille dans ses présides. L'épouvantable population qui s'y démène y est en général d'une brutalité de corruption qui n'a d'égale que sa franchise d'immoralité. Ce n'est pas l'immoralité joyeuse du bon compagnon raillard de nos contes gaulois, dont Panurge est demeuré le type impérissable, c'est l'impudeur insultante et cynique du coquin tanné, cuit, recuit et bronzé par le crime. Sans y mettre aucune affectation de pruderie, on se demande comment des hommes de cour, un poète, un vrai poète, comme Quevedo, un historien, un diplomate, un représentant de Charles-Quint dans les conciles, tel que Mendoza, peuvent s'attarder aux scènes qu'ils nous retracent, et demeurer insensibles à ce qu'elles provoquent de dégoût, de haut-le-cœur et de nausées. Le Sage lui-même n'a pas toujours su se défendre assez d'y donner, presque de s'y complaire, et, dans sa réduction de *Guzman d'Alfarache*, notamment, on rencontre beaucoup trop de ces peintures, qui cessent d'être humaines justement à force d'être espagnoles. Je veux dire par là qu'elles sont la fidèle représentation d'un état de mœurs si spécial à la race, au climat, aux circonstances historiques, au degré de civilisation de l'Espagne du XVIe siècle, qu'elles en cessent d'être intelligibles à tout lecteur qui prétendrait y chercher autre chose qu'un document historique. Aussi bien est-ce le défaut de cette grande et curieuse littérature espagnole. Elle est originale, profondément originale, à bien des égards la plus originale peut-être des littératures de l'Europe moderne, mais, par un inévitable retour, et comme en paiement d'une originalité qu'elle ne doit pas moins à son orgueilleux isolement du reste du monde qu'à sa vertu naturelle, elle est si spéciale qu'elle ne convient qu'à l'Espagne. Tel est, comme on l'a dit bien souvent, le cas du théâtre espagnol, et tel est le cas du roman picaresque. Le goût de terroir en est trop fort (1).

L'incomparable supériorité de *Gil Blas*, le secret de l'universel intérêt qui s'y est attaché, c'est que Le Sage a dégagé de la gangue du roman picaresque ce qui s'y pouvait trouver enveloppé de véritablement humain. Gil Blas n'est pas en révolte contre la société,

(1) Voyez sur les romans picaresques : Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole;* E.-F. de Navarrete, en tête du second volume des *Novelistas posteriores a Cervantes*; et quelques pages de M. Émile Montégut, dans ses *Types littéraires et Fantaisies esthétiques*.

comme le sont au fond les gueux du roman espagnol. Tout laquais, valet de chambre, ou secrétaire qu'il soit, il n'est pas ennemi de son maître, ni de ses semblables. Et s'il est capable de friponneries un peu fortes, on lui pardonne, parce qu'il n'a pas ce trait du fripon de profession, qui est de mettre sa gloire dans ses friponneries. Les héros habituels du roman picaresque, un don Gusman d'Alfarache ou un don Pablo de Ségovie, n'ont dans les veines qu'un sang mêlé de voleur et de fille, ou d'aventurière et de banqueroutier. Gil Blas est né dans une condition modeste, humble même et presque misérable, mais toutefois honnête. Nous rentrons avec lui dans la vérité de la vie. On peut s'intéresser au fils de la duègne et de l'écuyer, parce qu'il n'est pas, comme les picaros espagnols, un rebut de la fortune et de l'humanité. Il n'est pas, comme eux, marqué d'une tare originelle qui l'éloigne irrémissiblement de la société des honnêtes gens. Rien ne l'empêche, s'il le peut un jour, de s'y introduire. Et pour qu'il s'y introduise, en effet, et s'y joigne, il suffira qu'il ait reçu de la vie l'éducation qui lui manque. C'est encore un trait de ressemblance avec la réalité que Le Sage avait sous les yeux. Les hommes alors se formaient par l'usage des hommes. L'éducation de la famille se bornait à quelques leçons d'une morale sévère, que l'on inculquait aux enfans, au dauphin de France lui-même, à force de coups d'étrivières. Elles se gravaient profondément, si profondément qu'on les en oubliait. Mais la véritable école de la jeunesse commençait avec son entrée dans le monde. A dix-sept ans, ou même plus jeune, on « montait sur sa mule, » comme Gil Blas, on sortait de sa ville natale, et l'on allait « voir du pays. » Les principes fléchissaient d'abord, et, dans le feu de la première ardeur, on s'en regardait soi-même aisément quitte. Ils n'en demeuraient pas moins, et quand on avait, par sa propre expérience, appris et compris qu'ils étaient encore ce que les hommes avaient inventé de mieux pour le gouvernement de la vie, on s'y tenait. C'est cette philosophie qui constitue, par-dessous la flagrante immoralité des actes, ce que l'on peut appeler la réelle moralité de *Gil Blas*.

Les autres mérites particuliers de ces deux premiers volumes sont assez connus, et surtout l'excellence d'un style que l'on mettrait volontiers, pour sa perfection dans la simplicité, au-dessus même du style de Voltaire, si ce n'était, comme nous le verrons, un air d'abandon, et une grâce de facilité qui lui manque. Il y a certainement peu d'écrivains, dans l'histoire de notre littérature, qui soient aussi naturels que Le Sage, mais il y en a pourtant deux ou trois, Mme de Sévigné, par exemple, ou Voltaire, de qui le naturel ne sent pas, comme le sien, le travail de la lime. Ce qu'il est bon encore de noter, dans *Gil Blas*, comme une nou-

veauté de quelque importance, c'est le nombre et la précision des menus détails de la vie commune. Le roman de Le Sage est un roman où l'on mange, où l'on sait ce que l'on mange, où même on aime à le savoir. Il y est question de lapins et de perdrix, de bisques et de hachis, de lièvres et de cailles. On y fait une chère dont l'abondance, la délicatesse, et parfois l'élégance n'ont assurément rien à voir avec l'abominable cuisine espagnole, — *merluza*, poulets étiques, et *garbanzos*. Et cela était si nouveau, en 1715, ou renouvelé de si loin, on devait même avoir tant de peine à s'y faire que, bien des années plus tard, en 1823, l'auteur d'un *Éloge de Le Sage*, couronné par l'Académie française, ne pouvait en cacher, je suis tenté de dire son indignation, et se plaignait, assez comiquement, que « les scènes les plus dramatiques du roman fussent interrompues par la description du repas des personnages. » Je crois même qu'il se fondait là-dessus pour reprocher au roman de manquer d'élévation morale (1). Aujourd'hui nous ne serions pas éloignés de faire plutôt un mérite à Lesage de cette exactitude. Et nous n'aurions pas tort. Car, entre beaucoup d'autres, le trait est de ceux qui prouvent l'intention de conformer, jusque dans le détail, l'aventure romanesque à la réalité de la vie.

Tel qu'il avait paru en 1715, le livre ne semblait pas demander de suite. Outre que l'on était fort peu dans l'habitude alors de terminer les romans, — puisque Scarron et Furetière, avant Le Sage, n'avaient pas plus terminé les leurs que ne feront, après Le Sage, Marivaux ou Crébillon fils, — c'était sans doute une assez belle fin pour Santillane que l'intendance d'une grande maison. Et puis, le succès ne semble pas avoir été tout d'abord aussi vif que quelques années auparavant celui du *Diable boiteux*. Toujours est-il que l'auteur ne se pressa de poursuivre ni plus loin, ni plus haut, les aventures de son héros. Au surplus, il avait soulagé les trois rancunes qui lui tenaient au cœur : contre les gens d'argent, contre les comédiens, et contre les précieux. Il se reposa neuf ans, ou plutôt il retomba dans les vaudevilles pour les spectacles de la Foire, et dans les travaux de librairie. J'ai quelque lieu de croire qu'il revit une partie de la traduction des *Mille et une Nuits*, de l'orientaliste Galland. Galland avait légué ses manuscrits à la Bibliothèque du roi : « Il paraît, écrit Pontchartrain à l'abbé de Louvois à la date de 1715, qu'on pourrait faire imprimer quelqu'un de ces manu-

(1) « Le roman, par là, manque d'une certaine dignité morale dont il est plus facile de sentir l'absence que de définir le caractère, mais qui consiste surtout dans l'attention élégante des détails et dans le rejet de tout ce qu'ils peuvent avoir de trop commun et de trop bas. » On trouvera cet *Éloge de Le Sage*, par Malitourne, ainsi que celui de M. Patin, au tome 1er de l'édition de 1823.

scrits, en faisant corriger les traductions et les mettre dans un plus beau français... on pourrait les faire corriger par quelqu'un, comme le sieur Le Sage, par rapport à la diction (1)... » Or, comme les deux derniers volumes de la première édition des *Mille et une Nuits* ne parurent qu'en 1717, il y aurait donc quelque chose de Le Sage dans le conte fameux d'*Ali Baba et les Quarante Voleurs*. Je n'insiste pas autrement, n'ayant pas retrouvé dans ces deux derniers volumes quelques idiotismes, familiers à Le Sage, qu'on relève dans le premier volume des *Mille et un Jours*. De même qu'il avait en 1714 interrompu toutes occupations pour se donner tout à *Gil Blas*, ainsi fit-il en 1723. Il avait donné, tant à la Foire Saint-Laurent qu'à la Foire Saint-Germain, dix actes en 1722, il n'en donne que trois en 1723, l'une de ses plus médiocres farces, — *les Trois Commères*, — en collaboration avec d'Orneval, et le troisième volume de *Gil Blas* paraît en 1724.

Dans l'intervalle qui s'était écoulé, tout un règne, et même toute une période de notre histoire, avait eu le temps de commencer et de finir. Louis XIV vivait encore au commencement de 1715, le Régent était mort dans les derniers jours de 1723. On peut regretter que l'auteur de *Turcaret* n'ait pas glissé dans ce volume la moindre allusion au Système, et que l'étrange carnaval dont Law mena le branle n'ait pas trouvé son peintre dans Le Sage, mais le romancier n'a-t-il pas peut-être fait encore mieux que cela, et n'est-ce pas ici que le livre devient pour l'histoire des mœurs sous l'ancien régime un document sans prix? Car il n'est pas rigoureusement vrai qu'autrefois, comme on le répète, un homme « né chrétien et français » ne fût pas en voie d'arriver à tout; seulement, pour y arriver, ce qu'on doit dire, c'est qu'il fallait, s'il était « né peuple, » qu'il passât par le canal de la domesticité. Nous en avons un curieux témoignage dans les Mémoires de Gourville; nous en avons un mémorable exemple dans la fortune de Colbert. L'auteur de *Gil Blas* en avait eu sous les yeux de plus fameux encore, s'il est possible. N'avait-il pas vu, comme toute la France, le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, pour avoir joué jadis auprès du jeune duc de Chartres le rôle qu'il allait faire jouer à Gil Blas auprès du futur Philippe IV, devenir successivement archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre? N'avait-il pas vu, comme toute l'Europe, le fils d'un jardinier des environs de Plaisance, pour des bassesses auxquelles on ne saurait comparer aucune de celles du fils de l'écuyer

(1) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, par M. Léopold Delisle. Paris, 1868-1874-1881; Imprimerie nationale, t. I. Voyez, aussi dans l'édition de 1822, la notice d'Audiffret et dans cette notice une lettre de Le Sage, la seule, je crois, que l'on connaisse, avec le n° 1038 de la collection B. Fillon.

d'Oviedo, revêtir, lui aussi, la pourpre, et gouverner l'Espagne? Et ne les avait-il pas vus enfin, eux deux, Dubois et Alberoni, le valet insolent et le bouffon cynique, Mascarille et Sbrigani, sous le nom de leurs maîtres, par goût naturel de l'intrigue et par pur amour de l'art, brouiller la paix du monde?

Gil Blas, le Gil Blas de ce troisième volume, tour à tour secrétaire de l'archevêque de Grenade et confident du duc de Lerme, n'a suivi que de loin ses modèles, mais il est bien de leur espèce. Ce que nous serions tentés aujourd'hui de noter d'invraisemblance dans la diversité même des conditions qu'il traverse, c'est précisément ce qu'il y a de toute son histoire qui ressemble le plus à celle de son temps. Ainsi faisait-on son chemin. Quand on a le bon esprit de préférer aux apparences vaines, — telles que le droit de s'asseoir sur un tabouret ou le privilège de se couvrir devant le roi, — les réalités palpables de la fortune et du pouvoir, c'est un titre pour y parvenir que de commencer, dans une société monarchique fortement organisée, comme les Dubois et comme les Alberoni, par manquer de naissance. Mais dans une société corrompue, si l'on manque de scrupules en même temps que de naissance, et qu'ainsi l'on se trouve prêt à tout faire indifféremment, — rédiger, comme Gil Blas, un mémoire politique, et pourvoir, comme Gil Blas, aux plaisirs du prince, — le moyen alors est sûr, et le chemin tout droit de la servitude à la puissance. Le Sage ne s'y est pas trompé. Je ne sais à quelle intention, dans la première partie de *Gil Blas,* il avait inséré cette amusante apologie de l'état de laquais, où je renvoie le lecteur, mais je constate que, dans cette seconde partie, les événemens se sont en quelque manière chargés, d'amusante qu'elle était, de la rendre profonde. C'est bien là ce que nous admirons dans ce troisième volume. Et nous pouvons dire que, comme tout à l'heure, dans les deux premiers volumes de *Gil Blas,* nous avions vu Le Sage élargir aux proportions d'un tableau de mœurs ce qui n'était dans les romans espagnols qu'un tableau d'aventures grotesques et de basses filouteries, ainsi maintenant, nous le voyons agrandir, dans ce troisième volume, le tableau de mœurs à son tour jusqu'aux proportions d'un véritable tableau d'histoire.

Les critiques espagnols ont été si frappés de l'exactitude et de la ressemblance de la peinture, le romancier leur a paru si parfaitement informé de faits si particuliers, ils ont enfin trouvé le détail lui-même des mœurs si profondément espagnol, que c'est de cette partie, qui cependant contient le moins d'imitations manifestes, qu'ils ont voulu tirer, par un tour inattendu, leurs plus forts argumens pour prétendre qu'un auteur espagnol avait seul pu tracer cet admirable tableau. Et, de fait, lorsque l'on se reporte du roman à l'histoire,

il est impossible de ne pas admirer l'art prodigieux avec lequel Le Sage a extrait de l'histoire générale ce qu'il en peut pour ainsi dire tenir dans la vie d'un simple Gil Blas. Le tableau ne déborde pas de son cadre, mais il y demeure sévèrement maintenu. Et là où tant d'autres, comme accablés sous le nombre de renseignemens de toute sorte que leur offraient les *Anecdotes* et les *Mémoires* du temps, eussent laissé l'histoire envahir sur le roman, Le Sage, en cela véritablement classique, est peut-être encore moins admirable pour ce qu'il met que pour ce qu'il omet, pour ce qu'il dit que pour ce qu'il sacrifie, pour ce qu'il montre enfin que pour ce qu'il nous laisse à deviner. La satire en même temps est devenue moins âpre, au moins dans la forme, la narration tout entière moins longue et cependant plus ample. Les personnages, moins dessinés en caricature, sont plus naturels et plus vrais. Notons aussi l'art de poser et d'animer les ensembles. Il éclate quand on compare ce troisième volume aux deux premiers, et le fourmillement de toutes ces foules de serviteurs ou d'empressés qui s'agitent dans le palais de l'archevêque ou dans les coulisses du théâtre de Grenade, au caractère en quelque sorte individuel des aventures qui se succédaient ou plutôt s'emboîtaient l'une l'autre dans la première partie. Gil Blas désormais n'est plus seul en scène. Le tableau s'est comme peuplé à mesure qu'il s'agrandissait. Toutes les conditions, — depuis le cuisinier du grand seigneur négligent jusqu'au ministre d'état qui soutient l'édifice de la monarchie, — au lieu de défiler tour à tour sous les yeux du lecteur, lui sont proposées ici toutes à la fois en spectacle, chacune tenant son rôle dans la vaste comédie du monde et y prenant sa part de l'action commune. Les figures qui venaient, dans les premières parties, l'une après l'autre, au premier plan, et là, comme devant le trou du souffleur un comédien qui s'écoute lui-même, nous racontaient leur histoire avec l'esprit de Le Sage, ici sont reculées, telle au second plan, telle au troisième, selon les lois d'une perspective plus savante, qui n'est qu'une conformité de plus avec la vie. Et c'est toujours le monde vu d'une antichambre, mais d'une antichambre de plain-pied, qui commanderait toute une longue enfilade d'appartemens dont chacun conduirait lui-même à un plus vaste et un plus magnifique.

Le Sage avait laissé passer neuf ans entre ses deux premiers volumes et son troisième; il laissa s'écouler onze ans entre le troisième et le quatrième. Était-ce l'imagination qui se refroidissait? Au premier abord, on a quelque peine à le croire, car c'est ici de toute sa vie littéraire la période la plus remplie. A peine en effet ce troisième volume de *Gil Blas* a-t-il paru qu'on le voit qui retourne au théâtre de la Foire. Entre autres farces, il y fait jouer,

en 1725, *le Temple de Mémoire*, celle de ses pièces que « l'illustrissime, » le « célébrissime, » « l'élégantissime » auteur de *la Henriade*, comme il y est appelé, ne devait jamais lui pardonner (1). En 1726, il donne une nouvelle édition, très augmentée, de son *Diable boiteux*. Les années suivantes, avec ses collaborateurs habituels, d'Orneval et Fuzelier, on dirait qu'ils ont fait gageure de défrayer les spectacles de la Foire. Enfin il fait paraître, en 1732, sa traduction de *Guzman d'Alfarache* et son roman des *Aventures de M. de Beauchêne;* en 1734, *la Journée des Parques*, et sa réduction de la *Vie d'Estevanille Gonzalez;* en 1735, la dernière partie de *Gil Blas;* en 1736, *le Bachelier de Salamanque*, — sans compter, comme toujours, de nombreux vaudevilles. Ce ne sont pas là, semble-t-il, les signes d'une veine qui s'épuise et d'une inspiration qui tarit. Mais il y faut regarder plus attentivement. On s'aperçoit alors que cette fécondité n'est qu'apparente. En réalité, à mesure qu'il a imité de l'espagnol ce qui lui paraissait susceptible d'en être utilisé, Le Sage en a soigneusement conservé les morceaux. Maintenant que l'artiste scrupuleux a fait emploi de tous les matériaux qu'il avait assemblés pour en former son chef-d'œuvre, l'homme de lettres besogneux vide son portefeuille, et place comme il peut, tantôt chez un libraire et tantôt chez un autre, les rognures qui s'en peuvent vendre. Toutes ces traductions, ou réductions, étaient probablement faites, ou du moins préparées, depuis longtemps. Preuve nouvelle de la lente et consciencieuse préparation du chef-d'œuvre, à laquelle il faut ajouter encore celle-ci que, comme en 1723 Le Sage n'avait rien publié, de même, en 1733, il s'abstint de nouveau toute une année, évidemment pour se donner tout entier à la préparation du dernier volume, qui parut en 1735.

Il faut avouer qu'il trahit la fatigue, ce qui n'a pas de quoi nous étonner si nous réfléchissons que l'écrivain venait d'entrer dans sa soixante-huitième année. A cet âge, les plus heureux ne réussissent qu'à peine à s'égaler eux-mêmes; les autres se cherchent, ne se trouvent plus, et réduits à se copier, ils font moins bien ce qu'ils avaient fait autrefois. Les trois derniers livres de *Gil Blas* peuvent se ramener à deux épisodes essentiels. Le premier, c'est l'histoire de Scipion. Composée fort habilement de fragmens rapportés du *Guzman d'Alfarache* et de l'*Estevanille Gonzalez*, ce n'est qu'une version plus espagnole, et par conséquent moins heureuse, du thème dont l'histoire elle-même de *Gil Blas* est la version française. On ne retombe

(1) On remarquera que, tandis qu'il n'est pas absolument démontré que le Gabriel Triaquero du roman de *Gil Blas* soit un nom sous lequel Le Sage s'en prenne à Voltaire, c'est lui-même, Le Sage, qui a fait une note pour nous apprendre qu'il s'agissait, dans cette scène du *Temple de Mémoire*, du poète et du poème de *la Ligue*.

pas sans quelque apparence d'ennui des scènes si largement humaines de la seconde partie dans ce récit d'aventures et de friponneries picaresques. Le second de ces épisodes, c'est l'histoire des rapports de Gil Blas avec le comte duc d'Olivarès. Imitée en plus d'un point du récit que fait Gonzalez de ses rapports avec le duc d'Ossone, elle a de plus le malheur de n'être guère qu'une répétition du récit des rapports de Gil Blas avec le duc de Lerme. Quant à ce que nous louions particulièrement tout à l'heure dans la seconde partie, cet équilibre maintenu savamment entre les droits de l'histoire et les exigences du roman, voilà surtout ce que l'on ne retrouve plus dans la dernière. Tel chapitre, — sur les causes de la disgrâce du comte duc d'Olivarès, par exemple, et sur la guerre de Portugal, — est un résumé d'événemens qui ne serait pas mal à sa place dans quelque endroit de l'*Essai sur les mœurs*. Et cependant, ces trois derniers livres, quoique par endroits fatigans à lire, ne sont pas inutiles au roman. Car ce sont eux qui achèvent de déterminer ce que l'on peut appeler à bon droit la philosophie de *Gil Blas*, et qui, de l'entrecroisement et du brouillamini de tant d'aventures, dégagent enfin une véritable conception de la vie. Autre trait encore que l'on essaierait vainement de retrouver dans les romans picaresques, et qui, plus que tout autre peut-être, a marqué la place du chef-d'œuvre de Le Sage parmi les romans qui durent. En effet, pour ceux qui ne contiennent que des aventures, si brillamment d'ailleurs qu'elles soient contées ou ingénieusement imaginées, on les lit quand on les rencontre, et l'on n'est même pas toujours fâché de les avoir lus, mais ceux-là seuls demeurent, et sont vraiment les seuls où l'on puisse revenir, qui enferment une signification précise et une leçon de tous les temps. C'est ici ce que n'ont pas toujours compris les délicats et les raffinés. Ils ont cru que c'était surtout la manière de présenter les choses qu'ils goûtaient dans *Gil Blas*, et, contens de cette explication superficielle, ils n'ont pas pénétré jusqu'au fond. Mais le fond n'est pas moins intéressant que la forme, et il est facile de le montrer.

Rien assurément ne ressemble moins que l'ami Santillane, comme l'appelait familièrement son patron, le duc de Lerme, à un héros de roman, à un Hamilcar ou à un Saint-Preux. S'il s'agit de porter un jugement sur le personnage, il est donc permis de trouver que la plupart du temps, jusque dans ses pires friponneries, il porte une bonne humeur égale et souriante qui n'est pas toujours assez éloignée de ressembler au cynisme. On a remarqué aussi qu'il n'était pas très brave, surtout en amour, et qu'il cédait à ses rivaux les bonnes grâces des dames avec une promptitude, un empressement, une complaisance même qui ne laissent pas d'avoir quelques rapports

à la poltronnerie. Sa délicatesse non plus, en amour comme en affaires, n'était pas précisément outrée. Et enfin, quand sur ses vieux jours il eut « donné dans le point de vue moral, » sans compter qu'il s'y prit un peu tard et, comme on dit vulgairement, après fortune faite, sa moralité toute neuve eut à souffrir encore plus d'un accroc. En ce sens on peut donc, avec raison, contester qu'il représente l'humanité moyenne; ou du moins, tout compte fait, il ne semble pas qu'il y ait beaucoup d'orgueil à se flatter soi-même qu'en mainte circonstance on se fût conduit, sans être un héros de vertu, plus honnêtement ou plus courageusement que lui. Mais avec tout cela, malgré tout cela, si l'on veut, il a des qualités précieuses, les qualités de l'homme du XVIIe siècle : de l'équilibre et du ressort, une préparation naturelle aux événemens de la fortune, je ne sais quelle indifférence aux jeux changeans du hasard, et cette conviction qu'il n'y a rien de tragique dans les accidens de la vie commune, — pas même la mort.

A la vérité, c'est un peu ce qu'on lui reproche ; il prend la vie trop en riant. Je dis seulement que c'est une manière de la prendre, et qui peut-être en vaut bien une autre. Car enfin, ouvrir sa bourse et n'y rien voir dedans, ce qui d'ailleurs est arrivé plus d'une fois à de plus honnêtes que Gil Blas ; être trompé par une coquette, et pillé par-dessus le marché, ce qui est du train ordinaire et comme de l'ordre éternel des choses; convoiter une grande place, et, s'il y faut un calculateur, se voir préférer un danseur, ce qui paraît être la loi de la distribution des faveurs de ce monde, Le Sage estime, avec son héros, qu'il n'y a jamais là de quoi faire les grands bras, invoquer les hommes et les dieux à témoin de ses infortunes, et se répandre publiquement en injures, lamentations et sanglots romantiques. Et aussi bien, ce que l'on ne peut corriger ni par force ni par adresse, le plus simple n'est-il pas d'en prendre au plus vite son parti, puisqu'après tout il en faudra bien toujours finir par là? C'était la philosophie de son temps, c'était alors celle de la race : accepter les choses comme elles s'offrent, et se consoler de l'infortune en s'en moquant. Je sais bien que Saint-Preux, que Werther, que René parleront un jour d'un autre style, et nous examinerons leur conception de la vie, à son tour. Mais je sais, en attendant, qu'après avoir promené chez les Natchez « la grande âme blessée » de René, Chateaubriand s'est rembarqué pour l'Europe, et n'a point épousé Céluta; je sais que le coup de pistolet de Werther n'a point tué Goethe et qu'à défaut de Charlotte, il s'est bourgeoisement accommodé de Christiane Vulpius; et je sais que le désespoir de Saint-Preux, après s'être exhalé tout entier dans *la Nouvelle Héloïse*, n'a point laissé de traces sur Rousseau. Concluons donc, avec les vrais juges, que la philoso-

phie de Gil Blas est bien celle de l'expérience. Elle serait meilleure s'il avait tempéré d'un peu de sympathie pour ce qui en est digne l'enjouement de sa sagesse égoïste. Elle serait tout à fait la bonne si c'était au nom de quelque principe plus relevé, de quelque morale plus haute qu'il eût raillé nos travers, bafoué nos ridicules et condamné nos vices. Telle quelle, et sans plus de prétention à l'héroïsme, dans la médiocrité même de son bon sens, elle a son prix, croyons-le bien, et disons-le, puisque nous le croyons.

Je voudrais que ce fût la seule chose dont on eût à regretter l'absence dans le roman de Le Sage. Sans doute, *Gil Blas* est un chef-d'œuvre; mais il y a chef-d'œuvre et chef-d'œuvre. Car tout genre a ses lois, et ses lois sont déterminées par sa nature même. On ne juge que par comparaison. Ceux qui croient se borner à traduire l'impression directe qu'ils reçoivent des œuvres ne font pas attention que cette impression dépend de l'idée qu'ils se font du genre auquel appartiennent les œuvres. Mais cette idée à son tour dépend essentiellement de l'œuvre qu'ils considèrent comme le chef-d'œuvre du genre. Il n'est plus question, dans le siècle où nous sommes, d'établir que le roman est un genre dont la dignité peut s'égaler à celle de tant d'autres genres qui croyaient autrefois le primer; l'expérience, et la preuve, par conséquent, en est faite. Mais où est le point fixe? Et comme, par exemple, il est admis que la tragédie de Racine ou la comédie de Molière n'ont pas été dépassées, en est-il ainsi du roman de Le Sage, et *Gil Blas*, en même temps qu'il est le chef-d'œuvre de son auteur, doit-il être tenu pour le chef-d'œuvre du roman français?

III.

J'avancerai d'abord un paradoxe dont je prie le lecteur, avant que de se récrier, de vouloir bien attendre le développement : c'est qu'il manque à *Gil Blas* un certain degré de naturel. J'entends par là que le style de Le Sage, admirable d'ailleurs, mais plutôt pour sa justesse que pour son aisance, et pour sa propriété que pour sa souplesse, est un style, quand on prend la peine d'en éprouver le titre, très laborieusement et très savamment travaillé. Les ornemens littéraires proprement dits y abondent : figures de rhétorique, métaphores, antithèses, allusions d'histoire ou de mythologie. Le nombre surtout de ces dernières étonne. Gil Blas déborde de souvenirs classiques : « C'est ainsi, nouveau *Ganymède*, que je succédai à cette vieille *Hébé*, » ou encore : « La fête pensa finir comme le festin des *Lapithes*, » ou encore : « J'envisageai mon maître comme *Alexandre* regardait son médecin. » On n'a pas plus de lettres, ni plus de satis-

faction à montrer qu'on en a. Il n'est pas jusqu'à une vieille actrice qui ne lui rappelle immédiatement la « déesse Cotys; » et lui-même ne dit pas de lui qu'il est le plus discret des valets confidens, mais qu'il en est « l'Harpocrate. » Les admirateurs à outrance répondront sans doute ici que c'est un trait de caractère, que Gil Blas est tout frais émoulu de la discipline du docteur Godinez, qu'il ne voit la vie et le monde, comme nous tous à son âge, qu'au travers de ses livres, et qu'enfin ces allusions même ne laissent pas de relever ce qu'il y aurait autrement de vulgaire, et d'inavouable au fond, dans le récit qu'il nous fait de quelques-unes de ses aventures. Ce serait bien répondu si Gil Blas, ou son ami Fabrice, ou encore don Chérubin de la Ronda, dans *le Bachelier de Salamanque*, étaient seuls à se ressouvenir ainsi de leurs humanités. Mais il n'est personne, dans *Gil Blas* non plus que dans *le Bachelier*, à qui le romancier n'ait prêté de ces allusions; et jusque dans les Mémoires de ce prétendu capitaine de flibustiers, d'où Le Sage a tiré les *Aventures du chevalier de Beauchêne*, on n'est pas médiocrement surpris de rencontrer à tout coup, comme on faisait voile pour les Antilles ou pour le Canada, Ixion, Acrisius, Syrinx et Daphné, les Amazones et les Piérides. Ces traits ne sont donc pas du caractère des personnages, mais bien, et positivement, du style de l'auteur, de sa façon particulière de penser et de dire.

C'est qu'aussi bien, si le procédé ne laisse pas d'enlever quelque naturel au style, il y ajoute beaucoup de comique. Or, voilà le grand point pour Le Sage. Le travail visible du style est, dans *Gil Blas*, comme dans *le Diable boiteux*, de cette espèce particulière. Le Sage travaille avec des procédés d'auteur comique, il raconte à peu près comme il écrirait pour la scène. Prenez le mot si souvent cité du *Diable boiteux :* « On nous réconcilia, nous nous embrassâmes, et depuis ce temps-là nous sommes ennemis mortels; » et comparez le mot, non moins souvent cité, du *Médecin malgré lui :* « Je te le pardonne, mais tu me le paieras. » Il y a dans l'un et dans l'autre un effet de concentration du sens, calculé pour l'optique de la scène. C'est écrit pour être dit plus encore que pour être lu. Quiconque reprendra *Gil Blas* avec cette attention que l'agrément même de la lecture nous empêche ordinairement d'y donner, reconnaîtra, je crois, que les mots les plus heureux que l'on y rencontre sont compris sous cet exemple, et rentrent tous, ou presque tous, sous la définition qu'on en pourrait donner : « Le juge écouta la plaignante et, l'ayant attentivement considérée, jugea que l'incontinent muletier était indigne de pardon; » ou encore : « J'avais été trop bien élevée pour me laisser tomber dans le libertinage. A quoi donc me déterminer? Je me fis comédienne pour conserver ma réputation. » Ce qui fait ici la

plaisante vivacité de l'expression, c'est ce qui n'y est pas, les sous-entendus qu'elle enferme, le raccourci qui sert à les traduire, l'agilité dont l'écrivain saute par-dessus l'intermédiaire que l'on attendait, et va d'abord au bout de sa pensée. C'est le procédé constant de Molière. Fortement marquée dans ces bouts de phrase, l'intention comique l'est bien plus fortement encore dans le rythme même du discours. Rappelez-vous cette apologie du vol, telle que Le Sage l'a placée dans la bouche du capitaine Rolando : « Tu vas, mon enfant, mener ici une vie bien agréable, car je ne te crois pas assez sot pour te faire une peine d'être avec des voleurs. Eh! voit-on d'autres gens dans le monde? Non, mon ami, tous les hommes aiment à s'approprier le bien d'autrui ; c'est un sentiment général, la manière seule de le faire en est différente... Les conquérans, par exemple, s'emparent des états de leurs voisins. Les personnes de qualité empruntent et ne rendent point. Les banquiers, trésoriers, agens de change, commis, et tous les marchands, tant gros que petits, ne sont pas fort scrupuleux. Pour les gens de justice, je n'en parlerai point... » C'est un morceau de bravoure, comme on en rencontre tant et de si lestement troussés dans la comédie de Regnard. Le premier discours de Fabrice à Gil Blas est également si bien approprié pour la scène qu'à la fin du siècle, dans *le Mariage de Figaro*, Beaumarchais, qui doit tant à Le Sage, n'aura qu'à en reprendre le mouvement pour obtenir le fameux monologue : « J'arrivai à Valencia avec un seul ducat, sur quoi je fus obligé d'acheter une paire de souliers. Le reste ne me mena pas bien loin. Ma situation devint embarrassante ; je commençais déjà même à faire diète ; il fallut promptement prendre un parti. Je résolus de me mettre dans le service... » Vous avez reconnu le passage : « Mes joues creusaient, mon terme était échu, je voyais arriver de loin l'affreux recors, la plume fichée dans la perruque... En frémissant, je m'évertue... »

Il n'est pas jusqu'aux jeux de scène et jusqu'aux attitudes qui ne se retrouvent engagés dans la narration de Le Sage, des jeux de scène que l'on est tenté de mimer, et des attitudes qu'il vous vient une envie d'essayer. Ainsi quand Gil Blas rencontre sa première bonne fortune : « Vous ne vous trompez pas, ma mie, interrompis-je, en étendant la jambe droite et penchant le corps sur la hanche gauche. » C'est de la fatuité de théâtre, une façon de s'étaler dont le ridicule sauterait immédiatement aux yeux dans la vie commune, mais ajustée tout exprès à la scène, et aux convenances de sa perspective. Joignez maintenant à cela tout ce qu'il y a dans *Gil Blas*, dans les premiers livres surtout, de caricatures un peu fortes, — le docteur Sangrado, le seigneur Mathias de Silva, tout un lot d'entremetteuses, d'usuriers, d'intendans, de laquais échappés des coulisses,

que vous reconnaissez pour les avoir vus figurer dans le répertoire de Molière, de Regnard, de Dancourt, de tant d'autres encore, — et vous comprendrez ce que l'on veut dire quand on dit qu'il manque à *Gil Blas* un certain degré de naturel. On veut dire que, dans *Gil Blas* lui-même, le roman de mœurs est encore engagé dans la comédie proprement dite. Il n'y a pas seulement ses origines, il y a encore ses procédés. Le genre lui-même ne se meut pas dans sa propre et pleine indépendance. Les lois, ou les conventions si l'on veut, qui le distingueront un jour de tout ce qui n'est pas lui ne sont pas encore assez nettement déterminées. La convenance n'est pas encore entière entre la forme et le fond, l'adaptation n'est pas encore parfaite entre les moyens et la fin. Si l'objet propre du roman est reconnu, qui est la peinture de la vie commune, les procédés sont toujours ceux de la comédie, qui en est la satire ou la dérision. Or le roman n'est pas la comédie, et, depuis deux siècles tantôt, nous ne l'aurions pas vu prendre le développement et l'accroissement de dignité qu'il a pris dans toutes les littératures européennes s'il n'était venu nous apporter quelque chose que nous ne trouvions pas dans la comédie, — ni dans la comédie d'intrigue, ni dans la comédie de mœurs, ni dans la comédie de caractère. Et louer Le Sage, comme on l'a fait quelquefois, d'avoir, selon l'expression de Charles Nodier, je crois, « versé la comédie dans le roman, » c'est louer La Chaussée, par exemple, ou Mme de Graffigny, d'avoir été, quelques années plus tard, des romanciers au théâtre.

Une autre qualité qui fait défaut au roman de Le Sage, c'est la composition. Le Sage ne compose pas. Il n'y a pas de sujet dans *Gil Blas*. On y doit reconnaître une conduite, c'est-à-dire une succession d'épisodes par où le héros, s'élevant de condition en condition au-dessus de la foule obscure, atteint enfin jusqu'à ces hauteurs d'où, comme d'un lieu dominant, on voit au-dessous de soi s'agiter sans repos l'active fourmilière humaine. Ce n'est pas là toutefois ce qui s'appelle un plan. Et la preuve, c'est que, sans parler de ces nouvelles qui, — comme *le Mariage de vengeance* ou l'*Histoire de don Raphaël*, — viennent sans cause et sans profit à la traverse de l'histoire de *Gil Blas*, la preuve, c'est que, si l'on ne peut rien ajouter à *Gil Blas*, il est aisé de concevoir que Le Sage lui-même y eût ajouté presque autant d'épisodes qu'il eût pu lui convenir, comme il n'est pas douteux que l'on en pût retrancher plus d'un comme parasite et surtout comme insignifiant. Otez, par exemple, toute l'histoire de Scipion : vous y perdrez assurément, vous lecteur, de précieux détails et de très amusans épisodes, mais il est trop évident que *Gil Blas* n'y perdra rien. Boileau reprochait à La Bruyère d'avoir habilement évité le plus difficile de l'art d'écrire en évitant les transitions, et il vou-

lait dire par là qu'il y a bien de la différence entre un livre et un recueil de pensées ou d'observations, quand ce serait les *Caractères* eux-mêmes de La Bruyère. Le reproche n'est pas moins vrai, je ne dis pas du *Diable boiteux*, mais de *Gil Blas* lui-même.

Examinons, en effet, les procédés de Le Sage; négligeons ses traductions et ses adaptations, le *Don Quichotte d'Avellaneda*, le *Guzman d'Alfarache*, qu'il n'a guère fait que « purger des moralités superfines, » la *Vie d'Estevanille Gonzalez*; passons outre à la chronologie des œuvres; et considérons-les plutôt dans l'ordre de leur succession logique, ou si l'on aimait mieux le mot, dans l'ordre de leur valeur littéraire. — Prenons d'abord *le Mélange amusant*. C'est le dernier écrit de Le Sage, un recueil de « saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappans, » à ce que dit le titre. On y trouve des fragmens du *Marcos d'Obregon* et du *Guzman d'Alfarache*, des historiettes que l'auteur avait employées déjà sept ans auparavant dans *le Bachelier de Salamanque*, des anecdotes plus ou moins authentiques, un fait divers arrivé la veille, une réplique entendue au café, une scène de mœurs observée au spectacle de la Foire. Voilà le premier assemblage des matériaux d'un roman à venir. Aujourd'hui c'est à peu près ainsi que procèdent nos romanciers naturalistes. — *La Valise trouvée* nous montre Le Sage au travail. Il s'agit d'un courrier que l'on a dévalisé sur la route; les habitans du village ont ramassé le sac aux dépêches et le portent au château voisin, où on l'éventre pour en décacheter les lettres et les lire. Chacune de ces lettres est un commencement de mise en scène de ce que nous appelons un petit événement parisien. — *Lettre d'un acteur dramatique qui a donné une pièce nouvelle au Théâtre-Français et qui se plaint à son ami du mauvais succès qu'elle a eu.* — *Lettre d'une fille des chœurs de l'Opéra, à Paris, à sa mère, qui demeure en province.* — *Lettre d'un militaire qui mande à une dame de ses amies comment une maîtresse infidèle s'est raccommodée à son amant qui ne voulait plus la voir.* — *Lettre d'une jeune bourgeoise à Paris à une de ses amies établie à Saumur.* Si le point de départ était moins futile, si le cadre était plus nettement dessiné, s'il existait un lien entre ces lettres, nous aurions là comme l'esquisse d'un véritable roman de mœurs. Encore faut-il bien remarquer que l'invention de ce cadre si simple ne lui appartient pas et qu'il l'a empruntée d'un Italien, Ferrante Pallavicino (1), l'auteur du *Courrier dévalisé*. — Faisons un nouveau pas; cherchons quelque

(1) *Il Corriere svaligiato*, publicato da Ginifacio Spironcini. Le Sage avait déjà transporté du même livre quelques épisodes et jusqu'à des expressions textuelles dans son *Gil Blas*.

moyen de rapporter à un centre toutes ces scènes éparpillées; supposons des cheminées qui se racontent l'histoire des riches traitans ou des pauvres diables qui se chauffent à leur foyer : nous avons *l'Entretien des cheminées de Madrid*. C'est un peu artificiel encore, mais nous avons encore par devers nous l'exemple de Cervantes, et célèbre *Dialogue des chiens Scipion et Berganza*. — La supposition de Luis Velez de Guevara n'a-t-elle pas quelque chose de plus ingénieux encore? Qui de nous en effet ne serait curieux de ce qui se passe dans ces intérieurs si bien clos, où chacun, quand le soir arrive, et que la nuit, de ses ombres et de son silence a enveloppé la grande ville, dépouille son visage officiel et redevient jusqu'au lendemain ce que la nature l'a fait? Voilà *le Diable boiteux*. — Mais, s'il est moins ingénieux, il est plus conforme à la réalité, peut-être, d'imaginer une vie humaine qui se raconterait elle-même, à l'imitation de l'*Estevanille Gonzalez* ou du *Guzman d'Alfarache*, une vie chargée de beaucoup d'aventures, dont une moitié se passerait à Paris et l'autre au Canada, une moitié à Madrid et une moitié au Mexique, et nous intitulerions cela *les Aventures du chevalier de Beauchêne*, ou encore *le Bachelier de Salamanque*... Ai-je besoin de poursuivre, et de montrer que, — sauf l'excellente idée qu'il a eue cette fois de ne pas faire passer son héros aux Indes occidentales, — *Gil Blas* est exactement composé de la même manière?

On voit la conséquence. A s'y prendre ainsi, ce n'est que par hasard que l'on peut une fois en sa vie rencontrer l'unité. Car les épisodes ne sortent pas les uns des autres, et la succession n'en est réglée par aucune logique intérieure, puisque l'assemblage des matériaux a précédé tout motif de les assembler, et que le choix ne s'exerce sur eux en vertu d'aucune idée préconçue. C'est comme si le savant expérimentait pour expérimenter, sans attendre de son expérience la confirmation ou la contradiction d'un résultat prévu. Des découvertes considérables se sont en quelque sorte laissé faire ainsi : de même, dans le cas de *Gil Blas*, ce procédé d'art a enfanté presque un chef-d'œuvre. Mais quelque admirable que le détail y puisse être, on sent bien qu'il manque quelque chose. Et ce quelque chose, nous pouvons le définir. C'est ce surcroît de valeur qu'un détail, pour heureux qu'il soit en lui-même, tire de son rapport avec tout un ensemble; c'est aussi ce plaisir qui suit, plaisir esthétique entre tous, le plaisir que l'on éprouve à voir comme sortir de terre une construction qui remplit, à mesure qu'elle avance, toutes les parties d'un dessin et d'un plan; c'est enfin cette satisfaction particulière, l'une des plus hautes qu'il y ait au monde, que donne la vue du définitif et de l'achevé, comme si le pouvoir vainqueur de

la forme avait soustrait au néant ce qui était né d'essence périssable et l'avait éternisé. Là vraiment, et nulle part ailleurs, est le secret d'une certaine fatigue, il faut le dire tout bas, mais il faut le dire, qui nous prend quand nous relisons *Gil Blas* tout d'une suite. L'œuvre n'est pas composée. Ce qui manque à Le Sage, c'est l'invention, la véritable invention, celle qui crée les grands ensembles et qui les crée en quelque façon d'eux-mêmes, avec rien, l'invention, je ne veux pas même dire des Cervantes, mais l'invention des Daniel de Foë et des Samuel Richardson, celle à qui nous devons *Robinson* et *Clarisse*. Il lui faut toujours sous les yeux un modèle, et un modèle littéraire.

Autre et dernière lacune enfin, dont il convient de montrer l'importance : le roman de Le Sage manque de richesse psychologique et de complexité morale; dans ce roman de caractère, il n'y a pas de caractères. L'une des raisons d'être du roman cependant, c'est que la comédie ne peut pas enfoncer très profondément dans les caractères particuliers, et qu'elle est obligée, par la nature même de ses moyens, de se contenter le plus souvent d'indications générales et sommaires. Le caractère le plus individuel peut-être qu'il y ait dans le théâtre de Molière, c'est Tartufe, qui est Tartufe si l'on veut, mais qui est surtout et avant tout l'hypocrite. Tout de même Harpagon est Harpagon, sans doute, et M. Jourdain est M. Jourdain, mais ils sont surtout et avant tout, M. Jourdain, le bourgeois gentilhomme, et Harpagon, l'avare. Ces caractères sont généraux avant d'être individuels. Ils ne se composent pas lentement, successivement, ils ne s'enrichissent pas de nuances nouvelles à mesure qu'ils se développent, ils ne se compliquent pas selon le cours des circonstances, ils sont d'abord tout ce qu'ils sont, et tout ce qu'ils doivent être. Ce sont des vices ou des ridicules incarnés. Mais s'il est intéressant de les voir agir dans leur rôle de puissances malfaisantes, il est intéressant aussi de savoir comment ils se sont formés. C'est l'objet propre du roman, ou du moins de ce que jusqu'ici le roman a produit de plus rares chefs-d'œuvre. Si c'en était le lieu, peut-être vaudrait-il bien la peine d'appuyer sur cette distinction, car, dans la langue littéraire elle-même, et à plus forte raison dans l'usage quotidien, nous voyons que l'on confond presque sans s'en apercevoir deux sens très différens du mot de caractères. Ainsi, nous appelons comédies de caractère les comédies de Molière, et c'est une appellation consacrée, mais c'est aussi le roman de caractère que les Anglais admirent dans les romans de Richardson. Au premier sens, le mot de caractère exprime donc ce qu'il y a de plus général dans la peinture de l'avarice ou de l'hypocrisie; et dans le second sens, il exprime au contraire ce qu'il y a de plus particulier dans la peinture de Clarisse ou de Lovelace. De telle

sorte que, le caractère au théâtre, c'est Arnolphe, Tartufe, Alceste Harpagon, Trissotin, en d'autres termes ce qu'il y a de plus général qui se puisse concilier avec la vie individuelle, tandis qu'au rebours, dans le roman, le caractère, c'est Manon, c'est Clarisse, c'est Tom Jones, c'est René, en d'autres termes ce qu'il y a de plus individuel qui puisse par quelque endroit demeurer vraiment général, c'est-à-dire humain.

Voilà bien ce que l'on ne trouve pas dans le roman de Le Sage : en premier lieu, de tels caractères, et, en second lieu, la psychologie délicate et savamment nuancée qui les explique, les rend probables et viables. « Je viens de relire *Tom Jones*, écrivait un jour à Walpole Mme du Deffand... Je n'aime que les romans qui peignent les caractères, bons ou mauvais. C'est là où l'on trouve de vraies leçons de morale, et si l'on peut tirer quelque fruit de la lecture, c'est de ces livres-là ; ils me font beaucoup d'impression ; *vos auteurs sont excellens dans ce genre et les nôtres ne s'en doutent point.* J'en sais bien la raison, c'est que nous n'avons point de caractère. Nous n'avons que plus ou moins d'éducation, et nous sommes par conséquent imitateurs et singes les uns des autres. » Et, à quelques jours de là, comme Walpole, qui ne partageait pas, en raffiné qu'il était, cette admiration pour *Tom Jones* non plus que pour *Clarisse*, leur opposait précisément *Gil Blas*, Mme du Deffand, mettant le doigt sur les vraies raisons de son impression, y persistait en lui disant : « A l'égard de vos romans, j'y trouve des longueurs, des choses dégoûtantes, *mais une vérité dans les caractères, quoiqu'il y en ait une variété infinie, qui me fait démêler en moi-même mille nuances que je n'y connaissais pas*... Dans *Tom Jones*, Alworthy, Blifil, Square et surtout Mme Miller ne sont-ils pas d'une vérité infinie ?.. Enfin, quoi qu'il en soit, depuis vos romans, il m'est impossible d'en lire aucun des nôtres. » Elle allait trop loin à son tour, ne faisant pas métier d'écrire, se laissant prendre tout entière à l'enthousiasme du moment, et Walpole avait raison de défendre notre *Gil Blas* contre ce dédain de grande dame. Mais pourtant elle ne se trompait pas. Ce qui fait défaut au roman de Le Sage, si ce n'est pas la variété, c'est bien ce qu'elle appelle ici la vérité des caractères. La psychologie de *Gil Blas* est un peu courte. Les personnages y sont trop d'une pièce. Tel était Gil Blas quand il sortit de sa petite ville natale, sur la mule du chanoine Gil Perez, son oncle, et tel il est, quand, à la fin du récit, en dépit de la chronologie, il épouse la vertueuse Dorothée de Jutella. Les aventures ont glissé sur lui sans y laisser de traces profondes. Il s'est enrichi d'expérience, et les années ont amené naturellement en lui ce qu'elles amènent de changemens à leur

(1) *Correspondance complète de la marquise du Deffand.* Ed. Lescure, t. II, 330, 337.

suite; il ne se croit plus la huitième merveille du monde, « l'ornement d'Oviedo et le flambeau de la philosophie; » mais nous n'avons pourtant pas de peine à reconnaître, dans ce nouveau seigneur de village, « le petit écervelé qui avait plus d'esprit qu'il n'était gros, » quand il venait avec sa bouteille chercher du vin pour le souper de son oncle. Le caractère est conforme à lui-même : *sibi constat*. Ce n'est pas très étonnant, puisqu'il est uniforme. La vie n'a fait que développer en Gil Blas ce que la nature y avait mis de tout temps, elle n'y a vraiment rien transformé, ni surtout rien ajouté. C'est pour cela que, n'étant naturellement ni bon ni mauvais, il nous demeure sympathique jusque dans des occasions de soi fort peu louables, parfois même un peu « dégoûtantes, » selon le mot de Mme du Deffand, mais c'est aussi pour cela qu'il est un personnage de comédie plutôt que de roman et que s'il nous en apprend beaucoup sur le monde, il ne nous apprend sur lui-même et, par conséquent, sur nous que peu de chose.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire observer que ce que nous nommons ici des noms de richesse psychologique et complexité morale est le principe ou encore la racine même de l'émotion dans le roman. Ce qui nous émeut à la scène, ce qui ravit les applaudissemens et fait couler la source des larmes, ce sont les situations fortes, les rencontres tragiques du hasard, les jeux cruels et sanglans de la destinée, mais peut-être est-ce bien plus encore l'intimité que le poète a su nous faire contracter avec ses personnages, la connaissance qu'il nous a donnée de leur nature intérieure, le lien d'humaine sympathie qu'il a réussi à nouer entre eux et nous. Dans le roman, à coup sûr, c'est de là que toute émotion sort. Là vraiment, il est permis de dire que les infortunes nous émeuvent d'autant plus sûrement que les victimes en sont plus près de nous, non pas, à la vérité, dans le sens où quelques-uns l'entendent, parce que leur condition plus semblable à la nôtre nous fait reconnaître dans leur malheur celui qui peut nous arriver demain, mais en ce sens que nous apprécions mieux leurs motifs d'être affectés par des événemens qui seraient insignifians, ou même ridicules, si nous n'avions appris à en mesurer toute l'influence sur leur sensibilité. Rappelez-vous ces deux chefs-d'œuvre du roman anglais contemporain : *Jane Eyre* et *Adam Bede*, et de là remontez à ces chefs-d'œuvre du roman classique : *Tom Jones* et *Clarisse Harlowe*. Les événemens eux-mêmes n'y sont rien ou presque rien; ce que nous en aimons, c'est ce qu'ils exercent d'action sur des personnages dont nous apprenons à mesure à connaître et démêler les moindres sentimens, l'ombre qu'ils portent dans des âmes pour qui nous savons que le bonheur ne

peut avoir qu'une forme et le malheur qu'une prise, c'est ce que leur malheur ou leur bonheur éveille de retentissement en nous. Mais qui ne voit que ce plaisir dépend presque uniquement de la liaison, comme nous disions, que le poète a su nous faire contracter avec ses personnages et, en deux mots, de ce que nous savons de leur psychologie?

On pense bien maintenant que, si nous nous sommes efforcés de déterminer ce qui manque à *Gil Blas* avec une précision, — ou plutôt une rigueur, — que l'on n'applique pas d'ordinaire aux classiques, et Le Sage en est un, ce n'est ni pour le vain plaisir de troubler chez quelque lecteur la légitime admiration que nous professons nous-même pour un chef-d'œuvre de notre littérature nationale, ni même en vertu d'un certain idéal que nous nous forgerions du roman et que nous placerions arbitrairement à des hauteurs que nul encore n'aurait atteintes. Mais c'est qu'en poursuivant ces études nous nous proposons de faire voir comme quoi chacune des qualités qui font défaut dans *Gil Blas* ont été successivement acquises au roman. — L'analyse morale, nous la montrerons prochainement dans Marivaux, et surtout dans cette *Marianne* dont le moindre titre de gloire ne sera pas d'inspirer Richardson. Le parfait naturel, nous le montrerons dans *Manon Lescaut*, ce chef-d'œuvre unique peut-être au monde par l'absence du style, et, si je puis ainsi dire, l'évanouissement de toutes les qualités de forme dans la vérité du fond. L'unité de la composition, enfin, nous la montrerons dans cette *Nouvelle Héloïse*, que l'on serait tenté parfois de mettre au premier rang des chefs-d'œuvre ennuyeux, mais dont l'apparition n'a pas moins marqué, non-seulement dans la littérature française, mais dans la littérature européenne, une ère nouvelle pour le roman. — Car tous les genres, dans l'histoire d'une même littérature, n'atteignent pas en même temps le point de leur perfection, non plus qu'au cours de la révolution de l'année tous les fruits n'atteignent à la fois le point de leur maturité. Comme il y en a de précoces, il y en a de tardifs. Né vers la fin du XVIIe siècle, mais dans *Gil Blas* lui-même encore trop embarrassé du souvenir de ses origines, c'est au XVIIIe siècle que le roman a conquis son indépendance et son droit de cité littéraire; c'est peut-être seulement dans le siècle où nous sommes que l'avenir conviendra qu'il a produit ses chefs-d'œuvre.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

AUX

PORTRAITS DU SIÈCLE

Les personnes qui aiment à s'instruire et qui désireraient lire un bon article de doctrine, bien substantiel, sur les variations de l'école française depuis cent ans, sont prévenues de ne pas me suivre plus loin. Je ne viens pas faire de la critique d'art en règle ; de plus autorisés étudieront sans doute à ce point de vue l'exposition des portraits. Mon cas est bien moins prémédité. Le hasard, — qui s'appelait cette fois d'un beau nom, la charité, — a réuni dans un salon quelques-uns des plus marquans parmi les gens de ce siècle ; des générations séparées par les années, par les révolutions de la politique et du goût, sont assemblées dans le pêle-mêle d'une fête historique : on y rencontre les belles dames, les princes, les actrices, les écrivains, les généraux, les hommes d'état, les gens de mérites divers qui se sont succédé, de Louis XVI à M. Grévy. Comme tout le monde, je suis entré un jour dans ce salon ; la compagnie qui s'y trouvait m'a séduit ; j'y suis revenu presque chaque matin, aux heures tranquilles et solitaires, écouter l'entretien de ces morts et de ces vivans. J'imagine que, dans la vallée de Josaphat, quelque historien incorrigible, oubliant ses terreurs et ses intérêts personnels, s'attardera sur le rebord de sa tombe pour regarder passer les ressuscités fameux et entendre leur déposition. Celui-là pourra enfin se vanter de connaître la vérité. Nous n'en sommes pas là. MM. les membres du comité de patronage font des miracles de bienfaisance, mais ils ne sont pas l'Éternel ; ils n'ont pu appeler

qu'un siècle, et dans ce siècle, des ombres, tout ce qu'il est donné à l'homme d'évoquer : *Tenues sine corpore vitas.* Ce ne sont pas elles qui nous donneront la vérité historique, un fruit que je n'ai encore vu mûrir sous aucun ciel; mais ce qu'elles nous donnent a bien son prix, c'est la chronique du XIXe siècle, illustrée par tous les maîtres de l'art. Des faits, des aperçus connus de tous, banals à force d'être redits, mais entrevus jusqu'alors dans le gris confus des pages d'imprimerie, s'éclairent, vivent, palpitent, quand on les rapporte à des figures présentes, aux voyageurs rencontrés tout le long de la route, durant ces cent ans. C'est la vie nouvelle de la comédie ou du drame, alors qu'ils passent du demi-jour du livre à la lumière et au mouvement de la rampe. Vous êtes entré, sans doute, à cette fête de charité, donnée à l'École des Beaux-Arts par tous les grands acteurs du siècle, aidés de quelques comparses. Voulez-vous y revenir un instant? On fait peu de visites aussi profitables que celle-là : elle offre la plus délicate jouissance des yeux et de l'esprit, avec la consolation de soulager quelques misères : les heureux trouvent là de beaux rêves pour leurs nuits de loisir, et procurent une nuit de repos aux malheureux pour qui la journée est un mauvais rêve.

I.

D'abord, quand on entre, on va droit aux grand'mères et l'on s'attarde avec elles. Les voilà, ces bonnes fées, groupées autour de la reine, comme dans un menuet à Trianon. Gluck est au milieu d'elles, il accompagne le bal; ses doigts errent sur le clavecin, cherchant pour ces nobles dames des mélodies nobles et touchantes; il leur dit l'invocation d'*Orphée* aux filles du Tartare : « O vous, ombres que j'implore,.. » et elles passent, les ombres colorées par Greuze, Vestier, Danloux, Heinsius, Vigée-Lebrun, peintes dans des gammes claires et simples, dans leur attirail de bergères, leurs fichus de mousseline, leurs écharpes de gaze, leur poudre blonde et leur sourire. Car tout sourit en elles, la lèvre, le regard et l'attitude, j'allais dire la gorge blanche, qu'elles ne cachent guère. Il semble que ces vieilles aient gardé tout l'art et le secret du sourire. Dernières filles du XVIIIe siècle, elles disent en l'achevant : « Nous avons fini notre songe délicieux et léger; nous avons pris la vie pour ce qu'elle vaut, nous en avons joui sans lui donner plus d'importance qu'elle ne mérite, comme d'une agréable comédie, d'une heure passée en compagnie aimable, égayées par les honnêtes gens et les égayant de notre mieux. Nous avons eu un peu de plaisir et beaucoup d'esprit; nous ne croyons pas trop à nous-mêmes, pas toujours à Dieu, et pas du tout aux hommes; d'ailleurs nous sommes sensibles et vertueuses,

si vous prenez ces mots au sens indulgent que leur donne le siècle. Nous finissons la fête du vieux temps; nous savons bien qu'il est mort, mais il a été si doux! Qui n'y a pas vécu n'aura pas connu le plaisir de vivre, croyez-en l'évêque d'Autun. Petits enfans, ne nous méprisez pas; vous serez plus sérieux, plus austères, votre existence sera plus pratique, plus utile peut-être à vous-mêmes et à autrui; mais quand vous vous ferez peindre, vous paraîtrez souverainement ennuyeux, parfois fort laids et de bonne heure très vieux; nous, notre charme restera toujours jeune, et dans cent ans, c'est devant nous que vous viendrez rêver. Ne nous méprisez pas, petits enfans; si nous avons été folles, nous sommes braves comme des filles sorties de bon sang, et nous l'allons prouver: regardez à qui va notre sourire! »

On regarde, en effet, sur l'autre paroi de cette première salle, à quelques pas, en face: les gens à qui sourient ces femmes, ce sont Barère, Saint-Just, Robespierre, les conventionnels de David, ceux qui vont jouer avec ces têtes charmantes. En se tenant au simple classement chronologique, les organisateurs de l'exposition ont introduit dans ce salon un drame poignant, qui saisit au vif l'imagination la moins prompte. Les robes des dernières marquises frôlent les habits à revers et les gilets des montagnards. Voyez cette audacieuse Mme de Nauzières, aventurée entre Vestris qui étudie une pose et Mirabeau qui rugit un discours: que fait-elle là, en avant de ses sœurs? Elle se fait peindre en Turque, toute drapée de blanc, sur un bel escalier de marbre, à l'entrée d'un grand parc aux ombrages paisibles; elle a consciencieusement essayé un turban bleu, dans la petite étude de Danloux que j'aperçois plus bas; il ne seyait pas, elle s'est décidée pour le blanc; à la voir si pimpante, si contente de son travesti, uniquement soucieuse d'assurer l'aigrette de plumes à son turban et de nous montrer ce pied mignon qui descend une marche, on jurerait qu'elle s'apprête pour un divertissement à la cour; lisez la date du portrait: 1793. Et ces arbres verdoyans vous disent que cela se passe après le 31 mai, au plus rouge de la terreur, au moment où Saint-Lazare

Ouvre ses cavernes de mort,

comme écrit André Chénier, qui compose d'un air inspiré dans un coin de la salle. — Le portrait de Mme de Nauzières devrait figurer en tête du chapitre où M. Taine nous montre la vie de chaque jour continuant son train, avec ses petites joies et ses humbles soucis, derrière la guillotine, sous le fracas de la tempête politique. Nous avons peine à nous représenter cette continuité des habitudes durant les grandes crises; dans l'histoire, ce qui occupe fortement

le premier plan masque tout le reste; à distance, notre imagination, maîtrisée par la tragédie qui se joue sur le théâtre, ne nous laisse plus d'yeux pour voir le parterre et la foule placide des spectateurs. Ce monde-là, qui est tout le monde, poursuit la lutte du pain quotidien, vaque à ses affaires et à ses plaisirs; il danse comme Vestris, se grime comme Potier, se fait peindre en Turque, comme Mme de Nauzières, tout au moins il vit, comme Sieyès; il oublie tout pour sa passion maîtresse, comme ces deux pêcheurs à la ligne que j'aperçus, le 23 mai 1871, sous les arches du pont de la Concorde. La bataille hurlait dans Paris, le Louvre brûlait, nos généraux venaient d'occuper le Palais-Bourbon, les obus des batteries de Montmartre balayaient encore la place Louis XV; immobiles à leur poste favori, mes deux pêcheurs laissaient passer la commune, poursuivaient leurs succès, et n'avaient d'angoisses que pour les tressaillemens du fil sollicité par le goujon.

La belle dame si imprudemment fourvoyée jusque dans le camp ennemi nous y a entraînés trop vite; avant d'abandonner le vieux monde à sa chute, rentrons encore dans sa grâce, saluons quelques-uns de ceux qui vont mourir : le roi, flasque et pâle, un spectre déjà, dans l'insignifiant tableau de Duplessis; au-dessous de lui, l'enfant royal, un Louis XVII qui joue avec sa croix de l'ordre, un portrait minuscule, comme si le pauvret espérait échapper aux yeux qui le guettent, là tout près, sur le mur où sont les bourreaux. Le livret de l'exposition attribue cette toile à Fragonard le fils. Ceci m'inquiète. Le livret veut bien ajouter que Fragonard le fils est né en 1780; le peintre aurait été un enfant prodige s'il avait fait le portrait du dauphin. Ce chérubin joufflu serait plutôt du père, Jean-Honoré, que nous voyons tout à côté, peint par lui-même avec la sévérité et la minutie d'un Hollandais; à moins que ce tableautin ne soit un faux Louis XVII, et qu'il n'y ait là un nouvel usurpateur à ajouter sur la longue liste de ceux qui ont dérobé le nom du petit martyr. — Encore un bel enfant, et qui ne périra pas, celui-là, car il est né coiffé : Greuze a bien voulu le peindre au sortir du berceau; en avançant de quelques pas et d'un demi-siècle, nous le retrouverons dans le chef-d'œuvre d'Ingres. C'est Édouard Bertin. Passer des mains de Greuze à celles d'Ingres! L'honneur est enviable, mais c'est varier beaucoup, même pour un grand journaliste. — Avez-vous jamais rêvé que le ciel vous accordait le don de seconde vue et que vous erriez parmi vos contemporains, en lisant sur leurs fronts comment la fortune ou la fatalité les marque à bref délai pour des destinées diverses? Reculez-vous par la pensée dans la société si vivante qui nous occupe, refaites-vous un des siens; la seconde vue de l'histoire vous donnera le pouvoir effrayant que vous souhaitez. Nous venons de l'éprouver

devant ces deux enfans, qui grandissent pour des lendemains si inégaux. Quelle est cette jeune femme blonde et frêle, qui joue languissamment avec des guirlandes de fleurs? Elle sortira de la terreur la tête sauve, comme par miracle; les envoyés du comité de salut public, qui emmènent toute la famille de Montmorin, la déposeront par pitié sur la route, tant sa faiblesse est grande; elle le regrettera peut-être. C'est Mme de Beaumont, la triste malade de corps et de cœur, que les sèches amours de Chateaubriand ne réchaufferont pas. Comme on comprend déjà, devant ce portrait, ce que Chênedollé disait, qu'elle « avait l'air d'être composée d'élémens qui tendaient à se désunir, à se fuir sans cesse. » Cette femme charmante, qui écrivait à son ami : « Je tousse moins, c'est pour mourir sans bruit, » l'*Hirondelle*, comme elle se nommait en badinant, semble poser à peine sur la terre et battre déjà d'une aile pour la quitter.

Il faut pourtant prendre congé de vous, grand'mères; la nuit vous entraîne comme les dernières étoiles, quand le ciel rougit à l'orient, et le voici qui s'empourpre de sang devant nous, avec l'aube du siècle nouveau. Descendez dans le passé, étoiles pâlies, anciennes amours oubliées.

L'orage fond, la foudre éclate, c'est Mirabeau. Voilà bien, sur cette toile médiocre, entre des auditeurs stupéfaits, la grosse tête laide et puissante, cette tête dont Rivarol disait « qu'elle n'était qu'une grosse éponge toujours gonflée des idées d'autrui. » Le jugement est trop sévère pour le grand tribun, mais le mot est si bien frappé qu'il le faut conserver; un jour peut-être, il reservira pour d'autres. Évoqués par David, les conventionnels se succèdent; l'empire des idées préconçues est si fort qu'on s'attend à voir des monstres, des faces farouches. Rien de tel. Saint-Just est un berger d'idylle; impossible de rêver un éphèbe plus gracieux, plus souriant et plus tendre. Maximilien Robespierre, maigre et noir, sourit aussi, mais d'un mauvais rire de procureur. Barère est moins avenant dans cet admirable portrait, qui suffirait, avec celui de Mme d'Orvilliers, à assurer la gloire de David. L'orateur de la plaine est à la tribune; il a sur les lèvres la harangue froide et calculée où il réclame la mort de Louis Capet. C'est tout le jacobin. Sous ce front fuyant, rétréci aux tempes, l'idée fixe s'est logée, cette idée dont le travail envahissant a été si lumineusement expliquée par un grand historien de notre temps. Tous ces gens-là ont le calme ou bien, comme Saint-Just, le sourire vague des maniaques. Ils ont lu Rousseau, ils sont bons logiciens et développent ses théorèmes. Car sous les différences apparentes, il y a un lien commun entre tous ceux et celles qui peuplent cette salle, marquises et montagnards, bergères et bourreaux; tous sont à quelque

degré filles et fils de Jean-Jacques; seulement les unes n'ont lu que *la Nouvelle Héloïse*, les autres ont poussé jusqu'au *Contrat social*. Le portrait du philosophe devrait présider la réunion; absent, on le devine partout, il est le dieu de ce temps, et je ne crois pas que jamais homme ait exercé une aussi prodigieuse influence sur toute une suite de générations, sur toute l'histoire d'un siècle. Sentimental ou raisonneur, il a pris ses contemporains par toutes leurs fibres. Aujourd'hui encore, nous en vivons, ou plutôt nous en mourons, des idées couvées par Jean-Jacques. Quiconque a élevé un enfant sait par expérience combien le métaphysicien déraisonne à chaque ligne, quels démentis flagrans la nature lui donne. N'importe; les moins savans d'entre nous sont d'accord pour condamner sa philosophie, et tous nous appliquons des doctrines sociales qui découlent directement de cette philosophie, sans nous apercevoir de la contradiction. Que demandé-je le portrait de Rousseau? Ne se prépare-t-on pas à dresser une statue au fou de Genève dans le pays de Voltaire et de Diderot? Qu'on vienne, après cela, nous parler de notre époque scientifique et de la méthode d'observation! Si nous étions mûrs pour l'appliquer, il y a vingt-cinq ans que les enseignemens de Darwin auraient tué jusqu'au souvenir des fantaisies du sophiste.

Mais je m'égare, je reviens aux conventionnels, et je les cherche. Disparus, évanouis, eux aussi, comme les jeunes femmes de tout à l'heure qu'ils ont guillotinées. Les perruques à cadenettes ont été rejoindre dans le panier les boucles poudrées. La révolution s'est précipitée, haletante, dévorant tous ses enfans. Dans cette salle où tant de personnages divers bruissaient il y a un instant, l'affreux cauchemar ne nous laisse plus voir qu'un monceau de têtes, roulant pêle-mêle sur le sol. Et la galerie se termine par un second portrait du vieux Gluck, cherchant toujours à son clavecin l'harmonie qui console et résume la peine commune; il n'a pas vécu jusqu'à ces années, mais il leur a légué des chants formidables comme elles, la *Bacchanale des furies* et le *Chœur des enfers* : « ... Larves, spectres, ombres terribles... » — Qui va ramasser ce monde écroulé, relever les lois et les courages? Suivons le siècle en sa course rapide, passons dans la salle voisine.

II.

David y règne encore, par ses élèves plus que par lui-même. C'est proprement le domaine de Gérard, de Girodet, de Gros et de Prudhon. — Les visiteurs se pressent devant un portrait de jeune homme, presque d'enfant : Bonaparte, par Greuze, en 1789. Le rapprochement de noms est piquant, et c'est une aimable surprise, ce

Bonaparte vaporeux, châtain, presque blond, — un Bonaparte à la cruche cassée. Mais l'attribution soulève bien des doutes. Est-il vraisemblable que le vieux maître, à l'apogée de sa gloire, ait été chercher à La Fère le pauvre sous-lieutenant inconnu? J'indique seulement cette réserve chagrine; ne disputons pas au public son plaisir, associons-nous à son émotion. Trois portraits sont là, côte à côte; le premier, le Greuze, puisque Greuze on veut, c'est le grand rêve flottant encore dans l'espoir des vingt ans; mais quelle maturité de réflexion sur ces traits juvéniles, quelle décision dans les lignes du visage, quelle calme possession dans ce regard, jeté sur l'avenir comme un regard de jeune aigle, fixé déjà sur les rayons du soleil d'Égypte! Ce ne sont pas les chimères accoutumées de cet âge, des visions de femmes et d'amours, qui battent sous ce front : ce sont des prises d'hommes et de mondes. Et comme cette tête est trop tendre et trop étroite pour l'idée qu'elle contient, David la prend, l'agrandit et la durcit, dans l'ébauche voisine; son crayon la fixe sur la toile comme un ciseau dans du marbre; elle devient le masque mémorable du général de Marengo, du jeune dieu de victoire, avec la pureté grecque des lignes et l'audace française du regard, insoutenable, dominateur; jamais il ne sera plus fier, jamais il ne sera si beau; le col se hausse et le front s'élargit à la mesure d'une couronne; pourtant il ne se sent pas assez vaste encore, il échappe à David, inachevé, avant que les crayons aient pu saisir le buste et les pinceaux colorer cette apparition d'un moment. Un autre peintre, Pagnest, reprend ce visage, l'amplifie à nouveau et l'établit dans toute sa puissance; ce n'est plus Bonaparte, c'est Napoléon, c'est l'empereur. César romain, toujours superbe, mais déjà lourd de victoires et de pouvoir, un peu gras, un peu jaune, un peu las du poids du monde; le col s'affaisse, la paupière est plus pesante, le regard plus éteint; il ne se lève plus vers le soleil d'Égypte et d'Italie, il descend sur les neiges de Russie et les brumes de Waterloo. Non, rien n'est saisissant comme la progression de ce visage, que les peintres se passent, sans pouvoir l'arrêter et le fixer dans sa fortune changeante; c'est l'incarnation vivante des vers du poète :

> ... du premier consul déjà par maint endroit
> Le front de l'empereur brisait le masque étroit.

Un de ces derniers matins, je m'amusais à suivre le garde républicain qui venait de prendre le service d'ordre au palais des Beaux-Arts. Le brave soldat erra d'abord dans les salles, promenant sur les tableaux ces yeux indifférens, étonnés, un peu timides, que chacun a pu remarquer chez les visiteurs populaires du Louvre. Il

arriva devant le Napoléon de Pagnest, s'arrêta net, le regard fixe, réveillé, cloué sur cette toile. Je l'observai durant plusieurs minutes; sa lourde pensée travaillait visiblement devant cette figure dont il savait la légende, ce soldat du peuple comme lui, entouré de maréchaux, commandant à tous, l'aigle d'argent de la Légion étincelante sur la poitrine. Mon homme n'était probablement pas un politique et ne connaissait que sa consigne; mais je sentais bien que si le portrait avait parlé, la main se fût portée d'elle-même à la visière du shako, que si le portrait avait marché, l'homme aurait obéi, suivi, se serait fait tuer. Ce garde républicain, c'est la France de 1800, celle d'aujourd'hui, celle de toujours. Pour un temps, elle supporte Robespierre, elle s'accommode de Barras, de tout et de tous; on la croit raisonnable ou résignée, jalouse de calme et de liberté; mais la vieille imagination gauloise a le sommeil léger: vienne l'étincelle, elle s'enflamme, elle éclate, et l'homme du prodige l'emporte où il veut, toujours amoureuse de bruit, de force et de grandeur. J'ai vu devant ces tableaux les visiteurs de toute condition; à des degrés divers, tous subissaient la fascination et trahissaient les sentimens du garde de Paris, la curiosité, l'enthousiasme, le respect chez les plus simples; comme ce soldat, je crois bien que, si Napoléon avait ordonné, presque tous eussent obéi. Nous aurons beau modifier les cerveaux, puisqu'on les modifie aujourd'hui, nous ne changerons pas ce qui est d'essence humaine; et c'est peut-être fort heureux, et peut-être avez-vous raison, garde de Paris, de croire encore aux épopées, à la gloire et aux miracles. Seulement tenez-vous en défense; avant de croire, demandez d'abord le miracle; quoi qu'en disent la légende et Béranger, l'empereur est bien mort. Garde républicain, n'allez pas prendre le change, si d'aventure vous rencontriez dans les salles un portrait qui ressemblât dangereusement à celui de Pagnest.

On devine comment est composé le salon où trône Napoléon; la famille impériale, des généraux, des conventionnels repentis, grimés en sénateurs ou en pairs de la restauration, des femmes avec la taille sous la gorge et le turban sur les cheveux. De l'impératrice Joséphine il n'y a qu'un pastel de Prudhon; c'est bien le genre de peinture qui convenait à la pauvre figure effacée. Plus loin, un superbe masque en grisaille de Pauline Borghèse, par le même Prudhon. L'adorable femme conserve toute la puissance du type napoléonien, tempérée par une grâce voluptueuse; on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'art du peintre ou de la souveraine beauté du modèle; c'est vraiment dommage que Prudhon ne soit pas tombé, comme Canova, sur un jour très chaud, et qu'il n'ait pas achevé la déesse. Auprès de l'empereur, les mères de famille s'attendrissent sur le roi de Rome, une tête blonde ébauchée par Lawrence;

les traits du père sont bien reconnaissables chez l'enfant, mais adoucis et estompés; le sang noir du Corse est affiné par le vieux sang de Hapsbourg. Dans l'autre salle, Louis XVII, ici le roi de Rome; et l'on pourrait en placer dans chaque salle, à chaque génération, de ces frêles fantômes nés au pied du trône et à qui le sol de France est si obstinément cruel. Les peintres les ébauchent et devinent que ce n'est pas la peine de leur donner la plénitude de la vie, puisqu'ils sont destinés à passer comme des ombres. Nous ne l'ignorions pas, cette fatalité des enfans des Tuileries; mais l'exposition des portraits la rend sensible et vivante, en nous faisant entrevoir toute la série de ces pâles effigies. Je doute que les mères, après avoir parcouru ce musée, rêvent la nuit d'être reines de France.

Autour de l'empereur, ses lieutenans et ses maréchaux, Kléber, Berthier, Soult, Junot, Lepic, Championnet. Ici, attendez-vous à quelques déceptions. Pour la plupart, ces portraits n'ont pas grande tournure, ces physionomies légendaires ne sont pas autrement caractéristiques. N'eurent-ils pas le temps de se faire peindre entre deux campagnes, ou pensent-ils, en bons courtisans, que le maître doit briller seul et qu'il faut rester terne pour ne pas l'offusquer? Je ne sais, mais quand ils servaient la convention, David leur donnait une autre mine. Çà et là, quelques gaucheries trahissent l'improvisation hâtive de toutes ces grandeurs, de ces cours nouvelles, et, si j'ose dire, de cette mascarade de rois. On pense aux anecdotes contées par Mme de Rémusat. Regardez le portrait du roi Jérôme, écrasé sous ses insignes; cela semble peint sur un théâtre et posé par quelque figurant qui a précipitamment revêtu des cordons, des chaînes d'ordres, un manteau royal trop lourd. Montaigne eût dit là devant : « J'en vois qui se prélatent jusqu'au foye et aux intestins. » Regardez, dans le même ordre d'idées, ce grand incroyable noir, qui se promène devant le Vésuve, une rose à la main, et qu'on a baptisé du nom de Murat, peut-être un peu à la légère. En sortant de là, on peut aller revoir les princes et les courtisans que peignait Rigaud; ils sont plus à l'aise, au Louvre. Ici, on est théâtral ou effacé. Au surplus, les portraits militaires sont moins nombreux qu'on ne s'y attendrait et d'importance secondaire. Les chefs de la grande armée ont mieux que la toile pour durer; leurs noms sont gravés là-haut, dans Paris, sur les pierres où les soldats de Rude montent la garde. — En revanche, l'empereur a sous la main l'indispensable Talleyrand; il en a même deux exemplaires : s'il voulait nous en céder un! Le prince de Bénévent s'est fait faire tout petit, pour mieux passer par tous les trous et par tous les régimes; il porte au vent son nez futé, taillé comme exprès pour flairer les consciences et les rapports secrets.

En face, si Napoléon a le temps de s'en occuper, Gérard a groupé sous ses yeux de fort aimables personnes. Mlle Duchesnois porte son carquois sur un costume mythologique; Mlle Georges ne porte que sa belle tête sur ses épaules sculpturales, et nous sommes loin de nous en plaindre. Au-dessus des actrices, les femmes de la cour et quelques-unes qui la boudent, mais timides et réservées, sachant que ce moment du siècle ne leur appartient pas. Bien peu d'années se sont écoulées, depuis que nous avons quitté la salle de Louis XVI et de la révolution : comme tout ce monde a déjà un air différent des airs d'alors! Là-bas, de l'enjouement, de la gaîté, les hommes mêmes souriaient, et même les membres du comité de salut public : les têtes fermentaient, pleines d'idées naïves et ardentes. Ici, on est grave, rembruni, compassé, on a vu se dérouler des événemens terribles, on n'est pas sûr du lendemain, et puis il faut se composer un maintien de cour. Là-bas, les femmes regardaient à terre, regardaient les hommes; ici, quelques-unes lèvent les yeux au ciel, d'autres les tiennent fixés dans le vague, sur des paysages ossianesques; on se fait volontiers peindre sur des fonds de montagnes ou de mers; on a des aspirations infinies et mélancoliques; je gage que ces femmes sont un peu moins spirituelles et plus vraiment tendres que leurs aînées; beaucoup ont fait retour à Dieu, toutes attendent quelque chose à adorer et se laisseront facilement prendre aux idées sublimes, voire même aux paroles pompeuses. Les âmes sont préparées, émues, lassées, un peu crédules : apparaissez, Chateaubriand.

Au fait, où est-il, lui qui devrait balancer Napoléon dans notre curiosité? Je sais bien que ce n'est ni le temps ni le quartier des hommes de lettres, des idéologues; je n'en vois aucun, excepté l'inoffensif Ducis. Mais René ne saurait manquer, pas plus que Mme Récamier, la reine de beauté dont le nom radieux illumine le lever du siècle et fait penser à la parole du Cantique : « Ton nom est comme un parfum répandu. » — Avez-vous vu dans un bal un couple très épris quitter furtivement le salon pour s'isoler dans les jardins ou dans les galeries peu fréquentées? Ainsi a fait Chateaubriand. Il est descendu, il a suivi Mme Récamier dans la solitude du grand vestibule. Peut-être aussi lui déplaisait-il de tenir ses états dans la même pièce que Bonaparte, peut-être espérait-il, en s'allant exposer devant la porte d'entrée, que les visiteurs pressés s'arrêteraient là et diraient : Voilà l'homme du siècle! Hélas! les visiteurs montent plus haut et trouvent Napoléon. MM. les organisateurs ont-ils voulu taquiner le père d'*Atala?* Ils viennent de suspendre dans son voisinage un autre portrait de l'empereur, celui de Lefèvre; en outre, ils l'ont méchamment placé sur un retour du portant où se trouve Mme Récamier, qui tourne le dos au soupirant

éconduit. Chateaubriand est représenté à deux époques de sa vie; d'abord le portrait de la jeunesse, par Guérin, avec toute la mise en scène de rigueur : fatal, soucieux, la cravate lâche, les cheveux en désordre, René est assis sur des rochers abrupts, il se profile sur les torrens et les pics sauvages des arrière-plans. Dans le second portrait, le pair de France s'apprête pour le sacre de Charles X, il étale l'hermine et tous ses ordres sur sa poitrine. Mais, tel que nous le connaissons, il les donnerait bien volontiers pour rebrunir ses cheveux blancs et revenir à l'âge des rochers. Mme Récamier, dans le grand tableau de Gérard, fait mine d'ignorer que son ami se morfond là derrière, elle s'incline vers nous avec son sourire d'enfant innocente; tout est marbre autour d'elle, l'atrium antique, la colonnade, les dalles où posent ses pieds nus; bien qu'une mince portière garantisse à peine l'atrium des brises d'un jardin, l'héroïque femme a posé drapée dans un unique et léger tissu, avec une écharpe jaune sur les genoux; elle est abandonnée sur une chaise de repos : quelle chaise! quel repos! Est-ce un avertissement aux espérances trop faciles, ce cadre de marbre et la sensation de froid qu'il donne? Si elle le voulait, l'enchanteresse réchaufferait toutes ces glaces, elle le sait bien; depuis les lettres de ce pauvre Benjamin Constant, nous nous défions, nous la soupçonnons d'avoir été la plus irréprochable sans doute, mais aussi la plus accomplie des coquettes. Ce n'est pas vous, René, qui y contredirez, et vous seriez plus avisé d'envoyer au moins l'un de vos portraits consoler là-haut l'infortunée Mme de Beaumont.

Avant de quitter l'empire, il faut rendre justice à ses peintres. Sauf Prudhon, ils n'étaient pas en grand crédit auprès de nous, et nous avons tous à nous reprocher quelques propos irrévérencieux sur leur compte. L'exposition des portraits, qui est un triomphe pour David, sera une réhabilitation pour ses disciples : chacun s'écriera en sortant de là : « Quel dommage pour eux et pour nous qu'ils aient jamais fait autre chose que des portraits! » Girodet reprend un bon rang avec une ravissante jeune fille en blanc, avec le portrait noble, clair et simple de M. de Bourgeon. Gros se tiendrait moins bien sans le comte Chaptal, œuvre très travaillée et très vivante. Guérin est plus mal défendu par Chateaubriand. Gérard, le peintre des femmes, serait impeccable s'il rencontrait toujours pour modèles des statues comme Mlle George ou Mme Récamier. Peut-être n'est-ce pas sa faute si ses héroïnes ont des attaches de cou aussi disgracieuses, si Mme Pasta a l'attitude d'une cigogne effarouchée; la métaphore du col de cygne est tellement à la mode dans la littérature du temps que, pour la mériter, ces dames se croient obligées de distendre les muscles de leur nuque. Je ne sais

pas non plus si c'est le peintre ou les modèles qui affectionnent des verts, des jaunes, des roses déplorables. Cependant Prudhon les réprouve, lui; ses caresses de couleur, ses molles lassitudes de pinceau reposent nos yeux des tons trop crus, des lignes trop dures. Le portrait de M. de Mesmay et celui d'un conventionnel semblent embus avec de l'ambre liquide. Si ce charmeur n'était pas largement représenté dans cette salle, l'aspect général souffrirait d'un caractère de sécheresse, de froid et de monotonie. La morale de notre promenade, c'est qu'un empereur comme un roi a toujours la peinture qu'il veut. Chacun l'a senti en passant d'une galerie Louis XIV à une galerie Louis XV. Napoléon penchait pour la sévérité du grand roi. Plus on relit l'histoire, plus on étudie nos voisins les mieux établis en puissance, et plus on se convainc que la vraie grandeur ne va pas sans un peu de gêne, disons le mot, sans un peu d'ennui. C'est l'inconvénient inévitable de la règle qu'on s'impose pour être plus fort. Napoléon l'avait compris. Notre imagination nous représente tout d'abord l'épopée impériale comme un déchaînement héroïque, nous la voulons impétueuse et lumineuse, nous croyons entendre des *Marseillaises* souffler sur l'Europe, entraînant des foules enfiévrées; il semblerait que le peintre attitré de cette merveilleuse folie ait dû être Géricault, avec sa palette enflammée, broyant des couleurs sans nom, brossant sur les visages et les chevaux des touches paradoxales de vert ou de bleu, comme dans la pochade du lieutenant Dieudonné. Ce n'est pas là la vérité. Géricault était un révolté, un romantique d'avant l'heure. Le trait distinctif de Napoléon, c'est le génie de l'ordre et de la règle; sans quoi il n'eût pu instituer les cadres encore debout de notre société. L'étudiant de Brienne était d'instinct un géomètre, il voulut et il obtint un air de géométrie dans tout, dans sa cour, dans la prose de Fontanes et les vers de Ducis, dans la peinture de Gérard et de Gros. Tout ce monde qui nous entoure est exact, ordonné, grave et parfois solennel, à défaut de majesté; car tout ce monde est éclos du petit front volontaire dessiné là par Greuze. A bien compter les dates, un tiers de cette salle appartiendrait à la restauration; mais l'impression générale de l'œil proteste contre cette restitution. Tout ici est frappé à la marque de l'empereur, tout est dans sa dépendance. C'est que les Bourbons héritèrent des peintres, comme des généraux et des administrateurs de l'empire. Ceux qui portent déjà la livrée royale semblent réciter sans conviction un rôle bien appris.

Il n'y a qu'une exception : c'est ce gentilhomme au visage spirituel et loyal, si bravement campé dans le magnifique portrait de Lawrence; le duc de Richelieu clôt brillamment la salle; il attend que l'édifice impérial s'effondre, il se prépare avec Talleyrand à sauver

tout ce qui peut être sauvé des ruines françaises. L'homme d'état, l'honnête homme, a fait graver sur son cadre sa devise, qui ne conviendrait guère à la plupart de ses voisins, qui ferait sourire Talleyrand : *Mutare, timere sperno.* L'histoire ne lui a pas encore rendu toute justice ; les historiens timorés voient trop l'émigré derrière le ministre. Heureusement qu'il émigra ! D'abord on ne coupa point sa tête, qui nous eût manqué ; et puis il fit de si bonne besogne, chez le souverain qui l'avait accueilli, qu'en 1815 il put se jeter aux pieds d'Alexandre et lui dire : « Sire, ne permettez pas qu'on enlève l'Alsace à la France ! » Et l'Alsace nous fut conservée. A ce prix, les patriotes les plus susceptibles regretteront tout bas qu'il n'y ait pas eu toujours des émigrés ; on s'en contenterait pour ministres, de ces transfuges qui peuvent arborer la fière devise : « Changer ni craindre ne daigne. »

III.

Ingres, Delaroche, Ary Scheffer, nous introduisent dans un nouveau monde. La salle où nous entrons et quelques parties de la suivante sont consacrées à la monarchie parlementaire, presque exclusivement à la monarchie de juillet. Le petit salon où nous voici a son caractère bien à lui, la société n'y est pas mêlée, pas très gaie, mais fort intéressante ; c'est un salon parlementaire, doctrinaire, avec une porte ouverte aux artistes ; les bureaux des *Débats*, ceux du *Globe* et deux ou trois ateliers en font presque seuls tous les frais. Pas de rois ni de reines, aucun portrait de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe ; on pourrait se croire dans la meilleure des républiques ; il doit y avoir dans la charte un article additionnel, stipulant que le roi règne et ne se fait pas peindre. Presque pas de jeunes femmes, quelques vieilles seulement ; encore moins d'uniformes ; des redingotes sévères, des cravates roulées à plusieurs tours ; nulle dépense de couleur pour les peintres, le noir est de rigueur. On ne se bat plus, on ne fait plus sa cour, ni la cour, on médite, on parle, on écrit, on peint. Dans la salle de l'empire, une petite fille jouait avec un grand sabre de grenadier qu'elle traînait sur son dos ; cette enfant symbolisait son époque. L'instrument est changé qui violente la fortune : si la petite fille, qui a dû grandir, s'était fait repeindre ici et voulait continuer à servir de symbole, elle devrait charger sur ses épaules la tribune. Voilà la reine ! Les peintres n'ont pas manqué de la figurer, Delaroche l'a simulée dans deux tableaux : le premier nous montre M. Guizot accaparant une moitié de la bienheureuse tribune ; le second,

M. Thiers, s'emparant de l'autre moitié. Un hasard favorable a voulu que l'arrangement des deux portraits permît de reproduire avec eux l'épisode le plus saillant de notre histoire parlementaire; une fois de plus, les deux adversaires se mesurent, face à face, affrontés, continuant dans la mort le long duel poursuivi pendant quarante ans dans les parlemens, les académies et les salons. Guizot tient la tribune de toute l'énergie de sa volonté; Thiers y monte comme à l'assaut. En tant qu'œuvre d'art, le portrait du premier est bien supérieur à l'autre. L'homme se détache sur le marbre, son visage en a la dureté et la pâleur; grand, sévère, tout noir, les tempes déjà blanchies par le travail et le pouvoir, encore jeune pourtant, s'il a jamais été jeune; il va parler, du regard il prend la mesure de son auditoire et examine si celui-ci est à la hauteur de son dédain; pas un livre, pas un papier sous sa main; la toile est vide et nue comme un temple protestant; rien que la pensée concentrée sous ce front; elle va partir et monter haut, implacable comme le boulet. Certes, l'homme qui médite et regarde ainsi est puissant, intègre et droit; mais si j'étais son prince, j'hésiterais à l'appeler : pour accomplir son idée, il laisserait crouler mon trône et le monde. Si cette figure ne respirait pas la raison, elle serait terrible; cinq cents ans plutôt, ce portrait eût été celui d'un inquisiteur; plus tard, d'un défenseur de La Rochelle, d'un compagnon d'Arnauld à Port-Royal. C'est tout un aspect du génie français, celui de Coligny, de Pascal et de Richelieu. — Où est l'autre aspect, celui de Montaigne, de Retz et de Voltaire? Demandez à Thiers, qui gravit allègrement les marches de la tribune, une brochure à la main, quelque budget sans doute, dont il va faire danser les chiffres dans un clair mirage. Il est moins absorbé, lui, il a un œil et une oreille aux aguets pour saisir les mouvemens, les bruits d'opinion; plus alerte, plus pénétrable et plus communicatif, il va s'insinuer, convaincre; il est assez avisé pour tourner les obstacles que l'autre renverse; le roi et le peuple le goûteront plus, parce qu'au besoin il les fera rire; sa tête bourgeoise travaille sous son toupet, elle fourbit les argumens et les malices que ce petit David va asséner sur le grand Goliath; je crois bien qu'en définitive la victoire lui restera, car il est le plus vivace et le plus français des deux, il parle à un pays qui préfère l'esprit à la sublimité, la clarté à la profondeur, la bonne humeur à la vertu.

Au-dessus des deux adversaires, isolé dans les hauteurs, un homme triste, vieilli, à l'air noble et fatigué, les écoute en croisant les bras. C'est Lamartine; non pas le bel adolescent de Milly, le poète et l'amant d'Elvire; hélas! ce n'est plus qu'un député, déjà dévoré par la politique, séduit, lui aussi, par la tribune tentatrice

où ses yeux s'abaissent; ne lui demandez pas de vers, il vous ferait un discours, et sur les finances, encore. Pourtant, sa mine lassée nous le dit, la politique n'a pas mieux contenté son âme que la poésie et l'amour; il s'ennuie, il persuadera à la France qu'elle s'ennuie avec lui, et il leur faudra une révolution pour se désennuyer. — D'autres portraits complètent ce tableau vivant si ingénieusement composé. M. de Rémusat attend son tour de parole, mais avec moins d'ardeur que ses grands rivaux; ce visage est bien trop fin, trop sceptique, pour apporter de la passion aux affaires et mettre un prix démesuré aux portefeuilles; si le bon vent lui en apporte un, il le saisira avec adresse; s'il le perd, il reviendra s'en consoler avec les lettres et les muses, il retournera demander à son ami Abélard comment la philosophie enseigne à supporter toutes les pertes. Non moins spirituelle et fine est la physionomie du comte Molé, dans un des meilleurs portraits d'Ingres; le noble pair, un peu dégingandé, se dandine dédaigneusement; il devait être ainsi à l'Académie, le jour où il cribla d'épigrammes le malheureux Alfred de Vigny et le renvoya tout meurtri dans sa tour d'ivoire. Ary Scheffer, que nous voyons là-bas à côté de sa mère, a peint plus loin Villemain et Lamennais, réunis côte à côte par le hasard. Villemain professe, sa parole et son geste affirment; Lamennais, très dramatique d'attitude, réfléchit et doute; tout ce pauvre front est contracté par la lutte intérieure. Est-ce comme lettrés qu'ils sont ici? Ce n'est pas probable; ils se rapprochent de la tribune, Lamennais pour retrouver une chaire, Villemain parce qu'il tient pour axiome que la littérature mène à tout, pourvu qu'on en sorte. Scheffer a mis une note touchante dans ce grave concert; la vieille mère de Guizot, assise derrière son fils, attentive sous ses coiffes, écoute la parole de son enfant, jouit avec recueillement de son génie et de sa gloire.

Tout ce monde a les yeux tournés vers le marbre de la tribune, la pierre d'aimant de cette salle; en est-elle donc la seule puissance? Non. Regardez, en face d'elle, le plus beau de ces portraits, le portrait du siècle, celui qui tue tous les autres. C'est l'enfant que nous avions vu aux mains de Greuze, Édouard Bertin; Ingres l'a peint à son tour, au seuil de la vieillesse, et en a fait un chef-d'œuvre incomparable. On a tout dit depuis longtemps sur cette toile au point de vue de l'art; je voudrais seulement me demander si l'habileté de l'ouvrier suffit à expliquer la fortune exceptionnelle de certains tableaux. Je ne le pense pas. Nous ne les plaçons si haut que parce qu'ils symbolisent clairement une époque ou une idée maîtresse. C'est le cas ici. Cet homme qui a une telle conscience de sa force, qui appuie avec tant d'assurance ses mains robustes sur ses genoux, c'est plus qu'un homme, c'est un pouvoir nouveau :

c'est la presse. Seul, Bertin n'envie pas la tribune ; il a son journal, il attend que ces orateurs et ces ministres viennent faire antichambre chez lui. Le monstre ne fait que de naître, il est vrai, mais on peut prévoir sa croissance prodigieuse; on devine qu'il va tout envahir, tout subordonner à ses caprices, bouleverser les sociétés et les habitudes de l'esprit humain, plus sûrement que tous les autres agens de nos transformations. Bientôt son bruit formidable couvrira tout, et il saura le donner pour le bruit du peuple, pour le bruit de la vérité; bientôt la tribune ne sera plus que sa servante; elle ne parle qu'à une élite, et lui, parle à l'univers; il se rit d'elle, comme le vaisseau qui court sur l'Océan se rit de la barque qui flotte sur un lac. — Voilà pourquoi Bertin est si fort, Ingres si inspiré en le peignant, à leur insu peut-être à tous deux. Dans trois ou quatre cents ans, quand de vagues légendes auront remplacé les noms perdus, le musée qui aura le bonheur de posséder cette toile l'intitulera simplement : *le Journaliste*, comme nous disons de telle statue de Romain : *le Gladiateur*; la postérité qui s'arrêtera devant elle verra apparaître dans ce mot et sur cette figure toute une face de l'histoire du passé.

Après ce coup de maître, comment expliquer les incompréhensibles défaillances du pinceau d'Ingres? Assez naturellement, il me semble. Les coloristes paraissent toujours égaux à eux-mêmes; ce sont gens de ressources, qui dans les momens difficiles dissimulent leur pauvreté sous un riche manteau. Ingres, pour qui le dessin est la bonne foi dans l'art, méprise ces artifices; quand il perd le sentiment de la vie et de la grâce, il ne lui reste rien pour nous faire illusion, il est franchement déplaisant; c'est le cas dans cet étrange portrait de femme. Je n'aime guère mieux le duc d'Orléans; on dirait un dandy en garde national, contraint de monter sa faction; il s'en acquitte assez gauchement et rêve d'aller rejoindre Musset, auquel il ambitionne de ressembler. — Toujours l'aîné des Tuileries, marqué par la fatalité, le Marcellus de cette nouvelle salle! Un autre petit prince joue dans un parc; il grandit, et Winterhalter nous le montre lieutenant d'Afrique; il grandira encore, et M. Bonnat nous le rendra général, avec les belles étoiles. — Après Ingres, c'est Delaroche qui fait ici la meilleure figure, puis Ary Scheffer. Delacroix, l'insurgé, a osé glisser son propre portrait dans cette austère compagnie. Mais vous douteriez-vous, si l'on ne vous prévenait pas, qu'ils sortent des ateliers romantiques, ces personnages si noirs, si tranquilles, reçus de plain-pied dans la société que fréquente M. Ingres? Est-ce le respect, la gravité des modèles et le froid du milieu qui éteignent la palette des révolutionnaires de la couleur? Les peintres ont dû souffrir de cette contrainte; j'imagine qu'en achevant les séances, ils allaient joyeusement piquer une nouvelle

touche d'écarlate ou d'outre-mer sur *la Naissance d'Henri IV* et *les Massacres de Scio.* — En vérité, le salon doctrinaire n'est pas folâtre, je comprends un peu que la France s'ennuie. D'ailleurs nos parlementaires se font plus noirs qu'ils ne sont et ils ne nous montrent pas toute leur vie. Je me suis laissé dire qu'il y avait dans ce temps des femmes gracieuses et aimées : pourquoi ont-elles déserté votre salon? Vous y tolérez à peine dans un coin *la Muse de la patrie*, la belle et inévitable Delphine Gay; la voici, exactement telle que la vit chez M. de La Bouillerie, un soir de février 1830, le vieux mélomane qui évoquait naguère ce souvenir : « Robe blanche, écharpe bleue, poses de Corinne au cap Misène. » Ingrats! pourquoi avez-vous relégué dans la salle voisine la Malibran? Les cheveux épars, le regard noyé, elle va jouer Desdémona : ne voulez-vous plus que Maria-Félicia vous chante *le Saule?* Vous avez tous pleuré en l'écoutant, et quand j'ai connu les plus vieux d'entre vous, ils avaient oublié les beaux discours, et ne se rappelaient plus que ces bonnes larmes. Et Rachel, est-ce par fausse honte que vous l'exilez auprès de la Malibran? C'était alors une gamine maigre, toute noire, toute simple, avec des yeux farouches et de modestes bijoux de corail. Nos tragédiennes de talent ne croiront jamais qu'on ait eu du génie avec d'aussi pauvres boucles d'oreilles.

La tribune écarte les actrices; elle n'admet pas davantage, ou elle effraie peut-être, tout un monde de fantaisie et de libres rêves, qui a bien été pour quelque chose dans la gloire de l'époque. Ce monde de bohème, le succès ne l'a pas encore tiré des ateliers et des mansardes; vous ne le trouverez pas dans les grands tableaux des maîtres; il faut l'aller curieusement chercher dans de chétifs tableautins, dissimulés dans l'étranglement du passage, accrochés sur le retour du portant. Tant mieux. Ces pochades d'écrivains et d'artistes, ces souvenirs de camaraderie, brossés par Boulanger et par Delacroix, nous donnent l'impression vraie du moment, ils sentent la jeunesse et l'espérance; on les voit faire au pied levé dans le tumulte de l'atelier, entre des volées de paradoxes, des projets de poèmes et de romans, des théories sur l'art et des cigarettes. Pichot vient de leur lire Walter Scott, et Delacroix se costume en Ravenswood pour se peindre; Paganini racle son violon avec des gestes épileptiques; Achille Devéria croque ce jeune homme imberbe couché sur un sofa; c'est l'*enfant prodige*, le poète des *Odes et Ballades :* presque tout le siècle va passer, et nous le retrouverons à la fin dans les portraits de l'apothéose. Balzac travaille dans son froc de dominicain; Rousseau et Corot commencent à peindre. Est-ce avec de la sépia ou avec un jaune d'œuf délayé que Delacroix a dessiné cette curieuse petite tête de George Sand, prise à une heure douloureuse, après le voyage d'Italie peut-être? Regardez-la

de près, c'est une merveille d'éclairage et d'expression : peinture émue, passée de ton, comme une page d'*Indiana*. Le pastel de Musset est beaucoup plus loin, dans notre salle, comme pour nous prouver qu'il a toujours vingt ans et qu'il est immortel. Bohèmes ou dandys, artistes et poètes, n'enviez pas l'auguste salon de la tribune; vos vers, vos livres et vos toiles dureront plus que son marbre, et si le siècle survit, ce sera par vous.

Il vieillit, le siècle, il se hâte vers son déclin et nous presse de marcher avec lui. Nous l'avons vu dans les convulsions de son enfance, dans l'héroïque élan de sa jeunesse, nous venons de le voir dans la vigueur de l'âge, donnant son grand effort intellectuel. Époque mémorable et relativement heureuse! Les esprits avaient encore une foi absolue dans le catéchisme de 1789, ils n'en épuisaient pas les conséquences inéluctables. En religion, en politique, en littérature et en art, un accord raisonnable s'était fait pour une heure entre les doctrines du passé et celles de l'avenir; les âmes religieuses conciliaient leur dogme avec leur libéralisme ou, à défaut de dogme, s'enivraient d'un déisme poétique. Les hommes d'état avaient créé une machine compliquée, séduisante et fragile, pour régler l'exercice du pouvoir et celui de la liberté; ils se flattaient que le pays le plus logique, le plus impatient du monde, se contenterait toujours de la fiction sur laquelle vivent des races moins subtiles, moins remuantes. Ils croyaient la révolution accomplie et Rousseau satisfait, parce que les classes aisées avaient le privilège de taquiner le gouvernement et les orateurs de talent la facilité de renverser un ministère. Les écrivains, les artistes revenaient au sentiment de la vie et de la réalité, sans perdre de vue l'idéal et les règles éternelles du goût. Toutes les chimères tourbillonnaient dans le ciel d'alors, l'impitoyable critique ne leur avait pas encore coupé les ailes, le pessimisme ne les avait pas dispersées de son souffle découragé. C'était un beau rêve! En quittant ceux qui l'ont fait, regardez le dernier, ce général au visage si triste ; il a l'expression navrée d'un laboureur qui verrait dans son champ les épis semés par lui se changer en orties : c'est Cavaignac.

IV.

Rentrons chez nous. Car c'est notre chez nous, l'époque qui nous reste à traverser, depuis 1850 jusqu'à ce jour. Belle ou laide, c'est nous qui l'avons faite ce qu'elle est. Si l'histoire et l'art s'évaluaient au mètre carré, je ne serais encore qu'à la moitié de ma tâche; les vivans en usent sans façon avec les morts; ils ont envahi ces deux dernières salles et le salon supplémentaire qui donne sur le vestibule d'en bas. A la rigueur, on pourrait diviser ces contem-

porains en deux groupes; une des salles s'efforce de représenter plus particulièrement le second empire, une autre les années récentes, depuis la grande blessure. Cette division serait artificielle; aucune différence caractérisée ne la justifie, ni dans la façon de peindre le portrait, ni dans la physionomie de la société qui se fait peindre; ces deux époques se pénètrent et se confondent, les mêmes acteurs sont en scène; si lointaine que paraisse à certains égards la première, nous l'avons trop vécue pour la voir avec des yeux étrangers. C'est pour nous le monde des vivans, au moins par le souvenir, car le mot n'a pas d'autre exactitude; il y aurait bien des croix à ajouter après les noms des artistes et des personnages de ce temps qui figurent là, pêle-mêle avec les portraits dont nous coudoyons les originaux. Parmi les morts, Flandrin tient la première place : bien que nous ayons vu peindre la plupart des toiles qui portent sa signature, lui seul apparaît à ma génération avec je ne sais quel recul dans le vieux temps. Ses portraits sont déjà pâlis comme des figures d'ancêtres, ses femmes surtout, qui ont, comme celles de Chassériau, l'air de sortir d'un monastère et d'appartenir à un autre âge. On regrettera de ne pas trouver ici le beau portrait de Napoléon III dont chacun a gardé le souvenir, et qui eut l'heur de plaire à tout le monde, excepté, dit-on, au modèle. On trouvera, en revanche, ceux du prince Napoléon, du comte Walewski et du comte Duchâtel, un peu éteints, avec des allures d'ombres au milieu de l'éclat des peintures nouvelles. Combien d'autres morts réclament notre justice et nos regrets, Millet, Léon Cogniet, Courbet, avec un savant portrait de Berlioz, Regnault, qu'on ne s'accoutume pas à ne plus voir en tête de notre jeune école, Ricard, l'artiste si consciencieux, si varié, tout à fait supérieur ici avec le portrait de Mlle de Kolowrat.

Je m'arrête. Si je n'ai pas abusé jusqu'à présent des critiques de détail, je me suis promis d'y renoncer entièrement à cette heure. J'aurais fort à faire s'il me fallait rechercher encore devant chaque toile qui nous donne le plus de plaisir, M. Meissonier, avec sa précision spirituelle, M. Carolus Duran, avec ses splendeurs de millionnaire, M. Bonnat, avec sa science solide, M. Cot avec sa grâce, M. Cabanel avec sa distinction, M. Baudry, que je nomme le dernier, parce que je ne me sens pas impartial pour ce grand travailleur qui regarde en haut. Surtout, je ne veux pas établir des comparaisons hasardées entre les peintres que nous avons admirés, en suivant la pente du siècle, et ceux qui nous attendent à son déclin. Je ne crois pas qu'on puisse comparer aux œuvres anciennes des tableaux achevés d'hier; ceux qui l'essaient de bonne foi me paraissent dupes d'une illusion. Non-seulement le temps met sur les toiles cette harmonie indéfinissable que les peintres nomment la patine mais

il leur donne, comme à toutes choses, une patine idéale, une prévention de respect et de poésie qui s'impose à notre imagination, influence notre esprit à son insu, nous rend injustes pour le travail tout neuf. En outre, je ne veux pas oublier que les artistes représentés ici y sont venus, non pour se faire juger, mais pour faire le bien; il serait peu courtois d'exercer notre critique à leurs dépens. De même pour les modèles; eux aussi sont venus faire la charité; ce serait la comprendre singulièrement que leur demander des comptes sur leur vie publique ou privée. Enfin nos contemporains n'ont pas besoin qu'on fasse du bruit autour d'eux, qu'on les raconte et qu'on les loue; ils s'en chargent eux-mêmes; ils me pardonneront d'avoir été de préférence l'avocat des morts. Il arrive souvent, dans ces dernières salles, qu'on rencontre l'original au-dessous de son portrait, comme un homme au soleil devant son ombre; quelquefois l'un et l'autre ont peine à se reconnaître; l'un était jeune et l'autre est vieux, le portrait était ministre et l'original ne l'est plus; si c'est une femme, la mode a eu sept ou huit révolutions depuis le temps où elle portait cette robe et cette coiffure. L'autre matin, je vis entrer un médecin illustre, courbé sous le poids de ses quatre-vingts ans, qui venait se chercher là, lui aussi; il erra longtemps parmi ses contemporains, sur lesquels il doit avoir encore moins d'illusions que nous tous; pour dire d'eux quelque chose de neuf et de piquant, c'est à lui qu'il eût fallu passer la plume.

Essayons plutôt de dégager la physionomie générale de cette réunion, comme nous l'avons fait pour les précédentes. Nous serons plus embarrassés ici. Aux autres haltes du siècle, c'était tantôt un homme, tantôt une idée maîtresse qui emplissait la salle et tenait attentifs tous les personnages assemblés. Chez nous, je ne trouve ni l'homme, ni l'idée. Notre société est éparse. S'il n'y avait pas irrévérence à lui appliquer la définition que Pascal imaginait pour Dieu, on pourrait dire d'elle qu'elle est le cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Dans ces salons, plusieurs hommes considérables sollicitent notre curiosité, aucun ne rallie tous ses entours sous sa domination. Qui domine ici? Ce n'est pas ce grand journaliste, penché sur sa plume, dans un portrait vraiment magistral. Héritier de Bertin, mais comme le chemin de fer a hérité de la diligence, il personnifiait de son vivant la plus grande force de l'époque, il a renversé plus d'un ministère, il n'est jamais parvenu à être ministre. Est-ce, dans un autre portrait de premier ordre, ce poète blanchi que nous vîmes enfant sur le sopha de Devéria et qui règne sans discussion sur la république des lettres? La foule passe devant lui, respectueuse, mais pressée, comme les paquebots modernes devant Patmos, où le commerce ne fait pas escale. Seraient-ce ces géné-

raux, dont l'un nous reçoit au haut du grand escalier? Ils ne commandent et ne veulent commander qu'à leurs soldats. Ces princes? on ne les tolère qu'à la condition qu'ils se fassent particuliers. J'allais oublier le premier magistrat du pays, dans ce grand portrait riche, austère, un peu terne. Toutes ces personnes éminentes sont des centres partiels, aucune n'est le centre; nulle tête ne surgit au-dessus des autres, sans doute parce que tous ces bons citoyens se rappellent la parole du jardinier de Shakspeare, dans *Richard II :* « Ces tiges s'élèvent à une hauteur déplacée dans une république. Nul, dans notre gouvernement, ne doit dépasser le niveau. »

Contradiction bizarre! Personne ne soutiendra, je pense, que le trait distinctif de notre époque soit l'originalité. C'est plutôt l'uniformité qui est sa loi; les dehors en témoignent, le vêtement est de plus en plus effacé, sombre, pareil pour ces hommes de tout état, qui semblent n'avoir qu'un seul tailleur; quant aux esprits du plus grand nombre, Panurge pourrait venir les présider:

> Cherchez qui vous mène,
> Mes chères brebis.

Et cependant toutes ces physionomies trahissent des préoccupations distinctes, personnelles; on sent que nul souci commun ne les relie ni ne les groupe; chacun fraie sa voie séparément et joue des coudes dans cette foule, en se hâtant vers un but particulier. Quel est donc le mot de cette Babel, si ce n'est pas l'originalité? C'est un mot neuf et barbare: l'individualisme. Ah! le vieux Lainé peut sortir du cadre où Géricault l'a enfermé, là-bas, et pousser une reconnaissance chez ses petits-neveux; il s'enorgueillira d'avoir été si bon prophète: la démocratie coule à pleins bords, elle a tout submergé. On peut se réjouir ou s'affliger de ce fait inévitable, il est puéril de le maudire; seuls les enfans pleurent et s'irritent contre les faits. Il n'y a qu'à enregistrer et à accepter cette dernière transformation du siècle. Mais que veut cette démocratie? Je consulte les arts, ce sont eux seuls qui doivent me renseigner ici; la peinture que j'étudie reproduit la vie réelle, elle prend les hommes très près de terre, elle ne s'échappe pas vers l'idéal; elle est riche, habile, elle entoure ses modèles d'accessoires confortables, c'est une peinture de grand luxe; elle est aux ordres de l'opulence, encore plus que de la célébrité, car il y a beaucoup d'inconnus dans ces salles; comme les autres privilèges, elle se donne aux grosses fortunes, gagnées par le travail, je veux l'espérer du moins. Ainsi le but vers lequel gravitent les préoccupations de cette foule, ce serait l'argent, et c'est un immense coupon de rente qu'il eût fallu peindre au fond de ce dernier salon. C'est là que viendraient converger

toutes les espérances du siècle, de ces hommes aux visages fatigués, usés par une vie trop intense, trop rapide? A ce propos, et si l'on continuait d'écouter l'esprit de pessimisme, on pourrait peut-être trouver l'homme que nous cherchions en vain, l'homme à qui va la foule. A l'angle de la salle, tout au bout de ces galeries et terminant le cortège historique des cent ans, j'aperçois le portrait d'un praticien célèbre, M. le docteur Blanche. Il dirige une maison qui doit être fort grande, — je ne le sais pas encore par expérience, — et qu'il faudra sans cesse agrandir. Il n'est pas de semaine où nous ne lisions un matin dans le journal que la politique, la Bourse, les lettres et les arts lui ont envoyé quelque nouvelle épave. Est-ce donc à lui que va aboutir ce pauvre siècle énervé, surmené, saturé d'émotions, de déceptions, de morphine et de bromure? Ne reste-t-il que des idées mortes dans des corps débilités? Notre promenade doit-elle finir chez le docteur Blanche?

Non, mon siècle, je ne veux pas être un fils ingrat. Si tu me montres ici bien des aspects peu consolans, je n'oublie pas que tu en as d'autres, qu'en cherchant l'argent tu as remporté sur la matière les plus superbes victoires que l'histoire ait enregistrées; je n'oublie pas que beaucoup de tes travaux seront le perpétuel orgueil de la raison humaine; surtout, ce n'est pas ici que je peux oublier combien tu es secourable aux malheureux, penché sur les petits, bon lutteur contre la souffrance commune. Et si, malgré tout cela, les plus chagrins continuaient à désespérer de leur temps, il faudrait leur dire avec Bossuet : « Une petite goutte de joie nous est restée pour nous rendre la vie supportable. » Cette petite goutte de joie, ce sont les portraits d'enfans qui sourient sur ces murailles. Le dernier cadre que mon regard abandonne, en sortant du salon d'en bas où se termine notre visite, emprisonne un bel enfant. A ceux-là nous devons léguer autre chose que des récriminations stériles, des découragemens et des deuils. Il faut que leur France soit meilleure que la nôtre, qu'ils lui refassent le cœur, comme les membres blessés. Leurs mères s'effraient de les voir grandir dans ces salles où rien ne leur parle du ciel, parce qu'elles savent que pour eux, comme pour nous, comme pour nos pères, le premier besoin sera toujours celui de là-haut. J'ai plus de confiance que les mères. Le bûcheron ivre, qui promène l'hiver sa cognée dans le bois, peut abattre quelques branches, il n'empêchera pas l'éternelle floraison d'avril. Chaque génération apporte son espoir divin, comme chaque printemps ramène ses fleurs. L'un sort naturellement de l'âme qui s'entr'ouvre, comme les autres du bourgeon qui s'épanouit. Il faut seulement souhaiter à ces petits de trouver, en achevant le siècle, l'apaisement du grand combat qui l'a déchiré, de la lutte entre la raison nourrie de science et le cœur altéré de foi.

Il est permis de rêver avec les enfans. Ce siècle, en se levant dans des âmes toutes ruinées, leur apporta un livre qui les illumina : le *Génie du christianisme*. Livre superficiel, vieilli pour nous ; il n'a concilié que des différends littéraires ; mais il était l'aliment demandé à cette heure-là par une génération sensible et poétique. L'âme de nos fils en demandera un autre ; que l'un d'eux fête le centenaire en écrivant le *Génie du christianisme* scientifique ; qu'il soulève tous ses frères jusqu'à ce point de vision supérieur, que nous devinons sans le découvrir, où deux vérités n'en font qu'une !

Il faut quitter les portraits ; ces vivans vont retourner à leur tâche et ces morts à leurs tombes. Ceux-ci, tout comme ceux-là, sont revenus chercher dans Paris un peu du bruit, de la popularité et de la lumière qu'ils aimaient tant. Ils ont bien payé ces derniers plaisirs. Ce fut une idée ingénieuse et touchante d'appeler les morts à une bonne action posthume, de faire secourir la postérité malheureuse par des aïeux qui semblaient ne pouvoir plus rien pour elle. Décidément, il n'est jamais trop tard pour racheter ses fautes. Qui aurait cru que Robespierre revînt un jour gagner des indulgences? Et ces bonnes grand'mères, un dernier jeu de l'imagination nous les montre, descendues de leurs cadres, arrêtées à leur tour devant le tableau de M. Mouchot, considérant avec pitié le triste asile de nuit. Dans ces salles où tant de splendeurs, de puissances et de grâces ont reçu l'hospitalité quelques semaines, elles reçoivent pour une nuit les plus déshéritées de leurs petites-filles. Je n'essaierai pas de vous émouvoir avec le tableau de la douloureuse veillée ; un de nos maîtres, des mieux aimés ici, l'a refait naguère, et il sait peindre. Mais la grand'mère, qui n'a pas eu le plaisir d'entendre notre ami, demande à l'un des portraits d'aujourd'hui ce que nous faisons pour cette infortune ; curieuse, elle s'étonne sans doute à l'aspect du salon moderne et s'enquiert de notre condition. Notre contemporain répond que nous sommes une démocratie. La grand'-mère, qui ne se piquait pas de grec, ne comprend pas très-bien ; son interlocuteur lui explique que la démocratie est une société organisée pour l'abnégation, le sacrifice, la protection des plus faibles, l'assistance aux malheureux. — « Que ne le disiez-vous tout de suite? fait la grand-mère. J'appelais tout cela d'un autre nom, qui vient peut-être du grec, mais en passant par l'évangile ; je l'appelais la charité. Mais les mots importent peu : nous sommes d'accord, secourons ces pauvres femmes. » — Si l'on comprenait que les deux mots doivent avoir le même sens, grand'mères et petits-fils seraient bien près de s'entendre.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES PROGRÈS

DE LA

MICROGRAPHIE ATMOSPHÉRIQUE

Les Organismes vivans de l'atmosphère, par M. P. Miquel. Paris, 1883; Gauthier-Villars.

Depuis cinquante ans, c'est-à-dire depuis les premières recherches d'Ehrenberg et de Gaultier de Claubry sur la nature des poussières atmosphériques, on a vu se produire un grand nombre de travaux, de valeur diverse, qui nous ont peu à peu familiarisés avec l'idée de chercher dans l'air les germes des maladies épidémiques. Le mot de Pringle, que « l'air est plus meurtrier que le glaive, » semble se vérifier de plus en plus. Mais l'on ne se borne plus à parler vaguement de « l'air impur » des grandes villes, des « miasmes » qui infestent les salles d'hôpitaux; il s'agit désormais de saisir sous une forme visible l'ennemi qui se cache dans l'air, d'établir le signalement qui le fera reconnaître, d'étudier les moyens de l'exterminer. Ce sont les admirables travaux de M. Pasteur qui, plus que tous les autres, ont contribué à répandre ces idées et à stimuler les efforts des chercheurs en nous apprenant à découvrir dans les poussières aériennes les germes des fermens, à les isoler, à les récolter, à les soumettre à des cultures qui les multiplient. Et l'un des progrès les plus utiles parmi ceux qui procèdent de cette féconde impulsion, c'est la création du service de micrographie atmosphérique qui a été inauguré en 1875 à l'observatoire de Montsouris. Commencées d'abord par M. Schœnauer, les ana-

lyses microscopiques de l'air ont été continuées à Montsouris, depuis 1877, par M. P. Miquel, qui vient de résumer dans une belle publication les résultats de ces huit années de recherches. Avec un tel guide, nous pouvons essayer, sans trop de risques, d'exposer brièvement l'état de la question.

Les sédimens que charrient les fleuves aériens offrent un mélange complexe et infiniment varié de poussières minérales, de débris organiques et d'organismes vivans de nature animale ou végétale. Les particules inertes fournies par le règne minéral se présentent le plus souvent sous la forme de fragmens irréguliers à arêtes vives et tranchantes, dont la grosseur varie depuis le grain de sable visible à l'œil nu jusqu'aux poussières les plus fines. A cette limite d'extrême division où le microscope lui-même semble impuissant à en définir les contours, elles se distinguent à peine des germes de bactériens, et l'observateur serait fort embarrassé d'en déterminer la vraie nature, s'il n'existait pas aujourd'hui un mode d'expérimentation qui permet de suppléer à l'insuffisance des moyens optiques, je veux dire la culture des microbes, pratiquée avec tant de succès par M. Pasteur et ses disciples. C'est par les ensemencemens que l'on parvient à démontrer l'existence des germes qui se dérobent à l'investigation directe.

Les procédés employés pour recueillir les poussières atmosphériques se sont graduellement perfectionnés sous la main d'une foule d'expérimentateurs habiles. Le moyen le plus simple consiste à exposer à l'air une plaque de verre enduite d'un liquide gluant; une autre méthode revient à examiner l'eau de pluie, la neige ou la rosée artificielle qui se dépose sur un ballon de verre rempli de glace. On n'obtient ainsi, avec beaucoup de fatigue, que des résultats insignifians. Pour arriver à récolter en peu de temps des quantités notables de sédimens, il faut recourir à des appareils que traverse un courant d'air provoqué par une trompe ou tout autre système d'aspiration. Tels sont les divers appareils collecteurs fondés sur le principe de l'aéroscope de Pouchet et munis de compteurs qui permettent de mesurer le volume d'air aspiré. Pour retenir les poussières que charrie le courant d'air, on emploie généralement des lamelles glycérinées.

La goutte de glycérine qui contient la récolte étant portée sous le microscope, on y constate d'abord la présence des sédimens inertes qui en constituent d'ordinaire les élémens les plus abondans. Comme l'avait déjà remarqué M. Pouchet, ces élémens bruts des poussières sont caractéristiques de leur lieu d'origine : l'air des appartemens habités tient en suspension des brins de soie, de coton, de chanvre, de laine; dans l'air des rues, ces épaves microscopiques de la civilisation deviennent plus rares et sont noyées dans les détritus terreux; à la campagne, des fibres d'écorce ou de végétaux en décomposition pré-

dominent dans le mélange. D'autre part, le poids des sédimens récoltés aux champs est, pour un même volume d'air, plus faible que celui des poussières récoltées en ville, ainsi que l'avaient déjà démontré les expériences de M. G. Tissandier. M. Miquel ajoute que, d'après ses propres expériences, la quantité des poussières atmosphériques diminue tellement après les pluies, qu'il faut renoncer à en évaluer le poids, au parc de Montsouris. Cette diminution porte principalement sur les matières inorganiques.

A côté des sédimens de nature terreuse, charbonneuse, ferrugineuse et des débris de toute sorte enlevés par le vent à nos habitations, les poussières renferment des poils de végétaux, des fragmens de duvet ou d'écailles, des pattes d'insectes, des dépouilles d'acariens, etc.; il est beaucoup plus rare d'y rencontrer des œufs ou des cadavres d'infusoires nettement reconnaissables. Pour démontrer l'existence des œufs d'infusoires dans les poussières atmosphériques, il faut généralement recourir aux procédés d'ensemencement, par lesquels on parvient à les faire éclore dans des sortes d'aquariums minuscules. Par ce mot d'*infusoires* on entend ici des animalcules microscopiques qu'il ne faut pas confondre avec les bactériens, rangés désormais parmi les cryptogames d'ordre infime.

En dehors de ces œufs, si rarement vus, et des germes de bactéries, toujours fort difficiles à saisir, comme nous l'avons déjà dit, le microscope fait découvrir parmi les sédimens atmosphériques plusieurs classes de corpuscules organisés, parfaitement visibles avec des grossissemens de 100 à 500 diamètres et qui peuvent être classés comme il suit : 1° de simples grains d'amidon; 2° des pollens incapables de germer, mais propres à féconder les ovules de certaines plantes; 3° des spores de cryptogames capables de germer et de former une moisissure, une algue, un lichen déterminé; enfin 4° des végétaux complets, tels que les algues vertes, les conidies, les levures, les diatomées, etc.

Les pollens, fort répandus dans l'air au printemps et en été, tendent à disparaître à l'approche de l'hiver. A Paris, pendant l'été, on en trouve souvent de 5,000 à 10,000 par mètre cube. La rareté des pollens caractérise les poussières recueillies en hiver ou dans des lieux fermés.

Parmi cette armée de corpuscules organisés, le contingent principal est fourni par les plantes cryptogames, dont les spores offrent une grande variété de formes et de modes d'association. Pendant l'hiver, ces spores sont habituellement vieilles et rares, au moins par les temps humides. La température douce des mois d'avril et de mai donne un premier essor à la végétation cryptogamique, et l'air se charge alors de jeunes spores auxquelles succèdent plus tard les grosses fructifications qui persistent durant tout l'été.

Pour établir aussi exactement que possible la statistique des spores

aériennes des moisissures, M. Miquel a pensé que le procédé le plus sûr serait de les compter directement sous le microscope. En effet, la méthode des ensemencemens fractionnés, employée faute de mieux pour l'évaluation des germes de bactéries à peine visibles au microscope, a le défaut de ne rien nous apprendre sur les microbes incapables de se multiplier dans les liquides adoptés : on sait qu'un grand nombre de semences de lichens, d'algues et de champignons ne se développent jamais dans les sucs ou les bouillons où se plaisent certaines mucédinées, et l'on risque ainsi d'obtenir des résultats fort incomplets. En comparant entre eux le nombre des spores germées dans les liquides en question et celui des spores comptées au microscope, M. Miquel a trouvé que le premier était au second comme 1 est à 20; d'où il faut conclure que, sur vingt semences introduites dans le ballon, dix-neuf y restent inactives et passent inaperçues. Il est vrai, d'autre part, que dans les dénombremens directs on ne peut guère éviter de comprendre les spores infécondes tuées par la vieillesse et la sécheresse. Mais la numération des spores, répétée souvent dans le même lieu et dans des conditions identiques, peut au moins nous éclairer sur leurs variations, et c'est là l'essentiel.

La comparaison des chiffres obtenus à des jours différens montre que la fréquence des spores tantôt se maintient stationnaire, tantôt présente de brusques variations. Si, à telle époque, le mètre cube d'air n'en contient que 1,000 ou 2,000, à d'autres momens leur nombre peut s'élever à 100,000 ou 200,000. Le maximum s'observe d'ordinaire au mois de juin (35,000 spores par mètre cube d'air pour la moyenne de cinq années). Pendant l'hiver, le nombre des spores demeure relativement bas, surtout par les temps froids et humides, tandis qu'en temps de sécheresse l'air se trouve souvent assez riche en vieilles semences que les vents soulèvent en balayant le sol. En été, les alternatives de sécheresse et d'humidité produisent des effets tout différens. Les pluies qui surviennent quand la température est assez élevée pour favoriser le développement des végétaux inférieurs rajeunissent les vieux mycéliums, les graines de cryptogames, qui ne tardent pas à fructifier et à livrer aux vents les millions de semences qu'elles ont engendrées. Si les pluies viennent à manquer, les parasites privés d'air s'étiolent et meurent, et les spores aériennes disparaissent peu à peu. Quelques observateurs cependant ont cru pouvoir affirmer que les pluies d'été purifiaient l'air et le débarrassaient de ces végétaux parasites; c'est qu'en effet une forte pluie entraîne vers le sol la plupart des poussières que l'air tenait en suspension; mais, quinze heures après ce lavage, on voit les semences reparaître cinq ou dix fois plus nombreuses! C'est ainsi que s'expliquent les contradictions apparentes qu'on relève dans les faits observés par quelques expérimentateurs habiles. En dehors de la température et de l'humidité, la

direction du vent paraît encore exercer une influence marquée sur la fréquence des spores dans l'air de Montsouris : les vents du nord, qui parviennent à l'observatoire après avoir traversé Paris suivant l'un de ses grands diamètres, sont toujours très chargés de poussières organisées, ce qui prouve que les villes populeuses conservent en toute saison un degré d'infection très supérieur à celui de l'atmosphère des champs. En prenant les moyennes d'une période de trois années, M. Miquel a trouvé les chiffres suivans pour les spores contenues dans un mètre cube d'air, à Montsouris :

Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.	Année.
6,200	13,000	28,000	9,800	14,200

La moyenne générale est d'environ 14,000 par mètre cube (14 par litre); mais en tenant compte de ce fait que les aéroscopes laissent échapper au moins la moitié des poussières atmosphériques, il semble que nous serons plus près de la vérité en portant le nombre moyen des spores contenues dans un litre d'air à 30.

Quant à la détermination exacte de ces spores, qui serait du ressort des botanistes de profession, M. Miquel l'a provisoirement laissée de côté. « Le micrographe qui voudra s'occuper sérieusement de leur étude, dit-il, trouvera, j'en suis persuadé, de nombreux faits intéressans à publier. Il verra, par exemple, plusieurs espèces d'algues et de champignons se faire rares à certaines époques de l'année et abonder dans d'autres; il verra plusieurs espèces de microphytes envahir presque soudainement l'atmosphère, s'y maintenir très fréquentes pendant deux ou trois ans, puis disparaître ou devenir d'une extrême rareté. Avec le secours des aéroscopes, il lui sera aisé de découvrir dans l'air de certaines régions les graines de quelques moisissures redoutées des agriculteurs... Au point de vue de l'hygiène et de l'étiologie de quelques affections contagieuses, il ne paraît pas établi que les spores si diverses introduites dans notre économie, au nombre de 200,000 par jour ou de 100 millions par an, soient de l'innocuité la plus parfaite. L'apparition du muguet dans la bouche des jeunes enfans et dans les voies respiratoires des mourans semble bien démontrer que les moisissures font aussi partie de la classe des parasites prêts à envahir notre organisme dès qu'il présente un point vulnérable ou de faible résistance. »

En somme, le rôle de ces végétaux microscopiques semble pourtant être beaucoup moins important que celui des bactéries, dont il sera bientôt question. Leur mission apparente est de nous débarrasser promptement d'une foule de substances mortes qui encombrent le sol. Dans l'air des égouts, ils sont plus rares qu'on ne l'aurait cru : leur nombre moyen s'y rapproche de celui qui a été noté pour l'air du parc de Montsouris; mais souvent aussi on le trouve plus faible. Dans

les salles de l'Hôtel-Dieu, on a compté en moyenne 5 spores par litre d'air; aux laboratoires de Montsouris, à peine 3 spores par litre. On voit que les semences cryptogamiques sont beaucoup plus rares dans les atmosphères confinées qu'à l'air libre. L'analyse microscopique des poussières répandues sur les meubles de nos appartemens conduit à des résultats analogues. Il n'en est pas moins vrai que, dans les chambres de malades, ces poussières pourraient conserver pendant longtemps des germes d'infection et mériteraient d'être étudiées, à ce point de vue, avec le plus grand soin.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante des recherches de M. Miquel, qui a pour objet l'étude des germes de bactériens répandus dans l'air. Laissant de côté les nombreuses classifications, plus ou moins arbitraires, qui ont été proposées par divers botanistes, M. Miquel se contente de diviser ces organismes microscopiques en micrococcus, bactériums, bacilles et vibrions. Les micrococcus se présentent ordinairement sous la forme de cellules globuleuses, privées de mouvemens spontanés, dont les dimensions ne dépassent pas quelques millièmes de millimètre; les microbes de ce groupe sont ceux qui dominent dans l'air de Paris. Les bactériums affectent la forme de bâtonnets courts, mobiles, isolés ou réunis entre eux, au nombre de deux à quatre articles. Lorsqu'ils abondent dans une infusion, ils y produisent, en se croisant en tous sens, une sorte de fourmillement. Il devient souvent difficile de les distinguer des bacilles, qui sont formés de cellules disposées en filamens rigides de longueur indéterminée. Les bacilles sont, les uns immobiles (comme la bactéridie charbonneuse de M. Davaine), les autres mobiles (comme le ferment butyrique de M. Pasteur); à côté des bacilles à filamens uniques, on rencontre encore des bacilles rameux. Enfin, M. Miquel réserve le nom de *vibrions* aux organismes filamenteux mous, ondulans, qui se meuvent dans les infusions à la manière des anguilles, tandis que M. Pasteur comprend sous cette dénomination une foule de bacilles.

Cette classification, fondée simplement sur des caractères extérieurs, a l'avantage de ne pas trancher prématurément des questions qui ne pourront être élucidées que lorsque nous connaîtrons mieux les phases variées de la germination et de la croissance de ces êtres infimes, les modifications qu'ils peuvent subir sous l'influence d'une nutrition riche ou pauvre, de la température, des agens chimiques, etc. Cette étude difficile est à peine ébauchée, et une obscurité profonde règne encore sur la filiation des espèces bactériennes, ainsi que sur les transformations dont elles sont susceptibles.

Les aéroscopes, d'un usage fort commode pour l'étude statistique des spores de cryptogames telles que les moisissures, les algues vertes, les lichens, deviennent insuffisans lorsqu'il s'agit de compter ces germes de bactériens, qu'un voile à peine translucide cache encore

à nos yeux. Après avoir longtemps expérimenté cette méthode d'observation fatigante et le plus souvent illusoire, M. Miquel s'est définitivement arrêté à celle des ensemencemens, préconisée par M. Pasteur. Il se sert, à cet effet, de tubes à boule, contenant une liqueur putrescible, préalablement stérilisée, et dans lesquels l'air est introduit par un aspirateur. Le passage de l'air une fois terminé, l'orifice d'entrée doit être scellé à la lampe, tandis que l'extrémité opposée du tube reste bouchée par un tampon d'amiante. Le petit ballon ainsi ensemencé est alors placé à l'étuve, et son contenu s'altère ou ne s'altère pas, suivant que l'air aspiré était ou non chargé de germes. Chaque expérience étant faite sur 50 tubes à boule, dont chacun reçoit le même volume d'air, on admet que la richesse de cet air en germes est indiquée par le nombre des tubes dont le contenu s'altère.

Tel est le principe de la méthode des « ensemencemens fractionnés. » Elle suppose, avec raison, que chacune des conserves qui se sont altérées a reçu *au moins* un germe ; mais il est clair aussi qu'elle a pu en recevoir davantage. M. Miquel s'est parfaitement rendu compte de la justesse de cette objection, qui repose sur la distribution inégale des corpuscules dans un volume d'air donné. « Aussi faible qu'on le suppose, dit-il, le poids des poussières introduites dans un seul ballon peut renfermer deux, trois ou plusieurs germes de la même espèce, qui ne sont, plus tard, comptés que pour un seul. Quelquefois aussi plusieurs spores diverses peuvent adhérer ensemble, et celle qui germe le plus tôt peut entraver le développement des autres, en envahissant rapidement le milieu où elles sont semées en bloc. Souvent il arrive aussi que l'air, abondamment pourvu de graines de moisissures, en apporte plusieurs espèces capables de croître dans le bouillon neutralisé, d'absorber rapidement l'oxygène dissous dans le liquide, et de priver ainsi les germes atmosphériques des bactéries d'un élément nécessaire à leur éclosion. Généralement cependant, les moisissures croissent lentement dans le bouillon privé de toute acidité, et les bactéries prennent vite le dessus. » — Ces causes d'erreur font que les nombres obtenus restent souvent au-dessous de la réalité; on pourra toutefois admettre qu'ils indiquent d'une manière assez exacte la richesse relative de l'air à des époques différentes, si l'opérateur a soin de se placer toujours dans les mêmes conditions d'expérience. Ce qui semble prouver que les germes sont d'ordinaire répartis d'une manière uniforme dans le milieu ambiant, c'est que quatre ou cinq groupes d'expériences effectuées dans le cours d'une journée et au même endroit donnent des résultats à peu près identiques, si le vent ne varie pas, et si l'air n'est pas, dans l'intervalle, lavé par la pluie ou par une chute de neige. Il en serait autrement si l'on admettait, avec M. Tyndall, l'existence de ces nuages ou essaims de bactéries, que le célèbre physicien anglais veut avoir observés à l'aide du « plateau des

cent tubes. » C'est une sorte de damier garni de cent tubes à essai qui renferment des infusions préalablement bouillies; en le laissant exposé à l'air, on constate que les tubes sont attaqués d'une manière très inégale, et M. Tyndall en conclut que les germes flottent dans l'atmosphère par groupes et par nuages qui se succèdent d'une manière plus ou moins capricieuse. Mais ce mode d'expérimentation n'est pas assez précis pour conduire à des résultats concluans. « Pour ma part, dit M. Miquel, je ne crois pas aux nuages de bactéries, dont je compare l'existence éphémère à la fumée des usines, diluée dans l'atmosphère au fur et à mesure qu'elle s'échappe du foyer qui la produit, surtout si le vent a quelque force. » En attendant qu'on trouve un procédé plus sûr, on pourra donc se servir avec confiance de celui qui est journellement employé depuis cinq ans par les habiles expérimentateurs de l'observatoire de Montsouris.

Mais les précautions dont il est indispensable de s'entourer pour obtenir des liquides nutritifs parfaitement stérilisés avant l'ensemencement ne sont pas aussi simples qu'on l'avait longtemps supposé. La température de l'ébullition est en général insuffisante pour tous les germes contenus dans ces liquides, et s'ils restent parfois limpides après un chauffage à 100 degrés ou même à 70 degrés, cela prouve seulement que les germes qu'ils tiennent en suspension n'y trouvent pas les conditions favorables à leur développement; pour se convaincre de la persistance de cette fécondité latente, il suffit d'ensemencer avec une goutte de ces liquides un bouillon parfaitement stérilisé. La température nécessaire pour détruire sûrement les germes des microbes les plus réfractaires à la chaleur humide n'est pas inférieure à 110 degrés; encore faut-il la faire agir pendant deux ou trois heures, car des germes de bacilles peuvent résister dix minutes dans l'eau chauffée à près de 140 degrés. Comme ces températures élevées auxquelles il faut soumettre les infusions végétales, bouillons, jus de viandes, etc, pour les stériliser, ont pour conséquence d'altérer les substances albuminoïdes de ces liqueurs, on a cherché d'autres procédés pour obtenir des milieux nutritifs sans germes, et M. Pasteur en a indiqué plusieurs : on arrive, en effet, au même but en extrayant directement, avec certaines précautions, les liquides animaux de l'organisme des êtres vivans, en faisant digérer de la viande fraîche dans de l'eau portée au préalable à 110 degrés, en filtrant les sucs ou les jus de viande à travers du plâtre, de l'amiante, etc. En somme, on possède désormais plusieurs moyens de préparer sûrement des liquides purs de tout germe et capables de favoriser l'éclosion des bactéries aussitôt qu'ils en sont ensemencés.

A l'observatoire de Montsouris, les tubes à boule ensemencés sont placés sur des supports et rangés sur les étagères d'une étuve main-

tenue constamment à une température de 30 à 35 degrés, qui paraît favorable au développement de la plupart des bactéries. La durée d'incubation, fort variable, est le plus souvent de 2 à 5 jours; il est assez rare de voir apparaître les signes d'altération au bout de vingt-quatre heures, et encore plus rare de voir une conserve se troubler seulement au bout d'un mois. A Montsouris, ce n'est que vers le quarantième jour que les conserves restées stériles sont définitivement supprimées, ce qui est plus que suffisant pour assurer la rigueur des statistiques. Mais pour obtenir des chiffres comparables, il faut user toujours du même liquide nutritif, car le degré de sensibilité ou d'altérabilité des divers liquides employés pour les besoins de la micrographie varie beaucoup. Ainsi M. Miquel a trouvé l'infusion de foin, tant vantée, 33 fois moins sensible que le bouillon Liebig neutralisé; ce dernier, à son tour, l'est 4 fois moins que le bouillon de bœuf neutralisé, et 7 fois moins que le même bouillon neutralisé et salé au centième. On remarquera l'accroissement de sensibilité que produit ici une faible dose de sel marin; il paraît, en effet, que le chlorure de sodium, loin de gêner l'évolution des germes de microbes, la favorise au contraire, mais seulement quand la dose de sel est modérée; le maximum d'altérabilité a lieu pour la proportion de 7 à 8 grammes de sel par litre; au-delà de 18 grammes, le sel agit comme antiseptique.— Le jus de veau, stérilisé par filtration sur le plâtre à la température ordinaire, a été trouvé 13 fois plus altérable que le bouillon Liebig stérilisé à 110 degrés, qui sert de type de comparaison (1). Il semble d'ailleurs que les liquides pourvus d'un degré de sensibilité élevé favorisent d'une manière spéciale le rajeunissement des bactériums, dont on voit alors augmenter la proportion par rapport aux bacilles et aux microcoques.

Ce qui vient d'être dit suffit pour montrer avec quel soin sont exécutées les recherches statistiques qui se poursuivent à Montsouris, et combien d'efforts ont été faits pour écarter toutes les causes d'erreur. Il semble donc que les moyennes établies par M. Miquel et ses collaborateurs puissent être acceptées avec confiance. En les comparant avec la température, l'état de sécheresse et d'humidité, etc., il est facile de saisir des relations constantes entre le chiffre des microbes et divers états météorologiques bien tranchés. En général, le chiffre des bactéries, peu élevé en hiver, croît au printemps, reste haut en été et baisse rapidement à la fin de l'automne; cependant les variations sont moins régulières que dans le cas des moisissures, comme le montrent les moyennes mensuelles relatives à la période triennale 1880-1882, que nous mettons en regard des moyennes mensuelles des spores de cryptogames, pour la période quinquennale 1878-1882 :

(1) Le degré de sensibilité d'un liquide une fois déterminé par les comparaisons, les résultats qu'il fournit peuvent être réduits au liquide normal (bouillon Liebig).

	Bactéries.	Spores.		Bactéries.	Spores.
Janvier.....	48	7,150	Décembre...	50	7,030
Février.....	33	7,090	Novembre...	128	8,910
Mars.....	67	5,480	Octobre.....	170	14,730
Avril.....	55	7,510	Septembre..	103	15,930
Mai.....	105	12,230	Août.....	80	23,910
Juin.....	51	35,030	Juillet.....	95	27,760

Les variations du nombre des bactéries sont encore bien plus capricieuses lorsque l'on considère séparément les moyennes mensuelles de chaque année :

	1880.	1881.	1882.	1880-82.
Avril.....	56	48	60	55
Mai.....	195	80	40	105
Juin.....	39	92	21	51
Juillet.....	53	190	43	95

On s'assure aisément que ces fluctuations dépendent des alternatives de sécheresse et de pluie. Contrairement à ce qui se remarque pour les spores des moisissures, le chiffre des bactéries, faible en temps de pluie, s'élève toujours pendant la sécheresse. Cela tient sans doute au mode de végétation des microbes, qui recherchent les milieux humides, les substances imbibées de sucs, que les vents n'arrachent pas facilement du sol mouillé; il en résulte que l'air ne commence à s'en peupler que lorsque toute humidité a disparu du sol. On peut cependant constater que les chaleurs fortes et *continues* amènent une diminution du nombre des bactéries, dont elles affaiblissent évidemment la vitalité. La force et la direction du vent ne sont pas non plus sans influence sur les résultats obtenus, surtout quand le sol est sec et friable. Les statistiques de Montsouris prouvent que l'air le plus pur vient du sud, du côté d'Arcueil (42 microbes par mètre cube), tandis que l'air le plus impur arrive du nord-est, des collines de Belleville et de la Villette (152 microbes par mètre cube).

Voici enfin les moyennes trimestrielles obtenues depuis l'hiver de 1879-1880.

Automne.	Hiver.	Printemps.	Été.	Année.
121	53	70	92	84

En somme, l'air du parc de Montsouris renferme donc par mètre cube 84 bactéries rajeunissables dans le bouillon Liebig (1). Mais l'impureté de l'air va en croissant à mesure qu'on se rapproche du centre de la ville. Deux années de recherches comparatives exécutées simul-

(1) Ou près de 600 microbes qui pourraient éclore dans le bouillon de bœuf chargé de 10 grammes de sel par litre, dont la sensibilité est sept fois plus grande.

tanément à Montsouris et à la rue de Rivoli, avec de l'air puisé au milieu du parc et pris à la mairie du IVe arrondissement, à 4 mètres au-dessus de la chaussée, ont prouvé que l'atmosphère centrale de Paris est neuf ou dix fois plus chargée de microbes que l'air pris dans le voisinage des fortifications. C'est ce que montrent avec évidence les moyennes suivantes :

	Automne.	Hiver.	Printemps.	Été.	Année.
Montsouris.....	89	56	57	100	75
Rue de Rivoli...	760	410	940	920	750

En considérant les résultats journaliers, on constate des variations beaucoup plus marquées : les minima, pour la rue de Rivoli, peuvent descendre au-dessous de 20, et les maxima dépasser 5,000 germes par mètre cube (aux époques de sécheresse quand les voies publiques n'ont pas été arrosées). Mais, dans les régions supérieures, l'air paraît être toujours remarquablement pur; au sommet du Panthéon, M. Benoist a trouvé deux fois moins de germes qu'à Montsouris.

Comme on vient de le voir, l'infection de l'air est habituellement dix fois plus grande dans l'intérieur de Paris qu'à Montsouris. Les analyses effectuées au cimetière de Montparnasse n'ont donné que des nombres doubles de ceux de Montsouris; il semblerait donc que les cimetières, loin d'être des foyers d'infection, sont plutôt une cause d'assainissement des grandes villes, au même titre que les jardins publics. Cette conclusion a été pleinement confirmée par des expériences directes qui ont démontré que des masses d'air, chassées à travers un amas de terre saturée de substances putrides, restaient néanmoins aussi pures que l'air filtré par une bourre de coton. On n'aurait donc à redouter que les microbes que la pelle du fossoyeur amène accidentellement à la surface du sol.

Les neuf dixièmes des bactéries qui existent dans l'air de Paris proviennent des poussières accumulées dans les maisons et de la boue desséchée des rues. La poussière des rues s'insinue continuellement dans l'intérieur des maisons, qui la restitue à l'air ambiant au moment des nettoyages, échange incessant qui perpétue fatalement l'infection de l'atmosphère des grandes agglomérations humaines. Un danger des plus graves vient des virus figurés qui s'amassent dans les chambres des malades, et qui ont pour origine les desquamations, crachats et déjections de toute sorte, desséchés et réduits en poudre impalpable qui pénètre partout. Après la mort des malades ou leur guérison, on se livre à un semblant de désinfection qui ne détruit rien, et des germes d'épidémie peuvent ainsi rester longtemps cachés, en conservant une funeste vitalité. Mais le danger qui réside dans les immondices dont le sol des grandes villes est saturé et qui infestent les rues, n'est pas moindre : de là l'importance d'une solution pratique du grave problème des vidanges. En

tout cas, M. Miquel est d'avis que le moyen le plus efficace pour purifier l'atmosphère des villes consiste à conduire sans délai à l'égout tout ce qui est déjà putréfié ou susceptible d'entrer en putréfaction.

Malgré les récentes découvertes de M. Davaine, de M. Pasteur, et de quelques autres savans, les rapports qui existent entre les bactéries de l'air et les maladies *zymotiques* (maladies causées par un ferment) sont encore enveloppés d'une grande obscurité. On n'a encore réussi à démontrer l'existence d'un microbe spécifique que pour un très petit nombre d'affections. M. Miquel a essayé de simplifier les termes du problème en se contentant de confronter les fluctuations du nombre des bactéries avec celles du chiffre des décès enregistrés à Paris depuis trois ans et attribués aux maladies suivantes : fièvre typhoïde, variole, rougeole, scarlatine, coqueluche, affections diphtériques, dyssenterie, érysipèle, infection puerpérale, diarrhée cholériforme des jeunes enfans. Cette comparaison a montré que les crues des microbes sont presque toujours suivies, à courte échéance, d'une aggravation de la mortalité, sans qu'il y ait cependant un rapport direct entre le chiffre des bactéries et celui des décès. C'est une question qui demande évidemment, pour être tranchée, des recherches longtemps continuées.

Au point de vue de l'hygiène, un intérêt particulier s'attache aux expériences instituées dans les salles d'hôpitaux. M. Miquel a effectué, depuis 1878, un grand nombre d'analyses dans les salles de l'Hôtel-Dieu et de la Pitié. A l'Hôtel-Dieu, les moyennes mensuelles ont varié depuis 4,000 jusqu'à 7,500, quand l'air du parc de Montsouris ne contenait que 82 microbes par mètre cube. A la Pitié, les moyennes, beaucoup plus élevées en hiver qu'en été, approchent parfois de 29,000 ; la moyenne générale, déduite de quinze mois d'observations, est de 11,000 microbes par mètre cube d'air. Pendant les mois d'été, le nombre des bactéries est deux fois plus faible, sans doute parce qu'alors les fenêtres restent ouvertes une grande partie de la journée. L'atmosphère des salles se purifie alors, aux dépens, il est vrai, du quartier environnant. On n'a pas oublié l'épidémie de variole qui, en 1880, s'était développée autour de l'annexe de l'Hôtel-Dieu, où était installé un dépôt de varioleux, et qui, après l'évacuation de l'annexe sur l'hôpital Saint-Antoine, se transporta dans les quartiers contigus au nouveau dépôt. C'est là un nouvel argument en faveur du déplacement des hôpitaux et de leur installation en plein air.

L'atmosphère des égouts, comme on pouvait s'y attendre, a été trouvée très chargée de bactéries. Dans l'égout de la rue de Rivoli, l'air en contient constamment de 800 à 900 par mètre cube. Quant à l'eau d'égout, elle renferme de 20 à 30 millions de microbes par litre, et lorsqu'elle entre en putréfaction, elle peut donner naissance à un nombre de bactéries mille fois plus élevé. Voici les résultats de quelques analyses exécutées sur des eaux de diverses provenances :

Vapeur condensée de l'atmosphère	220	par litre.
Eau du drain d'Asnières	12,000	»
Eau de pluie	16,000	»
Eau de la Vanne	62,000	»
Eau de la Seine, puisée à Bercy	1,200,000	»
Id. puisée à Asnières	3,200,000	»
Eau d'égout, puisée à Clichy	20,000,000	»

De pareils chiffres montrent combien l'hygiène publique est intéressée à l'écoulement rapide du contenu des égouts, problème malheureusement toujours à l'étude. Le jour où il sera résolu, on verra la mortalité diminuer, comme dans ces villes anglaises qui ont bravement adopté l'épuration du *sewage* par l'irrigation des champs. En attendant, il ne faut pas négliger l'étude des antiseptiques, qui permettent de combattre l'infection locale. Les expériences de M. Miquel fournissent déjà, à cet égard, de précieuses indications.

Les antiseptiques les plus puissans, dont une faible dose suffit pour arrêter ou pour prévenir l'altération du bouillon de bœuf neutralisé, sont en première ligne l'eau oxygénée, dont l'action désinfectante a été signalée par M. P. Bert et Regnard, puis le bichlorure de mercure, le nitrate d'argent. Viennent ensuite l'iode et le brome, quelques chlorures métalliques, le sulfate de cuivre; le chloroforme, qui paralyse les bactéries sans les tuer; l'acide thymique, plus efficace que l'acide phénique; divers nitrates, l'alun, le tannin. Parmi les substances modérément antiseptiques il faut ranger les fébrifuges tels que les sels de quinine, l'acide arsénieux et le salicylate de soude; enfin, parmi les substances faiblement antiseptiques, le chlorure de calcium, le borate de soude et l'alcool. Le sel marin, la glycérine, l'hyposulfite de soude, ne méritent pas leur réputation. Parmi les gaz qui tuent les microbes, il faut noter les vapeurs de brome, de chlore, l'acide chlorhydrique, le gaz nitreux.

Les faits et les chiffres qu'on trouve réunis dans le livre de M. Miquel suffisent à justifier l'intérêt universel qu'inspirent les recherches concernant les microbes de l'atmosphère, et à recommander les mesures hygiéniques fondées sur une vague intuition du rôle dévolu à ces êtres mystérieux. Parmi ces mesures on doit comprendre la suppression de toute usine insalubre dans le voisinage des grandes villes, l'amélioration des égouts, la démolition des habitations malsaines, l'agrandissement des cours et la réduction de la hauteur des maisons, l'élargissement des voies publiques, le remplacement des pavés par des couches d'asphalte pouvant être lavées avec facilité, la création de vastes parcs et jardins dans l'intérieur des villes. Quant à la chirurgie et à la médecine, on sait le profit qu'elles ont déjà retiré de toutes les mesures destinées à mettre les malades à l'abri des effets malfaisans de l'air impur.

R. Radau.

REVUE DRAMATIQUE

LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET L'ART DE LA MISE EN SCÈNE.

Étude sur la mise en scène, par M. Émile Perrin, — préface au huitième volume (1882) *des Annales du théâtre et de la musique*, par MM. Noël et Stoullig. Paris, 1883; Charpentier.

M. Émile Perrin, administrateur-général de la Comédie-Française, est un homme malicieux et grave. Pendant près de trois années, qui font cent cinquante-six feuilletons, il a essuyé sans bouger les réprimandes de M. Sarcey. Assurément l'averse ne tombait pas toutes les semaines; au moins n'était-ce pas chaque lundi la grosse pluie : souvent ce n'était qu'à peine quelques gouttes chassées par un vent oblique, après une de ces embellies qui luisent sur l'Odéon. M. l'administrateur-général avait même ses lundis secs : le Vaudeville et le Gymnase ou, mieux encore, le Château-d'Eau avaient donné la semaine d'avant du divertissement au critique. D'ailleurs, à parler sérieusement, M. Sarcey ne considérait pas que le principal de sa besogne fût de molester M. Perrin : celui-ci, en somme, n'était pour lui qu'un en-cas; mais quel en-cas! C'était une merveilleuse conserve : chaque fois que manquaient les viandes fraîches, M. Sarcey la décrochait et s'en coupait une tranche. Pendant trois années, le patient n'avait pas frémi; voici que MM. Noël et Stoullig, rédacteurs d'une sorte d'almanach des théâtres, demandent à M. Perrin la préface de leur huitième volume : M. Perrin consent à l'écrire pour la dédier à M. Sarcey, et de quel tour plaisant il l'écrit! Il est flegmatique et pince-sans-rire autant que son adversaire est expansif et réjoui; à le voir se mettre en travers au moment où ce bonhomme d'ogre pensait l'avaler, on croit imaginer une pantomime bizarre où le chevalier de la Triste-Figure interrompt un régal de Sancho.

Pour commencer, le directeur félicite le critique sur cette « ténacité qui est un des traits de son caractère, une des forces de son talent; » pour conclure, il lui dit avec une assurance qui ne laisse pas d'avoir bon air : « Il est convenu que je suis un administrateur néfaste pour la Comédie-Française; vous le répétez à satiété, vous tâchez de le persuader à vos lecteurs. Eh bien! monsieur, je ne crois pas que ce soit l'avis du public; je ne suis même pas bien sûr que ce soit le vôtre, et vous m'excuserez de vous dire que ce n'est pas du tout le mien. » Ce commencement et cette fin ont leur prix; entre les deux, cependant, il fallait parler de quelque chose, et M. Perrin, membre de l'Académie des beaux-arts, a disserté sur la mise en scène : il a bien choisi son sujet.

En effet, nous savons que les griefs de M. Sarcey contre M. Perrin sont de deux ordres différens : d'une part, la Comédie-Française ne donne pas assez aux belles-lettres, elle est mal pourvue de nouveautés, elle néglige le répertoire; d'autre part, elle donne trop à la mise en scène, elle est trop occupée du décor et du costume. Sur le premier point, M. Perrin aurait peut-être quelque embarras à nier; il ne pourrait que réclamer le bénéfice de circonstances atténuantes, discourir sur l'impuissance des auteurs et sur la « force des choses : » est-il coupable si chaque saison ne produit pas son chef-d'œuvre et s'il ne peut faire, pour préparer plus de reprises, que les après-midi soient de vingt-quatre heures? Voilà, j'imagine, à peu près tout ce qu'il pourrait dire; il ne pourrait soutenir, à l'encontre de M. Sarcey, que *les Rantzau*, *les Corbeaux* et *Service en campagne*, avec *Barberine* et *les Portraits de la marquise*, soient un bagage considérable pour toute une année; non, quand bien même on y ajoute les reprises de *Mithridate*, du *Demi-Monde*, de *la Famille Poisson* et cette déconvenue dorénavant historique, *le Roi s'amuse*. Mais, par bonheur, ce n'est point aux griefs de cet ordre que M. Sarcey revient le plus souvent : il est difficile d'écrire tout un feuilleton « sur la pièce nouvelle que la Comédie-Française n'a pas représentée cette semaine » ou « de la tragédie qu'elle a négligé de reprendre; » on blâme les gens avec plus de commodité, plus de variété, plus d'abondance sur ce qu'ils font que sur ce qu'ils ne font pas. D'ailleurs M. Sarcey veut se persuader que, si M. Perrin ne monte pas plus d'ouvrages inédits ou ne remonte pas plus d'ouvrages anciens, c'est parce qu'il est trop curieux de toiles peintes, d'étoffes et de pas à régler; s'il n'est qu'un petit serviteur des lettres, c'est parce qu'il est grand décorateur, grand tapissier, grand costumier, grand ordonnateur de mouvemens scéniques. C'est là-dessus et sur tout le détail matériel des pièces qu'il donne, plus souvent que sur ce qu'il ne donne pas, que M. l'administrateur-général est interpellé par le critique : c'est donc là-dessus qu'il paraît avoir plutôt à répondre, et je comprends qu'il le préfère : il a plus beau jeu sur ce chapitre. Au moins sommes-nous forcés d'approuver ce qu'il prétend faire

en ces matières, sinon toujours ce qu'il fait, et de déclarer que nous approuverons tous ses actes lorsqu'ils seront d'accord avec son système; au contraire, M. Sarcey, non content de blâmer les actes d'après le système, — qu'il n'admet que pour les juger, — réprouve le système absolument. Ainsi, M. Perrin, en choisissant ce terrain pour sa défense, obtient d'abord ce résultat qu'il divise la critique.

Il se peut que, sur un point de fait, nous nous séparions de M. Perrin et que notre témoignage lui soit moins favorable que le sien propre; sur le point de droit, nous pensons comme lui; nous souscrivons à ces théories que son adversaire n'accepte par hypothèse que pour l'en accabler. Faut-il, pour marquer nos positions, choisir un exemple? « J'ai donné tous mes soins, déclare M. Perrin, pendant plusieurs mois à la mise en scène de ce drame : *le Roi s'amuse*. — Vous avez eu tort, s'écrie M. Sarcey... — Vous avez eu raison, disons-nous. — Mais, en admettant que vous eussiez raison, reprend M. Sarcey, vous n'avez pas réussi : la mise en scène du premier acte est froide et la mise en scène du quatrième indiscrète. Vos seigneurs ne bougent pas plus que des souches et votre tonnerre m'empêche d'entendre Mlle Bartet. — Point du tout, réplique M. Perrin; ici et là tout est parfait : ici, le rideau tombe justement sur ce tableau de désordre que vous réclamez; et là, je vous défie de trouver un tonnerre mieux appris que le mien! » Notre avis, en l'espèce, est contraire à celui de M. l'administrateur; nous avons pour ses seigneurs et pour son tonnerre les mêmes yeux et les mêmes oreilles que M. Sarcey. Mais qu'importe? « Mes seigneurs bougent, dit l'un. — Ils ne bougent pas, fait l'autre, » — et nous ne les voyons pas bouger plus que lui; mais l'important est que l'un et l'autre sont d'accord sur ce point que les seigneurs doivent bouger, et nous nous entendons avec eux là-dessus. « Mon tonnerre fait sa partie sans couvrir celle de l'acteur. — Point! il la couvre! » Il nous semble bien qu'il la couvre, en effet; mais l'important est que tout le monde soit d'accord là-dessus, qu'il ne doit point la couvrir; personne n'y contredit. L'accident nous intéresse peu; la théorie seule a du prix à nos regards; elle serait ruinée si M. Perrin convenait que sa mise en scène est mal réglée, s'il ajoutait : « Je m'en moque, » et si M. Sarcey ne s'en était même pas aperçu. Mais on voit que c'est tout le contraire : l'un s'évertue à nier le cas et l'autre à le prouver; c'est donc que le cas a de l'importance. Vainement on dira que M. Sarcey n'admet cette importance que par hypothèse et pour vexer M. Perrin sur le terrain même qu'il a choisi; l'acharnement de sa critique est le gage de sa sincérité : si cette mise en scène ne l'avait, en effet, choqué, il ne crierait pas si fort, et si, à l'occasion, une faute en ces matières l'irrite, c'est que ces matières ne lui sont pas indifférentes. La théorie, après ce débat, demeure intacte : le jugement sur le fait ne prévaut pas contre elle; même elle tire gloire de l'accusation aussi bien que de la défense.

La théorie, M. Perrin, dans cette préface, l'expose à merveille : « Il faut admettre, dit-il, que toute pièce de théâtre est faite pour être représentée... Il faut les clartés de la scène pour donner à une œuvre dramatique son vrai relief, sa puissance, sa vie... Les chefs-d'œuvre ne perdent rien à être entourés de plus de soins qu'on ne leur en a longtemps accordé... C'est par un progrès continu, logique que la mise en scène a pris une réelle importance dans le théâtre moderne; ce progrès s'est accompli avec l'assentiment, la complicité du public, sous l'effort combiné des auteurs et des comédiens animés d'un même désir, marchant vers un même but : obtenir du théâtre le plus d'illusion possible... Il faut que tous les arts accessoires qui doivent concourir à l'illusion théâtrale se fassent des serviteurs dociles de l'auteur... La loi d'harmonie, voilà leur règle... Leur influence est d'autant meilleure qu'elle est mieux dissimulée et que le public la ressent plus à son insu... L'importance du décor et du costume ne doit jamais être une préoccupation pour le spectateur;..mais rien en cela ne doit être donné au hasard : le temps ni la dépense ne doivent compter; le jeu des acteurs, le mouvement de chaque scène, l'aspect du décor, la juste harmonie de chaque accessoire, doivent être réglés avec le soin le plus scrupuleux, parce que du bon accord de toutes ces choses dépend souvent la bonne impression reçue par le public. »

Voilà, resserrée en vingt lignes, la théorie de M. Perrin sur la mise en scène; il confesse, d'ailleurs, que son ambition est de faire de la Comédie-Française, pour la perfection où elle pousse cet art, le modèle des autres théâtres : on sait, en effet, qu'il n'y épargne « ni le temps, ni la dépense, » — et c'est justement là-dessus que le querelle M. Sarcey. L'éminent critique préférerait que la Comédie-Française consacrât aux ouvrages qu'elle monte beaucoup moins d'heures et d'argent, et qu'elle en montât davantage. Moi aussi, je voudrais qu'elle renouvelât plus souvent son affiche, qu'elle ouvrît ses portes à plus de comédies nouvelles, qu'elle entretînt dans leur lustre un plus grand nombre de vieilles pièces; mais peut-être est-ce lui demander l'impossible. Je regretterais qu'elle renonçât au souci d'une représentation parfaite: j'imagine qu'elle pourrait faire plus sans se résigner à faire moins bien; mais s'il faut absolument choisir entre la quantité des œuvres et la qualité de l'exécution, c'est encore, je l'avoue, pour la qualité que je me déciderai.

Pour faire beaucoup de besogne et la faire médiocre, n'avons-nous pas l'Odéon? C'est son rôle de tenir beaucoup de pièces au répertoire, comme un Bouillon Duval tient beaucoup de plats au bain-marie; c'est son rôle d'accommoder à la hâte un grand nombre de comédies, voire de tragédies nouvelles. La Comédie-Française, à mon sens, a droit d'aimer la perfection : il se peut que son menu soit trop court, et nous consentons volontiers qu'elle l'allonge, s'il est moyen de le faire sans rien

gâter ; mais nous maintenons surtout qu'il ne doit rien porter que d'exquis, de médité, de fait à point. On dira que M. Perrin agit moins bien qu'il ne parle; qu'il viole à chaque instant cette loi d'harmonie qu'il proclame; qu'il fait prévaloir sur le principal ce qu'il nomme si justement l'accessoire : nous lui laisserons le soin de le nier et d'affirmer qu'il touche à la perfection ; il nous suffit qu'il y prétende, et, même si, par cette prétention, il est induit dans quelque faute, s'il fait le mal en visant maladroitement au bien, nous en rejetterons le tort sur l'infirmité humaine, nous nous garderons de crier haro sur le pécheur. Il a péché, par excès de zèle pour un certain art, contre les lois de cet art après les avoir promulguées; nous craindrions, par trop de dureté, de décourager son zèle : or, il est bon, à notre avis, que dans un théâtre au moins on s'efforce, même si l'on n'y réussit pas, de produire des exemplaires parfaits de cet art. Que la Comédie-Française soit le palais de la mise en scène : cette déesse moderne n'a pas le choix entre tant de demeures !

Qu'on jette un coup d'œil, en effet, sur l'histoire du théâtre en France (1) : on verra par quel progrès continuel, depuis deux cents ans, depuis un siècle et demi surtout, nous sommes venus à cette idée qu'il doit exister une convenance exacte du décor et du costume au drame et que pas même un mouvement, dans la représentation scénique d'un ouvrage, ne doit être abandonné au hasard. Depuis le théâtre de la rue Mauconseil où se jouaient les pièces de Jodelle entre trois morceaux de tapisserie, deux formant les côtés de la scène et le troisième tendu dans le fond, nous sommes devenus un peu plus difficiles en fait de matériel de théâtre. Dès la construction de la salle du Palais-Royal et l'apparition de *Mirame*, — qui n'avait qu'un décor, mais fait exprès, — il se trouva des critiques pour protester contre ces exigences nouvelles ; l'abbé de Marolles, tout abbé qu'il était, fut en cela le précurseur de M. Sarcey : grand ennemi des « machines » et « perspectives, » il se plaignait que « cet embarras inutile, » divertît le public des beaux vers. Pourtant, l'abbé de Marolles n'eut pas raison de cet art importé d'Italie. Si, pendant longtemps, le luxe des décors fut réservé aux « comédies en musique, » aux ballets, à l'Opéra, c'est qu'un décor simple et en quelque sorte neutre suffisait le plus souvent à des ouvrages composés sous le régime de l'unité de lieu ; c'est aussi que le public du XVIIe siècle voyait plutôt avec les yeux de l'esprit qu'avec les yeux du corps ces héros plus spirituels que matériels de la tragédie et de la comédie classiques. Ce n'est pas pour une autre raison qu'il laissait la fantaisie maîtresse du costume au théâtre. A ces vers de *Cinna :*

(1) Voyez E. Morice, *Essai sur la mise en scène depuis les mystères jusqu'au Cid.* Ludovic Celler, *les Décors, les Costumes et la mise en scène au* XVIIe *siècle;* et surtout Adolphe Julien, *Histoire du costume au théâtre depuis les origines du théâtre en France jusqu'à nos jours.*

Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
Et, sa tête à la main, demandant son salaire,..

lorsque l'acteur Baron, pour figurer cette tête, agitait son chapeau de cour à plumes rouges, ce n'était pas un chapeau, mais une tête que les spectateurs voyaient par la pensée. Aujourd'hui, si M. Mounet-Sully, M. Dupont-Vernon ou quelque autre, en costume contemporain, agitait de la sorte en déclamant ces vers un « tuyau de poêle » en soie ou bien un « claque » de soirée, il n'y aurait personne dans la salle qui s'imaginât voir autre chose que ce « tuyau de poêle » ou ce « claque; » l'effet serait désastreux. Nous ne pouvons plus voir des Grecs que dans une architecture grecque et des Romains que sous un vêtement romain.

Est-ce tel ou tel réformateur qu'il faut accuser de ces changemens? Est-ce Marmontel et Diderot? Est-ce Lekain et Mlle Clairon? Est-ce Talma? Est-ce les romantiques? Le certain est que, pour procurer l'illusion au public, il a toujours fallu, depuis un siècle et demi, des décors et des costumes qui convinssent plus proprement au drame; il n'est pas d'abbé de Marolles qui puisse nous ramener en arrière. M. Sarcey assurément ne prétend pas que nous reculions jusqu'au delà de *Mirame :* il se contenterait de décider que le magasin de décors de la Comédie-Française doit se composer d'un péristyle de temple, d'une place publique, d'un vestibule de palais, d'une forêt et d'un salon; que la garde-robe d'un sociétaire doit contenir un costume antique, un habit Louis XIV, un habit Louis XV, un « complet » moderne. Lui prêté-je plus de goût qu'il n'en a pour la simplicité? Au moins il a déclaré, — mais ceci en termes exprès, — qu'il regrettait et voudrait voir revenir le temps encore proche de nous où les comédiennes pouvaient jouer la plupart des personnages contemporains, en robe de mousseline : « un ruban noué autour de la taille marquait que la robe était de cérémonie; et ces costumes, après avoir servi au théâtre, étaient encore d'usage à la ville. » Outre que la mousseline apparemment était plus solide en ce temps-là qu'aujourd'hui, je vois une foule de raisons pour qu'il soit impossible de restaurer des conventions de cette sorte. Mlle Sarah Bernhardt, assure-t-on, doit jouer *Froufrou* l'hiver prochain : un ruban noué autour de sa taille sur une robe de mousseline ne marquerait pas pour les yeux ni pour l'imagination du public qu'elle est la frivole héroïne de MM. Meilhac et Halévy, pas plus qu'un écriteau accroché à l'un des portans ne marquerait que nous sommes dans son salon et non sur une place publique ni dans un autre salon, celui des *Ganaches* ou du père Grandet. Il serait superflu de rappeler qu'une enseigne de ce genre suffisait aux spectateurs de Shakspeare pour s'imaginer que la scène représentait une forêt ou la pleine mer : dans l'art théâtral comme dans les autres, les conventions dénoncées ne se rétablissent pas; la ruine de celles-là, au contraire, annonce la ruine de celles-ci. Le progrès de la mise en scène vous afflige-t-il? Voilez-vous

la face : vous n'êtes pas au bout de vos chagrins. Les partisans de l'art nouveau, — j'entends les lettrés et non les entrepreneurs d'exhibitions, — condamnent les premiers tout décor, tout costume, tout mouvement qui ne serait pas utile proprement au drame ; ces artifices de spectacle sont, de l'aveu de tous, faits pour les théâtres de féerie, qui ne veulent qu'amuser les yeux. Il faut laisser à ceux-là tout ce faux luxe de tableaux, de vêtemens et de cortèges qui n'ont de prix que par eux-mêmes : l'auteur dramatique les trouvera précieux partout ailleurs que dans un drame ; il n'a pas donné son ouvrage comme un prétexte à les exposer. Mais peu à peu l'idée s'est formée que le décor et le costume et toute la mise en scène doivent s'accommoder exactement à l'époque et au lieu de l'action, ou, si l'auteur n'a pas pris garde de marquer cette époque et ce lieu, au temps et au pays de l'auteur, et par surcroît, dans l'un et l'autre cas, autant du moins qu'il se peut faire, à la condition, aux mœurs, au caractère du personnage. Que la mise en scène ainsi entendue puisse nuire au drame, je n'imagine pas que personne s'avise de le soutenir ; qu'elle lui serve plus ou moins, on disputera là-dessus, mais d'un commun accord on reconnaîtra qu'elle lui sert. D'ailleurs, à consulter l'histoire, à voir le perpétuel progrès des exigences du public, ceux mêmes qui veulent qu'aujourd'hui cette mise en scène soit utile sans admettre qu'elle soit nécessaire, doivent bien se douter qu'un jour utilité deviendra nécessité. Un tel état de cet art moderne est donc au moins l'idéal vers lequel les directeurs de théâtre doivent insensiblement le pousser. Voit-on assez clairement combien il en est encore loin ? Si l'on se reporte en arrière de deux siècles, on admire peut-être les changemens obtenus ; mais si l'on regarde vers l'avenir, on ne peut manquer de trouver que nous sortons à peine de la barbarie. Au moins ne faut-il pas décourager ceux qui s'efforcent à nous en tirer. Nous savons ce qu'il faut faire ; c'est l'avantage le plus solide que nous ayons jusqu'ici sur nos devanciers : au moins ne faut-il pas gêner ceux qui commencent de le faire ; nous devrions compte de cette malveillance à nos successeurs.

Est-ce, d'aventure, dans cette partie de l'art qu'on appelle proprement la « mise en scène, » est-ce dans la façon de régler les rapports du jeu d'un acteur au jeu des autres que nous avons fait depuis deux cents ans tant de progrès qu'il soit prudent de nous arrêter ? « Molière, dit La Grange, n'était pas seulement inimitable dans la manière dont il soutenait tous les caractères de ses comédies, mais il leur donnait encore un agrément tout particulier par la justesse qui accompagnait le jeu des acteurs ; un coup d'œil, un pas, un geste, tout y était observé avec une exactitude qui avait été inconnue jusque-là sur les théâtres de Paris. » Avons-nous trop renchéri déjà sur les scrupules de Molière ? Mais il m'a été donné, le mois dernier, d'assister à une répétition

générale, non pas dans un petit théâtre, mais dans un grand, non pas dans un théâtre libre, mais dans un théâtre subventionné par l'état, non pas d'un ouvrage qu'on pût négliger sans honte, mais d'une œuvre acclamée par toute l'Europe et que l'honneur commandait de nous rendre au moins avec le soin que le directeur d'une petite ville d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre ou d'Italie avait mis à la produire : j'ai vu à l'Opéra-Comique la répétition générale de *Carmen*. Les acteurs, les choristes, les figurans étaient en habit de ville; aucun décor, du moins aucun décor complet, n'était planté sur la scène; la plupart des mouvemens n'étaient qu'à peine réglés; quelques-uns étaient essayés, ce jour-là, pour la première fois : c'était la dernière répétition générale.

Le surlendemain, malgré la protestation des auteurs, qui demandaient au moins une répétition générale avec décors et costumes, une répétition, une seule, — qu'en eussent dit Molière et La Grange! — où les mouvemens de scène fussent ordonnés; malgré les avis, les plaintes, les objurgations de toute sorte, M. le directeur de l'Opéra-Comique, maître chez lui comme un négrier à son bord, donnait la première représentation de la pièce. M. Perrin était dans la salle : est-ce le lendemain qu'il écrivit ces lignes : « Le moindre heurt, une maladresse, un écart, peuvent compromettre l'effet d'une belle scène, faire éclater le rire lorsqu'on comptait sur les larmes, changer la fortune d'une pièce et la faire tourner en désastre? » Assurément ce ne fut pas le cas : la grâce de l'ouvrage fut la plus forte; et M. Sarcey, par un certain tour, pourrait triompher de cet exemple : « Voilà, me dirait-il, un opéra dont la mise en scène est détestable et qui cependant réussit à miracle; vous voyez bien que cette partie de l'art n'a qu'une faible importance! » Je lui répondrais que, si la mise en scène de *Carmen* eût été bonne, le plaisir du public, quelque vif qu'il fût, s'en serait encore avivé ; au moins n'eût-il pas manqué à chaque instant d'être gâté par la rupture de l'illusion théâtrale. J'inviterai M. Carvalho à méditer l'opuscule de M. Perrin.

Si de pareils manquemens à l'art sont possibles à l'Opéra-Comique et lorsqu'il s'agit de *Carmen*, que sera-ce pour un ouvrage moins digne de respect, dans un théâtre de comédie ou de drame, dont le directeur est tenu seulement de suivre la voie de son intérêt, — qu'il ne connaît pas toujours? Si l'on réfléchit à quel degré de bassesse peut rester presque partout cet art de la mise en scène auquel Molière, selon le témoignage de La Grange, attachait tant de prix, on trouvera bon que justement l'administrateur de la maison de Molière s'efforce de le pousser plus haut. Qu'il n'atteigne pas toujours où il vise, qu'il ne donne pas toujours au spectateur « la sensation de la vie vraie, » qu'il n'ordonne pas toujours ses comédiens « selon la logique de la scène et de la situation, » c'est possible et même certain; mais au moins sait-il qu'il faut

le faire, au moins veut-il le faire et n'y épargne-t-il ni ses soins, ni son temps, ni l'argent de la maison; il est ce directeur dont il parle, qui « recommence vingt fois la besogne, » qui « cherche, étudie, compare le mouvement de chaque scène, » jusqu'à ce qu'il soit à peu près content de l'effet; il offre toujours l'exemple de la conscience, et le diable serait contre lui qu'il offrirait quelquefois l'exemple du succès. Assez de gens peuvent profiter à ses leçons pour que nous ne le découragions pas de les donner.

Sur le décor et le costume, il est à peine besoin d'insister. On n'admettrait même plus les héros presque immatériels du théâtre classique dans une architecture et sous des vêtemens dont la convention s'éloignerait trop de la vraisemblance. Agamemnon, Joad ou les Horaces, dans une perspective à la Le Nôtre, nous paraîtraient presque aussi déplacés que dans une gare de chemin de fer. Achille sous une perruque Louis XIV, Auguste affublé de cet « habit à la romaine » que le grand roi portait dans les carrousels, nous sembleraient presque aussi ridicules qu'en redingote ou en frac. Même les décors et les costumes composés d'après l'antique par des dessinateurs de l'école de David, par des artistes épris de la statuaire, et qui négligent comme frivole le menu détail de l'architecture, du mobilier ou du vêtement, même ceux-là qu'on peut trouver fort bien imaginés pour ces personnages qui ne sont proprement, à coup sûr, ni des Grecs ni des Romains, ceux-là même bientôt ne nous donneront plus l'illusion scénique. L'antiquité nous est devenue plus familière : il suffit que ces personnages se nomment Grecs et Romains, pour que bientôt nous ne supportions plus de les voir autrement que dans des décors et des costumes que M. Schliemann et M. Duruy déclareront exacts. Au moins on n'accepterait plus de voir jouer *Tartufe* et *le Misanthrope* en habits Louis XV et Louis XVI, comme on le fit pour *Tartufe* jusqu'en 1829, pour *le Misanthrope* jusqu'en 1837 ; pas plus que de voir jouer *l'Épreuve* ou *le Mariage de Figaro* avec les costumes de l'empire et de la restauration. Qu'on observe l'époque et le lieu de l'action lorsque l'un et l'autre sont marqués dans l'ouvrage; la date et la patrie de l'ouvrage, lorsque la scène se passe dans le temps et dans le pays de l'auteur, voilà ce que nous exigeons chaque jour avec plus de rigueur. Est-il besoin de répéter que le décor et le costume doivent convenir aussi à la condition, aux mœurs, au caractère du personnage et même à sa situation particulière dans chaque scène? On connaît ce trait de Molière entrant chez sa femme, le soir de la première représentation de *Tartufe* et la trouvant parée de ses plus beaux atours : « Comment donc, mademoiselle, s'écrie-t-il, que voulez-vous dire avec cet ajustement? Ne savez-vous pas que vous êtes incommodée dans la pièce? et vous voilà éveillée et ornée comme si vous alliez à une fête ! Déshabillez-vous vite, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être. » Le salon de l'Avare ne sera pas le

même que celui du Bourgeois gentilhomme, ni la toilette d'Agnès ou d'Henriette celle de Cathos ou d'Uranie.

Mais dans nos pièces modernes, quels soins plus délicats ne faudra-t-il pas pour assurer la perpétuelle convenance du décor et du costume au drame! Non-seulement nous sommes mieux renseignés sur nos contemporains que sur les Grecs et les Romains ou sur nos pères, de sorte qu'ici la moindre inexactitude nous choquera, mais dans nos comédies l'unité de temps et celle de lieu sont rompues; les personnages sont plus matériels et plus individuels que ceux du théâtre classique; ils sont de chair et d'os; ils vieillissent, ils voyagent; chacun a son tempérament qu'il nous fait connaître, son rang dans la société, ses habitudes, ses fortunes diverses; aucun ne ressemble à l'autre; aucun ne peut se passer de ses vêtemens et prendre ceux de son voisin; aucun, s'il est chez lui, ne peut se passer de ses tentures et de son mobilier, ni se loger chez un autre, pas plus qu'un escargot ne se logera dans la coquille d'un crabe. Rarement un personnage pourra garder le même costume d'un bout à l'autre de la pièce : le vêtement du matin n'est pas celui de l'après-midi ni du soir; le vêtement du travailleur n'est pas celui du parvenu; ni le vêtement de l'homme riche celui de l'homme ruiné. Tel qui, au premier acte aura un lustre au plafond, n'aura plus à la fin de flambeaux sur la cheminée; même il aura été forcé de déménager : au lieu de satin sur la muraille, il n'aura qu'un papier déchiqueté ou bien ce sera le contraire, la fortune lui ayant souri. Des nuances presque imperceptibles devront être observées : la coquette qui s'habille comme une « cocotte » ne doit pas être confondue avec elle, ni la femme du « meilleur demi-monde » qui singe la femme du monde ne doit avoir absolument le même aspect. Deux canapés, même deux fauteuils, ne seront pas pareils chez la baronne d'Ange ou chez Froufrou; du moins, s'ils sont pareils, ce ne sera pas par aventure, mais par la volonté des auteurs.

On s'aperçoit que je parle comme si, dès maintenant, l'art de la mise en scène était porté à sa perfection; comme si tous les directeurs s'occupaient avec un succès constant de la valeur expressive du décor et du costume; comme si, au lever du rideau, le spectateur, en promenant ses regards de gauche à droite de la scène, en les arrêtant un moment sur les personnages, apprenait exactement où la scène se passe et quels individus sont devant ses yeux; comme si, d'un bout à l'autre de la pièce, la mise en scène criait la vérité. On sait que nous n'en sommes pas là; on sait de quel à-peu-près nous nous contentons, et que cet à-peu-près, malgré le mensonge des mots, est de beaucoup éloigné de l'idéal. Ce n'est pas souvent qu'on voit sur une scène un décor qui soit une expression particulière d'une situation. Combien, au contraire, de salons et de mobiliers d'aspect banal, qui conviennent également à plusieurs pièces, à plusieurs personnages et même aux plus divers, parce qu'ils ne conviennent à aucun! Dans

aucun théâtre autant qu'à la Comédie-Française on n'a souci de ce rapport de la décoration au drame : il faudra cependant que, dans tous, on en vienne à garantir ce rapport; est-il donc sage de reprocher à la Comédie-Française le bon exemple qu'elle propose?

C'est encore de la Comédie-Française qu'il faut attendre les réformes du costume, et celle-ci, qui sera la première de toutes, car elle en est la condition nécessaire : à savoir que les costumes, aussi bien les costumes de ville que les costumes historiques ou étrangers, soient fournis par le théâtre. On sait qu'autrefois le comédien était tenu de se vêtir lui-même, qu'il représentât un roi de tragédie ou bien un bourgeois du temps; l'actrice devait se défrayer de tout, qu'elle fît Hermione ou Célimène, Zaïre ou Susanne. De là cette fantaisie qui régnait sur le costume, chacun n'ayant qu'un souci : être aussi galamment paré que possible, au meilleur marché; les grands seigneurs donnaient aux comédiens leurs habits de cour à peine portés; les comédiennes à la mode imitaient les grandes dames, lorsqu'elles ne tenaient pas de leur libéralité leurs propres ajustemens. Si l'on est venu à établir, au profit du bon sens, l'unité de ton dans les costumes, c'est que les entrepreneurs de théâtre se sont décidés à les fournir. On fait encore une exception pour les habits de ville : rien ne saurait la justifier. Un vêtement qui doit servir sur la scène, que ce soit la toge ou la redingote, le pallium ou la jupe moderne, doit être commandé, exécuté, payé par les soins du directeur et selon les avis de l'auteur aussi bien qu'un décor et qu'un meuble, que ce décor représente un palais antique ou bien un salon de nos jours, que ce meuble soit une chaise curule ou soit une « fumeuse. » Ce n'est pas seulement l'équité qui le conseille; c'est la raison d'art qui l'exige. Ainsi seulement serons-nous assurés que les costumes aussi bien que les décors exprimeront la pensée de l'écrivain et conviendront aux personnages. Jusque-là que verrons-nous? Ce que nous voyons chaque jour : neuf fois sur dix, par des motifs que l'on devine, les hommes sont mis trop pauvrement et les femmes trop richement.

La répétition générale ou même la première réserve à l'auteur de singulières surprises : l'amoureux sort du Jockey-Club avec un pantalon coupé par un tailleur concierge; la femme séparée, qui vit dans la retraite, porte une toilette qui ferait pousser des « ah! » sur le champ de courses. Dans une comédie de M. Gondinet, je me souviens qu'un père d'humeur facile interrogeait son fils en camarade sur une note de bijoutier qu'il avait reçue par erreur : « Doit M. de Jordane pour diamans montés en clous de sabot... Qu'est-ce à dire? — Hé! oui, répliquait le jeune homme; c'est pour Nadine... Elle joue un rôle de paysanne... Pas moyen de porter ses diamans!.. Je les ai pris et fait monter comme dit la facture. — Malheureux! s'écriait le père;

elle va jouer les pieds en l'air! » Apparemment cette Nadine était une étoile d'opérette; mais si les actrices de comédie et de drame ne se passent pas de tels caprices d'élégance, il ne s'en faut de guère. D'autre part, sans doute, plus d'une comédienne d'avenir est éloignée du théâtre ou des rôles par la cherté des toilettes. S'il est cependant une scène où les licences de la coquetterie soient un peu réprimées, s'il est une scène aussi où le mérite soit aidé à se produire en habits convenables, c'est justement celle de la Comédie-Française. M. Perrin, par ses conseils, modère la prodigalité de telle de ses sociétaires; il est telle pensionnaire, d'autre part, qu'il fait habiller de telle façon pour jouer tel rôle dans une pièce moderne, aux frais de la maison. Lequel de ses successeurs établira qu'il en soit de même pour tous les comédiens, pour toutes les comédiennes et dans tous les rôles? Celui-là sera le digne héritier, non-seulement de M. Perrin, mais de M. le baron Taylor, de M. Édouard Thierry et d'un autre, M. François Buloz, que nous ne saurions oublier ici comme fait M. Perrin dans sa préface. Celui-là aura cette gloire de rendre possible la convenance du costume au personnage, comme est déjà possible la convenance du décor au drame. Quand l'une sera possible comme l'autre, l'une et l'autre ne tardera pas à devenir réelle. Bientôt même les théâtres libres ne seront pas dispensés par le public d'imiter en ses réformes le premier théâtre de l'état. La mise en scène alors sera vraiment ce qu'elle doit être : l'illustration de l'œuvre dramatique.

Mais pour que cet âge d'or arrive, il ne faut pas sommer M. Perrin de reculer jusqu'à l'âge de fer, sous prétexte qu'il entend un peu trop en financier l'âge d'argent. S'il dépense trop de temps et trop d'écus pour de beaux décors et de beaux costumes et de belles ordonnances de scènes, qui font rentrer dans sa caisse encore plus d'écus qu'il n'en a tiré, il faut reconnaître qu'il se préoccupe du rapport de tout cet appareil aux ouvrages; s'il rompt quelquefois cette loi d'harmonie qu'il proclame, ce n'est ni par ignorance ni par mépris, mais par excès de zèle; s'il ne fait pas exactement son devoir, il le connaît du moins et s'efforce de le faire : c'est un double avantage qu'il a sur d'autres directeurs, à qui nous le désignons pour modèle. C'est assez pour que nous le laissions monter au Capitole, quand MM. Noël et Stoullig lui prêtent un marchepied, et que nous ne le tirions pas par les pans de son habit en ajoutant notre poids à celui de M. Sarcey.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Les affaires de la France ont passé dans ces dernières années par bien des phases diverses, les unes aiguës et violentes, les autres à demi tempérées. Mettons, si l'on veut, que, depuis quelques semaines, elles sont entrées dans la phase d'une tranquillité relative, qu'elles sont moins tourmentées; soit!

On n'en est plus pour l'instant, il est vrai, à ces fébriles agitations qui ont rempli les premiers mois de l'année, qui ont poussé les partis à des iniquités inutiles contre des princes paisibles, ni à ces inquiétudes suscitées, propagées par la menace incessante de manifestations tumultueuses. On n'en est plus même à se demander si le ministère qui existe n'est point par hasard en péril de mort prochaine, s'il ne va pas tomber demain, ou, au plus tard, après-demain. Le ministère vit encore de la force qu'il s'est donnée par une certaine fermeté d'attitude dans une crise déjà oubliée, où un soupçon de faiblesse aurait pu tout compromettre. Les chambres elles-mêmes, après leurs vacances d'avril, ont repris leurs travaux sans faire beaucoup de bruit. Elles ont eu déjà sans doute quelques discussions assez animées et suffisamment instructives; elles auront avant peu plus d'une occasion de revenir à des questions périlleuses ou irritantes. Elles en sont dans l'intervalle à discuter sur les récidivistes, sur les enfans abandonnés. Dans ces premiers débats, en général, même dans ceux qui ont pu toucher à des intérêts sérieux, la passion n'est pas ce qui a dominé jusqu'ici. Il y a, nous en convenons, une certaine apparence de calme qui peut faire illusion. — Le mal intime et profond existe toujours cependant, il n'y a point à s'y méprendre, et il se traduit, sinon par des agitations extérieures, du moins par la confusion des esprits, par l'incohérence des projets, par la difficulté de revenir à une direction juste et éclairée des affaires du pays. Le mal existe, parce que les influences qui l'ont créé et développé sont toujours prépondérantes, parce que

les passions de parti n'ont pas cessé de régner dans le gouvernement comme dans le parlement, parce que depuis trop longtemps déjà tout procède d'une impulsion qui fausse la politique de la France à l'intérieur comme à l'extérieur. Le calme peut être à la surface aujourd'hui; le mal est dans les choses, dans les faits, dans cet étrange système qui a engagé la république dans une voie où elle trouve au bout du compte les résistances religieuses qu'elle a provoquées, les mécomptes financiers auxquels elle s'est exposée, l'isolement diplomatique où elle s'est laissé réduire. On a beau répéter sans cesse, pour se consoler ou pour se rassurer, que ce sont les ennemis de la république, les réactionnaires qui parlent ainsi; bien des républicains sensés, réfléchis sont eux-mêmes les premiers à comprendre, à avouer ce qu'il y a de grave dans cette situation telle qu'elle est apparue récemment encore à la lumière de deux discussions très calmes, très sérieuses qui se sont engagées devant le sénat sur les affaires religieuses et sur les affaires extérieures de la France.

Une des plus tristes erreurs de la politique de parti qui gouverne la France depuis quelques années est certainement cette guerre aux croyances, aux influences religieuses qui est devenue une sorte de mot d'ordre et de système, dont la dernière discussion du sénat atteste une fois de plus le caractère et les excès. De quoi s'agit-il aujourd'hui? Le gouvernement a imaginé pour son usage tout un ensemble de pénalités variées qu'il prétend appliquer sommairement au clergé. Il avait déjà la faculté de poursuivre devant la juridiction administrative pour obtenir des déclarations d'abus; il y a ajouté la suspension ou la suppression discrétionnaire des traitemens ecclésiastiques. Il ne s'en est pas tenu là; il a demandé au conseil d'état une sorte d'avis ou de consultation dont il pût s'armer désormais pour exercer sans contestation ce droit de disposer des traitemens, et même un autre droit nouveau, celui de poursuivre les évêques devant les tribunaux en dehors de la juridiction administrative. Le conseil d'état ne s'est pas prononcé sur la faculté de poursuivre les évêques devant la police correctionnelle; mais il s'est empressé, pour le reste, de reconnaître au gouvernement tous les droits possibles, le droit de surveillance et d'action disciplinaire qui résulte de sa souveraineté à l'égard de tous les fonctionnaires religieux ou civils, le droit tout spécial d'appliquer la suppression du traitement, — la « saisie du temporel, » — à tous les ecclésiastiques, depuis le plus haut dignitaire de l'église jusqu'au plus humble desservant de village. Le conseil d'état a invoqué l'ancien régime, les droits monarchiques, les décrets impériaux, les traditions, les usages de tous les gouvernemens; — et voilà pourquoi la république est pleinement autorisée aujourd'hui à supprimer les traitemens des desservans, des curés et même des évêques! C'est précisément sur ce point que M. Batbie a voulu interpeller le gouvernement, et il l'a

fait, non en politique passionné, mais en jurisconsulte aussi instruit que mesuré. Il a montré tout ce qu'il y avait de vain dans ces prétentions nouvelles, dans ces interprétations captieuses de tout un passé, et M. le garde des sceaux, en se bornant à commenter, à s'approprier l'avis du conseil d'état, ne s'est pas aperçu qu'il répondait à la question par la question, qu'il n'avait rien justifié du tout, qu'il réhabilitait tout simplement le bon plaisir dans les affaires ecclésiastiques.

Où donc le conseil d'état a-t-il découvert ce droit qu'il reconnaît au gouvernement de supprimer de sa volonté propre les traitemens du clergé, non-seulement des desservans, mais encore des prêtres, des évêques dont la position est reconnue par le concordat? Dans quelle disposition précise de législation puise-t-on cette prérogative exorbitante qui ferait d'un ministre de parti, éphémère comme les circonstances qui l'ont porté au pouvoir, l'arbitre capricieux de l'existence du clergé, des nécessités du culte? Est-ce à l'ancien régime qu'il est permis de demander des exemples? Il faudrait cependant être sérieux. S'il y a des prérogatives d'état qui sont inhérentes à la république comme à la monarchie, qui se transmettent à travers tous les régimes, il y a aussi des conditions de vie publique et sociale qui se transforment incessamment, il y a des garanties nouvelles qui entrent à leur tour dans le droit. Quelle analogie y a-t-il entre le temps présent et une époque où ce mot de « temporel » dont on se sert avait un autre sens, où le roi était le protecteur, le gardien d'une religion d'état, où il avait des privilèges particuliers par cela même qu'il se chargeait d'exécuter, de faire respecter les lois de l'église? Nos ministres ne sont pas, que nous sachions, des « évêques du dehors, » et s'ils n'acceptent pas les obligations des rois, ils n'ont pas apparemment leurs droits. Est-ce à l'empire et à ses décrets de 1813 qu'on peut demander des armes? Plaisante ambition pour la république de chercher ses modèles dans un régime où la volonté d'un maître était la première loi, où tout se décidait par mesure de haute police! Ce droit qu'on prétend avoir reçu en héritage de tous les gouvernemens, qu'on affecte de mettre aujourd'hui au-dessus de toute contestation, est, au contraire, si peu certain, si peu clair, qu'il n'y a pas longtemps encore des ministres hésitaient à se l'attribuer; ils croyaient, il est vrai, l'avoir pour les desservans, ils avouaient naïvement qu'ils ne l'avaient pas à l'égard des évêques et des curés reconnus par le concordat. M. Paul Bert lui-même, dans son passage aux affaires et depuis, croyait si peu à ce droit de suspension sommaire des traitemens ecclésiastiques qu'il proposait justement de l'inscrire dans des projets destinés, selon lui, à compléter le concordat, à ajouter une sanction pénale aux déclarations d'abus. Ce droit n'est nulle part, dans aucune loi, dans aucun texte. Que reste-t-il donc? Il reste ce triste penchant qui tend à faire de la république d'aujourd'hui le résumé et

le couronnement de toutes les traditions arbitraires. On irait au besoin chercher l'arbitraire jusqu'au fond des siècles pour s'en servir dans un intérêt de parti !

La vérité est que ce n'est là qu'une forme, un incident de cette guerre qu'on poursuit et qui prend aujourd'hui un caractère d'autant plus blessant pour toutes les consciences honnêtes qu'elle procède par mille moyens détournés, qu'elle affecte de se déguiser parfois sous des semblans de légalité. Il y a eu des temps où l'esprit de secte allait audacieusement à son but, où il ne cachait pas son hostilité contre les religions traditionnelles, ses desseins de proscription et de destruction. Aujourd'hui on agit avec plus de diplomatie, — plus habilement et plus sûrement, dit-on. On a l'art des subterfuges et des euphémismes. La guerre, oh ! sûrement, personne ne la veut. M. le président du conseil est le premier à en désavouer la pensée. M. le garde des sceaux, qui est certainement sincère, répudiait l'autre jour avec chaleur l'idée qu'on prêtait au gouvernement de vouloir « déchristianiser » la France. Soit ! Malheureusement on a beau dire, la guerre ne se poursuit pas moins, non plus seulement contre l'église catholique, contre ce qui s'est appelé si longtemps le « culte national, » mais contre toute idée religieuse. Tantôt, sous prétexte de neutralité, on fait disparaître des écoles les emblèmes de tous les chrétiens, on introduit dans l'enseignement des programmes équivoques; tantôt on bannit les sœurs de charité de leurs maisons, les aumôniers des hôpitaux, même ces aumôniers chargés de réciter les « dernières prières » pour les pauvres. Un jour, on avoue tout haut l'intention de remettre la main sur certains édifices religieux, de les « désaffecter, » — c'est encore un nouveau mot comme « laïciser ; » — demain on proposera d'effacer des budgets municipaux les dépenses des cultes. Là où l'on craindrait encore d'agir ouvertement, on procède d'une manière subreptice : on supprime des traitemens. Au moment présent, à défaut de la suppression totale du budget des cultes qui rencontrerait peut-être encore quelque difficulté, une sous-commission des finances est en travail d'une série de propositions réduisant la dotation de quelques archevêques, les indemnités des évêques, les honoraires des curés, — supprimant les bourses des séminaires, les traitemens des chanoines et des vicaires-généraux. Et comme il faut que le comique, pour ne pas dire le grotesque, se mêle aux choses les plus sérieuses dans une campagne de ce genre, on a eu tout récemment cet incident puérilement bizarre des petits livres scolaires dont les auteurs se sont crus obligés de régler leurs citations sur les fantaisies du conseil municipal de Paris. Oui, ils ont expurgé La Fontaine ! ils ont biffé le nom de « Dieu, » effacé le mot de « prière ! » ils ont corrigé, accommodé leurs citations au goût laïque, atténué les couleurs religieuses de certains morceaux ! Racine a été banni comme trop clérical ! Le conseil municipal de Paris

doit être content, il a ses auteurs, dont il distribue gratuitement les œuvres dans ses écoles. Cela vaut bien ces congrès d'instituteurs de province se réunissant pour divaguer à l'aise sous le regard paternel de l'inspecteur primaire, pour faire la leçon aux desservans et au gouvernement.

On dit que M. le président du conseil a de l'orgueil; il n'en a vraiment pas autant qu'on l'assure, puisqu'il laisse courir ces inepties, puisqu'il supporte tout. Il aurait peut-être voulu maintenir les aumôniers des hôpitaux de Paris; mais le conseil municipal ne l'entend pas ainsi et il s'incline. Le manuel de M. Paul Bert ne paraît pas lui plaire absolument; mais M. Paul Bert est une puissance, il est par son influence sur les instituteurs émancipés le vrai ministre de l'instruction publique bien plus que M. Jules Ferry lui-même, — et il faut défendre M. Bert. M. le président du conseil défend encore le budget des cultes; mais il supprime sans droit les traitemens ecclésiastiques, ce qui est toujours une manière de faire sa partie dans l'œuvre de secte qui s'accomplit aujourd'hui. Ainsi vont les choses et on ne s'aperçoit pas qu'on s'expose à rencontrer la résistance croissante de toutes les consciences sincères. On ne voit pas qu'on donne trop raison à M. Batbie disant avec autant de modération que de prévoyance : « Vous créez à la république, au régime républicain à peine établi, des difficultés que vous pourriez éviter et que vous devriez lui épargner. » C'est le dernier mot et la moralité de cette sérieuse discussion qui a eu au moins le mérite de montrer où nous en sommes dans cette voie de conflits religieux où le gouvernement s'est laissé entraîner sans savoir peut-être jusqu'où il ira, sans avoir maintenant la force de s'arrêter.

Qu'en est-il, d'un autre côté, de ce court et brillant débat qui s'est engagé aussi au Luxembourg sur nos affaires extérieures et qui touche certes à un des plus graves intérêts de la France, à l'intérêt national lui-même? Ici, c'est un homme qui sait toujours allier l'élégante mesure du langage au sens supérieur des affaires diplomatiques, c'est M. le duc de Broglie qui s'est chargé d'interpeller le gouvernement sur le caractère, sur les conséquences de cette triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, et de l'Italie dont on a déjà tant parlé, qui pourrait sans doute en certains cas créer une situation délicate à notre pays. M. le ministre des affaires étrangères, qui a lui-même parlé avec talent, avec habileté, a paru croire qu'il aurait mieux valu se taire sur une question qui ne pouvait recevoir de réponse, que le silence était ce qu'il y avait de plus digne, de plus fier dans certaines circonstances. C'est d'un fin diplomate. A quoi bon cependant affecter de se taire sur un incident qui a retenti partout, qui a été l'objet de toute sorte de commentaires dans la plupart des parlemens? M. Gladstone a été interpellé dans le parlement anglais. M. Tisza a eu à s'expliquer dans la chambre de Buda-Pesth. M. Mancini s'est fait un devoir de

multiplier complaisamment ses exposés dans le sénat comme dans la chambre des députés de Rome et, selon le mot spirituel de M. Challemel-Lacour, il a commenté ses propres commentaires. Ces déclarations multiples, il est vrai, n'ont pas notablement contribué à dissiper les nuages qui couvraient, qui couvrent encore la triple alliance; elles n'ont même pas été toujours absolument concordantes. Quand les ministres étrangers ont eu parlé, on n'a pas été beaucoup plus avancé. C'était une raison de plus pour que la curiosité témoignée par M. le duc de Broglie, inspirée par un sentiment tout patriotique, ne dût pas paraître surprenante. Le ministre français n'a pas pu satisfaire cette curiosité : c'était son droit et peut-être son devoir. Chacun restait dans son rôle. Paris n'a point à coup sûr renvoyé la lumière qu'il n'a pas reçue de Rome, de Buda-Pesth ou de Londres. Ce qu'il y a de plus clair après tant de discours, c'est qu'il y a évidemment entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, quelque chose qui ressemble à une entente, à un rapprochement, mais que cette entente, à laquelle on s'accorde à maintenir un caractère tout défensif, tout pacifique, n'a rien d'offensant ni de menaçant pour la France. On le dit, nous le voulons bien. C'est là un de ces incidens qu'il ne faut ni diminuer ni exagérer.

Après tout, ce n'est pas la première fois que des combinaisons de ce genre se produisent ; à cette heure même, justement, on publie les dernières parties des volumineux *Mémoires* du prince de Metternich. C'est l'histoire d'un homme qui, après avoir été mêlé aux événemens mémorables du commencement du siècle, après avoir réussi à reconquérir pour son pays une grande situation, avait mis son génie dans la politique de l'immobilité. Il a passé sa vie à nouer, lui aussi, des combinaisons pacifiques, défensives. Au lendemain de la révolution de 1830, M. de Metternich réunissait les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse à Münchengrætz dans une triple alliance qui paraissait assez énigmatique, et l'on se souvient de la hauteur avec laquelle l'ancien duc de Broglie, alors ministre des affaires étrangères de France, recevait la communication de ce qui s'était passé à Münchengrætz. Quelques années après, M. de Metternich réunissait encore les trois souverains à Tœplitz pour confirmer plus que jamais l'alliance. A quoi ont abouti ces savantes combinaisons? Elles n'ont sérieusement servi à rien. Le seul point nouveau aujourd'hui est l'entrée de l'Italie, à la place de la Russie, dans cette autre triple alliance. Si l'Italie est flattée de son rôle, elle est libre. Quant à la France, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de ne montrer aucune impatience prématurée de cet isolement que les événemens lui ont créé et de profiter de sa liberté pour résoudre quelques-unes de ces questions coloniales qui, en intéressant son rôle extérieur, ne sont certes pas de nature à troubler la sécurité du continent.

Ces questions qui ont été effleurées dans la dernière discussion du

sénat, qui, sans menacer personne, ne laissent pas néanmoins d'être assez vivement discutées dans quelques pays de l'Europe, ces questions ont pris depuis quelque temps une certaine importance, ne fût-ce que comme dédommagement du médiocre rôle que nous avons joué en Égypte. La principale est évidemment aujourd'hui cette affaire du Tonkin, pour laquelle le gouvernement vient de demander un crédit assez élevé et qui va être décidée ces jours prochains par le parlement. Il s'agit, pour tout dire en quelques mots, d'envoyer un corps expéditionnaire dans ces régions du Tonkin qui touchent à l'empire chinois, qui sont déjà soumises par un traité régulier de 1874, à l'influence exclusive de la France, et dont l'occupation est devenue une nécessité pour garantir nos possessions de l'Indo-Chine. La difficulté est de mener à bonne fin cette occupation en évitant de se jeter dans des aventures guerrières avec l'empire de Chine, qui revendique toujours cette contrée, et en continuant ou en renouvelant les rapports de protectorat avec le royaume d'Annam, dont le Tonkin est une dépendance. Cette difficulté, on l'a étudiée sous toutes ses faces sans doute, on la surmontera. Tout est du reste visiblement engagé déjà. Des troupes ont été expédiées et un envoyé est parti pour aller négocier avec le souverain d'Annam, le roi ou empereur Tu-Duc, l'exécution pacifique de nos desseins. La chambre semble toute disposée à donner au gouvernement toutes les ressources dont il a besoin. L'entreprise est certainement séduisante, puisque c'est l'extension, le complément de cet empire colonial de l'extrême Orient dont la Cochinchine a été la première ébauche. Qu'on réfléchisse bien seulement sur la nature de l'œuvre qu'on se propose. Qu'on n'oublie pas les mécomptes auxquels on s'est exposé dans cette campagne tunisienne qui a pu être compromise par le décousu de l'organisation et de l'exécution autant que par les malhabiles dissimulations du gouvernement. Qu'on se rende bien compte qu'il faut autant de fermeté que d'esprit de suite et de prudence si l'on veut faire quelque chose de sérieux dans ces régions lointaines, si l'on ne veut pas recommencer cette série de fautes, de défaillances, de contradictions qui ont marqué notre politique en Orient depuis quelques années et qui nécessitent aujourd'hui un effort décisif. L'essentiel est de concilier ces intérêts lointains avec nos intérêts de grande puissance. — Après cela il restera toujours vrai que, pour raffermir la France en Europe, pour lui assurer les moyens de jouer son rôle dans le monde, la première condition est de lui faire une politique intérieure qui ne mette pas l'instabilité dans ses institutions, le désordre dans ses finances, la division dans les consciences et dans les esprits, — qui ne perpétue pas enfin le malaise sous l'apparence d'un calme trompeur et éphémère.

L'Angleterre, à part ces questions lointaines qui la touchent toujours au vif, parce qu'elles intéressent son influence et son commerce,

l'Angleterre ne laisse point d'avoir, elle aussi, comme toutes les autres nations, ses difficultés, ses préoccupations, ses luttes intérieures. Elle n'en a pas encore fini surtout avec cette crise irlandaise qui a pu être atténuée dans une certaine mesure, il est vrai, par la politique agraire de M. Gladstone, qui ne garde pas moins sous bien des rapports une singulière gravité.

Tout ce que le gouvernement anglais a pu faire par des lois d'une équité hardie, par des réformes presque radicales dans les conditions de la propriété, il l'a fait, et il a peut-être réussi à avoir raison de l'ancienne ligue agraire ; il n'est pas arrivé jusqu'ici à pacifier l'Irlande, à vaincre complètement les sociétés secrètes, les passions meurtrières. Il en est toujours à soutenir une lutte énergique contre des ennemis qui ne reculent pas devant le crime. Il y a un an maintenant que lord Cavendish et M. Burke étaient frappés à Phœnix-Park en plein jour par d'audacieux meurtriers qui échappaient d'abord à toutes les recherches. Ce n'est pas sans beaucoup d'efforts que la police anglaise, mise en mouvement de toutes parts, est arrivée à pénétrer le mystère de l'assassinat de Phœnix-Park et de bien d'autres assassinats, à mettre la main sur les principaux coupables, qui appartiennent tous à une société dite des « invincibles. » Cette vigoureuse campagne de répression ne s'est pas ralentie un instant depuis un an, et le résultat de toutes les recherches, facilitées à un certain moment par des délations intéressées, est ce procès multiple qui se juge à l'heure qu'il est à Dublin, qui est certes plein de détails étranges et caractéristiques. Ces « invincibles » qui défilent depuis quelque temps devant la cour de Dublin, ce sont des nihilistes irlandais qui sont résolus à tout, à l'incendie et au meurtre, qui, le plus souvent, ne désavouent pas leur crime. Les délateurs eux-mêmes, garantis aujourd'hui par leurs dénonciations, sont de curieux personnages. On demandait en plein tribunal, il y a quelques jours, à l'un d'eux si l'association n'avait pas voulu assassiner l'ancien secrétaire pour l'Irlande, M. Forster ; il a répondu que le mot « assassiner » était peu poli, qu'on avait voulu « éloigner » M. Forster, — et comme on le pressait de questions en lui demandant où l'on aurait transporté l'ancien ministre, ce lugubre humoriste a répliqué d'un ton dégagé : « Je ne m'en souviens plus, j'ai oublié l'adresse de son caveau de famille. » Ce procès qui se déroule à Dublin, qui compte déjà un certain nombre de condamnations à mort, n'est pas fini. La justice anglaise n'a même pas encore sous la main tous les coupables, et c'est ici une complication de plus dans cette singulière et éternelle affaire irlandaise. Le cabinet de Londres a aujourd'hui à obtenir des États-Unis l'extradition de quelques-uns des chefs de cette faction du meurtre qui se sont réfugiés au-delà de l'Atlantique. Il paraît décidé à demander aux Américains cette extradition : de sorte que la répression des crimes irlandais se complique par le fait d'une question diploma-

tique assez grave. Il s'agit d'une interprétation du droit d'asile. Les États-Unis se rendront-ils à la demande que lord Granville est sur le point d'adresser à Washington? Ils hésiteront probablement, ils pourront invoquer les traditions, les exemples du gouvernement britannique lui-même en plus d'une circonstance. La difficulté ne laisse pas d'être sérieuse, et c'est ainsi que l'Angleterre voit sans cesse renaître, sous une forme ou sous l'autre, ce problème irlandais dont elle ne peut arriver à se délivrer ni par les mesures libérales, ni par les coercitions et les répressions.

Le cabinet de M. Gladstone, du reste, malgré les succès qu'il a eus jusqu'ici, malgré l'ascendant qu'il n'a pas perdu, n'est point à un embarras près dans sa politique intérieure, et il n'est peut-être plus à l'abri des mécomptes. Il vient de l'éprouver ces jours derniers encore à propos de cette éternelle affaire de l'admission de M. Bradlaugh qu'il avait essayé de régler par un bill de conciliation proposant la modification du serment parlementaire et qui semble aujourd'hui plus compliquée que jamais après une discussion nouvelle et un vote récent de la chambre des communes. C'est une vieille et assez maussade histoire qui se reproduit périodiquement depuis trois ans et qui n'est peut-être pas près de toucher à un dénoûment. M. Bradlaugh, élu une première fois par Northampton, a cru pouvoir forcer l'entrée du parlement, « bannière déployée » en refusant le serment religieux traditionnel, en se donnant comme un représentant de la libre pensée, ou pour mieux dire, de l'athéisme; il a été arrêté au seuil de la chambre, il n'a pas été admis. Élu une seconde fois, il s'est ravisé, il a offert de prêter le serment sur la Bible qu'il avait d'abord refusé; mais on s'est souvenu de ses premières déclarations, des opinions qu'il avait publiquement professées, et, bien qu'il fût cette fois dans la stricte légalité, il a été de nouveau repoussé. Il a essayé de tous les moyens, même des manifestations populaires et d'une sorte d'entrée de vive force dans la chambre; il n'a pas réussi. C'est alors que M. Gladstone, pour en finir avec un conflit dangereux, a eu la pensée de proposer un bill tendant à modifier la formule religieuse du serment ou plutôt à substituer une simple déclaration au serment, et c'est sur ce bill que s'est engagée tout récemment une discussion des plus sérieuses, des plus vives, qui n'a pas duré moins de quatre ou cinq jours. M. Gladstone a retrouvé les plus beaux élans d'une inépuisable éloquence pour soutenir son bill, pour défendre, non l'élu de Northampton, mais ce qu'il considérait comme un principe libéral. M. Bradlaugh lui-même a demandé à être entendu, il a plaidé sa cause. L'opposition, à son tour, conduite par le chef des conservateurs dans la chambre des communes, sir Stafford Northcote, a combattu énergiquement le ministère et sa proposition. Bref, le bill a été repoussé. Le cabinet, malgré ses efforts, a été vaincu. La majorité contre lui n'a été, il est vrai, que de trois voix;

ce n'est pas moins toujours une défaite. Cet échec, qui est le premier essuyé par le ministère, a évidemment plusieurs causes. Il y en a une toute personnelle peut-être : c'est que M. Bradlaugh n'excite ni intérêt ni sympathie. Il a pu dire sans trop se tromper devant la chambre : « Vous avez très mauvaise opinion de moi. » C'est vrai ; le bill avait le tort de paraître proposé justement en faveur d'un personnage peu intéressant, peu en crédit. Il y a une autre raison assurément plus sérieuse, plus profonde : c'est que, malgré tout, cette réforme du serment religieux répugne visiblement à une portion considérable de la majorité ministérielle, aux vieux whigs, qui se sont abtenus en assez grand nombre. Elle répugne plus vivement encore au sentiment populaire, à la masse nationale, qui n'a montré que de la froideur pour la proposition du gouvernement. On a beau dire que la tradition anglicane a déjà plié devant les catholiques, devant les israélites, qu'elle devra plier devant les athées. C'est possible ; les Anglais ne paraissent pas en être là. Il s'est même trouvé un député israélite qui a été un des plus vifs contre le bill.

De toute façon, le ministère a été battu. Que peut-il, en définitive, résulter de ce vote ? Il est bien clair que le cabinet n'en est point ébranlé pour le moment, qu'il ne peut pas y avoir une crise ministérielle pour M. Bradlaugh, à la suite d'un coup de scrutin qui n'avait rien de décisif, qui ne change pas les rapports des partis. Les conservateurs seraient les premiers embarrassés d'être appelés à former un ministère dans ces conditions, avec une majorité qui n'est pas réellement une majorité, qui compte des libéraux, des Irlandais avec la masse des tories. Le cabinet n'a pas pu penser un instant à donner sa démission ; il peut encore moins songer à une dissolution du parlement, qui serait pour le moins très risquée, très hasardeuse, si elle était décidée à propos d'une question où le pays a été loin de suivre le gouvernement de ses sympathies et de ses vœux. Le dernier vote de la chambre des communes n'a donc rien changé essentiellement et ne peut avoir aucune conséquence immédiate. Il est tout au plus un symptôme, un avertissement. Il est le signe saisissable de ce qu'il y a de difficile, de fragile peut-être dans la situation générale du ministère et du parlement. M. Gladstone supplée à tout sans doute par un ascendant incontesté, par une puissance de parole qui vient de se révéler ces jours derniers encore avec éclat. Il n'est pas moins dans la condition laborieuse d'un chef de gouvernement toujours occupé à résoudre le problème de concilier lord Hartington et M. Chamberlain, de maintenir intacte, autant que possible, une majorité composée de vieux whigs et de radicaux. Il ne peut faire un pas vers les radicaux sans se créer des embarras d'un autre côté. Et qu'on le remarque bien : ce n'est pas même sur une question comme celle du serment parlementaire que les dissentimens peuvent être le plus dangereux. Il est

clair que les radicaux du cabinet et de la majorité sont surtout peu favorables à la politique extérieure d'intervention et d'extension que le gouvernement suit, que M. Gladstone, en véritable Anglais, ne craint pas de continuer après lord Beaconsfield. C'est tout cela qui fait que les petits échecs peuvent avoir leur signification et qu'une certaine faiblesse peut se cacher pour le ministère sous l'apparence de force qu'il garde encore.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les porteurs de rente 5 pour 100 qui ne voulaient pas se résigner à la réduction d'intérêt que leur imposait l'exécution de la loi relative à la conversion, ont eu, depuis le 1er mai jusqu'au 10 mai, deux moyens de se prémunir contre l'application de cette loi. Ils ont pu demander à l'état le remboursement au pair, c'est-à-dire réclamer 100 francs pour chaque coupure de 5 francs de rente, ou bien porter leurs inscriptions sur le marché de la Bourse afin de les vendre au cours du jour. Comme ils étaient assurés que le premier mode ne leur pouvait donner que 100 francs, tandis que le second leur procurait de 109 à 110 fr., il est assez naturel que bien peu aient été tentés de choisir le premier mode.

De là vient que, sur un capital de près de 7 milliards de francs, placé en rente 5 pour 100 et qui ne produira plus désormais que 4 1/2, il n'a été présenté de demandes de remboursement que pour la somme très insignifiante de 95,000 francs ne représentant pas tout à fait 5,000 francs de rente. Cette somme sera remboursée à partir du 16 courant. Il sera détaché le 16 août prochain un dernier coupon trimestriel de 1 fr. 25 sur la rente 5 pour 100 convertie, et, à partir de ce moment, la rente actuelle sera officiellement transformée en une rente 4 1/2 pour 100 non convertible ou remboursable pendant une période de dix années.

Au point de vue des demandes de remboursement, la conversion a donc pleinement réussi; mais il est évident que, s'il ne devait se

trouver qu'un nombre infime de porteurs de rentes 5 pour 100 assez naïfs pour vouloir un remboursement au pair, il a pu au contraire s'en trouver un nombre très considérable parfaitement résolu à ne pas garder leur rente après réduction et à en retirer le plus fort capital possible par une vente sur le marché. Aucun délai n'oblige d'ailleurs ces porteurs à se presser. Ils pourront vendre dans six mois aussi bien qu'aujourd'hui, et ils ont tout intérêt à attendre une occasion favorable. Il est par conséquent impossible de dire encore si le succès matériel de la conversion se doublera d'un succès moral, par l'acceptation presque unanime de ses conséquences et de ses effets par la masse des rentiers, ou si le déclassement du 5 pour 100 ancien, devenu du 4 1/2, ne prendra pas avec le temps des proportions dont les ventes effectuées au comptant depuis un mois ne peuvent encore donner l'idée.

Ces ventes ont été cependant assez importantes depuis le 1er mai pour causer d'assez vives inquiétudes au sujet de la position de la place. Tout ce qui était offert au comptant a été pris par les établissemens de crédit, non pour être conservé, mais pour être immédiatement vendu à terme et finalement recueilli par la spéculation, amenée ainsi à grossir ses engagemens sur nos fonds public. La spéculation pourrait-elle continuer bien longtemps ce travail d'absorption temporaire, et n'arriverait-il pas un moment, si les portefeuilles ne cessaient de rejeter du 5 pour 100 sur le marché, où les acheteurs à terme se verraient contraints à suspendre leurs ordres d'achats? Une panique pouvait éclater ce jour-là; le meilleur moyen de conjurer le péril était d'arrêter le déclassement du 5 pour 100 par un mouvement de reprise destiné à prévenir le public qu'il ne devait pas compter voir le nouveau 4 1/2 pour 100 descendre au-dessous des cours actuels, 109 à 110 fr. C'est jeudi dernier, alors que ce fonds venait d'être assez rapidement précipité par des ventes continues à 108.75, que s'est produite, avec autant d'énergie que d'opportunité, cette intervention salutaire des gros capitaux contre les incertitudes et les craintes des petits portefeuilles. Toutes les offres au comptant et à terme ont trouvé leur contre-partie, et les cours des deux rentes 3 et 5 pour 100 ont été relevés en deux bourses de près d'une unité. Les ventes d'inscriptions pour compte des rentiers de province se sont immédiatement ralenties, et il ne paraît guère douteux que la résignation à la conversion ne soit à peu près unanime, si l'on parvient à tenir le 4 1/2, sans défaillance nouvelle, au cours de 110 francs.

En fait, la conversion n'a pas jusqu'ici déterminé de gros mouvemens de capitaux; on en trouve la preuve formelle dans le dernier bilan de la Banque de France, où le portefeuille et les avances étaient en diminution et où n'apparaît aucune trace d'opérations d'un caractère anormal. La reprise sur les fonds publics à Paris a coïncidé assez étrangement avec l'élévation, par la Banque d'Angleterre, du taux de

l'escompte de 3 à 4 pour 100. Cette modification, qui était prévue depuis quelque temps, indique bien moins un resserrement réel de l'argent au-delà du détroit que la situation toute spéciale de la réserve de la Banque d'Angleterre, et n'a par conséquent exercé aucune influence sur les tendances de notre propre marché monétaire, dont le trait principal est toujours l'extrême abondance des ressources. Grâce au revirement des trois derniers jours, les prix des deux rentes 3 pour 100 et du 5 pour 100, à la fin de la première quinzaine de mai, se trouvent ramenés au niveau des derniers cours de compensation.

Il en est de même pour les valeurs de la compagnie de Suez, qui, pendant cette période, ont eu un marché très agité, et après avoir rapidement baissé, se sont relevées en même temps que le 5 pour 100. De 2,360, l'action a reculé à 2,180 pour revenir à 2,400; on cotait 2,380 samedi soir. La baisse avait été provoquée par un article du *Times* et d'autres journaux anglais et par l'annonce d'un meeting auquel devaient prendre part, le 10 mai, à Londres, les représentans des principales compagnies anglaises de navigation maritime entre la Grande-Bretagne et l'extrême Orient. Le meeting a eu lieu, et le projet de formation d'une société pour le percement d'un second canal a été adopté à l'unanimité. Un comité exécutif a été nommé avec mission d'élaborer un projet définitif, de réunir les fonds nécessaires, de prendre toutes les mesures propres à la réalisation des principes posés dans le meeting. Il semble donc bien que l'agitation anglaise contre l'administration actuelle du canal ait un caractère plus sérieux qu'on ne se plaît à le croire ou à le dire de ce côté-ci de la Manche, et peut-être les actionnaires du canal de Suez feront-ils sagement en répondant autrement que par une indifférence dédaigneuse aux menaces peu déguisées du *Times* contre la compagnie et son chef, M. de Lesseps. Quel que soit le but de cette agitation, percement d'un second canal, rachat du canal actuel ou prédominance de l'élément anglais dans le conseil d'administration de la compagnie, une question des plus graves se trouve posée: comment remédier à l'insuffisance, nettement et énergiquement proclamée par les armateurs anglais, de la grande voie commerciale ouverte entre l'Europe et l'Orient par des actionnaires français? Les recettes de la première décade de mai se sont élevées à 2,340,000 francs, en excédent de 550,000 francs sur celles de la décade correspondante de mai 1882, ce qui n'a pas peu contribué aux rachats dont l'action a été l'objet cette semaine.

Les transactions n'ont pas été très actives sur les titres des chemins français, la hausse provoquée par l'annonce de la signature prochaine des conventions ne s'étant pas soutenue. Le Lyon a baissé après le détachement du coupon. Il perd environ 30 francs sur le cours de compensation. Le Midi a reculé de 25 francs et le Nord de 15 francs.

Les Chemins autrichiens se tiennent un peu au-dessus de 700 francs ; le dividende sera de 32 francs, ce qui a causé quelque déception. L'assemblée générale des actionnaires des Chemins lombards a voté un dividende de 5 francs. On a prélevé sur le bénéfice net une somme de 2 millions pour l'achèvement en 1883 des dépenses extraordinaires de reconstruction nécessitées par les inondations de l'automne de 1882. On prévoit en Espagne de très belles récoltes, ce qui pourrait ramener des acheteurs au Saragosse et au Nord de l'Espagne.

Les actionnaires de la Banque d'escompte se sont réunis le 7 courant en assemblée extraordinaire. La réduction du capital de 100 à 50 millions a été votée. Les actions actuelles libérées de 125 francs seront échangées à raison de deux pour une contre des actions libérées de 250 francs et au porteur. Le capital a été ensuite élevé à 65 millions par la création de 30,000 actions nouvelles destinées à payer les apports de la Banque Française et Italienne, décidément absorbée par la Banque d'escompte.

Une autre société, la Compagnie foncière de France et d'Algérie, vient également de faire consacrer par une assemblée extraordinaire la réduction de son capital de 100 à 50 millions au moyen du même procédé que la Banque d'escompte.

Le 5 pour 100 italien s'est maintenu très solidement aux environs de 92 francs. La signature de l'iradé, portant concession de la ferme des tabacs en Turquie, ayant été enfin officiellement annoncée, le 5 pour 100 turc a été porté à 12 francs et la Banque ottomane à 775 fr. Un rapport de sir Colvin, concluant à une revision de la loi égyptienne de liquidation, a provoqué un mouvement de réaction sur les titres de la dette égyptienne unifiée. Ce rapport propose, en effet, que le chiffre d'amortissement de cette dette soit réduit, afin que le gouvernement puisse disposer de ressources qui lui sont indispensables pour le paiement des indemnités et des dépenses d'occupation de l'armée anglaise. Comme, d'autre part, les recettes de la caisse de la dette publique continuent à présenter un excédent considérable, la réaction s'est arrêtée sans peine après le détachement, qui a eu lieu le 6 courant, du coupon semestriel de 10 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

COLONISATION OFFICIELLE

EN ALGÉRIE

I.

ESSAIS TENTÉS DEPUIS LA CONQUÊTE.

Ceux de nos compatriotes qui se sont fixés dans nos possessions du nord de l'Afrique se plaignent fréquemment d'être oubliés de la mère patrie. Les représentans attitrés de notre colonie algérienne, c'est-à-dire les sénateurs, les députés, les membres des conseils-généraux des trois départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine, les délégués de ces conseils au conseil supérieur du gouvernement expriment, à ce sujet, des doléances contenues, et les journaux du pays, avec cette vivacité de ton qui est particulière à la presse, mais qu'il ne faut pas trop lui reprocher parce qu'elle sert tout à la fois, en matière politique, d'excitant et de frein, se répandent, depuis quelques années surtout, en lamentations qui ressemblent un peu à des reproches. Volontiers on donne à comprendre, de l'autre côté de la Méditerranée, quand on ne le dit pas expressément, que nos ministres et nos chambres paraissent s'inquiéter assez médiocrement des affaires de l'Algérie, et l'on ne se fait pas faute d'ajouter que, si par hasard ils s'en occupent, c'est habituellement pour démontrer qu'ils ne les connaissent guère, ou même point du tout.

Ainsi articulées, ces plaintes sont-elles fondées? Il serait embarrassant d'en convenir, et, de prime abord, elles semblent entachées de quelque exagération : il faut distinguer toutefois. Si les habitans de l'Algérie se bornaient à regretter de ne plus entendre, comme jadis aux beaux jours du régime parlementaire, des voix autorisées et puissantes plaider avec éclat leur cause à la tribune française, ce n'est pas moi qui les contredirais. Oui, il est vrai, les temps sont passés où, devant une chambre dont j'avais l'honneur de faire partie, le maréchal Bugeaud, au lendemain de la bataille d'Isly, et le général de La Moricière, après la prise d'Abd-el-Kader, le front encore éclairé des rayons de leurs récentes victoires, venaient agiter devant des collègues presque aussi émus qu'attentifs ces éternels problèmes algériens que, sous une forme différente, mais les mêmes au fond, nous nous efforçons de résoudre aujourd'hui. Sur cette question demeurée ouverte entre les membres d'un même cabinet, le très sagace ministre de l'intérieur du 11 octobre, M. Thiers, n'hésitait pas, en repoussant les prévisions défavorables du président du conseil et de quelques-uns de ses collègues moins confians que lui, à se porter, avec sa clairvoyance habituelle, le garant intrépide des futures destinées de notre colonie africaine, tandis que d'excellens esprits, M. Dufaure et M. Lanjuinais, M. de Tocqueville et M. de Beaumont, M. de Chasseloup-Laubat, le général Allard, M. de Corcelles, se demandaient entre eux, non sans quelque appréhension, quel système il valait mieux suivre pour tirer tout le parti possible des ressources de nos nouvelles possessions. Certes ils étaient loin de s'accorder entre eux sur le point de savoir s'il fallait faire appel à la puissante initiative du gouvernement en s'abritant sous sa tutelle, ou laisser toutes choses suivre leur cours naturel, en se confiant au temps et à l'activité individuelle des intéressés pour arriver à des résultats plus lents peut-être à obtenir, mais autrement étendus, d'une nature moins factice et, par conséquent, plus sûrs et plus durables. On comprend que, traitées par des personnes aussi compétentes, les graves questions qui touchaient de si près à l'avenir de l'Algérie aient eu le don de captiver l'attention publique. Il en a toujours été ainsi sous tous nos régimes de libre discussion. Les assemblées républicaines, de 1848 à 1852, quoique absorbées par de terribles préoccupations, n'ont eu garde de se désintéresser de cette colonie africaine, où le général Cavaignac avait brillamment conquis, sous le gouvernement de juillet, tous ses grades militaires. Il y a plus : pendant les deux dernières années de l'empire, quand un peu d'air avait fini par pénétrer dans les rouages de la machine gouvernementale, jusqu'alors si hermétiquement fermée, ce fut du côté de l'Algérie que se portèrent les premières investigations du corps législatif, prompt à saisir l'occasion soudainement offerte d'exercer,

en matière si grave et si délicate, une initiative politique qui lui avait été, pendant longues années, jalousement refusée.

Au printemps de 1868, une commission d'enquête agricole avait été instituée, sous la présidence de M. Léopold Lehon, pour aller se rendre compte sur place, d'après un questionnaire extrêmement détaillé, de tous les besoins de nos trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, — qu'elle avait mission de parcourir. L'année suivante, une décision impériale, datée du 5 mai 1869, nommait une autre commission extra-parlementaire chargée *d'élaborer les questions qui se rattachent à la constitution et à l'organisation administrative et politique de l'Algérie.* Cette commission, présidée par le maréchal Randon, ancien gouverneur-général de l'Algérie, comptait parmi ses membres M. Ferdinand Barrot, alors grand référendaire du sénat, M. Chamblain, conseiller d'état, M. Gastambide, conseiller à la cour de cassation, M. Paulin Talabot, les généraux Allard, Desvaux et Gresley. M. Tassin, directeur du service de l'Algérie au ministère de la guerre, en était secrétaire, et M. le sénateur Béhic remettait au ministre, au mois de janvier 1870, le rapport dont il avait été chargé. L'enquête agricole ordonnée par le corps législatif, ainsi que le rapport de la commission gouvernementale, étaient attendus sur les bancs de la majorité et sur ceux de l'opposition avec une égale impatience. Le 11 avril, M. Jules Favre réclamait avec insistance le dépôt de cette enquête et affirmait n'être que l'écho de tout ce qu'il avait entendu dire en Algérie en déclarant « qu'elle passait pour avoir été faite avec le plus grand soin et une entière indépendance. » Au mois de décembre de cette même année, M. Léopold Lehon déposait en même temps une demande d'interpellation sur les affaires de l'Algérie et annonçait que les procès-verbaux de l'enquête pouvaient être dès lors distribués aux membres du corps législatif.

Quant au rapport de M. Béhic, nombre d'exemplaires en avaient été tirés à l'imprimerie impériale, et, quoique le texte lui-même n'ait jamais été officiellement publié, ses dispositions principales étaient parfaitement connues de tous les membres du parlement s'intéressant aux affaires de l'Algérie. Chose vraiment singulière, les conclusions en étaient plus libérales, plus larges, dictées par une disposition d'esprit infiniment plus moderne que celles adoptées par une autre commission nommée en novembre 1880, c'est-à-dire en plein régime républicain : *à l'effet d'étudier les modifications à apporter au gouvernement-général de l'Algérie.* Aux termes du projet impérial de 1870, « le gouvernement et la haute administration étaient centralisés, à Alger même, aux mains d'un gouverneur-général qui avait rang de ministre et devenait, en cette qualité, directement responsable. Il était assisté d'un conseil supérieur, exclusivement com-

posé de membres élus par les conseils-généraux des départemens civils et composés d'indigènes. Ce conseil supérieur, — où ne siégeait pas, comme aujourd'hui, une majorité de fonctionnaires, — votait, en recettes et en dépenses, le budget du service local et en recevait les comptes. Il donnait son avis sur toutes les questions qui lui étaient soumises et pouvait émettre des vœux sur les objets intéressant l'Algérie. Le gouverneur-général exerçait la plénitude des pouvoirs administratifs et politiques attribués aux ministres. Il participait, lors de sa présence à Paris, aux délibérations du conseil des ministres et représentait le gouvernement devant le sénat et le corps législatif... Un sous-gouverneur assistait le gouverneur-général et le suppléait, en cas d'absence, soit à Paris, soit à Alger. Le gouverneur-général et le sous-gouverneur pouvaient être choisis soit dans l'ordre militaire, soit dans l'ordre civil. »

Quoi de plus sage et, pour l'époque, de plus hardi que ces propositions émanées d'une commission composée de hauts dignitaires de l'état, délibérant sous le contrôle immédiat d'un gouvernement qui n'a jamais passé pour follement épris de la stricte application des formes parlementaires ; et n'est-il pas vraiment surprenant, et j'ajouterai un peu triste, d'avoir à constater que, dans ses lignes principales, particulièrement en ce qui regarde la responsabilité réelle du gouverneur-général de l'Algérie, le projet d'organisation arrêté par les conseillers de l'empire devançait de beaucoup, comme résolution virile, l'ensemble confus des mesures timidement indiquées par les sénateurs et les députés de l'Algérie, et par les quelques fonctionnaires auxquels le ministre de l'intérieur, M. Constans, a jugé bon de s'adresser en 1880, sans que les résultats de cette consultation officieuse, vue d'assez mauvais œil en Algérie, aient eu d'ailleurs la moindre influence vivifiante sur la direction à donner à notre politique algérienne?

Il n'en avait pas été ainsi en 1870. Dès le mois de janvier, l'attention publique avait été fortement appelée sur les affaires de notre colonie africaine par une discussion du sénat, à laquelle avaient pris part le maréchal de Mac-Mahon, M. Michel Chevalier, les généraux Daumas et de La Rue. Au corps législatif, l'intérêt avait été bien autrement excité, au mois de mars suivant, lorsque M. Léopold Lehon développa à la tribune l'interpellation déposée l'année précédente. La majorité qui avait applaudi sans réserve le jeune orateur, qui avait entendu MM. Lefébure et de Kératry abonder dans son sens, devant laquelle le baron Jérôme David, ancien officier des bureaux arabes, était venu déclarer qu'il était converti à l'idée de substituer désormais la prépondérance de l'élément civil à la suprématie des commandans militaires, ne fut qu'à moitié surprise et ne parut nullement scandalisée quand M. Jules Favre, dépo-

sant une pétition des habitans de Constantine, se mit à réclamer hautement pour les colons le droit de nommer eux-mêmes leurs députés. La discussion avait été brillante. Les objections du ministre de la guerre avaient eu le caractère de simples réserves, tandis que les critiques mises en avant par les membres de l'opposition s'étaient presque exclusivement adressées à la forme que le gouvernement entendait donner aux mesures projetées. Il entendait, en effet, les décréter par la voie du sénatus-consulte, alors que les opposans du corps législatif, devenus exigeans, émettaient la prétention de prendre directement part à leur confection ; mais ces divergences ne portaient point sur le fond des questions engagées. Finalement, le corps législatif se trouva à peu près unanime pour déclarer *qu'après avoir entendu les explications du gouvernement sur les modifications qu'il se proposait d'apporter au régime législatif auquel l'Algérie était soumise, et considérant que, dans l'état actuel des choses, l'avènement du régime civil paraissait devoir concilier les intérêts des Européens et ceux des indigènes, il passait à l'ordre du jour.* Au cours du débat, M. Jules Favre, récemment revenu d'Afrique, et qui s'était porté l'éloquent interprète des vœux des habitans de l'Algérie, avait pu, sans provoquer la moindre réclamation, s'écrier du haut de la tribune, le 9 mars 1870 : « Vous le voyez, messieurs, la barrière est tombée, car nous nous tendons une main fraternelle pour introniser la liberté. » Ce n'est pas tout. Le 28 mars, M. Léopold Lehon, en son nom propre et au nom de M. Jules Favre, afin de manifester, sans doute, par l'alliance des noms, l'accord survenu entre la majorité et l'opposition à propos de l'Algérie, déposait une proposition de loi dont les nombreux articles réglaient l'organisation future de notre colonie conformément aux vues exprimés par le *leader* de la minorité. Le gouvernement, par la bouche de M. Ollivier, en acceptait les dispositions principales, se bornant à demander que la discussion des mesures projetées et le vote du corps législatif, renvoyés dans la séance même à sa commission d'initiative, fussent remis à une autre session. Ainsi, plus d'hésitations, plus de retards, plus de fins de non-recevoir opposées aux vœux des habitans de notre colonie ; la sympathie pour leurs légitimes revendications était devenue générale et le moment semblait arrivé, presque à la veille de la chute de l'empire, où l'Algérie allait enfin recevoir, par l'entremise régulière du parlement, après de solennels débats, cette organisation définitive toujours si ardemment souhaitée et qu'aujourd'hui elle attend encore vainement.

Comment se fait-il que tant d'espérances aient été si cruellement déçues? Comment tant de bons vouloirs n'ont-ils abouti à produire,

après treize ans, que des résultats aussi incomplets? Et pourquoi nous faut-il derechef entendre nos compatriotes fixés en Algérie se plaindre encore aujourd'hui, non sans quelque apparence de raison, de l'insouciance que, sous la république, le gouvernement et les chambres semblent témoigner pour leurs intérêts les plus essentiels? La plainte n'est que trop naturelle, mais les reproches sont-ils bien justes? Hélas! ce sont les malheurs de la patrie qui ont été l'unique cause de cette soi-disant indifférence. Au lendemain de ses revers, la France a dû, pour assurer son salut au sortir de l'épreuve qu'elle venait de traverser, se replier pour ainsi dire sur elle-même et courir au plus pressé. Les membres de l'assemblée nationale, aux prises avec les difficultés du jour, n'avaient pas l'esprit assez libre ni même assez de loisirs pour se livrer aux discussions de principes qu'aurait amenées l'étude d'une nouvelle organisation de notre colonie algérienne. La forme des délibérations de nos assemblées parlementaires n'est pas d'ailleurs restée ce qu'elle était naguère sous les monarchies constitutionnelles de 1815 et de 1830. La discussion de l'adresse au début de chaque session et celle du budget avant sa clôture fournissaient alors l'occasion de passer en revue et de traiter amplement à la tribune tous les sujets qui touchaient aux intérêts vitaux de notre pays. L'examen annuel du budget a bien été maintenu, parce qu'il est la condition essentielle de tous les gouvernemens libres, mais, à la chambre des députés, la discussion n'en est jamais venue qu'aux derniers momens de la session, alors que ses membres étaient pressés d'entrer en vacances. Quelle possibilité pour un député d'appeler utilement, en de pareilles circonstances, l'attention de ses collègues sur un sujet aussi vaste et aussi compliqué? Et la présentation si tardive du budget au sénat, qu'a-t-elle été jusqu'à présent, sinon une vaine formalité et, pour ceux qui prennent au sérieux les affaires du pays, une véritable déception? Sera-t-il permis à celui qui écrit ces lignes de constater qu'à trois reprises différentes, quand il a voulu, à propos des dépenses de notre colonie, soulever la question si importante à ses yeux d'une responsabilité ministérielle effective pour les affaires de l'Algérie et signaler les inconvéniens très fâcheux qui résulteraient, suivant lui, pour l'expédition des affaires, du système des rattachemens inauguré un beau matin, puis abandonné, puis repris, dont on ne sait pas encore au juste ce qu'il en est advenu, jamais il ne lui a été donné d'obtenir des ministres en exercice autre chose que des réponses, assurément fort courtoises, mais encore plus écourtées, et des promesses évasives qui n'ont été suivies d'aucune exécution? Alors qu'un silence si complet s'est prolongé durant tant d'années, est-il donc

surprenant que l'attention du public en soit venue à se désintéresser insensiblement d'un sujet dont les dépositaires du pouvoir et les représentans de la nation l'ont si peu entretenu?

Mais parlons franchement et disons les choses comme elles sont. Nos compatriotes établis de l'autre côté de la Méditerranée n'ont-ils pas, eux aussi, quelques reproches à se faire, et dans le moment où je voudrais attirer sur leurs doléances légitimes l'attention qu'elles méritent, peut-être ne trouveront-ils pas mauvais que je leur demande s'ils sont bien assurés de n'être pas eux-mêmes, jusqu'à un certain point, responsables de cette défaveur dont ils gémissent? Qu'ils me permettent de procéder à leur examen de conscience, ce qui est toujours facile quand il s'agit des autres. Les Algériens ont reçu de la république, comme don de joyeux avènement, presque tout ce qu'ils avaient demandé à l'empire, un peu plus même, car personne, que je sache, excepté M. Crémieux, ne les avait entendus formuler un vœu impérieux pour la naturalisation immédiate et en bloc de tous les israélites de l'Algérie. Deux décrets datés de Tours et de Bordeaux, en octobre 1870 et en février 1871, ont constitué notre colonie en trois départemens ayant chacun le droit de nommer deux représentans. Les gouvernemens et la haute administration de l'Algérie ont été centralisés à Alger sous l'autorité d'un haut fonctionnaire qui recevait le titre de *gouverneur-général civil* de ces trois départemens. Par suite des événemens de la métropole, et sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun décret, la presse algérienne, jusqu'alors si sévèrement bâillonnée, est devenue soudainement libre comme celle du reste de la France, et nos compatriotes des trois départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine ont été mis, du jour au lendemain, en possession, pour la défense de leur cause, de cet instrument merveilleux à la fois et redoutable, car il est également puissant pour le bien et pour le mal. Voyons l'usage qu'ils en ont fait.

Depuis le jour où la France a pu, après la paix, rentrer en possession d'elle-même et de la plus grande partie, sinon, hélas! de la totalité de son sol national, le gouvernement de M. Thiers s'est uniquement appliqué à guérir les douloureuses blessures qu'elle venait de recevoir. A Alger la politique réparatrice de cet homme d'état avait droit de compter sur une cordiale adhésion, car personne, dans le passé, n'avait pris plus chaudement à cœur les intérêts de notre colonie africaine. Le choix de l'amiral de Gueydon et le soin de lui assigner le titre de *gouverneur-général civil* attestait une fois de plus non-seulement la sympathie persévérante du chef du pouvoir exécutif pour ses anciens cliens, mais sa prompte clairvoyance à deviner la nature des difficultés auxquelles il fallait pourvoir. M. Thiers se rendait parfaitement

compte de l'intensité du mouvement d'opinion, plus vif peut-être que réfléchi, qui se prononçait alors contre le maintien dans notre colonie de toute suprématie même apparente qui serait accordée à l'élément militaire sur l'élément civil. Il faisait, en même temps, trop de cas des braves commandans de notre armée pour les vouloir sacrifier à de puériles déclamations; il se tenait, avec raison, pour assuré que l'autorité supérieure de l'un de nos officiers de marine les plus distingués, administrateur heureux de la principale de nos colonies des Antilles, serait acceptée avec plaisir par ses subordonnés militaires, porteurs comme lui de la glorieuse épée qui en a toujours tant imposé aux Arabes. Il ne doutait pas non plus que les partisans les plus décidés d'une administration toute civile accueilleraient sans murmure son choix, parce qu'ils se sentiraient ainsi garantis contre les complaisances qu'entraînent parfois, entre officiers d'une même arme, les camaraderies d'une commune carrière. Sur ce dernier point, les prévisions de M. Thiers ne furent point tout à fait réalisées. Tandis que les personnes établies de vieille date dans le pays s'applaudissaient de rencontrer chez le nouveau gouverneur un protecteur intelligent de leurs sérieux intérêts, doué à la fois de l'esprit d'initiative et pratiquement versé, par les précédens de sa vie de marin, dans la connaissance des questions coloniales, les journaux de l'Algérie qui se piquaient d'indépendance n'attendirent pas longtemps pour entamer contre lui une guerre violente qui ne prit fin qu'à l'époque de son remplacement par le général Chanzy. L'ancien président du centre gauche républicain, le vainqueur de Patay, a-t-il eu la chance de trouver un peu grâce devant ces terribles contradicteurs? Pas davantage. Après une espèce de lune de miel, dont la durée fut assez courte, les diatribes reprirent de plus belle contre les abus d'une administration entachée d'arbitraire et déclarée insupportable, parce qu'elle était remise aux mains d'un général commandant de corps d'armée. Aucune des invectives prodiguées à l'amiral de Gueydon ne fut épargnée à son successeur. Au bout de trois années, le général Chanzy était devenu pour la presse algérienne une sorte de bouc émissaire dont le sacrifice était absolument nécessaire au salut du peuple.

Alors s'organisa de toutes pièces une campagne vraiment curieuse, étant donnés le temps où nous vivons et les opinions de ceux qui l'ont entreprise et menée à bien. On se serait cru transporté à quelques siècles en arrière, en plein régime féodal. Pour les sénateurs et les députés républicains de l'Algérie, pour les membres des conseils-généraux, pour les organes les plus avancés de l'opinion radicale, il s'agissait de désigner eux-mêmes le gouverneur qu'ils entendaient faire mettre à la tête de la colonie. Peu importait qu'il y fût inconnu ou qu'il en ignorât les besoins. Serait-il plus

ou moins apte à remplir les fonctions dont on voulait l'investir. C'était le moindre souci de ceux qui jetaient son nom en avant. L'essentiel était qu'il fût en possession d'un crédit indiscutable auprès du chef de l'état. Ainsi qu'on avait vu, avant la révolution de 1789, les puissans seigneurs du temps supplier le monarque régnant de leur accorder comme gouverneur, pour le plus grand bien de leur province, quelque membre de sa royale famille, un frère, un cousin, un neveu, au besoin quelqu'un de ses bâtards, de même peu s'en est fallu que l'on ait eu le spectacle des délégués de l'Algérie se traînant avec les mêmes instances aux pieds du président Grévy. Cependant, comme en république il n'y a point de bâtards, ils lui ont simplement demandé son frère, et ils l'ont obtenu. M. Jules Grévy aurait-il, à lui seul et de son propre mouvement, imaginé ce choix? Je ne l'ai pas entendu dire, et je crois qu'il s'en défend. M. Albert Grévy avait-il songé lui-même à cette candidature avant qu'on lui en parlât? Je l'ignore également. Mais j'ai assisté à son débarquement à Alger. Ce fut une ovation sans pareille. Deux années plus tard j'étais de nouveau à Alger. Ah! combien la note était changée! Je retrouvais M. le gouverneur-général tel que je l'avais laissé, plein de zèle pour la colonie, avec quelques expériences en plus, faites sur le terrain, notamment la plus cruelle et la plus inattendue pour lui, celle de la prodigieuse mobilité d'impression de ses administrés. Jamais, au plus fort de la polémique dirigée contre eux, ni l'amiral de Gueydon, ni le général Chanzy n'avaient été l'objet d'un concert de critiques aussi acerbes, de récriminations aussi violentes, probablement assez mal fondées, en tout cas, extrêmement injurieuses.

Comment, de bonne foi, les sénateurs, les députés, les feuilles publiques de l'Algérie qui ont si vite passé du plus étrange engouement à des rages de dénigremens impitoyables n'ont-ils pas songé que, par ces brusques transitions d'un excès à un autre, ils affaiblissaient singulièrement eux-mêmes leur autorité et portaient ainsi atteinte, dans leurs propres personnes, à la confiance qu'en raison de leur situation au parlement et de leur rôle dans la presse, la mère patrie était disposée à leur accorder comme aux représentans naturels et les mieux accrédités auprès d'elle des intérêts de notre grande colonie africaine?

Mais pénétrons un peu plus avant dans un sujet qui devient de plus en plus délicat. Puisque nous sommes en train de chercher l'explication de l'espèce d'indifférence qui a, peu à peu, remplacé l'intérêt si vif et si continu qu'excitaient jadis les débats relatifs aux affaires de l'Algérie, risquerons-nous beaucoup d'offenser les amours-propres en supposant que leur ancien retentissement tenait en partie à l'éclat des noms de ceux qui jadis y prenaient part? Notre

colonie n'avait alors de représentans officiels ni dans l'une ni dans l'autre chambre; cependant les combats livrés par quelques-uns des généraux qui escaladaient bravement la tribune comme ils auraient monté à l'assaut d'une ville arabe, et la renommée européenne de la plupart des orateurs mêlés à ce brillant tournoi, n'ont-ils pas été pour quelque chose dans le succès d'une cause qui avait la bonne fortune d'enrôler sous ses drapeaux de pareils champions? Depuis 1871, l'Algérie, comme cela est de toute justice, choisit elle-même les sénateurs et les députés auxquels elle donne mission de la représenter dans les conseils de la nation. Il n'aurait dépendu que de sa volonté, sans sortir bien entendu des cadres obligatoires du parti républicain, de mettre la main et de porter ses suffrages sur quelque illustration civile ou militaire, fameuse ailleurs que dans les circonscriptions des trois départemens. Elle a procédé autrement. Elle a préféré, cela était certainement son droit, prendre ses mandataires sur place, pour ainsi dire, en raison de leur notoriété toute locale, persuadée apparemment qu'elle serait ainsi en mesure d'exiger de ses élus un souci plus profond et une connaissance plus intime des sentimens et des intérêts des contrées qu'ils allaient avoir l'honneur de représenter. C'était une préoccupation des plus légitimes. Au sénat et à la chambre, on a tout d'abord tenu les représentans de nos départemens algériens pour gens ayant droit d'être consultés, et dont il était convenable de suivre les avis pour ce qui regardait les affaires de leurs mandataires. En fait, le sénat et la chambre ont pris soin, comme en témoigne le *Journal officiel*, de les faire entrer, autant que possible, dans toutes les commissions ayant à s'occuper de notre colonie; le plus souvent, leurs collègues les ont choisis pour organes de ces commissions, parce qu'ils s'imaginaient n'être ainsi que justes envers des personnes naturellement désignées à leur préférence par les suffrages des électeurs algériens non moins que par leurs lumières propres et leurs connaissances spéciales. Plusieurs rapports récemment distribués, tant au sénat qu'à la chambre, et les travaux plus anciens de M. Warnier, autrefois député d'Oran, ne sont pas pour détruire cette avantageuse impression. Mais voyez la surprise! Voici que les journaux de notre colonie se mettent à déclarer hautement, un beau matin, que c'est là, de la part des chambres françaises, une déplorable erreur. A les en croire, sénateurs et députés n'ont jamais été choisis de l'autre côté de la Méditerranée en raison de leurs opinions personnelles sur les affaires propres à l'Algérie, opinions dont on n'avait pas même pris la peine de s'informer. Ils avaient uniquement dû leur élection à leur ferveur républicaine; d'où résultait la conséquence que, dans tout ce qui touchait à l'organisation de la colonie et à la gestion de ses affaires courantes, il n'y avait pas

lieu de tenir le moindre compte de ce que ces messieurs pouvaient dire ou penser (1). On en est à se demander quel profit, après avoir poursuivi de leurs attaques tous les gouverneurs que la république leur a envoyés, les feuilles publiques de l'Algérie pensent trouver à ruiner elles-mêmes auprès du parlement et de la métropole le crédit des représentans officiels que naguère elles appuyaient de leur chaude adhésion.

Il y a plus. Ce sont quelquefois de graves personnages qui semblent là-bas prendre un incompréhensible plaisir à dénoncer eux-mêmes leurs propres inconséquences. Pas plus tard qu'au mois de décembre 1880, n'a-t-on pas entendu un membre du conseil-général de Constantine, délégué de ce département au conseil supérieur de l'Algérie, et depuis devenu député, constater de la façon la plus solennelle devant ses collègues légèrement étonnés, qu'un avis important émis, au cours de l'année 1878, par le conseil général de Constantine n'avait jamais été, de sa part, qu'un simple artifice, *ayant eu surtout pour but de faire échec au gouvernement militaire d'alors, et que c'était là, il n'hésitait pas à le répéter, beaucoup moins une opinion raisonnée qu'une manœuvre pour arriver à la suppression du gouvernement militaire?* Sur l'observation de l'un de ses collègues que c'était un agissement étrange, *de se servir d'armes inavouables pour* tomber *une personnalité désagréable, et qu'on aurait dû enfouir avec soin pour ne pas s'exposer à sentir le rouge vous monter au visage*, le même conseiller-général ne trouvait rien de plus à propos que de maintenir l'exactitude de son assertion et la légitimité du procédé (2).

(1) « ... Les républicains, pensant qu'il fallait avant tout sauver la république menacée et la mettre à l'abri de toutes les atteintes, firent (en 1876) les plus grands efforts de propagande en faveur de M. X,.. dont les opinions républicaines leur offraient plus de garantie et de sécurité que celles de son concurrent, sans songer à lui demander quelles étaient ses opinions algériennes; ils ne lui posèrent pas un instant cette question, dont l'intérêt leur eût paru très secondaire à cette époque. M. X... est un républicain convaincu, ayant passé sa vie à s'occuper des questions politiques, mais n'ayant jamais songé à prendre les questions algériennes au sérieux. Il connaît beaucoup mieux la place du gouvernement que nos villages de l'intérieur, ne parle pas un mot d'arabe, et n'a jamais montré à propos des questions algériennes une compétence dépassant les bornes d'une incontestable médiocrité. L'élection de M. X... et de ses collègues ne fut donc, pas plus que celle des députés algériens, des élections algériennes, mais des élections politiques... Vraie en ce qui regarde les cinq élus de 1876, cette appréciation n'est pas applicable à un sixième représentant, M. ***, qui ne fut nommé qu'en 1877, alors que la question politique avait un peu perdu de son âcreté... On ne peut pas dire que c'est à sa réputation, ni à ses doctrines algériennes qu'il a dû d'être choisi comme candidat par les républicains ardens, par les colons partisans de la décentralisation qui composent la grande majorité des électeurs de la province de Constantine. M. *** a dû uniquement cet honneur à M. Gambetta, qui daigna étendre ses vues sur lui... » (Extrait du n° 7,492 de *l'Akbar*, du 30 juillet 1880.)

(2) Séance du conseil supérieur du 11 décembre 1880, pages 28, 29, 33 et suivantes.

Après avoir ainsi exposé non sans tristesse, mais avec impartialité, nous l'espérons du moins, le tort apporté par certaines erreurs de conduite et par des emportemens de parole à tout le moins irréfléchis à une cause qui nous est chère, il nous est agréable de pouvoir signaler une sorte de revirement qui commence à s'opérer dans l'opinion. Cette indifférence pour les affaires de notre colonie, que les Algériens ont tant déplorée sans se douter qu'ils y étaient peut-être bien pour quelque chose, semble en train de faire place à un autre sentiment. La question de la colonisation, c'est-à-dire de la mise en valeur agricole et de l'exploitation industrielle de nos possessions du nord de l'Afrique, vient d'apparaître tout à coup à notre sollicitude patriotique sous un nouvel aspect. Des hommes d'état soucieux des grands intérêtsde notre pays, — et par mieux un ancien président du conseil, M. Waddington, et M. de Saint-Vallier, notre ancien ambassadeur à Berlin, — ont du haut de la tribune engagé la France à se préoccuper un peu plus qu'elle ne l'avait fait jusqu'à présent du soin de tirer tout le parti possible des établissemens qu'elle possède encore hors de son territoire. Ils ont pris la peine de lui indiquer qu'elle pourrait trouver ainsi non-seulement l'emploi de son activité naturelle et de son esprit d'entreprise, sans risque d'exciter la dangereuse inquiétude de ses voisins immédiats, mais qu'elle aurait, par surcroît, la chance de recouvrer peut-être au loin et par voie détournée, une influence qui s'en allait décroissant sur le continent européen. L'attention publique vient ainsi d'être successivement appelée sur le Congo et sur Madagascar, sur la Cochinchine et sur le Tonkin. Pour revenir de là en Algérie, le détour est un peu long, cependant nous y avons été ramenés. Les mêmes ministres qui préparent une expédition pour construire un chemin de fer au Congo, pour civiliser les Malgaches, pour mettre les Annamites à la raison et nous assurer la conquête du Tonkin, élaborent, dit-on, en même temps un projet de loi, qui ouvrirait prochainement un crédit considérable pour la colonisation de l'Algérie. Je souhaite un succès complet à tous ces patriotiques desseins, qu'approuvent plusieurs judicieux esprits. Mais le Congo, Madagascar et le Tonkin sont bien loin. Je ne connais pas ces pays, où je n'ai jamais été, où je ne mettrai probablement jamais le pied. L'Algérie, je la connais un peu et je l'aime beaucoup. J'ai suivi de près, pendant ces dernières années, les épreuves par lesquelles elle a passé et ses heureux développemens. C'est pourquoi, sans prétendre traiter les questions multiples qui se rattachent à un pareil sujet, je voudrais tâcher de rendre compte d'une façon précise des divers essais de colonisation successivement tentés pour mettre à profit les incomparables ressources de cette magnifique portion de l'Afrique, afin qu'instruits par l'expérience acquise, nous soyons plus à même de

savoir au juste ce qu'il convient aujourd'hui d'y faire et surtout ce dont il importe de s'abstenir.

I.

L'idée d'imprimer une forte impulsion à la colonisation algérienne en mettant cette entreprise à la charge de l'état, quoique favorisée par les circonstances récentes que je viens d'indiquer, remonte plus haut dans le passé. A vrai dire, ce système date presque des premières années qui ont suivi notre conquête. Il a été le rêve de tous les généraux qui se sont succédé comme gouverneurs de l'Algérie, et les honorables représentans de notre colonie se trouvent avoir hérité, beaucoup plus qu'ils ne s'en doutent, des doctrines et des procédés du régime militaire, dont ils se proclament, d'ailleurs, les plus acharnés adversaires. Cette tendance n'a rien de singulier chez des sénateurs et des députés qui ont, de tout temps, adhéré à la politique autoritaire de M. Gambetta, ou qui sont naguère entrés dans la vie politique sous son patronage. Ce qui est nouveau et caractérise l'époque où ce plan vient d'être conçu, c'est la combinaison financière qui lui sert de point de départ et qui en constitue la base indispensable. La pensée en a surgi à l'époque où nos recettes de chaque exercice dépassant régulièrement les prévisions budgétaires, on trouvait simple de grever l'avenir au profit du présent, et de recourir au commode expédient des dépenses sur ressources extraordinaires pour exécuter l'ensemble des grands travaux publics préconisés par M. de Freycinet. Le germe est éclos au sein des commissions budgétaires de la chambre des députés. Il a pris graduellement corps dans les rapports sur l'Algérie des années 1879, 1880 et 1881. L'honorable M. Gastu, alors député du département d'Alger, depuis remplacé, si je ne me trompe, par M. Letellier, a, dans son rapport déposé le 29 avril sur les services du gouvernement-général civil de l'Algérie, ébauché le premier, sous forme de vœu, les mesures à prendre pour donner satisfaction au plan choyé par un grand nombre de ses électeurs algériens.

Comme les terres, disait-il, augmentent sans cesse de valeur, les indemnités à payer pour les acquérir s'accroissent d'autant. Un acte de prévoyance serait évidemment de mettre à profit l'instant où leur valeur n'a pas acquis un taux trop élevé pour s'assurer, d'un seul coup, d'une grande quantité de terres dans la zone qui avoisine les territoires colonisés; mais nous ne pouvons nous dissimuler les difficultés financières d'une opération de cette nature faite sur une grande échelle. Et

pourtant, si l'on veut que la colonisation se fasse dans des proportions plus vastes, il faut avoir des terres à l'avance et beaucoup (1).

En 1880, sous la plume de M. Thomson, député de Constantine et rapporteur du budget de 1881, les souhaits un peu vagues exprimés par M. Gastu revêtent leur forme à peu près définitive. Après avoir constaté que les sommes annuellement affectées par les chambres aux travaux de colonisation et aux achats de terres s'élèvent au total de 2,570,600 francs environ, l'honorable rapporteur de 1880 se demandait quel inconvénient il y aurait à faire masse de ces différentes allocations que le parlement n'a jamais hésité à voter et à les inscrire au budget algérien sous la rubrique : « Garantie d'intérêt et d'annuité d'amortissemens du capital avancé à la caisse de colonisation. » En résumé, la commission de la chambre des députés acceptait la création d'une caisse de colonisation dans les conditions indiquées et faisait remarquer que l'état trouverait une large compensation aux sacrifices qu'il s'imposerait ; l'augmentation de la population devant avoir pour effet de donner une vive impulsion au commerce, à l'agriculture, et amener ainsi un accroissement de la richesse publique (2).

Au cours de l'année 1881, les choses se précisent encore davantage. L'administration avait annoncé l'intention de soumettre au parlement un programme général de colonisation. Elle avait évalué à trois cents le nombre des villages à faire figurer à ce programme, et, recherchant les moyens de constituer à bref délai ce vaste domaine colonisable, elle ne s'était pas bornée à esquisser le plan d'une caisse de colonisation ; elle avait apporté, le 3 avril 1881, à la chambre des députés, un projet présenté au nom du président de la république, par M. Constans, ministre de l'intérieur, et par M. Magnin, ministre des finances, « ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur et des cultes une somme de 50 millions pour être employée en acquisitions de terres et en tra-

(1) Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le budget des dépenses de l'exercice 1880 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Gastu, député (séance du 29 mai 1879).

Cette commission était composée de MM. Brisson, *président*, Bethmont, Guichard, Casimir Perier, Berlet, Lelièvre, Clémenceau, Gatineau, Latrade, Joly, Spuller, Liouville, La Caze, Millaud, Legrand, Noirot, Lockroy, Proust, Farcy, Rouvier, Gastu, Varambon, Germain, Devès, Lamy, Parent, Blandin, Wilson, Floquet, Constans, Langlois, Bardoux, Margaine.

(2) Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation des dépenses et recettes de l'exercice 1881 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Thomson, député (séance du 3 juin 1880).

vaux de colonisation en Algérie (1). » Une commission spéciale de vingt-deux membres était nommée pour examiner l'économie de ce projet, qui devait être également étudié par la commission du budget. La commission spéciale choisissait encore pour rapporteur M. Thomson, mais tandis que l'honorable député avait terminé, dès le 12 mai 1881, son rapport sur le budget de l'Algérie, il n'avait pas été maître de déposer à la même date son travail sur le projet de loi du 5 avril 1881. Ce rapport ne fut distribué que dans la séance du 12 juillet, presque à la veille des vacances du parlement, et ne put devenir, par conséquent, l'objet d'aucune discussion.

A la rentrée des chambres, vers la fin de l'année 1881, un changement ministériel était survenu, qui avait appelé M. Gambetta à la présidence du conseil; M. Waldeck-Rousseau était ministre de l'intérieur, et M. Allain-Targé gérait nos finances. Ces messieurs apportèrent, le 9 décembre, un projet de loi reproduisant sous réserve de quelques modifications, celui qui avait été déposé, le 5 avril précédent, par MM. Constans et Magnin. En 1882, nouveau changement ministériel! C'est M. René Goblet qui, cette fois, est ministre de l'intérieur, mais c'est toujours l'honorable M. Thomson, chargé, l'année précédente, de faire le rapport sur le projet de loi des 50 millions, qui dépose encore cette fois, le 29 juin, au nom de la commission du budget, le rapport sur les dépenses générales de l'Algérie. A cette date, « la commission du budget n'avait pas encore pu se livrer à l'examen du projet de loi spécial pour la colonisation. » Au reste, ajoutait M. Thomson, « quel que soit le procédé financier auquel on se fixe définitivement, il n'est pas douteux que les moyens d'achever la réalisation du programme général de colonisation soient fournis à bref délai à l'administration algérienne (2).

Une autre année s'est écoulée; un autre ministère s'est formé; les brefs délais se sont tant soit peu allongés. Cependant, comme M. Waldeck-Russeau était le ministre de l'intérieur du cabinet qui a présenté aux chambres le projet de décembre 1881, et comme il se trouve avoir pour collègue aux finances l'un des membres du gouvernement qui a pris, au 5 avril de la même année, l'initiative de la combinaison budgétaire en question, nous pouvons supposer, sans risque de beaucoup nous tromper, que c'est bien le même projet qui va être soumis au parlement. Pour l'étudier dans ses

(1) Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et recettes de l'exercice 1882 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Thomson, député (séance du 12 mai 1881).

(2) Rapport fait au nom de la commission du budget chargée d'examiner le projet de loi sur le budget général de l'exercice 1883 (ministère de l'intérieur), service du gouvernement-général civil de l'Algérie, par M. Thomson, député (séance du 29 juin 1882).

lignes principales, nous ne saurions donc avoir de meilleurs guides que les deux anciens exposés des motifs du gouvernement et les deux rapports de l'honorable M. Thomson.

Le côté financier du projet en question est d'une netteté parfaite :

Art. 1er. — Une somme de cinquante millions (50,000,000) payables en cinq annuités, à partir de ***, est mise à la disposition du ministre de l'intérieur pour être employée en acquisitions de terre et en travaux de colonisation en Algérie.

Art. 2. — Le ministre des finances est autorisé à servir ces annuités au moyen d'avances qui pourront être faites au trésor par la caisse des dépôts et consignations.

Pour le remboursement de ces avances en capital et intérêts calculés au taux de quatre pour cent (4 pour 100), la caisse des dépôts et consignations recevra, jusqu'au complet remboursement, une somme de trois millions soixante-dix mille francs (3,070,000 fr.) qui sera inscrite chaque année, à partir de ***, à un chapitre distinct du budget du ministère de l'intérieur (1).

Si nous sommes bien informés, il se pourrait bien que des modifications de détail fussent, au dernier moment, apportées aux mesures financières à prendre pour le paiement et la répartition des avances qu'il s'agit de se procurer; mais l'économie générale du projet n'en serait pas altérée et le fond de la combinaison resterait intact. Voyons, grâce aux documens que nous avons cités, quels motifs en ont décidé l'adoption et quels en sont les traits essentiels.

L'exposé des motifs du projet de loi du 9 décembre 1881 établit :

Que la création de trois cents nouveaux villages est indispensable pour asseoir solidement notre domination dans le Tell algérien. Les ressources dont on avait jusqu'alors disposé (terres séquestrées et soultes de rachat de séquestre) étaient épuisées. Pour entreprendre l'œuvre nouvelle, il fallait donc rechercher les moyens d'y suppléer. D'après les renseignemens qu'elle s'est procurés, l'administration estime que, sur les trois cents villages projetés, cent cinquante environ pourront être installés au moyen des terres appartenant à l'état. Quant aux cent cinquante autres villages, chaque centre étant présumé avoir cinquante feux agricoles avec un périmètre de 2,000 hectares, et le prix de l'hectare étant porté en moyenne à quatre-vingt-

(1) Texte du projet de loi présenté à la chambre des députés, ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 50 millions de francs pour être employée en acquisitions de terre et en travaux de colonisation en Algérie (séance du 9 décembre 1881).

cinq francs (85 fr.), ce serait 300,000 hectares à se procurer au taux présumé de vingt-cinq millions cinq cent mille francs (25,500,000 fr.). Le calcul des dépenses occasionnées par l'établissement des centres créés depuis 1871 ayant démontré qu'il serait imprudent d'évaluer la dépense d'installation des trois cents villages à moins de quatre-vingt mille francs (80,000 fr.) pour chacun d'eux, il en résultait une nouvelle somme de 24 millions environ, somme à se procurer pour l'achat des terres, la plupart par la voie de l'expropriation, et pour les travaux d'installation, c'est-à-dire une dépense totale, en chiffres ronds, de cinquante millions, (50,000,000 fr.). Le peuplement des trois cents villages, à cinquante feux agricoles chacun, permettrait d'établir dans de bonnes conditions quinze mille familles d'agriculteurs, ou soixante mille personnes environ. En ajoutant à ce chiffre celui des industriels qui viendraient se fixer dans chaque centre, où des emplacemens à bâtir et des lots de jardins (10 par contrée) leur seraient réservés, c'était un nouvel appoint qui donnait, en somme, un total de dix-huit mille familles ou soixante-douze mille personnes pouvant être établies en Algérie (1).

Le gouvernement ayant reconnu dans ses communications officielles la nécessité d'implanter dans la colonie une population française assez dense pour faire contrepoids non-seulement à l'élément indigène, mais encore à l'élément européen étranger, l'honorable M. Thomson s'est appliqué à démontrer dans ses différens rapports, par des raisons tirées de ses connaissances personnelles du pays, les avantages qu'il y aurait, suivant lui, à grouper ensemble les nouveaux arrivans qu'on se proposait d'attirer dans notre colonie. « Il y avait à craindre, pensait-il, que livrés à eux-mêmes, ils ne s'éparpillassent au hasard dans des établissemens éloignés les uns des autres, formant des espèces d'îlots toujours menacés par les indigènes des tribus environnantes, de telle sorte qu'aux époques troublées où le fanatisme musulman porterait la population arabe, sinon à un mouvement insurrectionnel, du moins à quelques actes d'insubordination, leur sécurité deviendrait un sujet de préoccupation pour l'administration. Au point de vue de la prise de possession du sol, et dans un intérêt tout à fait politique, il importait donc de créer des centres fortement constitués, représentant un certain nombre de familles françaises, par conséquent aussi un certain nombre de fusils, capables, non-seulement, de se garder elles-mêmes, mais de protéger, par l'ascendant moral qui résulte de la

(1) Exposé des motifs du projet de loi ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 50 millions de francs pour être employés en acquisitions de terres et en travaux de colonisation en Algérie (séance de la chambre des députés du 9 décembre 1881).

force matérielle, toute la région dont chacun des trois cents villages se trouverait être le centre naturel d'attraction (1). »

D'autres considérations non moins importantes pouvaient être invoquées, au dire de l'honorable M. Thomson, pour témoigner combien était indispensable, à l'heure actuelle, la *colonisation de l'Algérie par l'état*. « La création de trois cents nouveaux villages, affirmait-il dans son rapport sur le budget de l'exercice 1883 relatif à l'Algérie, constituera le dernier effort de l'état. Ces villages établis, l'initiative individuelle viendrait terminer l'œuvre de la civilisation commencée... (2). » L'entreprise était grave tout à la fois par le chiffre élevé du crédit et par l'étendue des terres à acquérir, parce que, vu la résistance présumée des indigènes, l'administration devrait, dans la plupart des cas, se les procurer par la voie de l'expropriation pour cause d'utilité publique. A l'administration revenait l'obligation de désigner l'emplacement des villages en raison de leur position stratégique plus ou moins susceptible de défense, de la fertilité des terrains à mettre en culture et de l'abondance des eaux nécessaires à l'alimentation des émigrans et de leurs troupeaux; à elle encore de décider si les terres achetées devraient être mises en adjudication par enchères, vendues sous certaines conditions ou concédées gratuitement, et, dans ce dernier cas, à quelles conditions; opérations toutes plus délicates les unes que les autres et qui, par suite de leur importance au point de vue du résultat final, ne pouvaient être utilement confiées qu'à la direction unique de l'état. L'honorable rapporteur de la commission n'hésitait pas d'ailleurs à convenir dans ce même document « que l'administration algérienne n'avait pas jusqu'à ce jour fait preuve d'une application suffisante pour surmonter les difficultés qu'il avait mis tant de soin à signaler. Les renseignemens parvenus à la commission établissaient que certains choix inconsidérés, quant à l'emplacement des villages, avaient abouti à de vrais mécomptes; que le triage à faire dans le nombre des demandeurs ne laissait pas que d'être très embarrassant, et que, dans des circonstances trop fréquentes, nombre de colons sérieux avaient eu à subir les suites fâcheuses des fausses manœuvres, des négligences, des erreurs de l'administration (3). » Cependant l'honorable rapporteur terminait en concluant que le mieux était encore de continuer de mettre à sa charge une tâche infiniment plus lourde que celle sous le poids de laquelle elle avait jusqu'à présent succombé (4).

On nous permettra de nous dispenser d'examiner la partie finan-

(1) Rapport de M. Thomson à la chambre des députés (séance du 12 juillet 1881).
(2) Rapport de M. Thomson à la chambre des députés (séance du 29 juin 1882).
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

cière du projet ; nous reconnaissons volontiers, à ce sujet, notre complète incompétence. Peut-être, au point de vue budgétaire, est-il permis de se demander s'il est sage, et même, licite d'aliéner ainsi la liberté du parlement, de lui lier les mains par avance pour un laps de vingt-deux années en faisant masse (c'est l'expression dont on s'est servi) des différentes allocations qu'il a précédemment votées et qu'on lui suppose l'intention de voter encore pendant cet espace de temps au profit de la colonisation algérienne, afin de les inscrire en bloc au budget sous la rubrique de « garantie et amortissement d'un capital avancé par la caisse des dépôts et consignations. » N'est-ce point là une forme déguisée d'emprunt, et si pareils expédiens étaient couramment employés à faire face à toutes les dépenses ayant le double caractère d'être utiles et momentanées, où irions-nous et que deviendraient les finances de notre pays? Je laisse ce sujet à éclaircir aux sages esprits qui ont, à l'heure qu'il est, justement souci de la bonne gestion de la fortune publique de la France. Ce n'est pas que je sois autrement effrayé de l'octroi d'une somme de 50 millions consacrée à développer les magnifiques ressources de nos possessions du nord de l'Afrique. C'est de l'emploi à faire de ce capital que je me préoccupe, et des moyens pratiques à mettre en usage afin d'en tirer le meilleur parti possible.

La question, du reste, n'est pas nouvelle. Elle a été traitée supérieurement par M. de Tocqueville dans le rapport qu'il a fait, en 1847, au nom d'une commission parlementaire qui, je le crois, a été la première saisie de l'une de ces demandes de crédits à l'usage des colons algériens, crédits dont le retour est depuis devenu si fréquent, et qui ont tant de fois fourni aux membres de nos diverses assemblées politiques l'occasion d'exprimer leurs vues sur la direction à donner aux affaires de notre colonie africaine. Voici quelles étaient à cette date les conclusions de l'éminent rapporteur : « En matière de colonisation, disait-il, il faut toujours en revenir à cette alternative : ou les conditions économiques du pays qu'il s'agit de peupler sont telles que ceux qui voudront l'habiter pourront facilement y prospérer et s'y fixer ; dans ce cas, il est clair que les hommes et les capitaux y viendront et y resteront ; ou bien, une telle condition ne se rencontre pas, et alors on peut affirmer que rien ne saurait jamais la remplacer. »

Dans ces termes absolus, le dilemme de M. de Tocqueville est logiquement irréfutable. Mais la logique absolue ne gouverne pas le monde, et les conditions économiques d'un pays peuvent d'ailleurs être graduellement modifiées et même parfois très promptement changées. L'Algérie en est un exemple. A coup sûr, elle n'était plus, au moment où nous en avons fait la conquête, ce

qu'elle avait été avant notre ère, c'est-à-dire une sorte de grenier d'abondance pour les Romains. Il est de même incontestable qu'elle s'est prodigieusement et très heureusement transformée depuis que nous l'occupons, surtout pendant le cours de ces douze ou quinze dernières années. Loin de moi la pensée que la colonisation officielle ait été l'unique cause de ces notables progrès, ni même qu'elle y ait joué le premier rôle! Il serait toutefois injuste de nier qu'elle y ait eu sa part; j'incline même à croire qu'il serait fâcheux de vouloir désormais tenir l'administration tout à fait à l'écart des mesures à prendre pour hâter le peuplement et la mise en valeur des contrées algériennes. C'est une affaire de mesure et de temps. Une colonisation exclusivement officielle serait une colonisation essentiellement factice. Le rôle des agens d'un gouvernement peut être, aux époques de début, celui d'initiateurs, mais il faut qu'ils se hâtent de reprendre le plus tôt possible celui qui, à la longue, leur convient uniquement, à savoir: de conseillers bienveillans et de protecteurs efficaces. Les gouverneurs militaires ou civils de notre colonie africaine ont, chacun à leur date, beaucoup contribué à sa prospérité. Ils lui ont rendu plus de services qu'ils n'ont commis de fautes. Ce sont eux qui ont inauguré la grande expérience de colonisation officielle entreprise sitôt après notre conquête, qui a pris, d'année en année, des développemens si considérables et que l'on semble vouloir, à tort ou à raison, poursuivre encore aujourd'hui. C'est pourquoi, au lieu de débattre théoriquement des doctrines sur lesquelles toutes les opinions se sont produites, je juge plus utile d'étudier de près les essais de colonisation successivement tentés sur le terrain. Ils ont été assez nombreux, surtout depuis 1871, pour nous fournir une excellente occasion d'en apprécier le fort et le faible, et de constater scrupuleusement pour chacun d'eux, quels en ont été, en somme, les résultats effectifs. Cette façon de procéder n'a rien d'ambitieux; elle est, j'en conviens, on ne peut plus terre à terre. Je me féliciterais toutefois, si, grâce à la précision des faits que je vais rappeler, il m'était donné de fixer les hésitations de l'opinion publique et d'agir, quelque peu que ce fût, sur les déterminations des hommes qui tiennent aujourd'hui en mains les destinées prochaines de notre belle colonie, car il est temps qu'ils sachent au juste ce qu'il convient de faire. Entendent-ils rompre entièrement avec les erremens du passé, ou veulent-ils les continuer tout en les modifiant? Dans ce dernier cas, qui est le plus probable, ils ont un intérêt majeur à bien discerner, dans la foule encombrante de mesures successivement prises un peu au hasard par leurs devanciers, celles qu'ils peuvent adopter sans trop d'inconvéniens et celles que l'expérience acquise les engage à éviter.

II.

Presque aussitôt après l'occupation définitive du Sahel, c'est-à-dire du massif des collines qui environne Alger, le problème de la colonisation s'imposa de lui-même et par la force des choses. De hardis pionniers s'étaient tout d'abord mis à l'œuvre, et, sous la protection d'une forte garnison dont les corps détachés rayonnaient autour de la place, ils avaient commencé par cultiver les terres faisant naguère partie des domaines du dey, qui demeuraient abandonnées dans la banlieue de son ancienne capitale. Peu à peu ils avaient poussé plus avant, et, grâce à l'assistance des commandans militaires, grâce surtout à la coopération gratuitement prêtée par nos soldats, quelques établissemens agricoles et plusieurs centres créés par ces premiers colons s'étaient étendus de proche en proche jusqu'à la plaine de la Mitidja. Nos compatriotes y rencontraient une terre d'une merveilleuse fertilité, mais couverte presque partout de palmiers nains dont le défrichement était non-seulement pénible et coûteux, mais très malsain. Nombre de localités qu'on aperçoit maintenant de loin sur le chemin de fer d'Alger à Oran, couronnées des plus magnifiques ombrages, étaient alors dépourvues de toute végétation et entourées de marais pestilentiels. La plupart, comme Boufarik, par exemple, ce centre aujourd'hui si prospère, dont la population s'est renouvelée successivement jusqu'à trois fois, avaient alors une réputation néfaste d'insalubrité et passaient, dans l'opinion de nos troupes, pour autant de tombeaux. Cependant, malgré les difficultés du début, en dépit de l'hostilité des indigènes et de leurs trop fréquentes pilleries, l'élément européen allait gagnant chaque jour du terrain, non-seulement près d'Alger, mais aux environs d'Oran, de Bône et de Philippeville, et tout le long du littoral. Son essor alla même jusqu'à donner brusquement aux terres primitivement concédées à des civils une valeur assez considérable pour susciter d'assez fâcheuses spéculations de la part de personnes à coup sûr fort peu soucieuses de l'avenir de la colonisation. Ce fut pour mettre obstacle à ce scandaleux trafic que des arrêtés successifs pris par les divers gouverneurs imposèrent aux concessionnaires, de 1840 à 1847, certaines clauses résolutoires : 1° construire une maison d'exploitation en rapport avec l'étendue du terrain concédé ; 2° planter un certain nombre d'arbres par hectare ; 3° défricher et mettre les terres en valeur ; 4° les entourer d'une haie ou d'un fossé. A ces conditions, le colon ne recevait encore qu'un titre de possession provisoire. Des inspecteurs de colonisation devaient en outre vérifier, après un temps donné, l'état de la con-

cession, et, si les clauses stipulées pour l'octroi de la propriété définitive du sol n'avaient pas été remplies, le colon pouvait être évincé (1).

On devine aisément les inconvéniens d'un pareil système uniformément applicable à toutes les parties d'un immense territoire, dont les circonstances économiques varient à l'extrême d'une contrée à l'autre, quant à la nature du sol et à l'espèce des productions agricoles qu'il est en état de fournir. Mais tel est le fond à peu près immuable de tous les plans de colonisation officielle, et le résultat le plus sûr en a toujours été de paralyser à force d'entraves et d'instabilité les féconds efforts de l'initiative individuelle. Le suprême du genre n'était pas toutefois encore atteint. Il restait à essayer d'impatroniser en Algérie des colonies militaires à l'instar de celles qu'avaient jadis fondées nos devanciers les Romains. Cette idée avait souri au maréchal Valée, qui, par un arrêté en date du 1er octobre 1840, songea, le premier, à créer près de Coleah une colonie militaire de 300 soldats, auxquels furent alloués conditionnellement quelques hectares de terre, avec un emplacement propre à servir de centre aux constructions rurales qu'ils étaient tenus de bâtir. Les avantages stratégiques de cette combinaison étaient de nature à frapper vivement l'imagination du maréchal Bugeaud, qui, dans des occasions récentes et décisives, venait de remporter sur les Arabes de brillantes victoires. Elle allait droit au cœur du grand homme de guerre et du fervent agriculteur qui avait adopté la fière devise : *Ense et aratro*. Après Isly, tous les efforts du maréchal, dont l'influence sur la direction à donner aux affaires algériennes était devenue justement dominante, tendirent à faire agréer par le gouvernement un ensemble de mesures élaborées de longue date avec amour jusque dans leurs moindres détails et jugées par lui indispensables au succès de la colonisation. Au ministère de la guerre l'adhésion fut complète. A vrai dire, l'exposé des motifs du projet de loi déposé au commencement de 1847 par le titulaire de ce département, le général Moline de Saint-Yon, pour demander l'ouverture d'un crédit de 3 millions à affecter à l'établissement de camps agricoles en Algérie, n'était que le développement des idées du maréchal. Il était clair qu'il en était l'auteur, et c'était lui, en réalité, qui avait tenu la plume. Outre qu'il expose clairement le plan dont il s'agit, ce document officiel indique avec grande précision où en étaient les essais de colonisation expérimentés, en 1847, sur le territoire de nos trois provinces ; c'est pourquoi nous en reproduirons ici les passages les plus essentiels :

(1) Arrêté du 4 mai 1841, ordonnances des 21 juillet et 1er septembre 1845, des 5 juin et 1er juillet 1847.

... Malgré toute l'attention apportée par le gouvernement à la colonisation en Algérie, ce n'est guère qu'à partir de 1842, disait l'exposé des motifs, que cette œuvre longue et difficile a pu devenir l'objet d'efforts puissans et continus... Trois petits villages créés à grand'peine, deux dans la banlieue et un dans la Mitidja, quelques concessions isolées dans le voisinage des villes d'Alger, de Bône et d'Oran, l'établissement de quelques colons dans les villes de Blidah, Coleah et Cherchell, voilà tout ce qu'on a fait et pu faire... De 1842 à 1845, quinze centres, dont une petite ville, ont été fondés dans le Sahel; vingt-sept étaient créés ou en voie de construction dans la province d'Alger, huit dans la province d'Oran et huit autres également dans la province de Constantine...

Tout en se félicitant des résultats acquis et en témoignant de sa confiance dans la future prospérité des villages en voie de préparation, le ministre de la guerre se demandait « s'il ne conviendrait pas d'établir dans les vides qui séparaient ces centres les uns des autres, non-seulement des concessionnaires riches et dotés de grandes étendues de terrain, mais une colonisation plus forte, plus défensive que la colonisation complètement libre, complètement civile, en un mot *une colonisation armée...* » Cette colonisation, dans la pensée du maréchal Bugeaud et du général Moline de Saint-Yon, devait être « une véritable avant-garde destinée à se servir du fusil comme de la bêche, une sorte de bouclier pour les établissemens placés derrière elle... Les hommes habitués au métier des armes, continuait le ministre, sont seuls en état de fournir un choix de sujets jeunes, vigoureux, acclimatés, aguerris, énergiques et capables de tenir les Arabes en respect (1). » Venaient ensuite, dans l'exposé des motifs, des détails circonstanciés sur la meilleure manière d'organiser ce corps de soldats d'élite appelés à devenir des colons modèles. On renonçait à y admettre les libérés du service, parce que l'expérience avait démontré qu'ils étaient en général plus pressés de retourner en France cultiver les terres de leurs parens que de faire valoir celles qu'on leur promettait en Algérie. Les militaires ayant encore trois années à servir sous les drapeaux donnaient plus de garantie parce qu'ils demeuraient assujettis aux règles d'une stricte discipline. Cependant, comme il est difficile de faire de la colonisation avec des célibataires, il leur était octroyé un congé de trois mois au bout desquels ils étaient disciplinairement tenus de revenir en Algérie muni chacun d'une épouse légitime.

(1) Voir l'exposé des motifs du ministre de la guerre, général Moline de Saint-Yon. (*Moniteur* de 1847, page 420.)

Volontiers on se croirait en présence de quelque utopie ou du rêve bienfaisant d'un despote oriental. Loin de là! Le système que le gouvernement proposait aux chambres françaises d'instituer par voie législative, le maréchal Bugeaud l'avait déjà pleinement inauguré à titre d'expérimentation. Il avait commencé par fonder à Fouka un village composé de libérés; puis, comme il n'avait pas trouvé chez eux assez de zèle pour la culture ni assez de docilité pour ses conseils agricoles, il avait créé, à Mered et à Mehelma, deux autres villages ne comprenant que des hommes devant encore trois ans de service à l'état. A peine installés sur leurs futures concessions, ces militaires avaient reçu un congé régulier pour s'aller mettre en quête des compagnes qu'ils devaient associer à leur sort. La ville de Toulon n'avait pas été peu surprise de voir un beau matin une vingtaine de jeunes soldats descendre sur ses quais et parcourir ses rues, avec la mission officielle de découvrir et de ramener au plus vite à Alger un nombre égal de jeunes filles se sentant la vocation de contribuer au peuplement de notre colonie. Plus d'une feuille publique s'amusa de ce mode nouveau de recrutement, mais le maréchal, qui ne regardait pas à payer de sa plume pour défendre les œuvres qui lui étaient chères, ne manqua pas de faire constater dans *le Moniteur* (1) que c'était la propre femme du maire de Toulon qui avait bien voulu se charger de diriger elle-même, avec un zèle patriotique et méritoire, les choix de ces couples parfaitement assortis. Pour un peu, la note officielle, non contente de rétablir ainsi la vérité des faits, aurait conclu par cette phrase, qu'on lit à la fin de la plupart des romans édifians : « Ils furent très heureux et ont eu beaucoup d'enfans. »

La chambre des députés se trouvait donc avoir à discuter un projet parfaitement sérieux, ayant même reçu un commencement d'exécution et qui peut, à bon droit, passer pour le beau idéal de la colonisation officielle. Cependant la commission parlementaire ne lui fut aucunement favorable. Son rapporteur, M. de Tocqueville, ne se borna point à produire, comme nous l'avons déjà dit, les fortes objections qu'il avait, en principe, contre les procédés toujours un peu factices, suivant lui, qui sont à l'usage des partisans de toutes les colonisations officielles; il critiqua avec gravité, mais non sans une certaine vigueur, qui dut lui paraître un peu amère, la tentative essayée par le maréchal dans les centres militaires de Fouka, de Mered et de Mahelma. Il ne craignit pas d'affirmer qu'elle n'avait pas été heureuse : « En réalité, la condition des colons sortis de l'armée ou des soldats encore soumis aux lois militaires n'apparaissait pas comme ayant été, en aucune façon, avanta-

(1) *Moniteur* de 1847, page 614.

geuse pour eux. Ils étaient presque tous misérables. Nulle part leur succès n'avait été en rapport avec les sacrifices que l'état s'était imposés... » — « En Algérie, ajoutait avec raison M. de Tocqueville, faisant, à propos de circonstances du moment, une réflexion générale malheureusement applicable à toutes les tentatives de colonisation en Algérie, l'état, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour faire de ses propres mains la fortune des colons, n'a presque pas songé à les mettre en position de la faire eux-mêmes (1). »

Les conclusions du rapport, rejetant en bloc le projet de loi pour l'établissement de camps agricoles, avaient été acceptées à l'unanimité par les membres de la commission. Au cours des débats engagés sur les crédits extraordinaires de l'Algérie, débats pendant lesquels les dispositions de la chambre s'étaient clairement manifestées, le nouveau ministre de la guerre, le général Trézel, vint déclarer à la tribune qu'une ordonnance royale du 11 juin 1847 avait prononcé le retrait du projet de loi sur les camps agricoles. C'était l'enterrement définitif du plan que le maréchal avait toujours choyé avec une tendresse toute particulière. Nul doute que l'échec ne lui en ait été fort sensible. Peut-être en voulait-il un peu au ministère de ne l'avoir pas très vigoureusement défendu et de l'avoir si vite et trop facilement abandonné. Toujours est-il que trois semaines plus tard le maréchal Bugeaud abandonnait l'Algérie pour n'y plus revenir.

Ajoutons qu'après 1848, le temps et de plus mûres réflexions aidant, le maréchal parut lui-même assez revenu des idées dont il avait été le plus ardent promoteur. Dans une brochure, publiée à Lyon en 1849, il n'a pas hésité à reconnaître avec une sincérité bien placée dans la bouche du glorieux vainqueur qui avait rendu tant de signalés services à notre colonie, quels déboires lui avaient causés les trois centres militaires où la fantaisie lui avait pris de rendre obligatoire, pour ses soldats, le travail en commun. Il faut l'entendre raconter d'une façon piquante l'accueil glacial qu'à sa première visite il rencontra de la part de ces hommes habitués à le saluer de leurs acclamations. Il les trouva, sur le seuil de leurs portes, mornes et presque impolis. Il ne recueillit que des plaintes. Au lieu d'un surcroît de production, qu'il avait cru devoir résulter du travail en commun, c'était l'émulation dans la paresse qu'il avait involontairement provoquée. « Les socialistes, affligés de voir souvent la misère à côté de l'aisance et même de la richesse, poursuivent la chimère de l'égalité parfaite. Ils croient, ajoutait tristement le maréchal en se rappelant, sans doute au lendemain des journées révolutionnaires de Paris, le spectacle que lui avaient naguère offert les trois villages de sa création, ils croient l'avoir trouvée dans l'as-

(1) Rapport de M. de Tocqueville. (*Moniteur* de 1847, page 1446.)

sociation; mais ils se trompent; ils n'obtiendront que l'égalité dans la misère (1). »

La misère pour de braves gens au sort desquels, comme militaire et comme agriculteur, il portait le plus vif intérêt, voilà bien à quoi avait abouti, au bout de peu de temps, l'essai tenté par le maréchal Bugeaud. Quant à la colonisation, elle n'en profita guère elle-même, car, lisons-nous dans un ouvrage ayant pour titre : *l'Algérie en 1880, ou le Cinquantenaire d'une colonie*, « les soldats de ces trois villages rentrèrent presque tous chez eux, abandonnant leur propriété éventuelle (2). »

III.

Le système de colonisation qui venait d'échouer ainsi devant le parlement était sorti armé de toutes pièces du cerveau d'un éminent soldat, auquel ne manquaient ni l'expérience, ni le bon sens, ni assurément la connaissance des choses de l'Algérie. C'était toutefois une conception un peu factice, où les habitudes du métier et une sorte de fantaisie personnelle avaient tenu beaucoup de place. Il n'entrait, au contraire, aucune fantaisie dans les mesures prises par deux autres généraux non moins attachés à notre colonie africaine, qui, peu de temps après les journées de juin, songèrent à la doter d'une population bien différente de celle que le vainqueur d'Isly aurait préféré y établir. En 1848, Cavaignac et La Moricière obéissaient résolument, mais sans beaucoup d'illusion, à de cruelles nécessités. « C'était le moment où Paris regorgeait d'ouvriers sans emploi; la prudence et l'humanité conseillaient de leur ménager une issue. A ce titre, nos possessions dans le nord de l'Afrique s'offraient naturellement à l'esprit. Tout sacrifice appliqué à cette destination prenait la forme d'un intérêt national (3). » Un décret signé par le chef du pouvoir exécutif, à la date du 19 septembre 1848, fixait à douze mille le nombre des colons à expédier en Algérie, auxquels mille cinq cents autres furent adjoints au mois de novembre suivant, ce qui portait le chiffre total à treize mille cinq cents. Cinquante millions de francs formèrent la dotation de cette entreprise, à savoir : 5 millions sur l'exercice de 1848, 10 millions pour 1849, le surplus à répartir sur les exercices suivans. Un arrêté du général La Moricière, ministre de la guerre, annonçait, le 27 septembre, que chaque colon recevrait : 1° une habitation

(1) *Les Socialistes et le Travail en commun*, par le maréchal Bugeaud d'Isly. Chanoine, imprimeur, 1849.

(2) *Le Cinquantenaire d'une colonie : l'Algérie en 1880*, par Ernest Mercier.

(3) Rapport de M. Reybaud, séance du 6 avril 1850. — *Moniteur* du 12 avril 1850, page 1190.

que l'état ferait construire; 2° un lot de terres de 4 à 12 hectares, suivant le nombre des membres de la famille; 3° les semences, des instrumens de culture, des bestiaux et enfin des rations de vivres jusqu'à la mise en valeur des terres (1). L'appât était considérable et l'affluence des demandes fut énorme. Il y avait nécessité de faire un choix. Dès sa seconde séance, une commission parlementaire nommée à cet effet s'occupait sans relâche, avec un réel dévoûment, de la classification des bénéficiaires et présidait au départ des convois. A défaut des chemins de fer, qui n'allaient pas encore jusqu'à Marseille, ni même jusqu'à Lyon, ils prenaient les voies fluviales, et c'était sur la Seine, à Bercy, qu'avaient lieu les embarquemens, non dépourvus de quelque éclat et d'une certaine mise en scène. La sympathie pour les émigrans était générale; l'enthousiasme pour l'œuvre elle-même ne faisait pas non plus défaut, et, comme d'usage, on se servait pour l'exprimer de la phraséologie déclamatoire qui était à la mode du jour. « On commence à comprendre, disait un article du *Courrier français*, reproduit par *le Moniteur*, que l'Algérie est destinée à résoudre le problème social qui, depuis le 24 février, agite la France... L'Algérie n'est plus aujourd'hui une question politique, elle est devenue une question sociale... Terre de perdition sous la monarchie, c'est une terre promise sous la république... Les citoyens qui vont s'y rendre n'auront pour ainsi dire qu'à la frapper du pied pour en faire sortir les moissons, les herbes potagères et les arbres à récolte, vignes, oliviers et mûriers, etc... (2). » Avant la fin de l'année, quinze convois de colons quittèrent ainsi successivement la capitale, emportant les vœux d'une population émue, et fortifiés, au moment des derniers adieux, par les discours pleins de promesses d'hommes considérables et dignes de foi qui leur annonçaient en toute sincérité une ère de bonheur et de prospérité. Les représentans de l'assemblée nationale n'avaient pas été les seuls à encourager, à l'heure du départ, par de chaudes et cordiales paroles, ceux qui allaient quitter le sol natal. Ce qui étonnera peut-être quelques-uns des républicains de nos jours, ils avaient tenu à se faire seconder, dans cette tâche patriotique, par les dignitaires les plus éminens du clergé de Paris. Après les discours tout politiques de M. Trélat, président de la commission parlementaire, venaient les harangues toutes chrétiennes de Mgr l'archevêque de Paris ou de quelques-uns de ses grands vicaires. A MM. Recurt et Henri Didier succédaient comme orateurs Mgr Sibour, l'abbé Buquet, M. le grand-vicaire de La Bouillerie, et les accens de ces ecclésiastiques ne semblaient

(1) *Moniteur* de 1848, page 2616.
(2) *Moniteur* de 1848, page 2744.

pas pénétrer moins avant dans l'âme des auditeurs. La forme était différente; la confiance, et, pour quelques-uns, il faudrait dire la foi dans le succès, étaient égales de part et d'autre. Au départ du quinzième et dernier convoi, organisé et commandé par un ancien officier de l'armée d'Afrique, après quelques paroles patriotiques prononcées par M. Trélat, au moment où il remettait, comme d'habitude, aux émigrans le drapeau aux trois couleurs, ce fut le tour du curé de Saint-Ambroise de s'adresser à eux. « Dieu, s'écria-t-il, bénira votre voyage, car vous vous dirigez vers sa terre. Toute la terre est à Dieu sans doute; mais, de même que la terre promise était son bien, ainsi l'Algérie, qui offre tant de rapports avec la Palestine, est le bien de Dieu de préférence à toute autre région. Comme les Français qui s'embarquèrent avec saint Louis, écriez-vous : « *Diex volt!* (Dieu le veut!), nous marchons forts de son secours. *Nous faisons voile de par Dieu; nous arriverons à bon port.* » Cependant les colons poussaient des acclamations de joie, la foule enthousiaste saluait de ses applaudissemens le bateau prêt à s'éloigner, et *le Moniteur*, en reproduisant la scène, regrette, comme à son ordinaire, que la population tout entière de Paris n'ait pas pu être témoin d'un si magnifique spectacle (1).

Il est curieux de suivre pas à pas les phases diverses de ce grand exode de 1848, dont les débuts commençaient sous de si heureux auspices. Les premiers convois furent dirigés du côté d'Oran, parce que les études pour l'établissement des colons y avaient été depuis longtemps achevées; mais les treize mille cinq cents émigrans furent répartis dans une égale proportion entre les trois provinces (2). Ils rencontrèrent partout un bon accueil. Dans quelques localités, les habitans du pays avaient d'avance ouvert des souscriptions pour leur venir en aide. Les Arabes même avaient paru s'intéresser à leur sort. Les commandans militaires montrèrent beaucoup d'empressement à leur épargner les embarras du premier établissement. Ils témoignaient en leur faveur. « Rien de plus satisfaisant, écrivait le général Saint-Arnaud au 25 novembre 1848, que le spectacle des nouveaux villages. La tenue des colons, leur excellent esprit, leur courage justifient tous les éloges, et permettent toutes les espérances (3). » Toutefois les impressions deviennent graduellement moins bonnes sur leur compte et le désenchantement commence à se faire jour parmi eux. Aux premiers mois de 1849, ils ne désespèrent pas encore, mais la confiance dans l'avenir a beaucoup diminué. « Les santés sont toujours bonnes, écrit avec prévoyance un correspondant de Constantine; mais bientôt les grands travaux de la

(1) *Moniteur* de 1848, page 3409.
(2) *Moniteur* du 12 octobre 1848.
(3) *Moniteur* de 1848, page 3470.

moisson vont commencer et causeront plus de fatigue aux colons que la culture de leurs jardins (1). » Quelques-uns commencent à se plaindre de l'abandon dans lequel on les a laissés après leur arrivée, et ces plaintes trouvent un écho et peut-être quelques excitations dans les journaux du pays. Le ministre de la guerre est obligé d'intervenir et fait déclarer par une note insérée au *Moniteur* que les colons venant journellement de Paris ou des départemens ne peuvent avoir droit aux mêmes subsides que les familles désignées sur la proposition de la commission instituée par la loi du 29 septembre 1848 (2). » A Oran, un journal de la localité présente le relevé de ce qui s'est passé dans cette subdivision : « Sur 3,144 colons, 126, dont 75 célibataires, sont déjà partis, soit pour rentrer en France, soit pour reprendre leurs anciens métiers dans les villes de la province, il y en a eu 20 d'expulsés. Dans la subdivision de Mostaganem, sur 1,834 personnes habitant sept villages, 138 ont quitté, dont 67 célibataires. Il y a eu 11 expulsions. Les décès ont été nombreux, et la mortalité a sévi surtout sur les enfans. 90 décès pour 115 naissances. »

Nous ne trouvons point au *Moniteur* de chiffres précis pour les autres subdivisions, mais nous avons lieu de croire que, dans la province d'Alger et dans celle de Constantine, il en fut à peu près de même. Les départs y étaient nombreux. Parmi les demeurans, les habitudes de fainéantise et d'insubordination avaient pris le dessus; à Mazagran, des troubles éclatèrent parmi les colons, qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité du maire placé à leur tête, et le sous-préfet avait été obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre. Les ressources financières pour l'exercice de 1849 ont d'ailleurs été vite épuisées, et le ministre de la guerre annonce, le 2 mars 1849, qu'il ajournera l'envoi de nouveaux convois, parce que, dit-il, la saison est trop avancée, mais, en réalité, parce qu'il commence à concevoir des doutes sur le succès de l'entreprise dont la direction lui a été confiée (3).

Tel était l'état des choses, quand intervint une décision de la commission budgétaire de l'assemblée accordant un nouveau crédit de 5 millions pour envoi de nouveaux colons, et pour secours à donner aux anciens émigrans, mais stipulant : « que l'emploi de ce crédit n'aurait lieu qu'après qu'un rapport circonstancié sur l'état de la colonie algérienne aurait été soumis à l'approbation du corps législatif. » La commission nommée par le ministre de la guerre, afin de dégager sa responsabilité personnelle, partit de Paris le 27 juin pour

(1) *Moniteur* de 1849, p. 1552.
(2) *Moniteur* de 1849, p. 2093.
(3) *Moniteur* de 1849, p. 679.

Alger, avec mission de pénétrer dans l'intérieur des terres et de se rendre compte de tout par elle-même. Quarante et un villages où séjournaient les colons furent, de sa part, l'objet d'une enquête minutieuse. De l'inspection qu'elle avait faite et des documens qu'elle avait réunis, il ne résultait rien de favorable à l'envoi de nouveaux colons (1). Quand vint la discussion à l'assemblée, ce fut le rapporteur, M. Ch. Reybaud, qui ouvrit les débats. Son discours, qui obtint l'assentiment à peu près universel résume brièvement en termes pleins de clarté et de bon sens ce qu'il faut définitivement penser de la tentative de colonisation, essayée en Algérie au moyen des émigrans de 1848 :

« Dans cette question des colonies agricoles de l'Algérie, il est deux points sur lesquels tout le monde semble d'accord : le premier, c'est que ces colonies ont été le produit de la nécessité, des circonstances, et qu'elles ont été, dans une proportion notable du moins, composées d'élémens défectueux peu en harmonie avec leur destination... Voilà un premier point dont l'évidence n'est plus à démontrer... Le second est de s'abstenir de tout acte, presque de toute parole qui pourrait ressembler à une condamnation anticipée et ajouter de nouveaux germes de découragemens à ceux qui existent déjà sur les lieux... Il y a plus d'une critique à faire, plus d'une objection à élever sur ce qu'ont été ces colonies, sur ce qu'elles auraient pu être. Les sacrifices n'ont pas été en rapport avec les résultats. On aurait pu employer les ressources du Trésor à des créations mieux ordonnées et plus profitables. Qui n'en a pas le profond sentiment ?.. D'accord avec la commission du budget, d'accord avec le gouvernement, notre commission vous propose de décider : « Qu'à l'avenir, il ne sera plus fondé de colonies agricoles en Algérie dans les mêmes conditions ni avec les mêmes élémens. Il est temps de s'arrêter dans une voie où la dépense n'est pas en rapport avec les produits (2). »

Ces conclusions de la commission furent acceptées en troisième lecture et presque à l'unanimité par l'assemblée. Quant aux sages avertissemens dont M. Reybaud s'était fait l'interprète, en 1850, ils n'étaient pas destinés à peser d'un grand poids, vingt ans après, sur les déterminations d'une autre assemblée patriotiquement, mais un peu étourdiment empressée de recourir, pour aider au développement de notre colonie algérienne, presque aux mêmes moyens dont nous venons de constater l'insuccès.

(1) M. Charles Reybaud. (*Moniteur* du 5 juillet 1850, page 2289.)
(2) Discours de M. Reybaud, séance du 5 juillet 1850. (*Moniteur*, page 2289.)

IV.

Ce qui console un peu, quand il faut, par respect pour la vérité, reconnaître les méprises dans lesquelles sont parfois tombées nos assemblées délibérantes françaises, c'est que les mesures irréfléchies qu'elles ont trop souvent adoptées à l'improviste leur ont presque toujours été dictées par quelque sentiment d'irrésistible générosité. Ce fut le mobile qui décida, en 1848, les représentans du peuple à diriger vers l'Algérie les ouvriers déclassés de Paris. Ce fut encore un mouvement de sympathie non moins spontané qui poussa, en 1871, l'assemblée nationale à attribuer 100,000 hectares de terre dans notre colonie africaine aux Alsaciens-Lorrains originaires des provinces annexées à l'empire allemand. Introduite à Versailles, dès les premières séances, par voie d'initiative individuelle, cette proposition fut aussitôt acclamée. Les termes dans lesquels elle était conçue expriment d'une façon touchante quelle était la préoccupation de ceux qui l'avaient rédigée, lorsqu'ils demandaient tristement à leurs collègues de la voter comme une sorte d'atténuation, si légère et si incomplète qu'elle fût, aux dures conditions de paix que, peu de jours auparavant, ils avaient été contraints de signer avec les détenteurs de nos provinces perdues :

L'assemblée nationale, disaient les signataires de la proposition, attachée par des liens de cœur indissolubles aux patriotiques populations de l'Alsace et de la Lorraine, dont elle a cédé avec une douleur profonde, sous l'empire de circonstances qu'elle n'a pas faites, le territoire matériel, et voulant, autant qu'il est en son pouvoir, garder les armes et les bras de ces races si vaillantes, décrète :

Art. 1er. — Une concession de 100,000 hectares des meilleures terres dont l'état dispose en Algérie est attribuée aux Alsaciens et Lorrains habitant les territoires cédés, qui voudront, en gardant la nationalité française, demeurer sur le sol français.

Art. 2. — Le transport gratuit aux frais de l'état et une indemnité de premier établissement seront accordés aux individus et aux familles déclarant vouloir user du bénéfice qui leur est offert.

Art. 3. — Une commission de quinze membres sera nommée pour étudier et préparer, dans le plus bref délai possible, la série des mesures qui devront réglementer l'exécution de la présente loi (1).

Au 15 septembre suivant, la motion parlementaire devenait une loi définitive insérée au *Moniteur*, et précédée d'un rapport de M. Ca-

(1) Proposition de M. de Belcastel et de quelques-uns de ses collègues, déposée le 20 juin. (*Moniteur* du 22 juin 1871.)

simir Perier, ministre de l'intérieur. Deux décrets du 16 et du 28 octobre réglaient, en même temps, le mode de distribution des terres à allouer aux colons. Le titre premier disposait que le colon qui justifierait de la possession d'un certain capital devrait s'engager à le dépenser pour la mise en valeur de sa concession, mais qu'il n'en deviendrait propriétaire définitif qu'après avoir fourni la preuve des dépenses effectuées. Il n'est pas besoin de dire que peu d'Alsaciens-Lorrains (une trentaine à peu près) étaient en état de remplir ces conditions, tandis que celles du titre II s'appliquaient au plus grand nombre. Le titre II apportait une notable innovation (fut-elle très heureuse?) au système précédemment suivi. La concession était transformée en un simple bail d'une durée de neuf et, plus tard, en 1874, de cinq années, après lesquelles, les conditions de résidence et de mise en culture étant remplies, le colon devenait propriétaire définitif. Il résultait de cette combinaison une aggravation des anciennes clauses résolutoires; elle plaçait le concessionnaire dans la situation fort précaire d'un fermier qui, courant le risque d'être définitivement évincé, se trouvait dans l'impossibilité de contracter le moindre emprunt sur des terres qu'il ne lui était pas loisible de donner en gage.

La contenance des lots alloués aux Alsaciens-Lorrains était un peu plus considérable que pour les émigrans de 1848; le décret portait, en effet, « qu'il leur serait donné de 3 à 10 hectares par tête, les enfans et les domestiques comptant comme unités. » Cela même n'était pas encore suffisant. Le souvenir des difficultés contre lesquelles on s'était jadis heurté et des échecs qu'elles avaient amenés était déjà complètement oublié, et l'on retomba à peu près dans les mêmes erreurs que par le passé. Le triage opéré sur place par les comités de Nancy et de Belfort entre les demandeurs de concessions ne fut pas toujours très heureux. Sur la simple annonce des terres mises à leur disposition, beaucoup d'individus originaires des provinces annexées étaient accourus en Algérie dépourvus de toutes ressources et nullement préparés par leurs professions antérieures à l'existence pénible qui les attendait sous un climat si différent du leur. A plusieurs points de vue, le nouvel élément de colonisation que les désastres de 1870 amenaient en Algérie, tout en laissant encore à désirer, valait mieux que celui qu'y avait déversé la révolution de février. Ces nouveaux arrivans avaient d'ailleurs sur les colons d'autre provenance ce triste avantage que, chassés sans retour possible du sol natal, ils étaient moins enclins à se laisser décourager par les épreuves du premier début et prêts à s'imposer les plus rudes privations, afin de se refaire, en terre demeurée française, la patrie qu'ils avaient cruellement perdue. Cette fois encore les cultivateurs se trouvaient être de beau-

coup les moins nombreux. Presque tous les Alsaciens étaient des ouvriers de fabrique. Pour ces hommes, entourés la plupart d'une nombreuse famille, habitués à vivre dans des villes opulentes et à y toucher de gros salaires, dont les femmes, les enfans même trouvaient le plus souvent à s'employer à côté d'eux à des travaux rémunérateurs, quelle déception d'être ainsi tout à coup déposés sur une terre brûlante et nue, de laquelle il leur fallait tout attendre et qu'ils n'avaient cependant jamais appris à cultiver! Ce n'était point le sol qui allait leur faire défaut. Les terrains abondaient par suite du séquestre mis par l'amiral de Gueydon sur les biens des tribus révoltées; ce qui leur manquait, c'était le moyen de s'y établir n'importe comment. L'administration algérienne avait, en effet, été prise au dépourvu. Dans le premier moment, elle n'avait pas d'argent à sa disposition, car il n'y avait pas eu de crédit régulièrement ouvert, et les ressources nécessaires pour subvenir à tant de besoins avaient dû être prises, non sur les fonds du budget, mais sur les amendes imposées aux chefs insurgés et dont l'amiral de Gueydon avait la libre disposition. Peu à peu quelque ordre s'était mis toutefois dans cette lamentable situation, grâce à la puissante impulsion donnée par le gouverneur-général, grâce aussi à l'activité des autorités administratives civiles, mais grâce surtout, il faut le dire, à l'efficace coopération des commandans militaires des trois provinces, animés, à l'envi les uns des autres, de la meilleure volonté à l'égard de nos malheureux compatriotes et que secondaient sur place, avec un zèle intelligent qui ne s'est jamais lassé, des comités locaux composés à Alger, à Oran et à Constantine des personnes les plus notables du pays. A Oran, les généraux Osmont et Cérez, à Constantine, le général de Galliffet, avaient, avec le plus généreux empressement, prêté des transports d'artillerie et détaché des escouades de soldats du génie pour hâter les constructions destinées à abriter les nouveaux débarqués. Cependant, à la fin de 1872 et au commencement de 1873, il s'en fallait de beaucoup que, dans la plupart des localités, l'installation définitive fût achevée. Les hommes logeaient toujours sous la tente et la plupart des femmes n'avaient encore de refuge, avec leurs enfans en bas âge, que dans de méchans gourbis improvisés à la hâte. Partout l'état des santés laissait énormément à désirer. Telle était la situation déplorable à laquelle le ministre de l'intérieur résolut de pourvoir en instituant une commission, présidée par M. Wolowski, et chargée de *régler* et de *surveiller* l'emploi des fonds provenant des souscriptions publiques primitivement destinées à la libération du territoire et qui, n'ayant pas été réclamés par les souscripteurs, devaient, après un certain délai, être affectés à l'assistance des

Alsaciens-Lorrains. Sur la somme totale de 6,254,000 francs distribuée entre les trois comités de l'instruction, de secours et de colonisation, ce dernier, le comité de colonisation, avait reçu pour sa part 2,350,655 francs qu'il était chargé de distribuer au mieux pour *l'assistance des émigrans alsaciens-lorrains en Algérie.*

C'est au rapport présenté, le 31 juillet 1875, à la commission générale, au nom du comité de colonisation en Algérie, par M. Guynemer, membre de cette commission, que nous allons emprunter les renseignemens et les chiffres qui vont suivre (1). Ils ne sont plus approximatifs, comme ceux dont nous avons dû nous contenter jusqu'à présent. Ils sont le produit d'une enquête officiellement ordonnée par une réunion d'hommes expérimentés, scrupuleusement menée jusqu'au bout par un ancien administrateur doué de l'esprit le plus judicieux, qui avait visité lui-même les lieux à plusieurs reprises et auquel les diverses questions qu'il avait à traiter étaient particulièrement familières. Rien de vague cette fois. Le tableau tracé est fidèle, net et complet; c'est pourquoi il peut servir à donner, à propos de l'émigration alsacienne-lorraine de 1871, une idée strictement exacte des résultats qu'obtient la colonisation officielle même quand elle s'exerce dans des conditions exceptionnellement favorables et avec le concours empressé de toutes les bonnes volontés. Nous avons ici le bilan mathématique de ce que coûte à l'administration l'établissement d'une famille de colons en Algérie. Voici les chiffres.

« D'après les listes nominatives officiellement fournies, il y avait, à la date du 1er mars 1875, un total de 863 familles installées comme colons au titre II en Algérie. 272 de ces familles (1,202 personnes) étaient installées dans dix-huit villages de la province d'Alger; 397 de ces familles (1,936 personnes) étaient installées dans vingt-huit villages de la province de Constantine; 194 de ces familles (977 personnes) étaient installées dans quinze villages de la province d'Oran; total : 863 familles composées de 4,115 personnes dans 60 villages. Si à ces familles on ajoute celles qui sont arrivées en Algérie avec quelques ressources et ont reçu des concessions au titre Ier, plus d'autres familles installées par la Société de protection et par M. Jean Dolfus à Azib-Zamoun et Boukalfa, on arrive au chiffre total de 1,020 familles, plus de 5,000 personnes réellement installées en Algérie au 1er mars 1875 (2). »

Si l'on cherche à se rendre compte de la dépense qu'a définitivement occasionnée l'installation comme colons des familles, dont l'existence a été constatée, au 1er mars 1875, dans les divers villages, on trouve :

(1) Paris, Imprimerie nationale, 1875.
(2) Rapport de M. Guynemer, page 17.

Pour la construction seulement des maisons....	1,730,793 fr.
Pour assistance directe par l'administration pendant les années 1871, 1872, 1873 et 1874.....	1,260,017
Pour assistance par le comité de colonisation...	1,108,390
Secours de toute espèce donnés par les comités de France, d'Alger, Oran, Constantine.....	700,000
Pour 40 familles restant à installer.....	60,000
Total.....	4,859,200 fr.

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les dépenses d'intérêt collectif nécessaires pour la création des villages, c'est-à-dire chemins d'accès, travaux pour captation des eaux, fontaine, lavoir et abreuvoir, assiette du village et empierrement des rues, construction des édifices publics, tels que mairie, école, église et presbytère, évaluées à 150,000 francs quand elles sont complètes pour un village de 50 feux.

La part proportionnelle qu'il faut attribuer aux Alsaciens-Lorrains dans les dépenses d'intérêt collectif indiquées ci-dessus pour les nouveaux villages se montaient, au 31 décembre 1874, d'après les tableaux dressés par l'inspection des finances au chiffre de..... 1,100,000 fr.

Si on y ajoute les chiffres des dépenses pour construction des maisons et assistance.....	4,859,200
Cela fait un total de...	5,959,200 fr.

On trouve donc, en résumé, que « l'installation des 900 familles aura coûté environ, en chiffres ronds, 6,000,000 francs pour les maisons et l'assistance, soit en moyenne environ 6,888 francs par famille. » Comme, au début de l'émigration, des détachemens de troupes ont été employés à la construction des villages et que, dans la suite, les colons ont presque partout rencontré, pour leur installation, le concours efficace et gratuit des officiers et des employés de l'administration, c'est, à vrai dire, un minimum de 7,000 francs qu'il faut équitablement compter pour l'établissement en Algérie d'une famille composée de 3, 4 ou 5 personnes. Tout porte même à croire, vu la sympathie particulière que nos compatriotes des provinces annexées ont rencontrée en Algérie et les nombreux secours de nature diverse qu'ils ont reçus sur place et qui ne sauraient se chiffrer en argent, que l'installation de chaque famille alsacienne-lorraine a dû, suivant toute probabilité, coûter même beaucoup plus cher.

Que sont maintenant devenues, à l'heure où ces lignes sont écrites, ces 900 familles, objet de tant de bienveillance et de tant de soins? Cela serait extrêmement curieux à savoir précisément. Les

renseignemens officiels font malheureusement défaut. Voici toutefois, en ce qui les regarde, ce que nous trouvons dans l'ouvrage récent d'un ancien habitant de l'Algérie, qui a pris soin de relater avec une scrupuleuse impartialité, qualité assez rare dans la contrée où il réside, tous les faits qui se sont passés sous ses yeux depuis environ cinquante ans : « Malgré les efforts de l'administration et des comités, malgré les secours envoyés pendant plusieurs années de France, la réussite fut peu brillante, comparativement aux efforts et aux sacrifices faits. Quand on cessa de distribuer de l'argent et des vivres, un certain nombre d'Alsaciens rentrèrent chez eux ou se dispersèrent; d'autres attendirent l'expiration des cinq années du bail, vendirent leur concession depuis longtemps grevée et disparurent (1). »

V.

Prendre les précautions nécessaires, afin qu'au lieu de se disperser au bout de quelques années, les Alsaciens-Lorrains demeurassent fixés en Algérie, tel était le but à poursuivre. Une société fondée aussitôt après les désastres de 1871 afin de venir en aide à nos compatriotes des provinces annexées crut possible de l'atteindre en cherchant à lier les nouveaux colons, non point seulement par des obligations positives, mais par ces attaches autrement puissantes qui rendent si chère au cultivateur laborieux la terre qui le nourrit. Sans vouloir faire en aucune façon de la colonisation officielle, elle se proposait, en mettant à profit, en 1874, les enseignemens résultant des récentes tentatives du gouvernement, d'essayer à côté de lui, d'accord avec lui, mais avec une entière indépendance d'action, ce que pourrait produire l'initiative d'un comité composé d'hommes uniquement désireux de faire acte de bienfaisance et de patriotisme. Ils n'en étaient pas à ignorer ce qui s'était passé à l'occasion des 100,000 hectares attribués aux émigrans des provinces annexées et de leurs défectueuses installations. Un des membres de ce comité, M. Guynemer, celui-là même dont nous avons cité le rapport adressé à la commission Wolowski, avait été chargé, vers la fin de l'année 1872, d'aller visiter tous les colons alsaciens-lorrains disséminés un peu partout dans les trois départemens d'Algérie et de leur porter, de la part de la Société de protection, des secours qui ne montèrent pas à moins de 130,000 francs. Le retentissement du voyage de M. Guynemer, les sommes importantes et les conseils utiles qu'il ne se fit point faute de distribuer pendant son excursion ont, dans le temps, donné à penser à beaucoup de per-

(1) *L'Algérie et les Questions algériennes*, M. Ernest Mercier. Paris, Challamel.

sonnes, et plusieurs s'imaginent peut-être encore aujourd'hui, que la société dont il était le délégué n'avait pas craint d'accepter le patronage de tous les Alsasiens-Lorrains établis en Algérie. De là à considérer cette société comme responsable des mesures bonnes ou fâcheuses prises à leur égard il n'y avait pas loin. Rien de moins juste cependant, et c'était plutôt le contraire qui était la vérité. M. Guynemer, en effet, avait été frappé des inconvéniens de l'éparpillement infini de ces familles réparties un peu partout, dans des villages éloignés les uns des autres, et noyées pour ainsi dire, au milieu de populations de provenances très différentes, françaises, il est vrai, mais dont les habitans de la rive gauche du Rhin ne comprenaient pas tous la langue. L'aspect des habitations, la plupart insuffisantes, quelques-unes presque insalubres, qu'en raison de l'exiguïté des crédits dont elle disposait, l'administration, avait été réduite à construire pour les nouveaux colons, lui avait inspiré de justes inquiétudes. Il s'était surtout ému au spectacle offert par les misérables abris où, vu la presse des premiers momens, et malgré les dangers hygiéniques d'un pareil encombrement, il avait fallu entasser provisoirement et pêle-mêle hommes, femmes et enfans en une sorte de lamentable promiscuité. Enfin, l'oisiveté forcée dans laquelle avaient dû vivre tant d'émigrans, arrivés à n'importe quelle saison de l'année et dépourvus, presque tous, des moindres notions agricoles, en attendant l'époque des premiers travaux de culture, lui était apparue comme la plus funeste des inaugurations pour la vie de labeur à laquelle ils étaient destinés.

Ce fut pour éviter semblables déboires aux colons que la société de protection avait dessein de placer en Algérie sous son patronage direct, qu'au printemps de 1873 son président voulut aller lui-même choisir sur place les terrains que, moyennant certaines conditions, le gouvernement annonçait l'intention de vouloir mettre à sa disposition. Quelles étaient ces conditions? Comment ont-elles été remplies; à combien se sont montés les frais de l'entreprise, et quel en a été le résultat définitif pour l'avenir des colons dont la société de protection prenait les débuts à sa charge? C'est ce que nous allons exposer brièvement. La tentative a été partielle et le champ de l'investigation est restreint. Tout s'est passé au grand jour. Les comptes ont été tenus par sous, mailles et deniers comme s'il eût été question d'une spéculation industrielle. Une publicité étendue leur a été annuellement donnée. Le contrôle est donc ici des plus faciles, et puisque nous nous sommes jusqu'à présent appliqués à rechercher surtout quel est, en chiffres exacts, le prix de revient de l'établissement d'une famille de colons en Algérie, c'est bien l'occasion de le fixer positivement à propos de cette tentative volontairement circonscrite, qui va nous permettre non plus seulement d'approcher

de la vérité, mais de la faire toucher, pour ainsi dire, au doigt et à l'œil.

Les territoires concédés en toute propriété par décrets présidentiels à la société de protection, pour être attribués par elle à des Alsaciens-Lorrains, c'est-à-dire Azib-Zamoun, aujourd'hui Haussonviller, Boukalfa et le Camp-du-Maréchal, sont d'une contenance d'environ six mille hectares, à peu près celle de quelques-uns de nos cantons français les plus petits, mais les plus peuplés, tels que Douai et Dunkerque dans le Nord, Aix et Nîmes dans le Midi. — Séquestrés sur les Arabes à la suite de l'insurrection de 1871, ces territoires sont presque contigus les uns aux autres et situés à 80 kilomètres d'Alger sur la route qui mène de cette ville à Tizi-Ouzou, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, et au Fort-National. Le gouvernement s'était engagé à y exécuter, comme pour d'autres centres, dans un certain espace de temps et suivant un ordre déterminé, tous les travaux dits d'intérêt public, à savoir : chemin d'accès, empierrement des rues, conduite d'eau, fontaine, lavoir, abreuvoir et plantations, la construction des édifices communaux, c'est-à-dire, l'église, la mairie, l'école et le presbytère, enfin, tout ce qui concerne le service topographique, c'est-à-dire la délimitation des territoires et l'allotissement des terres à opérer, suivant les indications de la société. Cette dernière prenait à son compte la construction des maisons, le choix et l'installation personnelle des familles, l'achat des animaux et des instrumens de culture, les semences et le mobilier nécessaires à un ménage, enfin la nourriture et l'entretien des colons jusqu'après leur première récolte. Quinze années étaient données à la société pour terminer le peuplement dans trois villages, délai au bout duquel l'état se réservait le droit de rentrer en possession des lots de terrains allotis et non occupés. Avant la fin de la septième année, le peuplement des trois villages était absolument complet. Aujourd'hui, nul ne saurait douter que les populations qui les habitent ne soient acquises pour tout jamais à l'Agérie et qu'elles ne soient destinées à faire souche d'excellens colons. Reste à savoir à quelles conditions ce résultat a été obtenu.

La société avait tout d'abord posé ce principe dont elle ne s'est jamais départie, qu'elle n'accepterait, autant que possible, pour colons que des cultivateurs mariés, ou, s'ils sortaient d'un régiment de l'armée d'Afrique, des fils de cultivateurs libérés du service, ayant été naguère employés aux travaux de la campagne, et s'engageant à se marier si leur demande était accueillie. Les colons une fois acceptés devaient avant de partir pour l'Algérie, ou s'ils y résidaient déjà, avant d'être installés sur la concession, signer une convention dont les clauses à régulariser devant notaire les constituaient moyennant la redevance annuelle d'un franc, quelle que fût l'étendue de la concession, les fermiers de la société pour l'espace de neuf années.

Toute liberté leur était laissée pour tirer parti de leurs terres comme ils l'entendraient, sauf l'obligation de les cultiver eux-mêmes, ou par gens à leurs gages, et de faire rentrer la société par des remboursemens successifs dans la totalité des avances qu'ils en auraient reçues. Une fois arrivés à Alger, ils étaient accueillis au débarquement par l'agent de la société et par un membre du comité local afin d'éviter de les voir errer dans les rues et subir l'influence de ces déclassés trop nombreux dont les conseils et l'exemple auraient pu au début être si pernicieux. Quelques heures après, ils étaient conduits aux lieux de leur destination, où ils trouvaient pour y entrer immédiatement leur maison toute bâtie, les bœufs et les instrumens aratoires nécessaires pour leur culture, le matériel très complet d'un modeste ménage et, sans figure aucune, leurs lits tout faits.

Le remboursement intégral des avances faites et exigibles par dixièmes, après deux années de résidence, aurait-il toutefois lieu régulièrement? Voilà la question qui se posait après la seconde récolte pour Haussonviller, le premier des villages fondés par la société. Le recrutement de ce centre avait été fait un peu à la hâte, faute d'expérience. Les comités de Nancy, de Belfort, de Lunéville et les commandans de nos divisions militaires en Algérie avaient laissé tomber leur choix sur un personnel dont une partie au moins laissait quelque peu à désirer. En outre, les produits agricoles des deux années écoulées avaient été plus que médiocres. Il devenait évident que, les choses demeurant ainsi, soit qu'il y eût manque de bonne volonté, soit impuissance de leur part, les colons de la société allaient se mettre sur le pied de tout attendre d'elle, de tout en exiger avec l'espoir secret, assez mal déguisé, d'arriver finalement à se dérober aux remboursemens des avances qui leur avaient été faites. La société prit alors trois graves déterminations dont elle n'a eu plus tard qu'à se féliciter. Elle se décida à augmenter d'une façon considérable, et proportionnellement au nombre des membres de la famille, l'étendue des terres concédées à ses colons. Elle annonça l'intention de leur faire l'abandon gratuit et complet, à l'expiration des neuf années de bail, de la valeur entière des maisons qu'ils habitaient, don gracieux qui abaissait notablement (presque de moitié) la dette dont ils auraient à s'acquitter avant d'être constitués propriétaires définitifs de leur concession. Enfin, elle déclara qu'elle se réservait de faire elle-même directement le choix des colons à établir dans ses villages et qu'aucune demande ne serait accueillie quand elle ne serait pas accompagnée de l'engagement pris par écrit de verser à la caisse de la société, avant le départ de France ou sur place à Alger, avant toute installation, une somme de 2,000 francs servant de garantie et qui devait d'ailleurs être rendue par fractions à l'intéressé au fur et à mesure de ses

besoins dûment constatés. L'effet de ces mesures se fit sentir à l'instant même, presque du jour au lendemain, et l'on peut dire sans hésitation de la dernière, celle qui exigeait de tout colon un versement préalable en argent, qu'elle a, plus que toute autre, puissamment contribué au succès de l'œuvre. Immédiatement appliquée à Boukalfa, le second des villages créés par la société, la nouvelle condition y produisit, comme à Haussonviller, les plus heureux résultats. A Boukalfa, la société de protection avait hérité de huit colons primitivement installés par M. Jean Dolfus, ancien maire de Mulhouse, dans des maisons dont il leur avait généreusement fait don. La plupart de ces ouvriers de fabrique, peu préparés à mener la rude vie des colons, avaient, pour une raison ou pour une autre, assez mal réussi. Cette localité, dont les terres sont fertiles et qui est agréablement située près du Sebaou, sur le penchant d'une verte colline, mais où quelques cas de fièvres s'étaient produits au début, semblait avoir, somme toute et quoique à tort, la réputation d'un lieu mal choisi pour la colonisation. Cependant les demandes abondèrent pour les lots vacans, comme pour ceux qui restaient encore à donner à Haussonviller ; circonstance singulière et bien encourageante, elles provenaient des parens, amis et connaissances des familles déjà établies dans ces deux centres et elles se produisaient juste au moment où la clause de la garantie pécuniaire à fournir était de nature à écarter ceux des concurrens qui n'auraient pas été animés d'une intrépide confiance. A partir de ce moment, à Haussonviller, comme à Boukalfa, tous les colons ayant accepté cette condition n'ont jamais rien demandé au-delà de ce qui leur avait été promis.

Ainsi confirmée dans la justesse de ses vues, la Société de protection estima qu'il ne lui serait pas impossible de recruter pour le peuplement de son troisième centre, le Camp-du-Maréchal, un personnel de colons plus à l'aise et, par conséquent, aptes à réussir plus vite et plus complètement que ceux qui s'étaient jusqu'alors adressés à elle. Le Camp-du-Maréchal, situé entre les pentes d'un contrefort du Djurjura et les rives du Sebaou, forme une plaine ondulée d'une fertilité extrême, dont les bas-fonds sont presque annuellement inondés par les crues de ce torrent, alors que la fonte des neiges ou des pluies abondantes en font tout à coup un large fleuve au cours impétueux. Cependant les eaux déversés durant l'hiver tout le long de la rive qui borde le Camp-du-Maréchal donnent naissance à des marais sans écoulement, dont les émanations pestilentielles fort redoutées devenaient, pendant l'été, pour le pays environnant, une cause évidente d'insalubrité. Avant de songer à y établir aucun colon, la société, qui jouissait de l'usufruit de ce territoire depuis l'année 1873, appliqua les revenus qu'elle tirait de sa location aux Arabes à creuser des fossés pour écouler l'eau de tous les bas-fonds,

à planter des eucalyptus et des arbres à haute tige le long desdits fossés et dans tous les endroits restés humides. Lorsque ces fossés furent devenus de véritables petits canaux, presque des torrens, qui conduisaient rapidement les eaux des terres submergées se perdre dans le Sebaou; lorsque les arbres eurent atteint une hauteur qui métamorphosait absolument tout l'aspect de la plaine; après qu'une commission composée des notables du pays eut déclaré qu'elle était devenue parfaitement salubre et susceptible d'être livrée à la colonisation, le président de la société et son secrétaire-général se rendirent de leur personne par deux fois à Nancy. Ils y avaient convoqué toutes les familles des pays annexés qui avaient demandé par écrit à être admises comme colons au Camp-du-Maréchal. Ils leur avaient, au préalable, communiqué les plans de l'assiette du futur village et celui des maisons à deux étages, beaucoup plus spacieuses que celles d'Haussonviller et de Boukalfa, qui leur étaient destinées et dont la construction devait revenir à 4,500 francs. Ajoutons que les exigences de la société avaient grandi. C'était 4,000 francs dont elle exigeait le versement avant le départ de France, prenant toutefois l'engagement de restituer sur place la moitié de cette somme aux intéressés au fur et à mesure de leurs besoins régulièrement constatés. Ces conditions furent acceptées avec reconnaissance. L'embarras était de choisir entre les postulans en raison de leurs bons antécédens, de leur robuste santé, de celle aussi de leurs femmes, car les femmes elles-mêmes avaient été convoquées et n'étaient point les moins pertinentes à répondre aux questions qui leur étaient adressées. Ces questions, est-il besoin de le dire, portaient surtout sur leur aptitude comme agriculteurs, sur la quotité du petit capital qu'ils étaient en état de réaliser. La plupart l'évaluaient de 5,000 à 6,000 francs, quelques-uns assuraient qu'ils pouvaient disposer de 12,000 à 20,000 francs, quand ils auraient vendu les biens immobiliers, les bestiaux et le matériel d'exploitation qu'ils possédaient dans leur pays d'origine. Avec ces données, leur réussite était certaine et, en réalité, à l'heure qu'il est, ils ont tous réussi.

Pendant ce temps-là, un fait non moins heureux s'était produit à Haussonviller et à Boukalfa. Les annuités échues rentraient facilement; plusieurs colons s'étaient par anticipation libérés entièrement vis-à-vis de la société qui avait pu les constituer propriétaires définitifs. Enfin un certain nombre d'entre eux étaient en voie d'arrangemens avec le Crédit foncier, disposé à leur prêter une somme suffisante pour qu'ils pussent, à la fois, éteindre leurs dettes et consacrer le surplus à l'amélioration de leur exploitation agricole. Dans leur dernière assemblée générale, les fondateurs de

la Société de protection n'ont pas entendu sans satisfaction leur comité annoncer que dix-huit autres familles seraient prochainement dans la même situation. Quant aux colons du Camp-du-Maréchal, comme ils ne doivent absolument rien à la Société de protection, ils seront tous, au cours de l'année prochaine, mis en possession définitive de leurs concessions.

Lorsqu'on envisage le côté purement financier de la question, on trouve que la Société de protection, qui vient d'entamer son quatrième million, a dépensé pour l'œuvre qu'elle a entreprise en Algérie la somme totale de 870,799 francs. Elle y a créé trois centres, qui sont, dans l'ordre de leur fondation : Haussonviller, Boukalfa, le Camp-du-Maréchal, aujourd'hui complètement peuplés. A Haussonviller, il y a 53 feux et 296 habitans; à Boukalfa, 23 feux et 132 habitans; au Camp-du-Maréchal, 35 feux et 220 habitans; en tout, pour les trois villages ensemble, 111 feux et 648 habitans. Haussonviller a coûté, pour la construction de 60 maisons, la somme de 188,504 francs; Boukalfa, pour la construction de 21 maisons, dont 6 doubles, 70,203 francs; le Camp-du-Maréchal, pour la construction de 26 maisons, 81,951 francs, d'où il résulte que l'établissement d'une famille est revenu, les autres frais laissés de côté, pour Haussonviller à 4,188 francs, pour Boukalfa à 3,343 francs, pour le Camp-du-Maréchal à 2,840 francs. Il y a là une variation dans le chiffre des dépenses pour les trois villages qui ne laisse pas que d'être considérable et une différence dans les résultats acquis qui est vraiment significative. Elle devient plus frappante encore quand on remarque que, depuis le jour où la société a pris le parti d'exiger, à titre de garantie, le versement préalable d'une somme d'argent, elle n'a plus eu, sauf une seule fois, d'expulsions à prononcer et que celles des premières années (35 sur près de 700 individus) se rapportent exclusivement à l'époque où elle donnait tout à ses colons sans rien exiger d'eux qu'une promesse de remboursement, et enfin, que la prospérité des habitans de chacun de ces trois villages se trouve être précisément en proportion inverse de l'étendue des sacrifices qui ont été faits pour eux. En un mot, plus la Société de protection s'est éloignée des us et coutumes de la colonisation officielle, plus elle a laissé à ses protégés le soin de se tirer d'affaire presque à eux tous seuls et avec leurs propres ressources, plus le succès s'est accentué.

Est-ce donc une illusion de penser que l'exposé de tous ces essais de colonisation officielle, partant un peu factices, qui ont été ébauchés depuis cinquante ans en Algérie, offre des exemples, je ne voudrais

pas dire des leçons, qui ne sont peut-être pas à dédaigner pour les chambres et pour le gouvernement, si les projets de loi récemment déposés devaient être prochainement mis en discussion? Les questions qu'ils soulèvent méritent au plus haut degré de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux affaires de l'Algérie. Ces questions sont nombreuses et délicates, de plus, assez confuses par elles-mêmes et fort mal connues. Il y aurait hardiesse de ma part à les vouloir aborder toutes. Je me sens toutefois encouragé à en traiter quelques-unes, non les moins importantes, en m'apercevant que les idées qui me sont propres ne sont pas loin d'être partagées dans notre colonie par des personnes d'une autorité incontestable siégeant au conseil supérieur de l'Algérie, ou dans les conseils-généraux des trois départemens. La compétence spéciale des membres du conseil supérieur du gouvernement, composé de fonctionnaires haut placés dans la magistrature, dans l'armée, dans l'administration, celle des délégués élus par chaque département, donnent aux opinions émises par eux une valeur dont il est impossible de ne pas tenir grand compte, et je crois discerner qu'ils ne conviennent pas tous également des avantages attribués par de trop ardens promoteurs à la colonisation officielle de l'Algérie, directement entreprise par l'état lui-même. J'ai des craintes à ce sujet. Pour ce qui regarde nos compatriotes des provinces annexées, je ne serais pas, à coup sûr, indifférent aux bénéfices que, les premiers sans doute, ils seraient appelés à recueillir des sacrifices consentis par l'administration. Mais, à un point de vue plus général, sont-ce bien là des sacrifices vraiment utiles auxquels un gouvernement prudent et judicieux doive se prêter? J'hésite à me prononcer, car je ne suis nullement un théoricien. Les règles abstraites de l'économie politique m'imposent plus qu'elles ne me plaisent. Je crois que leur rigoureuse exactitude risque parfois d'induire en erreur, parce qu'elles ne tiennent pas assez compte de la complexité des choses de ce monde. D'un autre côté, je sais que les entraînemens d'une sympathie mal raisonnée peuvent nuire aux intérêts qu'on aurait le plus à cœur de servir.

Dans la prochaine étude, où je tâcherai d'élucider un peu ces questions épineuses, j'aurai donc à faire effort pour garder une disposition d'esprit suffisamment impartiale à l'égard de deux causes qui me sont également chères : le sort des Alsaciens qui songeraient à se réfugier en Algérie, et les futures destinées de notre belle colonie africaine.

Cte D'HAUSSONVILLE.

ESSAIS

DE

PSYCHOLOGIE SOCIALE

II[1].

LES CONSÉQUENCES DE L'HÉRÉDITÉ. — LES LOIS DE FORMATION DU CARACTÈRE, L'INSTITUTION DES CLASSES, LES CAUSES MORALES DU PROGRÈS ET DE LA DÉCADENCE.

Nous avons examiné, dans une étude précédente, ce qu'on nomme l'hérédité psychologique (1); nous avons essayé de montrer que l'action de l'hérédité, très sensible dans les phénomènes organiques et dans les phénomènes mixtes, s'efface et s'atténue à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des facultés et tend à disparaître quand on arrive aux fonctions caractéristiques de l'homme, la pensée pure, l'art, la moralité. Dès les commencemens les plus obscurs de l'existence, l'hérédité rencontre à côté d'elle, au-dessus d'elle, un principe antagoniste, le principe qui fait, à son plus bas degré, l'individualité de l'être vivant, à son plus haut degré, la personnalité de l'être raisonnable. Il est impossible de rien comprendre au monde réel et vivant si l'on ne tient pas compte de ces deux forces en présence dans la bataille de la vie, sur l'humble terrain de l'existence individuelle comme sur le théâtre élargi où se joue le grand jeu de l'histoire.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1883.

Ces conclusions, prises dans la réalité, rencontrent cependant des résistances qui ne désarment pas. L'hérédité, nous dit-on, est l'explication suprême, la dernière raison de tout. Elle est l'ouvrière unique de l'intelligence de l'homme, de son caractère et de son histoire ; c'est elle qui explique l'origine de la pensée et toutes ses formes, la moralité et toutes ses lois ; elle encore qui a fondé l'organisme social en distribuant dans des cadres nécessaires les aptitudes, les capacités et les forces, elle toujours qui crée la civilisation avec ses attributs essentiels, la solidarité, la continuité, le progrès ; c'est grâce à elle et à elle seule que se forme peu à peu le capital intellectuel ou social d'une nation, et qu'il se transmet fidèlement comme le patrimoine d'une famille unique qui ne meurt jamais et reste toujours ainsi l'héritière d'elle-même à travers les siècles, assurée d'une fortune sans limite et d'une prospérité sans trêve.

Nous voudrions faire la part de ces illusions et remettre en lumière dans tous les phénomènes de la vie individuelle et sociale l'action de la personnalité humaine, sans laquelle l'hérédité ne pourrait ni produire sûrement ses plus heureux effets ni les transmettre impunément. Inexplicables par une seule de ces causes et par un ressort unique, ces grandes fonctions de la vie et de l'histoire s'expliquent aisément par le jeu combiné des deux forces, et c'est aussi de cette combinaison, selon qu'elle avorte ou qu'elle réussit, que se déduisent les lois principales qui décident du progrès ou du déclin dans les choses humaines.

I.

Quand on lit les récens ouvrages de la psychologie nouvelle où disparaît à tout jamais la personne humaine, engloutie dans le grand fleuve où chaque individu n'est qu'un flot qui passe, sans existence réelle et presque sans nom, on est saisi d'une sorte d'effroi, et l'on est tenté de répéter le cri de désespoir que jetait Michelet vers la fin de sa vie, en présence de ces théories naissantes qui lui semblaient déposséder l'homme de lui-même et le livrer tout entier en proie aux forces cosmiques : « Qu'on me rende mon *moi !* » — En effet, au milieu de toutes ces influences qui pèsent sur chaque homme, les actions variées du milieu et du climat, celles du groupe social dont il fait partie, sous le coup de la pression qu'exercent sur nous les siècles passés, la suite de nos aïeux dont l'influence anonyme et secrète descend jusqu'à nous, la famille immédiate qui a pétri notre âme par la discipline bonne ou mauvaise des exemples et de l'éducation, l'opinion et les passions de nos compatriotes, les préjugés et les tyrannies du temps où nous vivons, quand tout semble

ainsi concourir à faire de ce *moi* une résultante de circonstances accumulées et fatales, le miracle, c'est que l'individualité du caractère ou celle de l'intelligence puisse se maintenir. Comment et à quelles conditions peut se conserver dans le monde l'originalité morale et intellectuelle qui seule donne à la vie son intérêt et son prix?

Mais avant tout, nous devrons écarter du débat les récentes théories de l'empirisme anglais qui ont poussé à leurs dernières limites les applications de l'hérédité. Selon MM. Herbert Spencer et Lewes, les formes de la pensée ne sont, comme les formes de la vie, que le dernier terme d'évolutions antérieures. L'erreur commune de Descartes et de Kant est d'avoir pris comme type d'étude l'esprit humain adulte, et considéré les conditions actuelles de la pensée comme des conditions initiales, des aptitudes innées, des *préformations*. Ce qui constitue l'intelligence, c'est l'expérience de la race, organisée et consolidée à travers un grand nombre de générations. L'idée de l'évolution est appliquée en toute rigueur à l'origine des idées; le développement mental accompagne fidèlement le développement du système nerveux qui le produit et qui l'exprime. Les expériences individuelles ne fournissent que les matériaux concrets de la pensée. Le cerveau représente une infinité d'expériences reçues pendant l'évolution de la vie en général; les plus uniformes et les plus fréquentes ont été successivement léguées, intérêt et capital, et elles ont ainsi monté lentement jusqu'à ce haut degré d'intelligence qui est latent dans le cerveau de l'enfant, et qu'il léguera à son tour, avec quelques faibles additions, aux générations futures (1). — Il en va de même pour la genèse des idées morales. Elles ne procèdent pas autrement que les formes de la pensée. Il n'y a pas un code de morale inné, ni en puissance ni en acte, dans l'entendement humain. Toutes les idées fondamentales moulées dans notre cerveau par l'expérience des siècles se sont créées successivement et transmises avec les modifications de la structure organique. Nul fait de conscience n'échappe à cette explication universelle: ni les sentimens, ni la volonté, ni le phénomène moral dans toutes ses délicatesses et sa complexité. Les vraies bases d'une théorie du bien devront être cherchées dans la biologie et la sociologie; le seul bien que nous puissions concevoir, c'est l'équilibre définitif « des désirs internes de l'homme et de ses besoins externes, » en d'autres termes, l'harmonie entre la constitution organique de chacun et les conditions de l'existence sociale, qui est à la fois l'idéal moral et la limite vers laquelle nous marchons. La morale se constitue graduellement par les lois empiriques des actions humaines, reconnues chez

(1) H. Spencer, *Principes de psychologie, synthèse spéciale.*

toutes les nations civilisées comme les conditions essentielles de leur existence et répondant le mieux à leur instinct de conservation. Ainsi se développent une à une les règles de conduite privée et publique, qui ne sont dans leur humble origine que des expériences généralisées d'hygiène sociale et d'utilité (1).

Donc plus de discussions vaines sur les axiomes de métaphysique, les principes régulateurs de la raison, les idées directrices de l'entendement, les principes de morale. Ni l'innéité de Descartes, ni celle de Leibniz, ni les lois formelles de Kant, ni la *table rase* de l'empirisme vulgaire, ni la sensation transformée n'ont raison les unes contre les autres, dans cette vieille querelle sur l'origine des idées. La question est renouvelée et ne se pose plus dans les mêmes termes, ou du moins les termes anciens n'ont plus le même sens. Il y a une innéité, mais actuelle, non d'origine, qui est le résultat de l'expérience collective des âges et comme le résidu des efforts de chaque homme et de chaque génération. C'est l'hérédité qui a tout fait; elle a créé de toutes pièces l'homme intellectuel et moral, comme l'homme physique; elle l'a tiré lentement, pas à pas, du *presque néant* où gisaient son misérable présent et son précaire avenir; elle en a formé sa nature actuelle; c'est de ce point obscur qu'elle a développé la trame de ses riches destinées.

Quelle que soit pour certains esprits la séduction d'une pareille hypothèse qui applique au règne de la pensée le même transformisme qu'au règne de la vie, et qui, d'un petit nombre d'actes psychiques très simples, peut-être d'un seul, l'acte réflexe, fait sortir la variété infinie des instincts, des intelligences, des sentimens et des passions, toute la raison, toute la conscience morale de l'humanité, M. Ribot lui-même, si hardi dans le sens des solutions simples, ne se reconnaît pas le droit d'accepter celle-ci dans les conditions où elle se présente. Elle ne lui semble ni vérifiable par l'expérience, ni suffisamment démontrée par la logique (2). — Discuter cette question sans bornes dans le temps et dans l'espace, nous ne l'essaierons même pas; ce serait remuer jusque dans ses fondemens la science de l'âme tout entière; d'ailleurs elle se rapporte plutôt à l'hérédité spécifique qu'à l'hérédité individuelle; elle a en vue d'expliquer la transmission des aptitudes et des fonctions générales dans l'espèce plutôt que la transmission des variétés individuelles, ce qui est notre sujet propre. Au vrai, c'est une thèse de métaphysique, car l'empirisme a sa métaphysique, quoiqu'il prétende le contraire; c'est un de ces problèmes d'origine où, d'après

(1) Voir les *Bases de la morale évolutionniste*, par H. Spencer.
(2) Ribot, *l'Hérédité psychologique*, p. 299.

l'école empirique, l'expérience seule pourrait décider en dernier ressort, et où, par le fait, l'expérience ne peut rien décider, puisqu'il lui est impossible d'y atteindre. Qu'il nous suffise de signaler en passant ces libres spéculations sans nous y arrêter. Il vaut mieux restreindre le terrain de la discussion à ce qui est plus directement observable, à ce qui relève de l'expérience individuelle et actuelle.

Prenons pour exemple les lois de la formation du caractère, qui est un des points de la psychologie où s'est porté le plus vivement l'effort des controverses actuelles (1).

A quoi se bornent les théoriciens de l'hérédité absolue dans l'explication qu'ils en donnent? — Ils nous accordent que c'est le caractère qui constitue la marque propre de l'individu au sens psychologique et le différencie de tous les individus de son espèce. Ils nous accordent aussi que, dans les conflits de la vie morale, la raison dernière du choix est le caractère. Mais ils prétendent que, bien qu'il agisse en tant que cause, il n'est lui-même qu'un effet : c'est une simple résultante d'élémens où l'on chercherait en vain, à l'origine, quelque chose comme une libre énergie, comme la capacité d'un simple effort créant une initiative. Le caractère, selon eux, est un produit très complexe dont l'hérédité est la base, avec des circonstances physiologiques qui s'y joignent, mêlées à quelques influences d'éducation. Ce qui le constitue, ce sont bien plutôt des états affectifs, une manière propre de sentir qu'une activité intellectuelle et surtout volontaire. C'est cette manière générale de sentir, ce ton permanent de l'organisme qui est le premier et le véritable moteur de la personnalité. Or, comme ces élémens sont héréditaires, il n'est pas douteux que les caractères qui en résultent ne soient héréditaires eux-mêmes. Ce qui en explique l'infinie diversité, c'est la variété des associations qui peuvent se faire entre ces divers élémens affectifs et vitaux. Cette multiplicité de combinaisons possibles nous dispense d'avoir recours à quelque unité mystérieuse et transcendante. D'ailleurs, par une concession qui ressemble beaucoup à une ironie, on laisse aux métaphysiciens la liberté de rêver au-delà et d'admettre, s'il leur plaît, avec Kant, un caractère *intelligible* qui explique le caractère empirique (2). Mais on refuse de les suivre jusque-là et même on se soucie peu de comprendre ce que cela veut dire.

Ces explications sont-elles suffisantes? Je ne le pense pas. Je n'y peux voir, pour mon compte, qu'une série d'assertions sans preuve. Il nous suffira d'opposer à cette théorie du caractère, expliqué uni-

(1) Ribot, *l'Hérédité psychologique* et *les Maladies de la volonté*. — Dr Jacoby, *la Sélection dans ses rapports avec l'hérédité*, etc.

(2) *L'Hérédité psychologique*, p. 326. — *Les Maladies de la volonté*, p. 30 et suiv.

quement par l'hérédité, celle qui résulte de l'étude des faits. Nous ne prétendons pas nier la part qui doit être réservée à la faculté de transmission, mais nous essaierons de la restreindre dans ses vraies limites. Croit-on que cette œuvre soit impossible? Croit-on que l'on ne puisse vraiment pas démêler la double part que prennent l'hérédité et le principe d'individualité dans l'histoire d'un caractère humain, d'après l'observation la plus simple, en dehors de tout système préconçu, de tout parti-pris d'école?

L'important est de bien distinguer les élémens multiples qui entrent dans la composition du caractère. — Une erreur fréquente est de le confondre avec le *tempérament*. Ce terme, dans son acception technique, exprime précisément le ton général de l'organisme auquel l'école biologique prétend réduire l'essentiel du caractère, et qui n'en est, selon nous, qu'un élément inférieur et subordonné; il exprime le résultat de la prédominance d'action d'un organe ou d'un des systèmes qui constituent l'organisme. C'est là à peu près la définition de M. Littré, et tous les vrais écrivains ont d'instinct employé ce mot dans ce sens spécial et restreint. La Rochefoucauld a dit, non sans une certaine insolence d'idée, mais dans une très bonne langue : « La vanité, la honte et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes (1). » De même Mme de Sévigné, quand elle écrit : « Quelle journée! Quelle amertume! Quelle séparation! Vous pleurâtes, ma très chère, et c'est une affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi, c'est mon tempérament (2). » Le psychologue et naturaliste Bonnet a eu le sentiment très exact de ces nuances : « Chez les animaux, dit-il, le tempérament règle tout; chez l'homme, la raison règle le tempérament, et le tempérament réglé facilite à son tour l'exercice de la raison. » — Kant, au contraire, est tombé dans une confusion regrettable quand il a classé les caractères en sanguins, nerveux, bilieux et lymphatiques; il n'a fait ainsi que classer les tempéramens, c'est-à-dire les divers genres de constitution physique, résultant des influences de race et de naissance, des actions diverses et des causes qui ont contribué à former l'organisme. — Comme on l'a dit, le tempérament est la base physique et le mode d'expression du caractère, il n'est pas le caractère même. Croirait-on, par hasard, avoir défini des caractères, si l'on disait d'un homme que, dès le premier mot d'une discussion, le sang lui monte au visage, ou si l'on disait d'une femme qu'elle est nerveuse? Resterait à savoir, après cela, ce qu'est cet homme, et ce qu'est

(1) *Maximes*, p. 220.
(2) 11 juin 1677.

cette femme, si cet homme est avare ou prodigue, s'il est fourbe ou loyal, si cette femme a un naturel aimable ou maussade ; car il y a bien des variétés dans la catégorie des nerveux et dans celle des sanguins ; ce sont là des désignations toutes de surface et qui ne disent pas grand'chose.

L'*humeur* n'est pas non plus le caractère. Ce mot désigne plus particulièrement une disposition du tempérament ou de l'esprit, mais d'ordinaire une disposition passagère, accidentelle. On est, selon les jours et les momens, de bonne ou de mauvaise humeur. L'humeur est essentiellement variable et fugitive, comme le remarque M. Lafaye (1), qui ajoute qu'on soutient son caractère, qu'on ne soutient pas son humeur, sans doute parce qu'elle dépend de quelque accident intérieur, de quelque état momentané de complexion ou de santé. C'est ce qui a fait dire à La Rochefoucauld que « les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur. » Ne craignons pas de consulter toujours sur ces nuances les bons écrivains. C'est précisément cela qui fait leur différence avec les médiocres ; il y a chez eux un tact, une intuition de fine psychologie qui peut guider la science dans ses observations, éclairer ses pressentimens. La Bruyère a bien raison : « Dire d'un homme colère, inégal, querelleur, chagrin, pointilleux, capricieux : c'est son humeur, ce n'est pas l'excuser, comme on le croit. » Et Jean-Jacques Rousseau oppose avec bonheur deux traits de sa physionomie dans ce contraste où il y a tout autre chose qu'une antithèse de mots : « Mes malheurs n'ont point altéré mon caractère, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi. » Dans tous ces exemples se marque un sens psychologique très délicat et très fin.

Le *naturel* est le caractère naissant, la donnée première du caractère ; il lui donne sa base psychologique, si je puis dire, comme le tempérament lui donne sa base physique. C'est, selon M. Littré, la manière d'être morale, telle qu'on la tient de la nature. On ne peut mieux dire. La variété des naturels est inépuisable. Comment décrire toutes les diversités possibles de naturels, bons ou mauvais, honnêtes ou pervers, dociles ou réfractaires, laborieux ou indolens, généreux ou égoïstes ?

On peut cependant introduire un certain ordre dans cette multitude en apparence confuse, si l'on remarque qu'il y a pour certaines classes de naturels un signalement commun : par exemple, la prédominance des instincts et des désirs relatifs à la vie physique donnera le gourmand, le peureux, le paresseux, le libertin ; la transformation de ces instincts par la réflexion produira l'égoïste,

(1) *Dictionnaire des synonymes.*

l'avare; la prédominance des sentimens bienveillans produira la sympathie active, la charité, l'amour de l'humanité; la prédominance des émotions expliquera le sentimental, le passionné, le mélancolique; la supériorité des facultés actives produira l'ambitieux, le politique, l'homme de guerre; les aberrations de la volonté rendent compte des naturels obstinés, réfractaires, indociles à l'expérience de la vie comme à l'éducation; le triomphe exclusif de l'élément intellectuel ou son mélange, à différentes doses, avec la sensibilité expliquera les hommes de raisonnement et d'observation, ou bien les artistes et les poètes. — Le naturel, tant qu'il n'est pas élaboré par le travail personnel de l'homme, a une force d'impulsion presque irrésistible qui a été de tout temps remarquée :

> Le naturel toujours sort, et sait se montrer;
> Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
> Il rompt tout, perce tout et trouve enfin passage (1).

C'est le cri de La Fontaine : « Tant le naturel a de force (2)! » C'est l'observation de Destouches, si connue, si souvent citée, avec des erreurs continuelles d'attribution et d'origine :

> Chassez le naturel, il revient au galop (3);

ou la maxime pédagogique de Bonnet : « C'est à bien connaître la force du naturel que consiste principalement le grand art de diriger l'homme. »

Le *naturel* est le premier trait psychologique de l'individu vivant; il existe chez l'animal comme chez l'homme; mais, chez l'homme, l'individualité monte plus haut et s'achève en devenant la personnalité par l'intervention de la volonté et de la raison. — Avant de montrer la part de l'homme dans la formation de son caractère, nous devons signaler un élément très important qui, sous mille formes, y intervient, je veux dire l'ensemble des influences extérieures, de toutes ces actions mêlées, le milieu ambiant, les coutumes, les institutions et les religions, les opinions régnantes, les mœurs de chaque génération ou de chaque peuple qui modifient ou transforment profondément cette donnée première du caractère futur. C'est là une cause inépuisable de variétés nouvelles que l'on peut à peine indiquer dans une rapide analyse. Qu'il nous suffise de rappeler

(1) Boileau, satire XI.
(2) Fables, II, 18.
(3) *Le Glorieux*, III, 5.

combien le tour d'imagination ou la forme d'esprit, le cours mobile des passions, certaines épidémies morales peuvent introduire, à différentes époques, de changemens apparens dans l'expression des naturels analogues ou même, au point de départ, identiques. Les mêmes types peuvent, selon les siècles, subir des transformations qui ne sont étonnantes qu'en apparence. Que de variétés historiques dans un seul type, par exemple celui de l'homme d'action, sans principe ni préjugé d'aucune sorte, aventurier au XVIe siècle, promenant sa rapière indifférente et mercenaire à travers les petites cours d'Italie, condottière ou capitaine à gages, souteneur toujours prêt de toutes les causes qui le paient; officier de fortune au XVIIIe siècle, à travers les grandes guerres de l'Autriche, de la France et de la Prusse; soldat discipliné sous le génie de Napoléon, rêvant d'un bâton de maréchal ou d'un trône à travers les champs de bataille de l'Europe; plus tard spéculateur effréné attirant et jetant sans garantie le patrimoine de cent familles dans les luttes sans merci de la Bourse; ou bien encore, politique sans scrupule, changeant à temps d'opinion et de parti, risquant son enjeu dans toutes les grandes parties qui se jouent au nom du peuple, espérant toujours que, dans cette mobilité vertigineuse des partis, la chance tournera aujourd'hui ou demain en faveur de la cause à laquelle il s'est momentanément engagé! Au fond, n'est-ce pas toujours le même personnage qui se renouvelle selon les temps? — Tel autre qui eût été volontiers au XIVe siècle un moine rêveur et doux, pacifié par une foi non discutée, sous une règle acceptée, écrivant au fond d'une cellule quelque traité sur *l'Internelle consolation*, ne vous étonnez pas si vous le retrouvez parmi nous, dans ce temps de critique universelle, transformé par l'esprit du siècle, savant de toute la science humaine, toujours doux et pacifique, mais s'efforçant de ne plus croire à l'invisible, le bénédictin du positivisme. — Imaginez maintenant le poète sensible du XVIIIe siècle, l'élève de J.-J. Rousseau, celui qui ne demandait qu'à toucher les cœurs, à verser quelques pleurs ou à en faire répandre, et pour qui l'émotion était une vertu suffisante, vous le retrouverez parmi nous, mais transfiguré par la mode (puisqu'il y en a une dans les idées); c'est quelque romancier, naturaliste à outrance, vivisecteur implacable, analyste impassible des infirmités humaines, ou quelque poète qui confondra le lyrisme avec l'épilepsie, en proie à je ne sais quel démon inconnu et que ses nerfs surexcités, non sans quelque artifice, secouent horriblement pour arriver à secouer les nôtres. La sensibilité de Jean-Jacques est devenue une névrose; c'est dans l'air et dans l'esprit du temps. — Et l'égoïste, sous combien de déguisemens il peut s'offrir à nous? Il a pu être avare il y a deux siècles, à une époque où le crédit n'était pas inventé, où l'on enfouissait son

timide million dans une cassette gardée à vue. Harpagon est devenu un spéculateur fastueux, versant les trésors de sa chère cassette à condition qu'ils lui rapportent au centuple, et tirant de gros intérêts de son apparente prodigalité. Rien ne serait plus piquant que de poursuivre les métamorphoses des mêmes personnages dans l'entraînement des idées ou des passions, dans le changement des mœurs, l'action et la réaction des types, qui modifient les milieux où ils se produisent, et des milieux, qui mettent sur des types, identiques au fond, leur empreinte perpétuellement mobile. C'est la comédie humaine, non pas celle de Balzac, qui s'est borné au XIXe siècle, mais celle de tous les temps.

Telle est, à ce qu'il me semble, la loi de composition successive du caractère humain, l'ordre dans lequel se classent les divers élémens dont il est formé jusqu'au moment où l'action personnelle entre en scène. Quelle est la part de l'hérédité dans ces divers élémens? Elle est très grande en tout ce qui concerne le tempérament. Il n'est guère douteux que la constitution physique ne reproduise d'ordinaire ou celle du père, ou celle de la mère, ou le mélange des deux, et quand on ne peut pas reconstruire la généalogie d'un tempérament, il est vraisemblable que cette variété inattendue s'explique par quelque accident survenu à l'instant de la conception ou dans la vie embryonnaire de l'enfant. — Nous devons mettre à part, en dehors de la question d'hérédité, les influences historiques et sociales qui pénètrent et s'établissent en chacun de nous ou par la coutume et l'opinion régnante, ou par la mode et les mœurs. L'action qui s'exerce ainsi n'est pas une action héréditaire : elle est actuelle, puisque les mœurs et l'opinion changent d'une génération à l'autre; il en faut chercher l'origine dans l'instinct d'imitation, si puissant sur les jeunes esprits, dans une sorte de contagion morale qui se produit pour les idées et les sentimens, pour la manière de penser, de sentir ou de vouloir à une époque déterminée. — Resterait à examiner, au point de vue de l'hérédité, ce que nous avons nommé le naturel, cette manière d'être morale que chacun apporte en naissant, qu'il manifeste dès que cela lui est possible et par laquelle il s'annonce dans la vie comme un individu distinct de tout autre. Dans cette trame complexe que nous essayons de démêler, les fils si ténus, si délicats, tendent à se confondre dès qu'on ne les retient pas de force, isolés sous le regard de l'analyse. On ne peut nier que l'hérédité physiologique ne pénètre encore ici sur certains points et n'exerce quelque action sur le naturel. Mais dans quelle mesure? Et quelle part faut-il faire à ces influences? Elles ne dominent pas comme dans le tempérament, dont elles forment l'essence ; ici, elles rencontrent un élément de diversité, l'élément antagoniste que le docteur Lucas et M. Littré signalent sous le nom d'*innéité*, et dans lequel M. Bain et

M. Wundt reconnaissent le *facteur personnel*. C'est ce principe dont nous avons essayé récemment de démontrer la réalité négligée et méconnue par l'école biologique. Nous avons établi, autant que cela est possible dans ces difficiles matières, que la variété étonnante des natures morales, poussée parfois jusqu'à la contradiction, dans la même famille et sous les mêmes influences héréditaires, entre les enfans et les parens, ou les enfans entre eux, est incompréhensible en dehors de ce principe; qu'elle est absolument réfractaire aux applications tirées de l'hérédité directe et immédiate, médiate ou indirecte, et que si, à bout d'argumens, on prétend la rattacher sans preuve à des retours inattendus d'atavisme ou à des perturbations normales qui accomplissent encore la loi en ayant l'air de la violer, dès lors on quitte le terrain de l'observation, on se perd dans l'inconnu, où chacun reprend la liberté de raisonner à sa guise et à son aise, c'est-à-dire sans profit pour la science sérieuse. — Donc, au centre de la vie, de l'aveu du docteur Lucas et de M. Littré, de M. Bain et de M. Wundt et de bien d'autres, plus fidèles à la réalité qu'à un système, il y a un *primum movens* qui échappe au déterminisme, un germe d'individualité qui ne peut être déterminé du dehors, vu qu'il précède toute détermination extérieure, la conditionne et la modifie. On restitue ainsi au caractère sa base première, son essence propre, mêlée profondément à des fatalités physiologiques et à toute sorte d'influences héréditaires, mais déjà assez fortement marquée pour s'en distinguer nettement. Ce n'est là que le caractère originel, qu'il ne faut pas confondre avec le caractère ultérieur et acquis; mais cette donnée primitive a une grande importance. Dans le cas où rien ne l'entrave, elle devient l'idée directrice, le ressort moteur de notre vie; elle en contient en germe le plan et les développemens futurs, si une autre cause ne vient pas déranger ce plan et imprimer à la vie une autre direction.

C'est ici qu'apparaît l'action de l'homme. Il peut ou accepter cette manière d'être morale qui lui est donnée, ou la combattre ou enfin, sans la combattre, la transformer. Il dépend de lui de laisser prévaloir sans lutte et sans effort l'ensemble de ces dispositions naturelles, d'y consentir, si je puis dire, ou bien de les modifier. Voilà le dernier élément du caractère humain; c'est le pouvoir d'agir sur une nature donnée, et de compléter l'individualité en l'élevant jusqu'à son terme supérieur, la personnalité. Au premier degré, la statue humaine était encore engagée profondément dans les élémens naturels qui sont comme sa matière, marbre ou argile. A ce second degré, l'artiste, l'homme lui-même, va dégager peu à peu la statue, imprimer à la matière qui lui est donnée la forme de sa pensée propre, convertir la fatalité en liberté : c'est l'œuvre vrai-

ment humaine, devant laquelle se retirent de plus en plus l'hérédité et toutes les influences de ce genre; c'est le triomphe de l'homme sur la nature transformée, c'est-à-dire sur la nécessité domptée.

Tous les hommes, à beaucoup près, n'accomplissent pas cette tâche; il n'en est pas moins vrai que c'est la tâche humaine par excellence. Il suffit d'ailleurs que quelques-uns l'aient virilement faite, que d'autres y travaillent pour que nous la proclamions non-seulement souhaitable, mais possible, réalisable et constituant le but le plus élevé de la vie. La vraie loi, celle qui résume toutes les autres, n'est-elle pas que l'homme doit être tout ce qu'il peut être? — Voyons-le donc à l'œuvre : voyons ce qu'il peut par l'élaboration de son caractère, dans la lutte à soutenir contre le tempérament qui lui impose ses servitudes, contre l'hérédité qui l'assiège de ses influences, contre la nature qui tend toujours à le déposséder de lui-même. C'est aux déterministes eux-mêmes que nous empruntons particulièrement les élémens de notre observation; il semble que leur témoignage, invoqué à ce propos, sera moins suspect que le nôtre, et qu'en les faisant parler nous obtiendrons plus de crédit que si nous parlions en notre nom.

C'est une concession bien importante que nous fait Stuart Mill quand il dit « qu'on agit toujours conformément à son caractère, mais qu'on peut agir sur son caractère. » Cela nous suffit à la rigueur. Le caractère n'est donc pas imposé à l'homme comme une fatalité; il y a quelque fissure à travers la muraille de la prison, par où peut passer un *minimum* de liberté. Or, ce qu'il est possible de faire avec ce peu de liberté, si peu que ce soit, pour agrandir la brèche du déterminisme, seuls les observateurs de la vie morale s'en doutent; seuls ils savent comment, en l'appliquant bien, en l'employant à propos, on peut en tirer parti pour l'augmenter indéfiniment, comment, par une méthode de culture appropriée, on peut lui faire produire des résultats inattendus.

Pour montrer ces résultats et les moyens par lesquels on les obtient, consultons non pas des philosophes, mais des médecins. Leur enseignement est bien curieux : il nous montre comment le traitement moral, appliqué à la folie, consiste essentiellement à éveiller et à soutenir l'attention du malade. Cette même méthode s'applique à l'élaboration du caractère. N'est-ce pas au fond quelque chose d'analogue, et ne sommes-nous pas, tous, plus ou moins, des malades? Ne s'agit-il pas de nous délivrer des hallucinations du tempérament, des penchans ou des habitudes, comme il s'agit, pour les aliénés, de les affranchir des idées fixes? Un très fin psychologue, le docteur Maudsley, a tracé quelques linéamens de cette hygiène morale qui méritent d'être mis en lumière; on y trouve une réfutation décisive du déterminisme héréditaire, bien

que ce ne soit pas assurément là l'objet que s'est proposé le savant docteur.

D'abord il faut considérer que le caractère étant le produit actuel d'un long développement et d'une action persévérante, on ne doit pas attendre, pour agir efficacement, qu'il soit entièrement façonné par les circonstances et par la vie. Si l'on peut prévenir cette époque de formation complète, cela vaut beaucoup mieux. Mais surtout il faut se persuader qu'on n'agit pas par surprise, à l'improviste et comme par un coup de théâtre, sur son caractère. On ne défait pas si facilement une trame si complexe, si fortement tissue et consolidée; on ne peut détruire en un instant l'histoire de toute une vie. On a besoin pour cela de temps et de soins; il y faut employer des procédés; il faut ruser avec son caractère : c'est quelque chose comme une tactique savante ou une diplomatie qu'il faut conduire avec art, sans précipitation, sans mauvaise humeur ni découragement. Non sans doute, on ne réussirait pas, par un pur effort de volonté instantanée, à penser, à sentir d'une certaine façon ou à toujours agir suivant certaines règles qu'on s'imposerait tout d'un coup. Mais ce que peut tout homme, c'est modifier imperceptiblement son caractère en agissant sur les circonstances qui, à leur tour, agiront sur lui; il peut, en appelant à son aide certaines circonstances extérieures, apprendre à détourner son esprit d'une série d'idées ou d'un ordre de sentimens dont, par suite, l'activité s'éteindra; il peut diriger son esprit vers un autre ordre d'idées ou de sentimens qui dès lors reprendront en lui plus de force; par une constante vigilance sur lui-même et un exercice assidu de la volonté dans une direction voulue, il arrivera ainsi à contracter insensiblement l'habitude des actions, des sentimens et des pensées auxquels il souhaitait s'élever. Il peut ainsi grandir par degrés son caractère jusqu'à l'idéal proposé. — Que se passe-t-il quand nous voulons faire un exercice physique quelconque, d'escrime ou de gymnastique par exemple? Nous coordonnons, pour l'ajuster à un but spécial, le jeu des muscles distincts en une action complexe. En faisant cela, nous développons en nous le pouvoir d'avoir des volitions qui commandent les mouvemens nécessaires à cette fin. Nous arrivons ainsi, en acquérant ce pouvoir particulier sur nos muscles, à exécuter des actes compliqués dont nous serions, sans cet entraînement préalable, aussi incapables que de voler en l'air. Il faut un entraînement analogue pour acquérir un pouvoir spécial sur nos sentimens et nos pensées, en les associant en vue d'un acte déterminé. M. Maudsley indique avec une singulière compétence les moyens d'atteindre ce grand résultat, le *self-development*. Sa pensée constante est qu'on ne peut transformer de vive force son caractère en contrariant brusquement toutes ses affinités, en effaçant toute l'œuvre des années de crois-

sance et de formation; mais l'homme est loin de savoir lui-même tout ce qu'il pourrait tirer de ses facultés mentales par une culture rationnelle et logique ainsi que par un exercice continu; pour y parvenir, il est de toute nécessité de donner à sa vie un but élevé et d'avoir en vue ce but défini dans tout ce que l'on fait; suivre une voie contraire, négliger la culture assidue et l'exercice de ses facultés mentales, c'est laisser son esprit flotter à la merci des circonstances extérieures; enfin, pour l'esprit comme pour le corps, cesser de lutter, c'est commencer à mourir (1).

Voilà comment la médecine elle-même nons enseigne les moyens de refaire notre caractère, de le reconquérir sur l'hérédité, en général sur la nature, et d'y marquer notre forte et personnelle empreinte. L'action sur les habitudes, qui sont une part considérable du caractère, est un autre aspect de la même question. Cette action est double, elle opère en deux sens contraires. L'habitude est une force mystérieuse qui enveloppe la vie d'une sorte de fatalité. Oui, sans doute, mais c'est nous qui l'avons créée, et l'ayant créée, nous pouvons la dissoudre. — Quand on dit que le caractère est fait en grande partie d'habitudes, c'est dire qu'en grande partie il est notre œuvre; car dans les habitudes, c'est la liberté qui se lie elle-même. En les contractant, je crée en moi une sorte de solidarité entre mon présent et mon avenir, dont je réponds. Cet avenir que je prépare représentera une somme de *volonté* actuelle où je me reconnais moi-même, et que j'ai convertie *volontairement* en une sorte de fatalité. Je dis une sorte de fatalité, car l'habitude n'imite la fatalité que par sa forme, par son mécanisme extérieur. Ce que la volonté a fait, elle peut le défaire; elle garde, au moins très longtemps, son droit et le pouvoir de l'exercer. On ne peut même jamais dire, à la rigueur, que l'abdication soit définitive; on ne doit jamais croire qu'il soit impossible de dissoudre cette nécessité volontaire que nous avons construite nous-même. Ni la psychologie ni la morale ne donnent raison à ce quiétisme intérieur, à ce fatalisme paresseux qui s'endort si volontiers sur « le mol oreiller » des habitudes prises, en disant : « Je ne puis me refaire. » Dans l'œuvre perpétuelle et toujours à recommencer de la vie, il faut que la personnalité se surveille et soit prête à se ressaisir; elle le peut, elle le doit.

Telle nous paraît être la vérité expérimentale sur la formation du caractère, composé de tous ces élémens divers et successifs : le tempérament, l'humeur, le naturel, les influences sociales, les habitudes individuelles et, par-dessus tout cela, le pouvoir personnel qui s'en empare, qui réduit l'hérédité et qui crée l'homme nouveau,

(1) *Crime et Folie*, conclusion.

l'homme maître de lui en face de la nature non détruite, mais transformée.

Ce n'est donc pas exagérer les choses que de dire que le caractère qui, à l'origine, était une donnée de la nature, peut devenir, au terme de ses évolutions, l'œuvre de l'homme. Il exprime l'empire sur soi-même, et, comme dit Kant, la disposition à agir suivant des principes fixes. Il contient la dignité de l'homme, la résolution de ne pas avilir ou abaisser en soi la personnalité humaine. Il manifeste d'une certaine manière la relation de notre personnalité avec l'idéal; il traduit par de nobles inquiétudes, chez les meilleurs d'entre nous, la nécessité de se proposer un but qui nous élève au-dessus des circonstances extérieures, de toutes les formes de la servitude, qui mette notre cœur à son vrai niveau et qui serve à définir notre vie autrement que par une succession de sensations insignifiantes dans leur pauvre et monotone variété. Que ce but, choisi librement ou en vertu d'une vocation secrète, mais qui n'en exige pas moins l'application et l'emploi de toutes nos forces, que ce terme de nos efforts soit la science, l'art ou l'action, le caractère façonné en vue de cet objet et formé pour ainsi dire à son image devient le signe de notre affranchissement et comme un acte continu de liberté à travers les résistances des hommes ou les obstacles des choses. C'est donc une psychologie fausse qui fait du caractère la résultante des milieux et des influences, une table rase sur laquelle tous les événemens du dehors et toutes les fatalités intérieures mêlent leur empreinte, une réalité purement phénoménale, construite, couche par couche, par des séries d'alluvions accidentelles. Le caractère devient à la longue notre œuvre personnelle, il est l'histoire vivante de chacun de nous, il représente la part de chacun de nous, si humble qu'elle soit, dans les destinées d'une famille ou d'une race, d'un siècle ou d'une nation.

C'est la décadence des caractères qui fait les époques de décadence. Ces tristes jours sont ceux où les volontés s'affaiblissent, où les grandes initiatives baissent, où on laisse prendre l'empire sur soi aux fatalités de nature, où l'on accepte son caractère tout fait de l'hérédité et des influences organiques, sans essayer de le refaire; où se produit une sorte d'abdication indifférente ou molle devant la force, d'où qu'elle provienne; où se manifeste partout une vague disposition à rejeter la responsabilité sur les événemens victorieux, sur les grands courans qui entraînent les masses et dont personne ne veut s'isoler; quand se révèle enfin je ne sais quelle joie lâche à s'abandonner, à ne pas opposer ni aux hommes ni aux choses un effort inutile et solitaire : époques abaissées, dont les deux signes irrécusables sont l'effacement universel et le triomphe du médiocre.

II.

La même illusion qui avait fait croire d'abord qu'on tenait dans l'hérédité la clé de la nature humaine, qu'elle en ouvrait toutes les parties mystérieuses, que la psychologie individuelle n'aurait bientôt plus de secrets, cette illusion s'est étendue à l'organisme social tout entier. Le même principe expliquant la naissance et le développement des sociétés humaines, on a pensé mettre la main sur le ressort universel de la civilisation, sur l'agent infaillible du progrès; et quelques esprits hardis n'étaient pas éloignés de croire que, par une sélection intelligente et continue, combinée avec l'hérédité, on arriverait à diriger presque à coup sûr l'évolution sociale, à l'administrer scientifiquement. On déléguait à la science, dans un rêve grandiose, le soin de pourvoir à la marche du genre humain et à la préparation de l'avenir; elle deviendrait quelque chose comme une Providence terrestre, dont le siège serait le cerveau de quelques savans. Il dépendrait d'eux de faire éclore sur ce pauvre globe un paradis industriel, économique, où l'humanité, épurée par une hérédité toujours progressive, riche de tous les biens accumulés du passé, n'en laissant jamais rien perdre et les augmentant sans cesse, verrait enfin des jours heureux briller sur sa vieillesse, où la guerre s'éteindrait, où la haine sociale se convertirait en amour, où la misère disparaîtrait. Beau rêve de philanthropes darwinistes, qui semble aujourd'hui se dissiper, après quelques années d'illusions, et qui est venu se briser, comme tant d'autres, contre des réflexions tardives et des observations plus précises.

Étudions d'abord les faits qui ont donné lieu à ces grandes espérances et qui d'ailleurs ont leur intérêt dans le présent et dans le passé de l'espèce humaine, en dehors des applications exagérées qu'on a voulu en déduire pour l'avenir.

Parmi les conséquences sociales de la loi d'hérédité se place au premier rang l'institution de familles privilégiées, investies par l'opinion de certaines aptitudes qui avaient désigné à l'origine leurs chefs ou fondateurs pour certaines fonctions supérieures, le gouvernement, le commandement militaire ou simplement une autorité morale de conseil et d'influence. L'hérédité naturelle est la base de l'hérédité instituée. Voilà ce qu'explique très bien M. Ribot dans un chapitre où il ne s'agit que d'histoire et où il nous offre l'occasion et le plaisir trop rares d'être d'accord avec lui (1). Il montre que tous les peuples ont eu une foi, au moins vague, à la transmission des capacités, que

(1) *L'Hérédité psychologique*, IIIe partie, chap. IV.

des raisons sociales, politiques, ou même des préjugés ont dû contribuer à la développer et à l'affermir, mais qu'il serait absurde de croire qu'on l'a inventée. Les institutions qui en dérivent reproduisent logiquement les caractères que l'on reconnaît dans l'hérédité, qui est par essence un principe de conservation et de stabilité : la famille, par exemple. Dès que nous arrivons aux temps historiques, nous trouvons la famille patriarcale fondée sur la base immuable de l'hérédité. L'enfant est regardé comme la continuation immédiate des parens. A l'origine, un chef de la famille, être mystérieux et révéré; puis, une suite de générations, chacune étant représentée par le fils aîné, à la fois dépositaire des traditions, mandataire du patrimoine, représentant du premier père qui revit en lui avec toutes ses lumières et son autorité indiscutable. C'est un être unique qui se perpétue à travers les âges. M. Fustel de Coulanges, dans *la Cité antique*, a mis hors de controverse le caractère de la famille antique, sa participation strictement héréditaire aux mêmes croyances et aux mêmes rites, ce que Platon exprimait à sa manière quand il définissait la parenté : « la communauté des dieux domestiques. » Ce caractère se retrouve identique dans toutes les branches de la race aryenne, chez les Hindous, les Grecs et les Romains.

La même chose se passe pour l'investiture des chefs politiques, qui gouvernent une tribu ou un peuple, comme le père de famille gouverne ses enfans. Au début de la période historique, la souveraineté concentrée en un seul homme est absolue; il est le roi. Les traditions primitives le représentent comme un dieu ou un demi-dieu. S'il fallait une preuve, dit Herbert Spencer, que c'était bien à la lettre qu'on attribuait au monarque un caractère divin ou demi-divin, nous le trouverions chez les races sauvages, qui admettent encore aujourd'hui que les chefs et leurs familles ont une origine céleste, ou que les chefs seuls ont une âme. L'hérédité est la base du pouvoir souverain. La souveraineté étant de source divine, ou par naissance directe, comme chez les races sauvages, ou par délégation, comme chez les civilisés, il est clair qu'elle ne peut se transmettre que par le sang.

Enfin, comme elle a fondé la famille et l'état, l'hérédité fonde les catégories dans les sociétés organisées. Dès que les premières formes de la vie civilisée commencent à se produire chez les aryens, l'institution des castes ou des classes apparaît. Ce qui caractérise la caste, c'est qu'elle repose sur une origine surnaturelle, sur la délégation de dons et d'attributs distincts : on n'y entre que par la naissance, tout l'art ou le mérite ne peuvent en forcer les portes; chaque individu en naissant se trouve fatalement encadré; et c'est ainsi l'ordre de la nature qui décide souverainement des capacités et de la fortune de chacun, selon la loi sacrée de Manou : « Une femme met tou-

jours au monde un fils doué des mêmes qualités que celui qui l'a engendré. — On doit reconnaître à ses actions l'homme qui appartient à une classe vile, qui est né d'une mère méprisable. — Un homme d'une naissance abjecte prend le mauvais naturel de son père ou celui de sa mère, ou tous les deux à la fois; jamais il ne peut cacher ses origines. » Ce n'est que l'application rigoureuse et dans ses dernières conséquences de l'hérédité morale, qui, supposée inflexible, répartit dans des moules immuables les prêtres, les guerriers, les marchands et agriculteurs, les parias. — Contrairement à la caste, la noblesse doit son origine à la sélection, qui est une cause naturelle. Elle suppose au début la supériorité des forces, des talens, des caractères ou l'éclat des services rendus. Souvent elle naît de la conquête. Une race conquérante, inférieure en nombre, supérieure en force, forme une race privilégiée, comme les Normands en Angleterre, chez nous les Francs, les Incas au Pérou. D'autres fois elle s'est établie par le choix du prince, qui récompensait quelque action d'éclat, ou bien par la nature de certaines charges et de certaines fonctions qui anoblissaient. Mais, quelle qu'en soit l'origine, une fois fondée, le caractère de la noblesse est d'être héréditaire. Elle est continue et permanente, sauf le cas de dérogeance. Cette hérédité du sang suppose, comme dans la caste, la foi à l'hérédité du mérite; elle repose sur cette croyance, passée en institution, que tous les genres de supériorité sont transmissibles; qu'on reçoit de ses aïeux le courage, la loyauté, l'honneur, tout aussi bien que la force physique. Toute la hiérarchie sociale du moyen âge, toutes nos épopées féodales, tous nos vieux poèmes représentent les vaillans comme issus de vaillans, et les couards et les félons comme des bâtards, rejetons dégénérés d'une grande race, où ils se sont introduits par violence ou surprise. — A la même croyance se rattachent, par voie de conséquence inverse, les institutions et les lois qui supposent l'hérédité des vices et des crimes; et de là les races maudites, les castes impures, les familles proscrites; de là aussi la vindicte sociale punissant la perversité du père sur les enfans et les petits-enfans. « Les êtres produits par génération, dit Plutarque dans son *Traité sur les délais de la justice divine*, ne ressemblent point aux productions de l'art. Ce qui est engendré provient de la substance même de l'être générateur, tellement qu'il tient de lui quelque chose qui est très justement puni ou récompensé pour lui, car ce quelque chose est lui. »

Toutes les institutions politiques et sociales ne sont, on le voit, que l'application pratique de la croyance originelle à la transmission des aptitudes qui ont fondé une famille et une race. Il arrive ainsi, par une singulière rencontre, que les institutions les plus antiques de l'humanité, contemporaines des sociétés naissantes,

trouvent une confirmation et un appui inattendus dans les théories les plus modernes et particulièrement dans l'école de Darwin. Remarquons, en effet, le caractère aristocratique de ces théories. Tous les partisans de Darwin ne s'y rallient pas ; mais il s'agit seulement de logique ici, non de politique, et il n'est pas douteux qu'au point de vue purement logique, le transformisme ne soit entièrement favorable au dogme de la transmission des privilèges du mérite, de l'intelligence ou des capacités suivant le sang et attachées à certaines familles. N'y a-t-il pas l'une de ces coïncidences étranges ou l'un de ces retours étonnans de doctrines que remarquent les observateurs de l'esprit humain? Parcourons quelques-unes des applications de la théorie nouvelle, telle que les expose, non sans courage, un de ses interprètes les plus fidèles et les plus convaincus (1). Les classes sociales, nous dit-on, se sont formées dans chaque société de la même façon et par l'action de la même loi que les races au sein de l'espèce et que l'homme lui-même au milieu des espèces animales. Il faut avoir l'entendement obscurci par des préjugés de système ou des passions personnelles pour ne pas saisir les mille liens qui unissent ces inégalités innées, originelles, aux inégalités sociales garanties par la loi, en d'autres termes l'hérédité naturelle à l'hérédité instituée. On nous donne ces deux propositions fondamentales comme résumant les conséquences nécessaires de la théorie : 1° il n'est point d'inégalité de droit qui ne puisse trouver sa raison dans une inégalité de fait, point d'inégalité sociale qui ne doive avoir et n'ait à l'origine son point de départ dans une inégalité naturelle ; 2° corrélativement, toute inégalité naturelle qui se produit chez un individu, s'établit et se perpétue dans une race, doit avoir pour conséquence une inégalité sociale, surtout lorsque l'apparition et la fixation de cette inégalité dans la race correspondent à un besoin social, à une *utilité ethnique* plus ou moins durable.

A l'appui de cette double thèse, on cite tous les faits historiques d'hérédité que nous avons énumérés et bien d'autres, comme l'institution de la magistrature et du sacerdoce antiques à côté des aristocraties, des royautés et des castes, en général de toutes les autorités politiques, héréditaires dans l'origine, qui ont pu sans doute exagérer le fait primitif des inégalités naturelles, parfois même le fausser par la ruse, l'hypocrisie ou la violence, mais qui le plus souvent n'ont fait que l'exprimer avec un saisissant relief et le traduire avec éclat sur la scène de l'histoire. Dire que ce fait est fatal, c'est dire qu'il est légitime ; les deux choses ne se distinguent pas dans

(1) Mme Clémence Royer, *Origines de l'homme et des sociétés*, chap. XIII.— Nous avons exposé avec plus de développement ces conséquences du darwinisme dans un chapitre des *Problèmes de morale sociale*, intitulé : *Origine et avenir des sociétés d'après la doctrine de l'évolution.*

l'école de l'évolution. Marquer l'origine et le caractère des inégalités sociales, c'est retrouver leurs titres dans le seul code qui ne soit pas rédigé par l'arbitraire et la fantaisie, le code de la nature.

De là que de conséquences ! L'équité n'est pas l'égalité qui s'établit d'homme à homme dans la démocratie moderne, ce n'est pas l'égalité absolue, c'est la proportionnalité du droit. Il n'est pas vrai que tout homme soit égal à un autre, pas plus que l'animal n'est égal à l'humanité. De même, que dans les organismes les plus élevés, la division physiologique du travail est la condition même de la vie, de même dans l'organisme social qui en reproduit les conditions et les règles, il y a division et hiérarchie des fonctions. C'est l'idée maîtresse de la science nouvelle, la sociologie. Ajoutez-y l'hérédité qui est au fond de la doctrine et, par une série de conséquences, vous pourrez reconstruire toute une société qui ressemblerait fort à la société féodale, sauf que la féodalité avait pour base la force et que la société future aura pour base la science. Mais le principe sera le même : l'inégalité transmise par le sang et garantie par la loi, le privilège scientifique à la place du privilège militaire, la noblesse du laboratoire au lieu de la noblesse de l'épée. Il y avait autrefois le noble et le peuple ; il y aura maintenant le savant et la foule. Le savant deviendra caste à son tour ; il fera souche de petits savans en herbe avec tous les privilèges de sa sagacité acquise et transmissible ; il tendra de plus en plus à prendre au sérieux le dogme de l'inégalité héréditaire et à exclure la multitude du partage de son droit incommunicable et garanti.

Et qu'on ne pense pas que ce soit là une utopie solitaire. Sous des formes variées, ce rêve a été fait plusieurs fois de notre temps. Il nous serait aisé de signaler, chez plusieurs de nos penseurs contemporains, ce germe d'une dictature intellectuelle, déléguée aux savans, ministres et mandataires du progrès, d'avance consacrés par la nature, dont ils sauront mieux que tout autre interpréter et appliquer les lois. Je ne crois pas, en disant cela, m'éloigner beaucoup de la pensée intime de M. Herbert Spencer, qui se trahit en plusieurs endroits de ses livres. Qu'est-ce, en effet, pour lui que le progrès social, sinon la tendance à l'*intégration*, c'est-à-dire à la concentration des élémens du groupe social, « à la consolidation de la masse totale? » Qu'est-ce, au contraire, que le déclin, la dissolution, sinon la tendance des parties à se disperser, « de la masse, à se *déconsolider ?* » Une société est en progrès à mesure qu'elle s'organise en parties distinctes et coopératives, en une hiérarchie coordonnée de mouvemens et de facultés. Le terme de sa croissance est atteint quand les unités sociales se sont agrégées en groupes coordonnés qui accomplissent des fonctions distinctes et harmoniques, c'est-à-dire quand tous les membres qui la composent

sont irrévocablement fixés dans les cadres d'une hiérarchie immobilisée. Telle est la doctrine qui ressort de la *Statique sociale*, de l'*Essai sur le progrès*, de toute la *Sociologie* de M. Spencer. Et, sous des termes techniques, peut-on voir là autre chose qu'une résurrection scientifique des classes formant cette « hiérarchie immobile » qui marque le jour de l'évolution accomplie? Dès lors, grâce à cette distribution des capacités, des forces et des fonctions sociales, le bien parfait régnera sur la terre : « Le progrès ainsi expliqué n'est point un accident, mais une nécessité. Loin d'être le produit de l'art, la civilisation est une phase de la nature, comme le développement de l'embryon ou l'éclosion d'une fleur. Les modifications que l'humanité a subies et celles qu'elle subit encore résultent de la loi fondamentale de la nature organique, et, pourvu que la race humaine ne périsse point et que la condition des choses reste la même, ces modifications doivent aboutir à la perfection. Il est sûr que ce que nous appelons le mal et l'immoralité doit disparaître; il est sûr que l'homme doit devenir parfait (1). » — Il n'importe pas en ce moment de savoir combien de temps doit durer cet équilibre parfait, quel sera le lendemain de ce règne de la perfection sur la terre, et par quel rythme fatal la dissolution doit accomplir son œuvre dans les sociétés d'abord, dans la terre elle-même, dans le monde actuel tout entier. Il nous suffisait de montrer que l'évolution sociale se fera par la prédominance de l'élite scientifique, en vertu de la loi fondamentale « de la hiérarchie coordonnée. » N'est-ce pas proclamer la nécessité de ce qu'un des disciples de cette école appelle « une classe régulatrice, distincte des classes gouvernées, » se formant par un lent et patient travail d'affinage et de perfectionnement, la caste des savans, ouvriers ou plutôt initiateurs de la civilisation, qui doivent concentrer entre leurs mains la fonction sociale par excellence, le pouvoir de faire les lois, c'est-à-dire d'interpréter le vrai droit naturel fondé sur les lois de la vie, d'établir, à tel moment de l'histoire, l'utilité spécifique qui correspond à chacune des phases de l'humanité?

Cette fonction du savant, tout idéale sans doute chez M. Herbert Spencer, prend chez un de nos plus brillans écrivains une consistance singulière, j'allais dire une réalité effrayante, si je ne me souvenais à temps qu'il ne s'agit que d'un rêve. On n'a pas oublié la sensation que produisit, il y a quelques années, cette hypothèse proposée sur l'avenir du monde et sa transformation par la science. « Le but poursuivi par le monde, nous disait-on, loin d'être l'aplanissement des sommités, comme le voudrait la démo-

(1) Herbert Spencer, *Social Statics*.

cratie sectaire et jalouse, doit être, au contraire, de créer des êtres supérieurs, que le reste des êtres consciens adorera et servira, heureux de les servir. La fin de l'humanité, c'est de produire des grands hommes; le grand œuvre s'accomplira par la science, non par la démocratie... L'essentiel est moins de produire des masses éclairées que de produire de grands génies et un public capable de les comprendre. Si l'ignorance des masses est une condition nécessaire pour cela, tant pis. La nature ne s'arrête pas devant de tels soucis; elle sacrifie des espèces entières pour que d'autres trouvent les conditions essentielles de leur vie... L'élite des êtres intelligens, maîtresse des plus importans secrets de la réalité, dominerait le monde par les puissans moyens qui seraient en son pouvoir et y ferait régner le plus de raison possible... Par l'application de la science à l'armement, une domination universelle deviendrait possible, et cette domination serait assurée en la main de ceux qui disposeront de cet armement... L'être en possession de la science mettrait une terreur illimitée au service de la vérité. Les terreurs, du reste, deviendraient bientôt inutiles. L'humanité inférieure, dans une telle hypothèse, serait bientôt matée par l'évidence, et l'idée même de la révolte disparaîtrait. » Ainsi se reconstituera, au profit de la science, une aristocratie formidable dont l'aristocratie du passé ne pouvait donner aucune idée : « Le principe le plus nié par l'école démocratique est l'inégalité des races et la légitimité des droits que confère la supériorité de race. Loin de chercher à élever la race, la démocratie tend à l'abaisser; elle ne veut pas de grands hommes... Il est absurde et injuste, en effet, d'imposer aux hommes, par une sorte de droit divin, des ancêtres qui ne leur sont en rien supérieurs. La noblesse, à l'heure qu'il est, en France, est quelque chose d'assez insignifiant, puisque les titres de noblesse, dont les trois quarts sont usurpés et dont le quart restant provient, à une dizaine d'exceptions près, d'anoblissemens et non de conquête, ne répondent pas à une supériorité de race, comme cela fut à l'origine; mais cette supériorité de race pourrait redevenir réelle, et alors le fait de la noblesse serait scientifiquement vrai et aussi incontestable que la prééminence de l'homme civilisé sur le sauvage, ou de l'homme en général sur les animaux (1). »

Nous ne prendrons pas au pied de la lettre ces spéculations écloses dans toute la liberté du dialogue ou du rêve; nous ne toucherons

(1) *Dialogues et Fragmens philosophiques*, par Ernest Renan. — Troisième dialogue, *Rêves*, p. 100-120.

pas davantage aux droits régaliens vraiment énormes que l'on attribue à cette dynastie d'hommes divinisés. Mais nous trouvons là et nous voulons constater un état de l'imagination contemporaine, une vue sur l'avenir qui n'est ni unique, ni même rare parmi les savans. Comment s'en arrangera la démocratie moderne, si jalouse de liberté et plus encore d'égalité, nous n'en savons rien. Acceptera-t-elle cette loi de sélection scientifique qui rétablit les inégalités sociales dans toute leur rigueur, comme la condition du progrès, avec la sanction d'une fatalité qui est celle des lois de la nature? Il semble bien qu'il y ait antipathie de tempérament comme de doctrine entre l'école démocratique et l'école de Darwin. Si le divorce n'a pas encore éclaté, cela tient, ou bien à une affectation d'ignorance invraisemblable de la part d'une démocratie qui se prétend scientifique, ou bien à une complicité de silence concertée par les habiles pour n'avoir pas à s'expliquer sur des points délicats et laisser croire le plus longtemps possible que l'accord règne entre les maîtres du pouvoir actuel et ceux qu'on proclame comme les maîtres de la pensée contemporaine. Et pourtant, infailliblement, ceci tuera cela, si le darwinisme a raison.

Pour nous, qui ne sommes pas liés par les mêmes engagemens, et qui gardons dans ces grands conflits d'idées la liberté de notre jugement, nous avouons ingénument que, malgré notre goût pour la science, nous ne verrions pas sans terreur l'avènement de cette dictature d'un nouveau genre, quelque atténuée qu'elle fût dans la pratique. Que l'on rende les plus grands honneurs aux savans qui illustrent un pays, qu'on les comble de richesses, si l'on veut, pour les mettre à l'abri des soucis vulgaires, dans les conditions les plus favorables aux grandes expériences dont dépendent les découvertes, et pour lesquelles il ne faut jamais qu'une nation lésine (car ce serait lésiner avec sa fortune ou sa gloire), je l'accorde et de tout cœur j'y applaudis. Sortons de l'abstraction et rentrons dans les faits. Que l'on appelle au sénat quelques-uns d'entre eux qui puissent éclairer le législateur sur des questions spéciales, soit. Mais je me défierais beaucoup d'une chambre uniquement recrutée de cette façon. L'esprit scientifique et l'esprit politique ne marchent pas toujours du même pas; les méthodes diffèrent : la science cherche l'universel et le nécessaire dans les lois; la politique cherche le possible dans les transactions. Les aptitudes diffèrent également. Un esprit excellent dans le laboratoire peut être un esprit incurablement faux dans une commission législative; il peut y apporter une raideur et une logique absolue qui peuvent faire beaucoup de mal. Supposez une oligarchie scientifique régissant souverainement un peuple : on peut à peine imaginer de quelle expérience elle pourrait s'aviser sur ses

sujets, *in anima vili* (1). La curiosité savante pourrait être désastreuse sur ceux qui y seraient soumis. Ce même désintéressement pratique, qui est une gloire dans la science, serait un grand péril dans le maniement des choses humaines, dont les deux élémens à combiner sont les intérêts et les droits. On ne traite pas ces deux élémens, qui représentent des intelligences et des volontés, par les mêmes procédés d'expérimentation que les substances insensibles d'un laboratoire. S'il s'agit des intérêts, ils ne souffrent pas qu'une intelligence prétendue supérieure les interprète à sa manière et en déclare arbitrairement la convenance ; s'il s'agit des droits, il y a là une réalité vivante, résistante, indomptable, dont la pratique de la science ne donne aucune idée. En toutes ces matières délicates, un homme de simple bon sens, de droite raison, non endoctriné par les systèmes ni fanatisé par les partis, offrirait plus de garanties que le plus illustre algébriste ou le plus grand chimiste de l'Europe.

Les exemples ne manquent pas autour de nous à l'appui de notre opinion. Un des meilleurs écrivains, un des rares critiques que la France possède encore, écrit, jour par jour, un livre, qui sera des plus curieux, pour montrer le dommage que la politique a fait aux lettres depuis un demi-siècle. On pourrait en écrire un autre sur le tort que la politique a fait aux sciences, pour montrer combien elle a dévoyé d'intelligences et troublé de carrières par ses prestiges souvent stériles. — Au fond, les lois et les institutions sociales n'ont pas beaucoup de leçons à prendre des savans, si l'on réserve certains points qui touchent à l'hygiène et au régime industriel. La science positive n'a rien à démêler avec la conscience ; de toutes les sciences réunies on ne pourrait extraire un seul principe juridique, un seul atome de morale.

Quand on parle des savans appelés à régir le monde au nom de la sélection, on pense surtout aux représentans de la physiologie et de la biologie, lesquels auraient pour mission d'appliquer purement et simplement les lois de l'histoire naturelle aux rapports et aux phénomènes sociaux. C'est à ce titre qu'ils devront exercer leur souveraineté. Or, s'il y a une loi évidente qui ressorte de la biologie, c'est celle-ci, que nous trouvons formulée par M. Herbert Spencer en deux propositions : la première, c'est que la qualité d'une société baisse

(1) Veut-on un exemple entre mille? Dans un livre tout récent, *l'Univers invisible*, de MM. Balfour Stewart et Tait, nous trouvons cette idée vraiment neuve sur l'emploi de l'électricité comme mode de châtiment appliqué aux criminels : « On peut, nous disent ces deux savans, appliquer l'électricité de façon à produire, pendant un temps fixé par la loi et sous la direction de physiciens et de physiologistes habiles, une *torture absolument indescriptible*, sans accompagnement de blessures ou de contusions, qui pénétrerait toutes les fibres de la charpente de pareils mécréans. »

sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles; la seconde, c'est que la qualité d'une société baisse sous le rapport intellectuel et moral par la conservation artificielle des individus les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes. On voit d'ici les conséquences immédiates, la condamnation d'une sotte et active compassion, charité ou philanthropie, qui intervient en faveur des infirmes et des incapables pour contrarier le travail salutaire de la nature, ce travail d'élimination par lequel la société, livrée aux lois naturelles, s'épurerait continuellement d'elle-même; l'interdiction du mariage, ou bien « à ceux qui se trouvent dans un état marqué d'infériorité de corps et d'esprit, ou bien à ceux qui ne peuvent épargner une abjecte pauvreté à leurs enfans, car la pauvreté est non-seulement un grand mal en soi, mais elle tend à s'accroître en entraînant à sa suite l'insouciance dans le mariage (1). » Il y a lieu d'aviser, s'écrie M. Spencer, reprenant à son compte cette même idée; si les gens prudens évitent le mariage, tandis que les insoucians s'y précipitent, d'autre part, si une générosité inconsidérée, bornée dans ses vues, arrive, en protégeant les incapables, à produire une plus grande somme de misère que l'égoïsme extrême, il reste qu'il faut à tout prix et le plus promptement possible modifier les arrangemens sociaux de manière qu'au rebours de ce qu'ils font aujourd'hui, ils favorisent à l'avenir la survivance et la multiplication des individus les mieux doués et s'opposent à la multiplication et même à la conservation des autres. — Ce sont là quelques-unes des applications qu'on peut faire de la biologie au gouvernement des sociétés humaines; elles sont graves, elles pourraient devenir redoutables.

Tout cela est très logique; ce sera la matière des prochains décrets que rendra la science dès qu'elle sera devenue la maîtresse de la vie humaine. En même temps que s'établira sur des bases nouvelles une oligarchie très autoritaire, se fondera sous sa direction l'ère de l'humanité renouvelée par ces lois, héritière d'une vigueur, d'une santé, d'aptitudes toujours croissantes, transmissibles avec le sang, destinée à représenter dans tout leur éclat les deux principes sociologiques de l'avenir, la sélection et l'hérédité, qui, bien administrées, procureront à nos descendans une prospérité sans limite. — Mais voici qu'à la loi du progrès par l'hérédité s'oppose une loi toute contraire, celle du déclin amené par la même cause. Sur ce point, comme sur tant d'autres, se produit une de ces apparentes antinomies qui sont le désespoir de la raison. Je crains que les espérances de M. Spencer ne soient trouvées vaines et qu'il ait eu tort de voir dans le progrès une néces-

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*, traduction française, t. II, p. 438.

sité de nature « comme le développement d'un embryon ou l'éclosion d'une fleur; » je crains que la conquête du *mieux* sur la terre, sans parler du bien absolu qui est une chimère, ne redevienne ce qu'elle était avant les beaux rêves du darwinisme, une œuvre difcile et lente, précaire et disputée, sujette à de terribles retours, incomplète et partielle, condamnée à ne se réaliser jamais dans tous les élémens qui la composent, reculant sur un point tandis qu'elle s'avance sur d'autres; œuvre imparfaite toujours, c'est-à-dire humaine. L'ouverture du paradis terrestre est provisoirement ajournée.

Examinons cette loi de la décadence, voyons dans quelles circontances elle produit son effet, qui est non-seulement de suspendre le progrès, mais de le faire rétrograder. La nature organique nous en fournit de nombreux exemples. C'est même pour cela que plusieurs savans, plus ou moins disciples de Darwin, préfèrent le mot *transformisme* à celui d'*évolution*. Dans un récent écrit, M. de Candolle nous en donne la raison. Ce mot est préférable, dit-il, parce que les changemens successifs de formes ne sont pas toujours dans le sens d'un plus grand développement. Il se fait quelquefois des changemens dans le sens d'une simplification. Ainsi les parasites (animaux ou végétaux) sont des états simplifiés de certaines organisations; de même, les animaux qui vivent dans les cavernes et les plantes aquatiques. On ne sait pas toujours, dans ces structures, ce qui est un non-développement ou un retour vers un état plus simple après plusieurs générations compliquées, mais on peut constater ou présumer dans certains cas ce qu'il en est (1). M. Rey Lankaster a publié dans le même sens, en 1880, un petit volume intitulé : *Dégénérescence* (*Degeneration, a chapter in Darwinism*). Les causes d'une dégénérescence se retrouvent aussi bien dans l'organisme social. Malgré son optimisme et sa foi dans le développement intellectuel, toujours croissant, de l'humanité, M. Galton exprime la crainte que l'amélioration des facultés dans les races de haute culture ne marche pas assez vite pour les besoins croissans d'une civilisation qui grandit énormément. « Notre race est surchargée; elle semble courir le risque de dégénérer, à la suite d'exigences qui dépassent ses moyens. Quand la lutte pour l'existence n'est pas trop grande pour la force d'une race, elle est saine et conservatrice; autrement elle est mortelle (2). »

On cite un exemple frappant à l'appui de cette opinion : la division du travail augmente toujours avec la civilisation; mais il n'est guère douteux qu'en même temps qu'elle simplifie l'œuvre, elle

(1) *Darwin considéré au point de vue des causes de son succès*, 1882.
(2) *Hereditary Genius*, p. 345.

diminue les efforts de l'esprit, chaque individu n'ayant à penser qu'à une chose, ce qui deviendrait à la longue un obstacle au développement intellectuel dans les populations très civilisées. Tout n'est donc pas profit et gain dans le progrès apparent, ni en industrie, ni ailleurs. Et, dans quelques pages excellentes, que je me plais à résumer, M. de Candolle signalait dès 1873 les causes nombreuses qui amènent pour le genre humain ou pour les nations une sélection dans le mauvais sens ou un arrêt de sélection. L'histoire, dit-il, est d'accord avec la théorie pour montrer à quel degré le progrès intellectuel et moral de l'humanité est irrégulier et douteux; il y a à cela bien des causes. Des populations d'élite ont disparu entièrement; des invasions de barbares continuent toujours, sous la forme des émigrations en masse de prolétaires chinois, irlandais et autres dans les pays civilisés d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs un fait reconnu que ce sont les familles les moins intelligentes et les moins prévoyantes qui ont le plus d'enfans, et, dès lors, il est à craindre que le progrès de l'intelligence ne subisse des momens d'arrêt. — La marche des faits naturels n'est pas nécessairement conforme à l'idée que nous nous faisons de ce qui est bon ou mauvais. La théorie de M. Darwin sur l'adaptation des êtres organisés au milieu et aux circonstances ne s'accomplit pas toujours dans le sens du perfectionnement de l'organisme physiologique ou social tel que nous l'entendons. Le monde est peuplé aujourd'hui d'une infinité d'espèces végétales et animales peu développées. Ces êtres inférieurs sont tout aussi bien adaptés aux circonstances actuelles, puisqu'ils existent, que d'autres que nous appelons supérieurs. De même pour les races et les familles humaines : les plus grossières sont quelquefois mieux que les autres adaptées aux conditions de la vie. Ainsi les nègres résistent parfaitement aux climats équatoriaux, et, dans nos pays civilisés, certaines populations de prolétaires s'accommodent pour vivre de conditions misérables que d'autres ne pourraient pas supporter. Si donc il arrive à se produire dans l'avenir des hommes plus intelligens et plus clairvoyans qu'aujourd'hui, il y en aura aussi, et beaucoup, de moins intelligens et moins prévoyans, à côté d'eux ou ailleurs, qui convoiteront leurs biens et se moqueront de leurs droits. L'optimisme est très agréable, puisqu'il séduit les hommes les plus positifs, mais il n'est pas conforme aux faits du passé ni aux faits probables pour l'avenir. La sélection et l'hérédité ne peuvent influer dans le sens du progrès, si l'on s'en rapporte aux conditions connues et vraisemblables, que d'une manière douteuse, temporaire et extrêmement lente (1). Ce serait donc une

(1) A. de Candolle, *Histoire des sciences et des savans depuis deux siècles. — La Sélection dans l'espèce humai e*, p. 422-426.

illusion de reconstruire sur la base des idées modernes la théorie du perfectionnement indéfini de certains philosophes français du siècle dernier, à la façon de Condorcet.

Voilà, certes, des faits qui contrarient, sinon le texte même de Darwin, du moins les idées que sa doctrine a fait naître dans les esprits, les espérances qu'elle a suscitées, et particulièrement le dogme du progrès total et nécessaire, cher à M. Spencer. A la suite des théories transformistes et de l'étonnante fortune qu'elles ont faite, il s'était créé dans les esprits une sorte d'habitude de considérer la sélection comme un moyen infaillible de réaliser le progrès, que l'hérédité se chargeait de fixer, de conserver et de transmettre. Quoi de plus naturel à concevoir? La nature elle-même nous enseignait le perfectionnement des espèces par la sélection. Si l'homme se substitue à la nature, s'il arrive à diriger, avec toutes les lumières de l'expérience et de la raison, cet instrument déjà si puissant, quels résultats ne doit-il pas obtenir! Et la faculté de transmission venant s'y joindre, voilà l'idée du perfectionnement indéfini qui recommence dans l'imagination de l'homme, mais, cette fois, sur des bases scientifiques, et avec ces deux pouvoirs merveilleusement adaptés à la réalisation de cette grande espérance : la sélection qui acquiert toujours et l'hérédité qui conserve.

Mais aussitôt M. de Candolle se met en travers de ce mouvement des esprits avec de sérieuses objections, prouvant que, s'il y a progrès, ce progrès est bien lent, bien incertain. Et voici quelque chose de plus. Le docteur Jacoby arrive avec un formidable dossier pour nous démontrer que la conséquence finale de toute sélection, ce n'est pas, comme on l'avait cru, le perfectionnement de l'espèce; c'est la dégénérescence (1). Ce qui nous paraissait l'instrument le plus actif du progrès devient un agent de décadence infaillible. Nous sommes loin de compte. Et voilà l'idée du progrès rejetée au péril des vents et des flots, dans l'océan des contradictions.

C'est un terrible homme que le docteur Jacoby. Quel massacre d'illusions et de vanités dans ce livre! C'est le nécrologe de la gloire humaine. Quelles conclusions désespérantes pour tous ceux qui tiennent à la grandeur de l'esprit humain, aux manifestations éclatantes du génie, aux illustrations du patriotisme, de la science et de l'art! Tous les grands hommes sont des élémens funestes; ils détruisent d'avance leur race par la consommation qu'ils font de la réserve de force nerveuse qui devait suffire à plusieurs générations. Leur génie, qui n'est qu'un prodigieux égoïsme, dévore la substance de leur postérité; ce sont des semeurs de folie ou de mort. Du reste, leur race dure peu; elle est destinée à s'éteindre, à très courte

(1) *Études sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme*, 1881.

échéance, dans l'aliénation mentale ou la stérilité. Le talent est, presque au même degré, la condamnation d'une famille; il pèse comme un lourd anathème sur une race. L'intelligence même, quand elle est très cultivée, est un signe fatal. « La noblesse guerrière de Ninive, le clergé savant de Babylone, nous dit-on, la bourgeoisie intelligente de Thèbes aux cent portes, de Memphis, sont mortes et ont disparu complètement de la face de la terre. Le fellah qui cultive le champ de cotonniers n'est pas le descendant dégénéré de quelque gouverneur de Rome, de quelque pontife du lumineux Râ, c'est l'arrière-neveu de quelque batelier du Nil; et quand la civilisation, dans sa marche de l'est vers l'ouest, aura fait le tour du globe, elle trouvera sur les bords de la Seine, errant dans les ruines de la grande cité, des descendans, non de nobles du faubourg Saint-Germain, non de savans du Collège de France, non de riches banquiers, de bourgeois lettrés, pas même d'ouvriers parisiens, si ingénieux et si intelligens, mais peut-être de charbonniers auvergnats, de gargotiers de banlieue. « Le grand Patrocle n'est plus et le méprisable Thersite vit encore! » — On se prend à rêver quand on lit des prédictions comme celle-ci : « En cherchant à nous élever au-dessus du niveau commun, nous condamnons par là même à mort notre race, et nous échangeons la vraie immortalité, l'immortalité physiologique, contre l'immortalité de convention qu'on appelle la célébrité; nous payons de la vie des générations futures et de notre propre existence dans l'infini des siècles quelques lignes dans les dictionnaires biographiques. Ce ne sont pas les descendans des puissans, des riches, des savans, des énergiques, des intelligens qui constitueront l'humanité future, ce sera la postérité des paysans travailleurs, des bourgeois nécessiteux, des humbles et des petits; *l'avenir est aux médiocrités* (1). » Singulière manière de concevoir cette société de l'avenir, triomphante par l'élimination progressive du talent et du génie!

L'auteur étudie particulièrement deux formes de la sélection, celle qui s'opère par le pouvoir et celle qui se fait par le talent, la souveraineté et l'aristocratie, en donnant à ce dernier terme le sens le plus étendu, aristocratie intellectuelle, industrielle, commerciale et nobiliaire. — Et d'abord la souveraineté, qui est évidemment un type de sélection, puisque le pouvoir représente à l'origine une supériorité de caractère ou d'intelligence, se combinant avec l'hérédité par suite de la position exclusive et anormale qu'elle crée à ses représentans et qui restreint singulièrement le choix des unions possibles. L'auteur prend comme sujet de son expérimentation la famille d'Auguste, et, rassemblant avec une

(1) *Préface*, p. XII.

érudition facile, mais d'une critique peu sévère, les témoignages des annalistes, des moralistes, des poètes, il soumet chacun des membres de cette famille à un examen médical dont le résultat est désastreux. Quelle conclusion que celle qui embrasse l'histoire phisiologique de cette dynastie depuis Octave jusqu'à Néron! Voici une famille où se rencontrent tous les dons de la nature, beauté, intelligence hors ligne, talens militaires, éloquence, goût de l'esprit et de l'art, éducation incomparable, avec cela une situation privilégiée au-dessus de l'humanité. Et, dès la quatrième génération, cette famille n'est plus représentée que par un histrion monstrueux et grotesque, souillé de tous les vices et de tous les crimes. Et, pour en arriver là, que de hontes de tout genre, que de maladies et de forfaits partagés entre les divers membres de cette famille : l'imbécillité, l'épilepsie, toutes les formes de la névropathie, le fratricide, les débauches infâmes, les morts prématurées, la stérilité dans certaines branches, le germe des maladies nerveuses dans les autres! Tibère, le plus intelligent de tous, avant d'accepter le pouvoir que lui offrait le sénat, s'était écrié un jour que ses amis ignoraient *quanta bellua esset imperium!* Cette bête féroce, l'*imperium,* il en devinait la puissance funeste; la famille d'Auguste est demeurée dans l'histoire la preuve effroyable de cette force de destruction.

Cette même thèse avait été déjà soutenue avant M. Jacoby par M. Wiedemeister dans une étude analogue sur *la Folie des Césars.* — M. Jacoby poursuit son analyse, mais plus brièvement et superficiellement, sur les principales dynasties de l'Europe occidentale du XIVe au XVIIIe siècle, et il arrive à des conclusions analogues, mais qui, sur plus d'un point, semblent forcées. — L'aristocratie, fondée sur le talent en quelque genre que ce soit, est soumise à la même loi de déclin rapide et fatal. « Toutes les classes privilégiées, toutes les familles qui se trouvent dans des positions exclusivement élevées partagent le sort des familles régnantes, quoiqu'à un degré moindre, et qui est toujours en rapport direct avec la grandeur de leurs privilèges et la hauteur de leur situation sociale. » Le fait principal sur lequel cette thèse s'appuie, c'est que les aristocraties semblent frappées de stérilité croissante, que ces populations privilégiées diminuent très rapidement, et qu'elles ne se maintiennent qu'en se recrutant d'élémens nouveaux sous peine de périr, comme elles périrent en France et dans les pays démocratiques où le recrutement ne se fait plus. A Rome, dès la fin de la royauté, il restait si peu de familles nobles des premiers temps que Brutus dut instituer une nouvelle noblesse *minorum gentium.* En Grèce, l'extinction graduelle des Spartiates, qui étaient la noblesse du pays, dans l'Europe moderne, la disparition si rapide de l'aristo-

cratie anglaise sont des faits connus. Certains titres nobiliaires de la Grande-Bretagne ont été portés successivement par six, sept, huit familles, quelquefois plus. Le *peerage* actuel n'est généralement pas de date ancienne; les deux tiers des lords (deux cent soixante-douze sur trois cent quatre-vingt-quatorze) datent de 1760. Les mêmes observations ont été faites pour l'aristocratie vénitienne et pour la noblesse française. La conclusion est identique pour tous ces cas : la dégénérescence et la stérilité, qui n'en est qu'une des manifestations, l'extinction des familles privilégiées, ne sont, à ce que prétend l'auteur, que le résultat direct de leur position exclusive, en vertu de laquelle ces familles s'unissent entre elles et, sans faire précisément des mariages consanguins, choisissent les conjoints toujours dans le même milieu social, élevés identiquement, ayant subi les mêmes influences, vivant de la même vie et s'épuisant ainsi réciproquement par une sélection continuée.

Des phénomènes non moins significatifs s'accomplissent dans la population des grandes villes, qui représentent une sorte d'aristocratie intellectuelle à l'égard des campagnes par l'attraction qu'elles exercent sur tous les hommes, non-seulement de talent, de capacité, mais simplement plus actifs ou plus avisés qui arrivent de tous les points du pays. C'est donc là une sélection véritable qui s'opère dans la nation, un triage d'intelligence et d'activité, et une sélection qui se complique d'hérédité, puisqu'il est rare que les habitans des villes aillent se marier à la campagne. C'est par là que l'on explique les manifestations les plus nombreuses et les plus aiguës de l'excitation mentale, suicides, crimes, folies, développemens multiples de la névropathie, stérilité. On a prouvé par des calculs très exacts que l'extinction des familles est un fait général à Paris. La population de cette capitale serait vite éteinte sans l'immigration venant des provinces. C'est une autre forme tragique de la même loi, la dégénérescence par la sélection. A la suite de toutes ces expérimentations poursuivies à travers l'histoire des races et des peuples et toutes convergentes vers le même résultat, l'auteur conclut par des paroles tristes. Une sorte de pessimisme inspire ses dernières pages. Toute supériorité se paie : les familles privilégiées, souveraines, aristocratiques, intelligentes, savantes, riches, actives, disparaissent fatalement. La science, l'art, les idées, pour naître et se développer, consomment des générations et des peuples. Les lois de la nature sont immuables et malheur à qui les viole! Chaque privilège que l'homme s'accorde ou qu'il prend par la supériorité de son esprit ou de son mérite est un pas vers la décadence. Toute distinction intellectuelle et sociale amène comme compensation infaillible un retour en arrière. La nature semble avoir tout organisé pour l'égalité. Par le moyen de la mort, elle nivelle

tout; en anéantissant tout ce qui s'élève, elle *démocratise l'humanité* (1).

Nous ne saurions nous associer à de pareils pronostics, qui n'impliquent rien moins que l'égalité future des hommes dans la barbarie, l'ignorance et la misère. La loi de l'histoire y donne un absolu démenti. Nous repoussons de toutes nos forces de pareils enseignemens qui ne s'attachent qu'à certains faits spéciaux, négligeant tous les autres faits qui les restreignent ou les nient, s'appliquant à en donner une interprétation systématique que l'on porte à la dernière outrance, créant des illusions de statistique et de logique mêlées dont l'esprit devient facilement dupe. Pour ne prendre que quelques exemples et sans entrer dans la discussion d'une thèse si étendue, assurément il résulte une impression sinistre et fortement motivée du tableau de la décadence des Césars, que l'on nous présente avec tous les traits les plus violens qu'on a pu extraire des historiens, des pamphlétaires et des satiriques romains. Mais qu'on veuille bien y réfléchir : est-ce la sélection qui est vraiment coupable ici? Est-ce elle qui a si vite détruit cette dynastie, fatalement et sans autre cause que l'accumulation de tous les biens de la naissance, de l'intelligence et de la fortune sur quelques têtes privilégiées? Assurément non, c'est une cause morale qui a le plus puissamment agi dans cette œuvre de décadence; une cause que l'on aperçoit très distinctement dans les analyses de M. Jacoby, mais qui méritait d'être mise en première ligne, au-dessus de toutes les fatalités physiologiques : — c'est l'exercice d'une volonté sans contrôle et sans frein, que rien ne limitait, qui ne reconnaissait aucune loi qu'elle-même, qui épuisait sa toute-puissance dans des rêves et dans des fantaisies pour lesquelles l'impossible n'existait pas, pour lesquelles le monstrueux était une tentation de plus. La plus infaillible, la plus certaine et la pire des dégradations, c'est celle d'une volonté qui ne sent de limites, ni autour d'elle, ni au-dessus d'elle. Ce fut là l'inévitable corruption des Césars, comme plus tard ce fut celle de Louis XV, mettant à profit pour son épouvantable égoïsme la monarchie absolue de Louis XIV, et devenant ainsi le plus lamentable exemple de ce que peut faire dans une âme originellement noble l'influence dissolvante du pouvoir. Car si Louis XVI en a été la victime tragique, Louis XV en a été la victime morale. — Partout, dans cette histoire, et dans bien d'autres que l'on pourrait citer de décadences royales, c'est à l'âme qu'il faut regarder d'abord et à sa corruption secrète par l'abus de la puissance; c'est elle qui est la vraie cause de tous les autres malheurs, de toutes les autres forme

(1) Ouvrage cité, pages 606-608.

de la dégénérescence. L'hérédité en transmet l'influence fatale, quand cette influence est devenue une sorte de délire chronique; mais je ne vois pas très clairement ce que la sélection vient faire là. En tout cas, il est assez étrange que, si la sélection est coupable, ses effets s'arrêtent là où le pouvoir monarchique est limité, dès qu'il reconnaît des bornes dans des lois, dans des parlemens, dans des institutions nettement définies, dans l'opinion du pays; ce qui prouve bien que la vraie raison des troubles pathologiques d'un souverain, c'est sa souveraineté même, quand elle est sans frein. La vraie maladie des Césars, celle de Napoléon dans les dernières années de son règne, c'est l'hallucination de la toute-puissance, c'est le vertige de l'impossible.

Et de même, n'y aurait-il pas bien des observations à présenter, à propos des faits qui établissent le rapide déclin des aristocraties, et des commentaires que ces faits ont suggérés? Est-ce vraiment la sélection qui cause tous ces désastres, qui amène l'extinction graduelle des classes privilégiées et les condamne à périr là où manque la ressource de l'anoblissement des roturiers? Bien d'autres causes, plus actives et plus directes, contribuent à la production de ce fait très complexe et d'une observation très délicate. M. A. de Candolle présente, à ce sujet, une réflexion bien simple sur l'extinction inévitable de tous les noms de familles, roturiers aussi bien que nobles. Évidemment, dit-il, tous les noms doivent s'éteindre, et d'autant plus vite qu'ils sont portés par moins d'individus du sexe masculin, car les familles sont désignées par les mâles, et de temps en temps un père ne laisse point d'enfans ou seulement des filles. Supposez une population qui resterait la même dans sa totalité de siècle en siècle, et qui ne changerait pas même par le fait d'émigrations ou d'immigrations, il arriverait forcément chez elle que le nombre des familles désignées par des noms ou par des titres héréditaires dans les mâles diminuerait graduellement. Un mathématicien pourrait calculer comment la réduction des noms ou titres aurait lieu, d'après la probabilité des naissances toutes féminines, ou toutes masculines, ou mélangées, et la probabilité d'absence de naissances dans un couple quelconque (1). Et maintenant, que dans une chambre des pairs, comme en Angleterre, où chacun arrive seul de son nom, ou dans les portions privilégiées d'une nation, comme la noblesse, l'extinction du nom de famille soit plus rapide que partout ailleurs, cela est tout naturel, mais je ne vois là qu'un phénomène économique très simple, non un effet tragique de la sélection.

(1) *Histoire des sciences et des savans*, etc., *la Sélection dans l'espèce humaine*, page 389 et suiv.

Beaucoup d'autres raisons de ce genre pourraient être alléguées pour expliquer ce fait, tout autrement que ne le fait le docteur Jacoby sous l'empire d'une idée unique.

De même, quand on vient nous dire que non-seulement les aristocraties sont condamnées à une disparition rapide, mais que dans le temps très court qui leur reste à vivre, elles sont vouées à une sorte de décadence intellectuelle et morale, et qu'après avoir donné à un pays la fleur brillante des plus belles vertus militaires et les fruits substantiels des plus grandes capacités politiques, elles descendent, par une sorte d'épuisement fatal, à un rôle inutile et de pur apparat, je reconnais là une fatalité. Mais d'où vient-elle? Est-ce une conséquence de ce patrimoine intellectuel et moral, accumulé dans une race et qui l'épuise? Ne serait-ce pas plutôt l'effet des conditions de la société nouvelle où ces aptitudes ne trouvent pas leur usage ni ces dons leur emploi? Pense-t-on que les démocraties soient très encourageantes et très hospitalières pour les races nobles qui ont joué un si grand rôle autrefois dans l'histoire de la nation? Est-ce s'aventurer trop que de dire que cela même qui les rendait jadis si chères et si précieuses à d'autres régimes les rend suspectes aux régimes nouveaux, et qu'il n'est pas de cause plus dissolvante pour des mérites héréditaires que d'être rejetés par une sorte de défiance ou de jalousie sociales, d'être paralysés par les circonstances et de se sentir inutiles? — Il se passe quelque chose de spécial qui mérite d'être signalé pour l'aristocratie du talent. On s'étonne que la famille d'un grand poète ou d'un grand savant descende rapidement du sommet où l'a élevée un effort superbe et solitaire du talent ou du génie. On veut expliquer cela par une dépense excessive de la substance nerveuse qu'un seul a consommée pour lui et qui amène une irrémédiable décadence dans sa race. Ce sont là des raisons bien hypothétiques, bien vagues, et qui ne doivent pas se substituer aux causes directement observables et manifestes. D'abord, c'est un fait, et nous en avons démontré l'exactitude, que ni le talent ni le génie ne sont héréditaires. Et puis, quand un niveau élevé a été atteint dans une famille par suite de quelque accident heureux, il faut pour le maintenir presque autant d'énergie morale qu'il en a fallu pour y atteindre. Mais qui peut répondre que cette énergie se perpétue longtemps au même degré, et que les grands efforts durent au-delà d'une génération ou de deux? La volonté ne serait pas ce qu'elle est, si elle était toujours égale à elle-même, toujours tendue dans un effort égal, toujours également heureuse avec les hommes ou avec les choses. Il est de son essence même d'avoir des caprices, des défaillances, des retours en arrière. Elle est une faculté humaine, souple, diverse,

inégale parce qu'elle est humaine, et c'est toujours là qu'il en faut venir pour expliquer la plupart des décadences, comme c'est là aussi qu'il faut en venir pour expliquer les grandeurs momentanées ou les relèvemens admirables du pauvre être, tour à tour si infime et si grand, qui est l'homme.

Nous n'acceptons aucune de ces deux thèses contraires issues de l'école nouvelle : l'une qui établit le progrès nécessaire, l'autre qui proclame la décadence fatale par la sélection et l'hérédité. Il nous suffit de les placer en face l'une de l'autre pour montrer combien il y a de fantaisie et d'arbitraire dans ces ambitieuses synthèses, dans cet ensemble de conclusions prématurées qu'on veut tirer de faits très curieux, mais encore imparfaitement étudiés et incomplètement connus. Le trait commun à ces théories, c'est qu'elles se donnent un tort égal en négligeant les causes morales, hors desquelles tout reste obscur, énigmatique dans les lois du progrès ou de la décadence, et qui seules en contiennent la raison suffisante, sans exclure pourtant les autres causes, qui sont la matière physiologique ou historique imposée à la liberté.

III.

Je voudrais resserrer les conclusions de cette longue étude, les ramasser sous les yeux du lecteur en quelques propositions très simples et très nettes :

Dans l'ordre psychologique, l'hérédité est une influence, elle n'est pas une fatalité. Elle pénètre jusqu'au centre de notre vie intérieure par les instincts, les habitudes de race, les impulsions et entraînemens physiologiques; mais, sauf les cas morbides, elle ne domine pas la personne morale au point de la déposséder d'elle-même et de créer l'irresponsabilité.

Bien qu'elle ne soit qu'une influence, ou mieux qu'un ensemble d'influences, l'hérédité doit être surveillée avec grand soin, combattue et réprimée là où cela est possible pour qu'elle ne pèse pas d'un poids trop lourd sur la vie de nos successeurs. Elle crée entre les générations une loi de solidarité qui double nos devoirs envers nous-mêmes de devoirs envers nos descendans. Nous sommes responsables dans une certaine mesure envers eux. Un homme peut compromettre la santé morale de ses fils ou de ses petits-fils de bien des manières, non-seulement par une folie véritable et involontaire qui a bien des chances de se transmettre, mais par quelque germe de maladie mentale qu'il aurait pu efficacement combattre; par des mariages effectués contre les lois d'une saine physiologie; par des habitudes d'intempérance qui sont des causes de pertur-

bations profondes et comme une dépravation anticipée pour l'enfant conçu dans de telles conditions; soit même par des excès de travail ayant amené la fatigue du cerveau; enfin par la culture trop complaisante de sentimens singuliers, par une exaltation ou une mélancolie habituelle, où l'on se complaît à jouer, comme Hamlet, avec la folie (1). Il y a de quoi trembler en pensant à toutes ces formes diverses de responsabilité qui nous incombent dans l'histoire future d'une race. Un vice, un penchant contracté, peuvent avoir un retentissement considérable dans un avenir qui nous échappe. Et, de même, l'habitude du bien, le goût des sentimens nobles et délicats, une culture élevée de l'esprit et assidue de la volonté, peuvent modifier la nature d'une manière heureuse, même le tempérament, lequel est transmissible. Il y a donc un élément de transmission du mal qui dépend de nous, une sorte de péché originel, physiologique ou instinctif, que nous pouvons transmettre diminué ou affaibli. Ancêtres qui resteront inconnus à leurs descendans et qui, à leur tour, ne les connaîtront pas, les hommes de chaque génération n'en sont pas moins tenus à leur égard par des devoirs de justice et de charité. Il faut absolument que cet ordre de considérations entre dans notre éducation morale. On a eu raison de dire que, parmi les influences diverses qui mènent l'homme, une des plus puissantes est celle des morts. Un long passé pèse sur nous. Il dépend de nous que le présent que nous faisons pèse d'un poids moins lourd sur nos descendans, ou que, du moins, nous leur fassions la tâche moins difficile qu'elle ne nous a été faite à nous-mêmes en améliorant, autant que cela est possible, toute chose autour de nous et la nature morale en nous.

Sans rien nier de ces influences, nous les avons regardées en face, mesurées du regard, et après avoir marqué leur place dans la vie, nous avons essayé de les limiter. Nous avons montré qu'il y a en chaque être vivant un élément d'individualité qui échappe à la loi d'hérédité, et qui chez l'homme s'élève jusqu'à la personnalité. La création de l'homme libre est le but de la vie. L'homme est donc autre chose qu'un produit fragile de l'entre-croisement des forces cosmiques. Il est un être distinct de tout autre être et capable de développement indéfini par la conscience et la liberté. En dépit de toutes les fatalités que nous subissons du dehors ou que nous portons au dedans de nous, l'école biologique n'a jamais pu réussir que par des artifices de logique et d'analyse à se débarrasser de ce pouvoir personnel. Cet élément, irréductible à tout autre, se manifeste dans chaque acte libre, qui

(1) *Psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire*, par le docteur Moreau (de Tours), page 116 et seq.

est une protestation contre la loi d'hérédité, qui la suspend ou la supprime dans les circonstances vraiment morales de la vie, qui commence de nouvelles séries de phénomènes non prévus, qui crée enfin la responsabilité, en rejetant les excuses trop faciles d'un fatalisme paresseux. — Il se manifeste dans l'éducation, celle que l'on se donne à soi-même et aussi celle que l'on reçoit des autres, et qui est un double acte de volonté, l'action d'une volonté étrangère sur la nôtre. — Il se montre dans la formation du caractère, qui est en partie l'œuvre de l'homme, l'expression de sa vie morale, l'histoire vivante de ses luttes et de ses épreuves. — Il a sa part dans l'institution des classes privilégiées, dans la sélection de courage ou de mérite qui les fonde, et aussi dans le déclin qui les entraîne à leur ruine et où il est rare qu'il n'y ait pas quelques fautes graves et quelques défaillances à noter dans ceux qui les composent. — Enfin, la manifestation la plus irrécusable et la plus éclatante de cet élément de la personnalité humaine, sa révélation sociale, c'est l'histoire même du progrès. L'hérédité toute seule n'explique que la transmission d'un état acquis; le phénomène collectif le plus considérable dont elle puisse rendre compte, c'est la civilisation, c'est-à-dire, comme on l'a très bien définie, le bilan d'une société à un moment donné, ce qu'elle a de solide, de fixe, d'emmagasiné en fait d'idées, de sentimens, d'institutions, son capital industriel, scientifique et moral. L'hérédité est une puissance de stabilité et de conservation, non d'acquisition; elle est l'instrument par excellence de la civilisation, elle n'est pas la faculté du progrès. Ce qui explique le progrès, au contraire, c'est-à-dire l'acquisition d'un état nouveau, d'une forme nouvelle de l'art, de l'industrie, de la science, c'est l'effort de chacun et de tous déterminant une marche en avant, un mouvement, c'est une grande initiative qui a réussi. Les civilisations qui n'avancent plus sont des civilisations saturées à l'excès d'hérédité, de tradition et de routine. Dès que l'effort s'arrête, la mobilité et la vie cessent, la stagnation commence, la décadence est proche. Le rôle des deux principes est par là nettement marqué. Dans l'ordre intellectuel et social, l'hérédité conserve, c'est la liberté qui crée; dans la lutte pour la vie, l'avenir est aux individus et aux peuples qui savent combiner ces deux forces et les associer dans une action durable, la faculté d'initative et le respect du passé.

E. Caro.

TÊTE FOLLE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Je veux tout voir, — entendez-vous, docteur? — la salle de jeu comme le reste. Nous sommes ici pour nous amuser et papa m'a permis de faire sauter la banque !

Ces mots jetés trop haut, d'une voix claire et mutine, une voix d'enfant et de Parisienne, au seuil des grands salons du cercle d'Aix-les-Bains, eurent pour effet d'attirer sur celle qui les prononçait l'attention d'un groupe d'hommes massés dans la large baie ouvrant sur le vestibule, et aussitôt un léger frémissement courut d'un bout à l'autre des banquettes qui encadraient l'espace réservé pour le bal. Toutes les têtes s'étaient tournées vers la porte ; un même nom, Jean d'Erquy, passait de proche en proche sur des lèvres questionneuses. Chacun de ces colporteurs de nouvelles qui font la loi dans leurs coteries respectives s'écriait d'un air de satisfaction : — Je vous l'avais dit!.. Ils sont sur la liste depuis hier!.. — Et, à mesure que du fond des jardins, où s'éteignaient les dernières fusées d'un feu d'artifice, remontait la foule élégante, rappelée par les préludes de l'orchestre, on répétait : — Les voici ! Regardez là-bas... Avec le docteur Aubin. Cette jolie personne qui donne le bras au docteur est sa fille... — Sa fille?.. Il est marié?.. — D'où revenez-vous? La mère était Laura,.. oui, la grande Laura,.. Laura Cohen. — Elle est charmante !.. — Étrange surtout... Quant à lui, on le prendrait plutôt pour un gentilhomme campagnard ; cette puissante face de lion, ces fortes épaules, ces yeux enfoncés sous un sourcil

proéminent, ces traits un peu lourds, cette barbe épaisse,.. quelque chose des allures vigoureuses et carrées de son talent si viril... — Et il est jeune encore... cinquante ans peut-être... — Allons donc! il ne les a pas. — Est-ce possible, ayant déjà tant produit? — Attendez... *Raymonde*, dont l'éclatant succès lui ouvrit le Théâtre-Français, a été jouée en 186... et sa jeunesse scandalisait alors tous les hommes mûrs condamnés à attendre.

— Jean d'Erquy?.. Vous avez dit Jean d'Erquy? demanda vivement une femme à la mine souffrante et vêtue avec une simplicité presque monastique, qui n'avait jamais encore échangé un mot avec personne soit à l'hôtel qu'elle habitait, soit au Casino où elle était venue pour la première fois.

Ce fut une surprise que le réveil de cette muette, supposée indifférente à tout, sauf aux exigences du traitement et à l'heure des offices. Quarante-cinq ans, sans beauté, sans toilette, malade et dévote, hautaine ou timide, voilà tout ce qu'aurait porté jusque-là le signalement de Mlle de Kerlan si l'on eût chargé les baigneurs d'Aix de le dresser, mais l'événement de cette soirée la faisait tout à coup sortir d'elle-même; elle devenait capable de s'intéresser à quelque chose d'humain, de mondain même, elle rajeunissait, elle se transfigurait pour ainsi dire. Debout, armée d'un lorgnon qui tremblait entre ses doigts, les joues animées d'une soudaine rougeur, elle examinait de loin les nouveau-venus, tandis que son voisin, un gros négociant lyonnais, pommadé, frisé, couvert de bijoux, répondait à l'interpellation qui était venue le chercher si brusquement :

— Oui, madame, Jean d'Erquy, l'auteur dramatique dont les belles comédies ont fait courir tout Paris. A Lyon aussi, des acteurs qui valent ceux du Théâtre-Français les jouent, et c'est un enthousiasme!.. Nous sommes pourtant, nous autres, chacun sait cela, plus difficiles que les Parisiens!.. Enfin, Jean d'Erquy, que tout le monde connaît, le rival des Dumas, des Augier, des Sardou... Sa dernière pièce, *les Frelons*, lui a mis, assure-t-on, 80,000 francs dans la poche. 80,000 francs pour trois actes, c'est joli! Voilà ce que j'appelle de l'argent aisément gagné; car enfin, il n'y a pas de mise de fonds... Avec une plume, et de l'encre, et de l'esprit... Vous me direz que l'esprit n'est pas donné à tout le monde... C'est juste... mais il y a premièrement la chance. Dans aucun métier on n'arrive à rien sans la chance.

— Oh! ce succès-là est de bon aloi, dit un vieux monsieur en se mêlant à la conversation... Jamais d'Erquy n'a fait aucun sacrifice au faux goût, au scandale. Rien de factice; il semble qu'on respire chez lui un air sain, vivifiant... Quelle logique imperturbable en outre!.. Des caractères qui se tiennent debout et d'abord la connaissance du monde comme peut seul l'avoir peut-être un homme bien né.

— Vous êtes de ses amis, monsieur? demanda Mlle de Kerlan, avec un regard attendri, chargé de reconnaissance, comme si l'éloge qu'elle venait d'entendre se fût adressé à elle-même.

— Je n'ai pas l'honneur... Non, je parle par ouï-dire. Il porte, n'est-ce pas, un des plus grands noms de la Bretagne?

Mlle de Kerlan fit un signe affirmatif assez fier, et le Lyonnais reprit, poursuivant son idée :

— La petite doit avoir une belle dot! A moins toutefois que l'argent ne leur fonde dans les mains. Ces sortes de gens savent rarement conserver et faire fructifier ce qu'ils gagnent.

— Comme c'est agréable! Nous sommes le point de mire! disait cependant au docteur Aubin Mlle d'Erquy avec une petite moue qui dissimulait mal sa joie triomphante. Voilà ce que c'est que d'avoir un papa trop célèbre!

— Je crois que le papa n'est pas seul à produire de l'effet, mademoiselle, et que vous avez bien votre part de cette ovation contenue, répondit le docteur, homme d'esprit autant que de science, qui, très répandu à Paris, venait chaque été occuper dans cette station thermale un délicieux chalet, où les d'Erquy, se dirigeant vers la Suisse, avaient été retenus au passage. — Avançons. Ma femme là-bas nous fait des signes. Le jeu aura son tour si bon vous semble; mais vous comptez bien, auparavant, danser un peu, j'imagine?

— Certainement... j'ai la valse dans les jambes comme si nous n'avions pas escaladé le Revars.

— A la bonne heure! Voilà des malades telles qu'il m'en faudrait toujours.

— Oh! des malades... résignez-vous à n'être jamais pour moi qu'un ami, cher docteur. Les médecins perdraient leur temps... Je n'ai pas la plus petite besogne à leur donner. Vous hochez la tête... Encore des menaces?.. Vous allez me répéter comme ce matin, — je n'en crois pas un mot, — que je suis nerveuse plutôt que bien robuste et qu'il ne faut pas que j'abuse... Bah! c'est si amusant d'abuser!.. Vous dansez, j'espère?

— Impossible... La gravité professionnelle!

— Quel dommage!... Vous tenez donc beaucoup à ce qu'on vous prenne au sérieux?

— J'y tiens absolument, et la preuve, c'est que, si vous manquez encore au respect que vous me devez, je vous ferai gronder par votre père...

— Me faire gronder! je vous en défie bien. Ce serait la première fois!

— On ne le voit que trop. Allons, enfant gâtée que vous êtes, on vous amènera des cavaliers qui vous ôteront toute envie de regret-

ter votre vieux docteur. En attendant, je vous laisse à ma femme. Venez-vous, d'Erquy?

— C'est cela! délivrez ce pauvre père... Nous l'avons encore perdu! Il est accroché à chaque pas par des gens qui prétendent le connaître et dont je parie qu'il ne sait pas seulement les noms. Voilà ce qui empoisonne nos voyages! Nous finirons par nous déguiser sur les livres d'auberge. Mais je *pose* en ce moment, vous le savez bien. Au fond, cela me flatte extraordinairement que l'on nous poursuive, que l'on nous obsède,.. je m'accommode à merveille des inconvéniens de la popularité.

Elle enjamba d'un bond la banquette qui les séparait de Mme Aubin et se trouva prise aussitôt dans le groupe de femmes dont cette gracieuse et spirituelle personne était le centre. On lui fit place avec empressement, ce fut un murmure confus de présentations à la hâte, puis un hymne de louanges à demi-voix en l'honneur du grand écrivain dont Mlle Laure était la fille.

— Oh! répondit-elle, je ne ferai pas de modestie... Jamais je ne me lasse d'entendre admirer papa... Je bois cela doux comme lait... Et encore on ne le connaît qu'à moitié. Je suis seule à savoir combien il est bon.

Ces dames la trouvèrent si simple, si gentille!.. Les complimens furent alors à son adresse. Quelle adorable toilette et quels cheveux! Ils foisonnaient au hasard, légers comme une buée d'or, sous le plus drôle des petits tricornes planté de côté; ils s'échappaient à longs flots du ruban qui essayait de les retenir, baignant le dos tout entier d'une nappe blondissante. Beaucoup de mères, dont les filles n'avaient que des queues de rats, critiquaient cette coiffure capricieuse et désordonnée, mais sa folle abondance, il fallait le reconnaître, encadrait joliment d'une auréole rayonnante, en le faisant paraître plus mignon encore, le visage de Laure, un petit visage aux traits délicats, au teint changeant, qui pâlissait ou s'animait selon les impressions les plus fugitives.

— Oui, dit-elle, en tirant une boucle de façon à l'allonger jusqu'à sa ceinture, oui, les cheveux sont à moi, c'est un fait. Quant à ma robe, je n'y suis pour rien. Une invention de Worth. Papa veut que Worth m'attife. Les meilleurs faiseurs, à l'en croire, sont à peine assez bons pour sa fille. Pauvre papa! Mais on a déjà dansé une polka et personne ne vient m'inviter... Voilà comme votre mari tient ses promesses, madame Aubin!.. Un danseur, il m'en faut un... n'importe lequel, fût-il boiteux... Tous les danseurs ici sont estropiés plus ou moins, n'est-ce pas?.. Bon! la seconde valse qui commence! Et je continue à faire tapisserie?.. C'est trop fort!

D'un regard plein de dépit et de colère enfantine, elle fouillait

tous les coins de la salle, en quête de l'oiseau rare. Soudain le pli qui rapprochait ses fins sourcils s'effaça ;.. d'un geste imperceptible de son éventail, elle indiqua un homme qui semblait chercher quelque moyen de franchir ou de tourner le rempart des banquettes, et dit tout bas en rougissant un peu :

— Si celui-ci pouvait m'inviter?

— Vous n'êtes pas dégoûtée! reprit sur le même ton Mme Aubin. La fleur des pois tout simplement... Mais il ne danse jamais.

Au même instant, comme pour démentir cette affirmation, l'étranger, — ce n'était pas un Français évidemment, — s'inclinait devant Laure.

— Bien volontiers, répondit la jeune fille avec vivacité. — Puis, se ravisant à demi, elle reprit avec un peu de confusion, sa main déjà posée sur le bras de son cavalier : — C'est le docteur qui vous envoie?

— Pardonnez-moi, mademoiselle, répondit-il en souriant, d'une voix un peu lente, mais sans aucun accent du reste qui pût révéler sa nationalité, je suis venu de moi-même.

— Le comte Tzérényi! se hâta de dire Mme Aubin. Je croyais que vous aviez quitté notre Savoie? ajouta-t-elle en s'adressant à lui.

— Non, madame, bien loin d'avoir épuisé ses charmes, je lui en ai découvert de nouveaux et j'y reste. Vous me permettrez encore d'aller vous rendre mes devoirs?

— Quelle question! Nous ferons demain de la musique... Vous voilà invité.

— Alors... je puis?.. chuchota Laure à l'oreille de Mme Aubin.

— Vous pouvez, répondit celle-ci en riant de la joie naïve qui se peignit sur les traits de l'étourdie dont elle s'intitulait le chaperon.

— Je trouverais peut-être la tâche fatigante à la longue, dit-elle aux amies qui l'entouraient. Autant suivre et patronner un feu follet. On ne l'a pas disciplinée. Elle est décidément *fast*, pour me servir du mot de lady Walford, mais quel bijou!

— Un bijou difficile à garder, en effet, repartit la vieille Anglaise mordante et collet monté, très difficile, croyez-moi, car il tentera le monde. On dirait déjà,.. regardez plutôt,.. que la Hongrie a envie de s'en emparer.

— Pourvu encore que ce soit par des moyens légitimes! fit observer d'un ton bref une dame de province.

La Hongrie, représentée par le comte Mathias Tzérényi, avait en réalité une mine conquérante qui eût justifié bien des inquiétudes. Nul autre n'aurait su s'envoler ainsi d'un élan comparable à celui du faucon qui emporte sa proie. Il n'était plus très jeune, mais cette beauté souverainement élégante, qui est l'apanage de sa race, défiait l'empreinte des années. Svelte et bâti pour porter avec désinvolture le costume brodé, empanaché, quelque peu théâtral d'un magnat

plutôt que notre vulgaire habit noir, il avait le teint brun clair, d'une pâleur lumineuse, le nez imperceptiblement courbé en bec d'aigle. Ses lèvres, épaisses et rouges, s'entr'ouvraient sur de fortes dents blanches, à l'ombre de cette moustache pendante, qui, avec un regard rêveur que l'on croirait toujours fixé sur l'immensité des plaines natales, donne une expression d'indicible mélancolie à ces physionomies orageuses, faites pour refléter hardiment toutes les passions.

Mlle d'Erquy, malgré ses audaces de petite fille volontaire, s'effrayait un peu de l'étreinte impérieuse qui avait pris possession d'elle dès le premier moment. Cette valse, dont chaque mesure semblait scandée par un choc d'éperon et qu'aurait dû accompagner le chant tantôt précipité, tantôt ralenti, plein de verve endiablée ou de langueur mourante, des violons tziganes, n'était point de celles qu'une mère prudente permet à sa fille, et, quoiqu'elle n'eût pas de mère pour la conseiller, Laure en était avertie par un instinct secret, mais, en somme, cette émotion même avait son charme. L'enfant gâtée finit par s'y abandonner sans plus de réflexion ni de scrupule, et, passant près de son père, lui envoya radieuse un baiser du bout des doigts. Au moment même, le docteur reparaissait suivi d'un cavalier imberbe qu'il était allé arracher aux délices du cigare et du baccarat pour l'amener par l'oreille à sa jeune amie. Celle-ci eut un coup d'œil moqueur et dédaigneux qui voulait dire : — Trop tard!.. J'ai mieux que cela! — Et le comte surprit ce regard, comme il avait surpris les moindres émotions de cette jolie fille qu'il serrait contre lui, captive effarouchée. La caresse des cheveux légers qui voltigeaient au souffle de la valse lui effleurait le visage, leur parfum le grisait peu à peu; vus de tout près, les yeux qu'il avait crus bleus comme presque tous les yeux de blonde, étaient en réalité d'un vert sombre, irisé, insondable, dans lequel son regard à lui se perdait. Combien il les trouvait plus beaux encore que lorsqu'il les avait rencontrés le matin, à la clarté du soleil, pétillant de malice et taquinant le docteur, qui dirigeait une caravane sur la route du Revars! Maintenant ils se baissaient devant les siens.

— Si nous nous reposions? dit-il, de sa voix grave et musicale.

Mais elle répondit avec vivacité :

— Non, non, je ne suis pas fatiguée.

Un temps d'arrêt, si court qu'il fût, eût rendu la conversation inévitable et, quel qu'en fût le sujet, elle n'aurait osé répondre un mot, elle qui s'amusait si franchement d'ordinaire de la stupidité de ses danseurs. Mieux valait tourner jusqu'au bout en silence, comme une feuille emportée passive par le tourbillon d'un grand vent. Elle ne distinguait plus Mme Aubin, ni lady Walford, ni aucun de ceux qui faisaient cercle autour de ce couple fantasque et charmant, dont

l'évolution interminable remplissait seule maintenant le grand salon, tous les autres s'étant arrêtés, curieux, jaloux peut-être.

— Un superbe garçon! dit au docteur Aubin M. d'Erquy, en désignant le danseur de sa fille.

— Dangereux, je vous en avertis. Ce n'est pas moi qui l'ai présenté à Mlle Laure. En ma qualité de futur père de famille, je n'aurais jamais favorisé cet enlèvement.

— Bah! un enlèvement qui dure l'espace d'une valse!.. D'ailleurs il ne faudra pas plus de temps à Laure pour lui découvrir quelque ridicule. Elle est extraordinairement moqueuse, ma fille!

— Eh bien! elle sera la première à se moquer du comte Mathias. Je le connais bien, autant du moins que l'on peut connaître cette race véhémente, sentimentale et folle qui, sur tous les points, diffère de la nôtre, à laquelle pourtant elle est sympathique. Nous nous rencontrons sur le boulevard. Nous nous rencontrions surtout avant mon mariage. Et puis le baccarat l'attire ici presque chaque année. C'est le joueur le plus incorrigible! Il aime la musique aussi. Ma femme lui pardonne le reste à cause de cela et l'invite quelquefois quand il passe. D'Aix il part pour Saxon et revient par Monte-Carlo. Que voulez-vous? L'oisiveté imposée malgré elle à une organisation vivace, turbulente, formée pour l'action, les grands efforts, les grands dévoûmens...

Là-dessus, le docteur Aubin, qui racontait volontiers, retraça en style épique l'histoire générale des Tzérényi, une lignée de patriotes, grands exterminateurs de Turcs, dont les diverses branches comptèrent des feld-maréchaux, des princes-primats, des palatins, généalogie étourdissante!.. Le nom d'un Tzérényi était lié aux plus hauts faits de Mathias Corvin. Alexandre Tzérényi, Tzérényi Sandor, pour placer, comme il convient, ce nom de baptême après le nom de famille, suivit Rakocsy dans l'exil et dédaigna l'amnistie. L'aïeul du comte Mathias, protecteur éclairé des lettres, qu'il cultivait lui-même, consacra princièrement la fortune que lui avait rendue un riche mariage à la fondation de l'Académie hongroise, du théâtre hongrois qui devaient stimuler le sentiment national. Son fils aîné, le père de celui-ci, fut l'un des chefs les plus entraînans des *honveds*, ces derniers bataillons insurrectionnels que les Impériaux et les Russes réunis eurent tant de peine à écraser. Il périt devant Temesvar, sûr de la victoire qui semblait s'annoncer. Son frère cadet, moins heureux, fut témoin de l'écroulement final et partagea le supplice du comte Batthyanyi à Pesth. La femme de ce dernier, véritable amazone qui avait pris une part active à la guerre, se tua comme Porcia.

— Mathias Tzérényi, poursuivit le docteur, Mathias Tzérényi, le dernier du nom, est magnifique quand il raconte dans son langage

ingenument ampoulé les exploits de tous les siens et ce qu'il appelle leur martyre, Il eût certes agi de même. Ce n'est pas sa faute si, bercé pendant toute son enfance par des bruits de guerre qui l'électrisaient, il grandit au milieu des deuils et de la ruine qui suivirent de sanglantes représailles. Sa mère, dont la raison avait sombré dans ce désastre, ne put l'élever; il vint à Paris trop jeune, avec trop de dispositions aux plus grandes folies et trop de moyens d'en faire. Le héros qu'il aurait été s'est dépensé ainsi. Vous concevez bien que toutes ces têtes-là sont mal équilibrées, qu'elles portent le germe d'un désordre héréditaire, aux manifestations diverses, folie partielle, activité cérébrale démesurée qui fait de celui-là un homme de génie, qui envoie celui-ci à Charenton, qui pousse un troisième aux pires excès. C'est en somme le même détraquement. Le comte Mathias a eu plus de duels et d'aventures galantes qu'il n'est permis d'en avoir. On le dit criblé de dettes,.. cela doit être... beau joueur du reste,.. mais quelle sera la fin? On m'apprendrait qu'après cette valse, suivie d'une invocation au manteau royal de Saint-Étienne, il s'est fait sauter la cervelle pour fausser compagnie à ses créanciers, je n'en serais pas trop surpris. En attendant, il est du club, brevet d'élégance et d'honorabilité, qui répond à tout, et il s'est bien conduit pendant la guerre dans je ne sais quel corps de francs-tireurs. Mais pardon!.. mon bavardage paraît vous intéresser extrêmement, vous n'en écoutez pas un mot.

M. d'Erquy tressaillit comme un homme que l'on rappelle de loin :

— L'histoire de votre Hongrois?.. Curieuse, très curieuse!.. Mais, dites-moi, quelle est cette dame en noir, là-bas, la seconde au troisième rang?

— C'était elle que vous regardiez avec cette persistance? Vraiment elle ne mérite guère de vous absorber ainsi. Une vieille fille, je crois, une provinciale,.. elle n'est pas de mes malades et jamais je ne l'ai vue ici, mais le matin on la rencontre dans les salles d'inhalation, où elle reste patiemment une heure de suite, absorbée par son tricot. Quelqu'un l'a nommée devant moi : Kervan, Kerlan...

— Mlle de Kerlan! répéta d'Erquy d'un air pensif, c'est bien cela.

— Voudriez-vous par hasard lui être présenté? demanda en riant le docteur.

— Non, inutile... Comme il fait chaud ici!

— Rejoignez donc votre fille, qui vient enfin d'échapper aux serres de son Hongrois. Il ne la quitte pas pourtant, le drôle!.. Le voilà installé auprès de ma femme.

— Laure n'a pas besoin de moi; elle est en sûreté sous l'aile de Mme Aubin.

— Alors laissez-moi vous amener Berneuf, le peintre, qui grille

d'être mis en rapport avec vous ; il n'est pas le seul. Oh ! soyez tranquille, les ennuyeux seront écartés ; j'ai trié sur le volet.

— Une autre fois, voulez-vous ? Je verrai vos amis avec plaisir, mais ce soir la migraine me met hors d'état... On ne résiste pas à la migraine, vous savez ? C'est une infirmité odieuse.

— Et sans remède malheureusement. Le travail continu de la pensée y prédispose et puis, — je vous ai déjà mis en garde contre ces mauvaises habitudes, — trop de cigares, trop de café. Il est certain que votre visage s'est altéré tout à coup. Allez donc vous mettre au lit ; nous ramènerons Mlle Laure.

— Je vais essayer d'abord du grand air et de la solitude. Tenez, je serai très bien sur cette galerie.

Déjà il avait franchi l'une des portes-fenêtres donnant accès au large balcon couvert qui fait le tour du casino. Rapidement il gagna un coin où le bruit ni la lumière ne pouvaient arriver, et, là, le front entre ses mains, il s'accouda longtemps à la balustrade.

C'était bien elle, Nona ! Et il ne la revoyait pas seule. Sa mère à lui, le château de La Ville-Revault où il était né, l'horizon austère auquel il avait confié si longtemps son ennui, ses ambitions, ses révoltes, toutes les émotions de sa jeunesse contrainte, tourmentée, lui apparaissaient avec cette figure qui évoquait pour lui un remords mêlé d'attrait irrésistible, l'attrait du passé si triste qu'il ait pu être, du passé avec tout ce qui s'y rattache : souvenirs d'enfance, figures familières. Il se rappelait en même temps un récit qu'il avait écouté à bâtons rompus, celui que venait de faire le docteur, des aventures d'une race finie ou abaissée. Ce n'est pas en Hongrie seulement que des rebelles de vingt ans, emprisonnés dans un réseau d'étouffantes tyrannies, d'oppositions perpétuelles, d'impossibilités de toute sorte ont demandé avec désespoir à vivre ou à mourir. Jadis, au fond de la Bretagne, une tradition d'ignorance et d'entêtement aveugle, les préjugés de sa famille et de son monde lui avaient lié les mains. Il avait brisé l'obstacle, mais à quel prix ? Pourquoi fallait-il, pour atteindre le but, pour accomplir sa destinée, affliger, meurtrir tant de cœurs ? Il l'avait fait pourtant, il le ferait encore. Ses chaînes étaient de celles que le devoir bien entendu commande de briser. Mieux valait que le coup de tête qui, le déracinant de sa province, le séparant de son entourage, l'avait rendu libre, eût été accompli à temps. Il lui devait d'être ce qu'il était, de mener cette vie si pleine et si enviée qu'il n'eût échangée contre aucune autre. Comprendrait-elle cela ? Pourrait-elle parler avec lui de ce qui n'était plus, de ce qu'il ne pouvait oublier, des lointaines années qui projetaient comme une ombre noire sur ses succès, sur ses plaisirs, sur les plus vives satisfactions que lui eût apportées sa brillante carrière ? Pauvre Nonne de Kerlan si profondément imbue de toute

espèce de superstitions! A ses yeux, il était un réprouvé dont elle se détournait avec horreur. Et puis, une femme, fût-elle bonne, fût-elle sainte, ne pardonne jamais à celui qui l'a dédaignée... Le mariage, décidé pour eux, et auquel il n'avait pu se résigner, n'était-il pas resté dans sa mémoire comme un sujet d'éternelle rancune? Oserait-il l'aborder avec cette crainte! S'il essayait pourtant? Une étrange timidité paralysait cet homme, ordinairement maître de lui, solidement appuyé sur une réputation qui ne pouvait guère plus grandir, habitué à observer et à enregistrer les faiblesses humaines plutôt qu'à les ressentir, cuirassé de philosophie, le scepticisme aux lèvres, la satire au bout de la plume. Cette situation le prenait au dépourvu, lui un inventeur de situations! cette vieille fille, sa fiancée d'autrefois, l'intriguait comme une énigme, lui, un débrouilleur de caractères! il restait perplexe, indécis. L'idée de se heurter à la froideur de celle qui représentait pour lui le pays natal qu'il avait déserté, la famille qu'il s'était aliénée à tout jamais, le jetait dans une angoisse profonde.

— Calmons-nous, se disait-il, en respirant l'air frais du soir, qui lui apportait des parfums de jasmins et de roses.

Aix est le pays des fleurs. La lune voguait au front de la montagne, qui découpait ses belles lignes harmonieuses sur le ciel clair; les massifs du jardin, tout à l'heure fantastiquement colorés par des feux de Bengale, étaient rentrés dans l'ombre, leurs masses noires, encadrant le jet d'eau dont on voyait l'aigrette élancée jaillir, puis retomber en pluie d'argent; le bruit de sa chute monotone berçait par intervalles l'agitation de Jean d'Erquy jusqu'à ce qu'un lambeau de musique vint lui rappeler tout à coup que le bal continuait et que peut-être celle qu'il fuyait avec un si vif désir de se rapprocher d'elle ne resterait pas jusqu'à la fin.

II.

Il retourna dans le salon. Sa fille, rayonnante d'entrain, dansait maintenant avec le jeune homme inoffensif que lui avait amené le docteur; le Hongrois continuait à la suivre des yeux, tout en faisant sa cour à Mme Aubin, qu'il ne quittait pas, peut-être parce que Laure revenait toujours auprès d'elle. Il parut à Jean d'Erquy que Mlle de Kerlan tournait la tête de son côté lorsqu'il rentra. Lentement il s'approcha d'elle, puis, plus troublé que jamais, se tint debout à quelques pas de sa chaise, ne pouvant prendre sur lui, quoi qu'il eût résolu, de lui parler, de la regarder seulement. Quelques secondes s'écoulèrent qui lui parurent interminables; tout à coup, une voix dont le timbre jeune autant que jamais le fit tres-

saillir, une voix où vibrait l'affection, la bonté, quelque chose aussi de doucement plaintif, prononça près de lui :

— C'est vous, Jean ?

Le sang lui monta au visage, un brouillard obscurcit ses yeux :

— Vous m'avez reconnu !.. s'écria-t-il. — Et ses lèvres se posèrent avec ferveur sur la main qu'on lui tendait.

— On ne m'en a pas laissé le temps, répondit-elle souriante et en apparence très calme. Votre nom est dans toutes les bouches,.. je l'ai entendu,.. j'ai regardé;.. je vous attendais. Le prodige, c'est que vous me reconnaissiez;.. vingt-cinq années transforment une jeune fille en vieille femme.

— Vous êtes toujours la même,.. toujours la même Nona.

Elle avait très peu changé, en effet, depuis leur dernière rencontre. Nonne (ce nom prédestiné lui allait bien, surtout lorsque, dans l'intimité, on le poétisait par un joli diminutif ossianesque), Nona gardait sur ses traits, assez irréguliers, du reste, ce sourire intérieur d'une âme pure et tendre qui jaillit des yeux et s'étend, sans déranger leur expression placide, à toutes les fibres du visage. Sa démarche était restée légère comme celle d'une personne qui effleure à regret les choses d'ici-bas; ses formes, trop frêles, rappelaient encore celles d'une vierge byzantine émergeant du fond de pourpre de quelque vitrail, ses mains avaient une blancheur d'hostie; on eût dit qu'un souffle céleste soulevait incessamment sur son grand front pâle les mèches cendrées de ses cheveux, auxquels se mêlait plus d'un fil d'argent, car Nona, bien que son existence eût été à la surface semblable à un lac dormant, avait beaucoup souffert des chagrins et des fautes d'autrui. Le demi-deuil qu'elle ne quittait jamais révélait que son célibat était peut-être un veuvage.

Le regard de Jean arrêté sur son visage amaigri, sur ses vêtemens noirs, parut la gêner, car elle rougit un peu, et lui dit en parlant plus vite que de coutume :

— Vous ne comptiez guère me retrouver si loin de chez moi? J'ai été malade, très malade à plusieurs reprises. On m'ordonnait les eaux, et je suis venue avec ma vieille Tina, vous vous rappelez? Corentine... Elle vit encore, pauvre femme !.. aussi étonnée que moi pour le moins d'avoir quitté Kerlan. Ces montagnes de la Savoie sont bien belles, et cependant, — vous rirez de mon aveu, — notre Bretagne me paraît, comme à Tina, plus belle encore mille fois!

— Oui, la Bretagne est belle, en effet, dit Jean, rêveur et songeant à tout autre chose qu'à ce qu'il répondait.

Mais les questions qui se pressaient dans sa pensée refusaient de lui sortir des lèvres; il retardait le moment de les faire.

A ces mots : « La Bretagne est belle, en effet, » le regard de Nonne sembla répondre : — Elle ne l'a pas été assez pour vous retenir.

Et un silence se fit entre eux. Jean le rompit par cette phrase banale : — Votre santé s'est bien trouvée des eaux?

— Bah! je ne souffrais pas beaucoup, même en arrivant. Les médecins avaient dû exagérer,.. mais autour de moi on insistait...

— Autour de vous?

— Oui, votre mère elle-même, qui tient si fort aux habitudes sédentaires.

Ce n'était pas sans intention que Nonne faisait intervenir dans la conversation le nom de Mme d'Erquy, rompant ainsi la glace sans paraître y toucher.

— Parlez-moi d'elle, dit Jean d'une voix basse, presque étouffée.

— Eh bien! elle porte vaillamment les années sans qu'aucune infirmité l'atteigne, sans que rien soit changé à sa vie...

— Ni?..

Jean s'arrêta, mais elle comprit.

— Ni à son humeur,.. à sa manière de voir si absolue, si arrêtée. Nous ne pouvons espérer cela, mon pauvre Jean. Elle restera jusqu'au bout, comme vous disiez, une digne fille de la terre de granit. J'ai usé mes forces à combattre, à implorer...

— En ma faveur,.. vous, Nona!

— Est-il possible que vous vous en étonniez?

Il avait repris sa main et la serra un moment, incapable d'exprimer la honte, la reconnaissance qui l'oppressaient.

— Comme tu m'abandonnes, comme tu m'oublies, vilain père! vint lui dire Laure, qui, entre deux quadrilles, avait toute seule traversé le salon à sa recherche.

Il l'avait oubliée, c'était bien vrai, il avait oublié tout ce qui l'entourait, tout le présent.

— Tu t'amusais, mon enfant, dit-il en levant ses yeux humides d'une émotion qu'elle ne pouvait comprendre vers ce jeune visage épanoui par le plaisir; il me suffisait de le savoir. Mais, puisque tu es venue, je veux te présenter à la plus ancienne, à la meilleure amie que j'aie au monde.

Il y eut un regard échangé entre les deux femmes, un regard pétillant de curiosité, de surprise, d'interrogations de toute sorte sous les longs cils de la jeune fille, qui n'avait jamais entendu parler de cette amie de son père surgie à l'improviste; un regard sérieux, scrutateur et tout à coup empreint de tendresse profonde dans les yeux gris bleu aux paupières bistrées de Mlle de Kerlan. Celle-ci avait pris entre ses deux mains la main de Laure; l'attirant à elle jusqu'à ce que le joli front aux boucles frisottantes fût à portée de sa bouche, elle l'embrassa brusquement avec un murmure à demi-voix qui eut l'accent d'une bénédiction. Ce fut un baiser maternel et Laure le sentit; elle n'en avait jamais reçu jusque-là;.. sa

mère était morte en la mettant au monde. Spontanément elle répondit à cette caresse.

— Laissez-moi vous bien voir, dit Nonne, la faisant asseoir auprès d'elle. Je veux emporter votre charmante figure dans cette mémoire où rien ne s'est jamais effacé. Mes prières vous suivront à travers la vie. Je ne peux vous donner que cela, mais je vous le donnerai tous les jours et de toute mon âme.

Il y avait quelque chose de si grave et de si pénétrant, dans ce langage!

— Ne vous reverrai-je plus? dit Laure avec vivacité. J'en serais fâchée... Il me semble vous connaître depuis longtemps. C'est drôle!.. Un pressentiment, un souvenir... — Elle a peut-être été des amies de maman?... dit-elle en interpellant son père à demi-voix.

Jean d'Erquy resta muet, tandis que Nonne répondait doucement :

— Non!.. mais votre père vous a parlé peut-être de sa jeunesse en Bretagne?

— Où l'on a été si dur pour lui? répliqua l'enfant terrible.

— On ne l'a pas compris comme il l'eût fallu peut-être, ma chère... Quel est votre nom?

— Laure,.. le nom de maman.

— Eh bien! ma chère Laure, reprit Nonne avec un frémissement singulier dans la voix, votre père a gardé là-bas, quand même, plus d'une fidèle affection.

La jeune fille prit l'air triste et décontenancé. Que signifiait tout ceci? Depuis qu'elle existait, elle s'était figuré être seule à aimer son père, de même qu'elle croyait être son intérêt unique, et cette conviction l'enchantait.

— Comme tu es rouge!.. tu te fatigues trop, dit M. d'Erquy, tandis que Mlle de Kerlan continuait d'observer, inquiète et charmée, cette figure, cette toilette, qui se rattachaient à un ordre de choses si nouveau pour elle. Un peu scandalisée, elle l'était,.. mais conquise néanmoins.

— Il faut que tu en prennes ton parti, je n'ai pas encore fini de danser, dit Laure, consultant un petit carton caché dans son gant et sur lequel s'inscrivaient les invitations.

Au même instant, le comte Tzérényi la rejoignit, et, saluant avec sa grâce fière :

— Mademoiselle, vous m'avez promis cette mazurke.

Elle s'envola joyeuse sur un : « Au revoir! » amical et déjà familier à l'adresse de Mlle de Kerlan, qui l'entendit à peine, occupée qu'elle était à essuyer les admonestations de Tina, dont la coiffe bretonne, la jupe rayée, le tablier à bavette et la physionomie rébarbative venaient de s'introduire dans la salle de danse, où cette apparition bizarre provoqua des chuchotemens et des rires :

— J'attends là dehors depuis le souper, expliquait-elle tout bas à sa maîtresse. Vous m'aviez recommandé d'être exacte; j'ai cru, ne vous voyant pas venir, qu'il vous était arrivé quelque malheur... sans compter que les gens me dévisageaient comme une bête curieuse. Il y en a pourtant ici de tous les costumes et de toutes les couleurs. Dirait-on pas qu'ils n'ont jamais rien vu? A la fin j'ai pris mon courage à deux mains et je suis entrée... Pourquoi pas?.. Vous oubliez donc qu'il va être dix heures et que nous devons nous mettre en route de grand matin? S'il y a du bon sens!.. Vous ne pourrez pas vous lever demain,.. vous serez malade...

Jean n'entendait rien, mais il s'amusait des gestes courroucés de cette vieille servante à mine de religieuse, si embéguinée, si méfiante, d'un abord si sévère, que, trente années auparavant, son frère et lui la surnommaient déjà : la tourière de Kerlan.

— Ne me gronde pas, Tina, dit Nonne en riant de bon cœur. Quand on va dans le monde une fois par exception, c'est bien le moins qu'on s'y désheure un peu, comme tu dis. Et rassure-toi, ma bonne... il ne m'est rien arrivé de fâcheux, au contraire. Regarde plutôt celui-ci... Il est de Bretagne.

— De Bretagne? répéta Corentine.

Elle fixa ses petits yeux clairs et perçans sur cet homme qui tenait compagnie à sa maîtresse, et, au bout d'un instant, grommela d'une voix sourde :

— *Bréton biskoaz, tubardérez na réaz.*

Jean d'Erquy n'avait pas tant oublié la langue de son pays qu'il ne pût saisir le sens de cet antique proverbe : « Jamais Breton ne fit trahison. » Il sentit que Corentine voyait en lui le fiancé infidèle, le fils ingrat, le transfuge, et rougit tout en répondant :

— J'ai honte de l'avouer, Tina, mais je n'entends plus que le français.

— Oui, vous êtes devenu tout à fait de Paris, monsieur Jean, dit la vieille, mais je saurais retrouver un d'Erquy au bout du monde, moi! Vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à ce portrait de votre grand-père qui est à La Ville-Revault en habit de chouan, et M. Armel, que Dieu le bénisse! est tout pareil à vous... N'est-ce pas? reprit-elle, s'adressant à Nona. Plus brun seulement, et dame! plus mince... il est jeune... un beau gars!

— Au fait, mon neveu Armel doit être un homme aujourd'hui. Vous ne m'avez pas encore parlé de lui, Nona. Heureusement, nous avons encore du temps devant nous...

— Hélas! non. Je pars demain matin.

— Demain?.. C'est impossible! Un hasard inespéré nous rapproche après si longtemps et vous comptez les minutes!

— Ce n'est pas le hasard, mon ami, c'est Dieu,.. Dieu qui sait ce

qu'il fait. Mais, quant à partir demain, il le faut. Je ne me doutais pas que j'obéissais à un pressentiment, lorsque la mauvaise honte de quitter Aix sans avoir seulement aperçu les salons du Casino m'a poussée jusqu'ici. Serais-je venue si j'avais su que vous étiez en Savoie?.. Non, peut-être... Nous nous sommes rencontrés sans nous chercher... La Providence m'accorde cette grâce que je n'aurais jamais osé lui demander de vous revoir une fois,.. ajouta Nonne en appuyant sur ces derniers mots.

— Du moins, dit Jean d'Erquy, vous me permettrez de vous reconduire jusqu'à votre hôtel, de remplacer Corentine?

Mlle de Kerlan fit un signe d'acquiescement et congédia la Bretonne, qui avait rétrogradé jusqu'à la porte :

— Pour être franche, répondit-elle en s'enveloppant d'un châle, je vous avouerai que cette musique m'étourdit; elle n'est pas d'accord avec mes pensées. Nous serons mieux dehors.

Il lui offrit son bras, et, en sortant du salon, dit à Mme Aubin :

— Je vous laisse ma fille ; vous me répondez d'elle.

— Oh! répliqua gaîment la jeune femme, c'est m'en demander trop. Mlle Laure vient de danser trois fois de suite avec un cavalier qui s'obstine à n'inviter qu'elle et paraît dévoré de jalousie quand elle partage ses faveurs. Je vous dénonce ce manége. Veillez sur votre bien.

Elle l'avertissait en plaisantant, mais avec intention peut-être. Le père de Mlle Laure ne se laissa pas alarmer. Nonne de Kerlan, ou plutôt la Bretagne, l'absorbait tout entier ce soir-là.

Ensemble ils traversèrent le grand vestibule, la cour bordée d'orangers en fleurs, puis, une fois hors de la zone illuminée du Casino, ils suivirent lentement les rues sombres et désertes. Pendant cette promenade, Jean ne se douta guère des émotions juvéniles qui gonflaient le cœur de sa compagne. La vie avait marché pour lui, une vie agitée dont le flot eût emporté comme autant d'épaves bien d'autres souvenirs que celui d'un tête-à-tête quelconque avec la fiancée que l'on imposait à son choix, mais pour Nona, c'était hier. Elle se sentait ramenée par magie à une nuit moins belle que celle-ci, où les étoiles brillaient moins vives sur des aspects moins rians, où la senteur amère des genêts remplaçait ce parfum vertigineux des orangers; elle avait vingt ans et elle croyait naïvement s'appuyer pour toute la vie sur un bras loyal qui lui appartenait. On l'avait si bien pénétrée de cette espérance et il lui avait été si facile, aimant elle-même, de prendre pour des préférences plus décidées les marques d'affection que lui prodiguait son ami d'enfance!

— Faut-il vraiment que vous partiez demain? demanda d'Erquy silencieux jusque-là.

Elle tressaillit, le charme était rompu :

— Oui, répondit-elle de sa voix calme et résignée, j'ai annoncé mon retour; on m'attend pour fêter l'arrivée de notre cher Armel qui vient en congé après une longue absence.

— Il est marin, c'est vrai,.. j'ai vu sa nomination au grade d'enseigne. Comment ma mère lui a-t-elle permis de servir son pays sous le gouvernement actuel?

— Oh! il a été bien difficile en effet de la décider. J'insistais, je suppliais de mon côté, poussée par l'enfant qui n'eût osé livrer seul un pareil combat; mais nous ne serions arrivés à rien sans l'abbé Le Goff.

— Vous m'étonnez. J'aurais cru que l'abbé ne pouvait que susciter des obstacles... Il est toujours à La Ville-Revault?

— Oui, en qualité de chapelain maintenant. Il fait la partie de piquet de Mme d'Erquy, il lui lit la gazette, il lui dit la messe tous les matins. Pauvre homme! il a bien baissé depuis la mort d'Yves-Marie, suivie à si peu de jours de distance par celle de sa jeune femme qui avait pris la maladie en le soignant. Cet affreux malheur, du reste, nous a tous accablés.

— Je l'ai ressenti de loin bien douloureusement, dit Jean, le sourcil contracté. Entre mon frère et moi, l'union avait été intime et profonde. Rien n'a pu la briser tout à fait. Il me jugeait, je crois, sévèrement, lui aussi; n'importe, il m'aimait. Quand j'ai appris sa mort, j'ai écrit à ma mère... Je m'imaginais qu'en un pareil moment son cœur déchiré s'ouvrirait peut-être au pardon. Savez-vous ce qui est arrivé?

— Elle n'a point répondu?

— Si fait! J'ai reçu les deux lignes suivantes : « Vous avez raison de me plaindre, car je n'ai plus de fils! »

Jean prononça ces mots d'une voix rauque comme s'ils l'étranglaient au passage et Mlle de Kerlan poussa un long soupir.

— Je ne me suis pas découragé encore, j'ai écrit à l'abbé Le Goff, le priant de servir d'intermédiaire entre moi et cette mère inflexible. Lui, je dois le dire, il m'a répondu avec bonté,.. une lettre stupide du reste, mais ce n'est pas sa faute s'il a l'esprit court... Quel précepteur nous avions là, hélas! et combien il faut que l'éducation compte pour peu de chose, puisque, élevé par lui, j'ai pu devenir ce que je suis! Il m'adjurait sur le ton de la miséricorde et de la douceur, comme si j'eusse été un criminel ou un fou furieux : — « Vous n'avez qu'un moyen de rentrer en grâce, disait-il, et vous savez bien lequel. Faites votre soumission, brûlez les œuvres profanes que le démon vous a inspirées; puis, venez reprendre ici la vie de nos aïeux... » De pareilles inepties en plein XIXe siècle! Personne n'y croirait! Entreprendre de persuader à un abbé Le Goff qu'il exigeait là un suicide et que le nom le plus illustre n'est qu'un

fardeau écrasant s'il voue à l'inaction celui qui le porte, lui démontrer que ce nom est un patrimoine susceptible de s'amoindrir comme tous les autres, que la marche rétrograde de notre aristocratie dans les routines du passé est pour elle une occasion de mort, c'était bien inutile, n'est-ce pas? Je l'ai tenté cependant.

— Et vous n'avez pas tout à fait perdu votre peine, interrompit Nona, car sans accepter tous ces raisonnemens, on y aura peu à peu démêlé une lueur de vérité : la preuve, c'est que Mme d'Erquy a laissé Armel se présenter aux examens de la marine en sortant du collège. Vous savez qu'une direction plus éclairée que celle de ce pauvre abbé lui a été donnée, qu'il a fait ses études chez les pères?

— Mon exemple aussi a dû servir d'argument en sa faveur, dit Jean d'Erquy d'un ton de raillerie amère. Ils auront lâché la bride à regret afin qu'elle ne fût pas une seconde fois rompue.

— Pour une raison ou pour une autre et après bien des débats, Armel est entré à l'école navale ; maintenant c'est un officier d'avenir, tout le monde le dit.

— D'avenir ! ce mot-là doit vous faire trembler tous, vous qui vous cramponnez si obstinément au passé, aux choses mortes, vous qui choisissez de végéter sans une aspiration, sans une révolte, sans un rêve de progrès au milieu des tombeaux !

Mlle de Kerlan trouva peut-être injuste qu'il l'enveloppât dans cette accusation générale, car une rougeur légère que couvrit l'obscurité, monta brusquement à son visage et elle répondit avec assez de vivacité :

— On ne choisit pas toujours, on subit.

— Les hommes vraiment dignes de ce nom font leurs destinées, ils forcent la fortune au besoin, répliqua Jean d'Erquy, poursuivant sa pensée toute d'égoïsme, sans s'arrêter à la protestation humble et douce comme une plainte voilée qui s'élevait auprès de lui.

— Enfin, reprit-il, vous reconnaîtrez qu'il faut que le fanatisme et l'opiniâtreté aient paralysé la raison chez ma mère pour que ses résistances n'aient pas cédé au retentissement d'un grand succès. Le succès justifie toutes les audaces, il ne permet pas de douter de la réalité d'une vocation ; il va jusqu'à légitimer les fautes qu'elle entraîne, qu'elle impose.

— Bien d'autres que votre mère ne seraient pas de cet avis, mon cher Jean ; le succès n'a qu'une valeur humaine, c'est le monde qui nous le décerne, le monde si souvent hostile au devoir. Vous écrivez pour le théâtre, n'est-ce pas, et la religion défend les spectacles comme un péché : vous livrez le nom de vos ancêtres aux appréciations capricieuses de la foule. Votre mère a frémi de le rencontrer dans un journal qu'elle reçoit. Depuis ce temps, elle ne

jette jamais les yeux sur le feuilleton. Et votre travail, le travail d'un d'Erquy, qui ne devrait savoir que prendre les armes au nom du roi et de la religion, est rémunéré par de l'argent! Comment excuser cela? Vous me direz qu'il n'y a plus de roi et que la religion n'exige plus qu'on la défende les armes à la main.

— Je ne dirai rien, parce qu'il est oiseux de combattre l'absurde. Vous-même vous parlez avec une pointe d'ironie qui me prouve que rien de tout cela ne vous paraît soutenable, que vous n'êtes ni aussi Bretonne ni aussi catholique que ma mère.

— De grâce, ne m'ôtez pas les deux qualités dont je suis fière par-dessus tout. Mon opinion ne compte pas, je n'ose rien penser, il est d'ailleurs inutile que je pense. Ignorante comme je le suis, je m'égarerais sans doute. Songez donc que je n'ai jamais eu l'occasion de mettre le pied dans un théâtre et que les seules pièces que j'aies lues sont quelques tragédies de Racine et de Corneille. Il est vrai que je les relis souvent; je sens que c'est beau et je place, en toute confiance, vos œuvres au rang de celles-là.

— Pauvre Nona! pauvre enfant! pauvre sainte! Comment vous faire comprendre?..

— Je ne comprendrais peut-être pas et je souffrirais. Taisez-vous, mon ami. J'ai déjà défendu à Armel d'attenter à mes illusions. Lui aussi vous connaît bien et vous admire passionnément. Il est fier d'être lié à vous par le sang, il refoule avec peine ses enthousiasmes en présence de sa grand'mère. Cher enfant, il me les apporte, et je ne les combats pas, cela va sans dire. Nous parlons souvent de vous, lui et moi, en cachette.

— O Nona, c'est encore à vous que je dois de n'être pas un étranger pour le fils de mon frère. Est-il franc et généreux comme l'était Yves-Marie?

— Oui, avec plus d'esprit. Il a navigué, il a vu le monde.

— J'aimerais le rencontrer, dit Jean d'un air pensif.

Nona ne jugea pas à propos de lui répondre que Mme d'Erquy avait exigé du jeune homme le serment de ne jamais rechercher son oncle s'il allait un jour à Paris, et qu'en 1870, pendant le siège, où il s'était distingué Armel avait tenu parole.

Pour la quatrième fois, ils venaient d'arpenter l'espace qui sépare le casino de l'hôtel où Mlle de Kerlan avait pris gîte. Les rues s'animaient de nouveau, l'heure qui marque la fin des spectacles, des concerts, des plaisirs variés que la ville d'Aix offre chaque soir très libéralement à ses hôtes, ayant sonné. On revenait à pied, par groupes; les femmes encapuchonnées laissaient entrevoir, sous l'étui plus ou moins sombre qui la recouvrait, l'aile du papillon : un bas de soie brillant, les dentelles d'une robe légère. Et c'était un babil entre-

coupé, de petits rires sonores, des bonsoirs échangés devant chaque porte, tandis que le défilé continuait au clair de la lune.

Mlle de Kerlan s'arrêta.

— Adieu, mon ami !

— Ah ! le triste mot ! s'écria-t-il comme s'il eût vu s'envoler sans retour un lambeau de sa jeunesse ressaisi par hasard. Pourquoi n'est-ce pas au revoir, comme vous le disait Laure ?

Elle répliqua tout bas :

— Dieu est bon, il permet d'espérer. Et vous n'avez, ajouta-t-elle, aucune recommandation à me faire, aucune commission à me donner ?

— Une seule. Lorsque vous en trouverez le moyen, parlez à ma mère de la petite. Elle est innocente, celle-là, de tout ce qui est arrivé, elle n'a pas mérité d'être répudiée. Si vous pouviez savoir, Nona, combien, quand je réfléchis à mes propres affaires, — c'est rare, par bonheur, je n'ai pas le temps, — combien l'avenir, le présent même, de cette enfant me préoccupe ! Un homme peut se passer d'appuis, défier la vie, livrer seul le grand combat. Qu'importent les horions, les accrocs ! on sort meurtri de cette lutte, mais victorieux, tandis qu'une femme, rien ne doit l'effleurer. Laure n'a que moi, et un père qui a pu suffire à l'enfant, remplacer tout pour elle, est bien embarrassé dès qu'il s'agit de diriger la jeune fille. Aussi je ne la dirige pas, vous avez vu, c'est elle qui me mène. Un cœur d'or que le sien, mais l'inexpérience, l'enfantillage, les entraînemens, j'ai peur de tout cela, sans savoir rien conjurer. Elle est restée en pension jusqu'ici ; à dix-huit ans, je ne puis l'y remettre, et sur les points essentiels son éducation est bien incomplète. Dans le meilleur des pensionnats on enseigne l'orthographe, mais non pas à se conduire. La marier le mieux possible et jusque-là bien choisir ses relations, voilà ce qu'il faudrait. Est-ce que je peux, moi qui travaille, moi qui vis en garçon ! Comment m'aiderez-vous ? Je n'en sais rien, mais c'est pourtant sur votre aide que je compte, Nona.

— Vous avez raison, répondit-elle. Où dois-je vous écrire si un jour il y a lieu de le faire ?

Il tira un portefeuille de sa poche, traça une adresse à la hâte et la lui remit dans un serrement de main qui fut le dernier.

III.

Les soi-disant amis de Jean d'Erquy, ceux qui croyaient le connaître, parce que, depuis vingt ans, ils enviaient ses succès ou partageaient ses plaisirs, ne savaient en réalité rien de l'homme qui se dérobait sous l'artiste, rien du cadre étouffant que ce privilégié, comme on le nommait d'ordinaire, avait dû briser avant de donner leur libre essor à ses facultés puissantes, rien de ces dessous, si

peu d'accord souvent avec la surface et qui recèlent les causes secrètes d'où résultent un caractère, un talent, une vie tout entière. On l'avait vu apparaître à l'improviste dans le boudoir ou dans la loge de Laura. D'abord il y fit assez modeste figure, sans passer néanmoins inaperçu, car chacun disait à l'oreille de son voisin que ce provincial silencieux, un peu gauche et possédant pour tout mérite, croyait-on, une carrure de jeune hercule, avait fixé le cœur de cette idole fantasque, perpétuellement encensée, aux caprices presque légendaires qui, dans le moment même, repoussait à la fois les hommages d'un banquier richissime et ceux d'un homme d'état fameux. Son expérience de femme de trente ans et de femme de théâtre ne l'avait pas préservée, après tout, des dangers d'une passion exclusive. Elle s'était attachée avec emportement à ce jeune homme, ramassé durant une tournée de congé dans un coin perdu de la Bretagne, on ne savait pourquoi ni comment. Malgré ses allures discrètes, sa persistance à s'effacer, il inspirait aux nombreux courtisans de la tragédienne une jalousie mêlée d'un peu de mépris. Mais tout changea deux ans après, lorsque l'amoureux taciturne se révéla soudain auteur dramatique et débuta par un coup de maître. Du jour au lendemain, Jean d'Erquy eut une situation, des amis, des flatteurs; chacun prétendit l'avoir deviné. Le choix de Laura fut justifié à l'improviste. On découvrit que cet inconnu possédait les avantages de la naissance et de la fortune, dont il n'avait jamais fait parade, préférant attendre toutes les distinctions de lui seul, travaillant sans rien dire, se recueillant dans une obscurité volontaire jusqu'à l'heure d'un triomphe d'autant plus éclatant qu'aucun prélude ne l'avait annoncé. Les originaux de deux ou trois portraits, évidemment peints au vif et qui apportaient dans sa comédie une note de réalité piquante, n'eurent garde de se reconnaître. Pourtant l'auteur les avait étudiés de près dans ce milieu propice qui réunissait toutes les nuances les plus diverses de la société parisienne et cosmopolite. Ce n'était pas en vain qu'il avait affecté longtemps de s'éclipser et de se taire : il réservait apparemment pour un meilleur usage les traits brillans, les mots qui font fortune. Ce naïf était après tout un malin, — un malin de génie!.. Ceci posé, on ne se demanda plus d'où venait l'auteur d'une pièce prônée par la critique et jouée cent fois de suite; on ne perdit plus de temps à interroger son passé; Jean d'Erquy représentait l'avenir, l'avenir glorieux, acclamé; à cet avenir chacun fit la cour sans s'inquiéter du reste. Il eût été pourtant curieux de savoir que la première jeunesse de cet homme au talent si moderne, qui manœuvrait d'une main si ferme et si exercée déjà tous les rouages des sentimens, des travers et des intérêts de son temps, s'était passée dans une sorte de tombeau où n'arrivait aucun des bruits du monde.

Le château de La Ville-Revault, qui l'avait vu naître, sur les confins des Côtes-du-Nord et du Finistère, loin des villes, dans une région sauvage de forêts, ne pouvait se comparer pour la morne tristesse qu'à ce château de Combourg, dont l'ombre grandiose et profonde pesa sur l'œuvre et sur la destinée entières d'un autre Breton, Chateaubriand; et Jean d'Erquy n'avait pas pour supporter son sort le désenchantement maladif, la poétique mélancolie de *René;* il était incapable de se perdre dans le rêve, d'invoquer au fond du donjon où les circonstances le retenaient prisonnier une sylphide consolatrice, belle à la façon de Velléda ou de Cymodocée; il n'aspirait point aux solitudes du désert, mais bien au spectacle agité de la vie contemporaine, au tumulte fécond de Paris. Son humeur le poussait vers la révolte plutôt que vers le désenchantement; il prétendait ne pas laisser inactives les forces qu'il sentait avec un mélange d'ivresse et d'effroi bouillonner en lui; mais quelle issue leur donner? Sa mère, veuve, et son précepteur, un vieil abbé, qui se nourrissait encore des numéros du *Drapeau blanc* et de *la Quotidienne*, précieusement conservés, lui proposaient comme unique exemple tantôt la carrière de son aïeul, qui s'était fait tuer pour Madame au combat du Chêne, tantôt celle de son arrière-grand-père, un émule des La Rochejaquelein, des Cathelineau, des Bonchamps, jadis fusillé à Quiberon. De son père défunt on lui parlait peu. Jean-Hervé de La Ville-Revault, comte d'Erquy, avait été aussi dans sa jeunesse l'un des derniers chouans; mais, après l'arrestation de la duchesse de Berry, il s'était trouvé réduit, faute de mieux, à chasser d'un bout de l'année à l'autre pour tromper ses velléités guerrières, quitte à s'enivrer d'eau-de-vie dans l'intervalle des laisser-courre et à augmenter considérablement la population de son village par des caprices aussi violens que fugitifs pour les moins laides d'entre ses vassales.

Si la comtesse avait souffert, nul n'en savait rien : jalousie, humiliations, dégoûts, mauvais traitemens, elle offrit tout en silence au Dieu implacable qui la frappait; sa dévotion austère, presque farouche, n'eut d'autre effet que d'enraciner chez elle les principes prétendus d'honneur et de loyauté dont ses enfans devaient être victimes. Jamais elle ne s'était demandé si l'inutilité à laquelle le vouait la chute de ses princes n'avait pas été la première cause de l'abjection profonde où était tombé son mari, tué par l'ivrognerie qui l'avait d'abord hébété; jamais elle n'avait pensé que des voies nouvelles pussent s'ouvrir à toutes les classes de la société tentées également par l'œuvre du progrès. Au fond, elle ne plaignait aucune misère, ses propres souffrances, impitoyablement refoulées, l'ayant endurcie, rendue pour ainsi dire inerte : la vie n'était qu'un martyre, et c'était juste, puisque le ciel devait se trouver au bout.

Pour gagner le ciel, Mme d'Erquy pratiquait la bienfaisance sous toutes ses formes matérielles, distribuant, selon le cas, des vêtemens, du bois ou des drogues aux paysans d'alentour, qu'elle armait d'ailleurs de son mieux contre l'empiétement des lumières. L'école n'avait pas de plus ardente adversaire ; la science représentait pour elle un agent de la révolution ; si la noblesse était montée à l'échafaud, si les religieuses avaient été chassées de leurs couvens, si l'on niait Dieu, si l'on égorgeait les rois, c'est qu'on avait trop lu et trop pensé. Rien ne lui eût ôté cette certitude, elle n'admettait pas que le bien se trouvât dans les livres à côté du mal. Non, les ouvrir, c'était s'exposer à perdre, sans compensation aucune, sa vertu, sa foi, son bonheur en ce monde et dans l'autre. Telles étaient les convictions qu'elle réussissait sans peine à répandre et à entretenir dans le plus endormi des villages de la Basse-Bretagne. Ses deux fils Yves-Marie et Jean furent élevés comme des gentilshommes qui d'un moment à l'autre peuvent être appelés à défendre un drapeau qui n'est plus celui de leur pays. Toutes les qualités requises au temps de la ligue, on les en pénétra au préjudice de celles qui servent aujourd'hui. Yves ne se révolta pas contre cet enseignement ; c'était une espèce de centaure, toujours satisfait pourvu qu'on le laissât galoper dans la campagne, doué d'un corps de fer et d'une âme paisible. Sa mère le maria de bonne heure, sans qu'il fît de résistance, et il s'attacha aussi fidèlement que s'il l'eût choisie lui-même à la compagne qui lui était donnée. Le même sort était réservé à Jean, qu'il s'agissait de mater, quelque indomptable que fût sa nature :

> Bandez bien les yeux de votre jeune taureau, ou il vous donnera du mal.
> Entravez bien votre poulain, ou il se noiera dans l'étang.

Ces préceptes de répression empruntés à la *Sagesse de Bretagne* revenaient sans cesse dans la bouche du bon abbé Le Goff qui les appliquait de son mieux, mais ils furent inutiles contre Jean, incapable de souffrir ni bandeau, ni entraves. Babylone attendait celui-là pour le dévorer, comme le répéta souvent depuis son précepteur au désespoir, en rappelant certains spectacles de marionnettes que l'enfant organisait avec une perversité précoce et certaines scènes dialoguées auxquelles s'exerçait la plume à peine capable encore de former des lettres, mais habile à retracer déjà les ridicules d'autrui : l'abbé Le Goff y jouait toujours un rôle à la fois grotesque et odieux qui avait valu plus d'un pensum au futur auteur dramatique. Jean devinait tout ce qu'on voulait lui cacher, prenait toutes les leçons à rebours et posait à ses supérieurs des questions évidemment soufflées par le mauvais esprit ; il savait dénicher

dans la bibliothèque, dont les portes cependant étaient fermées à clé, les ouvrages les plus propres à l'empoisonner, il aimait le péril : Satan lui prêtait parfois dans la discussion les ressources d'une verve et d'une logique à faire damner les saints.

Sa mère, à qui les plaintes de l'abbé arrivaient chaque jour, usa de rigueur le plus longtemps qu'elle put. S'apercevant enfin que ce moyen aggravait le mal, au lieu d'y remédier, elle imagina d'appeler à son secours l'ascendant tout d'indulgence et de bonté, que semblait avoir pris sur le rebelle une compagne d'enfance qui était en même temps la plus riche héritière du pays. Nonne de Kerlan fut attirée sans cesse à La Ville-Revault et, bon gré mal gré, l'élève récalcitrant de l'abbé Le Goff aurait fini par se laisser enchaîner au foyer, comme Yves-Marie, si, alors qu'il y pensait le moins, la destinée de son choix ne se fût offerte d'elle-même et d'une façon étrangement tentatrice.

Le journal du département annonçait une représentation extraordinaire au théâtre de Brest. Laura, dont le nom avait retenti jusqu'en Bretagne, devait au cours d'une de ces tournées que les acteurs de Paris font en province, jouer par exception, elle, la plus belle des Phèdre, des Chimène, des Hermione, un rôle de drame moderne, écrit exprès pour faire valoir ses principales qualités. Jean résolut de la voir, il la vit, et l'amour éclata chez lui en même temps que sa vocation, l'une et l'autre irrésistibles et si étroitement confondus qu'il n'aurait pas su les séparer. Un grand cœur, pensa-t-il, devait s'allier à tant de génie ; cette femme, cette muse saurait l'aider. Avec la naïve intrépidité de son âge, il trouva moyen d'approcher d'elle, de se faire écouter. La passion à brûle-pourpoint du jeune Breton fit sourire Laura ; ce qu'il lui dit de ses ambitions, de son désespoir, de ses facultés enchaînées l'intéressa ; elle se rappelait encore son propre début contrarié par l'ignorance et la misère, de terribles obstacles aussi, qu'elle avait surmontés toute seule, et le rôle de Providence ne lui déplut pas ; peut-être sut-elle lire sur ce front éclairé par l'enthousiasme les signes favorables qui livrent l'avenir à qui les possède ; et puis la situation était étrange... Jean ne ressemblait à personne, il était fou d'une folie assez rare. Après avoir un peu raillé, la grande artiste se laissa graduellement attendrir ; cet enfant l'implorait de si bonne foi comme une divinité qui pouvait dispenser à son gré le bonheur et la gloire ; pourquoi ne l'eût-elle pas exaucé ? Bref, en quittant la province, elle l'emporta selon ses vœux, dans un pli de son manteau, et jamais plus Jean d'Erquy ne retourna dans la vieille demeure où l'on dormait d'un sommeil de cent ans qu'il avait été seul à secouer.

La douleur de Mme d'Erquy, cette douleur de chrétienne, de Bretonne et de mère, fut telle que les paysans, qui virent tout à coup

sa taille, si raide jusque-là, s'affaisser, son teint prendre sous des rides soudaines les teintes jaunies du vieil ivoire, déclarèrent en chœur qu'elle avait eu *le sang tourné*. Tout ce qui lui parut possible pour ramener l'enfant prodigue, elle le tenta : les admonestations, les prières, les anathèmes, elle n'épargna rien, sans rien obtenir. Renonçant enfin à une lutte inutile, elle lui rendit compte de l'héritage de son père défunt, car il ne fallait pas qu'un d'Erquy vécût comme un gueux à Paris ou ailleurs, puis elle le bannit de ses affections, plus vives et plus profondes qu'il n'avait pu s'en douter sous la sévérité des apparences. On sut que ce sacrifice était fait et combien il lui avait coûté le jour où, en revenant de la messe, elle prit le petit Armel, alors âgé de cinq ans, sur ses genoux et l'embrassa avec des larmes qui coulèrent une à une dans la chevelure bouclée du bambin. Il se tourna d'un air surpris vers sa grand'mère :

— Je t'aime pour deux maintenant, lui dit-elle avec une émotion concentrée en le serrant si fort qu'il eut peur et se mit à pleurer lui-même.

En effet, elle donna depuis au fils d'Yves-Marie toute la tendresse relativement expansive dont elle se reprochait d'avoir sevré Jean, à contre-cœur et par système :

— Qui sait, se demandait-elle bien tard, si la douceur n'aurait pas mieux réussi?

Mais non, il eût abusé de la douceur comme il avait défié la sévérité. Jean était perdu à jamais. Elle en fut persuadée le jour où elle apprit que son nom figurait sur une affiche de théâtre. Peut-être jusque-là eût-elle pu, s'il avait fait amende honorable, lui pardonner sa désertion et les désordres qui le damnaient : ce péché-là toutefois passait la mesure. Il y avait eu des d'Erquy prodigues et débauchés, mais nul d'entre eux n'avait fait courir au nom de ses ancêtres d'aussi basses aventures. Autant profaner quelque sainte relique ! La comtesse n'eût pas été beaucoup plus scandalisée d'apprendre que son fils était lui-même monté sur les planches. Qu'il y dût recueillir des huées ou des bravos, peu lui importait après cela!

Cependant Laura continuait à se complaire dans son rôle de bonne fée. Elle avait été en toutes choses l'initiatrice de Jean. Leurs amours lui fournirent le sujet d'une première œuvre puisée au plus profond de lui-même, comme il arrive à la plupart des auteurs qui débutent. Ce n'était pas encore une de ces comédies de mœurs solides et brillantes à la fois telles qu'il devait en concevoir plus tard. *Raymonde* réussit par le pathétique de la situation, animée d'une flamme de jeunesse, assaisonnée par une saveur d'inexpérience toute géniale qui emportait l'auditoire bien loin des chemins battus; mais si cette pièce, quelque intéressante qu'elle fût, n'attendit pas son tour des mois, des années, si elle échappa

victorieuse à cette fatale poussière qui s'amoncelle sur le premier manuscrit, ce fut par le pouvoir de l'enchanteresse. D'un coup de sa baguette, elle abattait toutes les barrières qui tiennent le talent en échec, contre lesquelles parfois il se brise. Elle faisait vivre celui de Jean d'Erquy dans un milieu favorable plus qu'aucun autre à son développement. En même temps, les portes des théâtres s'ouvraient comme d'elles-mêmes, une sollicitude incessante, amoureuse et maternelle tout ensemble, veillait sur le chemin du jeune homme et en écartait les épines. Il arriva peu à peu que la femme toujours prête à se sacrifier au profit de l'homme aimé tua l'artiste, dont la vocation naturelle est de vivre égoïstement pour son propre succès.

Cette histoire, bien moderne cependant, rappelle certaine légende du Nord qui nous montre une nymphe des eaux, jusque-là perfide et trompeuse comme toutes ses semblables, attachée par malheur à un jeune mortel. Chaque soir, elle quitte le lac auquel elle appartient pour venir lui apprendre de nouvelles chansons, de nouveaux contes, de nouveaux jeux; chaque soir, elle s'oublie auprès de lui davantage, jusqu'à ce qu'ayant laissé passer l'heure fixée pour son retour dans le palais de cristal qui la réclame, elle disparaisse tragiquement, punie d'avoir manqué à son destin. Une flaque de sang sur le rivage est tout ce qui reste d'elle. Il resta autre chose de Laura, il resta une petite âme allumée au feu de la passion qui l'avait dévorée, une enfant dont la naissance conduisit sa mère au tombeau. Laura n'était pas faite pour le lot naturel des femmes. Une grossesse précipita l'éclosion des germes de phtisie qu'elle portait. La mort la prit à trente-cinq ans, terminant ainsi le poème rapide d'une vie qui avait épuisé les jouissances de l'art, l'orgueil de la célébrité, les ivresses de l'amour partagé : encore quelques jours et elle eût senti le regret de vieillir sous les yeux d'un amant plus jeune qu'elle; la crainte de l'infidélité, de l'ingratitude serait venue peut-être l'effleurer; elle partit à temps, laissant au monde entier et à un seul cœur l'impérissable souvenir de l'éclat, de la puissance, des prestiges de Laura. Sa mort acheva l'œuvre qu'elle avait commencée : une grande douleur mit le dernier sceau à ce talent qu'elle avait fait jaillir. Pendant les longs mois de retraite, de recueillement qui suivirent une si grande perte, Jean d'Erquy devint ce qu'on le connut plus tard. Il s'enferma solitaire avec son travail, et son travail le consola. Mais il fut aussi consolé par sa fille, par la petite Laure. Cette frêle enfant devait remplacer pour lui l'amour et la famille qui lui manquaient.

Bien des années après, voyant clair en lui-même, il se dit qu'il n'avait aimé qu'elle. La tendresse ordinaire d'un fils pour sa mère s'était trouvée refoulée chez lui par une dureté trop grande; l'amitié que lui inspirait autrefois son frère n'était que de la condescen-

dance, son affection pour Nonne de Kerlan, un mélange de sympathie et de pitié. Laura elle-même, cette sublime Laura, l'avait surtout ébloui comme la première révélation du génie, la première apparition de la gloire; il adorait en elle, d'abord, sa libératrice. Les femmes qui, par la suite, semblèrent la remplacer auprès de lui, n'eurent en réalité d'autre emploi que de délasser sa pensée, toujours à l'œuvre, par des intermèdes de plaisir. Il ne tint sérieusement à aucune d'elles. Mais pour sa fille il eût tout sacrifié. Dès le berceau, elle disposait de lui. Si elle paraissait souffreteuse et maussade, il n'avait plus de repos. Avec l'anxiété d'une mère ou d'une nourrice, il guetta les périls qui menacèrent sa première enfance. Rien n'était plus touchant que ces soins minutieux de la part d'un homme, fort inhabile, du reste, au gouvernement de la vie extérieure. Il avait d'abord résolu d'élever Laure auprès de lui, mais lorsqu'elle eut huit ans, il comprit que l'intérêt même de l'enfant exigeait qu'il la mît en pension. Elle fut confiée à une femme intelligente qui dirigeait à grands frais l'éducation d'un petit nombre d'élèves orphelines ou étrangères séparées de leurs parens par quelque circonstance. Paris offre des compensations sans bornes à tous les malheurs que la pauvreté n'accompagne pas. Ces demoiselles recevaient les leçons de professeurs éminens et jouissaient du bien-être, des distractions variées qu'elles eussent pu trouver dans une famille riche. On les menait entendre de la musique aux bons endroits; on les tenait au courant de ce qui pouvait intéresser leur imagination d'une manière profitable et former leur goût, elles n'étaient pas astreintes à un uniforme banal et pouvaient librement aimer les chiffons; bref, ses années de pension n'eurent rien de pénible pour Laurette, que des gâteries sans nombre suivirent hors de la maison paternelle. Lorsqu'elle y rentrait, c'étaient de nouveaux plaisirs. Les amis de son père, hommes de lettres et artistes, lui prodiguaient, en même temps que les bonbons, plus de complimens qu'il n'en eût fallu à son âge. On la conduisait chez de belles dames qui, pour s'assurer la satisfaction d'orgueil d'avoir l'auteur en vogue à dîner, flattaient chez lui la fibre paternelle. Laure fut présentée certain jour à une altesse comme si elle eût été déjà elle-même quelque personnage d'importance. Elle voyait Jean d'Erquy recherché, adulé, elle lisait dans les journaux des tirades à sa louange, elle se savait la fille d'un grand homme. Sa mère se montrait à elle couronnée de lauriers, drapée comme Melpomène, dans le portrait en pied auquel on lui avait fait de bonne heure envoyer des baisers; elle entendait appeler cette quasi-divinité Laura, de son nom de baptême, selon l'usage adopté pour les reines et toujours au milieu d'un concert d'admiration et de regrets : jamais elle n'avait eu ni elle n'aurait d'égale.

Il eût été difficile qu'à ce régime la petite Laure d'Erquy se crût quelque raison d'envier la situation de qui que ce fût. Elle s'enorgueillissait, au contraire, d'avoir dans les veines un sang deux fois illustre, elle était naïvement heureuse de sa beauté, ravie de son sort, qui allait devenir tout à fait délicieux : après leur voyage annuel de vacances, elle ne rentrerait plus en pension. Une gouvernante, choisie parmi ses anciennes sous-maîtresses, lui servirait de porte-respect; elle se promettait bien de la plier à toutes ses fantaisies. Pas un nuage dans le passé; le présent, l'avenir couleur de rose, voilà comme Laure eût défini son existence si quelqu'un l'eût interrogée à ce sujet. Elle ne se doutait guère de la situation fausse dont son père, dans un moment d'expansion, avait parlé avec des angoisses trop réelles à Mlle de Kerlan.

IV.

— Sais-tu, papa, que depuis ta rencontre avec cette amie dont j'ignorais l'existence, tu n'es plus le même?.. L'air si préoccupé!.. Je suis jalouse!

— Jalouse?

— Oui! tu te soucies peu maintenant de ce qui t'entoure. Tes pensées s'en vont très loin. Il y a pourtant ici de quoi les retenir! Vois donc... tout est si beau!

Laure et son père s'étaient séparés du groupe de promeneurs dont ils avaient fait partie jusqu'à Hautecombe. Laissant leurs compagnons visiter l'abbaye et les tombeaux des princes de la maison de Savoie, ils avaient préféré à ces magnificences architecturales passablement surfaites le spectacle toujours nouveau du lac, dont on embrasse, de l'endroit qu'ils avaient atteint, toute l'étendue transparente et bleue, depuis les hauteurs que couronne le château de Chatillon jusqu'aux glaciers qui ferment de leurs dentelures majestueuses la vallée de Chambéry.

— Quelle idée! répliqua Jean d'Erquy en laissant errer ses regards sur la nappe de saphir où trempait le rocher à pic. Jamais, au contraire, je n'ai mieux joui d'un voyage.

— Oh! n'espère pas me tromper. Tu as voyagé souvent en Bretagne, ces jours-ci, quoiqu'on pût te croire en Savoie.

— Eh bien! quand cela serait? Vas-tu me demander compte?.. Je suis plus discret avec toi; je ne t'ai pas reproché jusqu'ici certaines fantaisies hongroises.

Elle éclata de rire :

— Fantaisies hongroises! Le mot est joli; un motif de valse en passant : *tra la, la là*... Tu sais que je ne prends rien ni personne au sérieux, sauf mon cher papa et ses distractions... Non, jamais je

ne t'ai vu distrait comme cela... Qu'a-t-elle pu te dire cette vieille Bretonne qui t'ait fait de la peine?

— Je croyais que cette vieille Bretonne, comme tu l'appelles, t'avait plu?

— Beaucoup au premier aspect. Mais si elle te rend triste!

— Je ne suis pas triste. Je réfléchis, voilà tout, et je me souviens... Nous avons causé ensemble d'un temps bien éloigné.

— Que tu regrettes? Un temps où tu n'écrivais pas de pièces, où tu n'avais pas de petite fille!

Et d'un mouvement câlin, Laure appuya sa tête sur l'épaule de son père, qui l'attira plus près de lui.

— Je ne regrette rien, je ne peux rien regretter, puisque tu es là, mon trésor, mais comprends donc... J'ai quelque part une mère, une mère qui est vieille aujourd'hui. Elle mourra peut-être sans m'avoir revu, comme est mort mon frère... N'est-il pas naturel que cette pensée m'assombrisse quand une circonstance l'impose à mon esprit?

— Elle t'assombrit,.. elle te rend malheureux! s'écria Laure, dont les yeux se mouillèrent.

— Vas-tu pleurer, petite folle? Sois tranquille, ton père est, malgré tout, le plus heureux des hommes.

— C'est-à-dire qu'il devrait l'être,.. mais il ne l'est pas,.. en ce moment du moins... Voilà pourquoi j'en veux à cette espèce de revenant qui s'est trouvé là pour gâter notre plaisir. Dis-moi, elle est donc bien méchante, ma grand'mère?

— Elle a toutes les vertus. Seulement nous ne pensons pas de même. Je t'ai plus d'une fois expliqué cela.

— Et puis, n'est-ce pas, elle n'aimait pas maman? demanda tout bas Laure, dont les paupières abaissées laissèrent soudain rouler une grosse larme longtemps retenue. Crois-tu, reprit-elle, tandis que son père l'embrassait en silence, crois-tu cependant que, si elle me voyait, elle pourrait m'aimer, moi?

— Qui ne t'aimerait, ma Laurette?.. Mais tu veux rompre les chiens, rusée! Il s'agissait du comte Tzérényi. Ainsi, tu me jures que tu n'as fait aucune attention à cet étranger romantique qui ne quitte pas la maison du docteur depuis que nous y sommes?

Un sourire sécha les pleurs de Laure.

— Je n'ai rien dit de pareil; il me semble, au contraire, fort aimable.

— De sorte que tu n'es pas fâchée de lui plaire?

— J'en suis ravie; mais qu'est-ce que cela prouve?

— Que tu es une coquette ou qu'il te plaît, lui aussi. L'un et l'autre serait dangereux.

— Je ne sais pas si je suis coquette, mais la manière dont il me plaît n'est pas dangereuse du tout. Raisonnons... Le danger serait

de l'épouser, n'est-ce pas, parce qu'il n'offre point les garanties nécessaires?

— Ah! tu sais déjà?..

— Crois-tu que le docteur ait gardé son histoire pour toi tout seul? Il m'a charitablement avertie. Je t'avouerai même que le moyen n'était pas très bon, car ce qui me charme surtout en lui, c'est le passé aventureux. Tout cela est original et me fait songer, je ne sais pourquoi, au joli tableau que nous avons vu, tu te rappelles, à l'Exposition; des hommes armés défilant à travers la steppe derrière un cavalier qui racle son violon. Le comte Mathias devait être de la caravane. Et puis cette marche de Rakoczy m'a toujours électrisée! L'autre jour, Mme Aubin la jouait au piano. Il nous a dit entre deux gros soupirs le poème qu'un de ses compatriotes a fait sur cette mélodie séditieuse. J'aurais voulu que tu fusses là! D'abord il a récité les vers dans sa langue, puis il nous les a traduits. Attends, je vais retrouver ça : « Ne joue pas parmi nous, de grâce, la marche de Rakoczy!.. Mon cœur se fend, mon cœur éclate lorsque j'entends la chanson hongroise... Ah! brise-le plutôt ce violon qui sanglote et va l'ensevelir dans la Puszta! Pourquoi le garder encore?.. Il ne peut plus que désoler nos âmes... »

Laure déclamait à merveille; c'était chez elle un art apparemment héréditaire; en même temps, elle singeait avec une drôlerie vraiment irrésistible l'emphase du comte.

— C'est superbe, n'est-ce pas? reprit-elle. Je l'ai flatté en lui disant que la musique hongroise était à mon gré la plus belle des musiques. Il ne sait pas ce que vaut mon opinion!.. Quand on est incapable comme moi d'écorcher seulement deux notes!.. Ces violons-là du moins n'ennuient jamais et ils vous font si bien valser! Tu vois, nous revenons toujours à la valse.

— J'espère, mademoiselle, que ce héros dégénéré ne se permet pas de vous faire la cour?..

— Qu'appelles-tu faire la cour?.. Des complimens?.. Il m'en fait tout le temps au contraire... Tu sais qu'il te demandera la permission de venir nous voir à Paris?

— Je la lui refuserai net.

— Vraiment?.. Quel dommage!

— Tu l'avoues donc! Ses grandes moustaches te tournent la tête.

— Personne ne me tournera jamais la tête.

— Sauf, j'espère, l'honnête homme que tu épouseras.

— Je n'épouserai aucun homme, honnête ou non. Entre nous, s'il faut te dire la vérité, ceux qui sont absolument corrects et sans reproche ne me paraissent point les plus agréables. Un irrégulier comme le comte Tzérényi, à la bonne heure!.. — Mais puisque je te dis que je ne me marierai pas...

— Voilà une nouvelle lubie!.. Et pourquoi?

— Parce que je ne veux jamais te quitter... jamais... jamais... et que je n'aimerai jamais personne... ce qui s'appelle aimer, sauf mon père!

— Ce sont là des mots, dit Jean d'Erquy en affectant un air grondeur. Il était habitué à ces déclarations, mais y trouvait toujours le même plaisir.

— Des mots! c'est la vérité pure... Chut! gardons nos secrets pour nous. Voilà ces badauds qui reviennent.

De loin on apercevait en effet deux ou trois dames, l'ombrelle ouverte, parmi lesquelles Mme Aubin, qu'escortaient Tzérényi et Berneuf, le peintre, toujours prêts à se joindre aux excursions organisées par de jolies femmes.

D'Erquy, si expansif tout à l'heure avec sa fille, redevint taciturne comme à l'ordinaire. Le monde l'accusait de hauteur, d'impertinence même, tandis que, comme la plupart des hommes qui poursuivent ou creusent une idée, il s'absorbait dans un travail perpétuel que n'interrompait aucun des incidens du dehors. Son cerveau était de ceux à qui tout sert de pâture, qui ne cessent d'absorber, de classer et de déduire. Laure seule savait arrêter les rouages infatigables de cette puissante machine. Il n'y avait pas de préoccupation qui tînt contre les gentillesses rieuses qu'elle jetait à la traverse. D'Erquy se reprenait un instant à vivre de cette vie du cœur qui nous donne nos meilleures joies. Trop d'indulgence de sa part avait permis à une sorte de camaraderie assez rare et peut-être fâcheuse, parce qu'elle nuisait forcément au respect et à l'autorité, de naître et de grandir entre lui et sa fille; mais cette familiarité en revanche était la source d'une confiance parfaite. Tenu à distance dans sa jeunesse, sans possibilité de détente ni d'épanchement, Jean d'Erquy avait versé, par crainte de ce qui lui semblait le plus grand de tous les maux, dans l'excès contraire. L'éducation de Laure avait été l'antithèse absolue de la sienne.

— Ma foi! dit Mme Aubin en les rejoignant, vous avez été bien inspirés d'échapper à ce bon moine qui nous a tenus une heure au collet devant de mauvais marbres.

— Et maintenant, reprit Tzérényi, où allons-nous? A la fontaine intermittente?.. je vous avertis que c'est encore une mystification,.. ou à la grotte de Raphaël?

— Va pour la fontaine plutôt! s'écria Laure; je suis lasse des pèlerinages littéraires, auxquels je ne comprends rien. L'autre jour, c'était aux Charmettes. Vous étiez tous à vous extasier devant une petite maison grise percée de deux fenêtres et un jardin abandonné qui vous rappelait une histoire que je n'ai jamais lue. Les jeunes filles sont bien malheureuses d'être ignorantes à ce point?

— Bah! répliqua son père, tu sais *le Lac* par cœur; cela doit te suffire ici.

— Et, ajouta le comte, l'histoire des Charmettes, comme celle de la Grotte, est dite en peu de mots. Deux êtres s'aimèrent passionnément dans cette pauvre petite maison grise comme sous le rocher de Hautecombe. Il n'en a pas fallu davantage pour que le monde entier y allât en pèlerinage adorer éternellement en même temps que l'amour le génie qui l'a célébré.

— Voilà *les Confessions* et *Raphaël* convenablement résumés, dit Jean d'Erquy avec un geste approbateur. Voyons, Laurette, faisons-nous après tout le monde le fameux pèlerinage?

— Merci, je ne suis pas sentimentale, répondit-elle en riant. Mystification pour mystification, j'aime mieux la fontaine.

Pendant une heure on resta sous les arbres qui abritent la source capricieuse à guetter un phénomène qui ne se produisit pas. Laure était seule à s'obstiner sérieusement. On lui avait dit que quiconque voyait jaillir la moindre goutte pouvait former un vœu avec la certitude d'être exaucée.

— Je suis curieux de savoir ce que vous souhaiteriez, mademoiselle, lui dit le comte en se rapprochant.

— Mon Dieu! pourquoi en ferais-je mystère?.. Mais tâchez de deviner d'abord.

— Je ne sais. Si j'étais femme, je n'aurais assurément qu'un désir dans le cœur...

— Et, en votre qualité d'homme, que souhaitez-vous? demanda-t-elle hardiment.

— Je n'oserais vous le dire...

— Parce que votre vœu est triste peut-être, triste autant que le mien, interrompit Mlle d'Erquy, ramenée à la prudence par un instinct vague. J'aurais demandé comme une égoïste, si la naïade s'était montrée, de mourir jeune,.. oui, avant mon père, rien ne me paraissant plus horrible que l'idée de vivre sans lui.

— Moi je suis seul, dit Tzérényi avec un accent de mélancolie profonde, je l'ai été toujours,.. et je donnerais bien volontiers ma vie dès cet instant à la condition d'être regretté par un ange qui vous ressemblât.

Elle rougit et se tourna vers son père, qui n'avait rien entendu de ce dialogue à demi-voix. Quelqu'un fit observer presque aussitôt que le soleil allait se coucher et que c'était la plus belle heure pour traverser le lac. Les barques attendaient amarrées à peu de distance. Dans la première montèrent les deux amies de Mme Aubin avec Berneuf; dans l'autre, Jean d'Erquy, sa fille et la jeune femme du docteur : on ne se demanda pas longtemps auquel des deux

esquifs le comte Tzérényi apporterait un poids supplémentaire; il manœuvrait toujours de façon à être le plus près possible de Laure, — réservé d'ailleurs jusque-là et se bornant aux témoignages de cette galanterie exquise qui, chez les hommes de sa nation et de sa caste prend les apparences d'un respectueux servage. Depuis plus d'une semaine, grâce aux facilités que procure la vie des eaux, grâce surtout à leur intimité commune avec le docteur Aubin, il ne quittait guère Mlle d'Erquy, la suivant pas à pas pour ainsi dire sans savoir où elle le conduisait. Cette incertitude était même le plus grand charme d'un sentiment naissant qu'il se gardait d'analyser. Bien que Mathias Tzérényi n'eût jamais cessé un instant d'être amoureux de quelque façon depuis qu'il se connaissait, son humeur n'était pas celle d'un don Juan qui poursuit impitoyablement, à travers les obstacles, un but arrêté d'avance, pour qui l'amour, en un mot, n'est qu'une sorte de chasse sauvage et brutale au fond. Il restait capable, après tant d'aventures, de s'arrêter à toutes les fleurs du chemin et même de s'en tenir parfois à la moisson des plus innocentes marguerites; il pouvait rêver des heures entières par exemple au plaisir d'avoir tenu en dansant la taille souple de Laure dans ses bras, au furtif serrement de main qui avait laissé la jeune fille toute interdite, à un temps de galop qui, sur la colline de Tresserve, les avait isolés cinq minutes du gros des amazones et des cavaliers, quoiqu'il n'eût profité de ces cinq minutes que pour faire admirer à sa compagne les fragmens brisés du miroir bleu que l'on distingue entre les branches enlacées des châtaigniers séculaires.

Intimidé devant l'innocence... Oui, il l'avait été, il en convenait avec plaisir, cette sensation ayant son prix.

Pour s'en aller penser tout seul, par un beau clair de lune, à ces enfantillages, Tzérényi n'hésitait pas à délaisser un soir Mlle Luz, des Bouffes, qu'il avait retrouvée à Aix et qui était cependant la plus piquante des distractions. Peut-être, d'autre part, la présence de Mlle Luz l'aidait-elle à se maintenir dans des bornes platoniques.

Tandis que la barque, poussée par deux rameurs, fendait le lac à travers la fraîcheur et le silence, Laure était à ses yeux ce qu'est pour l'artiste une figure adorable qui, placée dans un paysage, l'anime et fixe le regard, sans pour cela éclipser l'ensemble qui lui sert de cadre. Les orages de la vie avaient toujours laissé grande ouverte aux impressions diverses du beau cette âme richement douée. Il y avait de l'étoffe chez le comte Tzérényi; malheureusement, par la faute des circonstances plus que par la sienne propre, cette étoffe n'avait été le plus souvent employée à rien de bon.

La Dent du Chat dessinait sa pyramide superbe sur le ciel pur et bleu comme l'onde elle-même; au fond du lac, pas un nuage ne

couvrait les lointains glaciers dont les dômes et les aiguilles étincelaient en une chaîne ininterrompue. Du côté d'Aix, le rivage trop cultivé manquait de grandeur, mais la ligne élégante des blanches murailles calcaires qui le dominent rachetait l'insignifiance des premiers plans, d'autant que le soleil à son déclin embrasait d'une vive rougeur la pâle nudité des roches qui, peu à peu prenaient une teinte violette avant de s'envelopper du manteau gris que le crépuscule jette pour l'éteindre sur tout ce fugitif éclat. Debout, à l'extrémité de la barque, Laure, tout occupée à défendre contre la brise le voile de gaze blanche attaché à son petit chapeau de marin, oubliait de prendre la même précaution pour sa jupe courte, qui tantôt dessinait, tel qu'un vêtement mouillé, des formes sveltes comme celles de Diane, tantôt s'envolait autour de ses chevilles, emprisonnées dans de hautes bottines.

Et Tzérényi s'abandonnait à une contemplation muette dont le lac n'était pas l'objet. Quel que fût le point de l'horizon où se posât son regard, il voyait voltiger partout une certaine robe de batiste écrue, avec les plis mêlés d'un voile blanc et d'une chevelure d'or, sous lesquels brillaient deux étoiles, deux beaux yeux d'enfant candides, interrogateurs et hardis. Jamais assurément le lac ne lui parut plus beau ni la traversée plus rapide.

En revanche, il faillit trouver interminable la soirée qui suivit cette promenade. L'affiche n'annonçait ni bal ni concert; Laure, par exception, ne devait pas venir au cercle : comment tuer le temps jusqu'au lendemain?

Tzérényi se dirigea machinalement vers les salons de jeu. C'était son refuge habituel quand il n'avait rien de mieux à faire. Dès le seuil il reconnut, devant la table principale, Mlle d'Erquy, bien qu'elle tournât le dos. La petite robe de batiste écrue avait été changée pour une toilette plus sombre et d'une grande simplicité, une de ces toilettes que l'on aventure dans un lieu suspect où l'on désire se glisser incognito. Laure se tenait debout auprès de son père, qui, assis au milieu des joueurs, posait une pièce d'or sur la carte qu'elle indiquait du doigt. Tout en lui obéissant de cette façon, il avait l'air de dire : — Tu m'as amené à faire ce que tu voulais, c'est inconvenant et ridicule. Allons-nous-en.

Mais Laure, évidemment très excitée, quoiqu'elle s'étudiât à n'en rien laisser paraître, semblait résolue à rester encore.

— Comment! vous voilà! s'écria-t-elle, lorsque Tzérényi fut venu sans bruit se planter à ses côtés. Nous qui croyions avoir si bien caché cette escapade! Papa en est tout honteux. Mais il m'avait promis et c'était mon idée fixe depuis le premier jour. Nous gagnons, vous savez? Est-ce que vous ne jouerez pas un peu aussi?

Pour toute réponse, le comte posa en souriant sur la carte de Laure un rouleau de louis que balaya presque aussitôt le croupier.

— Oh! vous avez fait tourner la chance, dit-elle avec un peu de dépit. Nous tenions une si bonne veine!

— Elle reviendra peut-être. Continuons, dit Tzérényi, qui avait vu avec une parfaite indifférence son argent disparaître.

Sans doute, il ne croyait pas payer trop cher la rencontre inespérée avec Laure, peut-être aussi certain proverbe connu donnait-il à cette perte une signification agréable. Jamais il ne s'était senti aussi rapproché de celle qui, pour le moment, l'intéressait plus que tout au monde. Dans cette caverne dorée, illuminée, qui était son domaine, pour ainsi dire, au milieu de cette foule répulsive des tripots les plus élégans, elle lui imposait moins, elle lui semblait plus accessible. Le plaisir d'un coup de dent au fruit défendu la rendait moins virginalement belle, et à ses yeux plus désirable encore. Tandis qu'elle se penchait pour placer l'enjeu, trois ou quatre cyclamens, cette fleur des bois au pénétrant parfum, tombèrent de son corsage. Tzérényi les ramassa vivement :

— A titre de fétiche, dit-il tout bas, laissez-les-moi.

— De fétiche? répéta-t-elle.

— Le baccarat ne va pas sans quelques superstitions. Vos cyclamens me feront gagner.

— Oh! gardez-les donc, s'écria-t-elle.

Il attacha négligemment les fleurettes presque fanées à sa boutonnière, heureux au fond comme un écolier de cette faveur plutôt surprise qu'obtenue.

Derechef le râteau fatal emporta la mise de Mlle d'Erquy et celle du comte Mathias à la fois.

— Le fétiche est puissant, en effet, dit Laure d'un ton de reproche. Décidément, vous nous portez malheur. Éloignez-vous donc un peu.

Mais il n'était plus temps. D'Erquy se levait avec un : « Ouf! » de soulagement : — Je t'avais promis que nous risquerions dix louis. Ils sont au diable. Es-tu contente?

— Je suis furieuse, répondit Laure, furieuse, parce qu'il va falloir partir et que je m'amusais follement. Comme on prend vite goût aux choses criminelles!

— Vous en convenez, dit Tzérényi. Moi qui craignais qu'une première expérience ne vous eût guérie!

— Mais, continua-t-elle en montrant du bout de son éventail la double rangée de joueurs rivés au tapis vert, dont rien ne réussissait à les distraire, pas même ce babil d'oiseau à leur oreille et cet aimable visage si près de leurs yeux, que tous ces gens-là sont laids, verdâtres, parcheminés! Si c'est vraiment le jeu qui donne

une mine pareille, je n'en abuserai pas, quelque plaisir que j'y trouve. On dit pourtant que vous êtes joueur, reprit Laure étourdiment, les yeux levés vers la belle figure de Tzérényi, qui salua. Cela ne vous a pas encore ravagé comme les autres. Remarquez-vous, il n'y a ici que des vieilles femmes? Quelles sorcières avec leurs petits sacs et leurs doigts crochus! Ah!.. cependant en voici une jeune, je ne suis donc pas la seule de mon espèce, Dieu merci!.. et jolie, très jolie. La connaissez-vous? qui est-elle?

Tzérényi leva lentement la tête et vit à deux pas Mlle Luz, le corsage très échancré, la tête très empanachée; il la regarda fixement, tandis qu'elle affectait l'air impassible des femmes qui attendent que l'on consente à les reconnaître avant de hasarder un signe d'intelligence, fit une moue légère comme pour discuter sa beauté, puis un geste tout à fait négatif en réponse à la dernière question de Laure.

— Quelque actrice, je suppose, dit-il innocemment.

Ce qui ne l'empêcha pas d'aller souper comme il en était convenu avec Mlle Luz, après avoir reconduit Laure et son père jusqu'à la maison du docteur.

Tandis qu'il savourait son dernier cigare, l'idée le frappa qu'il n'avait plus le sou, et il écrivit sans retard au seul de ses amis dont il sût l'adresse en cette saison de dispersion générale. Lui emprunter cent louis à charge de revanche fut l'affaire d'un instant. Là-dessus, il se coucha en murmurant avec un accent de pitié profonde :

— Quand on pense qu'il se trouve des imbéciles pour prétendre que la vie n'est pas belle! Qu'ils s'en prennent à eux-mêmes, pardieu! Voilà une journée bien remplie.

Toute la nuit il mit obstinément, en doublant les enjeux et en gagnant toujours, sur un as de cœur que lui désignait Mlle d'Erquy avec un sourire plein de promesses. L'odeur des cyclamens, posés tout près de lui, le poursuivait à travers son sommeil. A l'aube, il était riche et il enlevait malgré mille obstacles la charmante Laure. Tzérényi se réveilla en sursaut avec ces mots sur les lèvres :

— Pourquoi pas?

TH. BENTZON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LE

SALON DE 1883

Il convient toujours d'appeler d'un jugement général rendu à l'ouverture du Salon. La première impression que donne un Salon est le plus souvent fâcheuse. On est étourdi par la multitude des tableaux et comme aveuglé par les crudités de ton des peintures fraîches. C'est la confusion d'un kaléidoscope. Tout d'abord on ne distingue rien nettement. Puis les mauvaises toiles, qui sont d'ailleurs en majorité, s'imposent au regard par leurs couleurs criardes, leur composition bizarre ou ridicule; et c'est à grand'peine, au contraire, que l'on aperçoit quelques bons tableaux, car les yeux, vite fatigués, ne regardent plus que machinalement. Par la raison qu'on veut tout voir, on ne voit rien. La comparaison avec les autres Salons vient alors à la pensée, et comme l'on n'a conservé de ces Salons-là que le souvenir des belles œuvres, — celui des choses médiocres s'étant naturellement effacé, — on juge que le Salon actuel est inférieur aux précédens. A une seconde, à une troisième visite, le jour se fait dans le chaos, les idées se modifient. On découvre beaucoup de tableaux de mérite qui ont échappé à la rapide inspection du premier jour, et dans les tableaux qu'on a déjà remarqués on admire de nouvelles beautés. Il se produit un phénomène de sélection visuelle. Si

l'on entre dans une salle qu'on connaisse bien, on voit seulement le tableau préféré, l'œuvre capitale. Les autres toiles sont comme si elles n'étaient point, elles ne peuvent ni arrêter ni détourner le regard. Un Henner, un Baudry, sont en quelque sorte isolés, bien qu'ils soient entourés de trois cents tableaux. La halle aux peintures devient ainsi une galerie choisie, et il arrive souvent que l'opinion primitive change, qu'on pense que le Salon ressemble à tous les Salons, qu'il n'est ni meilleur ni pire.

Cette année, les nouvelles visites à l'exposition ne prévalent point contre le jugement du premier jour. Le Salon de 1883 est médiocre. Inférieur dans l'ensemble au Salon de 1882, il a moins d'œuvres de haute valeur. On n'y trouve point les équivalens du *Ludus pro patria* de M. Puvis de Chavannes ou du *Barra* de M. Henner. Parmi les maîtres qui ont exposé, — beaucoup se sont abstenus, — deux ou trois seulement ont envoyé un tableau qui ait chance de marquer particulièrement dans leur œuvre. Les maîtres d'ailleurs, il y aurait injustice à n'en pas convenir, demeurent pour la plupart égaux à eux-mêmes. Mais ce n'est point des peintres comme Cabanel ou Gérôme, qui ont depuis longtemps leurs noms au Livre d'or, qu'il faut s'inquiéter pour l'avenir de la peinture française; c'est de tous ces jeunes hommes dont quelques-uns doivent leur succéder à la tête de notre école. Or, chez les peintres de vingt-cinq à quarante ans, on ne constate guère que des défaillances. De débuts caractéristiques, point; car nous ne pouvons prendre pour des nouveau-venus M. Rochegrosse et Mme Demont-Breton, puisque l'année dernière nous avons ici loué leurs tableaux. Il faut reconnaître cependant que ces deux peintres ont dépassé les grandes espérances qu'on pouvait fonder sur leur talent naissant. L'*Andromaque* et *la Plage* sont peut-être, dans les deux mille cinq cents tableaux du Salon, les seuls dont l'histoire de l'art aura un jour à préciser la date. C'est presque un enfant, c'est une toute jeune femme, qui donnent l'exemple des grandes œuvres!

Il n'est pas douteux que l'invasion dans la peinture sérieuse de l'impressionnisme et du naturalisme ne contribue à l'affaiblissement de la jeune école. Cet « art nouveau » est bien fait pour séduire les peintres désireux des prompts succès : il est facile, et il a la vogue. Théophile Gautier écrivait naguère qu'il y a pour les peintures comme pour les toilettes des femmes des nuances « distinguées, » des couleurs à la mode : le jaune citrin ou le bleu turquoise. Aujourd'hui, si l'on veut faire tapage au Salon, y être remarqué par le public, loué par la majorité des critiques, récompensé par le jury, le procédé est fort simple. Il suffit de peindre *clair* et *mat*. La facture lâchée, cela va sans dire, est non-seulement tolérée, mais recomman-

dée; les sujets les plus vulgaires, — *la Mort du cochon*, par exemple, — sont accueillis avec faveur; et l'ignorance de la perspective est de droit commun. Des règles aussi faciles appellent les vocations et font des prosélytes. De là ces scènes de genre couvrant des toiles de cent mètres, ces tableaux où, sous prétexte de plein air et de lumière diffuse, il n'y a plus ni éclat, ni relief; ces compositions où, sous prétexte de sincérité, on pose les figures sans aucun groupement comme des quilles dans un jardin; ces peintures où, sous prétexte d'effet juste, on laisse tout à l'état d'ébauche, où, sous prétexte d'air ambiant, on montre des formes flottantes et indécises; ces échappées de paysage où, de peur d'être considéré comme idéaliste, on arrache les pâquerettes pour planter des pissenlits. Si ces tableaux-là n'étaient que déplaisans, le mal ne serait pas grand; on est parfaitement libre de ne pas les regarder. Mais leur nombre qui croît chaque année donne de sérieuses inquiétudes. Tout peintre de talent qui passe à la nouvelle école est une force perdue pour l'art.

La sculpture elle-même, la sculpture, où la France l'a disputé à l'Italie pendant la renaissance, et où elle est sans rivale depuis trois siècles, n'apparaît point dans le magnifique épanouissement du dernier Salon. Jamais les beaux marbres, que dominaient le grandiose *Quand même!* de Mercié, l'admirable figure tumulaire de Chapu, le groupe héroïque de Lanson, n'avaient été en si grand nombre. Cette année, sans doute, il y a quelques œuvres de premier mérite; mais, d'une part, la retraite momentanée de MM. Paul Dubois, Chapu, Mercié, Saint-Marceaux, Aimé Millet, d'autre part, certaines défaillances chez le plus grand nombre des exposans, font que le Salon de sculpture est inférieur à celui de 1882.

Ainsi le même jugement s'impose au Salon de peinture et au Salon de sculpture : il y a peu d'œuvres capitales; les maîtres ne se surpassent pas et quelques-uns déclinent; les artistes de la jeune génération s'affaiblissent manifestement. Pour cela, faut-il crier à la décadence? Il y a des années infécondes, qui ne prouvent pas que la terre soit épuisée ni que la sève soit tarie. Toutefois, si plusieurs Salons de cet ordre se succédaient, on serait bien fondé peut-être à dénoncer l'abaissement de l'art français. Et par l'art français nous entendons l'art moderne, car la France occupera bien longtemps encore, quoi qu'il arrive, le premier rang en art. Alors même que l'école française semble défaillir un peu au Salon des Champs-Élysées, elle triomphe presque sans lutte dans les expositions internationales.

I. — LA PEINTURE.

I.

M. George Rochegrosse a vingt-deux ans. Par les fortes qualités de l'exécution, son *Andromaque* est un des bons tableaux du Salon; c'en est l'œuvre capitale par le caractère grandiose et dramatique de la conception. Ilion est pris. Les Grecs massacrent et brûlent. Au pied des hautes murailles à appareil cyclopéen qui forment l'enceinte de la ville s'amoncellent dans des flaques de sang les cadavres et les têtes coupées; d'autres cadavres sont pendus au faîte des remparts. La fumée noire de l'incendie monte lentement vers le ciel; et sous l'arc trapu d'une poterne intérieure on aperçoit les lueurs de la cité en flammes. C'est l'abattoir et la fournaise. Sur les premières marches tout éclaboussées de sang d'un étroit escalier qui mène à la plate-forme, Andromaque se débat au milieu d'un groupe d'Achéens; échevelée et à demi-nue dans ses vêtemens déchirés, elle lutte avec une sauvage énergie pour défendre son enfant. Ulysse (ou Néoptolème) qui se tient debout au sommet de l'escalier, dans une attitude d'impatience et de menace, a ordonné qu'Astyanax fût précipité du haut des murailles. Déjà un Grec a arraché l'enfant des mains de la mère, qui se cramponne désespérément au manteau du ravisseur. Les soldats la maintiennent, la saisissant à bras-le-corps, la prenant au cou, aux jambes. On sent tout l'effort qu'il faut à ces quatre hommes pour retenir cette femme affolée de douleur, cette mère devenue lionne. Du pied, du dos, de l'épaule, ils s'arc-boutent, afin de décupler leurs forces, contre les marches et les parois. Rien ne fera lâcher prise à Andromaque; son bras raidi, sur lequel un soldat fait une pesée, cassera plutôt que de céder. Encore un élan du Grec qui emporte Astyanax, et un lambeau de la rude étoffe que tient la main de la mère restera dans ses doigts crispés avec sa dernière espérance.

Devant ce tableau il ne convient pas de s'arrêter à louer l'harmonie vibrante d'une couleur à la Henri Regnault ni à détailler les autres mérites de la facture : l'exécution prestigieuse des casques et des cuirasses, le dessin très étudié et fortement exprimé des figures, la largeur et la fermeté de la touche. Ces qualités indispensables à un peintre, car en toute chose on doit d'abord savoir son métier, ne sont point rares aujourd'hui. La main qui fait le peintre ne manque pas dans notre école, mais le cerveau qui fait le grand artiste.

Relever les murailles écroulées d'Ilion, évoquer dans son caractère farouche et héroïque ce terrible épisode de l'histoire légendaire, le faire revivre par la furie du mouvement et le naturel des attitudes, en donner l'impression d'épouvante, restituer de toutes pièces ces guerriers, avec leurs types, leurs costumes, leurs armures, se tenir au point juste entre l'exagération archaïque et la convention surannée, entre le ridicule et la banalité, il faut pour cela un autre entendement que pour copier un défilé de voitures devant l'église de la Madeleine, ou coucher une femme nue sur une table à modèle. Dans les œuvres de cette sorte, les dons objectifs de l'œil ne sont qu'accessoires, la main n'est que l'humble servante de la pensée. C'est donc l'intelligence du sujet, ce signe suprême du peintre d'histoire, qui distingue avant tout M. Rochegrosse. Cette scène de carnage est bien telle qu'il la fallait peindre, n'en déplaise à ceux qui n'ont pas regardé la *table iliaque*, à ceux qui n'ont pas lu chez Pausanias la description du *Sac de Troie*, peint par Polygnote dans la Lesché de Delphes, à ceux mêmes qui ont oublié les vers de Virgile :

> Plurima perque vias sternuntur inertia passim
> Corpora, perque domos et religiosa deorum
> Limina...

Avec leurs casques à triple aigrette et à ailettes, leurs pots-en-tête à haut cimier de queues de cheval, leurs cottes d'armes de cuivre rouge, leurs cnémides d'airain et leurs épées de bronze, ces Grecs sont bien des Grecs, non point les Grecs des carrousels, non point les Grecs de la Comédie-Française, les soirs où l'on joue *Phèdre* ou *Andromaque*, non point même les Athéniens des Panathénées de Phidias, mais les Grecs des sculptures d'Égine et du bas-relief de Marathon, les Hellènes des plus anciens vases peints, les Achéens contemporains des murs de Tyrinthe et de Mycènes. On a reproché au jeune peintre une trop grande recherche d'archaïsme. Il faudrait plutôt lui reprocher de n'avoir pas été absolument fidèle à cet ordre d'idées. Ainsi l'escalier dont les marches sont si régulièrement ajustées et si bien parementées jure avec l'appareil primitif de la muraille. Il semble qu'on devait accéder au sommet du rempart soit par des remblais de terre, soit par des gradins ménagés dans la masse granitique. En admettant qu'il y eût un escalier, les marches en étaient abruptes et sans arête, et il n'avait pas de rampe à large tablette comme un perron Louis XIV. Nous nous étonnons aussi du tabouret brisé du premier plan, qui porte trop visiblement le millésime de 1883. Si nous faisons ces petites chicanes à M. Rochegrosse, c'est qu'il les provoque par sa recherche savante du détail. Nous ne

prendrions pas la peine de discuter avec moins érudit que lui. L'an dernier, nous avons été un des premiers à parler de M. Rochegrosse. Nous sommes heureux, cette année, de saluer en lui un vrai peintre d'histoire. Il a concouru sans succès, mais non sans honneur pour le prix de Rome. L'*Andromaque* le désigne incontestablement pour une première médaille, et pour le prix du Salon. M. Rochegrosse ira se fortifier encore dans l'étude des grands maîtres italiens et des beaux marbres grecs; il ira prendre de nouvelles inspirations en Grèce et à Rome, aux sources mêmes de cette antiquité classique dont il a un sentiment si profond et si personnel.

M. Feyen-Perrin a peint une *Danse des nymphes* sur un fond martelé d'un jaune rosé qui n'est franchement ni un ciel de soleil couchant ni une teinte plate de décoration murale. La même indécision apparaît dans les figures où la préoccupation du style le dispute à la recherche de la réalité. La danseuse qui s'est détachée du groupe principal n'est point gracieuse avec ses jambes écartées. On doit louer en revanche le mouvement eurythmique et le joli groupement des nymphes qui tournent en se tenant par la main. Dans le *Silène* de M. Comerre, l'inspiration est moins élevée. Le Falstaff antique a fait dans le bois une mauvaise rencontre; des bacchantes et des satyres le terrassent, se roulent sur lui et lui écrasent sur les lèvres des grappes de raisin noir. C'est une débauche de chairs nues que rachèterait seule une exécution à la Jordaens. Or la facture est bonne, non point surprenante. Le corps blanc de Silène est exactement du même ton que le corps de la jolie bacchante rousse qui le barbouille de lie. Des contrastes de coloration entre la chair de la femme et la chair de l'homme seraient pourtant dans la vérité et dans l'effet pittoresque. M. Comerre est d'ailleurs un peintre de savoir et de tempérament qui aura son jour. En attendant, regardons sa pseudo-Japonaise, où il module la symphonie en rose comme il avait modulé dans son *Étoile d'opéra* la symphonie en blanc. Cette Japonaise, une blonde aux yeux bleus qui déroute toutes les idées ethnographiques, est vêtue d'une robe rose brodée d'or retenue à la taille par une ceinture rose rayée d'or; elle porte un éventail rose ramagé d'or, et naturellement au fond du tableau tombe un rideau de soie rose à dessin d'or. C'est du plus charmant effet. — Le livret nous apprend que cette *Japonaise* est le portrait de Mlle Achille Fould. On désirerait que tous les portraitistes eussent de pareils modèles. — La nature vaut donc mieux que l'invention, car une autre Japonaise de Paris, que M. G. Courtois appelle : *Fantaisie*, est singulièrement minaudière et maniérée; elle est toutefois agréable à regarder dans son accoutrement multicolore, — un véritable arc-en-ciel. Ce qui n'est point précisément aussi agréable à regarder, c'est

la scène de morgue que M. Falguière nous a montrée dans *le Sphinx*. Le monstre est accroupi au fond d'une grotte obscure. Des cadavres dans des attitudes ramassées, qui rappellent les horribles photographies de ce noyé que ses assassins avaient lié avec des conduites de plomb, occupent les premiers plans. Le dessin ne semble pas très orthodoxe, ou bien il faut admettre que la mort altère les formes. La couleur a de la vigueur et du mystère. Au demeurant, cette toile est moins un tableau qu'une ébauche, et l'on comprend que l'artiste n'ait point voulu passer trop de temps devant un si hideux spectacle.

Cette femme nue qui traverse le ciel sur un char est-elle, comme on le pourrait croire, l'étoile du matin marchant vers les lueurs rosées de l'aurore? Est-elle, comme le dit M. de Liphart, *l'Étoile du soir* qui se dirige vers la pourpre du couchant? Le petit génie qui se cramponne à la roue du char s'efforce-t-il de la pousser ou de l'arrêter ? Ceci importe peu à savoir. Ce qui importe à dire, c'est que cette figure isolée dans l'immensité du ciel a beaucoup d'effet, c'est qu'elle a même plus que de l'effet. Il y a de la profondeur dans le ciel, de la légèreté dans les nuages; les tonalités des cheveux et du voile noir sont justes; le torse de la femme, supérieurement peint, n'est pas moins remarquable que le beau caractère du dessin.

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteur
Et de fleurs
Embaumant l'air et la terre.

C'est à ton heureux retour
Que l'Amour
Souffle à doucettes haleines
Un feu croupi et couvert,
Que l'hyver
Recéloit dedans nos veines.

Dans son *Printemps qui passe*, M. George Bertrand s'est inspiré de ces jolis vers de Remy Belleau. Il a voulu exprimer sous une forme symbolique ce renouveau du printemps, cette sève ardente qui court dans la nature entière. Montées à la façon des Amazones sur de grands chevaux blancs, cinq femmes nues, ivres d'air, de lumière et de mouvement, et agitant des branches fleuries de pommiers, dévalent comme une avalanche au milieu d'une clairière inondée de soleil. L'idée est poétique, mais pour la bien rendre, il fallait donner à ces figures plus de style, à ces têtes plus de vraie beauté. Il fallait montrer d'autres femmes que des modèles d'atelier, d'autres

chevaux que des chevaux d'omnibus. M. George Bertrand eût pu aussi pousser davantage l'exécution. C'est une ébauche, une préparation, ce n'est pas un tableau. Les figures, sans modelé et sans demi-teintes, sont creuses; le dessin gagnerait à être plus châtié; les ombres portées du feuillage sur les chairs des amazones et sur les robes des chevaux sont trop vivement accentuées. Le jeune peintre ne mérite pas seulement des critiques. Il a su bien poser les figures et les peindre en des mouvemens variés, gracieux et justes; il y a dans cette toile gigantesque une grande intensité lumineuse; enfin, les idées poétiques sont si rares chez les peintres qu'on est heureux d'en rencontrer une par extraordinaire, fût-elle même exprimée avec une certaine vulgarité.

Après *le Printemps*, de M. George Bertrand, vient *l'Été*, de M. Hans Makart, le célèbre peintre viennois, l'auteur de *l'Entrée de Charles-Quint à Anvers*. C'est une sorte de *hall* qui s'ouvre sur un jardin, dont les arbres et les bosquets ombragent une grande piscine de marbre. Au fond de ce *hall*, décoré de sculptures en bois doré et pavoisé de draperies rouges et bleues, une femme nue, la tête ceinte d'un diadème, est à demi couchée sur un lit d'apparat; elle présente le doigt à un papillon qui vient s'y poser. Au premier plan, à gauche, une jeune fille assise à terre, les jambes repliées, rit à un enfant que la mère retire de l'eau. Un peu plus loin, une femme, vue de dos, met ou enlève sa chemise, — *grammatici certant*. A droite, un groupe de femmes : l'une en peignoir blanc, les autres vêtues de robes de velours et de brocart se groupent autour d'une table d'échecs. La pensée, si pensée il y a, est, comme on voit, assez obscure. Cette réserve faite, il faut reconnaître l'agréable et pittoresque ordonnance de la composition, le dessin élégant mais peu sévère des figures, le charme souriant des physionomies. M. Hans Makart est un véritable artiste qui aime la beauté par-dessus tout. Malheureusement, il vise au beau et n'atteint qu'à la grâce, il cherche le style et ne trouve que la manière. Au point de vue de la technique, il est inférieur à la plupart de nos bons peintres. Sa facture est trop facile, ses corps sans *dessous* paraissent un peu creux, son coloris est sourd et faux. Ce panneau de *l'Été* fait l'effet d'un beau tableau reproduit en mauvaise chromolithographie.

Une œuvre d'un art tout autrement sérieux, c'est la *Psyché*, de M. Jules Lefebvre. Assise de profil et les jambes pendantes au sommet d'un rocher qui surplombe les eaux noires du Styx, la jeune fille hésite à ouvrir la boîte fatale donnée par Perséphone. (Cette boîte, on le sait, ne contenait rien qu'une vapeur empoisonnée qui devait asphyxier Psyché.) Pour décor, les parois de granit et la

voûte sombre du fleuve souterrain; au fond, une petite échappée de ciel indiquant l'orifice par où les âmes des morts pénètrent dans l'Hadès. Psyché n'a peut-être pas l'idéale beauté qu'on rêve pour l'amante d'Eros; la lèvre inférieure et le menton gagneraient par exemple à être un peu plus accentués. Mais ce corps nu est admirable par la pureté du galbe, le choix exquis des formes jeunes, la délicatesse du modelé. Pourquoi le peintre a-t-il enlevé à Psyché ses ailes de papillon et les a-t-il remplacées par une étoile qui scintille au-dessus de son front? Cette suppression, qui est une grave hérésie mythologique, a l'inconvénient d'inspirer des doutes sur l'identité du personnage à tous ceux qui ont oublié le récit d'Apulée. Pour la plupart des visiteurs du Salon, une jeune fille nue, sans ailes, et tenant une boîte, n'est pas Psyché, c'est Pandore.

M. Henner joue souvent le même air, mais cet air-là, on le voudrait toujours entendre. *La Femme qui lit,* dont la pose rappelle celle de la *Madeleine* du Corrège, c'est la blonde et rousse naïade que nous avons si souvent admirée, émergeant d'un fond de bitume. Quel charme mystérieux dans ce visage voilé par la demi-teinte! et comme le haut du buste resplendit dans la pleine lumière! A quelque distance, le contour du dos et des reins prend une netteté si surprenante qu'on le dirait tracé au burin. Regarde-t-on de près, la ligne est bavochée, indécise, flamboyante, puis on ne tarde pas à retrouver sa rectitude sous les feints repentirs. C'est à croire que le peintre commence par marquer les contours avec la dernière sévérité et qu'il y revient ensuite pour les barbeler à petits coups de brosse. Procédé ou non, le résultat est merveilleux. Avec cette adorable *Liseuse,* M. Henner expose une *Tête de religieuse.* Ce petit profil, dont le dessin intérieur est précis et où le modelé a une rare fermeté, est un miracle de couleur. Il y a une superposition de noirs intenses qui tient du prodige. Dans les demi-teintes, le voile de la religieuse est déjà d'un noir très profond; dans les ombres, il atteint au noir pur, au noir le plus absolu que semble pouvoir donner la palette. Or, ce voile si noir s'enlève en clair sur le fond noir. De tout ce qui est noir dans la nature, les noirs d'ivoire et de fumée, le plumage du corbeau, l'asphalte en fusion, la sécrétion de la sèche, le bois d'ébène, le marbre de Lucullus, la nuée d'orage, la *nox atra* des poètes latins, le gouffre sans fond, rien n'approche de ce noir-là.

L'*Alma parens,* grande composition de M. Bouguereau, qui représente une femme entourée de neuf enfans, et *la Nuit,* gracieuse figure du même peintre, qui peut compter parmi ses meilleures, ne nous arrêteront pas. Nous avons dit mainte fois de M. Bouguereau tout le bien et tout le mal qu'il y a à dire de lui. Passons à des œuvres

moins connues, et d'abord à la *Vénus*, de M. Antonin Mercié. Elle est charmante, cette Vénus, mais bien faite pour étonner un peu. M. Mercié n'a pas transporté dans la peinture, comme on s'y pouvait attendre, ses qualités de statuaire. Cette figure n'est remarquable ni par le caractère de la pose, ni par la sûreté du dessin, ni par l'élévation du style; elle séduit au contraire par la souplesse ferme de la pâte et la lumineuse harmonie du coloris. M. Mercié se révèle comme un peintre de beaucoup de talent. Mais que l'auteur du *David* et du *Gloria victis* n'oublie pas, au milieu des enchantemens de la palette, qu'il est un statuaire qui a un peu plus que du talent. M. Emmanuel Benner s'est enfin dégagé de l'influence de M. Henner, qui enlevait à ses tableaux toute valeur d'originalité. C'est dans une manière très personnelle qu'il a peint *les Grâces*. Dans un paysage d'une grande clarté et d'une grande fraîcheur, trois belles et fortes filles nues arrangent leurs cheveux. L'invention est ordinaire et la composition est nulle, car ces figures, toutes trois sur le même plan, ne se groupent pas. On ne peut donc louer dans ce tableau que la noblesse du dessin, la grâce simple des attitudes et l'agrément de la couleur : c'est déjà beaucoup. Une ébauche de M. Zacharie, appelée *la Femme aux pigeons*, vaut bien qu'on la signale, nonobstant ses négligences et ses incorrections. La figure tourne admirablement, la tonalité est des plus fines et des plus vraies. C'est bien de la chair et de la chair fraîche, sans toutefois que le sang y afflue à fleur de peau comme dans les bacchantes de Rubens. M. Wencker expose une *Baigneuse*. On ne saurait modeler une femme nue dans une pâte plus souple et plus grasse; on ne saurait aussi choisir un modèle plus vulgaire, et nous disons *vulgaire* par euphémisme. *Le Bain turc*, de M. Debat-Ponsan : une jeune femme étendue à plat ventre sur la dalle et massée par une négresse, n'a pas non plus beaucoup de poésie, mais cette scène de hammam, d'ailleurs très solidement peinte, n'en comportait pas. La belle Romaine de M. Robaudy est une figure de style; pour cela, elle ne manque ni de fermeté dans l'exécution ni d'harmonie dans la couleur. Les draperies blanches qui la recouvrent tout entière ressortent avec beaucoup de relief sur la muraille blanche. Les valeurs locales sont des mieux observées; ici, ce sont bien les tons chauds et mats de la laine, là, c'est bien le froid luisant du marbre. M. Hector Leroux, un Romain égaré, fort heureusement pour nous, dans le monde moderne, ouvre le *sacrarium*, en français la sacristie d'un temple, ou encore l'oratoire d'une maison patricienne. Trois jeunes filles chastement vêtues, — des Vestales, à en juger par l'inscription de l'abside, — font leurs ablutions matinales près d'une fontaine de marbre. On aime toujours à revoir ces charmantes figures

de M. Hector Leroux, à retrouver ces scènes familières de l'antiquité, dont la science paraît chez cet artiste si facile et si naturelle. M. Ary Renan a peint *la Naissance d'Aphrodite*. Comme dans le tableau d'Apelles (et sans doute comme dans beaucoup d'autres moins célèbres) la déesse « sort du sein des ondes de la mer blanchissante. » Il y a là les signes d'un talent qui s'affirme. Toutefois, l'Aphrodite ne porte point sur le visage la sérénité de celle qui commande aux hommes et aux dieux. Cette figure serait plutôt une Ophélie, ou même une Psyché persécutée. Il semble que la première expression de Vénus naissante a été le sourire. Les anciens disaient *Venus victrix*, M. Ary Renan dit *Venus dolorosa*.

II.

Les tableaux religieux sont peu nombreux. Il convient d'ajouter que la manière dont sont traités les sujets de la Bible et de l'Évangile ne fait point regretter qu'il y en ait si peu. M. Morot a appelé son Christ en croix *le Martyre de Jésus de Nazareth* pour indiquer sans doute qu'il n'a pas voulu représenter le Fils de Dieu, mais, comme dit Tacite, « cet homme nommé Christ qui fut livré au supplice sous le règne de Tibère par le procurateur Ponce Pilate. » M. Morot a parfaitement réussi à tenir cette figure dans la plus vulgaire des réalités humaines. Aussi bien M. Bonnat lui en avait donné l'exemple par son trop célèbre Christ du Palais de justice. Quel intérêt y a-t-il à peindre un homme sur la croix, si cet homme n'est qu'un supplicié quelconque? C'est comme M. Brunet, qui a eu l'idée triomphante de montrer les *Gibets du Golgotha* après que le Christ a été porté au sépulcre. Il ne reste plus que les deux larrons! Pour en revenir à M. Morot, ce peintre fait certes preuve de talent et d'étude dans le torse de Jésus, supérieurement modelé, mais ces qualités de facture ne suppléent pas à tout ce qui manque au tableau. Nous n'insistons pas sur l'écartement disgracieux des jambes ni sur leur dessin discutable, encore moins sur ce détail que le Christ est cloué par quatre clous sur une énorme poutre en retour d'équerre, si massive et si lourde qu'il a dû falloir un chariot attelé de deux chevaux pour l'amener au sommet du Golgotha. Ce Christ est si peu le Christ que cette indifférence pour la tradition est sans importance. *L'Adoration des bergers*, de M. Le Rolle, est conçue dans le même caractère réaliste ou prétendu tel, car, en ces sujets, plus on suit la tradition et plus on s'approche de la vérité. Il n'y a nulle recherche dans les types; heureusement le clair-obscur bien entendu donne à la scène une impression mystérieuse. Il nous paraît que M. Carolus Duran s'est trompé dans la

Tentation de saint Antoine. Le diable, qui s'y entend, a dû dépêcher à l'anachorète une femme bien vivante, en chair et en os, et non une figure éblouissante, féerique, dont la vue doit inspirer plus d'étonnement qu'éveiller de désirs. Il est, au contraire, conforme à l'idée hagiographique de représenter les apparitions célestes dans l'irradiation d'une lumière surnaturelle. M. Chartran a été bien inspiré en peignant ainsi la *Vision de saint François d'Assise*. Ce tableau, remarquable à plus d'un égard, l'est surtout à celui-ci, qu'il est le seul au Salon qui ait un véritable sentiment religieux.

M. Cazin a gâté un fort beau paysage, d'une impression poétique et d'un caractère très personnel, en y mettant les personnages les plus déplaisans du monde. La description de ce tableau est nécessaire pour montrer ce qu'on entend en 1883 par l'originalité et la grandeur d'une conception. — Ce sont bien là, si nous écoutons autour de nous, les qualités maîtresses de l'œuvre de M. Cazin, car vraiment on ne saurait parler des mérites de l'exécution à la vue de ces contours défectueux, de ce dessin intérieur nul, de ce modelé par trop sommaire. — Au premier plan, à gauche, une femme morte, couverte d'un tartan à carreaux noirs et blancs, est étendue contre un four à briques. Sur ce four, au second plan, un groupe de trois hommes agitent des lances et des tronçons d'épées; l'un est demi-nu, les reins ceints d'une peau de brebis, un autre est cuirassé, un autre porte une blouse bleue. A droite est une enclume abandonnée. Au troisième plan s'avance une femme ainsi vêtue : un jupon rouge, une tunique blanche ramagée d'or, un cache-nez de laine à carreaux noirs et blancs. Non loin de cette femme, une jeune fille serre la main à une amie. Au fond du tableau se développe l'enceinte bastionnée d'une ville de guerre. Or ceci représente *Judith sortant de Béthulie pour aller tuer Holopherne*. Voici du moins le titre que donne le livret à cette composition en casse-tête chinois. Et chacun de s'extasier sur le grand caractère de ce tableau ! Mais le caractère, il nous semble, c'est le propre d'une chose, c'est ce qui la distingue d'une autre. Donc pour qu'il y ait caractère dans une peinture, il faut que l'artiste ait rendu d'une façon précise et saisissante la scène qu'il a voulu représenter. Il faut qu'à première vue, le sujet s'impose à l'esprit. Il n'est pas besoin de recourir à un livret pour savoir ce qu'est le *Christ à la paille*, ou *la Cène*, ou *le Radeau de la Méduse*, ou *la Barque de Dante*. Que si vous nous montrez un *Ecce homo* avec un bourgeron bleu et un pantalon à carreaux, il n'y aura pas de caractère, puisque nous ne reconnaîtrons pas Jésus. Quel caractère pourrait donc bien avoir la figure de M. Cazin, qui n'est biblique ni contemporaine et que l'on est libre de prendre, selon son goût, pour Judith ou pour

Louise Michel? Si le personnage principal n'a pas de caractère particulier, la scène n'a pas non plus de caractère général, car l'action est imparfaitement déterminée. Ces hommes sont-ils des assiégeans ou des assiégés, des miliciens ou des insurgés? Cette femme est-elle une prisonnière rendue à l'ennemi, une parlementaire, ou encore une reine qui vient au-devant de ses soldats révoltés? Toutes les suppositions sont permises. L'idée est vague et indéfinie comme est indécis le dessin des contours et comme est incomplet le modelé des chairs. Tout cela, c'est de la fantaisie, et de la fantaisie sans agrément.

M. Luminais nous montre *le Dernier des Mérovingiens*, c'est-à-dire Childéric III, tonsuré par des moines sur l'ordre de Pépin le Bref. C'est un tableau sérieux, bien composé et solidement peint. Mais, dans ce sujet, le comique est bien près du drame. La parodie en est facile et la caricature tout indiquée : Childéric chez son perruquier. M. Jean-Paul Laurens a peint un conciliabule entre un pape et un inquisiteur qui n'annonce rien de bon pour les hérétiques. Le pontife n'a pas l'air méchant; il inclinerait vers la clémence, mais il se laissera gagner par les raisonnemens de l'inquisiteur, un ascète fanatique à la tête osseuse, au nez d'aigle, à l'œil perçant. Voyez dans l'autre tableau du même peintre les conséquences de cette discussion. Au pied des hautes murailles d'un alcazar mauresque devenu prison du saint-office, une femme en deuil est agenouillée, priant pour son mari qui est mort supplicié ou qui gémit dans un *in-pace*. M. Tony Robert-Fleury expose *Mazarin et ses Nièces*. Olympe et Marie chantent, Hortense les accompagne au clavecin. Vieilli et malade, le cardinal écoute la musique assis dans son fauteuil, la tête renversée sur un oreiller. Ce n'est plus le brillant cavalier des guerres de la Valteline; c'est encore l'homme qui aurait pu être appelé le grand cardinal, si le nom n'avait été pris par Richelieu.

Les peintres se laissent facilement dominer par les opinions régnantes, qu'elles soient justes ou fausses. On a tant répété en ces derniers temps que l'histoire de France ne commence qu'à la révolution de 1789 qu'ils ont fini par le croire. A mieux dire, si beaucoup d'entre eux ont trop d'intelligence pour admettre cette manière de voir, beaucoup aussi ont trop de sens pratique pour ne pas feindre de la partager. Il faut bien compter avec les commandes et les acquisitions de l'état. Soyez persuadés que, si la monarchie ou l'empire remplaçait la république, il y aurait au Salon autant de chevalier d'Assas qu'il y a aujourd'hui de Joseph Barra, autant de sacres et de couronnemens qu'il y a aujourd'hui de prises de la Bastille. Quoi qu'il en soit, le cycle des sujets historiques s'ouvre au serment du Jeu de Paume pour se fermer à la pacification de la Ven-

dée. Ce qu'on voit de *bleus* et de *blancs*, de volontaires et de sans-culottes, de conventionnels et de hussards Chamborand est vraiment prodigieux! Parmi tous ces tableaux, ceux de MM. Le Blant, Scherrer et Moreau de Tours seuls méritent d'être mentionnés; car pour le *Joseph Barra* que M. Wœrtz a peint dans une gamme de couleurs si effroyablement criarde, nous ne le citons qu'afin de poser une question. Barra était-il fantassin ou cavalier, tambour ou trompette? Jusqu'ici, sur la foi des historiens, des peintres et des sculpteurs, on le croyait tambour. Il paraît qu'il a permuté, car M. Wœrtz, qui cite un document authentique, représente l'héroïque enfant avec l'uniforme des hussards.

On se rappelle sans doute *les Derniers Momens de Maximilien* de M. Jean-Paul Laurens. Changez les costumes des personnages et le lieu de la scène, et vous retrouverez dans *la Mort du général Charette*, de M. Julien Le Blant, le même groupe du condamné et d'un ami pleurant dans ses bras, le même officier venant prévenir que l'heure de l'exécution a sonné. Maximilien était posé de face, Charette est vu de dos; peut-être cela vaut-il moins? La composition de M. Le Blant est toutefois préférable dans l'ensemble. Son tableau, bien que de plus petite dimension que le *Maximilien*, a plus de grandeur et de pittoresque. Le décor représente une place publique de Nantes. A droite, près d'un mur de clôture contre lequel il va être fusillé, se tient le hardi Vendéen. Un officier républicain s'approche de lui, le chapeau à la main. A gauche, au troisième plan, s'avance, l'arme au bras, le peloton d'exécution. Au fond, perdue dans le brouillard du matin, toute une division est rangée en ligne de bataille. Ces soldats nous paraissent de formes quelque peu flottantes et indécises. On nous objectera l'éloignement, le petit jour, la pluie qui tombe ou le brouillard qui s'élève. N'importe! toutes ces conditions optiques et atmosphériques n'autorisent pas des contours aussi flamboyans, des corps d'apparence aussi inconsistante. Et d'ailleurs, si le peintre admet qu'il pleuve très fort ou que le brouillard soit très opaque, pourquoi les figures de Charette et de l'officier se détachent-elles avec tant de netteté, comme éclairées par un rayon de soleil? Le soleil luit pour tout le monde. — Dans le tableau de M. Scherrer, la petite garnison de Verdun, emportant le cadavre du commandant Beaurepaire, sort de la place et défile devant l'armée de Brunswick, qui lui rend les honneurs de la guerre. C'est une peinture décorative bien composée et peinte avec plus de largeur que de solidité. Les têtes manquent d'étude et les tonalités de justesse. M. Scherrer serait-il achromatopsique? Il rend les rouges en rose. M. Moreau, de Tours, a brossé avec une grande énergie et une vigoureuse couleur *Carnot à la bataille de Wattignies*. Le chapeau

empanaché sur la pointe du sabre, les cheveux flottans, l'œil un peu égaré, le représentant marche en tête de la colonne d'attaque au milieu des tambours qui battent la charge. Derrière Carnot s'élancent les volontaires, la baïonnette en avant.

Le tableau de M. Henry Dupray n'est pas précisément une page d'histoire nationale, mais c'est une curieuse scène militaire enlevée d'une touche vive et ferme. Dans ces sortes de sujets, M. Dupray préfère le pittoresque au dramatique. Il s'agit encore d'un épisode des grandes manœuvres. Nous sommes transportés sur la principale place d'une petite ville, — mettons Thiviers (12e corps d'armée) ou Dreux (5e corps), — devant l'hôtel du *Cheval blanc* ou du *Soleil d'or*. Il est midi. L'état-major a achevé son repas sommaire, et général en chef, divisionnaires et brigadiers, chefs et sous-chefs d'état-major, aides-de-camp, officiers d'ordonnance, prévôts divisionnaires, attachés militaires allemands, suisses, anglais, russes, autrichiens, italiens, venus de Paris afin de suivre les manœuvres, montent à cheval pour se rendre sur le lieu de l'action, laquelle n'en est encore qu'à la période de préparation : concentration des troupes, dispositions d'attaque et rencontres d'avant-gardes. A droite, débouchant d'une rue en perspective, s'avance un régiment de dragons. La tête de colonne a grand'peine à se frayer passage au milieu de cette cohue d'officiers de tout grade, de gendarmes d'escorte, de naturels de l'endroit qui n'ont jamais vu tant de « militaires, » et de fantassins (des réservistes sans doute) qui ont quitté leur rang, malgré l'ordre formel, pour dévaliser argent comptant les charcutiers de la ville et qui courent bien vite rejoindre leur compagnie. La scène est prise sur le vif. M. Dupray a bien réussi à donner l'aspect juste d'une ville soudain envahie et occupée militairement en pleine paix, d'une ville mise à sac pour rire.

III.

Nous avons passé en revue les peintres de la mythologie et du nu, qui sont encore nombreux, les peintres religieux, qui menacent de disparaître, les peintres d'histoire, qui sont plutôt des chroniqueurs que des historiens. Nous parlerons maintenant des peintres de genre. Leurs tableaux ont pour la plupart les dimensions de l'*Apothéose d'Homère* et de l'*Entrée des croisés à Constantinople*, mais ils n'en sont pas moins, à quelques exceptions près, des tableaux de genre, et de genre déplaisant.

Pour *les Deux Sœurs*, M. Charles Giron s'est visiblement inspiré de la *Fête du 14 juillet*, de M. Roll. Seulement le sujet choisi par M. Roll appartient en quelque sorte à l'histoire; le peintre était

autorisé à le traiter dans de vastes proportions. Ces proportions deviennent purement et simplement ridicules appliquées à la niaise vignette de M. Giron. Une demoiselle à la mode passe devant l'église de la Madeleine, mollement étendue dans un huit-ressorts que traînent deux chevaux de pur-sang. A quelques pas de la voiture, une femme du peuple se promène avec ses enfans; elle reconnaît sa sœur dans la jolie fille et s'arrête pour lui faire les cornes. Au premier plan, à droite, une jeune femme vue de dos choisit un bouquet dans la charrette d'une marchande de fleurs; au fond se croisent les victorias, les omnibus et les cavaliers. Ce sujet piquant est digne de feu Biard. Encore Biard n'eût-il pas perdu à le peindre trente mètres de bonne toile; — un « panneau de dix » lui eût suffi. Sauf l'exécution franche et vigoureuse de la femme qui achète des fleurs, il n'y a rien à louer dans tout ceci. Le tableau est peint selon la fameuse formule : *blanc et mat*, et selon le principe du « plein air, » c'est-à-dire sans perspective aérienne. Aucune figure n'est à son plan. Une femme du vrai monde qui est assise au fond de sa victoria est sans doute bien confuse de se voir transportée par un maladroit et insolent effet de perspective dans le huit-ressorts même de la drôlesse. Les chevaux escaladent les marchepieds des coupés et prennent pour des mangeoires les capotes renversées des calèches, les cavaliers chevauchent sur les degrés de l'église et les omnibus sortent du péristyle. Remarquons encore que la place de la Madeleine ne paraît pas avoir dix mètres de large, qu'il n'est tenu nul compte des localités, que l'asphalte des trottoirs, le macadam de la chaussée, les pierres de l'église sont exactement du même ton, et étonnons-nous qu'il se trouve des gens pour vanter dans cette toile une impression de vérité.

Le Salon carré du Louvre, de M. Louis Béroud, est aussi un tableau de genre, un croquis de journal illustré, avec des figures de grandeur naturelle. Les mérites de la facture rachètent la pauvreté ou la bizarrerie de la conception. La peinture est franche, large, solide, sans négligences ni escamotage. Les figures ressortent en plein relief, le vaste Salon carré paraît « grand comme nature, » les fonds s'éloignent avec une singulière vérité optique, l'air circule et la lumière vibre. M. Béroud semble avoir fait une étude très approfondie de la perspective linéaire et de la perspective aérienne. N'aurait-il pas peint quelquefois des décors de théâtre? *Les Noces de Cana*, qu'on voit presque en entier, le *Charles Ier* et les autres chefs-d'œuvre sont enlevés d'une touche vive et lumineuse et nous apparaissent dans leur ton juste et leurs valeurs particulières. Mais voyez la leçon que s'est donnée à son insu M. Béroud et dont il profitera, nous le croyons. Si vigoureusement peints que

soient les visiteurs et les visiteuses du *Salon carré*, l'œil n'est frappé d'abord et n'est charmé ensuite que par l'éblouissante féerie du Véronèse, l'élégante silhouette du portrait de Van Dyck, la tache d'or du Corrège : c'est la revanche de la grande peinture!

M. Gervex eût été bien inspiré en remettant au prochain Salon l'exposition de son *Bureau de bienfaisance*. Cet ajournement lui eût permis de terminer son tableau, qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche. M. Gervex aurait eu le temps de remplir l'intérieur des galbes et de modeler les têtes. Un visage d'enfant n'est point une boule de chair percée de trois trous en guise de bouche et d'yeux. Le jeune peintre aurait pu chercher un centre, un motif principal pour sa composition, et il aurait pu aussi peindre l'immense guichet de bois qui occupe toute la partie gauche de la toile d'un ton de bois moins sale et moins faux. Et penser que M. Gervex a tant de dons naturels, tant de talent acquis! Voyez à travers la grande baie qui éclaire la pièce les toits des maisons couverts de neige se profiler sous un ciel nuageux que colorent d'une teinte rosée les pâles rayons du soleil couchant. On ne saurait peindre avec des tons plus justes, avec une plus vive légèreté de touche. Étudiez maintenant les mains de la femme du premier plan, qui tient la petite fille. Quelle sûreté de dessin! quelle fermeté dans le modelé! Certes les défauts de M. Gervex et des peintres de la nouvelle école sont des défauts voulus. C'est pour cela qu'il faut leur être sévère.

Les bureaux de bienfaisance, même s'ils sont peints par M. Gervex, ne suffisent pas à toutes les misères, témoin *la Famille sans asile*, de M. Pelez. Une pauvre femme et ses cinq enfans sont sur le trottoir de la maison dont on les a expulsés. Trois enfans dorment, le plus jeune tette le sein flétri de la mère; un autre, assis sur un paquet de hardes, les mains croisées et tombantes, exprime l'abattement et le désespoir morne. Tout ceci est très solidement peint dans une tonalité un peu grise. La tête de l'enfant qui sommeille au premier plan a une exquise délicatesse de modelé. M. Pelez aurait pu se priver d'afficher sur la muraille, comme une douloureuse antithèse, des annonces de bals, de fêtes, de concerts. C'est un délit d'excitation « à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, » qui est justiciable du bon goût. M. Pelez oublie d'ailleurs que beaucoup de ces fêtes ont tout justement la charité pour objet ou pour prétexte. Dans un tableau qui est loin de valoir, sous le rapport de l'exécution, celui de M. Pelez, M. Thévenot a exprimé un sentiment peut-être plus poignant encore. Au fond d'une misérable mansarde faiblement éclairée par une lucarne, un homme affaissé sur sa paillasse songe qu'il n'a plus de pain à donner à la chère petite enfant qui, à peine couverte de vêtemens en lambeaux,

joue gaîment à ses pieds avec une méchante poupée cassée. La scène est digne de Dickens. D'autres misères et d'autres expulsions encore. M. Caron, dans un grand tableau d'une manière sévère, nous fait assister à *l'Expulsion des bénédictins de l'abbaye de Solesmes*. C'était une scène digne de tenter le pinceau; toutefois nous n'aimons pas la politique en peinture, que cette politique flatte ou froisse nos sentimens personnels. M. Langrand a été, selon nous, mieux inspiré en nous montrant à l'œuvre ces *Petites-Sœurs des pauvres*, qui font le sujet de la belle étude de M. Maxime Du Camp, dernièrement publiée dans la *Revue*. Certes les vieillards que soignent les petites-sœurs aiment mieux avoir affaire à elles qu'au rébarbatif employé du *Bureau de bienfaisance* de M. Gervex. Il est vrai que, pour les sœurs, la charité n'est point un métier.

La paysannerie de M. Bastien-Lepage représente une fillette de quinze ans et un jeune villageois qui parlent d'amour en se tournant le dos, au milieu de carrés de choux et d'oignons. Il nous paraît que l'exécution est plus sérieuse que dans les autres scènes rustiques de cet artiste. Les figures peintes avec une fermeté égale dans toutes les parties sont solides sur leurs jambes. Il n'en était pas ainsi du flageolant *Père Jacques*. Il y a plus d'air et de perspective qu'à l'ordinaire, ce qui ne veut pas dire qu'il y en ait encore beaucoup. M. Bastien-Lepage s'est décidé à mettre une échappée de ciel à l'arrière-plan; cela donne toujours un peu de recul au fond. La couleur, systématiquement tenue dans les tonalités sans éclat de la lumière diffuse, avec quelques réveils de verts très crus, ne flatte point les yeux. Tout en protestant contre la vulgarité des types, nous accordons que l'attitude gauche et embarrassée des deux amoureux est bien trouvée. Et pourtant, s'il y a là du naturel, il n'y a point de simplicité. C'est un peu cherché et précieux, c'est le marivaudage à l'étable. Autrement forte et saine est l'impression du tableau de M. Maurice Leloir : un robuste laboureur qui arrête un instant la charrue pour donner un bon baiser à sa femme. Si M. Sicard n'est point du tout un impressionniste, ce dont nous le félicitons, c'est, en revanche, un réaliste convaincu. Sa *Plumeuse de poulets* manque complètement d'idéal; mais quelle puissance dans l'exécution!

Bien que *la Plage* de Mme Demont-Breton ne montre ni une *Alma parens* allégorique, ni une Cornélie, mère des Gracques, ce tableau est tout simplement une des trois ou quatre œuvres de grande peinture du Salon. Une femme de pêcheur assise au bord de la mer tient dans ses bras son nourrisson, tandis que ses trois autres enfans jouent nus sur le sable. Il ne s'agit pas ici d'amours conventionnels, ronds, potelés, bouffis, aux chairs de cire ou de por-

celaine. Ce sont de vrais enfans, hâlés par le grand air, bronzés par le soleil, que la croissance a rendus sveltes et que l'exercice a faits robustes. La mère est vraiment belle dans son attitude simple, dans ses mouvemens harmonieux, dans son expression de calme et d'ineffable douceur. Les pieds nus, le corps couvert d'une robe foncée, elle se détache en relief sur la mer frangée d'écume et sur le ciel léger et éclatant. Un petit bonnet blanc, posé sur ses cheveux très noirs, est le point lumineux du tableau. On dirait une auréole mise au front de cette mère heureuse. Le dessin est serré et élégant, la touche virile, la couleur vive et lumineuse. Mme Demont-Breton mérite tous les éloges pour cette œuvre d'un charme sévère, où l'exécution est à la hauteur du style. Là est l'alliance de la vérité et de la poésie.

On ne veut point, au nom des grandes traditions de l'art de la peinture, proscrire les types contemporains et les tableaux rustiques. Mais on veut que, dans ces sujets, pris à la vie moderne, le peintre s'efforce, comme en d'autres sujets, de marquer le style. On veut que l'artiste trouve la noblesse, la simplicité des attitudes, comme l'a fait M. Jules Breton dans *le Matin*; qu'il donne une émotion pathétique, comme M. Tattegrain dans *les Deuillans*; qu'il montre la mâle grandeur du travail, comme M. Lhermite dans *la Moisson*; qu'il exprime un sentiment profond de mélancolie, comme M. Hébert dans *le Petit Violoneux*. M. Hébert n'a jamais mieux peint. Ce *violoneux* sera dans son œuvre ce que, toutes proportions gardées, *le Joueur de violon* de la galerie Sciarra est dans l'œuvre du grand Raphaël.

IV.

Depuis vingt ans les portraits de M. Cabanel ont épuisé l'éloge. Des deux très beaux portraits de femmes qu'il expose cette année, que pourrait-on dire qu'on n'ait déjà dit bien souvent de tant d'autres chefs-d'œuvre signés par lui? Cabanel a la précision du dessin, la pureté des lignes, la couleur harmonieuse, le modelé ferme et délicat des Florentins. Il pénètre jusque dans l'âme du modèle, en saisit la pensée intime et la fixe dans le regard. Si grande qu'elle soit, la réputation de Cabanel grandira encore. Des effets de couleur, des trompe-l'œil de relief, des recherches de sobriété austère dans l'arrangement peuvent séduire ou frapper davantage chez les autres maîtres du portrait. Aucun d'eux n'est supérieur à ce grand portraitiste.

M. Bonnat expose un excellent portrait de M. Morton, ministre des États-Unis, et le portrait de Mme E. K***, plus intéressant en ceci

que « le peintre des hommes » se montre là comme un peintre de femmes. Sans doute, M. Bonnat avait déjà fait ses preuves en ce genre dans le célèbre portrait de Mme Pasca; mais il nous semble que celui de Mme K*** est peint d'une touche plus légère, avec plus de morbidesse. Vêtue d'une robe de velours bleu foncé dont le corsage échancré, garni d'une ruche de dentelle, découvre le cou et la naissance de la poitrine, Mme K*** est debout, de face. Ses bras, tombant naturellement, se rejoignent au-dessous du busc. Un collier de perles tombe du corsage et un croissant de diamans brille dans les cheveux noirs. Le modelé du visage a de la finesse, mais les ombres paraissent un peu bistrées. La pose, très bien trouvée, ne manque dans sa simplicité ni de grâce, ni de noblesse. On regrette de retrouver comme fond les éternels frottis bruns qu'emploie uniformément M. Bonnat pour tous ses portraits. En vérité, cette nappe de bitume s'obscurcissant près de la tête pour la faire ressortir en valeur et s'éclaircissant vers les pieds pour mettre de l'air autour de la figure est un procédé auquel M. Bonnat pourrait renoncer.

Il convient aussi de dire un mot du *Portrait du docteur Parrot*, par M. Paul Dubois, parce que l'œuvre se distingue des portraits habituels du peintre par son coloris plus vif et ses dimensions réduites. Le docteur est représenté en buste, vêtu de la robe noire et pourpre des professeurs à la faculté de médecine. Le faire précis mais large de la tête peut servir d'enseignement aux peintres de petits portraits, dont l'exécution détaillée, peinée, sans liberté, enlève aux figures le relief et l'illusion de la vie.

Ce relief des formes, ce caractère vivant sont puissamment rendus dans le portrait de femme exposé par M. Roll. La figure entièrement vêtue de noir, robe de satin à petits volans et manteau bordé de vison, ressort sur un rideau d'un vert sombre qui tombe au fond de la toile. Ce portrait, très simple et très sobre d'arrangement, a un grand aspect. La tête est peinte en pleine pâte, on pourrait dire en pleine chair. Pour les étoffes, la brosse vigoureuse du peintre les a chiffonnées avec une maestria incomparable. Toutefois, ne regardez pas de trop près : les cassures du satin, qui jettent de si vifs luisans, sont presque en trompe-l'œil. On ne saurait demander à un pommier de donner des abricots, ni à M. Roll de peindre comme M. Bouguereau, mais les pommes ont, depuis Eve, leurs titres de noblesse, et M. Roll a bien du talent. Pas plus que M. Roll, M. Falguière n'est un portraitiste de profession. C'est peut-être pour cela qu'on regarde avec tant d'intérêt son portrait de Mme C***. Le peintre-sculpteur a posé son modèle sur un divan turc dont les tons rompus s'harmonisent à merveille avec la robe grenat à garnitures de bandes de

cachemire. La tête est modelée d'un pinceau un peu dur, un peu sec; en revanche, les mains sont veules et sans accent. Ici trop de fermeté et là pas assez. C'est cependant un curieux portrait, d'un aspect très personnel et dont on garde longtemps le souvenir dans les yeux. Le portrait de femme, d'un si grand caractère, qu'expose M. Puvis de Chavannes donne aussi cette impression profonde et persistante. On a bien lu, nous avons bien écrit : un portrait peint par M. Puvis de Chavannes. Voici qui était imprévu. Le maître a appliqué à l'art du portrait, où l'on prodigue tous les charmes et toutes les puissances de l'exécution, les procédés simples, la facture tranquille et austère de la peinture murale, et, pour cette fois, la tentative a bien réussi. Il ne faudrait pas cependant que ce portrait fît école parmi les portraitistes, ni que son succès très mérité fît oublier à M. Puvis de Chavannes qu'on attend encore de lui de grandes œuvres.

M. John Sargent a-t-il voulu peindre un tableau ou une réunion de portraits de petites filles? Les portraits sont sans doute ressemblans, mais le tableau est composé d'après des règles nouvelles : les règles du jeu des quatre coins. Au premier plan, un bébé, assis sur un tapis bleuté, joue avec sa poupée; à gauche, une fillette blonde, appuyée les mains derrière le dos contre la paroi, vous regarde fixement. Au fond, se tiennent les aînées, près d'un immense cornet du Japon à décor bleu, haut de près de deux mètres, dont le pendant attire le regard à l'autre extrémité de la pièce. Il y a d'ailleurs bien des mérites dans ce tableau à compartimens. Les physionomies merveilleusement saisies frappent par leur vivacité et leur caractère de vérité; les attitudes sont variées et naturelles. La couleur est fine, agréable, distinguée, et l'entente de la lumière tout à fait remarquable. Le malheur est que l'exécution proprement dite est lâchée. Rien n'est fait, tout n'est qu'indiqué, mais indiqué, il le faut reconnaître, avec une sûreté magistrale. Au moins, ne reprochera-t-on pas à M. Sargent de trop finir ses tableaux. — Un autre tableau d'enfans, divisé en trois parties, est celui de M. Tanzi. M. Tanzi a pris le soin d'inscrire le nom de ces garçons au-dessus de leur tête. C'est sans doute pour qu'on les reconnaisse. Ésope conte que certain peintre de la plus haute antiquité procédait ainsi. Il écrivait près de ses figures : Ceci est un homme, ceci est un bœuf.

M. Clairin expose Mlle Krauss dans le costume de dona Anna du *Don Juan*. Assise sur un de ces fauteuils Renaissance à dossier monumental, elle tient son loup à la main et, la tête tournée de profil, elle semble au moment de proférer la malédiction contre le meurtrier de son père. Si l'on reprochait à ce portrait de manquer d'intimité, M. Clairin répondrait que le costume même choisi par

lui prouve qu'il n'a pas cherché à représenter Mlle Krauss chez elle, mais Mlle Krauss sur la scène de l'Opéra, non point la femme, mais la cantatrice qui incarne tour à tour en elle les héroïnes du drame lyrique. En résumé, c'est un portrait largement peint et qui a grand air. Vêtu d'un veston de velours violet, le comte de Beust est, au contraire, tout à fait chez lui. Mme Louise Dubréau a bien marqué le fin sourire et l'énigmatique physionomie de l'homme d'état. Médite-t-il une dépêche ou compose-t-il un concerto? pense-t-il à l'Opéra ou à la triple alliance, est-ce Yradier ou Metternich? Une autre femme peintre, Mlle Abbéma, efface le fâcheux souvenir de ses *Quatre Saisons* du dernier Salon par un bon portrait de M. Auguste Vitu et par un portrait de Mlle G., que recommandent non-seulement la fraîcheur du coloris, mais encore une exécution sérieuse.

Le petit *Portrait de M. et Mme Alphonse Daudet,* par M. Montégut, est à la fois un joli tableau de genre et un curieux document d'histoire littéraire. Le poète lit à sa femme le manuscrit de son dernier roman. Ils sont assis l'un à côté de l'autre, devant une table-pupitre où une fleur s'épanouit dans un vase de cristal au milieu des livres et des papiers : Mme Daudet, au premier plan, le corps droit, la tête de profil; Alphonse Daudet, également de profil, mais un peu incliné en avant, vers le manuscrit qu'il tient sur ses genoux. Une bibliothèque d'ébène à hauteur d'appui règne au fond de la pièce sous une tenture de cuir de Cordoue décorée de tableaux et de dessins. Ce fond-là vaut bien comme intérêt un rideau rouge de convention ou un frottis de bitume. Les romanciers et les historiens philosophes parlent sans cesse des « milieux. » N'est-ce point surtout aux peintres à montrer ces « milieux? » N'ajouteraient-ils pas à la physionomie de leur modèle, ne la compléteraient-ils pas en montrant l'individu dans son intérieur, entouré des meubles, des livres, des objets d'art, qu'il a rassemblés, qui sont les témoins de sa vie, les reflets de ses goûts et de sa nature? L'intérieur, mais c'est l'homme même! Une visite de cinq minutes en apprend plus sur une personne qu'une conversation de deux heures.

Ce portrait de jeune fille dans un paysage de forêt, qui a de la profondeur, est le premier envoi au Salon d'un élève de M. Delaunay, M. Maurice Desvallières. Le dessin un peu sec est serré et précis. L'arrangement du costume, l'attitude de la figure ont une grâce simple et franche qui frappe et qui séduit. C'est un bon début, sérieux et point tapageur. Toutefois que M. Desvallières garde son jeune talent des suggestions de la nouvelle école pseudo-impressionniste. Il y a dans ce portrait certaines fleurettes au premier plan et un éclairage systématique qui nous inspirent quelques appréhensions.

M. Cot a peint Mme D*** dans un ajustement très riche et très décoratif qui rappelle les portraits du commencement du XVIIIe siècle. La facture est libre et ferme; on ne saurait trop engager M. Cot à persister dans cette manière. On retrouve dans le portrait de M. Fantin-Latour la sincérité habituelle de l'artiste devant le modèle. Mais la facture truitée, truellée, mosaïquée nuit à l'impression de cette œuvre si profondément sentie. — L'épiderme féminin n'est pas une peau de chagrin. Un portrait tout à fait remarquable est celui de Mme M***, par M. Maxime Faivre. La couleur est belle, la tête savamment construite sous l'enveloppe d'un modelé très ferme et très suivi. Le portrait de Mme X***, de M. Stewart, qui est d'un coloris vif, pèche par le dessin. Dans le portrait de Mme L.-L., par M. Wœrtz, on remarque surtout la superbe exécution du bras nu. Il y a du talent dans le portrait de M. Paul Foucher par Mlle Venot de Hauteroche. L'enfant somptueusement vêtu qu'a peint M. Toudouze a dans les carnations des pâleurs de cire. M. Callot expose un portrait de jeune homme où il a rendu avec éclat la fine coloration de la peau. M. Maurin continue à détailler les méplats, les dépressions, les imperceptibles rides du visage avec une exactitude scrupuleuse. Le portrait d'une femme âgée par M. Neil Whistler est peint en camaïeu noir et gris; il faut aimer la sobriété, mais pas à ce point. Bien que nous voulions être très bref, la conscience nous impose de citer encore les portraits signés Parrot, Humbert, George Lehmann, Auguste Leloir, Muraton, James Ligner, Friant, Claudie, Albert Aublet, que recommandent ou la largesse de la touche, ou la précision du modelé, ou l'éclat de la couleur, ou le charme du sentiment, ou la sévérité de l'expression.

V.

Les bêtes ont aussi leurs physionomies. Il arrive qu'on emprunte aux animaux les traits distinctifs de la face pour caractériser un visage humain. Les Grecs avaient créé pour Junon l'épithète de βοῶπις (aux yeux de bœuf) et l'on dit communément un nez d'aigle, un front de lion, un air félin. Des portraits d'hommes nous passerons donc aux portraits de bêtes, ce qui nous fournira une transition pour arriver aux paysages. Les animaux sont pour ainsi dire partie intégrante du paysage. Sans eux la nature semble en être encore au quatrième jour de la création. Elle est morne et désolée. Il suffit d'une vache qui paît l'herbe de la prairie, d'un chevreuil qui bondit dans les broussailles, d'une mouette qui rase la crête des vagues pour animer un site, pour donner un caractère de vie à la plaine, à la forêt, à l'Océan.

En tête du troupeau marche la génisse de M. Roll. Cet artiste, d'un tempérament si puissant, nous a accoutumé à de telles surprises. Tantôt il peint un choc de cavaliers, tantôt une dramatique scène d'inondation, tantôt encore un éblouissant tableau de mythologie. Aujourd'hui il expose le beau portrait dont nous avons parlé et cette magistrale étude : « Si Dieu lui prête vie, » la bête au pelage blanc et roux, lustré à la croupe par un rayon de soleil, qui paît tranquille devant une chaumière normande, aura la prime d'honneur au concours régional. Quel relief suprenant ! quelle lumineuse couleur ! et comme l'animal est bien rendu dans son allure ! Seulement le tableau gagnerait à la suppression des personnages qui s'estompent au fond en silhouettes informes ; la liberté de la touche tourne ici au sans-gêne. Cette facture lâchée jure avec l'exécution large, mais ferme de l'animal. Les paysans nuisent à *la Génisse* de Roll comme le berger nuit au *Taureau* de Paul Potter. *La Sortie de l'herbage*, de M. de Vuillefroy, nous montre des vaches qui ne sont pas loin de valoir celles de Troyon ; *le Gué*, de M. Marais, *le Pâturage*, de M. de Thoren, *l'Étable*, de M. Barillot, nous montrent des vaches qui ne sont pas loin de valoir celles de M. de Vuillefroy. Mme Deshoulières voudrait sauver de l'abattoir tous les moutons de M. Vaison et de M. Zuber, et le cardinal de Richelieu aimerait à jouer avec les chats de M. Monginot. Quant à l'aimable baudet de M. Jadin, il explique qu'on ait jadis écrit l'*Éloge de l'âne*.

La Gorge aux loups, de M. Tristan Lacroix, est un très grand paysage conçu dans la manière large et vigoureuse de *la Remise des chevreuils*, de Courbet. A l'entrée de l'étroit défilé qui s'enfonce entre les amoncellemens de rochers, une biche s'arrête aux écoutes. Cette bête, enlevée d'une touche franche qui trahit la spontanéité de l'exécution, est rendue dans son mouvement avec une sûreté remarquable. A droite, un vieux chêne tord ses branches dénudées ; au fond se massent les arbres de la forêt dont le vert feuillage, traversé par les rais du soleil, laisse voir une échappée du ciel. Les rochers paraissent un peu *flou* pour du granit, mais l'ensemble du tableau est d'une excellente tenue et donne une vive et agréable impression de fraîcheur. Les familiers de Fontainebleau prétendent que cet aspect humide n'est pas dans le caractère de la forêt, où il n'y a point de cours d'eau, à peine de sources, et où l'ombre de la feuillée est chaude. Nous ne déciderons point. D'ailleurs supposons qu'il vienne de tomber une pluie d'orage, et le site de M. Tristan Lacroix rentre dans son effet juste.

Un critique d'art en veine de paradoxe a écrit que le paysage est le genre de peinture le plus difficile. Il n'y paraît pas au Salon de 1883. On compte à l'exposition au moins sept cents paysages sur

deux mille cinq cents toiles; et parmi ces paysages, sept sur dix ont de vrais mérites. C'est donc environ cinq cents lisières de bois ou bords de rivières qui s'imposeraient à la description critique des malheureux « saloniers ! » En cette occurrence, l'équité commande de ne s'occuper d'aucun paysage puisqu'on ne peut s'occuper de tous. Comment parler des *Bords de l'Oise* baignant dans la clarté fluide, de M. Mesgrigny, et du *Cimetière de la Méditerranée* embrasé de soleil, de M. Montenard, et ne rien dire de la *Matinée d'été* perdue dans les brouillards opalins de l'aube, de M. Porcher, et des *Martigues* si éblouissantes de lumière, de M. Allègre? Pourquoi s'arrêter devant la *Vallée des Ardoisières*, empreinte d'une austère mélancolie, de M. Pelouze, devant la *Vue de Carqueiranne*, où M. Achille Benouville a mis du style et de l'effet, et passer vite devant l'humide *Vallée du Château-Gaillard*, de M. Paul Péraire, devant la *Campagne d'Athènes*, de M. de Curzon, devant cette *Rafale* où M. Yon a donné un aspect pathétique à la nature bouleversée? Est-il juste de citer *le Vieux Chemin*, de M. Camille Bernier, *la Fille du passeur*, de M. Adan, *la Ferme de Coursimont*, de M. Sauzay, *l'Étang du Merle*, de M. Tancrède Abraham, et de ne point mentionner *le Soir*, de M. Émile Breton, *la Sortie du terrier*, de M. Borchart, *la Fin de septembre*, de M. Nozal, la *Floraison des jacinthes à Harlem*, de M. Demont, et tant d'autres jolis paysages de tant d'autres paysagistes de talent? — De l'ensemble agréable de toutes ces toiles il ressort cette idée que le paysage accomplit une évolution, non point dans le faire, qui reste libre et vif, mais dans le choix des sites. On déserte les hautes futaies et les sous-bois ombreux où se plaisaient Théodore Rousseau, Diaz, Decamps, Courbet; on installe son chevalet sur la lisière des forêts, au bord des rivières ou des étangs, dans les grandes prairies, dans les plaines sans fin. On cherche surtout les effets de lointain, les progressions de la perspective aérienne, la limpidité de l'atmosphère. On met dans le cadre le moins de choses déterminées qu'il est possible. On peint le vide pour obtenir l'impression de l'infini.

Où s'arrête le paysage? Où commence la marine? La prairie au bord de la mer de M. Lansyer tient évidemment de ces deux genres. Au reste, le talent de Lansyer suffit à tous les deux. Une marine bien caractérisée, c'est malgré son titre le beau tableau de M. Iwill : *la Seine à Rouen par un temps de brouillard*. Le fleuve fuit dans la perspective et le soleil levant perce à travers la brume. C'est d'un effet très juste et d'une vive impression; le brouillard, léger et fluide, a une transparence magique. M. Renouf a peint un *Bateau pilote* qui va au-devant d'un steamer. La mer est grosse, glauque, sombre, car la nuée d'orage couvre le ciel. La chaloupe montée par quatre

hommes courbés sur les avirons franchit la lame par bonds. Ce tableau très solidement brossé est trop grand, ce qui est naïf à dire, ou trop petit, ce qui semblera paradoxal. Les personnages et la barque, de grandeur naturelle, sont à l'étroit sur cette nappe d'eau sans horizon. Si les figures étaient réduites des deux tiers ou si la toile était augmentée du double, — ce qui donnerait des dimensions de panorama, — on aurait l'impression de l'immensité terrible de l'Océan, effet que sans doute a cherché le peintre et qu'il n'a pas réussi à rendre.

De natures mortes, de légumes, de fruits, de fleurs, il y a de quoi approvisionner les Halles centrales et le marché de la Madeleine. M. Philippe Rousseau apporte des asperges; M. Spihler, des turbots et des soles; M. Tholer, des homards et des tourteaux; M. Magne, des lièvres et des perdrix; M. Bergeret, des prunes et des abricots; M. Conin, des pêches que, ne pouvant faire mieux, on ne se lasse pas de regarder; M. Benner, des pivoines éclatantes; M. Cesbron, des bottes de roses; M. Bidau, des violettes de Parme et des camélias blancs. M. Vollon méprise ces bagatelles; il nous offre tout simplement *le Pot-au-feu :* un morceau de bœuf cru posé près d'une marmite de fer. La viande n'est pas appétissante, mais on s'accommoderait volontiers de la marmite, car, la grande réputation de M. Vollon le prouve de reste :

Un *chaudron* sans défaut vaut seul un long poème.

II. — LA SCULPTURE.

« Femmes, cachez vos larmes, » dit le chœur d'*Œdipe à Colone*. En écrivant ces mots, Sophocle émettait, sans y songer peut-être, un principe d'esthétique statuaire. Dans l'art sévère de la sculpture, la douleur doit être contenue comme le mouvement doit être mesuré. Les figures ne souffrent ni la déformation des traits du visage ni la contorsion des membres. La véhémence d'un sentiment, qui est par cela même passager, l'emportement d'un geste qui est par cela même instantané et fugitif, ne concordent pas avec le caractère de durée éternelle du marbre et du bronze. Dans le beau groupe des *Premières Funérailles*, M. Barrias a fidèlement observé cette loi statuaire. Adam et Ève portent dans leurs bras le cadavre d'Abel. Certes leur douleur est bien grande, mais avec quel art le sculpteur a su en faire sentir l'intensité et la profondeur, tout en conservant aux physionomies un caractère de calme et de gravité recueillie! Pour renfermé qu'il soit dans le cœur, le sentiment n'en est pas moins pathétique. Ce groupe est supérieurement composé. Les deux figures se présentent de face; le père, marchant à pas lourds et lents, porte

dans ses bras le corps d'Abel ; la mère s'arrête pour baiser au front le cadavre, dont elle soutient la tête. Une peau de bête qui sert de linceul à Abel s'est détachée de son corps et tombe jusque à terre, formant tenon, remplissant le vide entre les deux figures et donnant au groupe une base solide. M. Barrias, qui a accusé le type d'Adam dans la force corporelle, n'a pas craint d'imprimer à sa physionomie quelque chose de farouche. C'est bien ainsi qu'on peut se représenter le premier homme, en se tenant à égale distance de la tradition biblique et des théories naturalistes. L'Ève est aussi bien conçue, encore que la pose des cuisses serrées l'une contre l'autre jusqu'aux genoux soit d'aspect pauvre et frissonnant. Dans la figure d'Abel, on ne saurait trop louer cet affaissement d'un effet si pathétique et de lignes si harmonieuses, ces formes élégantes et pures comme celles d'un éphèbe grec. L'exécution, toujours ferme et savante, paraît tour à tour énergique et délicate selon qu'on regarde une figure ou une autre. *Les Premières Funérailles* classent M. Barrias dans les premiers rangs des sculpteurs contemporains.

La statue de M. Guillaume, cette femme demi-nue assise au sommet d'un rocher, le bras gauche appuyé sur une urne symbolique, la main droite tenant une lyre faite d'une écaille de tortue et de cornes de bélier est-elle la Fontaine Hippocrène ou la Fontaine Castalie, la Nymphe de la Béotie ou celle de la Phocide? Sommes-nous sur l'Hélicon ou sur le Parnasse? M. Guillaume, qui s'entend bien en mythologie, comme il s'entend bien en art et en beaucoup d'autres choses, dit que c'est Castalie. Saluons donc la naïade divine dont les ondes inspirent les poètes et purifient les criminels. Si l'éminent sculpteur avait fait sortir du marbre une charbonnière ou une marchande des quatre saisons, les chercheurs de « modernisme, » comme ils disent, auraient été plus satisfaits. Quoi qu'ils en pensent, une muse ou une nymphe reste un sujet toujours digne du ciseau du statuaire. L'élégance du galbe et la noblesse naturelle de l'attitude caractérisent la statue de Castalie. Toutefois, si l'on retrouve dans ce marbre le faire précis et savant et le style élevé de M. Guillaume, on n'y retrouve pas le caractère profond que l'auteur des *Gracques* et du *Mariage romain* excelle à donner à l'ensemble des figures, à marquer sur les physionomies. Il semble que M. Guillaume est plutôt un historien qu'un poète.

L'envoi au Salon de M. Dalou est considérable : deux très grands hauts-reliefs qui attirent le regard par leurs dimensions et le retiennent par leurs qualités sérieuses et originales. L'une de ces œuvres représente la célèbre séance des états-généraux du 23 juin 1789. Ce haut-relief est composé, ordonné, on pourrait dire exécuté comme un tableau, avec trois plans bien distincts, une perspective nettement

déterminée et les dégradations de tons remplacés par les divers degrés de relief. Les figures du premier plan ressortent en plein relief, celles du second plan se modèlent en demi-relief, celles du troisième s'atténuent en bas-relief. A gauche, devant une grande table recouverte d'un tapis fleurdelisé, le marquis de Dreux-Brézé, la canne dans la main, le chapeau sur la tête, l'air très froid, très digne, très assuré et quelque peu impertinent, comme il convient à un gentilhomme qui parle au nom du roi à Messieurs du tiers, rappelle aux députés l'ordre de son souverain. Devant le grand maître des cérémonies, Mirabeau, solidement arc-bouté sur ses deux jambes, la tête rejetée en arrière, le buste saillant, la main droite tendue, l'index en avant, prononce les fameuses paroles qui sont trop connues pour être répétées. L'expression de puissance et de défi du tribun égale comme intensité d'effet l'expression de calme et de dédain de l'envoyé du roi, mais elle ne la surpasse pas. Plus loin, à gauche et au fond, tous les députés du tiers, les uns assis, les autres debout, regardent cette scène qui marque la première phase d'un duel à mort. Il y a là cinquante ou soixante personnages, tous bien caractérisés, variés d'attitudes et de physionomies, exprimant les uns la colère, les autres la surprise ou la curiosité, tous la résolution. Ce qui est surtout remarquable dans l'œuvre de M. Dalou, c'est que cette composition si pleine de vie et d'effet qu'elle soit, si animée, si tumultueuse qu'elle paraisse, garde néanmoins la sévérité de l'ordonnance, la mesure des mouvemens, la belle simplicité de la sculpture. La *Séance des états-généraux* n'est point sans doute l'œuvre la meilleure du jardin, — *les Premières Funérailles* l'emportent par l'expression d'un sentiment général, — mais c'en est à coup sûr la plus personnelle.

Cette belle simplicité, ces mouvemens mesurés, cette ordonnance sévère que l'on admire dans la *Séance des états-généraux*, font tout à fait défaut à l'autre envoi de M. Dalou, qui semble une copie en ronde bosse d'une apothéose de Rubens retouchée par François Boucher; — les deux peintres les moins faits pour inspirer un sculpteur. Ce haut-relief, conçu dans le goût pompeux du milieu du XVIIIe siècle, s'étend en hauteur. Au premier plan, deux hommes s'embrassent fraternellement, tandis que d'autres personnages brisent des épées, des fusils, des cuirasses. Au second plan, un groupe d'ouvriers (le chapeau rond et la blouse l'indiquent du moins) tendent un trophée de drapeaux à trois femmes qui planent dans les nuées, ayant pour tout costume le bonnet phrygien, le triangle égalitaire et autres attributs républicains. Çà et là voltigent des Amours portant des guirlandes de fleurs. De fort mauvais vers, qui rappellent par la facture les *Commandemens de l'église*

et le *Jardin des racines grecques*, nous renseignent sur le sens de cette allégorie. C'est le règne de la république, qui supprime la guerre et donne le repos à tous les peuples. Nous espérons qu'il passera encore de l'eau sous le pont de Kehl avant ce retour de l'âge d'or. Et quelle idée singulière M. Dalou a-t-il de faire de la politique en bas-relief? Tient-il donc tant à rappeler qu'à tort ou à raison on l'a pris jadis pour un homme politique? Ces réserves faites sur la conception humanitaire de l'œuvre et sur sa manière théâtrale, il faut reconnaître dans *la République* le don de la composition, la fougue et la facilité de la main.

On n'a pas oublié le bas-relief destiné au tombeau de Reber qu'exposait l'an dernier M. Tony Noël : une figure drapée, poétique et mystérieuse comme l'ombre d'Ophélie. Cette année, M. Tony Noël a sculpté deux guerriers avec toute l'apparence de la vie et tout le mouvement de la lutte corps à corps. L'un de ces hommes, frappé d'une javeline, tombe près de son compagnon; l'autre, se couvrant du bouclier et tenant l'épée prête à frapper, continue le combat: *Uno avulso non deficit alter*. Ces deux figures ramassées sont supérieurement groupées; l'exécution est savante et énergique. M. d'Épinay élève une statue à Callixène, célèbre pour avoir été la première maîtresse d'Alexandre. Enveloppée de la tête aux pieds dans une de ces étoffes transparentes que les Latins appelaient *vitreæ vestes*, la courtisane apparaît comme nue sous ces voiles légers. Elle ébauche un pas de danse, le pied gauche en avant, le poids du corps portant sur le pied droit, le buste tourné à gauche, la main tenant un pan de la *palla*, dont une des extrémités forme voile autour de la tête. Cette élégante et gracieuse figure semble un grandissement d'une terre cuite de Tanagra. En sculptant *Diane et Endymion*, M. Damé a oublié que la ronde bosse n'est point faite pour représenter les choses vaporeuses et intangibles. L'Endymion repose sur un nuage qui a tout l'air d'un rocher, et Diane s'élève dans le croissant de la lune qui n'est rien moins qu'une double faux; quant à la draperie qui flotte autour de la déesse, ce ne peut être évidemment qu'une feuille de tôle découpée. M. Darbefeuille a symbolisé *l'Avenir* par un éphèbe nu qui tient d'une main un livre ouvert et de l'autre une grande épée. Cet avenir-là paraît plus probable que celui de la vision de M. Dalou. Le *Crépuscule* de M. Boisseau est une figure de femme conçue par un sculpteur français de la renaissance et exécutée par un praticien italien du XIXe siècle. La *Nymphe Écho*, de M. Gaudez, qui s'enfuit nue en tenant sa syrinx, sort de l'atelier de Falconet ou d'Allégrain. Le *Titan supportant le monde*, de M. Injalbert, serait un beau modèle de cariatide pour quelque monument. M. Baujault donne à son *Rêve* cette épigraphe : *In*

somniis imperat caro. Le malheur est que ce plâtre n'est nullement de la chair. Il eût fallu la main de Carpeaux ou de Clésinger, ou à tout le moins celle de M. Jules Frère, qui a modelé avec le mouvement et la souplesse de la vie une figure nue sous ce titre : *Après le bain*. Les formes sont lourdes, le galbe est sans distinction, mais le travail du praticien réaliste est remarquable. La *Biblis changée en source*, de M. Suchetet, a beaucoup de sentiment et de grâce. On regrette d'autant plus que le polissage à la prèle ait effacé dans ce marbre tous les accens du ciseau.

Ici l'on danse. Voici une série de statues chorégraphiques auprès desquelles le groupe de Carpeaux paraîtrait d'un mouvement modéré : *l'Amour et la Folie*, de M. Cordonnier, *l'Ouragan*, de M. Desca, *Flore et Zéphyre*, de M. Coulon, *Orphée et Eurydice*, de M. Martin. Les pieds ne tiennent pas aux socles, les corps perdent l'équilibre, les bras battent l'air. L'avant-veille de l'ouverture du Salon, on avait réuni tous ces groupes autour du rond-point du jardin. L'effet était le plus merveilleux du monde : on aurait dit un quadrille. Après être sorti du bal, passons chez les acrobates. C'est « la pyramide humaine, » « les jeux icariens » que le groupe de *l'Immortalité*, de M. Hector Lemaire. Et pourtant on n'a pas le cœur à railler devant l'œuvre d'un sculpteur de talent, devant un groupe monumental, de six mètres de haut et comprenant cinq figures, qui a dû coûter tant de peines, tant d'efforts et tant d'argent. En elles-mêmes toutes ces figures ont du mérite : ce qui les gâte, c'est leur superposition. Imaginez que M. Mercié ait placé au-dessus du *Quand même!* le *Gloria victis*, et jugez de l'effet! Si l'on conservait seulement la mère, l'enfant et la figure tumulaire qui occupent la base de cette *Immortalité*, on aurait un groupe d'un style sévère et d'un beau sentiment.

M. Lanson, qui s'était élevé dans *l'Age de fer* à la sculpture héroïque, tombe dans la sculpture de genre. *La Douleur maternelle* représente une jeune femme assise sur un fauteuil, le dos et la tête renversée contre un coussin et tenant sur les genoux le cadavre emmailloté de son enfant. Cette femme porte un corsage de paysanne et une jupe à ruche copiée sur un peignoir élégant. Elle a ses bras et ses seins nus ; il ne faut pas s'en plaindre, car ce sont les meilleures parties de la statue. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de penser que ce costume hybride n'est pas dans la vérité, non plus que cette gorge découverte n'est dans la situation. Si l'on veut rendre le vrai, au moins faut-il ne pas commencer par choquer la vraisemblance dans les petits détails. La tête, bien construite, montre de jolis traits, mais l'expression des yeux, où l'on sent rouler les larmes, est trop forcée pour une figure statuaire. La charmante

Ensommeillée de M. Delaplanche, qui dort sur un fauteuil à dossier circulaire, est une œuvre non point sans valeur, mais sans signification. M. Aizelin a mis dans sa *Marguerite* qui revient de l'église, les yeux modestement baissés, la grâce virginale rêvée par le poète. Il ne faut pas en vouloir à l'artiste d'avoir sculpté Marguerite, qui est « belle, » mais qui n'est point « demoiselle, » comme elle le dit très bien, avec une jupe longue. S'il lui avait donné la jupe courte mentionnée dans le texte de Goethe, personne n'eût reconnu Marguerite. Un costumier d'opéra en remontre au Jupiter de Weimar, et son caprice a force de loi!

Clésinger a passé les dernières années de sa vie à sculpter quatre statues équestres qui doivent être placées au champ de Mars, devant la façade de l'École militaire. Marceau et Hoche ont déjà été exposés, Carnot est au moulage, voici Kléber. L'uniforme des généraux de la première république, qui n'était rien moins que simple : grands panaches, grandes écharpes, grands revers d'habit, grandes cravates à la Saint-Just, prête à la sculpture décorative telle que l'entendait souvent Clésinger. Kléber est représenté dans le feu du combat, le sabre levé, comme s'il ralliait autour de lui les grenadiers du Mont-Thabor. C'est une statue pleine de vie et de mouvement, bien digne du sculpteur qui, lui aussi, « a fait trembler le marbre, tant grosse que fût la pièce. » M. Frémiet a évoqué un *Porte-Falot du* XVe *siècle* dans son type rigoureusement caractérisé et dans son costume scrupuleusement exact. Bien campé sur son petit cheval et portant le hoqueton aux armes de la ville, cet homme ne reconnaît pas d'autre autorité que celle du prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, et n'entend pas d'autre français que celui de Philippe de Commines et de Pierre Gringoire. Ces caractères d'une époque disparue se retrouvent dans le *Routier à cheval*, de M. Tourguénef. Ce chevalier de grand chemin est assurément sans peur, mais non point sans reproche. S'il est le premier à l'attaque, il n'est pas le dernier au pillage, et lorsqu'il chevauche en éclaireur sur les flancs de l'armée, il ne se fait pas faute de détrousser un juif, voire même un bon chrétien.

Ingres, par M. Oudiné; *Hippolyte Flandrin*, par M. Degorge; *le Général Chanzy* sur son lit de mort, par M. Croisy; le *Baron Taylor*, par M. Jules Thomas, et encore le *Baron Taylor*, par M. Briden, sont à peu près les seules statues iconiques de quelque valeur. Pour les bustes qui se comptent par centaines, bien peu méritent d'être mentionnés. Nous en citerons seulement quelques-uns, à la fortune du souvenir. Parmi les bustes-types ou de fantaisie, nous nous rappelons l'*Ymagier du roy*, de M. Marquet de Vasselot et l'*Évêque du* X^e^ *siècle*, de M. Carriès, deux créations remarquables par le caractère des phy-

sionomies et l'excellent travail de l'ébauchoir, et la charmante *Pierrette*, de M. Maurice de Gheest, qui a la grâce piquante d'un Watteau; parmi les bustes-portraits, celui de M. Patin, par M. Guillaume, celui de Mme de B... par M. Allouard, celui de M. Eugène Labiche, par Mlle Thomas, celui de M. Albéric Second, par Mlle de Montégut, enfin ceux de M. et Mme B. W.., par M. Soldi. Un mot encore sur quelques petits ouvrage : l'étrange bas-relief pseudo-égyptien de M. Devillez, représentant *Salomé,* la belle médaille de la Ligue des patriotes, par M. H. Dubois, et le curieux médaillon de femme que M. Louis Ménard, le savant helléniste, a conçu et exécuté dans le style grec archaïque.

Jusqu'ici on avait toujours pensé que le but suprême du grand art de la statuaire est l'expression du beau. Il paraît qu'on pensait mal, car le véritable objet de la sculpture, c'est d'exprimer le laid. Tel est du moins le sentiment de M. Marioton, auteur d'un *Diogène* ascétique, de M. Etcheto, auteur d'un *Démocrite* ivre mort, de M. Turcan, auteur d'un groupe représentant *l'Aveugle et le Paralytique,* de M. Gustave Michel, auteur d'un second *Aveugle et Paralytique,* de M. Carlier, auteur d'un troisième et dernier *Aveugle et Paralytique,* enfin de M. Baffier, auteur d'un *Marat* demi-nu. Dans ce concours de la laideur, le prix est emporté de haute lutte par cette hideuse figure. Que notre conseil municipal ait l'idée d'ériger une statue à « l'Ami du peuple » sur l'emplacement des Tuileries brûlées et qu'un sculpteur quelconque accepte cette commande, rien de plus naturel. Mais qu'un artiste de talent (M. Baffier en a beaucoup) s'avise de son propre mouvement de sculpter ce triste personnage, plus abominable encore au physique qu'au moral, il y a de quoi confondre l'entendement. C'est comme si un journal d'Athènes nous apprenait soudain qu'on a découvert une statue de Thersite à Olympie! Mais la supposition est inadmissible, les fouilles de la vallée de l'Alphée ne sauraient nous réserver pareille surprise. La sculpture grecque n'a point créé en quatre siècles autant de modèles de laideur que la sculpture française en cette seule année 1883. On objectera que l'idéal moderne n'est pas l'idéal antique. Tant pis pour l'idéal moderne! Ainsi que l'a très bien dit Victor de Laprade, ce chrétien qui dans les questions d'art se rencontre avec un païen comme Théophile Gautier, « l'art moderne, et il faut entendre par là l'art du moyen âge et le nôtre, n'a pas fait autre chose que d'ajouter quelques rides à la beauté sereine et calme, à l'adorable jeunesse des types grecs. » — Il n'y a vraiment pas là de quoi être si glorieux.

HENRY HOUSSAYE.

LA

VIGNE AMÉRICAINE

EN 1883

LE CONGRÈS DE MONTPELLIER.

En 1880, le département de l'Hérault comptait 2,543 hectares de vignes traitées par les insecticides contre 2,624 hectares plantés en vignes américaines. En 1881, 6,260 étaient soumis aux traitemens chimiques et 5,162 avaient reçu des cépages américains, l'opinion inclinant en faveur des insecticides. En 1882, la vigne américaine regagnait le terrain perdu, car les documens officiels donnent 4,292 hectares pour les produits chimiques, et 10,918 hectares portant brillamment la vigne américaine!

Ces documens corroborent, ce me semble, les conclusions du congrès de Bordeaux : « La résistance désormais établie des vignes américaines pouvant aller jusqu'à l'immunité, ces vignes doivent être considérées comme un moyen sûr de reconstituer le vignoble français. » A la suite de ce congrès nous disions : « La vigne américaine s'étendra sur la France comme une marée montante; elle n'a ni à lutter ni à vaincre, elle est, — et c'est parce qu'elle est forte de l'avenir que la lutte est si acharnée contre elle (1). » L'expérience

(1) *Congrès de Bordeaux;* Dubois, Nîmes.

de deux saisons sépare ces documens de mes premières études; pourtant le mot de M. Planchon est resté celui de la situation : « La résistance de la vigne américaine n'est que relative, mais la moins résistante des vignes américaines est plus résistante que la plus résistante des vignes françaises. »

Si l'exactitude absolue de ces paroles ne se traduit pas toujours par des faits, c'est que l'adaptation en est encore à sa période expérimentale. Les incrédules croient que ce mot cache un piège, que c'est un manteau commode pour dissimuler les défaillances de la vigne américaine, mais ce préjugé tombera le jour où on recherchera la succession d'échecs qui a cantonné jadis chaque variété européenne dans la région qui lui est propre. Comme l'a fort bien dit M. Giraud-Teulon : « Il faut se rappeler que les espèces importées d'Amérique proviennent de différentes régions d'une aire géographique égale à celle qui s'étendrait de Moscou à Cadix, et de la Belgique à l'Algérie ; si la viticulture européenne, retombant en enfance, entreprenait de revenir sur cette adaptation consacrée par des siècles, la situation serait probablement plus grave que celle de la vigne américaine, quoique si nouvellement débarquée sur notre continent. »

Depuis la première étude publiée ici même (1), la vigne américaine a gagné la confiance de ceux qui la voient de près, et tandis que le professeur Husman éclairait la question en Amérique, le congrès de Bordeaux rendait le même service à la France. Les croyans de la vigne américaine y ont trouvé le baptême : le nom d'américanistes qui leur a été jeté à la tête, ils l'ont ramassé pour l'inscrire sur leur drapeau. En 1882, les preuves se sont accumulées en faveur de la vigne américaine et se rencontrent sur les points les plus étrangers les uns aux autres ; la remarquable étude de M. Giraud-Teulon confirme en 1882 ce qu'on pressentait en 1880, et cela avec tant de logique et d'autorité que je voudrais voir ces pages entre les mains de tous mes compagnons viticoles, car elles sont marquées au coin de la science vraie, de celle qui se lie indissolublement à la pratique.

Un rapport de la commission d'enquête du comice de Béziers est venu l'année dernière réduire à néant les légendes funèbres sous lesquelles on voudrait ensevelir la vigne américaine pour la plus grande gloire de poisons et d'explosifs coûteux, tandis que les américanistes imprudens de la première heure ouvraient de nouveau leur magasin et apprêtaient la charrette enrubannée des vendangeurs.

(1) *Revue* du 15 juin 1881.

Pendant que le phylloxera continue à étendre son voile sinistre sur le beau pays de France, la vigne américaine jette çà et là un rameau d'espérance. Heureuse la terre qui en l'accueillant saisit la fortune au passage! c'est ce rameau qui fera reculer le désert et la stérilité sur les inconsciens qui défendent vainement un passé qui leur échappe, car les moyens chimiques, même s'ils étaient utiles, ne sont qu'exceptionnellement pratiques. Pendant que ces persévérans de la ruine poursuivent leur chimère, la vigne américaine recouvre de ses flots de verdure la dernière trace de nos malheurs; mais, ne partageant ni l'inconstance des flots ni l'aveuglement de la fortune, elle s'étendra, rapide et bienfaisante, sur les clairvoyans qui auront volé à sa rencontre, laissant ceux qui l'auront repoussée se repentir dans la pauvreté. Ils s'apercevront trop tard que *Time is money* et jamais ces retardataires ne ramèneront sur eux les vagues d'or qui commencent à déferler sur les premiers vendangeurs. J'entends les incrédules me dire : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse! » Mais non, j'oublie sincèrement que je puis être parmi ces *audaces* heureux, lorsque j'appelle à la fortune ceux qui ne savent pas encore la voir dans la vigne américaine. Nous savons maintenant que même des espèces à résistance discutée ont résisté jusqu'ici; que même les clintons de M. Pagézy, tués si souvent, prospèrent et produisent depuis 1873, et l'étude comparée d'une foule de renseignemens américains et français produit un ensemble de conclusions dont la vérité est chaque jour confirmée par des faits nouveaux.

On voudrait trouver l'immunité sous forme positive plutôt que sous forme comparative; malheureusement elle n'est absolue pour aucun des cépages américains connus à ce jour, et ses différens degrés remarqués sur une même variété s'expliquent par le milieu comme par le voisinage. En effet, le phylloxera préfère certaines espèces à certaines autres; il abandonne celles qui lui plaisent le moins pour celles qui lui plaisent le plus : ainsi un riparia semble indemne s'il est entouré de vignes françaises; par contre, il réunira tous les phylloxeras des environs s'il est entouré de mustangs, variété qui paraît jouir d'une immunité complète.

L'adaptation a des lois inflexibles, qui ne demeurent obscures que parce qu'on a cherché exclusivement celle des racines, en négligeant le rapport des feuilles avec la température, l'état hygrométrique de l'air et l'intensité de la lumière. Les labruscas périssent au Texas, parce qu'étant une variété du Nord, ils ne peuvent traverser le long été de cette région; il en est de même dans le Languedoc. La nuance foncée de leurs feuilles aidant, le soleil les dessèche, et, de plus, leur origine les porte à hiverner au mois d'août, traversant ainsi septembre et octobre sans feuilles, dans

un état incompatible avec la température ; dans leur habitat normal, l'absence des feuilles coïnciderait avec le froid et l'humidité. D'ailleurs, les feuilles flétries par la chaleur ne peuvent accomplir leurs fonctions, ni donner la réplique aux racines qui, sans elles, n'accomplissent pas leur évolution annuelle. A l'appui de cette théorie, on trouve des concords greffés très vigoureux à côté de leurs pareils chétifs et non greffés ; car, chez les premiers, la partie aérienne est en harmonie avec le milieu, et compense jusqu'à un certain point la non-adaptation des racines. Je remarque aussi que, plantés en terrain plat, élevé, exposé à tous les vents, ils résistent mieux que dans des vallées abritées et chaudes. Nous savons qu'on ne combat la secheresse que par la profondeur et un ameublissement assez parfait pour détruire la conductibilité de la terre, en supposant, bien entendu, que les racines profitent de cette profondeur et de cet ameublissement en s'enfonçant profondément dans le sol. Ce n'est pas ainsi que se comportent les racines des labruscas, dont l'habitat normal, humide et froid, les dispose par un enracinement superficiel à profiter du peu de soleil accordé par une courte saison estivale et à éviter l'humidité excessive ; est-il surprenant que cette conduite tenue à quelques centaines de lieues au sud de leur pays d'origine leur soit fatale?

Les défaillances des clintons s'expliquent aussi par la direction de leurs racines et par une texture de feuilles incompatible avec la zone où on veut les placer. J'entends par direction des racines l'angle qu'elles forment avec la souche. On se rend compte de l'effet de cet angle en comparant les racines du concord avec celles du clinton. Chez le concord, l'angle est presque droit et, par conséquent, la direction est horizontale, ce qui défend aux racines de chercher la fraîcheur dans la profondeur, même si elle s'y trouve, ce qui est rare dans le Midi.

Chez le clinton, des causes inverses amènent un résultat identique ; ses racines forment avec la souche un angle très ouvert ; elles descendent presque perpendiculairement, et, si elles ne rencontrent pas la profondeur qu'elles cherchent, elles se pelotonnent contre le sous-sol impénétrable plutôt que de s'étendre à sa surface ; c'est une première cause de défaillance ; nous trouvons la seconde dans l'exiguïté de surface et d'épaisseur de ses feuilles, qui, pas plus que celles des labruscas, ne peuvent contribuer à la circulation et à l'élaboration de la sève. On peut attribuer la durée des clintons de M. Pagézy à ce qu'ils ont rencontré le sol profond et frais qui leur est nécessaire et à ce que la greffe les a dotés d'un feuillage apte à supporter le soleil du Midi. Les racines du riparia sauvage sont diversement inclinées, c'est-à-dire suivant des angles divers. Ceci

explique l'égalité de leur bonne tenue, malgré des milieux dissemblables. Remarquons que cette vigne des rivières supporte des étés secs, pareils à ceux qu'elle traverse sur les bords de rivières desséchées, mais qu'elle souffre d'une sécheresse perpétuelle. Les racines du taylor tiennent le milieu entre l'horizontale et la perpendiculaire; ce plant méconnu s'affirme vigoureusement dans les terrains silico-humifères et silico-argileux. Il existe déjà à Saint-Benezet 544,978 pieds de taylors de tout âge, plantés de 1876 à 1882; la plupart sont greffés, et pas un ne laisse à désirer comme végétation et fructification. Les greffes d'œillades, espars, terrets de 1881 ont produit, en 1882, 70 hectolitres d'excellent vin à l'hectare et les greffes d'aramon de 1882 promettent beaucoup plus.

La résistance du taylor ne soulève aucun doute de l'autre côté de l'Océan, et le professeur Husman dit, en parlant du fameux et rarissime montefiore, « qu'étant un semis de taylor, il résistera, non-seulement au phylloxera, mais aussi à 27 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro (33 degrés centigrades). Il ajoute que le taylor n'est pas assez fertile comme produit direct, mais que sa grande qualité a amené quelques viticulteurs, notamment M. Jacob Rommel, à essayer ses semis dans l'espoir de retenir sa résistance en lui ajoutant la fertilité et la grosseur du grain qui lui manquent. Ce cépage demande une terre profonde et suffisamment siliceuse; mais ce terrain n'étant pas rare en Languedoc, on se demande pourquoi le taylor ne retrouve que dans le canton de Saint-Gilles l'estime dont il jouit en Amérique. Dans l'Hérault et dans l'Aude, on lui préfère le riparia, qui, greffé en aramon, est d'une fertilité merveilleuse. Aussi voit-on autour de Montpellier des routes bordées de jeunes vignes de ce cépage.

Nous avons vu plus haut que les exigences de l'adaptation ne se bornent pas aux racines et que celles-ci subissent indirectement les conséquences de la non-adaptation du feuillage. En effet, les racines ne peuvent fonctionner d'une façon normale qu'autant que leur action est complétée par celle des feuilles, qui exposent la sève à la lumière et la renvoient aux racines sous la forme du suc nourricier qui dépose sur son trajet descendant les matériaux nécessaires à l'accroissement de la plante et à la production des racines. Il est évident que les feuilles ne peuvent accomplir leur mission qu'autant qu'elles sont saines. Par conséquent, un cépage n'est adapté qu'autant que, par leur texture, les feuilles sont à l'abri d'altérations de structure dues au milieu où elles se développent. Ces altérations se produisent de trois manières : 1° les feuilles jaunissent momentanément et partagent avec le reste de la souche une souffrance passagère; 2° elles sèchent, tombent et produisent par leur absence

une répercussion de sève toujours nuisible et certainement fatale si elle se répète ; 3° elles sont attaquées par le *mildew*, maladie qui s'établit d'une façon très inquiétante dans la Gironde et cause de grands ravages en Amérique, non-seulement sur les feuilles, mais aussi sur les fruits et sur le cep lui-même. Nous trouvons le mot *mildew* dans la Bible anglaise ; il y est prononcé par les prophètes Amos et Aggée comme une malédiction. En anglais, il exprime fort bien la nature de la maladie : moisissure humide, imprégnée de rosée (*dew*). Elle est causée par des écarts de température et par de brusques variations hygrométriques produisant des déchirures microscopiques de l'épiderme. Celui-ci, devenu incomplet, expose le parenchyme à l'air et le rend ainsi accessible à des sporules qui s'y multiplient d'autant plus rapidement que les circonstances atmosphériques continuent à lui préparer du terrain. Du *mildew* au *rot* et à l'anthracnose il n'y a qu'un pas. Les auteurs américains citent un espalier d'isabelle exempt de *mildew* pendant dix ans et attaqué du jour où il s'aventura hors de l'abri d'une corniche tutélaire. Le mal apparut sur la partie exposée, puis sur la partie abritée, la cause prédisposante préparant les voies à la cause accidentelle, celle-ci déterminant l'état contagieux, précurseur de l'état constitutionnel. Cet état constitutionnel stérilise et tue le cep si l'amputation immédiate du rameau attaqué (en un point situé au-dessous de l'attaque) ne prévient la diffusion de la sève altérée parmi les cellules saines ; la destruction totale des sporules latentes n'écarte le danger d'une nouvelle invasion qu'autant que les causes prédisposantes sont complètement écartées. Il est rare qu'une souche profondément attaquée revienne à la fertilité ; il y a des exemples, dans la Gironde, de vignes demeurées stériles après leur guérison. Le professeur Husman considère que cette décomposition du parenchyme est partiellement due à l'état miasmatique de l'air, et il ajoute que, là où la malaria et les fièvres règnent, la vigne semble subir leur influence autant que l'homme lui-même. Le *mildew* semble être une des causes aggravantes dont la présence ou l'absence rend le phylloxera alternativement mortel ou inoffensif sur un même cépage, ce qui prouve une fois de plus l'influence des relations fonctionnelles entre feuilles et racines sur la résistance ; l'action incomplète des feuilles sur la sève descendante ne permet pas à la racine de réparer les lésions que lui infligent les piqûres de l'insecte à mesure qu'elles se produisent ; c'est alors que la pourriture, en désorganisant les tissus lésés, isole les spongioles, parties actives de la racine, et, par ce fait, affaiblit ou tue, selon que cette désorganisation est partielle ou générale.

Les catawbas de Kelley-Island luttent, souffrent ou prospèrent

tour à tour depuis trente ans, selon que des années plus ou moins favorables les arment plus ou moins pour la résistance. M. Adelison Kelley affirme n'avoir remarqué aucun cas de *mildew* aux feuilles qui ne fût accompagné de lésions phylloxériques aux racines, et comme il n'y a pas d'anthracnose sans *mildew*, il se demande si ce n'est pas le phylloxera qui amène ces deux hôtes funestes. Mon auteur a constaté le *mildew* sur des groseilliers à maquereaux, et nous avons vu dans une précédente étude qu'en 1850, lors des importations de Reemellin, les groseilliers à maquereaux et les vignes périrent, tandis que les autres arbres et arbustes fruitiers réussirent. On peut raisonnablement conclure de ces deux témoignages qu'à cette époque le phylloxera et le *mildew* combinaient déjà leurs efforts malfaisans.

A ce propos, les auteurs d'outre-mer répètent que ce qui est bon dans les Pacific States est nuisible dans les Atlantic States, que le paillis, recommandé dans les régions sèches et brûlantes de l'Ouest, devient un danger dans le climat humide des côtes orientales; et les déceptions qui, de 1860 à 1875, ont frappé les états de l'Est nous avertissent que, si nos côtes méditerranéennes peuvent entrer sans difficultés dans la carrière nouvelle, les côtes atlantiques, à la fois chaudes et humides, auront à lutter avec des difficultés d'autant plus sérieuses que, par ignorance du danger ou difficulté à le combattre, le *mildew* et l'anthracnose ont envahi les espèces françaises jusqu'au point que Mead traiterait non-seulement d'accidentel et de contagieux, mais de constitutionnel, l'effet ayant aggravé la cause. Il découle de ceci que les Bordelais devront adopter les pratiques et les cépages des états atlantiques, tandis que les vignerons du Sud-Est devront opter pour les cépages des états Pacifiques et du Texas, dont les conditions climatologiques se rapprochent de celles de leur région. Cette invasion du *mildew* est assez inquiétante pour faire rechercher activement des feuillages solides qui lui résistent. On peut cependant espérer que les variétés qui y sont sujettes seront moins délicates sur racines résistantes qu'elles ne le sont actuellement sur leurs propres racines phylloxérées. Les estivalis du Nord, le norton's-virginia, le cynthiana, semblent offrir une ressource, car ils demandent et supportent plus d'humidité chaude que les autres variétés de leur race.

Les préjugés contre la greffe disparaissent avec ses difficultés: les greffeurs habiles ne sont plus rares, et ses avantages comme précocité et fertilité ne laissent plus de place à l'hésitation. La théorie et la pratique ont fait de grands progrès; on ne cherche plus la multiplicité de surfaces de la double fente anglaise, mais seulement le contact parfait des couches génératrices du bois sur

la ligne de juxtaposition, contact suffisant pour assurer la réunion latérale et complète des cellules, dont la propriété est de se multiplier en absorbant les fluides végétaux, d'emmagasiner ces fluides et de les transporter dans toutes les directions, surtout latéralement.

La greffe en place, en fente pleine ou partielle, selon l'âge, est celle qui donne les meilleurs résultats dans le Midi ; c'est en même temps la plus facile et la plus prompte. La bouture greffée réussit rarement; cela n'a rien d'étonnant quand on pense à la manière dont la soudure et l'enracinement s'opèrent. L'un et l'autre sont produits par la couche génératrice qui fournit la matière nécessaire à la soudure et à la formation de nouvelles cellules ; celles-ci, s'ajoutant les unes aux autres, s'allongent et forment les racines et les spongioles qui les terminent. La sève descendante d'une bouture à sa première heure n'est que l'expansion des matières plastiques emmagasinées pendant l'aoûtement et mises en mouvement par la température et par l'eau absorbée, ces deux causes provoquant l'évolution des bourgeons. Aussi faut-il que la formation de nouvelles racines précède l'épuisement de cet approvisionnement, sinon les vaisseaux vides se désorganisent au point de n'être plus aptes à transporter la sève puisée par les racines de la bouture lorsqu'enfin elles sont formées.

La greffe sur table de plants racinés offre, au contraire, les plus grandes chances de succès, car les spongioles se reforment dès la mise en terre, la sève monte rapidement au travers des sections de la greffe et redescend de même, apportant abondamment à la couche génératrice les matériaux nécessaires à la soudure parfaite. Dans les grandes cultures de la région de l'olivier, la greffe en fente sur place est aussi généralement qu'heureusement appliquée, mais on s'en abstient en Gironde, et pour cause ; les variations atmosphériques produisant des arrêts de sève pendant lesquels les surfaces des coupes s'altèrent. C'est pourquoi, même en Languedoc, la greffe tardive est préférable, parce que l'intensité de la lumière et de la chaleur, en activant la circulation, assurent une soudure rapide, tandis que l'intermittence de l'action des feuilles, causée dans le Bordelais par les printemps humides, froids et variables, compromet le résultat final.

M. de Mahy, étant ministre de l'agriculture, a souvent recommandé la transformation par le greffage des vignes françaises attaquées en espèces américaines à produit direct. Les préventions que l'irrégularité de ce procédé explique jusqu'à un certain point, tombent devant l'utilité de ce palliatif, qui, bien appliqué, présente trop d'avantages pour être repoussé légèrement. Partout où la vigne française est assez vigoureuse pour affranchir son greffon, il y a

intérêt à cette transformation. Mais si ce procédé est appliqué à des racines trop affaiblies, l'affranchissement ne se produit qu'insuffisant et d'autant plus éphémère que le développement de la greffe sera disproportionné à cette faible racine. L'affranchissement ne s'opère que par le jeune bois, et un greffon de seconde année ne s'enracinera pas plus que ne le ferait une bouture de deux ans.

M. Im-Thurm possède (1) les plus beaux jacquez greffés sur aramon qu'on puisse voir. Les premières greffes ont été faites en 1876 sur sujets pleins de vie; les suivantes sur des condamnés plus ou moins mourans. De même qu'à Saint-Benezet, les greffes de 1876 sont splendides et se comportent comme des francs de pied, tandis que celles des années suivantes sont de moins en moins prospères, et les dernières, qui n'ont trouvé que des sujets affaiblis, meurent ou luttent absolument hors de la loi viticole, qui veut qu'un cep produise ou périsse. La couche génératrice ne produit de racines que si elle est surabondamment nourrie par la sève descendante. L'abondance de ce suc nourricier dépend de celle de la sève montante; donc la formation des racines est subordonnée à l'abondance de cette dernière, et si la souche française qui sert de porte-greffe a perdu ses racines, comment puisera-t-elle abondamment la substance nécessaire à la formation de celles qu'on désire voir émettre au greffon? La nourriture emmagasinée dans la vieille souche peut donner quelques illusions au vigneron, mais une année ou deux auront raison de ce dernier effort de végétation. Nous étudierons un jour les moyens d'utiliser ces fantômes de reprise, car cette étude peut avoir des résultats pratiques; le temps seul décidera de la valeur des essais tentés en ce moment pour arriver d'une façon sûre et générale à transformer une vigne française mourante en une vigne américaine résistante, en ne perdant qu'une ou deux récoltes et en ne dépensant qu'une faible somme. En l'état de nos connaissances, le moyen le plus sûr, le plus prompt, le plus accessible à tous pour la reconstitution d'un vignoble, c'est l'achat de plants racinés, greffés et soudés; l'intérêt général demande que les grands propriétaires deviennent vendeurs à bon marché de ce produit, afin que la petite propriété bénéficie des expériences plus ou moins coûteuses de ces industriels d'un nouveau genre, expériences qu'ils font d'abord en vue de leurs propres plantations, mais qui profiteront ensuite à ceux qui ne peuvent perdre temps et argent à apprendre le métier de greffeur ou de multiplicateur.

A propos de multiplication, revenons encore à la bouture à un œil, dont chaque saison confirme la valeur : c'est le plant le mieux

(1) Aux Sources, près Bellegarde (Gard).

constitué, le plus précoce, certainement le plus fertile. Il faut, il est vrai, une installation pour le produire et aussi de l'expérience pour faire sortir d'un fragment de bois et d'un bourgeon fragile une longue racine et une pousse vigoureuse. Quelques jours, quelques heures décident du succès; un châssis ouvert intempestivement, quelques gouttes d'eau de plus ou de moins, peuvent anéantir le fruit de plusieurs semaines de travail, de veilles et d'attention, mais, malgré ces difficultés, ce genre de multiplication aura son heure et le *one eyed cutting* sera demandé et coté sur le marché, autant comme produit direct que comme porte-greffe; enfin, comme raciné greffé, il donnera des plants merveilleux à tous les points de vue; mais il ne sera produit couramment à bas prix que par ceux qui auront acheté, chèrement et longuement, une théorie solide et la plus minutieuse des pratiques. N'étaient ces difficultés, il y a beau temps que la bouture à un œil aurait remplacé l'illogique bouture à plusieurs yeux, car elle est connue et pratiquée depuis 1817 en France et surtout en Angleterre, et ce sont ses difficultés qui l'ont jusqu'ici confinée aux serres à raisins de table.

Ce n'est pas à Paris que d'habitude on cherche des enseignemens viticoles; pourtant, c'est au coin du Cours-la-Reine et de l'avenue qui relie le pont de la Concorde au Palais de l'Industrie que je prie mes lecteurs d'examiner un marronnier qui démontre, mieux qu'aucune explication ne pourrait le faire, comment agit la force expansive du tissu générateur qui soude ou affranchit les greffons. Ce marronnier est un vétéran solitaire du siège de Paris. Son aspect est bizarre, car il porte quatre excroissances que l'on serait tenté d'appeler branches si elles n'étaient privées d'axe terminal et si leurs deux extrémités ne rentraient dans le tronc après s'en être écartées sur une certaine longueur. Cet état singulier est dû aux lésions profondes que la dent affamée de chevaux jeûnant au piquet ou une serpette trop sévèrement réparatrice ont infligées à cet égaré des forêts indiennes. Les nouvelles couches de bois ne pouvant s'étendre sur une surface minéralisée par le coaltar, ont suivi les quelques vestiges de cambium qui existaient encore et ont formé des bourrelets longitudinaux à peu près cylindriques, forme obligée, car les nouveaux tissus engendrés par le cambium, ne pouvant s'étendre en largeur, se sont enflés en avant des lignes qui leur ont servi de point de départ. Le marronnier du Cours-la-Reine rend sensibles les phénomènes de la soudure et de l'affranchissement, car les lésions qu'il a subies ont créé à la descente des sucs nourriciers vers la racine un obstacle pareil à celui qu'aurait créé une greffe à juxtaposition imparfaite. Cette descente s'est produite quand même, mais avec une déviation telle que les bourrelets se sont isolés du tronc en se for-

mant en dehors de la perpendiculaire. Si le point où les bourrelets ont surgi s'était trouvé sous terre, les cellules se seraient organisées sous forme de racines et la partie supérieure de l'arbre aurait été affranchie, c'est-à-dire qu'elle aurait pu vivre sans le secours de ses racines primitives. Ces bourrelets sont sortis du tronc, parce qu'un obstacle les a rejetés en dehors de la direction normale ; mais arrivés près du collet, au lieu d'obstacle, ils ont rencontré des restes de couches génératrices qui leur ont permis de se souder à nouveau au tronc en reprenant une situation normale... Dans cette dernière action, la couche génératrice a accompli l'action qui caractérise la soudure d'un greffon, puisque le suc nourricier a produit la multiplication de cellules dans l'intérieur de l'écorce, tandis qu'avant, le suc nourricier, rejeté hors de sa situation normale, a produit la multiplication des cellules en dehors de l'écorce. Si ces deux actions s'étaient accomplies sous terre comme dans une vigne greffée, la première aurait produit l'enracinement et l'affranchissement, et la seconde la soudure parfaite, telle qu'on la désire quand on greffe une espèce française sur une espèce américaine, moyennant la suppression répétée de racines naissantes.

C'est cette propriété des cellules de s'organiser et de se multiplier en tous sens qui explique le mécanisme de la soudure des greffes. La couche génératrice des deux coupes ayant des facultés d'accroissement égales, de nouvelles cellules gorgées de sucs nourriciers se forment et, allant à l'encontre les unes des autres, s'unissent et recouvrent rapidement les sections au point d'en faire disparaître la trace. C'est ainsi que les choses se passent dans les greffes, à juxtaposition de coupes parfaite, où la végétation s'établit avec activité et continuité ; mais, quelque parfaite que soit la juxtaposition générale des coupes, il y a forcément des points où elle laisse à désirer. C'est sur ces points que le cambium s'échappe pour s'organiser au dehors du sujet, et, se trouvant en contact direct avec la terre, il produit des racines au lieu de produire des soudures. On remarque que la soudure parfaite est incompatible avec une abondante émission de racines, mais on se demande si l'enracinement est la cause ou l'effet de la mauvaise soudure. En résumé, c'est l'enracinement accompagné de soudure qui constitue l'affranchissement, action aussi désirable quand il s'agit de substituer un cépage raciné à un autre, que nuisible quand il s'agit de doter un cep à racine résistante d'une partie aérienne d'une autre espèce. Dans le premier cas, la sève descendante est dérivée aux dépens du sujet et au profit du greffon, qui, par cette formation de racines, se crée une vie individuelle. Dans le second cas (celui de la greffe en espèces françaises sur racines américaines), cet affranchissement

doit être évité par tous les moyens possibles, afin de concentrer les forces organisatrices vers la soudure parfaite. Dans les deux cas, toutes les repousses doivent être supprimées aussitôt qu'émises, afin d'éviter les déperditions de substance et l'étouffement du greffon par ces repousses. Dans le cas du greffon américain, il faut respecter les premières formations de racines, car c'est sur elles que s'appuie l'affranchissement qui se produit immédiatement ou jamais, l'émission de quelques faibles racines ne pouvant constituer l'affranchissement.

Consacrons quelques lignes à la trop grande prudence et à ses conséquences fatales; indiquons en même temps comment la greffe en fente sur place, dont nous venons de parler, est l'ancre de fortune des imprudens qui étudient l'adaptation en grand. Sans pousser mon raisonnement à l'extrême, sans lui faire franchir les limites du bon sens, je dirais : Évitons les erreurs si nous le pouvons, et, pour cela, renseignons-nous. Mais trompons-nous plutôt que de rester sans rien faire, plutôt que d'enfouir notre argent dans le sol avec des céréales, plutôt que de perdre des années; car, admettant que nous nous soyons trompés, que de nouveaux renseignemens nous disent que l'espèce choisie ne résistera qu'un nombre limité d'années, ou qu'un point défaillant dans notre jeune vigne nous indique qu'elle va fléchir, il restera la ressource de greffer une variété sûrement résistante sur la souche condamnée : 37 fr. 50 par hectare et une année perdue, voilà le bilan d'une erreur possible, mais de moins en moins probable : est-elle à comparer avec la certitude du dommage attaché à chaque année perdue dans l'attente et dans l'incertitude? et si l'année où le prudent se décide à planter coïncide avec celle où le plus malchanceux des imprudens sera réduit à greffer l'objet de ses erreurs, lequel récoltera le premier? Sera-ce le soi-disant prudent qui, par une année sèche, mettra une pauvre bouture en terre en pensant aux remplacemens qu'il aura à faire, ou sera-ce l'imprudent qui, pour racheter une erreur, établit solidement un greffon dans une souche pleine de sève? Il va sans dire que, dans ce cas, c'est un greffon d'espèce résistante à produit direct qu'on emploiera, et qu'on opérera la greffe très profondément de manière à obtenir l'affranchissement et à pouvoir, si la greffe devenait une passion comme chez certains Américains, regreffer encore, et cette fois avec un greffon français... Le raisonnement peut paraître excessif et le serait, si, d'une part, je ne mettais les choses au pire et si, de l'autre, on pouvait trouver quelque chose de plus fatal que l'abstention dans les pays où les céréales ruinent et où la jachère empoisonne la terre de mauvaises herbes des quatre saisons, qu'il faut des années pour détruire.

Au congrès de Bordeaux, on a demandé une nouvelle enquête en Amérique, enquête dont le but était de démontrer que les Américains se passionnent pour le sulfure de carbone et qu'ils se considèrent comme nos maîtres en viticulture reconstituante, Cependant il ressort de leurs écrits que c'est la France qui leur a indiqué l'emploi du sulfure de carbone et l'emploi de leurs vignes sauvages comme porte-greffes; donc nous ne trouverions au-delà des mers que le reflet tardif de pratiques françaises. Cela est si vrai que les Américains, satisfaits du taylor, se sont, à notre exemple, lancés à la poursuite du sauvageon des forêts et suivent l'école de Montpellier avec ardeur, tandis que ceux chez qui l'esprit de routine trouve un temple, réitèrent le vœu d'une seconde enquête en Amérique. Cette enquête aurait un bon côté; les Américains, gens pratiques, feraient changer de rôle à l'envoyé, ils l'interrogeraient au lieu de lui répondre, et d'un *enquêteur* ils feraient un messager de la bonne nouvelle. Qui sait? Ils le porteraient en triomphe en annonçant de par lui la résurrection viticole du monde entier. Au sujet de cette nouvelle enquête, M. le professeur Planchon a dit à Bordeaux que c'est en France qu'il faut étudier la vigne américaine, puisque c'est de la France qu'il s'agit.

Mes collègues en viticulture ne s'offenseront pas, je l'espère, si une réminiscence de vénerie me fait dire que quelques-uns d'entre nous font leur retour en avant, chassant la fortune le plus gaîment du monde, sans morsures ni querelles, tandis que d'autres, moins pressés ou moins sûrs d'eux-mêmes, font leur retour en arrière et semblent non-seulement tristes, mais tellement hargneux, qu'il faudrait craindre pour nos talons si nous nous laissions joindre par ces retardataires inquiets et mordans. Mais la fortune court vite, ce n'est pas le moment de nous arrêter autour de l'œuf d'hier, sujet de tant de querelles, prétexte à tant de retards!

Nous sommes sûrs de l'existence très ancienne de l'insecte dans la vallée du Missouri et aussi de ce que les estivalis et les riparias lui résistent. Nous savons aussi que le labrusca ne se trouve pas à l'état sauvage dans cette vallée; est-ce à dire qu'il n'a été exempt du *rot* et du *mildew* dans le Nord que jusqu'au jour où le phylloxera, se généralisant, est venu attaquer ses racines, sinon mortellement, du moins de manière à le rendre accessible par sa faiblesse aux maladies cryptogamiques? Étant donnés les échecs du vinifera en Amérique de 1600 à 1802 et ceux des labruscas et de ses hybrides de 1860 à 1875, par agglomération, invasion phylloxérique ou autres causes, les hybrides de vinifera et de labrusca semblent condamnés d'avance par leur double origine. Malgré cela, la présence du *mildew* dans la Gironde oblige à chercher des espèces résistantes à ce nouveau fléau, et les Girondins se résigneraient

même à greffer des hybrides sur racines résistantes, s'ils croyaient échapper ainsi à leur nouvel ennemi.

Le congrès de Bordeaux est déjà loin; si j'en parle encore, c'est pour montrer combien la marche suivie par nos grands chefs viticoles est droite et sûre, puisque tout ce qui a été dit par eux à Bordeaux nous a été redit à Montpellier, il y a quelques semaines, avec preuves matérielles à l'appui. Malgré quelques échecs, dus autant à des découragemens qu'à des erreurs d'adaptation, le flot monte toujours, marquant des étapes de plus en plus concluantes. M. Planchon nous a indiqué la ligne à suivre. Depuis cette époque déjà lointaine, elle a été suivie prudemment par les uns, audacieusement par les autres. Quelques-uns se sont découragés et se sont retournés vers les insecticides, mais ni les défections ni les attaques des adversaires chimistes n'ont pu arrêter la foule grossissante qui veut reconquérir la fortune.

Il ne faut pas nier absolument l'efficacité des insecticides, car, dans certains cas et dans certains milieux, leur application peut donner d'excellens résultats provisoires, et si leurs partisans étaient moins ardens à la lutte, ils seraient plus écoutés. Mais quelques-uns de leurs champions se servent d'armes si singulières qu'ils feraient douter de la valeur de leur système. Ainsi ils analysent et défigurent les paroles des américanistes, les traitent par amputations, résections, contractions et me rappellent enfin un épisode américain de la vie de Mgr de Cheverus. Étant missionnaire à Boston, il discutait publiquement avec un pasteur protestant qui trouvait dans la Bible, moyennant suppressions, adjonctions, oublis de pagination, toutes les munitions qu'il pouvait désirer, Mgr de Cheverus se leva impatienté et lui dit : « Il est aussi écrit dans l'évangile : Judas sortit et alla se pendre » et plus loin : « Allez et faites de même. »

Les apôtres de la chimie viticole ont tenté maintes fois de faire porter leurs bannières aux Américains ; mais voilà que M. Wetmore, le grand maître en viticulture des Californiens, écrit le 15 janvier 1883, « qu'il existe en effet des fabriques de sulfure de carbone, mais que ce produit est surtout employé à détruire les fourmis et les rongeurs, notamment une variété d'écureuils très importune qui habite sous terre ! »

Le congrès de Montpellier a mis en lumière la somme des connaissances acquises et confirmées par l'expérience depuis le congrès de Bordeaux. Aucun discours n'a été prononcé, mais chacun a répondu simplement aux questions d'un président qui en aurait remontré à tous. Trois séances ont été consacrées à la vigne américaine, une au greffage, deux à la submersion et aux insecticides. Comme renseignement général, disons sans commentaire qu'aux

quatre premières séances, on comptait deux ou trois auditeurs par place, tandis qu'aux deux dernières, chaque auditeur en avait deux ou trois.

Le taylor a paru le premier dans l'arène : on tremblait pour lui, mais il n'a reçu que des éloges. Il a seulement été constaté qu'il partageait avec tous les cépages connus le défaut de mieux se comporter en certains milieux qu'en certains autres. Rien de neuf n'a été dit du riparia, le porte-greffe des bonnes terres. Ses grandes qualités ont été constatées une fois de plus et les merveilleuses greffes d'aramon, que le monde viticole vient admirer à Pignan et à Valeautre chez M. de Turenne, ont été citées comme preuves à l'appui. Le jacquez a pris rang comme porte-greffe avec la très belle réussite des greffes d'aramon et de carignane du Rocher, chez Mme Saint-Pierre. Plantés en simples boutures en 1881, greffés en 1882, le développement obtenu à l'automne de la même année était égal à celui de souches de trois ans. On a remarqué que ce cépage, tout en préférant les bonnes terres, s'arrangeait mieux que le riparia des sites par trop méditerranéens, si j'ose m'exprimer ainsi. Sa fertilité a été discutée ; il est loin de produire comme l'aramon, mais sa couleur et son degré l'appellent à améliorer ce producteur trop prodigue de vins trop légers. Il donne, dit-on, plus de fruits que de vin ; pour obvier à ce défaut, un admirateur quand même a préconisé la macération à outrance. M. Vialla, notre président, s'est justement inquiété du dépôt que ce procédé pouvait bien laisser dans les foudres et de la quantité de vin clair qui pouvait ensuite sortir des dits foudres. Il ressort des débats qu'il faut tirer d'abord un vin brillant et limpide, puis utiliser le marc, resté riche, à la fabrication de vins de sucre, loyalement vendus comme tels. L'herbemont n'est pas le plant de l'Hérault ; dans le Gard, il donne un vin léger, droit, abondant, et il est, de plus, un excellent porte-greffe. Le vialla, — son nom lui porte bonheur, — est bien accueilli partout ; il tire parti des terrains les plus ingrats et même des plus mauvais vignerons. Personne ne lui connaît de défaut ; il prend mieux la greffe qu'aucun autre cépage et réussit là où d'autres échouent. Le york-madeira a été nommé jadis « le chevalier sans peur et sans reproche. » Avec son feuillage sombre et son très modeste développement, il n'attire guère l'attention, mais on pressent en lui le porte-greffe cherché pour les petites espèces. On commence à l'admettre comme producteur direct, malgré un *accent* très américain. Le solonis prospère dans quelques terres inhospitalières à d'autres cépages.

Pas un mot n'a été dit du phylloxera, ni de la résistance des cépages dont nous venons de parler, ni des œufs d'été, ni d'hiver, qui jusqu'ici jetaient le trouble et le désordre dans les congrès. Ce

fait donne la mesure du terrain gagné par les américanistes depuis le congrès de Bordeaux. On a pensé à la résistance pour la première fois lorsque celle de l'otello a été mise en doute. M. Sabatier a vivement intéressé l'assemblée en parlant des sentimens généreux et humanitaires qui l'avaient porté à se dessaisir, en faveur d'un acheteur ardent, de mille otellos boutures second choix au prix modéré de 1,500 francs le mille! Il est vrai qu'il avait gardé pour lui son premier choix; il en a, dit-on, planté trois cent mille. M. le docteur Despétis a contesté la résistance de cet hybride, mais son terrain ingrat est la pierre de touche des résistans. Les otellos de M. Guiraud ont déjà neuf ans et, en général, les gens qui en possèdent peu voudraient en posséder davantage. Étant de ce nombre, je n'ai pas craint de le dire, car, de ma place, j'oublie le *Taceat mulier* qui me domine dans les grandes assemblées, où la majesté d'une tribune me rappelle cet article de foi que la femme est née pour travailler, servir et se taire.

M. Gaillard (du Rhône) a, selon son habitude, donné sur les hybrides des renseignemens précieux, et cela avec simplicité et concision; aussi sa place a-t-elle été honorablement marquée au congrès de Montpellier, comme elle l'avait déjà été à celui de Bordeaux. Tous les hybrides connus ont été passés en revue. On a fait plus pour le montefiore, car les quelques boutures disponibles ont été achetées à des prix fabuleux. J'en ai emporté une comme trophée et comme souvenir, — trophée, parce que le montefiore est un semis du taylor si honoré à Saint-Benezet, — souvenir, parce qu'elle m'a été donnée par un aimable compagnon de route et voisin.

La séance consacrée à la greffe peut se résumer ainsi : la greffe en fente sur place convient à la région de l'olivier parce qu'étant tardive, elle coïncide avec une saison chaude et lumineuse. Le plant raciné greffé sur table et soudé en pépinière convient à la Gironde, où le temps humide et couvert protège ses premières feuilles, tout en menaçant son âge mûr de *mildew* et d'anthracnose. On peut dire d'une façon générale que ce qui fait réussir un système fait échouer l'autre, leurs conditions de prospérité étant diamétralement opposées. La greffe-bouture semble plus théorique que pratique; chez elle il y a cumul de difficultés, sinon d'improbabilités. La greffe anglaise est plus solide que la greffe en fente simple. Par contre, les languettes trop minces de la greffe anglaise se désorganisent au centre du cep sans nuire à la soudure irréprochable de la circonférence. La greffe en fente simple, vue en coupe, semble plus rassurante, mais on peut supposer que la petite caverne centrale de la greffe anglaise perd beaucoup de ses terreurs quand elle est emprisonnée dans une soudure extérieure aussi parfaite que celle examinée au congrès.

L'engluement semble inutile; pourtant je réclame une couche d'argile autour de la greffe en fente sur place, car la lenteur avec laquelle l'argile cède ou absorbe l'humidité tempère l'abondance comme la pénurie d'eau et prévient la désorganisation des coupes, ainsi que les desséchemens qui séparent les couches génératrices aux dépens des soudures naissantes; ceci n'a pas été dit au congrès, j'en prends personnellement la responsabilité, car j'ai probablement employé plus de terre glaise à cet usage que la majorité de mes collègues. Les ligatures qui se pourrissent vite et qui recouvrent peu les coupes sont les meilleures, car leur rôle doit se borner à lier solidement les greffons; bref, leur utilité est voisine de la nuisance.

La séance des insecticides a suivi celle du greffage. A cette séance, les orateurs étaient presque aussi nombreux que les auditeurs et n'ont rien dit de neuf, sinon que les insecticides pouvaient préserver les grands crus en attendant qu'on les greffe sur racines résistantes.

Les succès de la submersion ont été simplement constatés partout où elle est possible, c'est-à-dire partout où une couche d'eau de $0^m,50$ peut être maintenue pendant quarante jours, — avec assez peu d'eau pour ne pas charrier trop d'air. — Si la porosité du terrain obligeait à une trop grande dépense d'eau, l'air s'accumulerait en argentant les sarmens, les racines, les brins d'herbes pour la plus grande satisfaction du très petit animal, qui échapperait ainsi à l'asphyxie qu'on lui aurait préparée à grands frais. M. de Castelnau, qui, plus que personne, a qualité pour parler de la submersion, dit qu'elle sera pratiquée dans sa région tant qu'il y aura de l'eau dans la rivière.

L'assemblée s'est séparée après la sixième séance avec l'espoir de se réunir bientôt et souvent autour de l'aimable président, qui sait si bien faire jaillir la lumière autour des questions qu'il pose et mettre en valeur les modestes vignerons, hésitans à donner un avis devant la docte école que M. de Montlaur a si justement nommée l'école de viticulture de France.

LÖWENHJELM, duchesse de FITZ-JAMES.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

SES PREMIERS TRAVAUX.

I.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE.

L'opinion a si bien accueilli l'École française de Rome dès sa création, elle l'a si résolument entourée de ses sympathies et de ses espérances, ces sympathies se sont trouvées si heureusement efficaces, elles ont si bien accompagné la ferme volonté du gouvernement et des chambres en faveur de l'institution nouvelle, qu'un compte-rendu public des efforts qu'elle a tentés et des résultats qu'elle croit avoir atteints devient une sorte de devoir et sera peut-être le bienvenu. Nul n'a pensé qu'une telle fondation pût demeurer sans utilité effective. Nul n'a regardé comme douteux que le commerce familier avec les souvenirs et les monumens de l'anti-

quité classique, avec les plus belles œuvres de l'art ancien et moderne, ne pût offrir d'admirables ouvertures à de jeunes intelligences bien préparées, et les conduire avec succès dans la voie de la science ou vers la noble tâche de l'enseignement. Le groupement sous une bonne discipline intellectuelle et morale double les forces et les rend plus fécondes. Il faut d'ailleurs à notre éducation nationale une inspiration toujours renouvelée : une faveur intelligente aux études spéciales doit être puissante à entretenir son incessant progrès. Voilà pourquoi il est bien d'avoir créé il y a quarante ans l'École française d'Athènes, tout récemment l'École française du Caire, et d'avoir fondé une colonie scientifique à côté de notre Académie de France à Rome. Notre villa Médicis est, on en convient, une glorieuse maison, et la fondation de Colbert, après deux siècles de succès, est consacrée. On reconnaît qu'en Égypte nous avons à continuer tout au moins une grande et belle tradition scientifique, et qu'il est bon d'assurer des disciples, des successeurs, à Champollion le jeune, à Letronne, à de Rougé, à Mariette. Ce n'est pas parce que les écoles d'Athènes et de Rome embrassent, par la nature de leurs études, une culture plus générale que l'utilité en devra paraître moins évidente.

Les services que notre École d'Athènes a rendus à l'enseignement et à la science, qui ne les connaît? Il suffit, pour une première période, de rappeler quels maîtres elle a donnés à la génération actuelle; il suffit, pour l'époque ultérieure, de feuilleter ses publications et surtout le précieux *Bulletin de correspondance hellénique*, tableau fidèle de son activité quotidienne. Pas un monument n'est découvert sur un point quelconque de l'Orient hellénique ou de la Grèce que ce *Bulletin* n'en donne, avec une excellente image bien souvent, un utile commentaire. Point de travaux de vulgarisation, peu de mémoires très étendus; rien que des informations très précises, des accroissemens réels à notre connaissance de la civilisation et de l'art antiques. Deux ou trois cents inscriptions inédites sont publiées là chaque année. M. Homolle vient d'y donner tout récemment les prémices des belles fouilles que son séjour à l'École d'Athènes, suivi de missions, lui a permis de faire à Délos. On sait qu'il a déblayé entièrement le sanctuaire apollinien. Il a retrouvé les archives de la ville avec celles du temple, c'est-à-dire les nombreuses inscriptions qui nous instruisent des opérations financières par lesquelles le clergé de Délos se transformait en une vaste banque, promotrice du commerce, de la navigation, des colonies. Il a recueilli mille textes au moins, l'un de cinq cent dix lignes, l'autre de plus de trois cents lignes, une vingtaine de cent cinquante à deux cents lignes. Avec cela des fragmens de statues, des bas-reliefs, des terres

cuites, qui permettront d'établir des séries archaïques. Secondé par M. Nénot, lequel affirme que ses travaux pour la construction de la future Sorbonne ne feront pas tort à cette collaboration savante, M. Homolle prépare une grande publication. L'École française d'Athènes aura fait à la science, par ces fouilles de Délos, un présent plus considérable peut-être que l'Allemagne par les récentes fouilles d'Olympie.

Ce ne sont pas là de médiocres services rendus à notre pays, car la grandeur intellectuelle d'une nation qui, comme la France, a des liens intimes avec le lointain passé, se mesure en partie sur ce qu'elle retient encore de la forte et sévère culture classique; ce lui est un lien et comme une solidarité profitable avec certaines grandeurs que le génie moderne n'a ni dépassées ni même atteintes. L'originalité du génie grec, la très vive part qu'il a prise à l'œuvre générale de la civilisation occidentale, non-seulement par la philosophie, mais par le grand art et par les ingénieuses combinaisons du droit politique, ne sont pas encore autant étudiées et connues qu'elles pourraient l'être : nous en avons la preuve dans nos progrès mêmes. Tout ce qui nous avance dans cette voie profite à nos intérêts les plus élevés. Ce n'est pas seulement l'érudition française qui s'en accroît; notre enseignement public, tout le premier, en profite. Croit-on que les jeunes maîtres formés de la sorte à l'école de l'antiquité même enseignent à leur retour sans un progrès vivant? Ils connaissent, pour les avoir pratiquées, la méthode et la critique. Avec les ressources nouvelles de l'épigraphie, ils interprètent mieux qu'on ne le faisait jadis les institutions politiques et civiles. Ils expliquent nos antiquités, ils recueillent nos inscriptions. Leur esprit et leur vue même se sont exercés. Ils sont familiers avec les monumens. Les musées de nos provinces prennent un sens nouveau, commentés par eux. L'histoire de l'art, cette manifestation séduisante et insigne de quelques-unes des plus belles facultés de l'esprit humain, pénètre enfin dans notre éducation publique, qui se ravive, grâce à une heureuse contagion, par une science plus précise chez les maîtres, par une curiosité plus haute et plus féconde chez les élèves.

Si de tels résultats, dès maintenant, ne peuvent être contestés à la belle activité de notre École française d'Athènes, l'École française de Rome a pu avoir de semblables espérances.

Les différences sont notables entre l'une et l'autre; elles n'ont pas toutes deux les mêmes moyens de réussir et d'être utiles. La première est composée exclusivement, on peut le dire, d'agrégés sortant de l'École normale supérieure, et ces jeunes gens ont tous le même avenir, l'enseignement dans l'Université. De plus, pendant

leur séjour en Grèce, ils n'ont qu'un seul objet commun d'étude, l'antiquité grecque. Autre est la carrière ouverte à l'École française de Rome; différentes sont les conditions de son recrutement, celles des études et de l'avenir de plusieurs de ses membres. Elle reçoit au nombre de six, comme l'École d'Athènes, des élèves sortant de l'École normale, mais aussi de l'École des chartes et de l'École des hautes études. Tous se destinent aux travaux érudits; mais les premiers seuls, munis de l'agrégation, sont régulièrement voués à la carrière de l'enseignement. Plusieurs des élèves de l'École des hautes études s'occupent d'ailleurs, comme ceux de l'École normale, de l'antiquité classique, de sorte que ce fonds de culture intellectuelle, le plus solide et le plus fécond, reste pour l'École de Rome, ainsi qu'il convient, le principal. Mais ceux que l'École des chartes a préparés s'adonnent exclusivement à l'étude du moyen âge. Nous dirons combien c'est là pour nous, en Italie, un riche et important domaine.

La double antiquité classique appartient en une certaine mesure à l'Ecole française de Rome. — Elle a, dans le sud de l'Italie et en Sicile, toute une Grèce avec ses temples, ses vases peints, ses terres cuites. La Grèce propre devient pour elle, depuis la conquête, comme une sorte de province. Outre cela, les bibliothèques italiennes possèdent en grand nombre les manuscrits, latins ou grecs, que le philologue doit étudier et comparer lorsqu'il veut établir les textes dans leur exactitude et leur pureté. — Pour ce qui est de l'antiquité romaine, ce n'est pas assez de dire qu'elle lui appartient tout entière : il y faut adjoindre les antiquités italiques. Déjà le progrès des études nous a livré bien des lumières concernant l'histoire et la civilisation de ces peuples, Osques, Étrusques, Sabins, Samnites, Volsques, Marses, qui habitaient l'Italie avant Rome, qui ont vécu indépendans pendant plusieurs siècles encore, et qui ont exercé, même depuis leur défaite, un rôle dans les destinées italiennes : on retrouve les murs imposans de leurs cités, les produits de leur industrie, les débris de leur langage. Il faut poursuivre ces recherches. Des inscriptions inédites, grecques ou latines, sont encore à retrouver çà et là, même après la publication des grands recueils; celles qui sont publiées demandent à être commentées et mises en œuvre. Combien la science de l'antiquité peut, à Rome et en Italie, s'appliquer en des voies variées et multiples, on peut le calculer par la pensée de ces innombrables sujets d'étude, manuscrits, statues, bas-reliefs, sarcophages, bronzes et peintures, terres cuites, vases peints, pierres gravées, camées, monnaies et médailles, édifices intacts ou en ruine, voies publiques, constructions souterraines, sépultures de bien des âges différens.

Voilà tout un appareil plus abondant en Italie qu'en Grèce pour certaines branches de la science, et fait pour donner à l'ensemble des études de l'École française de Rome une plus grande variété.

Il y a toutefois une autre différence. L'École d'Athènes n'a pas été gênée dans sa liberté d'action par des concurrences nombreuses ou actives. Il y a bien une Société archéologique nationale, qui assiste l'éphorie officielle par une surveillance des fouilles et des monumens, qui entreprend elle-même des explorations, achète des objets d'art, les fait connaître par ses expositions et par ses journaux. Il y a de plus, depuis neuf ans, une succursale de l'*Institut allemand de Rome*. Mais ces diverses institutions, soit par l'insuffisance de leurs ressources, soit à cause de leur date assez récente, n'ont pas encore jeté des racines très profondes.

Il en va à Rome tout autrement : Allemands et Italiens, sous ce rapport, y sont fortement constitués. Il convient de connaître cette double organisation et d'en tenir un grand compte si l'on veut pouvoir apprécier les conditions qui ont été faites tout d'abord à l'École française de Rome.

Le récit des origines de l'*Institut de correspondance archéologique de Rome*, aujourd'hui puissant entre les mains du gouvernement impérial allemand, est une page de l'histoire littéraire et scientifique de notre époque. L'intéressant et fécond réveil qui a suivi les troubles profonds de la révolution et de l'empire s'est produit avec des aspects divers dans les principaux pays de l'Europe occidentale. Plus spécialement dirigé en France dans le sens de la culture littéraire et historique, il a pris en Allemagne une allure tout érudite et critique; il a trouvé en Italie, pour l'engager dans les voies de l'archéologie classique, les attaches de la tradition, les tendances de certaines qualités natives, et l'attrait de découvertes éclatantes comme il n'en manque jamais en de pareils temps. Ce fut d'abord l'art grec qui parut se révéler sous un jour nouveau. Certes on n'avait jamais cessé entièrement d'en soupçonner le prix : les efforts de M. de Nointel au XVIIe siècle, du comte de Choiseul-Gouffier au XVIIIe, de lord Elgin au commencement du XIXe, le disent assez. On avait eu les dessins de Dodwell, la grande publication de Stuart sur Athènes, les voyages de Bröndsted en 1819. Une mission anglaise et allemande, dont faisait partie le comte de Stackelberg, avait découvert en 1810 et 1811 les célèbres statues d'Égine, aujourd'hui à Munich, et les bas-reliefs du temple d'Apollon de Bassæ, près Phigalie en Morée, que l'architecte français Bocher avait signalés dès 1765. Cependant les dessins de Carrey, exécutés pour M. de Nointel, témoignent d'une incomplète intel-

ligence de l'art hellénique; précieux malgré cela, ils furent peu remarqués; ils se perdirent presque immédiatement au milieu de l'indifférence générale. Quant aux marbres d'Elgin, achetés par le gouvernement anglais en 1816, ils n'occupèrent pas non plus tout d'abord l'attention. La journée de Navarin en 1827 vint mettre fin à ces inexpériences du goût et déchirer un voile. La patrie et le sol helléniques furent délivrés de la domination turque. Le voyageur instruit, l'homme d'étude, put désormais aller contempler l'art grec en Grèce même, face à face, dans son cadre, sous la lumière natale. On put s'accoutumer à la vue des monumens, fouiller le sol et comparer de nombreux spécimens. L'œil et l'esprit se formèrent à ces fortes et pénétrantes beautés. On cessa de regarder la sculpture et l'architecture antiques par les yeux de Vitruve; personne ne fut plus tenté de croire le Parthénon contemporain d'Adrien; on commença de comprendre la majesté dorienne, le caractère simple, sévère, religieux des œuvres de Phidias, la beauté de ce qui l'avait précédé. En même temps, on entendit mieux la poésie de Pindare. Le goût public était redressé, l'intelligence en fait d'esthétique était agrandie et rectifiée; et cette vue plus complète des œuvres du génie hellénique remettait en leur place et pour ainsi dire au point les œuvres romaines.

Dans le même temps, d'insignes découvertes, en Italie même, étonnaient les esprits et excitaient, avec la curiosité, l'ardeur scientifique. Les fouilles de Pompéi avaient été poursuivies avec une grande activité de 1812 à 1814. On ouvrait, au printemps de 1827, les premières tombes peintes de Corneto, quelques mois plus tard celles de Chiusi. L'année suivante, les fouilles pratiquées dans les domaines de Lucien Bonaparte, prince de Canino et Musignano, puis celles de la grande nécropole de Vulci, donnaient des vases peints en quantité considérable. Ce monde mystérieux de l'ancienne Étrurie apparaissait, non plus seulement, comme jadis, sous un aspect uniquement sinistre et bizarre, mais avec d'intéressans reflets de l'art et de la civilisation grecs.

C'était à Rome surtout que se traduisaient ces émotions. Un petit nombre de savans italiens y conservaient le feu sacré: Fea, Guattani, Philippe Aurèle Visconti, frère d'Ennio Quirino, qui fut conservateur du Louvre et membre de l'Institut; Gaetano Marini, le célèbre custode de la Vaticane; Bartolomeo Borghesi, qui commençait sa grande réputation d'épigraphiste. Mais, en outre, des groupes étrangers, formés à Rome dès le commencement du siècle, éveillaient l'esprit public et suscitaient une agitation féconde. La colonie allemande s'y inspirait en particulier des souvenirs de Winckelmann et de Lessing, les deux rénovateurs de l'esthétique. Dans

les salons du baron de Humboldt, représentant de la Prusse, la société romaine, prélats, princes et grandes dames, se rencontrait avec des littérateurs et des artistes venus de toutes les parties de l'Europe. On y voyait ensemble Lucien Bonaparte, le vieux Seroux d'Agincourt, Paul-Louis Courier, Mme de Staël, qui méditait *Corinne*, ses amis Frederica Brun et Auguste-Guillaume Schlegel, et puis Tieck, Rumohr, Rauch, Welcker, les Danois Thorvaldsen et Zoega, le Suédois Akerblad, etc. L'occupation française causa dans ces cercles un grand trouble, tout en rendant hommage à ces monumens de l'art, à ces registres d'archives dont le vainqueur revendiquait la possession. Le calme rétabli, les trophées rendus, les successeurs de Humboldt à la légation prussienne, Niebuhr et Bunsen, virent se reformer autour d'eux et sous leur principale inspiration ce groupe d'amis de l'antiquité que les récens événemens avaient dispersés. Niebuhr, à la fois juriste, philologue, paléographe, historien, patriote, étonnait par une sorte de divination du passé, non sans une science pénétrante et des ravissemens poétiques. Le séjour de Rome, sa belle et pittoresque demeure au palais Savelli, qui n'était autre que l'ancien et magnifique théâtre de Marcellus, lui étaient profondément chers. Quant à Bunsen, quiconque a lu ses mémoires connaît son élévation d'esprit. Il aurait voulu se vouer tout entier, comme par une sorte de mission sacerdotale, à ses études d'hymnographie et de liturgie; mais, sur lui aussi, Rome et l'antiquité exerçaient une séduction irrésistible; il habitait au Capitole, sur l'emplacement même de l'ancien temple de Jupiter, dans le palais Caffarelli, alors demi-ruiné. Il respectait Niebuhr comme un maître et se donnait à lui. Tous deux s'associèrent en 1823 l'excellent Édouard Gehrard. Élève de Böckh et de Frédéric-Auguste Wolf, Gehrard professait à bon droit que la philologie est la base indispensable des fortes études en mythologie et en archéologie classique. Sa bonne et saine érudition compensa les excès d'enthousiasme de quelques-uns de ses collaborateurs. Sans trop quereller ces adorateurs de l'orphisme, Gehrard fonda avec eux la Société dite des *Hyperboréens romains*, et ce fut le berceau de l'*Institut de correspondance*. Un jeune et généreux Français les y avait beaucoup aidés. M. de Luynes n'avait encore que vingt-cinq ans, et déjà sa noble ardeur le désignait comme un des protecteurs de toute entreprise favorable aux sciences, aux lettres et aux arts. Il s'intéressa facilement au projet d'une publication périodique destinée à faire connaître sans retard, par des représentations accompagnées de commentaires, les découvertes archéologiques à mesure qu'elles se produiraient. Il esquissa avec Gehrard un plan qui avait de la grandeur. Il s'agissait de fonder une association européenne, divisée

en sections suivant les nationalités, qui publierait par ses propres ressources des planches in-folio et un *Journal universel de l'archéologie*, en italien et en français. On y ajouterait un *Bulletin* donnant la chronique des fouilles. Quelques circonstances ayant retardé l'exécution de ce projet, survint le voyage du prince héréditaire de Prusse, le futur Frédéric-Guillaume IV. Gehrard le gagna sans peine à l'œuvre qu'on méditait. Il obtint, par le grand crédit qu'avait M. de Blacas, notre ambassadeur à Naples, l'adhésion des principales cours italiennes. Ces patronages assurèrent la nouvelle institution. La Société hyperboréenne ne fut bientôt plus qu'un souvenir, que Gehrard consacra plusieurs années après par la publication de deux volumes, dont le second était très justement dédié à M. de Luynes, et l'*Institut de correspondance archéologique* se trouva fondé avec sa triple publication dès 1829 : *Monumenti* in-folio, *Annali* et *Bullettino* in-octavo. Le système de sections étrangères n'eut pas de succès; la section française dura seule quelques années, sous la direction immédiate du duc de Luynes, de Guigniaut, Letronne et Quatremère de Quincy, avec la collaboration de Ch. Lenormant, de Raoul Rochette et de M. de Witte.

L'*Institut de correspondance* a eu, dès son origine, deux mérites qu'il serait injuste de méconnaître. Le premier, c'est d'avoir su éviter les formes et les allures académiques. Là seulement où elles sont le témoignage d'anciennes traditions, ces formes peuvent participer à ce que les traditions ont de respectable. Aux réunions de l'*Institut de correspondance*, dès l'origine et encore aujourd'hui, point de discours d'apparat; on lit, on démontre au tableau, on présente un objet qu'on décrit avec soin et en détail, on discute. Comme il y a toujours présent quelque maître de la science, et pour président, depuis de longues années, un savant tel que le premier secrétaire actuel, M. Henzen, il n'est pas à craindre que le niveau des lectures et des discussions vienne à s'abaisser. Le second mérite de l'*Institut de correspondance* est d'avoir eu dès l'origine et d'avoir conservé longtemps un certain caractère international. C'est ce qui lui a valu la très précieuse assistance de M. de Luynes. Quoique peu satisfait qu'on eût recherché le patronage du prince de Prusse, M. de Luynes n'en prodigua pas moins ses obligeans services à une fondation que, dans l'intérêt de la science, il avait beaucoup souhaitée. Il donna ses soins à la publication de plusieurs des premiers volumes, il fit présent d'un certain nombre de cuivres, il exécuta lui-même des dessins pour les *Monumenti*. Bien plus, il sauva mainte fois de ses deniers, au moment d'une ruine imminente, l'entreprise qui lui était chère. Devenu établissement officiel, prussien en 1871, impérial en 1874, l'*Institut de correspondance* n'a pas, il

faut le dire, oublié son premier et son plus utile bienfaiteur. Le buste et le médaillon de M. de Luynes occupent sur un des murs extérieurs et dans la grande salle de la bibliothèque actuelle une des premières places d'honneur. Le caractère international dont cet hommage est le meilleur symbole persiste même en quelque mesure. Les séances sont publiques, et l'usage de la langue allemande en est absolument exclu.

Là s'est concentrée, si l'on excepte les publications continues d'académies locales dont quelques-unes sont très dignes d'estime, presque toute l'activité italienne en fait de recherches archéologiques depuis 1830 jusqu'à nos jours. L'*Institut* rendait un grand service à l'Italie en établissant d'un bout à l'autre de la péninsule tout un réseau de correspondances régulières. Pour un pays politiquement encore si morcelé, c'était un commencement d'unification dans le domaine intellectuel, et par là une sorte de progrès national. Le nouveau royaume, à peine formé, allait tourner à son avantage le progrès accompli en commun ; il allait emprunter, pour ses propres intérêts, l'organisme établi depuis près d'un demi-siècle sur son propre territoire par des mains étrangères.

Cette œuvre récente est due tout entière à M. Fiorelli, le célèbre directeur et historien des fouilles de Pompéi. Sa renommée date d'il y a quarante ans. Ni la confiance du ministre Santangelo à Naples, ni plus tard celle du comte de Syracuse, qui l'avait pris en grande amitié pour ses fouilles heureuses, ni sa belle publication des inscriptions osques ne le préservèrent de la persécution des Bourbons, de l'emprisonnement et de l'exil. Devenu, après la révolution italienne, directeur-général des fouilles et musées du royaume, il eut à cœur d'instituer promptement d'un bout à l'autre de la péninsule des inspecteurs et des custodes chargés d'une surveillance officielle pour tout ce qui concernait l'archéologie. Le premier devoir de ces fonctionnaires est la conservation des monumens antiques. Ils sont les représentans et les organes des droits de l'état sur chaque découverte nouvelle, dont ils doivent informer aussitôt la direction centrale. Ils surveillent le commerce des antiquités et les excavations des particuliers eux-mêmes sur leurs propres domaines. Pas une inscription, pas un bas-relief, pas une colonne ne doit revoir le jour sans qu'une relation soit envoyée à Rome, au ministère de l'instruction publique, dont fait partie la direction de M. Fiorelli. Ces rapports sont communiqués à l'Académie royale des *Lincei*, qui les imprime dans ses *Mémoires*. Des tirages à part en sont distribués, de manière à offrir une sorte de publicité régulière, sous ce titre : *Notizie degli scavi di antichità*. C'est le journal officiel des fouilles.

Rome, à elle seule, avec la campagne romaine, est un champ de découvertes incessantes. Ce sol a un langage et des réponses à point nommé pour qui l'interroge, et le hasard même y apporte des surprises fréquentes. Un recueil a donc été créé, depuis la fin de 1872, pour servir de chronique exclusivement romaine : c'est le *Bulletin de la commission archéologique municipale*, publication trimestrielle qui, non contente d'insérer des dissertations au sujet des monumens récemment rendus à la lumière, énumère et décrit un à un tous les objets que le sort des fouilles ou d'heureuses acquisitions apportent aux musées municipaux, ceux des Conservateurs et du Capitole. Ajoutons à ces heureux efforts du gouvernement italien l'institution, encore peu développée, d'une École archéologique offrant à de jeunes érudits les moyens d'aller étudier dans les diverses contrées de l'Italie et en Grèce, particulièrement à Pompéi et à Athènes. Plusieurs hommes de mérite s'y sont déjà formés.

En résumé, les Allemands ont profité à Rome du sincère concours de toute une génération qui, pendant la première partie du XIXe siècle, sous l'influence d'un souffle de concorde et de paix, sans distinction de nationalités, s'était dévouée au généreux effort d'une réelle renaissance. L'œuvre à laquelle tous avaient travaillé, spécialement la France, ils l'ont continuée, non pas seuls, mais certainement avec une énergie particulière. Lorsque, il y a quatre ans, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'*Institut de correspondance*, les délégués des principales universités et sociétés savantes de l'Europe sont venus à Rome, c'était bien une fête allemande qu'on célébrait. Quant aux Italiens, après que leur pays a été pendant tant de siècles la terre adoptive, mais trop souvent aussi la proie de l'étranger, après qu'ils ont vu si longtemps les savans des autres peuples tirer profit avant eux et sans eux de leurs admirables trésors, ils réclament aujourd'hui leur part principale; ils ne veulent plus que leurs objets d'art s'en aillent au dehors parer ces galeries publiques ou privées dont les nations sont fières; ils entendent publier eux-mêmes leurs conquêtes inédites et en instruire comme il convient le monde savant; ils se flattent de pouvoir subvenir avec leurs propres forces au progrès continu des fouilles nécessaires. Qui voudrait les en blâmer? Ils ont eu dans tous les temps des antiquaires admirables parce que leur génie clairvoyant convient aux fines recherches; il ne sera regrettable pour personne qu'ils reprennent leurs meilleures traditions. Ce n'est pas à nous de nous plaindre de ces prises de possession, puisqu'elles profitent à la science et que nous avons un poste semblable à Athènes. Il s'agissait seulement de savoir comment l'École française pourrait, dans cet ardent milieu, se

faire sa place. Il lui fallait tâcher de convertir en occasions d'appui réciproque et bienveillant les avantages conquis par d'autres avant son arrivée à Rome, il lui fallait mettre à profit les ressources qui constituaient son propre fonds, et s'efforcer de l'augmenter en appelant à elle tous les bons vouloirs. Elle en a obtenu de très effectifs et de très inattendus.

II.

On pense bien qu'elle s'est fortifiée tout d'abord de la pensée incessante de l'œuvre qui lui était confiée. Au lendemain d'Iéna, la Prusse a eu foi dans la dignité féconde du travail intellectuel, de l'effort scientifique. Elle a cru virilement qu'elle trouverait là une noble expression, mais aussi un énergique instrument de son patriotisme patient et résolu. La France a fait quelque chose de semblable au lendemain de 1871. D'un commun accord, les pouvoirs publics et l'administration supérieure de l'Université ont accompli de profondes réformes pour fortifier le haut enseignement, sachant bien que de là dépend la force réelle de toute l'éducation nationale. La science a été encouragée dans ses voies les plus spéciales et les plus étroites, seul moyen de raviver et d'étendre la culture générale. — L'institution de l'École française de Rome devenait un des ressorts nécessaires de cette sage conduite. Pour cela et pour le reste, elle n'a pas oublié un seul jour qu'elle occupait, à une date solennelle et peut-être décisive de notre histoire, un poste avancé en pays ami, mais étranger.

En tête de ses meilleurs alliés, elle place naturellement ses fondateurs. La pensée de créer une école savante à Rome comme à Athènes avait failli plusieurs fois déjà se réaliser. M. Léon Renier, alors que le Palatin appartenait à Napoléon III, avait été chargé d'étudier le projet; M. Duruy s'en était occupé. Le passage à Rome des membres de l'École d'Athènes servit d'occasion et de point d'attache. Un décret du 25 mars 1873 disposa qu'ils devraient passer toute leur première année en Italie, et institua, pour les assister, un « sous-directeur de l'École d'Athènes en résidence à Rome. » On eut ainsi comme une succursale de notre colonie grecque. Bientôt, le 26 novembre 1874, un décret réorganisant l'École française d'Athènes donna à ce qui en avait été officiellement jusqu'alors la section romaine une existence propre : on eut une « École archéologique de Rome, » dont le sous-directeur de l'École d'Athènes devenait en même temps directeur. Ce n'était

pas un établissement définitif; il n'y avait encore ni recrutement fixe ni budget. La nouvelle École n'en était pas moins législativement fondée; elle allait être entièrement constituée le 20 novembre 1875 par un décret spécial qui la séparait de l'École d'Athènes et lui donnait son nom. Ce résultat final, ainsi que le rapide développement qui l'avait amené, était dû au patriotique bon vouloir de divers ministres, particulièrement de M. Jules Simon depuis 1872, puis de M. Wallon, mais aussi et surtout à la persévérante énergie de M. Albert Dumont, auquel revient, pour une très grande part, le mérite de la fondation première. C'est lui qui, à travers mille difficultés, a su obtenir les assentimens officiels. L'École française de Rome une fois créée, il fut placé à la tête de cette École d'Athènes qu'il allait animer d'une vive ardeur; mais c'était pour revenir bientôt continuer en France une carrière administrative commencée avec tant d'éclat. Devenu directeur de l'enseignement supérieur, il a beaucoup contribué au progrès scientifique de ces derniers temps. Quant à la direction de l'École de Rome, elle était confiée ou, pour mieux dire, imposée à qui, loin de rechercher ce péril, l'a connu et ressenti jusqu'au dernier jour.

Le décret du 20 novembre 1875 réglait d'abord le mode de recrutement. Les membres de l'École d'Athènes devaient encore passer une année entière en Italie; mais c'était là un souvenir du passé qui ne persista pas. On s'aperçut que ce séjour hors de Grèce ne suffisait pas pour le choix et l'achèvement de sérieuses études locales et empiétait trop sur le temps réclamé par la vraie mission : on le réduisit jusqu'à l'annuler, peu s'en faut. Les six membres propres à l'École française de Rome étaient et sont encore choisis comme il suit. Au mois de septembre de chaque année, l'École normale supérieure, l'École des chartes et l'École des hautes études proposent chacune un ou plusieurs candidats. Ces candidats doivent être à l'avance ou agrégés ou munis des diplômes spéciaux à leurs études. Sur la proposition du directeur, qui a fait l'examen comparé des titres et qui sait les besoins de l'École, ils sont nommés pour un an : la pension leur sera renouvelée une seconde ou une troisième fois, selon le succès et l'exigence de leurs travaux. Les seules obligations réglementaires sont l'envoi annuel d'un mémoire que l'Académie des inscriptions et belles-lettres appréciera dans un rapport lu en séance publique (1), et la contribution au recueil pério-

(1) Plusieurs de ces rapports, dus à M. Egger, sont reproduits dans le volume qu'il vient de publier sous ce titre : *la Tradition et les Réformes dans l'enseignemen universitaire. Souvenirs et conseils*, volume d'un grand intérêt, qui raconte toute une vie consacrée au bien public, celle d'un des maîtres les plus respectés de notre temps.

dique publié par l'École. Aux termes d'un récent arrêté, nul envoi n'est demandé aux membres de première année : sage disposition qui encouragera les bons esprits à s'engager tout de suite dans les voies étroites, sans avoir à craindre de ne pas obtenir assez tôt des résultats qu'ils puissent montrer. A cette disposition nouvelle se rattacherait la question de savoir si les pensionnaires sortant de l'École normale, dont l'instruction générale est toujours excellente, sont préparés comme il conviendrait aux études spéciales qu'on attend d'eux à Rome, problème à la fois très délicat et très étendu, qui impliquerait l'examen de toute notre théorie scolaire.

On est établi dans le palais Farnèse, loué au roi de Naples. La cour et les portiques ont conservé quelques restes des collections d'antiques qui les décoraient jadis. Au premier étage, l'ambassade de France près le roi d'Italie occupe ces dix à douze salons et la célèbre galerie que décorent les fresques des Carraches, du Dominiquin et du Guide, très belle demeure naguère de M. le marquis de Noailles, dont le nom doit être inscrit parmi les plus actifs fondateurs de l'École française de Rome. — Au second étage, l'appartement du directeur, les salles de conférences et de collections, et la bibliothèque.

Après ses fondateurs, l'École doit compter ses tuteurs naturels, en tête desquels, à côté de l'administration supérieure de l'Université, elle place les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, non pas seulement pour le lustre d'une sanction précieuse à ses efforts, mais pour les conseils affectueux que chacun d'eux est toujours prêt à lui prodiguer. Une fonction principale du directeur est d'engager et d'entretenir ces liens utiles entre les maîtres de la science et leurs meilleurs disciples. — Mais l'École a rencontré en outre des bienfaiteurs sur le concours désintéressé desquels elle n'avait pas le droit de compter. C'est en particulier l'accroissement de sa bibliothèque qui est devenu l'occasion de bons offices envers elle.

Dans une ville telle que Rome, avec un cadre d'études aussi vaste que celui qui s'impose, la formation d'une très riche bibliothèque est pour une école savante une question vitale. Les grands dépôts romains soit publics soit privés, sont nombreux, il est vrai, et très précieux par d'anciens fonds qu'il serait difficile d'acquérir aujourd'hui ; mais, d'une part, il faut avoir chez soi les grands recueils si l'on veut non pas seulement les consulter, mais arriver à les connaître ; d'autre part, pour peu qu'on veuille travailler avec rigueur, ces anciennes bibliothèques ne sont plus au courant de la science ; elles ont été peu augmentées depuis plus d'un demi-siècle, de sorte que, pour certaines branches d'érudition fort accrues

dans les cinquante dernières années, elles se trouvent absolument défectueuses. L'archéologie classique, par exemple, ne possède qu'une seule bibliothèque spéciale dans Rome, celle de l'Institut allemand. — Il a donc fallu consacrer de grands efforts à doter notre École française, dès ses premières années, d'une très ample provision de livres : on va voir que nous y avons été puissamment aidés.

S'il est des personnes qui croient tarie en France la source des nobles initiatives, il faut leur représenter ce que reçoivent de donations les sciences, les lettres et les arts, académies, sociétés savantes, instituts spéciaux. On crée des prix, on établit des concours, on destine des sommes annuelles pour encourager l'examen réfléchi et continu de certains problèmes. L'École française de Rome a été en possession d'un budget régulier depuis 1877; mais les budgets réguliers, tout en assurant la vie de chaque jour, ont le tort d'ajourner des satisfactions qu'il serait très profitable de ne pas abandonner à un trop lointain avenir. Ainsi l'a pensé, pour ce qui nous concernait, un très généreux mécène, un de ces hommes possédés de la passion du bien auxquels l'intérêt public est aussi cher que l'est aux autres l'intérêt privé, M. Frédéric Engel-Dollfus (1). Le principal champ d'action de ce zélé philanthrope, deux fois Français, par la naissance et par l'option, est, il est vrai, l'Alsace. C'est là qu'il faut le connaître, multipliant les œuvres en faveur des classes ouvrières. Mais ce complet homme de bien est particulièrement préoccupé des intérêts purement intellectuels, de l'instruction publique, de la science et de l'art. En 1863, il collabore avec M. Jean Macé à l'œuvre des bibliothèques communales et y intervient de ses derniers. Il fait établir en même temps des cours populaires et des conférences. Il provoque et soutient des publications telles que celui d'un *Cartulaire* de Mulhouse, dont le premier volume vient de paraître. Il contribue par de généreux présens à la création définitive d'un musée dont l'édifice vient d'être inauguré, avec des expositions où les artistes français trouvent dès

(1) Gendre de M. Jean Dollfus, le célèbre fondateur des cités ouvrières, M. Engel a fondé lui-même ou développé salles d'asile, écoles, caisses de secours et de retraite, maisons de patronage. Il a inventé en 1865 un système d'assurance collective, comprenant le mobilier de l'ouvrier partout où il habite. Il a créé en 1867 la Société pour prévenir les accidens de machines, société dont les appareils sont adoptés aujourd'hui dans beaucoup de centres industriels, à Rouen, en Belgique, en Allemagne, en Autriche. On lui doit, la même année, le cercle ouvrier de Dornach, imité depuis à Mulhouse et au Havre. Il a combattu le progrès de la consommation de l'alcool, devenu très redoutable en Alsace depuis que l'importation des vins de France y est presque interdite. L'an dernier, il faisait élever à ses frais un dispensaire pour les enfans malades.

maintenant un profitable accueil. Plus d'un artiste de talent, qu'on pourrait nommer, a été par lui soutenu dans les incertitudes et les premiers pas de sa carrière.

Étant venu à Rome pendant l'hiver de 1879 pour revoir son fils, devenu membre de l'École française, M. Engel-Dollfus fut témoin de nos humbles commencemens. Il lui déplut que, malgré nos efforts pour fonder une bibliothèque, nous fussions presque chaque jour forcés de recourir aux collections étrangères. Non-seulement il voulut combler par des présens considérables quelques-unes de nos plus fâcheuses lacunes, mais encore il prit l'initiative de donations en notre faveur, qui atteignirent bientôt un chiffre de 40,000 francs, grâce au concours de MM. Durrieu, Delaville Le Roulx, Steinbach et Eugène Lecomte. M. Lecomte inscrivait son apport au nom de ce respecté Monbinne, qu'il a fait figurer déjà parmi les donateurs à l'Académie de médecine, à l'Académie française et à l'Académie des beaux-arts. L'histoire de Monbinne intéresse donc directement l'Institut de France; elle est bonne à faire connaître parce qu'elle montre ce qu'il y a d'honneur et d'esprit dans le monde parisien des grandes affaires. Caissier pendant quarante ans d'une importante maison de finance, Monbinne avait exigé, en prenant sa retraite, qu'on acceptât le dépôt d'une somme considérable destinée à répondre des manquemens de sa gestion, s'il s'en découvrait. De telles dispositions de la part de tels caissiers sont naturellement fort inutiles. Les dépositaires de cette somme, Monbinne étant mort sans héritiers, ont voulu en faire un emploi qui honorât sa mémoire: ils l'ont appliquée, en son nom, d'abord à des œuvres de charité délicate, puis à des fondations en faveur des sciences et des arts, les unes et les autres très conformes aux goûts de ce parfait honnête homme. Les savans de nos jours démontrent ingénieusement l'équivalence et la permutation de certaines forces; cette loi du monde physique se vérifie, comme on voit, dans le monde moral: l'honnêteté professionnelle du caissier Monbinne s'est convertie, sous une influence intelligente, en utile protection des œuvres de l'esprit. — La libéralité d'un autre donateur, M. le baron Edmond de Rothschild, nous a aidés à entreprendre, avant d'en avoir les ressources régulières, une de nos publications, les *Mélanges*, dont nous parlerons plus bas. Les généreuses personnes qui nous assistaient de la sorte savaient que leur confiance était pour nous à la fois un patriotique enseignement et un engagement d'honneur.

III.

Nous avons dit quel profit, au point de vue général, le pays était en droit d'attendre d'une institution telle que l'École française de Rome, quelles difficultés l'attendaient, quels secours lui étaient offerts. Voyons maintenant comment les conditions qui lui étaient faites lui ont permis de diriger ses travaux, et quels services scientifiques elle peut espérer d'avoir déjà rendus.

Le champ de ses études est nécessairement très vaste : il se mesure sur la grande variété des précieuses ressources que l'Italie, avec ses musées, ses bibliothèques, ses archives, son sol même, offre à de jeunes esprits préparés par la forte culture de l'École normale, de l'École des chartes ou de l'École des hautes études. Ils viennent à Rome pour s'engager dans les recherches spéciales qui leur permettront d'espérer des résultats vraiment personnels. Ils doivent mettre à profit les élémens particuliers que cette mission leur présente, et non s'enfermer dans le cercle des documens imprimés, qu'ils auraient aussi bien en France. La règle de leurs travaux doit être la critique érudite. On leur demande l'observation patiente. Les vues générales ne manqueront pas de se dégager; mais que ce ne soit qu'après un sérieux examen. Le pire serait ici d'écrire ou de parler sur les divers problèmes avant de les avoir vraiment pénétrés. Sans doute il faut se garder des inutiles curiosités de la science et de la petite érudition; mais y a-t-il beaucoup de vains problèmes, en dehors de l'évidente puérilité, pour qui pratique une sévère méthode? Si nous recommandons le soin attentif du détail le plus spécial, ce n'est pas pour bannir, c'est au contraire pour faire naître, originales, fortes et saines, les vues d'ensemble, c'est pour qu'on pénètre par une recherche intense jusqu'à la moelle des réalités vivantes. Nous rêvons, quand nous nous attachons à un problème d'archéologie, la restitution entière, s'il est possible, d'un passé toujours complexe. Nos instrumens sont l'analyse, le dénombrement, la classification, l'induction, l'hypothèse aussi, à condition de la vérifier bientôt par le calcul. Qu'est-ce que cela, sinon apprendre à travailler, à raisonner, à enseigner? Telle est la gymnastique que nous offrons aux esprits, la croyant cent fois plus salutaire et plus virile que la facilité superficielle et peu scrupuleuse, qui est notre véritable ennemie. Sénèque, s'élevant à très bon droit contre le redoutable petit esprit, prend en pitié ceux qui recherchent combien de rameurs accompagnaient Ulysse, lequel des deux poèmes, l'*Iliade*

t l'*Odyssée*, avait été écrit le premier, si ces deux poèmes étaient du même auteur, et autres questions de même importance, qui, à les garder pour soi, dit-il, ne peuvent procurer une satisfaction intérieure, et, à les communiquer aux autres, vous feraient paraître non pas plus savant, mais plus ennuyeux : *non doctior videberis, sed molestior.* — Sénèque était rhéteur, mais homme d'esprit. Si on lui eût dit qu'il pouvait être intéressant et utile d'étudier l'histoire de la marine grecque, et qu'on pouvait espérer de retrouver la forme des anciens navires, grâce aux textes bien interprétés, grâce aux représentations maritimes de vases grecs et étrusques qui remontent très haut; si on lui eût révélé à l'avance que la science moderne, en s'appliquant à ces problèmes selon lui ridicules, parviendrait à démontrer comment ont pris naissance l'*Odyssée* et l'*Iliade*, sous l'influence de quels procédés de l'esprit humain s'ouvrant, en certains momens de la vie des peuples, à la poésie épique, Sénèque se serait pris à réfléchir et sur les beaux résultats de pareilles recherches et sur les bienfaits d'une méthode qui, sans compter le bénéfice des conclusions finales, ne saurait être pratiquée sans un véritable profit intérieur.

Le caractère de spécialité requis pour les études proposées aux membres de l'École française de Rome en fait la diversité profonde. Il s'ensuit qu'il ne peut guère y avoir dans le sein de l'École un réel enseignement en commun. C'est au directeur, pour tout ce qui est en dehors de sa propre compétence, à établir les relations nécessaires avec chacun des savans qui peuvent servir de maîtres spéciaux en France, en Italie, en Allemagne. L'École est un institut de travail individuel avec deux sortes de sanction extérieure : le jugement de l'Académie des inscriptions et la publicité.

L'École dispose, en vue de cette publicité, d'un recueil in-octavo qui, depuis 1877, paraît en fascicules ou volumes isolés, sous ce titre commun : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.* Une somme inscrite au budget permet à chacune des deux Écoles l'impression de quarante feuilles environ pour chaque année. C'est là qu'on insère les mémoires étendus : il y a paru un ouvrage en trois volumes. En dehors de ce recueil, qui contient des dissertations dont le plus grand nombre résument plusieurs années d'application et de recherches, il fallait une sorte de *Bulletin* périodique enregistrant les études de détail. Ce *Bulletin* ne pouvait pas ressembler à celui d'Athènes. Ici, en effet, l'absence presque complète de tout autre organe faisait souhaiter la création d'une sorte de journal qui informerait l'Occident, tandis que, pour Rome et l'Italie, le *Bulletin de l'Institut de correspondance*, les *Notices des fouilles* et le *Bulletin de la commission archéologique*

municipale ne laissaient, quant aux informations scientifiques, rien à désirer. La publication périodique d'un tel recueil par l'École française de Rome n'en devait pas moins être d'une double utilité. Quant à l'École, il convenait que ses membres eussent l'occasion toujours prochaine de prendre date pour leurs observations utiles ou leurs découvertes; il était à propos que leur groupe, avec la collaboration des anciens, avec celle de leurs maîtres et des savans étrangers qui voudraient bien se joindre à eux, fût sans cesse en vue, et qu'il y eût en face de la science étrangère ce perpétuel témoignage de leur activité. Quant au monde savant, il accueillerait volontiers un recueil auquel le vaste cadre de nos études permettrait d'affecter un tour nouveau et de s'avancer dans quelques voies spéciales. — Telle fut l'origine des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, qui paraissent, depuis trois années, par fascicules environ tous les deux mois (1).

Il est clair qu'un des plus éclatans services qu'une telle École pourrait rendre à la science de l'antiquité serait d'apporter des élémens nouveaux par des fouilles habiles et heureuses, et de contribuer en même temps à l'accroissement de nos musées. L'École française de Rome a fait des efforts en ce sens. Il n'a pas tenu à elle que le musée du Louvre n'acquît une série de monumens antiques très graves en même temps pour l'histoire de l'art et pour l'histoire générale. Quant aux fouilles, il faut tenir compte de certaines difficultés locales. Il n'est point aisé d'organiser en Italie une fouille importante. Si ce doit être sur un terrain dépendant du domaine public, il vous faut produire l'assentiment du fermier, celui des locataires, celui de l'intendance des finances, avant d'obtenir l'autorisation du ministère de l'instruction publique. Vous ferez rédiger une constatation de l'état des lieux avant le commencement de la fouille; vous déposerez une somme convenable, *congrua e valida garanzia materiale*, en garantie de l'entier accomplissement des conditions; un représentant du domaine évaluera les indemnités dont vous serez redevable pour les dégâts commis. Quant à la fouille même, un ou plusieurs gardiens municipaux y assisteront chaque jour, à vos frais; elle devra être conduite avec la plus grande prudence, sous la responsabilité de l'inspecteur royal, qui vous dira comment vous devrez la diriger pour la meilleure sauvegarde des ruines. Tous objets antiques trouvés dans une telle fouille sont réputés indistinctement propriété de l'état. On ne peut déplacer ni altérer les ruines elles-mêmes avant d'en avoir obtenu l'autorisation. On est tenu d'extirper, au cours des travaux, les racines des plantes qui ont pénétré

(1) Chez Thorin, éditeur de toutes les publications des deux Écoles.

dans les crevasses des murs antiques, prescription ingénieuse qui ressemble au calcul du petit propriétaire, joyeux de voir remuer son champ avant les semailles par des gens qui lui ont acheté et bien payé d'avance le droit de lui rendre ce signalé service. Il faut se conformer, en un mot, à toutes les dispositions de ce fameux édit du 7 avril 1820, rendu jadis par le cardinal Pacca pour les états romains, et qui est encore en vigueur. Le parlement italien avait entrepris, il y a quelques années, de le remplacer par une loi commune à tout le pays, et comprenant, outre les fouilles, les questions de propriété, d'échange, d'exportation et de vente des objets d'art. La tentative a échoué, une telle loi étant fort difficile à faire, parce qu'elle touche en même temps à des intérêts publics et privés très délicats et très graves. Un particulier ayant en sa possession la Vénus de Milo est-il maître de la restaurer à sa fantaisie et de la vendre au dehors? Le *Moïse* de Michel-Ange, les plus belles toiles de Raphaël peuvent-ils être de propriété absolument privée? Le célèbre article 14 de l'édit Pacca ne permet d'exporter les objets d'art que sous la condition d'une taxe de 20 pour 100 : c'est une notable dépréciation de la propriété italienne.

Si la fouille doit être entreprise sur un terrain appartenant à un particulier, elle est soumise naturellement aux conditions spéciales stipulées entre les parties, sauf l'intervention toujours possible du pouvoir public et les obstacles créés par la loi à la libre disposition des objets trouvés.

Ce ne sont pas les suggestions et les tentations qui nous ont manqué, et le difficile n'eût pas été pour nous de désigner les lieux où des fouilles auraient eu probablement quelque succès. Nous n'avons pas précisément espéré de retrouver, sur une indication très formelle, il est vrai, d'un écrivain de l'antiquité, les mémoires d'Annibal. Nous n'aurions pas dédaigné de fouiller à quelques heures de Rome un théâtre d'où les premières recherches ont, au siècle dernier, tiré quelques statues, ni de nous associer aux efforts d'un prince romain qui songeait à entreprendre sur ses domaines, à quelque distance de Rome, avec notre collaboration, toute une campagne de fouilles régulières. Mais alors qu'il fallait, sans un espoir fondé, acheter et faire disparaître des maisons ou un village, ou lorsqu'on voulait que notre École s'engageât, sans assurance formelle de succès, à une dépense régulière d'une vingtaine de mille francs par an, lorsque enfin l'administration italienne, tout à fait dans son droit, déclarait réservées telles entreprises auxquelles on aurait pensé, il n'y avait qu'à se soumettre et à se réserver, en se repliant à de modestes desseins.

Nos fouilles à Palestrina, dans la vigne appartenant à la famille

Bernardini, ont amené la découverte d'un de ces dépôts de figurines en terre cuite comme il y en avait beaucoup au voisinage des anciens temps, dans ce qu'on appelait les *favissæ*. Quand les *ex-voto* étaient devenus trop nombreux, on les transportait dans ces sortes de magasins comme en terre consacrée. Ces terres cuites sont fort éloignées assurément de la finesse et de la beauté des célèbres figurines de Tanagre; ce sont des objets tout populaires qui devaient coûter fort peu. Elles n'en ont pas moins une allure artistique, et reproduisent peut-être, quoique de loin, des statues renommées. Un membre de l'École, qui avait dirigé ces fouilles, M. Fernique, en a publié le détail et s'en est servi pour son exacte monographie de l'antique Préneste.

En mars 1880, M. Salomon Reinach, qui venait d'être nommé membre de l'École française d'Athènes, voulut profiter de son séjour préliminaire à Rome et de favorables circonstances de famille pour tenter quelques excavations dans un terrain situé entre l'Esquilin et le Cœlius, à l'est du Colisée, au sud-est des thermes de Titus. Nous avons vérifié là ce qui peut passer pour une sorte d'axiome quand il s'agit de Rome. Dans les lieux où le sol romain est resté longtemps découvert, il n'y a rien à chercher, sauf peut-être les indices utiles à la science topographique. Un tel sol a été presque inévitablement fouillé par plusieurs générations; des murs en ruine, des briques portant inscrites les indications de leur origine ou même des dates de consuls peuvent s'y retrouver, mais non pas des objets précieux. Au contraire, les localités romaines qui n'ont cessé d'être couvertes de constructions réservent probablement de belles surprises à ceux qui les fouilleront un jour : c'est ce qu'on s'attend à voir quand commenceront dans Rome les travaux annoncés pour le prolongement de la *Via Nazionale* à travers le quartier des Cesarini jusqu'au-devant du palais Farnèse et jusqu'au Governo Vecchio. On se munit déjà de vastes magasins pour abriter tout ce que l'on espère trouver alors de débris ou d'objets antiques. M. Salomon Reinach n'a rencontré que quelques fragmens de briques sculptées et quelques briques à inscriptions non inédites; il n'en a pas moins reconnu d'importantes parties d'un vaste monument, probablement le *Ludus magnus*, et M. Lanciani, qui prépare un grand travail sur la topographie romaine, n'a pas manqué d'enregistrer les données nouvelles que cette exploration venait lui offrir.

Pour mener à bien cet important objet des fouilles, et en général tout ce qui concerne l'étude technique des ruines, il est clair que l'Académie de France à Rome doit être pour l'École française un très utile auxiliaire. — C'est une glorieuse et puissante maison, celle qui a donné à notre pays, pour ne citer que les morts, des peintres

comme Ingres et Flandrin, des architectes comme Percier, Blouet, Duban, Baltard, des sculpteurs comme David (d'Angers) et Pradier, des musiciens comme Herold et Halévy. Elle cite avec orgueil Colbert comme son fondateur; elle pourrait faire remonter ses origines à Henri IV, qui paraît avoir eu le premier la pensée d'envoyer à Rome, « pour se perfectionner par l'étude des grands modèles et les leçons des bons maîtres, » de jeunes artistes français, recommandés aux soins paternels de son ambassadeur. L'Académie de France habite depuis 1801 cette magnifique villa du Pincio, où les Médicis avaient accumulé tant de chefs-d'œuvre — les *Niobides*, la *Vénus*, l'*Apollino* et l'*Arruotino* — qui décorent maintenant la tribune et la galerie de Florence. Elle a conservé de beaux débris, surtout des bas-reliefs antiques, dont il paraît bien que Raphaël avait fait à l'avance une étude attentive. Ingres y a retrouvé une Minerve archaïque qui figure aujourd'hui au Louvre. Tous ces souvenirs, joints à la magnificence des jardins et de ce qui les environne, en font un lieu élu et respecté. Forte de ses traditions et de sa gloire, associée déjà par ses travaux à ceux de l'École française d'Athènes, l'Académie de France peut exercer envers sa jeune sœur, l'École française de Rome, une protection dont elle recueillerait elle-même un notable profit. Ses pensionnaires architectes obtiennent de l'administration italienne, pour leurs études, des facilités précieuses, qui pourraient tourner à l'avantage de la science archéologique aussi bien que de l'art. On sait qu'au nombre de leurs obligations, il y a celle d'envoyer, au terme de leurs troisième et quatrième année, la restauration d'un édifice antique. Il leur faut d'abord relever avec un soin scrupuleux l'ensemble et les détails de l'état actuel. Pour bien comprendre le plan primitif, malgré les altérations ultérieures et les lacunes possibles, pour les suppléer habilement dans une réédification logique, ils doivent rechercher tous les documens de nature à les instruire, textes, médailles et bas-reliefs antiques, dessins du moyen âge ou de la renaissance, descriptions de voyageurs... Comment l'archéologue, comment l'érudit ne serait-il pas, en de telles circonstances, d'un grand secours à l'architecte? Et réciproquement, quelle instruction précise celui-ci n'offrirait-il pas au lettré, en dehors des textes, par la seule intelligence des ruines mêmes?

L'École française de Rome n'a pas négligé de rechercher cette alliance, très heureusement réalisée plusieurs fois, disions-nous, à Athènes, où les pensionnaires de la villa Médicis vont chercher des modèles plus purs, il est vrai, que ne les peut offrir généralement l'Italie. Les deux premiers volumes de nos *Mélanges* contiennent les premiers résultats de cette collaboration, qu'a engen-

drée et maintenue jusqu'à ce jour la seule action d'une bienveillance mutuelle. — Si M. Blondel a été seul pour le spirituel travail que nous avons inséré sur le prétendu *Théâtre maritime de la villa d'Adrien*, on trouvera l'union en partie réalisée dans nos deux autres publications de ce genre, le temple de la Fortune de Préneste, et celui de Vénus et Rome, voisin du Colisée. On sait combien était célèbre le sanctuaire de la *Fortuna primigenia :* les débris en subsistent, mais dispersés, dans la petite ville moderne de Palestrina. Il faut, pour les retrouver, fouiller les maisons, les caves, les jardins. Souvent le genre d'appareil de chaque fragment encore visible peut seul servir à déterminer, d'une manière générale, les diverses époques ; quelquefois c'est une inscription bien interprétée, un texte classique habilement compris, qui tire d'embarras et distingue les dates. On comprend combien la collaboration de l'architecte et de l'archéologue pouvait être ici féconde. C'est encore M. Blondel qui s'est chargé, pendant un séjour de sept mois à Palestrina, de rechercher et de mesurer tous les restes de l'édifice antique. Il en a dressé le plan, et, supposant toutes les fabriques modernes abattues, il en a donné une vue pittoresque dans une belle aquarelle qui a été fort admirée aux expositions publiques. Cette aquarelle, réduite par la photographie, a été insérée dans le second volume de nos *Mélanges*, avec un plan de la ville moderne. L'antiquaire voit ainsi du premier regard que dans telle église actuelle subsistent telles colonnes du temple antique, dans telle cave et dans tel jardin telle base et tel fragment de mosaïque. M. Blondel a joint à nos planches un texte technique ; mais celui des membres de notre École qui avait étudié le même sujet au point de vue historique et archéologique a aussi donné son commentaire, et chacun montre en quoi le travail de l'autre lui a profité.

Il en a été de même pour le temple de Vénus et Rome. M. Laloux, pensionnaire de la villa Médicis, — le même qui rapporte en ce moment d'Olympie une très belle restauration de l'enceinte sacrée du temple de Jupiter, — avait pris ce sanctuaire romain, un des plus beaux édifices du second siècle, pour sujet de son envoi de troisième année. Nous avons reproduit, en les réduisant, ses principaux dessins ; il nous a donné son texte explicatif, pour lequel il s'était aidé de recherches faites par l'École, et celle-ci y a ajouté un certain nombre d'observations sur de curieux documens de la renaissance relatifs à l'histoire du temple et à son antique aspect.

On sait que le gouvernement français a entrepris de publier les restaurations de quatrième année faites par les architectes pensionnaires de l'Académie de France. Depuis que cette résolution a été

prise, il y a dix ans, cinq livraisons in-folio ont paru : la *Colonne Trajane* de Percier, la *Basilique Ulpienne* de M. Lesueur, les *Temples de Pæstum* de M. Labrouste, etc. Mais ces travaux datent, quant à leur exécution, de 1788, de 1801, 1802, 1823, 1829. Si nous ne savions que le *Temple d'Égine* de M. Garnier doit paraître incessamment, et qu'une entente avec l'industrie privée nous donnera bientôt les *Thermes de Dioclétien* de M. Paulin, nous pourrions croire que la commission se propose de suivre l'ordre chronologique des promotions, et Dieu sait alors quand les pensionnaires d'aujourd'hui auraient leur tour! Il est clair qu'une telle entreprise, faite avec tout le soin matériel qu'elle exige, mais sans ressources d'argent assez considérables, ne peut atteindre le double but de donner sans trop de retards celles de ces restaurations qui représentent le dernier progrès de la science, et d'accorder aux auteurs, pendant leur vie, une récompense méritée. D'ailleurs les restaurations de troisième année n'appartiennent pas à l'état et ne doivent pas compter sur ce genre de publication. Il y aurait donc plusieurs motifs pour encourager l'École française de Rome à s'emparer de ceux de ces très intéressans travaux que la série officielle devra négliger. Après dix années seulement, on aurait ainsi une description de Rome comparable à celle que nous recherchons avec tant d'empressement aujourd'hui parmi les dessins de San Gallo, de Balthasar Peruzzi et d'autres maîtres de la Renaissance.

En étudiant pierre par pierre un des plus beaux monumens du forum, le temple d'Antonin et Faustine, un des pensionnaires de l'École française, M. Lacour-Gayet, a découvert sur une des colonnes de la façade ce que nul architecte et nul antiquaire, croyons-nous, n'avait encore aperçu ou du moins signalé : de curieuses représentations gravées à la pointe, des *graffiti* : des noms propres d'abord, puis tout un épisode à quatre personnages, un homme luttant contre une bête féroce, une Victoire aux ailes déployées, etc. Faut-il y voir l'image d'un martyre ou une scène de gladiateur? Est-ce seulement un oisif distrait qui a pris le temps et la peine de graver pour tant de siècles ces images datant sans nul doute de l'antiquité? En les publiant à l'aide de la photographie dans notre recueil, M. Lacour-Gayet a saisi l'occasion de dresser un catalogue des principaux *graffiti* figurés qui sont aujourd'hui connus, particulièrement à Pompéi et à Rome. Aux plus célèbres, comme celui d'Alexamenos adorant son dieu crucifié, comme celui de l'âne tournant la roue du moulin : *Labora, aselle, quomodo ego laboravi*,.. que nous avons vu tomber en poussière il y a peu d'années, il en a ajouté d'inédits qui ont un réel intérêt, par exemple un portrait de Néron, esquisse

grossière faite par quelque soldat : la ressemblance, d'après les médailles, est frappante. Ainsi rendue sans apprêt et sans art, elle est effrayante de réalité. A côté de lui, peut-être l'empereur Claude. D'autres figures encore, peut-être des portraits, restent à étudier dans la petite chambre voûtée de la maison de Tibère, au Palatin, où se trouvent ces profils.

Le sol romain peut instruire l'archéologue par d'autres ruines encore que celles qui intéressent le sculpteur et l'architecte. L'érudition moderne ne méprise plus les vestiges, même rares et informes, de la topographie et de la viabilité. Elle tient grand compte des constructions souterraines, auxquelles un fragment d'inscription, un calcul de distance peut rendre le sens et le nom. Se consacrer à l'étude entière d'une partie du sol italien, le reconnaître par ses ruines, par ses populations actuelles, par ses traditions, par son climat, reconstituer son passé, remettre en leurs places les villes et les peuples, les anciennes routes et leurs stations, les dieux et leurs temples,.. n'est-ce pas ce genre de travail qu'il convient en particulier de voir entreprendre par quelques-uns des membres de l'École française de Rome?

C'est ce qu'a fait avec énergie et persévérance M. René de La Blanchère. Pendant trois années, il a parcouru la région pontine, entre Velletri et Terracine : les célèbres marais en occupent la plus grande partie. Toute cette vaste contrée, où la tradition place, avant la domination romaine, les Aurunces, les Volsques, les Latins, et peut-être même une conquête étrusque, paraît avoir été abondamment peuplée depuis une époque très reculée jusqu'aux premiers siècles de la république. Nous voyons dans Tite Live qu'elle fournissait beaucoup d'hommes à l'armée romaine; l'historien latin nous dit qu'une fois maître par la conquête, le vainqueur y détruisit des villes nombreuses. Le climat y était donc plus sain qu'aujourd'hui et le sol plus favorable. Comment ces vivantes régions se sont-elles changées, si tôt avant l'empire, en de mortes solitudes? Quel intérêt n'y aurait-il pas à y retrouver les traces des anciennes routes, les enceintes des lieux habités? Quel commentaire on donnerait ainsi aux textes des anciens auteurs! Bien plus, si, en pénétrant dans les entrailles de cette terre, on en pouvait arracher quelques élémens du secret de sa détérioration séculaire, de quel prix pourraient être de tels travaux archéologiques, et quels services rendraient-ils, non plus seulement en vue de l'histoire, mais pour des intérêts encore plus immédiats et plus pratiques!

Dans un premier séjour, M. de La Blanchère avait étudié le mont Circello avec l'antique Circeii, la *via Severiana*, le littoral et la vaste région de la dune pontine, aujourd'hui couverte

d'une immense *macchia*. L'année suivante, il s'est attaché plus particulièrement à la voie Appienne, qui traverse tout ce territoire, et aux nombreuses voies antiques qui sillonnent la vaste *palude*. La troisième année fut spécialement consacrée à l'étude des campagnes véliternes, aujourd'hui désertes, jadis fort habitées et cultivées, ainsi qu'à l'examen attentif des antiquités de Terracine. L'ouvrage qui doit sortir de ces recherches, et dont la première section paraîtra dans quelques mois, aura ce titre : *la Voie Appienne et les Terres pontines dans l'antiquité*. L'auteur en a détaché une monographie de Terracine qui s'imprime en ce moment. Dans l'étude générale, M. de La Blanchère se propose de suivre la voie Appienne à travers chacune des régions naturelles qui se partagent les terres pontines; il donnera pour chacune de ces régions une carte indiquant les restes antiques avec les plans et dessins nécessaires; il recherchera l'état ancien aux diverses époques, les conditions d'habitabilité, de culture et de vie, les résultats de la conquête et de l'occupation romaines, les tentatives de bonification, le site des anciennes villes. Dès maintenant, l'auteur a commencé dans nos *Mélanges* une série intitulée *Villes disparues*. Pline l'Ancien nous dit qu'il serait fort embarrassé de fixer l'emplacement de cinquante-trois cités du Latium; les enceintes considérables qu'on retrouve en grande quantité aujourd'hui sur les sommets du centre de l'Italie correspondent évidemment à ces antiques souvenirs; on comprend que l'identification de quelques-uns de ces lieux serait d'un grand secours pour la géographie et l'histoire.

Mais plus intéressantes encore et d'une valeur plus pressante sont les pages que l'auteur a consacrées dans le même recueil à un sujet vers lequel l'attention publique va se tourner plus que jamais en Italie, l'ancien drainage de l'*agro romano*. — Il a étudié sous ce rapport le versant du volcan Latial compris dans le bassin pontin. Ces campagnes de sol volcanique étaient, à une époque ancienne qu'il faudra déterminer, munies de tout un système de drainage profond, agissant au moyen de *cuniculi* percés à travers les tufs de la contrée entière. Il en était de même dans toute la campagne du Latium et dans l'Étrurie méridionale, dont les terrains sont le produit du volcan Sabatin. Signalés par un habile ingénieur de Velletri, M. P. di Tucci, dans un petit livre plein de faits bien observés et publié en 1878 (1), ces *cuniculi* ont été étudiés en commun par lui et par M. de La Blanchère, qui a dressé une carte de plusieurs de

(1) Sous ce titre : *Dell'antico e presente Stato della Campagna romana in rapporto alla salubrità dell'aria e alla fertilità del suolo.*

leurs réseaux. Depuis, plusieurs savans italiens s'en sont également occupés, surtout M. Tommasi Crudeli, professeur de physiologie à l'université de Rome (1). Le second volume de nos *Mélanges* contient à la fois un mémoire de M. de La Blanchère, *la Malaria de Rome et le Drainage antique*, résumant les résultats qu'il a obtenus, et l'échange de vues diverses entre lui et M. Tommasi Crudeli sur la date qu'il conviendrait d'assigner à un tel système ; peut-être faudrait-il le croire antérieur à la conquête romaine : sa ruine aurait été la principale cause de la décadence de ces campagnes. — Ce n'est pas trop de l'alliance du physiologiste, de l'ingénieur géologue et de l'archéologue historien pour avancer le sérieux examen et préparer peut-être la solution d'un problème d'où peut dépendre une meilleure connaissance, non-seulement du passé de l'Italie, mais aussi des conditions de tout progrès pour son présent et son avenir. M. Pasteur a pris déjà grand intérêt à ce qui a été publié sur cette grave question de la *malaria* et de la fièvre romaine ; il y a lieu d'espérer qu'il en pourra bientôt commencer l'étude.

Après les monumens et les ruines visibles ou cachées, célèbres ou anonymes, les plus fidèles témoins de l'antiquité classique sont les objets si variés qu'offrent à l'étude les galeries archéologiques ou les musées d'art de Rome et de l'Italie. Ce peuple de personnages, divins ou mortels, qui revit en un si grand nombre de statues et de bas-reliefs, n'a-t-il pas son histoire ? Lesquelles, parmi ces innombrables sculptures, sont d'un art vraiment grec, et peut-être apportées de la Grèce ? N'a-t-on pas sous les yeux beaucoup de copies de l'école de Lysippe ? Rome n'offrirait-elle pas, pour le mythe de Minerve par exemple, pour d'autres encore, des variétés que la Grèce n'a qu'à peine connues ? Le Guerrier mourant du Capitole faisait-il partie du groupe donné par Eumène de Pergame au peuple romain, et dont le musée de Naples posséderait aussi de beaux fragmens ? Pourrait-on reconstituer et suivre les différens types de l'Amazone dérivés du célèbre concours mentionné par Pausanias entre les plus grands maîtres de la Grèce ? Et les mythes racontés sur les sarcophages, et les scènes de la vie publique ou privée, et les apothéoses, les triomphes, les sacrifices, les processions religieuses, les combats ! — Il y a des épisodes dont l'explication, non encore définitive, importerait à notre étude des institutions romaines. Par exemple, sur l'une des stèles sculptées qui se dressent aujour-

(1) *Della distribuzione delle acque nel sottosuolo dell'Agro romano e della sua influenza nella produzione della malaria. — Studi sulla natura della malaria*, en collaboration avec M. Klebs. Mémoires publiés par l'Académie des *Lincei* en 1879 et 1881.

d'hui dans le forum romain, à l'entrée du *comitium*, est-ce bien l'institution des secours alimentaires sous Trajan qui est figurée? Est-ce le vote des curies ou une abolition des dettes qui se voit sur l'autre? Ne peut-on pas observer sur toutes deux l'image fidèle des édifices qui décoraient le forum, avec le Marsyas indicateur des marchés populaires et le célèbre figuier ruminal? De quel magnifique édifice dépendaient ces nombreux bas-reliefs d'un art excellent qui sont dispersés aujourd'hui, les uns dans Rome, — encastrés à la façade intérieure de la villa Médicis ou bien dressés sous le portail du palais Fiano, — les autres à Florence, dans la galerie des Offices? De quel grand épisode historique ces belles représentations étaient-elles un témoignage? Et ces intéressantes bases sculptées, figurant une série de trophées et de provinces, qui sont rangées aujourd'hui dans la cour du palais des Conservateurs? Débris probables d'un magnifique entourage du temple dont on admire aujourd'hui les onze colonnes sur la *Piazza di pietra*, à Rome, elles présentent à l'étude un ensemble et des détails non encore expliqués.

Il en est de même des vases peints que les divers musées de l'Italie possèdent en quantité si considérable. Les œuvres les plus caractéristiques de la peinture grecque ou romaine ayant disparu, ils offrent de cet art antique, à leur manière, une réelle histoire, qui s'est augmentée dans ces derniers temps de précieuses notions sur les époques les plus anciennes, grâce à l'étude attentive des vases revêtus de simples traits ou de dessins géométriques, premiers et informes élémens de ce qui deviendra un jour si parfait. M. Albert Dumont a montré dans un récent ouvrage (1) que les céramiques grecques trouvées à Hissarlik, Santorin, Jalysos, Mycènes et Spata datent du XVIe au XIe siècle avant notre ère. M. Conze a pu dater certains vases dits *pélasgiques* de 2000 avant Jésus-Christ. On peut trouver en Italie de tels témoins d'une antiquité très reculée : les nécropoles de Corneto, de Villanova, de Marino, celles qu'a étudiées M. Michel de Rossi, ont déjà fourni pour de pareilles recherches des points de repère et de beaux encouragemens.

L'immense nombre et l'infinie variété des figurines de terre cuite ouvrent un autre champ d'observation qui est loin d'être suffisamment étudié (2). Je me rappelle avoir visité le musée de Capoue au moment où l'on y apportait par monceaux des statuettes représentant des femmes qui portent des enfans dans leurs bras, les unes deux

(1) *Les Céramiques de la Grèce propre. Vases peints et Terres cuites*, par Alb. Dumont et Jules Chaplain. Première partie : *Vases peints*. Didot, 1881, in-4°.

(2) On y a désormais un guide, du moins pour les primitives époques, dans le tome 1er, qui vient de paraître, du savant *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, par M. Léon Heuzey.

ou trois, les autres cinq ou six de chaque côté, d'où un subtil archéologue a conclu que ces vivans symboles venaient sûrement d'un sanctuaire de la Mort! Rien de plus curieux que de reconstituer, par les spécimens de ces abondantes séries, les divers degrés par lesquels a passé, tout comme le grand art, celui de ces humbles monumens. On y a les types archaïques, avec les reflets d'Orient et le pli de lèvres éginétique, puis les approches de l'influence grecque, les progrès de la forme, la plénitude sans finesse du goût romain, et bientôt la décadence. Plusieurs des problèmes que nous venons de signaler à propos des statues s'imposeraient à qui ferait une étude assidue des terres cuites. Là aussi il y a des mythes à suivre dans leurs développemens et sous leurs divers aspects, des usages religieux et funéraires à interpréter, des vicissitudes de l'esprit public et du goût à retrouver.

Il est clair que les bronzes, les ivoires, les pierres gravées, les médailles représentent autant de branches particulières de la science archéologique. Le meilleur moyen pour acquérir une expérience familière de ces petits monumens, c'est d'en faire, par catégories aussi étroites que possible, des catalogues descriptifs. L'analyse et la définition, qui conduiront à l'intelligence complète et à la synthèse, sont ici, à vrai dire, tout le travail et contiennent les conclusions. L'objet à décrire est-il authentique? est-il entier? est-il intact? ou bien a-t-il subi des altérations, des restaurations, des complémens? Quelle date faut-il lui assigner, quels lieux de fabrication et de provenance? quelle place occupait-il au moment et au lieu de la découverte? que représente-t-il? Si l'on pense à tout le travail d'élimination et de classification que le catalogue descriptif exige, on reconnaîtra que ce procédé est celui que doivent préférer les jeunes archéologues. M. Collignon l'a pratiqué dans son volume sur les monumens grecs et romains relatifs au culte de Psyché; M. George Lafaye et M. Maurice Albert dans leurs mémoires sur le culte d'Isis à Rome et sur les monumens qui représentent Castor et Pollux (2).

M. Albert a fait paraître dans la *Revue archéologique* un travail commencé pendant ses années de Rome sur un sujet très attrayant, à propos duquel il y aurait peut-être encore des documens à trouver et des explications à donner. Je veux parler de ces disques de marbre, ronds pour la plupart, sculptés aux deux faces, et qui, suspendus le plus souvent par des chaînes, supportés quelquefois par des pivots à la base, servaient de décoration entre les colonnes des temples, mais après avoir eu dans les âges reculés un sens tout religieux. C'étaient

(1) Dans *la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*

à l'origine les *oscilla* consacrés par la croyance populaire. Légèrement fabriqués en terre cuite, attachés aux branches des arbres, revêtus aux deux faces de représentations empruntées au culte de Dionysos et de la figure même du dieu, ils étaient balancés au gré des vents et portaient, là où se tournait la face divine, la fécondité et la joie. « Ils t'invoquent, Bacchus, en leurs chants joyeux; ils suspendent au haut des pins ta mobile image; et soudain le pampre fécondé donne des fruits heureux; l'abondance remplit les vallées, les forêts profondes, tous les lieux vers lesquels les vents inclinent ta divine figure. »

Et te, Bacche, vocant per carmina læta, tibique
Oscilla ex alta suspendunt mollia pinu.
Hinc omnis largo pubescit vinea fetu,
Complentur vallesque cavæ saltusque profundi,
Et quocunque deus circum caput egit honestum.

On comprend ce respect des premiers temps pour des images religieuses que baignait l'éther, objet lui-même d'un respect mystique. Il s'ensuit que les *oscilla*, devenus de simples ornemens décoratifs dans les entre-colonnemens des temples, ont dû conserver, après l'effacement du caractère religieux, ces deux élémens principaux, la mobilité, surtout par suspension, et la représentation en général bachique sur l'une et l'autre face, ce qui les distinguerait absolument, ce semble, — malgré le nom de *clipei*, qui a pu les désigner dans les derniers temps, et malgré la forme de *pelta* que les artistes leur donnent alors, — de la série nombreuse et toute différente des boucliers votifs. J'ai cité volontiers cet exemple, qui montre comment une recherche archéologique sur un objet chétif en apparence peut aider à pénétrer le vrai génie antique et à bien interpréter Virgile.

L'épigraphie est devenue, on le sait, l'auxiliaire indispensable de l'histoire, et le premier service que réclame la science de l'antiquité, c'est qu'on travaille à augmenter par des découvertes nouvelles le trésor des textes sur lesquels elle peut se fonder. Il y a lieu de craindre, pour l'épigraphie latine, qu'on n'ait plus qu'à glaner dans l'Italie et dans Rome, après que s'est élevé, depuis 1863, date du premier volume, l'immense édifice du *Corpus* par les soins réunis de MM. Mommsen, Henzen et de Rossi, assistés d'une légion de travailleurs allemands et italiens. Le *Corpus* compte maintenant huit volumes en douze tomes in-folio; c'est un des plus beaux monumens que pût souhaiter la science. La France, en des temps plus heureux, avait conçu le projet de cette œuvre considérable. Les plans en avaient été esquissés sous le ministère de M. Ville-

main ; déjà plusieurs collaborateurs étaient désignés : M. Léon Renier, M. Egger... Ce n'étaient pas les hommes compétens et dévoués qui nous manquaient ; ce n'étaient pas les traditions et les modèles de la plus habile critique, puisque nos grands érudits du XVIe siècle et nos bénédictins avaient été les instituteurs de l'Europe savante, ce n'étaient pas même les travaux préliminaires : nous avions le recueil manuscrit de Jean-François Séguier...

On trouvera dans les publications de l'École française de Rome un certain nombre d'inscriptions inédites dont la publication et le commentaire ont été des accroissemens réels pour la science. M. de La Blanchère, en publiant ce qu'il avait trouvé dans la région de Terracine, a fait connaître un texte important sur une translation de sépulture, dont profitera le prochain volume du *Corpus* de Berlin. — Le recueil des *Mélanges* a débuté par une très intéressante inscription de Tauromenion de deux cents lignes, encore inconnue, et qui, estampée, déchiffrée avec soin par M. Georges Lafaye, habilement complétée et commentée par M. Albert Martin, a montré en action le mécanisme politique d'une de ces petites villes grecques si riches en combinaisons ingénieuses. Les réflexions d'un érudit aussi fin que M. Comparetti, de Florence, que nous avons insérées, ont achevé de mettre en lumière toute la valeur du texte que nous avions pu faire connaître pour la première fois. — Nous avons été assez heureux pour donner au monde savant la première connaissance d'un petit monument désormais célèbre. Au mois de février 1882, le prince Chigi avait trouvé dans sa propriété de Formello, près Véies, un petit vase de terre noire, sans figures, de $0^{m},17$ de haut, sur lequel plusieurs inscriptions étaient gravées à la pointe. Il y avait des lignes étrusques, dont M. le professeur Gamurrini a proposé une explication ; mais surtout un fort curieux alphabet grec, deux fois inscrit, les précédait. Il est plus complet, selon M. Bréal, que tous les alphabets grecs jusqu'ici connus, c'est-à-dire qu'il reproduit l'alphabet phénicien dans toute sa richesse, avec l'addition des lettres créées en outre par les Grecs eux-mêmes. Il est dorien, selon M. Lenormant, mais sans répondre avec exactitude à aucune des variétés de l'écriture dorienne jusqu'ici relevées et reconstituées. — Nous avons publié le document original et ces trois commentaires, non sans remercier le prince, dont la libéralité nous avait valu de telles collaborations.

M. Bréal nous a encore adressé une interprétation importante, la seconde qui ait été proposée, du vase de *Duenos*. Au printemps de 1880, M. Hüffer, bien connu dans la société romaine pour sa brillante hospitalité du palais Borghèse, faisait construire dans la *Via Nazionale*, ouverte depuis quelques années seulement au milieu de la

vallée entre le Quirinal et le Viminal. Il lui arriva, comme si souvent à Rome, de rencontrer de vastes latomies. Quand Pline l'ancien appelait Rome une ville suspendue, *urbs pensilis*, il ne faisait une allusion directe qu'au grand nombre des égouts ; mais peut-être soupçonnait-il en outre ces galeries souterraines qui parcourent le sol, soit pour le drainer, soit peut-être pour conserver par l'aération un tuf qui, sans cela, se détériore. Les Romains du moyen âge ont transformé en outre des portions de ce terrain en de vastes carrières d'où ils ont extrait, pour éviter des travaux pénibles et lointains, non-seulement la pouzzolane, mais la pierre même des anciens édifices. Il est regrettable qu'avant de jeter parmi les fondations du *palazzo* Hüffer la grande quantité de ciment devenue nécessaire, on n'ait pas pu faire une complète exploration de ces latomies : Il y avait là quelque lieu très antique de sépulture qui est de nouveau recouvert, probablement pour des siècles. Parmi les objets qu'on y a recueillis, il en est un qui compte désormais dans la science. C'est un petit vase de simple argile, sans aucun prix par lui-même, haut de 0^{m}, 04 ; il a sur ses flancs une inscription de cent vingt-huit lettres qui est antérieure d'un siècle peut-être à la plus ancienne inscription connue, celle du tombeau des Scipions.

Le premier intérêt de l'épigraphie est de conduire à une plus complète intelligence de ces institutions et de ce droit de l'antique Rome dont nos sociétés modernes sont encore solidaires. Le développement du droit et l'histoire générale se confondent de telle sorte qu'on ne peut étudier avec fruit l'une sans l'autre. C'est ce qui rend si regrettable de voir l'étude du droit savant, particulièrement du droit historique, tenir si peu de place dans les préoccupations des élèves de nos facultés, et nos professeurs de lettres ou d'histoire y demeurer absolument étrangers. Le doctorat en droit paraît être devenu un examen d'état. Nos revues spéciales n'ont pas la prospérité que devraient leur assurer le talent de leurs rédacteurs et l'intérêt très réel de leurs travaux. L'étranger reconnaît à nos écoles une constante prééminence pour l'enseignement du droit civil, par exemple; mais pourquoi le même pays qui a donné Cujas et Domat réduit-il si étroitement de nos jours l'étude particulière du droit dans ses rapports avec l'histoire? Pouvons-nous entendre Cicéron et Tite Live sans avoir nul commerce avec les anciens jurisconsultes? Pouvons-nous saisir sûrement certains traits de l'administration impériale sans une connaissance familière du Code théodosien? Que peut faire, sans notions du droit germanique et du droit canon, l'historien du moyen âge?

L'Italie a conservé quelques habitudes d'un fort enseignement de l'histoire juridique. Elle n'a pas perdu toutes les traditions de

ses fameuses écoles, de Bologne avec Irnerius, de Pérouse avec Bartole, de Pavie avec Alciat. L'Université romaine a recueilli une partie de cet héritage, et à la *Sapienza* comme dans l'*Académie des conférences historico-juridiques*, instituée il y a quelques années par Léon XIII au palais Spada, des professeurs éminens continuent d'enseigner le droit considéré sous plusieurs aspects qui sont négligés ailleurs. Un de ces enseignemens, à peine représenté chez nous, est celui de l'épigraphie juridique.

On sait combien de textes spéciaux nous ont été conservés par les seules inscriptions : lois, sénatus-consultes, rescrits, diplômes, contrats, formules du droit sépulcral. Les savans juristes de la renaissance en ont déjà fait leur profit. Aujourd'hui cependant, grâce à l'achèvement du *Corpus* grec et à la publication du *Corpus* latin, grâce aux découvertes toujours plus nombreuses, la source épigraphique du droit ancien est devenue singulièrement abondante, elle a révélé des pages inattendues. Si l'on excepte les commentaires de Gaius, qui nous ont été restitués par les palimpsestes de Vérone, a-t-on retrouvé de nos jours dans les vieux manuscrits quelques textes de droit qui puissent entrer en rivalité avec ceux que nous ont donnés les bronzes et les marbres? Certes les fragmens du droit antérieur à Justinien découverts par Angelo Mai dans les palimpsestes du Vatican sont remarquables; les actes de promulgation du Code théodosien révélés par ceux de Turin et par un manuscrit de l'Ambrosienne sont du plus haut prix; il ne faut pas dédaigner les quelques fragmens d'Ulpien qu'ont donnés des parchemins servant de couverture à des manuscrits de Vienne, ni ceux d'autres anciens jurisconsultes qu'on a récemment trouvés en Égypte dans les tombeaux. Mais les seules tables de bronze contenant les constitutions municipales du Ier siècle de l'empire que l'Espagne nous a rendues naguère suffiraient à l'emporter, si l'on voulait établir une comparaison.

Ces motifs ont déterminé la présence à l'École française de Rome d'un agrégé des facultés de droit. On a espéré donner de la sorte un encouragement, un signal aux études et à l'enseignement de l'épigraphie juridique en France. Les premiers résultats ont été très heureux. M. Édouard Cuq, professeur agrégé de la faculté de Bordeaux, a publié comme fruit de son séjour à Rome plusieurs mémoires qui ont été fort remarqués, en Allemagne aussi bien qu'en Italie et en France. Le premier, qui date de 1881, et qui forme le 21e fascicule de notre *Bibliothèque*, est intitulé : *de Quelques Inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien*. Le point de départ de l'auteur est une inscription désormais célèbre, sur laquelle les érudits s'exerceront sans doute longtemps encore.

C'est le *Cursus honorum* de Caius Cælius Saturninus; il est gravé sur le piédestal de sa statue, retrouvé en 1856 à Rome et conservé aujourd'hui au musée du Latran. Saturninus a commencé sa carrière sous Dioclétien et l'a terminée sous Constantin, après avoir occupé jusqu'à dix-huit fonctions que le marbre énumère. Plusieurs de ces fonctions étaient absolument inconnues jusqu'à la découverte de ce texte, par exemple celle de l'*Examinator per Italiam*. Borghesi, après examen, ne proposa sur ce sujet aucune explication. Le père Garrucci dit nettement : « On ne sait pas en quoi consistait cette fonction, dont il n'est parlé ni dans le Code ni dans la Notice, et qui est toute nouvelle en épigraphie. » M. Mommsen fit à peu près la même déclaration. M. Henzen écrivit : « Je laisse à d'autres plus versés que moi dans les livres de droit, et dans tout ce qui regarde l'administration de l'empire reconstitué par Dioclétien et Constantin, le soin de se prononcer sur les difficultés non résolues par Borghesi. » Or, par une patiente discussion de divers textes épigraphiques comparés aux textes de droit, M. Édouard Cuq élimine d'abord les analogies qu'on avait proposées à défaut d'explications directes; il démontre ensuite que l'*Examinator* était un fonctionnaire de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire à la fois, investi de quelques-unes des attributions de nos conseillers à la cour des comptes et de nos conseillers de préfecture, et chargé de veiller au paiement exact de l'impôt, de recueillir les *reliqua*, et de juger les procès auxquels cette administration pouvait donner lieu. Quant au *Magister sacrarum cognitionum*, c'était, suivant lui, un véritable commissaire-enquêteur comme celui de notre ancien droit français; il a été l'instrument des empereurs qui, en retenant les causes civiles ou criminelles, attiraient à eux toute la puissance judiciaire, et se procuraient un des moyens les plus énergiques de ruiner les institutions républicaines. Dans ces dissertations où l'épigraphie et le droit se prêtent sans cesse un mutuel appui, dans un mémoire très important du même auteur sur le Conseil impérial qui va être publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions, des solutions ont été proposées là où les meilleurs maîtres n'avaient donné aucune réponse, et plusieurs de ces solutions ont obtenu leur complet assentiment : nous avons compté ces résultats comme de réels succès.

La plupart des études d'antiquité romaine tendent naturellement aujourd'hui vers la période de l'empire parce que les récentes découvertes épigraphiques l'éclairent d'une lumière nouvelle, et parce que l'examen en est d'ailleurs d'un intérêt très général. Il n'y a pas une des grandes nations de l'Europe occidentale qui ne retrouve, en observant la lente formation de cette vaste monarchie administrative, quel-

qu'une de ses origines. Les travaux de M. Camille Jullian apporteront, comme les précédens, de nouveaux traits au tableau de cette formation. Lui aussi, il s'est servi avec succès des textes épigraphiques et juridiques : il a su acquérir, par un travail résolu et une sévère méthode, les connaissances que ne donne pas assez à l'avance notre éducation classique. En s'occupant de retracer la condition de l'Italie sous l'empire, depuis le partage en régions sous Auguste, il a proposé des conclusions qui paraîtront importantes et neuves sur les célèbres documens de géographie et de statistique attribués à cet empereur et à son ministre Agrippa. Il a recherché comment s'est faite l'assimilation de l'Italie à la condition provinciale. L'Italie a dû subir l'impôt, comme le reste de l'empire. Au lieu d'être gouvernée, comme autrefois, par des magistrats de Rome, elle s'est vu administrer par des délégués du prince. Elle a vu, du démembrement de ces magistratures supérieures désormais dédaignées, naître des curatelles auxquelles elle a été soumise ; elle a perdu son immunité politique. Mais ces changemens n'ont fait que constituer la principale phase de l'évolution administrative et monarchique, au profit du bon ordre et du bien-être général ; ces réformes ont été protectrices bien plutôt qu'oppressives ; elles ont été les assises du ferme édifice social que l'invasion des barbares ne pourra renverser entièrement. — M. Jullian achève en ce moment à Berlin sa mission commencée en Italie. Ses divers mémoires aujourd'hui sous presse, et dont nos *Mélanges* ont publié des fragmens, paraîtront fort au courant de la science, et d'une critique précise, qui traduit des recherches vraiment personnelles et conduit l'auteur à des résultats nouveaux.

Si l'on aspirait à présenter ici un inventaire complet des travaux de l'École française de Rome sur l'antiquité, il faudrait ajouter ce qui a été fait en philologie, en paléographie grecque et latine, les collations de manuscrits, les études de textes. Ce genre de travaux ne se prête pas à l'analyse, et on en trouve d'ailleurs l'appréciation autorisée dans les rapports publics de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On peut, sans proclamer, comme Niebuhr, que la philologie soit « la médiatrice de l'éternité, » comprendre le rôle important qui lui appartient dans l'érudition critique, et lui faire la grande part qu'elle mérite dans les préoccupations d'une école telle que celles d'Athènes et de Rome.

Il reste à montrer quelle autre carrière nous ouvrait le moyen âge, et ce que nous y avons tenté.

A. Geffroy.

L'EXPÉDITION

DU

LIEUTENANT SCHWATKA

DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES

Le 20 avril de cette année, la Société de géographie décernait publiquement une médaille d'or à un Américain d'origine polonaise, M. Frédéric Schwatka, né dans l'Illinois le 29 septembre 1849, ancien élève de l'école militaire de West-Point et officier au 3e régiment de cavalerie. Également sensible à tous les genres de mérite, la Société de géographie a récompensé plus d'une fois de hardis explorateurs qui avaient frayé au commerce des routes nouvelles et lui avaient ouvert de nouveaux débouchés. Elle a récompensé avec le même empressement quelques-uns de ces voyageurs moins utiles, mais non moins admirables, qui n'ont pas d'autre passion qu'une héroïque curiosité et dont les expéditions ne profitent qu'à la science. M. Schwatka se trouvait dans un cas particulier. Assurément son audacieux voyage de deux ans dans les régions circompolaires n'a pas été inutile à la géographie. Chemin faisant, il a rectifié plus d'une erreur, recueilli plus d'un renseignement, enrichi de détails inédits cette science fort intéressante, mais fort sévère, qu'on a baptisée du nom d'arcticologie. Mais en se rendant à la Terre du roi Guillaume, il avait un but spécial, une enquête à faire, à laquelle il a dû tout subordonner. Il était parti en juge d'instruction, il a passé son temps à ramasser des pièces justificatives, à entendre et à récoler des témoins, et il est revenu sachant à peu près ce qu'il voulait savoir. Lessing disait qu'il avait plus de plaisir à courir après le lièvre qu'à le manger. Sur ce point, M. Schwatka

ressemble peut-être à Lessing. Amoureux de sa recherche, il lui en a peu coûté de parcourir sur un espace de plus de 5,000 kilomètres ces solitudes glacées où l'Esquimau seul peut vivre. Si les résultats scientifiques de son expédition semblent un peu maigres, ne répondent pas tout à fait à la grandeur de l'effort, on ne saurait trop admirer la persévérance, l'énergie de volonté, l'esprit de combinaison, la gaîté dans le courage, l'autorité dans le commandement dont il a eu besoin pour revenir vivant de son aventure et pour ramener sains et saufs ceux qui s'étaient associés à sa fortune.

On ne le sait que trop, sir John Franklin était parti le 19 mai 1845 pour une campagne dans les régions arctiques avec les deux navires l'*Erebus* et la *Terror*. Il était parti et n'était pas revenu. Dès 1847, on commença à s'inquiéter, à s'émouvoir. Lady Franklin, le gouvernement anglais, la compagnie de la baie d'Hudson armèrent des bâtimens, les envoyèrent aux nouvelles. Ces bâtimens revinrent, mais ils n'avaient rien vu, rien entendu. Les tentatives succédèrent aux tentatives. Ce ne fut qu'en 1857 que le capitaine Mac-Clintok, arrivant par les détroits de Barrow et de Bellot au nord de la Terre du roi Guillaume, y découvrit des épaves, des vêtemens, quelques lignes écrites de la main du capitaine Crozier, le second de Franklin. C'était au mois de mai, tout le pays était sous la neige, les recherches furent incomplètes. En 1869, un Américain aussi résolu qu'avisé, M. Hall, visita les mêmes parages; il en rapporta un squelette qui fut reconnu pour celui du lieutenant de l'*Erebus*. Il avait causé avec les Esquimaux et recueilli de leur bouche la nouvelle que des papiers, des livres de bord avaient été ensevelis quelque part sous un *cairn* ou amas de pierres. Etait-ce vrai? était-ce faux? Le seul moyen de s'en assurer était de se résoudre à passer un été dans la Terre du roi Guillaume. C'est ce que voulut faire en 1874 le capitaine Young, qui partit à cet effet sur le yacht *Pandora;* mais il fut arrêté en chemin par les glaces, et peu s'en fallut qu'il n'y restât prisonnier. Comme l'a dit M. le comte de Turenne dans l'intéressant rapport qu'il a lu le 20 avril à l'assemblée générale de la Société de géographie : « Il était réservé à M. Schwatka de déterminer d'une façon presque absolue les étapes douloureuses de la route parcourue par les équipages de l'*Erebus* et de la *Terror*, alors qu'ils essayèrent de quitter ces régions glacées où ils avaient hiverné trois ans, de rendre les derniers devoirs à leurs ossemens blanchis, demeurés épars sur les côtes de la Terre du roi Guillaume et de la péninsule Adélaïde, de nous éclairer enfin sur l'inutilité de recherches nouvelles pour trouver des documens certainement disparus aujourd'hui. »

Ce n'est pas un sort enviable que de passer deux ans dans un pays où le soleil s'élève à peine au-dessus de l'horizon, où il y a des jours de six semaines et des nuits qui ne finissent pas, où, dès le mois

d'août, la terre se couvre de neige et la mer de glace. « Cette neige qui recouvre le sol, a dit M. de Turenne, affecte parfois la forme de grêlons minuscules qui n'ont aucune cohésion entre eux. Elle ressemble alors à du sable très fin qui se dérobe sous les pieds et se soulève en tourbillons... Je ne parlerai que pour mémoire, ajoutait-il, de la rareté des habitans dans ces parages désolés où la créature humaine n'a pas de pire ennemi que la nature, qui lui fait une guerre sans trêve ni merci. Je me bornerai à signaler les ouragans, les tempêtes marquant les changemens de saison, la rigueur inouïe du froid, qui viennent s'ajouter aux fatigues, aux privations de toute espèce, et vous reconnaîtrez sans peine avec moi que celui-là seul dont le cœur bien trempé est à l'abri de toute défaillance, dont la patience égale le courage, peut triompher de tous ces obstacles. Votre commission, en décidant que la médaille d'or du prix de La Roquette serait offerte au lieutenant Schwatka, a voulu lui rendre un témoignage éclatant de notre estime, de notre admiration. »

Ce fut le 19 juin 1878 que le schooner *Eothen*, sous les ordres du capitaine Barry, appareilla pour transporter M. Schwatka de New-York dans la baie d'Hudson. Le lieutenant emmenait avec lui un colonel de la milice, M. Gilder, et un ingénieur civil, M. Klutschak, Bohême de naissance. Ils ont écrit tous deux une relation de leur voyage, l'un en anglais, l'autre en allemand (1). L'expédition comprenait en outre un baleinier expérimenté et un Esquimau connu sous le nom de Joe, qui devait servir d'interprète. M. Schwatka avait décidé que, pour atteindre la Terre du roi Guillaume et y passer un été, il fallait s'y rendre en traîneau. Il avait décidé aussi que, pour réussir à vivre dans un climat dont les rigueurs ne sont supportables qu'aux seuls Esquimaux ou *Innuits*, il était nécessaire d'adopter leurs mœurs, leurs usages, leurs manière de vivre, qu'il fallait devenir Esquimau soi-même. En conséquence, à peine débarqué, M. Schwatka fit camper son monde en face de l'île du Dépôt, à peu de distance du golfe de Chesterfield, situé entre le 63e et le 64e degré de latitude nord. On s'établit dans ce campement comme dans une maison d'éducation, on s'y installa de son mieux, on y passa l'automne et l'hiver; tout ce temps fut employé à s'acclimater, à s'aguerrir.

Pour devenir un véritable Esquimau, il faut oublier beaucoup de choses, en apprendre beaucoup d'autres. Le premier point est de regarder comme inutile tout ce qui n'est pas rigoureusement nécessaire et de renoncer à tous les agrémens de la vie, même à ce luxe élémentaire qu'on appelle la propreté. Les gens qui ne sauraient être

(1) *Schwatka's Search, sledging in the Arctic in quest of the Franklin Records*, by William H. Gilder, New-York, Charles Scribner's sons.—*Als Eskimo, unter den Eskimos*, von Heinrich Klutschak. Wien, Pest, Leipzig, Hartlebens Verlag.

heureux en étant sales ne seront jamais que des Esquimaux fort incomplets et feront bien de ne pas entreprendre le voyage de la Terre du roi Guillaume. Tout au moins devraient-ils s'accoutumer à se vêtir de peaux de rennes, appliquées à cru sur la peau et à considérer comme une vaine superstition l'habitude de mettre une chemise. Si vif, si pénétrant que puisse être le froid, quand on est couvert d'une double pelisse, on ne peut se mouvoir sans transpirer, la chemise se mouille et, au premier moment de repos, elle se gèle sur le corps.

Il faut apprendre aussi à subsister comme les Esquimaux, non de provisions savamment préparées qu'on aurait beaucoup de peine à transporter avec soi, mais de ce qu'on trouve sur sa route, en comptant sur les heureux hasards de la pêche et de la chasse. A l'allée comme au retour, M. Schwatka et ses compagnons ne tuèrent pas moins de cinq cent vingt-deux rennes, sans parler du reste. Ils apprirent aussi à savourer la chair du phoque et du morse. « Le phoque était notre bœuf, le morse était notre mouton, » dit M. Gilder, et M. Klutschak affirme, de son côté, qu'il n'est pas dans la cuisine civilisée de mets aussi tendre que la peau noire d'une jeune baleine, pourvu qu'elle soit très jeune. Tout cela doit être cuit à la flamme d'une lampe, qui sert du même coup à sécher les chaussures et les bas mouillés. Mais on n'a pas toujours sa lampe sous la main; il est des cas où il faut se contenter d'un poisson gelé, ou savoir avaler et digérer une tranche de viande crue. Quant à la boisson, il n'en est pas d'autre que l'eau claire qu'on réussit à puiser dans une rivière, en cassant la glace qui la recouvre et qui a souvent jusqu'à sept pieds d'épaisseur. Il arrive parfois qu'on exécute ce grand travail sans rien trouver. C'est une cruelle déception, car dans les pays circompolaires la soif est aussi consumante que dans les sables de l'Afrique. Les indigènes, qui savent choisir leur endroit et deviner l'eau sous la glace, ne laissent pas de s'y tromper. Aussi ne promettent-ils jamais rien. On a beau les presser de questions, ils répondent modestement : « *Sugami, omiesuk :* je crois, mais je ne sais pas. »

L'homme qui veut devenir un Esquimau doit apprendre à bâtir des *iglous*, ou maisons de neige. C'est un art savant, compliqué. Il faut avoir le compas dans l'œil et n'être pas manchot pour construire en quelques heures avec des plaques de neige, symétriquement découpées et assemblées en spirale, une hutte en forme de dôme, en ayant soin d'y ménager un trou par lequel on entre et on sort à quatre pattes. Dans un des coins de cette hutte on dresse une plate-forme, qui sert de dortoir. Les lits sont tout simplement des sacs en peau de renne, et la sensation qu'on éprouve en s'y fourrant n'est pas agréable. L'Esquimau lui-même frissonne, s'écrie : *Iki!* — et ramène ses genoux jusqu'à sa bouche, le sac jusqu'à ses oreilles. Mais, au bout de quelques minutes il s'encourage, s'étend, s'allonge, remet le nez à l'air, allume sa pipe. Au sur-

plus, on se réchauffe les uns les autres. Un dortoir n'est jugé confortable que lorsqu'on y est pressé comme des harengs en caque et que personne ne peut se retourner dans sa peau de renne sans obliger ses voisins à se retourner aussi. Avec un peu d'habitude on finit par s'endormir. On en vient même, comme M. Klutschak, à bénir le premier inventeur des maisons de neige et des sacs à dormir ; on reconnaît comme lui « que le monde boréal a autant d'obligations à ce grand homme que le monde civilisé à l'inventeur de la machine à vapeur. » Les *iglous* ont cependant un inconvénient. Lorsqu'ils ont été longtemps habités ou qu'on y reçoit de trop nombreuses visites, la température s'élève quelquefois au-dessus de zéro et le dôme commence à fondre. Un jour que M. Klutschak écrivait son journal, il fut dérangé dans son travail par de grosses gouttes qui tombaient incessamment sur son cahier. Quelques heures plus tard, ce cahier était un bloc de glace.

Enfin, pour devenir un véritable Esquimau, il faut être un intrépide marcheur et ne compter que sur son pied gaillard pour gagner l'étape. Quant au bagage, on le charge sur un traîneau attelé de chiens. Les attelages de neuf ou de quinze chiens ne sont pas commodes à gouverner. On ne fait bien que ce qu'on aime à faire, et le chien, qu'il vive en Europe ou dans le voisinage de la baie d'Hudson, n'a jamais pu se convaincre qu'il fût né pour tirer. Aussi tire-t-il de mauvaise grâce. Chacun va de son côté, on se pousse, on se cogne, on se bouscule, les traits d'inégale longueur s'emmêlent, c'est une affaire de débrouiller ces inextricables nœuds.

Il ne faut pas médire des chiens des Esquimaux, ils rendent à leurs maîtres d'inappréciables services. Condamnés à faire un métier qu'ils détestent, ils sont gauches dans leurs mouvemens, mais ils font ce qu'ils peuvent. Ils ont ce genre de courage entêté que les Anglais appellent *pluck*, ils vont tant qu'ils peuvent aller; quand ils tombent, c'est qu'ils sont au bout de leurs forces et qu'ils se sentent mourir. A quelles épreuves ne met-on pas leur vertu ! On les fouaille sans miséricorde. La mèche du fouet de l'Esquimau a quelquefois trente pieds de long; elle s'enroule, elle se déroule en sifflant comme un serpent, rien ne résiste à ses morsures. Il en résulte qu'il y a dans l'Amérique boréale beaucoup de chiens borgnes ou essorillés. On reproche à ces pauvres bêtes d'avoir peu de respect pour le bien d'autrui, trop de goût pour la grande et la petite rapine. D'habitude, on ne les nourrit que de deux jours l'un, et quand les vivres sont rares, il leur arrive de jeûner pendant une semaine entière, sans autre ressource que ce qui leur tombe sous la dent; mais que trouver dans la neige ? Aussi faut-il faire bonne garde, protéger contre leur voracité le magasin aux provisions, la graisse de poisson destinée aux lampes ou même les vêtemens en peau de phoque, car tout leur est bon pour tromper

leurs affreuses fringales. Ils savent cependant à quels rigoureux châtimens ils s'exposent si on les surprend dans leurs maraudes; mais l'appétit est le plus fort. En se jetant sur leur butin, ils mêlent à leurs cris de joie des hurlemens de douleur. C'est une façon de dire : « Nous savons ce qui nous attend; mais advienne que pourra et que le ciel nous assiste ! »

Le 1er avril 1879, le camp fut levé, on se mit en route. La caravane se composait de quatre blancs, de trois traîneaux, de quarante-deux chiens et de treize Esquimaux. Dans le nombre figurait un nommé Tuluak, qu'accompagnaient sa femme et son enfant, âgé de huit ans. On avait eu l'occasion de le mettre à l'essai, on avait reconnu que cet incomparable chasseur était un homme de ressources et d'expédiens, qu'il avait des yeux qui voyaient tout, des mains qui travaillaient toujours, des jambes toujours prêtes à trotter, que son dévoûment ne se refusait à rien. M. Klutschak, comme M. Gilder, affirme que Tuluak n'est pas seulement un Esquimau comme il y en a peu, mais un homme comme il n'y en a guère, et que son infatigable industrie les a tirés de plus d'un pas périlleux.

On se dirigea au nord-ouest, à travers un pays granitique, où les chaînes de collines alternent avec les plateaux et que parcourent des troupeaux de rennes et de bœufs musqués. On s'appliquait à suivre autant qu'il était possible le cours des rivières et des ruisseaux, dont la glace polie se prêtait mieux au traînage. On ne rencontrait jamais un campement d'indigènes sans s'assurer s'il en était parmi eux qui eussent jadis entendu parler de la *Terror* et de l'*Erebus*. Au mois de mai, M. Schwatka atteignit la péninsule Adélaïde. Près du cap Richardson, il entra en pourparlers avec une tribu de Netchilliks, dont quelques-uns se rappelaient l'expédition Franklin et une horrible catastrophe où avaient péri des blancs. Ils désignèrent l'endroit où les derniers survivans avaient succombé. On y avait trouvé, sous un canot dont la quille était en l'air, plusieurs squelettes, des débris de vêtemens, des ustensiles de cuisine, des montres, des papiers, des livres. On s'était partagé les ustensiles; les livres comme les montres avaient été abandonnés aux enfans et leur avaient servi de jouets. C'en est fait, ces précieux livres de bord, où tant d'observations précieuses avaient été consignées par des hommes qui allaient mourir, ne se retrouveront jamais. Arrivé dans la Terre du roi Guillaume, M. Schwatka divisa sa petite troupe en trois pelotons, dont chacun poussa une reconnaissance. L'été commençait, la glace avait fondu ou ne portait pas, tous les transports devaient se faire à dos d'hommes et de chiens. Le soleil ne se couchait plus; à peine l'extrémité inférieure de son disque avait-elle touché l'horizon qu'il remontait, et son importune lumière causait des impatiences nerveuses, des lassitudes. On avait

peine à dormir; parvenait-on à s'assoupir, on était réveillé en sursaut par des aboiemens de chiens qui semblaient protester contre la fastidieuse longueur d'un jour de plusieurs semaines.

On ne laissait pas de poursuivre son enquête; cap après cap, on releva toute la côte jusqu'au promontoire Félix. M. Klutschak découvrit le camp où s'était établi, en avril 1848, le capitaine Crozier, qui, après la mort de Franklin, avait pris le commandement d'équipages décimés par le scorbut. Près de là, une tombe ouverte contenait un squelette incomplet, qu'une médaille d'argent fit reconnaître pour celui du lieutenant Irving, le troisième officier de la *Terror*. Plus on avançait, plus les investigations devenaient minutieuses. On put reconstruire après trente ans toute l'histoire de ces prisonniers des glaces, qui, affaiblis par les privations, avaient vainement tenté de se frayer un passage jusqu'aux terres habitables. On les suivait pas à pas dans leur lamentable odyssée, on se disait : « Là, ils avaient encore de l'espérance ; ici, ils n'en avaient plus. Jusqu'à tel endroit, ils ont marché en troupe, ils obéissaient à un chef; plus loin, ils se sont dispersés; à tous leurs maux était venue se joindre l'indiscipline, qui est la fin de tout, et chacun ne songeait plus qu'à soi. » On crut même reconnaître à certains indices que les Esquimaux avaient dit vrai, qu'un jour ces affamés avaient commencé à se manger les uns les autres.

Plus heureux que les compagnons de Franklin, M. Schwatka a prouvé qu'on peut revenir à pied de la Terre du roi Guillaume; mais il en coûte cher. Que de labeurs! que de lassitudes! quelle dépense sans cesse renouvelée de résolution et de volonté! Pour atteindre l'embouchure du fleuve du Grand-Poisson et regagner de là les bords de la baie d'Hudson, la petite caravane dut cheminer pendant des mois dans la saison où le soleil ne se montre guère et braver toutes les horreurs d'un hiver exceptionnellement rigoureux. Des ouragans de neige qui rendaient tout impossible, des haltes forcées de quinze ou de vingt jours, des vivres depuis longtemps épuisés, des rennes qui prenaient si bien leurs précautions qu'il fallait des journées entières pour les tuer, des bandes de loups faméliques, renouvelant sans cesse leurs assauts, des chiens à bout de forces et de souffle qui mouraient l'un après l'autre, voilà de quoi fatiguer le plus obstiné courage. Jamais expédition arctique ne fut exposée à des froids plus intenses et d'aussi longue durée. Le thermomètre resta durant vingt-sept jours au-dessous de 51 degrés centigrades, durant seize jours au-dessous de 55. A moins d'être un parfait Esquimau, on n'affronte pas impunément de telles températures. Quel supplice, en arrivant à l'étape, que les heures d'attente qu'il faut subir avant que les maisons de neige soient bâties! Quel travail ne doit-on pas s'imposer pour allumer une pipe! Quel savoir-faire, quelle industrie n'est pas nécessaire pour faire brûler une allumette! L'allumette est gelée, la pipe est gelée, il faut au

préalable les dégeler, et, pendant ce temps, un Esquimau s'approche de vous et vous dit avec un charmant sourire : « *Tling-yack qwark* : Prends garde à ton nez, il est en train de se prendre. »

Quand on est Allemand, 55 degrés de froid n'empêchent pas de rêver : « Absorbé dans mes pensées, nous dit M. Klutschak, je m'étais un soir éloigné à petits pas de notre campement; sans m'en apercevoir, j'avais fait le tour d'une colline voisine, et je finis par m'asseoir sur une grosse pierre. J'apercevais de là nos maisons de neige et je contemplais le firmament semé d'étoiles. La lune m'étonnait par sa pâleur; on eût dit qu'elle refusait de se mettre en frais pour éclairer cette triste partie du monde. Les rochers qui m'entouraient, les ombres qu'ils projetaient, les reflets bleuâtres de la neige, le repos sépulcral qui régnait partout agissaient sur mon imagination et sur mon cœur. Pas un souffle de vent, pas un appel d'oiseau, pas un bruit ne se fait entendre, et je me sens troublé, comme oppressé par un cauchemar. Le silence qui m'enveloppe pèse sur moi, il pèse sur la pierre où je suis assis, sur la rivière, sur la crête des collines. C'est autre chose qu'une simple absence de bruit, c'est une force, c'est une puissance, c'est un mystère. Ce silence profond a la majesté, la triste grandeur de ces contrées dont il exprime la solitude, la désolation et la nudité; c'est dans toute l'étendue du terme le silence terrible de la nuit polaire. Je me sens seul, abandonné, je me lève et le bruit de mes pas sur la neige durcie me fait tressaillir; mon oreille vient de percevoir un son, c'est comme un retour à la vie et le fantôme s'est évanoui. Les lampes allumées dans notre campement envoient jusqu'à moi de vagues et pâles clartés qui m'attirent, et le chant monotone des femmes, les piailleries des enfans, aussi bien que l'odieux ronflement des Esquimaux, sont une musique qui me plaît. La simple et misérable hutte de neige me devient une chère patrie; après que j'en ai franchi l'entrée en me traînant sur mes genoux et mes mains, je reconnais tout le prix de la société des hommes. » Un poète prétendait qu'en Chine l'homme et la nature ne peuvent se regarder sans rire, mais qu'ils sont l'un et l'autre trop civilisés pour rire tout haut. Dans les régions boréales, personne ne rit; la nature se tait et l'homme est grave. Il se sent à la merci d'une puissance ennemie et sournoise, qui le prendra quelque jour à ses embûches.

En se retrouvant sur les bords de la baie d'Hudson, qui ne gèle jamais entièrement, la petite caravane éprouva les mêmes transports de joie que les Dix mille quand, du haut du mont Téchès, ils aperçurent le Pont-Euxin et s'écrièrent d'une seule voix : *Thalatta! thalatta!* Mais, pas plus que les Grecs de Xénophon, M. Schwatka et son monde n'étaient au bout de leurs peines. Ils s'étaient flattés de se refaire de leurs longues privations, peu s'en fallut qu'ils ne mourussent de faim. Quand ils avaient débarqué au mois d'août 1878, ils s'en étaient remis au capitaine de

l'*Eothen*, M. Barry, du soin de déposer dans une cachette sûre une partie de leurs provisions. Par une inqualifiable négligence qu'il n'emportera pas en paradis, le capitaine était reparti sans rien laisser. Heureusement il se trouvait là un campement d'indigènes, qui partagèrent avec les arrivans le peu qu'ils avaient. Pendant quelques jours on fut réduit à l'extrémité; pour tromper sa faim on mâchait des peaux de morses. Mais les morses étaient rares; chaque matin, on se promettait d'en tuer un, et chaque soir les Esquimaux disaient: Peut-être serons-nous plus heureux demain! Dans ce cruel état, M. Klutschak ne rêvait plus. Il avait l'estomac si creux qu'il se sentait près de défaillir et n'osait plus même remuer. Il nous confesse qu'il se trouvait bien changé. Il se rappelait que, pendant son séjour dans la Terre du roi Guillaume, où le gibier foisonnait, où l'on n'avait rien de mieux à faire que de se gaver, il avait eu des heures de mortel ennui et que plus d'une fois il eût donné de grand cœur cinq rennes tout entiers, poil et peau compris, pour se procurer un petit et mauvais roman, *einen kleinen und vielleicht auch schlechten Roman*. Dans la baie d'Hudson, il eût donné tous les classiques allemands pour dix livres de viande.

On ne mourut pas de faim. Un navire baleinier, le *George and Mary*, commandé par le capitaine Baker, hivernait près de l'île de Marbre. Le capitaine Baker ne ressemblait point au capitaine Barry; il se conduisit en galant homme, on trouva chez lui le vivre et le couvert. « Pendant longtemps, nous dit M. Klutschak, le cuisinier du bord fut mon meilleur ami. » Mais M. Klutschak fut imprudent, il ne se défia pas assez de son bonheur, il s'abandonna trop à la joie de se bien nourrir et de passer des journées dans une bonne cabine chauffée par un bon poêle. « Ce changement de vie, dit-il encore, ne nous fut pas favorable. Dans la modestie de notre cœur et de nos pensées, nous considérions comme normale une température de 10 degrés au-dessous de zéro, nous jugions qu'il suffisait de 2 degrés au-dessus pour avoir chaud, et grâce au poêle nous en avions 16. Durant notre séjour de deux années dans le Nord, nous n'avions jamais su ce que c'était que la toux, le rhume, le catarrhe. Dès que nous eûmes refait connaissance avec la chaleur artificielle, nous devînmes plus sensibles aux intempéries, et il nous parut que nous n'étions pas assez vêtus. » Ce ne fut pas tout; au rhume s'ajoutèrent de douloureuses insolations. Le visage du lieutenant Schwatka enfla du côté droit, M. Klutschak enfla des deux côtés, et les yeux de M. Gilder disparurent dans la graisse; c'était au prix d'héroïques efforts qu'il réussissait à les ouvrir et à contempler la disgrâce de ses compagnons, qui le consolait un peu de la sienne. On avait retrouvé la civilisation et ses douceurs, on était charmé de ne plus être Esquimau; mais on pelait et on toussait. L'Esquimau ne craint pas le soleil, l'Esquimau n'est jamais enrhumé.

Tout le long de son voyage, M. Schwatka n'a eu qu'à se louer de ces

gens qui ne s'enrhument jamais, et il leur rend justice. Il a eu plus d'une fois l'occasion de s'apercevoir que ces petits hommes rabougris, à la grosse tête et aux membres menus, ont le caractère un peu mou, l'esprit assez court et que leur état social laisse beaucoup à désirer; mais il les a toujours trouvés débonnaires, hospitaliers, secourables; il a constaté qu'ils mentent rarement, que lorsqu'ils ont promis, ils sont de parole. Il n'a été trahi que par le capitaine Barry, qui n'est pas un *Innuit*. Il n'a été trompé que par un seul Esquimau, et nous avons le regret de dire que le fripon était un prêtre ou *ankut*, lequel offrit au lieutenant comme une précieuse relique de l'expédition Franklin un méchant couteau qu'il avait fabriqué lui-même et qu'il entendait se faire payer très cher. Toute réflexion faite, sa marchandise parut suspecte, il fut honteusement éconduit, on le pria de porter ailleurs ses coquilles.

On a reproché à Montesquieu d'avoir exagéré l'influence du climat. Il n'en est pas moins vrai que certains climats extrêmes font violence à l'homme et décident de sa destinée. L'état social des *Innuits* est le seul que comportent les régions arctiques. Ne tirant leur subsistance que de la chasse et de la pêche, ils ne sont pas tentés de se réunir en corps de nation, ils doivent au contraire se disperser en bandes pour trouver leur pauvre vie dans les tristes déserts où ils sont confinés, et ils n'auront jamais d'autres institutions que le régime patriarcal des peuples chasseurs. Leurs biens étant égaux, ils ne peuvent se distinguer que par le courage et les conseils, et la seule autorité qu'ils respectent est celle des vieillards qui se souviennent des choses passées. Réduits à la vie de sensation, leur religion est un grossier fétichisme. Ils attribuent à leurs prêtres, confidens intéressés de leurs continuelles frayeurs et de leurs maigres espérances, le don de guérir les maladies et de deviner l'avenir; pour les honorer, ils leur accordent quelquefois le *jus primæ noctis*. Ils n'ont ni juges ni code pénal; ils n'ont que des mœurs, ils n'ont pas de lois. Un homme s'est-il rendu coupable de quelque méfait, de quelque rapine ou de quelque meurtre, les vieillards l'exhortent a racheter sa faute par une composition en nature. S'il s'y refuse, on lui dira: « *Ma-muk-poo-now :* Cela n'est pas bien! » Et on s'en tiendra là. C'est à l'offensé ou à sa famille de se faire justice. Voilà une société telle que la peuvent rêver nos anarchistes, et pour notre bien comme pour le leur, nous ne saurions trop les engager à émigrer chez les Esquimaux.

Le vieil Hésiode disait il y a longtemps que, pour être heureux ici-bas, un homme doit avoir une maison, un bœuf et une femme. Les Esquimaux n'ont que des maisons de neige, et ils en changent souvent, obligés qu'ils sont de suivre dans ses capricieuses migrations le renne qui les habille et les nourrit. Ils n'ont pas de bœufs de labour. Qu'en feraient ces pauvres gens? Ils les remplacent par des hameçons, par

des arcs et des flèches, que depuis peu ils échangent volontiers contre de bons fusils se chargeant par la culasse. Mais ils ont une femme, souvent même ils en ont deux, qui leur sont bien nécessaires pour surveiller leur pot-au-feu, pour allumer leur lampe, pour coudre ou rapetasser leurs habits. Les mariages se préparent de loin. Les pères n'attendent pas que leur fils ait plus de six ans pour le fiancer à la fille d'un voisin, à qui il offre en retour un couteau à neige, ou un chien, ou un peloton de ficelle, ou une douzaine de capsules à percussion. Dès que la jeune fille a seize ans, on l'autorise à se tatouer. Elle dessine sur son front un grand triangle et sur ses joues deux grands ovés, qu'elle accompagne, quand elle est coquette, d'ornemens de fantaisie qui ressemblent, nous dit-on, à des colonnes ioniques, à des chapiteaux corinthiens. De ce jour, on la juge capable de tenir une maison, digne d'allumer une lampe, et on la conduit à son fiancé, qui l'épouse sans autre cérémonie.

Mais ces mariages préparés de si loin sont sujets à bien des traverses, Le marié ne trouve pas toujours son compte; il en est quitte pour faire un troc avec un ami. S'il doit se mettre en voyage et que sa femme soit grosse, il en emprunte une autre qui ne le soit pas. Si elle est trop vieille, il s'en procure une plus jeune, quelque voisin serviable lui prêtera la sienne sans difficulté pour un mois ou deux. Mais qu'on la lui donne ou qu'on la lui prête, il la traitera rudement, ne lui fera grâce sur rien et dans l'occasion il lui assènera sur la tête un coup de bâton qui assommerait un bœuf. Ces hommes doux et débonnaires se permettent tout avec les femmes, non par insolence ou par colère, mais par simple mesure de précaution, pour les rendre plus attentives à leurs devoirs, et il est certain que, dans des contrées où il faut toujours craindre les trahisons de la nature, où l'existence est toujours précaire, toujours menacée, une distraction de femme peut causer d'irréparables malheurs. Il est certain aussi que la chevalerie et le romantisme sont un ordre de sentimens difficile à acclimater dans les hautes latitudes et qu'il ne faut pas demander des vertus très raffinées ni les délicatesses du cœur à des hommes uniquement occupés de leur propre conservation, qui sont sans cesse en danger de mourir ou de faim ou de froid, et dont la vie n'est qu'un combat acharné pour la vie.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'ils s'attachent à leur affreuse patrie et qu'ils la préfèrent à toute autre. Le vaillant Tuluak, qui était aussi curieux que vaillant, avait conçu le désir d'accompagner aux États-Unis le lieutenant Schwatka. Les anciens de sa tribu lui représentèrent que l'*Innuit* n'est jamais heureux dans les pays étrangers, qu'il y tombe malade, que l'ennui l'y prend, que le chagrin l'y ronge, qu'il ne tarde pas à regretter les glaces éternelles, à soupirer après son *iglou*. Les anciens parlèrent si bien et ils disaient si vrai que Tuluak se rendit à

leurs raisons. Si grave que soit leur humeur, si dur que soit le combat pour la vie, les *Innuits* ont leurs heures de repos, leurs délassemens, leurs plaisirs et leurs jeux. Ils s'amusent à former avec des muscles de rennes des entrelacs compliqués et toute sorte de figures, dans lesquelles leur imagination candide croit reconnaître des loups, des ours ou des baleines. Avec des peaux tannées qu'ils tendent sur de grands cerceaux ils se fabriquent des tambourins, dont le son les met en joie, et celui qui en joue le mieux est un homme fort recherché; ce sont là leurs symphonies et leurs opéras. Ils ont aussi des repas priés; ils aiment à se réunir pour dévorer ensemble un grand plat d'*ujuk* ou viande cuite, accompagné de beaucoup de graisse de poisson, après quoi on allume une pipe qui passe à la ronde de bouche en bouche. Ils aiment surtout à se rassembler pour discuter pendant des heures quelque question depuis longtemps résolue, sur laquelle tout le monde est d'accord. On fait assaut d'éloquence, on s'agite, on gesticule; c'est peut-être une façon de se réchauffer. Les femmes elles-mêmes ont leurs réunions, leurs ripailles, et par intervalles, oubliant les coups qu'elles ont reçus, ces pauvres esclaves ont presque l'air de trouver que la vie a du bon.

Au cours de leurs explorations, nos voyageurs éprouvèrent plus d'une surprise. Après avoir épuisé les horreurs d'un hiver qui n'avait été qu'une longue nuit, ils furent bien étonnés d'apercevoir parmi des mousses encore tachetées de neige des corolles d'un rouge pâle et de petites violettes sans parfum, qui se hâtaient de fleurir. Ils ne pensaient pas qu'on pût cueillir des fleurs si près du pôle. La Terre du roi Guillaume leur ménageait d'autres étonnemens. Dans ce lugubre pays où le silence polaire n'est interrompu que par des bruits rauques, par le cri de l'épervier et du goëland, par le hurlement des loups, par les abois du phoque, ils entendirent tout à coup au-dessus de leur tête les trilles joyeux d'un oiseau de la famille des bécasses, dont les notes argentines rappelaient le gazouillement et les extases de l'alouette se grisant d'air, de vent et de soleil. Mais ce qui les étonna plus que tout le reste, ce fut de découvrir que les femmes des Esquimaux savaient chanter.

Tels sont les souvenirs mêlés qu'on recueille dans un voyage chez les *Innuits* et qu'on rapporte à Boston ou à New-York. On n'oubliera jamais les mornes solitudes où l'on a eu faim et soif, les plaines blanches et leurs brouillards, les morsures d'un froid de 55 degrés, les ouragans qui emportent tout, les glaçons où se prélassent des morses, les combats furieux que se livrent des chiens et des loups; mais on se souvient aussi d'avoir vu des gazons pleins de pâquerettes fleuries et d'avoir aperçu dans une maison de neige, à côté d'un homme qui ronflait, une femme accroupie qui allumait sa lampe et qui chantait.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

Rivarol et la Société française pendant la révolution et l'émigration, par M. de Lescure, 1 vol. in-8°. Paris, 1883; Plon.

Un livre sur Rivarol, tout un livre, un gros livre, de cinq cents pages, sur l'homme qui ne nous rappelle guère aujourd'hui que le plus brillant causeur dont la chronique des derniers salons du XVIIIe siècle ait légué le souvenir à l'histoire de la littérature, ne semblera-t-il pas tout d'abord que ce soit un peu beaucoup, et, assurément, plus que l'on n'attendait? Car où sont les œuvres de Rivarol, et je ne dis pas celles que l'on lise, mais celles seulement que l'on cite? Quel rôle cet homme d'esprit a-t-il joué dans ce drame de la révolution qui s'ouvrit, se noua, se dénoua sous ses yeux? Et que représente-t-il enfin dans l'histoire et dans la littérature qu'une image de la frivolité mondaine et de l'impertinence élégante?

On peut répondre, à la vérité, que cela même est déjà bien quelque chose. En effet, l'impertinence élégante n'est pas à la portée du premier venu qui s'y essaie, et tant d'honnêtes lourdauds qui se sont exercés, qui s'exercent inutilement tous les jours à la frivolité mondaine prouveraient assez que, pour y réussir, il ne suffit peut-être pas d'en avoir formé le projet. Mais il faut ajouter que, sous ce Rivarol des salons, sous l'homme à la mode et sous le persifleur, il y en a un autre, bien supérieur à la réputation que les circonstances lui ont faite, un écrivain de race, un remarquable publiciste et, sinon précisément ce que l'on appelle un penseur, — ce serait trop dire, et trop de qualités lui manquent pour cela, — tout au moins un moraliste, un moraliste original, le dernier de cette longue et glorieuse lignée des La Rochefoucauld, des La Bruyère, des Vauvenargues, des Duclos, des Chamfort. C'est ce Rivarol

que Sainte-Beuve, il y a déjà bien des années, avait, le premier, remis ou voulu remettre en lumière; c'est ce Rivarol à qui M. de Lescure vient de consacrer tout un gros livre, et des plus intéressans; et c'est ce Rivarol qui, bien au contraire de ce que l'on eût pu croire, suffit, en vérité, lui seul, ou presque seul, à remplir ce large cadre, et n'en est nullement écrasé.

Les origines de Rivarol, comme aussi bien celles de beaucoup d'hommes de lettres de la fin du XVIIIe siècle, sont assez obscures. On n'a su pendant longtemps ni si son père était aubergiste ou gentilhomme, ni si lui-même était né en 1753, ou en 1754, ou en 1757, ni s'il fit ses premières études à Cavaillon ou à Bagnols. Il semble bien que M. de Lescure ait raison de le faire naître le 26 juin 1753; les deux autres points ne paraissent pas encore suffisamment éclaircis. Ce ne sont pas là détails d'une grande importance. Il est plus intéressant d'apprendre par le témoignage de l'un de ses biographes qui, s'il devint plus tard de ses ennemis, avait commencé par être des amis de sa jeunesse, Cubières-Palmaizeaux, qu'aux environs de dix-huit ou vingt ans, « Rivarol avait la plus belle figure, la plus belle taille et la démarche la plus noble; » et que les dames d'Avignon, où il était alors au séminaire, « suivaient des yeux en soupirant *le bel abbé de Sainte-Garde*, ou même l'accompagnaient jusqu'aux portes de son austère demeure. » L'observation de Cubières, en d'autres temps, et d'un autre homme que Rivarol, ne prouverait peut-être que l'indiscrétion et la futilité du biographe. On verra tout à l'heure qu'elle a son prix ici, et qu'elle importe, si je puis ainsi dire, à la composition du personnage.

Nous pouvons déjà supposer, sans trop d'irrévérence, avec M. de Lescure, que les succès du séminariste auprès des belles dames d'Avignon ne contribuèrent pas médiocrement à le détourner de l'état ecclésiastique. En quittant le séminaire, il garda le petit collet, mais il crut devoir changer de nom. La précaution n'était pas inutile pour traverser, sans y trop laisser de l'honorabilité des Rivarol, tout ce qu'il paraît bien avoir traversé de métiers. N'appuyons pas. En général, il ne faut pas vouloir fouiller trop avant l'histoire des années d'apprentissage et de voyage de ces jolis messieurs de la fin du XVIIIe siècle. Comme toutes les ambitions leur sont permises et qu'ils n'ont en main les moyens d'en réaliser aucune, ou presque aucune, manquant de famille, manquant d'argent, manquant de protections, il n'est pas étonnant, et il est trop certain qu'ils manquent de scrupules. Lisez *Gil Blas*, lisez *Manon Lescaut*, lisez les *Mémoires* de Marmontel, lisez aussi les *Confessions* de Rousseau, si vous voulez vous rendre compte comme on arrive alors. C'est ordinairement une femme, « une femme de qualité » quelquefois, qui les tire d'affaire et leur fait un premier fonds de bourse pour se répandre dans Paris, — Paris, où, comme dit Rivarol, « la Providence est plus grande qu'ailleurs, » et où l'on trouve

au moins l'emploi de son esprit, sans être pour cela réduit à perdre celui de sa figure. M. de Lescure s'est bien efforcé de laver Rivarol de cette imputation ; je ne sais si l'on trouvera qu'il y ait entièrement réussi.

J'aurais d'ailleurs souhaité qu'il pût préciser par des traits plus nets ces premières années du séjour de Rivarol à Paris. Sans doute, les documens lui auront fait défaut. Mais, après tout, nous le répétons, Rivarol n'est pas de ceux dont les tout premiers débuts nous soient si nécessaires à connaître. On devrait même, en bonne critique, réserver le privilège, — car c'en est un, — de ces investigations minutieuses aux vrais grands hommes, à ceux dont on ne saurait éclairer l'œuvre d'un excès de lumière, et qui nous ont, pour ainsi dire, en forçant notre familiarité, donné le droit de pénétrer à notre tour et à fond dans la leur. De quelque manière qu'il ait vécu jusque-là, bornons-nous donc à constater qu'en 1782 Rivarol faisait paraître sa première brochure : *Lettre du président de *** à M. le comte de *** sur le poème des Jardins*, et qu'à cette époque, depuis un ou deux ans peut-être, s'il n'est pas encore l'idole des salons, il le va devenir. Cette *Lettre* sur le poème de l'abbé Delille, spirituelle et déjà méchante, est encore de nos jours un assez curieux morceau de critique littéraire; en 1782, je ne crois pas me tromper en y voyant surtout une machine de guerre dirigée contre les succès mondains du poète à la mode.

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

En littérature, comme en art, mais bien plus encore dans « le monde, » on n'hérite pourtant guère que de ceux-là.

C'est à ce point précis de sa carrière qu'il est curieux d'esquisser la physionomie morale de Rivarol. Vers le milieu du siècle on avait vu paraître et se multiplier rapidement une espèce d'hommes, « brillante et insupportable, » qui ne devait finir qu'avec l'ancien régime. Gresset, dans son *Méchant*, avait essayé de les peindre. Ce sont les héros habituels des romans de Crébillon fils. Nul peut-être ne les a mieux caractérisés que Duclos, dans quelques endroits d'*Acajou et Zirphile*, ou encore dans ses *Considérations sur les mœurs*. A toute la fatuité de ce que la génération précédente avait appelé « l'homme à bonnes fortunes » ils joignent toute la volubilité d'impertinence de ce qu'on appelle maintenant « le persifleur. » C'est leur temps, et pour eux, qui crée le mot. En effet, leur esprit, quand ils en ont, — car ils n'en ont pas tous, et personne n'en a tous les jours, — n'est uniquement tourné, pour ne pas dire tendu, qu'à trouver le défaut de celui des autres. « Ils se signalent ordinairement sur les étrangers que le hasard leur adresse, comme on sacrifiait autrefois, dans quelques contrées, ceux que le mauvais sort y faisait aborder. » Mais, à défaut des étrangers, « le chef conserve son empire, en immolant alternativement ses sujets les

uns aux autres. » Les femmes les adorent, les hommes les redoutent, personne ne les aime, et tout le monde leur fait fête.

Tel est le personnage que Rivarol, servi par sa « belle taille » et sa « belle figure, » soutenu par une admirable sérénité d'insolence, et défendu contre les espèces qui « se piquaient » de ses bons mots par le bras de son frère ou de son ami Champcenetz, a joué pendant les cinq ou six années qui précédèrent la révolution. Le matin, dans le repos du lit ou le silence du cabinet, il prépare sa victime du soir. Quand elle est prête, il sort, et s'en va trôner au haut bout de quelque table aristocratique; on a dit : « Nous aurons tantôt M. de Rivarol; » et les oisifs sont accourus. Lui, cependant, parcourt des yeux la compagnie, « lançant autant de traits que de regards » sur tous ceux qu'il rencontre; puis, il prend la parole, s'empare seul de la conversation pour la diriger par les chemins qu'il a choisis d'avance, s'échappe en médisances, en calomnies, en cruautés, égratigne l'un, blesse l'autre, ne tue personne, quoi qu'il en pense, fait la roue, reçoit les applaudissemens, et s'en va, murmurant à part lui, si toutefois il ne l'a pas fait assez clairement entendre à l'auditoire,

Que se moquer du monde est tout l'art d'en jouir.

Il n'a pas perdu sa journée !

Qu'il ait acquis à ce jeu cette expérience déliée du monde qui fait les moralistes, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ce n'est pas dans la solitude que l'on apprend à mettre aux choses le juste prix, et mesurer les hommes à leur juste poids. Mais on admirera, — pour lui en faire honneur, — que parmi tant de causes de dissipation et si peu d'occasions de retraite, il ait pu trouver le temps d'écrire le *Discours sur l'universalité de la langue française*, et sa traduction de *l'Enfer*. Nous ne partageons pas pour le *Discours* tout l'enthousiasme de M. de Lescure. Si cependant le *Discours* de Rivarol remplaçait dans l'usage des classes le trop fameux *Discours* de Buffon, on y trouverait bien des choses utiles à savoir; et cet unique hommage à la mémoire de Rivarol ne nous semblerait pas exagéré. Sainte-Beuve a très bien dit qu'il y avait en Rivarol des « commencemens » de la plupart de ceux qui l'ont suivi. Dans ce *Discours*, tout particulièrement, et M. de Lescure a raison d'en faire la remarque, il y a une intuition très juste, ou un pressentiment très net, de l'avenir de la linguistique et de la philologie. Mais voici qui est plus curieux encore. Il n'y a presque pas une ligne de ce *Discours* qui n'appelât quelques mots de rectification, de contradiction, de développement tout au moins, et cependant, vu d'ensemble et par les grandes lignes, il continue de demeurer toujours vrai. Peut-être y a-t-il bien, jusque dans ces matières qui forment aujourd'hui le domaine réservé de l'érudition proprement dite, et où

nous ne saurions procéder avec trop de prudence et de patience, je ne sais quelle faculté de divination qui préviendrait, si même il n'est pas permis de dire qu'elle provoquerait les découvertes de l'érudition. Je doute après cela que Rivarol eût été fait pour réussir dans la recherche érudite, philologique ou linguistique. Il excellait dans l'art dangereux de simuler la connaissance de ce qu'il ne savait pas, mais il manquait d'application et d'esprit de suite. Ce *Discours*, qui ne dépasse pas une soixantaine de pages, est absolument la seule œuvre de quelque teneur qu'il ait pu ordonner sans trop de confusion. Mais il est certain qu'il fait penser, et non moins certain que beaucoup des idées qu'il éveille conduisent l'esprit sur la voie de la vérité.

Le *Discours* avait signalé Rivarol. Un an plus tard, en 1784, sa traduction de *l'Enfer* le classait. Nous n'avons pas la lettre où Frédéric déclarait à l'auteur « que, depuis les bons ouvrages de Voltaire, il n'avait rien vu de meilleur en littérature que son *Discours*, » mais nous avons celle où Buffon le félicita de sa traduction de *l'Enfer* comme d'une « création perpétuelle. » Pour nous, qui savons aujourd'hui que ni Buffon, ni Frédéric n'étaient peut-être assez avares de ces sortes d'éloges, ils ont un peu perdu de leur prix. En 1784, et Voltaire étant mort, ils étaient tout ce que pouvait souhaiter un écrivain comme Rivarol. On ne s'explique donc pas qu'il n'ait pas poursuivi sa veine. Elle était tout indiquée. Si ceux qui l'avaient entendu causer savaient depuis longtemps à quel point il était doué du talent, ou plutôt du génie de l'expression, ceux qui venaient de le lire l'attendaient au plein effet de ce que le *Discours* et la traduction contenaient de promesses. Lui-même sentait le besoin qu'avait la langue sèche, et presque algébrique, des d'Alembert, des Condillac, des Marmontel, des La Harpe d'être enfin vivifiée. Il avait presque entrevu l'une des directions à prendre, et que le moment s'approchait de faire entrer dans le grand courant de l'usage un choix au moins de tout ce que l'investigation scientifique du siècle finissant avait créé de mots nouveaux, d'alliances neuves, de métaphores naturelles. Cependant il tourna court. Et, comme épuisé par le grand effort qu'il avait fait, ce ne fut même qu'après trois ans de repos qu'il fit paraître *le Petit Almanach des grands hommes pour l'année* 1788.

Il n'y a pas de plus mauvais Rivarol : « Jamais mission de police littéraire ne fut plus strictement et plus joyeusement accomplie, » nous dit ici M. de Lescure. Je ne puis partager son avis. Ce n'est pas une œuvre de police littéraire que celle où, comme le déclarait expressément l'auteur lui-même, on ne prétendait s'en prendre qu'aux renommées qui n'existaient pas. Les Sainte-Beuve ne partent pas en guerre contre les Ponson du Terrail. Quand les œuvres elles-mêmes n'offrent pas une certaine consistance, il n'y a rien de plus puéril que d'attaquer

les personnes. C'est seulement sur le terrain des principes que l'on combat utilement la médiocrité. Sans doute on peut s'y tromper, et l'on s'y trompe tous les jours. Comme on peut prendre pour médiocres, et, à ce titre, négliger des œuvres que la postérité se chargera de remettre en leur place, on peut aussi discerner de prétendues qualités là où l'avenir ne reconnaîtra qu'irréparable médiocrité. Mais jamais critique vraiment digne de ce nom n'essaiera de dérober à Hercule sa massue ou sa foudre à Jupiter pour écraser la platitude même. L'abbé Delille, à la bonne heure! voilà un adversaire; Delille était alors vraiment un roi de la littérature; mais M. Boisard ou M. Cholet! non! ce n'est pas gibier sur qui l'on tire.

Je crois qu'au fond M. de Lescure le sait bien. Il lui échappe de convenir qu'il s'agissait « d'exécuter en masse cette multitude de faux grands hommes qui avaient envahi la littérature, » et de « débarrasser le public des importunités de ces ardélions de gloire qui troublaient son repos. » Nous nous retrouvons ici d'accord avec lui. Ce sont des vengeances et des vengeances personnelles qu'exerce Rivarol. Ces « ardélions de gloire » le gênent, et ces « faux grands hommes » lui prennent une part de sa popularité. On parle d'eux dans les salons; ils y lisent peut-être leurs vers! Le monde ne fait pas assez de différence de M. Cailhava de l'Estandoux à M. le comte de Rivarol. Et qui sait s'il n'y a pas des « cercles » où M. Groubert de Groubenthal et M. Thomas Minau de la Mistringue sont reçus comme lui, fêtés comme lui, applaudis comme lui? Voilà vraiment la blessure. Aussi, les ridicules qu'il s'efforce d'attacher au nom de ces « grands hommes » de sa façon, n'ont-ils pas du tout pour objet de qualifier et de juger les œuvres, mais d'étiqueter les personnes. Ce qu'il veut, c'est, quand Cubières entre dans un salon, que l'épigramme revienne à toutes les mémoires : « On ne fait pas ces vers-là sans son tapissier; » c'est que, si l'on annonce quelque part Cerutti, tout le monde murmure en souriant : « Cerutti, le limaçon de la littérature; » c'est que si Mirabeau montre ailleurs sa face trouée de la petite vérole sur son encolure de taureau, le mot circule sur « cette grosse éponge toute gonflée des idées d'autrui. » Vilain métier qu'il fait là! Laide besogne! mais qui le peint.

Un trait achèvera de le caractériser : c'est, lorsqu'il passe du plaisant au sévère, une affectation de profondeur machiavélique, où il se complaît comme dans la conscience de sa vraie supériorité sur les petits esprits qui l'entourent. Était-ce peut-être le sang italien, si vraiment il descendait des *Rivaroli* de Gênes ou de Chiavari, qui se réveillait dans ses veines? Mais la vanité d'être constamment au-dessus des opinions communes, et une connaissance réelle du monde suffisent à expliquer ce genre d'affectation. On en voit percer déjà

quelque chose dans ses *Lettres* à Necker sur le livre : *de l'Importance des opinions religieuses*. Il y professe, à la vérité, plus d'une doctrine qu'il abjurera plus tard, sur « l'indépendance de la morale, » et sur « l'indifférence en matière de religion; » mais il y pose un principe qu'à travers toutes ses variations il n'abandonnera jamais : c'est que les remèdes se composent avec des poisons, que le bien s'engendre du mal même, et que les « têtes vraiment politiques » sont seules capables d'entendre cette haute chimie. Ce n'est pas ici le temps de discuter cette thèse de morale et de politique. Je la crois, pour ma part, aussi fausse que dangereuse. Mais rien sans doute n'est moins populaire, je veux dire plus aristocratique.

C'est ce qu'il y a d'aristocratique dans toute doctrine de ce genre, qui devait surtout empêcher Rivarol, un ou deux ans plus tard, de tourner à la révolution. Rien ne dut être plus sensible à son amour-propre que de voir, comme il disait, les « esprits les plus lourds de la littérature, » — c'étaient Sieyès et Mirabeau, — devenus brusquement « les plus profonds de l'assemblée. » Mais rien aussi ne dut lui paraître plus contradictoire à sa philosophie politique que de voir cette révolution, dont il acclamait, comme alors presque tout le monde, l'évidente nécessité, livrée dès son premier jour en proie aux instincts aveugles de cette populace « pour laquelle il n'est point de siècle de lumière, » et qui, en politique aussi bien qu'en philosophie, est « toujours au début de la vie. » Ce sont ses propres expressions que je cite. Non pas d'ailleurs que je veuille par là diminuer le mérite certain d'une conduite qui l'honora. — Seul ou presque seul, entre tous les gens de lettres, il sut demeurer fidèle à cette société qui, somme toute, les avait faits ce qu'on les avait vus devenir. L'ancien régime n'avait été moins tyrannique à personne peut-être qu'à l'écrivain. Rivarol s'en souvint, à l'heure où, s'il n'y avait pas encore quelque danger, du moins y avait-il déjà quelque abnégation de sa part à s'en souvenir. Il fit plus, et s'il ne se jeta pas, comme La Harpe et comme Chamfort, à corps perdu dans la révolution, il ne se dissimula pas dans la retraite, comme Marmontel et comme Morellet. Il combattit. La Bastille n'était pas prise encore qu'il faisait paraître les premiers numéros du *Journal politique national;* et quand son journal eut cessé de vivre, il fut au premier rang des rédacteurs des *Actes des apôtres*. — Mais, dire là-dessus qu'il entra dans ses résolutions autant de calcul que d'entraînement, ou de réflexion que d'instinct, ce n'est pas rabattre, j'imagine, de ce qu'elles eurent d'ailleurs de généreux, ou même de presque chevaleresque, c'est seulement montrer qu'un homme aussi compliqué que Rivarol n'obéit pas à des motifs simples. Ce qui semble bien prouver que nous ne nous trompons pas sur les causes multiples de son choix, c'est, au milieu des polémiques ardentes et furieuses de

cette époque de trouble et de fièvre, l'admirable possession de soi-même dont le *Journal politique national* porte témoignage à chaque page. Rivarol, assurément, ne ménage pas ses adversaires, mais il n'est jamais passionné dans l'injure, et l'on a vu rarement la haine plus maîtresse de ses vengeances. A peine le dirait-on contemporain des événemens qu'il raconte. Son journal, encore aujourd'hui, se lit comme une histoire. Les accidens y sont vus et jugés de haut, avec le calme d'un observateur impartial. Evidemment il croit encore, à cette date, que « les bêtises du conseil, » et les « sottises de la cour, » sont pour autant, sinon peut-être plus, dans la révolution, que le « fanatisme de l'assemblée » et les « passions du peuple. » Il continue donc aussi de croire qu'il ne dépendrait que d'une « tête vraiment politique » de réparer les « bêtises » des uns, de brider les « passions » des autres, et il n'est pas très éloigné de penser intérieurement que cette tête politique est la sienne.

La naïveté de son petit machiavélisme éclate en plein dans les *Mémoires* qu'il remit, au cours de l'année de 1791, à M. de la Porte, intendant de la liste civile. On était à la veille de l'aventure de Varennes. M. de Lescure les analyse longuement et n'a pas de peine à montrer a puérilité des moyens que Rivarol y propose pour le salut de la monarchie. Peut-être seulement, tout en le disant, n'a-t-il pas assez fortement marqué ce qui se mêle là de fatuité politique et de corruption morale aux théories les plus paradoxales et les plus inconsistantes. C'est un léger défaut de ce livre consciencieux que le blâme, presque toujours et presque partout nettement indiqué, s'y perde, en quelque sorte, et s'y noie sous l'amoncellement des éloges. M. de Lescure a du moins souligné les traits de prétention qui échappent à Rivarol, et qui nous le montrent ayant tout prévu, et tout pu prévenir, si l'on l'en avait écouté. « L'effroi de la banqueroute ayant nécessité un remède aussi violent que les états-généraux, comment le roi ne s'aperçut-il pas d'abord que M. Necker le trompait? *Je communiquai cette observation à M. le comte d'Artois, qui promit d'en faire part à Sa Majesté...* Vers les premiers jours de juillet, *je proposai au maréchal de Broglie et à M. de Breteuil un parti décisif...* Le duc d'Orléans, *à qui je fis craindre cette démarche, en fut tellement effrayé que je vis le moment où ce prince allait se jeter aux pieds du roi...* Enfin *j'ai dit à M. de Lessart qu'il me semblait urgent que Sa Majesté fît au peuple le sacrifice de tout ce qu'on appelle aristocrates.* » On le voit, si le comte d'Artois, si le maréchal de Broglie, si M. de Breteuil, si M. de Lessart eussent profité des avis de Rivarol, il ne doute pas qu'il les eût sauvés, et la monarchie avec eux. Toutefois, il n'est pas question de récriminer, mais d'agir; il donnera donc encore une fois son avis. Si tous les partis que l'on a pris jusqu'ici ont été mauvais, c'est qu'on

ne touchait pas à la racine du mal. » Il y va toucher. « L'assemblée a paru faire exécuter toutes ses volontés au roi, mais au fond elle exécutait elle-même toutes les volontés d'une puissante cabale qui soulève et calme le peuple à son gré. » C'est la cabale d'Orléans. « Perdre le duc d'Orléans, c'est donc d'abord à quoi il faut viser. » Il en a des moyens « compliqués, mais sûrs, » qu'il se réserve d'expliquer de vive voix. Le principal de ceux qu'il veut bien exposer par écrit consiste à « travailler sur le menu peuple, » et conquérir « la canaille ; » car c'est toujours « avec la boue » que l'on fonde et que l'on consolide les empires. Pour cela, le roi se donnera la tâche de « mettre dans le plus grand jour » les fautes que l'assemblée nationale a commises. Il pourra même la pousser à en commettre de nouvelles et de plus grandes. « Comme un musicien habile, il touchera l'instrument qui lui est confié et, à force d'en tirer de faux accords, ayant bien prouvé qu'il est mauvais, il en dégoûtera la France. » On organisera d'autre part un club des ouvriers, « une grande machine, » qui ne tardera pas à servir « pour produire les effets les plus importans. » Enfin, un conseil secret, sans responsabilité, préparera, de concert avec le roi, le travail des ministres, leur dictera les discours qu'ils iront prononcer à la tribune de l'assemblée nationale, et ainsi, sur les ruines de l'antique monarchie, on en élèvera promptement une nouvelle, appuyée, comme toutes les monarchies durables, sur « la partie forte » de son temps, qui est décidément le peuple. C'est ce qu'il appelle un « plan dont les idées s'enchaînent de loin, et tiennent également aux causes et aux effets de la révolution. » Convenons qu'il est difficile d'être plus fat. En réalité, Rivarol n'entend rien encore, avec toute son intelligence et tout son esprit, à cette révolution qu'il voit se dérouler sous ses yeux. C'est seulement quand il en aura vu de loin les dernières conséquences, qu'il comprendra ce qu'il y a d'irrésistible dans ces forces populaires, qui agissent à la façon des forces de la nature, et ce qu'il y a surtout en elles d'ingouvernable à ce qu'il appelle les « têtes pensantes » et les « têtes politiques. »

C'est encore parce qu'il n'entend rien à la révolution que, dans sa campagne du *Journal politique national*, on peut dire qu'il n'a pas compris que le règne de l'épigramme était désormais passé. « La plus grande sottise de ces donneurs de ridicules, avait dit Duclos, et très bien dit, est de s'imaginer que leur empire est universel. S'ils savaient combien il est borné, la honte les y ferait renoncer. Le peuple n'en connaît pas le nom, et c'est tout ce que la bourgeoisie en sait. » Nous pouvons ajouter que le ridicule cesse où de grands intérêts commencent. Aux résolutions où se jouent la fortune et l'existence d'un peuple on ne regarde pas la forme. Reprocher à Mirabeau la laideur de sa figure, c'est bien de cela qu'il s'agissait après le 14 juillet! Relever l'incorrection du style de Sieyès, il prenait bien son temps, alors que

chacune des motions de l'abbé renversait une pierre de l'ancien édifice. Comme si ce qui égratigne l'épiderme de l'homme du monde entamait seulement le cuir épais de l'homme politique! Sans doute l'épigramme peut bien provoquer à la vengeance, — et encore quand il a plus de vanité que d'ambition, — celui que l'on essaie d'y tourner en ridicule, elle ne l'arrête pas, ni même ne l'interrompt dans sa course, ni surtout ne l'empêche d'aller à son but. Rivarol se trompait de date et de monde. Il ne se rendait pas assez compte comme l'opinion de tout un peuple est indifférente à ce que l'on appelle dans un salon les ridicules de ceux qui la gouvernent, c'est-à-dire qui l'ont su capter. Aussi, quand il commença de s'en douter et de voir que son *Almanach des petits grands hommes de la révolution* suscitait contre lui de nouvelles haines sans servir les intérêts d'aucune cause, tomba-t-il de l'épigramme dans l'injure, de l'injure dans la calomnie, de la calomnie dans l'obscénité. Ce sont les *Actes des apôtres*. Les coups portèrent à cette fois. Ou plutôt sont-ce bien les coups qui portèrent? et la populace triomphante ne s'irrita-t-elle pas bien plus de cette opposition persistante que de la manière même dont elle était conduite? C'est un détail qui n'importe guère. Toujours est-il qu'au mois de juin 1792, Rivarol était obligé d'émigrer. Il n'était que temps pour lui de fuir s'il voulait éviter le sort tragique des Champcenetz et des Suleau.

« Bruxelles était alors le quartier-général de la haute émigration. Les femmes les plus élégantes de Paris et les hommes les plus à la mode y attendaient dans les plaisirs le moment de la victoire. » Ce fut donc à Bruxelles que Rivarol se rendit d'abord. Il y allait passer près de deux ans, — continuant ce train de vie mondaine que la révolution avait à peine un moment interrompu, causeur toujours brillant et toujours applaudi, choyé des uns pour son esprit, redouté des autres pour son impertinence, entretenant avec art des relations utiles, hébergé par le prince de Ligne, défrayé par le banquier Pereira, de temps en temps lançant une brochure pour soutenir sa réputation, un *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*, ou un petit écrit sur *la Vie politique, la fuite et la capture de M. de La Fayette*, se laissant dire par d'aimables femmes que ses plaisanteries sur les plus graves sujets « sont plus fines que le comique, plus gaies que le bouffon, plus drôles que le burlesque, » et mêlé, s'il faut tout dire, à des intrigues souvent malpropres, comme quand il se charge de faire travailler sa propre sœur, la baronne d'Angel ou de Saint-Angel, à la corruption de Dumouriez, dont elle est la maîtresse. Mais cette existence heureuse ne devait pas durer. A mesure que le temps s'écoulait, « la haute émigration » perdait ce vain espoir, dont elle s'était bercée, de rentrer triomphalement à Paris. Les économies qu'il paraît que Rivarol avait faites sur la vente et la réimpression de son *Journal politique national*, et qu'il avait dépen-

sées sans compter, tiraient à leur fin. Les armées françaises allaient envahir la Belgique et bientôt la Hollande. Il fallut se chercher un nouveau séjour d'exil. Londres, que Rivarol avait choisi d'abord, et où l'on raconte que Burke et même Pitt l'accueillirent d'hyperboliques éloges, ne le retint pas longtemps. Il s'empressa de fuir un pays « où il y avait plus d'apothicaires que de boulangers et où l'on ne trouvait de fruits mûrs que les pommes cuites, » et vint se fixer à Hambourg, au commencement de l'année 1795. Il y devait trouver le repos et, sinon la fortune, du moins, — dans cette ville où une comtesse de Tessé exploitait une « vacherie » et un marquis de Romance un fonds de « vins et comestibles, » — une assez large aisance. C'est son avant-dernière incarnation.

Un libraire entreprenant, Fauche (de Hambourg), le frère du fameux Fauche-Borel, y fut sa providence. A travers tout, et malgré le décousu de son existence, Rivarol était demeuré fidèle aux études qui, jadis, avaient fait sa première réputation d'écrivain. Obligé de travailler pour vivre, il y revint donc comme au labeur pour lequel il était le mieux préparé, et fit affaire avec Fauche pour un *Nouveau Dictionnaire de la langue française,* dont, à la vérité, il n'a jamais paru que le *Prospectus* et le *Discours préliminaire.* Mais le *Prospectus* (1), sur lequel M. de Lescure nous donne d'amusans détails, fait le plus grand honneur à l'esprit de combinaison mercantile du libraire, et le *Discours préliminaire* est une œuvre sur laquelle nous pouvons juger de Rivarol. C'est le morceau le plus considérable qu'il ait écrit, et il avait alors probablement passé la quarantaine.

On y remarque les mêmes qualités que dans le *Discours sur l'universalité de la langue française,* mais embrumées en quelque sorte par les brouillards du Nord. J'y ai notamment relevé d'étranges façons de parler qui semblent, en 1797, dater déjà d'un autre siècle, d'un autre temps, d'un autre monde. Ceux qui sont constamment, comme Rivarol, à la recherche de la nouveauté dans l'expression, ont parfois de ces mauvaises fortunes. Ils tombent dans le précieux et dans le phébus. Lisez plutôt cette phrase. « Quoique tout soit mesure, calcul et froide géométrie dans l'univers, son auteur a pourtant su donner un air de poésie à la nature... Les expériences sur la génération ne feront point oublier l'Amour et sa mère, et la sève assujettie aux lois des fluides, mais filtrée sous les doigts des Dryades, et s'épanouissant en boutons et en fleurs ira toujours décorer l'empire de Flore et de Zéphyre. » C'était bien la peine d'avoir débuté jadis par se moquer du poème de Delille. Il est vrai que je n'ai pas pris la métaphore tout à fait au

(1) Il y en a un autre, qui est de Rivarol, et qui figure en tête du *Discours préliminaire.* Il ne donne pas une bien favorable idée de ce qu'eût été le *Dictionnaire.*

hasard. C'est qu'elle trahit une des préoccupations de Rivarol en même temps qu'une heureuse tendance de l'ouvrage. S'il y avait des « commencemens » d'un philologue dans le premier *Discours*, il y a dans le second des « commencemens » d'un linguiste. Rivarol y est tout près de cette conception que la philosophie du langage est une histoire naturelle, et que les langues particulières, comme on l'a dit depuis, sont autant d'organismes. Il n'en a pas l'idée très nette, sans doute, et il ne pouvait pas l'avoir, mais il en a le sentiment confus. C'est quelque chose. Dirai-je que je crois voir encore, dans *le Discours préliminaire*, quelques germes de ce qui deviendra plus tard la philosophie de la nature? Certaines pensées de Rivarol ont du moins déjà fortement couleur de mysticisme naturaliste. Celle-ci, par exemple : « Il est une foule de philosophes, gens de peu de nom dans ces matières, esprits aventureux qui traitent la nature non avec cette ardeur mêlée de respect qui distingue le véritable amant digne de ses faveurs, mais en hommes indiscrets, qui ne cherchent que la nouveauté, la vogue et le bruit, et déshonorent trop souvent l'objet de leurs hommages. » Et encore celle-ci : « L'homme voit maintenant que tout est accord et alliance, que tout est attraction et mariage dans les différens règnes, au dedans et au dehors, et que la nature, formant et bénissant sans cesse de nouveaux hymens, n'est en effet qu'un grand et perpétuel sacerdoce. » Tout cela, j'en conviens, est bien prétentieusement dit, et le temps a passé sur toute cette phraséologie, mais ce sont les pressentimens de Rivarol qu'il s'agissait seulement d'indiquer.

Au surplus, ce n'est pas cette étude du langage qui est le morceau capital du *Discours préliminaire;* ce sont les cinquante ou soixante pages qui se détachent de la seconde partie de cette longue préface, et qui sont le réquisitoire le plus vigoureux peut-être que l'on ait dressé contre la philosophie du XVIIIe siècle. Il faut en citer une :

« Les anciens philosophes cherchaient le souverain bien, les nouveaux n'ont cherché que le souverain pouvoir. Aussi le monde s'est-il d'abord accommodé de cette philosophie qui s'accommodait de toutes les passions. Elle avait un air d'audace et de hauteur qui charma la jeunesse et dompta l'âge mûr, une promptitude et une simplicité qui enlevèrent tous les suffrages et renversèrent toutes les résistances; et, comme ces philosophes semblaient avoir le privilège de la liberté et des lumières, qu'ils honoraient ou flétrissaient à leur choix, inscrivaient ou rayaient dans leur liste les grands hommes de tous les siècles, selon qu'ils les trouvaient favorables ou contraires à leur plan, ils captèrent, engagèrent et comprimèrent si bien l'amour-propre du public, des administrateurs, des courtisans et des rois qu'il fallut se ranger sous leur enseigne pour faire cause commune avec la raison. On se ligua donc avec eux contre le joug de la religion, contre les délicatesses de la

morale, contre les lenteurs de la politique et les timidités de l'expérience, en un mot contre l'ancien monde; et la philosophie ne fut plus distinguée de la mode. »

Joseph de Maistre aurait presque pu signer ces lignes. Si peut-être l'éloquence en est moins âpre que la sienne, elles ont d'ailleurs cet avantage d'être plus voisines qu'il ne l'est ordinairement de l'exacte vérité de l'histoire. Il n'y a pas un mot là qui ne porte.

Il faut ajouter enfin que, comme tous les écrits de Rivarol, ce *Discours* est semé d'observations morales où l'expérience du monde et de la vie se traduit en courtes formules presque toujours singulièrement heureuses. C'est ici que Rivarol a excellé plus d'une fois. Impuissant à lier ses idées, il est maître, pour me servir d'une expression de lui devenue proverbiale, dans l'art « de faire un sort à chacun de ses mots, » sauf à en oublier la fortune de l'ouvrage entier. — « On juge des malheurs comme des vices, dont on rougit d'autant moins qu'on les partage avec plus de monde. — Si l'amour naquit entre deux êtres qui se demandaient le même plaisir, la haine est née entre deux êtres qui se disputaient le même objet. — Dans les temps de troubles et dans les états électifs, les ambitieux sont les fanatiques de la liberté; dans les temps calmes et dans les états héréditaires, ils sont des modèles de bassesse. — La pauvreté fait gémir l'homme, et l'homme bâille dans l'opulence. Quand la fortune nous exempte du travail, la nature nous accable du temps. — Il y a une envie naturelle aux hommes qui leur fait porter plus impatiemment les plaisirs d'autrui que leurs propres peines. — L'indulgence pour ceux que l'on connaît est bien plus rare que la pitié pour ceux que l'on ne connaît pas. — Les empires les plus civilisés sont toujours aussi près de la barbarie que le fer le plus poli l'est de la rouille. Les nations, comme les métaux, n'ont de brillant que les surfaces. » Ses deux *Discours*, son *Journal politique* lui-même, et jusqu'à son *Petit Almanach des grands hommes*, abondent en traits de cette sorte, et quelquefois on devrait dire : de cette force. Comment donc n'est-il pas classé parmi nos moralistes? Deux raisons suffisent à l'expliquer. La première, c'est qu'il faut que nous allions chercher ces traits parmi la confusion de ses idées et que nous les sauvions en quelque manière du naufrage de ses ambitions, qui visaient plus haut qu'à cette gloire. Ce n'est pas ainsi qu'ont fait La Rochefoucauld et La Bruyère, ni même Duclos ou Chamfort. Ils se sont mieux connus. La seconde, c'est que son champ d'observation, en dépit de l'apparence, est plus étroit, plus limité que celui de ses prédécesseurs. Il a vu certainement moins de choses que La Bruyère; il a été mêlé à moins de mondes que Duclos. A Bruxelles comme à Paris, et à Hambourg comme à Londres, il n'a vu que ce qu'il aimait à voir, et n'a guère étendu son regard au-delà de l'horizon des salons. Il a donc moralisé sur les

hommes plutôt que sur l'homme, sur les mœurs de son temps plutôt que sur les passions éternelles, sur la société plutôt enfin que sur la nature. Ses observations sur la théorie du style vont plus au fond de leur sujet. Là encore il est maître. Si vous joignez ces deux mérites ensemble, et que vous y mettiez par surcroît celui du causeur, vous avez Rivarol tout entier.

C'est pourquoi je ne puis ni croire avec M. de Lescure que la révolution seule et les exigences de la vie politique l'aient empêché « d'atteindre le premier rang, » ni même penser avec Sainte-Beuve qu'une mort prématurée l'ait comme surpris à la veille de « donner sa mesure. » Sa mesure, il l'a donnée tout entière, et pour atteindre le premier rang, trop de qualités lui manquaient. Trop paresseux et trop absorbé par le monde, il n'eût jamais plus retrouvé l'heureuse inspiration qui lui avait dicté le *Discours sur l'universalité de la langue française;* trop sceptique et trop maître de lui-même, il était incapable d'éprouver deux fois l'indignation sincère d'où jaillirent les meilleures pages de son *Discours préliminaire*. Quand il mourut, le 11 avril 1801, à Berlin, son rôle était bien terminé. Il était trop un homme du XVIIIe siècle finissant pour devenir à près de cinquante ans un homme du XIXe. Puisque, pendant près de vingt-cinq ans, il avait « perpétuellement manqué les occasions, selon le mot de M. de Lescure, de devenir un grand homme, » on ne voit pas bien quelle revanche lui eussent offerte les temps nouveaux qui se levaient.

Nous ne quitterons pas M. de Lescure sans avertir le lecteur, — qui s'en doute bien, — que nous n'avons pu donner en quelques pages qu'une bien maigre idée de tout ce que contient ce livre. Ce qu'il importe surtout que l'on sache, c'est que nous avons dû négliger de faire mention seulement de tout ce qui n'intéressait pas directement Rivarol. Cela ne veut pas dire au moins que, dans cette limite même, nous ayons tout indiqué, loin de là! mais cela veut dire que, sur les dernières années de l'ancien régime, sur la révolution, sur l'émigration, on trouvera dans le livre de M. de Lescure les plus curieux documens. Peu d'hommes aujourd'hui connaissent le XVIIIe siècle et la révolution aussi profondément, ou plutôt aussi intimement que M. de Lescure. Peu d'hommes en parlent donc avec plus de plaisir, et d'une manière plus instructive, avec plus d'abondance, et d'une manière plus agréable. N'y a-t-il pas excès parfois? plus de détails que l'on n'en demanderait? et plus de mots aussi qu'il ne faudrait? C'est une question que nous laissons à résoudre à M. de Lescure.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

A entendre certains politiques du jour, M. le président du conseil tout le premier dans ses déclarations prétentieuses, M. le ministre de l'intérieur dans ses amplifications de voyage, on dirait que, s'il y a des embarras dans nos affaires, si tout va au hasard ou à la diable, c'est la faute de ce qui reste d'opposition dans les assemblées ou dans le pays. Il paraîtrait, M. le ministre de l'intérieur nous l'assure, que tout le mal viendrait de cet unique fait qu'il y a encore des minorités qui résistent, qui s'obstinent à défendre leur cause, qui refusent de rendre les armes devant le principe républicain.

Que les oppositions, aux prochains scrutins, soient chassées de leurs derniers retranchemens, que le département de la Charente, selon le mot de M. Waldeck-Rousseau à Angoulême, donne la main à la Bretagne pour former, avec les départemens de l'Est et du Midi, un seul faisceau républicain, que la majorité n'ait point sans cesse à compter avec des résistances qui la gênent ou l'irritent, tout ira pour le mieux dans la plus commode des républiques! Il n'y aura plus aucune difficulté, rien ne s'opposera plus à notre tranquillité, à notre prospérité! Le raisonnement est étrange et n'a malheureusement rien de nouveau. Un prédécesseur de M. Waldeck-Rousseau au ministère de l'intérieur, M. de Persigny, en son temps, parlait exactement de même au nom de l'empire. Lui aussi, il ne demandait rien de plus que de « compléter la victoire » pour le régime qu'il servait, d'en finir « avec les dissensions politiques » entretenues par des adversaires mal inspirés, par les anciens partis. Et quand M. le ministre de l'intérieur d'aujourd'hui, plus heureux que M. de Persigny, verrait son rêve se réaliser, quand il n'y aurait plus dans les chambres de la république une ombre d'opposition, pas même les « cinq » de l'empire, en

serait-on plus avancé ? Est-ce que ce sont les minorités qui ont gouverné la France depuis quelques années, qui, de faute en faute, ont conduit les affaires du pays à cette extrémité où tout est embarras et péril ? Est-ce l'opposition qui a mis le désordre dans les finances, le déficit dans le budget, la confusion dans toutes les entreprises d'utilité nationale ? Est-ce l'opposition qui a troublé les consciences ou qui, sous prétexte de réforme, travaille en ce moment même avec une si édifiante persévérance à tout désorganiser, et la magistrature et l'armée ? Est-ce l'opposition enfin qui, depuis quelques années, a exposé le crédit extérieur et la dignité de la France par une politique décousue, qui nous a attiré le mécompte de l'Égypte, qui nous vaut aujourd'hui même cette cruelle surprise du Tonkin ? — Vous voulez supprimer les oppositions qui vous gênent, vous ne supportez pas même les dissidences : commencez donc par éviter de leur donner raison par tout un ensemble d'actes qui sont votre œuvre, qui chaque jour mettent manifestement en danger les intérêts moraux et matériels de la France ; commencez par offrir au pays une politique moins troublée, mieux inspirée, et surtout par épargner au sentiment national l'humiliation des affaires mal conduites, l'amertume des incidens pénibles comme celui qui vient de se passer aux extrémités du monde, qui a coûté la vie à de vaillans soldats.

Ce n'est point, en effet, sans un frémissement douloureux qu'ont été reçues, il n'y a que peu de jours, ces tristes nouvelles du Tonkin bien faites pour émouvoir l'opinion. Elles sont tombées brusquement parmi nous, ces malheureuses nouvelles, au moment même où le sénat en était encore à discuter, après la chambre des députés, les crédits demandés par le gouvernement pour une expédition dans ces régions lointaines. On a appris tout à coup que, sur les bords du fleuve Rouge, à Hanoï, une poignée d'hommes conduits par des chefs intrépides s'étaient trouvés engagés dans une affaire avec des pirates de ces contrées, des soldats annamites, peut-être des Chinois, — que dans cette rencontre ou dans une embuscade à la suite de l'action, il y avait eu plus de vingt-cinq morts, plus de cinquante blessés. Quelques-uns de nos officiers sont tombés victimes de leur dévouement, comme ils tombent toujours, à la tête de leurs hommes, et, parmi eux, le capitaine de vaisseau Henri Rivière.

Voilà déjà bien des victimes héroïques frappées au Tonkin depuis le jeune lieutenant Francis Garnier, le vaillant explorateur qui est mort en ouvrant la voie à notre influence, à nos armes. Il n'y a que peu de temps, un lieutenant-colonel d'infanterie de marine était aussi frappé dans une action énergique. Aujourd'hui ce sont d'autres officiers qui ont succombé dans la dernière affaire, et de ces héros morts au loin pour la France, le plus brillant, le plus connu est certes ce capitaine

Henri Rivière, qui alliait si bien le talent de l'écrivain, du romancier, à l'énergie du soldat, qui laisse parmi nous les souvenirs d'un collaborateur et d'un ami. C'était un homme d'une vive et aimable originalité, qui avait autant d'esprit que de courage, autant de bonne humeur que de résolution et de calme dans le danger. Il se partageait sans effort entre ses devoirs de marin et ses succès d'écrivain, entre les courses à travers les mers et les plaisirs de la vie de Paris, — toujours heureux de venir se retremper dans ce monde parisien qu'il aimait, toujours prêt à repartir au premier ordre. Il avait eu, il y a quelques années déjà, une mission difficile à la Nouvelle-Calédonie; il l'avait remplie avec une libre et ferme rondeur. Depuis quelque temps il avait été envoyé en sentinelle dans ce poste avancé d'Hanoï, et, quoique atteint, dans ces derniers mois, d'un mal qui l'éprouvait cruellement, qui n'altérait pas la sérénité de son esprit, mais qui pouvait diminuer ses forces, il a fait son devoir jusqu'au bout. Il n'était pas homme à se laisser insulter dans ce réduit d'une citadelle lointaine où il tenait de sa main vaillante la bannière de la France. S'il est sorti il y a quelques jours de ses retranchemens pour marcher sur les bandes qui le pressaient, c'est qu'il l'a certainement cru nécessaire pour sauvegarder la sûreté du poste qui lui avait été confié, pour laisser à la mère patrie le temps de le secourir. Il est mort simplement, noblement au milieu de ses hommes obligés de se replier, dans cette échauffourée héroïque dont le retentissement a été aussi soudain que profond en France. S'il y avait eu jusque-là des dissentimens sur l'opportunité de l'expédition du Tonkin, il ne pouvait plus y en avoir après la malheureuse affaire d'Hanoï, et l'opinion elle-même, quoique peu portée aux entreprises lointaines, s'est sentie vivement émue. Le sang de nos soldats avait coulé, le drapeau était engagé! Aussi, le vote du sénat et de la chambre des députés a-t-il été unanime, attestant heureusement qu'il y a encore des circonstances où cette opposition que M. le ministre de l'intérieur veut supprimer ne refuse pas au gouvernement de la république les moyens de sauvegarder la dignité et les intérêts de la France. Soit! tel qu'il est cependant, cet épisode d'Hanoï a sa moralité, et il ne faut pas oublier que si ces braves gens, leur commandant en tête, sont morts là-bas obscurément, ils ont été peut-être après tout les victimes d'une politique qui n'a su ni se décider ni agir à propos.

Il faut se garder des récriminations vaines sans doute. Il n'est pas moins certain que si, depuis quelque temps particulièrement, notre situation au Tonkin est devenue, selon le mot de M. le ministre des affaires étrangères, « précaire, embarrassée, sinon menacée, » c'est la faute de quelqu'un, de ceux qui auraient dû y veiller de plus près, — non apparemment de ceux qui meurent héroïquement au poste où ils ont été placés. Depuis six mois au moins, Henri Rivière malade, mais

toujours vigilant, ne cessait de signaler la gravité des choses, la nécessité d'une action sérieuse. Il réclamait sans succès une décision toujours ajournée. On n'a pas oublié que, dans le courant du dernier hiver, M. l'amiral Jauréguiberry, alors ministre de la marine, était sur le point de donner sa démission parce qu'il ne trouvait pas dans le conseil, peut-être même auprès de M. le président de la république, l'appui dont il avait besoin justement pour régler cette affaire du Tonkin. On hésitait, on temporisait, vraisemblablement par des raisons parlementaires, sans prendre garde que, pendant ce temps, tout s'aggravait aux frontières de la Chine, que nos forces visiblement insuffisantes pouvaient être exposées, — et, en réalité, cet épisode d'Hanoï, qui est venu réveiller l'opinion, n'est que la triste conséquence de ces longues tergiversations. Eh bien! maintenant, qu'on ait du moins une idée, une volonté. Jusqu'à ces derniers temps, on pouvait délibérer encore; aujourd'hui, les événemens ont décidé. L'action est, à proprement parler, engagée, et dans cette situation jusqu'à un certain point nouvelle, c'est assurément plus que jamais une nécessité de savoir ce qu'on veut, ce qu'on va faire au Tonkin. Il faut se rendre compte de tous les élémens d'une question si complexe qui touche à nos rapports avec le royaume d'Annam, devenu aujourd'hui à peu près un ennemi, avec l'empire de Chine, qui peut l'être demain, avec les puissances européennes qui ont des intérêts dans l'extrême Orient. Il faut aussi savoir proportionner les moyens qu'on va employer à l'importance de l'entreprise qu'on se propose. La plus dangereuse des illusions serait évidemment de s'engager avec des moyens insuffisans ou toujours marchandés, avec une politique irrésolue ou avec l'arrière-pensée de s'arrêter à mi-chemin, dans une affaire où le succès ne peut être conquis que par un prudent et ferme esprit de suite. Tout peut dépendre aussi sans aucun doute des agens que le gouvernement chargera de l'œuvre qu'il entreprend, et ce serait en vérité céder à d'étranges préoccupations que de choisir le moment où nos soldats peuvent avoir à combattre, où tout peut être décidé par l'autorité des armes, pour créer une sorte d'anarchie ou de conflit organisé par la confusion d'un chef militaire chargé des opérations et d'un gouverneur civil aux prérogatives mal limitées. Cette idée d'un gouverneur civil pour le Tonkin s'est naturellement produite dans la chambre des députés; elle a été éliminée par le sénat, et, en définitive, elle n'est pas dans la loi des crédits. Elle subsiste toujours cependant comme la marque indélébile de cet esprit républicain qui n'est autre chose que l'esprit de parti. Qu'on respecte du moins une fois ces questions où les plus graves intérêts nationaux sont en jeu. Qu'on ne les subordonne pas à des préjugés et à des calculs qui pourraient les compromettre!

L'esprit de parti, c'est déjà bien assez, c'est encore beaucoup trop

qu'il règne dans la politique intérieure, dans les conseils du gouvernement comme dans le parlement, qu'il se manifeste sous toutes les formes, qu'il aille jusqu'à rabaisser à son usage les idées les plus élevées, jusqu'à changer le sens des mots pour déguiser ses œuvres. A y regarder de près, en effet, il s'accomplit depuis quelque temps dans la langue politique une révolution si étrange, qu'on finira bientôt par ne plus s'y reconnaître ; on ne s'entendra plus! Autrefois, ce mot de libéralisme, si souvent employé dans les débats de la tribune et de la presse, avait une signification généreuse. Il s'appliquait à toute revendication d'une garantie nouvelle, d'un droit, d'une liberté. Aujourd'hui les habiles ont appelé cela une « guitare. » Pour certains républicains, le libéralisme s'accommode fort bien de la violation de toutes les libertés, de toutes les garanties. Pourvu qu'on désarme des adversaires ou qu'on serve le parti, on ne craint nullement de recourir aux procédés discrétionnaires de tous les régimes du passé, ou d'introduire l'arbitraire dans les lois nouvelles. Il y a eu un temps où ce mot de réforme exprimait toujours l'idée d'une large et sérieuse amélioration, d'un progrès dans les institutions, dans l'organisation politique, sociale ou administrative. A l'heure qu'il est, il s'agit avant tout de satisfaire des intérêts ou des passions de parti. On vient de le voir une fois de plus par cette loi, qu'un euphémisme complaisant appelle encore une loi de réforme judiciaire et qui, en ce moment même, est vivement discutée au Palais-Bourbon. Elle avait sombré l'an passé, cette loi, dans toute sorte d'incohérences où l'on avait fini par se perdre ; elle a reparu récemment sous une forme nouvelle avec la complicité du ministère. C'est tout simplement le plus vulgaire expédient de parti décoré du titre de réforme.

Assurément, — c'est une pensée qui n'est pas nouvelle, qui n'est pas non plus le monopole d'un parti, — si l'on voulait réaliser dans l'administration de la justice des améliorations sérieuses, réellement profitables pour le pays, rien ne serait plus légitime. On aurait pu, en maintenant l'indépendance de la magistrature, qui est la garantie des justiciables, en la fortifiant même par des conditions nouvelles de capacité, chercher les moyens de simplifier la procédure, de diminuer les frais de justice, de ramener le nombre, l'organisation des cours et des tribunaux aux nécessités d'une situation qui s'est modifiée avec le temps. C'était possible, c'est toujours désirable. Malheureusement l'œuvre ne laisse pas d'être difficile, et M. le garde des sceaux, qui, dans un élan de zèle, avait commencé par présenter trois projets, l'un sur la réforme du personnel judiciaire, l'autre sur la création d'assises correctionnelles, le troisième sur l'extension de la compétence des justices de paix, M. le garde des sceaux lui-même a fini par trouver que ce serait trop compliqué. Il en est bientôt venu à se mettre d'accord avec une commission de la chambre pour arriver, — à quoi? C'est bien

simple. On s'est borné au seul projet qui réponde à la passion de parti, à celui qui décrète l'épuration à outrance, la révolution du personnel par la suspension de l'inamovibilité. Il s'agit d'abord de conférer à M. le garde des sceaux, qui ne refuse pas cette brutale mission, une dictature de trois mois pour opérer en grand sur le corps judiciaire français avec la collaboration des députés mécontens des magistrats de leur arrondissement. Et qu'on ne croie pas que ce soit là une intention malignement prêtée à des hommes qui ne savent pas ce qu'ils font. Ils savent très bien, au contraire, ce qu'ils veulent faire. M. Ribot, qui a combattu avec une vive et saisissante éloquence toutes ces fantaisies, cette destruction systématique de la magistrature française, M. Ribot s'est plu à arracher leur secret à ces grands réformateurs. — « Ce que vous demandez, leur a-t-il dit à plusieurs reprises, c'est le droit, pendant trois mois, de frapper tous les magistrats sans distinction ;.. le droit de destituer, si cela vous convient, tous les magistrats de France ;.. c'est la magistrature tout entière livrée pendant trois mois au bon plaisir de M. le garde des sceaux ou de ses subordonnés... » Et de toutes parts on lui a répondu : « Oui! oui! certainement! » C'est avec une sorte de cynique candeur que se sont échappées ces interruptions d'autant plus significatives qu'elles sont anonymes. Et voilà ce qu'on appelle à l'heure présente une réforme judiciaire !

Ainsi, trois mois de dictature ou d'arbitraire administratif pour la grande revision des titres républicains des juges de France, c'est le premier mot de la loi. Et après, quand cette œuvre préliminaire sera accomplie, qu'en sera-t-il? Ce sera vraiment encore l'arbitraire de parti suspendu sur l'inamovibilité dérisoire des nouveaux magistrats institués. Jusqu'ici, en effet, la cour de cassation avait seule le droit de prononcer, dans sa haute et impartiale indépendance, sur les magistrats en faute, et elle a plus d'une fois rempli ce devoir sans faiblesse, sans complaisance. Maintenant ce ne serait plus ainsi. Il y aurait un conseil supérieur composé de quinze membres, toujours choisis, il est vrai, dans la cour de cassation, mais élus en partie par la cour elle-même, en partie par la chambre des députés et par le sénat,— c'est-à-dire que la cour de cassation deviendrait un instrument des majorités, que la politique se trouverait introduite dans le tribunal chargé de juger les magistrats. A défaut de l'impartialité indépendante de la juridiction disciplinaire, y aurait-il au moins une certaine garantie résultant d'une définition précise des faits pour lesquels les magistrats pourraient être jugés? Pas davantage. Aujourd'hui, comme par le passé, les magistrats continueraient sans doute à être poursuivis disciplinairement pour les fautes professionnelles; mais, à côté, il y a un petit article réservant les fautes innomées, laissant au garde

des sceaux le droit de révocation sur un avis « non motivé » du conseil supérieur. De telle façon que l'arbitraire est partout, — avoué sans détour dans la dictature de trois mois donnée au gouvernement, à peine déguisé dans la constitution du tribunal disciplinaire aussi bien que dans l'appréciation des fautes réservées. Et l'on ne s'aperçoit pas que le dernier mot de ce système qui, à défaut d'autre mérite, a certainement celui de l'originalité, est la déconsidération de la justice, la ruine de la magistrature, l'abaissement de la cour de cassation elle-même, transformée en instrument politique. C'est là ce qu'ont démontré avec une pressante et décisive énergie de parole, et un ancien ministre, M. Goblet, et M. Ribot, dont les discours n'ont été, après tout, que la traduction de ce mot de Montesquieu, disant que « la pire des tyrannies est celle qui se cache sous un semblant de légalité et sous une couleur de justice. »

Voilà où conduit l'esprit de parti, s'abattant en quelque sorte sur un pays, se servant et abusant de tout dans un intérêt de domination. En vérité, les républicains d'aujourd'hui, depuis qu'ils sont au pouvoir, ont déjà eu le temps de donner de singuliers exemples et de créer d'étranges précédens. Ils n'ont pas tout inventé, nous en convenons. Ils ont pris sans façon et ils prennent chaque jour à d'autres régimes tout ce qu'ils ont pu découvrir de procédés discrétionnaires, mais ils ont sûrement ajouté aux vieux trésors de l'arbitraire. Ils ont raffiné la tradition, ils ont imaginé des perfectionnemens, sans se demander si, un jour ou l'autre, ces armes qu'ils remettaient à neuf ou qu'ils forgeaient ne pourraient pas être tournées contre eux. Car enfin nous sommes tous mortels, — ou presque tous, — comme disait autrefois un prédicateur de cour. La république est apparemment mortelle, elle aussi, comme les autres, comme les rois. Les républicains ne remarquent pas que le jour où ils perdraient le pouvoir, ils laisseraient à ceux qui seraient tentés de s'en servir une riche collection d'expédiens et de procédés, depuis les invalidations en masse par un coup de majorité jusqu'à l'asservissement des juges, depuis les expulsions pour raison d'état, par voie de police, jusqu'à la suppression des traitemens par le bon plaisir administratif; les républicains d'aujourd'hui en sont même venus à ce point d'aveuglement qu'ils ne se rendent aucun compte de ce qu'il y a d'exorbitant dans leurs actes. Et quand, après tous ces abus de domination, M. le ministre de l'intérieur, dans ses voyages de propagande, convie les oppositions sincères à rendre les armes, à cesser le combat, que veut-il dire? Est-ce par la politique régnante qu'il pense désarmer les oppositions? Est-ce à la république telle qu'on la fait qu'il prétend les rallier? M. Waldeck-Rousseau invoque la nécessité de la pacification pour le bien de la patrie, de la grandeur nationale: est-ce en inquiétant toutes les croyances, en

affaiblissant toutes les garanties de justice qu'il compte travailler à la paix? M. le ministre de l'intérieur et M. le président du conseil parlent sans cesse de refaire un gouvernement: est-ce avec des idées de faction, avec des faiblesses et des complaisances pour les passions de parti qu'ils se flattent de fonder un gouvernement? On ne fonde rien, on vit à peine, et la pire des choses est qu'avec tout cela on ne se crée sûrement pas les moyens de relever le crédit de la France dans le monde, de poursuivre une politique avec autorité devant l'Europe, comme dans les régions lointaines où la fortune peut nous appeler.

Aux deux extrémités de l'Europe aujourd'hui, à Moscou et à Madrid, se déploient sous des formes différentes ces pompes monarchiques auxquelles les peuples ne sont jamais insensibles, parce qu'elles représentent à leurs yeux quelque chose de plus qu'un fastueux et vain cérémonial de cour. L'empereur de Russie vient de se faire sacrer solennellement au Kremlin, le roi et la reine de Portugal sont reçus avec éclat en Espagne, et dans les deux pays, ces fêtes impériales ou royales, sans avoir la même importance ni le même caractère, ont leur signification.

Jusqu'ici l'héritier de l'infortuné Alexandre II de Russie avait ajourné cette cérémonie traditionnelle du couronnement, qui est comme la consécration obligée du pouvoir des tsars, comme le baptême de chaque nouveau règne. Alexandre III était arrivé au trône dans des conditions si tragiques et, depuis son avènement, il s'est trouvé engagé dans de telles luttes avec les insaisissables conjurations de meurtre, avec ce mystérieux et redoutable nihilisme, qu'on a longtemps hésité. On se rappelait avec une certaine terreur cette série d'attentats qu'aucune police n'a pu déjouer, et le Palais-d'Hiver sautant en partie par la dynamite, et le dernier tsar périssant victime d'audacieux conspirateurs sur un quai de Pétersbourg, et les tentatives multipliées d'assassinats. On ne cessait de se trouver en face de complots menaçant tantôt le souverain lui-même, tantôt les chefs de l'administration, prenant toutes les formes et attestant une puissance de fanatisme qui ne reculait devant rien. C'était entre le gouvernement et les sectes une guerre obscure, obstinée, implacable, qui, au début du règne, a réduit le nouveau tsar à vivre le plus souvent renfermé dans ses palais, où il ne se sentait pas même peut-être toujours en sûreté. Il y avait bien certes de quoi hésiter et se préoccuper de ce qui pourrait arriver dans une cérémonie où la famille impériale tout entière allait avoir à paraître publiquement, entourée de princes étrangers, d'ambassadeurs extraordinaires de toutes les puissances, au milieu de masses immenses attirées par les fêtes, par les spectacles. Ce n'est point sans quelque anxiété qu'on s'est décidé enfin à ne plus ajourner cet acte à la fois national, politique et religieux du sacre,

sans lequel le tsar n'est pas vraiment le tsar aux yeux du peuple russe, et jusqu'au dernier moment, à Moscou comme à Pétersbourg, parmi les Russes comme parmi les étrangers, l'émotion paraît avoir été des plus vives. On s'attendait toujours à de l'imprévu. Les répressions poursuivies depuis quelque temps ont-elles eu pour effet de disperser ou de décourager les organisateurs de complots? Les nihilistes se sont-ils sentis pour le moment impuissans et hors d'état de réaliser les menaces sinistres dont les révolutionnaires de tous les pays n'avaient pas manqué de se faire l'écho jusqu'à la dernière heure? La police avait-elle bien pris ses précautions? Toujours est-il que rien de ce qu'on redoutait n'est arrivé, que, dès le commencement des fêtes, tous les fantômes semblent s'être évanouis. L'empereur a fait une entrée triomphale à Moscou, escorté de son armée, entouré des masses populaires accourues sur son passage. Pendant plusieurs jours, les cérémonies se sont succédé avec une pompe et un éclat rehaussés par la variété des costumes et des uniformes, par la présence des représentans étrangers aussi bien que des délégués des provinces les plus reculées de l'empire. Tous les rites du sacre, car ce sont de véritables rites, se sont accomplis; et, une fois de plus, en plein Kremlin, dans la cathédrale historique de l'Assomption, un tsar a reçu la double consécration de son double pouvoir d'autocrate de toutes les Russies et de chef de la religion grecque orthodoxe. La ville de Moscou s'est illuminée, le peuple russe a acclamé son souverain. Tout s'est passé aussi heureusement que possible, et si au début des fêtes il y avait des craintes, il y a eu aussi à la fin un sensible soulagement qui s'est traduit jusque dans cette dernière dépêche : « La cérémonie du sacre s'est terminée sans incident. » A partir de ce moment, Alexandre III est entré en pleine possession de la majesté impériale, saluée par les acclamations populaires en même temps que revêtue de la sanction religieuse. Chose extraordinaire cependant qu'on doive considérer comme une victoire qu'une telle puissance ait pu échapper pendant ces jours de fêtes aux coups de quelques fanatiques obscurs!

Que sera maintenant ce règne? Il est certain qu'après avoir été inauguré il y a deux ans d'une façon si tragique, il s'est débattu depuis dans d'étranges difficultés, et ces difficultés n'ont pas été vraisemblablement sans influence sur les manifestes qui ont accompagné le couronnement. Au demeurant, ces manifestes n'ont pas une signification bien décisive. Dans un rescrit qu'il a adressé à son ministre des affaires étrangères, M. de Giers, et qui en réalité est à l'adresse de l'Europe, Alexandre III s'est borné à des paroles de paix, au désaveu de toute pensée de conquête au nom de la Russie. D'un autre côté, dans les affaires intérieures de l'empire, le jeune tsar s'en est tenu à des me-

sures ou à des libéralités partielles, à une remise des impôts arriérés à un allégement de peines pour des condamnés, à une atténuation de quelques rigueurs de police. Le seul point saillant de ce manifeste est une mention de la Pologne sous la forme d'une amnistie décrétée pour les Polonais qui ont participé à la dernière insurrection. Aucune mesure d'un ordre général n'est adoptée pour l'empire. Alexandre III s'en tiendra-t-il à ces modestes libéralités des manifestes du sacre? Tout peut dépendre des événemens, et il n'est point impossible que la politique intérieure de la Russie ne se ressente par degrés du caractère tout pacifique de ces somptueuses fêtes de Moscou qui viennent de montrer une fois de plus tout ce que garde encore de force et de prestige ce pouvoir des tsars si violemment menacé par les sectaires du nihilisme.

Les fêtes royales de Madrid, sans être aussi grandioses que celles de Moscou, ne sont pas moins brillantes à leur manière et n'ont pas moins leur intérêt pour les deux pays, dont les souverains rivalisent en ce moment même de cordialité et de bonne grâce. La ville de Madrid et le jeune roi Alphonse XII se sont mis en frais pour recevoir dignement la visite des souverains portugais.

Ce n'est point sans doute que l'Espagne n'ait ses difficultés politiques et plus d'un embarras dans ses affaires. Elle a, elle aussi, ses anarchistes de l'Andalousie et des villes industrielles, ses nihilistes de la « main noire » dont le procès se juge à l'heure qu'il est et révèle une situation sociale singulièrement altérée. Elle a encore ses troubles, ses divisions de partis, ses luttes de parlement; et le ministère de M. Sagasta a fort à faire pour se maintenir entre ses alliés de la gauche et ses alliés plus modérés, — pour se tirer de tous les conflits qui se nouent incessamment autour de lui. L'Espagne n'est point certainement à l'abri de crises politiques qui peuvent un jour ou l'autre avoir leur gravité; mais pour quelques jours tout est oublié, tout s'efface devant cette visite du roi et de la reine de Portugal, à qui la courtoisie espagnole a ménagé un accueil à la fois aimable et fastueux. Excursions à Aranjuez, voyage à Tolède, réceptions au palais de Madrid, courses de taureaux, démonstrations affectueuses, rien n'est négligé pour intéresser et amuser des hôtes à qui on veut plaire. Tout le monde espagnol s'emploie à faire fête à ces princes portugais dont la visite est une marque de l'intimité renaissante entre les deux pays. Ce n'est point d'aujourd'hui d'ailleurs que ces rapports plus intimes ont commencé à se former. Il y a quelques années les deux souverains se rencontraient déjà, à l'occasion d'une inauguration de chemin de fer, à Elvas, et ils nouaient amitié. L'an dernier, le roi Alphonse et la reine Christine allaient à Lisbonne, où ils recevaient une cordiale hospitalité. Aujourd'hui le roi dom Luiz et la reine Maria Pia sont à Madrid, où ils sont venus sceller

tout à fait l'amitié des deux familles, qui représente l'intimité des deux nations. Qu'on ne s'y méprenne pas du reste, les journaux à polémiques ambitieuses peuvent seuls parler encore de l'union ibérique. Il ne s'agit de rien de semblable, et dans des toasts qu'ils ont échangés à un brillant banquet du palais de Madrid, les deux rois ont eu soin de dire que l'alliance intime des deux pays ne devait porter aucune atteinte à « leur indépendance et à leur autonomie respectives. » Ce n'est même qu'à ce prix que l'Espagne et le Portugal peuvent s'unir d'une manière vraie et durable. Toutes les fois qu'on a voulu dépasser le but, en essayant de faire revivre la malencontreuse idée de l'union ibérique, ces tentatives stériles ont été suivies d'une recrudescence de jalousie et d'antipathie entre les deux peuples. Dès qu'on paraît des deux côtés vouloir se respecter mutuellement, l'amitié renaît d'elle-même, et dans ces conditions l'union est aussi efficace que naturelle. Le Portugal trouve dans l'alliance espagnole une force pour s'affranchir des influences oppressives qui peuvent le menacer ; l'Espagne à son tour trouve une sûreté dans l'amitié portugaise. Tout est profit pour les deux pays. Les deux rois, les deux gouvernemens paraissent s'inspirer aujourd'hui de cette politique, et c'est ce qui fait précisément que cette visite du roi et de la reine de Portugal à Madrid, suivant à un an de distance le voyage des souverains espagnols à Lisbonne, a sa signification et son intérêt.

La guerre, à ce qu'il paraît, est toujours la guerre, et partout où elle éclate, que ce soit en Europe ou aux extrémités du monde, elle se manifeste le plus souvent par les mêmes violences, par les mêmes abus de la victoire et de la force. Elle a éclaté, il y a cinq ou six ans déjà, entre trois républiques de l'Amérique du Sud, le Chili, la Bolivie et le Pérou ; elle a fini par se concentrer entre les deux principaux adversaires, le Chili et le Pérou. Elle a commencé à propos de contestations de territoires entre des états qui ne peuvent pas même occuper ni surtout civiliser les régions immenses qu'ils possèdent. N'importe, elle n'a pas été moins acharnée. On parle quelquefois des républiques sœurs : en voilà une qui a été occupée pendant plusieurs années à dévorer l'autre. Le Chili, dans ce duel sanglant et démesuré, a eu tous les avantages sur mer et sur terre. Il a battu et pris les navires péruviens, il a brûlé les ports, il a vaincu et dispersé les forces militaires de son adversaire. Il y a deux ans déjà, il est entré les armes à la main dans la capitale du Pérou. Plusieurs fois, des tentatives de pacification se sont produites ; elles ont d'abord échoué. L'armée chilienne est restée dans la république péruvienne comme en pays conquis, et c'est ici que cette guerre d'invasion, désormais inutile, a pris un caractère de meurtrière et impitoyable brutalité. Un des chefs de l'armée chilienne, le ministre de la guerre lui-même, le général Vergara, n'a

pas caché, du reste, la triste pensée dont on poursuivait la réalisation. Il a dit, sans provoquer une contestation, devant le parlement de son pays, au congrès de Santiago, qu'il fallait aller jusqu'au bout, que l'objet de la guerre était de « ruiner le Pérou au point de le mettre dans l'impossibilité de se relever d'un siècle. » Le fait est que l'armée chilienne, campée depuis deux ans dans la capitale et dans les provinces péruviennes, maîtresse absolue d'une partie du pays, paraît avoir été tout simplement l'exécutrice de cette implacable politique. Un des chefs de la marine péruvienne, le contre-amiral Aurelio Garcia y Garcia, dans une lettre qu'il a récemment publiée en Angleterre, s'est fait l'historien pathétique des procédés des envahisseurs de son pays. Les Chiliens, d'après le témoignage de l'amiral Garcia, ne se seraient pas contentés d'exercer les droits militaires avec la dernière rigueur, de se livrer à toutes les déprédations et aux exécutions sommaires, de ruiner les habitans des villes et des campagnes, commerçans et propriétaires, pour finir par les déporter en Patagonie, à mille lieues de leur patrie; ils poursuivraient par tous les moyens la réalisation d'un système de spoliation qui bien réellement exténuerait le Pérou « pour un siècle. » Ils auraient déjà mis tout au pillage, les bibliothèques, les archives nationales, les galeries de peinture, les collections scientifiques et littéraires de l'université, du conservatoire. Les objets d'art, statues, bronzes, fontaines qui décoraient les places publiques, les phares des côtes, le matériel de la monnaie de Lima, même les caractères de l'imprimerie nationale, tout cela aurait été enlevé et transporté au Chili. Quant aux résidens étrangers, un peu moins exposés à être rançonnés, ils en auraient été quittes pour payer un double droit de douane établi sur l'entrée de toutes les marchandises étrangères. La peinture de l'amiral Garcia fût-elle un peu passionnée, ce qui reste de trop réel, de trop vrai, dépasse encore assurément tous les droits de la guerre.

Voilà comment se traitent ces républiques du Nouveau-Monde, qui ont la même origine, qui sont de même race espagnole et parlent la même langue. Il fallait cependant en finir avec cette lutte poussée jusqu'à l'extermination du pays vaincu, et il paraîtrait maintenant qu'une nouvelle tentative de pacification aurait eu plus de succès que toutes celles qui ont été essayées jusqu'ici. Si le traité qui aurait été signé est tel qu'on le dit, le Pérou paierait sa défaite en cédant définitivement une province, celle de Tarapaca, avec une partie de ses côtes, et en consentant à l'occupation pendant dix ans de la province de Tacna, du port d'Arica. Après cette occupation de dix ans, les populations décideraient par voie de plébiscite si elles veulent rester sous la domination du Chili ou si elles préfèrent redevenir péruviennes. Ces conditions sont assurément dures; elles le sont pourtant moins que ne le laissaient craindre les exigences primitives du Chili, et,

en diminuant ses prétentions financières, le cabinet de Santiago n'a fait peut-être que céder à des influences étrangères assez puissantes pour se faire écouter. Il reste encore, il est vrai, une question assez grave. Le chef qui a négocié et signé le traité, le général Iglesias, n'a qu'une autorité fort douteuse, mal reconnue, et un autre chef militaire, qui tient la campagne à la tête de quelques bandes, paraît avoir protesté contre ces conditions exorbitantes. C'est à une assemblée péruvienne, réunie aujourd'hui à Arequipa, de se prononcer, de donner ou de refuser la ratification. Ce qu'il y aurait de pire évidemment pour le Pérou serait de continuer une guerre qu'il a déjà expiée par la dévastation de ses territoires, par la ruine de son commerce, par toutes les spoliations dont il a été la victime. La paix, si dure qu'elle soit, est encore pour cette malheureuse république le seul moyen d'échapper à une destruction complète et définitive.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de quinzaine a révélé une fois de plus une telle abondance d'argent que le marché des fonds publics en eût été selon toute vraisemblance favorablement affecté pendant la seconde moitié du mois, si des événemens, financiers et politiques, ne s'étaient produits qui ont paralysé toute velléité d'amélioration et même provoqué une nouvelle dépréciation sur le 5 pour 100 converti.

L'attention a dû pendant quelques jours se concentrer sur la place de Londres, où la suspension d'une importante maison de spéculation venait de jeter une sorte de désarroi. Les exécutions devenues nécessaires au Stock-Exchange ont porté principalement sur des valeurs anglaises, américaines et mexicaines; des quantités considérables d'obligations unifiées d'Égypte ont été en outre jetées sur le marché. A peine cette faillite paraissait-elle avoir produit tous ses effets que de nouvelles suspensions étaient annoncées; la liquidation anglaise du 28 menaçait de prendre une tournure fâcheuse et de déceler des

embarras sérieux. Il s'est trouvé que ces appréhensions étaient fort exagérées; aucun nouveau sinistre n'a été signalé au moment du règlement des comptes, et si les taux de report se sont légèrement tendus au Stock-Exchange, par suite de la situation toute spéciale du marché monétaire au-delà du détroit, on n'en pouvait pas moins constater avec satisfaction que cette liquidation redoutée ne s'était nullement heurtée aux difficultés prédites.

La spéculation parisienne, qui a pour objectif le maintien ou le relèvement des cours de nos rentes et qui dispose de ressources considérables, puisqu'elle est dirigée par quelques-uns de nos plus puissans établissemens de crédit, comme le Crédit foncier, aurait pu mettre à profit ces meilleures nouvelles financières de Londres pour porter définitivement au-dessus de 110 francs le 5 pour 100 converti et faire consacrer ainsi le succès de la conversion par la première liquidation mensuelle survenant après l'événement. Les acheteurs comptaient bien sur cette intervention de la haute banque à la fin du mois; ils y comptaient d'autant plus que, dans leur pensée, la hausse devait être favorisée d'un côté par les brillantes espérances que donne la récolte prochaine, de l'autre, par le calme et le bon ordre au milieu duquel se sont poursuivies pendant toute une semaine, à Moscou, les solennités pompeuses de la cérémonie du sacre et du couronnement du tsar.

Malheureusement ces calculs optimistes ont été de nouveau déjoués par l'arrivée samedi des nouvelles si douloureuses du Tonkin. Le 5 pour 100 a reculé tout d'abord à 109 francs sous le poids des ventes de spéculation dont les baissiers, saisissant habilement l'occasion, ont essayé d'écraser la place. Le lendemain, la lutte commençait entre haussiers et vendeurs en vue des cours à établir pour la réponse des primes. Les premiers ont relevé un moment le 5 pour 100 à 109.50; rmais une nouvelle panique s'est déclarée mercredi, la rente se rapprochant encore de 109, mais se maintenant toujours au-dessus du cours ond. Les bruits les plus sinistres se répandaient : massacre des Français à Hanoï, démission du ministre de la marine, rupture des relations diplomatiques entre la France et la Chine. Les agences télégraphiques ont démenti ces rumeurs, mais celles-ci n'en avaient pas moins produit un très fâcheux effet, et provoqué sur toutes les valeurs une dépréciation d'une certaine importance.

A supposer qu'une rupture avec la Chine ne soit pas à craindre, et qu'il n'y ait pas lieu d'attacher une importance excessive au langage violent et haineux de certaines feuilles anglaises, il faut compter que l'expédition du Tonkin nous imposera de bien plus lourds sacrifices, en hommes et en argent, qu'on ne l'avait cru tout d'abord. La situation budgétaire va donc se trouver encore aggravée par des charges imprévues en un moment où la nécessité d'allégemens considéra-

bles éclate enfin à tous les yeux. M. Tirard a déclaré, il y a peu de jours, à la commission du budget, que le rendement des impôts, pour la première quinzaine de mai, présentait une moins-value sur les prévisions budgétaires comme sur les résultats de l'exercice précédent. Les recettes diminuant et le flot des crédits supplémentaires s'élevant toujours, le ministre a dénoncé l'apparition du déficit, estimé déjà à 60 ou 80 millions et qui, sans doute, dépassera largement cette évaluation. Les choses étant ainsi, tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que les grandes puissances financières qui veillent à la défense du crédit de l'état ne permettent pas aux baissiers d'accabler sous des coups trop répétés un marché déjà si éprouvé et si affaibli. Il ne peut plus être question de hausse dans les circonstances actuelles; le maintien du *statu quo* serait, au contraire, un grand bienfait pour la place, qui a surtout besoin de calme et de repos. La liquidation va s'effectuer sans peine, on peut hardiment le présumer, et les taux de report ne seront pas onéreux, mais des incidens comme ceux qui viennent d'agiter encore la Bourse ne sont pas de nature à rendre la confiance aux capitaux et à les ramener aux valeurs. L'argent abonde, mais n'est disposé à se prêter que pour des emplois temporaires, et fuit toute immobilisation.

Les valeurs du Suez ont bénéficié depuis quinze jours d'un mouvement vigoureux de reprise. L'agitation anglaise contre la compagnie s'est un peu calmée, les recettes sont brillantes, et l'on annonce que le conseil d'administration a résolu de commencer immédiatement la construction d'un second canal. M. de Lesseps doit présenter à l'assemblée générale des actionnaires du 4 juin des propositions conformes à cette résolution. Il est difficile de préjuger si les mesures qui seront adoptées pour la formation du capital, soit que l'on émette de nouvelles actions, soit que l'on ait recours à l'emprunt par obligations, seront propres à favoriser la hausse ou à déterminer la baisse sur les titres actuels. Les mouvemens si violens qui se sont produits cette quinzaine sur l'action et la part civile sont, en tout cas, dus aux manœuvres de deux groupes opposés de spéculateurs bien plutôt qu'aux appréciations diverses auxquelles ont pu se livrer les porteurs des titres sur l'avenir réservé à l'entreprise.

Les négociations se poursuivent entre le ministre des travaux publics et les compagnies de chemins de fer. La convention conclue avec le Paris-Lyon-Méditerranée a été définitivement signée. Elle assure la construction, par la compagnie, avec le concours pécuniaire de l'état, se libérant par des annuités, de 2,000 kilomètres de nouvelles lignes et fixe à 75 francs la limite de dividende au-delà de laquelle commence le partage des bénéfices nets, l'état recevant deux tiers de ces bénéfices. Les conventions avec le Nord et l'Orléans sont fort avancées. L'une et l'autre de ces Compagnies se charge de construire de 6 à

700 mètres de nouvelles lignes. La limite de partage des bénéfices serait établie à 56 francs pour l'Orléans et à un chiffre représentant la moyenne des cinq derniers dividendes pour le Nord.

Une difficulté spéciale retarde la conclusion des arrangemens avec l'Orléans. L'état veut maintenir l'existence indépendante de son propre réseau, dont plusieurs lignes se trouvent enchevêtrées dans le réseau de cette compagnie. Il s'agit de procéder à des échanges de lignes et de tronçons pour établir entre les deux systèmes une séparation bien tranchée, opération délicate impliquant l'examen d'une foule de questions de détail.

Les cours des actions ont constamment baissé; la spéculation, qui avait acheté pour escompter la signature des conventions ayant dû reconnaître que le régime nouveau auquel les compagnies allaient se soumettre entraînait une immobilisation presque indéfinie des dividendes actuels, ceux-ci ne pouvant plus s'élever et restant cependant exposés à des chances de diminution. Le Lyon a reculé de 45 francs, le Nord de 17 francs, le Midi de 45 francs, l'Orléans de 22 francs, l'Ouest de 10 francs, l'Est de 5 francs.

Le Gaz s'est maintenu très ferme et ne perd que 12 francs à 1,360, malgré la vivacité des attaques dont la compagnie est l'objet au sein du conseil municipal.

Les titres des établissemens de crédit sont complètement négligés par la spéculation et ne donnent lieu au comptant qu'à d'insignifiantes transactions. Le Crédit foncier a un peu faibli, malgré la hausse de ses obligations de toutes catégories; la Banque de Paris a passé de 1,062 à 1,071. La Banque d'escompte, qui a tenu son assemblée générale hier et fixé à 12 fr. 50 par action le dividende de 1883, est immobile à 530.

Quelques valeurs étrangères ont subi d'importantes variations de cours. L'Italien, qui profite de tout ce qui est défavorable à nos fonds publics, a franchi cette semaine le cours de 93 francs, les acheteurs ayant voulu saluer la solution de la pseudo-crise ministérielle qui a fait sortir du cabinet deux collègues gênans pour M. Depretis et les y a remplacés par deux partisans dévoués de la politique de cet homme d'état.

L'Obligation unifiée est à 368, comme il y a quinze jours. Mais le Turc a reculé de 30 centimes à 11 francs et la Banque ottomane de 6 francs à 373. L'Extérieure d'Espagne s'est établie au-dessus de 64. Les chemins autrichiens ont baissé de 18 francs, le dividende de 32 francs, annoncé pour 1882, ayant paru faible; les Chemins portugais ont reculé précipitamment de 525 à 450 aussitôt qu'il a été connu du public que le dividende du dernier exercice serait fixé à 20 francs, alors que le dividende précédent avait été de 30 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TÊTE FOLLE

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Ce matin-là, le facteur remit à Jean d'Erquy une lettre dont le timbre parut exciter sa surprise. Il attendit pour l'ouvrir la fin du déjeuner, puis alla s'enfermer dans sa chambre, ce qui porta au plus haut point la curiosité de Laure. Une demi-heure après, elle entendit son père l'appeler et courut le rejoindre.

Il tenait encore la lettre dépliée :

— C'est, lui dit-il, de Mlle de Kerlan, et cela te concerne.

— Cela me concerne? répéta Laure en s'asseyant sur ses genoux, avec l'intention évidente de lire à son tour ; mais il fit disparaître assez brusquement les quatre pages d'une écriture très fine et poursuivit :

— Aurais-tu de la répugnance à t'en aller passer quelques semaines en Bretagne?

— Avec toi, bien entendu?

— Non, toute seule.

— Toute seule?.. Mlle de Kerlan m'invite toute seule? s'écria Laure effrayée.

— Il n'en sera que ce que tu voudras, mon enfant. Comprends-moi bien... Une séparation d'un mois tout au plus... Tu essaierais là-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

bas ta nouvelle gouvernante, Mlle Blondet, qui nous attend à Paris. Je ne serais pas fâché d'avoir sur son compte, avant de te confier à ses soins, l'avis d'un aussi bon juge que Nonne... Mais en réalité ce n'est pas là le but du voyage.

— Mon voyage aurait un but?

— Un but très sérieux. Nous parlions hier de ta grand'mère, tu te le rappelles? Eh bien! Mlle de Kerlan veut entreprendre de te faire connaître à elle et de nous réconcilier par ton entremise. C'est un projet bizarre, irréalisable peut-être, mais l'excellente fille montre tant de confiance dans le succès, que si tu n'avais pas trop peur...

— Je n'ai peur que de te quitter... Papa, tu n'exigeras pas cela!

— Je n'exige rien, je te le répète... Réfléchis, voilà tout ce que je demande... Mlle de Kerlan t'offre l'hospitalité chez elle et saisira une occasion favorable de te présenter à ta grand'mère. Vous serez aidées par Armel, le fils de mon pauvre frère, qui est tout à nous, paraît-il. Je dois même te dire que la première idée de ce plan, assez vague encore, vient de lui.

— J'ai un cousin?

— Un brave garçon, officier de marine.

Laure demeurait pensive sur les genoux de son père, la tête basse, l'air consterné.

— Rien ne presse, dit doucement M. d'Erquy. Laisse-moi,.. il faut que je réponde... Bien des choses importantes dépendent de ce voyage... Nous en reparlerons...

— Faudra-t-il vraiment en reparler?.. murmura Laure d'une voix suppliante. Si plutôt tu répondais non tout de suite?

Il repoussa ses caresses avec un peu d'impatience, comme ennuyé de ne pouvoir raisonner avec une enfant, et Laure sortit de la chambre toute troublée. Son père l'avait priée de réfléchir. Elle alla s'installer pour cela sur la véranda qui était sa retraite favorite. Un rideau touffu de plantes grimpantes l'abritait contre les rayons du soleil, et un banc rustique muni de frais coussins y invitait au repos. Elle s'étendit à demi et se mit à songer sur ce que l'on attendait d'elle : pénétrer dans la caverne de l'ogre,.. ce n'était rien moins que cela! Elle frissonnait rien qu'à se représenter cette terrible grand'mère! Comment l'aborder? Que lui dirait-elle?.. La Bretagne lui apparaissait, à travers des illustrations quasi fantastiques, toute noire de forêts épaisses, semée de pierres druidiques aux funèbres aspects, avec un vieux château çà et là, plein de revenans et de hiboux. Elle se voyait, comme dans les contes de fées, enfourchant un cheval, — au figuré, — et s'en allant, malgré les monstres et les obstacles de toute nature, à la conquête de l'eau qui danse, de l'arbre qui chante, ou de l'oiseau qui parle, moins difficiles peut-être à enlever que le pardon d'une d'Erquy... Mais ce beau courage s'étei-

gnait vite. Non... quelle folie!.. Elle n'irait pas... Si cependant son père le désirait beaucoup... beaucoup!.. Si elle pouvait réussir ainsi à chasser de sa vie et de son front ce vilain nuage dont elle avait souvent surpris la présence sans se l'expliquer, jusqu'au jour où le passage de Mlle de Kerlan lui avait fait comprendre qu'il y avait dans le passé des choses que ce père adoré regrettait parfois et désirait retrouver?.. Un chaos s'agitait au fond d'elle-même; incapable de ressaisir le fil de sa pensée, elle fermait les yeux, en s'abandonnant à de confuses sensations.

La chaleur était ce jour-là intense, même sur la véranda où s'était réfugiée Laure. Les moucherons bourdonnaient autour d'elle comme enivrés par ce pénétrant parfum qu'exhale le chèvrefeuille. Parfum, bourdonnemens, soleil perçant la verdure, tout cela peu à peu l'accablait, la berçait. Elle s'assoupit et, sans perdre complètetement connaissance, vit défiler devant elle toutes les figures qui préoccupaient son imagination : d'abord Mlle de Kerlan, puis une tête grise, sombre et hargneuse qui devait être la tête de sa grand'-mère, puis les galons d'or d'un uniforme d'officier de marine, toute sorte de fantômes indécis, et, parmi eux, plus nettement dessiné, le comte Mathias, l'air triste. Il lui disait : — Déjà!.. Est-il vrai que nous ne valserons plus ensemble?.. — Et elle lui répondait avec un soupir : — En effet, cette valse a été bien courte... — Tout à coup la voix de celui à qui elle s'étonnait de penser retentit près de son oreille, si près qu'elle en tressaillit. Ouvrant les yeux, elle regarda autour d'elle avec un certain effroi. Non, il n'était pas là, mais on parlait dans le salon, à la fenêtre duquel se trouvait presque adossé le banc de jardin qu'elle occupait. Les persiennes seules étaient fermées; à travers les lames de bois on pouvait entendre. Sans doute, la discrétion lui eût commandé de révéler sa présence. La curiosité fut la plus forte, et, un peu honteuse d'elle-même, elle écouta :

— Ce n'est pas un reproche, disait la voix gaie de Mme Aubin, nous vous savons le meilleur gré de venir souvent, mais n'espérez pas nous faire croire que vous venez pour nous. Il est trop facile de deviner ce qui vous attire. Je comprends et j'excuse... Pourtant si le séjour de M. d'Erquy devait se prolonger, nous l'avertirions consciencieusement des périls que court sa fille, puisqu'il ne paraît pas s'en douter. Vous voilà prévenu.

— Ainsi je m'étais trompé, vous n'êtes pas de mes amis? reprit la voix mâle et vibrante.

— Je suis votre amie très sincèrement,.. c'est-à-dire jusqu'à un certain point, ma confiance n'étant pas pleine et entière; mais, avant tout, je m'intéresse au repos, à l'avenir de cette enfant.

— Mlle d'Erquy est, il me semble, tout à fait capable de se garder

elle-même, ne se souciant guère de moi ni de ce qu'elle peut m'inspirer.

— Vous voudriez me persuader qu'une jeune fille un peu légère et coquette est de force à lutter contre la dangereuse expérience d'un Lovelace tel que vous?

— Je ne sais, madame, ce que vous appelez mon expérience, ni à quel propos vous me faites l'honneur de me traiter de Lovelace. Le danger en cette circonstance est tout entier pour moi. Quant à la personne dont nous parlons, je ne me suis jamais aperçu qu'elle fût coquette. Elle s'abandonne au plaisir d'être belle et de charmer, ce qui est bien différent.

— Mais cet abandon n'est pas précisément la meilleure sauvegarde dans la situation fausse où elle se trouve, et qui devrait l'obliger à plus de réserve,.. sinon son mariage deviendra bien difficile.

— Combien de préjugés vous avez en France! Celui qui pourra donner son nom à cette aimable Laure sera trop heureux. Elle a les plus précieuses qualités de la femme résumées en une seule qui manque à presque toutes vos jeunes filles : le naturel. Ne me parlez pas des petites Françaises bien élevées chez qui l'on a systématiquement détruit toutes les qualités qui promettent du bonheur à un homme. Le convenu les a défigurées; elles ressemblent à ces vilains arbres taillés des jardins de Versailles. Mlle d'Erquy, au contraire, est une belle plante qui a poussé librement; elle sait tout ce qui ne s'enseigne pas. Elle a de l'esprit, de la grâce, de la franchise. Ses impressions éclatent ingénument au dehors et je n'ai rien vu en elle jusqu'ici qui ne fût adorable jusqu'à ses défauts... Que le ciel nous préserve des femmes sans défauts! Qui donc serait assez malavisé pour tomber amoureux d'une perfection?

— Quel enthousiasme!

— Peu importe que je le ressente, puisqu'elle n'en saura jamais rien.

— Êtes-vous bien sûr de cela? Et pourquoi ne pas vous déclarer, au contraire, puisque vous trouvez tout simple qu'en dépit de sa naissance,.. de son éducation singulièrement large, de son caractère indépendant, on l'épouse?

— Oh! pour plusieurs raisons... Mais je ne vous en donnerai qu'une seule qui suffit. Je ne suis ni assez jeune, ni assez riche, ni sur aucun point digne d'elle.

— Tant de modestie!.. s'écria Mme Aubin un peu railleuse. De sorte, reprit-elle après une pause, que Mlle d'Erquy partira sans se douter qu'on l'adore? M'en donnez-vous votre parole?

— Elle partira? répéta le comte avec une inquiétude que trahit sa voix altérée. Il n'est pas question encore de ce départ, je suppose?

— Si fait. Ne le saviez-vous pas? M. d'Erquy ne peut vivre longtemps hors de Paris. Vous comprenez... le théâtre, ses habitudes... il s'ennuie vite loin de tout cela. Le monde lui est à charge, les beautés de la nature le laissent assez froid, son embonpoint l'empêche de faire grand cas des ascensions, et depuis un grand mois voyage! Nous avons dû renoncer à le retenir plus longtemps. Il nous quitte après demain.

Tzérényi ne prononça pas un seul mot, mais se mit à errer dans la chambre d'un pas quelque peu agité, que Laure, émue de son côté, entendait du dehors.

— Ne touchez pas si rudement ce verre de Venise, s'écria Mme Aubin, vous allez le mettre en pièces. Que vous a-t-il fait? J'y tiens beaucoup.

— Il est d'une forme rare et d'une jolie couleur, en effet, répliqua Tzérényi avec un calme affecté.

— Vous jugez en aveugle, car vraiment ici, avec les volets fermés, on marche à tâtons. Pour éviter la chaleur, nous nous condamnons aux ténèbres, c'est encore pis. Puisque vous êtes près de la fenêtre, ayez donc l'obligeance de pousser cette persienne.

Évidemment la malicieuse femme voulait s'amuser de son air déconfit, voir sur ses traits ce que pouvait cacher ce silence qui avait accueilli la mauvaise nouvelle lancée sans ménagement. Il obéit aussitôt. Les persiennes, rapprochées seulement, s'ouvrirent si vite que Laure, surprise, eut peine à étouffer le cri qui lui monta aux lèvres. Troublée comme une criminelle, les joues en feu, elle disparaissait au moment même par la porte-fenêtre du vestibule, qui, contigu au salon, donnait aussi sur la véranda; mais, quelque précipitée que fût cette fuite, l'œil perçant de Mathias eut le temps d'apercevoir un bout de jupe révélateur qu'il reconnut. Attentif, il regarda le banc que venait de quitter Laure, les coussins froissés légèrement, et parut, avec son flair supérieur, humer l'*odor di femina* mêlée aux aromes du chèvrefeuille. Mais il garda pour lui ses observations et rentra, le sourire aux lèvres, en disant :

— Quel temps superbe! Un temps de sommets par excellence. Pourvu que nous l'ayons encore demain pour notre pique-nique à la Dent du Chat! Vous savez que je fournis un panier de champagne?.. Mais à la condition que vous invitiez lady Walford. Je ne peux être complètement heureux sans lady Walford, sa perruque rousse et les précautions pudiques qu'elle prend pour ne pas montrer ses jambes!.. Nous serons une douzaine, n'est-ce pas?

— Au moins. Tout notre monde viendra. Lady Walford a envoyé un pâté digne de Gargantua, répondit Mme Aubin, momentanément dépistée. Moi, je me charge des volailles froides; chacun s'est fait

inscrire pour quelque autre chose. J'ai peur des répétitions de plats. Nous sommes si nombreux!

— Ce serait terrible, en effet. Vérifions sérieusement notre menu, dit Tzérényi. Je suis venu tout exprès... Horreur! s'écria-t-il en parcourant la carte qu'elle lui tendait, voilà justement trois salades russes. Les femmes laissent passer de pareilles fautes! Que seriez-vous devenus si j'avais négligé?.. Tenez, deux jambons encore. Ce menu est à refaire.

Et, avec une gravité superbe, le comte Mathias s'absorba dans la composition d'un déjeuner sur l'herbe, comme s'il n'avait pas eu d'autre souci.

VI.

M. d'Erquy dormait encore quand, un peu après le lever du soleil, les ascensionnistes se mirent en route. Mme Aubin l'avait dit, il n'était pas friand de ce genre d'exercice : trop replet, trop sanguin, trop sceptique aussi, l'expérience lui ayant démontré qu'après beaucoup de fatigues, on rencontre souvent sur les cimes en guise de panorama un rideau de brouillard. Ses jambes paresseuses ne s'y laissaient plus prendre. Quant à Laure, c'était différent. Elle n'avait pas encore passé l'âge heureux où l'on grimpe pour le plaisir de grimper, sans penser à ce qu'on trouvera en arrivant; son agilité de chevrette la portait à travers les cailloux, qu'elle ne sentait pas, sur les escarpemens les plus rapides, au bord des abîmes, qui ne lui donnaient aucune sensation de vertige. Elle n'avait jamais trop chaud, elle n'était jamais lasse, elle ne savait pas ce que peut être une déception, portant en elle le prisme qui embellit toutes choses, la jeunesse avec son intarissable entrain et la faculté heureuse d'admirer sans grand discernement. Son père n'eût donc point songé à la priver de cette excursion en nombreuse compagnie; Mme Aubin fut priée seulement d'avoir soin qu'elle ne se cassât pas le cou, comme s'il n'y avait pas eu d'autres risques à redouter. La jeune femme comptait bien pousser plus loin sa surveillance. Elle avait remarqué ce matin-là quelque chose d'insolite dans l'accueil que Laure faisait au comte Mathias; ce n'était plus la même liberté d'esprit, le même laisser-aller enfantin. Elle avait visiblement changé de couleur en l'abordant, sa physionomie transparente exprimait un embarras réel. Tzérényi, au contraire, était d'une gaîté qui ne se démentit pas durant toute la promenade; il eut un succès fou auprès des dames, partageant ses attentions avec une louable équité entre les plus jolies et les plus vieilles.

Laure fut peut-être moins favorisée que les autres. La première

partie du trajet s'effectua sans qu'il parût s'occuper d'elle, qui silencieusement pensait à lui, à ce qu'elle avait entendu la veille, à cet amour qui ne devait jamais se révéler. La promesse serait-elle tenue jusqu'au bout?

A demi piquée, craintive à demi, Laure eût été curieuse de le savoir. Non qu'elle se proposât de rien encourager; mais ce sentiment tendre et chevaleresque, le premier qu'elle eût inspiré à un homme, la touchait; surtout elle s'adressait des reproches. Oui, elle regrettait amèrement quelques petites railleries; bien qu'elle ne se les fût permises que devant son père, elle eût voulu effacer ce qui était, en somme, de l'ingratitude. Cet homme généreux d'abord méconnu n'avait-il pas pris chaleureusement sa défense contre Mme Aubin? A celle-ci, en revanche, elle ne pardonnerait jamais... Non, Mme Aubin n'était pas une amie.

— Qu'a donc Laure? se demandait l'objet de cette rancune; elle regarde notre homme dangereux d'un air tout attendri. Grâce au ciel, il n'y prend pas garde et *flirte* aujourd'hui avec miss Harding. Heureuse mobilité! Il déclarait hier adorer cette petite; passe une jolie Anglaise et le voilà déjà féru d'un autre côté. Autant de feux de paille! Le coup de vent qui allume celui-ci éteint celui-là. Tant mieux, du reste.

Des mulets attendaient sur la rive occidentale du lac; avec leur secours ou bien à pied, chacun selon sa fantaisie, on se mit à gravir un chemin facile d'abord, puis étroit et rocailleux, que le soleil commençait à chauffer vigoureusement. Son bâton ferré à la main, Laure marchait en éclaireur à la tête de la jeunesse; rien dans ses allures bondissantes ne révélait le dépit; un peu étonnée d'abord sans doute de voir Mathias prodiguer les attentions à miss Harding, qu'elle avait *in petto* qualifiée de grande perche et qui lui inspirait une inexplicable antipathie, elle s'était laissé distraire assez vite par les incidens de l'excursion et s'abandonnait librement à cette joie sans motif que procure le grand air, l'exercice, un ciel sans nuages. La chaleur la grisait au lieu de l'abattre; elle humait comme un stimulant l'odeur balsamique de la montagne roussie par les ardeurs du mois d'août, et riait à belles dents des lamentations de quelques demoiselles moins vaillantes, qui parlaient d'entorses ou de coup de soleil en se plaignant de gravir cette pente abrupte sans autre point de vue que le rocher et d'interminables lacets devant soi. Sa bonne humeur à toute épreuve était vraiment impatientante, au dire de lady Walford, qui, le visage baigné de sueur, le teint violacé, haletante et les deux mains crispées au pommeau de la selle, répondait par de sourds gémissemens aux incartades de son mulet, dont le tic, inoffensif d'ailleurs, consistait à s'ébrouer toutes les cinq minutes en secouant son fardeau d'une façon ré ouis-

sante pour autrui. Au bout de cinq quarts d'heure d'escalade sérieuse, on fit halte dans un beau site dominant, à en croire le guide, plus de cent hameaux et villages, — outre une vaste étendue de montagnes. Personne ne prit la peine de vérifier cette assertion, la faim et la soif rendant les touristes insensibles pour le moment aux beautés de la nature. Enfin on trouvait de l'ombre, enfin on était rafraîchi par le murmure cristallin d'une source, et, sous les vieux noyers qui abritaient la ferme-refuge où le pique-nique devait avoir lieu, une table se dressait prête à recevoir les plats. Ce fut un joyeux tumulte; les uns allaient puiser de l'eau, d'autres ouvraient les paniers remplis de succulentes victuailles autour desquelles se pressaient émerveillés les hôtes de la ferme, habitués à ne se nourrir que de pommes de terre et de châtaignes. En mettant le couvert, les mains du comte Mathias rencontrèrent plus d'une fois, par mégarde sans doute, celles de Mlle d'Erquy, et non moins naturellement, lorsqu'on prit place à table, il se trouva être le voisin de Laure, qu'un accès de timidité ressaisit avec le souvenir trop vif de l'indiscrétion dont elle s'était la veille rendue coupable. Mais, si empressé que se montrât Tzérényi, Mme Aubin put tendre sa fine oreille sans rien surprendre qui fût de nature à l'alarmer. Il servait avec une égale ferveur la blonde et la brune, Mlle d'Erquy et miss Harding, que, dans un toast fort bien tourné, il réunit comme reines de la fête, tandis que sautaient les bouchons du champagne. Sans doute, sa galanterie était un peu plus vive que celle d'un Français du même monde, sa gaîté un peu plus exubérante; mais cette effervescence à la surface n'étonnait pas trop; on le connaissait; il avait dû naître excessif, tout en lui dépassait la mesure ordinaire. Si agréable d'ailleurs et d'une exquise politesse!

On repartit vite, un peu étourdi par la bonne chère et les vins généreux, car deux heures d'ascension s'imposaient encore avant d'atteindre la Dent proprement dite. Il n'y eut que lady Walford qui resta sous les ombrages de la ferme, en déclarant qu'elle était hors d'état d'endurer davantage les incartades de ce maudit mulet. Une malade du docteur Aubin, à bout de force elle-même, s'offrit à lui tenir compagnie. La caravane fut ainsi débarrassée des deux paires d'yeux les plus clairvoyans et des deux langues les plus acérées qui fussent dans ses rangs. Mme Aubin, qui était à l'âge où l'on s'amuse pour son propre compte sans prendre plaisir à contrarier l'amusement du prochain, oubliait peu à peu le rôle d'Argus qu'elle s'était tracé. D'ailleurs il lui fallait compter avec les difficultés du chemin de plus en plus mauvais, presque impraticable souvent. On s'accrochait aux buissons pour ne pas glisser; il y aurait eu grande affectation de la part de Mlle d'Erquy à ne pas accepter la main secourable

du comte Mathias. Elle s'abandonna donc à ses soins sans scrupule. Le soleil, le champagne, cette excitation qui précède la fatigue, l'avaient mise en verve. Ils se trouvaient maintenant au même diapason d'intrépidité, de gaîté folle, un peu tapageuse; tout le monde, du reste, en était là; on ne monte pas si haut impunément. C'étaient des éclats de rire, des bravades à chaque obstacle. Jamais Tzérényi n'eut une occasion plus favorable d'apprécier les jambes élégantes et nerveuses, qui étaient à ses yeux l'une des principales beautés de la femme. Il se trouva que miss Harding était pourvue sous ce rapport à la façon d'un échassier, et Laure ne fut pas fâchée de l'entendre dire à son admirateur. Vigoureusement soutenue par Tzérényi, elle eut l'honneur de planter la première sur la plate-forme son bâton alpestre. Devant cette houle immense que dessinent les Alpes lointaines d'un côté, la chaîne du Dauphiné de l'autre, à l'aspect du Mont-Blanc très nettement visible, des cris d'enthousiasme éclatèrent; les lorgnettes se braquaient de ci, de là, on discutait la position du Môle, de la Tournette, des Salèves, on s'embrouillait à les désigner. Tandis que Mme Aubin, appelée à donner son avis, déployait les connaissances topographiques que lui valait un long séjour dans ces parages, tandis que le savant antiquaire, indispensable dans ces sortes de parties, trouvait l'étymologie du Mont du Chat, qu'il engageait à prononcer Tchat, dans l'existence présumée d'un temple dédié à Teutatès, tandis qu'un général d'artillerie expliquait à grand renfort de gesticulation télégraphique la marche de l'armée d'Annibal, le comte Mathias se rapprocha de Laure :

— Nous sommes ici bien au-dessus du monde, bien près du ciel, murmura-t-il à son oreille. Que de choses je voudrais vous dire! Mais non, il n'y en a qu'une qui résume toutes les autres, et encore à quoi bon?.. Vous m'avez entendu hier.

Le sang tinta dans les oreilles de Laure, une mortelle confusion se répandit sur ses traits bouleversés.

— C'était par hasard, balbutia-t-elle, ne sachant ce qu'elle disait, incapable de se défendre, la tête perdue, je ne pensais pas,.. je m'étais endormie... Pour Dieu, n'allez pas croire...

Tout à coup un soupçon qui lui rendit quelque présence d'esprit parut la frapper :

— Mais vous, ajouta-t-elle avec une légère intonation de doute et de colère, vous saviez donc que j'étais là?

— Quand j'ai parlé de vous si librement? s'écria Mathias avec indignation. Aurais-je osé? Je vous ai vue fuir, voilà tout. Ne niez pas maintenant, ce serait inutile. Vous *savez*, cela me suffit... et ne craignez pas que je vous offense jamais en répétant ce que vous avez pu entendre, ce qui est vrai, je le jure, ajouta-t-il, la main étendue vers les glaciers par un beau geste théâtral sur l'intention

duquel Laure se trompa sans doute, car elle recula désespérément, au risque de glisser sur la pente rapide.

Effrayé, il la retint et, l'ayant saisie une fois entre ses bras, ne put se résoudre à lâcher prise. Tout en prononçant une fois de plus ce *jamais* solennel et chimérique qui était censé devoir les rendre étrangers l'un à l'autre dans l'avenir, il s'abandonnait au vertige du moment par une bizarre inconséquence.

Elle vit ce regard d'aigle tout près de ses yeux, elle sentit cette longue moustache de soie effleurer son visage, le ciel, les glaciers, tout tourna autour d'elle, le sol manqua sous ses pieds et elle jeta un cri que personne n'entendit, étouffé qu'il fut par le premier baiser qu'un homme eût posé sur ses lèvres.

— Laure, où êtes-vous? cria Mme Aubin, un peu inquiète.

Ce silence succédant à une si bruyante expansion l'effrayait comme prélude à ce qu'elle appelait la période sentimentale.

— Je décidais Mlle d'Erquy à s'envelopper d'un châle, répondit le comte d'un ton calme qui contrastait avec l'accent passionné de ses dernières paroles et avec l'injustifiable agression qui les avait suivies. Elle est imprudente, je vous la dénonce, et s'expose nu-tête, tout en nage, au vent frais qui souffle ici.

Affectant une autorité familière et protectrice, il serrait, en effet, les plis du châle autour de Laure, qui, pour sa part, n'avait pas trouvé la force d'articuler un mot. Des émotions trop violentes la suffoquaient : une honte indicible d'abord, un trouble nouveau dont son âme de vierge avait horreur; puis la réflexion se fit non moins humiliante, non moins insupportable. Depuis la veille, il la savait capable d'écouter aux portes et en possession de ses confidences à Mme Aubin. Qu'avait-il dû penser en la voyant après cela se joindre à cette promenade, affronter sa présence, causer avec lui comme à l'ordinaire?.. N'était-ce pas la conduite d'une créature éhontée?.. Des larmes de rage et de dégoût d'elle-même lui venaient aux yeux. Comment s'étonner qu'il l'eût traitée si indignement? En même temps une fermentation de tout autre nature s'opérait dans son cœur agité. — Cet aveu brûlant, ce baiser, trahissaient autre chose que du mépris.

Il l'aimait... C'était donc là ce que les romans et la poésie appellent l'amour! Les flammes du soleil couchant, le murmure des pins secoués par la brise, continuaient à lui en parler, tandis que, timidement attachée aux pas de Mme Aubin, qu'elle ne quittait plus, les yeux baissés pour ne pas rencontrer un regard trop éloquent qui pesait sur elle, la mettant au supplice, elle redescendait la montagne. Oh! si elle avait pu se cacher, disparaître!

Tzérényi, de son côté, songeait avec un vague remords aux motifs graves, et qu'il était seul à connaître, qui auraient dû l'empêcher

de s'abandonner à la tentation. Son unique excuse était de n'avoir rien prémédité. Le matin, au départ, il se croyait bien résolu à épargner la pudeur de Laure en lui cachant qu'il l'avait entrevue sur la véranda où elle écoutait. C'était bien assez, c'était trop du souvenir que cette conversation surprise devait lui laisser. Mais si Tzérényi était prompt plus qu'aucun homme au monde à se tracer une conduite magnanime, il était moins capable qu'aucun homme, en revanche, d'y conformer ses actes; c'est ainsi qu'il oscillait toujours entre des rêves grandioses et des réalités assez plates. Cette fois, il était perplexe et mécontent tout ensemble, mécontent de lui-même, perplexe en songeant à l'impression qu'emportait cette enfant qui, devant lui, marchait obstinément muette, en esquivant son contact chaque fois qu'il essayait de se rapprocher d'elle. Était-ce innocence alarmée ou manège de coquetterie? Quoi qu'il en eût dit à Mme Aubin, son opinion n'était pas faite là-dessus.

Le retour fut silencieux du reste; on était las et généralement abattu, comme il arrive après toutes les dépenses un peu trop fortes d'enthousiasme ou de force physique.

— T'es-tu amusée? demanda M. d'Erquy à sa fille lorsqu'elle rentra.

Elle hésita une seconde avant de répondre :

— Beaucoup.

Volontiers elle lui eût tout raconté, car le moindre secret à l'égard de son père lui faisait l'effet d'un crime; mais certain instinct de prudence féminine nouvellement éveillé l'arrêta.

— C'est décidé, n'est-ce pas, nous partons demain? demanda-t-elle avec une vivacité presque fiévreuse.

— Bon! Tu en es contente maintenant? Je croyais que tu ne quittais Aix qu'à regret.

— Oh! répondit-elle en riant, je suis si capricieuse!

Puis elle déclara qu'elle avait besoin de se reposer après cette fatigante journée.

Pour la première fois, Laure coupait court aux questions de son père, elle aspirait à se trouver seule, surtout elle craignait de revoir Tzérényi. L'idée qu'il ne voudrait pas la laisser partir sans prendre congé d'elle lui était odieuse. Il fut discret et ne se montra plus qu'une minute le lendemain à la gare du chemin de fer, où plusieurs personnes étaient venues dire adieu aux voyageurs, de sorte que sa présence au milieu d'elles sembla toute simple.

— Pardonnez-moi, lui dit-il très bas et précipitamment, je n'ai pu y résister...

Il fallut bien se résoudre à lui tendre la main; une froideur trop marquée aurait prêté à des commentaires. D'ailleurs elle se sentait disposée à pardonner... de loin. Sur son bras, au défaut du gant, il

déposa un baiser plein de ferveur qui lui rappela celui de la veille au point de la faire rougir avec un violent dépit contre elle-même. Si elle eût osé lever les yeux, elle aurait vu qu'il était pâle comme on peut l'être après une mauvaise nuit; mais ce fut dans le wagon seulement, lorsque le train se mit en marche, lorsqu'elle fut bien sûre d'être partie, que la pauvrette effarouchée risqua un coup d'œil. A distance, le comte Mathias lui apparut immobile et mélancolique dans le crépuscule qui remplissait la gare. L'instant d'après, il était sur le chemin du cercle, où il eut, au baccarat, une *veine monstre* succédant à sa *guigne noire*, cette fois et les soirs qui suivirent. Mlle Luz en profita. Elle reçut le plus beau collier de diamans qui éclairât la vitrine du joaillier de la grande place, chez lequel les joueurs plus ou moins heureux, plus ou moins magnifiques, trouvent à souhait tout ce qui peut leur assurer les sourires de l'amour après ceux de la fortune. N'importe! Mathias Tzérényi, à l'heure nocturne où, en fumant son dernier cigare, il devenait toujours rêveur, vit longtemps passer et repasser, dans les spirales de fumée, un visage mutin aux cheveux d'or, emporté par de jolies jambes qui fuyaient devant lui plus loin, toujours plus loin, jusqu'à ce qu'il les perdît de vue complètement avec un soupir.

VII.

Le père et la fille étaient rentrés à Paris, durant la saison où les Parisiens le fuient, où il est affreux sous la poussière et le soleil. Peu importait à Jean d'Erquy; il aimait ce désert que l'été crée dans les grandes villes et qui laisse au travail ses coudées franches; la solitude de son cabinet l'enchantait tout autrement que les plus beaux paysages. Il s'était remis à élaborer une pièce attendue cet hiver-là au Théâtre-Français, mais il ne pouvait se le dissimuler, la présence continuelle de Laure l'en distrayait, elle embarrassait un peu sa vie: il ne s'appartenait plus. En vain lui disait-elle gentiment : — Il faut bien que je m'habitue à être la compagne d'un homme occupé, je ne ferai pas plus de bruit qu'une petite souris, agis comme si je n'étais pas là... — Cette préoccupation presque incessante : — Je la néglige, — s'imposait à lui, paralysait sa plume et sa pensée. Il ne pouvait plus, comme autrefois, s'enfermer vingt-quatre heures de suite avec un acte ébauché qui, peu à peu, prenait forme d'œuvre dans cette lutte sans trêve, puis, indifférent à l'heure qui jamais pour lui ne marquait aucune obligation, aucun assujettissement, flâner sur le boulevard, tout en continuant de pétrir *in petto* une scène rebelle: il ne pouvait plus à l'improviste dîner au cabaret avec quelque vieux camarade dont la verve stimulait la sienne, mais qui était vraiment trop bohème pour qu'il l'invitât à son foyer.

Ces amis-là se comptaient par douzaines qui ne connaissaient de lui que le célibataire indépendant. L'un d'eux l'avait abordé, certain soir, depuis son retour avec un rire goguenard :

— Peste! quelle jolie fille nous accompagnions hier au bois en voiture découverte!

Et lui de répondre avec humeur :

— Cette jolie fille était la mienne.

— Diable! avait repris l'ami terrible, te voilà donc passé père de famille, tant que cela... du matin au soir... tout le temps?

Tout le temps! c'était mettre le doigt sur la plaie. Laure n'était plus une enfant qu'on laisse au logis sous la garde de sa bonne; il aurait fallu autour d'elle des influences féminines distinguées, des exemples féminins irréprochables. Où les trouver? Allait-il être réduit à mener sa fille dans le monde comme le premier bourgeois venu, à lui chercher des petites amies? Jusque-là les jours que Laure était venue passer chez son père avaient été des jours de fête pour tous les deux. Il jouissait du congé avec elle, il l'emmenait à la campagne, au spectacle; la cloche de la rentrée ne sonnait que trop vite; mais, maintenant, le plaisir devenait devoir, la récréation se transformait en travail; il fallait veiller sur cette grande fille qui prêtait à de si étranges méprises, être exact aux repas, l'entendre lui expliquer que l'on manquait de tout dans cet intérieur, qui n'en était pas un, malgré les merveilles d'art et de luxe qui l'encombraient, donner son avis pour des choix de laine à tapisserie, souffrir que l'on époussetât ses livres ou que l'on rangeât son bureau, dans le désordre duquel il savait si bien se retrouver. C'en était fait pour lui de cette liberté indispensable à l'artiste. Jean d'Erquy, déshabitué de toute contrainte depuis qu'il avait quitté La Ville-Revault, se disait avec désespoir : — Que deviendra ma comédie en cinq actes à un pareil régime?

Lorsqu'il commençait à en ressaisir le fil, sa fille se glissait chez lui comme un rayon de soleil : — Quel beau temps, papa! Tu dois être si fatigué d'écrire !.. J'ai grande envie de faire un tour... Et toi?

— Moi, j'ai envie de travailler.

— Encore?

— Que n'emmènes-tu Mlle Blondet?

— Mlle Blondet? répétait Laure en faisant la moue. Non, la journée est trop belle! Ce serait dommage... Elle mettrait un éteignoir sur ce ciel bleu... Avec elle tout est gris. Une influence qu'elle exerce innocemment... sans s'en douter, pauvre fille! Je la réserve pour l'hiver. Les jours de pluie, elle aura son utilité. Nous rêvons ensemble de cours à la Sorbonne, de séances à l'Institut... et autres passe-temps folâtres. Je me vois là, en paletot de loutre, prenant des notes, avec Mlle Blondet à mes côtés. Alors je ne te dérangerai plus... Mais aujourd'hui,

petit père! Pense que je serais encore en vacances si nous n'avions pas fini avec la pension... A la bonne heure! tu te lèves... te voilà convaincu! Je suis sûr que tu feras en route des trouvailles pour ta pièce. Je te laisserai y penser. Je serai muette. Descendre seulement les Champs-Élysées à ton bras... Est-ce trop ambitieux?.. Tu veux bien?.. Va! tu es un amour. Je cours mettre mon chapeau.

Et, tout en descendant les Champs-Élysées, orgueilleusement appuyée sur son père, qui remarquait avec ennui qu'on la regardait beaucoup trop, Laure babillait sans interruption.

— N'es-tu pas bien grande pour porter les cheveux pendans au milieu du dos, comme tu le fais? demandait M. d'Erquy en l'interrompant.

— En baigneuse? Toutes les Américaines sont coiffées ainsi. Et tu n'as pas entendu? Deux messieurs qui passaient viennent de dire que c'était très joli.

— La raison ne me paraît pas suffisante. Et puis tu as là un costume bien ajusté, bien voyant, un peu excentrique, conviens-en.

— O papa, comme tu deviens puritain! On voit de reste que tu es en correspondance avec Mlle de Kerlan.

— A propos de Mlle de Kerlan, lui dit un jour son père, n'as-tu pas fin par découvrir qu'une excellente façon de passer la fin de l'été...

— Serait d'accepter cette fameuse invitation? acheva la jeune fille. Tu grilles de te débarrasser de moi, mauvais père!

— Parlons une fois sérieusement, Laure.

— Je suis très sérieuse. J'y ai beaucoup songé. Mais un mot d'abord. Cette réconciliation avec ma grand'mère à laquelle on prétend que je peux contribuer,.. elle te ferait grand plaisir, n'est-ce pas?

— Je la souhaite par-dessus tout, ma chérie, et d'abord pour toi. Vois-tu, je n'ai jamais senti autant que le mois dernier à Aix, et même depuis notre retour ici, les inconvéniens et les lacunes d'une éducation telle que la tienne. Pour être parfaite, tu aurais encore beaucoup de choses à apprendre, des choses qu'un homme ne peut enseigner.

— Merci!.. Tu ne me trouves pas à ton goût comme je suis?

— A mon goût? Si, vraiment, tu es à mon goût, quoi que tu fasses.

— Eh bien! c'est tout ce qu'il faut...

— Non, tu dois devenir mieux qu'une enfant étourdie, et les leçons d'une femme te seraient pour cela nécessaires.

— Oh! en fait de leçons, Mlle Blondet me les donnera toutes. Elle n'est que trop bourrée de savoir. Que n'a-t-elle pas appris? C'est à faire frémir. Elle est bachelière, la malheureuse! Bachelière, le vilain nom pour une femme, et que cela rend laide d'être accomplie à ce point! Tu ne peux te figurer comme elle est ennuyeuse, cette pauvre Blondet! On dirait que son cerveau fléchit sous un

poids trop lourd. As-tu remarqué cette tête toujours penchée de côté, cet air tantôt accablé, tantôt ahuri? C'est l'effet des diplômes. Va, personne ne pourra rien m'apprendre qu'ignore Mlle Blondet.

— Elle ne connaît pas le monde plus que toi.

— Ni le ménage, car j'ai beau lui demander de m'aider à devenir une maîtresse de maison, elle n'y entend goutte... On voit bien qu'elle n'a jamais fricassé que de la grammaire et des mathématiques. Auprès de Mlle de Kerlan, au moins, j'apprendrai cela. Elle doit savoir faire d'excellentes confitures. Mais à quoi bon faire des confitures à Paris? Les fruits n'y poussent pas.

— Elle t'enseignera beaucoup d'autres choses encore : à penser, par exemple, à réfléchir avant de parler, dit presque sévèrement M. d'Erquy. Tu aurais tort de ne voir en elle qu'une ménagère. Tâche pour ton bonheur de lui ressembler un peu.

— De lui ressembler? répéta Laure, en ouvrant de grands yeux. Pour être franche, je n'y tiens pas du tout. La seule personne à laquelle je voudrais ressembler, c'est maman. Ah! si elle était là, je n'aurais besoin des leçons de qui que ce soit; je l'imiterais de mon mieux, voilà tout.

Il se fit un silence.

— Ta mère était divine! dit enfin Jean d'Erquy. Mais comment imiterait-on une femme de génie quand on n'est qu'une modeste petite fille? Ne prends pas tes modèles dans les nues...

— Tu as raison, je suis bien prétentieuse, je ferai des confitures avec Mlle de Kerlan, pas trop longtemps par exemple, et je reviendrai de là-bas, comme la colombe de l'arche, un r ameau d'olivier au bec.

— C'est moi plutôt qui te rejoindrai lorsque tu auras réussi.

— Bon! mais, en cas d'échec, je me sauve... Au bout d'un mois, n'est-ce pas, l'épreuve sera faite? Je ne t'accorde pas un jour de plus. Et encore!.. si dans l'intervalle ma grand'mère est trop méchante... si l'ogre me mange?

— Petite folle!

— En effet, nous serons trois pour nous défendre en comptant ce cousin dont tu m'as parlé. Trois contre une! comment ne pas vaincre? J'ai un peu peur tout de même,.. mais c'est pour toi que je me risque... En avant!

Il l'embrassa, et le départ fut fixé à bref délai. Laure ne demanda que le temps de préparer ses toilettes :

— Oh! des toilettes sérieuses, des toilettes en situation.

Ce fut une grosse affaire... Elle s'équipait pour une campagne et le choix des armes avait de l'importance.

— Je ne veux pas faire peur aux Bretons, disait-elle, ce sera bien assez de la figure de Blondet pour leur donner une idée fâcheuse des Parisiennes.

VIII.

Le crépuscule du soir s'épaississait quand la vieille berline qui était allée chercher à la station de Plouaret Mlle d'Erquy et sa gouvernante entra dans cette zone de landes arides et désolées qui entoure l'étang de Lez-Moal. Laure s'était exaltée d'avance en lisant Brizeux, elle avait cru rencontrer à chaque pas les adorables paysages de *Marie;* combien déjà la Bretagne lui semblait surfaite!

— Et pleuvra-t-il toujours ainsi? s'écriait-elle en regardant le ciel plombé s'assombrir de plus en plus au-dessus de l'immense nappe couleur d'encre.

Mlle Blondet, qui n'avait jamais vu d'autre campagne que la plaine Saint-Denis et qui systématiquement ne faisait cas que du pavé de Paris, murmura dans un bâillement découragé:

— C'est triste!

— Pourtant nous avons entrevu, en chemin de fer, de jolis coteaux boisés du côté de Saint-Brieuc et une vallée assez riante après Guingamp; tout ne doit pas être aussi laid; peut-être allons-nous à l'improviste atteindre quelque oasis.

Mlle Blondet hocha la tête d'un air de doute. Une province marquée en noir sur la carte, comme l'une des plus ignorantes de France, un pays où l'on ne savait pas lire ne pouvait trouver grâce à ses yeux de pédagogue.

— Cet interminable étang, cette étendue de bruyères sans un arbre, cette pluie incessante, tout cela serre le cœur, reprit Laure au bout d'une minute. Pourquoi suis-je venue?

Mlle Blondet haussa les sourcils d'un air qui voulait dire:

— Il faut savoir ce qu'on veut.

— Pourquoi ai-je consenti à m'éloigner de mon père? Des pressentimens horribles me poursuivent depuis ce matin; il me semble, — ce que je vais vous avouer est absurde, — il me semble que je ne le reverrai plus!

— Quel enfantillage!

— Oui, n'est-ce pas? Mais quand on ne s'est jamais séparés!..

— Vous étiez si rarement ensemble!

— Pendant mes années de pension? quelle différence! Je le sentais à deux pas de moi, habitant la même ville, respirant le même air, pouvant venir sur un signe. Tandis qu'ici, dans ce pays perdu!..

Laure, sans achever, tordit ses petites mains gantées avec un frisson nerveux.

— Comment ai-je consenti? répétait-elle.

Pendant ce temps, trois personnes attendaient anxieuses dans la

salle à manger, boisée de chêne, du *moustoir* (1) de Kerlan, comme on nommait encore cette ancienne abbaye : la maîtresse de la maison qui, au moindre bruit du dehors, laissait retomber son tricot sur ses genoux, un vieux prêtre que l'on eût pu croire assoupi au fond du fauteuil où il était plongé si, par intervalles, il n'eût entr'ouvert ses paupières closes pour interroger la pendule, un jeune homme enfin, de taille moyenne et un peu lourde, aux favoris caractéristiques du marin, au cou hâlé dans une cravate lâche, et dont le visage annonçait d'abord, avec un mélange d'énergie et de mâle franchise, la santé la plus robuste ; celui-ci ne tenait pas en place, marchait à travers la chambre, l'oreille tendue, l'œil inquiet, revenait s'asseoir, sortait dans la cour, se plantait derechef devant la fenêtre et répétait à chaque instant :

— Un accident est arrivé sans doute, jamais le train n'a été en retard de cette façon !

— Mes chevaux ont le pas de plus en plus lent, répliquait Mlle Nonne ; il faut faire entrer leur grand âge en ligne de compte, mais cependant j'ai peine à m'expliquer...

— Voulez-vous mon avis ? interrompit l'abbé Le Goff, ouvrant tout à coup de gros yeux derrière ses lunettes, c'est qu'elle ne viendra pas. Je n'ai jamais cru qu'elle viendrait.

Et comme Armel d'Erquy haussait légèrement les épaules, l'abbé tira une prise de sa tabatière, la savoura d'un air méditatif et profond, puis prononça d'un ton d'oracle :

— Tout bien considéré, il est peut-être préférable que le loup ne rentre pas dans la bergerie.

— Le loup ?

— Je m'entends, répliqua l'abbé revenant à ses proverbes. Le loup peut faire la brebis. Il n'est même jamais plus dangereux que sous ce déguisement. Telle mère, telle fille, et nous avons eu en somme bien assez de la mère.

— Je vous croyais gagné à notre cause, monsieur l'abbé, dit Nonne avec l'accent du reproche.

— Oui, j'ai agi selon vos désirs, j'ai exhorté Mme d'Erquy, comme c'était d'ailleurs mon devoir de prêtre, mais je ne sais si nous n'aurions pas mieux fait...

— Mieux fait de laisser ma grand'mère mourir sans avoir pardonné ? s'écria le jeune marin avec indignation. Est-ce là un langage bien chrétien ?

— Aussi ne l'ai-je pas tenu, riposta sèchement M. Le Goff. Ne m'attribuez point ce qui ne m'est jamais venu à la pensée. Je dé-

(1) Synonyme de moustier.

clare seulement que si votre projet manque par la faute de ceux à qui nous voudrions du bien, j'y verrai, moi, l'intervention du ciel, et que je me retirerai de ce complot.

— Ne dirait-on pas que c'est un noir complot d'attirer sous mon toit cette pauvre petite et de la faire apparaître dans tout le charme de son innocence aux yeux de sa grand'mère, qui, en la voyant, sera désarmée? dit doucement l'excellente Nonne.

— Hum! désarmée! grogna l'abbé.

— Vous êtes convenu vous-même que Mme d'Erquy avait témoigné une certaine émotion lorsque je lui ai dit ma rencontre imprévue avec son fils et notre entretien.

— Sans doute, mais elle n'en a jamais parlé depuis. Quand j'y suis revenu à votre prière, elle m'a écouté attentivement, voilà tout.

— Et moi, interrompit Armel avec feu, je vous affirme qu'elle nous saura gré de lui forcer la main, de faire violence à son orgueil. Après une si longue résistance on ne cède que difficilement; elle cédera toutefois si nous savons nous y prendre.

— En admettant que la petite soit faite pour l'intéresser; mais une Parisienne! une fille d'actrice!

— Elle est de notre sang, monsieur l'abbé.

— Oh! vous autres, jeunes gens, vous trouvez toujours les meilleures raisons pour vous ranger du parti d'une jolie personne!

— Mais vous avez confiance, je suppose, dans le jugement de ma marraine, dit Armel rougissant jusqu'à la racine des cheveux et jetant un regard d'appel à Mlle de Kerlan.

— J'aurais plutôt confiance en son bon cœur, répondit l'abbé d'une façon significative.

Nonne laissa tomber sans la relever cette critique indirecte. Pendant quelques secondes les aiguilles à tricoter marchèrent rapidement.

— Je regrette que votre souper soit autant retardé, monsieur l'abbé, dit-elle enfin.

— Oui, reprit Armel en riant, car nous nous en ressentons. La bonne ou la mauvaise humeur de l'abbé dépend toujours des besoins de son estomac, de la perspective d'un rôti bien à point ou d'un gratin desséché.

— Armel! dit majestueusement M. Le Goff, mais il était clair que l'on n'avait pas pour lui tout le respect que comportait son habit.

Au moment même, la mine rogue de Corentine apparut.

— Cela commence bien, ma foi! les perdreaux de M. Armel seront en charbon.

— De grâce mettons-nous à table! dit l'abbé avec une inquiétude qui donnait raison à l'attaque un peu trop vive du jeune d'Er-

quy, mais celui-ci s'écria presque en même temps et avant que personne eût rien entendu : — Cette fois, la voilà, j'en réponds!

Le roulement d'une voiture devint, en effet, distinct bientôt après, et Armel s'élança spontanément à sa rencontre, mais pour ralentir le pas aussitôt, comme s'il eût été honteux d'avoir trahi son impatience avec autant de naïveté.

Il se trouva cependant à la portière, lorsque les dames descendirent. Laure, avant de sauter légèrement à terre, lui remit un petit sac entre les mains, sans le regarder, Mlle Blondet s'appuya sur lui de tout son poids en guise de compensation, puis il entendit une voix, qui lui parut d'un timbre frais et sonore comme celui d'une clochette d'argent, demander ce qu'étaient devenues les malles. Avant que l'on eût répondu, Mlle de Kerlan se montrait sur le seuil et embrassait la voyageuse.

Armel fut heureux d'avoir tout de suite quelque chose à dire : — Les malles suivaient dans une charrette; elles arriveraient un peu tard.

Aussitôt Mlle de Kerlan le présenta :

— Votre cousin, ma chère, Armel d'Erquy.

Et l'enseigne fut à la fois ébloui et déconcerté par le regard, un peu hardi, lui sembla-t-il, des deux plus beaux yeux qu'il eût vus de sa vie.

— Vous ressemblez beaucoup à mon père, comme on m'en avait averti, dit-elle après une seconde d'examen attentif qui parut à Armel troublante, interminable; cela ne vous nuit pas à première vue dans mon opinion. — Et elle lui secoua cordialement la main à l'anglaise, faveur insignifiante, en somme, auquel ce provincial attacha un prix démesuré.

Armel n'avait encore que fort peu de données sur l'espèce féminine, les paysannes de ses terres et les négresses de la côte d'Afrique, voire les grisettes de Brest, ne pouvant compter pour des échantillons de choix. Il n'avait jamais rencontré de Parisiennes, mais parfois, durant les longues rêveries des longues traversées, il avait vaguement imaginé, inaccessibles comme les étoiles, de pareils cheveux blonds et un pareil sourire. Les marins sont tous poètes plus ou moins, même ceux qui cachent leurs aspirations, éternellement juvéniles, sous une figure de loup de mer, et Armel, malgré sa vigueur quelque peu rustique et son teint vermeil mordu par les tempêtes, n'appartenait pas encore à cette catégorie.

— Ne vous a-t-on point parlé aussi de l'abbé Le Goff, mademoiselle? demanda le vieux prêtre en avançant d'un pas.

Elle lui sourit avec la grâce dont elle était prodigue, mais qui, au lieu de le séduire comme Armel, le mit aussitôt sur la défensive,

car ce que l'abbé redoutait le plus après le diable, c'étaient les femmes, surtout quand elles se mêlaient d'être enjôleuses.

— L'ancien précepteur de mon père, n'est-ce-pas? Vous avez eu là, monsieur, un élève qui vous fait honneur.

— Oh! on lui reconnaît bien des talens dont je ne suis pas responsable, dit l'abbé en se défendant. Sans reproche, ma belle demoiselle, ajouta-t-il avec une certaine brusquerie, nous souperons, grâce à vous, aujourd'hui, à l'heure où les honnêtes gens se couchent.

— Pardon! répondit tranquillement Laure, l'un des chevaux s'est déferré en route. — Et, ôtant son chapeau, elle se mit à table sans plus de retard, comme l'y invitait Mlle de Kerlan. — Excusez-moi de vous presser, avait dit celle-ci, mais l'abbé Le Goff et Armel ont un assez long chemin à faire pour regagner La Ville-Revault.

Tandis qu'elle parlait, une figure de paysan, bizarre et vraiment effrayante, se montra par la porte entre-bâillée en marmottant d'un ton interrogateur quelques mots inintelligibles. Ces longs cheveux, cette figure morne pétrifiée par l'idiotisme, cette démarche hésitante de bête fauve qui se méfie, épouvantèrent à la fois Laure et Mlle Blondet; l'une poussa un cri étouffé; l'autre se rapprocha d'un mouvement brusque et involontaire de son plus proche voisin qui se trouvait être Armel, en lui saisissant le bras comme pour demander secours : — C'est bon, Loïc, dit le jeune homme, en se tournant vers la sauvage apparition avec un bienveillant sourire; tu attelleras dans dix minutes. — Et comme l'intrus restait là, toujours appuyé sur la porte, son regard fixe et dur arrêté sur la Parisienne, à travers les mèches incultes de ses cheveux, avec une expression d'ébahissement : — Va-t'en! continua-t-il plus haut, va-t'en souper à la cuisine. — Mais Loïc eut quelque peine à obéir. Il continuait de contempler Laure, le sourcil froncé, une main enfoncée dans sa rude crinière.

Quand le bruit de ses sabots se fut enfin éloigné : — Est-ce que tous vos paysans ressemblent à celui-là? murmura la jeune fille pâle et presque tremblante. Quelle peur il m'a faite! Un monstre, n'est-ce pas?

— Un monstre bien inoffensif, dit Armel, et qui m'est dévoué corps et âme. Je vous demande pardon pour lui, ma cousine; le pauvre diable n'a pas choisi de venir en ce monde simple d'esprit et laid de visage.

— Oh! plus que laid! s'écria l'institutrice.

— Pourquoi donc l'as-tu amené? demanda Mlle de Kerlan. Il n'est pas bon à produire dans le monde, pauvre Loïc!

— C'est la faute de M. l'abbé ou plutôt de ses rhumatismes. Il n'a pas voulu du tilbury...

— Par un temps pareil? Assurément non! s'écria M. Le Goff.

— Et je ne suis pas sûr de la discrétion du cocher, dit tout bas Armel à Mlle de Kerlan; mais Laure entendit : on ne voulait pas, jusqu'à nouvel ordre, ébruiter son arrivée.

— Il est vrai, reprit l'abbé, que nul ne peut reprocher à Loïc d'être bavard; il ne prononce pas dix paroles dans une semaine. C'est le frère de lait d'Armel et le fils d'un des gardes de La Ville-Revault, poursuivit-il en s'adressant à Laure. Sa famille a toujours servi les d'Erquy et lui-même, bien qu'il soit incapable d'aucune besogne régulière, étant sujet depuis son enfance à tomber du haut mal, donne volontiers un coup de main dans la forêt ou à la ferme. Il conduit passablement, et rien ne le rend aussi fier qu'un ordre de son maître.

— Tout petits nous étions compagnons, dit Armel, je le considérais comme un animal dévoué, je l'aimais à la façon d'un bon chien.

— Son idiotisme, son affreuse infirmité, ne vous inspiraient pas d'horreur? s'écria Laure.

— Oh! il n'est pas idiot. Il est ce que nous appelons innocent. Les innocens sont nombreux dans notre Basse-Bretagne.

— Et il y en a de pires que celui-ci, ajouta l'abbé. Loïc est un de ces simples auxquels on ne refuse point la communion...

Laure lui jeta un regard effaré.

— N'importe! dit-elle, sa vue m'a coupé l'appétit.

Elle ne mangeait en effet que du bout des dents, avec une certaine gêne de se sentir observée. La contemplation muette d'Armel l'impatientait presque autant que les façons inquisitoriales de l'abbé. C'étaient des questions sur son voyage et sur Paris, les étonnemens mêlés de malveillance et de curiosité insidieuse d'un provincial qui n'est jamais sorti de son trou. Mlle de Kerlan se bornait pour sa part à faire les honneurs du dîner.

— Vous ne refuserez pas de ces perdreaux, mon enfant? la chasse de votre cousin. Ils ont été tués à votre intention.

— Vraiment! dit Laure, il y a du gibier dans ce pays si découvert et si aride?

— Oh! interrompit Armel, les environs de La Ville-Revault ne ressemblent guère à cet endroit-ci.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle étourdiment.

— Je vois, fit observer Nonne, que votre première impression ne nous a pas été favorable. Les nouveau-venus ici sont tous frappés désagréablement, et cela m'étonne, car je trouve aux landes et aux marais de Lez-Moal une sorte de beauté sauvage. Est-ce tout à fait une illusion, je serais disposée à le croire si Armel, qui, plus que personne, a pu faire des comparaisons, n'était de mon avis.

— Mon cousin a beaucoup voyagé? dit Laure d'un ton interrogateur.

— J'ai fait trois fois le tour du monde, ma cousine, pour ne parler que de cela.

— Oh! s'écria-t-elle, combien de choses intéressantes vous aurez à me raconter, car nous nous verrons quelquefois, j'espère?

— Très souvent, si vous le permettez, répondit Armel, le front rayonnant.

— Pour le moment, laissons mademoiselle se reposer, dit l'abbé en se levant assez morose; elle doit être lasse, et, de son côté, Mme d'Erquy sera inquiète de nous voir rentrer si tard.

Bientôt après Laure, installée par Mlle de Kerlan au premier étage, écrivait avant de se déshabiller :

« Bonsoir, mon cher papa, j'envoie des baisers par douzaines à ta photographie, qui est l'unique ornement de ma cheminée. Depuis que je l'ai établie à cette place, la grande chambre carrelée, à rideaux de serge verte et à tentures salpêtrées, en est moins nue, moins triste. Je m'ennuie à mourir déjà! Il me semble être dans un couvent; le nom de moustoir qu'a conservé cette habitation en est cause sans doute, et puis les grands corridors, les murs blanchis à la chaux, les fenêtres étroites à petitres vitres, tout cela est monastique en effet, tu dois t'en souvenir. Les conjurés se sont trouvés réunis dès ce soir, mais on s'est borné à partager le pain et le sel, sans agiter aucun plan de campagne particulier. Je serais bien étonnée si la conspiration était habilement ourdie. Ton neveu a l'air excellent, sa figure rappelle la tienne avec beaucoup de cheveux bouclés en plus... et en moins tout ce qui fait que tu es beau : l'expression... comment dirai-je sans trop te flatter?.. l'air de génie... Non qu'il m'ait paru bête, bien loin de là, mais enfin il est un peu gauche, et je le soupçonne d'avoir l'esprit un peu lent. Quant à l'abbé, toutes ses facultés, s'il en a, sont concentrées sur la bonne chère. Et, croirais-tu, qu'à propos de Paris, il m'a parlé de la ville d'Is, submergée au ve siècle en punition de ses crimes! Il me regardait en vérité comme si j'eusse porté sur mes épaules une bonne partie des crimes en question. Il a eu aussi un coup d'œil de travers pour Mlle Blondet. Sans doute, elle lui représente les lumières, comme moi je lui représente la mode, et tout cela est également maudit. Cependant Mlle Nonne m'assure que l'abbé Le Goff sera pour moi un ami. Je veux bien le croire. N'importe, je me sens dépaysée ici, étrangère à tout ce monde! Nous nous rapprochons l'une de l'autre, Blondet et moi, comme deux naufragées sur un radeau; ce soir, une peur commune des souris qui font le diable derrière la tapisserie resserre singulièrement notre intimité. Et les souris ne seraient rien encore. Je vais rêver, j'en suis sûre, d'une horrible figure d'idiot qui a frappé mes regards au débotté. Ils appellent cela un *innocent* en Bretagne! J'aurais pris plutôt cette grosse tête

ronde roulant sur des épaules épaisses, avec son œil hagard déprimé dans l'orbite et sa lèvre pendante si bestiale, pour celle d'un bandit. Dans un pays civilisé, on l'enfermerait ; ici, on le laisse aller et venir à travers la maison... Il est serviable, il est dévoué, il ne devient méchant que lorsque le cidre lui monte au cerveau. Ivre ou non, que le ciel me préserve de le rencontrer souvent! Ces figures-là ne font bien que dans l'architecture d'une cathédrale, grimaçant sur les chapiteaux, ou béantes à la manière des gargouilles. Je ne veux plus y penser, ce serait chercher le cauchemar. Ta chère photographie est là. Grâce à ma bougie allumée (elle le restera toute la nuit), je pourrai la regarder à mon aise jusqu'à ce que le sommeil me prenne. L'escalade de ce lit, pareil à une montagne, m'épouvante d'avance. Juste ciel! les lits de ton temps étaient-ils de cette hauteur-là? Moi qui abhorre la plume! O ma petite chambre de Paris et le baiser du soir de mon cher papa, comme je vous regrette! »

Pendant que Laure griffonnait ainsi sur le coin de sa toilette, Mlle de Kerlan, ayant fait sa prière, pensait avec joie : — Enfin elle est ici! Jean ne tardera pas à nous revenir!

Et l'abbé, tout en s'assoupissant dans son manteau, se disait, bercé par le roulement de la voiture : — Cette petite, si évaporée qu'elle paraisse, peut devenir l'instrument de la Providence. Il s'agit de prendre sur son esprit l'ascendant nécessaire et de convertir le père en nous servant pour cela de la fille.

Armel, lui, se représentait la beauté de Laure et le plaisir qu'il aurait à la revoir souvent. Quel emploi délicieux de son congé! Il lui semblait qu'une révolution se fût opérée dans sa vie, qui allait devenir tout à coup intéressante.

IX.

La lettre adressée à M. d'Erquy ne partit pas sans avoir subi quelques modifications. Laure y ajouta le lendemain un long *post-scriptum*, tout un chapitre qui aurait pu être intitulé : « de l'Influence du soleil sur les jeunes imaginations. » Elle avait ouvert sa fenêtre, et l'étang, si lugubre la veille, lui avait montré ses trente hectares d'eau vive, brillantes comme un miroir dans une ceinture d'ajoncs dont les fleurs éternelles semblaient d'or. Le plus fin, le plus léger des brouillards estompait poétiquement la pauvreté des toits de chaume du village voisin ; un parfum sain et frais de fleurs vivaces montait du jardin assez mal entretenu, où les légumes poussaient pêle-mêle avec les roses, un vrai jardin de curé ; on entendait les poules glousser en grattant les plates-bandes. Laure avait voyagé en Suisse et en Italie, elle connaissait les plages en vogue, la terrasse de Saint-Germain et tous les sites renommés des environs de Paris,

mais elle n'avait aucune idée d'une campagne sauvage, paisible et silencieuse telle que celle-ci.

— Voyons de plus près, se dit-elle ; et, passant à la hâte un peignoir, les pieds dans ses pantoufles, elle descendit curieuse. Personne ne se trouva sur son passage ; la porte du vestibule était ouverte, elle fit le tour de la maison, dont le caractère tout à fait original lui avait échappé d'abord dans le crépuscule du soir.

— Quel dommage de ne pas savoir dessiner ! pensa-t-elle.

De l'ancienne abbaye à laquelle on a rajusté tant bien que mal un bâtiment neuf, dissimulé par bonheur sous une véritable tapisserie de troène et de glycine dont l'épaisseur recouvre de pitoyables raccords, il reste quelques ruines vraiment superbes. Laure les compara en elle-même au décor du ballet de *Robert le Diable*.

Des touffes de giroflée jaillissent d'une porte ogivale, qui ne sert plus que de cadre à un coin de paysage ; les lézards se promènent sur des tronçons de statues couchés dans l'herbe ; deux ouvertures encombrées par les ronces laissent entrevoir des souterrains, et les arbres qui s'entremêlent aux piliers de la nef découverte, formant un carré long de granit et de feuillage, donnent un caractère de frappante étrangeté à ces débris épars d'architecture gothique.

Telle est la vigueur extraordinaire de la végétation parasite, que l'on croirait les mille bras d'un lierre immense occupés à soutenir ces pans de mur dégradés qui çà et là s'écroulent. Le peu qui reste d'un cloître du XIIIe siècle aboutit à une grande salle qui est aujourd'hui la cuisine de Kerlan et au-dessous de laquelle se trouve un cellier voûté, pareil à une crypte, où l'imagination de la jolie promeneuse n'hésita pas à placer quelque malheureux prisonnier, mort dans l'étreinte des grosses chaînes que, par le soupirail, elle apercevait, pendantes au mur où leur dernier anneau demeurait scellé. Puis elle entra dans la cuisine vraiment monumentale avec ses belles voûtes d'arête, et la ligne de piliers qui la divise dans le sens de la longueur : c'est l'ancien réfectoire ; à chacune de ses extrémités se trouve une énorme cheminée surmontée d'un manteau à pans. Dans l'une de ces cheminées flambait un feu clair sous le chaudron, suspendu à la crémaillère entre deux chenets gigantesques. Debout devant la table recouverte de toile bise, Corentine préparait les tasses du déjeuner, et autour d'elle une demi-douzaine de jeunes Bretonnes, embéguinées de blanc comme des religieuses, la jupe relevée sous un tablier à bavette, vaquaient sans bruit à diverses besognes de ménage. Leur costume, leur physionomie, étaient en si parfaite harmonie avec le cadre gothique que Laure s'arrêta comme elle eût fait devant un véritable tableau de la plus curieuse couleur locale. D'autre part, les petites Bretonnes restaient stupéfaites devant cette figure éminemment moderne dans son négligé

aussi brodé qu'une nappe d'autel, comme le dit plus tard Corentine, qui, scandalisée par les nœuds de ruban cerise, mêlés aux flots d'une chevelure en désordre, prétendit n'avoir jamais rien vu de pareil que sur une certaine image représentant la *Tentation de saint Antoine*.

— C'est la demoiselle de Paris, s'entre-disaient les jeunes servantes avec un mélange d'inquiétude et d'admiration. Comme on est belle dans ce Paris! comme on est drôlement accoutrée! Mais voyez donc ce petit pied? Un bas plus fin que de la dentelle. Et des talons d'une aune! Comment marche-t-elle avec ça?

Les yeux arrondis, elles regardaient Laure, qui, elle-même, était prête à les prendre pour des fantômes du XIIIe siècle.

— Mais non, au fait, dit-elle tout haut, en répondant à sa rêverie, c'était une abbaye de moines!.. La gentille petite coiffe que vous avez là? Il faudra que je l'essaie... Sans doute le bonnet du pays?

— Oui, mademoiselle, répondit Corentine, d'un ton sec, et on peut dire qu'aujourd'hui il est mal porté; si, de mon temps, une fille avait laissé passer seulement un cheveu!.. On avançait la coiffe comme moi, jusque sur le front... Mais empêchez donc des jeunesses de suivre la mode!

L'idée que ces petites béguines du moyen âge fussent accusées de sacrifier à la mode fit partir Laure d'un éclat de rire que répéta sévèrement l'écho des voûtes profondes.

— Êtes-vous donc si nombreuses au service de Mlle de Kerlan? demanda-t-elle.

— Nous ne sommes pas trop, répondit Corentine parlant toujours au nom de la petite communauté dont elle était, pour ainsi dire, la supérieure. Tout l'ouvrage pèse sur nous, celui du dehors comme celui du dedans. Il n'y a pas d'homme ici, sauf le jardinier, qui soigne aussi les chevaux...

— Et qui a soixante ans, acheva le chœur des servantes.

— Quelle étrange maison! pensait Laure. Mlle de Kerlan n'est pas levée sans doute? demanda-t-elle encore.

— Levée? répéta Corentine avec une indignation contenue. Il y a beau temps qu'elle est à l'église.

— Comment! Est-ce donc aujourd'hui dimanche?

— Mlle Nonne n'attend pas le dimanche pour assister à la messe; elle y va tous les jours, Dieu merci!

Et, tandis que leur doyenne répondait ainsi, d'un ton réprobateur, les servantes chuchotaient :

— On n'a point de religion à Paris.

Presque aussitôt Mlle de Kerlan survint, rentrant de la messe, sous la robe de laine tout unie qu'elle devait, comme à l'ordinaire,

porter le reste de la journée. Personne plus qu'elle ne simplifiait les questions de toilette. Un déjeuner de crème savoureuse et de pâtisserie de ménage fut servi, puis on reprit la visite du jardin, des étables, de la basse-cour, de tout ce qui était l'intérêt et la distraction de cette vie quasi cloîtrée dont se contentait Mlle de Kerlan. Laure lui adressa de grands complimens sur ses ruines.

— Je me fais une fête, dit-elle, de les admirer au clair de la lune. Sans doute, au coup de minuit les morts soulèvent la pierre sépulcrale au son d'une musique lente?

— Nos pauvres tombes ont été violées pendant la révolution; elles doivent être vides; mais, en tout cas, ces spectres-là seraient bien peu redoutables;.. de bons religieux qui ne reviendraient au monde que pour nous bénir.

— Vous croyez?.. Moi qui aimais à me figurer ici le ballet des nonnes ou quelque chose d'approchant.

— Laure, à quoi pensez-vous? Nous n'avons pas de damnés à Kerlan, rien que des saints dont le souvenir agit malgré nous sur notre humeur, sur nos habitudes... Vous verrez.

— Mon Dieu! vous me faites peur. Je ne voudrais pas devenir si parfaite. Il me semble que la vie doit en être moins amusante.

— Mais ce n'est pas le lot de tout le monde de s'amuser. Généralement il s'agit plutôt de subir le mieux possible des déceptions, des chagrins... Et ma conviction est qu'il dépend beaucoup des influences extérieures que nos maux s'enveniment irrémédiablement ou bien guérissent en nous laissant moins mauvais. Kerlan n'est pas un endroit où l'on puisse longtemps haïr ni se révolter.

Laure regardait dans les yeux son interlocutrice et se demandait quels avaient pu être les chagrins auxquels si discrètement elle faisait allusion.

— Haïr,.. j'en serais incapable, il me semble, répliqua-t-elle; je dis: Il me semble, parce que personne ne m'a jamais fait de mal;.. mais quant à me révolter,.. je mettrais mon honneur très certainement à me révolter contre une destinée trop désagréable; je lutterais contre elle pied à pied au lieu de me soumettre, et j'en viendrais à bout.

— Mais si votre bonheur dépendait d'un autre qui vous le refusât?

— Il ne doit dépendre que de nous-même, de notre volonté, de notre courage;.. papa me l'a dit souvent.

— Votre père parle comme un homme. Notre bonheur dépend plutôt de nos affections. Aimée, une femme est toujours heureuse.

— Soit! Mais pourquoi ne serait-on pas aimée si on mérite de l'être? dit Laure avec la confiance de la jeunesse.

Mlle de Kerlan hocha la tête et reprit :

— J'espère que vous ne serez jamais condamnée à faire l'épreuve des douceurs de la solitude. C'est une amie comme une autre et meilleure que beaucoup d'autres, une amie très fidèle, aussi salutaire dans ses conseils que le monde, je crois, est pernicieux... Venez donc voir mon verger.

— Quel calme autour de nous! dit Laure en continuant à la suivre.

— Délicieux, n'est-ce pas?

— Délicieux.

Il se fit un silence, puis la Parisienne étouffa entre ses doigts un léger bâillement :

— Vous ne vous êtes jamais ennuyée ici?

— Comment serait-ce possible? Les journées sont si courtes! Je ne suffis pas à tout ce que j'entreprends : je plante, je sème, je soigne mes bêtes, je visite les malades, je travaille et, si je voulais... il y a d'intéressantes promenades à faire sur la route de Lannion, mais je les ai réservées pour le temps de votre séjour ici. Quand je suis seule, je n'éprouve pas le besoin de sortir de chez moi. Je rétrécis de plus en plus, au contraire, le petit cercle de mon existence.

Ce que Laure pensait de cette existence, nous le trouverons résumé dans les lettres qu'elle continuait d'écrire journellement à son père.

« C'est la mort anticipée, vois-tu, et rien ne m'a jamais donné une plus folle envie de vivre. Quand tu me citais Mlle de Kerlan comme un modèle, tu ignorais, j'en suis sûre, à quel détachement des choses de ce monde elle était arrivée. Bonne, elle l'est sans doute, parfaite même au-delà de toute expression;.. il n'y a pas de soins qu'elle n'ait pour moi; mais combien ce passage en province va me faire apprécier davantage encore notre genre de vie si remplie d'intérêts de toute sorte, dans notre cher Paris, où les yeux, l'imagination, l'intelligence sont sans cesse occupés! Avoue que tu as voulu m'imposer cette comparaison afin de me faire mieux comprendre mon bonheur. Du reste, je ne me rappellerai pas sans plaisir, lorsque le temps se sera écoulé sur cette visite, l'espèce de rêve mystique qui remplace ici l'action et la pensée. Je vais le matin à la messe avec Mlle de Kerlan, je l'accompagne chez les pauvres,.. du moins jusqu'à leur porte, ne pouvant prendre mon parti de la malpropreté nauséabonde des chaumières bretonnes. Dans l'après-midi, on attelle et nous parcourons le pays; encore un pèlerinage à travers la légende des saints entremêlée de contes de fées. Sur le Ménébré, cette montagne isolée, aride et de forme conique, fut prononcé au VIe siècle, par les évêques de Bretagne réunis, l'ana-

thème contre Barbe-Bleue, qui s'appelait en réalité Comorre le Maudit. On vous affirme que les Sept Dormans d'Ephèse ont été trouvés sous le dolmen qui sert aujourd'hui de base à une chapelle; notre église renferme un charnier, — affreux mot, — rempli d'ossemens découverts, et si j'étais venue un mois plus tôt, j'aurais vu au Pouldour des légions de dévots entrer en rampant dans un four qui rappelle celui où fut brûlé saint Laurent, puis se livrer à des ablutions dont l'origine est encore druidique. Quel ragoût de superstitions catholiques et païennes! Mlle Nonne n'en est nullement choquée; elle m'explique tout cela d'un air tranquille, comme si rien n'était plus naturel, et j'avoue que je m'amuse de ses histoires à la façon d'un enfant de sept ans. Elles complètent si bien, pour la plupart, l'aspect du paysage, toujours un peu mystérieux et fantastique! Mais ma pauvre Blondet hausse les épaules. Une bonne bibliothèque ferait bien mieux son affaire. Or il y a bien une bibliothèque à Kerlan, j'entends le meuble, des rayons superposés derrière un rideau de taffetas vert, mais, à la place des volumes, on ne trouve que des pots de beurre fondu et de conserves. L'*Imitation de Jésus-Christ*, un dictionnaire français-breton, une vieille Bible, quelques abrégés d'histoire, quelques livres d'éducation que Mlle Blondet juge déplorablement vieillots, voilà toute la nourriture intellectuelle que l'on se procure ici. Une pareille pénurie, si elle devait durer, serait affreuse. En fait de livres, je feuillette le pays.

« Kerlan est dans un site particulièrement déshérité; je ne t'en dirai rien de plus; quant aux impressions que tu me demandes sur ta vallée natale du Léguer, les voici : quels beaux rochers! quels beaux horizons! quels bois magnifiques! Cette région-là est digne d'être le pays de mon père; mais je ne te félicite pas moins d'en être sorti. Les ruines de châteaux et de chapelles, dont tu m'as tant parlé, Coëtfrec, Kerfons, Runfao, Touquédec surtout, si pittoresques qu'elles puissent être, sont aussi par trop féodales! J'ai aperçu de loin à travers l'épaisseur des hautes futaies les tours de La Ville-Revault. Leurs créneaux, leurs mâchicoulis semblaient me dire : — Tu n'entreras pas aisément! — Et, en effet, aucun message ne m'est encore venu de cette forteresse inabordable.

« Mon cousin nous rend visite presque tous les jours. A heure fixe, le bruit d'un temps de galop retentit dans l'avenue; c'est son cheval, un petit cheval du Corlay qui ne paie pas de mine, mais qui, au dire de son propriétaire, est infatigable. Mon cousin met pied à terre et vient à moi d'un air si heureux que je crois toujours qu'il va me dire :

« — La partie est gagnée d'avance; je vous emmène en croupe à la conquête de La Ville-Revault.

« Mais il n'en est rien et, bien entendu, je ne fais pas de questions, je ne montre pas d'impatience; je suis censée venue pour une visite pure et simple à Mlle de Kerlan, une amie de mon père, sans l'ombre de calcul ni d'arrière-pensée. Mon amour-propre, de cette façon, ne souffre point, tandis qu'on me discute; car je dois être, n'en doutons pas, fort discutée. Armel, après une conversation toujours un peu embarrassée avec moi, — il est décidément timide, ce marin que l'on dit si brave, — Armel donc a de longs conciliabules avec sa marraine, comme il la nomme. C'est toujours à regret qu'il s'arrache au charme de notre société; j'en conclus que Kerlan est un séjour gai relativement à La Ville-Revault. Mon cousin n'a pourtant pas plus que Mlle Nonne l'air de s'ennuyer chez lui; c'est une grâce d'état. Il chasse, il s'occupe de culture; son métier le réclamera bientôt, il devra repartir sans avoir eu le temps d'achever la moitié des travaux qu'il se proposait.

« Je lui dis : — Comment! mon cousin, après avoir fait le tour du monde, vous vous contentez d'un si étroit horizon?

« Et il me répond : — Rien nulle part ne m'a semblé plus beau.

« Pourquoi ne s'en contente-t-il pas une fois pour toutes, ayant des goûts si modestes? — C'est qu'il aime aussi passionnément la mer.

« A propos de la mer, je ne m'étais jamais figuré ce pays de Bretagne autrement que battu par les flots; durant les premiers jours, cela me gênait fort de ne rencontrer que des bois ou des landes. Maintenant, grâce à nos excursions un peu plus étendues, je connais Saint-Michel-en-Grève, une lieue de sable blanc, conquise par les vagues sur une forêt dont on découvre encore quelques troncs d'arbres ensevelis, et le havre de Ploumanach, où, dans un petit oratoire roman dédié à saint Guirec, les jeunes filles piquent d'épingles la statue du bienheureux pour obtenir de se marier dans l'année. Mon cher papa, que nous sommes loin de Trouville! Si ces plages désolées étaient au moins tout à fait désertes! Mais non, il y a des baigneurs, tous de la province, bien entendu, une auberge à quatre francs par jour, et quelles toilettes fripées! — En guise de compensation, la nature vraiment grandiose, d'énormes blocs de granit formant le plus majestueux chaos, des menhirs et des pierres branlantes à en revendre; mais on se blase sur tout cela. Il est curieux par parenthèse que je ne me sois jamais blasée de même sur les beautés du Bourget. C'est que là *tout* était réuni; je me sentais dans le mouvement mondain qui, après la présence de mon cher papa, m'est, je crois, nécessaire par-dessus tout. Ici, l'horloge est de cinq ou six siècles en retard.

« A Ploumanach, Mlle de Kerlan m'a demandé si je ne voulais pas

piquer saint Guirec d'une épingle. On aurait dit vraiment qu'elle rêvait pour moi quelque mariage breton... Le ciel m'en préserve!

« — Ma foi non! ai-je répondu, je n'ai aucun empressement à me marier. Et vous non plus, je suppose? ai-je dit à Armel, qui se trouvait là. Les marins sont voués au célibat.

« Il s'est récrié. A l'entendre, les gens de sa profession font les meilleurs maris. Le pauvre garçon me citait des exemples, des preuves à l'appui, comme s'il avait eu intérêt à me convaincre. Serait-ce à lui que pense Mlle de Kerlan? Je n'ai pu m'empêcher de rire en me représentant le sort de cette pauvre créature qui attendra derrière les grands murs gris de La Ville-Revault le retour de ton neveu, en priant pour lui jour et nuit et en élevant des petits d'Erquy, avec l'aide d'un abbé Le Goff. Bah! il se trouvera pour cela quelque jeune Nonne de Kerlan, qui s'estimera heureuse. A chacun sa vocation en ce monde! La mienne est de retrouver Paris avec son éclat, ses idées, ses plaisirs, la liberté qu'on y respire et mon cher papa qui l'habite, qui ne pourrait pas vivre ailleurs. Je ne suis plus séparée de lui, Dieu merci, que, par une quinzaine de jours, et je les compte ces jours d'exil! »

. . . . . .

« A merveille! tu prends parti contre moi pour ton neveu le marin, méchant père! Tu m'accuses d'être dénigrante, moqueuse, injuste... tu me gronderais si Mlle de Kerlan ne t'écrivait d'autre part que je suis la joie de sa maison. Je tourmente ce brave Armel, à t'en croire, n'ayant que lui sous la main. Toujours ce reproche de coquetterie! Mais encore faut-il, pour les escarmouches que tu supposes, trouver à qui parler. Armel ne me donne pas la réplique. Il m'admire, — c'est du moins l'avis de Mlle Blondet, car, pour mon compte, je n'en sais vraiment rien, — il m'admire et il a peur de moi tout ensemble... la peur doit même être la plus forte et cela m'amuse quelquefois. Le résultat des airs effarés de ce cousin qui me regarde comme s'il n'avait jamais vu de robe bien faite, ni d'autre coiffure que les béguins de Corentine, est que je prends à tâche de l'effrayer de plus en plus par des déclarations de principes qui dépassent un peu ma pensée. Il a une façon si drôle alors de me dire : — Est-il possible que vous parliez sérieusement? — Il a l'air si malheureux que la pitié me prend. A quoi bon avoir fait le tour du monde pour se laisser déconcerter par une petite fille? De même je lui en veux d'avoir, quand on le pousse à parler de ses voyages, une façon terre à terre et tout unie de vous raconter les choses les plus extraordinaires et les plus dramatiques, en évitant de se mettre en scène, comme s'il n'avait jamais joué qu'un rôle de comparse. Tu as certes bien raison de dire qu'il y a un grand mérite

à ne pas se faire valoir, et c'est moi probablement qui ai tort de ne pas estimer suffisamment les violettes quand elles ont la rude écorce d'un Armel d'Erquy, mais qu'y puis-je? J'ai besoin qu'on me jette un peu de poudre aux yeux. Si mon père n'était pas un homme célèbre, je serais capable de l'aimer sans doute, mais je n'en ferais pas le dieu que tu es pour moi et je serais moins heureuse. Tu me diras qu'il n'est pas nécessaire que je fasse un dieu de mon cousin. Si tu ne me demandes que de voir en lui un brave et excellent garçon, nous sommes d'accord.

. . . . . .

« Ah! je m'y attendais presque! ce coup de patte à propos du comte Tzérényi, de sa faconde et de sa désinvolture... Eh bien! oui, celui-là, par exemple, avait du prestige... et je ne l'intimidais pas... Quelle singulière figure il ferait en Bretagne! Toutes ces bonnes gens se signeraient à sa vue. Ainsi, tu l'as rencontré au théâtre et il t'a demandé de mes nouvelles? Lui as-tu dit que tu m'avais enterrée vive... provisoirement? Comme je m'apprête à ressusciter!.. »

Les jugemens de Laure faisaient, en réalité, plus d'honneur à la pétulance de son esprit qu'à sa perspicacité. Après quinze jours de vie commune avec Nonne elle en était encore à noter de petits travers ou de petits ridicules, qui, pour un observateur plus éclairé, n'eussent fait que rehausser d'une pointe d'originalité ce caractère si noble. Certaines exagérations de piété n'étaient chez Mlle de Kerlan, que les manifestations d'un amour dédaigné ou trahi par les hommes, et si elle aimait à s'occuper des autres, c'était pour leur bien. Elle avait sans doute les manies communément attribuées au célibat, mais nul ne pouvait s'en plaindre sans injustice. Les êtres les plus déshérités de la nature trouvaient asile sous son toit. Elle s'accommodait de l'humeur acariâtre de Corentine, elle hébergeait tendrement une chatte d'ignoble espèce, un pauvre chien boiteux recueilli sur la grand'route, des chevaux trop vieux pour la traîner; elle protégeait, elle chérissait tout cela par cette seule raison que personne n'en aurait voulu : romanesque comme à seize ans, elle n'entendait rien aux réalités. Il y a des esprits positifs, qui, ayant reconnu d'une part la vanité de leurs premiers rêves, de l'autre le danger des absolus désenchantemens, abdiquent les uns, se défendent contre les autres et acceptent un demi-bonheur, les choses comme elles sont; certaines âmes, au contraire, ne se résignent jamais à descendre de leur idéal. La sienne était de ce nombre; elle avait rencontré l'ingratitude, elle s'était heurtée à tout ce qui peut rendre égoïste et sceptique, mais sans que sa foi, sa charité, sa confiance, reçussent aucune atteinte. Le mal lui inspirait la même tristesse

compatissante qu'une infirmité physique. Tous les gens prétendus raisonnables eussent souri de son dédain pour les biens matériels, dont elle n'avait jamais manqué, du regret qu'elle témoignait de ne pouvoir sacrifier sa liberté aux devoirs de la famille, dont elle savait peu de chose, ayant toujours vécu dans l'isolement. Une perpétuelle escorte de chimères lui tenait compagnie. Ainsi, elle se croyait sévèrement orthodoxe en politique et en religion, tandis qu'au contraire ses hérésies étaient flagrantes. A la suite de certain sermon sur les peines éternelles, elle resta, toute dévote qu'elle fût, des semaines sans mettre le pied à l'église. Lorsque son curé s'en plaignait : — Si vous voulez que je croie au ciel et que je cherche à le gagner, ne me parlez plus de l'enfer, répondit-elle avec vivacité. Je vous affirme que le diable se sauvera comme les autres.

Avec de pareils sentimens, elle se fût prise à toutes les grandes théories philosophiques et sociales de fraternité, de réhabilitation, de progrès ; mais elle avait trop peu lu pour les connaître autrement que par une vague divination. Il y avait en elle un plaisant amalgame de préjugés imposés dès l'enfance et d'instincts hardis qui éclataient à l'improviste. Armel était bien son élève avec les qualités viriles en plus. C'était toujours auprès de sa chère marraine qu'il allait faire, enfant, l'école buissonnière. Ses plus belles récréations s'étaient passées au moustoir de Kerlan, dans l'ancienne enceinte de l'église, à écouter, sous les piliers du cloître qui aujourd'hui ressemblent, avec leurs chapiteaux échevelés de clématite, à autant de troncs d'arbres verdâtres et moussus, les histoires merveilleuses que cette marraine pleine d'imagination savait raconter d'une voix enchanteresse. Écolier, il entretenait avec elle du collège une correspondance beaucoup plus assidue et surtout plus intime qu'avec son aïeule. Il lui avait confié d'abord sa passion pour la mer, l'attrait qui l'emportait vers les longues navigations, les périlleux voyages ; il avait trouvé un écho dans cette âme naturellement héroïque. Elle l'avait toujours compris, toujours encouragé, toujours soutenu, c'était vers elle que s'envolaient, pendant son premier voyage à travers l'Atlantique, ses enthousiasmes d'aspirant, c'était à cause d'elle qu'il avait été fier de la médaille gagnée au siège de Paris ; c'était la crainte d'avoir à rougir sous son clair regard interrogateur qui l'avait arrêté devant bien des désordres, lui gardant l'âme chaste pour un premier amour qu'il n'avait pas été surpris de rencontrer un jour sous cette aile protectrice. Ne lui amenait-elle pas Laure, plus belle mille fois que toutes les amantes rêvées ou pressenties? Et cette marraine fée, mère, sœur, amie tout ensemble, saurait, il n'en doutait pas, plaider sa cause le moment venu. Mais qu'était-il pour plaire? Le pauvre Armel se le demandait avec effroi.

Il n'avait ni élégance, ni tournure, ni esprit, ni habitude du monde, il ne pouvait être fier que de ses jeunes états de service, où se trouvait enregistré plus d'un acte de courage et de dévoûment.

— Et, disait-il en haussant les épaules, tant de braves gens font leur devoir!

N'importe! sa marraine l'aiderait une fois encore quand il aurait osé lui avouer que la charmante pupille reçue sous son toit était en quelques jours devenue l'objet unique de ses pensées. Il est vrai que Laure le préoccupait déjà beaucoup auparavant,.. depuis qu'on lui avait parlé de cette cousine inconnue et de son apparition probable en Bretagne. L'impatience qu'il éprouvait de la voir, son ardent désir de la faire accepter par Mme d'Erquy et de partager avec elle dans l'avenir toutes les prérogatives d'enfant de la maison que jusque-là il était seul à posséder, l'espèce de fièvre où il vivait en l'attendant, on pouvait bien appeler tout cela de l'amour... Son cœur, resté vierge au milieu des brèves et fugitives aventures de la vie maritime, avait pris feu si brusquement qu'il ne s'en était aperçu que pour comprendre en même temps l'impossibilité d'éteindre l'incendie. Déjà il eût tout sacrifié à cette magicienne apparemment inconsciente de son pouvoir, — tout, même la carrière qu'il adorait. Lorsque sur les rochers de Ploumanach elle avait dénigré le sort des femmes de marins, il s'était dit avec un violent serrement de cœur:

— Je renoncerais à la mer pour elle... Je serai ce qu'elle voudra que je sois.

Tel était l'homme que Laure ne trouvait point intéressant. Peut-être n'était-elle pas tout à fait digne de le comprendre. Rappelons-nous que les ruines si étrangement poétiques de Kerlan n'avaient évoqué pour elle que le souvenir d'un décor de *Robert le Diable* et que Nonne, avec ses vertus, était à ses yeux une sorte de momie confite en dévotion, pleine de mérite sans doute, mais assez ennuyeuse; rien de plus.

X.

Dans le grand salon de La Ville-Revault, Mme d'Erquy et l'abbé Le Goff, assis en face l'un de l'autre, achevaient leur partie de piquet. Ces deux personnes, que les circonstances avaient amenées à ne se jamais quitter, n'offraient aucun signe extérieur de ressemblance ni de sympathie. Au premier coup d'œil, on devinait que chez la châtelaine de La Ville-Revault le corps usé servait d'enveloppe à une âme énergique. Ses lunettes amortissaient le feu d'un regard encore étincelant dans l'orbite cerclée de rouge. Les mains amaigries et crochues, qui en ce moment tenaient les cartes, indi-

quaient l'avarice, avarice généralement estimée d'ailleurs, parce qu'elle naissait du désir unique de grandir sa maison. Les cheveux blancs sortaient crépus, signe certain de vigueur, du bonnet de veuve à larges barbes et tranchaient vivement sur la peau olivâtre d'un front où se lisaient tous les caractères de la résistance, disons de l'opiniâtreté bretonne. Sous le rapport de l'orgueil, de l'entêtement, Mme d'Erquy avait de qui tenir, étant Kerret de son nom, de ces Kerret dont il est écrit sur un tombeau de Morlaix renfermant le corps d'Hervé de Kerret et de sa femme Aliette de Guicaznou : « Les premiers habitans de la terre furent les Guicaznou et les Kerret, avec la devise : *Se taire et faire.* »

On sentait aussi aux détails de sa toilette plus que négligée, à ceux de l'ameublement qui l'entourait, qu'elle avait toujours dû manquer de grâce, de tact, de finesse, des qualités féminines en un mot. Dans cette vaste pièce aux lourdes solives, aux embrasures profondes, toute tendue de tapisseries usées, pâlies, attestant çà et là l'outrage des rats et des siècles, mais précieuses encore malgré leur vétusté, des rideaux de calicot et des meubles d'acajou s'entremêlaient à de véritables splendeurs de bric-à-brac accumulées par les générations et méconnues évidemment. La comtesse laissait se détériorer ces curiosités qui n'avaient pour elle que le prix du souvenir, et les remplaçait tant bien que mal à la ville voisine lorsqu'elles étaient hors de service. Des faïences rares étaient livrées aux usages les plus communs de la cuisine, et il y avait des chaises de paille dans le salon. L'abbé Le Goff eût été autant qu'elle-même incapable de discerner la disparate. Fils de paysan, il n'avait jamais rien vu que La Ville-Revault. Le goût du bien-être l'avait fait renoncer de bonne heure aux devoirs les plus pénibles de son ministère. Précepteur d'abord, cumulant aujourd'hui les fonctions de chapelain, d'intendant et de souffre-douleurs, l'abbé ne répugnait pas en somme au rôle de parasite. Il semblait que, dans cette maison, où depuis quarante ans s'était fixée sa vie, il n'y eût rien qui ne lui appartînt; aussi défendait-il comme siens les intérêts de ses patrons. L'égoïsme prend bien des formes, voire celle du dévoûment.

La tenue de M. Le Goff, contrairement à celle de la comtesse, était toujours irréprochable. Sa jambe, revêtue d'un bas de filoselle noire, sortait replète d'une soutane un peu lâche qui dessinait quand même les contours d'un opulent abdomen; sous le bonnet de soie noire qui couvrait son crâne chauve la pensée ne devait s'éveiller qu'à de bien rares intervalles. Il ne lisait guère, ses opinions sur toutes choses étant immuablement assises, pour son plus grand repos. Sa messe dite chaque matin, sans autre auditoire que les gens du château, le ciel en s'écroulant ne l'eût pas arraché à sa placidité. Quiconque eût pris ce calme imperturbable pour de la

profondeur eût été singulièrement aveugle ou partial; cependant certaines personnes s'y trompaient, entre autres Mme d'Erquy; tout en rendant parfois l'abbé victime de son humeur tant soit peu irascible, elle ne faisait rien sans le consulter. Il était son partenaire au jeu, son vis-à-vis à table, il lui servait de cible aux heures d'acrimonie; dans d'autres momens, elle était bien aise d'entendre de sa bouche les paroles consolatrices que l'évangile inspire à ses moins dignes ministres. L'abbé avait connu ceux dont elle pleurait la mort, les péchés ou l'absence; il avait été mêlé à tous les événemens d'un passé moins triste encore que le présent. Et qui donc sans lui eût surveillé les métayers, administré les biens? Au double point de vue des intérêts spirituels et matériels, l'abbé Le Goff était donc indispensable à Mme d'Erquy.

— Quinte majeure! dit-il après un assez long silence.

Elle jeta ses cartes en répliquant de sa voix sèche :

— Vous n'avez pas eu grand mérite à gagner aujourd'hui. J'ai fait faute sur faute, je n'étais pas à mon jeu.

— Quelque chose vous préoccupe? demanda M. Le Goff.

— Non, c'est fini, maintenant, ma résolution est prise. Il faut que je vous parle. Rangez cette table, je vous prie.

L'abbé replia la table à jeu où un brelan d'as était brodé au petit point sur fond vert, serra méthodiquement au fond d'une bourse les jetons usés, puis revint s'asseoir toujours silencieux en tournant entre ses doigts sa tabatière, comme il en avait l'habitude lorsqu'il était embarrassé.

— Monsieur l'abbé, reprit la comtesse, vous m'avez dit que Dieu le voulait, et Armel m'en supplie : je recevrai cette jeune fille.

M. Le Goff fit un geste approbateur.

— Jusqu'à la fin, j'ai hésité, continua Mme d'Erquy. J'appelais à mon secours cette fermeté qui autrefois ne m'a pas permis de transiger avec ce que je croyais juste. Avais-je raison alors? Ai-je tort aujourd'hui? Je n'en sais rien. Mais depuis que vous m'avez dit que cette enfant était là, si près de moi, envoyée par son père comme une messagère de paix, la pensée me poursuit de revoir à tout prix mon fils avant de mourir. Je suis vieille; mon jugement, ma conscience, s'obscurcissent peut-être. S'il en était ainsi, ce serait à vous de me le dire au lieu de me prêcher la faiblesse.

— La faiblesse! s'écria M. Le Goff, en imprimant à sa tabatière un mouvement de rotation plus vif à mesure que s'échauffait son éloquence, est-ce être faible que de saisir à propos l'occasion qui s'offre pour sauver le pécheur? Vous reprendriez sur Jean l'empire que vous avez depuis si longtemps perdu en surmontant les répugnances trop naturelles que vous inspire cette paternité coupable.

Je le vois revenir au bien par reconnaissance, abdiquer ses erreurs. Peut-être est-il las d'une vaine gloire qui le damne; peut-être aspire-t-il comme tant d'autres qui ont vidé jusqu'à la lie la coupe des satisfactions mondaines à se reposer dans la vertu. Pourquoi vos prières auraient-elles été perdues plus que ne le furent celles de sainte Monique? D'ailleurs l'intérêt de sa fille le ramènera souvent auprès de vous. Il sent sa propre insuffisance pour la protéger. Que deviendrait-elle à Paris, dans Babylone? Un mauvais choix de cette étourdie et voilà les d'Erquy compromis de nouveau, car elle est d'Erquy selon la loi... c'est déplorable, mais c'est ainsi. Vous pouvez empêcher une mésalliance. Par vos soins elle s'établira convenablement. Tenez, j'ai déjà pensé au jeune Pierre de Berven et à cette terre d'un bon rapport dont il vient d'hériter dans le pays de Léon...

— Un Berven!.. un Berven pour une d'Erquy! grogna dédaigneusement la comtesse. Il est vrai, ajouta-t-elle avec un soupir que cette bâtardise oblige à des concessions. Le Berven dont vous parlez est de petite noblesse, mais honnête homme. Ne le dit-on pas un peu bossu?

— C'est exagérer, déclara l'abbé; il n'est pas d'une belle venue; mais solide et rablé. Je ne lui trouve rien pour déplaire.

— Nous avons le temps de penser à ces détails, interrompit Mme d'Erquy, quoique votre projet me semble assez sage, en somme, de la fixer dans le pays au plus tôt en la mariant...

— Oui, nous la garderons ainsi en otage et elle nous servira d'appât pour attirer et retenir son père, dit l'abbé, clignant de l'œil. Il arrêta le tournoiement de sa tabatière, y puisa une longue prise, puis en laissa retomber le couvercle brusquement avec un bruit sec comme s'il y eût emprisonné une fois pour toutes le père et la fille à la fois. — D'abord, reprit-il d'un air grave, un bon mariage est la meilleure façon d'assurer le bonheur d'une demoiselle; celle-ci est d'âge et de mine à se marier.

— Vous m'avez dit qu'elle était belle? interrompit la comtesse, son regard soucieux fixé dans l'espace sur de vagues séductions qui lui apparaissaient d'avance comme un piège de Satan.

— Je ne m'y connais pas, mais Mlle Nonne et Armel sont de cet avis.

— Armel? répéta Mme d'Erquy. Oui, à en croire Armel, c'est un ange; toutes les femmes sont des anges pour les hommes de son âge... Le démon qui engendra celle-ci fut sans doute un ange au gré de mon malheureux Jean.

— Chassez de tristes souvenirs, dit l'abbé; ce démon est rentré dans l'enfer. Rappelons-nous seulement que Mlle Laure appartient à votre fils.

— Laure!.. répéta Mme d'Erquy avec un accent de dureté indicible, il me faudra l'appeler ainsi... et vous voulez que j'oublie!..

Elle s'interrompit, ferma ses paupières arides et poursuivit d'une voix morne :

— Je l'ai promis, je verrai la fille de Jean.

Elle n'eût pas parlé autrement d'affronter quelque spectacle horrible.

— Dites à Nona et à sa protégée de venir dimanche prochain à la grand'messe, ici... J'y serai. Je rencontrerai pour la première fois, devant Dieu, celle que j'ai maudite sans la connaître; je déposerai au pied de l'autel les sentimens qu'elle m'a longtemps inspirés, je supplierai le ciel, vous le supplierez avec moi, de transformer ce sacrifice en grâces pour tous les miens. La réconciliation sera ainsi consacrée. Pensez-vous, monsieur l'abbé, que ce soit-là comprendre chrétiennement mon devoir?

— Dieu vous récompensera, madame la comtesse, et d'abord vous rendrez bien heureux votre petit-fils; il va vous le dire lui-même.

Le jeune homme entrait en effet, revenant de la chasse, disait-il, évidemment échauffé par une course rapide qui l'avait peut-être porté jusqu'à Kerlan plutôt que dans les fourrés d'alentour, comme il eût voulu le faire accroire.

— Approche, lui dit sa grand'mère. Tu n'auras plus besoin de te cacher de moi, dorénavant, pour aller chez ta marraine; je consens à ce que tu m'as demandé.

— O grand'mère! s'écria-t-il en lui prenant la main, qu'il serra sur son cœur avec vivacité.

— Dieu me revaudra, j'espère, un pareil effort, poursuivit la comtesse, qui dans ses comptes avec le ciel n'accordait apparemment rien pour rien. Qu'il convertisse ton oncle Jean, qu'il te garde de tout mal, et je me trouverai récompensée, comme dit l'abbé.

— Vous serez bonne pour elle, vous l'accueillerez bien, n'est-ce pas? Il faudra l'aimer, ma mère...

— L'aimer?.. Oh! quant à cela, tu m'en demandes trop, peut-être! répondit-elle avec un geste altier de sa tête grise. Il y a des bornes aux forces humaines.

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

LA MAISON DE CAMPAGNE D'HORACE.

Il est impossible de lire Horace sans désirer connaître cette maison de campagne où il a été si heureux. Peut-on savoir exactement où elle était? Est-il possible de retrouver, non pas les pierres même de sa villa, que le temps a sans doute dispersées, mais le site charmant qu'il a tant de fois décrit, ces hautes montagnes « qui abritaient ses chèvres des feux de l'été, » cette fontaine près de laquelle il allait s'étendre aux heures chaudes du jour, ces bois, ces ruisseaux, ces vallées, cette nature enfin qu'il a eue sous les yeux pendant la plus longue et la meilleure partie de sa vie? C'est une question qu'on se pose depuis la renaissance, et l'on en a d'assez bonne heure entrevu la solution. Vers la fin du XVIe siècle, quelques érudits, qui s'étaient mis en quête de la maison d'Horace, soupçonnèrent l'endroit où il fallait la chercher; mais, comme leurs indications étaient vagues et qu'elles ne s'appuyaient pas toujours sur des preuves bien solides, ils ne parvinrent pas à convaincre tout le monde. Du reste, il ne manquait pas de gens qui ne voulaient pas être convaincus. Dans tous les coins de la Sabine, des savans de village réclamaient avec acharnement pour leur pays l'honneur d'avoir donné l'hospitalité à Horace et n'entendaient pas qu'il en fût dépossédé. C'est ainsi qu'on mettait sa maison de campagne à Tibur, à Cures, à Reate, un peu partout, excepté où elle devait être.

Le problème a été définitivement résolu, dans la seconde moitié du dernier siècle, par un Français, l'abbé Capmartin de Chaupy. C'était un de ces amoureux de Rome qui vont pour y passer quel-

ques mois et y restent toute leur vie. Quand il se fut décidé à retrouver la maison d'Horace, il n'épargna pas sa peine (1); il parcourut presque toute l'Italie, étudiant les monumens, lisant les inscriptions, faisant parler les gens du pays, cherchant de ses yeux quels sites répondaient le mieux aux descriptions du poète. Il voyageait à petites journées sur un cheval qui, s'il faut l'en croire, était devenu presque antiquaire à force d'être conduit aux antiquités. Cet animal, nous dit-il, allait de lui-même aux ruines sans avoir besoin d'être averti, et sa fatigue semblait cesser quand il se trouvait sur le pavé de quelque voie antique. Du récit de ses courses, des résultats où ses travaux obstinés l'avaient conduit, Capmartin de Chaupy a composé trois gros volumes de près de cinq cents pages chacun. C'est beaucoup plus que ne comportait la question; aussi ne s'est-il pas imposé la loi de s'enfermer dans le sujet qu'il traite. La maison de campagne d'Horace n'est pour lui qu'un prétexte qui lui donne l'occasion de parler de tout. Il a écrit comme il voyageait, s'arrêtant à chaque pas et quittant à tout moment la grand'route pour s'enfoncer dans les chemins de traverse. Il ne nous fait grâce de rien; il éclaire en passant des points obscurs de géographie et d'histoire, relève des inscriptions, retrouve des villes perdues, détermine la direction des anciennes voies. Cette façon de procéder, qui était alors fort à la mode parmi les érudits, eut pour Chaupy un très grave inconvénient. Pendant qu'il s'attardait ainsi en chemin, on faillit lui enlever l'honneur de sa découverte. Un savant de Rome, de Sanctis, qui avait entendu parler de ses travaux, se mit sur la même piste, et, le gagnant de vitesse, ce qui n'était pas difficile, publia sur cette question une petite dissertation que le public accueillit favorablement. Ce fut un grand chagrin pour le pauvre abbé, qui s'en plaignit avec amertume. Heureusement ses trois volumes, qui furent bientôt en état de paraître, mirent l'opinion de son côté, et aujourd'hui on ne lui conteste guère la gloire, dont il était si fier, d'avoir découvert la maison de campagne d'Horace.

Voici en quelques mots comment il s'y prend pour démontrer aux plus incrédules qu'il ne s'est pas trompé. Il établit d'abord qu'Horace n'avait pas plusieurs domaines; lui-même nous dit qu'il ne possède que le bien de la Sabine et que ce bien lui suffit : *satis beatus unicis Sabinis*. Il s'ensuit que toutes les descriptions qu'il a faites se rapportent à celui-là et doivent lui convenir. Ce principe

(1) Il faut dire aussi que Capmartin de Chaupy était passionné pour Horace. Il avait la manie de vouloir tout retrouver dans son auteur favori. Il vécut assez pour assister à la révolution française, et l'on dit qu'elle ne le surprit pas. Horace lui avait appris à la prévoir, et il montrait volontiers les endroits de ses ouvrages où elle était prédite en termes exprès.

établi, Chaupy visite successivement tous les endroits où l'on a voulu placer la maison du poète et n'a pas de peine à montrer qu'aucun ne répond tout à fait aux tableaux qu'il en a tracés. C'est seulement à l'est de Tivoli et dans les environs de Vicovaro qu'elle peut être; ce lieu est le seul où tout s'accorde entièrement avec les vers d'Horace. Ce qui est plus frappant encore et achève de nous convaincre, c'est que les noms modernes y ont conservé leur apparence antique. Nous savons par Horace que la ville la plus voisine de sa maison et la plus importante, celle où ses métayers se rendaient tous les jours de marché, s'appelait Varia. La table de Peutinger mentionne aussi Varia et la place à 8 milles de Tibur; or, à 8 milles de Tivoli, l'ancien Tibur, nous trouvons aujourd'hui Vicovaro, qui a gardé presque entièrement son ancienne dénomination (*Vicus Varia*). Au pied de Vicovaro coule un petit ruisseau qu'on appelle la *Licenza :* c'est, avec très peu de changemens, la *Digentia* d'Horace. Il nous dit que ce ruisseau arrose le petit bourg de *Mandela;* aujourd'hui Mandela est devenu *Bardela*, ce qui est à peu près la même chose, et pour qu'aucun doute ne soit possible, une inscription qu'on y a trouvée lui restitue tout à fait son ancien nom. Enfin la haute montagne du Lucrétile, qui donnait de l'ombre à la maison du poète, est le Corgnaleto, qui s'appelait encore dans les chartes du moyen âge *Mons Lucretii*. Ce ne peut pas être le hasard qui a réuni dans le même endroit tous les noms de lieux mentionnés par le poète; ce n'est pas le hasard non plus qui fait que ce canton de la Sabine est si parfaitement conforme à toutes ses descriptions. Il est donc certain que sa maison de campagne était placée dans cette plaine qu'arrose la Licenza, sur les rampes du Corgnaleto, non loin de Vicovaro et de Bardela. C'est là qu'il faut adresser les adorateurs d'Horace, — Dieu sait s'il en reste! — quand ils veulent faire à sa villa un pieux pèlerinage.

I.

Avant de les y conduire, rappelons brièvement de quelle façon il en était devenu propriétaire. C'est un chapitre intéressant de son histoire.

On sait qu'après avoir combattu à Philippes, dans l'armée républicaine, en qualité de tribun militaire, Horace revint à Rome, dont les portes lui furent ouvertes par une amnistie. Ce retour dut être fort triste : il avait perdu son père, qu'il aimait tendrement, et on lui avait enlevé son bien. Les grandes espérances qu'il avait pu concevoir quand il s'était vu, à vingt ans, distingué par Brutus et mis à la tête d'une légion s'étaient brusquement dissipées : on lui avait, disait-il, coupé les ailes. Il retombait, de toutes ses visées

ambitieuses, dans les misères d'une existence embarrassée; l'ancien tribun militaire était forcé d'acheter une charge de greffier pour vivre. La pauvreté lui fut pourtant bonne à quelque chose, s'il est vrai, comme il le prétend, qu'elle lui ait donné le courage de faire des vers; ses vers eurent beaucoup de succès. Il avait pris le bon moyen d'attirer sur lui l'attention publique : il disait du mal des gens en crédit. Ses satires, où il parlait librement dans un temps où l'on n'osait pas parler, ayant fait du bruit, Mécène, qui était un curieux, voulut le voir et se le fit présenter par Varius et par Virgile. — Ces faits sont connus de tout le monde; il est inutile d'y insister.

Mécène était alors un des personnages les plus importans de l'empire. Il partageait avec Agrippa la faveur d'Octave; mais leur façon d'agir était bien différente. Tandis qu'Agrippa, soldat de fortune, né dans une famille obscure, aimait à se parer des premières dignités de l'état, Mécène, qui appartenait à la plus grande noblesse de l'Étrurie, restait volontairement dans l'ombre. Deux fois seulement dans sa vie, en 717, pendant les embarras que causait la guerre de Sicile contre Sextus Pompée, et en 723, quand Octave alla combattre Antoine, il fut officiellement chargé d'exercer l'autorité publique; mais il portait un titre nouveau qui le laissait en dehors de la hiérarchie des fonctionnaires anciens (1). Le reste du temps, il ne voulut rien être; il refusa obstinément d'entrer dans le sénat; il resta jusqu'à la fin un simple chevalier et souffrit d'être au-dessous de tous ces fils de grands seigneurs que le nom de leurs familles et les mérites de leurs pères élevaient si rapidement aux plus hautes fonctions. Ce désintéressement singulier, qui était alors aussi rare qu'aujourd'hui, n'est pas facile à comprendre. Les contemporains, qui le comblent d'éloges, ont négligé de nous en apprendre les raisons. Peut-être avaient-ils quelque peine eux-mêmes à les démêler : un politique aussi fin ne laisse pas aisément découvrir les motifs de sa conduite. On l'attribue ordinairement à une sorte de paresse ou d'indolence naturelle qui lui faisait peur du tracas des affaires, et cette explication est assez juste pourvu qu'on ne l'exagère pas. Un historien qui ne l'a pas flatté nous dit qu'il savait secouer sa torpeur quand il fallait agir : *ubi res vigilantiam exigeret, sane exsomnis, providens atque agendi sciens*; mais il se réservait pour certaines occasions, et, dans les choses humaines, tout ne lui paraissait pas digne de l'occuper. Il aimait la politique; il en avait le talent et le goût, et ce qui prouve qu'il ne

(1) On croit généralement qu'il avait été nommé par Octave préfet de Rome, *præfectus urbi*; mais un scholiaste de Virgile, qu'on a découvert à Vérone, l'appelle préfet du prétoire, et M. Mommsen pense que c'est bien le titre qu'il a porté et que cette fonction fut créée pour lui.

s'en est jamais tout à fait sevré, c'est qu'Horace éprouva le besoin de lui dire un jour : « Cesse de laisser troubler ton repos par le souci des affaires publiques. Puisque tu as le bonheur d'être un simple particulier comme nous, ne t'occupe pas trop des dangers qui peuvent menacer l'empire. » Il s'en occupait donc avec trop de zèle au gré des épicuriens ses amis. Quoique sans titre officiel, il avait l'œil ouvert sur les menées des partis, sur les préparatifs du Parthe, du Cantabre ou du Dace ; il lui plaisait de dire son avis à propos des grandes questions d'où dépendait la tranquillité du monde; mais, le conseil donné, il se dérobait et laissait à d'autres le soin de l'exécuter. Il se réservait pour ce qui ne demande qu'un effort de la pensée. Préparer, réfléchir, combiner, prévoir les conséquences des événemens, surprendre les intentions des hommes, diriger vers un but unique les volontés contraires ou les intérêts opposés, faire naître les circonstances et en profiter, c'est assurément une des applications les plus hautes de l'intelligence, un des exercices les plus agréables de l'esprit. Le charme de cette politique spéculative est même si grand qu'il semble que, quand on passe du conseil à l'action, on s'abaisse. L'exécution des grands projets exige des précautions fastidieuses et entraîne avec elle une foule de soucis médiocres. Mais un homme d'état n'est complet que lorsqu'il est capable d'imaginer et d'agir, quand il sait réaliser ce qu'il a conçu, quand il ne se contente pas de voir les questions par leurs grands côtés et qu'il peut descendre aux détails. Il me semble donc que les amis de Mécène, qui le louaient de s'être soustrait à ces misères et de n'avoir voulu être que le plus important des conseillers d'Auguste, lui faisaient un honneur de ce qui n'était, en réalité, qu'une imperfection.

Ils se trompent aussi, je crois, quand ils le représentent comme un sage qui a peur du bruit, qui aime le silence et cherche à se dérober aux applaudissemens et à la gloire. Peut-être entrait-il dans sa résolution moins de modestie que d'orgueil. La foule lui déplaisait; il trouvait une sorte de plaisir insolent à se mettre en lutte avec l'opinion et à ne pas penser comme tout le monde. Horace nous dit qu'il bravait le préjugé de la naissance, si fort autour de lui, et qu'il ne demandait pas à ses amis de quelle famille ils sortaient. Il craignait la mort, et, ce qui est beaucoup plus rare, il osait l'avouer (1); mais, en revanche, il ne craignait guère ce qui

(1) Les vers dans lesquels Mécène avouait qu'il avait peur de mourir sont connus de tout le monde, grâce à la traduction que La Fontaine en a faite dans ses fables :

Mécénas fut un galant homme;
Il a dit quelque part : Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez; je suis plus que content

suit la mort. Le souci de la sépulture, qui faisait le tourment de tant de personnes, le laissait fort indifférent. « Je ne me préoccupe pas d'une tombe, disait-il : si l'on néglige d'ensevelir quelqu'un, la nature s'en charge. »

Non tumulum curo ; sepelit natura relictos.

Ce vers est assurément le plus beau qui nous reste de lui. C'est dans le même esprit de contradiction hautaine qu'il affectait de dédaigner tous ces honneurs après lesquels couraient ses amis. Il savait bien que ce mépris des opinions vulgaires n'était pas de nature à nuire à sa renommée. La foule est ainsi faite qu'elle n'aime guère ceux qui pensent autrement qu'elle, mais qu'elle ne peut se défendre de les admirer; aussi y a-t-il des gens qui se cachent pour se faire chercher et qui pensent que l'on est quelquefois plus en vue dans la retraite qu'au pouvoir. Mécène était peut-être de ce nombre, et l'on peut soupçonner qu'il entrait dans son attitude de politique dégoûté un petit calcul de coquetterie. Non-seulement l'obscurité volontaire, à laquelle il se condamnait, ne lui faisait pas perdre grand'chose, mais il pouvait penser qu'elle servait mieux les intérêts de sa gloire que les plus brillantes dignités. Quand il n'est resté des hommes d'état qu'un grand nom, qu'on pense qu'ils ont fait beaucoup sans savoir exactement ce qu'ils ont fait, on est souvent tenté de leur attribuer ce qui ne leur appartient pas et de les croire plus importans encore qu'ils ne l'étaient. C'est précisément ce qui est arrivé pour Mécène. Deux siècles après lui, un historien de l'empire, Dion Cassius, lui prête un long discours dans lequel il est censé suggérer à Auguste toutes les réformes que ce prince a dans la suite accomplies; à ce compte, c'est au chevalier romain, et non au prince, qu'il faut faire honneur des institutions qui ont gouverné le monde pendant tant de siècles. On voit que si c'est par calcul que Mécène est resté dans l'ombre, ce calcul a parfaitement réussi et que sa conduite habile a du même coup assuré sa tranquillité pendant sa vie et accru sa réputation après sa mort.

Quoi qu'il en soit des raisons qui le poussaient à s'éloigner de la vie publique, il est sûr que, s'il refusait les honneurs, il n'avait pas l'intention de se condamner à la solitude. Ce n'était pas un de ces philosophes qui, comme le sage de Lucrèce, n'ont d'autre distraction que de regarder, du haut de leur retraite austère, les hommes « qui cherchent à tâtons le chemin de la vie; » il entendait mener une existence joyeuse; il voulait surtout se faire une société d'élite. C'est ce qui ne lui aurait pas été fort aisé s'il s'était mêlé davantage aux affaires. Un homme politique n'est pas libre de

choisir ses amis comme il lui plaît; il ne peut pas fermer sa porte aux personnages importans, qui sont quelquefois des personnages ennuyeux. La situation que Mécène s'était faite lui permettait de ne recevoir que des gens d'esprit. Il réunissait chez lui des poètes et des grands seigneurs. Les poètes lui venaient de tous les rangs de la société; il prenait les grands seigneurs dans tous les partis politiques. A côté d'Aristius Fuscus et des deux Viscus, qui étaient des amis d'Octave, on voyait Servius Sulpicius, le fils du grand jurisconsulte que Cicéron a tant vanté, et Bibulus, qui était probablement le petit-fils de Caton. On peut se demander si cette fusion des partis, qui amena l'oubli des haines passées, si cette réunion des hommes politiques de toute origine sur un terrain nouveau, qui fit l'honneur et la force du gouvernement d'Auguste, n'a pas véritablement commencé chez Mécène. Parmi les poètes qu'il avait attirés à lui se trouvent les deux plus grands de ce siècle. Il n'a pas attendu pour se les attacher qu'ils eussent produit leurs chefs-d'œuvre : il les a devinés à leur coup d'essai, ce qui fait honneur à son goût. Certains détails des *Bucoliques* de Virgile lui avaient fait pressentir les grandes touches des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, et, à travers les imperfections des *Épodes* d'Horace, il avait entrevu les *Odes*. C'est ainsi que cette maison, qui restait obstinément fermée à tant de grands personnages, s'était ouverte de bonne heure au jeune paysan de Mantoue et au fils de l'esclave de Venouse.

Ces lettrés, ces grands seigneurs devaient mener ensemble une vie fort agréable. La fortune de Mécène lui permettait de satisfaire tous ses goûts et de donner à ceux qui l'entouraient une large existence. Les curieux de Rome auraient beaucoup souhaité de savoir ce qu'on pouvait faire dans cette société distinguée où l'on ne pénétrait pas; nous sommes tout à fait comme eux et il nous prend souvent fantaisie d'imiter ce fâcheux qui suivit un jour Horace, à son grand déplaisir, tout le long de la voie Sacrée, pour le faire un peu parler. Nous voudrions obtenir de lui quelques renseignemens sur ces gens d'esprit qu'il fréquentait; nous fouillons ses œuvres pour voir si elles ne nous apprendront pas de quelle manière on vivait chez Mécène. Malheureusement pour nous, Horace est discret, et c'est à peine s'il laisse échapper de temps en temps quelques confidences que nous nous empressons de recueillir. Une de ses satires les plus courtes et les plus faibles, la huitième du premier livre, nous offre en ce genre un intérêt particulier, parce qu'elle a été faite quand Mécène prit possession de sa maison de l'Esquilin. Ce fut, pour le maître et ses amis, un événement d'importance. Il voulait se construire un palais qui fût digne de sa nouvelle fortune et ne pas le payer trop cher : le problème était difficile, il le résolut à merveille. L'Esquilin était alors une colline déserte et sauvage;

on y enterrait les esclaves et l'on y faisait les exécutions capitales. Personne, à Rome, n'aurait consenti à y loger. Mécène, qui, comme on vient de le voir, se plaisait à ne rien faire comme les autres, y acheta de vastes terrains qu'il eut à très bon compte, planta des jardins magnifiques, dont la réputation a duré presque autant que l'empire, et fit construire une tour qui dominait tout l'horizon. Ce fut sans doute une grande surprise à Rome quand on vit ces constructions somptueuses s'élever dans le lieu le plus mal famé de la ville; mais ici encore cet esprit de contradiction, que nous avons remarqué chez Mécène, le servit bien. L'Esquilin, quand il fut débarrassé de ses immondices, se trouva être beaucoup plus sain que les autres quartiers, et l'on nous dit que lorsque Auguste avait pris la fièvre au Palatin, il allait, pour la soigner et la guérir, habiter quelques jours la tour de Mécène. Voilà ce qui donna au poète l'occasion de composer sa huitième satire; il y célèbre ce changement merveilleux qui a fait du coupe-gorge de l'Esquilin un des plus beaux endroits de Rome :

> Nunc licet Esquiliis habitare salubribus, atque
> Aggere in aprico spatiari.

et pour qu'on apprécie mieux, par le contraste, l'agrément de ces jardins et la magnificence de ces terrasses, il rappelle les scènes qui se passaient dans les mêmes lieux quand ils étaient le rendez-vous des voleurs et des magiciennes. Je suppose que ce petit ouvrage a dû être lu pendant les fêtes que Mécène donnait à ses amis quand il inaugura sa nouvelle maison, et, comme il avait au moins le mérite de l'à-propos, il est probable qu'il fut très goûté des assistans. Il peut donc nous donner quelque idée de ce qu'on aimait, de ce qu'on applaudissait dans cette société élégante. Peut-être ceux qui liront la satire jusqu'au bout, en se rappelant la circonstance pour laquelle elle était faite et les gens qui devaient l'entendre, éprouveront-ils quelque surprise : elle se termine par une plaisanterie un peu forte et qu'il me serait difficile de traduire. Voilà donc ce qui amusait les convives à la table de Mécène! Voilà ce qu'écoutaient volontiers ces gens d'esprit dans les fêtes de l'Esquilin (1)! N'en soyons pas trop surpris. Les grands siècles classiques, que nous admirons tant, sont, en général, sortis d'époques énergiques et rudes, et souvent, dans les premières années,

(1) N'oublions pas que c'est la même société qui, dans le voyage de Brindes, prit tant de plaisir à la dispute insipide de deux bouffons. On a grand'peine à comprendre qu'après avoir entendu ces plaisanteries grossières, Horace nous dise : « Nous passâmes une soirée tout à fait charmante. »

ils gardent quelque chose de leurs origines. Au milieu de toutes leurs délicatesses, il leur reste un fond de vigueur brutale qui aisément remonte à la surface. Dans les entretiens des gens du XVIIe siècle, que de propos gaillards, qui n'effarouchaient personne et qu'on n'entendrait pas aujourd'hui sans quelque embarras! que d'usages qui nous paraissent grossiers et qui semblaient alors les plus naturels du monde! C'est plus tard que les mœurs achèvent de se polir, que la langue devient scrupuleuse et raffinée. Par malheur, ce progrès se paie souvent d'une décadence : en se polissant, l'esprit court le risque de s'affaiblir et de s'affadir. Ne nous plaignons donc pas de ces quelques saillies d'une nature qui n'est pas encore tout à fait réglée; elles témoignent au moins de l'énergie qui persiste au fond des caractères et dont les lettres profitent. Le temps d'Ovide arrive toujours assez tôt.

On voit qu'à ce moment Horace tenait une place importante dans cette société; il n'y était pas arrivé du premier coup, nous le savons par lui-même. Quand Virgile l'amena pour la première fois à Mécène, il nous raconte qu'il perdit contenance et qu'il ne put lui adresser que quelques paroles sans suite; c'est qu'il ne ressemblait pas à ces beaux parleurs qui trouvent toujours quelque chose à dire; il n'avait de l'esprit qu'avec les gens qu'il connaissait. De son côté, Mécène était un de ces silencieux « auxquels le monde appartient; » il répondit à peine quelques mots, et il est probable qu'ils se quittèrent assez peu contens l'un de l'autre, puisqu'ils restèrent neuf mois sans éprouver le besoin de se revoir. Mais, cette première froideur passée, le poète montra ce qu'il était. Dans l'intimité, il fit admirer à son protecteur toutes les ressources de son esprit; il lui fit aimer toutes les délicatesses de son caractère. Aussi Mécène le combla-t-il de prévenances et de bienfaits. En 717, un an après qu'il l'avait connu, il l'emmena dans ce voyage de Brindes, où il allait conclure la paix entre Antoine et Octave. Quelques années plus tard, probablement vers 720, il lui donna le domaine de la Sabine.

II.

Nous connaissons mal les circonstances qui amenèrent Mécène à faire ce beau présent à son ami; mais un homme d'esprit comme lui possédait sans doute cette qualité que Sénèque exige, avant tout, d'un bienfaiteur intelligent : il savait donner à propos. Il pensait donc que ce domaine ferait à Horace un grand plaisir, et certainement il ne se trompait pas. Est-ce à dire qu'Horace soit tout à fait comme son ami Virgile, dont on nous raconte qu'il n'a jamais pu se souffrir à Rome et qu'il n'était heureux que lorsqu'il vivait

aux champs? Je ne le crois pas. Sans doute Horace se plaisait aussi à la campagne; il aime les champs et il a su les peindre; la nature, décrite avec discrétion, tient une grande place dans sa poésie. Il s'en sert, comme Lucrèce, pour donner plus de force et de clarté à l'exposition de ses idées philosophiques. Le renouvellement des saisons lui montre que rien ne dure et qu'il ne faut pas nourrir de trop longues espérances. Les grands chênes, courbés par les vents de l'hiver, les montagnes que frappe la foudre l'aident à prouver que les plus hautes fortunes ne sont pas à l'abri des accidens imprévus. Le retour du printemps « qui frissonne dans les feuilles agitées par le zéphyr » lui sert à rendre courage aux désespérés en leur faisant voir que les mauvais jours ne durent pas. Quand il veut conseiller à quelque esprit chagrin l'oubli des misères de la vie, pour lui faire sa petite morale, il le mène aux champs, près de la source d'une fontaine sacrée, à l'endroit « où le pin et le peuplier mêlent ensemble leur ombre hospitalière. » Ces tableaux sont charmans, et la mémoire de tous les lettrés les a retenus; ils n'ont pourtant pas la profondeur de ceux que Virgile ou Lucrèce nous présentent. Jamais Horace ne passera pour un de ces grands amans de la nature, dont le bonheur est de se confondre avec elle. Il était pour cela trop spirituel, trop indifférent, trop sage. J'ajoute que, jusqu'à un certain point, sa philosophie même l'en détournait. Il s'est élevé plusieurs fois contre la manie de ces âmes malades qui courent sans fin le monde à la recherche de la paix intérieure. La paix n'est ni dans le repos des champs, ni dans l'agitation des voyages; on peut a trouver partout quand on a l'esprit calme et le cœur sain. La conclusion légitime de cette morale, c'est que nous portons en nous notre bonheur et que, quand on habite la ville, il n'est pas nécessaire de la quitter pour être heureux.

Il lui semblait donc que ces gens, qui prétendaient être des amis passionnés de la campagne et affectaient de dire qu'on ne peut vivre que là, allaient beaucoup trop loin, et il s'est même une fois très finement moqué d'eux. Une de ses plus charmantes épodes, œuvre de sa jeunesse, contient l'éloge le plus vif et peut-être le plus complet qui ait été fait de la vie rustique : « Heureux, nous dit-il, celui qui, loin des affaires comme les hommes d'autrefois, laboure, avec ses propres bœufs, le champ que cultivaient ses pères! » Une fois lancé, il ne s'arrête plus; tous les agrémens de la campagne y passent l'un après l'autre. Rien n'y manque, ni la chasse, ni la pêche, ni les semailles, ni la moisson, ni le plaisir de voir paître ses troupeaux ou de dormir sur l'herbe, « tandis que l'eau murmure dans le ruisseau et que les oiseaux se plaignent dans les arbres. » On dirait

qu'il a voulu refaire à sa manière et avec la même sincérité le beau passage de Virgile :

> O fortunatos nimium, sua si bona norint,
> Agricolas !

Mais attendons la fin : les derniers vers nous ménagent une surprise ; ils nous apprennent, à notre grand étonnement, que ce n'est pas Horace que nous venons d'entendre. « Ainsi parlait l'usurier Alfius, nous dit-il. Aussitôt, résolu de devenir campagnard, il fait rentrer aux ides tout son argent. Puis, il se ravise, et cherche, pour les calendes, un placement nouveau. » Le poète s'est donc moqué de nous ; et ce qui rend sa plaisanterie plus cruelle, c'est que le lecteur ne s'en aperçoit qu'à la fin, et que, jusqu'au dernier vers, il est dupe. De toutes les raisons qu'on a données pour expliquer cette épode, il n'y en a qu'une qui me semble naturelle et vraisemblable (1). Il était impatienté de voir tant de gens admirer à froid la campagne ; il voulait rire aux dépens de ceux qui, n'ayant aucune opinion personnelle, croient devoir prendre tous les goûts de la mode, en les exagérant. Nous connaissons, nous aussi, ces prôneurs ennuyeux de la belle nature qui vont visiter les glaciers et les montagnes uniquement parce qu'il est de bon ton de les avoir vus, et nous comprenons la mauvaise humeur que devait ressentir de ces enthousiasmes de commande un esprit juste et droit qui ne faisait cas que de la vérité.

Mais si Horace ne possédait pas toute l'ardeur du banquier Alfius pour la campagne, s'il habitait Rome volontiers, c'était à la condition de n'y pas demeurer toujours. Alors, comme aujourd'hui, on se gardait bien d'y rester pendant ces mois brûlans « qui donnent tant à faire à l'entrepreneur des pompes funèbres et à ses noirs licteurs. » Dès que soufflait l'auster « lourd comme le plomb, » tous ceux qui pouvaient partir s'en allaient. Horace faisait comme eux. Tandis que les riches traînaient à leur suite un grand équipage, qu'ils se faisaient précéder de courriers numides, qu'ils avaient avec eux des gladiateurs pour les défendre et des philosophes pour les amuser, lui, qui était pauvre, sautait sur le dos d'un mulet court de queue, plaçait derrière lui son petit bagage et se mettait gaîment en route. Il est probable que le but de ses voyages n'était pas toujours le même. Dans les montagnes du Latium et de la Sabine, le long des

(1) Quelques critiques ont voulu voir dans cette épode une parodie des *Géorgiques*. Je n'en crois rien. Tout au plus sa raillerie pouvait-elle atteindre ceux qui croyaient devoir exagérer les idées de Virgile.

rampes de l'Apennin, sur le bord de la mer, il ne manque pas de sites agréables et sains ; c'est là que les Romains d'aujourd'hui vont passer le temps de la *malaria*. Horace les a sans doute visités aussi ; mais il avait ses préférences, qu'il exprime avec beaucoup de vivacité : ce qu'il mettait au-dessus de tout le reste, c'était Tibur et Tarente, deux pays fort éloignés, très différens, mais qu'il semble unir dans le même amour. Il est probable qu'il y est souvent retourné ; et, quoique nos goûts changent avec l'âge, nous avons la preuve qu'il est resté fidèle jusqu'à la fin à cette affection de sa jeunesse.

Malgré ces pérégrinations annuelles, qui l'amenaient quelquefois aux extrémités de l'Italie, je me figure qu'Horace fut longtemps un ami assez tiède de la campagne. Il ne possédait pas encore de villa qui lui appartînt, et peut-être il ne le regrettait guère. Il prenait part volontiers aux distractions de la grande ville et ne s'en éloignait, comme nous venons de le voir, que dans les mois où il est difficile d'y rester. Un moment arriva pourtant où ces voyages, qui n'étaient qu'une distraction, un agrément de passage, devinrent pour lui une impérieuse nécessité, où la vie de Rome lui fut si importune, si odieuse, qu'il éprouva le besoin, comme son ami Bullatius, de se cacher dans une bourgade déserte, « d'y oublier tout le monde et de s'y faire lui-même oublier. » Ce sentiment est très visible dans quelques endroits de ses œuvres, et il est fort aisé de voir d'où il lui était venu.

Au lieu de gémir sur les mésaventures qui arrivent, ce qui ne mène à rien, un homme avisé cherche à en tirer un bon parti, et ses malheurs passés lui servent de leçon pour l'avenir. C'est, je crois, ce qu'a fait Horace. Les premières années qui suivirent son retour de Philippes durent être fécondes pour lui en réflexions et en résolutions de tout genre. Il s'est représenté à cette époque sur son petit lit de repos, songeant aux choses de la vie et se disant : « Comment dois-je me conduire? Qu'ai-je de mieux à faire? » Ce qu'avait de mieux à faire un homme qui venait d'éprouver un mécompte aussi fâcheux, c'était assurément de ne pas s'y exposer de nouveau. Le désastre de Philippes lui avait beaucoup appris. Désormais il était guéri de l'ambition. Il reconnaissait que les honneurs coûtent cher, qu'en entreprenant de faire le bonheur de ses concitoyens on risque le sien, et qu'il n'y a pas de sort plus heureux que de se tenir loin des fonctions publiques. C'est ce qu'il prit la résolution de faire lui-même; c'est ce qu'il recommandait sans cesse aux autres. Sans doute ses grands amis ne pouvaient pas tout à fait renoncer à la politique ou abandonner le forum : il leur conseillait au moins de s'en distraire par momens. A Quintius, à Mécène, à Torquatus, il disait : « Donnez-vous donc quelque loisir ; laissez

votre client se morfondre dans l'antichambre et sauvez-vous par quelque porte de derrière ; oubliez le Cantabre et le Dace ; ne songez pas toujours aux affaires de l'empire. » Quant à lui, il se promettait bien de n'y penser jamais. Loin de se plaindre de n'y plus avoir aucune part, il était heureux qu'on lui en eût ôté le souci. D'autres accusaient Auguste d'avoir enlevé la liberté aux Romains ; il trouvait, lui, qu'en les délivrant du tracas des affaires, il la leur avait rendue. S'appartenir tout entier, s'étudier, se connaître, se faire comme une retraite intérieure au milieu de la foule, vivre enfin pour lui, telle fut désormais sa seule préoccupation.

Mais il est bien rare qu'on règle tout à fait sa vie comme on le voudrait. Là, comme ailleurs, le hasard domine ; les événemens se font un jeu de déranger les résolutions les mieux concertées. L'amitié de Mécène, dont Horace fut assurément très heureux, ne tarda pas à lui causer beaucoup d'embarras. Elle le mit en relation avec de grands personnages auxquels il devait faire bon visage, quoiqu'il lui fût souvent difficile de les estimer. Il était forcé de bien vivre avec un Dellius, qu'on appelait le voltigeur des guerres civiles (*desultor bellorum civilium*), à cause de son habileté à passer d'un parti à l'autre, un Licinius Muræna, la légèreté même, qui finit par conspirer contre Auguste, un Munatius Plancus, ancien flatteur d'Antoine, bouffon de Cléopâtre, dont on disait qu'il était traître par tempérament, *morbo proditor*. Tous voulaient passer pour être liés avec lui ; ils lui demandaient de leur adresser quelqu'une de ces petites pièces qui faisaient grand honneur à celui qui les recevait ; ils souhaitaient que leur nom se trouvât dans le recueil de ces œuvres auxquelles on promettait l'immortalité, Horace n'y tenait guère ; il lui répugnait sans doute de paraître le chantre banal de la cour et du prince. Aussi, quand il est forcé de céder, ne le fait-il pas toujours de bonne grâce. Par exemple, il n'écrit qu'une fois à Agrippa, c'est pour lui dire qu'il ne chantera pas ses louanges et le renvoyer à Varius, successeur d'Homère, seul digne de traiter un si beau sujet. Il ne veut pas non plus s'occuper d'Auguste ; il prétend qu'il a peur de compromettre la gloire de son héros en la célébrant, il ne se trouve pas assez de génie pour un aussi grand ouvrage. Mais Auguste ne se paya pas de cette excuse ; à plusieurs reprises, il pressa, il pria le trop modeste poète. « Sache, lui écrivait-il, que je suis en colère de ce que tu n'as pas songé encore à m'adresser une de tes épîtres. Crains-tu qu'il ne soit honteux pour toi, dans la postérité, de paraître avoir été mon ami? » Après ces paroles aimables, Horace ne pouvait plus résister, et de complaisance en complaisance il se trouva conduit contre son gré à devenir le poète officiel de la dynastie.

Il était difficile qu'en le voyant lié avec tant d'hommes impor-

tans, familier de Mécène, ami de l'empereur, on ne le regardât pas comme une sorte de personnage. A la vérité, il ne remplissait pas de fonction publique : tout au plus lui laissa-t-on son anneau de chevalier, conquis dans les guerres civiles ; mais il n'était pas nécessaire de porter la prétexte pour avoir de l'autorité. Mécène, qui n'était rien, passait pour le conseiller d'Auguste ; ne pouvait-on pas soupçonner Horace d'être le confident de Mécène? En le voyant sortir en voiture, s'asseoir au théâtre à côté de lui, tout le monde disait : « Quel homme heureux ! » S'ils causaient tous les deux ensemble, on s'imaginait qu'ils agitaient le sort du monde. En vain Horace affirmait sur l'honneur que Mécène lui avait dit : « Quelle heure est-il? Il fait bien froid ce matin! » et autres secrets de cette importance ; on ne voulait pas le croire. Il ne pouvait plus, comme autrefois, se promener dans le forum et le champ de Mars, écouter les charlatans et les diseurs de bonne aventure, interroger les marchands sur le prix de leurs denrées ; il était épié, suivi, abordé à chaque pas par les solliciteurs ou les curieux. Un nouvelliste voulait connaître la situation des armées ; un politique lui demandait des renseignemens sur les projets d'Auguste, et quand il répondait qu'il n'en savait rien, on le félicitait de sa réserve d'homme d'état, on admirait sa discrétion de diplomate. Il rencontrait un intrigant sur la voie Sacrée, qui le priait de le présenter à Mécène ; on lui apportait des placets, on réclamait son appui, on se mettait sous sa protection. Il avait des envieux, qui l'accusaient d'être un égoïste qui voulait garder pour lui seul la faveur dont il jouissait, des ennemis qui rappelaient sa naissance et répétaient partout d'un air de triomphe que ce n'était qu'un fils d'esclave. A la vérité, ce reproche ne le touchait pas, et ce qu'on lui jetait au visage comme une honte, il s'en parait comme d'un titre d'honneur ; mais en attendant, les journées passaient. Il n'était plus maître de lui-même ; il ne pouvait plus vivre à son gré ; sa chère liberté lui était à chaque instant ravie. A quoi lui servait donc de s'être tenu loin des fonctions publiques, s'il en avait tous les ennuis sans en posséder les avantages? Ces tracas le mettaient hors de lui, Rome lui devenait insupportable, et il cherchait sans doute dans son esprit quelque moyen de fuir les importuns qui l'obsédaient, de retrouver la paix et la liberté qu'il avait perdues.

C'est alors que Mécène lui donna le bien de la Sabine, c'est-à-dire un asile sûr qui le mettait à l'abri des fâcheux et où il allait ne vivre que pour lui-même. Jamais libéralité ne vint plus à propos et ne fut accueillie avec autant de joie. L'opportunité du bienfait explique l'ardeur de la reconnaissance.

III.

Nous savons maintenant comment Horace devint propriétaire de sa maison de campagne; il nous reste à faire connaissance avec le pays où elle était située, à chercher s'il mérite ce qu'en a dit le poète, et par quelles qualités il a dû lui plaire.

Elle était, nous l'avons vu, dans le voisinage de Tivoli. Le chemin qui y mène est l'ancienne *via Valeria*, une des voies romaines les plus importantes de l'Italie, qui conduisait dans le territoire des Marses. La route suit l'Anio et traverse un pays fertile, entouré de hautes montagnes, au sommet desquelles se dressent quelques villages, de vrais nids d'aigles, qui de loin paraissent inabordables. De temps en temps, on rencontre des ruines d'anciens monumens et l'on foule quelques débris de ce pavé romain sur lequel ont passé tant de peuples sans pouvoir le détruire. En trois ou quatre heures on atteint Vicovaro, qui, comme je l'ai dit plus haut, était autrefois *Varia*, la ville importante du pays. Là, il faut quitter la grand'route pour prendre à gauche un chemin qui suit les bords de la Licenza. De l'autre côté du torrent, un peu plus haut que Vicovaro, on aperçoit Bardela, gros bourg avec un château qui de loin a bonne apparence. C'était un village dont Horace nous dit qu'on y frissonnait de froid : *rugosus frigore pagus*. L'abbé Capmartin de Chaupy a cru remarquer qu'en effet la campagne y est quelquefois envahie par des brouillards qui descendent des montagnes voisines. Il nous dit qu'un jour qu'il était en train de dessiner, « il se sentit saisi par derrière d'un froid également piquant et subit; » mais comme il est suspect de partialité pour Horace et qu'il veut que toutes les affirmations de son poète chéri se vérifient à la lettre, on peut le soupçonner d'avoir mis dans son frisson un peu de complaisance. J'y suis passé au mois d'avril, vers midi, et j'ai trouvé qu'il y faisait très chaud. Quand on a dépassé Bardela, à un détour du chemin, on voit à gauche Roccagiovine : c'est un des villages les plus pittoresques du pays, perché sur un rocher pointu qui semble s'être détaché de la masse de la montagne. La route est rude pour y arriver; et, pendant que je me fatigue à la gravir, je comprends à merveille l'expression d'Horace qui nous dit qu'il est forcé pour revenir chez lui « d'escalader sa citadelle. »

Ici se rencontre un point de repère qui va nous servir à nous diriger. Dans une épître charmante qu'Horace adresse à l'un de ses meilleurs amis pour lui faire savoir combien il aime la campagne, et qu'il ne regrette, de tous les biens de Rome, que le plaisir de le

voir, il termine sa lettre en disant qu'il l'a écrite derrière le temple en ruine de Vacuna,

Hæc tibi dictabam fanum post putre Vacunæ.

Vacuna était une déesse fort honorée chez les Sabins, et Varron nous dit que c'était la même qu'on appelait à Rome la Victoire. Or, on a retrouvé, près du village, une belle inscription qui nous apprend que Vespasien a relevé à ses frais le temple de la Victoire, que l'âge avait presque détruit : *Ædem Victoriæ vetustate dilapsam sua impensa restituit.* La coïncidence a fait penser que l'édifice relevé par Vespasien est celui qui tombait en ruine du temps d'Horace ; en le réparant, l'empereur a donné à la déesse son nom romain à la place de l'autre qu'on ne comprenait plus. Aujourd'hui l'inscription est encastrée dans les murailles du vieux château, et la place voisine a reçu des habitans le nom de *Piazza Vacuna :* Horace n'est donc pas tout à fait oublié dans ce pays qu'il habitait il y a quelque dix-huit siècles.

Il faut monter à Roccagiovine si l'on veut connaître au naturel ce que sont les villages de la Sabine. Rien n'est plus pittoresque, tant qu'on se contente de les regarder de loin. On en est charmé lorsqu'on les aperçoit de la vallée, couronnant quelque haute montagne et se serrant autour de l'église ou du château. Mais tout change dès qu'on y pénètre. Les maisons ne sont plus que des masures, les rues que des ruelles infectes où le fumier sert de pavé. On n'y peut faire un pas sans rencontrer des porcs qui se promènent. Dans toute la Sabine, les porcs sont les maîtres du pays. Ils ont le sentiment de leur importance et ne se dérangent pour personne. La rue et quelquefois la maison leur appartiennent. Il en devait être tout à fait de même du temps des Romains. Alors aussi ils faisaient la principale richesse de la contrée, et Varron n'en parle jamais qu'avec le plus grand respect. J'en vois un, sur une place, qui se vautre avec un air de délice dans une mare noirâtre, et je me souviens aussitôt de cette phrase charmante du grand agriculteur : « Ils se roulent dans la fange, ce qui est pour eux une manière de se délasser, comme aux hommes de prendre un bain. » Ici, du reste, l'antiquité se retrouve partout. Les femmes que nous rencontrons sont presque toutes belles, mais d'une beauté vigoureuse et virile. Nous reconnaissons ces vaillantes Sabines d'autrefois, brûlées du soleil, habituées aux plus lourdes tâches. Elles aident encore aujourd'hui leurs maris aux travaux des champs. J'entrevois, au fond de la vallée, un chemin de fer en construction ; les femmes y sont mêlées aux ouvriers et portent comme eux des pierres sur la tête. Il n'y a guère d'hommes dans le village, à l'heure où nous le traver-

sons; mais nous sommes entourés par une nuée d'enfans robustes, avec des yeux pleins de feu et d'intelligence. Ils sont curieux et importuns; c'est leur défaut ordinaire; mais au moins ils ne tendent pas la main, comme à Tivoli, où tout le monde est mendiant. Dans ce pays perdu, le sang s'est conservé pur; ce sont les restes d'une forte et fière race qui entra pour une bonne part dans la fortune de Rome.

Si Roccagiovine, comme on peut le croire, est bâti sur l'emplacement du *Fanum Vacunæ*, c'est par là que devait être l'entrée du domaine d'Horace. Nous continuons donc à monter, en inclinant vers la droite, par un chemin pierreux, qu'ombragent de temps en temps des noyers et des chênes. Devant nous, sur les pentes de la montagne, s'étendent des champs cultivés, avec quelques habitations rustiques. Rien n'apparaît à l'horizon, où l'on puisse reconnaître les ruines d'une maison antique, et nous sommes incertains d'abord pour savoir de quel côté nous devons nous diriger. Mais nous nous souvenons qu'Horace nous dit qu'il y avait, auprès de sa maison, une fontaine qui ne tarissait pas, qualité rare dans les contrées du Midi, et qui était assez importante pour donner son nom au ruisseau dans lequel elle se jetait (1). Si la maison a disparu, la fontaine au moins doit subsister, et, quand nous l'aurons trouvée, il nous sera facile de fixer la place du reste. Nous suivons une petite route qui passe à côté d'une vieille église en ruine, la *Madonna delle case*, et un peu plus bas nous arrivons à la source que nous cherchons. Les gens du pays l'appellent *Fonte dell' Oratini :* est-ce le hasard qui lui conserve un nom si voisin de celui du poète? Dans tous les cas, il est bien difficile de ne pas croire que ce soit celle dont il nous a parlé. Il n'y en a pas de plus importante dans le voisinage; elle sort avec abondance d'un creux de rocher et un vieux figuier la couvre de son ombrage (1). Je ne sais si, comme le prétend Horace, « ses eaux font du bien à l'estomac et soulagent la tête, » mais elles sont fraîches et limpides; autour d'elle, le site est charmant, tout à fait propre à la rêverie, et je comprends que le poète ait mis parmi les momens les plus heureux de sa journée

(1) M. Pietro Rosa fait remarquer qu'encore aujourd'hui la *Licenza* ne prend ce nom qu'à partir du moment où elle reçoit l'eau de la petite fontaine. Jusque-là, on l'appelle seulement *il Rivo*. Voyez l'intéressante notice que Noël Des Vergers a placée en tête du charmant petit *Horace* de Didot.

(2) C'est tout à fait ainsi qu'Horace a dépeint la fontaine de Bandusie. Il parle « de ce chêne placé au dessus du rocher creux d'où jaillit l'onde babillarde. » On sait aujourd'hui que Bandusie était située dans l'Apulie, près de Venouse. Mais il est bien possible qu'Horace ait donné à la petite source qui coulait près de sa maison le nom de celle où il s'était souvent désaltéré dans sa jeunesse, quand il n'avait pas quitté son pays natal. La ressemblance entre le paysage décrit dans l'ode d'Horace et le site réel de la fontaine dell' Oratini rend cette hypothèse fort vraisemblable.

ceux où il venait y prendre quelque repos : *prope rivum somnus in herba.*

La position de la source retrouvée, celle de la maison se devine. Horace nous dit qu'elles étaient près l'une de l'autre; nous ne pouvons donc chercher que dans le voisinage. Capmartin de Chaupy plaçait la maison plus bas que la fontaine, vers le fond de la vallée, dans un endroit où l'on voit encore quelques débris de murs antiques. Mais ces débris paraissent être postérieurs à Auguste; d'ailleurs nous savons par Horace lui-même qu'il habitait un plateau escarpé et il parle de sa maison comme d'une sorte de forteresse. M. Pietro Rosa a donc raison de la mettre plus haut. Il suppose qu'elle devait être un peu au-dessus de la *Madonna delle case*; là précisément on remarque un terrassement artificiel qui semble avoir été disposé pour servir d'aire à un édifice. Le sol est depuis longtemps cultivé, mais la charrue y fait souvent sortir de terre des morceaux de briques ou des tuiles brisées qui semblent provenir d'une construction ancienne. Est-ce là que se trouvait véritablement la maison d'Horace? On peut le croire avec M. Rosa : il est sûr dans tous les cas qu'elle ne pouvait pas être fort éloignée.

De cet endroit élevé, jetons les yeux sur le pays qui nous entoure. Nous avons à nos pieds une vallée étroite et longue, au fond de laquelle coule le torrent de la Licenza; elle est dominée par des montagnes qui, de tous les côtés, semblent se rejoindre. A gauche, la Licenza tourne si brusquement qu'on n'aperçoit pas la gorge dans laquelle elle s'enfonce; à droite, le rocher sur lequel perche Roccagiovine semble avoir roulé dans la vallée pour en fermer l'accès, en sorte que nulle part on n'aperçoit d'issue. Je reconnais le paysage tel qu'il est décrit par Horace :

> Continui montes, nisi dissocientur opaca
> Valle.

Après un regard jeté sur ce bel ensemble de montagnes, je reviens à ce qui doit surtout nous intéresser. Dans cette étendue de terres que mes yeux embrassent, je me demande ce qui pouvait bien appartenir au poète. Il ne s'est jamais nettement expliqué sur les limites véritables de son domaine. Quelquefois il paraît désireux d'en diminuer l'importance : sa maison n'est qu'une maisonnette (*villula*) entourée d'un tout petit champ (*agellus*), dont son fermier lui-même ne parle qu'avec mépris. Mais Horace est un homme prudent, qui se fait petit volontiers pour désarmer l'envie. Je crois qu'en réalité son bien de la Sabine devait être d'une assez bonne grandeur. « Tu m'as fait riche, » disait-il un jour à Mécène; riche, non pas sans doute comme ces grands seigneurs ou ces chevaliers qui possé-

daient des fortunes immenses, mais beaucoup plus assurément qu'il n'avait jamais souhaité ou même rêvé de le devenir. Quelque modéré qu'on soit de sa nature, il est rare qu'on ne se permette pas quelque excès quand on rêve. Ces excès, ces rêves qu'il formait dans sa jeunesse, sans espérer les voir jamais accomplis, Horace nous dit que la réalité les avait dépassés :

Auctius atque
Di melius fecere.

Nous possédons quelques renseignemens qui nous donnent une idée assez précise du bien d'Horace. Il n'avait pas gardé toutes les terres à son compte : les tracas d'une grande exploitation ne pouvaient guère lui convenir. Il en affermait une partie à cinq métayers, des hommes libres, qui avaient chacun leur maison, et s'en allaient toutes les *nundines* à Varia, soit pour leurs intérêts propres, soit pour les affaires du petit municipe. Cinq métayers supposent un domaine assez considérable; et il faut ajouter que ce qu'il avait conservé pour lui n'était pas sans quelque importance, puisqu'il fallait huit esclaves pour le cultiver. Je m'imagine donc qu'une grande partie des terres qui m'entourent depuis le haut de la montagne jusqu'à la Licenza, devait être à lui. Ce vaste espace contenait pour ainsi dire des zones différentes, qui se prêtaient à des cultures diverses, qui offraient au propriétaire des températures variées, et par suite des distractions et des plaisirs de plus d'un genre. Au centre, à mi-côte, se trouvait la maison avec ses dépendances. Tout ce que nous savons de la maison, c'est qu'elle était simple, qu'on n'y voyait ni lambris d'or, ni ornemens d'ivoire, ni marbres de l'Hymette et de l'Afrique : ce luxe n'était pas à sa place au fond de la Sabine. Près de la maison, il y avait un jardin qui devait contenir de beaux quinconces bien réguliers et des allées droites enfermées dans des haies de charmilles, comme c'était la mode alors. Horace s'est élevé quelque part contre la manie qu'on affectait de son temps de remplacer l'ormeau, qui s'unit à la vigne, par le platane, l'arbre célibataire, comme il l'appelle; il attaque ceux qui prodiguent chez eux les parterres de violette, les champs de myrte, « vaines richesses de l'odorat. » Était-il resté fidèle à ses principes? N'avait-il rien donné à l'agrément? et son jardin ressemblait-il tout à fait à celui de Caton, où l'on ne trouvait que des arbres ou des plantes utiles? Je n'oserais pas trop l'affirmer. Il lui est arrivé plus d'une fois de ne pas s'appliquer à lui-même les préceptes qu'il donne aux autres, et d'être plus rigoureux dans ses vers que dans sa vie. Au-dessous de la maison et du jardin, les terres étaient fertiles. C'est là que poussaient ces moissons qui, à ce que prétend Horace, ne trompaient

jamais son attente; c'est là peut-être aussi qu'il récoltait ce petit vin qu'il servait à sa table dans des amphores grossières et dont il ne fait pas l'éloge à Mécène (1). Un peu plus bas encore, vers les bords de la Licenza, le terrain devenait plus humide, et les prairies remplaçaient les champs cultivés. Il arrivait alors comme aujourd'hui que le torrent, grossi par les pluies d'orage, sortait de son lit et se répandait dans le voisinage, ce qui faisait maugréer le fermier d'Horace, qui prévoyait avec douleur qu'il aurait quelque digue à construire pour mettre les terres à l'abri de l'inondation. Si le pays était riant vers le bas de la vallée, au-dessus de la maison il devenait de plus en plus sauvage. Il y avait là des buissons « qui donnaient libéralement des prunelles et de rouges cornouilles; » il y avait des chênes et des yeuses, qui couvraient les rampes de la montagne. Dans les rêves de sa jeunesse dont je parlais tout à l'heure, le poète ne demandait aux dieux qu'un bouquet d'arbres pour couronner son petit champ. Mécène avait mieux fait les choses : le bois d'Horace couvrait plusieurs *jugères*. Il y en avait assez « pour nourrir de glands le troupeau et fournir une ombre épaisse au maître. »

Ce n'était donc pas seulement un petit jardin d'homme de lettres, un trou de lézard, selon l'expression de Juvénal, qu'Horace tenait de son protecteur; c'était un domaine véritable, avec des prés, des terres, des bois et toute une exploitation rustique, une fortune en même temps qu'un agrément. Comment ce domaine était-il tombé dans les mains de Mécène? On l'ignore. Quelques méchantes langues ont prétendu qu'il pouvait bien avoir été confisqué sur des ennemis politiques et que probablement Mécène avait donné à son ami des terres qui ne lui appartenaient pas. Ces libéralités, qui ne coûtaient guère, n'étaient pas alors tout à fait rares. On raconte qu'Auguste offrit un jour à Virgile la fortune d'un exilé et que le poète la refusa. J'espère bien qu'Horace n'aurait pas été moins délicat que son ami. Mais ce ne sont là que des hypothèses auxquelles on ne doit pas s'arrêter. Tout ce qu'on sait du bien d'Horace, c'est qu'il était en très mauvais état quand il lui fut donné. Les ronces, les épines couvraient la terre, et la charrue n'y avait pas passé depuis longtemps. Il eut l'imprudence, quand il en prit possession, d'amener, pour diriger les travaux, un de ces esclaves de la ville qui, selon Columelle, ne

(1) Il y a quelque obscurité sur la question de savoir si la campagne d'Horace produisait du vin. Le poète semble à ce propos se contredire. Il dit, dans l'épître à son *villicus* : « Ce coin de terre porterait plutôt de l'encens et du poivre qu'une grappe de raisin. » Ailleurs, il invite Mécène à dîner et lui annonce qu'il ne peut lui donner qu'un vin médiocre de la Sabine qu'il a mis lui-même en bouteille; ce qui semble bien indiquer qu'il le récoltait chez lui. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a aujourd'hui des vignes dans la vallée de la Licenza, et qu'on boit à Roccagiovine un vin du pays qui n'est pas mauvais.

sont qu'une race de paresseux et d'endormis (*socors et somniculosum genus*). Le malheureux ne connaissait sans doute la campagne que par les jardins si bien soignés des environs de Rome. Quand il arriva dans la Sabine et qu'il vit ces champs en friche qu'on lui donnait à cultiver, il se crut tombé dans un lieu sauvage et pria qu'on le laissât partir au plus vite. Horace lui-même, malgré l'affection qu'il porte à sa propriété, n'en a pas exagéré les mérites. La terre, nous dit-il, est loin d'y être aussi fertile que dans la Sicile ou la Sardaigne; les troupeaux n'y viennent pas si bien que dans la Calabre; les vignes surtout y sont fort inférieures à celles de la Campanie. Ce qu'il loue sans réserve, c'est la température, qui est égale en toute saison, ni trop froide pendant l'hiver, ni trop chaude en été. A propos de cette qualité, il ne tarit pas d'éloges, et l'on comprend bien qu'il y soit très sensible. Est-il un plus grand plaisir, quand on quitte la fournaise de Rome, que de se réfugier dans une retraite charmante où l'ombre des grands arbres et le vent frais des montagnes permettent au moins de respirer?

Je remarque aussi qu'il n'a jamais vanté avec excès la beauté du pays qui entourait sa maison de campagne. Les préventions du propriétaire ne l'égarent pas jusqu'à le comparer aux sites célèbres de l'Italie, à Baïes, à Tibur, à Préneste. Baïes, nous dit-il, est une des merveilles du monde; on ne trouve ailleurs rien d'aussi beau :

Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.

Préneste aussi est un endroit admirable, d'où l'on jouit d'une des vues les plus variées et les plus larges qu'on puisse imaginer. Horace s'y plaisait beaucoup et y retournait souvent. Il faut avouer que la vallée de la Licenza n'a rien de semblable, et je ne serais pas surpris qu'un voyageur qui viendrait de Palestrina ou de Tivoli n'éprouvât quelque mécompte en y arrivant. C'est sa faute et non celle d'Horace, qui n'a pas voulu nous tromper. Si notre attente n'est pas d'abord tout à fait remplie, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes. Nulle part il n'a prétendu que cette petite vallée solitaire fût le plus beau lieu du monde, comme il fait pour Baïes; il nous dit simplement qu'il y a été heureux. Est-il donc indispensable, pour être heureux, d'avoir sans cesse un horizon immense devant soi et de vivre dans une extase perpétuelle? Il ne faut rien exagérer en aucun sens; si le site de la vallée Sabine n'est pas comparable à celui des beaux pays dont je viens de parler, il est pourtant fort agréable dans ses petites proportions. J'ajoute que bien des choses ont dû changer depuis l'antiquité. Les montagnes sont nues aujourd'hui; elles étaient autrefois couvertes d'arbres. Pour me figurer l'aspect qu'elles devaient avoir, j'y place par la pensée cet admirable petit bois de

chênes verts qu'on traverse en allant au *sacro speco* de Subiaco. La vallée non plus ne ressemble pas à ce qu'elle était autrefois ; elle a perdu les ombrages qui plaisaient tant à Horace et lui rappelaient la verdure de Tarente.

Credas adductum propius frondere Tarentum.

Mais ce qui n'a pas changé, ce qui faisait, ce qui fait encore le caractère de ce charmant paysage, c'est le calme, la tranquillité, le silence. De la *Madonna delle case*, à midi, on n'entend que le bruit affaibli du torrent qui monte du fond de la vallée. Voilà précisément ce qu'Horace venait y chercher. Les spectacles extraordinaires jettent l'âme dans une sorte de ravissement qui l'excite et la trouble; c'est à la longue une fatigue qu'il aurait mal supportée. Il ne voulait pas que la nature l'attirât trop à elle et l'empêchât de s'appartenir à lui-même. Aussi rien ne lui convenait-il mieux que cet horizon tranquille, où tout est repos et recueillement. Quoiqu'il fût ici près de Rome et qu'à la rigueur son mulet à la queue coupée pût l'y mener en un jour (1), il pouvait s'en croire à mille lieues. C'est ce qu'ailleurs il ne trouvait pas. A Préneste, lorsqu'il venait s'asseoir, en lisant Homère, sur les marches du temple de la Fortune, il apercevait dans la brume les murailles de la grande ville. A Baïes, il en rencontrait partout la jeunesse, occupée de ses fêtes bruyantes : c'était Rome encore, entrevue dans le lointain ou coudoyée dans la rue. Rome ne venait pas dans la vallée de la Sabine : qui donc aurait osé, parmi cette jeunesse élégante, s'aventurer dans la montagne au-delà de Tibur? Horace y était donc vraiment chez lui. Il pouvait se dire, en mettant le pied dans son domaine : « Ici, je n'appartiens plus aux importuns; j'ai quitté les soucis et les ennuis de la ville; je vis enfin et je suis mon maître : *vivo et regno.* »

(1) Horace nous dit, dans la satire où il raconte son voyage à Brindes, que les gens pressés et alertes pouvaient faire 43 milles (un peu plus de 63 kilomètres) dans leur journée. Lui qui aimait ses aises, fit la route en deux jours. Le second jour, il parcourut 27 milles. La distance de Rome à la villa de la Sabine devait être de 31 ou 32 milles (à peu près 45 kilomètres). Le voyage pouvait donc se faire en un jour. Il est pourtant vraisemblable qu'Horace, qui ne voulait pas se fatiguer, couchait souvent à Tibur. On a pensé que, pour éviter d'aller à l'auberge, il y avait acheté ou loué une maisonnette; c'était l'usage des riches Romains. Suétone prétend même que, de son temps, on montrait à Tibur une maison qui, disait-on, lui avait appartenu. En réalité cette prétention ne s'appuie sur aucun texte précis du poète. Quand il nous dit qu'il retourne à Tibur ou qu'il aime à y habiter, il est probable que le nom de la ville est pris pour celui de son territoire. M. Camille Jullian a montré, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, que Tibur, quoique d'origine latine, était le chef-lieu d'un district sabin et que le territoire de Varia en dépendait. On peut donc entendre, lorsque Horace parle de Tibur, qu'il veut désigner sa maison de la Sabine.

IV.

La villa de la Sabine, qui tient tant de place dans la vie d'Horace, n'en occupe pas moins dans l'histoire de la littérature. Depuis le jour où Mécène en a fait cadeau à son ami, cette maison tranquille, avec son jardin, sa source voisine et son petit bois, est devenue comme un idéal vers lequel les poètes de tous les temps ont toujours eu les yeux tournés. Ceux de Rome cherchaient à se le procurer de la même façon qu'Horace : ils s'adressaient à la générosité des gens riches et tâchaient de les piquer d'honneur par leurs vers. Je n'en vois pas à qui ce métier ait paru répugnant, et Juvénal lui-même, qui passe pour un républicain fougueux, a proclamé qu'il n'y a d'autre avenir pour la poésie que la protection du prince. C'est aussi l'opinion de son ami Martial, et il en a fait une sorte de théorie générale qu'il expose avec une naïveté singulière. Il y a, selon lui, une recette sûre pour faire éclore les grands poètes : il suffit de les bien payer.

Sint Mœcenates : non deerunt, Flacce, Marones.

Si Virgile fût resté pauvre, il n'aurait rien fait de mieux que les *Bucoliques*; heureusement il avait un protecteur libéral, qui lui dit : « Voilà la fortune, voilà de quoi te donner tous les agrémens de la vie : aborde l'épopée. » Aussitôt il composa l'*Énéide*. La méthode est infaillible et le résultat assuré. Le pauvre poète aurait bien souhaité qu'on en fît l'application sur lui; il ne demandait pas mieux que de devenir, au plus juste prix, un homme de génie. Aussi usa-t-il sa vie à s'offrir successivement à tous les protecteurs; aucun n'accepta de faire l'expérience : le temps des Mécènes était passé.

Il ne manque pas de gens que cette bassesse indigne et qui croient devoir faire à ce sujet des tirades vertueuses; ils commencent par attaquer Martial et finissent par atteindre Horace. On leur a déjà répondu plus d'une fois que ce qu'ils appellent une bassesse n'était qu'une nécessité (1); on a fait voir que la littérature alors ne donnait pas de quoi vivre à ceux qui la cultivaient. Jusqu'à l'invention de l'imprimerie, on ne pouvait pas avoir une idée nette de ce que nous appelons le droit d'auteur. Une fois qu'un livre était publié, il appartenait à tout le monde. Rien n'empêchait ceux qui se l'étaient procuré de le faire copier autant de fois qu'ils le voulaient et de mettre en vente les exemplaires dont ils ne se servaient pas. Le

(1) On peut voir surtout ce que dit à ce sujet Friedlænder, dans son *Histoire des mœurs romaines*. On trouvera des renseignemens curieux dans le IVe volume de la traduction française.

libraire pouvait bien acheter de l'auteur le droit de faire paraître son livre avant tout le monde; mais, comme rien ne lui assurait la propriété durable de l'ouvrage, qu'une fois qu'il avait paru, tout le monde pouvait le reproduire et le répandre, il payait fort peu, et ce qu'il donnait ne suffisait pas à l'auteur pour vivre (1). L'auteur n'avait donc d'autre resssource, s'il ne voulait pas mourir de faim, que de s'adresser à quelque personnage important et de solliciter ses libéralités.

On a fait remarquer aussi que ce qui nous paraît bas et humiliant dans cette nécessité était fort diminué alors, et presque dissimulé, par l'existence de la clientèle. C'était une institution ancienne, honorable, nationale, que protégeaient la religion et les lois. Le client ne se trouvait pas déshonoré par les services qu'il rendait à son patron et le salaire qu'il en recevait. Il ne semblait singulier à personne qu'un grand seigneur payât de son argent, aidât de son influence, nourrît dans sa maison une foule de gens qui venaient le saluer le matin, qui lui faisaient cortège quand il sortait, qui soutenaient ses candidatures, qui l'applaudissaient à la tribune et injuriaient ses adversaires; que, parmi ces cliens, il donnât quelque place à des poètes qui chantaient ses exploits, à des historiens qui célébraient ses ancêtres, à des grammairiens qui lui dédiaient leurs ouvrages, personne aussi n'y trouvait à redire; cette clientèle littéraire ne semblait rien avoir de choquant et profitait de la popularité dont l'autre jouissait. J'ajoute que ces écrivains, qui entraient ainsi dans la maison d'un grand seigneur, étaient en général de fort petits personnages qui n'avaient pas le droit de se montrer bien difficiles. Quelques-uns, comme Martial, avaient quitté une province éloignée, où ils vivaient misérablement, pour venir chercher fortune; les autres étaient d'ordinaire d'anciens esclaves. A Rome, l'esclavage a recruté la littérature et les arts. C'était une spéculation, chez les maîtres d'esclaves, de donner à quelques-uns une très bonne éducation pour les vendre cher. Ceux-là devenaient souvent des hommes distingués dont on faisait des précepteurs ou des secrétaires, et qui étaient quelquefois aussi des écrivains et des poètes de mérite. Quand ils avaient conquis la liberté, qui ne leur donnait pas toujours la fortune, ils n'avaient rien de mieux à faire que de s'attacher à leur ancien maître ou à quelque patron généreux qui s'offrait à les protéger. Pour des gens de cette origine, ce n'était pas déchoir; au contraire, la clientèle était un progrès quand on sortait de la servitude. Voilà comment les gens de lettres ont été si

(1) Martial regrette de ne pas tirer de ses livres assez de profit pour acheter un petit coin de terre où il puisse dormir en paix (x, 84). Il nous dit ailleurs que ses vers se vendent et se lisent dans la Bretagne. « Mais qu'importe? ajoute-t-il, ma bourse n'en sait rien. » Ce qui prouve que les libraires de ce pays ne le payaient pas.

longtemps les cliens des gens riches sans que personne en ait paru choqué ni même surpris. Ils se firent plus tard professeurs, lorsque l'instruction publique fut organisée à Rome et dans les provinces. Pendant trois siècles, les grammairiens, les philosophes, les rhéteurs attachés aux grandes écoles de l'empire furent en même temps des historiens, des poètes, et les loisirs que leur laissaient leurs fonctions, ils les consacraient à la littérature. Cette situation valait mieux assurément pour leur dignité et leur indépendance; mais elle avait d'autres inconvéniens dont ce n'est pas le lieu de parler ici.

On comprend que tous ces affamés, à la recherche d'un Mécène qu'il n'était pas facile de trouver, n'aient rien imaginé de plus heureux que le sort d'Horace. Non-seulement ils l'enviaient d'avoir reçu le bien de la Sabine, mais ils ne revenaient pas de leur surprise quand ils le voyaient vivre si familièrement avec son protecteur. Eux n'avaient pas la même chance. Lorsqu'ils venaient saluer le maître le matin, c'est à peine s'il daignait les reconnaître et leur sourire. Il les laissait tête-à-tête avec son intendant, qui se faisait beaucoup prier pour leur distribuer les six ou sept sesterces (à peu près 1 fr. 50) dont se composait la *sportule*. Si le patron daignait les inviter à dîner, c'était pour les humilier par des affronts de tous genres. On les faisait asseoir à quelque table écartée, où ils étaient rudoyés par les esclaves. Tandis qu'ils voyaient passer devant eux, pour les préférés, des langoustes, des murènes, des poulardes grosses comme des oies, on leur servait à grand'peine quelques crabes, ou quelques goujons pêchés près des égouts et engraissés par les immondices du Tibre. Comme ils étaient humbles par nécessité et fiers par caractère, ces outrages les indignaient, quoiqu'ils fussent toujours prêts à s'y exposer. Quand ils venaient de les subir, ils ne pouvaient s'empêcher de songer à Horace, un homme de lettres comme eux, un fils d'esclave, qui non-seulement s'asseyait à la table d'un ministre d'état avec les plus grands personnages, mais qui l'invitait à sa maison et traitait presque d'égal avec lui. Voilà ce qui leur causait autant d'admiration que d'étonnement. Aussi s'était-il fait à la longue une sorte de légende sur cette intimité entre le favori de l'empereur et le poète. Il semblait que rien n'en eût jamais troublé la sérénité; c'était entre les deux amis comme un combat perpétuel de générosité et de reconnaissance, l'un donnant sans cesse, l'autre remerciant toujours, tandis qu'autour d'eux la société de Rome restait en extase devant ce touchant tableau.

La réalité ne ressemble pas tout à fait à la légende; elle est moins édifiante peut-être, mais plus instructive; surtout elle fait plus d'honneur à Horace. Quand ses contemporains le félicitaient, comme

d'une chance heureuse, de s'être glissé dans l'amitié de Mécène, il répondait fièrement que le hasard n'y était pour rien. Il aurait fait la même réponse aux lettrés du siècle suivant, qui attribuaient uniquement au bonheur qu'il avait eu de vivre dans un milieu favorable et à l'estime qu'on professait alors pour la littérature et les gens de lettres la situation qu'il s'était faite dans un monde pour lequel il n'était pas né. Ils se trompaient : cette situation lui avait coûté plus d'un combat; il l'avait conquise, il la maintenait par la fermeté de son caractère; il la devait à lui-même. Il pouvait dire, suivant le mot célèbre du vieil Appius Claudius, qu'il était seul « l'artisan de sa fortune. » J'ai souvent entendu des moralistes rigoureux traiter sévèrement Horace et parler de lui comme d'un personnage bas et servile. Beulé déclarait même un jour qu'il fallait le bannir de nos maisons d'éducation parce qu'il n'avait que de mauvaises leçons à donner à la jeunesse. La jeunesse n'a-t-elle donc plus besoin qu'on lui apprenne le moyen de se tirer d'affaire dans les positions délicates, de vivre avec de plus grands que soi sans s'abaisser, de faire accepter sa liberté à tout le monde sans blesser la dignité de personne, de saisir enfin, entre la rudesse qui se perd et la complaisance qui se déshonore, ce degré d'honnêteté adroite dont personne ne peut se passer dans la vie?

Il n'est pas possible d'admettre que la liaison entre Horace et Mécène ait été tout à fait exempte d'orages. Les amitiés les plus tendres, les plus intimes, sont aussi les plus délicates, celles où les moindres froissemens produisent les effets les plus sensibles. Les âmes, en se rapprochant, se heurtent : c'est la loi; il n'y a que les indifférens qui ne se querellent jamais. Quelle que fût la sympathie qui rapprochait Horace de son ami, les causes de dissentiment ne manquaient pas entre eux. D'abord Mécène était poète, et fort mauvais poète. Ses vers obscurs, pénibles, pleins d'expressions maniérées, semblaient faits exprès pour mettre hors de lui un homme de goût. Que devait penser, que pouvait dire Horace quand il était admis à l'honneur de les entendre? Quel danger s'il osait exprimer ses sentimens! Quelle humiliation pour lui, quel triomphe pour ses ennemis, s'il était réduit à les admirer! Nous ne savons pas comment Horace, dans l'intimité, évitait cet écueil. Ce qui est sûr, c'est que, dans ses œuvres, il n'a jamais dit un mot des vers de Mécène. Il l'appelle un savant homme, *docte Mœcenas*; de tous ses ouvrages, il ne parle que d'une histoire en prose qui n'est pas encore commencée et qui probablement ne fut jamais finie; il pouvait la louer sans se compromettre. Cette réserve prudente ne paraît pas avoir blessé Mécène, ce qui prouve que c'était un homme d'esprit qui n'avait rien des petitesses d'un auteur de profession; elle fait honneur aux deux amis.

Ce qui présentait plus de péril pour Horace, c'était le mélange qu'on trouvait dans le palais de l'Esquilin de gens du monde et de gens de lettres. Ces deux sociétés ne sont pas toujours d'accord entre elles et risquent de se heurter quand on veut les faire vivre ensemble. Chez Mécène, les gens du monde appartenaient à la plus haute aristocratie de Rome; c'étaient des personnes d'un goût exquis, connaissant et respectant tous les usages, fort asservis à la mode du jour et la faisant quelquefois. Ils ne pouvaient s'empêcher de plaisanter quand ils voyaient leurs voisins, les gens de lettres, manquer à ces coutumes sacrées qui sont pendant quelques mois des lois rigoureuses pour devenir aussitôt après des vieilleries ridicules. Ce crime impardonnable, les pauvres poètes le commettaient quelquefois sans s'en apercevoir. Ils n'obéissaient pas toujours aux règles que le maître avait tracées dans son livre sur sa toilette (*de Cultu suo*); ils arrivaient mal peignés, mal chaussés, mal vêtus; ils portaient du linge usé sous une tunique neuve; ils n'avaient pas pris le temps de bien ajuster leur toge. En les voyant ainsi accoutrés, l'assistance éclatait de rire, et Mécène riait comme les autres. Je ne crois pas que ces railleries aient été fort sensibles à ceux contre lesquels elles étaient dirigées. Virgile, qui était distrait, ne s'en est probablement pas aperçu; Horace les acceptait de bonne grâce; mais, comme il était malin, il s'en est vengé à l'occasion. Ces grands seigneurs avaient leurs travers aussi et leurs ridicules, qui ne pouvaient échapper à un esprit aussi perspicace. La vie du monde était devenue alors fort exigeante et très raffinée : elle possédait son code et ses lois. Les dîners surtout avaient pris beaucoup d'importance, et on les regardait comme une véritable affaire d'état. Varron, toujours pédant et grave, même dans les choses légères, se chargea d'exposer didactiquement toutes les conditions que doit réunir un repas pour être accompli. C'était une science très compliquée : dans l'entourage de Mécène, on se piquait de la pratiquer en perfection. Horace s'est moqué de cette prétention dans deux de ses satires : l'une, où il nous montre l'épicurien Catius occupé à recueillir des préceptes de cuisine; l'autre, où il raconte le dîner de Nasidienus, un de ces prétendus docteurs dans l'art de bien traiter les convives. Les deux peintures sont fort plaisantes; l'épicurien nous amuse par la gravité avec laquelle il débite ses préceptes, l'autre nous égaie par les soins fastidieux qu'il se donne pour maintenir sa réputation et les contretemps comiques qui dérangent ses projets. Ces railleries atteignaient des personnages connus, des amis de Mécène, et l'on peut soupçonner qu'il en devait retomber quelque chose sur Mécène lui-même. N'encourageait-il pas les sottises de Nasidienus en allant dîner chez lui? N'avait-il pas, comme Catius, inventé des plats nouveaux, dont

Pline nous dit que son autorité les mit à la mode tant qu'il vécut, mais qu'ils ne purent pas lui survivre?

Ce ne sont là, je le reconnais, que de petits différends qui n'ont pas beaucoup d'importance. Les difficultés véritables commencèrent un peu plus tard; elles vinrent des libéralités même de Mécène. Les bienfaits des grands sont des chaînes : Horace ne l'ignorait pas; au moins essaya-t-il de rendre les siennes légères. D'abord il ne voulut pas prendre tout ce qu'on lui offrait. Dans l'ardeur de son amitié, Mécène désirait lui donner tous les jours davantage. Horace n'accepta que le bien de la Sabine. « C'est assez; c'est même trop, » lui disait-il,

Satis superque me benignitas tua
Ditavit.

Et ce bien lui-même, dont il était si heureux, au moment où il en jouissait avec le plus de plaisir, il laissait entendre qu'il pourrait au besoin s'en passer. « Si la fortune me reste fidèle, je la remercie; mais dès qu'elle agitera ses ailes pour me fuir, je lui rendrai ce qu'elle m'a donné; je m'envelopperai de ma vertu; je saurai me contenter d'une honnête pauvreté. » Voilà Mécène bien averti : son ami ne sacrifiera pas son indépendance à sa fortune; il redeviendra pauvre plutôt que de cesser d'être libre. Un jour vint où il éprouva le besoin de le dire plus clairement encore. Il avait quitté Rome au commencement d'août, promettant de ne rester que quatre ou cinq jours à la campagne; mais, une fois qu'il y fut arrivé, il s'y trouva si bien qu'il oublia de tenir sa promesse. Le mois entier passa sans qu'il lui fût possible de s'en arracher. Mécène, qui ne pouvait plus vivre sans lui, se plaignit avec quelque amertume; peut-être insinua-t-il, dans sa lettre, qu'il comptait sur plus de reconnaissance. Nous avons la réponse d'Horace, qui est assurément l'un de ses meilleurs ouvrages. Il est impossible d'envelopper plus de fermeté dans plus de douceur. A travers d'agréables récits et de complaisans apologues, sa résolution se montre aussi précise, aussi nette que possible. Il ne reviendra pas dans quelques jours, comme on le lui demande; il ne veut pas s'exposer aux fièvres tant que durera l'automne. Bien plus, si l'hiver s'annonce rigoureux, si la neige couvre le mont Albain, il descendra du côté de la mer et s'enfermera dans quelque chaude retraite pour y travailler à son aise. C'est seulement au printemps, « à la première hirondelle, » qu'il sera de retour. Ce terme, comme on voit, est fort reculé. C'est exprès qu'il le rejette aussi loin : on dirait qu'il a voulu faire accepter aux autres par une épreuve définitive et se bien prou-

ver à lui-même sa liberté. Pour la conserver intacte, il est prêt à rendre tout ce qu'il a reçu : *cuncta resigno*. La maison de la Sabine elle-même lui semblerait payée trop cher par le sacrifice de son repos et de son indépendance. « Quand on voit, dans un échange, que ce qu'on reçoit vaut moins que ce qu'on donne, il faut laisser au plus vite ce qu'on a pris et reprendre ce qu'on a laissé. » A ce ton résolu, Mécène comprit que la décision d'Horace était prise et ne renouvela pas ses exigences. En somme, la conduite du poète en cette circonstance était aussi habile qu'honorable. Il savait que l'amitié demande une certaine égalité entre les personnes qu'elle lie. En se préservant de complaisances exagérées, en veillant sur sa liberté, en maintenant avec un soin jaloux la dignité de son caractère, il s'élevait à la hauteur de celui qui l'avait comblé de ses bienfaits. C'est ainsi que fut changée la nature de leurs relations et qu'au lieu de rester son protégé, il devint son ami. — Il faut avouer que les poètes de l'époque suivante n'ont pas imité cet exemple. Ils se sont contentés d'accabler les grands personnages qui les protégeaient de flatteries et de bassesses. Faut-il s'étonner que ceux-ci, se voyant regardés comme des maîtres, les aient traités en serviteurs?

V.

Il est bien fâcheux qu'Horace, qui nous a décrit avec tant de détails l'emploi de ses journées pendant qu'il restait à Rome, n'ait pas cru devoir nous dire aussi clairement comment il passait sa vie à la campagne. La seule chose que nous sachions avec certitude, c'est qu'il y était très heureux. Il goûtait, pour la première fois, le plaisir d'être propriétaire. « Je prends mes repas, disait-il, devant des dieux Lares qui sont à moi : *Ante Larem proprium vescor!* » Avoir un foyer, des dieux domestiques, fixer sa vie dans une demeure dont on est le maître, c'était le plus grand bonheur qui pût arriver à un Romain ; Horace avait attendu d'avoir plus de trente ans pour le connaître. Nous avons vu que son domaine, quand il en prit possession, était fort négligé et que la maison tombait en ruine. Il lui fallut d'abord bâtir et planter; ne l'en plaignons pas, ces soucis ont leurs charmes : on aime mieux sa maison quand on l'a construite ou réparée, on s'attache à sa terre par les soins mêmes qu'elle vous coûte. Il y venait toujours avec plaisir et le plus souvent qu'il pouvait. Tout lui servait de prétexte pour quitter Rome : il y faisait trop chaud ou trop froid; on approchait des saturnales, époque insupportable de l'année, où toute la ville était en l'air; c'était le moment de terminer un ouvrage que Mécène réclamait avec insistance : or le moyen de rien faire de bon à Rome, où les

bruits de la rue, le tracas des relations, les importuns qu'il faut recevoir ou visiter, les mauvais vers qu'il faut entendre, vous enlèvent le meilleur de votre temps! Il serrait donc, dans sa valise, Platon avec Ménandre, emportait l'œuvre commencée, promettant de faire merveille, et partait pour Tibur. Mais, quand il était chez lui, ses belles résolutions ne tenaient pas. Il avait bien autre chose à faire que de s'enfermer dans son cabinet d'étude! Il lui fallait causer avec son fermier et surveiller ses travailleurs. Il allait les voir à l'ouvrage, et quelquefois il y mettait lui-même la main. Il enfonçait la bêche dans le champ, il en ôtait les pierres, au grand amusement des voisins, qui admiraient à la fois son ardeur et sa maladresse,

Rident vicini glebas et saxa moventem.

Le soir, il recevait à sa table quelques propriétaires des environs. C'étaient de braves gens, qui ne disaient pas de mal du voisin, et n'avaient pas pour unique conversation, comme les élégans de Rome, de parler des courses ou du théâtre. Ils traitaient des questions plus sérieuses, et leur sagesse rustique s'exprimait volontiers en proverbes et en apologues. Ce qui plaisait surtout à Horace dans ces dîners de campagne, c'est qu'on s'y moquait de l'étiquette, que tout y était simple et frugal, qu'on ne se croyait pas tenu d'obéir à ces sottes lois que Varron avait rédigées et qui étaient devenues le code de la bonne compagnie. On se gardait bien d'élire un roi du festin, qui imposât aux convives le nombre des coupes qu'il fallait vider. Chacun mangeait à sa faim et buvait à sa soif : c'étaient, dit Horace, des repas divins : *O noctes cœnæque Deum!*

Cependant il ne restait pas toujours chez lui, quelque plaisir qu'il trouvât à y être. Cet homme rangé, régulier, pensait qu'il faut mettre de temps en temps quelques irrégularités dans sa vie. N'est-ce pas un sage de la Grèce, Aristote, je crois, qui recommande, dans l'intérêt de la santé, qu'on se permette un excès par mois? Cela sert au moins à rompre les habitudes. C'était aussi l'opinion d'Horace : quoiqu'il fût le moins fou des hommes, il trouvait assez agréable de faire une folie à l'occasion : *dulce est desipere in loco.* Avec l'âge, ces folies étaient devenues moins vives et plus rares; il aimait pourtant toujours à interrompre par quelques équipées de plaisir la sage uniformité de son existence. Il retournait alors à Préneste, à Baïes, à Tarente, qu'il avait tant aimées et tant visitées pendant qu'il était jeune. Une fois, il fut infidèle à ces vieilles affections et choisit pour but de son voyage des lieux qui lui étaient nouveaux. Voici quelle fut l'occasion de ce changement. Un médecin grec, Antonius Musa, venait de guérir Auguste d'une très grave

maladie, où l'on avait craint de le perdre, par l'application de l'eau froide. Aussitôt l'hydrothérapie devint à la mode. On fuyait les sources thermales, autrefois si recherchées, pour s'en aller à Clusium, à Gabies, dans les pays de montagne où se trouvaient des fontaines d'eau glacée. Horace fit comme les autres : pendant l'hiver de l'année 730, au lieu de se diriger du côté de Baïes, comme à l'ordinaire, il tourna la bride de son petit cheval vers Salerne et Velia. Ce fut l'affaire d'une saison. L'année suivante, le gendre et l'héritier de l'empereur, Marcellus, étant tombé très malade, on s'empressa d'appeler Antonius Musa, qui appliqua son remède habituel; mais le remède ne guérissait plus. L'hydrothérapie, qui avait sauvé Auguste, n'empêcha pas Marcellus de mourir. Elle fut aussitôt abandonnée, et les malades reprirent le chemin de Baïes. Quand Horace se mettait en route pour ces voyages extraordinaires, il entendait changer de régime. « Chez moi, disait-il, je m'accommode de tout; mon petit vin de la Sabine me paraît délicieux; je me régale avec des légumes de mon jardin assaisonnés d'une tranche de lard. Mais, une fois que j'ai quitté ma maison, je deviens plus difficile, et les fèves, toutes parentes qu'elles sont de Pythagore, ne me suffisent plus. » Aussi, avant de se diriger du côté de Salerne, où il n'allait pas d'ordinaire, prend-il la précaution de demander à l'un de ses amis quelles sont les ressources du pays, si l'on y peut trouver du poisson, des lièvres, des sangliers, de quoi revenir chez lui gras comme un Phéacien; il tient surtout à connaître ce qu'on y boit, il lui faut un vin généreux qui le rende beau parleur, « qui lui donne des forces et le rajeunisse auprès de sa jeune maîtresse de Lucanie. » C'est, comme on voit, pousser la précaution fort loin. A Baïes, à Préneste, à Salerne, dans ces lieux fréquentés par tout le beau monde de Rome, il n'était pas assez riche pour posséder une maison qui lui appartînt; il avait ses gîtes ordinaires (*deversoria nota*), où il allait loger. Ces appartemens d'occasion n'étaient pas toujours commodes. Sénèque, qui était bien plus riche qu'Horace, habitait, quand il était à Baïes, au-dessus d'un bain public, et il nous a fait une description très amusante des bruits de tout genre qui troublaient son repos. Horace, qui aimait ses aises, et qui souhaitait être tranquille, ne devait pas faire, dans ces endroits agités, un fort long séjour. Sa fantaisie satisfaite, il revenait au plus vite dans sa paisible maison des champs, et je me figure que ces quelques semaines de fatigue la lui faisaient trouver plus agréable et plus douce.

On s'aperçoit bien, quand on lit avec soin ses œuvres, que son affection pour sa campagne va sans cesse en grandissant. Au début, quand il y avait passé quelques semaines, le souvenir de Rome se réveillait dans sa pensée. — Ces grandes villes, qu'on déteste,

quand on est forcé d'y vivre, il suffit d'en sortir pour les regretter ! — L'esclave d'Horace, le jour où, abusant de la liberté des saturnales, il dit à son maître tant de vérités désagréables, ne manque pas de lui reprocher de ne jamais se plaire où il est :

> Romæ rus optas, absentem villicus urbem
> Tollis ad astra levis.

Lui-même s'en voulait beaucoup de son inconstance ; il s'accusait « de n'aimer que Rome, quand il était à Tibur, et de songer à Tibur, dès qu'il se trouvait à Rome. » Il finit pourtant par se guérir entièrement de cette légèreté qui l'impatientait. C'est un témoignage qu'il se rend dans l'épître qu'il adresse à son fermier, et où il essaie de le convaincre qu'il n'est pas nécessaire, pour être heureux, d'avoir un cabaret dans son voisinage. « Quant à moi, lui dit-il, tu sais que je suis aujourd'hui conséquent avec moi-même, et que je ne m'éloigne d'ici qu'avec tristesse toutes les fois que d'odieuses affaires me rappellent à Rome. » Sans doute il s'arrangeait pour séjourner de plus en plus dans sa maison de campagne ; il espérait qu'un jour pourrait venir où il lui serait possible de ne plus guère la quitter ; il comptait sur elle pour porter plus légèrement le poids des dernières années.

Elles sont lourdes, quoi qu'on fasse, et l'âge ne vient jamais sans amener avec lui beaucoup de tristesse. C'est d'abord une nécessité qu'on laisse, quand la vie se prolonge, beaucoup de ses amis sur la route. Horace en a perdu auxquels il était très tendrement attaché ; il a eu le malheur de survivre dix ans à Tibulle et à Virgile. Que de regrets n'a pas dû lui coûter la mort du grand poète dont il disait « qu'il ne connaissait pas d'âme plus candide que la sienne et qu'il n'avait pas de meilleur ami ! » Le grand succès qu'obtint l'œuvre posthume de Virgile ne dut le consoler qu'à moitié de sa perte, car il regrettait en lui l'homme autant que le poète. Mécène aussi, qu'il aimait tant, lui donna de grands sujets de tristesse. Ce favori de l'empereur, ce roi de la mode, dont tout le monde enviait la fortune, finit par être très malheureux. On a beau prendre toute sorte de précautions pour s'assurer du bonheur, fuir les affaires, chercher le plaisir, amasser des richesses, s'entourer de gens d'esprit, réunir autour de soi tous les agrémens de l'existence, les ennuis et la douleur, quelque effort qu'on fasse pour leur fermer la porte, trouvent le moyen d'entrer. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que Mécène fut d'abord malheureux par sa faute. Il avait eu le tort, — un homme si prudent et si sage ! — d'épouser sur le tard une coquette et d'en devenir très amoureux. Elle lui donna des rivaux, et, parmi eux, l'empereur lui-même, dont il n'osait pas être jaloux. Lui, qui avait tant

ri des autres, il donnait aux Romains la comédie à ses dépens. Son temps se passait à quitter Térentia et à la reprendre : « Il s'est marié plus de cent fois, disait Sénèque, quoiqu'il n'ait eu qu'une femme. » A ces tracas intérieurs se joignirent les maladies. Sa santé n'avait jamais été bonne ; l'âge et les chagrins la rendirent plus mauvaise. Pline nous dit qu'il passa trois années entières sans pouvoir dormir. Comme il supportait mal la souffrance, il désespérait ses amis par ses plaintes. Horace, qu'il entretenait toujours de sa fin prochaine, lui répondait en beaux vers : « Toi, Mécène, mourir le premier ! toi, l'appui de ma fortune, l'ornement de ma vie ! Les dieux ne le permettront pas et je n'y veux pas consentir. Ah ! si le destin hâtant ses coups me ravissait en toi la moitié de mon être, que deviendrait l'autre ? Que ferais-je désormais, odieux à moi-même et ne me survivant qu'à demi ? »

Au milieu de ces tristesses, Horace lui-même se sentait vieillir. C'est une heure grave dans la vie que celle où l'on se trouve en présence de la vieillesse. Cicéron, qui s'en approchait, voulut se donner du cœur par avance, et, comme il se consolait de tout en écrivant, il composa son *de Senectute*, livre charmant, où il essaie de parer de quelques grâces les dernières années de la vie. Il n'eut pas à faire usage des consolations qu'il s'était préparées, et l'on ne sait si, le moment venu, elles lui auraient paru suffisantes. Je crains bien que cet esprit si jeune et si plein de vie ne se fût résigné qu'avec peine aux décadences inévitables de l'âge. Horace, non plus, n'aimait pas la vieillesse, et il en a fait un tableau assez morose dans son *Art poétique*. Il avait d'autant plus de motifs de la détester qu'elle avait dû venir pour lui d'assez bonne heure. Dans un de ces passages où il nous fait si volontiers les honneurs de sa personne, il nous dit que ses cheveux blanchirent vite ; pour comble de disgrâce, il avait beaucoup grossi ; et, comme il était de petite taille, son embonpoint lui allait fort mal. Auguste, dans une de ses lettres, le compare à ces mesures des liquides qui sont plus larges que hautes. Si, malgré ces signes trop évidens qui l'avertissaient de son âge, il avait tenté de se faire illusion à lui-même, il ne manquait pas de gens autour de lui pour le détromper. C'était le portier de Néère, qui ne laissait plus entrer son esclave, affront qu'Horace était forcé de supporter sans se plaindre. « Mes cheveux qui commencent à blanchir, disait-il, m'avertissent de ne pas chercher de querelle. Je n'aurais pas eu tant de patience du temps de ma bouillante jeunesse, sous le consulat de Plancus. » Puis, c'était Néère elle-même qui refusait de venir quand il l'appelait ; et cette fois encore, le pauvre poète se résignait d'assez bonne grâce. trouvait, après tout, qu'elle avait raison et qu'il était naturel qu l'amour préférât la jeunesse à l'âge mûr :

Abi
Quo blandæ juvenum te revocant preces.

Heureusement, ce n'était pas un mélancolique comme ses amis Tibulle et Virgile. Il avait même sur ce point des opinions très différentes des nôtres. Tandis que nous avons pris l'habitude, depuis Lamartine, de regarder la tristesse comme un des élémens essentiels de la poésie, il croyait, au contraire, que la poésie a le privilège de nous empêcher d'être tristes : « Un homme que protègent les Muses, disait-il, jette aux vents qui les emportent les soucis et les chagrins. » Sa philosophie lui avait appris à ne pas se révolter contre les maux inévitables. « Quelque pénibles qu'ils soient, on les rend plus légers en les supportant. » Il acceptait donc avec résignation la vieillesse, parce qu'on ne peut pas s'y soustraire et qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de vivre longtemps sans vieillir. La mort elle-même ne l'effrayait pas ; il n'était pas de ceux qui s'en accommodent tant bien que mal à la condition de ne s'en occuper jamais. Il conseillait au contraire d'y penser toujours. « Ne comptez pas sur l'avenir. Croyez que le jour qui vous éclaire est le dernier qui vous reste à vivre. Le lendemain aura plus de charme pour vous si vous n'espériez pas le voir.

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum;
Grata superveniet quæ non sperabitur hora. »

Ce ne sont pas là, comme on pourrait le supposer, de ces forfanteries de peureux qui crient devant la mort pour ne pas l'entendre venir. Jamais Horace n'a été plus calme, plus énergique, plus maître de son esprit et de son âme que dans les ouvrages de son âge mûr. Les dernières lignes qui nous restent de lui sont les plus fermes et les plus sereines qu'il ait écrites.

Alors, plus que jamais, la petite vallée sabine devait lui plaire. Quand on visite ces beaux lieux tranquilles, on se dit qu'ils paraissent faits pour abriter la vieillesse d'un sage. Il semble qu'avec d'anciens serviteurs, quelques amis fidèles, une provision de livres bien choisis, le temps doit y passer sans tristesse. Mais je m'arrête : comme Horace ne nous a pas fait de confidences sur ses dernières années et que personne après lui ne nous les a racontées, nous serions réduits, pour en parler, à former quelques conjectures, et il en faut mettre le moins possible dans la vie d'un homme qui a tant aimé la vérité.

GASTON BOISSIER.

LA

DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

AUX ÉTATS-UNIS

LA JEUNESSE ET LA VIE MILITAIRE D'ANDRÉ JACKSON.

I. J. Parton, *Life of A. Jackson.* Boston, 1876. — II. W.-G. Sumner. *Andrew Jackson as a public man.* Boston, 1883.

La présidence du général Jackson a marqué une époque dans l'histoire des États-Unis : il a imprimé une direction nouvelle à la politique de son pays : il a exercé sur les mœurs publiques une influence funeste qui dure encore. Parmi les plus illustres de ses concitoyens, nul peut-être n'a égalé sa prodigieuse popularité : dans tous les états de l'Union, des villes ou des comtés ont reçu son nom ; la maison dans laquelle il a vécu, rachetée à ses héritiers, est devenue la propriété de la nation ; le congrès lui a fait ériger une statue équestre sur une des places de Washington bien avant que le même hommage ait été rendu au fondateur de l'indépendance et de la liberté américaines, et lorsqu'un des écrivains les plus distingués des États-Unis, M. Parton, a voulu raconter son histoire, il a consacré à la recherche des sources d'information, à l'analyse des documens originaux, à l'examen des témoignages contemporains qu'il a soigneusement recueillis cette patriotique sollicitude et cette scrupuleuse

préoccupation de la vérité qu'ont portées les maîtres de la science historique dans l'étude de la vie des grands politiques et des grands capitaines.

Un jeune et brillant écrivain français (1) parcourant, il y a dix-huit ans, l'Amérique, s'étonnait que les événemens eussent fait à « cette grossière et grotesque figure » une si grande place dans l'histoire. Nous ne partageons ni son dédain, ni sa surprise. Les sociétés démocratiques subissent plus que toutes les autres cet entraînement que Thomas Carlyle a décrit sous le nom de *Hero-worship* et dont il a fait une loi universelle de l'humanité. La démocratie veut avoir ses héros : elle les fait à sa mesure et à son image. Prompte à se laisser séduire par les triomphes de la force ou par les sonorités de la parole, elle n'exige de ses élus ni les dons du génie, ni les délicatesses de la conscience, ni l'intégrité du caractère; mais elle veut par-dessus tout, comme son ancêtre le vieux Dêmos, des serviteurs dociles de ses mobiles volontés; elle cherche à retrouver en eux le reflet de ses propres instincts, ou plutôt c'est elle-même avec ses passions et ses rancunes qu'elle acclame et qu'elle prétend couronner dans leur personne. A ceux qu'elle a choisis de la sorte elle ne marchande ni les faveurs, ni la puissance. « Qu'on le fasse César! » ce cri de la foule romaine qu'a recueilli le génie de Shakspeare n'a pas cessé de retentir à travers les siècles, et l'Amérique l'a entendu à certains jours de son histoire comme l'Europe contemporaine.

Mal étrange et redoutable auquel les nations modernes ne sauraient opposer d'autre remède que le développement croissant de la liberté dans les institutions et dans les mœurs! Il y va de leur avenir et de leur honneur : car si la démocratie libre est la plus noble forme du gouvernement des sociétés humaines, il n'en est pas de plus méprisable que la démocratie asservie.

I.

Au commencement du XVIIe siècle, Jacques Ier envoya dans le nord de l'Irlande une colonie d'Écossais presbytériens pour repeupler les parties de la province d'Ulster dévastées par la guerre et confisquées au profit de la couronne d'Angleterre. Les nouveau-venus prirent racine dans le pays et s'y confondirent peu à peu avec les débris de l'ancienne population indigène. De cette fusion sortit une race d'une originalité singulière en qui l'impétueuse ardeur

(1) M. Ernest Duvergier de Hauranne, *Huit mois en Amérique*. voir la *Revue* du 15 février 1866.

du caractère irlandais s'unit à la rude énergie, à l'esprit pratique, processif et obstiné de la nation écossaise. Cette race laborieuse et forte fournit un ample contingent à l'émigration du Nouveau-Monde et donna aux États-Unis plus d'un homme illustre. C'est à elle qu'ont appartenu Calhoun, le grand orateur du Sud et le doctrinaire de l'esclavage, le président Polk, le célèbre journaliste Horace Greeley, et celui de tous qui en a conservé le plus profondément l'empreinte, le général André Jackson.

Le grand-père de ce dernier était un modeste marchand drapier de la petite ville de Carrickfergus, située à neuf milles de Belfast. En 1765, le plus jeune de ses quatre fils émigra en Amérique avec sa femme, Élisabeth Hutchinson, qui appartenait à une pauvre famille de cultivateurs des environs. Ils débarquèrent à Charleston et se rendirent à 160 milles au nord de cette ville dans un *settlement* où s'étaient déjà fixés un grand nombre de leurs compatriotes et qu'avait occupé précédemment la tribu indienne des Waxhaws. C'était une région fertile, située sur la frontière des deux Carolines, arrosée par la rivière la Catawba, et formant une sorte d'oasis au milieu des sombres forêts de pins dont ce pays était couvert. André Jackson et sa femme y vécurent pendant deux ans de la vie des pionniers américains, habitant une cabane formée de troncs d'arbres à peine équarris, défrichant la forêt, et cherchant à conquérir par le fer et le feu un sol rebelle et sauvage. La fièvre des bois interrompait souvent ces rudes labeurs : affaibli par les fatigues et les privations, le pauvre émigrant de Carrickfergus ressentit les atteintes du mal et y succomba. Sa femme restait veuve avec deux enfans et dans un état de grossesse avancée. Quelques jours après la mort de son mari, le 15 mars 1767, elle donna le jour, dans un misérable *log-house* où elle avait été recueillie, à un fils qui reçut, comme son père, le prénom d'André.

Le futur président des États-Unis passa les premières années de son enfance dans le *settlement* où il était né, chez un oncle qui possédait quelque aisance. Sa mère, qui, dans ses rêves d'ambition, aspirait à faire de lui un ministre presbytérien, l'envoya à l'école voisine. La somme de connaissances qu'il y acquit fut assez médiocre : il apprit tout juste à lire, à écrire et à compter; et son orthographe resta toujours d'une remarquable incorrection. Il excellait dans les exercices du corps : mais il passait pour un écolier sauvage, turbulent, d'une humeur emportée et d'un caractère intraitable.

Les événemens ne tardèrent pas d'ailleurs à interrompre son éducation et à troubler profondément sa vie. Il avait neuf ans lorsque fut signée la déclaration d'indépendance des Etats-Unis :

quatre ans plus tard, il voyait les troupes anglaises envahir le pays qu'habitait sa famille et saccager le modeste logis de sa mère. Mrs Jackson fut forcée de s'enfuir précipitamment avec son beau-frère et ses enfans pour chercher un asile à quelques milles de là. A cette époque, son fils aîné Hugues, qui s'était engagé et qui avait pris part aux premiers combats de l'indépendance, venait de mourir des suites de ses fatigues. André, qui avait à peine quatorze ans, et son frère Robert, un peu plus âgé que lui, se joignirent à des bandes de partisans qui tenaient la campagne contre les troupes anglaises. Ils furent rencontrés et pris par une colonne de dragons. un officier brutal ordonna à André de nettoyer ses bottes : l'enfant refusa fièrement et demanda à être traité en prisonnier de guerre. Sa réponse lui valut un coup de sabre, dont il porta toute sa vie la cicatrice. « Je suis sûr qu'il s'en sera souvenu à la Nouvelle-Orléans, » disait un de ses parens à son historien M. Parton. Son frère eut à subir les mêmes violences : tous deux furent emmenés à 40 milles du lieu où ils avaient été trouvés, dans la ville de Camden, où étaient réunis de nombreux prisonniers. On les jeta dans un obscur et étroit cachot, sans lits, sans secours médicaux, sans autre nourriture qu'une ration de pain insuffisante. La petite vérole sévissait au milieu de cette agglomération, et les deux frères ne tardèrent pas à éprouver les effets de la contagion. Ils étaient à peine hors de danger lorsque leur mère, qui les avait rejoints, parvint, à force de démarches, à les faire comprendre dans un échange de prisonniers. La courageuse femme ramena ses deux fils épuisés par les fatigues et la maladie, couverts de vêtemens en lambeaux et montés sur deux chevaux qu'ils avaient à peine la force de conduire. Ils furent surpris au milieu de la route par une pluie torrentielle et glaciale. Deux jours après, Robert était mort; André avait le délire et une fièvre ardente; mais la vigueur de sa constitution et les soins de sa mère le sauvèrent.

Il venait d'entrer en convalescence lorsque Mrs Jackson fut appelée à Charleston par des parens prisonniers sur les pontons qui réclamaient sa présence et ses soins. Elle quitta le chevet de son enfant malade pour ne plus le revoir. Les épreuves qu'elle avait supportées d'un cœur si ferme avaient surpassé ses forces; en revenant de Charleston, elle fut obligée de s'arrêter chez un de ses cousins et elle y mourut avant que la nouvelle de sa maladie fût parvenue à son fils.

André Jackson avait alors quinze ans : il restait orphelin, sans asile et sans ressources. Tous ceux qu'il avait aimés lui avaient été presque en même temps enlevés, et le souvenir de ces premières douleurs devait rester attaché d'une manière ineffaçable, dans son

âme de patriote, à la mémoire des luttes et de la conquête de l'indépendance de son pays.

Dès que ses forces le lui permirent, il alla demeurer chez un de ses cousins, sellier de son état, et y travailla quelque temps avec lui. Mais il ne tarda pas à renoncer à ce travail manuel, et il retourna au lieu où s'était écoulée sa première enfance pour y diriger une petite école. Son instruction personnelle était trop bornée pour qu'il pût espérer de grands succès dans la carrière de l'enseignement. Cependant il y gagna quelque argent, et ces modestes économies lui permirent de se livrer à l'étude pratique du droit.

La paix venait d'être conclue avec l'Angleterre et l'indépendance des États-Unis était irrévocablement conquise. Les légistes américains avaient joué un grand rôle dans la période de luttes qui venait de se terminer; ils allaient en remplir un plus considérable encore dans la pratique et le développement des institutions nouvelles. Accoutumés par l'étude des lois à remonter aux principes du gouvernement, préparés par le respect des précédens qui forment la base de la jurisprudence anglaise à maintenir l'esprit de tradition contre les entraînemens populaires, également propres, à raison de leurs habitudes de discussion publique et d'obéissance à la chose jugée, à prendre part à la confection des lois et à en assurer l'exécution, ils devaient former la classe politique supérieure et, comme l'a dit Tocqueville, l'aristocratie véritable de la république des États-Unis. Cette prédominance nécessaire des hommes de loi dans la démocratie américaine frappait déjà tous les esprits clairvoyans, et de toutes parts de jeunes ambitions se sentaient attirées vers une profession qui semblait devoir ouvrir à la fois à des hommes laborieux et actifs le chemin de la fortune et l'accès de la vie publique. Ce fut dans ces dispositions que Jackson se rendit à Salisbury, petite ville de la Caroline du Nord et qu'il entra dans l'étude d'un *solicitor* nommé Spruce Mac Cay, chez lequel il resta deux ans. L'exiguïté de ses ressources et les lacunes de son éducation antérieure ne lui permettaient pas de se livrer à des études théoriques de jurisprudence, mais il acquit l'expérience des affaires et les notions pratiques de procédure indispensables à l'exercice de la profession d'avocat, et il obtint, en 1787, l'autorisation d'exercer cette profession auprès des cours de la Caroline du nord.

C'était alors un grand jeune homme de vingt ans, d'une taille élevée et assez élégante ; une épaisse chevelure d'un blond ardent encadrait sa longue et maigre figure aux traits irréguliers mais expressifs; ses yeux bleus au regard fixe et perçant révélaient la pénétration de son intelligence, la violence de son caractère et pardessus tout l'indomptable énergie de sa volonté. C'était un excellent

cavalier, un habile tireur, un amateur passionné de courses de chevaux et de combats de coqs, assez disposé à abandonner pour les séductions et les périls de la vie aventureuse de la frontière la laborieuse et monotone existence de l'étude du *solicitor*.

II.

La destinée du jeune légiste de Salisbury allait bientôt lui ouvrir une carrière nouvelle merveilleusement appropriée à son humeur aventureuse et à sa rude énergie. La nation américaine, à peine sortie des épreuves de son affranchissement, commençait à briser le cercle étroit de ses premières frontières, et cédait à ce grand mouvement d'expansion dans la direction de l'Ouest qui ne devait trouver son terme que sur les bords de l'Océan-Pacifique. De hardis pionniers, attirés par les récits d'Indiens vagabonds vers des régions inexplorées, défrichaient les immenses forêts qui couvraient le sol, chassaient les animaux sauvages qui peuplaient ces vastes solitudes, cultivaient cette terre dont ils étaient les premiers maîtres, y groupaient des cabanes qui formaient le noyau d'un village et bientôt d'une ville. Les Indiens disparaissaient peu à peu, refoulés par la race conquérante, et la civilisation américaine prenait possession d'un nouveau territoire. Telle était alors la condition de cette région comprise entre la chaîne des Alleghanys et le Mississipi qui forme aujourd'hui l'état de Tennessee et qui, dans la jeunesse de Jackson, dépendait encore de la Caroline du nord. Quelques milliers de *settlers* y étaient déjà fixés, et le patron de Jackson, Spruce Mac Cay, venait d'y être attaché à la première cour de justice dont le siège devait être à Jonesboro. Un autre homme de loi de Salisbury, John Mac Nairy, fut nommé juge de la cour suprême pour le district occidental du Tennessee et offrit à Jackson de remplir dans ce district les fonctions de *public prosecutor*. C'était un emploi assez peu enviable et qui n'était pas sans périls au milieu de ces rudes populations, et dans un pays sauvage éloigné d'environ cinq cents milles des parties populeuses de la Caroline du nord. Mais Jackson n'était pas homme à s'émouvoir de ces périls et il partit gaiement à cheval pour cette lointaine destination, en compagnie du nouveau juge, de son greffier et de quelques jeunes avocats. La petite caravane traversa cette région montagneuse dont la solitude n'était interrompue de temps à autre que par le passage de quelques familles d'émigrans qui partaient, le fusil et la pioche sur l'épaule, à la recherche de la fortune. Elle s'arrêta quelques semaines à Jonesboro qui était alors la principale ville du Tennessee oriental, et y attendit

une escorte qui devait la conduire par une route récemment ouverte à la future capitale de l'état, Nashville. Elle arriva dans cette dernière ville à la fin d'octobre 1788 au moment où venait d'être ratifiée la constitution des États-Unis et où allaient être nommés les électeurs chargés de procéder à la première élection présidentielle.

Le pays qu'allait habiter Jackson était une riante et riche contrée dominée par des collines boisées et traversée par le cours sinueux d'un des affluens de l'Ohio, le Cumberland. La vallée du Cumberland était alors l'un des avant-postes de la civilisation : les Indiens y faisaient de fréquentes incursions et y menaçaient sans cesse la sécurité de la population émigrante encore peu nombreuse; les émigrans eux-mêmes semblaient avoir, au milieu des dangers de cette aventureuse existence, contracté les mœurs violentes de la vie sauvage : les querelles, les attaques à main armée, les disputes pour la possession du sol étaient incessantes et rendaient fort laborieuse la tâche des tribunaux improvisés à la hâte dans chacune des agglomérations de *log-houses* qu'on décorait du nom de villes.

Jackson, qui cumulait, suivant la coutume anglo-saxonne, les fonctions d'accusateur public et celles d'avocat, se créa rapidement une clientèle assez nombreuse. A son arrivée, le Tennessee occidental ne possédait qu'un avocat qui était le défenseur attitré des débiteurs insolvables ou récalcitrans. Le nouveau-venu se fit l'avocat des créanciers, et il dirigea les poursuites dont il était chargé avec une âpreté et une vigueur qui lui valurent de véritables succès.

Les avocats exerçaient d'ordinaire dans toutes les cours de justice du territoire. Ce rôle actif d'*avocat-pionnier*, comme l'a fort heureusement nommé M. Parton, convenait singulièrement à Jackson. Il parcourait sans cesse de l'est à l'ouest les montagnes et les régions désertes du Tennessee. Tantôt il faisait route avec une caravane d'hommes de loi et de cliens qui se rendaient aux sessions de quelque cour éloignée ; tantôt il profitait de l'escorte qui accompagnait une troupe d'émigrans ; tantôt enfin il voyageait seul, le *rifle* au poing, campant dans les bois, couchant enveloppé dans son manteau au pied d'un arbre, évitant d'allumer du feu, quelle que fût la rigueur de la saison, dans la crainte d'attirer l'attention des Indiens qui parcouraient le pays. Peu à peu cependant l'accroissement du nombre des émigrans et le succès de quelques expéditions dirigées contre les tribus indiennes eurent pour effet de refouler ces dernières vers le désert. Les communications devinrent plus libres, la sécurité commença à régner dans la vallée du Cumberland, et la prospérité de cette riche contrée prit un rapide essor.

La fortune de Jackson suivit celle du pays. Le numéraire était rare dans ces lointaines régions et les objets d'utilité commune y

servaient de moyen d'échange. On y donnait en paiement des chevaux, des bestiaux, des haches, des outils, des clochettes pour le bétail : mais les concessions de terre, dont le prix ne dépassait pas alors un demi-dollar par acre (1), étaient devenues une véritable monnaie courante. Jackson en reçut une quantité considérable à titre d'honoraires ; il en acheta, en revendit et en échangea à des conditions avantageuses, et lorsqu'en 1796 le Tennessee fut admis dans l'Union, il était un des principaux propriétaires fonciers de cet état.

D'autres liens l'avaient à cette époque définitivement attaché à ce pays. Lorsqu'à son arrivée à Nashville, il avait eu à faire choix d'un logement, il avait pris pension chez une dame Donelson, veuve d'un des plus hardis pionniers de la contrée, qui avait, quelques années auparavant, trouvé la mort dans une embuscade d'Indiens. Mrs Donelson vivait avec sa fille, mariée à un habitant du Kentucky, nommé Louis Robarts. Cette dernière était une jeune femme vive, alerte, enjouée et accoutumée dans son enfance à suivre son père à cheval au travers des montagnes du Tennessee ou à manier le gouvernail lorsqu'il descendait le cours du Cumberland pour diriger quelque expédition contre les Indiens. Jackson se plaisait dans la société de sa jeune hôtesse, et quoique leurs relations eussent conservé un caractère irréprochable, si l'on s'en rapporte au témoignage digne de foi du juge Overton, alors pensionnaire de Mrs Donelson, elles éveillèrent la jalousie de l'ombrageux Kentuckien. Il partit pour son pays après une scène violente et donna bientôt à sa femme l'ordre de l'y rejoindre. Celle-ci manifesta une véritable terreur à l'appel de son mari et, au lieu d'y répondre, elle alla s'embarquer sur le Mississipi pour demander un asile à des amis qui habitaient Natchez. Elle se fit accompagner dans ce long et pénible trajet par un vieux colonel, ami de sa famille, et par Jackson, qui devait protéger les voyageurs contre les attaques des Indiens. Ce dernier revint aussitôt à Nashville, se montrant fort contrarié d'un incident qui défrayait toutes les conversations, et manifestant le regret d'avoir involontairement compromis une jeune femme pour laquelle il professait autant d'estime que d'affection. Le bruit se répandit peu de temps après que la législature de l'état de Virginie, dont le Kentucky faisait alors partie, avait prononcé le divorce des époux Robarts. Les habitans du Tennessee, peu familiers avec la législation et la jurisprudence des états voisins, ignoraient que, d'après les lois de la Virginie, la décision par laquelle la législature accueillait une demande de divorce n'avait qu'un caractère prépa-

(1) 40 ares environ.

ratoire et subordonnait la dissolution définitive du mariage à la vérification par une cour de justice des faits allégués par l'époux demandeur. On tint donc pour une sentence pure et simple de divorce la décision qui accueillait la demande de Louis Robarts à la charge par lui de faire la preuve légale de l'infidélité dont il accusait sa femme. Jackson, qui, en sa qualité de légiste, aurait dû se montrer plus éclairé ou plus circonspect, partagea l'erreur commune; il se rendit sans autre vérification à Natchez, demanda la main de Rachel Donelson, « épouse divorcée de Louis Robarts, » l'épousa dans l'été de 1791 et la ramena à Nashville sans que personne songeât à mettre en doute la régularité de leur union. On fut fort étonné d'apprendre, plus de deux ans après ces événemens, que Louis Robarts s'était présenté, le 27 septembre 1793, devant la cour de justice du comté de Mercer, qu'il avait offert de prouver que sa femme l'avait abandonné pour vivre avec l'*attorney at law* André Jackson, que le jury avait déclaré les faits constans et que la dissolution du mariage avait été en conséquence définitivement prononcée. Le juge Overton, qui reçut le premier cette nouvelle, en fit aussitôt part à son ami, mais il eut grand'peine à le décider à faire régulariser une union que la bonne foi des parties ne suffisait pas à légitimer. Jackson se rendit cependant à ses représentations et consentit, au mois de février 1794, à la célébration d'un nouveau mariage.

Ce fut une des plus pénibles épreuves de sa vie. Le tendre et profond attachement qu'il conserva toujours pour sa femme lui rendait particulièrement odieuses les allusions outrageantes à ces incidens auxquelles se livrèrent souvent ses ennemis. Dans la lutte de 1828 pour l'élection présidentielle, les journaux qui combattaient sa candidature représentèrent sous un jour odieux les circonstances de son mariage, et la polémique qui s'engagea à ce sujet fut empreinte de cette impitoyable grossièreté que portent les Américains dans la discussion de la vie privée aussi bien que de la conduite politique de leurs hommes d'état. Ce fut alors qu'il invoqua le témoignage respecté de son vieil ami Overton et qu'il obtint de lui la publication du récit auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent.

Sa considération et son influence sur ses concitoyens n'en reçurent d'ailleurs aucune atteinte, et en 1796, il fut le premier représentant envoyé au congrès des États-Unis par l'état de Tennessee. Au début de la session, Washington, qui touchait au terme de sa présidence, prononça un discours d'adieux empreint d'une patriotique et religieuse émotion, dans lequel, avant de quitter le pouvoir, il appelait les bénédictions divines sur l'indépendance et les libertés de son pays. Une adresse en réponse à ce discours fut votée

par le congrès : douze membres seulement refusèrent de s'associer à ce témoignage de la reconnaissance nationale et répudièrent ainsi avec éclat les doctrines et la politique du glorieux fondateur de la république américaine. Le nom alors obscur du représentant du Tennessee figure dans cette minorité. Ce fut le premier acte de sa vie publique.

L'année suivante, Jackson siégeait au sénat des États-Unis. En 1798, il donna sa démission et fut appelé par le vote de la législature de son état aux fonctions de juge à la cour suprême, les plus élevées après celles de gouverneur. Il les exerça pendant six ans, allant successivement, suivant l'usage, tenir ses assises dans les divers districts. Le souvenir de ses décisions judiciaires ne paraît pas s'être conservé, mais il eut l'occasion de déployer, dans des circonstances qui sont demeurées légendaires, la rare énergie qui fut toujours le trait dominant de son caractère. Dans une petite ville où il siégeait, on l'avertit que des propos injurieux pour la cour venaient d'être tenus par un plaideur mécontent, dont la stature herculéenne, la violence et les armes qu'il brandissait inspiraient à la population une véritable terreur. Jackson donna l'ordre de l'arrêter, mais l'intimidation était si grande que ni le shérif, ni les hommes qui l'accompagnaient ne parvinrent à s'emparer de ce dangereux personnage. Le juge descendit alors tranquillement de son siège; il marcha, le pistolet au poing, sur le rebelle et lui imposa tellement par son air résolu, son sang-froid et son accent d'autorité qu'il l'obligea à déposer ses pistolets et son *bowie-knife* et à se rendre en prison sans résistance.

En 1804, Jackson dut abandonner ses fonctions judiciaires et se retirer pour un temps de la vie publique afin de se consacrer exclusivement à ses intérêts privés. Nous avons dit que, pendant les dix années qu'il avait passées au barreau, il avait acquis une des fortunes les plus considérables du pays. En 1798, il ne possédait pas moins de 50,000 acres de terre, et, depuis son arrivée à Nashville, le sol avait décuplé de valeur. Il vivait alors à quelques milles de cette ville, dans une importante plantation nommée *Hunter's Hill*, au centre de laquelle il avait fait construire une maison qui se distinguait des *log-houses* environnans par le luxe alors assez rare d'une charpente équarrie et correctement ajustée.

Pendant qu'il siégeait comme sénateur à Philadelphie (1), il avait vendu un lot de terres assez considérable à un négociant de cette ville, nommé David Allison, qui lui avait donné en paiement des

(1) Ce n'est qu'en 1800 que la ville de Washington est devenue le siège du gouvernement.

effets de commerce payables à diverses échéances. Il avait négocié ces effets et en avait employé le produit à acheter des marchandises de diverse nature qu'il avait rapportées à Nashville pour en faire le commerce. Il avait continué à se livrer à ces lucratives opérations, tout en exerçant les hautes fonctions judiciaires dont il avait été revêtu, et il en espérait un notable accroissement de sa fortune, lorsque la faillite de la maison Allison l'obligea à acquitter les billets mis en circulation et lui créa de sérieux embarras pécuniaires. Il résolut alors de se donner tout entier à la liquidation de ses affaires, se démit des fonctions de juge, vendit sa propriété de *Hunter's Hill*, ainsi que 25,000 acres de terres non cultivées, situées dans d'autres parties du Tennessee, et se retira au lieu dit l'*Hermitage*, situé aux portes de Nashville, pour y créer une plantation nouvelle. Ce domaine, cultivé par des esclaves et dont sa femme partageait avec lui la direction, ne tarda pas à devenir florissant : il s'y livrait avec un grand succès à la culture du coton, à l'élève du bétail et des chevaux et se montrait fort jaloux de sa réputation d'habile fermier. En même temps, il installait à Clover-Bottom, à quatre milles de l'Hermitage, une maison de commerce sous la raison sociale Jackson, Coffee et Hutchings. Son actif et intelligent associé Coffee entra dans sa famille en épousant une nièce de Mrs Jackson, devint quelques années plus tard son compagnon d'armes et s'illustra comme général de cavalerie dans la campagne de 1814. Les opérations commerciales auxquelles se livraient Jackson et ses associés étaient multiples. Ils vendaient aux gens du pays du sel, de la poudre, de la toile et du calicot qu'ils faisaient venir de Philadelphie ; ils recevaient en paiement du coton, du blé, du tabac, du porc, des fourrures qu'ils faisaient vendre sur le marché de la Nouvelle-Orléans. On assure même que, dans quelques circonstances, Jackson, qui n'éprouva jamais le moindre scrupule au sujet de la légitimité de l'esclavage, joignit à ces diverses branches d'industrie le commerce des esclaves.

Soit que les résultats de ces opérations n'eussent pas répondu pleinement à ses espérances, soit qu'il voulût se consacrer d'une manière exclusive au développement de son exploitation agricole, il abandonna au bout de quelques années son établissement de Clover-Bottom pour se fixer définitivement à l'Hermitage. Sa modeste demeure se composait à l'origine d'un *block-house* de deux étages qui contenait trois pièces ; il y ajouta une autre maison de plus petites dimensions qu'il rattacha à la première par un passage. Ces constructions primitives firent place, en 1819, à la spacieuse et confortable habitation dans laquelle il passa les vingt-cinq dernières années de sa vie et que l'état de Tennessee acheta en 1856 pour l'offrir aux États-Unis.

L'existence qu'y menait Jackson dans la période qui nous occupe a été décrite par un de ses amis et de ses hôtes, le colonel Thomas Benton. « Jackson, dit-il, s'était à cette époque retiré de la vie publique; il était dans une disposition d'esprit bien connue des hommes d'un talent supérieur qui ne trouvent pas de théâtre propre au développement de leurs facultés. C'était alors un vigilant agriculteur, surveillant par lui-même tous les détails de son exploitation, s'assurant personnellement du bon état de ses champs et de ses clôtures, veillant à ses approvisionnemens et s'occupant avec sollicitude des besoins de ses esclaves. Sa maison était hospitalière; elle était constamment ouverte à ses amis et à ses relations; tous les étrangers qui visitaient l'état y recevaient le meilleur accueil, et le séjour en était rendu particulièrement agréable par la parfaite harmonie du caractère de Mrs Jackson avec le sien (1). »

Les deux époux vivaient, en effet, étroitement unis dans ce paisible intérieur. Ils s'occupaient en commun de l'administration du domaine; le soir, après le souper, ils avaient coutume de s'asseoir en face l'un de l'autre au coin du foyer, fumant tous deux silencieusement de longues pipes de terre, entourés des neveux et nièces de Mrs Jackson, qui, à défaut d'enfans, formaient pour eux une famille d'adoption. Le caractère violent de Jackson s'adoucissait dans la vie domestique, et il témoignait surtout une tendre affection aux enfans, qu'il aimait à voir jouer autour de lui.

Il vivait depuis huit ans dans cette laborieuse et tranquille retraite lorsque les événemens l'appelèrent sur un nouveau théâtre et lui ouvrirent une éclatante destinée.

III.

Une profonde irritation contre l'Angleterre avait survécu dans l'esprit du peuple américain aux luttes de l'indépendance. Washington et les fédéralistes s'étaient efforcés, non sans compromettre leur popularité, de combattre l'ardeur de ces ressentimens. Mais l'élection de Jefferson, en consacrant l'avènement au pouvoir du parti républicain (2), inaugura une politique extérieure à la fois sympathique à la France et ouvertement hostile à l'Angleterre.

Les événemens précipitèrent une rupture que devait fatalement

(1) *Thirty years' view*, tome 1er, page 736.

(2) C'était ainsi qu'on désignait alors le parti qui prit plus tard le nom de parti *démocratique*, sous lequel il devait exercer sur les destinées des États-Unis une si profonde et si durable influence.

entraîner cette politique. Le commerce des États-Unis eut à subir les désastreuses conséquences de la guerre engagée entre les grandes puissances européennes. Napoléon Ier avait, par les décrets de Berlin et de Milan, proclamé le blocus continental et ordonné la saisie de tous les navires neutres venant des ports anglais ou chargés de produits anglais. Le gouvernement britannique, de son côté, par les *ordres du conseil* du 11 novembre 1807, avait déclaré de bonne prise tout bâtiment à destination de l'un des pays d'où le pavillon anglais était exclu, à moins qu'il ne se fût présenté dans un des ports de l'Angleterre et qu'il n'y eût reçu, moyennant le paiement d'une redevance, une licence de navigation. L'accès de tous les ports de l'Europe se trouvait ainsi interdit à la marine des États-Unis, qui avait pris un rapide développement et qui transportait alors sous son pavillon neutre les marchandises de toutes les nations. Mais les Américains se sentirent particulièrement blessés dans leurs intérêts et dans leur orgueil national par la prétention qu'élevait le gouvernement anglais de visiter les navires des nations neutres pour y rechercher et y saisir les déserteurs de sa flotte. Cette pratique vexatoire donna lieu aux plus graves abus : des vaisseaux de guerre furent contraints de subir, aussi bien que des bâtimens marchands, cette humiliante inquisition, et plus de mille matelots d'origine américaine, capturés comme déserteurs au mépris du droit des gens, furent contraints de servir sous le pavillon britannique.

A ces mesures violentes l'Amérique tenta d'opposer, à titre de représailles, un régime de rigoureuses prohibitions.

Au mois de décembre 1807, le congrès, sur la proposition du président Jefferson, vota la loi d'*embargo*, aux termes de laquelle il était interdit, sous peine de saisie, à tout navire, quel que fût son pavillon, de sortir des ports américains à destination d'un port étranger. C'était, en réalité, supprimer d'un trait de plume le commerce extérieur des États-Unis et donner au système du blocus continental un concours aussi efficace qu'inattendu. Funestes aux intérêts qu'elles prétendaient protéger, de telles mesures ne pouvaient, ainsi que l'avaient dès l'origine annoncé les fédéralistes, avoir d'autre résultat que de rendre la guerre inévitable. Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Au mois de janvier 1812, après d'infructueuses négociations engagées par Madison, le congrès ordonna la levée de vingt-cinq mille hommes de troupes régulières et l'enrôlement de cinquante mille volontaires, et autorisa un emprunt de 10 millions de dollars. Le 19 juin suivant, les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre.

Jackson était alors depuis onze ans major-général de la milice

de l'état de Tennessee. Mais il était loin d'être en faveur auprès du président Madison, dont il venait de combattre la réélection, et il semblait peu probable qu'il fût appelé à exercer un commandement dans cette guerre. Cependant, dès le 25 juin, il se mit à la disposition du gouverneur de l'état avec deux mille cinq cents volontaires de sa division, et, à la fin d'octobre, il reçut l'ordre de rejoindre à la tête d'un détachement de quinze cents hommes les troupes réunies à la Nouvelle-Orléans sous le commandement du général Wilkinson en prévision d'une descente des Anglais sur le golfe du Mexique.

Les volontaires furent convoqués à Nashville pour le 10 décembre; ils étaient tenus de fournir leurs armes, leurs munitions, leurs objets de campement et devaient être indemnisés de leurs avances par le gouvernement. Deux mille volontaires répondirent à cet appel. Ils formaient un régiment de cavalerie à la tête duquel était placé Coffee, l'ancien associé de la maison de commerce de Clover Bottom, et deux régimens d'infanterie, dont l'un avait pour colonel un jeune et ardent officier destiné à jouer plus tard un rôle politique, Thomas Benton.

Le 7 janvier 1813, l'infanterie s'embarqua sur une petite flottille et descendit le cours du Cumberland, de l'Ohio et du Mississipi jusqu'à Natchez, où se rendait de son côté la cavalerie.

Jackson annonça ce départ au secrétaire de la guerre dans un langage présomptueux et emphatique. « J'ai l'honneur de vous informer, lui écrivait-il, que je suis à la tête de deux mille soixante-dix volontaires, l'élite de nos concitoyens, qui vont à l'appel de leur pays exécuter la volonté du gouvernement, qui n'ont pas de scrupules constitutionnels et qui, si le gouvernement l'exige, se réjouiront de trouver l'occasion de planter l'aigle américaine sur les remparts de Mobile, de Pensacola et du fort Saint-Augustin, bannissant des côtes du Sud toute influence anglaise... »

Le moment n'était pas venu de réaliser ces ambitieuses espérances. Rien n'avait été préparé pour recevoir à la Nouvelle-Orléans les volontaires du Tennessee. Lorsqu'ils arrivèrent à Natchez, après trente-sept jours d'un voyage difficile, le général Wilkinson leur envoya l'ordre de s'arrêter dans cette ville et d'y attendre de nouvelles instructions. Ils y restèrent jusque dans les derniers jours de mars 1813. A cette époque, Jackson reçut une lettre du secrétaire de la guerre qui l'informait que les causes pour lesquelles il avait dû envoyer des renforts à la Nouvelle-Orléans avaient cessé d'exister et qui lui ordonnait de licencier les troupes au reçu de la dépêche. L'exécution de cet ordre était impossible. Les volontaires du Tennessee ne pouvaient être abandonnés sans ressources à

500 milles de leur pays, et il était indispensable de les rapatrier. Jackson n'hésita pas un seul instant, quoiqu'il n'eût à sa disposition ni argent, ni vivres, ni moyens de transport. En même temps qu'il adressait une protestation véhémente et indignée au président des États-Unis, au secrétaire de la guerre, au gouverneur du Tennessee et au général Wilkinson, il s'engagea personnellement envers les négocians de Natchez et obtint d'eux, à crédit et sur sa garantie, les livraisons nécessaires.

La retraite s'opéra dans des conditions difficiles et au milieu d'embarras de toute nature. Au moment où les troupes quittèrent Natchez, elles comptaient cent cinquante malades, pour le transport desquels on ne pouvait disposer que de dix voitures. Les officiers mirent leurs chevaux à la disposition des malades : Jackson fit toute la route à pied, soutenant par sa verve et son entrain le moral de ses soldats. Ce fut pendant ces longues marches qu'il reçut d'eux le surnom de *old hickory* (1), sous lequel il est resté populaire. Le 22 mai, les volontaires arrivés au terme de la route étaient réunis sur la place publique de Nashville et s'apprêtaient à se séparer. Au moment où ils allaient rompre les rangs, les dames du Tennessee leur offrirent, en mémoire de cette première campagne, un drapeau de satin richement brodé qui portait ces mots :

« Volontaires du Tennessee, l'indépendance dans un état de guerre ne peut être maintenue que sur le champ de bataille de la république. Le camp est un poste d'honneur. — Offert par les dames du Tennessee oriental. — Knoxville, 16 février 1813. »

Les volontaires avaient regagné leurs foyers et Jackson avait trouvé la récompense de ses énergiques efforts dans la reconnaissance de ses concitoyens et dans la popularité qui s'attachait à son nom. Mais il restait sous le coup des lourds engagemens qu'il avait contractés avant de quitter Natchez. Ses traites sur le quartier-maître général du département du Sud étaient restées impayées et le gouvernement des États-Unis n'avait pas envoyé, malgré des demandes répétées, les fonds nécessaires au remboursement des dépenses effectuées dans l'intérêt des troupes. Jackson chargea le colonel Benton de porter à Washington ses pressantes et légitimes réclamations. Le jeune officier s'acquitta de sa mission avec autant de zèle que d'intelligence et obtint, après d'actives démarches, une complète satisfaction.

Au moment où il revenait à Nashville, après avoir si efficacement servi les intérêts de son chef, il apprit avec un douloureux éton-

(1) Hickory, espèce de noyer ou bois de fer particulier à l'Amérique. On peut traduire par le *vieux bois de fer* le surnom légendaire du général Jackson.

nement que son frère venait d'être blessé dans un duel par un jeune officier qui passait pour un des favoris du général et auquel celui-ci avait consenti à servir de témoin. Il ne dissimula pas les sentimens d'indignation que lui inspirait la conduite de Jackson dans cette circonstance : ses propos furent rapportés à ce dernier, qui y répondit par de grossières et brutales menaces. Il n'était pas permis de considérer ces menaces comme de simples excès de langage. La violence de Jackson était proverbiale. Ses duels avaient été nombreux, et plusieurs avaient eu un dénoûment tragique. Lorsqu'il était avocat, on l'avait vu, au milieu d'une audience, déchirer un feuillet d'un recueil de lois pour y écrire un cartel et l'envoyer à un adversaire à la barre même de la cour. Quelques années plus tard, dans un duel au pistolet sur les bords de la rivière Rouge, dans le Kentucky, il avait tué un homme de loi influent et considéré, qu'il accusait de s'être exprimé en termes blessans sur le compte de Mrs Jackson.

Sa querelle avec les frères Benton devait être un des plus déplorables incidens de cette longue série de violences. En passant dans une rue de Nashville, accompagné de son fidèle ami Coffee, il rencontra les deux frères à la porte d'une auberge ; il menaça Thomas de sa cravache, et comme ce dernier faisait mine de se défendre, il tira de sa poche un pistolet : Jesse Benton, qui était lui-même armé, se jeta au-devant de lui, fit feu, le blessa de deux balles à l'épaule gauche et le laissa sans connaissance et couvert de sang sur le pavé de la cour. Tous les médecins, à l'exception d'un seul, encore jeune et sans autorité, déclarèrent l'amputation nécessaire ; Jackson s'y refusa et finit par se rétablir. Toutefois, l'une des balles ne put être extraite ; et il la conserva dans l'épaule pendant vingt ans. Le moindre mouvement brusque lui causa longtemps d'intolérables souffrances, et il lui fut presque toujours impossible, dans le cours de sa carrière militaire, de supporter, sur son épaule gauche, le contact d'une épaulette.

Sa popularité était si grande à cette époque et l'irritation de ses amis fut si vive que les frères Benton durent immédiatement quitter Nashville. Thomas se retira dans l'état de Missouri et y fut élu quelques années plus tard sénateur des États-Unis. Dix ans après, il retrouvait Jackson sur les bancs du sénat, devenait un des partisans les plus fidèles de sa politique et devait s'en faire l'apologiste passionné dans l'important ouvrage qu'il a consacré aux souvenirs des trente ans de sa vie publique (1).

Sur le lit de douleur où le retenait sa blessure, Jackson ne tarda

(1) *Thirty years' view*, by a senator of thirty years.

pas à apprendre de grandes et alarmantes nouvelles. Les Anglais, oublieux des éloquentes protestations qu'avait fait entendre lord Chatham à l'époque de la guerre de l'indépendance, avaient de nouveau, dans leur lutte contre les États-Unis, fait appel au concours des tribus indiennes. Un héros de la race sauvage, Tecumseh, avait prêché la guerre sainte contre les blancs, qui voulaient, disait-il, réduire en esclavage la race indienne comme la race noire; il avait parcouru le pays, accompagné de prophètes qui annonçaient la victoire et qui promettaient aux combattans la protection du grand Esprit. Tué sur le champ de bataille, Tecumseh avait légué à un de ses lieutenans, brave et intelligent, le métis Weatherford, le soin de continuer son œuvre et de venger sa mémoire.

Le 30 août 1813, une troupe de mille guerriers appartenant à la tribu des Creeks et commandés par Weatherford, surprit le fort Mims situé sur les bords du lac Tensaw, dans la partie méridionale de l'état actuel d'Alabama. Ce fort était occupé par cent soixante-quinze volontaires, soixante-dix hommes de la milice, cent six esclaves et un certain nombre d'Indiens alliés des États-Unis; des femmes et des enfans s'y étaient également réfugiés. Les Creeks massacrèrent la garnison, mirent le feu aux cabanes dans lesquelles s'étaient retirés les enfans et les femmes, et emmenèrent les esclaves.

L'émotion causée dans les états voisins par la nouvelle de ce massacre fut immense: il semblait que ce fût le signal d'une extermination générale des blancs. C'était du moins, si l'on en croyait les esprits les plus calmes, le prélude d'une incursion des Indiens sur le territoire de la Georgie et du Tennessee. Dépourvu de tout moyen de résistance, le Mississipi, dont l'Alabama faisait alors partie, dut réclamer le secours des états limitrophes. Le Tennessee répondit avec empressement à cet appel. Le 25 septembre, la législature de cet état autorisa le gouvernement à lever 3,500 volontaires en sus des 1,500 déjà enrôlés au service des États-Unis. L'état leur garantissait leur paie et leur entretien dans le cas où le gouvernement fédéral refuserait d'y pourvoir.

Jackson souffrait encore cruellement de sa blessure et n'avait pas quitté son lit. Ceux mêmes qui connaissaient la puissance de sa volonté et son empire sur lui-même n'osaient espérer qu'il fût de longtemps en état de tenir la campagne. Il veilla cependant à l'exécution des mesures adoptées par la législature, dirigea de loin les préparatifs de l'expédition et adressa aux volontaires une énergique proclamation, dans laquelle il les invitait à s'armer, à se rendre au fort Saint-Stephens et leur promettait de les y retrouver bientôt: « Je regrette, disait-il, qu'une indisposition qui vraisemblablement touche à sa fin, m'empêche de prendre, dès à présent, le

commandement ; mais je me plais à espérer que je partagerai avec vous le danger et la gloire d'écraser les chiens d'enfer qui sont capables de telles barbaries. »

Il fut fidèle à sa promesse. Le 7 octobre, il rejoignit les volontaires au lieu fixé pour leur réunion à Fayetteville, sur la frontière de l'Alabama. Son visage pâle et amaigri conservait l'empreinte de la souffrance : il portait encore en écharpe son bras gauche entouré de bandages ; mais il n'avait perdu ni sa prodigieuse activité, ni son indomptable énergie. En quelques jours, il eut organisé les régimens, exercé les nouveau-venus et opéré sa jonction sur les bords du Tennessee avec la cavalerie dont son vieil ami Coffee, devenu général, avait pris le commandement.

Au moment où il allait s'engager à la poursuite des Indiens, il se montrait particulièrement préoccupé des difficultés que devait offrir dans cette région déserte le ravitaillement de sa petite armée. « Il y a, écrivait-il, un ennemi que je redoute beaucoup plus que les Creeks ; et je crains bien que ce soit celui dont nous aurons à éprouver les premières atteintes : c'est le *monstre maigre*, c'est la famine. » Il allait avoir à lutter bientôt contre un autre ennemi non moins redoutable. L'esprit d'indiscipline est le vice originel et, pour ainsi dire, la condition naturelle de ces armées improvisées que la légende démocratique a si longtemps proposées à notre admiration. La république des États-Unis en a fait plus d'une fois la triste expérience. M. le Comte de Paris, dans sa belle *Histoire de la guerre civile en Amérique*, a rappelé les efforts inouïs que dut faire Washington pour plier aux exigences du métier militaire et pour retenir dans le devoir les premières troupes de la guerre de l'indépendance composées en partie de volontaires enrôlés pour quelques mois et en partie de militaires recrutés dans les bas-fonds de la société, qui portaient dans les camps l'esprit de révolte et qui cédaient à la première panique sur le champ de bataille. Quatre-vingts ans après ces premières épreuves, il a retracé avec une vérité saisissante et avec l'autorité d'un témoin l'étrange aspect de ces volontaires qui, au début de la guerre de la sécession, répondirent au premier appel d'Abraham Lincoln : « Ramassés parmi les gens désœuvrés des villes et des campagnes, indisciplinés, parce que le terme trop court de leur engagement ne leur permettait pas de prendre leur profession au sérieux, ils ne se faisaient, dit-il, aucune idée des épreuves et des fatigues auxquelles tout soldat doit être préparé... On en vit même quelques-uns quitter leur poste la veille du combat, parce que l'heure précise où expirait leur engagement venait de sonner (1). »

(1) T. 1er, p. 15 et 316.

C'était à la tête de pareils soldats que Jackson allait ouvrir la campagne : il semblait avoir eu le pressentiment des difficultés qu'il allait rencontrer lorsque, dans la proclamation adressée à ses troupes au moment du départ, il leur recommandait, comme la première condition du succès, la rigoureuse observation de l'obéissance et de la discipline.

Les débuts de l'expédition furent heureux : le 3 novembre, le général Coffee s'empara de la petite ville de Talluschatches : quatre jours après, Jackson délivra à Talladega, sur les bords de la rivière la Coosa, une centaine d'Indiens appartenant à des tribus amies qui s'y trouvaient bloqués et à la veille d'être massacrés par les Creeks ; à la suite de ce combat, il envoya le premier drapeau pris sur l'ennemi aux dames du Tennessee, qui avaient offert aux volontaires un étendard brodé au retour de leur dernière campagne.

Ces succès avaient soutenu le moral des troupes ; mais l'insuffisance des approvisionnemens ne tarda pas à se faire sentir : les convois attendus par le général n'arrivèrent pas aux époques fixées ; un sourd mécontentement se manifesta dans les rangs de la petite armée condamnée à l'inaction et affaiblie par les privations ; la rébellion éclata dans la milice dont les officiers, choisis pour la plupart parmi des politiciens de bas étage, se faisaient les interprètes dociles des exigences de leurs soldats ; elle gagna bientôt les volontaires et le général parvint à grand'peine à contenir l'effervescence croissante de ses troupes.

Les convois si impatiemment réclamés arrivèrent enfin : un troupeau de bestiaux fut arrêté par les soldats avant d'arriver au camp, abattu, dépecé et dévoré sur place. Les volontaires n'en persistèrent pas moins à refuser le service et annoncèrent la résolution de reprendre le chemin du Tennessee. Jackson, isolé et sans ressources au milieu de soldats révoltés, ne pouvait compter que sur son énergie personnelle. Comme d'ordinaire, elle ne lui fit pas défaut. Les mutins le virent se présenter à eux à cheval entouré d'une poignée d'hommes restés fidèles ; le bras en écharpe et tenant d'une main un fusil qu'il appuyait sur l'épaule de son cheval, il menaça de faire feu sur le premier qui désobéirait à ses ordres (1). Les rebelles, intimidés par son aspect et par son langage, rentrèrent dans le devoir et regagnèrent leurs cantonnemens du fort Strother. « En de semblables occurrences, dit M. Parton, la tenue, l'attitude, le langage du général Jackson étaient véritablement terrifians... Il avait une façon de jurer qu'il avait élevée à la hauteur d'un talent. Il écrasait ceux qui étaient l'objet de sa colère sous une bordée de jurons tout à fait originaux et, comme il avait conscience de cette

(1) On sut depuis que le fusil n'était pas même chargé.

faculté, il affectait volontiers une colère qu'il ne ressentait pas pour arriver à ses fins, en inspirant à ses adversaires une terreur sans motifs réels. »

Toutefois ni la fermeté de l'attitude du général Jackson, ni les violences plus ou moins calculées de son langage n'avaient suffi à rétablir d'une manière durable la discipline dans son armée. Chaque jour amenait des difficultés nouvelles. Les volontaires ne s'étaient engagés que pour un an, et comme ils étaient entrés au service le 10 décembre 1812, ils annoncèrent l'intention de quitter le camp le 10 décembre 1813. Rien n'était plus contestable que cette prétention; si les volontaires avaient été à la disposition du gouvernement pendant un an, ils avaient passé la moitié de ce temps dans leurs foyers et n'avaient en réalité donné que six mois de service effectif. Jackson refusa donc, non sans raison, de les considérer comme libérés de leur engagement. Ce n'en était pas moins une étrange et critique situation que celle de ce général contraint de discuter avec ses soldats sur la durée et sur l'étendue de leurs obligations, impuissant à les contraindre au respect de leurs engagemens et condamné tout au moins, en admettant qu'il pût les retenir pour un temps, à suspendre jusqu'à nouvel ordre toute action militaire. Prières, menaces, adjurations solennelles, appel aux sentimens de patriotisme et d'honneur militaire, tout fut inutile. Jackson obtint à grand'peine que les volontaires attendraient pour partir l'arrivée de nouveaux renforts qu'il faisait réclamer en toute hâte par des officiers investis de sa confiance. Mais le recrutement était devenu difficile: il eût fallu du temps et d'énergiques efforts pour lever, équiper, exercer ces nouveaux soldats et les amener à 150 milles de leur pays au milieu d'un territoire occupé par les tribus indiennes. Les officiers chargés de cette tâche délicate réunirent à grand'peine quelques centaines de volontaires mal vêtus, incapables de supporter les fatigues d'une campagne d'hiver, et séparés par quelques mois seulement du terme de leur engagement.

Au mois de décembre, Jackson n'avait à sa disposition que quatorze cents hommes; huit cents d'entre eux ne devaient plus qu'un mois de service; les six cents autres appartenaient à la milice et avaient été appelés sous les drapeaux par un acte de la législature pour un temps indéterminé à la nouvelle du massacre du Fort-Mims; mais comme la durée habituelle du service de la milice était de trois mois seulement, ils entendaient bien rester dans les conditions du droit commun et ils déclaraient qu'ils quitteraient le camp le 4 janvier suivant. Cependant les nouvelles de la guerre devenaient de plus en plus graves. Les Anglais étaient en force dans la Floride devant Pensacola, et menaçaient Mobile et la Nouvelle-Orléans : on craignait qu'ils ne fissent parvenir à leurs alliés des tribus indiennes

des armes et des munitions, et le général Pinckney, qui commandait dans le sud les troupes américaines, envoyait à Jackson l'ordre de maintenir à tout prix sa position afin de rendre impossible une jonction des Creeks avec les Anglais.

Jackson, dont la situation devenait chaque jour plus critique, adressait au gouverneur du Tennessee les plus pressantes dépêches pour solliciter l'envoi de renforts. Mais ce dernier, préoccupé de sa responsabilité, restait sourd à ces réclamations répétées; il déclarait qu'après avoir appelé les troupes que le congrès et la législature de l'état l'avaient autorisé à lever, il ne pouvait faire davantage sans excéder ses pouvoirs, et il engageait le général à ramener ses troupes au plus vite sans chercher à prolonger une résistance devenue inutile. Le patriotisme de Jackson se révolta à cette pensée : « Vous n'avez, répondit-il au gouverneur Blount, qu'à agir avec la décision et l'énergie que nous commande cette crise, et tout ira bien : envoyez-moi des troupes engagées pour six mois, et je réponds du résultat. Refusez-les, et tout est perdu, l'honneur de l'état, le vôtre et le mien. » Blount se laissa toucher : il réunit le 27 janvier à Fayetteville deux mille quatre cents hommes levés pour six mois. Le secrétaire de la guerre ratifia ces mesures et autorisa de nouvelles levées. Il était temps de venir au secours de la poignée d'hommes que commandait Jackson : les miliciens l'avaient quitté le 4 janvier et avaient été suivis dix jours après par le plus grand nombre des volontaires. Il ne restait au camp que neuf cents jeunes soldats récemment engagés pour une durée de deux mois, disposés à faire une promenade militaire sur le territoire indien et à rentrer chez eux au plus vite pour y raconter leurs exploits. Le général se décida à les conduire à l'ennemi, et partit avec eux le 16 janvier pour une expédition de douze jours. A la première rencontre, la petite troupe fit son devoir et repoussa les Indiens. Après ce succès, les volontaires regagnèrent leur pays, tout fiers de leur marche triomphale sur le territoire ennemi, et comblés d'éloges par leur général dans une proclamation d'adieux. Leur retour ranima l'enthousiasme un peu attiédi des habitans du Tennessee, et facilita les enrôlemens. Le 3 février, la partie orientale de l'état envoya au fort Strother deux mille hommes : un nombre égal arriva deux jours après de la partie occidentale, et le 6 février, le 35e régiment d'infanterie des États-Unis vint compléter la petite armée. Pendant que les troupes se rassemblaient, le major William B. Lewis, l'un des plus fidèles amis de Jackson, veillait au ravitaillement et faisait réparer les chemins défoncés qui conduisaient au camp au travers de forêts marécageuses. Au bout de six semaines, l'approvisionnement était assuré, les communications rétablies, et cinq mille hommes étaient au fort Strother.

Ce résultat était l'œuvre de Jackson, il était dû à l'énergie avec

laquelle il avait lutté contre l'esprit de révolte, à ses qualités d'organisateur, à l'ascendant qu'il avait conquis sur ses troupes, à la patriotique ardeur avec laquelle il avait combattu et vaincu les hésitations du gouverneur du Tennessee. Le général Pinckney n'hésita pas à le reconnaître dans une dépêche adressée le 6 février au secrétaire de la guerre : « Je prends la liberté, écrivait-il, d'appeler votre attention sur les communications que vous allez recevoir et sur celles que vous avez précédemment reçues du général Jackson. Sans l'énergie personnelle, la popularité et les efforts de cet officier-général, la guerre contre les Indiens du Tennessee aurait été abandonnée au moins momentanément. »

Le moment était venu de commencer la campagne. Mais, avant de donner le signal du départ, Jackson crut nécessaire de prévenir, par un exemple d'une impitoyable rigueur, le retour de l'esprit d'indiscipline dont il venait de constater les funestes conséquences. Un jeune soldat de dix-huit ans qui avait abandonné son poste et insulté son chef fut passé par les armes devant les troupes assemblées. Ce n'est pas le seul fait du même genre que nous rencontrerons dans la carrière militaire de Jackson. Le 22 février 1815, en vertu d'un ordre signé par lui au lendemain de la victoire de la Nouvelle-Orléans, six hommes de la milice, dont l'un était père de neuf enfans, furent fusillés à Mobile en présence de quinze cents hommes de la garnison sous les armes. Ils avaient été condamnés pour une révolte au fort Jackson en septembre 1814. Appelés *pour six mois* sous les drapeaux, ils avaient refusé de servir au-delà du terme ordinaire de trois mois, prétendant, peut-être avec raison, qu'ils ne pouvaient être tenus légalement à une plus longue durée de service. Le souvenir de l'indiscipline de la milice au fort Strother et le ressentiment qu'en avait conservé Jackson l'avaient rendu inaccessible à la pitié, et il ordonna cette exécution, qui lui fut souvent reprochée comme un acte de barbarie dans le cours de sa vie publique.

L'armée de Jackson rencontra l'ennemi à 55 milles du fort, sur les bords de la Tallapoosa et de la Coosa, qui se réunissent pour former l'Alabama supérieur. Neuf cents guerriers creeks y étaient enfermés avec leurs femmes et leurs enfans dans une sorte de camp retranché établi à la hâte. Le général fit cerner la position, coupa la retraite aux Indiens et les força dans leurs retranchemens. Le combat, commencé à dix heures du matin, se prolongea jusqu'à la nuit; ce fut une lutte acharnée et meurtrière : les Américains eurent cinquante-cinq morts et cent quarante-six blessés; plus de cinq cents Indiens trouvèrent la mort sur le champ de bataille; les autres périrent dans la rivière en cherchant à s'échapper.

Le seul point où les tribus indiennes eussent conservé une atti-

tude hostile était la portion de territoire qu'on nommait le *Sol sacré* (*Holy ground*), situé au confluent de la Tallapoosa et de la Coosa. Jackson s'y dirigea avec le projet d'y faire sa jonction avec l'armée du Sud. Il y arriva à la fin d'avril après une marche longue et difficile, trouvant les routes coupées et les ruisseaux transformés en rivières par des pluies torrentielles. Ce retard permit aux Indiens de se disperser; mais leur puissance était irrévocablement brisée et toute lutte était désormais inutile. Leurs chefs vinrent demander la paix au vainqueur. Jackson exigea qu'avant tout on livrât Weatherford, qui avait été l'âme de la résistance. Le chef indien se présenta lui-même au camp, demandant pour toute faveur qu'on épargnât les femmes et les enfans, qui étaient réfugiés dans les bois et qui étaient menacés d'y mourir de faim. Jackson le reçut dans sa tente avec les égards dus à son courage et à son malheur, il lui fit accepter les conditions de la paix et lui laissa la liberté. Weatherford se retira dans une petite plantation, où il vécut paisiblement jusqu'en 1836. Les clauses du traité étaient les suivantes : les Creeks abandonnaient aux États-Unis à titre d'indemnité de guerre un vaste territoire qui comprenait presque tout l'état actuel d'Alabama; cet abandon, qui les forçait à se concentrer sur un territoire restreint, les éloignait des frontières du Tennessee, de la Georgie et de la Floride, et ouvrait sur une vaste étendue un libre passage de l'ouest du Tennessee au golfe du Mexique. Ils s'engageaient à ne conserver aucune relation avec les villes et les garnisons espagnoles et à n'admettre chez eux d'autres agens ou d'autres commerçans que ceux qu'autoriseraient les États-Unis. Enfin ils reconnaissaient au gouvernement américain le droit d'ouvrir des routes et d'établir des postes militaires et des comptoirs dans le territoire qu'ils se réservaient. Ces stipulations furent définitivement consacrées par le traité de Fort-Jackson signé le 18 août 1814.

Ces résultats étaient considérables. C'était, non-seulement dans le présent, mais dans l'avenir, l'anéantissement de la puissance des Indiens, qui ne tentèrent plus désormais contre les États-Unis aucune démonstration sérieuse. Le territoire du Mississipi, jusqu'alors inhabitable pour les blancs, était pacifié. L'action commune combinée entre les généraux anglais et les chefs des tribus était frappée d'impuissance, et la milice, qui n'était plus nécessaire à la défense de la frontière des états, pouvait se porter sur tous les points que menacerait l'ennemi extérieur.

Jackson avait dirigé et terminé en huit mois cette laborieuse campagne. Il avait créé, organisé, discipliné et ravitaillé sa petite armée, et il l'avait conduite à la victoire. Au sortir d'une convalescence à peine terminée, épuisé par une maladie d'entrailles qui lui

causait d'intolérables souffrances, mais montrant, comme le vaillant soldat dont parle Bossuet, « qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime, » il était parvenu par la persévérance et la puissance de sa volonté à triompher de tous les obstacles. Le gouvernement reconnut ses services en le nommant major-général de l'armée des États-Unis en remplacement du général Harrison, qui venait de donner sa démission. Il le plaça en cette qualité à la tête de la division du Sud et lui confia la défense de la Louisiane.

IV.

La situation générale était critique; les états de la Nouvelle-Angleterre protestaient hautement contre la prolongation de la guerre; le parti fédéraliste, qui était l'âme de la résistance, se livrait à d'imprudentes manifestations, que ses adversaires affectaient de considérer comme des actes de trahison; cette opposition croissante paralysait l'action du gouvernement, dont les ressources étaient épuisées, et le secrétaire d'état Monroe était contraint de prendre envers les banquiers des engagemens personnels pour obtenir l'avance des fonds nécessaires à la défense de la Nouvelle-Orléans. Ces embarras étaient d'autant plus graves que la chute de Napoléon Ier permettait aux Anglais de poursuivre avec une vigueur nouvelle la guerre engagée contre les États-Unis.

Dès le mois de mai 1814, un corps de troupes recruté parmi les vétérans qui venaient de servir dans la Péninsule sous le duc de Wellington s'était embarqué pour l'Amérique; et, tandis qu'une division commandée par le général Ross entrait dans la baie de Chesapeake, s'emparait de la ville de Washington et livrait aux flammes l'arsenal, le Capitole et la demeure du président (1), la flotte qui portait le corps expéditionnaire se dirigeait sur le golfe du Mexique.

La Nouvelle-Orléans, qui compte aujourd'hui deux cent mille habitans, n'avait alors qu'une population de vingt mille âmes. Ce n'était pas une place forte, mais c'était le grand entrepôt de coton du Sud, et ses magasins renfermaient la récolte de deux années évaluée à plus de 12 millions. Cette ville domine d'ailleurs le cours du Mississipi, le plus grand fleuve du monde, qui amène au golfe du Mexique les produits de l'est, de l'ouest et du nord de l'Amé-

(1) On répara à la hâte les édifices incendiés et l'on blanchit les murs noircis par la fumée de la demeure du président. De là le nom devenu historique de la *Maison Blanche*.

rique, et cette circonstance suffisait pour donner à sa possession une importance considérable.

Un corps de troupes anglaises commandé par un brave et aventureux officier, le colonel Nichols, venait déjà de faire une première tentative sur les bords du golfe. Il était débarqué à Pensacola, dans les possessions espagnoles de la Floride, et avait occupé, malgré les protestations plus ou moins sincères du gouverneur, cette ville, qui devait lui servir de base d'opérations. Nichols avait distribué des armes et des munitions aux Indiens, et avait adressé aux habitans de la Louisiane une proclamation dans laquelle il les exhortait à secouer le joug des États-Unis. Jackson accourut aussitôt, se dirigea sur Mobile, dont il s'assura, chassa les Anglais de Pensacola, y installa une garnison et partit pour la Nouvelle-Orléans, où il arriva le 1er décembre suivant.

La capitale de la Louisiane est située sur une langue étroite de terre que bornent d'un côté les lacs formés par le Mississipi et de l'autre d'immenses terrains marécageux déposés par les eaux du fleuve. Mais en dehors de ces défenses naturelles, elle n'était alors protégée par aucun ouvrage d'art, elle était dépourvue de troupes, et les dispositions mêmes de la population pouvaient inspirer quelque inquiétude, à raison des divisions qui existaient dans son sein et de la diversité des élémens dont elle se composait. La majorité était formée de créoles français amis du luxe et des plaisirs; on y comptait également un certain nombre d'Espagnols, et beaucoup d'Américains généralement énergiques et résolus, mais parmi lesquels on eût pu signaler plus d'un aventurier hardi forcé pour des motifs peu avouables de quitter son pays d'origine. Les haines politiques s'ajoutaient aux antipathies de races, et le gouverneur Claiborne, dont l'ardent patriotisme ne négligeait rien pour assurer la défense de la ville, était en lutte ouverte avec la législature de l'état, qui se montrait infiniment moins disposée à la résistance.

Jackson avait été mis au courant des difficultés de la situation par un des habitans les plus distingués de la Nouvelle-Orléans qui avait été son collègue au congrès et qui devait être pour lui, dans la tâche qu'il allait entreprendre, un précieux collaborateur. Edward Livingston, qui fut sous le gouvernement de juillet ministre des États-Unis à Paris et membre de l'Institut de France, et dont M. Mignet a apprécié dans une de ses éloquentes notices la vie et les travaux (1), était originaire de New-York. Il avait débuté au barreau, y avait conquis une importante situation et avait été en 1794 élu membre de la chambre des représentans. Il avait pris place parmi les plus

(1) *Notices historiques*, t. 1er.

ardens et les plus brillans disciples de Jefferson et semblait destiné à occuper l'un des premiers rangs dans le parti républicain lorsque des revers imprévus le forcèrent à l'âge de quarante ans de recommencer sa carrière. Il se fixa, en 1803, dans la capitale de la Louisiane, que la France venait de céder aux États-Unis : il mit au service du nouvel état ses talens et sa science de jurisconsulte et fut chargé de rédiger un projet de lois criminelles, de codifier l'ancienne législature civile française maintenue en vigueur, et d'étudier un système de réforme pénitentiaire. Ses succès au barreau et des spéculations heureuses sur les terres lui permirent en peu d'années de reconstituer sa fortune, et il ne tarda pas à acquérir une réputation et une autorité considérables. Il était à la tête du comité de défense de la Nouvelle-Orléans lorsque Jackson prit possession de son commandement et le choisit pour aide-de-camp.

Ce fut le 2 décembre 1814 que le nouveau général fit à la tête de son état-major son entrée dans la ville qu'il était chargé de défendre. Un témoin oculaire a fait de cette entrée un pittoresque tableau (1) : « Le chef de cette petite troupe de cinq à six personnes, dit-il, était un homme de haute taille, se tenant droit et portant sur son visage l'empreinte de la décision et de l'énergie en même temps que de l'inquiétude et de la préoccupation. Il paraissait fatigué et malade : ses cheveux étaient gris ; il était maigre comme un homme qui sort d'une longue et douloureuse maladie. Mais le fier et brillant regard de son œil de faucon révélait un esprit qui dominait les infirmités de son corps ; ses vêtemens étaient simples et usés jusqu'à la corde ; sa tête était couverte d'un petit chapeau ; ses épaules revêtues d'un petit manteau bleu espagnol ; ses jambes emprisonnées dans de grandes bottes de dragons qui n'avaient pas été cirées depuis longtemps. »

Il fut reçu par le gouverneur et par le maire Nicolas Girod et prononça une courte allocution que Livingston traduisit aussitôt en français et qui excita un véritable enthousiasme ; le soir, son ami lui offrit un grand dîner auquel il assista en brillant uniforme, et pendant lequel il étonna par la dignité de son maintien et le charme de ses manières la société élégante, que l'extrême simplicité de son entrée avait quelque peu déconcertée.

Pendant qu'il faisait à la hâte les premiers préparatifs de défense, une flotte anglaise de cinquante vaisseaux armés de mille canons amenait à l'embouchure du Mississipi un corps expéditionnaire de vingt mille hommes commandé par sir Edward Packenham, beau-frère du duc de Wellington et l'un des meilleurs officiers de la

(1) Alex. Walker, *Jackson and New-Orleans.*

guerre de la Péninsule. Ces troupes devaient débarquer sur les bords des lacs et se porter immédiatement en avant dans l'espoir de surprendre la ville avant qu'elle eût été mise en état de défense. Elles arrivèrent en effet le 8 décembre sur les bancs de sable qui bordent le fleuve, s'embarquèrent sur une flottille de bateaux plats et pénétrèrent le 14 dans le lac Borgne, après avoir capturé les canonnières américaines qui devaient leur en interdire l'accès. Le premier soin de Jackson, dès qu'il fut informé de l'approche de l'ennemi, fut de s'assurer la liberté la plus absolue d'action : il proclama en conséquence la loi martiale et suspendit l'*habeas corpus*. Il lui eût été fort difficile de justifier par une disposition de la constitution ou d'une loi quelconque ces mesures que quelques jours auparavant la législature avait refusé d'adopter. Le droit de suspendre la liberté individuelle dans les états restés fidèles à l'Union a été dénié par la cour suprême au président Lincoln au plus fort de la guerre de la sécession, et il a fallu un acte du congrès pour attribuer à l'avenir ces pouvoirs exceptionnels au premier magistrat de la république. Mais nous avons vu déjà que Jackson se faisait gloire de n'être gêné par aucun « scrupule constitutionnel, » et, quelques semaines plus tard, il n'hésitait pas, pour vaincre les velléités de résistance de la législature, à faire occuper militairement la salle de ses séances.

Sous cette rude dictature militaire, la ville prit tout à coup l'aspect d'un camp. Les hommes valides de toute condition et de toute couleur furent appelés à servir comme soldats ou comme marins ; les vieillards et les infirmes formèrent un corps de vétérans affectés à un service d'ordre et à la garde des forts. Les rues retentissaient du chant de la *Marseillaise* et du *Yankee Doodle*. Les femmes applaudissaient de leurs balcons au passage des troupes ; on remarquait particulièrement les cavaliers de l'Ouest qui venaient d'arriver à marches forcées de Baton-Rouge : le général Coffee qui les commandait, attirait les regards, d'après le témoin que nous avons déjà cité, par son aspect martial, sa stature herculéenne, et la bonne grâce avec laquelle il montait un pur sang du Tennessee.

Le 18, le général en chef passa toutes les troupes en revue et leur adressa une proclamation rédigée par Livingston et dans laquelle il faisait appel au patriotisme de tous :

« Enfans des États-Unis ! disait-il, ce sont les oppresseurs de votre nouvelle existence politique que vous avez à combattre ; ce sont les hommes que vos pères ont vaincus... Enfans de la France ! ce sont les Anglais, les ennemis héréditaires et éternels de votre ancienne patrie, les envahisseurs de votre patrie d'adoption, qui

sont aujourd'hui vos ennemis... Espagnols! souvenez-vous de la conduite de vos alliés à Saint-Sébastien et dernièrement à Pensacola, et réjouissez-vous d'avoir une occasion de venger les brutales injures que vous ont infligées des hommes qui déshonorent la race humaine.... »

Il s'adressait spécialement aux hommes de couleur que, par une première proclamation datée de Mobile, il avait appelés sous les drapeaux :

« Je vous ai appelés, disait-il, à partager les périls et la gloire des blancs vos concitoyens. J'attendais beaucoup de vous ; car je connaissais les qualités qui doivent vous rendre si redoutables à l'ennemi qui vous envahit. Je savais que vous étiez capables de supporter la faim, la soif, et toutes les fatigues de la guerre. Je savais que vous aimiez votre terre natale et que, comme nous-mêmes, vous aviez à défendre ce que l'homme a de plus cher. Mais vous surpassez mes espérances. J'ai trouvé en vous uni à ces qualités le noble enthousiasme qui enfante les grandes actions.

« Soldats! le président des États-Unis sera informé de votre conduite dans l'occasion présente et la voix des représentans de la nation applaudira à votre valeur comme votre général applaudit aujourd'hui à votre ardeur.

« L'ennemi est proche. Ses voiles couvrent les lacs : mais les braves sont réunis ; et s'il existe entre nous des rivalités, ce sera pour mériter le prix du courage et la gloire qui en est la plus noble récompense ! »

Pendant ce temps, les troupes anglaises avaient péniblement achevé leur débarquement sur un sol marécageux et sous une pluie glaciale (1). Le 22 décembre, Jackson fut informé qu'une avant-garde de seize cents hommes commandés par le général Keene était à deux heures de marche de la ville. Il se porta au-devant d'elle à la tête de deux mille hommes résolus, et après une lutte acharnée qui se prolongea jusqu'au milieu de la nuit, il refoula l'ennemi dans les bois qui avoisinaient la ville. Dès le lendemain matin, il prit position sur une sorte d'îlot, situé entre le fleuve et les marais, et fit établir une ligne de retranchemens qui s'étendait sur une longueur d'un mille environ. L'extrême humidité du sol ne permettait pas d'élever des remparts de terre ; Jackson fit apporter, pour en tenir lieu, des balles de coton à l'abri desquelles il plaça

(1) Un des documens les plus intéressans à consulter sur le siège de la Nouvelle-Orléans est le récit très sincère et très complet qu'en a fait un des officiers de l'armée anglaise. *The Campaign of the British army at Washington and New-Orleans in the year* 1814-15, by a subaltern. London, J. Murray, 1827.

ses troupes. De fortes batteries d'artillerie protégeaient cette ligne de défense, tandis que deux navires de guerre, qui parcouraient le fleuve, tenaient le camp ennemi sous un feu incessant.

C'était dans de telles circonstances que Jackson se plaisait à déployer son énergie et sa merveilleuse activité. Il était partout, dirigeant les travaux de défense, observant les mouvemens de l'ennemi, relevant le courage de ses soldats. En même temps qu'il pressait le secrétaire de la guerre de lui faire parvenir sans retard des armes, il demandait des fonds à la législature de la Louisiane pour l'entretien et l'équipement des renforts que venaient de lui envoyer les états de l'Ouest. Fidèle d'ailleurs à ses habitudes autoritaires, il refusait à cette assemblée, dans un langage ironique et hautain, toute explication sur ses plans de défense : « Si je supposais, disait-il aux membres du comité chargés de conférer avec lui, que les cheveux de ma tête pussent savoir ce que je me propose de faire, je les couperais. Portez cette réponse et dites à votre honorable assemblée que, si un désastre vient me surprendre et que le destin des armes m'oblige à abandonner mes lignes pour rentrer dans la ville, elle pourra compter sur une session assez chaude. »

La situation de l'armée anglaise était difficile : elle campait sans abri et presque sans vivres, au milieu d'un marécage, exposée à toutes les intempéries d'une saison rigoureuse, harcelée à toute heure par les audacieuses reconnaissances des volontaires de l'Ouest, chasseurs intrépides qui combattaient à la manière des Indiens, attaquaient la nuit les avant-postes et surprenaient les sentinelles isolées. Contraint de renoncer à l'espoir de surprendre la ville sans combat, sir Edward Packenham ne tarda pas à reconnaître qu'il aurait à entreprendre un véritable siège pour forcer l'armée américaine dans ses retranchemens improvisés. Il s'y prépara activement, fit amener de la flotte trente pièces de gros calibre et les fit mettre en batterie; il employa à cet effet, à défaut de terre, de grosses barriques de sucre trouvées dans les plantations voisines et représentant une valeur de plusieurs milliers de livres sterling. L'invention n'était pas heureuse; ces bizarres matériaux n'offrirent aucune résistance aux projectiles de l'ennemi (1) : les batteries furent presque immédiatement démontées et les troupes, dont elles devaient couvrir la marche, forcées de battre en retraite. Elles se replièrent en désordre,

(1) L'emploi des balles de coton dans les retranchemens de l'armée américaine ne réussit pas beaucoup mieux : le coton prit feu aux premières décharges et enveloppa les lignes de défense d'un épais nuage de fumée : mais les remparts détruits par l'incendie furent presque immédiatement relevés et l'on fit usage pour les reconstruire de la terre noire et spongieuse du delta du Mississipi.

épuisées et découragées, et reprirent, une fois la nuit tombée, leurs anciennes positions.

Repoussé dans deux attaques successives, le général anglais résolut de tenter un effort décisif. Son plan était hardi : l'une de ses colonnes devait attaquer une batterie d'artillerie que Jackson avait fait dresser sur la rive gauche du fleuve pour couvrir sa position. Une fois maîtresse des canons, elle devait les tourner contre l'armée américaine, tandis que le corps d'armée principal dont Packenham s'était réservé le commandement donnerait l'assaut sur toute la ligne de défense. Le signal de l'attaque fut donné dans la nuit du 8 janvier, mais les ordres reçus furent mal compris ou incomplètement exécutés : la colonne chargée, sous le commandement du colonel Thornton, de surprendre la batterie de la rive gauche, ne put s'embarquer à l'heure prescrite sur les bateaux plats qui devaient la transporter, et la colonne d'assaut n'était munie, au moment de se mettre en marche, ni d'échelles, ni de fascines. Sir Edward Packenham n'en donna pas moins l'ordre du départ et conduisit les troupes placées sous ses ordres au point des lignes ennemies qu'il supposait le plus faible. Les assaillans, accueillis par le feu nourri de trois batteries américaines, trouvèrent en face d'eux les *riflemen* du Tennessee et du Kentucky, renommés pour leur bravoure et pour la précision de leur tir. Le désordre se mit dans leurs rangs : le général en chef, qui s'efforçait de les rallier, fut tué en les ramenant à l'assaut; le général Gibbs tomba à ses côtés mortellement blessé, et le général Keene fut mis hors de combat. Le corps d'élite des *Sutherland Highlanders*, qui avait tenté sans échelles et sous la mitraille l'escalade du rempart, perdit cinq cents hommes; le reste se dispersa.

En l'espace de vingt-cinq minutes, l'armée anglaise avait été repoussée sans que le quart de l'armée américaine eût pris part à l'action. Les Anglais avaient perdu sept cents hommes et comptaient quatorze cents blessés et cinq cents prisonniers; ils laissaient sur le champ de bataille trois généraux, huit colonels, vingt-quatre officiers, tandis que les pertes des Américains ne s'élevaient qu'à huit morts et treize blessés. La colonne de quatorze cents hommes, commandée par le colonel Thornton, avait seule réussi dans son attaque tardive : elle s'était rendue maîtresse de la batterie dont la possession aurait pu, un peu plus tôt, changer l'issue de la journée; mais au moment où il venait d'obtenir ce succès partiel, le colonel reçut la nouvelle de la déroute de la colonne principale et de la mort de sir Edward Packenham, et le général Lambert, qui venait de prendre le commandement en chef, donna le signal de la retraite. Il ne restait après ce désastre, aux chefs de l'armée anglaise, qu'à

assurer dans le plus court délai le départ et l'embarquement de ces troupes décimées, démoralisées, affaiblies par les fatigues et les privations. L'entreprise offrait des difficultés de plus d'un genre. La distance qui séparait le camp de la flotte était considérable et les chemins impraticables. Il fallut, en quelques jours et sans attirer l'attention de l'ennemi, créer une route au milieu des marécages. Le général Lambert prit avec une activité et un sang-froid remarquables toutes les dispositions nécessaires. Dans la soirée du 18 janvier, il fit, comme d'ordinaire, allumer les feux et placer les sentinelles à l'entrée du camp; et, sans que rien fût changé à l'aspect intérieur, l'évacuation s'opéra pendant la nuit, au milieu du plus profond silence.

La nouvelle ne fut connue des Américains que dans la matinée du lendemain : un médecin anglais vint apporter au quartier-général une lettre dans laquelle le général Lambert recommandait à l'humanité de Jackson les blessés qu'on n'avait pu transporter. Ce dernier se rendit aussitôt au camp anglais, fit conduire les blessés dans les ambulances et laissa un détachement pour garder la position et prévenir un retour offensif. Le reste de l'armée rentra aussitôt à la Nouvelle-Orléans, où Jackson fit demander à l'évêque catholique, M. Dubourg (1), de chanter un *Te Deum*.

La cérémonie fut fixée au 23 janvier. L'armée victorieuse traversa la ville au milieu des acclamations enthousiastes de la foule qui se pressait sur son passage. Un arc de triomphe s'élevait devant la cathédrale; le sol était jonché de fleurs; des jeunes filles, rangées des deux côtés, représentaient les états et les territoires de l'Union et en portaient les couleurs. Le général, entouré de son état-major, passa sous l'arc de triomphe, reçut une couronne de laurier que portaient des enfans et, après avoir été complimenté par l'évêque, fut conduit à un siège qui lui avait été préparé auprès de l'autel. Il répondit aux félicitations qui lui étaient adressées en y associant l'armée et la population de la Nouvelle-Orléans. « Je vous remercie, dit-il au prélat, des prières que vous offrez pour mon bonheur. Puisse avant tout le ciel entendre celles que vous inspire votre patriotisme pour notre bien-aimé pays! Puisse-t-il également accueillir celles que je lui adresse pour votre bonheur individuel aussi bien que pour la prospérité de la congrégation confiée à vos soins! S'il en est ainsi, la prospérité, la richesse, le bonheur de cette ville seront à la hauteur du courage et des grandes qualités de ses abitans. »

La nouvelle de la défaite et du départ de l'armée anglaise arriva

(1) Depuis archevêque de Besançon.

le 4 février à Washington, où l'anxiété était à son comble. Les dépêches rédigées par Livingston contenaient un récit détaillé des événemens et mettaient habilement en lumière l'immense service que Jackson venait de rendre au pays. La foule se précipita à la Maison-Blanche pour y recevoir la confirmation d'un bruit auquel on osait à peine ajouter foi. La ville fut illuminée; le nom du vainqueur fut bientôt dans toutes les bouches; on l'acclamait comme le sauveur de l'indépendance nationale. Le congrès se fit l'interprète de la reconnaissance publique en votant des remercîmens au major-général Jackson et, par son intermédiaire, aux officiers et soldats de l'armée régulière des corps de volontaires et de la milice placés sous ses ordres et en ordonnant qu'une médaille d'or, frappée en son honneur pour symboliser ce glorieux fait d'armes, lui serait offerte comme un témoignage de la haute estime du congrès pour sa judicieuse et belle conduite dans cette mémorable occasion. »

Une nouvelle plus importante encore ne tarda pas à suivre celle de la défaite de l'armée anglaise. Le gouvernement fédéral apprit le 13 février la conclusion du traité signé à Gand le 24 décembre précédent. La guerre qui avait un moment mis en question l'existence même des États-Unis était terminée, mais c'était grâce à la victoire de la Nouvelle-Orléans que l'honneur national sortait intact de cette crise. Un courrier partit de Washington, le 13 février, pour porter à la capitale de la Louisiane la nouvelle officielle de la signature du traité. Le bruit s'en était déjà répandu et avait donné lieu à l'un des incidens les plus caractéristiques de la vie de Jackson.

Edward Livingston, qui avait été chargé de se rendre à la flotte anglaise pour négocier un échange de prisonniers, en était revenu le 15 février, annonçant, d'après un journal que venait de recevoir l'amiral Malcolm, la conclusion de la paix. Jackson en fit part à ses troupes; mais en leur faisant connaître l'origine de cette information, il crut prudent de leur recommander la patience et de les mettre en garde contre le danger des fausses nouvelles. Cet ordre du jour provoqua des murmures dans la population, et la législature profita de cette disposition des esprits pour manifester son mauvais vouloir ordinaire en s'abstenant de mentionner le nom du général en chef dans les remercîmens qu'elle adressait aux principaux officiers. Les troupes elles-mêmes avaient peine à se résigner à l'attente d'une confirmation officielle et aspiraient à leur libération, qui devait être la conséquence de la paix. Quelques soldats d'origine française imaginèrent, pour hâter le moment de cette libération, de s'adresser au consul de France et de se faire délivrer des certificats de nationalité française. Ce subterfuge exaspéra Jackson, qui ordonna,

en vertu de la loi martiale, au consul et à tous les Français non citoyens des États-Unis de quitter la ville dans un délai de trois jours et de s'en tenir à une distance de 12 milles jusqu'à la publication officielle de la ratification des préliminaires de paix. Il déclarait considérer comme citoyens des États-Unis et comme soumis au service militaire tous ceux, quelle que fût leur origine, qui avaient pris part aux dernières élections.

Cet acte arbitraire et violent souleva, comme on peut le supposer, de très vives protestations. *Le Courrier de la Louisiane* publia une lettre écrite en français et signée : *un Citoyen de la Louisiane d'origine française*, dans laquelle l'auteur s'attachait à démontrer l'illégalité de la mesure et s'étonnait que le général se fût arrogé à l'égard d'étrangers *amis* un droit que le président des États-Unis lui-même n'aurait pu exercer qu'à l'égard d'étrangers *ennemis*. L'auteur ajoutait qu'il était temps de rendre aux lois leur empire et de mettre un terme à des actes d'autorité qu'avaient pu justifier les nécessités de la défense, mais qui, depuis la retraite de l'ennemi, n'étaient plus compatibles avec la dignité des citoyens ni avec le respect de la constitution.

Jackson considéra cette discussion de ses actes comme une intolérable rébellion. Il fit venir l'éditeur du journal et exigea de lui le nom de l'auteur de la lettre. C'était un membre de la législature, nommé Louaillier, qui s'était particulièrement distingué par son patriotisme et par son zèle pour la défense. Le 5 mars, Louaillier fut arrêté et conduit en prison. Il fit aussitôt présenter par son avocat au juge de la cour de district des États-Unis, Dominick Hall, une requête tendant à obtenir un *writ* d'*habeas corpus* pour faire cesser une détention illégalement ordonnée. Le juge fit droit à la requête et ordonna que le prisonnier lui fût amené le lendemain matin. A cette nouvelle, la fureur de Jackson ne connut plus de bornes : il adressa le soir même à l'un de ses colonels un ordre daté du quartier-général et ainsi conçu :

« Ayant acquis la preuve que Dominick Hall a aidé, provoqué et excité la révolte dans mon camp, vous donnerez à un détachement l'ordre de l'arrêter et de le détenir en prison et vous me rendrez compte de l'arrestation dès qu'elle sera opérée. Soyez vigilant ; les agens de nos ennemis sont plus nombreux qu'on ne le supposait ; gardez-vous des embûches. — A. Jackson, major-général. »

L'ordre fut exécuté et le juge fut conduit en prison. Quelques jours plus tard, il était expulsé jusqu'à la nouvelle officielle de la ratification de la paix. Quant à Louaillier, il fut déféré à une cour martiale sous la prévention d'espionnage et d'excitation à la révolte.

La dépêche officielle arriva enfin le 13 mars. Jackson la publia,

congédia la milice et les volontaires, ordonna l'élargissement des prisonniers arrêtés en vertu de la loi martiale et déclara que ce régime d'exception cesserait d'être en vigueur. Louaillier fut, en conséquence, mis en liberté, et le juge Hall put rentrer chez lui. Mais l'atteinte portée dans leur personne à la liberté individuelle était trop grave pour rester impunie, et le général Jackson fut assigné à comparaître le 24 mars, à dix heures du matin, devant la cour de district des États-Unis sous la prévention de *contempt of the court*, à raison du maintien de la détention de Louaillier au mépris d'un *writ* d'*habeas corpus* régulièrement délivré et à raison de l'arrestation du juge qui avait délivré l'ordre de mise en liberté.

Jackson parut devant la cour en habit de ville, entouré d'une foule immense qui lui faisait cortège. Il refusa de répondre aux questions qui lui furent adressées, déclarant s'en référer au mémoire rédigé par son défenseur Livingston. La cour le déclara coupable et le condamna sans débat à une amende de 1,000 dollars.

Cette condamnation prononcée contre un général victorieux dans la ville même qu'il venait d'arracher à l'invasion consacrait par un mémorable exemple l'autorité souveraine de la loi, l'inviolabilité de la liberté individuelle et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Mais la grandeur d'un tel spectacle échappe à l'instinct des masses comme aux passions des partis. Les manifestations bruyantes de l'enthousiasme populaire accueillirent Jackson à la sortie de l'audience. La multitude arrêta une voiture qui passait, en fit descendre des dames qui l'occupaient, détela les chevaux et traîna le condamné comme un triomphateur jusqu'à sa maison. Le parti démocratique ressentit comme une injure la condamnation qui avait frappé son héros et en poursuivit la réparation avec une persévérance obstinée. Plus d'un quart de siècle après les événemens que nous venons de raconter, le congrès fut saisi d'une proposition tendant à faire restituer à Jackson le montant de l'amende qu'il avait payée et les intérêts cumulés de cette somme. Deux fois repoussée ou ajournée, cette proposition fut enfin votée le 8 janvier 1844, vingt-neuvième anniversaire de la victoire de la Nouvelle-Orléans.

ALBERT GIGOT.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

I.

SA FAMILLE, SA JEUNESSE ET SES PREMIÈRES AMITIÉS.

Un jour, au lendemain de *Corinne*, dans cette année 1807, où Mme de Staël réunissait à Coppet tout ce que l'Europe comptait d'esprits supérieurs, un de ses hôtes préférés, M. de Sabran, souleva une thèse qui donna lieu à une de ces conversations fines, vives et brillantes dont l'écho, grâce à une lettre de M. de Barante, est venu jusqu'à nous. Il s'agissait de savoir si les femmes entre elles étaient susceptibles d'une amitié profonde, durable, désintéressée.

Cette spirituelle société s'accordait à dire, avec Thomas, qu'une amie pour l'homme était chose rare, mais que lorsqu'elle se rencontrait, elle était plus délicate et plus tendre; que s'il fallait désirer un ami dans les grandes occasions, il fallait l'amitié d'une femme pour le bonheur de tous les jours. « Mais, interrompit Sismondi, qui pensait à la comtesse d'Albany, nous sommes convaincus. Revenons aux doutes de M. de Sabran; il ne croit pas les femmes susceptibles entre elles de la véritable amitié. » La conversation, dont nous n'avons pas les détails, se continuait même pendant le souper, étincelante de saillies, de verve et d'originalité, lorsque Mme de Staël, coupant court aux contradictions, s'écria vivement: « Je crois que vous nous calomniez, messieurs. J'ai admiré et aimé,

dès mon entrée dans le monde, le plus noble caractère; je n'en ai pas connu de plus généreux, de plus reconnaissant, de plus passionnément sensible. C'était une femme; je tenais à elle par toutes les racines; j'en eusse fait l'amie de toute ma vie. Je veux parler de Pauline de Beaumont, la fille de l'infortuné Montmorin, le fidèle collègue de mon père. »

Pendant que la fille de Necker parlait avec enthousiasme de cette amitié ébauchée, dans une petite ville de Bourgogne, à Villeneuve-sur-Yonne, un homme d'un esprit rare, d'une âme supérieure, d'un talent digne de n'être apprécié que par les délicats, bien moins amoureux de gloire que de perfection, Joubert, restait inconsolé d'avoir perdu celle qui, de 1794 à 1803, avait été la confidente de ses pensées, et à la fois son public et sa muse. Ceux qui ont lu la Correspondance de Joubert savent quelle place tenait dans son existence Pauline de Beaumont. Il consacrait chaque année tout le mois d'octobre à la mémoire de celle dont l'affection avait fait pendant dix années les délices de sa vie. Il disait, après l'avoir perdue, au comte Molé : « Je ne pensais rien qui à quelque égard ne fût dirigé de ce côté, et je ne pourrai plus rien penser qui ne me fasse apercevoir et sentir ce grand vide. » Et dix-neuf ans plus tard, après avoir traîné, lui aussi, la longue chaîne des affections brisées, il célébrait encore dans son cœur, toujours plein d'un tendre souvenir, le funèbre anniversaire.

Un cercle d'élite s'était formé autour de cette jeune femme dans un coin de la rue Neuve-du-Luxembourg, société de bien courte durée, de deux ans à peine, où l'admiration avait reparu, où le goût, notre conscience littéraire, était à la recherche de tout talent nouveau; et cependant, en dehors de quelques lettrés, qui donc aurait gardé le nom de la comtesse de Beaumont, si dans des pages immortelles, les plus belles peut-être de ses *Mémoires*, Chateaubriand n'avait comme transfiguré son visage et à jamais poétisé ses derniers momens? C'est le privilège attaché au génie de donner une existence impérissable à ces femmes qui ont un instant charmé ses heures. Il le devait bien, l'enchanteur, à celle qui, avec Lucile, l'avait le plus adoré alors qu'il était presque inconnu et que sa renommée n'était pressentie que par le cénacle au milieu duquel il vivait au retour de l'émigration.

Morte à trente-trois ans, aucune douleur ne lui avait été épargnée; elle les avait toutes épuisées. Mariée par convenance, à dix-sept ans à peine, au sortir du couvent, elle n'avait pas eu un jour d'intimité avec son mari, plus jeune qu'elle d'une année; attachée à son père, comme Germaine Necker l'était au sien, elle avait assisté à ses côtés à cette suite d'épreuves qui finirent par le massacre de M. de Montmorin; son frère préféré s'était noyé à vingt et un ans;

elle s'était vu arracher sa mère, sa sœur, son second frère; elle s'était vainement accrochée aux bourreaux pour accompagner sa famille à la Conciergerie, mourir avec elle, avec leurs amis, le jour où la même hache trancha leurs têtes et celle de Madame Élisabeth. Dédaignée par le comité de salut public à cause de sa pâleur et de la fragilité de sa personne, voyant ses biens confisqués, Mme de Beaumont attendit chez de pauvres paysans la fin de la terreur; rentrée en possession de son château de Theil, elle répétait volontiers le mot de Marguerite d'Écosse : « Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus. » Lorsque l'amitié de Joubert la mit en présence de René, elle reçut alors le coup de foudre; dévouée jusqu'à l'abnégation, elle se donna tout entière au culte de cette violente affection; elle se reprenait, dans son milieu de Paris, aux joies de l'esprit; mais les souffrances morales avaient miné la frêle enveloppe; et, consumée à la fois par ses sentimens et la maladie, elle s'éteignait à Rome, le 3 novembre 1803, où elle était allée pour revoir une dernière fois M. de Chateaubriand.

On a deux portraits d'elle fort ressemblans; l'un, de Mme Vigée-Lebrun, daté de 1788, la représente à dix-huit ans, avec la pose un peu théâtrale du temps; elle apporte une couronne à son père. Elle n'est point belle; mais sa bouche spirituelle, ses yeux profonds fendus en amande, d'une suavité extraordinaire, à demi éteints par la langueur, sa longue chevelure, sa taille élégante et souple faisaient d'elle la plus séduisante et la plus distinguée des grandes dames. L'autre portrait, que nous préférons, est une miniature d'un prix inestimable. Il est du commencement du siècle. Les souffrances ont amaigri et pâli le visage encadré par les coiffures à la mode du directoire; le châle est noué autour de la taille; le regard, noyé par les larmes, s'est encore adouci *comme un rayon de lumière à travers le cristal de l'eau*. Je ne sais quelle mélancolie attire et attache, quand on contemple ce visage expressif. « On n'aime pas impunément, écrivait un ami de Joubert, on n'aime pas impunément ces êtres fragiles qui semblent n'être retenus dans la vie que par quelques liens prêts à se rompre. » Comme on comprend bien, avec cette forme aérienne, que Mme de Beaumont ait pu être comparée à ces figures antiques qui glissent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'une tunique!

Non pas que ce fût un cœur frivole et une tête légère, elle possédait une admirable intelligence; elle comprenait tout. Son âme était virile et forte; son jugement était sûr, et l'on pouvait compter que tout ce qui lui avait plu était exquis. Elle aimait le mérite, a-t-on dit d'elle, comme d'autres aiment la beauté. Plaçant au-dessus de toutes les fantaisies l'amour des lettres, passionnée pour les beaux livres, sans être pédante, connaissant les hommes, les roués de son

temps, les héros à la mode de Crébillon fils, et professant pour ce monde-là le plus profond dédain, elle avait horreur de toutes les vulgarités. Elle était friande du délicat comme d'autres femmes le sont du succès. Mais pour se montrer ce qu'elle était, il fallait qu'elle se sentît pénétrée comme d'une douce température, celle de l'indulgence. N'était-ce pas aussi une raffinée que celle qui, après avoir entendu lire cette page de René : « Levez-vous vite, orages désirés, etc., » confiait à Mme de Vintimille cet aveu : « Le style de M. de Chateaubriand me fait éprouver une espèce de frémissement d'amour ; il joue du clavecin sur toutes mes fibres. »

C'est cette existence malheureuse et passionnée que nous voudrions raconter. Mêlée aux événemens les plus tragiques de la révolution, à ceux qui la précédèrent comme à ceux qui l'accomplirent, elle nous permet d'étudier avec des documens ignorés en partie jusqu'à ce jour le rôle véritable de M. de Montmorin, comme ministre des affaires étrangères, la fin de la vieille France aristocratique et ces commencemens du consulat qui faisaient dire aux survivans de cette terrible époque : « Enfin la terre n'est plus attristée ! »

I.

Pauline-Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique de Montmorin appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'Auvergne, à l'une des plus illustres maisons de la noblesse française. Le nom de Saint-Hérem avait été ajouté à celui de Montmorin le 28 mai 1421. On retrouve leurs aïeux dans les premières chartes du prieuré de Sauxillanges. Deux branches s'étaient formées à la fin du XVIe siècle. Le chef commun était alors François de Montmorin, gouverneur du haut et bas pays d'Auvergne, celui-là même qui, en 1572, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, écrivit cette lettre célèbre à Charles IX : « Sire, j'ai reçu un ordre de Votre Majesté de faire mourir tous les protestans qui sont en ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne point croire que ces lettres sont supposées, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte trop pour lui obéir. » Mme de Beaumont était très fière de son arrière-grand-père.

La branche aînée était représentée, en 1783, par Jean-Baptiste de Montmorin, marquis de Saint-Hérem, seigneur de Vollore et de la Tourette, lieutenant-général, gouverneur de Belle-Isle-en-Mer et de Fontainebleau et par son petit-fils (le fils était mort en juillet 1779), qui succéda à ses charges et fut, comme son cousin, massacré en septembre dans des circonstances tragiques.

Le père de Mme de Beaumont, Armand-Marc, comte de Montmorin Saint-Hérem, appartenait à la branche cadette. Il était né au

château de la Barge en Auvergne, le 13 octobre 1746; son grand-père Joseph-Gaspard avait eu trois fils et six filles. Étant devenu veuf, il avait embrassé l'état ecclésiastique et avait obtenu l'évêché d'Aire. C'est de lui que parle Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*. Il présentait ses enfans à son clergé; on se mit à rire : « Messieurs, dit-il, la différence entre nous, c'est que j'avoue les miens. » Le premier de ses fils avait été lieutenant-général, le second évêque de Langres, le troisième, surnommé le chevalier de Saint-Hérem, cornette dans la seconde compagnie de mousquetaires, allié au garde des sceaux Voyer d'Argenson, avait recueilli titres et fortune. Menin du dauphin, père de Louis XVI, il avait laissé trois enfans, deux filles qui entrèrent à l'abbaye de Fontevrault, où leur tante était abbesse, et notre Armand-Marc, comte de Montmorin, seigneur de Seymiers et de Coppel.

Comme les enfans de la haute noblesse, il fut élevé par le clergé et surtout par le monde.

Ce que l'on demandait aux jeunes gens de l'aristocratie française, c'était, avec les exercices du corps, les qualités que les salons seuls pouvaient donner, la connaissance de la vie, les belles manières, plus de tact que de science, plus de discernement que de fortes études. La noblesse vivait alors plus ou moins rapprochée des gens de lettres, qui la mettaient au courant de ce qui s'imprimait. Elle restait ainsi familière avec les bons livres; elle en savait assez pour y faire allusion, et le langage choisi qu'elle entendait conduisait au goût. A moins d'être destiné à la magistrature ou à l'église, l'instruction allait tout au plus jusqu'à la rhétorique. Armand fut plus instruit; comme son père l'avait été du premier dauphin, il fut le menin du second. Il fut donc élevé avec le prince qui devait être Louis XVI. La Correspondance entre Marie Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, à la date du 16 novembre 1770, renferme une anecdote assez curieuse : « Le 27, la journée étant pluvieuse et fort mauvaise, M. le dauphin passa près de trois heures de l'après-dîner avec Mme la dauphine. Il lui confia beaucoup de détails sur les gens de son service; il lui dit qu'il croyait bien connaître ceux qui l'entouraient : que le duc de Saint-Mégrin et le comte de Montmorin avaient le projet de le gouverner et de devenir les maîtres. Le dauphin ajoutait : que les comtes de Beaumont et de La Roche-Aymon étaient des gens nuls et très bornés. » De ces jours de service à la cour datent certainement les projets de cette fatale union entre les enfans de deux amis.

Le comte de Montmorin s'était marié en 1767. Il avait épousé sa cousine, Françoise-Gabrielle de Tanes, fille du marquis de Tanes, et de Louise Alexandrine de Montmorin. La famille de Tanes, originaire du Piémont, s'était établie en Auvergne, à la fin du XVIIe siècle,

par suite d'une alliance avec les Montboissier, seigneurs du Pont-du-Château. Par son mariage, Armand de Montmorin ajoutait à sa fortune personnelle les fiefs de Tallende et de Chadieu, des Martres et de Monton. Il devenait un des grands propriétaires de la province. Mlle de Tanes, plus riche que son cousin, était plus âgée de deux années. Elle était loin d'être belle; si son portrait est fidèle, elle était haute en couleur, d'une taille robuste, avec des yeux sombres et une force de volonté que trahit le bas du visage osseux et accentué, ambitieuse et fine, comme les races de montagne; son esprit n'était en rien distingué; elle fut néanmoins pour son mari d'un excellent conseil, le servit dans toutes les négociations difficiles et le fortifia dans son dévoûment absolu à Louis XVI. Le comte de Montmorin était au contraire de petite taille, d'un tempérament nerveux jusqu'à l'excès, et ne payait pas de mine. Il était laborieux, appliqué et, sous une apparence de bonhomie, cachait une réelle habileté. De ce mariage naquirent quatre enfans, deux filles et deux fils; l'aînée, Victoire, fut mariée en 1787 au vicomte de La Luzerne, fils du ministre de la marine; la cadette était Pauline; Auguste, officier de marine, périt en 1792 dans une tempête en revenant des Indes; le dernier enfant, Antoine-Hugues-Calixte, devait par une fin héroïque, à vingt-deux ans, honorer le nom qu'il portait.

Admise à la cour, d'abord en qualité de dame pour accompagner les tantes du futur roi, Victoire, Sophie et Louise, Mme de Montmorin disposa vite d'une sérieuse influence; elle utilisa sa parenté avec la duchesse d'Havré, dont la fille venait d'épouser M. de Tanes, gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne. Dès son avènement au trône, Louis XVI nomma son ancien menin ministre près l'électeur de Trèves, et Mme de Montmorin dame d'atours de Madame Sophie, en remplacement de la comtesse de Périgord. Peu de temps après, janvier 1778, Armand de Montmorin était envoyé ambassadeur en Espagne en remplacement de M. d'Ossun. M. de Maurepas avait convoité ce poste pour une de ses créatures; afin de parvenir à ses fins, il avait débité et fait débiter que M. d'Ossun était aussi incapable qu'infirme. Le roi devint donc persuadé qu'il ne pouvait plus le laisser sans inconvénient à Madrid, et comme il avait depuis longtemps l'envie de donner une brillante situation à Montmorin, il le prévint de sa nomination. Une querelle s'éleva alors entre Louis XVI et Maurepas. Le vieux mentor, vivement affecté de la ténacité de son souverain, sur lequel il avait jusqu'à ce moment exercé un empire absolu, insistait en disant : « Puisque telle est votre intention, sire, elle sera suivie; mais il serait bon du moins que M. de Montmorin allât à Madrid sans caractère pendant quelque temps pour que M. d'Ossun pût le mettre au courant des affaires. — Mais, monsieur de Maurepas, répliqua le roi,

M. d'Ossun est incapable, à ce que vous m'avez dit, mais il est sourd, mais... » Le roi, sentant que l'humeur s'emparait de lui, n'en dit pas davantage et se retira brusquement dans son cabinet. C'est ainsi que l'ambassade la plus importante, avec celle de Vienne, fut donnée.

La double politique extérieure qui devait être si dangereuse pour le malheureux Louis XVI et pour son ministre, l'administration clandestine des affaires étrangères, avait commencé à la fin du règne précédent. Lorsque M. de Saint-Priest, nommé par M. de Choiseul, était sur le point de se rendre à son poste d'ambassadeur à Constantinople, il reçut un billet du comte de Broglie, qui le priait de passer chez lui. M. de Saint-Priest s'y rendit et le comte lui remit une lettre de la main du roi ; c'était l'ordre de communiquer à M. de Broglie les instructions qu'il venait de recevoir et de lui transmettre à l'avenir copie des dépêches qui lui seraient adressées ainsi que de ses réponses. Cette habitude d'être instruit de tout à l'insu du ministre ne fit que se développer de 1789 à 1792; à côté de l'ambassadeur constitutionnel se tenait un représentant de Louis XVI et de la reine. Ces agens étaient connus si bien qu'en 1790, M. de Ségur, nommé à Vienne, déclara que M. de Breteuil ayant déjà dans ce poste la confiance personnelle du roi, il ne pouvait accepter. Montmorin était si avant dans l'amitié du roi qu'il eut moins que personne à redouter cette méfiance ; il devait plus tard, cependant, subir pour lui-même les périlleuses conséquences d'une double politique.

La cour d'Espagne était plus solitaire que jamais, l'Escurial plus assombri encore par les formalismes d'une étiquette rigide. Montmorin y montra de la gravité sans pédantisme et de la dignité sans morgue. La froideur de ses formes de grand seigneur ne déplaisait pas. Personne même, si l'on écoute les mauvaises langues de Versailles, n'aurait pu faire mieux que lui auprès d'un monarque dont la tête était absolument dérangée. Un conseil de régence venait de se former à Madrid, sous la présidence du prince des Asturies, et notre ambassadeur avait soutenu, avec autant de fermeté que de tact, la politique difficile créée à la France par l'un des événemens les plus importans du XVIIIe siècle, la guerre d'Amérique. C'est cette fermeté qui donna naissance à une calomnie, colportée par les pamphlets et les journaux, sous la révolution, à savoir que Montmorin avait été, dans une altercation, souffleté par le prince des Asturies et n'avait pas demandé raison de cette offense.

La cour de Versailles avait été saisie d'une offre de médiation par la cour de Vienne. Tandis que l'Angleterre l'avait acceptée avec empressement, M. de Vergennes, mécontent de la base principale qui était l'abandon de la cause des *insurgens* d'Amérique, alléguait

la nécessité de connaître le vœu de l'Espagne, l'intime alliée de la France et très intéressée, du reste, à la question par ses propres colonies. Pour se disculper auprès de l'empereur Joseph II, M. de Vergennes lui avait fait communiquer, comme éclaircissement de sa conduite, un mémoire où l'on rapprochait, quoiqu'il n'y eût pas une véritable analogie, la situation de la France sous Henri IV à l'égard des Provinces-Unies et celle de Louis XVI à l'égard des Américains. Le mémoire tendait à prouver qu'il fallait se borner à une trêve entre l'Angleterre et la France. Ce plan avait été le même jour envoyé à Madrid. La cour de Londres, présumant que la tenue d'un congrès à Vienne éprouverait de grandes lenteurs, essaya de traiter directement avec la cour de Versailles. Le comte de Vergennes avait mis Montmorin dans la confidence de ces ouvertures; il voulait rejeter aux yeux de l'Europe l'avance des premières propositions pacifiques sur l'Angleterre.

La confiance entre les deux souverains de la maison de Bourbon était entière. Les dépêches échangées en témoignent. Lord North quittait sur ces entrefaites le ministère et était remplacé par lord Shelburn et M. Fox. Comme il s'était montré zélé dans les rangs de l'opposition pour la cause américaine et qu'il était de plus l'ami personnel de Franklin, lord Shelburn lui avait envoyé un membre du parlement, M. Oswald, porteur d'une lettre de créance et de propositions satisfaisantes pour la paix. Franklin avait refusé toute ouverture qui séparait la cause de l'Amérique de celle de la France et avait fait sentir à l'envoyé anglais que la paix ne pouvait se traiter sans notre intervention. M. Oswald, après s'être muni d'instructions plus précises, s'était alors présenté chez le comte de Vergennes et avait ouvert officiellement des conférences. Il fallait obtenir de la cour d'Espagne une complète adhésion à cette politique. Montmorin y réussit. Lord Granville, frère de lord Temple, arriva en France et, le 10 janvier 1783, les préliminaires de la paix étaient signés à Paris entre la France et la Grande-Bretagne d'une part, l'Espagne et la Grande-Bretagne de l'autre. Le 3 septembre suivant, l'indépendance des États-Unis était solennellement reconnue.

Les services éminens de Montmorin furent récompensés par l'offre de la grandesse, qu'il refusa, et par la Toison d'or. Louis XVI le nommait maréchal de camp et chevalier du Saint-Esprit. Lorsque le comte d'Artois et le duc de Bourbon avaient traversé l'année précédente l'Espagne, allant au siège de Gibraltar, ils avaient été heureux de se mettre sous la tutelle de Montmorin et d'être dirigés par lui. Depuis que la maison de Bourbon régnait en Espagne, c'était la première entrevue de ce genre, et Charles III, en recevant les deux

jeunes princes à Saint-Ildefonse, avait témoigné à l'ambassadeur de France tous les égards que méritaient l'habileté de sa conduite et la hauteur de sa tenue. Après six années de séjour en Espagne, Montmorin demanda à rentrer en France. Le 3 mai 1784, M. de Vergennes lui adressait la lettre suivante :

« Le roi ayant bien voulu, monsieur, agréer votre retraite de la place de son ambassadeur à la cour de Madrid, j'ai pris les ordres de Sa Majesté sur l'indemnité qui vous est due pour les frais de retour de votre maison et de vos effets d'Espagne en France. Je vous annonce avec plaisir, monsieur, que Sa Majesté a bien voulu, sur ma proposition, vous accorder, pour cet objet, une gratification extraordinaire de cinquante mille livres.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

« DE VERGENNES. »

Très protégé par Mesdames tantes, Montmorin était destiné à rendre de nouveaux services. A peine installé à Paris, il fut appelé à commander en chef en Bretagne, en remplacement de son compatriote le marquis d'Aubeterre. Les têtes y étaient alors fort montées; mille incidens graves ou futiles étaient l'objet de controverses, depuis les édits de Turgot et l'affaire du Collier jusqu'à Mesmer et Cagliostro. Les états de Bretagne, avec leurs privilèges particuliers, représentaient dans l'ancienne monarchie l'indépendant esprit provincial. Très jaloux de ses droits, chacun des ordres luttait pour leur défense, et ils se réunissaient ensuite pour les revendications communes vis-à-vis de la royauté. Une déclaration du 1er juin 1781 sur les octrois des villes était aux yeux des Bretons une violation du pacte fondamental de 1532, qui en réunissant à la couronne de France le duché de Bretagne, lui avait garanti ses antiques libertés. On exigeait le consentement formel des états pour toute levée de taxes. Le droit de fouage, espèce de taille réclamée par chaque feu sur les biens roturiers, excitait encore plus d'animosités intestines. On avait conçu le projet de créer avec des deniers du fouage un capital et de le convertir en rentes. L'injustice était de faire porter l'impôt sur la seule propriété roturière. Les communes ne cessaient de protester. La noblesse bretonne, qui tenait moins à son argent qu'à ses privilèges, ne voulait pas entendre parler de redevances qui l'auraient rendue taillable. Le comte de Montmorin, sur la question des octrois, trouva le moyen de s'entendre avec la commission permanente chargée par les trois ordres de faire parvenir au roi leurs doléances. L'affaire du fouage ne fut réglée que quelques mois avant 1789 et amena des luttes sanglantes dans les rues de Rennes. Le comte de Thiars commandait alors la province.

Montmorin, si bien instruit par la cour de Charles III du respect des formes, avait plu aux Bretons par sa réserve hautaine; et la comtesse de Montmorin, par son savoir-faire, n'avait pas été inutile dans cette œuvre de conciliation entre tant de susceptibilités; aussi la reconnaissance publique entoura-t-elle le mari et la femme. Une promenade fut appelée le Champ-Montmorin et la *Gazette de France* du 4 février 1785 mande « que la comtesse de Trémargat, épouse du comte de Trémargat, Jambe-de-Bois, président de l'ordre de la noblesse, étant accouchée d'un fils, les états ont arrêté de donner à cet enfant le nom de Bretagne et d'envoyer à la comtesse de Montmorin une députation pour la prier de le présenter au baptême. » Ils arrêtèrent par acclamation d'offrir à la comtesse de Montmorin un diamant de 10,000 écus; elle ne voulut pas l'accepter, et elle pria les députés de permettre que cette somme fût destinée à fonder une place au couvent de la Présentation pour les jeunes demoiselles nobles, une autre à l'école des cadets-gentilshommes et une bourse dans un collège pour le tiers-état.

Sa haute charge n'obligeait pas Montmorin à résider constamment à Rennes; un intérêt de famille l'appelait d'ailleurs à Paris, au mois de septembre 1886; il s'agissait du mariage de sa seconde fille.

II.

Pauline avait été élevée par ses tantes. Les premières années de sa vie, elle les avait passées à Chadieu, à mi-côte des coteaux qui bordent l'Allier, dans un encadrement de verdure ayant pour horizon les Monts-d'Or. A huit ans, elle était entrée au couvent de Fontevrault, la maison ordinaire des filles de France; de treize à seize ans, ses parens, pour achever son éducation, l'avaient placée à Paris, au couvent princier de Panthémont, rue de Grenelle, la maison préférée de la haute noblesse, où chaque jeune fille, ayant une gouvernante et une femme de chambre, apprenait les leçons de maintien, de danse et de musique, et recevait au parloir les visites les plus mondaines. L'éducation était ainsi résumée par ce mot de la marquise de Créquy à Sénac de Meilhan : « De l'instruction religieuse et des talens analogues à l'état de femme qui doit être dans le monde, y tenir un état, fût-ce même un ménage. » Généralement le mariage de la jeune fille se faisait presque immédiatement au sortir du couvent, avec un mari choisi et agréé d'avance par la famille, qui décidait souverainement des convenances de rang et de fortune.

Il n'en fut pas autrement pour Mlle de Montmorin; elle ne connaissait pas son futur époux lorsqu'on lui annonça qu'elle allait se marier. Elle écrivait plus tard qu'elle regrettait ses journées de cou-

vent, dont tant de fêtes abrégeaient la monotonie et dont toutes les sévérités étaient adoucies par l'affection de ses tantes. On l'appelait en ce temps-là Mlle de Saint-Hérem pour la distinguer des abbesses, Mmes de Montmorin, et elle aima ce nom de Saint-Hérem jusqu'à la fin de sa vie. Le mari qui lui était donné était le fils d'un ami de son père, Christophe, marquis de Beaumont, premier baron de Périgord, brigadier des armées du roi, colonel du régiment d'infanterie de la Fère. Nous savons qu'avec M. de Montmorin, il avait été l'un des menins de Louis XVI. Deux enfans étaient nés de son union avec Marie-Claude de Baynac : l'une, Marie-Élisabeth, qui mourut célibataire ; l'autre Christophe-Arnaud-Paul-Alexandre, marquis d'Auty, enseigne aux gardes françaises.

Ce second enfant, celui qui épousait Pauline de Montmorin, était né le 25 décembre 1770 ; il avait été tenu sur les fonts de baptême à Saint-Sulpice par Arnaud-Louis-Simon de Lostanges, sénéchal de Quercy, et par Marie-Élisabeth-Charlotte Galuci de L'Hôpital, dame d'honneur de Mme Adélaïde de France. Sans instruction et sans goût d'esprit, d'un caractère faible et violent, il eût peut-être dans des temps calmes fait une carrière dans l'armée, grâce à son nom et à ses alliances ; appelé à vivre dans les temps d'orage à côté d'une femme supérieure et vaillante de cœur, il ne pouvait la comprendre, et il ne l'aima pas. C'était un enfant, et elle ne put l'élever. Le 27 septembre 1786, la *Gazette de France* annonce que leurs majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage du comte Christophe-François de Beaumont avec demoiselle Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique de Montmorin, fille du comte de Montmorin, commandant pour le roi en Bretagne. Mais la grande affaire pour la femme était la présentation à la cour ; elle avait presque autant d'importance que le mariage. Le 4 octobre, la *Gazette* nous apprend que la comtesse de Beaumont a eu l'honneur d'être présentée à leurs majestés. Tout est donc pour le mieux aux yeux du monde ; mais le bonheur ne vint pas. Au bout de peu de mois, la vie commune devint tellement insupportable que le comte de Beaumont retournait chez ses parens. Il revint lorsque M. de Montmorin était ministre des affaires étrangères. Mais la jeune femme avait développé ses facultés au contact des hommes distingués dont elle avait fait sa société ; les instincts grossiers et l'inintelligence de son jeune mari la révoltèrent ; et M. de Montmorin, si nous en croyons un document émanant de M. de Beaumont lui-même, fut dans la nécessité de le menacer d'une lettre de cachet.

Cette fois la rupture fut définitive ; le comte de Beaumont ne s'intéressa à aucune des terribles péripéties, qui, s'échelonnant comme autant de stations douloureuses, laissèrent, en 1794, sa femme seule au monde et momentanément sans ressources. Nous

n'osons pas dire qu'il coopéra à ses malheurs, mais il les vit avec satisfaction. Il n'émigra pas ; il s'était fait nommer commandant de la garde nationale de la commune de Puyguilem, dans la Dordogne. Revenu à Paris en 1792, successivement élève ecclésiastique, puis étudiant pour le génie militaire, il habitait rue Meslay, n° 27, se faisant régulièrement délivrer des certificats de républicanisme et de résidence par le comité de la section des Gravilliers. Il avait vendu toutes ses propriétés au citoyen Dupeyrat, qui fut plus tard membre du conseil des cinq cents. Porté par les membres du district de Bergerac sur la liste des émigrés, le comte de Beaumont avait obtenu sa radiation en produisant les attestations de sa section. Une lettre de sa municipalité indique qu'il y avait fait déposer ses anciens titres de redevances et droits féodaux et qu'ils avaient été brûlés conformément au décret du 17 juillet 1793. Ses vieux parens, après avoir été détenus au château de Hautefort, district d'Excideuil, avaient été mis en liberté ; ils s'étaient réfugiés d'abord à Jean-sur-Colle, près de Sarlat et avaient fini par se retirer à Créteil.

Leur fils n'était pas au bout de ses aventures. Il avait connu à Paris, dans l'année 1790, le général Damas. L'ayant retrouvé quatre ans après, dans une visite rue Faubourg-Saint-Honoré, le comte de Beaumont, craignant d'être inquiété après la journée du 18 fructidor, proposa à Damas de l'emmener avec lui à l'armée de Sambre-et-Meuse en qualité de secrétaire. Sa proposition fut agréée. Il était à peine installé depuis deux mois à la division du général Lefebvre, sous les ordres duquel se trouvait la brigade Damas, que, par ordre du général en chef, Augereau, il était arrêté comme prévenu d'émigration et enfermé dans la forteresse de Wetzlar. Un ordre de la police générale avait été à cet effet expédié de Paris. Le comte de Beaumont écrit alors à Précy, représentant du peuple au conseil des cinq cents; il était devenu nous ne savons comment son ami : Précy prend chaleureusement sa défense, se porte garant de son civisme et demande qu'il soit relâché. Nous avons la réponse du citoyen Rudler, commissaire du gouvernement dans les pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle. Son rapport, adressé au ministre de la police le 25 ventôse an VI, est ainsi conçu :

« Citoyen ministre,

« Le ci-devant comte de Beaumont est détenu dans ce moment à la prison de Wetzlar, sur les bords du Rhin, près Mayence. Il a été arrêté en vertu d'un ordre émané de vos bureaux, adressé au citoyen Augereau, général en chef, le 6 frimaire dernier. Votre ordre était fondé sur plusieurs motifs : 1° l'ex-comte de Beaumont était

prévenu d'émigration; 2° on lui reprochait, en outre, sa conduite politique pendant la révolution, certaines relations intimes, les persécutions qu'il avait fait éprouver à tous les républicains de sa commune, à ceux même qui, dans d'autres temps, l'avaient garanti de celles dirigées contre lui; enfin les propos les plus contre-révolutionnaires : qu'on avait beau vouloir empêcher la contre-révolution, qu'elle se ferait par le massacre de tous les patriotes. A ces dénonciations se joignait la fuite précipitée de cet individu après le 18 fructidor. En effet, dès le lendemain de cette journée, il avait quitté Paris à la faveur d'un passeport suranné, et, à force de sollicitations, il était parvenu à se placer, en qualité de secrétaire, auprès du général Damas à l'armée de Mayence.

« Aussitôt son arrestation, le sieur Précy, représentant du peuple au conseil des cinq cents, a réclamé la mise en liberté du citoyen Beaumont. Il déclare le connaître depuis plusieurs années. Il atteste que les opinions qu'il a manifestées lui ont toujours paru en faveur de la république. Il joint au mémoire justificatif de son ami des certificats de civisme, délivrés au citoyen Beaumont par les officiers municipaux de la commune de Puyguilem, département de la Dordogne et en l'an II.

« Pour prononcer en connaissance de cause, vous avez fait prendre des informations.

« Il en résulte que l'émigration du citoyen Beaumont n'est pas constante; son nom ne se trouve pas sur la liste des émigrés. Il paraît bien que sa conduite pendant la révolution n'est pas exempte de reproches. Il a exagéré le patriotisme dans les premiers jours de la révolution et il est devenu dans la réaction un des persécuteurs des républicains. Cependant, comme ces faits ne peuvent donner lieu à aucune action devant les tribunaux, sa détention à cet égard ne peut être prolongée. On propose, en conséquence, au ministre sa mise en liberté, en l'obligeant toutefois de prendre un passeport pour se rendre dans la commune de sa résidence. »

« *P. S.* — Depuis le rapport, il a été remis sous les yeux du ministre un arrêté du comité de législation de la convention, qui prononce la radiation définitive dudit Beaumont. »

Il ne faudrait pas confondre le comte de Précy, défenseur de Lyon contre Dubois-Crancé, Collot-d'Herbois et Couthon, le chef des comités royalistes, avec le citoyen Précy. Celui-ci avait été député de l'Yonne à la convention nationale, et non-seulement il ne fut pas inactif dans l'arrestation de la famille Montmorin au château de Passy, près de Sens, mais il avait de loin dirigé les poursuites. Une haine commune avait réuni le gendre de la victime des assassins de septembre et le conventionnel. Dans une lettre du 3 nivôse an VI, adressée au citoyen Cochon de Lapparent, ministre

de la police, Précy, élu membre du conseil des cinq-cents, explique, en effet, que son ami lui a constamment manifesté ses opinions républicaines, qu'il avait été persécuté sous l'ancien régime « de la part du ci-devant ministre Montmorin, dont, à seize ans, on le forçait d'épouser la fille, âgée de dix-sept ans, avec laquelle il n'avait jamais vécu ; qu'il s'était soustrait à la persécution par la fuite et que ce n'était que depuis la révolution qu'il était revenu librement à Paris. » Nous connaissons bien maintenant le mari de Pauline, mais la suite de la lettre de Précy n'est pas moins instructive :

« Depuis six mois, ajoute-t-il, Beaumont m'a témoigné ses inquiétudes sur l'influence du parti de Clichy en me disant que, si nous avions la contre-révolution, il serait perdu : 1° pour n'avoir pas émigré ; 2° pour ne pas avoir *contribué ;* 3° par rapport aux opinions qu'il avait manifestées en faveur de la république.

« Beaucoup de fois il m'a témoigné le désir de servir la république soit à l'armée, soit dans un bureau quelconque, qu'il aime à s'occuper, et que douze à quatorze heures de travail par jour ne le gêneraient pas, mais que sa naissance le rendant suspect, il n'avait pas osé offrir ses services. Après la journée du 18 fructidor, il est venu me voir et m'a témoigné sa joie sur le succès ; il me réitéra tout ce qu'il m'avait précédemment dit.

« Alors je lui dis que ses craintes relativement à sa naissance me paraissaient déplacées, que le citoyen Barras était directeur, le citoyen Bonaparte était général en chef de l'armée d'Italie, que plusieurs hommes de naissance noble étaient bons républicains ; je l'engageai à lever ses scrupules. Mon discours parut le flatter. Il me dit qu'il chercherait l'occasion d'être occupé. Environ dix à quinze jours après, il m'a fait part qu'il allait à l'armée avec un général dont il serait le secrétaire ; qu'il lui importait peu à quoi il fût employé, qu'il était content et qu'il emploierait tous ses moyens contre les ennemis de la république.

« Avant son départ pour l'armée, il m'a communiqué les papiers qui attestent son civisme depuis le commencement de la révolution ; il m'en a laissé un extrait dont je joins une copie.

« Cependant je viens d'apprendre qu'il a été mis en arrestation par des ordres supérieurs. Si quelques malveillans ont voulu le perdre ou si quelques républicains ombrageux ont conçu de la défiance à son égard par rapport à sa naissance, je me plais à croire que vous emploierez votre autorité pour lui rendre sa liberté...

« Salut et fraternité. — *Signé :* Précy. »

Nous savons que la liberté lui fut en effet rendue ; mais un procès avec Dupeyrat, acquéreur de ses terres de Puyguilem et col-

lègue de Précy au conseil des cinq cents, appela l'année suivante, dans la Dordogne, le comte de Beaumont. Son père, sa mère, sa sœur n'y habitaient plus. Le zèle des autorités locales se réveilla; une visite domiciliaire eut encore lieu; nouvelle intervention de Précy, nouvelle lettre de lui au ministre de la police (20 germinal an VII), dans laquelle, rappelant la précédente, il offre de communiquer les pièces et se porte fort que Beaumont se présentera dès son retour à Paris. Nous ne voyons pas qu'une suite ait été donnée à ces dernières menaces.

C'est alors que Pauline de Montmorin apprend tous ces incidens. Si nous anticipons ainsi sur les événemens, c'est que M. de Beaumont a si peu tenu de place dans la vie de sa femme, et Mme de Beaumont si peu de place dans la vie de son mari, que nous avons hâte de clore l'histoire, si courte, du reste, de leur mariage. Le meilleur des amis de Pauline était en ce moment Joubert. Nous dirons comment ils s'étaient rencontrés et comment cette amitié de tous les instans avait pris toutes les nuances d'un attachement passionné, sans être pourtant de l'amour. Elle l'avait averti de sa ferme résolution de reprendre la liberté complète de sa personne, humiliée, à cause des procès nécessités par la réintégration dans ses propriétés, de solliciter des procurations d'un homme qu'elle n'estimait pas. N'y avait-il pas aussi dans cette âme droite un autre scrupule? Une allusion dans une lettre à Fontanes nous le laisserait croire. Chateaubriand venait de lui être présenté; elle s'était jetée tout entière dans cette affection, sans regrets comme sans réserves, en femme du XVIIIe siècle qu'elle était, mais restant au fond très grande dame. Il lui répugnait, en aimant, d'avoir les apparences d'un lien qui ne lui permît pas de s'honorer hautement d'un absolu dévoûment à ce charmeur qui l'avait transformée, et dont l'étrangeté d'allures, de ton, de style et de pensées faisait le plus complet contraste avec le milieu dans lequel elle s'était élevée.

Le divorce fut prononcé par consentement mutuel en mars 1800. « Etes-vous bien démariée? lui écrivait Joubert alors à Montignac, chez sa mère. Si vous ne voulez pas qu'on vous dise mademoiselle, prenez le nom de Saint-Hérem. Au couvent que vous aimiez tant, on vous appelait Saint-Hérem. Mme de Saint-Hérem vous siéra fort bien. Une Mme de Saint-Hérem est une Montmorin voilée. » — Et puis arrive sous la plume délicate de cet ami des belles choses, cet argument le plus décisif pour un lettré : « Mme de Sévigné, qui, comme vous le savez, m'est toutes choses, parle d'ailleurs des Saint-Hérem. Enfin ou cachez votre nom, ou ne cachez pas votre filiation, à laquelle je tiens beaucoup. » Quoique divorcée, Pauline signait toutes ses lettres Beaumont-Montmorin. Mais dans l'intimité, Mme de Krudner l'appelait toujours Mme de Saint-Hérem. M. de Beaumont

quitta quelques années après Créteil, où il avait acheté une propriété, et se retira à Francfort-sur-le-Mein. Il s'y remaria et il y mourut le 6 juin 1851, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ses père et mère s'étaient éteints en 1811.

Revenons en arrière. Le comte de Vergennes était mort le 13 février 1787. Le choix de son successeur n'était pas facile. Pendant treize ans, M. de Vergennes avait dirigé et inspiré la politique française; sans laisser la réputation d'un grand ministre, il avait constamment fait preuve de sagesse et de capacité. Il avait mené à bien la guerre d'Amérique; il avait, en restant au pouvoir, donné un démenti au mot de Rulhière, qui définissait son mérite une médiocrité imposante, et, au total, il avait relevé la France de l'abaissement où l'avait laissée la guerre de sept ans. L'héritage était lourd à porter. Ce fut de son propre mouvement que Louis XVI nomma M. de Montmorin ministre et secrétaire d'état aux affaires étrangères. Il lui était attaché et ce choix ne fut le résultat d'aucune intrigue. M. de Saint-Priest était désigné par l'opinion de la cour; la reine lui était favorable, mais le roi avait des préventions contre lui. Il sentait au contraire dans Montmorin beaucoup de ses propres vertus et aussi quelques-uns de ses défauts. Il devinait que celui-ci serait dévoué avant tout et jusqu'au bout.

Le nouveau ministre au début fut comme effrayé de sa tâche. Il pria Louis XVI de lui retirer les provinces, l'administration de l'intérieur, qu'avait aussi le comte de Vergennes; elles furent en effet jointes au département du baron de Breteuil. La *Gazette* du 18 février annonce que le comte de Montmorin a prêté serment entre les mains du roi et trois jours après qu'il a eu l'honneur de faire ses révérences à la reine et à la famille royale. Le 23, il assistait à l'ouverture de l'assemblée des notables; on ne voit pas qu'il ait pris part à leurs délibérations.

Si Calonne avait pensé qu'il fallait s'emparer des esprits en les frappant par un acte audacieux, tous ses projets étaient affaiblis par son caractère et par ses vices. Il n'avait pas remplacé l'appui de M. de Vergennes par celui des autres ministres, qu'il avait systématiquement délaissés. Il ne les consultait ni sur ses plans, ni sur ses démarches; à peine leur lisait-il la veille ce qui devait être dit le lendemain dans les comités. Piqués d'être mis à l'écart, ils étaient peu disposés à seconder une besogne à laquelle ils n'avaient eu aucune part. Les clairvoyans ou les désabusés voyaient sans frayeur s'avancer l'orage à grands pas. Pour tous les hommes superficiels dont se composait la cour, qu'importaient les réformes proposées, mais aucunement préparées? La chute du ministère était la chose essentielle. Calonne succombait six semaines après l'ouverture de l'assemblée des notables.

Le roi avait envoyé chercher le baron de Breteuil, qui, en sa qualité de secrétaire d'état au département de Paris, était chargé de porter les ordres de disgrâce. Il supplia Louis XVI de l'en dispenser, parce qu'il était reconnu pour l'adversaire juré du contrôleur-général. Le comte de Montmorin reçut cette mission et la remplit. Étourdi du premier coup, Calonne se remit lorsqu'il sut que son successeur immédiat désigné n'était pas son ennemi, l'archevêque de Toulouse. Ce fut en effet le conseiller d'état de Fourqueux. Montmorin avait parlé de Necker, mais sans succès. Ils ne se connaissaient pas encore; la timidité naturelle de Montmorin l'empêcha d'être plus pressant, et il ne put cette fois vaincre les répugnances du roi. Ce dernier pensait toujours que nommer Necker serait céder la couronne à son ministre.

Le lendemain, 13 avril 1787, le comte de Montmorin vint à Paris remplir une semblable mission auprès du garde des sceaux. Le suisse, d'après Bachaumont, répondit que M. de Miroménil, plongé dans la douleur du décès de Mme de Bérulle, sa fille, ne voyait personne. Le comte de Montmorin, qui ne savait pas cet événement tout récent, hésita un instant; enfin il prit son parti et insista pour voir son ancien collègue. Il entra et lui offrit d'abord ses condoléances. M. de Miroménil, par ce début, s'imagina qu'il ne s'agissait que d'une visite d'honnêteté; et, après ce premier compliment, lui dit: « Eh bien! monsieur le comte, voilà du nouveau, — signifiant par là le renvoi de M. de Calonne, dont il était instruit. — Oui, monsieur le garde des sceaux, mais ce n'est pas tout; il y a encore ce qui vous concerne, et je me fais une vraie peine de vous l'annoncer, surtout dans ce moment de douleur où vous êtes... » — Enfin, Montmorin lui fit part des ordres du roi, et M. de Miroménil n'hésita point à remettre les sceaux.

Tels furent les débuts du comte de Montmorin au ministère. Quelques jours après, l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, qui visait depuis longtemps au poste de premier ministre, y parvenait. Il était chef du conseil des finances. Depuis quinze ans, il travaillait par le crédit des subalternes à se faire estimer de la reine. Ni assez éclairé pour être philosophe, ni assez ferme pour être despote, admirant tour à tour, suivant le mot d'une femme qui le jugeait bien, la conduite du cardinal de Richelieu et les principes des encyclopédistes, il n'avait guère plus de poids et de sérieux que Calonne. Quand les nations commencent à être quelque chose dans les affaires publiques, tous les esprits de salon sont inférieurs aux circonstances. Avec une présomption aveugle, l'archevêque de Toulouse, devenu cardinal-archevêque de Sens, ne faisait que presser le cours des événemens. Après avoir mis fin à l'assemblée des notables, il entrait en lutte avec les parlemens. Toute la constitution du royaume était

changée ; l'enregistrement avait été transporté dans les attributions d'une cour plénière ; des troubles éclataient dans les pays d'état, en Bretagne et en Dauphiné. Le cardinal de Brienne ayant représenté à Marie-Antoinette que, dans les heures de crise, on doit concentrer le pouvoir afin de lui donner plus de force, se faisait habilement nommer principal ministre. Ce changement n'avait convenu ni à la dignité des maréchaux de Castries et de Ségur, ses collègues, ni à leur façon de penser, encore moins à la considération qu'ils s'étaient acquise. Ils avaient envoyé leur démission. M. de Brienne, frère de l'archevêque, plus fort en intrigues qu'en talens militaires, avait été appelé au département de la guerre. Deux amis du comte de Montmorin restaient seulement avec lui au conseil, M. de Malesherbes, comme ministre d'état, et le comte de La Luzerne, son neveu, grand naturaliste, ancien gouverneur des Iles Sous-le-Vent, frère de l'évêque de Langres, et de l'ambassadeur de France aux États-Unis, envoyé en 1788 à Londres. Si nous mentionnons ces deux personnages, c'est que tous les deux devinrent les hôtes assidus de l'hôtel de la rue Plumet. C'est en y dînant à côté du vertueux Malesherbes que lord Shelburn lui avait dit : « Si je fais quelque chose de bien dans tout le temps qui me reste à vivre, je suis sûr que votre souvenir y amènera mon âme. »

Le comte de La Luzerne, marquis de Beuzeville, avait un fils, capitaine dans les chevau-légers ; ce fils épousa la sœur de Mme de Beaumont, Victoire-Marie-Françoise de Montmorin. Ils eurent deux filles, bien jeunes lorsque leur tante eut à s'occuper d'elles : l'une, la marquise de Floirac, décédée à Paris, le 27 juillet 1858 ; l'autre, la marquise de Vibraye, morte au château de Bazouches, en Nivernois, le 9 mars 1875. — La faveur du comte de Montmorin est au comble. La comtesse de Beaumont est nommée dame pour accompagner Madame, femme du comte de Provence ; la vicomtesse de La Luzerne est, en la même qualité, attachée à Madame Victoire, et la *Gazette* du 4 novembre 1787 indique que, pour la première fois, elle fait la quête le jour de la Toussaint, dans la chapelle de Versailles, à la grand'messe où assistait la famille royale.

Ayant un rang à la cour, faisant de plus les honneurs du salon de son père, Pauline de Montmorin eut bientôt choisi ses amitiés. Elles furent dignes d'elle.

III.

La société française, dans les années 1787-1788, présentait un attrait et un caractère tout particuliers ; ce n'étaient plus les grands salons que l'Europe entière était venue admirer. La mort les avait fermés l'un après l'autre. Il y avait plus que la différence de deux règnes entre

la conversation au temps de Louis XV et celle au temps de Louis XVI. L'âme de la fin du XVIIIe siècle n'était plus uniquement le plaisir : une vraie sympathie pour la nature humaine, l'idée de ses droits, le désir de son bonheur, le rêve de sa perfectibilité, avaient remplacé la passion désintéressée des choses de l'esprit. Le salon de Mme Necker avait servi de transition. Cette dernière époque, adoucie par des illusions sans aigreur, avait bien plus de sérieux et presque de la raideur. Il y a loin de Mme du Deffand à Mme de Staël. On causait partout et de tout. La bourgeoisie avait généralement résisté aux corruptions; elle avait conservé les vertus du mariage et de la famille, tout en s'ouvrant au souffle des novateurs. Elle s'était plus particulièrement sentie touchée par les effluves des pages entraînantes de Rousseau; par opposition au vieux monde de l'aristocratie et de la finance, usé par toutes les jouissances, dévoré par tous les égoïsmes, elle arrivait à la révolution avec des trésors d'enthousiasme.

La noblesse de cour, à l'exception de quelques grands noms, avait perdu son prestige. Soustraite par les goûts de la jeune reine à la gêne de la représentation, elle portait dans le cœur un levain qui fermentait à toute occasion. Le baron de Bezenval, qui connaissait bien les habitués de Versailles, prétendait qu'il n'y avait là que des gens de petit esprit et de petits moyens. L'intrigue y faisait et y défaisait les ministères; la lutte des deux esprits contraires, lutte acharnée sous le dernier règne, se poursuivait sans doute sur certains points, mais la victoire était assurée à l'égalité. Jusque dans l'antichambre du roi se tenaient les propos les plus séditieux. Ce n'était pas seulement dans la grand'chambre du parlement que la fermentation agitait les têtes, ce n'était pas seulement dans la salle des Pas-Perdus qu'on était imbu des maximes de l'anéantissement de l'autorité; l'esprit général de révolte, le choc des intérêts divers, avaient produit, au dire des hommes les plus impartiaux, une caricature de guerre civile qui, sans chefs, sans effusion de sang, en avait pourtant les inconvéniens. Suivant le mot caractéristique du prince de Ligne, il était aussi à la mode de désobéir sous Louis XVI que d'obéir sous Louis XIV. La puissante race d'orateurs et de soldats qui devait étonner l'Europe se formait, silencieusement et obscurément, en province.

Quelles que fussent les agitations dans le monde des parlementaires et des courtisans, rien n'était enchanteur encore comme les salons de Paris; la violence de la polémique n'y avait pas remplacé l'aménité. La politesse était restée la partie essentielle de l'éducation française; le respect pour les vieillards maintenait le règne des convenances sociales. La révolution devait fatalement rendre le commerce ordinaire de la vie chaque jour plus difficile, plus épineux; il allait devenir tantôt aigre et emporté, tantôt

réservé et plein de précautions. Néanmoins, tant que les clubs ne furent pas ouverts et les échafauds dressés, la société parisienne donna une dernière fois le modèle de cette facile communication des esprits distingués entre eux, la plus noble jouissance dont la nature humaine soit capable. Comme les affaires politiques étaient encore entre les mains des gens bien élevés, toutes les grâces de la vieille politesse relevaient les discussions les plus sérieuses, et l'opposition dans les sentimens et dans les intérêts ne faisait que donner plus de chaleur et d'originalité à la conversation. On n'éprouvait qu'une crainte, celle de ne pas mériter assez la considération de ceux qui écoutaient, et cette crainte était loin d'être défavorable au développement des facultés. La mode était aux théories politiques; « Dussé-je y périr, disait Mme de Tessé, j'espère que la France aura une constitution. » Tout le monde faisait la sienne; jusqu'à la duchesse de Bourbon, qui en fabriquait une dont les premiers articles avaient pour but de rendre les hommes vertueux, de leur assurer le nécessaire pour vivre et surtout de protéger le peuple contre des besoins factices. Les hardiesses de langage étaient poussées si loin que, d'Allonville dînant chez le duc de Brissac, l'ami de la Du Barry, une année avant les états-généraux, le 6 janvier, en nombreuse et aristocratique compagnie, le maître de la maison s'écria au moment où l'on servait le gâteau des rois : « Pourquoi le tirer? nous n'en avons plus. » Il semblait, dans ces deux ou trois dernières années, que, pressentant sa ruine définitive, l'ancien régime eût voulu s'éteindre après avoir épuisé toutes les ivresses de l'esprit.

Si, dans la haute société tout tendait à se niveler, les mœurs comme les fortunes, les vanités comme les mœurs, la femme résistait la dernière. Elle était devenue incomparable dans l'art si français des riens élégans. Comme aucune forme autour d'elle n'avait extérieurement changé, elle était convaincue que, malgré les constitutions nouvelles, tout resterait à la même place. La tyrannie du ridicule qui caractérisait éminemment ces dernières années de la monarchie et qui, après avoir poli le goût, finissait par user les forces, était la seule préoccupation des grandes dames; malgré le relâchement des liens de hiérarchie, elles maintenaient cependant plus que leurs maris la différence des conditions sociales. Que de temps et quelle dépense d'amabilité ne fallait-il pas à Mme Necker elle-même pour que toutes les portes lui fussent ouvertes! Mais une fois qu'on était entré, quel charme! Ces femmes inoubliables avaient une qualité presque aussi attachante que leurs grâces, elles étaient non pas des savantes, mais des lettrées; leur intelligence sérieuse et cultivée se dilatait dans les plus hautes régions de l'esprit. Si elles écrivaient moins bien que leurs mères, elles par-

laient couramment la meilleure langue et, sans être apprêtées, elles jugeaient d'un trait, avec une indépendance et une finesse personnelles, les livres nouveaux, les renommées à la mode, s'échauffant pour une page des *Confessions* et disant à ravir une page de Voltaire. Si les financiers faisaient parfois antichambre dans leur hôtel, les écrivains de talent n'y attendaient jamais ; ils leur donnèrent en revanche la connaissance du cœur de l'homme, un supérieur bon sens associé à l'ardent désir de plaire et une franchise d'allure qui n'excluait jamais la distinction. Si la comtesse de Vintimille, que nous retrouverons plus tard, prenait le deuil le jour de l'anniversaire de la mort de Mme de Sévigné, l'on sait aussi quelle est celle qui, ayant à choisir un précepteur pour ses fils, exigeait d'abord qu'il eût connu l'amour. Ce sont bien les deux côtés du siècle; *Memento quia pulvis es*, comme disait Diderot des pastels de Latour, où revivaient ces fragiles et suprêmes élégances!

Mme de Beaumont apportait dans ce monde une insatiable curiosité intellectuelle. Ceux qui l'ont vue faisant les honneurs des soirées de son père, ou bien étant de service à la cour, dépeignent dans ces années sa personne comme alliant la vivacité à la tristesse, une spirituelle pétulance à la mélancolie et une absence de fadeur qui attestait la vigueur saine du dedans. Elle n'avait pas encore ce parler lent que les souffrances devaient lui apporter. Dans le rayonnement de ses vingt ans, elle inspirait plus de sympathies que de flammes, et dans ce temps où l'on disait tout parce qu'on acceptait tout, nous ne rencontrons sur elle aucune médisance. Seule, *la Correspondance secrète* mentionne des liaisons intimes de Mme de Beaumont avec un aimable abbé. Celui qui est ainsi désigné avait été présenté à M. de Montmorin par un autre abbé non moins célèbre, M. de Talleyrand-Périgord ; et il devait deux années plus tard, lors de la fête de la fédération, le 14 juillet 1790, lui servir d'assistant à la célébration de la messe du champ de Mars. C'était un conseiller clerc à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris, âgé de trente-cinq ans à peine, fort ambitieux et remuant, lancé de bonne heure par l'économiste Panchaud dans l'étude des sciences politiques et financières. On l'appelait l'abbé Louis en attendant qu'il devînt baron. Il était très avant dans la confiance de M. de Montmorin. Comme l'abbé possédait à un haut degré avec une forte éducation ecclésiastique l'esprit d'observation, comme il était l'ami d'Adrien Duport, son collègue au parlement, il s'était affilié à une société très connue, la société des Trente, qui a devancé par ses projets la Déclaration des droits de l'homme. Sans fortune, il ménageait avec soin ses amitiés, se faisant des protecteurs dans tous les partis et professant cependant la plus rigoureuse fidélité dans ses liaisons. « Mettant beaucoup de suite dans cette manière d'agir, écrivait La Marck au

comte de Mercy-Argenteau, il est parvenu à se faire regarder par les partis opposés comme un homme d'une discrétion et d'une sûreté à toute épreuve. Dans ce moment, par exemple, il est à la fois l'ami intime de l'abbé de Montesquiou et de Duport, qui se haïssent cordialement, et il leur inspire à l'un et à l'autre une égale confiance. Trompe-t-il l'un et l'autre? Non, mais il a des besoins et un but, et dans son propre intérêt il est fidèle à tous les deux. »

On ne saurait mieux dire. Le comte de La Marck voyait alors l'abbé Louis fréquemment. Les rapports se multiplièrent quand il connut ceux de Mirabeau avec Montmorin. Chargé d'abord d'une mission auprès de Joseph II, l'abbé Louis fut en même temps prié par la reine, en avril 1791, de porter à Vienne une cassette contenant ses diamans. A son retour d'Autriche, Montmorin l'avait nommé ministre de France en Danemarck; mais il ne put même pas se rendre à son poste et il émigra en Angleterre. Mme de Beaumont, après le 18 brumaire, le retrouva à Paris; il était parvenu, grâce au général Suchet, à obtenir la direction de la comptabilité au ministère de la guerre. Une parole de Mme de Beaumont nous éclaire plus sur la nature de leurs relations durant le ministère de M. de Montmorin que toutes les correspondances anonymes. « Avez-vous vu Louis? demandait un jour en 1802 M. Molé dans le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg. — Il a sa fortune à refaire, » se contenta de répondre en souriant Mme de Beaumont. Personne n'ignore ce que la destinée réservait à l'habileté et à la science financière de M. Louis. En attendant les événemens, il était un des familiers de l'hôtel Montmorin et n'était alors qu'obséquieux et empressé.

Les vrais amis de Pauline de Beaumont, en ce temps-là, furent François de Pange et les Trudaine. Par eux, elle connut successivement Suard, Mme de Krudner, André Chénier, jusqu'à ce que M. Necker étant devenu le collègue de son père, elle s'approcha de la brillante ambassadrice de Suède, Mme de Staël.

IV.

Il n'y eut jamais en France, si ce n'est à la fin de la restauration, une plus forte génération, d'une éducation plus accomplie, d'une intelligence plus mûre et mieux préparée à de grands événemens, que cette génération de jeunes gens appartenant aux familles parlementaires, à l'armée, à la finance, à la haute bourgeoisie et atteignant à peine trente ans en 1789. Au premier rang de cette phalange, marchaient François de Pange et deux conseillers au parlement de vingt-six à vingt-huit ans à peine, qu'on appelait à Paris, au dire de Mercier, les aimables et généreux Trudaine. Hospitaliers dans leur somptueux hôtel de la place Louis XV, possesseurs presque

aux portes de Paris de cette belle terre de Montigny, connue par tous les philosophes du XVIIIe siècle, ils ne faisaient que continuer, en protégeant les lettres et les arts, les traditions de leur père et surtout de leur illustre aïeul.

Leur arrière-grand-père, successivement intendant de Lyon, de Dijon, et conseiller d'état, beau-frère du chancelier Voisin, d'une probité rigide, honoré de la confiance de Louis XIV, s'était marié, en 1700, avec Mlle de La Sablière, petite fille de l'amie de La Fontaine. Il avait eu de son mariage cinq enfans, dont un seul survécut. Ce fils, qui porta très haut le nom de la famille, était conseiller au parlement à vingt-un ans. Sur les instances du cardinal Fleury et de d'Aguesseau, il acheta une charge de maître des requêtes et fut nommé intendant d'Auvergne. Il y resta cinq années, et ce fut dans ses nouvelles fonctions que ses talens commencèrent à se développer. Il avait à peine trente ans. L'Auvergne lui doit les routes entre la plaine et la montagne. Nul doute qu'à cette époque n'aient commencé les relations affectueuses avec les Montmorin, seigneurs influens de la province.

En 1734, le cardinal Fleury lui proposa la charge d'intendant des finances avec le département du domaine; mais il n'eut une véritable occasion de faire connaître et la fermeté de son caractère et l'étendue de ses lumières que lorsque le contrôleur-général Orry lui confia la direction des ponts et chaussées. Trudaine conduisit ce département pendant trente ans. Par l'étendue de ses projets, par la suite qu'il mit dans les détails et l'économie avec laquelle il dirigea les travaux, il sut, a dit Condorcet, mériter l'estime de la nation. Enfin le roi l'obligea de se charger aussi de la direction du commerce lorsque le titulaire, M. Rouillé, fut appelé aux fonctions de secrétaire d'état de la marine.

L'industrie nationale, particulièrement celle de l'ameublement sous toutes ses formes, prenait en France un essor considérable. Les idées économiques s'éveillaient; l'école des physiocrates grandissait en influence et semait des idées. M. de Trudaine était porté vers les doctrines de liberté commerciale; lié avec M. de Machault, il s'inspirait des vues originales et vigoureuses de cet éminent esprit. Tout autre eût été écrasé par un travail surhumain; il y suffisait en allant se reposer fréquemment à Montigny, y donnant l'hospitalité à toutes les célébrités à la mode, étant l'ami à la fois de Mme Du Deffand et de Mme Geoffrin et correspondant de Voltaire. Les Mémoires de l'abbé Morellet abondent en détails pleins d'intérêt sur ce grand-père des deux jeunes amis de Mme de Beaumont. Mais rien ne vaut le témoignage du patriarche de Ferney. Il écrivait le 15 janvier 1761 à Mme Du Deffand : « M. de Trudaine ne sait ce qu'il dit quand il prétend que je me porte bien; mais en vérité c'est la seule

chose sur laquelle il se trompe; je n'ai jamais connu d'esprit plus juste et plus aimable; je suis enchanté qu'il soit de votre cour et je voudrais qu'on ne vous l'enlevât que pour le faire mon intendant, car j'ai grand besoin d'un intendant qui m'aime. »

Au moment de mourir, son fils, dans l'excès de l'affliction, recevant ses derniers adieux, crut devoir l'informer de l'intérêt universel qu'on lui avait marqué sur son état, de l'estime et de la considération dont il jouissait. M. de Trudaine l'écoutait avec une douce satisfaction peinte dans ses yeux; ensuite le regardant avec attendrissement : « Eh bien! mon ami, lui dit-il, je te lègue tout cela. » Il avait été élu en 1743 de l'Académie des sciences. Il avait, en 1754, donné sa démission pour que son fils le remplaçât; mais le roi, du consentement de l'Académie elle-même, permit au père d'y conserver séance et voix délibérative.

C'est ce Trudaine à qui Louis XV avait accordé la survivance des charges et titres paternels, qui est plus particulièrement connu au XVIIIe siècle sous le nom de Montigny. Il était né en 1733 à Clermont-Ferrand, pendant que Daniel Trudaine était intendant de la province. Clairault avait été son maître de mathématiques et de physique; il était donc préparé par une forte et complète éducation quand il entra au conseil des finances et à celui du commerce. Il pria le roi de lui permettre de ne pas toucher les appointemens de sa place. « On me demande si rarement de pareilles grâces, répondit Louis XV, que, pour la singularité du fait, je ne veux pas vous refuser. » Il était des samedis de Mme du Deffand, s'était pris d'une belle passion pour Diderot; enfin il allait à Chanteloup. « Je soupais hier avec M. de Montigny (17 juillet 1767), écrivait l'amie d'Horace Walpole à la duchesse de Choiseul. Il me demanda si vous étiez contente des soins et de l'empressement qu'il avait pour les choses qui pouvaient vous être agréables. Je fus prise un jour au dépourvu. Je suis comme feu Nolé, je n'ai pas de monde, c'est-à-dire pas de présence d'esprit, pas d'à-propos. Je lui dis seulement que nous avions parlé plusieurs fois de lui, que vous l'estimiez infiniment. Il enfila votre éloge, me dit tout le bien que vous faisiez à Chanteloup;.. c'est un homme bon, vrai et simple, fort occupé de faire le bien, point ambitieux et qui, à ce qu'on dit, a beaucoup de capacité. Je vous ai dit que je lui avais de l'obligation. C'est le moyen de m'acquitter envers lui, si vous voulez bien lui faire entendre que vous lui en savez gré et que vous partagez ma reconnaissance. » — « J'aime M. de Montigny à la folie, répondait la duchesse de Choiseul; je ne vous en ai pas parlé, parce que je ne parle pas de mes affaires; mais je voudrais qu'il pût lui revenir de toutes parts combien je suis sensible à toutes ses honnêtetés pour moi. » Mme du Deffand,

très jalouse de ses amitiés à travers ses habituelles sécheresses, comptait sur ses doigts les vrais fidèles de Chanteloup, et garantissait dans une autre lettre Trudaine de Montigny comme étant du nombre des croyans. Il en fournit une preuve éclatante en consentant à donner devant ce monde choisi lecture d'une comédie en trois actes intitulée *le Jaloux puni*. Il l'avait composée à l'âge de vingt-six ans, et la pièce avait à son apparition fait du bruit. Collé, dans son journal (mars 1764), n'avait-il pas écrit : « Je regarde cette pièce faite à cet âge comme un phénomène et un miracle. Tous les caractères en sont dans la nature, finement et profondément aperçus. Le dialogue est d'un caractère et d'une vérité que Molière lui-même ne désavouerait pas. L'intrigue est bien liée, les scènes bien enchaînées et filées avec un art admirable. Si M. de Montigny n'avait pas une place distinguée et des occupations sérieuses et qu'il eût été dans le cas de se livrer tout entier à faire des comédies, j'ose dire qu'il aurait eu un rang bien proche de celui de Molière, s'il ne lui eût pas disputé le sien quelquefois. » Il est vrai que Collé corrigea plus tard cet éloge, craignant avec juste raison d'avoir porté trop loin son enthousiasme, mais insistant encore sur le talent que cette comédie décelait.

Étant ainsi doué, Trudaine de Montigny réunit facilement autour de lui un salon. Il y fut aidé par sa femme, Mlle de Fourqueux, fille du conseiller d'état, un instant contrôleur-général des finances avant le second ministère de Necker. Mme Trudaine avait de l'esprit, du goût, un grand fonds de sensibilité, avec un peu d'affectation; elle se livrait aisément et souvent avait été dupe de son excellente nature. Elle avait tous les soins imaginables pour rendre sa maison agréable et y attirer la meilleure compagnie de Paris. Deux grands dîners par semaine et un souper tous les soirs lui assuraient une société intéressante. Gentilshommes, gens de lettres, la robe et la finance, tous s'y trouvaient rapprochés par la politesse et le talent. Quoique gracieuse, la maîtresse du logis parlait peu; elle savait écouter. D'une santé délicate, couchée sur un canapé, elle recevait une révérence, un compliment de la foule qui entrait, et lui laissait toute liberté. Chacun s'empressait de s'informer des nouvelles du jour, de la question qui agitait tout Paris, puis sortait comme d'un cercle. Il arrivait même que Mme de Montigny fût obligée de garder la chambre. Sa maison n'en restait pas moins ouverte; on venait y souper et l'on s'en retournait sans l'avoir vue. « Il y a dix ans, s'écriait un jour devant un de ses familiers la pauvre femme, ennuyée enfin d'être la victime de sa complaisance et de ses aménités, il y a dix ans que je prends bien de la peine pour rendre ma maison agréable et me faire des amis; aux égards et à

l'intérêt qu'on fait voir pour moi, voyez comme j'ai bien réussi. » Voilà où conduisaient la représentation à outrance et le vide de la mondanité poussée à l'excès!

Engouée de l'*Émile*, dont elle sentait les beautés, Mme de Montigny était parvenue, à force de cajoleries, à apprivoiser la misanthropie de Rousseau et à l'attirer chez elle; il y venait dîner, mais en petit comité. Morellet était un jour du nombre des convives. Voilà Rousseau qui devient sérieux et froid et lui tourne le dos. Il s'était imaginé que Morellet avait écrit pour l'archevêque de Toulouse, parlant au nom de l'assemblée du clergé, une instruction pastorale où il était fort mal traité. Vainement l'abbé, instruit de la cause de l'irritation, fournit dans l'entrevue suivante des dénégations positives; Rousseau s'excusa, se rétracta même, mais l'impression reçue ne s'effaça point, et Mme Trudaine de Montigny ne le revit plus.

Le maître de la maison, qu'on désignait familièrement sous le sobriquet de garçon philosophe, était, à cause de ses relations, tracassé par le premier ministre. Il n'y avait pas de déboire qu'on ne lui fît essuyer pour le forcer à quitter le département des finances. Les Mémoires d'Augeard nous apprennent par quel procédé Trudaine de Montigny reconquit les faveurs du duc d'Aiguillon. Après avoir été son ennemi, il le porta à la plus haute estime et engagea même le roi et toute la cour à assister à l'inauguration du pont de Neuilly pour faire honneur à la famille Trudaine. Deux événemens qui eurent alors du retentissement ne contribuèrent pas moins à le populariser dans le parti des philosophes et des économistes.

Associé aux idées de Turgot, convaincu que pour le développement de la richesse nationale le moment était venu de briser les douanes provinciales, dépassant son siècle par la conception de la liberté commerciale, Trudaine de Montigny utilisait la plume de Morellet, qu'il avait attaché à son cabinet. L'introduction et l'usage des toiles étrangères étaient prohibés sous les peines les plus sévères. On inquiétait les citoyens jusque dans la capitale par des visites domiciliaires; on dépouillait les femmes à l'entrée des villes. Toutes les tyrannies fiscales étaient employées pour empêcher ce genre d'industrie importée de s'établir. On envoyait nombre d'hommes aux galères pour une pièce de toile. Les fabricans et les chambres de commerce du royaume avaient presque tous voté contre la liberté. Trudaine de Montigny fit publier par l'abbé Morellet une brochure intitulée : *Avantages de la fabrication et de l'usage des toiles peintes en France*, et put obtenir un arrêt favorable du conseil. En 1762, avait paru le mémoire sur son projet favori, le reculement des barrières et l'abolition des droits inté-

rieurs. L'affaire ne put pas être jugée, il fallut la main puissante de la Constituante pour la trancher. Mais l'édit de 1764 sur la libre exportation des blés fut l'acte mémorable du ministère de M. de Montigny. Les meilleures raisons ne purent cependant tenir devant les étincelans Dialogues de l'abbé Galiani. On sait quel en fut le succès : les femmes du monde se les disputaient, comme les *petites lettres*, un siècle auparavant. La verve spirituelle avait tout entraîné et tout gagné jusqu'à Voltaire, qui écrivait à d'Argental : « O le plaisant homme ! ô le diable de corps ! On n'a jamais eu plus gaîment raison. Cet homme-là ferait rire la grand'chambre ; mais je ne sais s'il viendrait à bout de l'instruire. » Vainement Morellet obéit-il à l'invitation de réfuter les Dialogues ; il avait suffi aux rieurs de l'entendre surnommer l'abbé Panurge pour lui donner tort ; que pouvait un gros livre de didactique contre ces flèches légères, acérées et vibrantes ?

M. de Montigny avait été plus heureux dans l'aide qu'il avait prêtée à l'affranchissement du pays de Gex anéanti sous le poids d'impôts écrasans. Voltaire avait demandé à Turgot que les marchandises y arrivassent de Marseille avec la même exemption de droits dont jouissait Genève. Trudaine de Montigny voulait faire mieux encore ; il pensait que les impôts établis sur la consommation et le commerce étaient contraires aux intérêts de la nation ; il désirait trouver une province où il put faire un essai de ses principes. Il avait vu le pays de Gex en allant à Ferney et il avait proposé à Voltaire une contribution unique établie du consentement des habitans et remplaçant la multiplicité des taxes. « Mes petits enfans, répondait le patriarche, s'assembleront lundi 11 décembre ; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France et qui regardent comme un péché mortel l'assujetissement de payer 30,000 francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'évangile. Je leur dirai qu'il faut vous bénir et que vous êtes le maître auquel les publicains et eux doivent obéissance. Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit purement et simplement, comme on acceptait la bulle. » La réforme réussit en effet. Par une conséquence des mêmes principes, Trudaine pensait que plus une denrée est nécessaire et le besoin de cette denrée général et pressant, plus aussi le commerce en doit être libre. Il ne put réussir à convaincre les intérêts peu éclairés de son temps. S'il eût vécu jusqu'en 89, il eût augmenté le groupe des Mounier, des Malouet, des Montmorin ; il les eût suivis dans leur dévoûment et dans leur résistance. La mort frappa M. de Trudaine encore jeune. Lorsqu'en 1787 la place d'intendant des finances fut supprimée, il s'était retiré dans sa campagne de Montigny, sans accepter le poste de contrôleur-général

qu'on lui offrait. Il y faisait jouer la comédie. Mlle Clairon y était venue déclamer le songe d'Athalie et le rôle de Viriate dans *Sertorius*, qu'on disait être son triomphe. Dans une lettre à Mme de Choiseul, la marquise du Deffand raconte comment M. de Trudaine fut enlevé à l'affection des siens : « Vous serez bien surprise en apprenant la mort de M. de Trudaine, elle a été aussi imprévue et aussi prompte que celle de la maréchale de Fitz-James. Lundi, il se portait comme à son ordinaire ; depuis quelque temps, il se plaignait de sentir une barre dans l'estomac, il prenait du lait de chèvre qui ne passait pas bien. Le mardi, il alla se promener en voiture. Il en descendit, voulant faire quelques tours à pied. Se trouvant trop faible, il fit peu de chemin et remonta en carrosse. A peine y fut-il entré qu'il tomba sans connaissance sur ceux qui étaient avec lui. On le ramena bien vite, on le fit saigner. Le sang vint bien et soudain il mourut. Je ne sais quelles gens étaient avec lui. » Ces gens étaient Mme de Saint-Maur, qui n'avait, racontent les mauvaises langues, que l'esprit qu'on lui prêtait, Mme la présidente Belot des Mesnières et M. Saurin. « Je vous sais bien gré, écrivait Voltaire à la vieille aveugle, de regretter M. de Trudaine ; c'était le seul homme d'état sur qui je pouvais compter. » Il n'y avait en France aucun parti qui n'en parlât avec vénération. Deux fils lui survécurent, tous les deux d'une rare distinction et d'un caractère plus rare encore. L'aîné avait, comme son père, pris le nom de Montigny ; le second, celui de leur aïeule, Mme de La Sablière. Ils avaient l'un pour l'autre l'affection la plus touchante et ne voulurent jamais se quitter. Aussi le plus âgé seul se maria ; il épousa Mlle de Courbeton. Le plus jeune, mieux doué, était poète et musicien ; tous les deux n'avaient pas dépassé l'âge des illusions quand la révolution éclata. Ils siégeaient à la chambre des enquêtes du parlement et remplissaient avec honneur les devoirs de leur charge. Ils étaient heureux de vivre et ils croyaient à la bonté des hommes !

V.

Ce fut le chevalier François de Pange qui présenta les frères Trudaine à Mme de Beaumont. Ils devinrent les habitués de son cercle intime ; ils initièrent cette âme ardente et déjà attristée au culte des lettres. François de Pange avait beaucoup fait pour l'ouvrir ; sa parenté lui avait donné des droits. Ils étaient, en effet, cousins par alliance. A défaut d'alliance, ils étaient attirés par des affinités de nature. Leur santé était extrêmement délicate et donnait au son de leur voix l'émotion fréquente que leur cœur recevait des événe-

mens considérables qui se passaient sous leurs yeux. François de Pange était l'un des esprits les plus courageux, les plus éclairés, les plus polis parmi cette société d'élite. Il avait dans les manières et dans le langage cette finesse et cette grâce qui prouvent à la fois l'habitude des affections douces et celle des idées précises. Il ne disait, suivant le mot de Rœderer, que des choses dignes d'être écrites et il n'écrivait que des choses dignes d'être faites. Il avait vingt-trois ans en 1787, et déjà, à l'ingénuité et à l'exquise sensibilité de son âme, il joignait un savoir étendu et la maturité du jugement. Il était tout entier de son époque par son optimisme généreux. C'était déjà l'homme qui, après avoir fait partie de la Société de 1789 et du club des Feuillans, devait être le collaborateur du *Journal de Paris* et livrer, avec quelques écrivains intrépides, du mois de janvier au mois d'août 1792, des batailles désespérées, dont leur vie était tous les matins l'enjeu, pour la défense des lois et des libertés publiques.

Avec de tels dons, une si grande hauteur de cœur, il ne faut pas s'étonner de son influence sur des jeunes gens enthousiastes qui croyaient que la révolution était grosse des destinées du monde. Par sa sagesse, par son tempérament à la Vauvenargues, de Pange s'en détachait et restait lui-même. S'il n'avait eu, comme tous les hommes de cette fin du XVIIIe siècle, une passion profonde que ses amis respectaient, nul doute qu'une sympathie plus intime ne l'eût uni à Mme de Beaumont. Il la voyait tous les jours, il l'accompagnait dans le monde, ils aimaient les mêmes choses; mais François de Pange avait pour une autre de ses cousines, Mme Louise Mégret de Serilly, une affection partagée que le tribunal révolutionnaire faillit à jamais briser, mais qui se renoua après thermidor et trouva enfin dans une union trop courte de suprêmes félicités. C'était d'elle que parlait André Chénier lorsque, enviant à son ami, « nourri du lait secret des antiques doctrines, un bien modique et sûr qui fait la liberté, » il rappelle ses rêves, ses goûts de solitude et des bois,

> Le banquet des amis et quelquefois, les soirs,
> Le baiser jeune et frais d'une blanche aux yeux noirs.

C'est André Chénier qui fut en effet le chantre de ce monde élégant, voluptueux, instruit, distingué, ouvert à toutes les idées et à toutes les passions généreuses. Qu'on relise les élégies et les épîtres à côté de Camille et de Fanny, les noms de François de Pange et de son frère Abel, les noms des deux Trudaine sont toujours dans sa bouche. « Ce sont les confidens de ses jeunes mystères. »

Ils avaient été élevés ensemble au collège de Navarre; leurs vacances se passaient sous les ombrages de Montigny; là, François de Pange avait essayé de rimer : « Tu naquis rossignol, » lui disait Chénier; mais il avait été trop tôt fugitif des « neuf sœurs; » « de son cœur presque enfant la mûre expérience » l'entraînait vers l'histoire; il n'était pas, comme ses aimables compagnons, des soupers de La Reynière et de Lycoris; le désir du savoir, la passion de l'universalité, le consumaient. Aucun ami cependant ne prêtait une oreille plus attentive et plus charmée aux vers d'André; personne aussi n'avait mieux compris ce qu'il y avait de viril dans cette âme à la fois tendre et romaine. « L'amicale douceur de leurs chers entretiens » ne fut jamais remplacée; aussi le poète a-t-il attaché son nom chéri, dans le livre de la postérité, avec un clou d'or.

Lorsque les dures nécessités de la vie, son pesant esclavage, forcèrent André Chénier à entrer dans la carrière diplomatique, ce fut Mme de Beaumont qui le recommanda à son père. M. de Montmorin l'attacha à l'ambassade d'Angleterre. On sait quels liens étroits unissaient la famille du ministre des affaires étrangères à celle des La Luzerne. L'ambassadeur de France à Londres était l'oncle de Victoire de Montmorin, qui avait épousé le fils du ministre de la marine.

Pendant les deux années de séjour de Chénier en Angleterre, les relations mondaines de Mme de Beaumont s'étendirent en dehors de son premier cercle. L'entrée de Necker au ministère en 1778 facilita cette transformation. C'est de cette époque que datent les rapports affectueux avec Mme de Staël. Tout entière alors à ses devoirs d'ambassadrice, elle avait accepté la tâche de rendre un compte exact et régulier de ce qui se passait à la cour. — Elle avait déjà un salon à elle, où, bien avant Benjamin Constant, M. de Guibert régnait, puis le comte Louis de Narbonne. Frappée de l'intelligence de Mme de Beaumont, du sérieux et de la sûreté de son commerce, elle aimait à consulter son goût délicat sur ses premières productions. Par sa verve raisonneuse et expansive, par son éducation protestante et génevoise, elle brisait le cadre de l'ancien monde. Elle était déjà une moderne. La société française lui paraissait à de certains égards trop civilisée; elle était étonnée de voir la vanité occuper seule toutes les places, l'homme ne vivre que pour faire effet autour de lui, pour exciter l'envie qu'il ressentait à son tour. « Ce besoin de réussir, comme elle l'a écrit, cette crainte de déplaire altérait, exagérait souvent les vrais principes du goût. Chaque jour, on mettait plus de subtilité dans les règles de la politesse. L'aisance des manières existait sans l'abandon des sentimens; la politesse classait au lieu de

réunir. Il fallait et parler et se taire comme les autres, connaître les usages pour ne rien inventer, ne rien hasarder; et c'était en imitant longtemps les manières reçues qu'on acquérait enfin le droit de prétendre à une réputation. » Elle faisait donc une révolution dans la conversation. En même temps s'opérait une révolution dans l'art de vivre. On commençait à pérorer plus qu'à causer, et des divisions qui ne s'étaient jamais produites allaient enlever à la France cet art particulier, composé de sous-entendus, de nuances et de quiétude.

Appelée à vivre aux confins de deux mondes séparés en quelques mois par un abîme, Mme de Beaumont écoutait tout; elle n'était indifférente à rien. M. Suard, qui l'avait rencontrée, l'avait jugée aussi spirituelle qu'aimable, François de Pange, un des habitués de la maison, l'avait présentée, et l'on mit plus que de l'empressement à l'y recevoir. Elle s'y plut beaucoup, et son esprit prompt et solide formait un saisissant contraste avec son enveloppe maladive. C'est alors que Rulhière fit graver pour elle un cachet qui représentait un chêne avec cette devise : « Un souffle m'agite et rien ne m'ébranle. » Plus tard, durant sa lente agonie, elle avait adopté un cachet égyptien en caractères arabes, avec cette inscription : « Sa puissance ne saurait subir ni destruction ni diminution. » Voulait-elle parler de Dieu? voulait-elle, au contraire, parler d'une affection qui alors l'absorbait tout entière?

Le besoin d'admirer l'entraînait vers les lettres et les philosophes, et, s'il est vrai que ce besoin soit chez certaines femmes une altération du désir d'aimer, combien cette âme était riche de sentimens comprimés! Une jeune étrangère à la mode et qui n'avait pas encore écrit *Valérie*, Mme de Krüdner, désira se lier avec elle. Abandonnée de son mari, qui avait quitté la France sans dire à sa femme où il allait, Mme de Krüdner, âgée alors de vingt-huit ans, avait eu pour M. Suard une ardente passion. Chaque année, elle allait passer un mois dans un village où sa sœur était religieuse. Pour ne pas s'en séparer, elle se faisait presque religieuse elle-même ; pendant ces quelques jours de retraite, elle écrivait à M. Suard : « Je ne manque jamais de suivre ma sœur au chœur et aux offices ; je me prosterne avec elle au pied des autels, et je dis: Mon Dieu, qui m'avez donné ma sœur et mon amant, je vous aime et je vous adore! »

Cette étrange et mystique personne fit naître chez Mme de Beaumont le désir de connaître la comtesse d'Albany. Elle s'était installée à Paris à la fin de l'année 1787 et s'était mise en relation avec toute l'aristocratie. La veuve de Charles-Édouard était venue assister aux derniers beaux jours de la vieille France et lui présenter Victor Alfieri. Autant par curiosité que par sympathie, le grand monde affluait dans leur hôtel de la rue de Bourgogne; et Mme de Beau-

mont était présente le soir où Beaumarchais vint lire son drame *la Mère coupable*. André Chénier, qui était revenu de Londres, plus mélancolique que jamais, blessé par les mœurs anglaises, mais ayant affermi ses convictions libérales, André Chénier accompagnait ce jour-là, avec François de Pange, la fille de M. de Montmorin. Une note trouvée dans les papiers de Beaumarchais nous apprend qu'il fut touché des critiques et des louanges de ces juges plus fins et plus délicats, s'ils n'avaient pas autant d'esprit que lui.

Les derniers momens de bonheur, les amis les passèrent le plus possible les uns près des autres. Les frères Trudaine avaient quitté leur somptueux hôtel de la place Louis XV, dès qu'elle avait été tachée par les premières gouttes de sang. Ils s'étaient retirés à Montigny. André Chénier collaborait au journal de la Société de 89, au *Moniteur* et au *Journal de Paris ;* avant que toutes ses illusions politiques fussent déçues, avant qu'il fût à jamais écœuré par les hommes et par les choses, il se reprenait encore à aimer. Mme de Beaumont l'avait introduit chez Mme Pourrat, l'amie intime des La Luzerne. Remarquable par sa beauté autant que par sa bonté, par la pureté de son goût autant que par la générosité de ses sentimens, mariée à un opulent banquier qui dirigeait la Compagnie des eaux, mère de deux filles qui inspirèrent de profondes affections à des cœurs dignes d'elles, Mme Pourrat possédait à Luciennes, aux portes de Versailles, une propriété où Mme de Beaumont venait passer les heures qu'elle pouvait enlever à sa sollicitude filiale. La seconde fille de Mme Pourrat, la baronne Lecoulteux de Canteleu, plus jolie mais moins brillante et moins pétillante d'esprit que sa sœur aînée, Mme la baronne Hocquart, devenait une des muses d'André Chénier, en même temps que Mme Hocquart inspirait au jeune de Montmorin un attachement insensé. Le pauvre garçon avait vingt-deux ans à peine, lorsque le tribunal révolutionnaire le condamna. Nous raconterons cette lugubre histoire. Il marcha à l'échafaud, dressé en face de l'hôtel Trudaine, en tenant attaché sur ses lèvres un ruban bleu qui avait enlacé la taille de celle qu'il avait silencieusement aimée, comme Aubiac allait à la potence, dit Chateaubriand, en baisant un petit manchon de velours qui lui restait des bienfaits de Marguerite de Valois.

Avant ces heures néfastes qui sonnèrent trop vite, Mme de Beaumont, toute à ses amitiés avec les beaux esprits, rencontrait encore à Luciennes un homme d'une conversation riche et variée, très supérieur à ce qu'il a écrit, Riouffe. Rien de plaisant, de piquant et quelquefois même de profond comme ce qu'il racontait. Si Riouffe eût été moins paresseux, mais il l'était avec délices, il eût acquis, d'après le témoignage de ses contemporains, une réputation aussi

brillante que durable. La correspondance de Joubert nous donnera exactement l'impression que firent sur son amie et sur lui les *Mémoires d'un détenu*, dès qu'ils parurent.

C'est dans les soirées de mai et de juin 1791, soirées de printemps où passa comme une fée Mme Gouy d'Arsy, en laissant une trace dans le cœur mobile d'André Chénier, que l'amitié s'établit plus grande entre lui et Mme de Beaumont. Confidente de ses capricieuses amours, elle pouvait prêter une oreille plus attentive et plus détachée à la lecture des troublantes élégies dont la composition remonte surtout à cette date. André lui prêtait ses manuscrits, il permettait même de copier ce qui lui plaisait. Grâce à cette communication, elle put, en 1801, réciter des pièces entières à Chateaubriand, dans leur douce retraite de Savigny-sur-Orge; elle savait par cœur *Myrto, la Jeune Tarentine*, et *Néère*, et ce fragment d'une suavité pénétrante :

Accours, jeune Chromis; je t'aime et je suis belle;

et cette pièce d'une désespérance si complète, qui arrachait des larmes à de beaux yeux :

O nécessité dure, ô pesant esclavage, etc.

Nous aimons à nous représenter ces derniers Athéniens, dans les jardins de Luciennes, un de ces jours printaniers baignés de lumière et comme pénétrés d'un souffle de Grèce, heureux encore, parce que les âmes restaient malgré les événemens pleines de confiance en l'avenir; nous aurions essayé d'en retracer le souvenir qui s'est prolongé presque jusqu'à nous, si nous ne trouvions dans un livre oublié et de la bouche même d'un auditeur le récit d'une de ces conversations qui en apprennent plus que bien des livres.

C'était deux ans auparavant, dans une réunion, chez M. Suard. La compagnie était nombreuse et de tout état; ceux que nous connaissons maintenant étaient là, Abel et François de Pange, Marie-Joseph Chénier, Riouffe, l'abbé Morellet, Trudaine de Montigny, qui venait de commander à David son tableau *la Mort de Socrate*, Trudaine de La Sablière, qui sous ce titre, *le Fédéraliste*, traduisait les écrits parus en Amérique en faveur de la constitution proposée au congrès, Alfieri, la comtesse d'Albany, Mme Pourrat, Mmes Hocquart et Le Coulteux de Canteleu, Mme de Staël, Mme de Beaumont. On causait des états-généraux, lorsque le marquis de Condorcet entra. On venait d'en faire l'éloge le plus complet; on avait vanté son active obligeance et la douceur de son commerce. Les Trudaine rap-

pelaient les belles paroles qu'il avait prononcées sur leur père à l'Académie des sciences. Bien peu osaient se souvenir du mot de Mlle de Lespinasse : « C'est un mouton enragé et un volcan couvert de neige. » Sa causerie avait tant de richesses, ses connaissances une si étonnante variété, qu'on était curieux de l'entendre. On était au mois d'avril 1789. André Chénier était venu de Londres passer quelques semaines avec ses amis et se renseigner sur les événemens. Le tiers-état marchait à la suprématie, et Sieyès dirigeait l'attaque. Condorcet était si sûr de la victoire qu'il en analysa sur-le-champ tous les magnifiques résultats, comme s'ils eussent été présens à ses regards : « Son flegme philosophique voilait tout ce que ses espérances et les nôtres, dit un témoin, avaient d'intrépide et de démesuré. Le cri commun était alors : « A bas les illusions ! » et jamais on n'avait été plus emporté par leurs flots. On ne se défiait pas du torrent, parce qu'il présentait une surface limpide. » Cependant quelques objections étaient faites; l'abbé Morellet entrait en fureur dès qu'on parlait de l'abolition des dîmes. Alors Condorcet détourna la conversation sur le sujet dont il s'était pénétré : les avantages pour la société des progrès illimités des sciences. Il offrit à ses auditeurs le tableau d'un véritable âge d'or, montra la raison et les vertus croissant d'âge en âge. Il enrichissait la postérité de tant de dons magnifiques, grâce à l'avancement de la médecine, de l'hygiène, de la chimie, de la navigation aérienne, grâce au développement des forces magnétiques et électriques, grâce à l'application des mathématiques, même à la morale, qu'il étendait démesurément les bornes de la longévité humaine. L'auditoire, enthousiasmé par un si magnifique langage, s'écria tout d'une voix : « Quel dommage que nous ne soyons pas notre propre postérité ! » Excité de plus en plus, Condorcet arriva de degrés en degrés jusqu'à assurer presque l'immortalité sur la terre.

L'esprit et le bon sens français, et de la meilleure source, intervinrent alors. « En vérité, mon cher marquis, interrompit Mme Pourrat, vous nous feriez sécher de jalousie pour le sort de nos chers descendans. Ne pouviez-vous pas augmenter notre part aux dépens de la leur, qui me paraît excessive? Et puis, tout bien compté, cette immortalité-là me paraît assez pauvre. Fénelon ne nous dit-il pas que Calypso, abandonnée par son amant, se plaignait d'être immortelle? Or, j'imagine que beaucoup de femmes se trouveront fort délaissées lorsqu'elles arriveront à l'immortalité toutes ridées, toutes édentées, et avec tous les autres désagrémens de la vieillesse dont je n'ose faire l'énumération. Puisque vous êtes en train de faire des découvertes physiques et chimiques, trouvez-nous donc une fontaine de Jouvence, sans quoi votre immortalité me fait peur.

« — A quoi pensez-vous? reprit Condorcet. C'est la résurrection que vous préférez? Eh bien! sera-t-il fort agréable à des dames arrivées à cet âge malencontreux dont vous racontez les misères, de ressusciter avec toutes leurs dents de moins, et de voir fleurir éternellement à leurs côtés des jeunes filles, des jeunes femmes enlevées à la fleur de l'âge et dans tout l'éclat de leur beauté?

« — Je ne sais pas, répondit en souriant Mme Laurent Le Coulteux, de quel prix seront nos pauvres charmes formés du limon de la terre aux yeux des anges et des saints; mais je crois que la puissance divine saura mieux réparer les outrages du temps, s'il en est besoin dans un tel séjour, que votre physique et votre chimie ne pourront y parvenir sur cette terre. Il me semble que tout s'embellit avec une auréole céleste. »

Ainsi se jouaient la fantaisie, l'esprit, la frivolité dans ces entretiens si français d'allure, de ton et de langage. Tout était permis pour faire sourire. « Tandis que je réveille cette conversation, ajoute Lacretelle, je me sens poursuivi d'une image funeste. Je vois ce même Condorcet proscrit, mis hors la loi par la convention; je le vois s'arrachant à la plus généreuse hospitalité, par la crainte de compromettre une noble amie qui lui disait pour vaincre ses scrupules : « Oui, vous êtes hors la loi, mais vous n'êtes pas hors de l'humanité. » Je le vois errant, passant les nuits dans les cavernes de Montrouge, chez cet ami même où il avait naguère exprimé les rêves de sa philanthropie et ne pouvant y trouver un abri de quelques heures. Qu'on se rappelle la saisissante prophétie que La Harpe met dans la bouche de Cazotte. Elle vient naturellement à la mémoire. Qui eût dit aux Trudaine, à André Chénier, à ces apôtres convaincus de la liberté, de la philosophie et de la raison, que leur tour viendrait, après le roi et la reine de France, eût passé pour un faiseur de plaisanteries patibulaires, suivant le mot un peu trivial de Chamfort. Cependant la tragédie s'annonçait. Les acteurs étaient à leur poste, l'opinion qui naissait avait une force prodigieuse; n'ayant encore rien produit, elle se regardait comme infaillible. La lumière venait par cent trous qu'il était impossible de boucher. Cette brillante école du XVIIIe siècle, si forte par le nombre, l'ardeur, qui touchait à tous les problèmes et les remuait tous, entraînait M. de Montmorin lui-même et redressait son éducation première. Elle allait en faire un constitutionnel et un défenseur convaincu des idées anglaises.

A. Bardoux.

LES FALSIFICATEURS

ET LE

LABORATOIRE MUNICIPAL

Parmi les plus remarquables progrès de notre siècle, si fécond en découvertes, il faut assurément compter les progrès accomplis dans l'art de falsifier les alimens, de frelater les boissons, de frauder les octrois. La falsification est devenue un des chapitres les plus intéressans de la chimie.

Autrefois une laitière installée au coin d'une rue puisait à la dérobée un peu de l'eau du ruisseau et la versait dans ses boîtes de fer-blanc. Un marchand de vin, enfermé dans sa cave, fabriquait mystérieusement, à la lueur d'une chandelle, des décoctions de bois de campêche. C'étaient là les plus habiles falsificateurs. Mais aujourd'hui la science a porté partout ses lumières. La laitière et le marchand de vin ont marché avec leur siècle. Leur petit commerce est devenu scientifique. Ils peuvent maintenant consulter des dictionnaires et des traités de falsification. Cette branche de nos connaissances est arrivée à son complet développement.

L'estomac des consommateurs ne gagne rien à tous ces progrès. Nous ne conseillons la lecture d'un dictionnaire des falsifications à personne, même quand l'ouvrage est aussi savant et aussi intéressant que celui de M. Baudrimont. Cette lecture pourrait fournir aux négocians des idées nouvelles, et ils ont l'imagination déjà bien

assez riche; à leurs cliens elle risquerait de donner des nausées rétrospectives.

I.

Toute marchandise peut être falsifiée, c'est-à-dire qu'un marchand malhonnête peut toujours livrer autre chose que ce qu'il annonce. Les métaux, les étoffes, les cuirs, les vernis, les drogues de parfumerie ou de pharmacie, les savons, les huiles, etc., peuvent en réalité différer étrangement de ce que le nom et l'apparence de l'objet nous font croire. Mais le plus fâcheux, c'est quand les falsificateurs s'attachent avec prédilection aux denrées alimentaires. Or, c'est de ce côté que leur science a fait le plus de progrès. Et parmi les denrées alimentaires le plus fréquemment et plus habilement frelatées sont le lait et le vin : le lait, qui devrait nous aider à élever des enfans vigoureux; et le vin, qui devrait soutenir et ranimer les forces de l'homme fait. S'il y a beaucoup d'enfans rachitiques et s'il y a beaucoup d'hommes abrutis par l'alcoolisme, le mal ne vient pas seulement des excès et des mauvaises mœurs; les falsificateurs ont bien leur part de responsabilité.

Sans parler encore du lait et du vin, nous avons eu l'idée, en parcourant la table du beau livre de M. Baudrimont, de dresser le menu d'un dîner tel qu'on peut le faire à Paris. Il est vrai qu'on jouerait de malheur, si l'on trouvait réunis dans le même dîner tous les plats falsifiés. Mais enfin cela peut être; et, en tous cas, si l'un des services manque, on a bien des chances de rencontrer l'autre. Nous allons prendre le rôle du médecin de Sancho Pança qui faisait enlever tous les plats, disant : « Celui-ci est trop chaud; celui-là est trop froid. Ici il y a trop de sel, et là-bas trop de poivre; » et nous aurons à donner des raisons bien autrement graves de ne manger de rien.

Les Parisiens aiment assez le potage au tapioca. N'en prenez pas. En théorie, le tapioca est une fécule extraite de la racine du *Janipha manihot*, plante de la famille des euphorbiacées, qui pousse au Brésil. En pratique, on ne va pas toujours le chercher si loin. On prend de la fécule de pommes de terres imbibée d'eau et on la projette sur des plaques de cuivre chauffées à 100 degrés. On obtient ainsi une farine en gros grumeaux, quelques-uns rougeâtres, et cette farine conserve de très notables quantités de cuivre. Il ne faut pas davantage, comme hors-d'œuvre, accepter des cornichons. Ils sont d'un vert admirable. C'est encore au cuivre qu'ils doivent cette belle coloration : l'épicier les a fait confire dans des bassines de cuivre rouge

non étamé, et il s'est fait de l'acétate de ce métal; c'est ce qu'on appelle le *verdet*.

Si l'on sert un poisson, il peut paraître dans un heureux état de conservation, et n'être pas, cependant, très recommandable. Dans les amphithéâtres les anatomistes préviennent la corruption des cadavres en leur injectant un mélange de chlorure de zinc et d'acétate d'alumine. Or très souvent les saumons et les turbots que nous admirons ont été traités comme des pièces d'anatomie. La sauce fera passer le poisson. Dieu sait pourtant ce qui a passé dans la sauce ! Il a fallu du beurre. Le beurre ne se fait plus guère aujourd'hui avec de la crème et au moyen d'une baratte. Les différens genres de *margarine* ont supplanté ce produit démodé. Quand par hasard on a fabriqué du beurre par les vieux procédés, on met la chimie à contribution pour lui donner du poids, du volume, de la couleur. D'abord la chimie minérale : la craie, l'argile, le gypse, le silicate de potasse, le sulfate de baryte, servent à maintenir dans le corps gras plus d'eau qu'il n'en absorberait à lui seul. Puis on a recours à des substances organiques : la farine de blé, l'amidon, la pulpe cuite de pommes de terre, la fécule, le fromage blanc. Il faut bien aussi ajouter au beurre des corps gras : le suif de veau, le saindoux, la moelle de bœuf, la graisse d'oie. Il paraît qu'une société vendait à Paris le *beurre des Alpes*. Le nom était engageant. Le produit se composait de 50 parties de beurre de Bavière, 25 d'axonge et 25 de graisse de bœuf ; on faisait fondre le tout et on colorait pendant la fusion. La coloration est une toilette nécessaire du beurre qu'on vend aux Parisiens : quelquefois on les a empoisonnés avec du chromate de plomb ; le plus souvent on emploie une pâte tinctoriale faite de *curcuma*, de rocou et d'une laque verte à base de graine d'Avignon. Et voilà du beurre !

Dans le rôti apparaîtront quelques truffes. Je lis à l'article qui concerne ce tubercule : « On a fabriqué des truffes avec des pommes de terre avariées, pelées et découpées à l'emporte-pièce, qu'on colorait en brun et qu'on roulait dans de la terre truffière venue du Périgord. On a mis en vente des truffes qui étaient composées uniquement de terre roulée et modelée en forme de tubercules, ou de lycoperdons (vesses-de-loup) recouverts d'une couche de terre et simulant des truffes bonnes et marchandes. » Si maintenant la salade vous agace les gencives et rend l'émail des dents rugueux, ne vous étonnez pas, le vinaigre a été étendu d'eau, et on lui a rendu son acidité avec un peu de vitriol. Défiez-vous aussi du vert des épinards et des petits pois. Là encore reparaît le cuivre comestible sous forme d'acétate ou verdet. Ce verdet fait le bonheur des yeux. M. Galippe prétend qu'il ne nuit pas à la santé. Il serait bon toutefois que

MM. les commerçans voulussent bien prévenir leur clientèle et réserver les petits pois au cuivre aux amateurs de ce métal. Mais il est, sans distinction, livré à tous.

Il serait trop long de poursuivre exactement tous les plats de ce menu, et je suis obligé de dire, comme Ruy Gomez de Silva :

J'en passe, et des meilleurs...

Arrivons au dessert. On ne manquera pas de servir du chocolat sous une forme quelconque. Il y a bien des chocolats, tous meilleurs les uns que les autres. Cette grande diversité a lieu d'inquiéter; on n'imagine pas en effet tant de manières différentes de mêler le sucre et la farine de cacao. Ouvrez le Dictionnaire de M. Baudrimont et parcourez la liste des ingrédiens qui entrent dans une tablette de chocolat. Voici les farines de blé, de riz, de lentilles, de pois, de haricots. Ce n'est rien. Voici l'huile d'olive ou d'amandes douces, des amandes ou des noisettes grillées : ce n'est rien encore. Mais voici enfin la sciure de bois, le cinabre, l'oxyde rouge de mercure, le minium, le carbonate de chaux, les terres rouges ocreuses. Et l'auteur découragé ajoute : et *cætera*.

L'art de faire des *confitures* est en progrès. Il y a quelques années, on fabriquait la gelée de groseilles avec de la gélatine colorée par le suc de betteraves rouges et aromatisée par quelques gouttes de sirop. Aujourd'hui on emploie une algue des mers du Japon, appelée *gelidium corneum*. Cette algue contient une sorte de moelle, la *gélose*, qui a la propriété de se gonfler énormément dans l'eau. Avec un peu de jus de betteraves ou même un peu de carmin, du glucose, pour sucrer, et une cuillerée de sirop, pour faire illusion, on prépare une gelée de groseilles plus appétissante que celle qui est faite avec des groseilles. Il y a bien d'autres progrès. Certaines personnes font venir d'Angleterre des marmelades d'oranges. Les fabricans anglais ont réussi à donner le goût et l'aspect d'orange à des marmelades de navets.

« Sous le nom de bonbons, dit le savant auteur du Dictionnaire, on connaît les sucreries et pastillages que fabriquent les confiseurs, et dont beaucoup de personnes, principalement les femmes et les enfans, font une grande consommation. » Voilà une excellente définition, mais on ne sait pas assez tout ce qui se cache sous le nom trompeur de bonbons. Une ordonnance de police de 1841 nous l'apprend, tout en édictant des défenses probablement peu respectées. Pour colorer les bonbons on employait : le jaune de chrome, le minium, le massicot, la litharge, qui sont des sels de plomb; le vermillon (sulfure rouge de mercure), le vert de Scheele (arsénite

de cuivre), les cendres bleues (carbonate de cuivre), le bleu de cobalt; l'orpiment ou réalgar (sulfure d'arsenic); le vert-de-gris et la gomme-gutte. C'est, on le voit, un assortiment de poisons irréprochable. Il est vrai qu'on en mettait le moins possible. L'ordonnance de 1841 tolère le bleu de Prusse, l'oxyde de zinc et le bleu d'outremer. C'est pousser bien assez loin la tolérance. Elle autorise aussi la cochenille, l'indigo, le carmin, le bleu et le violet d'aniline. En somme, une boîte de bonbons est toujours une boîte à couleurs, — un peu sucrée.

Quel repas! Et nous n'avons pas tout dit : il y a derrière les marchands de comestibles d'autres falsificateurs. Ceux-ci s'évertuent à tromper les premiers, qui trompent le public. Il y a un art de frauder les fraudeurs. Par exemple, disions-nous, on teint le beurre avec le rocou. Qu'est-ce que le rocou? Une substance tinctoriale, répond la science, tirée des fruits du *bixarellana* (famille des *bixacées*). Mais le rocou du commerce, celui qui fait le beurre? De l'ocre rouge, du colcothar, de la brique pilée. Et cette fécule de pommes de terre, si souvent employée par les fraudeurs? Heureux si nous ne devions absorber, sous d'autres noms, que cet aliment inoffensif! Mais à la fécule on ajoute de la craie, du plâtre, de la sciure d'albâtre gypseux et même de la terre de pipe!

La digestion de tous ces produits du laboratoire ou de l'industrie exige une tasse de café, un verre de cognac et un cigare. Mais voilà trois nouveaux problèmes à résoudre.

Tout le monde sait qu'en France le café est inséparable de la chicorée. Quelquefois on y met aussi de la fécule de pommes de terre, du blé, du maïs, de l'orge, de l'avoine, des carottes, des betteraves. Mais, sachons le reconnaître, dans l'art de fabriquer le café, les Anglais nous dépassent. Le journal de médecine *the Lancet* signale, parmi les produits employés, le caramel, la terre rouge, le tan en poudre, la sciure de bois d'acajou, le foie de cheval cuit au four. Ces deux dernières inventions font grand honneur à l'imagination du fabricant. Le docteur Hassal, de Londres, a essayé trente-quatre échantillons de café; dans trois seulement le café était pur. Dans les trente et un autres, la proportion de café variait de la moitié à un cinquième.

Mais restons en France. On a dégusté sa décoction de chicorée et on ouvre une boîte de cigares. La boîte est magnifique. On se dit tout bas, entre amis, qu'on l'a eue par occasion, un peu par contrebande. Il existe à ce sujet à Paris une fraude assez bizarre. Les cigares de la régie sont si mauvais que les fumeurs sont assez natu-

rellement portés à en désirer d'autres. Or il y a de faux contrebandiers; d'honnêtes gens qui, après s'être consciencieusement fournis à la boutique officielle, démarquent le produit de l'état, arrachent le visa de la régie et vous repassent, avec les allures les plus mystérieuses, une exécrable collection de londrès achetée au bureau du coin. Leur fraude consiste à se donner pour fraudeurs, à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. C'est bien fait, dira-t-on, pour les gens qui encouragent ce commerce, et font de coupables infidélités à la régie! Il n'y a pas moins en France quelques boîtes étrangères. Il faut se défier de celles qui viennent de Brême ou de Hambourg. Dans ces deux villes fleurit une assez curieuse industrie. Elles font venir de La Havane, non pas du tabac, mais les planchettes de cèdre avec lesquelles se fabriquent les boîtes de La Havane, le papier qui les tapisse, les rubans rouges ou jaunes qui lient les paquets, et même les petits clous qui ferment les boîtes. Des ouvriers habiles enveloppent d'une belle feuille de La Havane un cigare fait de mauvais tabac d'Allemagne ou des États-Unis. La boîte et son contenu ont une superbe apparence. On l'expédie à Paris, où elle est vendue avec ou sans estampille officielle.

Enfin on verse cette liqueur, — qui devrait être si agréable et si saine, — l'eau-de-vie de Cognac. L'eau-de-vie, c'est l'alcool tiré du vin par distillation et laissé longtemps en contact avec les douves de chêne des tonneaux. Ce n'est pas, tant s'en faut, l'alcool pur : une bonne eau-de-vie doit marquer 40 à 50 degrés, c'est-à-dire qu'il y a plus d'eau que d'alcool. L'eau-de-vie contient aussi des éthers, en très petite quantité, qui lui donnent son goût agréable. En vieillissant dans le tonneau, elle s'évapore en partie; on sait qu'à la longue les tonneaux se vident presque à moitié. Le long séjour en présence du bois lui donne une belle couleur : il se fait très lentement une dissolution de très faibles quantités de matière colorante dans l'alcool. La bonne eau-de-vie ne nuit pas à la santé; on ne peut en douter depuis les belles expériences de M. le docteur Dujardin-Beaumetz sur l'alcoolisme. Ces expériences ont attiré l'attention du conseil municipal, qui a accordé au savant physiologiste une dispense de droits d'octroi pour ses alcools.

M. Dujardin-Beaumetz faisait ses expériences *in anima vili*. C'étaient des porcs qui lui servaient de patiens. Ces animaux, peu difficiles sur leur nourriture, absorbèrent toutes les préparations pharmaceutiques qu'on sert dans les cabarets de Paris. Ils burent de l'absinthe, du vermouth, du curaçao, du kirsch, de l'anisette, du rhum, et ils moururent, comme Coupeau, le héros de *l'Assommoir*, dans toutes les horreurs du *delirium tremens*. Encore est-il probable que M. Dujardin-Beaumetz ne donnait à ses pensionnaires

que des liqueurs pures de tout mélange. Que serait-il advenu s'il leur eût traîtreusement versé de l'absinthe verdie par le sulfate de cuivre, bien saturée de résine, afin de donner dans l'eau un beau précipité; du rhum fabriqué avec de l'alcool de betteraves, additionné d'acide et d'éther formiques; du vermouth à l'acide chlorhydrique ou à l'acide sulfurique : les deux variétés se trouvent sur la place; du kirsch tiré des feuilles de laurier-cerise et contenant par litre jusqu'à 22 centigrammes d'acide prussique, au lieu de la proportion normale de 4 à 5 centigrammes? M. Dujardin-Beaumetz eût peut-être été poursuivi par la Société protectrice des animaux, qui protège même les porcs, mais qui ne protège pas le pauvre Coupeau.

L'expérience a prouvé que l'alcool ne rendait pas les animaux malades. Dans les autres liqueurs, même de bonne qualité, on trouve divers produits de synthèse organique qui leur donnent leurs goûts caractéristiques. Ce sont en général des *aldéhydes :* la chimie appelle ainsi des corps composés, comme les alcools, de carbone, hydrogène et oxygène, avec une plus faible proportion d'hydrogène.

Ces produits ne se trouvent pas dans l'eau-de-vie ou, du moins, leur quantité y est tout à fait imperceptible. On pourrait donc boire de l'eau-de-vie avec moins d'inconvénient que d'autres liqueurs, si elle n'était pas frelatée. Mais l'industrie du *faux* n'aurait eu garde de négliger un produit de consommation si répandu. Dans les journaux spéciaux que lisent les marchands de vins, — j'entends les journaux de commerce et non de politique, — on voit en grosses lettres des annonces ainsi conçues : « Bouquet de Cognac, directement extrait de la vigne. » Ce bouquet, c'est une essence qui se débite en petites bouteilles, et dont l'odeur ressemble étonnamment au parfum d'une vieille eau-de-vie. Il paraît que les négocians allemands recherchent beaucoup ces fioles parfumées. L'emploi qu'ils en font est simple. Ils achètent aux fabricans de Cognac beaucoup plus d'eaux-de-vie que les vignes de Cognac n'en produisent chaque année. On leur fournit du *trois-six* de toute provenance qui est baptisé cognac, porte l'étiquette, et emprunte le parfum du fameux bouquet extrait de la vigne. Malheureusement le bouquet est extrait, non de la vigne, mais de la pharmacie. C'est de l'huile de ricin traitée par l'acide sulfurique; — les éthers gras qui se forment ont l'odeur du cognac. Oui, la drogue qui fait la terreur des enfans malades, et l'affreux vitriol, qui venge les Arianes abandonnées, voilà les élémens que des industriels sans conscience ont osé associer pour tromper d'honnêtes gens après leur dîner.

Et quel dîner! un bon cordial leur était si bien dû! Ils ont absorbé des décoctions de cuivre, des fricassées de fécule sous toutes les formes, un assortiment de réactifs chimiques, le chromate de plomb, l'arsénite de cuivre, de la brique pilée, de la sciure de bois, de la terre de pipe! De tels traitemens rendraient malades et paresseux les plus solides estomacs. Soumises à ce régime, des autruches même auraient des gastralgies et deviendraient anémiques. — Il faut donc bientôt avoir recours au médecin, et la pharmacie va achever l'œuvre de la cuisine.

Le médecin commence généralement par ordonner des eaux minérales. Les eaux minérales, d'après les prospectus, sont toujours naturelles. En pratique, elles sont souvent fabriquées; on fait dissoudre dans l'eau de Seine les carbonates, les phosphates, les sulfures qui sont naturellement en dissolution dans l'eau des sources thermales de l'Auvergne ou des Pyrénées. Cette opération ne contrefait pas l'œuvre de la nature, quelque soin qu'on prenne de combiner les mêmes élémens dans les mêmes proportions. Le même composé chimique peut se trouver sous des formes très différentes. La craie et le marbre sont le même carbonate de chaux. Et quand un chimiste combine la chaux avec l'acide carbonique, il n'obtient ni de la craie ni du marbre. Les états géologiques de la même substance peuvent différer grandement. Les chimistes, qui ne se contentent plus maintenant de décomposer les corps, mais entreprennent de les reconstituer par synthèse, ont pu croire d'abord que la synthèse la plus difficile serait celle des substances organiques. M. Berthelot a rapproché les élémens de l'acétylène, de l'acide formique, même de l'alcool. Au fond, M. Sainte-Claire Deville et ses élèves ont eu tout autant de peine et de mérite à opérer la synthèse d'un minéral, et à contrefaire même les produits de la matière inanimée. Il paraît certain que les corps dissous dans les eaux minérales naturelles se trouvent dans un état particulier que la contrefaçon ne saurait reproduire. On ne fait pas de l'eau de Barèges en faisant fondre des sulfures de sodium et de calcium dans l'eau de son puits. En tous cas, on est coupable de vendre l'eau de son puits, ainsi médicamentée, pour de l'eau de Barèges.

Il y a deux ans, pendant une quinzaine de jours, Paris s'est cru empoisonné par les siphons d'eau de Seltz. L'eau de Seltz naturelle est à peu près inconnue à Paris. On achète, pour préparer ce liquide, de petits paquets de poudre de Seltz ou *seltzogène :* c'est un mélange d'acide tartrique concassé et de bicarbonate de soude. Le danger vient, non pas de ce mélange inoffensif, mais des vases habituellement employés. Il faut se défier des siphons à capuchon de métal. Le métal est très souvent attaqué et le liquide tient en

réserve tantôt du plomb, tantôt du cuivre et de l'étain. Ce fait, dénoncé par MM. Lutaud, Boutmy, Lebaigue, a désagréablement surpris la population. Le siphon d'eau de Seltz est très estimé dans les promenades du dimanche et les déjeuners sur l'herbe aux environs de Paris. C'est le champagne d'une foule de gens qui n'ont connu la veuve Cliquot que de nom.

Mais poursuivons le cours lamentable des mésaventures d'un Parisien livré aux falsificateurs. Il a l'estomac délabré; les eaux minérales ne lui rendent pas l'appétit; le docteur lui ordonne la *pepsine* et les *peptones*. La pepsine est un ferment dissous dans le suc gastrique. Quand un animal éprouve de l'appétit et se dispose à manger, les glandes disposées à la paroi interne de l'estomac laissent couler le suc gastrique et la pepsine. L'effet de ce ferment sera de dissoudre les alimens solides que l'animal va absorber. La médecine emprunte de la pepsine à l'estomac des moutons et même des chiens pour subvenir aux besoins des personnes qui en semblent mal pourvues. Il paraît que, dans la république argentine, on a essayé la pepsine d'autruche, espérant sans doute qu'elle aurait le pouvoir de digérer même les cailloux. Quant aux peptones, ce sont des alimens albuminoïdes traités par la pepsine, alimens déjà digérés, au moyen desquels les médecins essaient de nourrir, sans les fatiguer, les personnes débiles. Mais trop souvent l'intérêt commercial a raison des bonnes intentions des médecins. La pepsine est additionnée de sucre de lait. Et dans les peptones on introduit de la gélatine, du glucose, de la glycérine, — et enfin, pour éviter la corruption de ce désagréable mélange, de l'acide salicylique. L'acide salicylique évite l'invasion des fermens de la pourriture; c'est un *antiseptique* puissant; mais c'est le pire ennemi de l'estomac, auquel il cause des crises redoutables. Et on le fait absorber à des estomacs affaiblis qui ne peuvent plus rien digérer!

Nous arrivons aux remèdes proprement dits. Les remèdes aussi sont fréquemment trompeurs, et l'industrie des falsifications ne respecte pas même les malades. Vous a-t-on ordonné le bismuth? Prenez-y garde. Il n'est pas facile de trouver ce médicament pur de tout alliage. Dans la nature, il est souvent accompagné du soufre, de l'arsenic, du plomb ou de l'antimoine. Dans le commerce, on ne cherche pas toujours à le débarrasser de cette compagnie malsaine. Évidemment il ne faut pas craindre de sophistications dans le bismuth que vendent les pharmaciens; ils ont soin d'épurer ce qu'ils reçoivent des marchands de produits chimiques en gros. Mais il ne faut pas se flatter non plus d'absorber toujours absolument pur le remède prescrit par le médecin.

Enfin la fièvre se déclare, et le médecin ordonne le sulfate de

quinine. La fraude sur le sulfate de quinine est très fréquente, et elle a un caractère particulièrement odieux. Ce n'est pas assez d'avoir trompé sur la qualité des alimens, d'avoir vendu aux pauvres, aux ouvriers, qui ont besoin de toutes leurs forces, qui vivent du travail de leurs bras et ne peuvent pas payer cher, du vin mêlé d'eau et rougi à la fuchsine, des conserves empoisonnées de cuivre, et d'affreuses liqueurs qui ruinent l'estomac et stupéfient le cerveau. L'homme est malade; il tremble la fièvre et claque des dents sur un lit d'hôpital. Il a l'angoisse physique de son mal; il a l'âme torturée par une angoisse morale bien plus douloureuse; il pense que, si son mal se prolonge, les siens vont mourir de faim. Il y a un remède à ce mal, remède qui peut rapidement remettre l'homme sur pieds, apaiser, chasser la fièvre qui le mine, lui permettre de reprendre son travail, lui rendre un peu d'aisance ou, au moins, d'espoir. Et ce remède, on va le lui donner frelaté et malhonnête! on va offrir à ce malade, en le flattant par de vaines paroles de confiance, une drogue mensongère et sans vertu. On va voler ce mourant. Et que va-t-on lui voler? Peut-être sa vie.

Ce ne sont pas là de vaines phrases, et cela se fait tous les jours. Hâtons-nous de dire que, d'après tous les auteurs qui ont écrit sur les falsifications, le sulfate de quinine français est généralement pur. On considère comme une garantie suffisante la marque des deux ou trois grandes maisons où ce produit est fabriqué en France. Mais les traités de commerce n'empêchent pas l'entrée des sulfates de quinine étrangers, et il y a toujours des précautions à prendre contre l'empoisonnement international. On trouve dans les paquets de sulfate de quinine falsifié, de l'acide borique, des carbonates de chaux et de magnésie, du phosphate de soude, des sulfates de soude, de magnésie et de chaux, du nitrate de potasse. Puis des matières organiques; oxalate d'ammoniaque, acides benzoïque et stéarique, stéarine, glucose, sucre de lait, mannite, fécule, salicine, acide salicylique et salicylate de soude. Enfin, on substitue au sulfate de quinine des corps de composition analogue, mais moins coûteux, et sans propriétés médicinales, les sulfates de cinchonine et de quinidine.

On voit que d'efforts et de recherches la falsification a coûtés et que de science il a fallu mettre au service d'une malhonnête entreprise. Peut-on imaginer un savant indigne, dans un de ces laboratoires qui devraient toujours être des sanctuaires où l'on interroge la nature et où l'on cherche la vérité, s'ingéniant à cacher ses tromperies, à masquer ses mensonges, et, en somme, à mettre dans les mains du médecin qui demain s'évertuera à combattre la maladie et la mort, une arme fêlée, inutile, brisée d'avance! Il est vrai qu'il

y a des gens qui vendent aux soldats des fusils de pacotille et des souliers de carton. C'est le même crime. Falsifier, pour de l'argent, un objet de la qualité duquel la vie d'un homme peut dépendre, c'est tuer cet homme pour le voler. Contre de pareils attentats la société doit se défendre ; et, de nos jours, à mesure que la fraude est devenue plus habile, il a fallu trouver de meilleurs moyens pour la surprendre et la dénoncer.

II.

En Angleterre, il y a des lois de répression fort anciennes. Dès le XIIIe siècle, la vente des viandes insalubres et des vins frelatés est interdite. Le coupage même des vins est défendu. « On défend aux marchands de vins et tonneliers de faire et de mettre en vente des mélanges de vins espagnols, français, rhénans, ou d'ajouter à ces vins des substances étrangères telles que le miel, le sucre, la mélasse, le soufre, l'eau, etc. (1). » La législation a été tout à fait renouvelée en 1875 par deux actes du parlement : *the Sale of food and drugs Act*, *the Public Health Act*. Aujourd'hui, tout médecin sanitaire (*medical officer of health*) et tout inspecteur de la salubrité (*inspector of nuisances*) peut pénétrer dans les magasins, examiner les marchandises, prélever des échantillons, traduire le marchand devant un juge de paix ; et les droits de celui-ci vont jusqu'à pouvoir ordonner la destruction des marchandises. La loi distingue le cas où les fraudes sont dangereuses pour la santé, et le cas où le consommateur est simplement volé sans être empoisonné. Si la marchandise est malsaine, celui qui l'a fabriquée ou mise en vente peut être condamné à 50 livres d'amende et à six mois de prison, — à moins qu'il ne puisse prouver qu'il a agi d'une manière inconciente. Si le marchand veut augmenter le poids ou le volume de son vin ou de son thé en le mêlant avec une substance inoffensive, il le peut, mais à la condition de prévenir l'acheteur par des étiquettes collées sur les boîtes ou les bouteilles.

Enfin, la loi de 1875 régularise le service des *chimistes publics public analysts*), service institué par les lois de 1870 et 1872, et détermine la procédure à suivre en cas de poursuite. Les analystes sont choisis par les tribunaux du comté (*quarter sessions*) et par les conseils communaux, dans toutes les villes qui ont une police municipale. A la demande du *local government board* (ministère chargé de l'assistance publique et de l'administration communale),

(1) Rapport de M. Würtz au conseil d'hygiène (4 août 1879).

les villes sont obligées de créer des laboratoires. Les chimistes ainsi désignés sont à la disposition du public moyennant une rétribution qui ne doit pas dépasser 10 shillings 6 deniers par analyse. Ils doivent analyser aussi tous les échantillons qui leur sont remis par les officiers de la police sanitaire. Les juges de paix se prononcent d'après leur avis. Mais ni cet avis, ni ce jugement ne sont sans appel. Le condamné peut se pourvoir devant les juges des *general or quarter sessions of the peace*. Et les analyses seront recommencées dans les laboratoires de la Direction générale des douanes et des impôts.

En Allemagne, il existe depuis quelques années un conseil supérieur composé des savans les plus éminens du pays et chargé d'étudier les mesures générales destinées à sauvegarder l'hygiène et la santé publiques. C'est l'Office impérial de santé, créé le 28 novembre 1875, en vertu de l'article 15 de la constitution de l'empire. L'ambassadeur de France à Berlin ayant adressé au ministère des affaires étrangères un mémoire sur cette belle institution, M. Würtz, à la bienveillance duquel nous devons tous ces renseignemens sur les législations anglaise et allemande, fut chargé par le conseil d'hygiène d'examiner le mémoire de l'ambassadeur et les premiers travaux accomplis par l'Office impérial. Voici la liste de ces travaux relevés par l'éminent rapporteur : Statistique médicale. — Exercice de la pharmacie. — Amélioration des études vétérinaires. — Examens d'état pour les médecins.— Protection de la santé des enfans. — Protection des aliénés. — Étude d'une loi d'empire contre les maladies infectieuses chez l'homme : vaccin. — Étude d'une loi d'empire contre les épizooties. — Étude d'instructions propres à déceler les fraudes dans le commerce des alimens et des boissons. — L'Office impérial ne donne que des avis, mais l'autorité de tels avis est considérable. Pour étudier la question des falsifications, cette assemblée s'était adjoint une commission dont faisaient partie MM. Hofmann, Fresenius, Knapp et Varrentrap, qui peuvent compter parmi les plus habiles chimistes de l'Allemagne ; le docteur Zinn, médecin-aliéniste, et M. Hausburg, secrétaire-général du conseil d'agriculture à Berlin. Cette commission prépara la loi qui fut adoptée par le Bundesrath, votée par le Reichstag, le 12 février 1879, et qui est aujourd'hui une loi d'empire.

Les dispositions de cette loi ressemblent beaucoup à celles de la loi anglaise ; mais elles sont plus étroites et confèrent plus de droits à l'administration sur le commerçant. L'empereur peut interdire, par une simple ordonnance : « certains modes de préparation, de conservation et d'emballage des substances alimentaires... l'emploi de certaines étoffes ou de certaines couleurs pour la confection

d'habits, de jouets d'enfants, de papiers peints; la mise en vente de certaines qualités de pétrole; la mise en vente des substances propres à falsifier les objets de consommation. » La dernière défense serait peut-être difficile à appliquer, car ces substances peuvent servir aussi à des emplois fort honnêtes. Pourrait-on interdire la mise en vente de la fécule ou de diverses matières colorantes, comme le rocou, la rosaniline, la fuchsine? Les sels de cuivre servent à autre chose qu'à teindre en vert les haricots et les cornichons. Probablement il existait un commerce de toutes ces substances, préparées, dosées, étiquetées spécialement pour la falsification. On les vendait comme les fioles de *bouquet de cognac* directement extrait de la vigne. La répression est sévère. Le marchand qui refuse l'entrée de ses locaux ou le prélèvement d'échantillons paie une amende de 100 à 150 marcs. La fabrication ou la mise en vente de substances frelatées peut être punie de 1,500 marcs d'amende et de six mois de prison. Si le marchand a vendu des produits détériorés sans mauvaise intention et par simple négligence, il peut encore être condamné à une amende de 150 marcs; si le produit falsifié a porté une atteinte grave à la santé de l'acheteur, le vendeur peut être privé de ses droits civils et subir cinq ans de réclusion. Pour constater les délits, le système est le même qu'en Angleterre. Les officiers de la police sanitaire pénètrent dans les magasins, et emportent des échantillons, dont ils doivent donner des reçus. Ces échantillons sont soumis à un examen chimique.

L'Office impérial de santé avait émis le vœu de voir créer dans toutes les villes importantes un laboratoire municipal, et une commission technique, composée d'un médecin, un chimiste et un vétérinaire. Ce vœu a déjà été réalisé dans cinquante-huit villes de l'empire. Dans vingt-quatre autres villes, l'examen chimique des denrées alimentaires est restreint au vin et au lait. Pour encourager les villes à fonder des laboratoires, la loi laisse au budget de ces établissemens tout le produit des amendes. Enfin, l'Office impéria de santé a fourni aux chimistes attachés aux laboratoires municipaux de précieuses indications. Il a publié un mémoire où l'art de déceler les fraudes usuelles est exposé de la manière la plus savante et la plus complète. Ce mémoire est divisé en treize chapitres, dont voici les titres : 1° Farines; 2° Pâtisseries et Confiseries; 3° Sucre; 4° Viande et Charcuterie; 5° Lait; 6° Beurre; 7° Bière; 8° Vin; 9° Café et Thé; 10° Chocolat; 11° Eaux minérales; 12° Pétrole; 13° Objets usuels, tels que vêtemens, papiers peints, jouets d'enfans, poteries et ustensiles de cuisine, etc.

En France, l'article 423 du code pénal punit d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende « qui ne peut excé-

der le quart des restitutions et dommages-intérêts, ni être inférieure à 50 francs, » quiconque aura trompé l'acheteur sur la nature de toutes marchandises. La loi du 29 mars 1851 explique que ces pénalités seront infligées aux fabricans et aux vendeurs de substances falsifiées, à ceux qui usent de faux poids, et « à ceux qui ont trompé ou tenté de tromper... par des manœuvres tendant à augmenter le poids ou le volume des marchandises. » Avis aux négocians en vins ou en lait qui se livrent si volontiers à cette opération qu'ils ont élégamment appelée le *mouillage*.

En vertu de cette loi et de divers arrêtés ministériels, les procureurs de la république sont chargés de poursuivre les falsificateurs. Mais comment les connaître? Dans les villes de quelque importance existent des commissions sanitaires, composées de médecins et de pharmaciens, qui visitent les marchés et les magasins de boissons et d'alimens, et ont le droit de prendre des échantillons. La commission fait son rapport au procureur de la république, qui poursuit, s'il le juge à propos. Quelquefois, dans de très grosses affaires, des experts sont appelés. Le plus souvent, le jugement a lieu, sans contre-expertise, sur les conclusions de la commission. C'est là une mauvaise procédure. La commission, dont les membres ne sont pas rétribués, ou le sont très mal, fait peu de tournées; il est d'ailleurs à peu près impossible de saisir après un examen rapide, presque au premier coup d'œil, des fraudes très habiles, et très bien dissimulées. Beaucoup doivent passer inaperçues; et au fond la commission ne doit exercer qu'une action toute morale, par la crainte salutaire qu'elle inspire aux négocians. D'un autre côté, il est possible que ses accusations tombent quelquefois à faux; et sur des sujets si délicats, une expertise ne devrait jamais être acceptée sans contrôle. Mais dans une petite ville, après avoir pris deux ou trois médecins et deux ou trois pharmaciens pour former la commission, où pourrait-on chercher d'autres experts? Il faut se contenter du premier avis, faute de savoir à qui demander le second.

Il eût été singulier que, dans les grandes villes, on ne cherchât pas à améliorer ce service. Les grandes villes ne manquent ni d'argent ni d'hommes compétens. La police y est chargée non-seulement de réprimer, mais de prévenir la fraude. Et la poursuite des fraudes sur les denrées alimentaires dans les villes pourvues d'un octroi constitue à la fois un intérêt municipal, et un devoir envers les consommateurs. Un intérêt municipal, car la caisse de la ville est la première volée par les fraudeurs : quand on double avec de l'eau le volume d'une pièce de vin, ou d'une boîte de lait, on le fait, bien entendu, après avoir passé la barrière, et on n'a acquitté

qu'une fois les droits d'entrée. Un devoir envers les consommateurs : car c'est à eux qu'incombe, en fin de compte, la charge d'acquitter les droits d'octroi. Condamnés à payer sur tous leurs alimens une redevance considérable, ne pouvant se procurer à manger et boire qu'à la condition de donner de l'argent à la ville, devenue en quelque sorte l'associée des marchands, les consommateurs ont quelque raison de penser que la ville se rend, dans une certaine mesure, responsable de la bonne qualité des produits dont elle a fait payer l'entrée. A chaque porte, la municipalité a placé des employés à elle, qui ont le droit d'éventrer les sacs, de déclouer les caisses, de sonder les tonneaux, de déboucher les bouteilles, et elle prélève sur chaque marchandise une part de bénéfice. Au moins faut-il que le consommateur ne paie pas l'entrée d'une farine frelatée, d'une viande malsaine, d'un vin fabriqué. C'est une responsabilité que la ville, en établissant l'octroi, a prise vis-à-vis de ses habitans; c'est une garantie qu'elle leur doit pour leur argent. Aussi faut-il applaudir les municipalités qui ont chargé des chimistes d'examiner les produits suspects et de dénoncer la fraude. Des laboratoires municipaux semblables à ceux qui existent dans beaucoup de grandes villes d'Allemagne et d'Angleterre ont été créés dans quelques villes de France. On vient d'en établir à Lyon et à Amiens. Celui de Paris, installé à la préfecture de police, a déjà rendu de grands services. Il est vrai de dire aussi qu'une furieuse tempête de rancunes et d'accusations s'est élevée contre lui.

Les travaux d'un laboratoire municipal peuvent être divisés en deux classes : ceux que la police fait exécuter, et ceux que demande le public. A Paris, trente-deux experts dégustateurs font des inspections dans les halles, les marchés, et chez les marchands de comestibles. Ils prélèvent des échantillons, et, quand la qualité leur paraît mauvaise, les expédient au laboratoire. Quand l'examen chimique a été fait, le parquet reste juge de l'opportunité des poursuites. Il relève soit le délit de falsification, soit la mise en vente de produits falsifiés, ce qui est aussi un délit. Si les poursuites ont lieu, on procédera à une contre-expertise chimique, et le négociant coupable n'est pas condamné avant que les conclusions des experts municipaux aient été vérifiées par d'autres savans.

Outre ces travaux ordonnés par le préfet de police, les chimistes du laboratoire se chargent de toutes les analyses que viennent leur demander les particuliers, commerçans ou non. Ce service est rendu gratuitement pour les analyses *qualitatives*. On fait payer de 5 à 20 francs, le travail beaucoup plus long et plus minutieux des analyses *quantitatives*. Toute personne qui pense avoir à se plaindre de son épicier, de son boulanger, de son marchand de vin peut

demander une analyse au laboratoire. On a autorisé le dépôt des échantillons dans tous les bureaux des commissaires de police; les voitures cellulaires les apportent ensuite à la préfecture. Au premier cas, lorsqu'un expert de la police a dénoncé une marchandise prise chez le marchand, nous avons vu que l'examen fait au laboratoire a une sanction : la poursuite exercée par le parquet. Quand un particulier vient se plaindre, cette sanction manquera presque toujours : le parquet ne poursuivra pas. En effet, rien ne prouve absolument que le vendeur accusé ait fabriqué, ou mis en vente, le produit falsifié, dès que ce produit est entré dans la maison de l'acheteur. Ce dernier peut bien souvent être le vrai coupable. Par exemple, un débitant peut fort bien avoir lui-même *mouillé* son vin, et en accuser son fournisseur en gros. En tous cas, le vendeur refusera de reconnaître sa marchandise, et l'acheteur aura à faire la preuve contraire; mais si l'acheteur n'obtient pas toujours de poursuites contre un vendeur malhonnête, il obtient du moins un renseignement précieux; il saura que sa confiance a été surprise et s'adressera à d'autres fournisseurs. Au surplus, si les acheteurs tenaient à faire punir la fraude, ils auraient un moyen sûr, ce serait de demander une analyse au moment même de l'arrivée en gare, au moment de l'acquittement des droits d'octroi, toutes les fois qu'ils reçoivent des expéditions de province. Ce moyen est toujours à leur disposition quand ils ont été une première fois trompés.

En somme, les laboratoires municipaux ne servent qu'à fournir soit à l'autorité publique, soit aux particuliers, des renseignemens. La police, qui, après avoir visité les magasins de boissons et de comestibles, n'apportait au parquet que des soupçons et des conjectures, lui soumet aujourd'hui des faits. La science a aidé à dissimuler les délits; la science sert aussi à les faire découvrir, et à les constater avec exactitude. Ce mode de constatation a certainement fait connaître beaucoup de coupables; il est aussi de nature, le cas échéant, à détourner le soupçon des innocens. Au surplus, l'avis donné n'a pas de sanction directe; il ne sert qu'à éclairer la justice. On a eu tort de prétendre que les chimistes s'érigeaient en juges : ce ne sont que des témoins.

III.

Les accusations portées contre le laboratoire municipal sont de plusieurs sortes. D'abord on a prétendu que cette institution portait atteinte à la liberté. M. Yves Guyot disait au conseil muni-

cipal (1) qu'elle lui rappelait les ordonnances de Colbert, où les fils de la trame des draps et des toiles étaient comptés. Les marchands de vin furent les plus actifs et les plus bruyans ennemis du laboratoire. Ils tinrent des réunions où ils se posèrent en victimes, et se déclarèrent décidés à ne pas se laisser étrangler sans protester. Ils eurent l'honneur d'avoir pour présidens de ces réunions des hommes politiques considérables. Dans celle qui a eu lieu récemment au Cirque d'hiver, M. Lockroy les a félicités d'avoir été appelés les cantiniers de l'émeute; il nous a appris que, pendant les périodes funestes qui ont commencé le 24 mai et le 16 mai, l'émeute siégeait au sénat et dans le gouvernement, tandis que la justice, la liberté et une foule d'autres divinités dépossédées n'avaient plus d'autre refuge que le comptoir des marchands de vin. Feu Gambetta, dans toute sa gloire, n'avait pas dédaigné d'assister à un banquet de ces industriels. Et, s'il m'en souvient bien, à ce banquet, comme à la réunion du Cirque, on avait voté un ordre du jour de flétrissure contre les esprits bornés et de mauvaise foi qui traitent l'honnête *mouillage* de falsification. On accorde que l'addition des substances vénéneuses est blâmable; il est mal d'empoisonner son prochain par esprit de cupidité; mais ce n'est pas falsifier le vin que d'y mettre de l'eau. Le droit de *mouillage* fait partie de nos libertés. Il n'est pas inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme; il est venu après : c'est une conquête postérieure, qu'il ne faut pas se laisser arracher.

Il paraît d'ailleurs qu'après avoir payé l'entrée à Paris, vendre du vin à quatorze sous le litre n'était pas possible. M. Rousselle, qui, après M. Yves Guyot, attaquait le laboratoire, l'a fait remarquer au conseil municipal. Aucun acheteur ne doit plus ignorer, après les déclarations de M. Rousselle, qu'à ce prix modique, il ne saurait exiger du vin. C'est de l'eau rougie à quatorze sous. Mais l'eau rougie ne fait pas de mal. L'ordre du jour qui termine les réunions de ces industriels, qui persistent à vouloir s'appeler des marchands de vin, réclame toujours la revision de la loi de 1851, et la distinction entre les fraudes nuisibles à la santé et celles qui sont inoffensives. Celles-ci ne seraient plus des fraudes. Nous avons dit qu'une telle distinction existait dans la loi anglaise; mais ce n'est pas de cette façon que l'entendent les falsificateurs. Les deux genres de fraude sont punis en Angleterre, et c'est justice. Le mouillage n'est pas dangereux, mais c'est un vol, quand il n'est pas avoué. Aucun marchand n'offre du vin mouillé; au contraire, c'est presque toujours une bouteille de *bon bordeaux* qui est annoncée par l'enseigne

(1) Séance du 27 décembre 1882.

pour quatorze ou dix-huit sous. Seulement la loi anglaise applique des pénalités particulières et très sévères au fraudeur qui a causé un dommage à la santé de son client. Il peut y avoir là plus qu'un homicide par imprudence; car à l'imprudence se joignait l'intérêt. Pour nous, la liberté de tromper le public ne fait nullement partie des libertés nécessaires. Nous voulons qu'on punisse ceux qui versent de l'eau dans notre vin, et pour ceux qui y versent du poison nous voulons un châtiment plus dur. Mais aucun des deux n'est excusable, et nous ne voyons pas pourquoi la loi ferait grâce à celui qui, sans tuer personne, a trompé à la fois les consommateurs et l'octroi. D'ailleurs nous entendons soutenir cette théorie que le *mouillage* n'est pas une fraude, toujours en faveur des marchands de vin et jamais en faveur des marchands de lait. Pourquoi? Il est clair que, dans les deux cas, la fraude est la même.

Chose étrange! la cause des marchands de vins est devenue une cause démocratique. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler le nom de leurs avocats. Leur influence est si grande sur les « masses profondes du suffrage universel; » ils ont, d'après M. Lockroy, exercé d'une manière si distinguée, pendant que l'assemblée nationale et le sénat se livraient aux émeutes des 24 et 16 mai, le gouvernement légitime, que de leur part on accepte tout, même l'eau claire, même la fuchsine. Le peuple, paraît-il, ne déteste ni l'une ni l'autre. Ce sont là ses affaires, et les marchands de vin sont ses amis. La femme de Sganarelle disait : « Et s'il me plaît d'être battue? » Le peuple ne va-t-il pas dire : « Et s'il me plaît de boire de l'eau? » M. Lockroy est assez spirituel pour lui prouver que ce droit fait partie de ses libertés.

Après les grands principes de liberté, on a invoqué contre le laboratoire des raisons de prudence. La grande publicité de ses travaux va détruire notre commerce d'exportation. La discrétion est une qualité commerciale. Tout ne se dit pas, et si l'on porte partout la lumière, si au lieu des expressions adroites et modérées, à l'usage des négocians, on jette à tout propos ces paroles brutales : « Mauvais! nuisible! » on va effaroucher la clientèle. Comment osez-vous faire connaître au monde entier que, sur 3,361 échantillons de vins, nos chimistes en ont trouvé 202 nuisibles, 1,093 passables, et 357 seulement sans reproche? Vous ferez croire qu'il n'y a plus de bons vins en France, et vous tarirez la source d'un des meilleurs produits du pays. « Pensez-vous, dit M. Jarlaud, président du syndicat des vins et spiritueux en gros, que, s'il y avait des laboratoires municipaux à Madrid, à Valence, à Alicante, à Barcelone, à Gênes, à Naples, à Rome, etc., et qu'on leur soumît des échantillons de vin, comme on l'a fait à Paris, pensez-vous,

dis-je, qu'on ne trouverait pas au moins la proportion indiquée par le laboratoire parisien? Je réponds hardiment oui, et j'ajoute que, fût-elle cent fois plus importante, il est probable que les municipalités espagnoles et italiennes garderaient leurs chiffres pour elles et ne verraient pas l'utilité de les proclamer *urbi et orbi* (1). » Nous ne verrons jamais d'inconvénient à publier la vérité quelle qu'elle soit. Mais, disons-le, nous sommes convaincus, comme M. Jarlaud, que la proportion des fraudes, relevée au laboratoire municipal, n'a rien d'effrayant. Seulement, ce que nous blâmons, ce n'est pas la publicité des travaux du laboratoire, c'est la manière dont les publications ont été faites. L'opinion publique a été la victime d'un malentendu, et on ne saurait mettre trop de soin à rétablir la vérité des faits.

Actuellement tout Parisien croit, et il a dû croire, qu'il n'avait qu'une chance sur dix d'acheter un vin naturel ; environ trois chances sur dix, de se procurer de bon lait; une sur deux pour le beurre et le fromage; une sur trois pour les sels, poivre et épices, et pour le chocolat. Ces chiffres résultent des *Documens sur les falsifications des matières alimentaires et les travaux du laboratoire municipal*, publiés par la préfecture de police.

Mais c'est là une erreur, — et les chiffres sont mal interprétés. Rappelons-nous comment les produits à analyser arrivent au laboratoire. Ils sont apportés, soit par des acheteurs qui ont à se plaindre de leurs achats, soit par les trente-deux experts dégustateurs qui parcourent les magasins et examinent les marchandises. Ce sont donc toujours des produits suspects. C'est parmi ces produits suspects, contrairement à l'attente des plaignans ou des experts, que les chimistes du laboratoire rencontrent des échantillons irréprochables et écartent la prévention. Autrefois la prévention aurait été maintenue contre tous. Aujourd'hui elle est écartée pour le dixième des vins suspects, pour le tiers des laits, pour la moitié des beurres et fromages. Il ne faut pas s'étonner du grand nombre des poursuites, mais au contraire du grand nombre des acquittemens. En disant : « Il y a dix bons tonneaux de vin sur cent chez les marchands de vin de Paris, puisque telle est la proportion établie par le laboratoire, » on a fait à peu près le raisonnement suivant : « Il y a dix acquittemens sur cent accusations de vol, devant le tribunal de police correctionnelle. Donc sur cent Parisiens, il y a quatre-vingt dix voleurs. » La proportion des mauvaises boissons et des mauvais alimens serait énorme si les échantillons étaient pris au hasard. Mais ils ne le sont

(1) F. Jarlaud, Rapport présenté à la chambre de commerce de Paris, le 21 février 1883, au nom de la commission des douanes, entrepôts et marchés.

pas; et on a déjà de graves raisons de suspecter tous ceux qu'on apporte au laboratoire.

M. Jarlaud a parfaitement raison quand il dit à la chambre de commerce : « On livre à Paris annuellement 4,500,000 hectolitres de vin, soit, en prenant une moyenne de 7 hectolitres par chaque livraison particulière, 640,000 parties de vin, soit 640,000 échantillons, qui auraient pu être soumis au laboratoire, car il va de soi qu'on ne lui porte ou qu'il n'analyse que les vins douteux et suspects. Or, sur ces 640,000 parties, il y en a eu combien? 1,911, soit seulement 3 pour 1000 qui sont de mauvaise qualité. Nous voilà loin du chiffre du laboratoire de 56 pour 100, et encore plus de celui du *Times*, qui estime généreusement à 6.50 pour 100 le *quantum* des vins français buvables. »

Nous ne sommes si loin ni de l'un ni de l'autre chiffre. Le tout est de les citer à leur place. Le *Times* eût été dans le vrai en disant que, sur 100 échantillons préjugés mauvais, on en a trouvé de 6 à 10 qui étaient bons. « Et, continue M. Jarlaud, si, au lieu de prendre les 56 pour 100, qui comprennent les vins mauvais, nuisibles et non nuisibles, on calculait seulement sur le chiffre des nuisibles (seul chiffre qui intéresse la santé publique), on trouverait la décimale insignifiante, j'ose dire homéopathique, de 31 centièmes pour 1000. » C'est ici que nous refusons de suivre M. Jarlaud. Le chiffre des *mauvais non nuisibles*, peut ne pas intéresser ma santé, mais il intéresse ma bourse. Je ne veux pas acheter de l'eau de Seine, même à quatorze sous le litre, et ce n'est pas en dose homéopathique que MM. les marchands de vin emploient l'eau de Seine. Le mouillage, voilà l'ennemi! Osons le dire, puisque M. Gambetta, M. Lockroy et autres grands politiques, qui ont reçu les doléances de marchands de vin et présidé de leurs réunions, ne l'ont point osé.

Comment s'établissent ces catégories de nuisibles ou non nuisibles, mouillés ou non mouillés? Nous arrivons aux plus graves objections portées contre les travaux du laboratoire. La liberté du commerce n'est atteinte en rien par une institution chargée de veiller à son honnêteté. La publicité des travaux n'offre point d'inconvénient si les renseignemens sont exacts et si les résultats ne sont point exagérés. Les analyses chimiques se font-elles avec toute la rigueur nécessaire? C'est une question que les *Documens* publiés par le directeur du laboratoire nous permettent d'examiner.

L'analyse de matières organiques telles que le vin et le lait présente de grandes difficultés. En effet, ce sont des mélanges de substances chimiques fort variées et dont les quantités relatives ne sont pas constantes. La partie liquide du vin est un mélange d'eau et

d'alcool : le volume de l'alcool varie de 6 à 16 ou même 18 pour 100 de celui de l'eau. Ces liquides tiennent en solution des sels minéraux, phosphates, silicates, chlorures, bromures de potasse, de soude, de magnésie, de fer, des sels dont l'acide est organique, tartrates et racémates de potasse et d'ammoniaque; des acides organiques libres, acides tartrique, malique, lactique, citrique, tannique, etc.; des corps organiques neutres, glucose ou sucre de raisin, glycérine, mannite, éthers acétique, butyrique, œnanthique, qui donnent le bouquet; enfin des matières colorantes. M. Maumené, qui a donné la composition moyenne des vins et énuméré les substances qui en font partie, n'en compte pas moins de 40 à 50. La proportion de toutes ces substances varie suivant les terrains où le raisin a poussé et suivant les conditions climatologiques qui ont influé sur la pousse ou sur la fermentation.

Le vin est sujet à des maladies. Le nom de *maladies* est employé à propos, car, depuis les grands travaux de M. Pasteur, nous savons que les parasites microscopiques envahissent de la même manière les milieux organiques vivans ou morts. Quelques articles de *mycoderma aceti* tombés dans une bouteille de vin mal bouchée y fructifient et donnent au vin la maladie de l'acescence, de même que quelques bactéridies introduites dans le sang d'un mouton s'y multiplient et donnent à l'animal la maladie du charbon. Dans l'économie de l'animal et dans le mélange des élémens du vin, la maladie a son siège particulier. Le charbon est une maladie du sang; l'acescence est une maladie de l'alcool; le mycoderme oxyde l'alcool et en fait de l'acide acétique. Un autre mycoderme, connu sous le nom de *fleur du vin*, pousse plus loin le phénomène d'oxydation : il ne reste plus de l'alcool décomposé que de l'eau et de l'acide carbonique. D'autres parasites microscopiques, en se développant dans le vin, le rendent *visqueux*, *tourné*, *monté*, *filant*, *amer*, etc.

Le plus habile chimiste, en présence d'un problème aussi compliqué, aura toujours raison de demander un avis au dégustateur. L'analyse la plus délicate ne le renseignera pas toujours sur la provenance, l'âge du vin, ni les maladies à leur début. Mais l'analyse décèle, mieux que le goût, la présence de matières étrangères que la vigne n'a jamais produites et que le marchand ajoute, au grand détriment de l'acheteur. Voici quelques-unes de celles qu'on rencontre le plus souvent.

De tout temps, on a *plâtré* les vins du Midi. Quand la fermentation a fait monter les grappes à la surface, on les couvre d'une poussière de plâtre qui se dissout lentement. Le vin épais et chargé

en couleur en devient plus clair. Cette opération provoque une double décomposition : l'acide sulfurique du sulfate de chaux s'empare de la potasse des divers sels dissous dans le moût, et il se forme du sulfate de potasse, qui est un sel purgatif. Aussi le garde des sceaux, par une circulaire adressée aux procureurs-généraux au mois d'août 1880, déclare falsifiés les vins qui contiennent plus de 2 grammes de sulfate de potasse par litre. L'*acide salicylique* est aujourd'hui fort employé. C'est un poison dangereux, mais il a l'avantage d'arrêter le développement des parasites microscopiques qui causent les maladies du vin. Il paraît aussi que l'emploi de l'acide salicilyque permet de frauder l'octroi d'une manière fort ingénieuse : cet acide arrête momentanément la fermentation. « D'habiles industriels, dit l'auteur du rapport sur les travaux du laboratoire municipal, sucrent des vins déjà vinés à la limite de 15 degrés; ils les salicylent,.. et entrent ainsi, à la barbe des employés du fisc, de l'alcool sous forme d'eau sucrée; quinze jours après, le ferment reprend ses droits, la richesse alcoolique du vin passe de 15 à 20 ou 25 degrés produisant un vin concentré, capable de supporter sans qu'il y paraisse un mouillage de 50 pour 100 d'eau et plus. Les bénéfices doivent être fort beaux, à en juger par le nombre et l'ardeur des défenseurs du salicylage. » On a recours aux matières colorantes quand on a appauvri l'apparence du vin, en y ajoutant de l'eau. Le bois de campêche, la mauve, le sureau, la cochenille, l'orseille et surtout la fuchsine viennent au secours des cabaretiers. De toutes ces substances, la fuchsine est la plus dangereuse, non par elle-même, mais à cause de l'arsenic, dont elle est presque toujours accompagnée. Nous ne pouvons exposer ici tous les moyens très sûrs et très précis dont la chimie dispose pour découvrir les colorations étrangères. Le premier est bien simple; on laisse tomber une goutte de vin sur un bâton de craie albuminée. La tache du vin naturel possède une couleur particulière qui n'a pas pu être contrefaite. La tache rose de la fuchsine la dénonce au premier coup d'œil.

Enfin nous devons dire quelques mots de la plus fréquente des falsifications et de celle à laquelle les commerçans parisiens paraissent tenir le plus : *le mouillage*.

Il serait fort simple, pour dénoncer le *mouillage*, de comparer la quantité d'eau à la quantité d'alcool. Mais les commerçans ont prévu le danger; et après l'eau, ils rajoutent de l'alcool. C'est ce qu'ils appellent le *vinage*. Alors intervient un troisième élément, l'extrait sec. Le vin est évaporé à une température de 100 degrés. Il laisse un dépôt de matières minérales et organiques. Ce dépôt est très faible, on le conçoit, lorsque le vin a été *mouillé* et *viné*. Les pro-

portions de ces trois élémens : eau, alcool, extrait sec, varient suivant les crus. Mais les chimistes ont établi des moyennes au-dessous desquelles ils croient pouvoir affirmer qu'un vin n'est pas *bon et marchand*. C'est à propos de ces moyennes que le laboratoire municipal a été surtout attaqué. La moyenne exigée est 10 pour 100 d'alcool et 20 grammes par litre d'extrait sec. C'est beaucoup ; il a été facile de citer une multitude de crus et même des meilleurs, où le vin ne contient jamais autant d'alcool. Vous poussez, disait-on, à la fraude. Vous engagez les marchands, qui ne peuvent réaliser des conditions si difficiles, à fabriquer et à mélanger leurs produits, à ajouter soit de l'alcool, soit même de la glycérine ou des sels minéraux pour enrichir l'extrait sec.

On aurait raison si les moyennes étaient invoquées dans tous les cas. Mais, loin de là, les vins ont été séparés en deux catégories : vins dont l'origine est connue et déclarée, — et vins de coupage. Jamais la moyenne n'est invoquée quand il s'agit d'analyser les premiers : on les compare à des échantillons de même provenance. Pour les seconds, ils sont l'objet d'une industrie toute particulière et ce sont toujours ceux-là qui sont mouillés. Les vins coupés introduits à l'octroi ont toujours leur maximum de 15 pour 100 d'alcool et jusqu'à 30 pour 100 d'extrait sec. On les retrouve dans le commerce de détail, réduits à 6 ou 7 pour 100 d'alcool et 15 ou 16 pour 100 d'extrait. C'est alors le cas d'invoquer les moyennes. Les moyennes adoptées au laboratoire avaient, paraît-il, été fixées par M. Boussingault. De plus, M. Magnier de La Source, qui a écrit sur les vins d'importans ouvrages, aurait trouvé, après deux cent cinquante analyses de vins de coupage, une moyenne de 12 pour 100 d'alcool et 24 pour 100 d'extrait. Sont-elles trop élevées? Nous n'osons pas nous prononcer, et renvoyons le débat à de plus compétens. Nous devons dire seulement, en fidèle historien, que M. Magnier de La Source s'est plaint il y a quelques mois d'avoir vu ses travaux mal interprétés. Au laboratoire municipal, on évapore les vins à 100 degrés. M. Magnier de La Source a de bonnes raisons de préférer une autre méthode : il évapore à 15 degrés, dans le vide; il trouve ainsi un dépôt de matières sèches beaucoup plus considérable. Et la moyenne qu'il donne est en réalité inférieure à celle qui est adoptée au laboratoire.

La même discussion s'est élevée à propos de l'examen des laits. Ici encore l'eau joue un grand rôle. Le *mouillage* du lait est décelé par le poids devenu insuffisant de l'extrait sec. L'extrait sec du lait comprend le sucre de lait ou lactose, les matières grasses du beurre, l'albumine et le caséum et des sels minéraux. M. le directeur du laboratoire a publié les tables d'un très grand nombre d'analyses,

exécutées sous sa direction. Nous permettra-t-il de lui chercher une petite querelle?

Nous voudrions d'abord avoir quelques détails sur la manière dont se fait l'évaporation. Ce n'est pas assez de dire qu'elle se fait à 100 degrés : la disposition des appareils, le temps de l'opération, ont leur influence quand il s'agit de séparer des matières qui s'altèrent aussi facilement que le beurre et la caséine. Ensuite nous avouons ne pas très bien comprendre les tables des analyses. Un premier nombre donne le total de l'extrait sec, un second indique la proportion du beurre, un troisième celle du sucre, un quatrième celle de la caséine. Les sels minéraux sont-ils comptés avec la caséine? En ce cas, la somme des trois derniers nombres devrait être égale au premier. C'est ce qui arrive pour plusieurs analyses, notamment celles des laits de Vernon, de Villemomble, de Gennevilliers (1). Mais, dans les mêmes colonnes, nous voyons des nombres qui ne concordent pas (laits de Nangis, de Gentilly, Seine-et-Marne, Loiret, etc.). Enfin nous voudrions des explications sur des cas exceptionnels, comme le suivant. Un litre de lait de Paris (analyse n° 546) contenait 240 grammes d'extrait, presque le double de la proportion ordinaire. Le beurre, le sucre, la caséine ne pèsent ensemble que 195 grammes. Que représentent les 45 grammes restant?

Le moyenne adoptée au laboratoire est 134 grammes d'extrait par litre de lait; mais ce n'est qu'au-dessous de 130 grammes que le lait est déclaré mauvais. C'est une moyenne élevée. Sans parler du lait très pauvre en extrait des vaches hollandaises, nous croyons pouvoir affirmer que le lait du Cantal donne une proportion d'extrait qui est plus souvent entre 120 et 130 grammes par litre qu'entre 130 et 140.

Mais il ne faut pas s'attacher à critiquer le laboratoire établi à la préfecture de police. Le travail accompli dans ce laboratoire pendant la première année a été énorme, peut-être excessif. Peut-être quelques analyses se ressentent de la hâte qu'on a mise à les faire, et surtout il est facile de voir que le volume de *Documens* a été précipitamment rédigé et imprimé.

Il n'en est pas moins vrai qu'une pareille institution est pour la population une garantie précieuse et qu'elle a déjà donné au commerce d'utiles avertissemens. Quand elle sera bien assise et que le travail y sera devenu régulier, elle sera au-dessus de tout reproche. M. Charles Girard, le directeur du laboratoire, a déjà fait ses preuves. Il est élève de M. Wurtz, l'un des plus grands chimistes

(1) Page 246

français et peut-être le plus éminent des professeurs. Il s'est déjà fait connaître par de nombreux travaux originaux, et son habileté comme analyste ne peut être mise en doute. Au surplus, toutes les fois que le parquet a jugé à propos d'intenter des poursuites, les renseignemens fournis par M. Girard et ses collaborateurs ont été contrôlés par une contre-expertise, et deux fois seulement la contre-expertise leur a donné tort.

Les résultats publiés ont été mal interprétés. Quant aux moyennes, on a beaucoup répété que M. Girard, en les fixant, s'arrogeait un droit exorbitant. A notre avis, il est absolument impossible de concevoir qu'un chimiste chargé du travail de M. Girard puisse procéder autrement. Comment veut-on qu'en présence de mille échantillons de vins coupés, sans origine connue, un chimiste n'adopte pas certains principes déterminés, d'après lesquels il pourra établir un classement? Si on lui confie une bouteille déclarée de tel cru de Bordeaux, et de telle année, il aura toujours la ressource de la comparer à une autre bouteille du même cru de Bordeaux, et de la même année. Mais si on lui présente un vin qui est simplement déclaré *bon et marchand*, il faut bien que ce chimiste ait adopté une règle de conduite, et se soit fixé certaines conditions en dehors desquelles le titre de *bon et marchand* ne sera pas toléré.

Le droit d'établir une moyenne est nécessaire : les chimistes pourraient, à la vérité, ne pas la publier; mais alors ils ne donneraient plus les motifs de leurs avis, qui paraîtraient arbitraires. Certains commerçans et certains hommes politiques croient tempérer ce droit en rattachant le laboratoire à la préfecture de la Seine. Qu'importe? Le préfet de la Seine et le préfet de police sont de puissans personnages; mais les réactions chimiques échappent à leur juridiction; l'eau, l'alcool, les sucres, les matières grasses ne changeront pas de nature même sous le régime de l'autonomie communale, et l'acide sulfurique se combinera toujours à la potasse, sous la direction de M. Camescasse ou sous les auspices de M. Oustry.

Si nous osions émettre une opinion, elle serait bien différente. Peu nous importerait l'administration à laquelle le laboratoire serait rattaché. Mais nous aimerions à voir dédoubler les services et le budget du laboratoire municipal. En Angleterre, l'avis des *public analysts* est toujours susceptible d'appel; les expériences peuvent toujours être recommencées au laboratoire supérieur des douanes et des octrois. N'est-ce pas raisonnable? En matière de falsifications, il y a deux sortes de juges, des juges de fait et des juges de droit, et il nous semble que lorsque les premiers ont prononcé, les seconds n'ont plus grand'chose à faire. Cependant on peut appeler du jugement de droit, on ne le peut pas du jugement de fait. N'aurait-on

pas raison de créer une commission scientifique dont les conseils pourraient être demandés par les habitans de plusieurs villes et d'une région étendue; un laboratoire où se réuniraient, comme au conseil d'hygiène de Paris, quelques savans d'un mérite exceptionnel? où chaque année, à propos d'affaires graves et douteuses, et dans des cas déterminés, un très petit nombre d'analyses seraient exécutées avec tout le soin et toute la rigueur possibles; où les moyennes seraient discutées tous les ans et fixées d'après la qualité des récoltes? Cela n'empêcherait pas les chimistes des laboratoires municipaux, — comme les *public analysts* anglais, — de trancher une multitude de questions courantes à propos desquelles leur avis ne peut soulever aucun doute. Et, d'autre part, c'est dans ce laboratoire supérieur que des recherches seraient entreprises et que des progrès seraient atteints. On a dit souvent, même au conseil municipal : « Nous ne demandons pas à M. Girard des théories nouvelles et des découvertes. » Et, en effet, M. Girard est assez occupé des six mille analyses qu'il doit faire ou contrôler chaque année. Mais qu'on y prenne garde : si la science ne fait pas de progrès, la fraude en fera. Les procédés usités au laboratoire municipal seront connus et seront déjoués. Nous espérons donc voir un jour, au-dessus des *public analysts*, un conseil de savans qui leur donnera une direction et soumettra, au besoin, leurs travaux à un contrôle. Tel est en Allemagne l'Office impérial de santé.

En attendant, nous applaudissons à l'institution du laboratoire municipal. Tel qu'il est, il constitue, dans l'intérêt de la santé et de l'honnêteté publiques, un important progrès. Et au nom de tous ceux qui n'aiment ni le vin *mouillé*, ni les haricots au sel de cuivre, ni l'acide salicylique, nous remercions M. Girard et ses collaborateurs.

DENYS COCHIN.

LES

FRESQUES

PREMIÈRE PARTIE

La comtesse de Charterys, Milton Ernest, Berks, Angleterre, à Henry Hollys, ambassade d'Angleterre à Rome.

16 juin 1881. — Envoyez-moi quelqu'un pour peindre la salle de bal.

M. Hollys à lady Charterys.

Expliquez-vous plus clairement : Fresques, huile, gouache, bois, satin, plâtre?

Lady Charterys au même.

Fresques. Très pressé. Les princes annoncent visite.

M. Hollys à la même.

Inutile, ma chère Esmée, de continuer à télégraphier ; l'affaire ne peut se traiter ainsi ; vous êtes vous-même trop au courant des

choses de l'art pour ne pas savoir qu'il faut plus de temps pour peindre à fresque une salle de bal que pour la tendre avec des rouleaux de papier français. Votre salle est aussi vaste que celle du palais Colonna. Si vous vous adressez à un véritable artiste, — et vous ne pouvez songer à un peintre de copies, — le travail sera long et très coûteux. Je vous fais l'honneur de croire que vous ne voulez qu'une œuvre originale. Quand attendez-vous les princes. J'aurais bien votre homme ici, mais je doute qu'il consente à entreprendre cette tâche et, en outre, il demanderait un temps considérable.

Lady Charterys au même.

Envoyez l'homme. Son Altesse Royale n'a pas fixé le jour de sa visite.

M. Hollys à la même.

Permettez-moi, ma chère Esmée, de vous faire observer qu'un homme n'est pas un paquet de cigares qu'on expédie comme échantillon par la poste. Je vous disais que je n'étais pas sûr que l'artiste à qui je songeais consentît à se charger de la décoration de votre salle de bal ; je l'ai sondé depuis ; il ne me semble avoir aucune objection à l'exécution de ce projet. C'est un homme de talent, de génie même, quoique d'ailleurs complètement inconnu jusqu'ici. En Italie, tout homme qui sort de la routine peut languir, sa vie entière, ignoré. A notre misérable et vulgaire époque, les choses banales sont les plus appréciées. Vous devez comprendre que, s'il accepte la proposition, il faudra vous résigner à un gros sacrifice d'argent. Vous en rendez-vous compte ? J'en doute un peu. En tout cas, vous ferez bien d'y réfléchir. Mais il me vient une autre idée... N'est-ce pas contraire aux convenances ? Il n'est ni jeune,.. ni âgé ; cependant son extérieur est des plus agréables : je crains que ce ne soit pas parfaitement conforme aux usages reçus, et vous n'ignorez pas que, lorsqu'il vous arrive de faire une infraction à la règle, c'est à moi que l'on s'en prend.

Toujours à vous.

Lady Charterys au même.

Envoyez-le. Payez tout ce qu'il demandera. Quant à la question de convenances, Tabby est toujours ici.

M. Hollys à la même.

Ma chère Esmée, comme, dans notre état encore incomplet de civilisation, les télégrammes ne sont pas arrivés à reproduire la ponctuation, ni les points d'interrogation, il leur arrive souvent d'être un peu incohérens; de plus, ils coûtent fort cher; si cette question n'a pas d'importance pour vous, il n'en est pas de même en ce qui me concerne. Vous êtes très riche et moi je suis très pauvre. Je trouve scandaleux de vous voir appeler votre très illustre et très respectable grand'mère Tabby; c'est sans doute chez vous une mauvaise habitude incurable. Quelle affreuse responsabilité sociale que d'être votre subrogé-tuteur! je me demande encore à quoi je dois ce grand, mais périlleux honneur. Dieu merci, vous êtes majeure! — Revenons à notre salle de bal. Ce qui a fixé mon choix sur ledit artiste (appelé Renzo), ce sont les fresques d'une petite église d'un village des Abruzzes, et qu'il a peintes pour le seul amour de l'art. Ce village est son pays natal. Cette décoration est un véritable chef-d'œuvre; si vous étiez plus artiste, je pourrais vous écrire vingt pages sur ce sujet, mais je me bornerai à vous dire qu'elles représentent la Vie de saint Julien l'Hospitalier, qu'elles rappellent Botticelli par le coloris et Michel-Ange par la vigueur et l'anatomie. Rien que cela d'éloges, allez-vous dire! Oui, c'est vrai, je ne saurais en être avare quand je suis sous le charme... Seulement, vous conviendrez que c'est chose assez rare... Ensuite, j'ai visité l'atelier de Renzo, via Magutta; ses compositions, d'une grande imagination et d'une véritable délicatesse de dessin, sans parler de sa préférence décidée pour la fresque, m'ont inspiré la conviction que la décoration de votre salle de bal ne pouvait être confiée à de meilleures mains; il saura la rendre digne du reste de Milton Ernest. Quant à vous, n'êtes-vous pas tellement l'esclave des tapissiers parisiens, que vous ne songiez actuellement à transformer votre grand vieux castel en une copie du plus nouveau des hôtels de l'avenue de Villiers, avec son pittoresque désordre de turqueries et de pochades à l'intérieur? Ne vous y trompez pas toutefois... j'adore le Japon et la Turquie en leur lieu et place, et je puis même au besoin supporter quelques *impressionnistes*, seulement ni les uns ni les autres n'y sont dans une maison de style Tudor, toute meublée en vieux chêne. Le contenu d'un bazar de Téhéran ne cadrerait pas davantage avec une pièce entourée de panneaux sculptés par Grinling Gibbons. Mais revenons à Renzo. Il va de soi qu'il eût été difficile, pour ne pas dire plus, de demander à mon artiste de décorer une salle de bal, même la vôtre, s'il était à la mode; mais il est

tout à fait inconnu et pauvre, au sens le moins romantique de ce vilain mot. Tout d'abord il ne voulait entendre parler de rien et paraissait presque offensé de ma proposition; peu à peu il est venu à résipiscence; et je suis parvenu à lui persuader que la décoration d'une salle de bal, longue de 50 mètres, avec des sujets tirés des contes de Boccace ou de l'Arioste, n'était pas une œuvre à dédaigner. Je lui ai également garanti qu'il aurait son appartement particulier et que personne ne viendrait l'y déranger. Il s'embarquera demain sur le paquebot de Civita-Vecchia et arrivera à Milton Ernest dans le courant de la semaine prochaine. Je n'ai pas besoin de vous recommander de le traiter avec toute la politesse voulue, car c'est un gentleman. Il entend vous laisser libre de fixer le chiffre de ses honoraires, quand son travail sera achevé, ainsi qu'il était d'usage dans les palais et monastères au siècle du Sodoma et du Dominiquin. C'est peut-être là un trait d'astuce italienne, car tout le monde sait qu'en disant : « Ce qu'il vous plaira, » on espère recevoir trois fois ce qu'on n'oserait demander; c'est peut-être aussi chez lui orgueil. Je suis très frappé de cette preuve de race chez messer Renzo, bien qu'on prétende au pays qu'il est le fils non reconnu d'une pauvre fille, qui l'a confié en mourant à la garde du curé de son village. Mais ceci ne saurait avoir d'intérêt pour vous. Avec vos idées particulières sur l'art, vous ne ferez guère plus de cas de cet individu que de votre groom, et vous ne le traiterez même pas avec autant de considération que votre tailleur, — car vous prenez le thé, je crois, avec votre tailleur? — Un mot encore; gardez-vous, autant que la chose vous sera possible, de vouloir imposer votre goût et votre jugement au peintre que je vous adresse. Il sait ce qu'il veut. Souvenez-vous que pour ce qui est des fresques, on n'en peut rien dire avant d'en avoir vu l'effet général. Sir Joshua Reynolds, si je ne me trompe, disait qu'il ne fallait jamais montrer d'œuvres ébauchées ni aux enfans ni aux badauds. Sans être ni l'un ni l'autre, vous êtes, en revanche, capricieuse et entêtée. Puisse ce trait diabolique produire sur vous tout l'effet que je souhaite! Procurez-vous du plâtre pour fresques.

Lady Charterys au même.

Parfait! Quelle éloquence! Street a trouvé du plâtre *ad hoc*. Mille remercîmens.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris. Florinella.

Milton Ernest.

Très cher père, il pleut à verse aujourd'hui; force m'est de renoncer à peindre. C'est donc à vous que je consacre mes loisirs du matin,

L'Angleterre me frappe par son aspect vert et humide, par le grand nombre de ses maisons ; à chaque mètre, il en surgit une, ce qui produit dans le paysage l'effet d'un appartement trop meublé. On y voit aussi une quantité de cheminées très élevées, comme des cheminées d'usine. Les maisons sont basses. Londres a l'air bien provincial, bien prosaïque, comparé à Rome. C'est à croire littéralement que l'on peut se casser la tête contre les toits. L'atmosphère de la grande ville est épaisse comme une polenta, on pourrait la couper à la cuiller. Je n'ai pas voulu m'arrêter à Londres ; je suis venu comme une flèche, pour ainsi dire, dans le Berkshire, n'ayant fait qu'une halte d'une heure dans la National Gallery. J'ai trouvé là quelques belles toiles, qui n'auraient jamais dû quitter l'Italie. Le Berkshire est, paraît-il, le nom d'un comté. Le pays, joli, boisé, me rappelle certaines parties de l'Ombrie, avec cette différence, toutefois, que les montagnes, qui prêtent tant de majesté au calme de la nature, manquent ici.

Le ciel, sombre et bas, aussi lourd qu'une draperie de laine, ne peut se comparer à notre éblouissante et radieuse voûte céleste. A la station d'un petit village, m'attendait une voiture aux roues très élevées et attelée d'un cheval admirable. Cette gare semble avoir été placée là, tout exprès pour le service du château de Milton. Je suis arrivé à la porte d'entrée par une avenue longue de deux kilomètres. C'était le soir; on m'a tout aussitôt conduit dans l'appartement qui m'était destiné, et où j'ai trouvé un bain tout préparé. Je n'ai eu affaire qu'à un seul domestique, qui, heureusement, parle un peu le français, et qui sera, je crois, spécialement chargé de mon service. Le lendemain matin, un grave et imposant majordome m'a mené dans la salle de bal, et m'a dit que lady Charterys me recevrait quelques heures plus tard dans la bibliothèque; ce qu'elle fit en effet. Je m'étais figuré une femme entre deux âges, mais elle est jeune à n'en pas douter; après m'avoir fait de la tête un petit signe hautain et froid, elle m'a demandé si rien ne me manquait. Sans me donner le temps de lui répondre, elle s'est informée des nouvelles de M. Hollys, qui est à la fois son cousin et son subrogé-tuteur ; puis, toujours sans attendre ma réponse, elle m'a engagé à me mettre immédiatement à l'œuvre, ajoutant qu'elle espérait me voir terminer mon travail dans le plus court délai possible. Elle comptait, a-t-elle ajouté, que je ferais de jolies choses, genre Corot, mais avec les personnages vêtus, tant il y a de gens stupides! Là-dessus elle me fit derechef un petit signe de tête, et ainsi finit notre entretien. Pardonnez-moi cet incohérent bavardage; je m'entends mieux à manier la brosse que la plume; puis, n'êtes-vous pas d'une indulgence à toute épreuve pour les bévues de votre filleul?

Tout ce qui m'entoure est d'une grandeur, d'une magnificence incontestables; sans doute, j'en admire les beautés, mais j'en suis comme écrasé. Les terrasses sont d'un aspect triste avec leurs cèdres imposans et les branches feuillues des ormeaux. La grande galerie est trop sombre avec ses armures de fer et ses panneaux de chêne; cependant je ne voudrais y rien changer. Tout est en harmonie et à l'unisson avec le ton général du paysage et les teintes grises de l'atmosphère; je n'en puis dire autant de la châtelaine, qui est une très jolie jeune femme, très capricieuse, très frivole, très dédaigneuse, qui n'est jamais en retard pour une coupe de robe, fût-ce même d'une robe de chambre. Lady Charterys n'est pas mariée, comme je l'avais supposé d'après son titre, mais elle le tient de sa mère, qui le prit par droit d'héritage à la mort de son frère, le dernier comte de Charterys, lequel n'a pas laissé de postérité. Elle se trouve par suite à la tête d'une fortune colossale et d'une grande influence dans le comté, avantages auxquels elle paraît d'ailleurs aussi indifférente qu'une enfant le serait pour un reliquaire orné de pierres précieuses. N'allez pas croire d'après ce qui précède que je l'aie vue longtemps, mais elle est de celles qu'on juge au premier coup d'œil.

Il y a ici une troupe d'hôtes très gais et très animés; ce qu'on appelle la saison de Londres touche, paraît-il, à sa fin. Tout ce monde si frivole m'a considérablement porté sur les nerfs. Pendant les premiers jours de ma présence ici, il ne m'était pas possible de travailler, tant leurs observations m'irritaient. J'ai pris le parti de dire à lady Charterys que, si l'on ne m'autorisait pas à m'enfermer à clé dans la salle de bal, je serrerais ma boîte à couleurs et repartirais pour l'Italie sans avoir même esquissé les cartons. Elle a cédé, en sorte que je jouis maintenant d'une tranquillité parfaite. Je n'ai d'ailleurs à me plaindre de rien; j'ai mon appartement particulier, j'y prends mes repas, l'on me sert les mets les plus soignés et les meilleurs vins français; en un mot, je suis traité comme un prisonnier d'état. Je vois bien cependant que toute la valetaille n'a aucune considération pour moi; à ses yeux, je suis sur le même niveau que le vitrier qui vient poser des carreaux à la salle de bal. Mais cela ne m'importe guère.

Cette salle de bal, soit dit en passant, est une pièce de fort belle ordonnance et surmontée d'un dôme.

Mon désappointement a été grand de ne pas trouver en arrivant ici le plâtre encore humide, comme on devait s'y attendre dans une construction de date récente; le plâtre des murs est déjà sec et légèrement granulé; j'en ai exprimé tout mon mécontentement à lady Charterys, lui disant qu'elle ne pouvait espérer de fres-

ques à grand effet de coloris sur des murs revêtus d'un pareil enduit, et qu'il serait même peut-être plus sage d'opter pour de grands panneaux peints à l'huile. Cette idée ne semble pas lui sourire; elle s'est probablement mis en tête d'avoir des fresques, parce que c'est *chic*.

Au point de vue de l'architecture, cette grande salle est une erreur capitale; lady Charterys l'a fait construire l'an passé dans un style qui n'a pas plus de rapport avec celui des Tudor qu'un grand vase de cristal de notre temps n'en aurait avec une monture de Benvenuto Cellini. Tout hétérogène qu'elle soit, cette salle de bal n'en a pas moins de belles proportions; puis, comme elle est masquée par de grands ombrages, elle ne gâte pas la vue générale du château. Elle sera incontestablement d'une grande utilité à la jeune maîtresse de céans, lorsqu'il y aura foule ici, comme c'est le cas en ce moment, vu qu'il n'existe maintenant pour toute salle de bal qu'une étroite et longue galerie très insuffisante. Milton Ernest est d'un beau style, mais je trouve qu'il manque de grandeur, comparé à nos palais. Le nombre des domestiques est prodigieux.

La galerie de tableaux n'est pas riche en toiles anciennes; on paraît très fier de quelques œuvres de maîtres vénitiens, lesquelles ne sont évidemment que des copies; dernièrement, j'ai failli me faire une affaire avec une imposante douairière en lui disant ce que j'en pense; c'est la grand'mère de mon hôtesse, la mère de son père, qui, lui, n'est plus de ce monde. Elle s'appelle lady Cairnwrath of Oswestry. Je copie ce nom diabolique sur l'une de ses cartes; si je suis pour la valetaille au même niveau que les vitriers, je ne dépasse pas celui du tapissier aux yeux de cette redoutable grande dame, dont le regard seul a le don de vous pétrifier.

La lumière grise du ciel m'incommode, me gêne pour mon travail; il paraît qu'il en est toujours de même ici. Ah! que j'étais bien plus heureux lorsque je décorais votre sainte petite église, mon bon père! Je ne serais probablement jamais venu en Angleterre si j'eusse gagné quelque argent cet hiver; mais j'étais littéralement *a secco* et menacé de mourir de faim. Un brave capitaine de mes amis m'a offert de me transporter gratis de Civita-Vecchia à Londres; avec l'argent d'un petit bronze que j'ai vendu, j'ai pu venir de Londres ici et acheter les couleurs dont j'avais besoin. Je n'ai heureusement aucune dépense à faire maintenant, car je suis sans le sou. Je soupçonne les domestiques d'avoir deviné ce qui en est; ils ont pour cela le même flair que les rats pour découvrir l'endroit où est serré le grain.

Adieu, mon cher père, je vous quitte et je vais me promener dans le parc; tout est sombre et mouillé, mais l'air exhale cependant de douces senteurs, et les chevreuils n'en sont pas moins de

charmans animaux. Je ne me lasse pas d'étudier leurs jolies allures et l'ensemble gracieux de leurs groupes. Dire que celle qui les possède ne daigne jamais les regarder !

Lady Charterys à M. Hollys.

Votre Renzo est ici. Rien ne pourra me dissuader qu'il n'a encore fait autre chose que quelques grands traits à la craie sur du papier gris; il se claquemure dans la salle de bal, insistant pour que personne ne vienne l'y troubler. Il a même exigé que la porte en soit fermée à clé. Je suis convaincue qu'il passe son temps à fumer ou à dormir. Il serait intolérable s'il n'était si beau, — car il est merveilleusement beau. Je me souviens d'un portrait de César Borgia auquel il ressemble énormément.

M. Hollys à la même.

Il existe à ma connaissance trois portraits de ce fameux César, qui n'ont aucun rapport entre eux. Duquel de ces portraits entendez-vous parler? Je ne vois pas pour mon compte la plus légère ressemblance. Je vous avais tout particulièrement recommandé de respecter la solitude de votre hôte; il est physiquement impossible de se livrer à un travail de tête avec des allans et venans autour de soi; il faut lui laisser le temps de combiner ses compositions. Ne savez-vous donc pas que la fresque ne connaît pas de repentirs? Si l'on vient à se tromper, l'erreur reste là pour toujours. Mais vous autres, belles dames, vous ne savez rien de la fresque ni de ce qu'elle exige de tranquillité.

Lady Charterys au même.

Ce n'est pas de César Borgia que je voulais parler, mais de Christophe Colomb; nous avons un portrait de lui dans la galerie. Votre ami est un causeur intéressant et qui parle très bien le français. Il a, paraît-il, étudié à Paris pendant des années; sa méthode de travailler peut être excellente, mais, à coup sûr, elle n'est pas expéditive. Si les princes réalisent leur projet de visite, je me verrai dans la nécessité de faire tendre en satin la salle de bal *pro tempore*.

Hier, il nous a raconté l'histoire de sa vie, nous disant que, dans sa petite enfance, il courait pieds nus dans la montagne et ne vivait que de châtaignes; il a été élevé chez un prêtre. Ce que je ne pourrai jamais comprendre, par exemple, c'est qu'un pauvre vieux curé (même d'origine noble) ait pu lui donner de si grandes façons et si grand air. Je l'ai invité à dîner, il m'a répondu

qu'il n'avait pas de tenue du soir; je lui ai alors suggéré de télégraphier à Rome, sur quoi il m'a fait une véritable scène, mais à froid, sans le moindre emportement, un peu à la façon de Chastelard; vous savez bien... Est-ce que les Italiens ont toujours de ces manières-là? Cela tient-il à ce qu'ils ont été des Romains? Vous entendez bien ce que je veux dire : le *civis romanus*, n'est-ce pas? Ce que lord Palmerston et ce cher lord Beaconsfield ont fait de l'Anglais dans le monde.

M. Hollys à la même.

Peu d'Italiens sont Romains pur sang; dans le nombre se trouvent une foule de Latins, de Grecs, de Juifs, de Lydiens ou d'Orientaux. Il faut que Renzo vous inspire un bien vif intérêt pour que vous daigniez ainsi jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire. Chastelard aussi me semble être une allusion à des drames sous-entendus... Je serais désolé si, de gaîté de cœur, j'avais exposé ce malheureux au péril, car il y a en lui l'âme d'un véritable artiste. J'aurais dû me souvenir qu'à défaut de lions, la flèche de Diane s'égarait sur son chien.

Lady Charterys au même.

Diane était-elle vraiment assez sotte pour tuer son chien? J'aurais cru que semblable balourdise n'arrivait qu'aux badauds ou aux volontaires. Quant à supposer qu'il n'y a personne ici en ce moment, c'est une erreur; jugez plutôt par la liste suivante : Bertie Prendergast, lord Colchester, le colonel Royallieu, le comte de Suresnes, Dickie Haward; et Vic arrivera ici dans une huitaine de jours.

M. Hollys à la même.

Vous savez très bien que ce que je souhaite, c'est de vous voir épouser Vic, et que ce soit une affaire bientôt faite. Il vous convient en perfection et il ne vous permettra pas de victimer de pauvres peintres. Voudriez-vous donc flirter avec mon Romain?... Non,.. de grâce!

Lady Charterys au même.

Flirte-t-on avec un mendiant du Transtevere parce qu'il produit un effet pittoresque sur les degrés d'un temple? Ayez donc plus de bon sens et de respect des convenances.

M. Hollys à la même.

Votre réponse est d'assez mauvais goût et, de plus, n'en est pas une. Pourquoi n'iriez-vous pas faire une tournée de visites chez vos amis et ne laisseriez-vous pas en paix peintre et fresques?

Léon Rénzo à don Eccelino Ferraris.

Je suis charmé d'apprendre que mes griffonnages égaient votre solitude, mon cher et excellent ami, vous, à qui je serai éternellement redevable de cet inappréciable don du savoir, qui, s'il ne donne pas toujours la puissance, reste cependant toujours une compensation et une consolation. Vous trouverez ci-inclus deux croquis : l'un, celui du château ; l'autre, celui de ma patronne. Patronne n'est pas un joli mot, mais puisque c'est l'expression vraie dans le cas présent,.. *lasciammolo.* Cette ébauche ne donne d'elle, je le reconnais, qu'une très imparfaite idée ; quelques traits de crayon rouge ne sauraient rendre sa beauté ; elle a la merveilleuse carnation des Anglaises ; je croyais même que, chez elle, l'art aidait un peu à la nature. Son visage serait irréprochable si sa bouche n'était si dédaigneuse ; son regard exprime l'ennui et l'impatience ; c'est celui d'une insensible plutôt que d'une jeune Vénus... Elle n'aura jamais manqué de rien, ce qui n'est pas moins funeste que de manquer de tout... En Italie, lui disais-je, avec quelques pièces de menue monnaie, pour acheter du pain, des fruits et des couleurs, j'étais parfaitement satisfait de mon *déjeuner de soleil.* Elle m'a conté, tout en bâillant légèrement, qu'elle avait passé un hiver en Italie et que ce pays ne lui allait pas. Une seule chose lui avait plu, c'était les promenades à cheval dans la campagne de Rome. « Je me figure, m'a-t-elle dit, que ce doit être joliment amusant de peindre, car les peintres que j'ai connus, Leighton et Millais, n'avaient jamais l'air de s'ennuyer. Mais, quant à moi, je ne comprends pas le plaisir qu'on peut y trouver. Je vois cependant aujourd'hui que grand nombre de femmes consacrent leurs loisirs à cet art. C'est un genre, une mode que je ne serai jamais tentée de suivre. Puis, ces femmes-là sont toujours faites comme de vrais paquets ; il est bien plus sage de s'en rapporter à sa couturière, qui s'y connaît mieux que vous ; malgré les nombreuses célébrités qui ont surgi à l'horizon depuis Worth, c'est toujours lui qui a le pompon. Quand on a une robe signée de lui et un chapeau de Mrs Brown, on n'a rien à craindre. » Mon interlocutrice ouvrit ici de grands yeux dédaigneux ; elle paraissait confondue de mon silence. Hélas ! c'était la première fois que j'entendais parler

de Mrs Brown. J'ai dû faire à lady Charterys l'effet d'un sauvage. A vrai dire, je le lui rends bien, car elle n'est occupée que de perles et de plumes, comme une vraie sauvagesse : art, science, philosophie, tout est lettre morte pour elle ; son horizon est borné par une impitoyable barrière d'égoïsme et de sottise.

Les Anglaises me paraissent manquer de distinction et de grâce ; elles vous dévisagent d'une manière désagréable et de mauvais ton ; il leur faut à tout prix attirer l'attention du sexe fort. C'est ce qui m'a souvent frappé quand elles viennent faire un tour dans la salle de bal, car elles ne se gênent pas devant moi ; sans doute, elles sont très élégantes ; j'ai assez vécu à Paris pour m'y connaître, mais tout ce qu'elles portent, tout ce qu'elles disent, tout ce qu'elles font, est toujours frappé au coin d'une certaine excentricité. Elles n'ont ni le charme séduisant de la Parisienne, ni la grâce de nos compatriotes, pas même celle de nos jeunes paysannes allant chercher de l'eau à la fontaine d'Aricie, ou portant du varech à Amalfi. A propos de jeunes paysannes, je vous dirai que j'ai pris pour sujet de mes fresques les idylles de Théocrite. Il y a là matière à de magnifiques compositions. Dès le lendemain de mon arrivée, lady Charterys m'a demandé combien il me faudrait de temps pour exécuter mon travail : « Un an au moins, ai-je répondu, peut-être deux. » Elle m'a répliqué d'un air étonné : « J'avais toujours cru que tout serait achevé vers le milieu de l'automne. — En ce cas, ai-je répondu vivement, il n'y a qu'une chose à faire : vous adresser à un décorateur plutôt qu'à un artiste ; vous n'aurez que l'embarras du choix soit à Paris, soit à Londres. » A ces mots, son étonnement parut redoubler et elle se retira.

Je lui écrivis, à la suite de cette entrevue, un petit billet pour lui demander l'autorisation de partir ; elle me répondit par un autre petit billet, me priant de continuer mes travaux et d'y consacrer deux ans s'il était nécessaire. Le prince et la princesse retardent l'époque de leur visite ; je ne sais de quels princes il s'agit, mais j'ai consenti à rester ; je ne vous dissimulerai pas la satisfaction que j'en ressens. Le travail, en lui-même, m'intéresse et me plaît ; puis, après tant d'années de privations, de solitude et de lutte avec la misère, le fait seul d'être assuré de son lendemain vous est un repos inappréciable. Ici, je suis tout entier à mon art ; je n'ai plus à me préoccuper de la question du loyer, ou de savoir si j'aurai assez de monnaie pour payer ma tasse de café. La seule chose que j'aie jamais enviée aux enfans gâtés de la fortune, c'est leur indépendance. Un certain soir, lady Charterys me fit inviter verbalement à dîner avec elle, ses hôtes et la formidable grand'maman ; cette façon d'agir ne m'ayant pas semblé polie, j'ai fait répondre égale-

ment verbalement que j'étais occupé. Le lendemain, elle m'écrivit un mot, me disant qu'elle désirait causer avec moi; je ne pouvais me dispenser de me rendre à son appel. Elle était dans son salon, vraie niche de porcelaine de Saxe et de bois laqué blanc Louis XVI; pour la première fois, elle me tendit la main. Elle parut surprise que je ne lui touchasse que le bout des doigts, en m'inclinant respectueusement. « Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner avec nous? me demanda-t-elle de ce ton brusque plutôt qu'aimable qui est ici commun à tout le monde.— Je travaillais, répondis-je; puis, j'ignorais qu'il fût conforme à l'étiquette, en Angleterre, de faire inviter quelqu'un de vive voix par un domestique. » A ces mots, une légère rougeur colora ses joues : « Ah! je vous demande pardon! répliqua-t-elle, toujours d'une voix brève; il n'est jamais entré dans mes intentions de vous faire une impolitesse. Je croyais que vous deviez être si fatigué de la monotonie de votre solitude! Nous autres, nous mourons tous d'ennui, bien que, pour changer, j'invite mes hôtes par série de huit jours seulement. Maintenant, dînerez-vous avec nous si je vous le demande? » — Que pouvais-je dire? La vérité; et la vérité est que je n'ai pas d'habit! *pas un bout de toilette!* Cette confession eût pu paraître humiliante à certaines gens; pour moi, elle ne l'était pas : « Pourquoi alors, reprit-elle d'un air surpris, ne télégraphiez-vous pas pour demander votre habit? Votre valet de chambre pourrait vous l'expédier de Rome. » Je ne pus m'empêcher de rire et je lui dis : « La vérité, madame, c'est que je n'ai pas de valet de chambre à Rome et que je ne possède d'habit ni à Rome, ni ailleurs. Je croyais que M. Hollys avait dû vous prévenir de la pénurie de mes finances, et vous dire que j'étais menacé de mourir de faim sans la commande que vous m'avez faite. » En entendant cette phrase, lady Charterys devint pâle comme un linge. Je vis bien alors qu'elle ne se fardait pas et que son teint de rose est absolument naturel : « Je suis désolée! oui! désolée! murmurait-elle, comme si elle y eût été pour quelque chose. Mais ne pourrais-je pas?.. pourquoi ne pas acheter?.. je vous fournirais tout l'argent dont vous pourriez avoir besoin...— Pardon! madame, repris-je d'un air froissé, je n'ai besoin de rien ici. J'ai dû vous mettre franchement au courant de la situation, parce qu'autrement j'aurais pu paraître insensible à votre politesse; mais je ne saurais vous reconnaître le droit de m'acheter des habits comme des livrées aux laquais poudrés qui font la haie dans vos antichambres. Quand mon travail sera achevé, vous serez libre de m'offrir la rémunération que vous et vos amis jugerez à propos. Si, au contraire, vous n'êtes pas satisfaite, je ne réclame aucune rétribution; j'aurai toujours été votre débiteur en retour de cette année de travail agréable passée à l'abri des soucis quoti-

diens qu'engendre la pauvreté. » Pour toute réponse, lady Charterys se borna à me saluer, puis se retira de l'air le plus gracieux. J'avais conscience, j'en conviens, que le beau rôle m'était resté dans cette entrevue; ce qui n'était pas un petit triomphe pour un homme qui n'a pas d'habit. Jamais, jusque-là, lady Charterys n'avait imaginé qu'il y eût dans le monde un homme sans valet de chambre et sans habit! Il est sûr maintenant qu'elle ne pourra plus me confondre avec un fournisseur de Londres, de Paris ou de Vienne. Ceux-là ne sont jamais pris au dépourvu sur ce point. Quant à moi, ma jaquette de serge en été, ou de velours brun en hiver, me suffisent. Que n'ont-elles l'extrême condescendance de vouloir bien durer toujours!

Lady Hermione Latrobe à sa sœur lady Dorothée Latrobe, aux Cloîtres, près de Chesterfield.

Ma chère Dolly, il y a ici un être d'une rarissime beauté : un Romain; Esmée l'a fait venir pour peindre la salle de bal. Vous ne connaissez rien de comparable à lui; on dirait un portrait descendu de son cadre. Est-il possible que nous ayons passé tout l'hiver à Rome sans l'avoir vu? Il est extrêmement farouche, et, par cela même, d'autant plus séduisant. Il s'enferme sous clé dans la salle de bal, qu'il peint à fresques. Quand il nous arrive de l'apercevoir dans le bois, ou ailleurs, il salue et s'esquive aussitôt. Il a l'air de nous prendre pour des bêtes sauvages. Sur mes instances, Esmée s'était décidée l'autre soir à l'envoyer chercher, mais il n'a pas voulu venir. C'est trop fort! Tabby nous reproche d'être trop disposées à le traiter comme un gentleman, ce qu'il a tout l'air d'être en effet. Au surplus, acteurs et artistes ne sont-ils pas reçus partout maintenant? On en a vu deux la semaine dernière chez le duc. On s'ennuie ici mortellement en ce moment; cela tient en grande partie à la présence de Tabby, qui est une vieille chatte des moins commodes. Esmée, en revanche, est toujours l'amabilité en personne. Ah! combien je voudrais que vous vinssiez! On attend très prochainement Henry Hollys; il est rempli d'esprit, mais un peu grondeur. Le Romain ayant refusé, hier soir, de nous faire l'honneur de sa compagnie, Esmée a fait servir le thé à quatre heures dans la salle de bal; de cette façon, il n'a pu nous échapper. Il a été charmant, nous racontant de délicieuses histoires et nous chantant de ravissantes chansons italiennes, qui m'ont rappelé celles que nous avions entendues à Naples avec accompagnement de mandoline. Vous en souvient-il? De plus, il a esquissé nos croquis et nous les a offerts. J'aurais préféré qu'il gardât le mien, mais j'espère qu'il ne tiendra qu'à lui de le faire de souvenir.

Moi qui, jusqu'ici, avais cru les Italiens si galans! Toujours est-il qu'il ne l'est pas, lui, le moins du monde. Il s'est permis de nous dire certaines vérités qu'Esmée était furieuse d'entendre. Il doit rester ici un an. Pendant l'hiver, il y sera dans une solitude absolue. Mais l'hiver est encore bien loin. Esmée ira à Cannes, elle parle de s'y rendre dans son yacht le *Glaucus;* si elle m'invite à être du voyage, j'accepterai...

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Les jours se suivent et se ressemblent, mon cher et excellent ami; mon travail avance autant que le permet l'incertitude du temps. J'ai fait six cartons, les douze autres sont encore dans le vague. Quand je ferme les yeux, je vois notre petit village avec ses bois de chênes et de châtaigniers, ses rocs de marbre gris et de porphyre rouge, ses plates-bandes de maïs, ses étroites couches de pastèques et ses fèves qui ne poussent sur le roc qu'à force de soins. Je vois nos belles jeunes filles brunes et bien campées, la poitrine haletante sous leur guimpe de linon, et portant sur la tête des amphores de grès. Mon cœur, d'accord avec ma pensée, vole vers vous tous. Ah! que je voudrais être assis à vos côtés, sous votre petit porche, près des grands ifs à la nuit tombante, nuit si violette, si argentée, si claire, si lumineuse, alors que les lucioles brillent comme de petites étoiles sur les feuilles des choux et des citrouilles! Si j'avais assez d'argent pour vivre sans être à votre charge, je n'aurais jamais fait l'insigne folie de quitter nos douces et silencieuses montagnes. Le luxe qui m'entoure finit par m'écœurer; ces tapis qui étouffent toute espèce de son, ces domestiques innombrables qui vont au-devant de tous vos besoins et de tous vos désirs, ces repas interminables qui réclament un appétit gargantuesque, ce panorama perpétuel de gens désœuvrés qui se succèdent sans cesse et se ressemblent toujours, car la mode impose son uniformité à ses fidèles : tout cela me porte sur les nerfs. On a beau tirer son verrou, on n'en subit pas moins l'influence du milieu où l'on est; une maison a une atmosphère morale comme une ville. Puis l'air est très lourd ici; il me semble que je ne suis qu'à moitié éveillé. Sans soleil je ne suis plus moi! Ces nuages éternels n'ont pas le brio de nos nuées d'orage déchirées par des traits de feu, chassées par le vent, entassées les unes sur les autres comme des cimes alpestres et présentant, le soir, quand la tourmente est passée, un coloris d'une puissance et d'une intensité sans pareilles. Ici les nuages ressemblent plutôt à de l'édredon, ils ne représentent qu'une masse de vapeur grise uniforme, sans aucun intérêt; quant aux couchers de soleil, je n'en ai pas

revu un seul depuis le jour où j'ai vu Civita-Vecchia disparaître dans les feux du soir. Vous allez dire que j'ai la nostalgie. Eh bien! oui, c'est vrai, je l'ai. Elle ne m'empêche pas, toutefois, d'apprécier le calme pastoral et opulent de ce pays; la force, le courage et la bonne humeur de ses habitans; la propreté de leurs maisons et la supériorité de leur agriculture : si l'on pouvait acclimater quelques-unes de ces qualités, en Italie, la propreté surtout, ce serait un vrai paradis. Malgré tout, je ne saurais me plaindre de mon exil sans manquer à la reconnaissance, car la plus précieuse des grâces m'est accordée : celle d'un travail aussi sympathique qu'intéressant.

Après quelques tentatives d'ingérence et de conseils, que j'ai rejetés plus catégoriquement qu'il n'était peut-être poli ou politique de le faire, ma patronne s'est décidée à me laisser une entière liberté d'action; je soupçonne son cousin de lui avoir écrit que j'étais un être intraitable. Voilà trois mois que je suis ici; depuis lors, les invités se succèdent à tour de rôle; mais je n'ai pas plus de rapports avec eux que s'ils étaient dans la lune; ils ont, ou plutôt elle a l'habitude de venir prendre le thé à six heures, dans la salle de bal, lorsqu'on n'est pas en chasse, en promenade, ou qu'il a plu pendant l'après-midi. Je ne puis y mettre mon *veto*; elle est absolument dans son droit. Ayant entendu dire que je suis tant soit peu musicien, elle a fait placer un Érard à mon intention dans la salle de bal. Je ne saurais naturellement refuser de jouer, quand lady Charterys me fait l'honneur de sa présence; j'avoue même que ces thés sont une agréable diversion à la monotonie de mes journées, et que j'éprouve un désappointement réel, soit qu'on se promène à cheval ou en voiture, soit qu'on joue au *lawn-tennis*, jeu aussi bruyant qu'incompréhensible, à ce qu'il m'a semblé en traversant la cour pour me rendre dans le parc. Elle a cessé de se plaindre de la lenteur de mon travail; je la soupçonne de prendre maintenant quelque intérêt à voir le plâtre nu se colorer comme une rose. Je me suis procuré quelques beaux enfans de paysans, pour me servir de modèles. Ils sont beaux, c'est vrai, mais voilà tout. Il n'y a pas d'âme dans leurs yeux bleus et ronds; je ne pourrai copier que leurs petits corps faits au tour et leurs membres potelés. Leur visage ne dit rien; les enfans italiens ont le paradis et l'enfer dans leurs yeux extraordinaires. Pourquoi? Car il n'y a pas d'âme chez ces enfans-là, et s'il y en avait une, ils la vendraient à vil prix pour acheter du poisson salé ou des tomates. Leur regard n'en a pas moins quelque chose d'indescriptible que n'ont nullement les bambins d'ici. Cela tient-il à ce qu'il y a tant de drames dans notre sang, dans notre sol? ou à ce que les mères italiennes endorment leurs enfans en

chantant des strophes du Tasse et de Métastase? Les Anglaises ne récitent pas, assurément, des vers de Shakspeare, penchées sur les berceaux de ces petits êtres blancs et roses !

J'ai traduit au pied levé le Tasse en français à lady Charterys et à ses amis ; le changement de forme est loin d'être favorable au grand poète ; certains passages semblent cependant les avoir vivement impressionnés. Je faisais cette lecture, appuyé à l'une des fenêtres de ce qu'ils appellent ma prison, fenêtre d'où l'on aperçoit des pelouses vertes et de grands cèdres. Entouré d'un cercle de jolies femmes, je devais, ce me semble, ressembler au conteur du *Décaméron*. La grand'mère ne voit pas, je le crois aisément, ces séances d'un très bon œil ; mais son plaisir ou son déplaisir est sans effet sur sa petite-fille, car lady Charterys, ayant atteint sa majorité, est sa propre maîtresse et ne doit obéissance à personne. Elle a dû être toute sa vie une enfant horriblement gâtée, rêvant de choses impossibles, irréalisables, et qui plus est, pouvant être au besoin insolente et capricieuse. Malgré cela, je crois qu'elle a une bonne nature, mais elle a été si façonnée par les usages du monde, que son cœur bat rarement comme il devrait le faire.

Il y a ici un certain duc de Kingslynn, l'un de ses nombreux cousins, que l'on désire généralement lui voir épouser. C'est un aimable garçon. Elle l'appelle Vic et le taquine sans trêve ni pitié. Il ne manque pas d'une certaine dignité quand elle décoche sur lui ses traits piquans, mais il n'est pas son égal au point de vue de l'intelligence, et si elle l'épouse, ce ne sera évidemment que pour devenir duchesse. Il est plus que probable qu'ils ne tarderaient pas à s'en repentir l'un et l'autre, s'il n'arrivait rien de pire. Je voudrais tant pouvoir vous la bien dépeindre. Je vous envoie un croquis de sa personne ; je l'ai pris hier soir, au moment où elle descendait de cheval au bas de la terrasse des ifs, en contre-bas de la salle de bal : elle enleva son petit chapeau melon, s'appuya à la balustrade et m'adressa quelques paroles ; les lueurs empourprées du soleil couchant, qui brillaient à travers les branches touffues des ifs, répandaient sur les cheveux de la belle amazone leurs chauds reflets et donnaient à ses yeux une douceur pénétrante. Je me servirai plus tard de cette esquisse pour faire d'elle un portrait en pied, quand j'aurai achevé les fresques et que je serai de retour à Florinella, me demandant si le souvenir de ce séjour en Angleterre n'est pas un rêve ! Elle sera sans doute la femme de Vic, dont elle aura déjà commencé à torturer le cœur et à irriter le caractère. Hier, dans l'après-midi, lady Charterys et son monde, pour me servir de l'expression consacrée, ont envahi la salle de bal. Il ne m'appartient pas de les en bannir à perpétuité. Force me fut donc d'ouvrir la

porte, bien qu'à mon corps défendant, je l'avoue. Ils étaient très nombreux, tant hommes que femmes, parlant tous anglais ensemble, en sorte que je ne pouvais suivre leur conversation. Ah! quel plaisir j'aurais eu à les payer en même monnaie, si la présence d'un Italien m'en eût fourni l'occasion! Les patriciens anglais semblent tenir à prouver qu'il est de bon goût d'avoir mauvais genre. Bien que je me fusse empressé de jeter mon cigare dès qu'entra lady Charterys, ses invités de l'un et l'autre sexe ne continuèrent pas moins à fumer. On servit le thé; les hommes s'ingurgitèrent une abominable boisson composée d'eau-de-vie et d'eau de Seltz; les femmes se gavèrent à l'envi de gâteaux chauds, de bonbons, de fruits confits, de chocolat, de friandises de toute espèce. Je songeais avec effroi que le premier coup de cloche du dîner sonnerait à huit heures. Il me surprend qu'ils ne meurent pas tous d'indigestion.

Lorsqu'ils daignèrent se rappeler que j'étais là, ils m'adressèrent la parole en français. Je sentis, en ce moment, le démon de la vanité me mordre au cœur; convaincu qu'ils ne faisaient pas plus de cas de moi que des personnages de mes fresques, je me dis : Léon Renzo, au café Greco et à Paris, on a toujours cru que tu pouvais parler; arme-toi donc de courage et tâche de confondre ces butors de buveurs d'eau-de-vie et d'eau de Seltz. Je me lançai; le français semblait être à tous aussi familier que l'anglais, sauf à un personnage assez lourd d'extérieur, appelé lord Colchester, ayant un monocle vissé dans l'œil. Je me mis en frais et je réussis. J'eus bientôt la satisfaction de m'apercevoir que les grignoteuses de bonbons ne faisaient plus la moindre attention aux consommateurs de soda. Je racontai des histoires. Je chantai des chansons en pinçant de la mandoline. Je jouai un *concerto* de Schubert et des fragmens de *Moïse en Égypte*. Je me hasardai ensuite à faire la critique des mœurs anglaises; une seule chose nuisait à mon bonheur, c'est qu'ils étaient trop obtus pour sentir facilement la pointe de l'aiguillon; seule, lady Charterys, ma patronne, prit la mouche, et défendit sa manière de vivre et les habitudes anglaises qui me paraissaient révoltantes d'égoïsme. *Basta!* une chance s'était présentée à moi, je l'avais saisie au vol, et, à vrai dire, on ne me quitta qu'au premier coup de cloche. Quelques minutes avant leur départ, j'avais lié conversation en latin avec un des hôtes de lady Charterys, appelé Bertie, philologue distingué et artiste tout à la fois; il parut fort étonné et ne m'en répondit pas moins dans la même langue. « Il ne faut pas parler ainsi latin, s'écria lady Charterys, vous savez bien que nous ne le comprenons pas. — Mais, répliquai-je vivement, vous le comprenez aussi bien que je comprends votre anglais. » Cette réponse la blessa et l'humilia

visiblement. « Voilà une leçon bien donnée, » riposta mon interlocuteur. J'espère qu'ils ne prendront pas l'habitude de se faire servir le thé dans la salle de bal. La colère n'est bonne à personne; d'ailleurs ils me firent perdre les dernières lueurs du jour; il y en a si peu dans ce pays, même aux heures les plus favorables! Adieu, cher et respectable ami; je vous salue de tout cœur.

M. Hollys à lady Charterys.

Je serais trop heureux de pouvoir me rendre à votre aimable appel, mais je n'ai pas la moindre chance d'obtenir un congé d'ici le mois de septembre, et encore ne sera-t-il que de dix jours tout au plus. Comme vous le savez, je remplis un intérim et mon grand chef ne compte pas être de retour de la chasse avant novembre.

Nous jouissons ici d'une chaleur et d'un ennui accablans. Je fais de temps à autre une escapade chez des amis, soit à Frascati, ou à Tivoli, ou à Palo, au palais Odescalchi; mais il est impossible de se soustraire au poids écrasant d'une chaleur de plomb, à moins que l'on aille respirer l'air de la montagne, et je suis trop bien rivé à la chancellerie pour me hasarder aussi loin. Il est question de complications et les chambres peuvent être convoquées à chaque instant. Il y a des siècles, soit dit en passant, que vous ne m'avez parlé de vos fresques; ce silence me semble plus éloquent que les éloges les plus bruyans. L'auriez-vous déjà rendu complètement fou? s'est-il administré de désespoir du chloral à si haute dose qu'il dorme pour toujours sous les ifs de Milton Ernest? Si vous ne me répondez pas catégoriquement, j'écrirai à votre grand'mère pour lui demander ce qui en est.

Lady Charterys au même.

C'est moi, mon cher Henry, qui me charge de vous dire la vérité, bien que votre sottise ne mérite pas tant d'honneur. Votre *colis* est en parfait état; les murs commencent à se couvrir d'esquisses, de contours, comme il dit, et promettent déjà beaucoup. Il se propose de peindre la galerie de musique en *graffiti*. Je ne saurais vous dire ce qu'on entend par là; je suis à la lettre vos instructions, me gardant bien de me mêler en rien de ses travaux. Je lui laisse toute liberté d'action. Du moment qu'il a déclaré trouver le jeu de lawn-tennis absurde et disgracieux, je ne saurais lui demander d'être de nos parties; de temps en temps, une fois par semaine peut-être, il nous chante quelque mélodie, ou nous lit avec un charme extrême quelque poème italien. Il chante réellement très bien; je

suis surprise qu'il ne soit pas entré au théâtre, comme Capoul. Vic l'a pris en amitié, ce qui est assez singulier, car ils ne peuvent échanger ensemble qu'une demi-douzaine de mots. Vous souvenez-vous du français de Vic, de son français d'Eton, qu'il croyait être si merveilleux, quoiqu'il ne lui permît tout juste que de comprendre d'affreuses opérettes et de pouvoir commander un souper chez Bignon?

Aucun de nous ne le supposait capable de monter à cheval, lorsque l'autre jour, au moment où l'on avait fait sortir tous les chevaux pour les présenter, Souchong (vous vous la rappelez bien?) s'est emballée dans la direction du bois pendant qu'il s'y promenait. L'arrêter, se mettre en selle fut pour lui l'affaire d'un instant. Après avoir couru environ trois milles, franchi bien des haies, sauté bien des fossés, il parvint à la calmer et la ramena aussi douce qu'un agneau, quand nous croyions tous qu'il avait dû se casser les reins.

M. Hollys à la même.

Charmante monture de femme, cette Souchong! Mais qui donc est le héros? Vous saviez à n'en pas douter que Vic est un cavalier?

Lady Charterys au même.

Qui pourrait soupçonner un Italien de savoir monter à cheval? Je croyais que, sous ce rapport, ils n'étaient pas plus habiles que les Français.

M. Hollys à la même.

Pardon de ma bévue! J'ai compris; mais renoncez, de grâce, à vos étroits préjugés insulaires. Si les Italiens ne sont pas des palefreniers, ils savent néanmoins monter à cheval. Quant aux Français, avez-vous jamais suivi une chasse au cerf à Chantilly, ou au sanglier dans les Ardennes? Vic est bien bon d'avoir de la sympathie pour le dompteur de Souchong!

Lady Charterys au même.

Il me semble que le soleil vous a fait battre la campagne. Souchong n'est aucunement domptée; elle cherche, comme toujours, à mordre son groom et à faire voler son box en éclats!

M. Hollys à la même.

Un mot de plus seulement. Irez-vous à Cowes, *comme d'habitude, oui ou non?*

Lady Charterys au même.

A quoi bon souligner une si simple question? Non, je ne compte pas y aller, parce que le *Glaucus* est en réparation, et que j'en aurai besoin cet hiver.

M. Hollys à la même.

Merci! j'aurais dû deviner votre réponse. Ne songez-vous pas à faire peindre la cabine du *Glaucus* en *graffiti ?* Si oui, j'ai sous la main l'homme que j'aurais dû vous envoyer pour la salle de bal; il est âgé de soixante-huit ans, décoré, diplômé, professeur, membre de mille sociétés artistiques et, au demeurant, un âne! C'eût été fâcheux au point de vue des fresques sans doute, mais leur auteur, du moins, n'eût pas eu à en souffrir; il est sûr que celui-là n'eût pas traduit le Tasse, ou fait le Mazeppa sur Souchong. Mais on n'est jamais sage que trop tard.

Lady Charterys au même.

Je viens d'envoyer aux feuilles du *high life* une note destinée à faire savoir au public de l'univers entier que M. Hollys, si connu et si généralement apprécié, est atteint d'aliénation mentale à la suite d'un coup de soleil dont il a été frappé dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques à Rome.

M. Hollys au duc de Kingslynn, à Milton Ernest.

Cher Vic, vous savez tous les vœux que je forme pour vous, mais que puis-je faire? Je n'ai jamais eu beaucoup d'influence sur ma pupille et, à distance, je n'en ai aucune. Si je lui écris en votre faveur, ce sera probablement une raison pour l'indisposer à tout jamais contre vous. Je suis convaincu que vous lui inspirez une grande estime et qu'elle ne saurait faire un meilleur choix. Même mettant complètement de côté les mérites exceptionnels pour lesquels Belgravia n'a cessé de mettre en vous tout son espoir, depuis que vous êtes sorti d'Eton le huitième, la loyauté de votre nature, la droiture de vos intentions, la douceur et l'égalité de votre carac-

tère, l'avantage de si bien connaître le sien, sont à mes yeux des garanties de bonheur bien autrement sérieuses; mais si vous sentez qu'elle n'a pas d'inclination pour vous, ne lui offrez pas l'occasion de vous rendre malheureux.

Esmée est une femme qui, si jamais son cœur parle, sera capable de tout. Mais si elle n'éprouve pour vous que sympathie ou simple amitié, alors,.. alors, mon cher Vic, frappez-vous au cœur avec un poignard plutôt que de compromettre votre avenir en vous exposant à un désappointement éternel, à une jalousie dévorante, à un dévoûment inutile. Voilà en toute franchise ma manière de voir; libre à vous de faire ce que bon vous semble. Je désire seulement que vous répondiez à la question suivante : Ai-je eu tort ou non d'envoyer Renzo à Milton Ernest? Tout en me doutant bien qu'elle s'amuserait à le taquiner à propos de sa peinture, il ne m'était jamais entré dans l'esprit qu'elle s'occuperait de lui plus que du docteur ou du recteur de sa paroisse. Je tremble de n'avoir pas tenu compte suffisamment du charme d'un profil irréprochable et de la puissance de deux yeux d'onyx.

Le duc de Kingslynn à M. Hollys. Rome.

Milton Ernest.

Non, je n'imagine pas qu'il y ait rien de ce que vous supposez avec l'Italien. Il paraît être tout entier à sa peinture; je l'ai pris en grande amitié. Malgré sa beauté, il n'est ni poseur ni galant; c'est un pauvre diable d'un orgueil prodigieux et qui de propos délibéré se tient à distance. Je ne lui crois pas la moindre chance; vous devez, sans nul doute, le connaître à fond. En dépit de tout ce que vous me dites, et bien qu'en vous croyant dans le vrai, je n'en persiste pas moins,.. j'essaierai. Elle a très peu de goût pour moi évidemment; mais enfin, si elle n'en a pas davantage pour les autres, pourquoi me décourager? Je ne puis m'exprimer devant elle comme je le voudrais, ni la regarder comme l'Italien quand il lit le Tasse; néanmoins il n'est rien que je ne fisse pour elle et je ne crois pas qu'il y ait au monde une femme qui la vaille. Si elle a des défauts, je ne les connais pas; libre à elle, si bon lui semble, de me traiter comme la boue de ses souliers, je ne l'en aimerai pas moins toute ma vie.

M. Hollys au duc de Kingslynn.

Vous êtes dans le vrai, mon cher Vic; mais les femmes s'en moquent comme de la boue de leurs souliers; j'ajouterai même

que peut-être préfèrent-elles être traitées elles-mêmes ainsi. Goût étrange, mais telles elles sont. J'ai souvent entendu parler de la clairvoyance de l'amour; mais l'amour m'a toujours semblé aussi aveugle que dix mille chauves-souris, et vous ne faites pas exception à cette loi de cécité. Que Dieu vous protège, mon cher ami! Allez de l'avant et tâchez de gagner la partie.

Le duc de Kingslynn à M. Hollys.

Partie perdue! C'est à peine si elle a daigné m'entendre. Je pars pour la chasse aux éléphans. Je suis parti, écrivez-moi à Londres.

M. Hollys au même.

Je suis navré; mais si vous m'en croyez, vous renoncerez au voyage d'Afrique et aux couteaux-poignards. Allez plutôt à Benderrick ou à Glenlochrie et je ferai l'impossible pour m'y rendre et passer là une semaine avec vous.

Le duc de Kingslynn à M. Hollys. Rome.

Guards Club, Londres.

Parfait! les jeunes grouses sont très belles pour la saison; il ne s'agit pas plus du Romain que du groom. Vous êtes un brave homme de m'avoir épargné la fameuse phrase : *Je vous l'avais bien dit.* Venez à Glenlochrie.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

J'ai reçu votre lettre avec autant de plaisir que de reconnaissance. mon cher père. J'ai été bien fâché d'apprendre que le fils de la pauvre Tessa avait tiré un mauvais numéro. La conscription est dure pour les hommes et plus cruelle encore pour les mères. Aucune nouvelle du pays ne me laisse indifférent; quand je vous lis, il me semble entendre les cigales chanter, les tiges de maïs frémir, la chouette huer : vos lettres m'apportent les senteurs du chèvrefeuille sauvage, des fleurs de citronnier et de la rosée embaumée du matin; ici, quand je me promène dans les serres, je me crois dans nos champs d'Italie au lever du soleil de juin. Lady Charterys est presque seule maintenant à Milton-Ernest. Tous ses hôtes sont partis, à l'exception d'une charmante jeune personne, lady Hermione, et de l'imposante grand'mère. Le fameux duc a été éconduit, si j'en dois croire

le jardinier en chef, celui qui parle bien le français. Je suis tout à fait en faveur près de lui, depuis que je lui ai indiqué comment vous êtes parvenu à guérir vos vignes de la maladie appelée par nous *criptommia* et dont les siennes sont atteintes ici dans les serres. Le départ du jeune duc est maintenant un fait accompli ; il s'est conduit avec moi en vrai gentleman, mais il ne convenait à lady Charterys sous aucun rapport. Elle le taquinait, se moquait de lui, et le prenait évidemment pour un sot, ce qu'il ne me paraît pas être, bien qu'il ait cet air gauche et qu'il parle le langage peu choisi en vogue chez les jeunes gens du grand monde d'aujourd'hui, autant du moins que j'en ai pu juger par ceux que j'ai vus ici. Lady Charterys et lady Hermione continuent à venir prendre le thé dans la salle de bal; elles commencent vraiment à comprendre assez bien le Tasse. Lady Charterys possède une magnifique voix de mezzo-soprano, sa méthode laisse malheureusement beaucoup à désirer sous bien des rapports. Elle accepte mes observations de la meilleure grâce du monde; je lui enseigne aussi à pincer de la mandoline; ces leçons néanmoins vont bientôt cesser, car elle est à la veille d'aller faire une tournée de visites dans les châteaux. A l'entendre, rien n'est plus fastidieux. La saison des chasses en Écosse est déjà ouverte, paraît-il, et c'est par là qu'elle commencera. A son dire, les hommes, après avoir chassé toute la journée, sont réduits le soir par la fatigue à l'état de moutons ou de pierres. Les gens du grand monde me semblent se rendre eux-mêmes esclaves de devoirs mortellement ennuyeux. Tout en trouvant leur genre de vie insupportable, ils n'en continuent pas moins à suivre la même ornière. Si j'étais des leurs, je les surprendrais par l'indépendance de ma conduite.

Je vous serais bien obligé de m'envoyer un grand album, rempli de dessins faits par moi quand j'étais tout jeune pour illustrer le *Morgante Maggiore*. Lady Charterys désire les voir; le poème que je lui ai raconté, très expurgé, l'a beaucoup amusée. Je lui ai dit que nos paysans tirent encore de ces vieux poèmes des drames qu'ils jouent sur nos montagnes, sans autres décors que ceux de la nature. On excite facilement l'intérêt chez lady Charterys, surtout lorsqu'on touche la fibre de sa fantaisie. Elle a de l'esprit, seulement elle le gaspille en pure perte. Je suis très sensible, je l'avoue, au changement qui s'est opéré en elle, depuis le jour où elle m'avait si légitimement froissé au sujet d'un habit; maintenant elle est aussi polie qu'aimable avec moi. Sans doute, elle ne saurait se débarrasser complètement d'une certaine brusquerie qui lui est habituelle, mais du moins elle se contient. Elle écoute sans s'insurger certaines vérités que je me permets de lui dire, et paraît confondue

de son ignorance en matière d'art et de lettres ; ignorance dont elle se targuait naguère ! Son éducation a certainement dû être très négligée. Elle m'a cependant raconté qu'elle était restée, de quatre ans à dix-sept ans, entre les mains d'une gouvernante internationale qui l'avait littéralement bourrée de toute sorte de connaissances hétéroclites. A dix-sept ans, ses études achevées, elle fit son entrée dans le monde. Il y a de cela cinq ans. C'est avec une attention soutenue qu'elle écoute tout ce que je lui raconte de votre savoir si étendu, de votre bonté sans limites, et du toit que vous m'avez rendu si cher, de cette charmante petite maison rustique, où la vieille Marthe me grondait quand je laissais les poules courir dans les plates-bandes et les grives voler les olives. Quand reverrai-je votre cher petit presbytère avec ses murs blanchis à la chaux? Je peins en ce moment Hylas traîné dans l'eau par les nymphes. Je n'ai pas trouvé de modèle pour Hylas ; c'est donc à mes souvenirs que j'ai recours, me rappelant nos jeunes garçons au teint brun, aux membres délicats, plongeant et pêchant dans les ruisseaux de nos montagnes. C'est encore à l'Italie que je pense pour peindre un effet de nuit, de ces belles nuits comme les matelots les aiment. Ici, quand la lune se lève, elle a toujours l'air d'être sur le point de se cacher ; les étoiles, lorsqu'elles sont visibles, ce qui n'arrive pas deux nuits sur cinq, sont petites et pâles. Ah ! quand verrai-je encore Vénus briller, avec sa lumière transparente, sur le front sombre du Soracte ou sur les neiges de Leonessa?

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Je vous envoie le livre que vous m'avez demandé, mon très cher fils ; j'espère qu'il vous arrivera promptement. Je suis bien heureux de voir la place qu'occupent dans votre cœur notre humble maison et notre petit village. Nulle part ailleurs, mon cher fils, on ne vous fera un accueil comparable à celui qui vous attend ici. Quand vos pieds fouleront de nouveau les étroits sentiers de nos montagnes, vous êtes sûr d'y apporter joie et bonheur. Marthe se fait vieille, pas assez cependant, m'a-t-elle chargé de vous dire, pour ne pas vous aimer toujours. Permettez-moi maintenant de vous adresser quelques observations. Votre hôtesse vous inspire un intérêt tout naturel, prenez garde seulement qu'il ne devienne trop vif. Je ne vois pas sans inquiétude, je vous l'avoue, ces leçons de musique et ces lectures de nos poètes. Il n'y a pas à douter que, de son côté, cette grande dame n'y trouve tout autant de charme que vous ; mais puisque c'est une grande dame, et que vous êtes aussi fier que pauvre, cette intimité n'est pas sans péril. Pardonnez-moi si je me

permets cette insinuation et n'attribuez mes craintes qu'à la prudence d'une grande affection. Que Dieu vous bénisse!

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Cher et excellent père, soyez sans inquiétude; je saurai me défendre contre le danger. L'orgueil, si peu justifié qu'il soit chez un homme de mon origine, n'en est pas moins une force morale. Elle est charmante et m'inspire, j'en conviens, un vif intérêt, mais c'est par l'effet du contraste entre les défauts visibles de son caractère et les grandes qualités de son cœur, entre son égoïsme intense, quoique inconscient, et la noblesse de sa nature vibrante et sensible. Toutes ces contradictions concourent à en faire un sujet psychologique tout à fait à part. Ceci paraît abstrait et didactique, mais c'est en réalité cette nature complexe qui m'intéresse, et rien de plus. Or, ce sujet d'étude va bientôt me manquer, car ainsi que je vous l'ai déjà dit, elle ne va pas tarder à s'éloigner; il est même douteux qu'elle revienne avant d'aller à Cannes, c'est-à-dire avant l'hiver. Il est d'usage en Angleterre de courir de château en château pendant tout l'automne. On y est perpétuellement en scène comme sur un vrai théâtre. Ce ne sont que toilettes, dîners, distractions et bavardages de tout genre. Il est facile de conclure, d'après la peinture que fait lady Charterys de ce genre d'existence, que rien n'est plus creux; et pourtant, elle m'assure qu'on y trouve de réels stimulans, et qu'une fois *dans le train,* on ne peut se résoudre à une autre existence: heureusement que je suis à jamais garanti d'être dans ce train-là! Soyez donc très rassuré sur les dangers que je pourrais courir; ainsi que je vous l'ai déjà dit, j'en suis préservé par une triple armure: ma pauvreté, mon art et mon orgueil. Pendant mon séjour à Paris, j'ai aimé une femme; je vous en ai fait la confidence un soir d'été, assis sous votre porche, pendant qu'une lune splendide, un large disque d'or, montait, montait toujours, à travers les nuages incandescens, sur les montagnes du couchant. Elle est morte cette femme, et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'elle n'était pas digne de la passion qu'elle m'avait inspirée. Je suis guéri pour longtemps de l'amour et de sa folie. Je resterai seul comme un ermite pendant l'automne venteux et l'hiver sombre de ce pays. Pourvu qu'il y ait seulement assez de jour pour peindre, je ne me plaindrai pas. J'esquisse en ce moment l'enterrement de Daphné. Je ne trouve pas de modèle parmi ces gros cultivateurs, ces travailleurs goutteux. Mais j'ai des souvenirs de formes si sveltes, si agiles, si souples, de beaux types bruns, de chariots traînés par des bœufs au retour de la moisson, de danses rythmées sous des berceaux de branches d'olivier, de

jeunes gens nus, gracieux comme des roseaux, tirant de l'eau à la perche ainsi qu'au temps de Daphné. Que de points sur lesquels nous n'avons pour ainsi dire pas changé depuis le temps de Théocrite! Oui, cher et excellent ami, soyez persuadé que mon cœur est trop plein de l'Italie pour faire des folies ailleurs; puis, croyez aussi que, si je suis un peu plus haut placé dans l'estime de lady Charterys que son maître d'hôtel, je ne dépasse pas le niveau d'un secrétaire ou d'un professeur, tout au plus celui d'un Rizzio à qui cette reine hautaine daignerait à grand'peine jeter son gant ou donner un regard de pitié. Or je ne sollicite ni gant ni pitié. Je me tiendrais pour satisfait si, lorsque la salle de bal est terminée, elle sourit, et me dit : *A rivederci*, mon bon et cher ami!

M. Hollys à lady Charterys.

Pourquoi ne venez-vous pas à Drumdries? Ils sont tous furieux. Je ne vous verrai pas du tout, puisque je suis seulement ici pour une quinzaine.

Lady Charterys à M. Hollys.

Glenlochrie.

Je regrette très sincèrement, mon cher Henry, de ne pas vous voir; mais je ne peux me résoudre à aller à Drumdries. Quand j'ai promis d'y venir, je ne me doutais pas que le pauvre Kingslynn aurait relevé sa tente dans le voisinage. Je supposais, au contraire, qu'il serait parti pour la chasse aux éléphans soit en Afrique, soit aux Indes. Je n'oserais jamais sortir du parc de peur de le rencontrer; il m'est si insupportable! Je sais tout aussi bien que vous que c'est un bon et charmant petit garçon, d'une conduite irréprochable en dehors de Paris, où l'usage autorise toute vertu anglaise à jeter son bonnet par-dessus les moulins. Toutefois je ne consentirai jamais à l'épouser, même pour devenir une des douze duchesses du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ce que mes amis déclarent néanmoins tous à l'unanimité être l'unique chose qui vaille la peine de vivre. Je me contente de mon sort. Oui, je forme le projet d'aller faire prochainement une tournée de visites, mais pas immédiatement. Hermione est ici; elle a tout l'air d'être fort enthousiasmée de l'un de nos voisins, John Herbert de Wardell, qui est de retour, depuis peu, de longs, très longs voyages à l'étranger. S'ils se plaisent mutuellement, personne ne pourra critiquer leur union, car, bien qu'il soit seulement baronnet, la famille des Wardel n'en remonte pas moins à plusieurs siècles.

M. Hollys à lady Charterys.

Qu'est-ce à dire? Hermione et John Herbert? Vous et l'autre? Une jolie partie carrée! Ainsi que vous le faites observer très judicieusement, on ne peut rien trouver à redire au sujet d'Herbert.

M. Hollys à la douairière de Cairnwrath.

Chère tante, permettez-moi de vous demander si vous ne pourriez décider Esmée, bien qu'elle ne veuille pas entendre parler de Drumdries, à remplir ses engagemens avec d'autres amis? Sa manière d'agir commence à paraître des plus singulières. Si elle ne veut à aucun prix quitter Milton, alors lancez des invitations. Pour l'amour de Dieu, tâchez de faire diversion à l'état de choses actuel, n'importe de quelle façon. Je viendrais en personne si je n'étais tenu d'être à Rome dans soixante heures.

La douairière de Cairnwrath à M. Hollys.

Personne n'est aussi péniblement affecté que moi des imprudences lamentables (je pourrais me servir d'une expression plus énergique) de ma petite-fille lady Charterys, mais je n'y puis absolument rien. Elle est entièrement indépendante, et vous savez de longue date quelle est son opiniâtreté. Elle n'ira ni à Cowes ni chez aucun de ses amis. J'ai tout lieu de croire que si elle reste à Milton, c'est parce que la société de l'artiste italien que vous avez jugé à propos d'envoyer ici a pour elle un attrait déplorable. Je n'ai, bien entendu, aucune imprudence grave à lui reprocher. Esmée elle-même respecte assez ma présence pour ne jamais me rendre témoin de pareilles choses; il y a toutefois des irrégularités regrettables, et je considère leur degré d'intimité comme très répréhensible. Elle demande maintenant à cet individu de dîner avec nous! Il a assez de bon sens et de tact pour refuser, mais vous jugez par là où nous en sommes! Il lui enseigne l'italien et lui donne des leçons de chant; vous n'ignorez pas de quoi ces choses-là sont invariablement les avant-coureurs. Il vous était impossible, j'en conviens, de prévoir qu'Esmée pourrait s'oublier jusqu'à témoigner de la sympathie à un jeune homme envoyé par vous pour peindre sa salle de bal; mais il n'en est pas moins déplorable que vous n'ayez pas choisi de préférence un homme d'un âge mûr et d'un extérieur moins séduisant que cet individu. Cet état de choses me contrarie et me scandalise au-delà de toute expression. Je ne sais littéralement que faire!

Dès le début, j'ai eu le pressentiment que cette étrange idée de

faire peindre la salle de bal par un Italien amènerait quelque désagréable complication. Si l'on s'était borné à charger de ce travail de bons décorateurs, ils l'auraient exécuté sans qu'Esmée fût entrée dans la salle de bal avant que tout fût terminé. Soyez certain que j'ai usé de tous les argumens imaginables pour lui démontrer le tort irréparable qu'elle pourrait se faire par ses familiarités avec un étranger dont vous ne connaissez pour tout antécédent que celui d'avoir peint l'autel d'une pauvre petite église de village. Force m'est d'avouer qu'aucun de mes raisonnemens n'a eu de prise sur elle. Tout d'abord, elle en a ri, disant qu'elle ne voyait pas le moindre mal à apprendre l'italien. Puis, fatiguée de m'entendre répéter la même chose, elle a fini par me dire carrément que Milton-Ernest était à elle et le château de Staines à moi, voulant sans doute m'insinuer par là que je ferais bien d'y retourner. Ne pourriez-vous, ainsi que lord Llandudno, vous interposer en qualité de subrogés-tuteurs?

P. S. — Impossible de songer à inviter des gens à qui Esmée ne voudrait pas adresser la parole, car soyez sûr qu'elle ne leur parlerait pas s'ils étaient invités sans son consentement.

M. Hollys à la douairière de Cairnwrath.

Chère tante, je suis réellement confondu et je ne me pardonne pas ma sottise. Esmée n'ayant jamais, jusqu'à présent, passé trois mois sur douze à Milton, comment pouvais-je prévoir que les choses tourneraient ainsi? Je crains que Llandudno et moi n'ayons d'autre autorité que sur l'administration de ses biens. Nous ne saurions lui interdire d'inviter un peintre à dîner, quand nous ne nous faisons pas faute d'en convier tous les deux à notre table. Vous prenez les peintres pour des balayeurs; ces idées-là sont bien surannées par le temps qui court. Quant à moi, je n'ai aucune objection à ce qu'elle l'invite à dîner; mais ce que je trouve une énormité, c'est de flirter avec lui. Tout cela est surtout déplorable pour le pauvre diable, qui ne peut qu'en souffrir; quand elle sera fatiguée de lire le Tasse ou de jouer de la mandoline, il ne lui faudra pas vingt-quatre heures pour oublier l'existence de son professeur et pour se dire qu'il sera trop heureux d'accepter 500 livres en paiement de ses fresques. Je crois d'ailleurs que vous auriez tort de prendre tout cela trop au tragique. Je regrette sincèrement, je vous assure, d'avoir jamais mis le pied dans l'atelier de Renzo, atelier qui, du reste, n'était pas si facile à trouver, vu qu'il ne faut pas gravir moins que cent quatre-vingt-quinze marches d'un escalier raide comme une échelle et obscur comme un four.

La douairière à M. Hollys.

Je ne sais que trop bien, mon cher Henry, que votre monde frivole considère toutes les distinctions sociales comme superflues et traite les considérations sérieuses de pédanterie. Pourtant, si lord Llandudno invite des peintres à dîner, il serait le dernier à permettre à ses filles de les épouser. Or je crois nécessaire de vous avertir qu'il ne me paraît pas impossible que ma petite-fille Esmée, dans sa folle obstination, se jette tout bonnement à la tête de cet homme. Il serait temps, je crois, de convoquer un conseil de famille.

M. Hollys à la douairière de Cairnwrath.

Nous n'avons pas de conseils de famille en Angleterre. Que faire, mon Dieu?

La douairière à M. Hollys.

Ne pourriez-vous pas obtenir de son gouvernement qu'il le réclamât? A quoi servent les traités d'extradition?

M. Hollys à la douairière.

S'il n'a pas commis d'autre crime, sous quel prétexte demander son extradition? Je suis au bout de mon latin. J'écris à Llandudno. Je suis sûr qu'il va courir à Milton.

La douairière à M. Hollys.

Je serai heureuse de voir lord Llandudno, et je pense que lady Charterys n'osera pas tourner le dos à son tuteur. Mais veuillez vous rappeler, je vous prie, que ce n'est pas lui qui nous a expédié ce monsieur.

Lord Llandudno à M. Hollys.

Milton Ernest.

Mon cher Henry, je suis ici, selon votre désir, sous un prétexte plausible. Sur ma vie, je ne vois pas ce que je pourrais faire. Mon opinion, c'est que la peur a fait perdre la tête à Tabby. Si Esmée est éprise de votre ami, elle cache bien son jeu. Ce garçon me plaît beaucoup; c'est un gentleman, et il est vraiment plein de talent.

Il paraît qu'il lui donne des leçons de chant, et qu'il lui apprend à jouer de la mandoline, toujours à l'heure du thé, dans la salle de bal; elle le laisse en paix jusqu'à cinq heures. Lady Cairnwrath est furieuse; je lui ai dit qu'à mon avis, ce que nous aurions de mieux à faire, ce serait de laisser Esmée seule : elle n'est plus une enfant, et, au demeurant, je n'aime pas qu'on se permette de dire à une femme certaines choses qu'on ne pourrait pas dire à un homme sans s'exposer à des coups de canne. Elle n'est pas femme à se compromettre; il serait plutôt dans son caractère de s'amuser de ce garçon tant qu'il aura pour elle le charme de la nouveauté, puis de lui envoyer un chèque, et de n'y plus penser. Elle est orgueilleuse comme personne; je la crois incapable de déchoir. On eût mieux fait de ne pas l'installer au château; il aurait pu être logé au village; peu importe, après tout. Si elle ne part pas avant, elle ira à Cannes. Je voudrais, comme vous, lui voir accepter le pauvre Vic; mais il n'a aucune chance. Tabby prétend que votre ami est un aventurier, un intrigant, qui médite de se faire épouser; ce sont des lubies. Il me fait l'effet d'un très honnête garçon. Il se dérobe chaque fois qu'Esmée essaie de le faire sortir de son atelier. Ils parlent français ensemble, et je ne suis pas très fort en français, mais il me semble bien qu'ils se querellent souvent. Hermione comprend ce qu'ils disent, seulement la petite sournoise fait la discrète. En tout cas, je crois qu'il faut se garder d'intervenir : Esmée ne supporte pas les coups de caveçon, elle ressemble à mes filles.

P.-S. — Tabby est pour le caveçon. Les heureux jours qu'elle a dû faire passer à feu Cairnwrath! Et, comme du haut du ciel, il doit se féliciter de ne plus être de ce monde! Mais gare le jour où elle ira le rejoindre!!!

M. Hollys à lord Llandudno.

Cher Llandudno, mille remercîmens. Vous m'avez enlevé de l'esprit un lourd fardeau. La vénérable douairière prédit toujours une conflagration de l'univers lorsqu'on frotte une allumette, même si on la frotte du mauvais bout. Renzo est un gentleman, j'en suis convaincu; il y a tant de vieux sang noble chez la plupart des Italiens, alors même qu'ils ne sont pas sûrs de leur origine première! Je suis tout à fait d'accord avec vous pour ce qui est de rendre la main à Esmée. — Pardonnez-moi cette rature; j'ai à faire un rapport sur la quantité de chanvre et autres plantes du même genre que produit le pays. C'est un travail de consulat plutôt qu'autre chose. Personne n'a besoin de le savoir au *Foreign Office,* personne ne le lira; il restera enfoui dans un carton pendant cinquante ans, puis

sera mis au pilon sans avoir été jamais lu. Mais le devoir est le devoir, même quand le thermomètre est à 45 degrés à l'ombre. C'est le vingt-cinquième jour d'août qui trouve votre malheureux ami à Rome. La ville éternelle n'existe plus. Tout disparaît. Elle tombe en poussière sous les roues des tramways et devant les entrepreneurs et les stuccateurs du temps présent. Rien n'est plus sacré dans notre siècle.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Cher et bien-aimé père, vos craintes amicales pour mon repos sont désormais superflues. Lady Charterys est partie. On dit qu'elle ne reviendra pas avant le printemps prochain. Il y a une quinzaine environ, est arrivé ici un lord dont je ne me rappelle pas le nom et même, si je m'en souvenais, je renoncerais, et pour cause, à l'écrire. C'est un de ses subrogés-tuteurs; seulement, maintenant qu'elle est majeure, l'autorité de ce tuteur ne peut s'exercer que sur les biens de sa pupille. En Angleterre, la propriété occupe toujours la première place. Elle est si bien défendue, si bien gardée, si bien conservée en un mot pour ceux qui sont encore à naître, que personne ne semble en jouir complètement. Je ne prétends pas pourtant que cette restriction des droits du propriétaire ne contribue pas pour beaucoup à la grandeur nationale. Je suis convaincu que lady Charterys est aux regrets d'avoir quitté Milton. Elle paraissait prendre grand intérêt aux études que je lui avais fait commencer elle comprend maintenant ce que c'est qu'une bonne méthode de chant. Les professeurs qu'elle a eus désiraient trop vivement, je suppose, se rendre agréables à une jeune lady riche de cinq millions de rente, pour risquer d'insister sur la nécessité de la justesse et de l'équilibre dans l'emploi de ses dons naturels. Elle a évidemment regretté de partir. Elle me l'a dit très franchement; elle ne pouvait se dispenser plus longtemps de remplir ses engagemens. Ces malheureux personnages sont les victimes de leur parole; le lord au nom si extraordinaire n'a pas vu d'un bon œil, je suppose, l'intimité de lady Charterys avec moi. C'est un homme d'un commerce agréable et facile; il a le regard pénétrant et beaucoup de finesse sous une apparence de brusquerie et d'indifférence, ce qui est l'une des caractéristiques de l'Anglais. C'est pour eux comme une draperie sous laquelle ils dissimulent tout ce que bon leur semble.

Je ne sais si c'est à force de persuasion ou de moquerie qu'il a décidé sa pupille à avancer d'un mois les visites qu'elle avait promis de faire. Toujours est-il que, directement ou indirectement, il a fini par obtenir ce qu'il voulait. Elle est partie depuis huit jours avec sa grand'mère. Que cette grande demeure est silencieuse et vide! Rien ne

peut dépasser la prévoyante bonté de mon hôtesse dans tous les ordres qu'elle a laissés relativement à mon bien-être. Je puis monter ou conduire tous les chevaux à mon choix. Elle a ordonné à ses gens de m'obéir en toute chose, ce qui, j'imagine, leur déplaît beaucoup. Ils me prennent, j'en ai bien peur, pour une sorte d'espion. Mon ami le jardinier fait seul exception à la règle. Il me tient en grande considération, parce que j'aime les fleurs et que je m'y entends un peu, comme tous les artistes en général. Je suis donc seul ici, sauf cette légion de serviteurs qui ne fait, il me semble, autre chose que manger, bâiller, s'habiller. Je commence néanmoins à m'accoutumer à ce genre d'existence et si les jours pluvieux étaient moins nombreux, je n'aurais à me plaindre de rien. Les pins, les cèdres, les chênes et les longues avenues de tilleuls prêtent à ces lieux quelque chose d'imposant et de solennel. Quand il ne fait plus assez clair pour me permettre de peindre, je vais dans le parc; quelques chevreuils semblent me reconnaître. Une chevrette même, loin de fuir à mon approche, s'avance vers moi. On la dit très vieille, ce qui ne l'empêche pas d'être un charmant animal. Elle porte encore un collier d'argent, sur lequel le comte, dont elle était la favorite, avait fait graver le nom de Nerina, lequel était, si vous vous souvenez, le nom de ma mère. Il m'a semblé par là que je retrouvais un ami sur la terre étrangère. D'après ce que j'ai ouï dire, ce comte s'appelait Alured; il avait souvent voyagé en Italie, attiré là sans doute par ses goûts cosmopolites, comme on dit. Ce n'était rien moins qu'un brave homme, si j'en crois la chronique et certaines histoires que m'a racontées mon ami le jardinier en chef. Ce dernier possède une très jolie maison dans le village, et un cheval. Avec le revenu dont il jouit, un noble vénitien ou florentin se trouverait riche. Ce bavardage n'aura pour vous d'autre intérêt que celui de vous faire vivre de ma vie. Oui, je vous l'avoue, la présence de lady Charterys me manque; comment pourrait-il en être autrement? Malgré mon isolement, je ne saurais cependant dire que je m'ennuie; je ne m'ennuie jamais quand je suis libre de suivre ma fantaisie et d'aller prendre l'air toutes les fois que le cœur m'en dit. Il est vrai qu'ici l'air n'y invite pas souvent! Je crains, je le confesse en toute humilité, de me faire une douce habitude de cette vie de luxe; jusqu'à présent, je n'avais jamais eu qu'un plancher sans tapis; des murs nus, si je ne les barbouillais moi-même de dessins; un mobilier des plus pauvres; une nourriture plus que frugale : soupe, pain, fruits et un petit flacon de vin du cru; tandis que maintenant, tant les mauvaises habitudes sont faciles à prendre, il me semble tout naturel d'avoir toujours un bain préparé, mes vêtemens brossés et pliés, tous mes besoins prévus, un couvert mis trois fois par jour pour moi seul; une table chargée de porcelaine de Chine, d'argenterie du temps

de la reine Anne, de toute sorte de choses recherchées, de vins français,.. sans parler de laquais poudrés, de stature gigantesque, qui tournent autour de moi, sans faire plus de bruit que des souris. Ce train de vie me semble maintenant tout à fait naturel et je suis honteux de me dire que j'en sentirai la privation quand il me faudra reprendre le collier de misère. Je me flattais, il y a peu de temps encore, d'être un philosophe, un poète qui se contentait de la nourriture de l'esprit et méprisait la bonne chère. Hélas ! je vois bien que, comme la plupart des prétendus sages, mon dédain ne venait que de mon inexpérience. Il est incontestable qu'avec notre climat, il est plus aisé de vivre d'une poignée de prunes et d'une croûte de pain. Un plancher sans tapis paraît moins triste, quand les rayons du soleil le parent et qu'une traîne de vigne vierge jonche le sol. Il n'est pas bon toutefois de s'attacher aux délices de Capoue, quand on sait que le lendemain ne vous offre en perspective que le travail, l'incertitude et la faim. Non, croyez-moi, ce ne sont pas, comme vous le supposez, des regrets donnés à une femme qui m'inspirent la crainte de quitter ces lieux ; c'est une considération beaucoup moins noble, beaucoup plus basse qui pèse de tout son poids sur moi. Je ne suis ni aussi stoïque, ni aussi spiritualiste que je pensais, mais je suis, comme toujours, votre reconnaissant et dévoué, etc.

Lady Charterys à Léon Renzo. Milton Ernest.

Acoruby.

Comment va la peinture ? Écrivez-moi et donnez-moi de vos nouvelles.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Il faut que je vous confie, mon chère père, une chose que j'ai sur le cœur, et qui me pèse plus que je ne puis vous dire. Lorsque vous saurez de quoi il s'agit, vous trouverez peut-être qu'il n'y a rien là pour justifier mon état moral. Sachez d'abord qu'en partant, lady Charterys m'a confié les clefs de la bibliothèque, en m'autorisant à me servir de tous les ouvrages sur l'art, de toutes les anciennes gravures qui s'y trouvent. A en croire les on-dit, la famille en général ne se piquait guère de culture intellectuelle, sauf le dernier comte Alured, celui dont a hérité la mère de lady Charterys. C'était un amateur, un dilettante, un virtuose (expressions qui ne sont pas tout à fait synonymes), et c'est à lui que l'on doit toutes

les collections d'ouvrages et d'œuvres d'art que renferme Milton-Ernest. J'ai longtemps hésité à accepter l'offre que me faisait lady Charterys, mais elle y a mis une telle insistance et paraissait tant tenir à me donner cette preuve de confiance, que je ne pouvais sans mauvaise grâce persister dans mon refus, quoique j'eusse beaucoup préféré éviter une si grande responsabilité. Je soupçonne l'imposant majordome M. Landon de m'en vouloir mort et passion du rôle qui m'incombe ici. Ayant donc fini par capituler, j'ai trouvé là matière à un travail très intéressant et très long, qui m'occupe pendant les jours de pluie, si nombreux dans ce pays. Les dessins, signés de grands maîtres, pour la plupart, sont enfouis sans ordre de date ou d'école. Miniatures et médailles gisent également pêle-mêle dans les tiroirs. Toute une collection de gravures avant la lettre, italiennes en grande partie, n'a pas été mieux traitée que de simples gravures découpées dans des journaux illustrés. J'emporte toujours avec moi la clé de la bibliothèque. Ce procédé exaspère littéralement contre moi l'important Landon. Il me regarde comme son ennemi personnel. Au sein de ce chaos, dont presque tous les élémens ont une réelle valeur artistique, il y a des esquisses très remarquables, faites par le dernier comte Alured, mort il y a une trentaine d'années.

S'il n'avait été un homme de haute naissance, il fût sans nul doute devenu un peintre célèbre. Parmi ces esquisses, qui sont en général des études d'après nature, il en est une représentant une jeune Romaine dont les traits ont une analogie frappante avec ceux de ma mère; pas un seul mot n'est écrit au bas de ce dessin; puis, dans un autre portefeuille, j'ai trouvé encore trois études d'après le même modèle; l'une d'elles, en pied, représente une jeune fille portant une cruche sur la tête; vous direz que c'est peut-être une simple coïncidence, un hasard de ressemblance, le type national et rien de plus, et vous aurez sans doute raison. Voudriez-vous, vous le meilleur et le plus cher de mes amis, m'écrire tout ce que vous savez, tout ce que vous vous rappelez de ma mère? La nationalité de mon père a-t-elle jamais été connue? Soyez assez bon pour me répondre promptement et longuement.

OUIDA.

Traduit par HEPHELL.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

RÉVOLTE DE L'HOMME

Il n'y a pas d'exagération à dire que la question des droits des femmes est aussi vieille que le monde, puisqu'elle existait avant notre mère Ève. D'après une ancienne légende rabbinique, Adam eut une première femme nommée Lilith, que Dieu avait faite indocile. Adam l'aborda en déclarant qu'il entendait être le maître. Lilith répliqua qu'elle avait autant de droits que lui à commander. Il insista, elle tint bon, et la première conversation que la terre entendit fut une querelle. Le débat se termina par la fuite de Lilith. Dieu envoya des anges pour la ramener; elle refusa obstinément. On prit le parti de la marier à un démon et de créer Ève pour Adam. Après cette première explosion, la question sommeilla jusqu'à nos jours. Les protestations isolées qui n'ont manqué à aucune époque ne parvenaient pas à la réveiller. La suprématie de l'homme, proclamée ou, si l'on aime mieux, — je ne voudrais choquer personne, — inventée par Adam, avait été bel et bien acceptée par la femme.

Il était réservé aux Lilith du XIXe siècle de reprendre la discussion entamée dès le paradis terrestre. Elles possédaient sur leur aînée l'avantage d'avoir des cas d'injustice à faire valoir. L'homme, de son côté, n'osait plus user de la brusquerie discourtoise d'Adam. Au lieu d'ordonner, il argumentait. Il s'efforçait de démontrer par des preuves tirées de la physiologie, de l'histoire et de la littérature que le sentiment populaire a raison, et qu'un homme et une femme, ce n'est pas la

même chose. On lui répliquait que la force brutale était toute la différence et qu'on se chargeait, à armes égales, de lui prouver qu'on le valait bien. Les Américains se laissèrent persuader de tenter l'expérience. Ils firent place aux femmes sur les bancs du collège, dans les chaires d'enseignement, aux écoles de médecine, dans les bureaux des administrations publiques. Même des états de l'Ouest les admirent à faire partie du jury. Ce dernier essai ne réussit point. Les femmes jugeaient avec le sentiment et la passion, sans se soucier des preuves ; il fallut leur retirer le jury. Le Connecticut, le Wisconsin et peut-être d'autres encore, les ont autorisées à être du barreau. Le Nebraska, où elles réclamaient le droit de vote, a rejeté leur demande par un scrutin qui laisse de l'espoir pour l'avenir. Les Américaines ont cause gagnée si elles y mettent de la patience et de l'entêtement.

En Europe, les affaires des femmes sont dans des situations très diverses, selon les contrées. Les états du Sud n'y pensent guère. L'Allemagne ne s'abaisse pas à s'occuper des griefs féminins. Elle n'a pas oublié qu'un philosophe en qui elle a beaucoup de confiance, Schopenhauer, a comparé agréablement les femmes aux singes sacrés de Bénarès, qui se croient tout permis, et prêché le rétablissement de la polygamie pour rabattre le caquet à ces femelles arrogantes et imbéciles. La France, malgré toute son indulgente tendresse pour le sexe charmant auquel les philosophes allemands n'entendent rien, la France n'a jamais pu prendre au sérieux l'idée des droits des femmes. Les efforts éloquens des oratrices de réunions publiques la laissent inébranlable dans sa foi au vieux dogme :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Il est vrai que, dans les dernières années, un souffle d'hérésie a passé çà et là sur nos têtes. On a compté un certain nombre de conversions à la doctrine de la similitude intellectuelle des deux sexes, et quelques esprits chagrins se sont demandé s'il était tout à fait sûr que nos petites filles ne seraient ni députées, ni avocates, ni notairesses. C'est être, grâce à Dieu, trop prompt à prendre l'alarme; nous ne courons pour l'instant aucun danger. Le seul pays d'Europe sérieusement menacé est l'Angleterre, qui a dû, comme les États-Unis, ouvrir ses universités aux filles, et où la chambre des communes a déjà été appelée plusieurs fois à discuter un *bill* sur les droits électoraux des femmes. Un parti actif et bien organisé entretient chez elle ce que nos voisins appellent une « agitation, » en faveur du sexe injustement sacrifié par la loi et les mœurs.

L'âpreté des Anglaises à forcer l'entrée des carrières masculines tient à une situation particulière. L'excédent de la population féminine

sur la population mâle, pour l'Angleterre et l'Écosse réunies, est d'environ un million. C'est dire que la terre britannique est encombrée de vieilles filles. Une légende nationale les occupe dans le ciel à découper des étoiles. En attendant, elles voudraient gagner leur pain et conquérir leur indépendance. C'est une véritable lutte pour l'existence. Les Anglais résistent vigoureusement, en grande partie, il faut le dire, par la crainte égoïste que la concurrence féminine n'augmente l'encombrement des carrières, mais ils se sentent si peu en sûreté qu'ils commencent à écrire des livres sur le temps où l'homme aura été détrôné. Un de leurs écrivains les plus distingués et les plus spirituels, M. Walter Besant (1), s'est diverti à peindre la société britannique au XXIe siècle dans un pamphlet intitulé : *la Révolte de l'homme* (2), dont les extravagances recouvrent un grand fonds de sagesse pratique. C'est le royaume de la fantaisie et le règne du bon sens. Malgré l'énormité de la bouffonnerie, les applications sautent aux yeux et nous croyons que, même pour des oreilles françaises, la leçon s'entendra à demi-mot.

Dans la société de l'avenir, entrevue par M. Walter Besant un jour de cauchemar, la femme prend sa revanche du passé : elle opprime l'homme. M. Walter Besant s'en indigne. A mon sens, il a tort. L'homme ne s'est pas fait faute d'abuser du pouvoir pendant qu'il l'avait; pourquoi la femme n'en abuserait-elle pas à son tour quand elle le pourra? Il était dans l'ordre des choses et dans la nature humaine que les Anglaises se vengeassent des Anglais dès que ceux-ci leur en auraient fourni les moyens en votant la grande réforme de l'égalité des deux sexes devant la loi.

Les représailles commencèrent avec l'entrée des femmes au parlement. Dès les premiers débats où elles intervinrent, les hommes furent écrasés par le sentiment de leur propre infériorité. Ce n'est pas que les argumens portés à la tribune par les oratrices fussent meilleurs que ceux des orateurs; les mauvaises langues prétendaient même qu'ils étaient moins solides et que la passion y prenait la place de la logique; mais c'étaient là propos de réactionnaires méritant peu de créance. La vérité est que les femmes maniaient les armes redoutables qu'on nomme en style parlementaire les « personnalités » avec une audace et une dextérité qui laissaient leurs adversaires abasourdis. Les hommes n'étaient pas de force à lutter. Le découragement et l'impatience se mirent dans leurs rangs. Un jour que la séance était devenue particulièrement pénible, les députés mâles des deux chambres quittèrent la salle en masse. Ce fut une grande faute. Demeurée maîtresse du

(1) M. Walter Besant vient de publier une excellente biographie du professeur Palmer, assassiné par les Bédouins pendant la campagne d'Égypte.

(2) *The Revolt of man*. Londres, Blackwood.

champ de bataille, l'opposition s'occupa immédiatement de reviser les lois, et elle s'y prit de la manière la plus simple; la législation d'avant la grande réforme fut purement et simplement rétablie, mais en intervertissant l'ordre des sexes; où le législateur avait écrit « homme, » on mit « femme, » et réciproquement. En somme, c'était assez juste. Depuis tant de milliers d'années que les hommes légiféraient sur les femmes, ils avaient constamment négligé le précepte : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse; » on leur appliquait la peine du talion.

Cette grande révolution avait porté ses fruits au moment où s'ouvre le volume de *la Révolte de l'homme*. Les femmes avaient accaparé les fonctions publiques et les professions libérales, elles étaient ministres, gens de loi, facteurs, sergens de ville. M. Walter Besant s'efforce naturellement de montrer que sous leur gouvernement tout allait mal. Je ne saurais être de son avis. Il y avait, comme dans toutes choses humaines, un mélange de bon et de mauvais; seulement les choses allant bien et les choses allant mal n'étaient pas les mêmes que sous l'ancien gouvernement masculin.

L'industrie souffrait. A force de faire des lois, par bonté d'âme, pour protéger l'ouvrier contre les métiers dangereux ou insalubres, le nouveau régime avait été obligé de fermer beaucoup d'usines et avait rendu un air champêtre à Birmingham et à Manchester.

L'ignorance des jeunes générations mâles, réduites aux anciens cours de demoiselles, avait porté un coup funeste aux lettres et aux sciences. Les femmes avaient amèrement trompé à cet égard les espérances de leur parti. Elles s'étaient emparées des établissemens d'instruction supérieure, elles avaient passé autant d'examens qu'un jeune Français de l'an 1883. elles avaient conquis d'innombrables diplômes, écrit des monceaux de livres : la faculté créatrice n'était pas venue. Cent cinquante ans après l'émancipation, la célèbre lettre de Joseph de Maistre à sa fille, sur les chefs-d'œuvre que les hommes ont faits et que les femmes n'ont pas faits, était aussi vraie que le jour où le grand réactionnaire l'avait écrite.

Il y avait encore une ou deux ombres au tableau, mais le chapitre des compensations n'était pas à dédaigner. La paix, sinon la satisfaction, régnait dans tous les ménages anglais. Quelques mesures coercitives sagement entendues en avaient banni les habitudes de violence auxquelles la populace de la Grande-Bretagne avait dû jadis un renom de brutalité. Dès qu'il avait été acquis que les maris qui battaient leur femme étaient mis en prison, les mœurs des maris anglais s'étaient soudainement adoucies. Le changement de vie avait achevé la métamorphose. Depuis que les mères étaient occupées au dehors, les pères avaient dû les suppléer à la maison. Ils tenaient le ménage, gardaient

les enfans, faisaient la cuisine, et leur caractère avait gagné sensiblement à ces habitudes paisibles.

Au premier abord, ces derniers détails paraîtront invraisemblables au lecteur. Une minute de réflexion le convaincra que le nouveau régime n'avait pas de conséquence plus inévitable. Quand les femmes n'auront plus le temps ou le goût d'être mères de famille, il faudra bien que les hommes tâchent à les remplacer, et c'est pourquoi, — soit dit en passant, — un grand nombre d'entre eux considèrent de mauvais œil, en France même, les nouveaux systèmes d'éducation féminine. Ils ne reprochent pas aux lycées de filles ce qu'on y apprend, ils leur reprochent ce qu'on n'y apprend pas et ce qu'on y désapprend. Ils ne voient pas péril en la demeure à ce qu'une jeune personne sache quelques bribes d'algèbre et de chimie, ils ont même l'impertinence de trouver la chose en soi assez indifférente; ils en veulent à l'algèbre et à la chimie des heures qu'elles dérobent aux travaux d'intérieur. Ils remarquent que la sollicitude ministérielle n'a pas réservé un seul moment de la journée pour enseigner à la jeune fille à rester chez soi et à s'y plaire, ce qui est pourtant un talent plus essentiel à son bonheur et au bonheur des siens que de savoir résoudre une équation, — fût-ce du second degré. Ils ont un obscur pressentiment qu'il lui paraîtra rebutant, après avoir conquis des parchemins universitaires, de manier le balai ou de s'asseoir derrière un comptoir, et les bienfaits de l'état lui font peur pour elle. Ils calculent que les classes peu aisées sont destinées par nos mœurs à fournir la principale clientèle des lycées de filles, que tout le monde ne peut pas être institutrice, et ils se demandent si on ne nous prépare pas ce que les gymnases de filles ont donné à la Russie et commencent à donner à Berlin : des générations de déclassées. Ainsi pense tout ce qui craint qu'on ne nous gâte ce que la France produit de meilleur, la petite bourgeoise française, laborieuse et économe, reine des ménagères, et si gentille par-dessus le marché! Les réponses des promoteurs des lycées, quand on leur soumet ces objections, ne sont pas toujours rassurantes. Quelqu'un demandait à l'un d'eux quel avenir ses projets préparaient aux élèves de l'état : — Un abîme! s'écria avec feu cet homme de sens; un abîme! — Son interlocuteur se tut; il n'y avait rien à dire à cela.

Les Anglaises du XXIe siècle exagéraient la prudence, et pour cause, dans les matières d'éducation. Leur propre expérience les avait instruites, et elles se gardaient d'éveiller chez leurs époux des aspirations propres à les dégoûter de leur humble destinée; elles avaient trop peur d'une contre-révolution. Le temps épargné sur les classes était consacré à développer chez les garçons la grâce et la vigueur du corps. Sous le gouvernement des femmes, les Anglais étaient devenus en quelques générations la plus belle race d'hommes du monde, ce

qui est quelque chose, et il n'y avait pas de raison pour que le nouveau régime ne durât point, sans un vice incurable qu'une distraction des fondatrices les avait empêchées d'apercevoir.

Dans les contes de fées, il arrive souvent que tous les malheurs du prince Charmant ou de la princesse Belle-Étoile viennent de ce que le roi leur père et la reine leur mère ont oublié d'inviter au baptême l'une des fées. L'immortelle accourt irritée et punit sur l'enfant l'étourderie des parens. Les gracieuses usurpatrices de M. Walter Besant avaient fait comme le roi et la reine des contes, et la fée qu'elles avaient oublié d'inviter au baptême de leur émancipation était la plus puissante de toutes. On la nomme la Nature, et l'univers entier obéit à ses décrets; mais les champions des droits des femmes négligent à dessein de la consulter. Ils craignent que sa réponse ne les gêne pour soutenir que les deux sexes ont été créés en vue des mêmes fins, qu'ils ont reçu en naissant les mêmes attributions, que c'est par une injustice de la société que les pères sont les pères et que les mères sont les mères, et qu'il suffirait d'une bonne loi pour changer tout cela.

Les Anglaises de l'avenir n'avaient pas demandé à la Nature si elle verrait des inconvéniens à ce que les deux sexes échangeassent leurs rôles. Cette inadvertance amena un désastre. Depuis que les professions étaient exclusivement entre les mains des femmes, une jeune fille ne pouvait songer à s'établir qu'après s'être fait une position lui permettant d'entretenir une famille. La plupart d'entre elles, grâce à l'encombrement toujours croissant des carrières, arrivaient à trente ans et au-delà avant d'être en situation de se marier. L'antique usage leur accordait alors, pour prix de tant d'efforts, un époux assorti, grisonnant, d'âge morose et de passions amorties. Elles trouvèrent l'usage barbare et sot. Les hommes, du temps qu'ils étaient les maîtres, ne s'y étaient jamais soumis pour leur compte; on avait vu continuellement, sous leur règne, des barbons épouser de jeunes tendrons; le contraire était de bonne guerre. Sur cet admirable raisonnement, les Anglaises se mirent à épouser de petits jeunes gens que la cupidité ou l'ambition des familles leur sacrifiaient, et l'Angleterre fut peuplée d'Agnès et de Rosines barbus cherchant à échapper à des Arnolphes et des Bartholos en jupons. Le plus grave, c'est qu'ils n'échappaient pas.

> Désir de nonne est un feu qui dévore,
> Désir d'Anglaise est cent fois pire encore.

D'ailleurs les jeunes gens n'avaient pas le choix. Les demoiselles étaient toutes dans le même cas, obligées de travailler quinze ou vingt

ans avant de penser à prendre mari, et la chambre des pairesses avait fait une loi contraignant les garçons d'épouser, sous peine de détention perpétuelle. Ils s'exécutaient en rechignant, se montraient époux froids et ennuyés. La difficulté de gagner leur cœur était devenue un des lieux-communs de la littérature d'imagination. Ce n'est pas tout. Le mécontentement de la population mâle commençait à gagner la jeunesse de l'autre sexe. Les fillettes occupées à passer des examens et à courir après une position sociale trouvaient inique que, pendant ce temps, leurs tantes et grand'tantes leur enlevassent leurs amoureux. On avait beau faire sonner à leurs oreilles les grands mots de dignité, de relèvement, d'indépendance, les pauvrettes ne pouvaient s'empêcher de soupirer en pensant au temps où l'occupation sérieuse de la vie était de flirter. En vain leur faisait-on valoir l'immense considération que le sexe fort, depuis la grande révolution de l'émancipation, éprouvait pour l'autre sexe pris en masse; elles auraient préféré d'être moins considérées en masse et d'avoir plus de tendresse en particulier. Rendre les maris amoureux était devenu une question vitale pour le royaume. En attendant qu'elle fût résolue, la population décroissait avec une rapidité inquiétante.

Sur ces entrefaites, il y eut une crise ministérielle à Londres. Le cabinet whig tomba, précisément sur la question des hommes. Son chef, Mlle Constance de Carlyon, était une charmante personne que des facultés exceptionnelles avaient portée aux plus hautes fonctions de l'état à un âge où ses contemporaines étaient encore sur les bancs. Elle avait fait preuve au pouvoir d'idées singulièrement larges et libérales. Elle s'était, entre autres, déclarée partisan d'une amélioration de la condition de l'homme, sur quoi les matrones de la chambre des pairesses, qui avaient tout à perdre et rien à gagner à un changement, se mirent dans l'opposition et renversèrent le ministère. La chambre des communes n'existait plus. Dès que les femmes y avaient été entre elles, il s'y était introduit de tels abus de langage qu'on se serait cru dans certains conseils municipaux du continent. Le gouvernement britannique avait été obligé de la supprimer.

L'opinion de Constance sur la nécessité de relever le sexe mâle ne fut nullement ébranlée par son échec parlementaire. C'était un esprit ferme en ses desseins, surtout lorsque son intérêt personnel était en cause, — elle ressemblait en cela à la plupart des ministres masculins; — et elle avait un intérêt personnel pressant dans l'affaire des droits des hommes. Elle ne raisonnait pas sur la question d'après des considérations philosophiques abstraites et sèches, elle raisonnait avec son cœur, selon l'habitude qui rend son sexe si aimable et si illogique, et son bon petit cœur lui soufflait qu'il y aurait de l'inhumanité à ce que son cousin Edward, avec ses vingt-deux ans et sa jolie figure,

fût obligé de par la loi à épouser la duchesse de Dustanburgh, qui avait soixante-cinq ans, la goutte, un nez crochu, et qui avait déjà consommé trois maris, morts, disait la voix publique, de langueur et d'ennui. Le comte Edward de Chester était là-dessus du même sentiment que Mlle de Carlyon. C'était un garçon dont l'éducation avait été extrêmement superficielle. Il n'avait guère appris dans son pensionnat qu'à chanter la romance et à jouer au cricket, mais il y avait deux choses qu'il avait découvertes tout seul, sans maîtres et sans livres : il avait très envie d'épouser sa cousine Constance, qui était jeune et belle, et il mourrait en prison plutôt que d'épouser la duchesse, qui était vieille et laide. C'étaient là toutes ses opinions politiques. Elles lui suffirent pour conquérir un royaume.

La noble dame à laquelle Edward préférait le martyre était le plus grand personnage de l'Angleterre par la naissance, la fortune et l'influence. Il va de soi qu'elle était l'adversaire politique de Mlle de Carlyon. Chargez deux femmes éprises du même homme de rédiger le règlement de la pêche à la ligne, elles ne tomberont jamais d'accord; c'est impossible. La duchesse s'inquiétait peu de la résistance du beau garçon sur qui elle avait jeté son dévolu. Le comte était orphelin; sa tutrice était la créature de la duchesse; lui-même, lorsqu'il se verrait placé tout de bon entre la réclusion perpétuelle et le mariage, il ferait comme les ingénues du vieux temps, que leurs parens menaçaient du couvent, il aurait des vapeurs et des crises de nerfs et finalement obéirait. Une fois mariés, la duchesse se chargeait de le mater; ses trois maris lui avaient donné l'expérience de ces sortes de choses, et les procédés n'avaient pas changé depuis *l'École des femmes;* ils n'étaient que retournés. La duchesse s'y prendrait d'abord par la tendresse et la douceur et serait l'épouse la plus indulgente des Iles-Britanniques.

> Je te bouchonnerai, baiserai, mangerai;
> Tout comme tu voudras tu pourras te conduire.

Elle aurait soin de ne négliger aucune des séductions de la richesse; elle lui donnerait, comme aux trois autres, tout ce qu'il voudrait : chiens, chevaux, bonne chère et grand train.

> Ta forte passion est d'être brave et leste;
> Tu le seras toujours, va, je te le proteste.

Que si ses soins demeuraient inutiles et que l'ingrat s'obstinât à la bouder, il lui restait la rigueur, et, ventre-saint-gris! ils connaissaient bien mal la duchesse de Dustanburgh ceux qui s'imaginaient qu'elle hésiterait à en user, dût-elle coiffer une quatrième fois le bonnet de veuve. Attendez, monsieur le comte, marmottait-elle entre ses dents,

que nous soyons dans mon château du Northumberland. Un fond de cachot me vengera de tout. Cependant Edward semblait perdu. Personne, dans le public, ne croyait qu'il osât braver jusqu'au bout sa puissante adoratrice. On comptait sans l'amour, qui donne de l'esprit aux filles, sous tous les régimes. Le dieu malin inspira à Constance, pour sauver son cousin, une ruse diabolique. Elle demanda officiellement la main du comte de Chester à sa tutrice, en alléguant que la loi par laquelle les garçons étaient contraints au mariage leur laissait le choix entre les diverses prétendantes. Elle ajoutait que son intention était de soumettre la cause au parlement, afin de fixer une fois pour toutes la jurisprudence. Les gens d'ordre gémirent en apprenant cette nouvelle et blâmèrent Mlle de Carlyon; ils devinaient qu'on allait agiter le pays. L'église orthodoxe ne se méprit pas sur la portée de l'interpellation et poussa des cris de colère; elle avait eu la complaisance de retourner l'ancien dogme et de déclarer la suprématie de la femme d'institution divine, elle n'entendait pas qu'on vînt lui demander de changer une seconde fois sa doctrine; la foi s'accommode mal de ces variations. Le pays éprouvait un malaise profond. Sur toute la surface du royaume s'élevait un grand murmure où l'on ne distinguait que ces quatre mots : « Les jeunes aux jeunes! » Le moins expérimenté sentait qu'il y avait de la révolution dans l'air. En effet, la Nature était résolue à ne pas tolérer plus longtemps un arrangement social où ses lois étaient violées. Elle était le grand meneur qui poussait l'homme à la révolte.

A cet endroit du récit, un changement complet, demeuré inexpliqué, s'opère dans l'esprit de l'auteur, M. Walter Besant. La sympathie qu'inspirent ses idées ne doit pas empêcher de reconnaître que, dans la première moitié de son volume, il est d'une partialité criante pour son sexe et d'une sévérité outrée pour l'autre. Est-ce remords, est-ce crainte de subir le sort d'Orphée chez les Thraces, est-ce indifférence d'un esprit sceptique? Nous l'ignorons. Toujours est-il que M. Walter Besant, arrivé au moment critique de l'action, adore ce qu'il avait brûlé. Ce farouche contempteur du beau sexe fait amende honorable de ses impertinences. Il attribue aux femmes tout le bon sens, tout le sang-froid, toute la malice, pour ne laisser aux hommes que la force brutale. C'est une femme, Mme Dorothée, professeur à l'Université de Cambridge, qui a noué les premiers fils du complot destiné à renverser le gouvernement. Ce sont des femmes qui ont préparé les voies en inondant le pays de brochures anarchistes où les délices du vieux temps sont dépeintes avec un art perfide; on y voit les filles florissant parmi les plaisirs et les travaux faciles, les garçons travaillant et obtenant pour récompense des fiancées jeunes et fraîches. Ces lectures enflammaient l'imagination de la jeunesse anglaise. Plus d'une écolière, en

fermant la brochure, alla contempler dans son miroir ses joues fanées par l'étude, ses yeux cernés par les veilles savantes, et jeta de dépit ses dictionnaires par la fenêtre, son tableau noir dans la cheminée. Plus d'un adolescent médita longuement les pages incendiaires où l'auteur lui demandait ce qu'il faisait de ses poings et à quoi lui servaient ses bras, et fit serment en lui-même de prouver à l'univers qu'il savait marcher sans lisières. La police poursuivait les brochures, mais la police féminine était comme l'autre ; elle arrivait toujours trop tard, quand le mal était fait.

Ce fut une femme, arrière-petite-fille de l'illustre Martine de Molière, qui décida les campagnes à se soulever en excitant Tom, le forgeron, à ne pas se laisser vilipender plus longtemps par sa forgeronne. Une autre femme poussa le comte de Chester à se mettre à la tête des insurgés, dont le nombre croissait rapidement. Maris mécontens et amans malheureux accouraient au camp, où de fringantes jeunes personnes s'empressaient à les parer de cocardes et attisaient dans leur cœur, par des paroles brûlantes, le feu de la révolte. Nombre de garçons arrivèrent suivis de leurs amoureuses, qui demandèrent à être armées et à partager les dangers de la campagne, car, disaient-elles, la cause des hommes était aussi leur cause : si l'insurrection triomphait, elles épouseraient leurs amoureux ; si elle était vaincue, leurs galans leur seraient enlevés, comme toujours, par les vieilles. On dut former pour les contenter un bataillon de filles, qu'on se promit de ne pas exposer. Ce furent des femmes qui bafouèrent et houspillèrent sans pitié les vénérables duègnes dépêchées par le gouvernement pour exhorter les rebelles au repentir et à la soumission. Ce furent les jeunes personnes aux cocardes qui se glissèrent, la nuit d'avant la bataille, dans le camp des soldats de l'ordre et leur firent de tels contes borgnes sur la situation, que ces braves gens désertèrent en masse, découvrant la route de Londres. Les mêmes héroïnes enrubannèrent si joliment l'armée insurgée que la population féminine, empressée à la voir passer, ne put s'empêcher d'avoir l'âme subjuguée.

Il est à remarquer que les rubans ont toujours joué un rôle important dans les discussions sur les droits des femmes. Il existait à Paris, aux environs de 1830 et 1840, un groupe de femmes, dont plusieurs avaient de l'esprit et du monde, qui travaillaient à susciter un mouvement en faveur des théories reprises depuis avec éclat par Mlle Hubertine Auclert et quelques autres grandes citoyennes. L'un des coryphées de ce groupe était Mme de Méritens, auteur de quelques romans ennuyeux et d'un livre inimitable de naïve sincérité : *les Enchantemens de Mme Prudence*. Mme de Méritens était liée d'amitié avec Béranger, qu'elle s'amusait à piquer au jeu et qui se défendait de son mieux dans des lettres où, par précaution, pour ôter à son amie

toute envie d'indiscrétion, il multipliait les propos salés. « Vous ne publierez pas celle-là ! » écrivait-il triomphalement au bas d'une de ses fins de non-recevoir. Précaution inutile ! Mme de Méritens publiait tout de même, et nous devons à sa vaillance de pouvoir citer le fragment suivant, qui montre les Françaises du XIXe siècle d'accord avec les Anglaises du XXIe sur les moyens propres à frapper et à séduire les imaginations féminines. La lettre de Béranger est du 9 décembre 1837. « ... Mais l'histoire ancienne vous fait-elle oublier ce que vous devez à la grande affaire de notre époque? Je veux parler de l'émancipation de la femme... J'ai eu des nouvelles de vos assemblées et j'aurais fait volontiers soixante lieues pour y assister. Quoi ! vous étiez présidente? Quoi ! vous et vos acolytes portiez de larges rubans rouges ! Mais, vraiment, cela devait être d'une magnificence et d'une grandeur à désespérer Dupin avec son crachat et M. Pasquier avec sa fameuse robe puce. Et que de beaux et d'éloquens discours on prononçait là ! m'a assuré la dame qui les a entendus et qui m'a prédit qu'il en résulterait infailliblement l'asservissement de notre sexe : heureux encore qu'on nous laisse la vie, par simple intérêt de propagation !.. » La fin est trop gauloise pour être donnée. Retournons à l'armée du comte de Chester, que nous avons laissée marchant sur la capitale sans défense.

Le gouvernement britannique d'alors (il faut lui rendre cette justice), perdit beaucoup moins la tête que ne l'ont fait quantité de gouvernemens mâles placés dans des circonstances analogues. Ses troupes avaient disparu sans combat, il lui restait les *horse-guards*, soldats d'élite s'il en fut, choisis parmi les plus beaux hommes du pays et admirablement disciplinés. Il n'y avait pas à craindre que les *horse-guards* lâchassent pied devant l'ennemi : on leur donna l'ordre de se porter au-devant des insurgés.

La beauté et la docilité de ces magnifiques régimens furent ce qui perdit l'état. Quand les femmes des *horse-guards* apprirent qu'on allait faire tuer et balafrer ces Apollons pour que la duchesse de Dustanburgh, âgée de soixante-cinq ans, pût épouser un mari de vingt-deux ans, elles se mutinèrent sous prétexte que la querelle ne les regardait pas et mirent leurs maris sous clé. Ceux-ci avaient été élevés depuis leur enfance dans la pensée que l'obéissance conjugale est le premier et le plus sacré des devoirs. Ils se laissèrent enfermer et il ne resta en ligne que deux petits tambours orphelins et un sergent veuf. Le gouvernement reconnut que c'était trop peu et renonça à la résistance. Les pairesses se déclarèrent en séance permanente; les vieilles se préparaient à mourir sur leurs chaises curules, les jeunes voulaient voir les uniformes, car le bruit courait que le comte de Chester, en entrant à Londres, marcherait directement sur la chambre. Une pairesse entre deux âges, connue par l'ennui profond que lui causait la

politique, proposa insolemment de voter une adresse de remercîmens à la duchesse de Dustanburgh pour avoir causé la chute du gouvernement. La duchesse ayant protesté avec indignation, le même membre conseilla à ses collègues de s'en aller chacune chez soi et donna l'exemple de la retraite. Une centaine de pairesses l'imitèrent. Les autres s'opiniâtrèrent, qui par courage, qui par curiosité. Tout à coup les trompettes sonnèrent, les portes s'ouvrirent... Mais à quoi bon vous conter ces choses? Il suffit de dire qu'il n'y eut pas d'effusion de sang, que le comte de Chester fut proclamé roi, qu'il épousa Constance et que les états britanniques reprirent promptement, en apparence au moins, leur ancienne physionomie.

On se doute bien que les affaires privées furent plus difficiles à régler que les affaires publiques. La transmission de l'autorité à l'intérieur des ménages ne se fit pas sans tiraillemens. Les Anglais avaient été humiliés et persécutés, ils se dédommagèrent. Leurs exigences firent repentir amèrement les Anglaises d'avoir abandonné la politique séculaire de leur sexe et d'avoir voulu joindre les apparences du pouvoir à ses réalités. Peu à peu, cependant, les choses rentrèrent dans l'ordre; les femmes obéirent à leurs maris et les maris ne firent rien sans consulter leurs femmes. Il en est ainsi depuis que l'homme est homme et que la femme est femme, et il en sera de même aussi longtemps qu'il y aura sur la terre des ménages bien ordonnés, c'est-à-dire, dans ma conviction profonde, jusqu'à la fin du monde.

Les personnes qui croient nécessaire de faire des lois pour atteindre ce résultat devraient méditer l'histoire de Saturne et de Rhéa. Saturne mangeait ses enfans. Rhéa n'eut garde d'en appeler avec cette brute à la justice et à la raison. Elle emmaillota des pierres et les donna à son époux en lui assurant que c'étaient des enfans. Saturne la crut, mangea les pierres et fut content. Où est le mari à qui sa femme n'a pas fait avaler des cailloux? — On pourrait aussi proposer aux réflexions des mêmes personnes le mot connu d'une illustre princesse : — Sous les reines, disait-elle, ce sont les hommes qui gouvernent, tandis que sous les rois, ce sont les femmes. — Assurément, Abraham eut tort de chasser Agar et les Turcs sont à blâmer, mais les femmes seraient bien imprudentes de compromettre pour des chimères leur situation actuelle dans l'univers civilisé. Ce serait lâcher la proie pour l'ombre. Les avantages de la position de sexe faible et opprimé sont irremplaçables, surtout quand on est réellement le sexe faible. C'est ce que tous les vrais amis des femmes doivent leur remontrer, et c'est pourquoi *la Révolte de l'homme* est un petit livre très moral.

ARVÈDE BARINE.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *la Vie facile*, comédie en 3 actes, de MM. Albéric Second et Paul Ferrier. — Comédie-Française : *Toujours*, comédie en 1 acte, de M. Ch. de Courcy; *Corneille et Richelieu*, à-propos en vers, de M. Émile Moreau.

Il convient peut-être, en cette saison, d'avertir les provinciaux et les étrangers qu'on ne joue pas toute l'année *Fédora* au Vaudeville. *Fédora!..* Nous avons vieilli depuis que ce drame a paru pour la première fois sur l'affiche : il a duré cependant jusqu'à ce mois dernier, ou peu s'en faut; une reprise de *Tête de linotte* l'a éconduit sans tapage, et voilà comment il se fait qu'à peine deux fois dans cet exercice nous aurons marqué une pièce nouvelle à l'actif du Vaudeville. On se plaint souvent que les feuilletons des lundistes soient vides; c'est accuser de la pluie les rédacteurs d'almanachs : « Ah! s'écrie, dans un album de Cham, une petite vieille qui plie le dos sous l'averse, ah! ce Mathieu de la Drôme! il n'y a donc pas de prison pour des gens pareils!.. » Lorsqu'une pièce a la vogue, maintenant que se renouvellent tant de couches de public, elle obstrue un théâtre pour quatre ou cinq mois. Supposez que l'Odéon, le Vaudeville, le Gymnase, le Palais-Royal, les Variétés, l'Ambigu et la Gaîté, — sept théâtres en tout, — obtiennent, dans les sept jours d'une semaine de décembre, un de ces fâcheux succès : le lundi suivant sera terriblement chargé; les colonnes du feuilleton monteront, pour inonder le premier-Paris et les entrefilets politiques; elles atteindront le maximum à l'étiage du metteur en pages; mais, pendant l'hiver qui suivra, pendant le printemps et l'été, plus une goutte d'eau n'arrivera peut-être au moulin du critique. Déjà les présages de ce fléau se multiplient : on n'a plus ses entrées aux Variétés, mais à *Niniche* ou bien à *Mamzelle Nitouche*,

ni au Vaudeville, mais à *Fédora*, — comme pendant deux années, au lieu d'être abonné à la Comédie-Française, on ne put qu'être abonné au *Monde où l'on s'ennuie*.

Du moins, venant si tard, la comédie de MM. Albéric Second et Paul Ferrier a ce mérite d'offrir un titre de saison : *la Vie facile*. Pour quiconque a l'oreille judicieuse, ce titre liquide, fait de labiales et de voyelles, convient à une comédie d'été, comme celui de *Casque de fer*, où se fracassent de dures et solides gutturales, à un mélodrame d'hiver. *La Vie facile*, cela coule doucement comme de la crème; cela sied à une comédie tempérée qu'on puisse entendre, par ces premières soirées de juin, sans trop de fatigue, au lieu d'aller respirer l'air frais, mollement étendu dans une voiture découverte, sous les ombrages du bois. C'est donc un bon titre : il paraît meilleur encore à qui en recherche le sens, à qui devine ou sait déjà quels sont les vivans que l'auteur met en scène. A lui seul, en effet, c'est un jugement sur une catégorie morale de nos contemporains; et n'est-ce pas le jugement d'un moraliste aimable qui n'est dupe de rien, ni des mœurs qu'il étudie ni de son zèle moralisant? d'un philosophe qui ne s'indigne pas avec la naïveté d'un sermonnaire et se garde bien d'appliquer de gros mots à des gens trop faibles pour les porter?

« La vie facile, » pour M. Albéric Second, vieux chroniqueur parisien, c'est la vie que beaucoup d'autres, plus pédans ou plus candides, traiteront d'imbécile ou de criminelle. Pourquoi s'émouvoir ainsi? Pourquoi se fâcher, ou plutôt contre qui? En l'honneur de quelles mouches remuer de si lourdes massues? Imbécile et criminelle, parce qu'il s'y commet chaque jour des sottises et souvent des crimes? Mais l'auteur de cette sottise n'a pas la consistance d'un imbécile; l'auteur de ce crime n'a pas l'énergie d'un criminel. Ni l'un ni l'autre n'est véritablement l'auteur de ses actes : de tels faits se trouvent accomplis, parce qu'ils étaient faciles à accomplir. Suivez parmi leurs compagnons les hommes que vous seriez tentés d'en accuser : à chaque pas, vous trouverez une sottise sans qu'un imbécile en réponde; à chaque tournant du chemin, des crimes sans criminels. Le signe particulier de ce temps, c'est que les volontés sont débiles : quiconque a le moyen de se passer de la sienne lui donne charitablement congé. La vie facile, évidemment, pour des caractères si faibles, c'est la vie sans devoirs; pour se dispenser de tous les autres, il suffit, à la rigueur, qu'on soit dispensé par la fortune d'un des devoirs de l'homme envers lui-même, du travail. Aussi, pour être admis dans le monde où se mène la vie facile, suffit-il, à la rigueur, qu'on n'exerce aucun métier; montrez vos lettres de loisir, votre patente d'oisiveté; c'est bien, vous êtes admis. D'ailleurs, je vous le dis à l'oreille, si vos ressources viennent à s'épuiser, la spéculation est tolérée; le jeu de bourse est un jeu comme un autre, et qui n'a pas l'aspect ignoble du

travail. Affranchi de celui-ci, de cette première gêne, vous êtes affranchi de tout le reste. Qui donc se plaignait d'être

Venu trop tard dans un siècle trop vieux !

Un philosophe, mieux avisé que le poète, disait récemment après dîner : « C'est égal, il est bon de vivre dans un siècle de décadence. » Loin d'être né trop tard, vous êtes né à temps ; un peu plus tôt était trop tôt. Il y a quinze ans, M. de Camors, secouant le joug de la vertu, s'imposait la règle de l'honneur ; mais l'honneur, en bien des cas, n'est pas plus accommodant que la vertu, et la vie n'est pas plus facile sous le régime de l'un que de l'autre ; on s'en est aperçu. Dix ans après Camors, le duc de Mora disait à son camarade Montpavon : « L'honneur ! c'est un bien grand mot, disons la tenue, cela suffit. » Et voici que « la tenue » même se fait de plus en plus relâchée ; pour manquer à « la tenue, » que ne faut-il pas faire ? Au demeurant, on n'est guère plus gêné, à présent, par la passion que par le devoir ; on n'a pas de famille, mais si l'on aime, — cela s'appelle encore aimer, — on aime hors du monde par paresse ou dans le monde par économie, et là comme ici, par désœuvrement et vanité. Le désœuvrement amusé, la vanité satisfaite, on porte auprès d'une autre son économie ou sa paresse, qu'on n'a pas la peine de porter loin : ce train de vie est un train de plaisir, à stations rapprochées, qui va doucement sur une voie polie ; si parfois il écrase quelqu'un, les voyageurs sentent une légère secousse et continuent : sont-ils des assassins ?

Cependant la vie facile a de ces cahots qui déconcertent le voyageur, qui le rejettent sur les côtés du chemin, parmi les cailloux et les ronces, ou, pour parler sans métaphore, parmi les devoirs entre lesquels il comptait toujours glisser ; — à moins que le choc ne le fasse rebondir sur la voie et ne le précipite seulement, comme emporté par un train « fou, » vers une catastrophe finale. Le chroniqueur et le romancier peuvent s'amuser à suivre l'allure ordinaire de cette vie ; mais, seuls, les accidens dont je parle déterminent les crises d'âme où le dramaturge trouve la matière de ses drames. Parmi ces accidens, lequel sera le plus simple et le mieux choisi pour interrompre les facilités de l'existence, lequel sera le plus *critique* et donnera la meilleure occasion de voir à plein le caractère d'un homme et de prononcer sur son avenir, sinon le brusque rappel de cet homme au plus élémentaire des devoirs naturels et sociaux, à celui dont sa méthode d'existence devait d'abord l'écarter, au devoir paternel ? Pour un homme qui mène ou que mène ce train de vie, quoi de plus gênant qu'un enfant, et surtout qu'une fille ? Quel événement plus favorable aux intentions de l'observateur que l'apparition de cette fille ? quelle expérience plus propice que cette surprise aux besoins du dramaturge ?

M. Albéric Second, lorsqu'il écrivit son roman, avait prévu sans doute que M. Paul Ferrier serait heureux d'en tirer une pièce : il a donc ménagé cette crise au héros de *la Vie facile*. Aussi bien, il fut peut-être aidé à imaginer cette fable par quelque réminiscence du *Feu au couvent*. On connaît cette petite comédie sentimentale de Barrière, qui eut tant de succès dans sa nouveauté; quand le Théâtre-Français la reprit, il y a deux ans à peu près, il n'y eut personne qui, pour en rendre compte, ne mît une larme dans son encre. Au risque de passer pour n'avoir point l'âme belle, j'avoue que je préfère le Barrière des *Faux Bonshommes* et des *Jocrisses de l'amour* à celui-là. Cependant la donnée de l'ouvrage est agréable. Un viveur, le comte d'Avenay, pour qui le mariage n'a été qu'une formalité du veuvage, a mis depuis quinze ans sa fille Adrienne au couvent. Un matin qu'il dort sur un canapé, entre une nuit passée au bal et un duel,— au milieu d'un rêve où flottent les images d'une coquette, Mme d'Alizy, et d'une danseuse, Mlle Antonia,— il est soudain réveillé par un gros baiser, un baiser de pensionnaire. C'est Adrienne qui arrive à l'improviste: le feu a pris cette nuit au couvent, et l'on a renvoyé toutes les fillettes dans leurs familles. Tandis que le comte se frotte les yeux, Adrienne commence à jaser; elle continue, pendant qu'il range aux quatre coins de son salon tout ce qui pourrait offusquer des regards innocens : romans, tableaux, statuettes... Il écoute docilement l'éloge d'une sous-maîtresse qui possède les qualités du cœur que Mme d'Alizy ne possède pas. Cet innocent babil lui fait oublier son duel qu'un ami vient lui rappeler. Ciel ! dans une heure, Adrienne sera-t-elle orpheline ? Le comte la confie à son ami pour qu'ils occupent ensemble la scène pendant le duel. Ils l'occupent si heureusement que lorsque le comte revient sain et sauf, sur-le-champ il les fiance; pour lui, l'auteur nous permet d'espérer qu'il épousera la sous-maîtresse, laquelle possède les qualités du cœur que Mlle Antonia ne possède pas.

Le comte de Trévisan, comme le comte d'Avenay, — la noblesse abonde sur les planches, — est un homme de plaisir; à la tombée de la jeunesse, il ne sent sur ses épaules le poids d'aucun devoir. Il a cependant une fille, mais sans être veuf. Georgette est née de ses amours avec une danseuse. Ce n'était pas une créature vulgaire que la mère de Georgette : c'était une de ces danseuses que le ciel prête à la terre et qu'il lui reprend aussitôt séduites ; aussitôt, je me trompe : il faut qu'elles aient eu le temps de donner une fille à leur séducteur, le héros de la comédie. D'ailleurs, pour un mauvais sujet, le père de Georgette est meilleur que la plupart : d'ordinaire, au moins dans le monde des coulisses, on se prend à douter de la fidélité de sa maîtresse le jour qu'elle est enceinte ; le comte de Trévisan n'a pas soupçonné la sienne. Aidé des conseils de Montgiraud, il a recueilli l'enfant; il est vrai que, malgré ces conseils, il ne l'a pas reconnue ; il n'a même jamais

permis qu'elle apprît le secret de sa naissance. Qu'est-ce que Montgiraud? Un brave garçon qui dissipe son argent et gardera toujours un cœur d'or; un viveur qui ne commet des péchés que pour se ménager de quoi se repentir; le saint Augustin du foyer de la danse et le meilleur ami de Trévisan. Montgiraud a reçu le dernier soupir de la danseuse pendant que Trévisan taillait une banque au baccarat; Montgiraud, depuis quinze ans, a été la nourrice, le tuteur, le correspondant de Georgette. Il l'a placée dans une pension; il est allé la voir le jeudi et le dimanche, il lui a porté des gâteaux, il a commandé ses robes. Trévisan est si occupé, si distrait, si léger! Il n'a guère eu de nouvelles de Georgette que par Montgiraud; il est vrai que, chaque fois, il les avait toutes fraîches, car, depuis quinze ans, Montgiraud s'est ruiné : il habite un pavillon dans le jardin de Trévisan et n'emploie qu'à ses menus plaisirs les douze mille livres de rente qui lui restent. En retour de cette hospitalité, il gouverne la maison de Trévisan, que ses gens mal surveillés mettaient au pillage : — « Je suis ton intendant, lui dit-il avec un sourire. — Non, puisque tu ne me voles pas! »

Ce n'est pas un incendie qui ramène Georgette chez son père; c'est plutôt un pompier, c'est Montgiraud. Georgette a fini ses études: « bon ami » a fait meubler pour elle le pavillon qu'il habite; il se réfugiera dans une petite chambre, sous le toit; il donne un coup d'œil à ses préparatifs de réception et va partir pour la gare, quand survient Trévisan : « On se croirait chez une jeune fille. — En effet, nous sommes chez Georgette. — Chez Georgette!.. » — Trévisan n'est pas un méchant homme, mais la voix du sang chez lui n'est qu'un petit souffle; cette paternité à domicile le surprend et l'inquiète; il pense que Georgette va gêner terriblement leur vie de garçons. Montgiraud le chapitre doucement, lui dit qu'il se calomnie et finit par dégeler son cœur : « — Va la chercher, s'écrie le comte! Elle sera la bienvenue. » — Montgiraud va la chercher; il la présente à son père, comme à l'ami dont il lui a tant parlé, dont il ne faisait que lui transmettre les bienfaits. Puis il veut se retirer, et Trévisan veut le retenir : un tête-à-tête avec sa fille intimide ce père; il ne sait comment la traiter, il ne sait même pas comment il l'aime, il ne la connaît pas, il ne se connaît pas. La scène est finement touchée. Georgette, aussitôt seule avec le comte, l'interroge sur ses parens : à toutes ses questions il reste fermé, presque froid; il ne veut pas se compromettre en de trop bons sentimens. Cependant, lorsque revient Montgiraud, il trouve que le père et la fille sont camarades : pour fêter le retour de l'enfant, Trévisan, malgré certaine invitation galante, dînera au logis; il va faire frapper le champagne : « Quelle marque préférez-vous, Georgette? » demande-t-il étourdiment. Et Georgette de répondre : « Du champagne! mais je n'en ai jamais bu! »

Pour être un peu gros, ce trait n'est pas moins juste : il s'agit, en effet, de montrer quelle sorte de père est Trévisan, de quelle spéciale qualité ses sentimens doivent être et de quelle manière spéciale ils s'expriment. Ida de Barancy, la mère du Jack de M. Daudet, n'est pas une sainte qui fasse dire :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui *Jack* doit sa mère;

ce n'est pas non plus une méchante mère : c'est l'espèce de mère que peut être une femme de son caractère et de ses mœurs. De même, Trévisan ne sera pas un père de famille : — il n'a pas de famille; — ce ne sera pas non plus un père dénaturé, mais quelqu'un entre les deux : un père naturel qui mène la vie facile. D'ailleurs, puisque l'auteur n'a pas seulement l'intention d'exposer une anecdote comme Barrière, mais d'écrire une comédie de mœurs, — le titre en fait foi, — et de montrer sur le théâtre une classe de nos contemporains, il devra faire grouiller autour de ce père et de cette fille divers types de cette classe : ce sera une comédie à la Dancourt, ayant pour centre un personnage où l'auteur emploiera, nous l'espérons, sa plus fine psychologie.

Dans ce premier acte, à vrai dire, les caractères de la « vie facile » ne sont indiqués que par des touches un peu banales et molles; l'atmosphère du drame n'est pas composée comme par un chimiste rigoureux : on parle beaucoup de clubs, de courses, de baccarat et de champagne, sans qu'il soit fait un emploi particulier de ces accessoires ordinaires de la vie parisienne au théâtre. D'autre part, le personnage central n'est qu'assez bien esquissé. Pourtant les intentions de l'auteur sont droites; il est permis d'attendre la suite sans trop d'inquiétude.

La suite, ou plutôt la fin, après des péripéties dont le détail fera l'intérêt de l'ouvrage, sera-ce la conversion du père, comme dans *le Feu au couvent?* La grâce de Georgette sera-t-elle la plus forte? Sera-t-elle efficace au point de ramener le comte, dans l'espace de deux actes, à une existence plus sérieuse, à la contrainte acceptée du devoir, à l'amour de ces difficultés qui font la valeur morale de la vie? Beaucoup de gens y comptaient. L'impénitence finale du héros, — au moins sur la scène française, — est scandaleuse dans une comédie; dans une tragédie on l'admet, parce qu'on l'y peut voir punie de mort; dans la comédie, la conversion est de rigueur. Un de mes amis se trouvait l'an dernier dans un de ces lieux de pèlerinage où se font des miracles que l'église tolère quand elle n'a pu d'abord en réprimer l'imprudence. Tout à coup il entend des cris; une dame qui priait auprès de lui se penche à son oreille et lui dit : « C'est une muette de naissance qui vient d'être guérie. — Vous la connaissez? — Non,

mais c'est évident. » En effet, dans un tel lieu, pour des esprits disposés au miracle, toute personne saine est une personne guérie. Un homme crie ? c'était un muet; il gesticule ? un paralytique; il saute un fossé ? c'était un cul-de-jatte. De même, pour peu que vous ayez l'habitude de nos comédies et de nos drames, si vous entrez dans un théâtre vers minuit moins un quart et si vous voyez sur la scène un père de famille excellent, un époux modèle, un homme tout confit en l'amour du foyer, vous êtes assuré que vers neuf heures du soir, c'était un libertin fieffé. De tels changemens, sur nos planches, sont les miracles du libre arbitre. Ce souverain dogme est inscrit sur les cahiers du public français, ou plutôt c'est un article de la charte qu'il octroie tacitement aux auteurs : « Le héros de théâtre est libre; il ne se peut qu'il use de sa liberté autrement que pour bien finir. » C'est un dramaturge allemand qui a écrit :

Les actes et les pensées de l'homme
Ne sont pas comme les vagues aveuglément agitées de la mer;..
Ils sont nécessaires comme les fruits de l'arbre,
Le hasard ne peut les changer à sa fantaisie;
Si j'ai d'abord sondé le cœur de l'homme,
Je connais d'avance sa volonté et ses actes.

Ces vers pourraient être de Shakspeare aussi bien que de Schiller : son Othello ne vient pas à résipiscence comme l'Othello corrigé de Ducis. Mais nous, Français, nous verrions encore triompher le libre arbitre sur la scène, même s'il était rayé de nos catéchismes et de nos cours officiels de philosophie ! Après l'église et la Sorbonne le théâtre serait son refuge. Ce n'est pas M. Albéric Second qui peut graver sur la porte du Vaudeville, pour y demeurer toujours, cette inscription : « Défense au libre arbitre de faire miracle en ce lieu ! »

Pour sa part, cependant, l'auteur de *la Vie facile* a répudié le miracle, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Il n'a pas converti son héros. Ainsi, plus respectueux de la vérité, il n'en sert que mieux la morale. Si le comte de Trévisan revenait au devoir et finissait en odeur de vertu, qu'en devraient conclure les jeunes gens ? Qu'on peut s'affranchir de toute gêne et s'amuser à son aise, pourvu qu'on se soit muni à temps d'une fille naturelle qui, un beau jour, remettra son père dans le droit chemin. La comédie de M. Albéric Second ne se prête pas à ces interprétations dangereuses; elle est pure de cet optimisme qui est le pire des conseillers. Elle veut montrer qu'on ne mène pas impunément la vie facile jusqu'aux environs de la quarantaine, et qu'après l'avoir menée, sans être un méchant, on ne peut être qu'un mauvais père. Que faire pour mettre ces vérités sur la scène? Un père d'une certaine sorte et qui suit la pente de ses mœurs doit sacrifier sa fille à ses plaisirs; assurément, c'est une vilaine action : il faut nous en décou-

vrir les ressorts et nous faire voir que ces ressorts jouent aisément. Il faut que nous apercevions les secrètes machines de vice ou de passion qui poussent insensiblement cet homme jusqu'à sa faute; il faut que cet homme parvienne jusque-là sans un éclat qui lui révélerait à lui-même sa corruption. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que nous serons avertis des dangers de cette vie? S'il était nécessaire, pour commettre certains crimes, de s'enrôler délibérément parmi les criminels, on verrait moins de victimes dans le monde. Le comte de Trévisan n'est pas un forçat ni même un forcené; pour parler la langue avantageuse des salons et des clubs, c'est un galant homme; c'est un gentilhomme qui se conduit au moins en *gentleman;* — on sait ce qu'est le *gentleman*, ce personnage de mode récente : c'est le gentilhomme en faux, souvent plus joli qu'en vrai, plus léger aussi; — un parricide, assurément, ne serait pas le fait d'un *gentleman;* il faut nous faire voir par quels mobiles et de quelle manière le comte de Trévisan sacrifie sa fille : par facilité, avec facilité.

Hélas! dans l'intervalle du premier acte au second, le critique propose; la toile se relève et l'auteur dispose : il a disposé, cette fois, contrairement à nos vœux. Nous demandions à connaître des ressorts, ensuite à éprouver l'aisance de leur jeu; sur l'un et l'autre point nous sommes mal satisfaits : voici que l'auteur met en branle sa machine sans nous en montrer les secrets, et que la machine grince terriblement; c'est tout l'opposé de notre attente. Nous ne voyons guère comment M. de Trévisan devient mauvais père, et c'est d'abord ce que nous voulions voir; nous voyons comment il l'est, et c'est tout autrement que nous ne pensions. Nous ne découvrons pas par quelles attaches son vice le mène, et peu s'en faut qu'il ne s'écrie : « Je suis vicieux, je veux l'être! » Au lieu d'actes silencieux qui tiennent à leurs mobiles comme la fleur à ses racines, nous voyons éclore des actes bruyans dont nous n'apercevons pas le germe. En un mot, nous tombons de la comédie dans le mélodrame.

N'est-ce pas, en effet, au répertoire des théâtres populaires, n'est-ce pas au personnel des traîtresses et grandes dames de M. Ballande qu'est empruntée cette aventurière, la marquise de Valféras? C'est uniquement pour lui plaire que le comte sacrifie sa fille : il vaudrait la peine de nous montrer par quels fils subtils et solides elle tient ses sens, son cœur, sa raison et sa volonté. Comment séduit-elle sa dupe? comment peut-elle à ce point l'éblouir et l'étourdir? Est-ce donc parce qu'affublée d'un nom espagnol, elle n'est reçue nulle part dans la colonie espagnole de Paris? Est-ce parce qu'elle traîne à sa suite son frère, Hector Claverot, un Annibal des Batignolles comme elle est une doña Clorinde de Montmartre, un drôle dont la seule vue ferait frémir la police des jeux, sinon la police des mœurs? Est-ce parce qu'elle donne des fêtes de charité où ce personnage, que M. Alphonse n'ad-

mettrait pas pour partenaire dans un casino, pousse les gens par les épaules à sa partie de baccarat? Est-ce parce qu'à brûle-pourpoint, dans une de ces fêtes, elle demande au comte la main de Georgette pour son frère? Toujours est-il qu'ainsi expliqués les événemens se précipitent; avec quelle brutalité, on ne pouvait le prévoir : était-ce donc là ce que promettait l'aimable philosophie de ce titre, *la Vie facile?* Ce n'est plus *la Vie facile*, c'est *la Vie enragée*, car une manie furieuse produit seule de si absurdes transports. M. de Trévisan, trompant la surveillance de Montgiraud, a conduit Georgette, pour ses débuts dans le monde, chez Mme de Valféras. Montgiraud, en redingote, se précipite au milieu du bal pour emmener Georgette; la marquise veut la retenir; elle coupe la retraite à Montgiraud, et, pour discréditer son intervention, lui reproche la vie de parasite qu'il mène depuis quinze ans chez le comte : en quels termes? Avec les paroles dures, avec les sifflemens et les grincemens d'une Arsinoé de l'Ambigu. Montgiraud se tourne vers Hector : « Votre sœur paie vos dettes de jeu; payez-vous ses dettes d'insolence? » Mais, depuis le commencement de cette scène, tandis que le Claverot se tenait à la droite du théâtre, un jeune avocat, amoureux de Georgette et approuvé de Montgiraud, se tenait à la gauche; ce n'était pas pour rien: il s'avance, l'avocat, et déclare qu'il prend la place de Montgiraud dans ce duel. Patience! le carambolage n'est pas achevé; Trévisan, à son tour, descend du fond de la scène, non pour couvrir son vieil ami contre l'injure de sa donzelle, non pas même pour pacifier le débat ou le déplorer et s'écrier au moins comme le Gondremarck de *la Vie parisienne :* « Collision regrettable! » Non, Trévisan n'est pas si peu fou; il prend à son compte la querelle de Claverot, l'honneur du frère et de la sœur, il se battra contre l'avocat qui s'est fait le substitut de Montgiraud!

« Ils étaient quatre, qui voulaient se battre, » dit la chanson populaire; ils sont quatre, en effet, mais aucun ne se bat. Remettons-nous de cette alarme; au troisième acte, une scène assez bien filée réunit Trévisan et Montgiraud, qui se donnent la main. Cependant le comte refuse à l'avocat cette fille qu'il ne veut pas reconnaître et qui ne sait même pas qu'elle est sa fille. Montgiraud, pour en finir, s'avise d'un expédient qui dénoue la pièce : il court à la mairie prochaine avec deux témoins, il reconnaît Georgette. Montgiraud, l'avocat et Georgette mèneront une heureuse vie de famille; Trévisan, débarrassé de sa fille, débarrassé de son ami, roule dans les filets de l'aventurière. La crise aboutit à l'aggravation de la maladie, qui va s'achever hors de scène. Après ce tournant, après cette secousse, le train de la vie facile s'accélère et s'emporte : Bon voyage, Trévisan! Adieu, au diable!

C'est dommage, assurément, que la comédie de MM. Albéric Second et Paul Ferrier n'ait pas tenu les promesses de son titre, ou du moins celles de son premier acte. Les amis de la littérature dramatique s'en

consoleront peut-être en pensant que le style des auteurs eût toujours été faible. Georgette dit à son père : « Laissez-moi le temps que mon respect pour vous n'enchaîne plus l'effusion de ma tendresse! » Même si la suite du drame eût été plus raisonnable, les caractères mieux ménagés, les mœurs mieux observées, la langue n'eût pas été plus pure; notre chagrin eût été plus vif encore de voir gâcher tout un ouvrage et non plus seulement un titre, comme le deuil est plus profond pour la mort d'un enfant que pour un enfant mort-né. Ces défauts et ces fautes de langue n'empêchent pas que le dialogue de *la Vie facile* ne soit par endroits agréable et que la pièce ne s'écoute avec un plaisir modéré. Elle est soutenue, d'ailleurs, par le talent de MM. Adolphe Dupuis et Dieudonné, qui représentent Montgiraud et Trévisan; on voit auprès d'eux Mlle Legault, moutonnière et minaudière dans son rôle d'ingénue, et Mlle Pazza, une débutante, qui paraîtrait comédienne dans un théâtre de drame et ne paraît que moyennement dramatique au Vaudeville.

La Vie facile n'est qu'un médiocre appoint à *Fédora*, et le Vaudeville, dans cette année dramatique, n'aura produit rien de plus. Les directeurs, à présent, ne veulent guère jouer que de grosses parties : s'ils gagnent, ils n'ont pas à renouveler souvent leur enjeu. Une des conséquences de ce système est la rareté des pièces en un acte, où s'éprouvaient naguère les jeunes auteurs et se délassaient les autres. Reportez-vous de quarante ans en arrière et comptez combien de jolies petites comédies voient éclore dans une saison les différentes scènes parisiennes, depuis la maison de Molière jusqu'au dernier théâtre de genre! Dans cet hiver, dans ce printemps-ci, je n'en aperçois qu'une, fort spirituellement tournée, mais une seule, *la Nuit de noces de P.-L.-M.*, de M. Fabrice Labrousse, aux Variétés. Le Palais-Royal, après *Divorçons*, est entré dans la période des vaches maigres : un mardi, deux pièces nouvelles en un acte ont paru sur l'affiche; le samedi, elles n'étaient déjà plus. Le genre se perd; l'art de souffler ces légères bulles n'est point assez protégé. Le Gymnase les accueille encore, mais à des heures peu favorables : *les Femmes qui fument*, un gentil début de M. Peloux, et *le Nouveau Régime*, un opuscule de MM. Meilhac et Prével, tout semé d'amusans détails, n'ont guère été joués que trois semaines avant la clôture. *La Partie de dames*, de M. Feuillet, ce dialogue si délicat et si touchant, mis à la scène pour la première fois par M. Saint-Germain et Mme Pasca, sera bientôt applaudi à Londres : à peine si nous avons pu l'entendre à Paris. Que fait enfin la Comédie-Française? Depuis *Service en campagne*, c'est-à-dire depuis treize mois, elle n'a représenté aucun de ces menus ouvrages. Aux approches de l'été, voici qu'elle en promet plusieurs. Elle ne se contente pas d'une reprise des *Demoiselles de Saint-Cyr*, — sur laquelle il conviendrait d'insister, aussi bien que sur une reprise d'*Henri III et sa Cour*, au théâtre de la Gaîté, où un jeune

premier rôle, M. Raphaël Duflos, s'est révélé; — la Comédie-Française veut faire grandement les choses pour l'encouragement des petites pièces; elle en annonce trois ou quatre, comme les magasins de nouveautés affichent une vente de coupons en « fin de saison : » quelle est celle-ci, qui paraît la première? *Toujours*, comédie en prose, de M. Charles de Courcy!

Hélas! ce n'est qu'un monologue à deux personnages, — à cinq ou six, nous ne discuterons pas là-dessus, si l'on veut compter des domestiques qui ne font qu'entrer et sortir; mais le second personnage, nécessaire, celui-là au moins, pour que le dialogue s'établisse, n'est guère plus important que ces comparses. Le héros de l'ouvrage, c'est M. de Martonge ou plutôt M. Coquelin cadet; car ce n'est pas un personnage, même de fantaisie, c'est proprement l'inventeur, le propagateur du monologue fantasque qui fait irruption sur la scène pour nous raconter son aventure. Quelle aventure? Peu importe : ce qui doit provoquer le rire, ce n'est pas cette histoire banale d'un amoureux qui s'est éloigné d'une honnête femme en échangeant avec elle un serment d'amour éternel; qui s'est marié, six mois après, avec une autre; qui, le lendemain de la noce, a reçu la nouvelle que l'objet de sa première flamme était devenu libre; qui se retrouve par hasard en face de cette veuve, et tout à l'heure écumera, nous le devinons, en découvrant qu'elle est remariée; — non ce n'est pas la surprise de cette double inconstance qui doit faire éclater le rire du parterre au paradis : c'est la vue de ce comédien bizarre, mélancolique et bouffon, c'est sa mimique froidement extravagante et la cacophonie méditée de sa diction; ses airs confidentiels et malicieux alternés avec ses fureurs bourrues, ses allures de jovialité rageuse et de despotisme comique; c'est tout cela qui doit chatouiller la bonne humeur du public, et tout cela, on le voit assez, n'est que la personne de M. Coquelin cadet. C'est contre une réplique de Mlle Lloyd que doit rebondir de temps en temps son monologue, comme le saut périlleux d'un clown paraîtrait se redoubler en touchant un édredon. Mlle Lloyd, en effet, n'a rien à dire que d'insignifiant, et le dit de la façon la plus molle : sans cette double inconstance, quels époux mal assortis! Le monologue de la nouvelle espèce, pour paraître sur cette illustre scène avec le nom de comédie, ne pouvait, en vérité, moins se déguiser. Nous ne sommes pas pédans; nous trouvons que d'habitude, en ce temps-ci, messieurs les sociétaires ne donnent que trop dans le sérieux; s'ils se rappelaient plus souvent que le Théâtre-Français est voisin du Palais-Royal, et que la Comédie n'est pas l'Académie, nous irions volontiers rire chez eux; mais puisqu'ils daignent si rarement admettre sur leurs planches, sinon dans leurs cartons, une pièce en un acte, nous ne pouvons nous tenir de leur déclarer qu'un monologue de ce genre est un régal médiocre à nous offrir; qu'ils ont tort de perdre leur temps et le nôtre à de telles fadaises, quand ils ont laissé *le Trésor* de M. Coppée

se réfugier, après des années d'attente, à l'Odéon, quand ils tiennent encore dans les limbes la *Xanthippe* de M. de Banville... Mais c'est trop s'emporter là-dessus : serviteur à la turlupinade!

Du moins, pour fêter l'anniversaire de Corneille, M. Perrin nous a donné une assez belle représentation. La soirée a commencé par *Horace*, joué prudemment vers sept heures, pendant le dîner des critiques; elle s'est terminée par *le Menteur*, où MM. Delaunay et Got sont excellens. Un à-propos en vers de M. Émile Moreau, *Corneille et Richelieu*, s'est glissé dans l'intervalle. La donnée de ce dialogue est ingénieuse, et ce mérite n'est pas mince dans un genre si restreint et qui paraît épuisé. C'est vraiment une petite comédie qui n'est pas mal conduite du premier point jusqu'au dernier; malgré certaine platitude des vers et certaine impropriété de la langue, elle a fait grand plaisir. MM. Laroche et Silvain, qui représentaient avec talent Richelieu et Corneille, ont recueilli des bravos où l'auteur avait le droit de prendre sa part. M. Moreau a feint que le poète, quelques années après *le Cid*, mandé chez le cardinal pour l'aider à terminer un plan de tragédie politique, obtient de lui la grâce du chevalier de Jars, condamné à mort comme conspirateur. Il l'obtient par un artifice que lui seul pouvait trouver : il improvise, pour remplacer un dénoûment cruel que le cardinal voulait donner à sa tragédie, un autre dénoûment, que nous reconnaissons pour celui de *Cinna*. Richelieu admire la clémence du héros et se compromet par cette admiration; il voit trop tard le piège et reproche à Corneille sa malice :

> Je vous suivais poète et vous restiez Normand!

Il est pourtant, cette fois, bon prince de l'église : le poète, en sortant, peut remettre les lettres de grâce à la fiancée du chevalier, qui se morfondait dans l'antichambre. Au cours de ce petit ouvrage, M. Moreau a placé entre ses vers quelques-uns des plus fameux de *Cinna :*

> Prends un siège...
> ... Tu t'en souviens, et veux m'assassiner...
> Soyons amis,.. c'est moi qui t'en convie...
> Je suis maître de moi comme de l'univers, etc...

Dans une comédie de M. Gondinet, *les Cascades*, Mlle Legault chantait comme une nouveauté la ronde *Il pleut, bergère*, intercalée dans le *Piccolino*, de M. Guiraud ; « Ah! s'écriait M. Saint-Germain, voilà un air qui deviendra populaire! » De même, j'ose prédire à M. Moreau que ces vers au moins resteront.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

La France a toujours en elle-même, sans doute, une vieille sève nationale qui n'est point épuisée. Quelles que soient les crises qu'elle ait traversées, elle n'est atteinte ni dans sa vitalité intime, ni dans sa force, ni dans ses espérances. Elle a les moyens, quand elle le voudra, de se refaire une vie nouvelle, de reprendre sa position naturelle et légitime dans le monde. La France, en un mot, est toujours la France, c'est bien notre foi; mais il faut avouer qu'elle est soumise depuis quelque temps à de singulières épreuves, qu'elle a la chance d'être représentée et gouvernée d'une étrange façon. Elle n'a vraiment pas de bonheur, elle est pour le moment dans une phase ingrate où, pour parler avec franchise, tout est assez médiocre, et les hommes et leurs œuvres.

C'est un sentiment universel qu'il y a eu peu d'époques où notre généreux pays ait eu plus à souffrir dans sa fierté, où il se soit vu plus malheureusement conduit, et ce qu'il y a de plus caractéristique, de plus dangereux peut-être, c'est que ceux qui s'emploient à faire à la France une politique si peu digne d'elle semblent ne point se douter eux-mêmes des difficultés qu'ils accumulent. Nos ministres comme nos députés sont pleins de satisfaction et de confiance. Ils ont parfois, il est vrai, des mécomptes dans leurs affaires, ils ont quelque peine à se reconnaître dans les confusions où ils se débattent; mais ils se consolent par les discours qu'ils font en voyage, qui commencent à former toute une littérature de l'optimisme officiel. M. le ministre des travaux publics, à en croire des récits qui ont été publiés, aurait tenu à ne pas se laisser dépasser par ses collègues; il aurait fait l'autre jour à Blois, dans une fête du concours régional, cette merveilleuse découverte que, depuis quatre mois et demi, — ni plus ni moins, — l'idée de gouvernement a été restaurée et que nous avons repris figure devant

le monde « en nous rappelant que si la politique de la France est une politique résolument pacifique, il ne lui est pas permis d'oublier les grandeurs de son histoire. » Comment tout cela est-il arrivé? C'est que nos députés et nos ministres ont su utiliser ces quatre mois et demi de session. On a résolu le problème de la magistrature! On a fait la conversion! On a décidé aussi l'expédition du Tonkin! Moyennant quoi il est prouvé que le gouvernement a été restauré à l'intérieur, qu'il y a « maintenant une France à l'extérieur, » — et M. le ministre des travaux publics peut déclarer sans fausse modestie que, depuis l'avènement du cabinet dont il fait partie, « la France offre le spectacle réconfortant d'un grand peuple confiant dans son gouvernement. » Voilà qui est parler, et c'est ainsi que l'imagination ministérielle se flatte de conquérir ou de tranquilliser le pays, qui n'est peut-être pas bien sûr d'être si heureux, — qui en est plutôt à sentir déjà tout ce qu'il y a de décevant ou de périlleux dans la politique qu'on lui fait.

Le malheur est que les discours ne changent rien et que ce qui manque le plus précisément aujourd'hui, c'est cette idée de gouvernement dont M. le ministre des travaux publics et ses collègues parlent en hommes qui se contentent de peu; c'est une volonté un peu précise appliquée aux affaires de la France, maintenant un certain ordre, une certaine direction dans sa politique intérieure, s'efforçant aussi de mettre un peu d'esprit de suite et de prévoyance dans sa politique extérieure. On ne demanderait sûrement pas à ce ministère, qui date de quatre mois et demi, comme on le dit, de faire de grandes choses, qui ne sont jamais faciles, qui ne le sont pas surtout à l'heure qu'il est; on lui demanderait de parler avec un peu moins de jactance et de savoir agir, de servir modestement le pays, d'avoir une opinion et de la soutenir avec quelque fermeté; on pourrait lui demander encore de se faire le guide d'une chambre des députés incohérente au lieu d'être le complaisant de toutes les fantaisies, de diriger, de régler les travaux parlementaires au lieu de paraître résumer assez invariablement son système dans ce mot de M. le ministre de la guerre : « A vos ordres! » M. le ministre de la guerre s'est fait effectivement une politique commode pour éviter les conflits qui pourraient l'embarrasser. A tous ceux qui, sous prétexte de réformer les institutions militaires, s'occupent de désorganiser l'armée, il répond qu'il est à leurs ordres. M. le président du conseil et quelques autres de ses collègues, avec un peu plus de raideur extérieure, ne sont pas en réalité moins soumis que M. le ministre de la guerre, et s'ils ont par instans quelque velléité de résistance, ils s'arrêtent le plus souvent assez vite; ils sont liés par toutes leurs connivences avec les passions du jour, surtout dans ces affaires d'enseignement, de religion, qui reviennent sans cesse; ils sont enchaînés par leur propre politique, qui les domine et les pousse plus qu'ils ne le voudraient peut-être. Tout ce qui se passe aujourd'hui

est certes le spécimen le plus frappant de la manière dont M. le président du conseil, M. le garde des sceaux, se font les restaurateurs de l'idée de gouvernement dans les affaires religieuses aussi bien que dans les affaires de la magistrature. C'est l'histoire de tous les jours.

Il y a une commission du budget qui, pour le plus grand bien de la paix religieuse, a entrepris de réformer les dotations ecclésiastiques, d'effacer d'un trait de plume les bourses des séminaires, de supprimer ou de diminuer les traitemens ou indemnités des évêques, des chanoines, des curés et desservans de paroisse. Il y a une autre commission qui, sous l'inspiration de M. Paul Bert, a entrepris sans plus de façon, de sa propre autorité, la revision du concordat. Une fois dans cette voie, nos réformateurs, on le pense bien, vont loin et vite sans s'inquiéter des dangereuses suites de leurs violences. Il y a quelques jours, M. le président du conseil et M. le garde des sceaux ont comparu devant les deux commissions. M. Jules Ferry, M. Martin-Feuillée, ont essayé de défendre les traitemens ecclésiastiques; ils ont défendu aussi l'intégrité du concordat. Ils ont montré tout ce qu'il y avait de puéril ou de périlleux dans ce système de vexations faisant la guerre à des chanoines ou à de pauvres desservans, chassant les évêques de leurs maisons sous prétexte de « désaffectation » des édifices de l'état, atteignant sous toutes les formes le clergé dans ses ressources, dans sa sécurité, dans ses moyens de recrutement; M. le président du conseil et M. le garde des sceaux se sont efforcés de démontrer les avantages du concordat pour l'autorité civile et par suite la nécessité d'en accepter les conditions essentielles.

Fort bien! un moment le langage ministériel a paru avoir fait une impression assez vive pour que le rapporteur de la revision du concordat, M. Paul Bert, ait été sur le point de donner sa démission. On a hésité. Les deux commissions n'ont pas tardé à reprendre courage. Elles sont revenues à leurs plans, à leurs suppressions de traitemens, à la revision du concordat. Et maintenant, que fera le ministère? Admettons, si l'on veut, que pour faire honneur à ses déclarations, il maintienne ce qu'il a dit : quelle autorité a-t-il pour ramener une majorité dont il partage au fond les passions et les préjugés? Comment peut-il remplir ce rôle de gouvernement modérateur qui flatte son orgueil? Il n'a pas en réalité une autre politique que celle de ses adversaires d'un instant. Ce qu'on veut faire avec brutalité par un vote sommaire du parlement, il le fait lui-même par subterfuge, par des décrets, par des actes administratifs et discrétionnaires. Chaque jour on enregistre des listes nouvelles de curés et de desservans frappés d'une suppression ou d'une suspension de traitement. Le ministère est lui-même engagé par ses actes, par ses opinions dans cette guerre qu'on lui demande de pousser jusqu'au bout. Quand M. Bérenger a récemment interpellé devant le sénat le gouvernement au sujet de la

suppression des aumôniers dans les hôpitaux, M. le ministre de l'intérieur n'a pas trouvé un mot à dire contre cette suppression; il s'est retranché dans des déclarations insignifiantes; et peu s'en est fallu qu'il n'ait représenté M. l'archevêque de Paris comme le seul coupable pour n'être point entré en négocations avec M. l'administrateur de l'assistance publique. Lorsqu'il y a quelques jours, M. le duc de Broglie, dans un discours aussi ferme que mesuré, a demandé compte au gouvernement de l'exécution de ses promesses au sujet de la neutralité religieuse dans les écoles, M. le président du conseil n'a pu répondre que par des récriminations qui ne prouvaient rien, par des amplifications qui déguisaient mal la violation de cette neutralité qu'il avait promise. Il n'a pas osé désavouer ces manuels dont M. le duc de Broglie signalait l'esprit, le caractère agressif, il ne le pouvait pas. C'est qu'en effet il n'est lui-même qu'un instrument de cette politique qui s'est résumée dans le mot de « guerre au cléricalisme. » Et comment veut-on que des ministres ainsi liés à une politique de guerre sous toutes les formes, supprimant eux-mêmes les traitemens ecclésiastiques, chassant la croix des cimetières et les aumôniers des hôpitaux, livrant les écoles à M. Bert, aient autorité pour défendre le concordat? Il y a mieux : le ministère réussît-il par des raisons de tactique ou de circonstance à obtenir un vote favorable au concordat, il n'obtiendrait ce vote qu'en donnant de nouveaux gages, en multipliant d'un autre côté les vexations qui le mettraient un peu plus dans la dépendance des passions dont il est le serviteur. Et c'est là ce que M. le président du conseil appelle travailler à la pacification religieuse sous les auspices du concordat! C'est là aussi ce que M. le ministre des travaux publics appelle « l'idée de gouvernement restaurée » depuis quatre mois et demi!

La vérité est que le ministère est obligé, pour vivre, de se soumettre aux mobilités, aux passions, aux exigences des partis qui forment une majorité incohérente. Il l'a prouvé plus d'une fois dans les affaires religieuses; il l'a prouvé d'une manière peut-être plus significative encore dans cette affaire de la magistrature, où il a eu la faiblesse de se prêter sans conviction au vote d'une loi d'expédient et de ressentiment. S'il y a une chose évidente en effet, c'est qu'à tout prendre, M. le garde des sceaux aurait préféré soumettre aux chambres une réforme embrassant les diverses parties de l'organisation judiciaire. Pourquoi a-t-il laissé cette question du personnel prendre le premier rang, devenir l'objet unique de la loi qui vient d'être votée? C'est en vérité bien simple; c'était un moyen de s'assurer pour le moment une majorité en s'adressant aux passions, aux intérêts, aux calculs, aux cupidités de tous ceux qui attendent impatiemment depuis des années l'heure de l'exclusion des magistrats importuns et de la curée des fonctions judiciaires au profit des clientèles faméliques. Qu'une telle œuvre accomplie avec

cette âpreté de convoitise soit de nature à déconsidérer l'idée de la justice, à abaisser la magistrature, à affaiblir toutes les garanties dues au pays, peu importe : l'intérêt de parti est satisfait! la majorité républicaine a eu ce qu'elle voulait : le personnel judiciaire à sa discrétion. Le ministère n'a rien objecté, et pour rester d'accord avec cette majorité impatiente d'exclusion et de destruction, il s'est prêté à tout, même à laisser, pendant des séances entières, mettre en doute l'intégrité de la justice, outrager la vieille magistrature française.

Ainsi, avec la complicité du gouvernement, la chambre a tout voté, et la suspension de l'inamovibilité, et le droit attribué au garde des sceaux de disposer trois mois durant de la magistrature tout entière, et ce nouveau conseil supérieur, qui, sous une apparence de juridiction disciplinaire, établit la politique de parti en permanence dans l'administration de la justice. Ce n'est là encore heureusement, il est vrai, qu'une première étape. Il reste à savoir ce que le sénat va faire de cette loi qui a été « fustigée » par tout le monde, selon le mot de M. Ribot, qui a révolté même des membres de l'extrême gauche, et qui n'a pas moins été adoptée précisément parce qû'elle n'est qu'un expédient mis au service d'une passion de parti. Le sénat semble jusqu'ici assez peu disposé à se hâter de sanctionner une œuvre qui ne peut être appelée que par dérision une réforme; mais on organise déjà contre lui une de ces campagnes d'intimidation qui recommencent invariablement toutes les fois qu'on veut lui imposer une complicité dans quelque mauvaise besogne. On le menace, lui aussi, d'une suppression prochaine par la revision constitutionnelle s'il ne vote pas. Et le ministère, que fait-il? Il va au plus vite au Luxembourg avec sa loi, escorté, soutenu, ou patronné par tous ceux qui menacent le sénat. Il paraît que c'est ainsi qu'on restaure le gouvernement! — Eh bien! franchement, il y aurait eu pour le ministère une autre manière de prouver qu'il y avait un gouvernement en France : c'eût été de savoir se défendre des pressions de partis, des idées désorganisatrices dans la question de la magistrature comme dans les questions militaires, de mettre son zèle à adoucir les conflits religieux, de proposer avec maturité des réformes sérieuses; c'eût été aussi de traiter avec prudence, avec prévoyance ces intérêts extérieurs, qui sont toujours délicats et difficiles à manier, qui le sont plus que jamais à l'heure où nous sommes, dans une situation peut-être assez compliquée.

On oublie trop quelquefois, en effet, que tout se tient dans les affaires d'un pays, et que les difficultés extérieures, les embarras de diplomatie sont le plus souvent la rançon d'une fausse direction intérieure, d'une imprévoyance ou d'une faiblesse de gouvernement. Est-ce qu'on n'en a pas fait la cruelle épreuve l'an dernier dans cette crise égyptienne où la France n'a été réduite à un assez triste rôle que par la faute d'un ministère sans idées et sans volonté, surtout sans autorité sur un par-

lement livré à de vulgaires agitations de partis? Est-ce qu'on ne l'a pas vu, il y deux ans, à l'occasion de cette question de Tunis qui avait été si médiocrement engagée, qui aurait pu devenir périlleuse par une série d'actes décousus, de dissimulations malhabiles, de combinaisons militaires et financières incohérentes, peu dignes d'un grand pays? Maintenant c'est l'affaire du Tonkin qui commence, et avec l'expérience d'un passé si récent encore, ce serait assurément une étrange légèreté de s'exposer à retomber dans les mêmes fautes, de ne pas se rendre compte avant tout des élémens si divers d'une question où les intérêts de la France sont en jeu. Cette question, ce n'est point sans doute le ministère qui l'a créée; il n'est pas responsable de ses origines, il l'a reçue en héritage. Quand il s'est formé, le malheureux Rivière était déjà à ce poste avancé d'Hanoï, où il vient de périr héroïquement avant d'avoir reçu les secours qu'il demandait. Le ministère précédent avait eu à délibérer sur ce qu'il y avait à faire, il n'avait pu rien décider. Aujourd'hui les événemens se sont précipités, l'action de la France est engagée par la mort de nos soldats; il y a pour notre pays une sorte de nécessité impérieuse d'intervenir, d'aller régler par les armes ou par la diplomatie nos rapports dans ces régions lointaines, sur ces frontières indécises de l'Annam, du Tonkin et de la Chine. L'intérêt national passe avant tout, cela va sans dire; mais ce n'est point une raison pour se jeter dans l'aventure, pour fermer les yeux sur la situation générale dans laquelle s'engage cette entreprise nouvelle, — et cette situation ne laisse pas certainement d'avoir de la gravité pour la France.

A vrai dire, si l'on veut bien y réfléchir, il y a deux parts dans cette affaire du Tonkin. Il y a la part de l'action directe, de l'expédition à organiser, des forces à envoyer, des combinaisons pratiques à réaliser dans ces contrées orientales où nous allons porter notre drapeau, et dans cette partie d'exécution le ministère ne saurait certes montrer trop de vigilance et de précision. L'essentiel pour lui est de ne point se laisser aller, par de dangereuses illusions ou par de faux calculs parlementaires, à déguiser la vérité, à n'envoyer que des forces insuffisantes ou à ne réclamer que des crédits déjà dévorés au moment où ils sont votés. Ce qu'il y a de plus important que tout le reste pour lui, c'est de savoir ce qu'il veut, de ne pas se livrer aux incidens, à l'imprévu, d'être particulièrement fixé sur le point le plus obscur, sur notre position réelle vis-à-vis de la Chine, avec laquelle nos rapports ne semblent pas très clairs, et de qui pourraient venir certainement des difficultés de nature à compliquer ou à embarrasser notre entreprise.

Ce n'est point sans doute que la Chine, malgré le poids de ses millions d'hommes, malgré l'organisation nouvelle donnée dans ces derniers temps, dit-on, à son armée, soit militairement redoutable; son intervention ne serait pas moins un embarras et il n'est pas bien clair, en définitive, que la France eût quelque intérêt à se laisser entraîner

dans une guerre avec la Chine pour des délimitations insaisissables, pour des définitions de suzeraineté ou de protectorat qu'il vaut peut-être mieux laisser dans l'ombre. C'est pour prévenir toute complication de ce genre que notre représentant à Pékin, M. Bourée, avait eu l'idée d'ouvrir, l'an dernier, une négociation avec un des premiers dignitaires chinois. Ce qu'il avait fait n'était point un traité; c'était un projet proposé sous la forme d'un mémorandum, impliquant, de la part de la Chine, la reconnaissance de notre protectorat au Tonkin, établissant, d'un autre côté, aux frontières une zone de neutralité entre la France protectrice des provinces tonkinoises et le vaste empire oriental. Ce projet n'a point été adopté à Paris; M. Bourée a même été brusquement rappelé, remplacé par un agent nouveau; et c'est là justement ce qui laisse tout incertain. M. le ministre des affaires étrangères, ayant l'autre jour à s'expliquer devant le sénat sur l'objet de notre expédition, sur la nature de nos rapports avec la Chine comme sur les motifs du rappel de M. Bourée, s'est étendu en longs et brillans développemens. Il n'a pas trop réussi, en réalité, à éclaircir tous les mystères. Il n'a pas fixé les limites d'une expédition qui, selon les circonstances, peut rester un protectorat ou devenir une annexion, une occupation indéfinie. Il n'a pas dit non plus quelles instructions avait notre agent nouveau pour renouer la négociation interrompue par le rappel de M. Bourée, pour établir avec l'empire du Milieu ces « relations cordiales » dont il a parlé. Ce qu'il y a de plus clair jusqu'ici, c'est que nous allions dans ces régions de l'Annam et du Tonkin, aux bords du Fleuve-Rouge, avec l'espérance de pouvoir établir presque pacifiquement la prépondérance française, — comme aussi avec la chance de rencontrer sur notre chemin des résistances, des embarras de plus d'une sorte qu'il faudra vaincre. Il reste en tout cela un inconnu avec lequel notre diplomatie et les organisateurs de l'expédition militaire du Tonkin auraient certes tort de ne pas compter; mais ce n'est là encore, à vrai dire, qu'une partie de la question, et toutes les difficultés de notre entreprise ne sont pas en Orient, dans ces contrées lointaines où nous allons porter notre drapeau; elles sont peut-être bien aussi en Occident, dans les dispositions des puissances avec lesquelles nous sommes en incessans rapports, dans un certain ensemble de situation européenne.

Cette situation, on ne peut malheureusement s'y tromper, n'est rien moins que simple, rien moins que favorable à des entreprises lointaines, et c'est dans des conditions assez compliquées que la France part pour les bords du fleuve Rouge. La France n'a sans doute à consulter que ses intérêts, la dignité de son drapeau, et elle a le droit, après tout, de dire qu'elle accomplit une œuvre civilisatrice en ouvrant à tous les peuples des routes nouvelles. Il n'est pas moins certain qu'en allant aux extrémités du monde avec la pensée d'une poli-

tique coloniale plus active, elle laisse en Europe bien des obscurités, — une Angleterre qui ne cache pas sa mauvaise humeur et cette triple alliance formée depuis quelques mois au centre du continent. Voilà la vérité! L'Angleterre, malgré tout, n'a point évidemment des intentions hostiles contre notre pays; elle ne songe pas, selon toute apparence, à nous susciter des embarras, à mettre des armes dans les mains des Chinois, et M. le ministre des affaires étrangères n'a peut-être pas été bien habile en laissant trop voir ses soupçons, en disant dans un mouvement d'impatience : « Nous savons qu'on travaille à exciter la Chine et nous savons qui l'excite. Nous voyons des passions qu'on croyait assoupies pour toujours se réveiller avec violence. » C'est beaucoup dire. Ce qui reste vrai, c'est que l'Angleterre, accoutumée à la domination dans l'extrême Orient, ne voit sûrement pas sans ombrage arriver une nouvelle puissance coloniale. Les rapports deviennent difficiles, c'est bien certain, et avant de s'irriter, il faudrait se demander si la politique suivie par les divers cabinets français depuis quelques années n'a pas contribué, par ses hésitations, par ses perpétuelles contradictions, par ses défaillances, à créer ces difficultés dans les rapports des deux pays. — La triple alliance, de son côté, n'est point sans doute une menace immédiate. Elle n'existe pas moins, elle n'a point été inspirée, à coup sûr, par une pensée de sympathie pour la France, — et ici encore, ici surtout, on pourrait se demander si notre triste politique intérieure n'est pas ce qui a le plus facilité cette alliance imprévue de l'Italie avec l'Autriche et avec l'Allemagne. Que l'Italie ait cédé à de puériles jalousies, à de médiocres ressentimens, nous le voulons bien; mais elle a obéi aussi à une pensée toute conservatrice en se mettant en garde contre des propagandes révolutionnaires. Ses orateurs ne le cachent pas, ils le répétaient tout récemment encore, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'en poussant l'Italie vers l'Autriche et vers l'Allemagne, nos cabinets trouvent encore le moyen de s'aliéner chaque jour une puissance morale dont l'appui pourrait nous être précieux, — la papauté. De telle sorte que nos gouvernemens ont contribué eux-mêmes à créer pour la France cet isolement qui n'est pas sans péril. Le résultat est évident, et c'est là justement ce qui fait que si on veut poursuivre avec fruit des desseins extérieurs, il faut se décider à en revenir à une politique intérieure offrant des garanties à tous les pays autant qu'à la France elle-même.

Les questions religieuses ont eu certes depuis quelques années et ont encore un grand rôle dans le monde, dans la plupart des états de l'Europe aussi bien qu'en France. Elles se mêlent à tout, à la politique intérieure de tous les pays, aux combinaisons de la diplomatie, aux alliances qui se forment. Elles sont le plus souvent l'embarras de ceux qui se figurent pouvoir les résoudre par la violence. S'il y a une chose évidente pour les politiques avisés, c'est qu'on ne manie pas les intérêts

religieux comme on veut, c'est qu'on ne se met pas impunément en conflit avec des cultes traditionnels, avec une église qui représente les croyances de millions d'hommes, et qu'en définitive, après avoir bien bataillé, on est inévitablement ramené, un jour ou l'autre, à la nécessité de la paix.

S'il est des Français sans esprit politique, sans prévoyance, qui se plaisent à ces tristes guerres fomentées par des passions de secte contre les croyances, presque partout c'est un sentiment de paix et de conciliation qui semble prévaloir dans les conseils des gouvernemens les plus indépendans de l'église romaine. En Russie même, où il y a eu si souvent des querelles avec le Vatican au sujet de la condition des catholiques de Pologne, on a senti le besoin d'arriver à un accord. Il y a eu dans les derniers temps des négociations suivies à Rome, et, en ce moment encore, on vient de voir un envoyé extraordinaire du pape, M. Vanutelli, figurer au sacre du tsar à Moscou. Le représentant du saint-siège a été reçu partout en Russie avec des distinctions particulières. Le ministre des affaires étrangères, M. de Giers, lui a ménagé un accueil plein de cordialité auprès du souverain; mais le témoignage le plus éclatant, le plus décisif de cette sorte de retour à des sentimens plus pacifiques dans les pays agités par des conflits religieux, c'est certainement ce qui se passe en Allemagne, à Berlin, où le chancelier, après avoir inutilement négocié avec Rome, vient de prendre l'initiative d'un projet qui est à peu près l'abandon du *Culturkampf*, des lois persécutrices de mai 1873. M. de Bismarck a pu dire fièrement autrefois qu'il ne ferait jamais « le voyage de Canossa. » Il ne va pas à Canossa, si l'on veut, c'est-à-dire qu'il ne se soumet pas; il agit même en toute indépendance en présentant de son propre mouvement un projet qui n'a pas été concerté avec le Vatican; il ne va pas moins à son but, qui est la pacification religieuse, et s'il y va résolument, sans craindre de paraître se désavouer, sans attendre l'issue de négociations nouvelles, c'est qu'il en a assez de ces conflits sans fin qui le gênent dans toute sa politique.

Lorsqu'il y a dix ans, au lendemain de ses succès, M. de Bismarck engageait cette guerre qui s'est appelée le *Culturkampf*, pour laquelle il trouvait de si chauds, de si complaisans alliés dans les nationaux-libéraux, il n'avait sûrement pas l'intention de mettre sa puissance au service d'une idée de secte. Il craignait tout simplement de rencontrer parmi les catholiques des dissidences, des résistances dangereuses pour l'empire, pour l'unité allemande, qu'il venait de fonder par la diplomatie autant que par l'épée, et il faisait voter par le parlement cette législation de 1873, qui mettait un grand culte dans sa dépendance. Il s'armait de ce code de guerre et de persécution qui se résumait en quelques traits : obligation pour les évêques de soumettre toutes les nominations des curés et des desservans à l'autorité

civile investie d'un droit de *veto* absolu, — obligation pour tous les fonctionnaires ecclésiastiques de subir les examens des universités de l'état, — institution d'une cour spéciale composée de laïques pour juger les évêques et les prêtres récalcitrans ; tout ceci couronné enfin d'une disposition dernière interdisant, sous peine de bannissement, aux ecclésiastiques non autorisés de dire la messe ou d'administrer les sacremens. Le chancelier, en s'armant d'une telle dictature, agissait visiblement par un calcul politique. Il n'a pas tardé à s'apercevoir que cette campagne, en se prolongeant, trompait toutes ses prévisions et lui faisait une situation presque impossible, tout au moins très difficile. D'un côté, il exaspérait les catholiques, offensés dans leur culte; il suscitait cette opposition redoutable qui est devenue le « centre catholique » dans le parlement; et tournait contre lui, contre sa politique, un des plus sérieux élémens conservateurs de l'empire. D'un autre côté, par les idées qu'il paraissait patronner, par les alliances qu'il était obligé d'accepter, il donnait une force nouvelle aux partis libéraux, démocratiques ou progressistes. Peut-être aussi, à un certain moment, cette guerre l'a-t-elle gêné dans ses arrangemens diplomatiques avec l'Autriche autant qu'elle l'embarrassait dans ses combinaisons parlementaires pour la réalisation de ses nouveaux plans économiques et financiers. Toujours est-il qu'après avoir voulu la guerre par un calcul politique, M. de Bismarck s'est décidé pour la paix par des raisons également politiques.

Que M. de Bismarck soit décidé à cette paix religieuse depuis déjà quelques années, cela n'est point douteux; c'est visible dans tous ses actes, dans les changemens ministériels accomplis sous ses auspices, dans ses relations avec les partis, dans ses tentatives pour rallier le centre catholique, comme dans ses rudesses pour les libéraux, pour les progressistes. Qu'il ait voulu néanmoins éviter de trop se livrer, garder une certaine liberté dans son évolution, c'est encore évident; c'est le secret de toutes ses manœuvres. Il a procédé par tous les moyens, tantôt présentant des projets qui étaient une abrogation partielle ou une suspension des lois de mai, tantôt envoyant à Rome un plénipotentiaire de confiance, M. de Schlœzer, pour négocier avec le souverain pontife, pour mettre fin à ces vieux différends. Il n'y a que quelques mois, entre l'empereur Guillaume et le pape Léon XIII, il y avait une correspondance significative, — pleine de cordialité, malgré quelques réserves, — qui attestait visiblement le désir commun d'arriver à une entente reconnue nécessaire.

Au fond, dans ces négociations récentes, il s'agissait d'écarter des palliatifs désormais inutiles, d'aller droit à la difficulté, à tous ces *veto*, à ces vexations, à ces obligations ou interdictions qui hérissent les lois de mai, qui ont soumis depuis dix ans les catholiques allemands et leur église aux plus dures épreuves. M. de Bismarck, une

fois engagé dans la voie où il est entré, ne refusait point absolument sans doute de compléter ce qu'il avait commencé, de faire des concessions nouvelles; il n'a peut-être pas voulu se prêter à tout ce qu'on lui demandait à Rome, faire trop ostensiblement jusqu'au bout son « voyage de Canossa. » Ce qui est certain, c'est qu'au dernierm oment, prenant son parti comme il le fait toujours, laissant de côté lesn égociations avec la curie romaine, et agissant de sa propre initiative, il a présenté son projet qui va être discuté dans le Landtag prussien. Tel qu'il est, ce projet nouveau, sans être l'abrogation expresse de la législation de mai, est visiblement calculé de façon à désintéresser les catholiques allemands en leur rendant la liberté de leur culte, en dégageant leur église des dures contraintes qui leur étaient imposées. Le chancelier, en procédant ainsi, se donne l'avantage de paraître accorder spontanément à peu près tout ce qu'on lui demandait, de n'avoir aucun engagement avec Rome, d'enlever au « centre » parlementaire le drapeau de ses incessantes revendications, — d'offrir, en un mot, la paix, une paix sérieuse, en restant libre. La tactique est sans doute habile. Il reste à savoir si elle réussira jusqu'au bout, s'il n'y aura pas des difficultés nouvelles soit avec le parlement, soit avec la cour de Rome. Dans tous les cas, le chancelier a fait certainement un pas décisif dans la voie de transaction où il est entré depuis quelques années, et, par son projet, il rompt définitivement avec cette politique de guerre religieuse qui n'a été au début qu'un faux calcul de son irascible génie, qui, en réalité, n'a servi ni ses desseins, ni son ascendant. C'est la fin du *Culturkampf* par la volonté de celui qui l'a inauguré, et l'exemple de M. de Bismarck devrait suffire à éclairer, à décourager les fauteurs d'une politique de persécution qui a toujours ses résipiscences, même quand elle est pratiquée par le plus hautain des hommes.

La position de M. de Bismarck entre tous les partis allemands se trouve désormais singulièrement modifiée. Elle est changée vis-à-vis des catholiques du centre, qui reçoivent une satisfaction; elle est changée aussi vis-à-vis des nationaux-libéraux, dont le chancelier se sépare avec éclat, et un des signes les plus caractéristiques, les plus curieux de ce changement est la retraite d'un des chefs du parti national-libéral, de M. de Bennigsen, qui vient de donner sa démission de député de la chambre prussienne et du parlement allemand. M. de Bennigsen a eu souvent des entretiens avec M. de Bismarck; il avait eu récemment une dernière conversation avec le chancelier, qui lui avait demandé de voter pour la loi ecclésiastique. Il avait consenti; mais sa résolution n'a pas été approuvée par son parti, et, pour en finir avec une situation délicate qui pouvait devenir pénible, il a cru devoir se démettre à la fois et comme député au Reichstag et comme député au Landtag. M. de Bennigsen aura sans doute des occasions de rentrer dans la vie publique; pour le moment, il laisse son parti dans un assez grand

désarroi qui est le résultat d'anciennes divisions autant que des résolutions récentes du chancelier. A l'heure qu'il est, les nationaux-libéraux, après avoir beaucoup espéré de M. de Bismarck, ont leur fortune à refaire dans le pays, dans le parlement : de telle façon que, sous tous les rapports, cet acte de pacification semble ouvrir en Allemagne une ère nouvelle où l'imprévu peut avoir son rôle.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le ministre des travaux publics a déposé lundi dernier, 11 du mois courant, sur le bureau de la chambre des députés quatre projets de loi portant approbation de conventions conclues entre l'état et les compagnies de chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord, du Midi et de l'Est. D'après ces conventions, les compagnies se chargent de construire un certain nombre de lignes nouvelles du plan Freycinet, celles dont l'exécution aura été reconnue urgente. Le Lyon construira 2,000 kilomètres; le Nord, 400; le Midi, 1,200; l'Est, 1,500; en tout, pour les quatre compagnies, 5,100 kilomètres. Le capital nécessaire sera fourni par les compagnies. Il s'agissait de dégager l'état de toute nécessité d'ouvrir le grand-livre de la dette pour les travaux de chemins de fer. C'est donc aux compagnies qu'incombera la charge de créer, par des émissions d'obligations, les ressources à affecter à la totalité des dépenses d'établissement des nouvelles lignes.

Cependant les compagnies ne feront pas ces emprunts entièrement pour leur compte. Le Nord seul, qui aura environ 100 millions à dépenser, supportera la charge complète. Le Lyon, l'Est, et le Midi assumeront pour elles-mêmes une dépense de 50,000 francs par kilomètre. Pour le surplus, soit 200,000 francs par kilomètre construit, ces compagnies recevront de l'état une annuité représentant l'intérêt et l'amortissement de la somme dépensée.

Encore faut-il remarquer qu'une clause spéciale pour l'Est et le Midi augmente la contribution de ces deux compagnies à la dépense totale des sommes dont elles sont débitrices envers le Trésor, par suite des avances faites par l'état à raison de la garantie d'intérêt. L'Est doit 150 millions, le Midi 40 millions. Les annuités à payer par l'état à ces deux sociétés pour dépenses effectuées sur les lignes nouvelles ne commenceront donc que lorsque toutes deux auront dépensé pour

leur propre compte : 1° 50,000 francs par kilomètre sur tout l'ensemble des travaux ; 2° l'une 150 millions et l'autre 40 millions, dont, par le fait, elles se trouveront libérées à l'égard de l'état.

Toutes les lignes devront être exécutées dans un délai de cinq ans après l'approbation des projets. Or les projets auront tous été approuvés entre la deuxième et la cinquième année qui suivra le vote des conventions par les chambres. C'est donc en 1894 que le nouveau réseau sera achevé. On évalue à 1 milliard 1/2 le montant du capital que les compagnies auront à émettre dans cet espace de dix ans, ce qui représente 150 millions par an, soit la création annuelle de 450,000 à 500,000 obligations.

Les conventions actuelles feront disparaître la division entre l'ancien et le nouveau réseau des compagnies. Le coût d'établissement de toutes les lignes existantes étant arrêté au 31 décembre 1882, il n'y aura plus qu'un seul réseau dans lequel viendront se fondre les lignes nouvelles à mesure qu'elles seront construites. Ce système impliquait la fixation d'un dividende minimum réservé pour chaque compagnie. Les chiffres n'ont pas été publiés, mais on peut présumer que ce dividende minimum sera de 55 à 60 francs sur le Lyon, de 65 à 70 francs sur le Nord, de 33 francs sur l'Est, et de 50 francs sur le Midi.

Il n'y aurait désormais recours à l'ancienne garantie d'intérêt que si les produits ne suffisaient pas pour la répartition des dividendes ainsi fixés. En dehors de ce cas, la garantie d'intérêt ne fonctionne plus, les compagnies étant notoirement en mesure, et bien au-delà, de faire face aux charges de leur dette en obligations. Mais il fallait prévoir l'éventualité d'un accroissement progressif de recettes nettes permettant aux compagnies d'élever le montant de leurs dividendes. Comme on a fixé un minimum réservé, de même il a été établi pour chaque compagnie un chiffre maximum de dividende à partir duquel commence le partage des bénéfices entre l'état et la compagnie.

Ce dividende maximum est de 75 francs pour le Lyon, de 87 fr. 50 pour le Nord, de 60 francs pour le Midi, de 36 fr. 50 pour l'Est. Lorsque les recettes nettes, après avoir couvert toutes les charges anciennes ou nouvelles, auront permis de répartir aux actions ce dividende maximum et qu'il restera un surplus, cet excédent sera partagé, l'état recevant 66 pour 100 et la compagnie conservant la disposition du solde, soit 33 pour 100. On sait que jusqu'ici le partage, au-delà d'une certaine limite de dividende, se faisait par moitié.

L'état conserve le droit de rachat des lignes ; mais il est bien clair que si les conventions sont votées, il renonce pour longtemps à exercer ce droit. Les tarifs de marchandises seront simplifiés ; l'état pourra modifier les tarifs d'importation ; au tarif actuel de gare à gare sera substitué le tarif kilométrique à base décroissante.

Si l'état diminue de 10 pour 100 l'impôt sur les voyageurs, les com-

pagnies diminueront leurs tarifs de 10 pour 100 pour la seconde classe, et de 20 pour 100 pour la troisième.

Si le ministre n'a déposé que les quatre conventions conclues avec le Lyon, le Nord, l'Est et le Midi, ce n'est pas qu'il ne veuille traiter également avec les autres compagnies, l'Orléans et l'Ouest. Mais ces deux dernières conventions ont été retardées par suite des difficultés de détail qui résultent de l'enchevêtrement du réseau de l'état dans ceux de l'Ouest et surtout de l'Orléans. Le ministre veut donner à ce réseau d'état une contexture plus forte, plus compacte, qui lui permette de vivre indépendant. Il faut pour cela procéder à un échange de lignes qui toutes n'ont pas une même valeur pour une même étendue. On compte cependant que les deux conventions seront bientôt prêtes, et qu'elles comporteront la construction de 2,500 kilomètres de nouvelles lignes pour l'Orléans et de 2,000 pour l'Ouest.

Il est probable que le budget extraordinaire, dont toute l'économie dépendait de la signature des conventions, sera présenté à la chambre avant la fin du mois et s'élèvera à environ 200 millions pour travaux de ports, de canaux, d'écoles, etc.

Le public financier a fait un accueil assez favorable aux conventions pendant les deux ou trois derniers jours. Il était temps d'ailleurs qu'un incident favorable vînt donner quelque encouragement à notre place et la décider à la résistance contre les influences de baisse qui se sont donné libre carrière depuis la dernière liquidation mensuelle.

La baisse du Crédit foncier et des Chemins français avait accompagné la baisse des fonds publics. Les deux catégories de valeurs, actions et rentes, se sont relevées en même temps. La spéculation opère au hasard sur le Lyon, le Nord et le Midi : il est encore impossible de calculer l'effet que pourra produire sur le revenu de ces titres l'application des conventions nouvelles.

Le Gaz s'est rapproché du cours de 1,400 francs, grâce au gain d'un procès entre la Compagnie et un de ses abonnés. Le Suez, dont les recettes sont en constante progression, s'est de nouveau établi à 2,500.

Les transactions, pendant toute la quinzaine, ont été fort limitées sur les fonds étrangers, valeurs internationales et titres des établissemens de crédit. La publication du bilan du Mobilier espagnol a déterminé plus de 100 francs de baisse sur ce titre, que la spéculation abandonne de plus en plus. La nouvelle que le gouvernement espagnol impose aux compagnies de chemins de fer de la péninsule une réduction de tarifs a provoqué des offres sur le Nord de l'Espagne et le Saragosse. Le Turc et l'Égyptien 4 pour 100 ont fléchi. L'Italien s'est maintenu à 93 francs sur les marchés allemands, et ici, les Chemins autrichiens et les Lombards ont donné lieu à d'assez fortes réalisations.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1883

Livraison du 1er Mai.

La Première Campagne de Condé. — III. — Thionville, par M. le Duc D'AUMALE, de l'Académie française. 5
Le Juif de Sofievka, première partie, par M. V. ROUSLANE. 31
Un Essai de synthèse paléoethnique, par M. le marquis G. de SAPORTA. . 81
Les Nouveaux Romanciers américains. — II. — Henry James, par M. Th. BENTZON. 120
Chine et Tonkin, par M. Edmond PLAUCHUT. 165
Poésie, par M. Jacques NORMAND 182
Revue littéraire. — Les Commencemens d'un grand poète, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE 186
La Triple Alliance, par M. G. VALBERT. 200
Revue dramatique. — Théatre du Gymnase, *le Père de Martial*, de M. Albert Delpit, par M. Louis GANDERAX 212
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225
Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mai.

La Première Campagne de Condé. — IV. — Le Secours d'Allemagne, par M. le Duc D'AUMALE, de l'Académie française 241
La Charité privée a Paris. — II. — Les Dames du Calvaire, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 270

Le Juif de Sofievka, dernière partie, par M. V. ROUSLANE. 301
Le Budget de 1884 et la Situation financière de la France, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 352
Études sur le XVIIIe siècle. — Les Romanciers. — I. — Alain René Le Sage, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 385
Aux Portraits du siècle, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. 419
Les Progrès de la Micrographie atmosphérique, par M. R. RADAU. 442
Revue dramatique. — La Mise en scène, par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

La Colonisation officielle en Algérie. — I. — Essais tentés depuis la conquête, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. . . 481
Essais de psychologie sociale. — II. — Les Conséquences de l'hérédité, par E. CARO, de l'Académie française. 524
Tête folle, première partie, par Th. BENTZON. 561
Le Salon de 1883, par M. Henry HOUSSAYE 596
La Vigne américaine. — Le Congrès de Montpellier, par Mme la duchesse de FITZ-JAMES 628
L'École française de Rome. — Ses premiers travaux. — I. — L'Antiquité classique, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 645
L'Expédition du lieutenant Schwatka dans les régions arctiques, par M. G. VALBERT. 679
Revue littéraire. — Rivarol, d'après un livre récent, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE 691
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Juin.

Tête folle, deuxième partie, par M. Th. BENTZON. 721
Promenades archéologiques. — La Maison de campagne d'Horace, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 758
La Démocratie autoritaire aux États-Unis. — La Jeunesse et la Vie militaire d'André Jackson, par M. Albert GIGOT. 792
Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont. — I. — Sa famille, ses premières amitiés, par M. A. BARDOUX 826
Les Falsificateurs et le Laboratoire municipal, par M. Denys COCHIN. . . 861
Les Fresques, première partie, par OUIDA, traduction de HEPHELL 887
La Révolte de l'homme, par M. Arvède BARINE. 921
Revue dramatique. — Vaudeville, *la Vie facile;* Comédie-Française, *Toujours; Corneille et Richelieu*, par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0240